This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,368

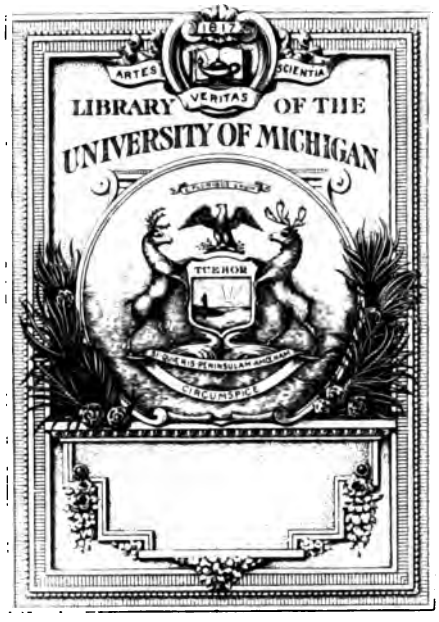
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

# REVUE

# HISTORIQUE

# REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET LOUIS EISENMANN

*Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.*
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

**SOIXANTE ET UNIÈME ANNÉE**

---

TOME CENT SOIXANTE-DIX-HUITIÈME

**Juillet-Décembre 1936**

---

PARIS
**LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN**
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1936

# LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

*Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas ajouté pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.*

*Adolphe (Lydie).* Portalis et son temps. Librairie du Recueil Sirey, 1936, VIII-351 p.

*Alberti (Annibale).* Elenchi di compromessi o sospettati politici 1820-1828. Rome, Vittoriano, 1936, XX-115 p. ; prix : 15 l.

*Alessandri (M.).* La Guerre et son droit. De Boccard, s. d. (1936), 87 p.

*Andreas (Willy).* Der Bundschuh. Die Bauernverschwörung am Oberrhein. Cologne, Schaffstein, 1936, 64 p.

Annuaire de documentation coloniale comparée, année 1935. Bruxelles, Établissements généraux d'imprimerie, 1936, CLIII-1,078 p.

*Appolis (Émile).* Lodève. Étude de géographie urbaine. Nîmes, Larguier, 1936, 32 p.

*Araua (Diego Barros).* Origenes de Chile, t. I et II. Santiago, Editorial Nascimento, 1934, XLVI + 537 + 464 p.

*Azan* (général *Paul*). L'armée d'Afrique de 1830 à 1852. Plon, 1936, 525 p. et cartes.

*Baer (Fritz).* Das Protokollbuch der Landjudenschaft des Herzogstums Kleve. 1ster Teil : Die Geschichte der Landjudenschaft. Berlin, Schwetschke, 1922, IX-161 p.

*Bainville (J.).* The French Republic, 1870-1935 ; trad. *Hamish Miles.* Londres, Jonathan Cape, 1936, 253 p.

Balkans States (The). I : Economic. Londres, H. Milford, 1936, 154 p. ; prix : 5 s.

*Barbaroux.* Mémoires ; publiés par *Alfred Chabaud.* A. Colin, 1936, 311 p. ; prix : 32 fr.

*Barrès (Maurice).* Mes cahiers. T. X : 1913-1914. Plon, 1936, 459 p. ; prix : 25 fr.

*Barrière (Pierre).* La vie intellectuelle en Périgord, 1550-1800. Bordeaux, Delmas, 1936, 587 p.

*Baynes (Norman H.).* The political ideas of St Augustine's De civitate Dei. Londres, Historical Ass., 1936, 18 p.

*Benoist-Méchin.* Histoire de l'armée allemande depuis l'armistice. T. I : De l'armée impériale à la Reichswehr. Albin Michel, 1936, 418 p. ; prix : 20 fr.

*Berence (Fred.).* Raphaël ou la Puissance de l'esprit. Payot, 1936, 326 p., ill.

*Bertout (Anne).* Les Ursulines de Paris sous l'Ancien Régime. Beauchesne, 1936, 224 p. ; prix : 15 fr.

*Bessire (P.-O.).* Histoire du Jura bernois et de l'ancien évêché de Bâle. Porrentruy, chez l'auteur, 1935, 444 p.

*Bidou (Henry).* Histoire de la Grande Guerre. Gallimard, 1936, 696 p., 26 pl. ; prix : 70 fr.

*Bittner (Konrad).* Deutsche und Tschechen. I : Von den Anfängen zur Hussitischen Kirchenerneuerung. Brünn, R. M. Rohrer, 1936, XVI-239 p. ; prix : Rm. 6,50.

*Bittner (Ludwig)* et *Gross (Lothar).* Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder seit dem Wesfälischen Frieden 1648. T. I : 1648-1715. Oldenburg i. O., Stalling, 1936, XXXI-756 p.

*Bittner (L.).* Inventare des Wiener Haus-, Hof-, und Staatsarchivs. IV : Gesamtinventar des Wiener Haus-, Hof-, und Staatsarchivs. Vienne, Holzhausen, 1936, 608 p.

*Blanchet (Adrien).* Manuel de numismatique française, t. III. Picard, 1930, VIII-610 p., 8 pl.

*Blomfield* (Sir *Reginald*). Three hundred years of French architecture, 1594-1795. Londres, Maclehose, 1936, X-129 p.

*Bouchta, El Daghdadi (Zora), Richard (Christian).* Le pacha-soldat. Vie du pacha Si Mohammed el Baghdadi. Larose, 1936, 165 p.

*Bourquin (Maurice).* La sécurité collective. Institut de coopération intellectuelle, 1936, 530 p. ; prix : 45 fr.

*Bouvier-Ajam (Maurice).* Éléments d'économie monétaire aux temps gaulois, gallo-romains et mérovingiens. Paillard, 1936, 47 p. ; prix : 6 fr.

*Bremond (Henri).* Histoire littéraire du sentiment religieux en France. Index alphabétique et analytique par *Charles Grolleau.* Bloud et Gay, 1936, 256 p.

*Bridge (John S. C.).* A history of France from the death of Louis XI. Vol. V : France in 1515. Oxford, at the Clarendon Press, 1936, XV-366 p. ; prix : 16 s.

*Brinton (Crane)*. The lives of Talleyrand. New-York, Norton, 1936, XI-316 p. ; prix : 3 doll.

*Brock-Utne (Albert)*. Der Gottesgarten. Oslo, Jacob Dybwad, 1936, 136 p.

*Bros* (Mgr *A.*). L'ethnologie religieuse. Bloud et Gay, 1936, VIII-312 p.

*Caillaux (J.)*. La réforme de l'État. Félix Alcan, 1936, VI-291 p. ; prix : 15 fr.

*Calmette (Joseph)*. Atlas historique. II : Le Moyen Age. Les Presses universitaires, 1936, XVI p. et 24 pl. ; prix : 30 fr.

*Capot-Rey (R.)*. La politique française et le Maghreb méditerranéen, 1643-1685. Alger, Société historique algérienne, 1936, 192 p.

Carnegie endowment for international peace. Washington, published by the Endowment, 1936, XIII-239 p.

*Cavaignac (Eugène)*. Le problème hittite. Leroux, 1936, XVIII-202 p. ; prix : 25 fr.

*Chafik-Pacha (Ahmed)*. L'Égypte moderne et les influences étrangères. Le Caire, impr. Misr ; Paris, Geuthner, 1931, 222 p., avec cartes ; prix : 40 fr.

*Champion (Pierre)*. Paris au temps de la Renaissance. Paganisme et Réforme. Fin du règne de François Ier, Henri II. Calmann-Lévy, 1936, 214 p. ; prix : 15 fr.

*Charles* (P. *Henri*). Le christianisme des Arabes nomades sur le *limes* et dans le désert syro-mésopotamien aux alentours de l'Hégire. Leroux, 1936, 114 p.

Chartes de l'abbaye de Nouaillé de 678 à 1200 ; publié par Dom *P. de Monsabert*. Poitiers, Société des Archives historiques du Poitou, 1936, XL-403 p.

*Chessin (Serge de)*. Les sourires du Danemark. Hachette, 1936, 241 p.

*Chimay* (princesse *de*). Madame Tallien. Plon, 1936, 368 p.

*Chrimes (S. B.)*. English constitutional ideas in the fifteenth century. Cambridge University Press, 1936, XX-415 p. ; prix : 21 s.

*Clavery (Édouard)*. L'art des estampes japonaises en couleurs, 1680-1935. Presses modernes, 1935, 167 p.

— Trois précurseurs de l'indépendance sud-américaine (Miranda, Nariño, Espajo), 2e éd. Impr. F. Michel, 1932-1936, 200 p.

*Cohen (Robert)*. Athènes ; une démocratie de sa naissance à sa mort. A. Fayard, 1936, 322 p.

*Collingwood (R. G.)* et *Myres (J. N. L.)*. Roman Britain and the English settlements. Oxford, Clarendon Press, 1936, XXVI-515 p. ; prix : 12 s. 6 d.

*Colombo (Adolfo)*. Lettere di *I* Petitti Roreto a Vincenzo Gioberti, 1841-1850. Rome, Vittoriano, 1936, 175 p. ; prix : 10 l.

*Cook (S. A.), Adcock (F. E.), Charlesworth (M. P.)*. The Cambridge ancient history. Vol. XI : The imperial peace. A. D. 70-192. Cambridge University Press, 1936, XXVII-997 p., 18 cartes et plans ; prix : 35 s.

*Coville (A.)*. Le traité de la ruine de l'Église de Nicolas de Clamanges et la traduction française de 1564. Droz, 1936, 201 p.

*Croce (Benedetto)*. Recenti controversie intorno all'Unitá della storia d'Italia. Londres, Humphrey Milford, 1936, 14 p.

*Cunz (Dieter)*. Europäische Verfassungsgeschichte der Neuzeit. Leipzig, Quelle und Meyer, 1936, 136 p.

*Delacroix (Eugène)*. Correspondance générale ; publiée par *André Joubin*. T. II : 1838-1849. Plon, 1936, XI-427 p.

*Delourme (Paul)*. Trente-cinq années de politique religieuse ou l'histoire de l' « Ouest-Éclair ». Fuster, 1936, 469 p. ; prix : 15 fr.

*Deschanel (Louis-Paul)*. Histoire de la politique extérieure de la France, 806-1936. Payot, 1936, 284 p.

Documents diplomatiques français, 1871-1914. 3e série : 1911-1914. T. XI : 24 juillet-4 août 1914. Costes, Europe nouvelle, 1936, 646 p.

*Drei (Giovanni)*. Il regno d'Etruria 1801-1807. Modène, Soc. tipografica Modenese, 1935, VII-264 p. ; prix : 15 l.

*Dubois (G.)*. Les subsistances dans la Seine-Inférieure de 1793 à 1795. Rouen, A. Lainé, 1936, 68 p.

*Duboscq (André)*. Unité de l'Asie. Éditions Unitas, 1936, 96 p. ; prix : 7 fr.

*Dufourcq (Albert)*. Histoire moderne de l'Église. T. IX : Le christianisme et la réorganisation absolutiste. II : Saint Vincent de Paul, Pascal et la révocation de l'Édit de Nantes, 1622-1688, nouv. éd. Plon, 1936, 547 p.

*Dykmans (G.)*. Histoire économique et sociale de l'ancienne Égypte. T. I : Des origines aux Thinites. A. Picard, 1936, 305 p.

*Ebert (Wolfgang), Frings (Theodor), Gleissner (Käthe), Kötzschke (Rudolf), Streitberg (Gerhart)*. Kulturräume und Kulturströmungen im mitteldeutschen Osten. Halle-sur-Saale, Niemeyer, 1936, XVIII-349 p. et 1 vol. de cartes ; prix : Rm. 10.

*Elgood* (lieutenant-colonel *P. G.*). Bonaparte's adventure in Egypt. Londres, H. Milford, 1936, 262 p., ill. ; prix : 5 s.

*Emmanuel (L.-S.)*. Histoire de l'industrie des tissus des Israélites de Salonique. Lipschutz, 1935, 64 p.

*Ennis (Thomas E.)*. French policy and deve-

lopment in Indochina. Chicago, University Press, 1936, IX-230 p. ; prix : 3 doll.

*Escande (J.-Joseph).* Histoire du Périgord. A. Picard, 1934, 2 vol., 277 et 346 p.

Études carmélitaines. Douleur et stigmatisation. Desclée de Brouwer et Cie, 253 p. ; prix : 15 fr.

*Evans (George Heberton).* British corporation finance, 1775-1850. A study of preference shares. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1936, 208 p.

*Evans (Allan)* et *Pegolotti (Francesco Balducci).* La pratica della Mercatura, trad. anglaise. Cambridge (Mass.), Mediaeval Academy of America, 1936, LIV-443 p.

*Ewig (Gugen).* Die Anschauungen des Kartäusers Dionysius von Roermond über den christlichen Ordo in Staat und Kirche. Bonn, Leopold, 1936, 80 p.

*Fanfani (Amintore).* Saggi di storia economica Italiana (Univ. cattolica del Sacro Cuore, serie terza, vol. XVI). Milan, Società Editrice « Vita el Pensiero », 1936, 303 p.

*Farinelli (A.).* Guillaume de Humbold et l'Espagne. Goethe et l'Espagne, nouvelle édition. Félix Alcan, s. d. (1936), X-366 p. ; prix : 30 fr.

*Ferrero (Guglielmo).* Aventure. Bonaparte en Italie, 1796-1797. Plon, 1936, 295 p.

— Nouvelle histoire romaine. Hachette, 1936, 334 p.

*Ferval (Claude).* La jeunesse de Mirabeau. Fayard, 1936, 334 p.

*Fish (T.).* Letters of the first Babylonian dynasty in the John Rylands Library Manchester. The Manchester University Press, 1936, 54 p. ; prix : 3 s. 6 d.

*Frazer* (Sir *James George*). Aftermath, a supplement to *the Golden Bough*. Londres, Macmillan, 1936, XX-494 p. ; prix : 21 s.

*Froidcourt (George).* François-Charles, comte de Velbruck, prince-évêque de Liége, franc-maçon. Liége, Protin et Vuidar, 1936, 295 p.

*Gachard (L.-P.).* Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas, t. VI. Index des noms de personnes et de lieux par *G. Lefèvre*. Tongres, Michiels-Broeders, 1936, 191 p.

*Gaxotte (Pierre).* L'histoire racontée par ses témoins. Louis XIV, t. I. Plon, 1936, XII-231 p.

*Gebhart (Émile).* D'Ulysse à Panurge. Hachette, 1936, 248 p.

*Ghisalberti (Alberto M.).* Lettere di Felici Orsini (Regio Istituto per la Storia del Risorgimento Italiano), série II Fonti, vol. VIII. Roma, Vittoriano, 1936, 287 p.

*Gipson (Lawrence Henry).* The British Empire before the American Revolution. Caldwell (Idaho), The Caxton Printers, 1936, 3 vol., XX-301, XXX-383, XXXVI-347 p.

*Glaesener (H.).* La « Maréchale d'Ancre » d'Alfred de Vigny et ses sources françaises (extrait de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XII, n° 3, 1933). 1933, 14 p.

*Gondra (Luis Roque).* El descubrimiento del nuevo mundo y la conquista de America Española. Introduccion a la historia de la República argentina. Buenos-Ayres, impr. de l'Université, 1936, 577 p.

*Gough (J. W.).* The social contract. Oxford, The Clarendon Press, 1936, VII-234 p. ; prix : 12 s. 6 d.

*Grabmann* (Mgr *Martin*). Saint Thomas d'Aquin ; traduit par *E. Vansteenberghe*. Bloud et Gay, 1936, 238 p.

*Griffin (Jonathan).* Alternative to rearmament. Londres, Macmillan, 1936, 215 p.

*Groag (Edmundus)* et *Stein (Arturus).* Prosopographia Imperii Romani, saec. I, II, III, pars II. Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1936, XXII-399 p.

*Grousset (René).* Histoire des Croisades et du royaume franc de Jérusalem. III : La monarchie musulmane et l'anarchie franque. Plon, 1936, XXXIV-874 p.

*Guernes de Pont-Sainte-Maxence.* La vie de saint Thomas Becket ; éditée par *Emmanuel Walberg*. Champion, 1936, XXIV-265 p. ; prix : 24 fr.

Gui de Warewiec. Roman du XIIIe siècle ; édité par *Alfred Ewert*. Champion, 1933, 2 vol., XXXVI-207 et 223 p. ; prix : 16 fr. 50 et 18 fr.

*Hall (W. Scott).* The journeymen Barber's International Union of America. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1936, 122 p.

*Hankes (Lewis).* Handbook of latin american studies. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1936, XV-250 p.

*Hansi.* L'Alsace. Grenoble, Arthaud, 1936, 222 p.

*Hardman* (Sister *Anne*). English Carmelites in penal times. Londres, Burns Oates and Washbourne, 1936, XIII-216 p. ; prix : 15 s.

*Harris (David).* A diplomatic history of the Balkan Crisis of 1875-1878. The first year. Londres, H. Milford, 1936, VIII-574 p. ; prix : 18 s.

*Hearnshaw (F. J. C.).* The place of Surrey in the history of England. Londres, Macmillan, 1936, XIII-198 p. et cartes.

*Hellot* (général). Histoire de la guerre mondiale. T. III : Le commandement des généraux Nivelle et Pétain, 1917. Payot, 1936, 316 p. ; prix : 25 fr.

*Hermannsson (Halldór).* The problem of Wineland. Islandica, vol. XXV. New-York, Cornell University Press, 1936, 86 p.

*Hogan (James).* Letters and papers relating to the Irish rebellion, between 1642-46. Dublin, Stationery office, 1936, IX-216 p.; prix : 10 s. 6 d.

*Hojer (Torvald Tison).* Carl Johan och Bourbonerna, 1813-1814. Upsal, Appelberg, 1936, 84 p.

*Hudson (Nora E.).* Ultra-royalism and the French Restoration. Cambridge, University Press, 1936, XIII-209 p.; prix : 10 s. 6 d.

Instruktionen Friedrichs des Grossen für seine Generale von 1744 (Die); publié par *Richard Fester.* Berlin, Mittler, 1936, XVI-134 p.

Inventory of the historical monuments in Westmoreland (An). Londres, His Majesty's stationery Office, 1936, LXVIII-302 p., 60 pl.

*Iorga (N.).* Les arts mineurs en Roumanie. Bucarest, Impr. de l'État, 2 vol., 1934-1936.

*Jantzen (Günther).* Ostafrika in der deutsch-englischen Politik 1885-1890. Hambourg, Hans Christian, 1934, 103 p.

*Japikse* (Dr *N.*). De Uitbarsting door Utrecht. 1936, 125 p.

*Jelusic (Karl).* Die historische Methode Karl Friedrich Eichhorns. Vienne, Rohrer, 1936, VIII-169 p.

*Jennings (W. Ivor).* Cabinet government. Cambridge, University Press, 1936, XII-483 p.; prix : 21 s.

*Jobit* (abbé *Pierre).* Les éducateurs de l'Espagne contemporaine. I : Les Krausistes; II : Lettres inédites de D. Julián Sanz del Río. De Boccard, 1936, 2 vol., XXIII-297 et 173 p.

*Jolles (Mathys).* Das deutsche Nationalbewusstseins im Zeitalter Napoleons. Francfort-sur-le-Main, Klostermann, 1936, 288 p.; prix : Rm. 8,50.

*Joosen (Henry).* Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière à Malines, des origines à 1385. Bruxelles, Hayez, 1936, p. 365-572.

*Jordan (W. K.).* The developpment of religious toleration in England, from the accession of James I to the Convention of the Long Parliament, 1603-1640. Londres, Allen et Unwin, 1936, 542 p.; prix : 21 s.

Journal of the commissioners for Trade and Plantations from January 1765 to december 1767 preserved in the Public Record Office. Londres, His Majesty's stationery Office, 1936, 584 p.

*Jouvenel (Renaud de).* Panorama de l'Amérique latine. Éditions sociales internationales, 1936, 174 p.

Judicial cases concerning American Slavery and the Negro; édité par *Helen Tunnicliff Catterall* et *James J. Hayden.* Washington, Carnegie Institution, 1936, XI-586 p.

*Kibre (Pearl).* The library of Picolo Della Mirandola. New-York, Columbia University Press, 1936, 330 p.

*Klassen (Peter).* Justus Möser. Francfort-sur-le-Main, Klostermann, 1936, 449 p.; prix : Rm. 11,50.

*Knabe (Lotte).* Die gelasianische Zweigewaltentheorie bis zum Ende des Investiturstreits. Berlin, Ebering, 1936, 174 p.; prix : Rm. 6,80.

*Lacour (René).* Une incursion anglaise en Poitou en novembre 1412. Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 1934, 92 p.

*Lacretelle (Pierre de).* Secrets et malheurs de la reine Hortense. Hachette, 1936, 251 p.

*Lamb (Winifred).* Excavations at Thermi in Lesbos. Cambridge, University Press, 1936, XII-226 p., 50 pl.

*Lansing (Robert).* Mémoires de guerre. Éditions de la Nouvelle Revue critique, 1936, 318 p.

*Laurand (L.).* Pour mieux comprendre l'antiquité classique. A. Picard, 1936, 215 p.

*Ledos (E.-G.).* Histoire des catalogues des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Éditions des Bibliothèques nationales, 1936, XX-273 p.

*Leroy (Charles).* A la Compagnie royale des Indes orientales au Havre de 1665 à 1670. Rouen, Lestringant, 191 p. et 1 plan.

Letters of members of the Continental Congress; édité par *Edmund C. Burnett.* Vol. VIII : 1er janvier 1785-25 juillet 1789. Washington, Carnegie Institution, 1936, c-899 p.

*Lewalter (Ernst).* Spanisch-Jesuitische und Deutsch-Lutherische Metaphysik des 17 Jahrhunderts. Hambourg, Ibero-Amerikanisches Institut, 1935, 85 p.

*Lietzmann (H.).* Histoire de l'Église ancienne, t. I; traduit par *André Jundt.* Payot, 1936, 326 p.; prix : 25 fr.

*Ludwig (Emil).* Le Nil. Vie d'un fleuve. Plon, 1936, VI-292 p.; prix : 25 fr.

*Luppol (I. K.).* Diderot; traduit par *Y.* et *V. Feldman.* E. S. I., 1936, 404 p.

*Lydekker (John Wolfe).* The life and letters of Charles Ingels. Londres, S. P. C. K., 1936, XV-272 p.; prix : 12 s. 6 d.

*Mac Innes (C. M.).* An introduction to the economic history of the British Empire. Londres, Rivingston, 1935, VII-431 p.; prix : 7 s. 6 d.

*Mackinnon (James)*. Calvin and the Reformation. Londres, Longmans, Green et Cie, 1936, XII-302 p. ; prix : 16 s.

*Madelin (Louis)*. Le crépuscule de la monarchie. Plon, 1936, 327 p.

*Medoro (Luigi)*. Lettere di Giovanni Baracco a Vincenzo Gioberti, 1834-1851. Rome, Vittoriano, 1936, XVIII-227 p. ; prix : 14 l.

*Manin (Daniele)*. Lettere, diari e altri documenti inediti ; publié par *Mario Bruneti*, *Pietro Orsi*, *Francesco Salata*. Rome, Vittoriano, 1936, LXVII-362 p. ; prix : 15 l.

*Masi (Gino)*. Verso gli albori del Principato in Italia. Note di storia del diritto pubblico. Bologne, Zanichelli, 1936, 132 p.

*Mathew (David)*. Catholicism in England, 1535-1935. Londres, Longmans, 1936, XII-304 p. ; prix : 9 s.

*Mathieson (William Law)*. The sugar colonies and Governor Eyre, 1849-1866. Londres, Longmans et Green, 1936, XIV-243 p. ; prix : 12 s. 6 d.

*Mc Elwee (W. L.)*. The reign of Charles V, 1516-1558. Londres, Macmillan, 1936, IX-253 p. ; prix : 8 s. 6 d.

*Meinecke (Friedrich)*. Die Entstehung des Historismus. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1936, 2 vol. en 656 p.

*Mélèse (Pierre)*. Un homme de lettres au temps du Grand Roi, Donneau de Visé, fondateur du *Mercure galant*. Droz, 1936, VI-261 p.

*Meunier (Mario)*. Apollonius de Tyane. Grasset, 1936, 299 p. ; prix : 30 fr.

*Michels (Roberto)*. Novi studi sulla classe politica. Saggio sugli spostamenti sociali ed intellettuali nel Dopoguerra. Milan, Società Dante Alighieri, 1936, XV-187 p. ; prix : 10 l.

*Miller (Alfred)*. Im Zeichen des Kreuzes. Leipzig, Klein, 1936, 156 p ; prix : Rm. 2,50.

Miscellanea Veneziana, 1848-1849. Rome, Vittoriano, 1936 ; prix : 10 l.

*Mohrenschildt (Dimitri S. von)*. Russia in the intellectual life of Eighteenth-Century France. New-York, Columbia University Press ; Londres, H. Milford, 1936, X-325 p.

*Monval (Jean)*. Les Frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu. Grasset, 1936, 250 p. ; prix : 15 fr.

*Moore (Philip S.)*. The Works of Peter of Poitiers, master in theology and chancellor of Paris, 1193-1205. Washington, The catholic University of America, 1936, 218 p.

*Natali (Giovanni)*. La Rivoluzione del 1831 nella cronica di Francesco Rangone. I moti riformisti nelle legazioni 1831-1832. Rome, Vittoriano, 1936, XIX-300 p. ; prix : 18 l.

*Nizan (Paul)*. Les matérialistes de l'Antiquité (Démocrite, Épicure, Lucien). E. S. I., 1936, 176 p.

*Nolde* (baron *Boris*). L'alliance franco-russe (coll. de l'Institut d'études slaves). Droz, 1936, 200 p.

*Nordman (W. A.)*. Die *Chronica regnorum aquilonarium* des Albert Krautz. Helsinki, 1936, 260 p.

*Novare (Philip de)*. The war of Frederick II against the Ibelins in Syria and Cyprus ; traduit par *John L. La Monte*. Londres, H. Milford, 1936, XII-230 p. ; prix : 18 s. 6 d.

Organisation politique et administrative des colonies. Bruxelles, Établissements généraux d'imprimerie, 1936, 533 p.

*Orsini (Felice)*. Lettere, a cura di *Alberto M. Ghisalberti*. Rome, Vittoriano, 1936, XXVI-298 p. ; prix : 18 l.

*Ostoya (G. d')* et *Wlocevski (S.)*. Les militaires polonais dans les armées françaises. L'Ancien Régime et la Révolution. Picart, 1936, 133 p.

*Ovide*. Les Métamorphoses ; traduit par *Joseph Chamonard*. Garnier, 1936, 2 vol., XLI-424 et 552 p. ; prix : 15 fr. chaque.

*Pace (Biagio)*. Arte e Civiltà della Sicilia Antica. Vol. I : I fattori etnici e sociali. Milan, Società anonima editrice Dante Alighieri, 1935, 503 p.

*Palanque (J.-R.)*, *Bardy* et *de Labriolle*. Histoire de l'Église. T. III : De la paix constantinienne à la mort de Théodose. Bloud et Gay, 1936, 539 p.

Pamásník Josefa Emlera K. 100 Výročí narození vydala Rada hlavního města Prahy, 1936, 165 p.

*Parrot (André)*. Mari, une ville perdue. Éditions « Je sers », 1936, 251 p. ; prix : 15 fr.

*Parry (E. Jones)*. The Spanish marriages, 1841-1846. Londres, Macmillan, 1936, XX-349 p. ; prix : 18 s.

*Parsons (E. J. S.)*. Some proclamations of Charles I. Supplement to the Bodleian Quarterly Record, vol. VIII, n° 90. Oxford, University Press, 1936, 28 p.

*Paul (Rodman W.)*. The abrogation of the Gentlemen's Agreement. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1936, XIII-117 p.

*Pendlebury (J. D. S.)*. Les fouilles de Tell el Amarna et l'époque amarnienne. Payot, 1936, 204 p. ; prix : 20 fr.

*Petit (Maxime)*. La Troisième République. Larousse, 1936, 464 p., illustré.

*Phelips (Vivian)*. Concerning progressive

revelation. Londres, Watts, 1936, VII-118 p.

*Philip (André).* Trade-unionisme et syndicalisme. Aubier, 1936, 349 p. ; prix : 15 fr.

*Philipp (Werner).* Ivan Peresvetov und seine Schriften zur Erneuerung des Moskauer Reiches. Königsberg et Berlin, Ost Europa Verlag, 1935, VIII-123 p.

*Pier (Bernhard).* Rassenbiologie, Betrachtungsweise der Geschichte Frankreichs. Francfort-sur-le-Mein, Diesterweg, 1935, 63 p.

*Pirenne (Henri).* Histoire de l'Europe, des invasions au XVIe siècle. Paris, Félix Alcan ; Bruxelles, N. S. E., XV-492 p. ; prix : 50 fr.

*Pirou (Gaetan).* La crise du capitalisme. Recueil Sirey, 1936, in-12, 102 p.

*Pocquet du Haut-Jussé (B.).* Le connétable de Richemont, seigneur bourguignon. Dijon, impr. Bernigaud et Privat, 1936, 87 p.

*Pölnitz (Götz,* Freiherr *von).* Joseph Görres und die Pressepolitik der deutschen Reaktion. Cologne, Bachem, 1936, XLIV p. et 1 pl.

*Pons (Antoni).* Carles V a Mallorca i l'expedició d'Alger, t. I. Palma de Mallorca, Amenguali Muntener, 1936, 80 p.

*Porter (Charles W.).* The career of Théophile Delcassé. Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1936, 356 p.

*Pourrat (Henri).* L'Auvergne. Les Limagnes. Grenoble, Arthaud, 1936, 182 p., illustré.

*Quartara (Giorgio).* L'Italie déçue. Félix Alcan, 1936, 289 p. ; prix : 18 fr.

Quelques généalogies annotées. Londres, Humphrey Milford, Oxford University Press, 1936, 51 tableaux.

*Raab (Alfons).* Die Politik Deutschlands im Nahen Orient von 1878-1908. Vienne, Manz, 1936, IV-167 p.

*Rappard (William E.).* L'individu et l'État dans l'évolution constitutionnelle de la Suisse. Zurich, Éditions polygraphiques, 1936, 567 p.

*Raymond (Irving Woodworth).* Seven books of history against the Pagans. The Apology of Paulus Orosius. Londres, H. Milford, 1936, XI-436 p. ; prix : 22 s. 6 d.

*Reinherz (Heinz-Wilhelm).* Die preussisch-französischen Beziehungen in den Jahren 1758-1770. Leipzig, Noske, 1936, 59 p.

Report on the manuscripts of the Marquess of Downshire preserved at EastHampstead Park Berks. Vol. II : Papers of William Trumbull the elder, 1605-1610 ; édité par *E. K. Purnell* et *A. B. Hinds.* Londres, His Majesty's stationery Office, 1936, XL-554 p.

Report on the manuscripts of Lord de L'Isle and Dudley preserved at Penshurst Place. Vol. III ; édité par *W. A. Shaw.* Londres, His Majesty's stationery office, 1936, LXXX-548 p.

*Reznik (Jacob).* Le duc Joseph de Naxos. Lipschutz, 1936, 270 p.

*Rosa (Jose Maria).* Interpretacion religiosa de la Historia. Buenos-Ayres, El Ateneo, 1936, 246 p.

*Rudolf (E. B. von).* Georg Ritter von Schönerer. Munich, Franz, 140 p.

*Sainéan (L.).* Lettres, 1859-1934 ; publiées par son frère *Constantin.* Bucarest, 1936, 75 p.

*Saintyves (P.).* Manuel de folklore. Émile Nourry, 1936, VII-215 p. et 1 plan du t. II.

*Saulnier (E.)* et *Martin (A.).* Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de la France de 1500 à 1789, t. II, fasc. I. Les Presses universitaires et Éditions Rieder, 1936, 176 p.

*Schieder (Theodor).* Die Kleindeutsche Partie in Bayern in der Kämpfe um die nationale Einheit 1863-1871. Munich, Beck, 1936, VIII-302 p.

*Schmeckebier (L. F.).* Government publications and their use. Washington, The Brookings Institution, 1936, in-8°, XIV-446 p.

*Schneider (René)* et *Cohen (Gustave).* La formation du génie moderne dans l'art de l'Occident. Albin Michel, 1936, XIV-480 p. et 19 pl. ; prix : 40 fr.

*Schoonjans (J.).* Les temps modernes, nouvelle édition. Bruxelles, Éditions universelles S. A., 1936, 302 p.

*Schottenloher.* Bibliographie zur Deutschen Geschichte, 1517-1585. Leipzig, Hiersemann, 1936, p. 481-569.

*Schreiber (Georg).* Deutschland und Spanien. Volkskundliche und Kulturkundliche Beziehungen. Dusseldorf, Schwann, 1936, XVII-528 p.

*Scott (Kenneth).* The imperial cult under the Flavians. Stuttgart, Kohlhammer, 1936, 204 p.

*Segal (L.).* Principes d'économie politique (Bibl. marxiste, n° 23). E. S. I., 1936, 372 p.

Series episcoporum romanae Ecclesiae. Oxford University Press; Londres, Humphrey Milford, 1935, 23 p.

*Sevin (André).* Le défenseur du roi : Raymond de Sèze, 1748-1828. Énault, 1936, XXVI-413 p.

*Sèze (Raymond de).* Défense de Louis ; publié par *André Sevin.* Énault, 1936, XXI-97 p. ; prix : 20 fr.

*Slutz (Ulrich).* Papst Alexander III gegen die Freiung Langobardischer Eigenkir-

chen. Berlin, Akademie der Wissenschaften, 1936, 37 p.

*Sereau (Edmond).* Ouvriers et paysans, de 1789 à 1792. Les Belles-Lettres, 1936, 398 p. ; prix : 30 fr.

*Soyer (Jacques).* Les voies antiques de l'Orléanais (Civitas Aurelianorum). Orléans, extrait des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, 1936, 108 p.

*Stewart (George R.).* Ordeal by hunger. The story of the Donner party. Londres, Jon. Cape, 1936, 352 p.

*Stewart-Brown (R.).* The Serjeants of the Peace in medieval England and Wales. Manchester University Press, 1936, 149 p.

*Steffel (Grete).* La dictature du fascisme allemand. Les Éditions internationales, 1936, 213 p.

*Sturler (J. de).* Les relations politiques et les échanges commerciaux entre le duché de Brabant et l'Angleterre au Moyen Age. Droz, 1936, 543 p.

*Sullivan (Kathryn).* Maryland and France, 1774-1789. Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1936, XI-195 p. ; prix : 2 dollars.

*Sykes* (Sir *Percy*). The quest for Cathay. Londres, Black, 1936, XII-280 p. ; prix : 15 s.

*Tait (James).* The medieval English Borough. Manchester University Press, 1936, 371 p.

*Thomas (Jean).* Sainte-Beuve et l'École normale, 1834-1867. Les Belles-Lettres, 1936, 203 p. ; prix : 15 fr.

— *(Paul).* Textes historiques sur Lille et le nord de la France avant 1789, t. II (Bibl. Société d'histoire du droit des pays flamands, picards et wallons). Paris, Domat-Montchrestien ; Lille, librairie Cambay, 1936, 651 p.

*Thompson (James Westfall).* The dissolution of the Carolingian fisc in the ninth century. Berkeley, University of California Press, 1935, XI-186 p., cartes.

*Thomson (Valentine).* Le corsaire chez l'Impératrice. Plon, 1936, IV-308 p.

*Trischauer (Paul).* Garibaldi. Grasset, 1936, 369 p.

Tunisie. Atlas historique, géographique, économique et touristique. Horizons de France, 1936, 107 p.

*Ullmann (Hermann).* Das neunzehnte Jahrhundert. Volk gegen Masse im Kampf um die Gestalt Europas. Iéna, Diederich, 1936, 265 p.

*Van Thal (Herbert).* Ernest Augustus, duke of Cumberland and King of Hanover. Londres, Barker, 1936, X-323 p. ; prix : 15 s.

*Vellay (Charles).* Controverses autour de Troie. Les Belles-Lettres, 1936, 178 p.

*Vernisy (Edmond de).* L'invasion de Gallas. Desclée de Brouwer, 1936, 134 p.

*Verrua (Pietro).* Bibliografia Bobbiese (Biblioteca storica Pincentina, vol. XXI). Piacenza, 1936, 122 p.

*Villat (Louis).* La Révolution et l'Empire, 1789-1815. II : Napoléon, 1799-1815. Les Presses universitaires, 1936, CVIII-357 p.

*Vittinghoff (Friedrich).* Der Staatsfeind in der römischen Kaiserzeit. Berlin, Junker et Dünnhaupt, 1936, 117 p.

*Voltzel (René-Frédéric).* Jean Domat, 1625-1696. Librairie du Recueil Sirey, 1936, 319 p.

*Wagenführer (Hertha).* Friedrich der Freidige, 1257-1323. Berlin, Ebering, 1936, 133 p. ; prix : 5 m. 40.

*Waldkirch (Wilhelm).* Weltpresse und Weltkrise. Die Zeitung zwischen Krieg und Frieden. Ludwigshafen, Waldkirchdruck, 1936, 228 p.

*Weber (Wilhelm).* Princeps. Studien zur Geschichte des Augustus, Band I. Stuttgart, Kohlhammer, 1936, IX-265 p. ; prix : Rm. 24.

*Wedgwood (Josiah C.).* History of Parliament. Biographies of the members of the Commons House, 1439-1509. Londres, His Majesty's stationery office, 1936, LV-984 p.

*Wegener* (Dr *Wolfram M.*). Der Kampf der englischen Presse um Lord Kitchener. Ein Zeitungsswisschenschaftlicher Beitrag zur Wehrpolitik Englands im Frühjahr 1915. Wurzbourg, Triltsch, 1936, 157 p. ; prix : Rm. 5,50.

*White (Newport B.).* Irish monastic and episcopal deeds, 1209-1600. Dublin, The stationery office, 1936, XXXI-368 p.

*Wickwar (W. H.).* Baron d'Holbach. A prelude to the French Revolution. Londres, Allen et Unwin, 1935, 253 p.

*Wilmotte (Maurice).* Nos dialectes et l'histoire. Droz, 1935, 71 p.

*Wilson (Arthur Mc Caudlen).* French foreign Policy during the administration of Cardinal Fleury, 1726-1743. Cambridge, Harvard University Press, 1936, 433 p.

*Winkler (Arnold).* Die Entstehung des « Kommunistischen Manifestes ». Vienne, Manz, 1936, III-270 p.

*Wlocevski (S.).* L'établissement des Polonais en France. Picart, 1936, 301 p.

ERAL LIBRARY
IV. OF MICH.

# REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

*Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia*
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

---

**61e ANNÉE. — TOME CLXXVIII.**

**I. — Juillet-Août 1936.**

SOMMAIRE.

Pages

**Veit Valentin.** Y a-t-il des lois dans la politique extérieure de Bismarck? . . . . . 1

**Gustave Dupont-Ferrier.** Les origines et le premier siècle de la Cour du Trésor . . . . . 17

**Bulletin historique.** L'histoire en Hongrie, 1867-1935, par Tibor BARÁTH *(suite et fin)* . . . . . 25

**Comptes-rendus critiques** (*Pour le détail, voir au verso*) . 75

**Notes bibliographiques** . . . . . 136

**Recueils périodiques et Sociétés savantes** . . . . . 149

**Chronique** . . . . . 172

**LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN**
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

363

# REVUE HISTORIQUE

*DIRECTEURS :*

CH. BÉMONT — MEMBRE DE L'INSTITUT

L. EISENMANN — PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

*Secrétaires de la Rédaction :* Ch.-André JULIEN, 1, square de Port-Royal. Paris, 13e (Tél. Gobelins 78-22), et Maurice CROUZET, professeur au lycée Janson de Sailly.

*Bureau de la rédaction :* 108, boulevard Saint-Germain (Librairie Félix Alcan), le mercredi, de 14 heures 30 à 17 heures.

ABONNEMENTS ANNUELS (du 1er janvier). France et Colonies : **100** francs.
Pays ayant adhéré à l'accord de Stockholm : **115** francs; autres pays : **180** francs.
La livraison double : **20** francs.
Compte de chèques postaux : Paris 96-61.

## OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

Pages

Comte du MESNIL DU BUISSON. Le site archéologique de Mishrifé-Qatna (**G. Contenau**) . 75
Édouard STHAMER. Bruchstücke mittelalterlicher Enqueten aus Unteritalien (**A. de Boüard**) . . . . . 76
R. B. MERRIMAN. The rise of the spanish Empire. T. IV : Philip the Prudent (**Fernand Braudel**) . . . . . 78
Curia regis rolls of the reigns of Richard I and John (**Ch. Bémont**) . . . . . 84
Close rolls of the reign of Henry III (**Id.**) . . . . . 84
Beatrice WHITE. Mary Tudor (**Roger Chauviré**) . . . . . 89
A. KAMMERER. La mer Rouge. L'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité. T. II (**G. Contenau**) . . . . . 91
H.-P.-J. RENAUD et de G.-S. COLIN. Documents marocains pour servir à l'histoire du « Mal franc » (**Louis Laurens**) . . . . . 93
Stephen D'IRSAY. Histoire des Universités françaises et étrangères (**L. Halphen**). . . 95
René AIGRAIN. Les Universités catholiques (**Id.**) . . . . . 95
Al. CIORĂNESCU. Documents concernant le règne de Mihai Radu, 1658-1659 (**Paul Henry**). 97
Ioan MOGA. Rivalitatea polono-austriacă şi orientarea politică a Ţărilor române la sfârşitul secolului XVII (**Id.**) . . . . . 97
G. I. BRATIANU. Recherches sur Vicina et Cetatea Albă (**Id.**) . . . . . 97
Ion BREAZU. Michelet şi Românii (**Id.**) . . . . . 97
W. K. JORDAN. The development of religious toleration in England from the beginning of the English Reformation to the death of Queen Elizabeth (**E. Préclin**) . . 103
W. Fraser MITCHELL. English pulpit oratory from Andrewes to Tillotson (**Id.**) . . . . 103
Bonamy DOBRÉE. William Penn (**Id.**) . . . . . 104
Joseph Ellis BAKER. The Novel and the Oxford movement (**Id.**) . . . . . 104
Kenneth INGRAM. John Keble (**Id.**) . . . . . 104
Rev. Leonard PRESTIGE. Edward Bouverie Pusey (**Id.**) . . . . . 104
Rev. Marcus DONNOVAN. After the Tractarians (**Id.**) . . . . . 104
The Works of Samuel de Champlain. T. IV et V (**Id.**) . . . . . 108
Relation of the voyage to Port Royal in Acadia or New France by the Sieur de Dièreville (**Id.**) . . . . . 108
Alfred LEROY BURT. The Old Province of Quebec (**Id.**) . . . . . 108
Arthur G. DOUGHTY. Rapports sur les Archives publiques pour les années 1932, 1933 (**Id.**). 108
John MAC LEAN. Notes of a twenty five years'service in the Hudson's Bay Territory (**Id.**). 109
Laurence A. BISSON. Le romantisme littéraire au Canada français (**Id.**) . . . . . 109
W. Stewart WALLACE. The Memoirs of Sir George Foster (**Id.**) . . . . . 109
Robert Mac Gregor DAWSON. Constitutional issues in Canada, 1900-1931 (**Id.**) . . . . 109
Wilhelm MÖNCKMEIER. Die Geschichte des Hauses Johann-Maria Farina gegenüber dem Jülichs-Platz in Köln (**Henry Hauser**) . . . . . 116
Pierre BERNUS. Histoire de l'Ile-de-France (**L. Halphen**) . . . . . 118
A. MABILLE DE PONCHEVILLE. Histoire d'Artois (**Id.**) . . . . . 118
Georges TROLET. Histoire du Perche (**Id.**) . . . . . 118
Abbé J.-M. MAIN DE BOISSIÈRE. Notre-Dame de Niort en Poitou, I (**Id.**) . . . . . 118
Ch. COCHET-COCHET. Notes historiques sur la Brie ancienne (**Id.**) . . . . . 118
J. Salwyn SCHAPIRO. Condorcet and the rise of liberalism (**Henri Sée**) . . . . . 120
Torvald Tison HÖJER. Carl Johan i den stora koalitionen mot Napoleon (**Émile Laloy**). 121
Henri SÉE. Französische Wirtschaftsgeschichte. T. I. (**Henri Hauser**) . . . . . 123
G. P. GOOCH. Before the war. Studies in Diplomacy (**Maurice Baumont**) . . . . . 126
James Phinney BAXTER. Naissance du cuirassé (**André Reussner**) . . . . . 128
Benedetto CROCE. Vite di avventure, di fede e di passione (**G. Bourgin**) . . . . . 130
Georges WEILL. Le [illegible] (**[illegible]nri Sée**) . . . . . 134

# Y A-T-IL DES LOIS

DANS

# LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE BISMARCK?[1]

Le problème des lois dans l'histoire en général a été mis en discussion dans la science allemande pendant les vingt dernières années qui ont précédé la guerre mondiale, surtout par la grande œuvre de Karl Lamprecht. Les hommes de l'après-guerre, tel Spengler, ont de nouveau agité ce complexe de questions sous un autre aspect, plus sous l'angle des principes, du point de vue de la philosophie, de la civilisation et de la sociologie. Sur l'existence de lois au sens élevé du mot, je ne puis, après mûre réflexion, qu'exprimer mon absolu scepticisme. Mais j'admettrais volontiers qu'il y a dans la politique extérieure certaines « règles de jeu », tout au moins à l'intérieur d'un milieu de civilisation historiquement fixé. Quelles sont celles qui étaient en vigueur, principalement à l'époque de Bismarck? La question vaut qu'on y réponde aujourd'hui. Les exemples devront être principalement empruntés à cette période historique ; s'ils devaient montrer que ces lois ont valu également au delà de cette période, on arriverait à des considérations qui constitueraient une sorte de prolégomène à la sociologie de la politique extérieure.

* * *

Examinons cinq complexes généraux de causes dans la politique extérieure : la religion, la race, l'économie, les liens dynastiques, la forme constitutionnelle.

1. Dans la conférence que j'ai eu l'honneur de faire à l'ouverture de l'Université libre allemande de Paris, le 29 février 1936, j'ai posé cette question : « A-t-on le droit de parler de lois dans la politique extérieure de Bismarck? » L'exposé qui va suivre reprend cette conférence en l'élargissant. Le sujet en lui-même se rattache de la façon la plus étroite à mon nouveau livre : *Bismarcks Reichsgründung im Urteil englischer Diplomaten*, dont j'ai tout récemment achevé le manuscrit. Le lecteur y trouvera mes justifications, je puis donc me dispenser

I. Par religion, on entendra ici, plus exactement, les formations ecclésiastiques créées par l'histoire. Dans quelle mesure des sentiments purement et sincèrement religieux ont-ils influé sur la politique extérieure, c'est une question qui ne peut pas être posée ici. Les relations de l'empereur Napoléon III et de l'empereur François-Joseph ont été déterminées, au moins d'une façon secondaire, par des intérêts catholiques romains. L'entente austro-française, qui existait avant la guerre de 1866 et prit après celle-ci une forme plus accentuée, avait incontestablement une tendance et un accent de catholicité. Les deux empereurs ont poursuivi à leur façon des buts de politique extérieure avec l'aide et pour le bien de l'Église romaine : Napoléon III en Syrie et au Mexique, François-Joseph dans son attitude nouvelle envers les Polonais et les Croates. Ces motifs jouent visiblement aussi un rôle dans les relations de la France avec la Pologne, la Belgique et la Bavière. On sait quelle importance le problème des États de l'Église a eue pour la politique de Napoléon III dans ses dernières années. Ce fut la question romaine qui rendit si difficile, avant la guerre de 1870-1871, l'accord entre la France, l'Italie et l'Autriche. Mais ce fut aussi ce même problème qui fournit en 1868 à Bismarck une occasion bienvenue de se rapprocher de l'Angleterre. L'Angleterre et la Prusse, fit-il déclarer alors à Londres, sont deux puissances protestantes avec de fortes minorités catholiques ; leur collaboration est donc à souhaiter. D'ailleurs, il déclara à cette époque à l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin qu'il fallait en tout cas que le pape conservât un minimum de territoire souverain à Rome, car il était impossible que le chef de l'Église romaine fût soumis à la souveraineté d'un autre État temporel. Après la guerre franco-allemande, les motifs catholiques romains ont tenu une place encore plus importante dans la politique extérieure, du moins d'après la conviction de Bismarck. L'idée de restauration en France était liée aux tentatives de rapprochement avec l'Autriche ; l'entrevue de l'empereur François-Joseph avec le roi d'Italie à Venise en 1873 fut considérée par Bismarck comme un nouveau groupement dirigé contre le jeune Empire allemand et déterminé en partie par des motifs catholiques. On peut donc dire que l'entente « catholique », France-Italie-Autriche, a continué d'exister, au moins virtuellement, même après la guerre franco-allemande.

ici de références. Mes recherches au Record Office de Londres m'ont ouvert maintes perspectives sur les conditions les plus intimes de la politique extérieure de Bismarck ; il y aura beaucoup de neuf à dire sur ce sujet.

II. L'idée de race n'a agi, à l'époque bismarckienne, comme motif de la politique extérieure, que faiblement et de façon provisoire. On peut à juste titre parler d'un latinisme dans la politique de Napoléon III ; l'action s'en montre dans ses relations avec l'Italie, la Belgique, l'Espagne, la Roumanie, l'Amérique. Mais Napoléon III a marqué des tendances de protection analogues à l'égard des États moyens de l'Allemagne et des pays scandinaves. S'il a fait appel au latinisme, c'est donc, en fait, plutôt comme un moyen auxiliaire, lorsqu'il pouvait apporter un renfort de force à des tendances politiques plus générales. Ainsi le latinisme n'a pas été un motif originel et décisif de politique extérieure. La fraternité latine n'a, en effet, bien joué entre la France et l'Italie qu'avec de fortes interruptions. Entre l'Espagne et l'Italie, il existait, par contre, un vieil état de jalousie et de méfiance ; l'accord hispano-italien de 1887 pour la défense des intérêts communs en Méditerranée, qui fut conclu avec l'aide de Bismarck, demeura un simple épisode.

Bismarck était à l'origine, on le sait, un nationaliste prussien plein de méfiance contre l'idée de la nation allemande. Même plus tard, il n'est jamais devenu pangermaniste. Il a abandonné d'un cœur froid et en pleine conscience de ce qu'il faisait les Allemands d'Autriche ; il a considéré les territoires de langue polonaise comme absolument indispensables à la Prusse ; il a pris les Danois du Slesvig du Nord pour l'État prussien et les a conservés, encore que ce ne fût pas d'une conscience tout à fait tranquille ; il a, bien qu'à contre-cœur, incorporé les Lorrains français dans le pays d'Empire d'Alsace-Lorraine ; il n'a montré aucun intérêt pour les aspirations allemandes dans les provinces baltiques de la Russie et énergiquement refusé d'encourager ces Allemands baltes, en considération de la nécessité de l'amitié de la Russie. Le soupçon d'exciter ses compatriotes baltes contre celle-ci a valu au premier ministre de Hesse-Darmstadt, le baron von Dalwigk zu Lichtenfels, de la part de la presse prussienne officieuse, des attaques acerbes, même terribles. De nationaliste prussien, Bismarck est devenu à un certain moment nationaliste petit-allemand. On peut fixer exactement la date : ce fut pendant l'affaire du Luxembourg, au printemps de 1867. Il semble bien, en effet, d'après les documents anglais, que Bismarck ait été pendant des mois très sincèrement résolu à abandonner le Luxembourg à Napoléon III à titre de compromis. La tempête patriotique déchaînée par les nationaux-libéraux en mars 1867 l'a déterminé au changement d'attitude qui devait, en dernière ana-

lyse, transformer l'ancienne collaboration avec l'empereur des Français en une hostilité irréconciliable.

A partir des années 60, le slavisme devient un mobile toujours plus fort de la politique russe ; dès 1863, il a influencé, au dépit de Bismarck, l'attitude de la Russie envers les insurgés polonais ; la politique russe dans les Balkans a largement travaillé avec des motifs orthodoxes comme avec des motifs slavophiles, encore que ces derniers ne pussent guère valoir envers la Roumanie. La comparaison du pangermanisme et du panslavisme serait féconde sous de nombreux rapports. Le panslavisme semble avoir conservé beaucoup plus longtemps son caractère d'une philosophie de la civilisation ; il s'est, de façon purement instinctive, maintenu assez à l'écart de la politique de puissance grand-russe bien plus longtemps que ce ne fut plus tard le cas pour l'évolution analogue en Allemagne. Cependant, Bismarck a déjà, dans ses dernières périodes, eu de plus en plus à souffrir de la slavophilie politique. Le scandinavisme a joué fortement comme motif politique dans la question des duchés Slesvig et Holstein et dans le complexe d'intérêts du Slesvig du Nord qui en résulta. Du point de vue scandinave, les Danois ont défendu les purs intérêts du pur germanisme nordique contre les grandes puissances, Autriche et Prusse, qui ont souvent été représentées comme à demi slaves. Il existait, en outre, entre la Suède et la France, de vieilles relations historiques et dynastiques que Napoléon III cultiva assidûment. Ce ne fut qu'après la guerre franco-allemande que le roi Oscar se rapprocha du nouvel Empire allemand. Le scandinavisme exerça donc une action politique dans le sens d'une collaboration des États scandinaves, mais il ne créa aucune collaboration avec le *Deutschtum* à orientation germanique. De même, le facteur ethnique n'a compté presque pour rien dans les rapports entre l'Allemagne et l'Angleterre à l'époque bismarckienne. La communauté de l'anglo-saxonisme n'a pas atténué la tension entre l'Angleterre et les États-Unis après la guerre de Sécession ; au contraire, elle l'a plutôt renforcée. On pourrait même dire que les relations entre l'Angleterre et les États-Unis se sont améliorées dans la mesure où le facteur anglo-saxon a perdu d'importance dans l'Amérique du Nord. Les sympathies qui naquirent entre les États-Unis et l'Allemagne pendant la guerre de Sécession et grandirent après la fondation de la Confédération de l'Allemagne du Nord doivent être attribuées beaucoup moins à la conscience d'une communauté de sang qu'aux sentiments des Germano-Américains, à leur intérêt pour la

nouvelle forme d'État fédéral, qui ressemblait à l'américaine, et au facteur économique.

III. A l'époque où mûrissait le grand capitalisme, le facteur économique intervenait, bien entendu, dans toutes les combinaisons de politique extérieure. On pourrait donc passer rapidement sur la liaison de l'économie et de la politique extérieure à l'époque de Bismarck ; mais le complexe gagne en intérêt, du fait que, sans nul doute, certaines combinaisons d'alliances ont été soutenues en opposition aux intérêts économiques, voire au prix de grands sacrifices économiques. La grande idée du prince Schwarzenberg et de son ministre Bruck, la formation de la zone de l'Europe centrale en une unité douanière, offrait à l'industrie prussienne, du point de vue purement économique, l'avantage d'un puissant débouché, susceptible de se développer beaucoup. Cependant, la Prusse, par ambition politique, défendit opiniâtrement, et, en fin de compte, avec succès, son ancien Zollverein contre cette idée. On peut dire de Bismarck qu'il n'a jamais rien fait en politique extérieure uniquement pour des intérêts économiques, et qu'en cas de conflit il a toujours subordonné l'intérêt économique à celui de la politique extérieure. Le traité de commerce entre la France et le *Zollverein* prussien fut signé, il est vrai, avant qu'il ne prît la présidence du Conseil et les Affaires étrangères, mais il servit pleinement son jeu d'accord avec Napoléon III. Après qu'en 1864 l'Angleterre fût presque entrée en guerre avec la Prusse à propos des duchés de Slesvig et Holstein, Bismarck prépara très adroitement une détente par l'offre d'un nouveau traité de commerce avec le *Zollverein* à des conditions très avantageuses.

Le commerce des armes forme un chapitre spécial. Pendant la guerre de Crimée, la Prusse irrita au plus haut point les puissances occidentales par les facilités qu'elle accordait à l'exportation des armes vers la Russie et au transit de la Belgique vers ce pays. Cela donna lieu à des explications irritées, particulièrement avec l'Angleterre. Pendant la guerre franco-allemande, la Prusse, quand elle se plaignit que l'Angleterre vendît des armes à la France, s'entendit répondre tous les arguments dont elle-même s'était naguère servie.

La politique coloniale allemande de Bismarck n'a pas eu des motifs impérialistes, mais des motifs purement économiques complément de sa politique douanière protectionniste. Son instinct et sa grande expérience disaient au vieil homme d'État que l'acquisition de territoires outre-mer augmenterait nécessairement les surfaces de frotte-

ment avec les puissances coloniales plus anciennes, et surtout diminuerait l'indépendance de l'Allemagne à l'égard de l'Angleterre. Mais Bismarck a lui-même, encore que contre son gré, déduit les conséquences de la possession du nouveau domaine colonial allemand sur la politique extérieure : il chercha à se rapprocher de l'Angleterre. C'est l'unique exemple où il ait tiré d'un complexe d'intérêts purement économiques des conclusions de politique extérieure qui, d'ailleurs, nous le verrons, étaient préparées par d'autres motifs.

IV. Le facteur des liens dynastiques comptait encore beaucoup dans la politique extérieure à l'époque bismarckienne ; il a depuis lors beaucoup perdu de son poids. C'est surtout les rapports de l'empereur Guillaume Ier avec son neveu, l'empereur Alexandre II de Russie, qui étaient importants. Comme déjà au temps de Nicolas Ier, les relations des deux pays ont été, en fait, déterminées par la proche parenté des dynasties. Alexandre III subit plus l'action du côté danois, tandis que le travail du côté allemand reprit avec un certain succès auprès de Nicolas II. On a très longtemps surestimé le rôle des « sœurs bavaroises », car on sait aujourd'hui que l'archiduchesse Sophie n'exerça que peu d'influence sur son fils François-Joseph. Les essais de conciliation faits dans une bonne intention par la sœur de l'archiduchesse, la reine douairière de Prusse, Élisabeth, avant que n'éclatât la guerre allemande de 1866, ont plutôt eu un effet contraire, tout au moins sur le roi de Prusse. Aussi bien cette guerre a-t-elle été une guerre entre parents les plus proches. Si les liens dynastiques ne l'ont pas empêchée d'éclater, ils ont par contre fortement agi sur les conditions de paix. Aussi bien le Wurtemberg que la Hesse-Darmstadt ont fait intervenir avec succès leurs parentés russes, sans être en rien gênés par des considérations nationales allemandes. Déjà le roi Guillaume Ier de Wurtemberg, dont Bismarck vantait l'habileté supérieure, s'était montré un maître dans l'utilisation de ses relations dynastiques. Comme il était, par une singulière rencontre, le beau-frère à la fois du roi Jérôme de Westphalie et de Nicolas Ier de Russie, il pouvait se mêler d'une façon assez efficace à la grande politique européenne. L'entrevue de Napoléon III et du tsar à Stuttgart fut sans doute l'apogée de son activité. Le grand-duc Charles-Alexandre de Weimar a pu également, pour des raisons purement dynastiques, jouer un rôle politique non sans importance, tant dans la crise du Luxembourg que dans les préliminaires de la conférence de la mer Noire ; il était beau-frère du roi de Hollande et du roi de Prusse et cousin de l'empereur de Russie. La

cour de Prusse réussit à faire échouer la demande en mariage de la princesse Karola de Wasa par Napoléon III. Ce mariage plus assorti aurait-il changé beaucoup sa carrière? La question est très discutable. Le fameux *Concern* des princes de Cobourg a longtemps provoqué la jalousie d'autres maisons princières, en particulier celle des Hohenzollern, qui cherchèrent ensuite à l'imiter. Mais la correspondance de la reine Victoria avec le roi des Belges Léopold montre qu'il ne faut pas surestimer l'importance politique de ces liens. L'autorité morale du roi Léopold en Europe était la meilleure protection de la Belgique ; il est caractéristique que les menaces à l'indépendance de ce pays aient sensiblement augmenté dès sa mort. Le meilleur exemple d'un lien dynastique artificiel à conséquences politiques sérieuses est celui des rapports entre la Bavière et la Grèce. Tant que la dynastie bavaroise régna à Athènes, la Bavière chercha, avec peu de succès, à faire une sorte de politique orientale. Le détrônement du roi Otto et l'avènement de la nouvelle dynastie danoise changèrent la situation ; la Bavière eut désormais beaucoup moins besoin de la bienveillance des grandes puissances importantes en Orient et saisit avec plaisir l'occasion d'intervenir vigoureusement contre le Danemark dans la question des duchés. La Roumanie est un exemple classique de la combinaison des divers motifs de la politique extérieure. La latinité lui valait la faveur de la France, l'avènement, très habilement provoqué par Bismarck, de la dynastie des Hohenzollern créait une collaboration avec la Prusse et l'Allemagne ; entre ses deux voisins, la Russie et l'Autriche-Hongrie, il y avait alternance de froissements et de rapprochements, la Russie favorisait les intérêts roumains en Transylvanie, l'Autriche-Hongrie en Bessarabie. Le lien dynastique le plus important de cette époque, celui qui existait entre les maisons royales prussienne et anglaise, n'a jamais été mis à profit politiquement par Bismarck ; il est même devenu, pour des raisons de cour, un motif pour sa politique antilibérale et, pendant de longues années, de note antianglaise accentuée. Même l'amitié entre les reines Victoria et Augusta, qui conduisit à plusieurs reprises à des explications et à des rapprochements politiques assez sérieux, mécontentait et irritait Bismarck — elle aboutissait donc au résultat contraire de celui que désiraient les reines. L'affaire Battenberg montre combien fortement le chancelier devait encore vers la fin de sa carrière tenir compte de l'élément dynastique. Dans l'ensemble, on peut dire que le complexe dynastique, précisément parce qu'il était en train de perdre son importance, a souvent été plus nuisible qu'utile pour les États. L'attitude du Ha-

novre est typique : maintes fois sa dynastie négligea les conseils de l'Angleterre et combattit les intérêts anglais, précisément pour éviter l'apparence d'être, pour des raisons dynastiques, sous la dépendance de Londres.

V. La célèbre formule de Léopold von Ranke sur la primauté de la politique extérieure sur la politique intérieure ne doit, sans nul doute, être admise qu'avec de fortes réserves. On ne peut pas chercher ici ce que Ranke a exactement voulu dire et si, poussée à l'extrême et employée de la sorte comme un axiome par ses successeurs, elle n'implique pas un malentendu fondamental. La Grande-Bretagne est sans doute le pays qui, dans les 250 dernières années, a, dans l'ensemble, fait la politique extérieure la plus heureuse ; mais c'est chez elle précisément qu'on trouve souvent des changements d'orientation soudains, pour des raisons surtout de politique intérieure, par exemple à la suite d'élections au Parlement et des changements de ministères qui s'ensuivaient : par exemple, durant la guerre de Succession d'Espagne, la guerre de Sept ans, et encore plus tard. L'importance des conceptions absolutistes-conservatrices pour la politique extérieure à l'époque bismarckienne est absolument incontestable : ce qu'on appelle la Triple Alliance du Nord, entre la Prusse, la Russie et l'Autriche, est l'une des plus anciennes et des plus efficaces en Europe. Elle a sans cesse reparu, et Bismarck aussi, au fond, l'a toujours admise. Nous la trouvons en 1775, 1793, 1850, 1863, à la fin de 1870, en 1873, 1881, 1883. Il est vrai que Bismarck n'en a jamais complètement partagé l'idéologie, qui est le rejet par principe de l'idée révolutionnaire. Il jugea avec un scepticisme croissant la méfiance de la vieille Prusse contre les idées de 1789, dont Napoléon III fut ensuite considéré comme l'incarnation. Il était à fond pour qu'on reconnût l'Italie révolutionnaire, ce qui coûtait beaucoup aux conservateurs prussiens ; il fit affaire avec Napoléon III, sans préjugés, aussi longtemps qu'il y trouva son compte. Mais ses rapports avec l'Angleterre furent rendus plus difficiles par son préjugé contre le libéralisme et la démocratie. Après 1870, il fit à plusieurs reprises des sondages à Londres pour une alliance germano-anglaise et parla même de cette idée à Lord Beaconsfield au congrès de Berlin. La victoire libérale de 1880, l'arrivée de Gladstone au pouvoir, mirent fin à ces tentatives, sans qu'il y ait pour cela de raison visible de politique extérieure. Si les questions coloniales ont ensuite affecté les rapports avec l'Angleterre, ce n'a été que de façon transitoire ; mais ce n'est qu'en 1887 que Bismarck entreprit,

très tardivement, une nouvelle démarche par sa célèbre lettre au conservateur Lord Salisbury. En tout cas, il était par principe hostile à l'influence parlementaire sur la politique extérieure. La position autocratique d'un Napoléon III ou de l'empereur de Russie lui paraissait offrir une meilleure garantie.

D'autre part, on peut dire que, depuis 1848, il a existé en Allemagne contre la Russie tsariste une antipathie libérale démocratique qui, à chaque crise, s'enflammait en une véritable volonté de guerre. Plus tard encore, un homme comme le chef social-démocrate Bebel a proclamé devant toute l'opinion publique que tel était son sentiment. La lutte de Bismarck contre les nationalismes danois et polonais a été pour une bonne part celle du principe autocratique contre les tendances démocratiques. L'époque est déjà toute pleine d'un internationalisme des démocraties nationales. Les sympathies des Républiques les unes pour les autres se manifestèrent aussi à plusieurs reprises : la France républicaine favorise la Suisse, les États-Unis montrent, après la chute de Napoléon III, une sympathie déclarée pour la Troisième République. Plus tard, l'Espagne et le Portugal ont fait les mêmes expériences. Nicolas Ier était décidé en 1848 à faire la guerre à la Prusse, si celle-ci était devenue République. Une Italie républicaine selon le cœur de Mazzini n'aurait vraisemblablement été jugée possible comme alliée ni par la France impériale, ni par la Prusse royale. D'autre part, il y a toujours eu entre la Prusse et les pays de structure militaire-agraire analogue à la sienne des sympathies spontanées, qui ont ensuite leurs effets dans la politique extérieure. Les relations de la Prusse, et plus tard de l'Empire d'Allemagne, avec le Piémont, l'Espagne, la Finlande, la Suède, le Chili, le Japon, en sont des exemples caractéristiques. A l'époque bismarckienne, les relations entre la Prusse-Allemagne et la Turquie devinrent également plus chaudes ; une communauté d'intérêts avait déjà existé temporairement sous le grand Frédéric ; des missions militaires allèrent en Turquie, le rapprochement économique et diplomatique suivit.

Dans l'ensemble, on peut dire que le complexe constitutionnel a toujours favorisé et fortifié des combinaisons de politique extérieure ; mais il n'a pas été assez fort pour empêcher des alliances qui semblaient nécessaires pour des causes primaires. Un État puissant paraît toujours susceptible d'alliance, même si ses méthodes de gouvernement plus ou moins communistes ou fascistes suscitent la désapprobation de ses partenaires éventuels.

* * *

Comme conclusion, je voudrais essayer d'établir sept maximes expérimentales de politique extérieure.

I. *Les succès historiques communs exercent leur action pendant au moins une génération et créent entre les États un lien sentimental.*

La Triple Alliance du Nord était maintenue par le souvenir du partage de la Pologne et par la crainte de la restauration d'un État polonais indépendant. Le souvenir de Waterloo a eu ses répercussions sentimentales, tant en Angleterre qu'en Prusse, au moins jusqu'à la guerre de Crimée. L'alliance de 1859 entre Napoléon III et le royaume sarde-piémontais a paru au jeune royaume d'Italie être la condition de toute son édification nouvelle ; c'était moins un sentiment de reconnaissance que le vivant instinct d'être solidaires, et ce motif a exercé son action jusqu'en 1870 et au delà. Aussi l'appui apporté par Garibaldi à la République française pendant la guerre contre l'Allemagne fut-il extrêmement populaire. L'alliance prusso-italienne de 1866 n'eut pas le caractère d'une véritable camaraderie de guerre ; combinaison purement diplomatique, elle était beaucoup plus froide, ne resta d'ailleurs qu'un épisode et ne fut reprise que bien plus tard dans la Triple Alliance de Bismarck. Mais le puissant appui moral que l'Angleterre prêta à tout le mouvement national et démocratique en Italie créa des rapports très profonds de confiance, qui trouvèrent leur expression dans la célèbre clause du traité de la Triple Alliance par laquelle l'Italie se faisait donner la garantie que ses obligations de membre de la Triplice ne sauraient en aucun cas s'exercer contre la Grande-Bretagne. Elle travailla pendant des dizaines d'années comme « l'homme de confiance » de la Grande-Bretagne en Méditerranée et rendit ainsi possible un équilibre avec la France et les États intéressés aux affaires balkaniques.

La fraternité d'armes de l'époque napoléonienne se maintint en particulier dans les rapports prusso-autrichiens ; elle fut ravivée avec insistance en 1864, agit largement en 1866 sur un homme tel que le général Edwin von Manteuffel comme frein à la rupture avec l'Autriche, et fut de nouveau consolidée après le Congrès de Berlin. La réconciliation avec l'Autriche et la reprise de l'ancienne camaraderie ont été à la longue décisives pour le succès de Bismarck dans l'Allemagne du Sud. Il a même songé à faire inscrire l'alliance avec l'Autriche dans les constitutions des deux pays.

II. *Les rivalités des grandes puissances créent, lorsque la lutte est terminée, des communautés de travail solides.*

Il existe réellement dans l'histoire des cas de réconciliation durable entre d'anciens adversaires. L'entente occidentale entre l'Angleterre et la France a toujours été renouvelée après le violent duel de l'époque de Napoléon Ier et malgré tous les incidents et parfois des tensions aiguës. La guerre de Crimée semble avoir été le dernier conflit armé entre la France et la Russie. Le rapprochement de ces deux grandes puissances, leur réunion en une double alliance « des flancs », n'était qu'une combinaison inévitable : elle apparut pour la première fois en 1858, agit ensuite en 1866, se montra fortement en 1888 et, malgré les préjugés russes contre la République et les préjugés français contre le tsarisme, est restée efficace jusqu'à aujourd'hui. La politique russe de Bismarck fut une lutte tenace et finalement presque désespérée contre la double alliance « des puissances flanquantes[1] ». Il était russophile né et défendit au début de la guerre de Crimée la thèse que la Prusse devait prendre parti activement pour la Russie. De la convention Alvensleben au traité de contre-assurance, il a lutté avec acharnement pour de bonnes relations avec la Russie.

L'ancienne opposition entre l'Angleterre et les États-Unis semble également terminée militairement et politiquement ; un éloignement occasionnel était et est encore possible, une rupture sérieuse est considérée comme impossible ; c'est peut-être l'exemple le plus frappant d'une réconciliation notoire. Bismarck a, avec raison, considéré l'opposition entre la Prusse et les États de l'Allemagne du Sud comme militairement liquidée par les événements de 1866. Il est vrai que la réconciliation avec l'Autriche, préparée par de grands ménagements, apparut d'abord comme une illusion. Seule la victoire de 1870-1871 détermina les dirigeants de Vienne à la résignation ; cependant certains milieux slaves et hongrois, ainsi qu'une partie de la haute aristocratie catholique et quelques publicistes nettement libéraux, qui touchèrent plus tard de près au prince héritier Rodolphe, considérèrent toujours avec méfiance l'alliance allemande.

III. *Une offense dont la querelle n'a pas été vidée conduit à une hostilité profonde.*

La « honte d'Olmütz » a pu être, en réalité, un compromis acceptable, mais certains milieux militaires et politiques de Prusse se sont

1. « Flankenzweibund. »

cramponnés à la formule de la « honte » et s'en sont servis sans relâche pour travailler contre l'Autriche. La Russie n'a pas pardonné à celle-ci son attitude dans la guerre de Crimée. Les patriotes hongrois n'ont jamais oublié l'intervention de la Russie contre la révolution hongroise de 1849 ; dès qu'en 1867 la Hongrie fut devenue, à égalité de droits, une moitié de la monarchie danubienne, Budapest commença contre tout ce qui était slave un travail énergique qui devait nécessairement à la longue envenimer les relations avec la Russie. Celle-ci en voulut fort à l'Allemagne de l'attitude de Bismarck au Congrès de Berlin et pendant la crise bulgare. Napoléon III ne pardonna pas à Bismarck, qui avait été pendant de longues années son partenaire, l'affaire du Luxembourg de 1867. Il est caractéristique que le souvenir d'une offense non liquidée en politique puisse devenir plus tard, dans une occasion relativement sans importance, la cause d'une rupture.

IV. *Une puissance qui se sent menacée par son voisin cherche à grouper les voisins de celui-ci.*

Voici l'un des phénomènes essentiels de la politique extérieure moderne en général. En 1866, Bismarck a mis en mouvement contre l'Autriche tous les voisins de celle-ci, l'Italie, la Roumanie, la Serbie, voire les révolutionnaires hongrois ; il a jusqu'au dernier moment cherché à tenter par des promesses le voisin allemand de l'Autriche, la Bavière, et, en lui faisant miroiter une réconciliation avantageuse, réussi jusqu'à un certain point à l'éliminer militairement. En 1870, il a joué contre Napoléon III du voisin occidental de la France, l'Espagne ; il s'est efforcé d'avoir la collaboration de l'Angleterre. Son désir le plus profond semble avoir été qu'en attaquant la Belgique Napoléon III se brouillât avec l'Angleterre. Il aurait volontiers aussi amené les États-Unis à lui prêter appui par leur flotte. La maîtrise dont il faisait preuve dans sa façon de traiter la Russie et la France a échoué à plusieurs reprises contre l'Angleterre. Il y était regardé depuis la guerre de Crimée comme un adversaire ; plusieurs petits frottements à Francfort et à Pétersbourg avaient renforcé cette impression ; des affaires de cour et des questions personnelles agirent également. La « triple alliance d'encerclement », France-Grande-Bretagne-Russie, s'est esquissée pour la première fois en 1848-1849, à l'occasion de la question des duchés de Slesvig et Holstein ; elle apparut déjà de façon un peu plus concrète lors de la crise de 1875. Bismarck, qui montra très visiblement en 1870, après le début de la guerre, sa mauvaise humeur contre l'Angleterre, et qui, dans la question de la mer Noire, fut

tout près d'une rupture avec elle dans l'intérêt de la Russie, refusa en 1875 les bons offices que Londres lui avait offerts, mais il utilisa ensuite la crise orientale qui commençait pour dissocier de nouveau la triple alliance d'encerclement, qui était le grand danger pour lui.

V. *Des États en dissolution provoquent la coalition des intérêts des voisins et successeurs.*

L'exemple classique est celui de la Pologne, puis, à l'époque post-bismarckienne, de la Chine, et, récemment, de la monarchie austro-hongroise. Ce principe expérimental de la politique extérieure a une contre-partie curieuse : quand des États sont en voie de devenir plus forts, leurs voisins se partagent en États qui veulent participer à cet essor et éviter les conflits et États qui cherchent à écarter la menace. C'est sur ce fait expérimental que reposa l'amitié entre la Sardaigne et Napoléon III, entre la Prusse sous la direction de Bismarck et Napoléon III, et de même entre la Prusse-Allemagne et la Russie. Une politique extérieure fixée sur une orthodoxie paraît toujours condamnée à l'insuccès. C'est là la raison la plus profonde de l'échec du système de Metternich. Rien n'entrave davantage un peuple dans sa liberté de mouvement qu'un ennemi héréditaire imaginaire ou réel. La grande instabilité de Bismarck dans la première période de sa politique extérieure est la véritable cause de ses succès surprenants. Dans toute affaire de politique extérieure, il faisait sentir à son partenaire qu'il pouvait aussi agir autrement. Le traité de Francfort le fixa contre la France et le força à chercher des groupements sans elle, ce qui signifiait contre elle. Le Congrès de Berlin eut comme conséquence une nouvelle limitation de ses possibilités de mouvement. Précisément la période tardive de sa carrière est caractérisée par le fait qu'il voulait toujours continuer à se maintenir en équilibre instable, bien que cela ne fut déjà plus possible. La puissance contre laquelle échoua cette mobilité de Bismarck fut l'Angleterre, parce qu'elle était encore plus mobile que lui et le resta aussi plus longtemps.

VI. *Dans les alliances de politique extérieure, le plus faible cherche à diriger le plus fort — et en général avec succès.*

Le moins robuste, l'ambitieux, le menacé recherche le robuste, le saturé, le consolidé. Il est souvent difficile de distinguer effectivement dans une combinaison de politique extérieure la puissance la plus forte. Dans l'Entente occidentale, ce rôle a alterné de façon curieuse entre l'Angleterre et la France. Dans la double alliance « des puissances

flanquantes », la Russie était certainement avant la guerre l'État moins puissant qui voulait gagner au jeu et se servait à cet effet de la France. Bismarck se donna beaucoup de mal pour garder en main l'alliance de l'Empire d'Allemagne avec l'Autriche-Hongrie ; mais la monarchie danubienne, étant le partenaire le plus faible, est effectivement devenue par la suite le véritable dirigeant. L'Italie, puissance notoirement mal partagée, était toujours particulièrement prête à tourner à son avantage des combinaisons de politique extérieure avec des États plus forts.

VII. *Les États riches en succès développent une sorte d'idée de mission, qui soutient leur politique extérieure.*

Le franc aveu d'une politique de puissance purement égoïste a perdu de plus en plus dans la considération internationale depuis Napoléon. Le mot connu de Bismarck, politique de sang et de fer, lui a beaucoup nui à ses débuts ; la formule italienne de « l'égoïsme sacré » a eu plus tard un effet analogue. Également nuisible est une réputation de perfidie sans frein, telle que celle qui est faite à la politique anglaise par une grave méconnaissance des facteurs psychologiques. L'impression qu'un État accepte et projette la guerre pour le seul amour de la guerre est propre à suffire à grouper contre lui tous ses voisins. D'autre part, la pure idée de croisade s'est aussi démodée. Dans la lutte de Philippe II pour la Contre-Réforme, l'idée catholique était certainement le motif dominant, les intérêts dynastiques et économiques étaient de nature secondaire. Dans le combat de la grande coalition contre la France révolutionnaire, l'idéologie contre-révolutionnaire peut certainement avoir été le motif principal. Bismarck rejeta, on l'a vu plus haut, l'idée de combattre la révolution pour elle-même, à la façon de Metternich. Son ambition borusse avait quelque chose de matérialiste et était ainsi un phénomène parallèle à la philosophie, à la théorie sociale et à la science naturelle de l'époque. Mais il est tout à fait curieux de constater comment, dans la dernière période de Bismarck, se développa en Allemagne, en liaison avec sa politique de paix continentale, l'idée d'une mission, dont l'Empire allemand prétendit à être politiquement le titulaire. On conçut l'ensemble des grandes œuvres de la musique, de la philosophie, de la science, de l'histoire et de la technique allemandes comme un optimum de rendement et l'on établit un rapport de causalité entre l'Empire bismarckien et elles. Certaines particularités, comme le système militaire ou la doctrine constitutionnelle, acquirent ainsi le caractère de compo-

santes essentielles de l'individualité culturelle allemande, et toute cette œuvre fournit son contenu à une idée de mission. Le pangermanisme, auquel la personne et l'œuvre de Bismarck étaient en elles-mêmes si profondément étrangères, tira un bénéfice sensible de cette évolution de la période tardive de l'ère bismarckienne. Tout l'édifice de la politique extérieure post-bismarckienne est sous la dépendance de ces phénomènes. Ce que l'Empire allemand réclamait pour lui-même était déclaré en même temps intérêt commun du germanisme[1] en général et réalisation d'une idée de mission spécifiquement allemande.

Historiquement, il n'y avait là rien de neuf. Depuis le Moyen Age, la France était considérée comme une puissance mondiale de l'esprit, de l'art et du goût. La politique extérieure française s'est toujours servie de ces conquêtes spirituelles, qui ne s'étendaient pas seulement sur tous les peuples latins, tant en Europe qu'en Amérique latine, mais qui embrassaient aussi la Hollande, la Scandinavie, l'Allemagne de l'Ouest et du Sud, tous les peuples slaves et le Levant. La politique extérieure de la Grande-Bretagne connaît également très bien l'idée de mission ; celle-ci y avait là primitivement plutôt un caractère religieux et confessionnel ; elle se transforma plus tard en un complexe sociologique-constitutionnel (parlementarisme et *self-government*), pour devenir en fin de compte consciemment civilisatrice, en particulier en ce qui concerne le monde colonial. L'idée de mission remplit également les phénomènes les plus récents de la vie des peuples, l'idée de la révolution mondiale, le fascisme, que certains peuples ont adoptés sous des formes diverses. Toutes ces idéologies ont un trait commun : elles envisagent, très sincèrement, la politique extérieure comme une lutte pour des idées. Cette tendance, qui est devenue générale par la suite, commence dès l'époque bismarckienne ; chaque puissance cherche des alliés, pour agir en faveur d'idées de valeur universelle : la monarchie comme force conservatrice de l'État, le droit, la démocratie, la protection des petites nations, la répartition équitable des matières premières, la liberté des mers, le développement des races de couleur arriérées, la paix durable, juste et honnête, etc. Mais, dans la lutte pour ces idées, la condition tacite est toujours que les intérêts vitaux propres ne soient pas lésés. A l'individu, on ne demande même plus de se sacrifier pour les idées de la communauté. Bismarck déjà a très consciemment, vers la fin de sa carrière, prétendu que le loyal citoyen de son Empire allemand s'identifiât au système bismarckien ; celui qui ne le

1. « Deutsches Volkstum. »

faisait pas était poursuivi comme ennemi de l'Empire. Mais pour la communauté, pour le groupe politique, l'existence elle-même garde plus de valeur que l'idée de mission, à laquelle est sacrifié le sort de l'individu.

Ce serait une grande erreur de vouloir condamner comme une hypocrisie cette psychologie compliquée de l'idée moderne d'une mission de la politique extérieure. La catégorie, selon laquelle on juge les affaires publiques vivantes, ne doit pas être trop celle du particulier. Le groupe « nation » aime mieux changer l'idée de sa mission que périr pour elle. C'est ainsi que naquirent, de l'Allemagne bourgeoise, l'Allemagne bismarckienne, de la bismarckienne la pangermaniste-grande capitaliste, de celle-ci la républicaine-socialiste et de cette dernière, enfin, l'Allemagne d'aujourd'hui.

Veit VALENTIN.

---

# MÉLANGES

## LES ORIGINES

ET

## LE PREMIER SIÈCLE DE LA COUR DU TRÉSOR

Deux des membres les plus éminents de l'Académie des Inscriptions et auxquels l'histoire du droit français doit beaucoup, Jean-Marie Pardessus, mort en 1853, et M. Paul Viollet, mort en 1914, ont franchement avoué leur ignorance sur la Cour du Trésor. Paul Viollet redoutait même que les érudits ne fussent condamnés à ne jamais rien savoir à ce sujet. « Quelle était exactement la compétence de la Chambre du Trésor? », se demandait-il, en 1903. Et il ajoutait : « Je crains qu'il ne soit impossible de répondre à cette question d'une façon très précise, très ferme et très complète. » Il observait, du reste : « Pardessus, de son côté, manifeste la même hésitation. »

Il y avait ainsi, dans cette voie restée obscure, une exploration à entreprendre, quitte à ne pas réussir à percer ce mystère. Nous avons donc, pendant une dizaine d'années, tenté d'orienter nos élèves vers cette recherche. Peine perdue. Tous revenaient découragés des Archives nationales, où les anciens catalogues ne leur laissaient, disaient-ils, aucun espoir.

Et, cependant, il ne fallait pas être grand clerc pour s'apercevoir assez vite que les catalogues étaient en faute. Car ils avaient étourdiment placé sous la rubrique « Bureau des Finances » tout ce qui subsistait des plus anciens papiers de la « Cour du Trésor ». Et cela sans remarquer que le Bureau des Finances datait seulement de juillet 1577, alors que les registres de la Cour du Trésor, conservés au Palais Soubise, remontent au mois d'avril 1401.

Cette erreur de classification, que le vieil inventaire sommaire et le catalogue méthodique pouvaient aider à dépister, s'expliquait du reste fort bien : quand le Bureau parisien des Finances eut, sous Louis XIV, absorbé la Cour du Trésor, les archives des deux juridictions furent réunies peu à peu : en 1693, croyons-nous, c'était chose faite. Après quoi, sur les anciens registres

du Trésor, un titre magnifiquement calligraphié remplaça l'ancien titre, à demi effacé, « Cour du Trésor », et lui substitua ces trois mots nouveaux : « Bureau des Finances ».

Ce fut ce second titre, beaucoup plus commode à lire que le premier, qui fixa l'inattention de l'archiviste chargé, il y a quelque quarante ans, de rédiger l'inventaire actuellement en service.

Or, comme, depuis 1401, nous possédons, pour la Cour du Trésor, un registre en moyenne par an, il suffisait d'avoir assez de patience et de méthode pour essayer de résoudre le problème que Pardessus et Viollet avaient prématurément jugé insoluble.

Il va de soi que les registres parvenus jusqu'à nous sont incomplets. Ils sont en papier et ni l'eau ni les moisissures ne les ont toujours épargnés. Plusieurs feuillets ont été arrachés. De quelques autres, les rongeurs ont fait à loisir leurs délices. Enfin, la guerre civile et la guerre étrangère, entre 1401 et 1453, expliquent certaines lacunes : celle qui va de 1419 à 1424, notamment.

Faute de ne pouvoir tout savoir, fallait-il nous résigner à tout ignorer? Et y a-t-il vraiment, en histoire, beaucoup de sujets pour lesquels aucune source d'information ne se trouve aujourd'hui tarie?

* * *

Sans rien masquer de nos incertitudes ni de nos ignorances, nous avons pu tout d'abord, année par année et semaine par semaine, dresser la liste des audiences à la Cour du Trésor et le rôle des affaires expédiées dans chaque audience. Après quoi, nous avons dressé l'état du personnel de cette Cour : près de 350 officiers et 533 avocats ont ainsi été retrouvés, fixés à leur date, identifiés et munis de leur *curriculum vitae*.

Avec l'appui de ces deux pièces justificatives et de leurs références, nous avons cru être en mesure de démêler la genèse des origines et du premier siècle de la Cour du Trésor. Et nous avons alors, avec une surprise croissante, constaté que cette histoire était symétrique à celle de la Cour des Aides de Paris, que, par bonheur, nous venions précisément d'étudier. Sans cette monographie antérieure, plus d'un fait relatif à la Cour du Trésor n'aurait pu être éclairé.

A la vérité, les finances *extraordinaires* (aides, tailles, gabelles, etc.), qui ressortissaient à la Cour des Aides, s'opposaient aux finances *ordinaires* (ou domaniales), qui ressortissaient à la Cour du Trésor. Car les ressources que le domaine apportait au roi étaient permanentes, anciennes et consacrées par la coutume. Tandis que les aides, les tailles, les gabelles étaient considérées comme exceptionnelles, nouvelles et provisoires. Incontestablement, par leur nature autant que par leurs noms, les finances ordinaires formaient contraste avec les finances extraordinaires. Et, de même, la Cour des Aides, qui

était souveraine, ne pouvait se confondre avec la Cour du Trésor, hiérarchiquement subordonnée au Parlement.

Cependant combien, entre les deux Cours, les ressemblances l'emportaient sur les différences !

Toutes deux naquirent le même jour, comme deux sœurs jumelles, le 2 avril 1390. Aussi bien, toutes deux procédaient d'une origine analogue : si la Cour des Aides fut créée quand la Monarchie jugea utile de spécialiser les Généraux sur l'Administration des Finances et de les distinguer des Généraux sur la Justice — la Cour du Trésor fut inaugurée quand la Monarchie estima nécessaire de séparer en deux groupes les Trésoriers : les uns seraient chargés de la haute administration domaniale, les autres seraient consacrés à la Justice et le contentieux du domaine leur serait réservé.

Pendant le demi-siècle qui suivit, l'une et l'autre Cour demeura incertaine de sa durée et de sa fortune. La royauté hésitait à les maintenir l'une et l'autre ou à les supprimer : sous Charles VI, notamment, jusqu'à l'occupation de Paris par les Anglais, en 1420. Elles connurent alors toutes les surprises de la vie et de la mort. Il fallut les tuer officiellement plusieurs fois, sans pouvoir les empêcher de ressusciter, comme le phénix légendaire. Les tâtonnements et les hésitations de la politique armagnaque, bourguignonne, parfois même monarchique, expliquent ces contradictions ; et seule la liste solidement établie de leurs audiences nous a permis de noter par le menu le synchronisme exact des assoupissements léthargiques ou des réveils de ces deux Cours. Toutes deux furent à Paris maintenues une dizaine d'années au moins, et jusqu'en avril 1436, par Henri VI d'Angleterre, qui s'intitulait roi de France. Toutes deux furent rétablies à Paris par Charles VII. Toutes deux suspendues en 1462, presque le même jour et durant quelques mois, par Louis XI, furent rétablies quand ce prince se convainquit que le contentieux des finances ordinaires ou extraordinaires ne pouvait pas vraiment, sans dommage, être confondu avec l'administration fiscale.

Ces deux Cours portaient tout à la fois le nom de Chambre et le nom de Cour. Toutes deux étaient logées à Paris, chez le roi, dans son Palais de la Cité.

Toutes deux avaient un personnel peu nombreux : ce qui, devant la foule sans cesse croissante des pourvus d'offices, ne laisse pas d'être une originalité bien faite pour contredire les généralisations trop hâtives de quelques historiens. Il y avait ainsi, dans la France de ce temps, au moins deux institutions, deux Cours fiscales de justice, à la porte desquelles le flot montant du fonctionnarisme s'était arrêté. A la Cour des Aides, comme à la Cour du Trésor, six à huit officiers suffisaient communément pour l'expédition des innombrables procès soulevés par la perception des impôts.

L'analogie dans la qualité de ce personnel est également bien suggestive. A la Cour des Aides, les Généraux et, à la Cour du Trésor, les Trésoriers laissèrent une place toujours plus grande à des Conseillers : simplement commis-

sionnés d'abord, mais bientôt pourvus de véritables offices. Ces Conseillers, sans évincer, cependant, Généraux et Trésoriers, finirent par trancher presque à eux seuls la plupart des procès et à composer le Tribunal.

D'ailleurs, pour remédier au petit nombre des officiers dans ces deux Cours, la royauté faisait appel aux membres des Cours souveraines voisines, Chambre des Comptes ou Parlement, par exemple. La compétence de ces juristes ou de ces financiers était précieuse pour l'étude des litiges soulevés soit par les aides, soit par les droits domaniaux. Ce n'était pas seulement pour le roi un moyen de ne pas augmenter le chiffre des fonctionnaires dans ces deux Cours des Aides et du Trésor, si longtemps considérées comme incertaines de leur avenir, sinon comme éphémères. C'était encore un essai et une expérience : on voulait savoir si tous les litiges fiscaux ne pourraient pas être uniquement confiés au Parlement ou à la Chambre des Comptes. Cependant, cette tentative fut, à la Cour des Aides, plus poussée et plus longtemps qu'à la Cour du Trésor, où elle ne fut guère poursuivie que de 1405 à 1414 et en 1450.

Il est notable, par surcroît, que les avocats qui plaidaient au Trésor ou à la Cour des Aides étaient les mêmes. Et presque tous se trouvaient encore chargés de plaider au Parlement de Paris. Il leur arrivait même de se plaindre que la Cour du Trésor et la Cour des Aides fussent trop éloignées de la Cour de Parlement : la grande galerie qu'il fallait traverser, et parfois en hâte, pour plaider ici après avoir plaidé là, semblait interminable aux maîtres les plus âgés, les plus goutteux et les moins ingambes ; d'autant mieux qu'il leur fallait encore, tout ruisselants de sueur sous leur lourd chaperon, s'époumonner à grimper les escaliers à vis, raides, étroits et obscurs, des Cours du Trésor ou des Aides.

Nous serions peut-être portés, de nos jours, à nous demander si la Cour du Trésor, qui connaissait des seules causes domaniales, avait assez de besogne pour justifier son existence. Louis XI n'aurait-il pas intentionnellement forcé quelque peu la vérité des faits quand il a parlé, le 4 août 1463, de l'affluence des « procès questions et débatz... pendans » au Trésor, où « chascun jour surviennent, ajoutait-il, grandes causes et matières » ? — Aucunement. Et l'on s'en convaincra très vite en réfléchissant que le domaine s'entendait de la multitude, infiniment complexe, des droits qui devaient appartenir au roi, en qualité de propriétaire foncier, de seigneur féodal et de suzerain.

Au cours des années tragiques qui suivirent Crécy, Poitiers et Azincourt et à la faveur des discordes intestines, ces droits avaient été un peu partout usurpés, d'autant mieux que l'incurie, souvent intéressée, des officiers royaux avait laissé faire. Aux dernières années de la guerre dite de Cent ans, Charles VII, le 12 août 1445, dénonçait publiquement ce désordre dans le préambule de l'ordonnance de Châlons. Et c'était presque, dans sa bouche, un cri de détresse. « Par l'occasion des guerres et divisions, qui, par long

temps ont esté en Nostre royaume, disait le roi, et par usurpations grandes, faictes en diverses contrées d'iceluy, le vrai et ancien domaine de Nostre Couronne, qui, au temps passé, estoit de grand revenu et valeur, comme chacun peut sçavoir, semblablement les droits, proffits, esmolumens de la justice et autres dépendances de Nostre domaine ayent esté et soient, de présent, cheus en grande diminucion, tant par ce qu'aucuns de Nos vassaux et subjects, de leur auctorité, durant lesdictes guerres, en ont usurpé et occupé partie et encore occupent de présent, comme par faute et négligence des officiers commis et députez à la conservation et soustènement du domaine et de la justice. »

Ce qu'on nommait le « redressement » du domaine était infiniment malaisé, malgré tout. Aucun cadastre général ; des terriers incomplets ; des dénombrements imprécis ; des limites incertaines, des bornes déplacées, des titres égarés ou détruits. Du reste, dans la mesure où progressait le pouvoir royal, le roi ne cessait, comme souverain, de revendiquer ce qu'il estimait avoir perdu, comme propriétaire ou comme suzerain. Et les litiges surgissaient partout. D'autant mieux que la passion de la chicane dévorait la France de ce temps : pour dix ou trois sols, des procès s'engageaient que les hommes de loi savaient prolonger à l'infini. Puisque la personnalité politique du roi s'étendait sans cesse, la prolificité des droits domaniaux recouvrés ou non s'accentuait en proportion. Et il faut bien croire qu'elle était abondante, puisque au XVIe siècle de bons érudits, comme Bacquet ou Choppin, ont pensé être brefs en leur consacrant de gros volumes entiers. La Cour du Trésor ne risquait donc pas de manquer de procès à instruire.

Les grandes routes de terre et d'eau étaient considérées comme autant de chemins royaux : elles permettaient au prince de tout ramener à lui-même, comme au cœur et au centre du pays. Les serfs, les bâtards, les aubains, les bannis lui appartenaient, et aussi les épaves et la majeure partie des trésors. Les francs-fiefs, les nouveaux acquêts, les régales, les reliefs, rachats, quints et requints, les lods et ventes étaient regardés de plus en plus comme régaliens. Pareillement, la plupart des droits de tabellionage, de sceaux, de greffes, de geôles ; enfin, dans les fiefs de la frontière surtout, les droits de guet.

On devine de quelles protestations, soulevées par les détenteurs plus ou moins légitimes de tous ces droits, la Cour du Trésor avait à connaître.

Il y a plus. Ce n'était pas impunément que le roi et le royaume tendaient à se confondre. Sur la vie économique de la France entière, les redevances domaniales avaient mis leur emprise. Moins encore, cependant, sur les cultivateurs ruraux que sur les artisans des villes et leurs métiers, groupés ou non en corporations : comme si le travail de la terre et la transformation de ses produits ne dépendaient que du bon plaisir du maître.

Mais c'était principalement sur la vente de tous ces produits que le fisc domanial appesantissait ses impôts. A cet égard, et on ne l'a pas assez sou-

ligné, on croirait, en parcourant la liste des droits domaniaux, parcourir la liste des aides. Droits sur le trafic des produits alimentaires : blé, vin, œufs, beurre, fromages, viandes, suifs, graisses, poissons de mer ou d'eau douce ; droits sur les épices ; droits sur les animaux, bœufs, moutons et chevaux ; droits sur les objets servant au vêtement ou au logis, laines et peaux, fourrures, toiles et draps, tapis et tapisseries ; droits sur les matériaux servant à l'habitation et au ménage ; droits sur le transport, péages, barrages, pontages ; imposition foraine ; droits sur le commerce de l'argent, sur la banque, le change et l'usure ; droits sur les halles, les marchés et les foires.

Il n'y avait guère de ville, de quartier, de maison qui fussent mieux à l'abri des droits domaniaux que des droits d'aides. Ces droits s'ajoutaient les uns aux autres impitoyablement. Avant de prélever la part du père, de la mère, des enfants, il fallait, sur chaque budget familial, sur chaque « feu », prélever la part du roi.

Par suite, comme pour les finances extraordinaires, c'était à qui, pour les finances ordinaires, se dérobait au paiement par privilèges et par le moyen des franchises. La Cour du Trésor avait donc, comme la Cour des Aides, à faire le départ des exemptions légitimes et des franchises indues. L'une et l'autre de ces Cours étaient aussi chargées de distinguer les vrais nobles, vivant noblement, et les autres ; les vrais ecclésiastiques ; les vrais universitaires et leurs serviteurs ou suppôts : papetiers, parcheminiers, etc. Certains quartiers, à Paris ou dans la banlieue, étaient exempts, pour s'être jadis rachetés : ainsi le Temple, les terres de l'évêque, du chapitre de Notre-Dame, des abbayes ou prieurés de Sainte-Geneviève, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Magloire, Saint-Éloi. Jusqu'à quel point ceux qui se réclamaient de ces franchises étaient-ils habituellement domiciliés sur les terres exemptes? Et depuis quand? Charles VII, en mai 1430, avait, après le siège glorieux de 1427, accordé la franchise aux habitants de Montargis. Mais aussitôt on l'avait remarqué : ceux qui étaient sortis de l'héroïque cité s'étaient trouvés beaucoup plus nombreux que ceux qui y étaient jamais allés. Enfin, certains métiers invoquaient, à tort ou à raison, leur franchise : monnayers du Serment de France, maîtres verriers, archers, arbalétriers de Paris, tonneliers parisiens, officiers préposés aux foires de Champagne, etc. Ainsi que la Cour des Aides, la Cour du Trésor avait, parmi cette foule, à dépister les fraudeurs, qui étaient légion.

Toutes ces franchises auraient été sans doute moins âprement convoitées si la royauté n'avait eu recours aux fermiers pour la perception de ses droits domaniaux, comme de ses aides. Mais le prince avait renoncé à contrôler jour et nuit quotidiennement, dans leur détail, tous les transports, tous les péages, tous les métiers, tous les marchés et toutes les ventes de son royaume. Et, d'ailleurs, les fermiers ne mettaient-ils pas sans retard une bonne partie des ressources domaniales dans les coffres du Trésor, presque toujours exposés aux pires sécheresses. Et puis ces fermiers dispensaient le

roi de mobiliser une armée nouvelle d'officiers royaux, qui aurait pu soulever les colères du peuple. Cette troupe fiscale, les fermiers se chargeaient de la recruter à leurs risques et périls : les commis, les clercs, les valets, les sergents qu'ils réunissaient ne reculaient devant aucune violence pour lutter contre les ruses du public résolu à ne pas payer les droits fiscaux.

Vendeurs et acheteurs se sentaient constamment épiés, hors de chez eux ou dans leurs « hôtels », leurs boutiques, leurs greniers et leurs caves. Sur les routes d'eau ou de terre, sur les bateaux de pêche, autour des mulets de bâts, aux portes des villes, dans les rues, sur les places et sur les marchés, devant les enseignes des maisons de détail ou de gros, partout étaient apostés des centaines, des milliers d'argus, munis de dagues et de bâtons, prêts à rosser les récalcitrants. Et, des conflits sans nombre qui en résultaient, la Cour du Trésor, comme la Cour des Aides, avait à connaître.

Qui saurait dire si la perception des redevances domaniales — lesquelles étaient aussi copieuses que les aides — n'exigeait pas des troupes de fermiers plus nombreuses encore que celle des finances extraordinaires ; et pour cette raison que les aides n'étaient payées que par une partie du royaume, tandis que les droits domaniaux étaient payés par le royaume entier. Et puis la Cour des Aides de Paris avait deux filiales : l'une à Montpellier-Toulouse, l'autre à Rouen ; la Cour du Trésor, elle, n'avait pas d'autres bornes à son ressort que les bornes extrêmes du royaume.

Dernière analogie entre la Cour des Aides et la Cour du Trésor : elles usaient de la même procédure et, comme on disait, du même style.

* * *

Peut-être aperçoit-on maintenant quelles conclusions se dégagent de cette brève étude :

1° La Cour du Trésor n'est décidément pas l'énigme que d'excellents érudits supposaient. Un fonds d'archives, inexploré jusqu'ici, et cependant conservé au Palais Soubise, nous a renseigné avec précision sur la raison d'être, la destinée et la portée de cette juridiction, qui était essentiellement la chambre du domaine.

2° Sa raison d'être se trouve dans la multiplicité et la complexité très souvent litigieuses des droits domaniaux. Les troubles civils, l'invasion étrangère, l'incurie des agents royaux avaient trop longtemps favorisé l'usurpation ou la déformation de ces droits, qu'il s'agissait, pour la royauté, de ressaisir et de définir.

3° Au lieu d'être opposée à la Cour des Aides, la Cour du Trésor lui était symétrique et lui ressemblait à bien des égards : identité d'origine et presque identité de fortune, tout le long du xv^e siècle ; analogie de personnel et analogie dans la séparation du travail administratif et du travail judiciaire ; communauté de procédure. Bien plus : parenté singulière entre certains

droits domaniaux et certains droits d'aides. Autant de prodromes de cet fusion entre les finances ordinaires et extraordinaires, que le XVIe siècle te terait d'accomplir.

4° En conjuguant la Cour du Trésor avec la Cour des Aides, la royau doublait l'effort fiscal qui devait l'aider à se libérer enfin de l'étreinte étra gère et à consommer la ruine de l'État anglo-français. La France, cependa allait être rendue bien moins encore à elle-même qu'au roi de France.

Gustave DUPONT-FERRIER.

---

# BULLETIN HISTORIQUE

## L'HISTOIRE EN HONGRIE, 1867-1935

*(Suite et fin*[1]*)*

### 1. Histoire nationale

b) *Histoire économique et sociale.* — La vie économique hongroise du Moyen Age dépendait du réseau routier et de la politique suivie en cette matière. Aussi étaient-ce surtout la Transdanubie, la Haute-Hongrie et la Transylvanie qui prenaient une part active à la vie économique internationale, alors que la Grande Plaine centrale hongroise continuait sa vie autarchique pour ainsi dire durant tout le Moyen Age. Pour l'histoire des routes, on a les travaux de Louis Glaser, *Dunántul középkori uthálózata* (*Le réseau des routes médiévales en Transdanubie*)[2], *Der Levantehandel über Ungarn im XI-XII. Jahrhundert*[3], et particulièrement l'ouvrage d'Elemér Mályusz, *Turócmegye vámhelye és forgalma a középkorban* (*La douane et le trafic du comitat de Turóc au Moyen Age*)[4]. Pour la politique des communications, *A szepesi városok árumegállitó joga* (*Le droit d'étape des villes de la Scépusie*), d'Alexandre Domanovszky[5], traite de la concurrence des villes de Lőcse et de Késmárk pour l'hégémonie économique de la Haute-Hongrie, concurrence menée, entre 1358-1570, par une politique d'itinéraires imposés. Ce sont le réseau des routes et les itinéraires qui expliquent pourquoi la ville d'Esztergom fut, jusqu'en 1241 environ, le marché principal de la Hongrie, puis déclina au profit de Buda, toujours sur la rive droite du Danube. L'octroi du droit d'étape à Vienne en 1221 interrompit le contact commercial de la Hongrie avec l'Occident. Les Anjou se virent alors obligés d'établir, en 1336, deux nouveaux itinéraires — de Buda à Brno et de Buda à Prague — qui réalisèrent la même liaison en évitant la capitale autrichienne. La grande force économique de la Hongrie médiévale, au point de vue inter-

1. Voir *Rev. histor.*, t. CLXXVII, p. 84 et 595.
2. *Századok*, 1929, t. LXIII, p. 139, 257.
3. *Ungarische Jahrbücher*, 1933, t. XIII, p. 356.
4. *Századok*, 1919, t. LIII, p. 34.
5. Budapest, Akadémia, 1922, x-552 p.

national, était la production de métaux précieux, qui ne cessa d'augmenter jusqu'à la découverte de l'Amérique, comme cela ressort de l'étude de François Kováts, *A magyar arany világtörténeti jelentősége és kereskedelmi összeköttetéseink a Nyugattal a Középkorban* (*Le rôle mondial de la production de l'or en Hongrie et nos rapports commerciaux avec l'Occident au Moyen Age*)[1]. A la suite de l'avance musulmane au XIVe siècle, l'Europe perdit contact avec les régions aurifères de l'Afrique et fut réduite, durant un siècle et demi, à sa production intérieure, en premier lieu à celle des mines de Hongrie et de Bohême. C'est ainsi que la Hongrie devint un des principaux facteurs de la formation du capitalisme médiéval. Selon les calculs de M. Kováts, la production d'or en Hongrie, par périodes de vingt-cinq ans, a suivi depuis 1326, non compris les quantités utilisées pour des fins industrielles, la courbe suivante : 1326-1350, 37,500 kilogr. ; 1351-1375, 62,500 ; 1376-1400, 75,000 ; 1401-1425, 82,500 ; 1426-1450, 100,000 ; 1451-1475, 82,500 ; 1476-1500, 75,000, et 1501-1526, 62,500. La production hongroise en argent et surtout en cuivre était presque aussi importante, cette dernière servant de base à la puissance des Fugger[2]. Dans ces conditions, la Hongrie fut le siège d'opérations financières des plus intéressantes, comme le montre en détail Emma Lederer, *A középkori pénzüzletek története Magyarországon, 1000-1458* (*Histoire des affaires financières dans la Hongrie médiévale, 1000-1458*)[3]. Cette richesse, fondée sur la production des métaux, fit de la Hongrie l'un des plus importants marchés de consommation de l'Europe médiévale, auquel les grandes villes de l'Autriche et de l'Allemagne fournissaient de fortes quantités de produits industriels, surtout textiles. Les stocks d'or qui payaient ces marchandises donnèrent leur splendeur et leur civilisation aux villes de Vienne, Cologne, Nuremberg et Augsbourg. Ce fut l'importance grandissante de la production métallique et le changement de la structure sociale du pays qui amenèrent le roi Charles-Robert d'Anjou (1310-1342) à transformer les bases des finances publiques de la Hongrie, jusque-là domaniales, désormais fondées sur des régales, monopoles des métaux précieux, douanes frontières, etc., et à changer en même temps sa politique agraire en une politique favorisant l'industrie et le commerce. Cette importante modification, dont les répercussions furent sensibles dans l'Europe danubienne tout entière, a été très minutieusement reconstituée par M. Hóman, dans *A magyar királyság pénzügyei és gazdaságpolitikája Károly Róbert korában* (*Les finances publiques et la politique économique du royaume*

1. *Történeti Szemle*, 1922, t. XI, p. 104.

2. Cf. Friedrich Dobel, *Der Fugger-Bergbau und Handel in Ungarn. Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg*, t. VI, p. 33, et Oscar Paulinyi, *A középkori magyar réztermelés gazdasági jelentősége* (*L'importance du cuivre hongrois pour l'économie du Moyen Age*), dans *Emlékkönyv Károlyi Árpád születése nyolcvanadik fordulójának ünnepére* (*Mélanges offerts à M. A. Károlyi à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire*). Budapest, Sárkány-ny., 1933, p. 402.

3. Budapest, Kovács I., 1932, 272 p. (Extrait en allemand.)

*de Hongrie à l'époque du roi Charles-Robert)*[1], qui donne également une synthèse succincte de la période arpadienne (jusqu'en 1301).

Des recherches récentes sur la vie économique du pays aux XVIe et XVIIe siècles ont mis en lumière de plus en plus vive les conséquences funestes de la domination turque. M. Jules SZEKFŰ, dans les volumes IV et V de la monumentale *Magyar történet* (*Histoire de Hongrie*), Charles KAÁN, dans *A magyar Alföld* (*La Plaine hongroise*)[2], et J. WORSCHITZ, dans *Essai historique sur la Hongrie forestière*[3], ont prouvé que, dans un dessein militaire, les Turcs rasèrent les grandes forêts de la Plaine hongroise, si importante pour régulariser le climat de cette région, et déclenchèrent ainsi un phénomène naturel curieux qui finit par rendre désertiques plusieurs comitats. M. Tibor BARÁTH a montré, d'après des recherches d'archives, dans *A magyar állam adóügye, 1605-1648* (*Le régime des impôts en Hongrie, 1605-1648*)[4], que les régions du pays, soumises à la domination turque, payaient vers le milieu du XVIIe siècle un impôt triple de celui de la fin du siècle précédent et que les régions indépendantes, épuisées par de longues guerres, ne pouvaient fournir à la trésorerie publique que des sommes fort réduites. L'économie de pillage des Turcs détruisit le système des villages de la Plaine hongroise, poussa les habitants vers des lieux privilégiés (propriétés dites *khas*) et créa, d'une part, d'énormes villes-villages comme Kecskemét, Szeged, Debrecen, Hódmezővásárhely, dont la superficie rivalise avec celle de Paris, et, de l'autre, la campagne dépeuplée nommée *puszta* ou, en latin, *deserta*. Ces *puszta* furent rattachées à de grandes villes-villages privilégiées qui les exploitaient selon le système de *tanya*, c'est-à-dire de petites fermes. Ladislas NAGY DE GESZTELY a suivi de très près cette évolution dans *A magyar tanyarendszer kialakulása* (*La formation du système de* tanya *en Hongrie*)[5]. La *puszta* et la *tanya*, que l'opinion étrangère considère à tort comme des éléments hongrois originaux datant de l'époque païenne, sont donc les produits de la domination turque. A la suite du bouleversement du système agricole et démographique, le niveau économique de la Hongrie tomba à celui d'un pays d'élevage de bétail. Cette décadence économique survenant précisément à l'époque où le Nouveau Monde était découvert, la Hongrie du XVIe et du XVIIe siècle perdit, pour cette double raison, le rôle économique qu'elle jouait auparavant dans la vallée du Danube.

Au XVIIIe siècle et jusqu'en 1867, le centre économique de cette vallée du Danube est Vienne, cette ville grandie au XVIe siècle, où les autorités considèrent l'empire des Habsbourg comme un pays unifié et veulent appliquer dans ce sens les principes économiques du mercantilisme, au détriment des

1. Budapest, Budavári Tudományos Társaság, 1921, 306 p. (Extrait allemand.)
2. Budapest, Akadémia, 1927, 351 p.
3. Paris, tirage à part de *Science historique*, 1930.
4. Budapest, tirage à part de *Századok*, 1929, 90 p., 2 cartes.
5. Kecskemét, 1926.

pays historiques. François ECKHART a montré les conséquences pour la Hongrie de ce système, dans *A bécsi udvar gazdasági politikája Magyarországon Mária Terézia korában* (*La politique économique de la cour de Vienne en Hongrie, à l'époque de Marie-Thérèse*)[1]. Pour certaines branches de l'économie du pays, les travaux de M. Jean-Étienne BAKÁTS, *A sómonopólium Magyarországon III. Károly korában* (*Le monopole du sel en Hongrie à l'époque de Charles III*)[2], d'Anna DVIHALLY, *A budai szőllőmüvelés története* (*Histoire de la viticulture à Buda*)[3], de Marguerite HOFHAUSER, *A kereskedőtestületek mozgalma a magyar kereskedelem fellenditése érdekében a XVIII. század végén és a XIX. század elején* (*Le mouvement des corporations de commerçants à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, en faveur du relèvement du commerce hongrois*)[4], etc., montrent comment la politique de la Cour de Vienne arrivait à paralyser les efforts de la Hongrie. Avec l'établissement du monopole du sel, par exemple, cette source d'énergie fut soustraite à l'ingérence des Hongrois, placée directement sous celle de Vienne, et gérée par des employés autrichiens ; avec l'inauguration d'une politique douanière, les florissants vignobles de Buda furent anéantis ; des tarifs de faveur — 10 à 15 % — accordés aux ressortissants turcs franchissant les frontières de l'empire des Habsbourg, firent disparaître la classe des commerçants hongrois, etc. Les Hongrois rejetés à l'arrière-plan, le Grec arrive à jouer un rôle prépondérant dans la vie économique et financière du pays, de sorte que son nom devient couramment synonyme de « commerçant ». Publiant une primeur de ses recherches sur *A kapitalizmus kialakulása Magyarországon* (*La formation du capitalisme en Hongrie*)[5], Ladislas SCHÄFER reconnaît aux Grecs le mérite d'avoir introduit l'esprit du capitalisme en Hongrie. Leur rôle se termine, d'ailleurs, vers le milieu du XIX^e siècle, après la reconquête par la Grèce de son indépendance, et c'est alors qu'apparaissent en Hongrie les Juifs. A l'époque qui s'ouvre en 1867, ils ont déjà presque exclusivement la direction économique du pays. Faute d'indépendance politique, la Hongrie ne put ainsi profiter de la période du mercantilisme, son industrialisation resta en retard, de même que le développement moderne de son réseau routier, qui fut également contrecarré par la Cour de Vienne, comme le démontre l'étude d'Ambroise PLEIDELL dans *A fundus publicus* (*Le Fundus publicus*)[6]. La Hongrie du XVIII^e siècle, redevenue grande productrice du blé, ne put pas jeter ses produits sur le marché mondial, ni reconquérir dans la vallée du Danube son ancienne position. Livrée entièrement à l'Autriche, elle en fut une sorte de colonie, comme le montrent amplement les études d'Ambroise PLEIDELL, *A merkantilizmus történetéhez*

1. Budapest, Budavári Tudományos Társaság, 1922.
2. *Századok*, 1933, t. LXVII, p. 611.
3. Budapest, Auteur, 1932, 126 p., *Tanulmányok a magyar mezőgazdaság történetéhez.*
4. Budapest, Auteur, 1931.
5. *Közgazdasági Szemle* (*Revue d'économie politique*), 1930, t. LXXV, p. 32, 109.
6. Dans *Mélanges Károlyi*, p. 440.

(*Contribution à l'histoire du mercantilisme*)[1], de Jean BELITZKY, *A magyar gabonakivitel története 1860-ig* (*Histoire de l'exportation du blé hongrois jusqu'en 1860*)[2], de Csaba CSAPODY, *Az Esterházyak alsólendvai uradalmának gazdálkodása a XVIII. század első felében* (*L'exploitation du domaine des Esterházy à Alsólendva dans la première moitié du XVIII^e siècle*)[3], et d'Elemér SAJÓ, *Emlékirat vizeink fokozatosabb kihasználása és ujabb vizügyi politikánk megállapitása tárgyában* (*Mémoire visant une exploitation plus intensive de nos eaux et l'établissement d'une nouvelle politique hydraulique*)[4].

Les problèmes de l'époque du mercantilisme étant restés sans solution, l'unification économique de la Hongrie, entendue au sens moderne du mot, c'est au XIX^e siècle qu'il échut de la reprendre. Le premier à ébaucher dans ce domaine un programme condensé et à le réaliser en partie fut le comte Étienne Széchenyi, dont les œuvres complètes viennent d'être publiées[5]. Avec raison, comme M. Corneille ZELOVICH le montre dans *Széchenyi és a magyar közlekedésügy* (*Széchenyi et les communications en Hongrie*)[6], ce grand économiste et homme d'État tenait pour l'un des problèmes les plus urgents du pays l'amélioration du système de communications, la construction des ponts et la régularisation des cours d'eau. D'après les chiffres de *Vizügyi Közlemények* (*Bulletin hydraulique*)[7], alors que la longueur des digues construites dans la vallée de la Loire est de 483 kilomètres, dans la vallée du Pô de 525, elle est en Hongrie, dans la vallée du Danube, de plus de 2,830 kilomètres, dans celle de la Tisza de plus de 3,420 kilomètres ; le territoire protégé contre les crues se chiffre proportionnellement, en kilomètres carrés, dans la vallée de la Loire, par 921 ; dans celle du Pô, par 6,905 ; aux Pays-Bas tout entiers par 13,811 ; en Hongrie, uniquement dans la vallée de la Tisza, par 25,896 ! La seconde moitié du XIX^e siècle diffère aussi très nettement de la période précédente pour ce qui est de la construction des chemins de fer. Les lignes précédemment construites allaient directement sur Vienne, sans passer par Budapest ; désormais, elles se nouèrent toutes dans la capitale hongroise. Un réseau serré de chemins de fer qui dépasse de 2 kilomètres la moyenne européenne (8 kilomètres pour 10,000 habitants) remplace dans une certaine mesure les « canaux » du mercantilisme restés sur le papier[8]. Ce sont les voies de communication qui firent de Budapest le centre effectif du pays, où désormais vint converger la

1. *Közgazdasági Szemle*, 1934, t. LXXVII, p. 43.
2. Budapest, Auteur, 1932, 151 p., *Tanulmányok a magyar mezőgazdaság történetéhez.*
3. Budapest, Auteur, 1932, 51 p., 1 table, 14 diagr., *Tanulmányok a magyar mezőgazdaság történetéhez.*
4. Budapest, Auteur, 1931.
5. Voir *Fontes* dans notre chapitre I.
6. *Budapesti Szemle*, 1925, t. CIC, p. 1, 99.
7. N° 2 de 1933, consacré au centenaire du premier parcours de la Tisza, avec de nombreuses illustrations instructives.
8. Cf. A. Tibal, *Les communications dans l'Europe danubienne.* Paris, Centre européen de la Dotation Carnegie, Bulletins 8-9, 1933.

vie de toutes les régions. Une des conséquences brusques de ce regroupement fut que l'économie hongroise, qui s'étendait au Moyen Age à la périphérie du pays (villes minières et commerçantes), se concentra dans la Plaine hongroise, dont le blé et les fruits s'acheminent désormais vers les marchés mondiaux. Les étapes de cette évolution sont analysées jusque dans leurs détails par deux séries de collections, *Publication de la Commission pour la géographie du pays* et *Tanulmányok a magyar mezőgasdaság történetéhez* (*Études sur l'histoire agraire de la Hongrie*)[1]. On consulte avec profit le petit précis de M. Tibor MENDÖL, *Táj és ember* (*Le sol et l'homme*)[2]. Dans *Földmüvelés a Rétközön* (*L'agriculture dans les Rétköz*)[3], M. Louis KISS, analysant l'histoire d'un territoire de vingt-huit villages, constate les changements prodigieux survenus dans la population, à la suite du desséchement des marais : de 329 âmes en 1715 et 366 en 1720, la population, après le desséchement, a passé en 1880 à 44,893, en 1900 à 64,209 et en 1920 à 73,044. Le tableau général de la transformation économique du pays à l'époque du Compromis a été donné par Frédéric FELLNER, *Magyarország közgazdasági fejlődése I. Ferenc József alkotmányos uralkodása idejében* (*L'évolution de l'économie publique de la Hongrie à l'époque du règne constitutionnel de François-Joseph Ier*)[4], traduit en allemand, *Die volkswirtschaftliche Entwicklung Ungarns unter der verfassungsmässigen Regierung Franz Joseph I. 1867-1916*[5]. Dans leur publication collective, *Magyarország a háboru előtt és után gazdaságstatisztikai térképekben* (*La Hongrie avant et après la guerre en tableaux statistiques*)[6], MM. Aladar EDVI-ILLÉS et Albert HALÁSZ ont porté sur des cartes les résultats acquis.

Bien que l'état présent des recherches sur l'histoire économique du pays soit mûr pour la permettre, il n'y a pas encore de synthèse qui vienne couronner les résultats obtenus. Toutefois, M. Antoine BALLA a incorporé une partie au moins de ces résultats à l'histoire économique générale, si sommairement que ce soit, dans *A legujabb kor gazdaságtörténete* (*Histoire économique de l'époque contemporaine*)[7], qui traite des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Le comte Paul TELEKI, par contre, a fait un premier essai d'appréciation de l'importance de la position économique du pays au point de vue de l'his-

1. Cette série d'études, dirigée par M. Alexandre Domanovszky, compte pour la période de 1930-1934 dix excellentes thèses relatives aux régions les plus différentes et se rapportant principalement à l'époque moderne. — Pour le coût du blé hongrois, consulter Jules SZŐNYI, *Gabonaárak a XVIII. század vége óta* (*Le prix du blé depuis la fin du XVIIIe siècle*). *Magyar Statisztikai Szemle* (*Revue hongroise de statistique*), 1935, t. XIII, p. 201.

2. Budapest, Magyar Szemle Társaság, 1932, 78 p.

3. Budapest, 1929, dans la série *Publications...*

4. *Budapesti Szemle*, 1927, t. CCV, p. 183.

5. *Ungarische Jahrbücher*, 1927, t. VII.

6. Budapest, Magyar Statisztikai Társaság, 1926, 157 p. — On trouve des cartes économiques analogues dans le volume III *b* de *Les négociations de la paix hongroise*. Budapest, ministère des Affaires étrangères, 1921.

7. Budapest, Egyetemi Nyomda, 1935, 315 p.

toire générale dans une conférence, *Die weltpolitische und weltwirtschaftliche Lage Ungarns in Vergangenheit und Gegenwart*[1].

La nouvelle historiographie hongroise déploie une activité moins intense dans le domaine social. Certaines époques, par exemple le XIVe et le XVe siècle, n'ont pas encore, à l'heure actuelle, été méthodiquement examinées sur sources. Cependant, il y a plus de quinze ans qu'a eu lieu le bouleversement de 1918-1919, et les problèmes de la vie quotidienne appellent, eux aussi, l'appui que l'histoire pourrait leur apporter[2]. Toujours est-il que les recherches récentes font ressortir de plus en plus les différences qui séparent l'évolution sociale de la Hongrie de celle de tous les autres pays, et qui lui donnent une couleur originale.

Une de ces différences consiste précisément dans l'importance numérique de la noblesse hongroise, qui est, sans nul doute, en rapports avec le rôle de la Hongrie comme sentinelle à l'extrémité de l'Europe chrétienne. D'après les calculs de M. SZEKFŰ, publiés dans *Három nemzedék és ami utána következik* (*Trois générations et ce qui les suit*)[3], il y avait en Hongrie vers 1840 un noble pour vingt roturiers, alors qu'en Galicie c'était un sur soixante-huit, en Lombardie sur trois cents, en Autriche sur trois cent cinquante et en Bohême sur huit cent vingt-huit. A cette particularité, la Constitution de l'ancien régime hongrois devait, pour employer une expression paradoxale, un caractère foncièrement démocratique. Les membres de la Chambre basse hongroise étaient élus, vers cette époque, par 136,000 individus, au nom de 18 millions d'habitants ; en France, avant 1831, c'était par 94,000 citoyens seulement, au nom de 30 millions d'habitants, et, après 1831, par 188,000 citoyens. Ce qui revient à dire que, sous l'ancien régime hongrois, les droits politiques appartenaient à beaucoup plus d'individus que sous la Constitution censitaire de la France libérale. Il faut bien apercevoir cet état de choses, et particulièrement le rôle joué par la petite et la moyenne noblesse, si l'on veut comprendre l'évolution de la Hongrie. A défaut d'un « tiers état », d'une bourgeoisie, ce fut, en effet, cette classe sociale qui se fit la championne des idées nationales et libérales du XIXe siècle. La haute noblesse, plus ou moins dénationalisée et imprégnée d'idées internationales, qui avait encore, au XVIIIe siècle, le gouvernement en mains, se détacha du mouvement et se transforma peu à peu, suivant l'évolution européenne générale, en *sportsmen* et *clubmen*. Le XIXe siècle appartint donc en Hongrie, dans le domaine politique, presque exclusivement à la moyenne et petite noblesse. Pendant que M. Jules KORNIS analysait l'histoire de notre aristocratie, *Arisztokráciánk kulturális föladatai* (*Les tâches intellectuelles de notre aristo-*

1. *Zeitschrift für Geopolitik*, 1926, t. III.

2. L'aversion pour les problèmes sociaux se traduit fort bien dans la statistique d'après laquelle le nombre de pages de la production historique totale dépassait de 144 % celui de la production sociologique. Cf. Paul GULYÁS, *A magyar könyvtermelés egy esztendeje* (*Une année de la production littéraire hongroise*). *Magyar Könyvszemle*, 1930, t. XXXVII, p. 90.

3. Budapest, Egyetemi Nyomda, 1935, p. 73.

*cratie*)[1], M. Elemér MÁLYUSZ, notre meilleur historien social, donnait une série d'études importantes sur la noblesse moyenne, dont les plus remarquables sont : *A reformkor nemzedéke* (*La génération de l'époque des réformes*)[2], *A köznemesség küzdelme a társadalmi vezetőszerepért 1790-ben* (*La lutte de la noblesse moyenne pour le rôle prépondérant dans la vie sociale en 1790*)[3] et *Sándor Lipót főherceg nádor iratai, 1790-1795* (*Papiers de l'archiduc Alexandre Léopold, palatin de Hongrie, 1790-1795*)[4].

Le même auteur s'est appliqué à mettre en lumière le rôle joué par notre bourgeoisie, dans *Polgárságunk részvétele a középkori országgyűléseken* (*La participation de notre bourgeoisie aux Diètes médiévales*)[5]; *A magyarországi polgárság a francia forradalom korában* (*La bourgeoisie de la Hongrie à l'époque de la Révolution française*)[6] et *Geschichte des Bürgertums in Ungarn*[7], remarquable synthèse. L'essentiel de ces conclusions est que, jusqu'au milieu du XIXe siècle, la bourgeoisie de la Hongrie mène une vie politique passive, prisonnière du monde d'idées nobiliaires, et ayant même pour chefs des nobles. Elle ne devient un élément important de la vie politique du pays qu'à la fin du XIXe siècle et, cette fois, ralliée à des formules démocratiques et socialistes. M. Mályusz estime, à juste titre, que la politique sociale de Louis Kossuth, qui promettait à la noblesse moyenne un rôle dirigeant, fut plus réaliste que celle de Széchenyi, qui voulait demander à cette classe d'abdiquer. Les nécessités du temps conduisaient, en effet, de toute façon cette classe noble à adopter l'ensemble des idées libérales et nationales et à former l'épine dorsale de ce « régime bourgeois », où ne manquait précisément que le « bourgeois ».

Les recherches relatives aux classes sociales inférieures — serfs, artisans, etc. — sont arrivées à résoudre certains importants problèmes de détail. Edith SCHULLER a précisé, par exemple, dans *A jobbágyság társadalmi helyzete a parasztlázadások előtt*[8], la situation sociale des serfs avant les jacqueries [avant 1514]; M. Victor EMBER, examinant *L'activité économique et protectrice du peuple du Conseil royal hongrois de lieutenance au temps de Charles III* (*A magyar királyi helytartótanács gazdasági és népvédelmi működése III. Károly korában*)[9], fait ressortir la différence entre la politique sociale de la Hongrie et celle des autres puissances, en particulier de la Prusse. Alors que le système fiscal hongrois, reposant sur la propriété terrienne, impliquait la protection des serfs, les contributions indirectes de la

1. *Minerva*, 1923, t. II, p. 85.
2. *Századok*, 1923, t. LIII, p. 16.
3. *Protestáns Szemle*, 1926, t. XXXV, p 215.
4. Budapest, Magyar Történelmi Társulat, 1926, XII-939 p.
5. *Protestáns Szemle*, 1927, r. XXXVI, p. 142.
6. *A Bécsi Magyar Történeti Intézet Évkönyve*, I. Budapest, 1931, p. 225.
7. *Vierteljahrschrift für Sozial-und Wirtschaftsgeschichte*, 1928, t. XX.
8. Pécs, Dunántuli-ny., 1929.
9. Budapest, Sárkány-ny., 1933, 95 p.

Prusse nécessitèrent celle de la bourgeoisie. La grande publication de Didier SZABÓ dans *Fontes*, *A magyarországi urbérrendezés története Mária Terézia korában* (*Histoire du règlement des redevances seigneuriales à l'époque de Marie-Thérèse*)[1], fournit un grand nombre de documents bien choisis, écrits principalement en latin, en français et en allemand, relatifs à la situation économique et sociale des serfs dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. D'autres études, qui touchent déjà à la politique actuelle, relèvent que la grande propriété terrienne, maintenue en partie jusqu'à l'heure présente, a nui à l'évolution de la population agricole. Emma LÉDERER démontre, dans *A legrégibb magyar iparososztály kialakulása* (*La formation de la plus ancienne classe d'artisans hongrois*)[2], que cette classe remonte aux ouvriers d'origine servile de la *Grundherrschaft* hongroise et que sa formation s'achève à la fin du XIII^e siècle. Le développement de notre histoire sociale est d'ailleurs gêné par l'imperfection de la terminologie, dont nous avons déjà parlé. Il semble qu'il faille attribuer un sens spécifiquement hongrois aux termes de *miles*, *hospes*, *liber*, *senior*, etc., courants aussi dans la littérature historique occidentale.

M. Nicolas KRING a examiné, dans *Kun és jász társadalomelemek a középkorban* (*Éléments cumans et iaziges dans la société* [*hongroise*] *médiévale*)[3], en tant que groupements spéciaux, les deux fragments de peuples qui s'étaient ajoutés aux Hongrois et qui, quoique complètement assimilés, conservèrent durant tout le Moyen Age leur particularisme dans la juridiction et l'administration financière. L'étude de François FODOR, *A jászság demografiája a XVII. században* (*La démographie des Iaziges au XVII^e siècle*)[4], montre à quel point l'ancien district de ce peuple fut, au point de vue démographique, intégré dans la communauté hongroise. Un autre groupement social à part, les *Hajdu* (Heidouques), formé par la population de la Plaine Hongroise expulsée de son foyer par l'avance turque, rendit d'excellents services militaires aux princes de Transylvanie, jusqu'à ce qu'il fût rendu sédentaire, au début du XVII^e siècle, par le prince Étienne Bocskay. Sa position sociale plus ou moins autonome — ou plutôt celle de son territoire — fondée sur des privilèges administratifs, fut liquidée au milieu du XIX^e siècle, en même temps que l'ancien régime. Nous connaissons cette évolution jusque dans ses détails par l'étude capitale d'Édith CSÁSZÁR, *A hajduság kialakulása és fejlődése* (*L'origine et la formation des Heidouques*)[5]. Les recherches récentes ont jeté une nouvelle lumière sur l'histoire des Juifs en Hongrie. *A veszprémi zsidóság multja és jelene* (*Le passé et le présent des*

1. Budapest, Magyar Történelmi Társulat, 1933. VII-813 p. Compte-rendu *Ungarische Jahrbücher*, 1934, t. XIV, p. 287.
2. *Századok*, 1928, t. LXII, p. 492, 633.
3. *Századok*, 1932, t. LXVI, p. 35, 169.
4. Budapest, Akadémia, 1934.
5. Debrecen, Egyetem, 1932, 67 p.

*Juifs de Veszprém*)[1], de Ladislas KUN, traite du développement d'une colonie juive dans une ville transdanubienne et constate que le premier Juif s'y établit autour de 1740, protégé par l'évêque catholique. Cent ans plus tard, le siège épiscopal possède déjà une colonie juive importante qui dirige presque entièrement la vie économique de la ville et même du district. Les Juifs fondent, en 1833, la première fabrique à Veszprém ; ils nouent les premiers des relations avec Budapest et Vienne et ils finissent par devenir entièrement indépendants, tant au point de vue social qu'intellectuel. Cette monographie montre en miniature l'évolution du mouvement dans le pays entier. Alors qu'il n'y avait en Hongrie, à la fin du XVIIIe siècle, que 82,986 Juifs sur une population de 8 millions ½ d'habitants[2], leur nombre s'élevait à 900,000 en 1910. Cette immigration, facilitée par le libéralisme et le capitalisme, se dirigea principalement sur Budapest, centre de grands capitaux. En 1910, la population de cette ville est déjà juive pour 23,4 %, à quoi répond le sobriquet de Juda-Pest. Cette immigration, dont M. Alois KOVÁCS précise les étapes dans *A zsidóság térfoglalása Magyarországon* (*L'expansion des Juifs en Hongrie*)[3], est un phénomène unique en Europe. C'est en Hongrie qu'au XIXe siècle le *Ostjude* se civilisait le plus rapidement, se transformant en *Westjude* cultivé. Cette immigration eut pour conséquence des déformations sensibles de la structure sociale et économique du pays. Certaines carrières libérales, par exemple le journalisme, étaient entièrement aux mains des Juifs ; dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieurs, leur nombre s'élevait à 30 %, etc., de sorte que l'on commençait à parler d'un danger national[4]. Cette expansion exceptionnelle a été intégrée dans l'histoire générale des Juifs de M. Armin KECSKÉS, dans *A zsidók egyetemes története* (*Histoire générale des Juifs* [de 536 a. J.-C. jusqu'à nos jours])[5].

c) *Histoire politique et militaire.* — Quand, en 895/896, les Hongrois, poussés par l'attaque combinée des Bulgares et des Petchénègues, occupaient leur territoire, ils avaient déjà vécu plus de cent ans en une communauté politique autonome (confédération de tribus), organisée militairement suivant l'habitude des peuples turcs, et la région arrosée par le Danube et la Tisza leur appartenait complètement. Leur établissement eut lieu à un moment favorable de la politique internationale, comme le constate M. Joseph DEÉR, *A magyar törzsszövetség és patrimoniális királyság külpoli-*

1. Veszprém, Auteur, 1932, VI-188 p., 16 ill.

2. G. THIRRING, *Les recensements de la population en Hongrie sous Joseph II, 1784-1787. Journal de la Société hongroise de statistique*, 1931, t. IX, p. 201.

3. Budapest, 1922, 72 p.

4. Alois KOVÁCS, *Értelmiségünk nemzeti jellegének biztositása* (*Comment assurer le caractère national de notre classe intellectuelle ?*) *Társadalomtudomány*, 1926, t. VI, p. 257. — Voir aussi les nombreuses enquêtes sociologiques menées par différentes revues et auxquelles les Juifs ont aussi participé.

5. Budapest, Izraelita Magyar Irodalmi Társaság, 1927, 2 vol.

*tikája* (*La politique extérieure de la confédération de tribus et du royaume patrimonial des Hongrois*)[1] : d'une part, l'Empire franc avait besoin d'un allié à l'Est ; de l'autre, la puissance bulgare s'était retirée de la région du Danube moyen. Cet établissement se fit, constate M. Valentin HÓMAN, *A magyarok honfoglalása és elhelyezkedése* (*L'occupation du pays et l'établissement des Hongrois*)[2], d'après des principes militaires, conformément au sens politique des peuples de civilisation turque. Les tribus hongroises occupèrent les deux rives des grands cours d'eau, prirent possession de tous les points stratégiques, notamment des sorties, en se mettant sur la défensive vers l'Est où campait l'ennemi redoutable, les Petchénègues. Le centre de gravité de l'établissement se plaça en Transdanubie et sur les deux rives du Danube. Au milieu — dans l'île de Csepel et dans la région de Székesfehérvár — se fixa la tribu du prince Árpád. Cette occupation militaire signifiant en même temps la prise de possession des territoires économiquement les plus précieux, le génie militaire d'Árpád fonda pour mille ans la prépondérance économique et politique des Hongrois dans la vallée du Danube moyen. La conversion au christianisme et l'orientation vers l'Occident furent un acte tout aussi conscient — il faut insister sur ce mot — que l'occupation militaire du pays. Ces constatations fondamentales, appuyées sur de nombreuses études de détail, sont exposées dans une synthèse admirablement lucide de M. HÓMAN, au tome I de *Magyar történet* (*Histoire de Hongrie*). La formation du territoire hongrois, ou plus exactement celle des frontières du pays, s'acheva dans la deuxième moitié du XIIIe siècle, comme le montre M. Nicolas KRING, *A magyar államhatár kialakulása* (*La formation des frontières de l'État hongrois*)[3]. Une première conscience nationale, au sens occidental du mot, se développa chez les Hongrois au cours du XIIIe siècle ; les éléments en sont, suivant les recherches de M. Joseph DEÉR, *Közösségérzés és nemzettudat a XI-XIII. századi Magyarországon* (*Sentiment collectif et conscience nationale dans la Hongrie des XIe au XIIIe siècles*)[4], la communauté du nom « Hongrois » et de la « patrie », la personne du roi comme centre d'union morale, la religion catholique commune et la croyance commune dans l'origine scythique de la nation. Les relations politiques avec l'étranger ont également fait l'objet de nouvelles recherches, parmi lesquelles il faut mentionner celles de M. HÓMAN, *Entre l'Orient et l'Occident*[5] et *Hungary, 1301-1490*[6].

Pour l'époque turque (1526-1686), des ouvrages récents ont précisé, re-

1. Kaposvár, Auteur, 1928, 162 p.
2. Budapest, Akadémia, 1923, 50 p. *A magyar nyelvtudomány kézikönyve.*
3. *A gróf Klebelsberg Kunó Magyar Történetkutató Intézet Évkönyve*, IV. Budapest, 1934, p. 3.
4. *Ibid.*, p. 93.
5. *Nouvelle Revue de Hongrie*, 1934, t. L, p. 331, 461. Cf. *Les grandes lignes de la politique extérieure de la Hongrie au cours de son histoire*, publié dans *La Hongrie d'hier et d'aujourd'hui*. Paris, les Œuvres représentatives, 1932, p. 7-25. *Bibliothèque hongroise.*
6. Dans *Cambridge medieval History*. Cambridge, 1932, t. VIII, chap. XIX.

fondu ou rendu accessible aux étrangers l'histoire politique : *Mohácsi emlékkönyv, 1526* (*Mémorial de Mohács, 1526*)[1]; *Étienne Báthory, roi de Pologne, prince de Transylvanie* (mélanges)[2]; L. KARL, *La Hongrie et la diplomatie européenne*[3]; DE SZENT-IVÁNYI, *L'occupation turque en Hongrie et ses conséquences sur l'évolution ultérieure du pays et sur celle de l'Europe orientale*[4]. Dans les tomes IV et V de *Magyar történet* (*Histoire de Hongrie*), M. SZEKFŰ établit que la Transylvanie, en tant qu'État autonome, fut une formation imposée par la force (1541), dont la volonté de vivre indépendante, c'est-à-dire séparée de la mère patrie, ne se manifesta qu'au XVIIe siècle. Non moins capitale est sa seconde remarque que les possessions tibiscaines[5] de ce nouvel État, les domaines et forteresses situées au delà des frontières géographiques de la Transylvanie jouaient un rôle décisif. On admet, depuis Klebelsberg, que les Habsbourg, en prenant possession de la Hongrie en 1526, suivirent entièrement les traditions politiques des rois hongrois du Moyen Age et de la Renaissance et s'efforcèrent de réaliser, autour de Vienne, le bloc tripartite d'États (Autriche-Hongrie-Bohême) — qui avait été aussi l'objectif du roi Mathias — et la pacification des régions danubiennes et balkaniques.

La période qui commence avec le rétablissement de l'intégrité territoriale (1686) et va jusqu'au Compromis de 1867, a été particulièrement étudiée. Le programme de la Société d'histoire porte, lui aussi, sur cette période. Les éditions de *Fontes* ont éclairci une à une les nombreuses questions qui se posèrent du fait que le « roi de Hongrie », investi de larges pouvoirs, ne résidait plus dans le pays, mais à l'étranger, et poursuivait, avec l'appui d'une classe de propriétaires terriens d'origine allemande, des fins politiques complètement étrangères à la nation. Voilà pourquoi toute l'évolution qui se fit dans d'autres pays sous le mercantilisme et le despotisme éclairé, et dont le résultat fut l'unité nationale moderne, eut pour effet en Hongrie une désagrégation. Si « fossile » qu'il fut, ce fut ainsi le conservatisme des Ordres qui représenta l'essence des aspirations et des intérêts nationaux[6]. Ce conflit des intérêts nationaux et dynastiques (étrangers), d'où naquirent les « rébellions » hongroises — comme on nommait à Vienne les insurrections nationales — confère à l'évolution politique hongroise une originalité et une complexité singulières, souvent mal interprétées et jamais bien comprises par l'étranger. C'est pour dissiper ces malentendus que le comte Paul TELEKI a publié *The evolution of Hungary and its place in European history*[7], ouvrage

1. Budapest, Magyar Történelmi Társulat, 1926, 367 p.

2. Cracovie, Académie des sciences hongroises et Académie polonaise des sciences et des lettres, 1935, 591 p.

3. *Revue des Études historiques*, 1928, t. XCIV (article de 15 p.).

4. *Revue des Sciences politiques*, 1926, t. XLIX, p. 513.

5. De la vallée de la Tisza.

6. Voir l'article de T. BARÁTH, *Le despotisme éclairé en Hongrie, 1761-1795*, qui paraîtra prochainement dans *Bulletin du Comité international des sciences historiques*.

7. New-York, The Macmillan Co., 1932, 34-312 p., 42 fig., 1 carte.

bien documenté et abondant en explications profondes. La période de la révolution du prince de Rákóczi (1703-1711)[1] et celle du comte Étienne Széchenyi (milieu du XIXe siècle) sont également très riches. *Magyarország és az európai politika irányelvei, 1790-1815* (*La Hongrie et les principes de la politique européenne de 1790 à 1815*), d'Eugène HORVÁTH, montre les relations étrangères de la jeune Hongrie qui sent les forces lui revenir de plus en plus ; Robert GRAGGER, *Preussen, Weimar und die ungarische Königskrone*[2], est un complément nécessaire de cette étude. Alors que les adhérents de Rákóczi cherchaient un appui surtout en France contre les empiétements de l'Autriche, les mécontents du temps de Joseph II regardent vers la Prusse, devenue dans l'intervalle puissance influente. Une fois qu'ont été rendues accessibles les archives relatives au mouvement politique de 1848-1849, cet effort considérable de la Hongrie a fait également l'objet de recherches historiques particulièrement vivantes. Il est clair aujourd'hui que son sort a été décidé non à Vienne ni en Hongrie, mais sur les champs de bataille de la Lombardie et dans les bureaux des ministères des Affaires étrangères de Paris et de Londres. Ladislas TÓTH, dans *A Kossuth-emigráció bukásának igazi háttere* (*Les véritables causes de l'échec de l'émigration kossuthiste*)[3], ne manque pas de tirer cette conclusion qui s'impose de toute évidence. Outre le travail des auteurs de *Fontes*, un certain nombre de problèmes ont été résolus par Eugène KASTNER, *Mazzini e Kossuth*[4] et *Il contributo ungherese nella guerra del 1859*[5] ; Joseph BALASSA, *Kossuth Amerikában 1851-1852* (*Kossuth aux États-Unis d'Amérique*)[6] ; Ladislas TÓTH et Alois ZAMBRA, *A Garibaldi-emlékkiállitás leiró katalógusa* (*Catalogue descriptif de l'exposition historique Garibaldi*)[7] ; etc. La première biographie « complète » de Kossuth a été donnée par M. Loránd HEGEDŰS, *Kossuth Lajos, legendák hőse* (*Louis Kossuth, héros de légendes*)[8]. L'histoire politique de l'absolutisme consécutif à l'échec de 1849 a été exposée en détail par M. Albert DE BERZEVICZY, *Az abszolutizmus kora Magyarországon, 1849-1865* (*L'époque de l'absolutisme en Hongrie, 1849-1865*)[9], où nous trouvons l'appréciation suivante sur le « système de Bach » : « [Ce système], avec ses violences, avec l'armée de ses fonctionnaires étrangers et avec sa germanisation, a, pour une longue

1. Un article spécial, dû à M. Emeric LUKINICH, sera prochainement consacré à cette période. — Voir également *Les aspects philosophiques de l'histoire de Rákóczi, 1705-1735*, de M. T. BARÁTH dans *Revue des Études hongroises*, 1936, t. XIV (sous presse).

2. Berlin, Walter de Gruyter, 1923. *Ungarische Bibliothek.*

3. *Katolikus Szemle*, 1935, t. XLIX, p. 363.

4. Firenze, 1929, 248 p.

5. Firenze, 1934, 354 p. *Storia e Documenti. Studi e documenti di storia del Risorgimento*, XI.

6. Budapest, Gergely, 1931, 128 p.

7. Budapest, Magyar Nemzeti Muzeum, 1932, 164 p. — Signalons la grande étude de M. Denis DE JÁNOSSY, en préparation dans la série de *Fontes*, qui est appelée à faire la pleine lumière sur les relations politiques de Kossuth avec le monde anglo-américain.

8. Budapest, Athenaeum, [1935], 356 p.

9. Budapest, Franklin, 1922-1932, 3 vol., 456, 566, 443 p.

période, pour ainsi dire compromis en Hongrie aussi bien la notion d'État que les institutions. Il a enseigné aux Hongrois à voir dans l'État un ennemi, dont c'est non seulement un droit, mais un devoir de ne pas remplir les exigences, de tromper ou d'éluder les intérêts ; il leur a fait apprendre, en outre, à haïr certaines institutions, sans lesquelles il est absolument impossible d'imaginer un État ou un ordre, — idées que l'on eut beaucoup de peine à chasser de l'esprit de la nation, une fois arrivée l'époque constitutionnelle..., et qui envenimèrent pendant très longtemps non seulement nos relations avec l'Autriche, mais toute notre façon de penser, aussi bien politique que constitutionnelle. » Il faut, toutefois, reconnaître avec le comte Albert Apponyi[1] que les efforts faits par le pays pour recouvrer ses anciennes libertés et les « Compromis » qui suivirent (1606, 1711, 1867) accusent un succès toujours croissant.

Pour le dernier de ces Compromis, l'ouvrage le plus fondamental est toujours celui de M. Louis EISENMANN, *Le Compromis austro-hongrois de 1867*[2]. La période du Compromis a trouvé son historien hongrois en la personne d'un ancien ministre, M. Gustave GRATZ, *A dualizmus kora. Magyarország története 1867-1918* (*L'époque du Compromis. Histoire de la Hongrie de 1867 à 1918*)[3], qui donne le récit fidèle des faits politiques. M. Jules MÉREI a réuni *Magyar pártpolitikai programmok, 1867-1914* (*Les programmes des partis politiques hongrois, 1867-1914*)[4], partis formés non sur la base de doctrines, mais selon les groupements et regroupements assez capricieux des personnages dirigeants. Avec les discours, mémoires et écrits d'hommes d'État comme Étienne Tisza, Albert Apponyi et d'autres, *A magyar országgyűlés története, 1867-1927* (*Histoire du Parlement hongrois de 1867 à 1927*)[5], d'Antoine BALLA, jette une lumière suffisamment claire sur cette période qui vient à peine d'être vécue. On voit, par exemple, que la fameuse question des nationalités n'était point une question intérieure de la Hongrie, ou de l'Autriche-Hongrie, provoquée par le Compromis de 1867 ou par la conclusion de la Triplice, mais bien une question internationale, dont les germes étaient dans la création d'une Roumanie et d'une Serbie autonomes, et qui appartient donc organiquement à l'ensemble des problèmes balkaniques et orientaux. C'est, du moins, la conclusion où aboutit l'étude de l'archiduc ALBRECHT-FRANÇOIS, *A kiegyezési korszak nemzetiségi politikájának értékelése* (*Comment apprécier la politique de l'époque du Compromis, inaugurée à l'égard des nationalités*)[6].

1. Cf. Étienne BETHLEN, *Gróf Apponyi Albert emlékezete* (*A la mémoire du comte Albert Apponyi*). *Budapesti Szemle*, 1934, t. CCXXXIII, p. 257.
2. Paris, 1904.
3. Budapest, Magyar Szemle Társaság, 1934, 2 vol., 413, 420 p.
4. Budapest, Ranschburg, 1934, 364 p.
5. Budapest, Légrády, 1927.
6. Dans *Jancsó Benedek-Emlékkönyv* (*Mélanges Benoît Jancsó*). Budapest, Jancsó B.-Társaság, 1931, p. 151.

Les nouvelles théories sur l'histoire ont repoussé au second rang, en Hongrie, l'histoire politique, que les historiens considèrent comme le reflet des mouvements intellectuels, sociaux et économiques. M. SZEKFŰ, dans *Les nouvelles méthodes de l'histoire hongroise*, termine ses considérations sur ce point par cette déclaration paradoxale : « L'histoire politique remplira d'autant mieux son rôle qu'elle deviendra de moins en moins politique. » Une statistique du mouvement des Archives nationales, *Az Országos Levéltár kutatói az utóbbi nyolc év alatt* (*Les lecteurs des Archives nationales durant les huit dernières années* [1926-1933])[1], conduit M. Étienne SZABÓ à des conclusions analogues : le centre de gravité des recherches se déplace de plus en plus du domaine politique — qui avait prévalu durant des dizaines d'années — vers celui de l'histoire économique et de ses disciplines contiguës.

L'étendue énorme des marais de la Hongrie médiévale permet de comprendre que les « routes militaires » aient eu une importance particulière dans notre histoire militaire. Louis GLASER, *Középkori hadiutak Dunántulon* (*Routes militaires dans la Transdanubie médiévale*)[2], constate qu'elles se nouaient presque toutes à Székesfehérvár, siège de la tribu princière et centre géographique de toute la région. Zoltán MIKLÓSY résout, dans *A magyar király tengeri hajóhada a középkorban* (*La flotte maritime du roi de Hongrie au Moyen Age*)[3], le problème de savoir comment ce pays put faire la guerre contre l'Italie. Il découvre les premiers vestiges des forces navales hongroises au début du XIIIe siècle, où le prince Coloman, de la maison des Árpád, fut chargé du gouvernement de la Slavonie. Peu après, au temps de Béla IV (1235-1270), les sources parlent déjà des unités hongroises formidablement montées qui manœuvraient dans les eaux de l'Adriatique, près de Trau. Cependant, c'est Louis le Grand (1342-1382) qui fut le véritable organisateur des forces navales hongroises, faisant construire de nombreuses galères à Raguse et enrôlant sous les drapeaux hongrois une partie importante de la flotte dalmate. Avec l'approche des temps turcs et le passage au premier plan des guerres terrestres, l'armée navale de la Hongrie perdit de son importance. Aussi fut-elle dissoute sous le roi Mathias (1458-1490). L'établissement par ce roi d'une armée de terre, comme le démontre M. Zoltán TÓTH, dans *Mátyás király idegen zsoldos serege* (*L'armée de mercenaires étrangers du roi Mathias*)[4], eut principalement la même cause. Composée de cavalerie lourde, cette armée parfaite fut unique dans l'Europe danubienne féodale. A la suite d'une révolte qui éclata près de la Save, elle fut anéantie en 1492.

La bataille de Mohács (1526), qui ouvre la période turque de l'histoire de la Hongrie, a fait l'objet de recherches minutieuses à l'occasion de son qua-

1. *Levéltári Közlemények*, 1933, t. XI, p. 313.
2. *Hadtörténelmi Közlemények*, 1932, t. XXXIII, p. 158.
3. Budapest, Auteur, 1934, 134 p.
4. Budapest, Stádium, 1925, 373 p.

trième centenaire. D'après les études publiées dans *Mohácsi emlékkönyv, 1526* (*Mémorial de Mohács, 1526*)[1], dont les résultats sont accessibles aux historiens étrangers, grâce à l'étude d'Eugène DE GYALÓKAY, *Die Schlacht bei Mohács*[2], la défaite des Hongrois s'explique en premier lieu par la supériorité numérique des armées turques équipées de « bouches à feu », invention nouvelle à l'époque. Les recherches d'histoire militaire sur l'époque turque sont sensiblement facilitées par les travaux de Coloman Eperjesy, Louis Glaser, André Borbély et Julie Nagy, qui ont dressé la liste des cartes géographiques et des plans militaires déposés dans des archives de Vienne, de Karlsruhe et d'ailleurs[3]. Pour certaines forteresses, comme Buda, Győr, Kanizsa et Eger, nous disposons parfois de plus de trente documents figurés, échelonnés du XVIe au XVIIe siècle. Les photographies des forteresses encore debout de nos jours sont publiées par les soins de M. Elemér VARJU, *Magyar várak* (*Forteresses hongroises*)[4]. Les plus redoutables de ces forteresses, qui formaient un demi-cercle de plus de mille kilomètres — *antemurale Christianitatis*, suivant le terme consacré de l'époque — étaient Kanizsa, Győr, Érsekujvár et Eger, véritables chefs-d'œuvre de leur temps, auxquelles de célèbres maîtres italiens et hollandais travaillèrent durant de longues années[5]. Eger et Győr sont encore aujourd'hui en assez bon état. Vidor PATAKI, spécialiste du fort d'Eger — *Az egri vár élete* (*La vie du fort d'Eger*)[6] — a constaté, dans *A XVI. századi várépités Magyarországon* (*Les travaux de fortification en Hongrie au XVIe siècle*)[7], que l'époque des grandes constructions commence avec l'an 1541. La place forte de Győr, objet principal de l'histoire régionale de la Transdanubie, au service de laquelle se trouve aussi *Győri Szemle* (*Revue de Győr*), est la forteresse hongroise la plus étudiée. Construite au milieu de grands marais, au confluent de trois fleuves — Danube, Rabe, Rábca — cette place commandait le seul passage stratégique (nord-ouest-sud-est), jouant à la fois le rôle de *piazza di copertura* et de *piazza di manovra*. Le meilleur précis de son histoire est *Győr vára* (*Le fort de Győr*) de MM. L.-A. MAGGIOROTTI et Fl. BÁNFI[8], publié aussi en italien, avec adjonction de la biographie de ses vingt-cinq constructeurs italiens, sous le titre de *La fortezza di Giavarino in Ungheria ed i suoi architetti militari, spe-*

1. Budapest, Magyar Történelmi Társulat, 1926, 367 p., dirigé par M. Emeric LUKINICH.
2. *Ungarische Jahrbücher*, 1926, t. VI, p. 228.
3. Voir notre chapitre I.
4. Budapest, A Műemlékek Országos Bizottsága, 1932, 212 p.
5. Les historiens militaires de l'Italie portent un intérêt particulier à ces forteresses et, en collaboration avec des historiens hongrois, font des publications très méritoires, notamment dans la série *Atti dell'Istituto di Architettura militare*, démontrant l'influence que l'Italie exerce, depuis des siècles, sur la vie de l'Europe danubienne.
6. Eger, *Gimnáziumi Értesitő*, 1934. Cf. Compte-rendu de Fl. BÁNFI publié dans *Századok*, 1935, t. LXIX, p. 226.
7. *A Bécsi Magyar Történeti Intézet Évkönyve*, I, 1931, p. 98.
8. *Hadtörténelmi Közlemények*, 1931, t. XXXV.

*zialmente P. Ferabosco*[1]. Alexandre TAKÁTS, auteur de *Rajzok a török világból* (*Esquisses de l'époque turque*)[2], évoque dans son *Régi magyar kapitányok és generálisok* (*Anciens capitaines et généraux hongrois*)[3] le souvenir des défenseurs héroïques de nos places fortes ; Béla IVÁNYI a écrit *A tüzérség története Magyarországon 1711-ig* (*Histoire de l'artillerie en Hongrie jusqu'en 1711*)[4].

Une autre période de l'histoire militaire sur laquelle nos historiens travaillent avec énergie est celle de la Grande Guerre. Outre les grandes publications de sources déjà citées[5], il faut noter le petit recueil de documents *Comte Étienne Tisza : Lettres de guerre, 1914-1916*[6], qui montre l'attitude prise par le premier homme d'État hongrois contre le déclenchement des hostilités. Il ressort de ces pièces que le président du Conseil hongrois fut le seul parmi les hommes d'État responsables du monde à s'opposer à la guerre. Il en qualifia la déclaration d' « erreur fatale », susceptible d'entraîner le pays dans un conflit où il n'avait rien à gagner et, par contre, tout à perdre ; l'historiographie hongroise y insiste avec d'autant plus de force que la propagande de guerre a accrédité dans certains pays des opinions contraires, qui y ont toujours cours. *Az osztrák-magyar monarchia háborus felelősége* (*La responsabilité de guerre de la monarchie austro-hongroise*), de M. Denis JÁNOSSY[7], et *Ungarn und der Weltkrieg. Eine Quellenstudie*, d'Eugène HORVÁTH[8], donnent à ce sujet des renseignements plus détaillés. L'histoire de la catastrophe des empires centraux était connue, elle aussi, sous un aspect tendancieux, défavorable à la Hongrie, certains écrivains, comme l'Autrichien K. Fr. Nowak et l'Allemand Cramon, s'étant efforcés de faire retomber sur les armées hongroises la responsabilité de plusieurs échecs militaires. Dans *Die Ungarn im Zusammenbruch 1918. Feldheer-Hinterland. Ein Beitrag zu Österreich-Ungarns letzter Geschichtsepoche*[9], édité récemment en hongrois, *A magyar katasztrófa, 1918-1919* (*La catastrophe hongroise de 1918-1919*)[10], M. Zoltán SZENDE démontre, avec une précision remarquable, que les troupes hongroises tinrent bon, sur tous les fronts et jusqu'au dernier moment, dans un ordre militaire pour ainsi dire parfait. Rappelées du front, leur moral était impeccable quand elles atteignirent à travers l'Allemagne et l'Autriche révolutionnaire la frontière hongroise. Cela est confirmé par le général allemand Kornhaber, un des témoins les plus véridiques de ces jours critiques, qui écrivait dans son rapport que les divisions hongroises « étaient

1. Roma, Istituto di Architettura militare Italiana, 1932, 110 p., 21 ill.
2. Budapest, Akadémia, 1915-1917, 3 vol., VIII-438, 463, 457 p.
3. Budapest, Stádium, 1922.
4. *Hadtörténelmi Közlemények*, 1926, t. XXVII, p. 1, 125, 259, 393.
5. Voir notre chapitre I.
6. Paris, Les Œuvres représentatives, 1931, XXXI-210 p.
7. *Századok*, 1931, t. LXV, p. 387.
8. Budapest, Sárkány-ny., 1931, 166 p.
9. Berlin, Oldenburg, 1931, 227 p.
10. Budapest, Madách-könyvkiadó, 1933.

jusqu'au dernier homme décidées à lutter pour la Hongrie, mais en territoire hongrois ». Le général RUBINTH est arrivé à des résultats analogues dans ses études *Az összeomlás* (*La catastrophe*)[1] et *Adatok a magyar katona szereplésének a világháboruban* (*Données relatives au rôle du soldat hongrois dans la guerre mondiale*)[2]. Parmi les ouvrages qui font état des actes de bravoure hongrois, contentons-nous d'en signaler deux : *A przemysli tragédia* (*La tragédie de Przemysl*) de Bertalan GEÖCZE[3] et *Limanova magyar győzelem* (*Limanova, une victoire hongroise* [la bataille du 8 au 11 décembre 1914]) de Didier MOLNÁR PÉTERFALVI[4]. La place de Przemysl fut défendue presque exclusivement par des soldats hongrois. Les documents de cette héroïque défense furent — à l'exception de certains rapports radiotélégraphiés ou expédiés par avion, de valeur très inégale — tous anéantis. M. Geöcze, alors capitaine d'état-major, a sauvé le seul journal, base de son travail actuel, qui en tire sa valeur exceptionnelle. La grande synthèse hongroise de la guerre mondiale, *A világháboru, 1914-1918* (*La guerre mondiale, 1914-1918*), projetée de vingt à vingt-cinq volumes, est dirigée par les Archives d'histoire militaire. A l'heure actuelle, cinq volumes en ont été publiés, établis tous d'après des recherches originales[5]. *A világháboru magyar szemmel, 1914-1918* (*La guerre mondiale au point de vue hongrois, 1914-1918*) de M. François JULIER[6], la meilleure de nos synthèses de moindre envergure, insiste principalement sur la mobilisation et sur certaines opérations militaires, afin de bien mettre en relief l'activité de la direction suprême de la guerre. Notre position particulière à l'égard de certains événements est partout mentionnée. Un bulletin hongrois sur *L'histoire militaire de la guerre mondiale en Hongrie* a été publié dans la *Revue d'histoire de la guerre mondiale*[7].

Parmi les travaux sur certaines époques de l'histoire militaire hongroise, il faut mentionner *A magyar királyi honvéd, 1868-1918* (*La* honvéd *royale hongroise, 1868-1918*) de Paul MÓRICZ[8] et *A magyar királyi honvédség története* (*Histoire de l'armée nationale* honvéd) de M. J. SZUHAY[9], écrites toutes deux à l'occasion du cinquantième anniversaire de cette armée, puis *A maygarok hadművészete* (*L'art militaire des Hongrois*) de M. Jules ERDÉLYI[10]. Parmi les travaux généraux, Joseph BREIT DOBERDÓI, *A magyar nemzet hadtörténelme* (*Histoire militaire de la nation hongroise*)[11], François JULIER,

1. Budapest, Globus, 1922.
2. Budapest, Hadtörténelmi Levéltár, 1923 (publié en allemand aussi).
3. Budapest, Pesti Könyvnyomda, 1922.
4. Budapest, Pápai E., 1932, 560 p., 23 cartes.
5. Budapest, Hadtörténelmi Levéltár, 1928-1932, 239, 562, 666, 414, 712 p.
6. Budapest, Magyar Szemle Társaság, 1933, 298 p.
7. 1935, t. XIII, p. 313-324.
8. Budapest, Athenaeum, 1928, 211 p.
9. Budapest, Hadtörténelmi Levéltár, 1928, in-4°, 601 p.
10. Budapest, 1933, 306 p.
11. Budapest, Athenaeum, 1929, 4 vol., IV-112, 128, 144, 164 p.

*A magyar hadvezérek* (*Les stratèges hongrois*)[1], et surtout Joseph BÁNLAKY, *A magyar nemzet hadtörténelme* (*Histoire de la nation hongroise*)[2], dont les huit volumes parus vont jusqu'à la fin du XIVe siècle et, pourvus d'une bibliographie, insistent sur les opérations militaires en les traitant toujours en fonction des événements politiques tant extérieurs qu'intérieurs.

Cet essor de l'historiographie militaire hongroise est en rapports avec l'indépendance recouvrée du pays. Ces historiens sont, comme dans la plupart des pays, surtout des personnalités militaires ayant exercé dans la guerre mondiale de hautes fonctions soit dans l'état-major, soit dans d'autres formations importantes.

d) *Histoire de l'art.* — Alors que les historiens de l'art esthético-naturalistes de l'époque du Compromis commençaient par dire que l'on ne peut parler, jusqu'au XIXe siècle, d'un art proprement hongrois, la première phrase des historiens contemporains est : « L'art hongrois est la fleur d'une civilisation millénaire. Ses racines descendent jusqu'au sol de l'humus de siècles antiques, sa corolle bariolée fut déclose par la riche imagination d'un peuple doué de talent artistique[3]. » Les résultats acquis par les recherches d'après-guerre ont, en effet, imposé de modifier certaines anciennes opinions, souvent doctrinaires. Le plus frappant est, sans doute, la mise au jour du premier palais royal de la maison des Árpád, construit à Esztergom, sur la montagne de la Forteresse (*Várhegy*), qui domine la ville archiépiscopale. D'après les premières constatations de M. Zoltán NAGY, *Le palais des Arpadiens à Esztergom*[4], la première partie du palais fut construite, dès 1010, sous saint Étienne, la seconde sous le règne de Béla III (1172-1196), époque de la grande puissance hongroise. Les fouilles, qui reprendront au printemps de 1936, seront terminées pour 1938, neuvième centenaire de la mort du premier roi de Hongrie. Le palais a les caractères des grandes constructions occidentales de l'époque, surtout françaises et italiennes, conformément à l'orientation générale du pays. A l'intérieur, richement décoré, on a trouvé plusieurs monuments d'art qui marquent l'étape immédiatement antérieure à celle de certains de nos monuments d'après le XIe siècle, tenus jusqu'ici pour une importation de l'étranger. *L'architecture religieuse en Hongrie du XIe au XIIIe siècle*, de M. Ladislas GÁL[5], confirme l'orientation franco-italienne du premier siècle hongrois. Dans *A régi magyar művészet európai helyzete* (*La position européenne de l'ancien art hongrois*)[6], en italien : *L'arte antica ungherese*[7], M. Tibor GEREVICH, chef de l'école de nos médiévistes,

1. Budapest, Stádium, s. d., 470 p.
2. Budapest, Grill K., 1934.
3. Tibor GEREVICH, *A magyar művészet szelleme és szerepe* (*L'esprit et le rôle de l'art hongrois*), Napkelet, 1934, A. XII, p. 691.
4. *Nouvelle Revue de Hongrie*, 1935, t. LIII, p. 51.
5. Paris, E. Leroux, 1929, 300 p.
6. *Minerva*, 1924, t. III, p. 98.
7. Roma, Istituto per l'Europa Orientale, 1929.

constate en dernière analyse que l'ancien art hongrois est l'expression originale de la synthèse d'influences franco-italo-allemandes, opérée tout au fond de l'âme hongroise, et s'harmonisait donc parfaitement, malgré ses caractéristiques originales, avec les grands courants de l'art européens, souvent fécondés par lui[1]. Il était le dernier foyer de l'art européen vers l'Est, à la limite au delà de laquelle les courants des styles occidentaux ne pouvaient encore parvenir[2].

La période turque (1526-1686) fut un grand malheur au point de vue de l'art hongrois. Non seulement elle anéantit pour toujours nos monuments d'art les plus illustres, mais elle contribua à en faire transporter d'autres à la cour du « roi de Hongrie » à Vienne[3], et empêcha pendant cent cinquante ans toute production artistique de niveau supérieur. Aussi les monuments de l'art de cette période doivent-ils être étudiés d'un point de vue purement historique plutôt qu'esthétique, comme l'explique M. Tibor BARÁTH dans *A történeti képkutatás kialakulása, jelen állása és magyar feladatai* (*La formation, l'état présent et les tâches hongroises des études iconographiques*)[4]. Sous la direction du professeur Antoine Hekler, le baroque en Hongrie a fait l'objet d'examens approfondis. C'est à travers cette forme artistique du XVIIIe siècle que l'âme collective et le caractère autonome de la nation purent s'exprimer de nouveau dignement après les dures épreuves de la période précédente. M. Hekler et ses élèves ont recherché les éléments qui distinguent le baroque hongrois de son frère autrichien et lui assurent une originalité assez marquée : c'est, outre la différence des sujets (représentation de saints hongrois), celle de la structure : le baroque hongrois n'a pas suivi l'agitation extrême de l'autrichien, il est resté plus sobre et plus rationnel. Dans *A magyarországi barokk szobrászat európai helyzete* (*La position européenne de la sculpture baroque de Hongrie*)[5], M. HEKLER croit pouvoir parler, en outre, d'une « civilisation baroque de l'Europe centre-orientale ». Dans une étude d'ensemble sur le baroque, M. Jean KAPOSSY a rendu compte des résultats obtenus, *A magyarországi barokk helyzete* (*La position du baroque hongrois*)[6], en allemand : *Stellung des ungarischen Barock in der europäischen Kunstentwicklung*[7].

Depuis le début du siècle, notre histoire de l'art s'est donné une branche

1. Cf. Étienne GENTHON, *Magyar művészek Ausztriában a mohácsi vészig* (*Artistes hongrois en Autriche jusqu'en 1526*). Budapest, Egyetemi Nyomda, 1927, 88 p.

2. Pour l'histoire de l'art médiéval hongrois, consulter le bulletin de Ladislas TÓTH, *Recenti studi ungheresi sul rinascimento e sull'umanesimo. Bulletin du Comité international des sciences historiques*, 1930, t. II, p. 774.

3. Consulter Ladislas SIKLÓSY, *Műkincseink vándorutja Bécsbe* (*Comment nos monuments d'art arrivaient à Vienne*). Budapest, Táltos-k., 1919.

4. Páris, Centre d'Études hongroises, 1935, 45 p.

5. Budapest, Akadémia, 1935, 24 p.

6. *Magyar Művészet*, 1931, t. VII, p. 7.

7. *Ungarische Jahrbücher*, 1931, t. XI, p. 38.

spéciale d'art populaire. La première grande synthèse en ce domaine, entreprise avant la guerre, *A magyar nép művészete* (*L'art populaire hongrois*), est due à Didier MALONYAY[1], mort prématurément sans avoir pu traiter plus qu'à peine la moitié du domaine de cet art. Moins détaillée, mais plus complète, la publication collective de MM. Sigismond BÁTKY, Étienne GYŐRFFY et Charles VISKI, *L'art populaire hongrois*[2], relève, à côté de nombreux autres aspects de l'art populaire, ses traits communs : la tulipe, l'unité dans la construction des thèmes, etc.

L'époque récente a vu paraître de nombreuses synthèses d'histoire de l'art. *A magyar iparművészet története* (*Histoire de l'art décoratif hongrois*) de Corneille DIVALD[3] et *A magyar építőművészet története* (*Précis d'histoire de l'architecture hongroise*) de M. Ernest FOERK[4] donnent pour la première fois une orientation méthodique. *A magyar művészet története* (*Histoire de l'art hongrois*), la première synthèse générale, due à M. André PÉTER[5], présente notre passé artistique suivant un plan d'inspiration étrangère. Celle d'Antoine HEKLER, *A magyar művészet története* (*Histoire de l'art hongrois*)[6], richement illustrée, insiste particulièrement sur le gothique, le baroque et les influences étrangères ; par contre, le XIXe siècle s'y efface[7]. A cet égard, *La peinture hongroise au XIXe siècle* [1844-1900] de Didier RÓZSAFFY[8] est un bon complément qui accorde à Munkácsy, le plus grand des peintres hongrois, sa place légitime. *Az uj magyar festőművészet története* (*Histoire de la peinture hongroise moderne* [XVIe-XXe siècles]) d'Étienne GENTHON[9] est remarquable, mais l'attitude occidentaliste de l'auteur appelle quelques réserves. M. Charles LYKA, *A művészet története* (*Histoire de l'art*)[10] et MM. Béla BARÁT, Ladislas ÉBER et Zoltán TAKÁCS DE FELVINCZ, *A művészet története* (*Histoire de l'art*)[11], cette dernière consacrant plus de deux cents pages à l'art de l'Orient, sont des histoires générales. Tous ces ouvrages sont caractérisés par un sens historique toujours croissant.

e) *Histoire de la musique.* — La découverte de la musique populaire hongroise est un résultat des études historiques d'après-guerre, qui a donné une des clefs de l'histoire primitive. On confondait auparavant cette musique avec celle des tsiganes, prétendue « forme primitive » de notre vie musicale. Or, les recherches récentes, dont une synthèse a été donnée par M. Béla

1. Budapest, Franklin, 1907-1922, in-4°, 5 vol., 286, 319, 304, 370, 333 p.
2. Budapest, Musée national hongrois, 1928, in-fol., XXX-240 p.
3. Budapest, Szent István Társulat, 1928, 274 p.
4. Kecskemét, Hungaria, 1930, 224 p.
5. Budapest, Lampel, 1930, 200 p.
6. Budapest, Egyetemi Nyomda, 1934, 239 p.
7. Cf. compte-rendu de Zoltán OROSZLÁN, *Protestáns Szemle*, 1935, t. XLIV, p. 565.
8. Paris, Gazette des Beaux-Arts, 1927.
9. Budapest, Magyar Szemle Társaság, 1935, 294 p.
10. Budapest, 1932, 2 vol., 419, 246 p.
11. Budapest, Dante, 1934, 797 p., 192 pl.

BARTÓK, *Cigányzene? magyar zene?* (*Musique hongroise? ou musique tsigane?*)[1], ont démontré sans conteste que ce sont là deux musiques différentes : le tsigane n'a jamais *composé* de chansons hongroises, il n'a fait que les *interpréter*. La première floraison de la musique tsigane en Hongrie fut une mode comme la musique de *jazz* de nos jours. Dans *Mióta muzsikusok Magyarországon a cigányok?* (*Depuis quand les tsiganes sont-ils musiciens en Hongrie?*)[2], M. Alexandre DÖMÖTÖR a établi que c'est depuis le XVe siècle que les tsiganes jouent en Hongrie, mais depuis environ deux siècles seulement qu'ils prennent activement part à la vie musicale du pays, sous l'influence de courants d'idées spéciales.

Mais quelle est alors la musique hongroise? MM. Béla BARTÓK et Zoltán KODÁLY ont parcouru toute la Hongrie, recueillant plus de 15,000 mélodies sur disques phonographiques, travail nécessaire afin de pouvoir interpréter les notations musicales primitives conservées depuis le XVIe siècle. Grâce à cette méthode, dont M. KODÁLY explique les raisons dans *Néprajz és zenetörténet* (*Ethnographie et histoire de la musique*)[3], on a réussi à préciser les caractères de la musique hongroise : Zoltán KODÁLY, *Ötfoku hangsor a magyar népzenében* (*La gamme pentatonique dans la musique populaire hongroise*)[4]; BARTÓK et KODÁLY, *Erdélyi népdalok* (*Chansons populaires de Transylvanie*)[5]; Béla BARTÓK, *A magyar népdal* (*La chanson populaire hongroise*)[6], en allemand : *Das ungarische Volkslied*[7], et Bence SZABOLCSI, *Népvándorláskori elemek a magyar népzenében* (*Éléments datant du temps de la migration des peuples dans la musique populaire hongroise*[8]) pour ne citer que les études principales. Les conclusions essentielles sont que la musique populaire hongroise renferme un double héritage archaïque, finno-ougrien, qui se cristallise dans des méthodes rituelles, et turc, beaucoup plus important. Les caractères de leurs synthèses sont : « 1° la gamme pentatonique sans demi-ton, dont les intervalles se groupent de façon à donner un mode mineur à la gamme (par exemple, *sol* = *si-bémol* = *do* = *ré* = *fa* = *sol*)... ; 2° le mouvement libre et la manière récitative de l'interprétation (*rubato-parlando*) ; 3° des strophes de quatre vers parisyllabiques (isométriques), surtout octonaires et duodécimaux... ; 4° l'ornemantique, c'est-à-dire des sons décoratifs, parties organiques de la mélodie[9] ». C'est donc un style archaïque de mélodie, originaire

1. *Ethnographia*, 1931, t. XLII, p. 49.
2. *Ethnographia*, 1934, t. XLV, p. 156.
3. *Ethnographia*, 1933, t. XLIV, p. 4.
4. *Zenei Szemle* (*Revue musicale*), 1917, et *Sepsiszentgyörgyi Székely Muzeum Évkönyve* (*Annuaire du Musée national Sicule de Sepsiszentgyörgy*), 1929.
5. Budapest, 1923.
6. Budapest, Rózsavölgyi és Társa, 1924.
7. Berlin, Walter de Gruyter, 1925, 236-87 p. (avec 320 mélodies).
8. *Ethnographia*, 1934, t. XLV-XLVI, p. 138.
9. Bence Szabolcsi, *op. cit.*, p. 138.

de l'Asie centrale, qui vit encore aujourd'hui au fond de la musique populaire hongroise[1].

L'école Bartók-Kodály a sensiblement contribué à éclaircir les traditions danubiennes de la musique populaire. La comparaison des résultats de ses recherches a, en effet, révélé que le matériel historique et contemporain des mélodies du village hongrois est un legs d'une civilisation très ancienne, dont les Hongrois firent bénéficier leurs voisins slaves et roumains. *Népzenénk és a szomszédnépek népzenéje* (*La musique populaire des Hongrois et celle de leurs voisins*)[2] de Béla Bartók est accessible aux savants étrangers dans une traduction allemande, *Die Volksmusik der Magyaren und der benachbarten Völker*[3].

*La musique hongroise* de M. E. Haraszti[4] n'arrive pas toujours, par suite de sa brièveté laconique, à exprimer l'essence de la question.

f) *Histoire de la littérature.* — Par opposition à l'époque précédente, les historiens actuels de la littérature hongroise considèrent comme leur tâche principale d'intégrer les mille résultats de nombreuses études philologiques dans l'ensemble de l'évolution littéraire de la nation. Aussi la période actuelle est-elle à la fois celle des monographies et des grandes synthèses.

Dans la première catégorie, citons tout d'abord les études sur l'humanisme hongrois : *Érasme en Hongrie*[5] de M. Théodor Thienemann, qui montre l'influence décisive de cette grande figure de l'humanisme sur la vie intellectuelle hongroise du XVIe et du XVIIe siècle ; *Platonista törekvések Mátyás király udvarában* (*Tendances platoniciennes à la cour du roi Mathias*)[6] et *Janus Pannonius* (*Jean Pannonius*)[7] de M. Joseph Huszti constatent la position centrale de l'humanisme hongrois dans l'Europe danubienne. — Parmi les études sur l'histoire de la presse, *A királyi magyar Egyetemi Nyomda története, 1577-1927* (*Histoire de l'Imprimerie universitaire royale hongroise, 1577-1927*), de Béla Iványi et Adalbert Gárdonyi[8], retrace la vie de la plus grande

1. Dans cette même étude, l'auteur compare dans la suite la musique populaire des peuples parents des Hongrois, notamment celle des Finno-Ougriens de l'Europe du Nord, des Ougriens de l'Asie occidentale et celle des îlots finno-ougriens de l'Europe centrale. — Notons que la mélodie particulière de la musique ecclésiastique hongroise vient des thèmes païens qui s'y sont introduits.

2. Budapest, Somló, 1934, 36-32 p.

3. *Ungarische Jahrbücher*, 1935, t. XV, p. 194. — Pour la carrière triomphale de la musique populaire hongroise, l'exposition Zganec de Zagreb était très caractéristique : sur les 600 mélodies exposées, 66 % étaient d'origine hongroise. Cela montre en même temps ce que l'on doit faire dans ce domaine encore peu exploré. Cf. André Révész, *Bartók Béla utja* (*Le chemin de Béla Bartók*). Apollo, 1935, p. 100.

4. Paris, H. Laurens, 1933, 126 p.

5. *Revue des Études hongroises*, 1927, t. V, p. 183.

6. *Minerva*, 1924, t. III, p. 153, et 1925, t. IV, p. 41.

7. Pécs, Janus Pannonius Irodalmi Társaság, 1931, XIII-448 p.

8. Budapest, Egyetemi Nyomda, 1927, in-4°, 202 p.

imprimerie de la région du moyen Danube ; *Zsidó ujságirók és szépirók a magyarországi német nyelvű időszaki sajtóban a* Pester Lloyd *megalapitásáig, 1854-ig* (*Journalistes et littérateurs juifs dans la presse périodique de langue allemande en Hongrie jusqu'à la fondation de* Pester Lloyd *en 1854*), de Rose OSTERN [1], raconte l'œuvre constructive faite par les Juifs en Hongrie sous la double devise d' « européanisme-magyarisme » ; *Falk Miksa és Kecskeméthy Aurél elkobzott levelezése* (*La correspondance saisie de Maximilien Falk et Aurélien Kecskeméthy*) de M. David ANGYAL [2] est, en réalité, l'histoire de la presse hongroise de 1850 à 1860, caractérisée par le ferme attachement aux traditions nationales, et, enfin, *Harminc év az ujságirói pályán* (*Trente ans de la vie d'un journaliste*) de Louis RÓNA [3] donne, d'après des notes et des impressions personnelles, une synthèse du journalisme hongrois de 1900 à 1930. Le premier essai relatif à une histoire de la presse hongroise est l'*Histoire de la presse hongroise* [1705-1935] de M. Tibor BARÁTH [4], qui considère aussi bien la rédaction et la publication que les services d'information de la presse hongroise. — Le problème du notaire Anonyme du roi Béla a continué à occuper les savants, MM. Joseph Deér, Alexandre Domanovszky, Émile Jakubovich et l'historien allemand Konrad Heilig. — Les volumes de M. Jules FARKAS, *A magyar romantika* (*Le romantisme hongrois* [1820-1830] [5], publié aussi en allemand, *Die ungarische Romantik*) [6] et *A fiatal Magyarország kora* (*L'époque de la jeune Hongrie* [milieu du XIXe siècle]) [7], où se manifestent, pour la première fois en Hongrie, les méthodes dites sociologiques et géographiques lancées par l'historien allemand M. J. Nadler, ont provoqué une vive polémique. La construction du premier de ces ouvrages se fonde sur l'opposition culturelle qui existait à cette époque entre les régions danubiennes catholiques et tibiscaines protestantes de la Hongrie, et que fit disparaître précisément le romantisme hongrois, en réussissant à unifier, grâce à l'idée nationale, les particularités existantes, et à créer à Pest un centre littéraire puissant, symbole de l'œuvre réalisée [8]. Le second, qui fait suite à l'autre, démontre qu'en Hongrie aussi une floraison littéraire avait précédé le développement de la vie politique moderne et que ce furent justement les littérateurs qui fournirent au pays en 1848 ses premiers ministres.

1. Budapest, Auteur, 1930, 93 p. *Német Philologiai Dolgozatok*, n° 45.
2. Budapest, Magyar Történelmi Társulat, 1926, VIII-735 p.
3. Budapest, Hungaria-ny., 1930, 972 p.
4. *Bulletin du Comité international des sciences historiuqes*, 1935, t. VII, p. 243.
5. Budapest, Akadémia, 1930, 336 p.
6. Berlin, W. de Gruyter, 1931, VIII-231 p. *Ungarische Bibliothek.*
7. Budapest, Magyar Szemle Társaság, 1932, 318-1 p.
8. Cf. de Jules FARKAS, *Románoś, romántos, romantikus. Minerva*, 1929, t. VIII, p. 172, où l'auteur analyse la notion du romantisme hongrois, qui diffère du romantisme tout court. Voir également les comptes-rendus de Béla PUKÁNSZKY dans *Minerva*, 1930, t. IX, p. 321, d'Aladár ZLINSZKY et Elemér CSÁSZÁR dans *Irodalomtörténeti Közlemények*, 1931, t. XLI, p. 99, 371.

Dans *A magyar irodalom története* (*Histoire de la littérature hongroise*)[1], publiée aussi en langue allemande, *Die Entwicklung der ungarischen Literatur*[2], M. FARKAS a donné une synthèse de l'histoire de la littérature hongroise qui met en relief les éléments sociaux. Sous le même titre, M. Job BÁNHEGYI[3] s'est placé au point de vue catholique, et M. Louis KÉKY dans l'esprit de Zsolt Beöthy[4]. MM. J. HANKISS et G. JUHÁSZ, dans leur *Panorama de la littérature hongroise contemporaine*[5], insistent sur les périodes les plus récentes. La synthèse entreprise par M. Jean HORVÁTH, dont les deux premiers volumes sont parus, *A magyar irodalmi müveltség kezdetei Szent Istvántól Mohácsig* (*Les débuts de la vie littéraire hongroise depuis saint Étienne jusqu'à Mohács*)[6] et *Az irodalmi müveltség megoszlása. Magyar humanizmus* (*La différenciation de la littérature hongroise. L'humanisme hongrois*)[7], procède de la conception exposée plus haut des rapports qui existent entre lecteur, livre et auteur. Une pure mise au point méthodique, avec bibliographie complète, est l'œuvre inappréciable d'Eugène PINTÉR, *Magyar irodalomtörténet* (*Histoire littéraire hongroise*)[8], abrégée aussi en *A magyar irodalom történetének kézikönyve* (*Manuel de l'histoire de la littérature hongroise*)[9]. Dans ces deux « Pintér », mine de renseignements précieux, l'orientation se fait avec une rapidité mécanique. Le grand « Pintér », qui tient compte de la littérature des anciennes nationalités existant de la Hongrie (Slovaques, Roumains, Serbes, Allemands), passe pour un instrument international de travail. M. Michel BABITS a écrit une *Histoire de la littérature européenne* (*Az európai irodalom története*)[10].

g) *Histoire du droit et de l'administration.* — Notre période a abordé certains problèmes fondamentaux de l'histoire du droit, principalement dans les domaines où travaillent des savants de formation historique. M. Joseph DEÉR a découvert l'essence de la royauté hongroise du XIe au XIIIe siècle dans *Heidnisches und Christliches in der altungarischen Monarchie*[11], extrait en français : *L'ancienne royauté hongroise*[12]. Par la méthode comparative,

1. Budapest, Káldor, 1934, 336 p.
2. Berlin, W. de Gruyter, 1934, 306 p.
3. Budapest, Szent István Társulat, 1929-1930. Cf. compte-rendu d'Alexandre KOZOCSA dans *Századok*, 1933, t. LXVII, p. 339.
4. Budapest, Révai, 1929, 119 p.
5. Paris, Kra, 1930, 348 p.
6. Budapest, Magyar Szemle Társaság, 1931, 312 p. Compte-rendu d'Alexandre ECKHARDT dans *Nouvelle Revue de Hongrie*, 1932, t. XLVI, p. 238.
7. Budapest, Magyar Szemle Társaság, 1935, 307 p. Compte-rendu d'Alexandre ECKHARDT dans *Egyetemes Philologiai Közlöny*, 1935, A. LIX, p. 416.
8. Budapest, Magyar Irodalomtörténeti Társaság, 1930-1934, 7 vol. in-4°, 770, 576, 636, 956, 940, 952, 864 p. Projeté en 10 volumes.
9. Budapest, Franklin, 1921, 2 vol. in-4°, 507, 524 p.
10. Budapest, Nyugat, 1934, 355 p.
11. Szeged, Egyetem, 1934, 123 p.
12. *Nouvelle Revue de Hongrie*, 1934, t. LI, p. 138.

l'auteur recherche ce qui, dans notre doctrine de l'État du Moyen Age, provient des idées du monde occidental, d'une part, et du monde oriental, de l'autre, pour saisir le fond irréductible qui demeure indiscutablement le produit original du génie de notre nation. Il constate que les lois de saint Étienne, parfois identiques mot pour mot à celles des Carolingiens, n'impliquent pas l'identité d'institutions juridiques. La royauté hongroise primitive n'avait emprunté au monde d'idées occidental que son esprit chrétien, mais non pas sa féodalité. L'emprunt essentiel au monde oriental consiste dans l'application du principe d'autorité, si caractéristique des peuples de civilisation turque. La troisième et la quatrième caractéristique de l'ancienne royauté hongroise, issues de ces éléments occidentaux et orientaux, sont un ordre spécial de succession et une politique extérieure fondée sur la parenté. Ces constatations autorisent M. Deér à remarquer qu'au point de vue de l'histoire du droit, comme aux autres, les Hongrois avaient développé une civilisation médiévale tout aussi indépendante que celle des peuples germaniques, par exemple. Il souhaite qu'à l'avenir les historiens entendent par Moyen Age la période de l'histoire *in der antike und christliche Kulturelemente der Kultur der archaischen Völker der Völkerwanderungszeit begegnen*[1]. MM. Valentin Hóman, Elemér Mályusz, Pierre Váczy et d'autres encore ont démontré qu'il est impossible d'appeler « féodale » la Hongrie du XIe au XIIIe siècle, où il n'existait pas de régime du bénéfice au sens propre[2]. On ne peut pas non plus l'appeler « patrimoniale », puisque le pouvoir royal y prévalait de façon absolue. A côté de lui, les autres facteurs constitutionnels n'avaient qu'un rôle consultatif et non pas législatif[3]. Si l'on tient au terme « féodale », ce ne peut être qu'à la condition « de rompre avec sa signification fixée par la science historique occidentale, c'est-à-dire de la définir à nouveau, en lui attribuant un contenu sensiblement différent[4] », l'essence de la *fidelitas* hongroise étant plutôt un rapport dérivé du droit public que du droit privé[5]. De même il n'existe pas, à l'heure actuelle, de vue généralement admise concernant la période des Ordres (*Stände*), notamment sur le point de savoir si leur formation se place aux XIIIe-XIVe siècles (opinion de M. Hóman) ou bien aux XIVe-XVe siècles (opinion de M. Mályusz).

Sur un autre problème, discuté depuis plusieurs décades, la portée historique du grand privilège de 1222, connu sous le nom de *Bulle d'Or*, une nouvelle lumière a été projetée par M. Adrien Divéky, *Az aranybulla és a jeruzsálemi királyság alkotmánya* (*La Bulle d'Or et la constitution du royaume de*

1. *Op. cit.*, p. 119.

2. Pierre Váczy, *A hübériség szerepe Szent István királyságában* (*Le rôle de la féodalité dans la royauté de saint Étienne*). *Századok*, 1932, t. LXVI, p. 369.

3. Valentin Hóman-Jules Szekfü, *Magyar történet* (*Histoire de Hongrie*), t. I, p. 215.

4. Elemér Mályusz, *A patrimoniális királyság* (*La royauté patrimoniale*). *Társadalomtudomány*, 1933, t. XIII, p. 45.

5. Pierre Váczy, *A szimbolikus államszemlélet kora Magyarországon* (*L'époque de la doctrine d'État dite symbolique en Hongrie*). *Minerva*, t. XI, p. 100, 167.

*Jérusalem*)[1], en français, extrait remanié, *La constitution du royaume de Jérusalem et les institutions hongroises et polonaises*[2], et par M. Alexandre FEST, *Magna Charta-Aranybulla. Szellemi érintkezések angolok és magyarok között II. Béla és II. Endre korában* (*Grande Charte-Bulle d'Or. Relations intellectuelles entre Anglais et Hongrois à l'époque de Béla II et André II* [1173-1235])[3], extrait en français : *Bulle d'Or et Magna Charta*[4]. La nouveauté de ces deux études est que leurs auteurs ne conçoivent pas ce phénomène juridique de façon isolée, mais le replacent dans le cadre de l'évolution générale. Selon M. Divéky, les idées contenues dans la Bulle d'Or sont d'origine française, et, après avoir subi une sorte de démocratisation en Terre-Sainte, pénétrèrent indirectement en Hongrie par de hauts fonctionnaires du roi André II qui avaient pris part à la croisade de ce dernier et eu connaissance du texte de la *Lettre de Sépulcre*. M. Divéky repousse donc toute idée de faire remonter ce privilège à la Grande Charte. Le point de repère de l'argumentation de M. Fest est également Paris, où des clercs hongrois auraient eu connaissance, par l'intermédiaire de leurs collègues anglais, du contenu de la Grande Charte. Ces rapports intellectuels anglo-hongrois primitifs auraient été consolidés à la suite du mariage de Béla III avec Marguerite, fille du roi de France. Et c'est ainsi que l'esprit de la Grande Charte anglaise put présider à la rédaction de la Grande Charte hongroise. Prudent dans sa conclusion, M. Fest constate simplement que rejeter complètement l'influence anglaise serait tout aussi exagéré que d'affirmer, avec les anciens historiens, que la Bulle d'Or dérive directement de son aînée anglaise.

François ECKHART, auteur de l'article *Jog és alkotmánytörténet* (*Histoire du droit et de la Constitution*), dans *A magyar történetirás uj utjai* (*Les nouvelles méthodes de l'historiographie hongroise*)[5], soumet à un examen critique les trois grandes thèses de l'ancienne histoire du droit hongrois : que notre évolution porte l'empreinte du droit public (doctrine de la sainte Couronne) ; qu'elle est entièrement indépendante (« Constitution millénaire ») et, enfin, qu'il existe un parallèle entre elle et l'évolution anglaise. La tempête soulevée par cette étude rappelle à certains égards le temps du « procès Rákóczi ». Tour à tour s'engagèrent dans le débat Coloman MOLNÁR, *Alkotmánytörténeti illuzió-e a magyar alkotmányfejlődés jellegzetes közjogi iránya?* (*Le caractère de droit public de l'histoire constitutionnelle de la Hongrie est-il une illusion?*)[6] ; Ladislas ERDÉLYI, *Az ezeréves magyar alkotmány* (*La Constitution hongroise millénaire*)[7] ; Zoltán KÉRÉSZY, *Hűbéri eszmék és magyar jogfejlődés*

1. Budapest, Akadémia, 1932, 29 p.
2. Dans *Résumés des communications présentées au Congrès*. Varsovie, 1933, t. II, p. 436.
3. *Budapesti Szemle*, 1934, t. CCXXXIV-CCXXXV.
4. *Nouvelle Revue de Hongrie*, 1935, t. LIII, p. 33.
5. P. 269-320.
6. Pécs, Magyar Jogi Szemle, 1931.
7. Szeged, Egyetem, 1931.

(*Idées féodales et développement du droit hongrois*)[1]; Maurice TOMCSÁNYI, *A magyar közjog és jogtörténet téves szemlélete* (*Une conception erronée du droit public et de l'histoire du droit hongrois*)[2]; François ECKHART, *A magyar alkotmányfejlődés* (*L'évolution constitutionnelle de la Hongrie* [réponse])[3]; Elemér MÁLYUSZ, *Az Eckhart-vita* (*La polémique Eckhart*)[4].

Les recherches dans le domaine de l'histoire du droit et de la Constitution se rapportent, comme dans la période précédente, principalement au Moyen Age. Il n'a été publié aucune synthèse approfondie de l'histoire du droit hongrois ; tout ce que nous pouvons enregistrer à cet égard, ce sont des séries de conférences imprimées, sans grande portée, comme Albert APPONYI, *L'évolution constitutionnelle de la Hongrie*[5]; Antoine ULLEIN, *Les grandes étapes de l'évolution constitutionnelle de la Hongrie*[6], etc.

Le programme de l'histoire de l'administration a été élargi, surtout pour l'époque médiévale, par l'adjonction de la diplomatique. C'est ainsi que sont nées les études de Roland SZILÁGYI, *A magyar királyi kancellária szerepe az államkormányzásban, 1458-1526* (*Le rôle de la chancellerie royale hongroise dans le gouvernement du pays, 1458-1526*)[7], et d'Emeric SZENTPÉTERY fils, *A tárnoki itélőszék kialakulása* (*La formation de la juridiction du trésorier hongrois*)[8]. Le trésorier du pays exerçait ses droits principalement sur les villes libres royales ; sa juridiction avait atteint son apogée au XVIe siècle. Sur l'administration départementale, M. Joseph HOLUB a publié un ouvrage fondamental, *Zala megye története a középkorban*. I : *A megyei és egyházi közigazgatás története* (*Histoire du département Zala au Moyen Age*. I : *Histoire de l'administration départementale et ecclésiastique*)[9]. L'étude d'Emeric NÉMETH, *Az árpádkori magyar közigazgatás alapjai* (*Les bases de l'administration de l'époque Arpadienne*)[10], unique en son genre, comble une lacune. Sur les organes gouvernementaux établis à Vienne depuis les débuts du XVIe siècle et dont les attributions s'étendaient de fait aussi à la Hongrie, nous avons une nouvelle étude de M. Victor EMBER, *Magyarország és az államtanács első tagjai* (*La Hongrie et les premiers membres du Conseil d'État*)[11], qui éclaire le temps de Marie-Thérèse et de Joseph II. M. Ákos SZENDREY, par *A közigazgatás népi szervei* (*Les organes administratifs du peuple villageois* [XVIe-XVIIIe siècles])[12], ouvre la voie à la découverte de nom-

1. Budapest, Hornyánszky, 1931.
2. Pécs, Magyar Jogi Szemle, 1931.
3. Budapest, Auteur, 1931, 17 p.
4. *Századok*, 1931, t. LXV, p. 406.
5. Budapest, Hornyánszky, s. d., 48 p.
6. *Revue de synthèse historique*, 1928-1929, t. XLVII.
7. *Turul*, 1930, t. XLIV, p. 45.
8. *Századok*, 1934, t. LXVIII, p. 510.
9. Pécs, 1929, XXIII-488 p.
10. Budapest, *Magyar Jogászegyleti Értekezések*, 1931. N. S., t. XII.
11. *Századok*, 1935, t. LXIX, p. 554.
12. *Népünk és Nyelvünk*, 1929, t. I, p. 26, 92.

breuses connexions économiques et juridiques. Les essais de M. Jean WINKLER, *A magyar igazságszolgáltatási szervezet és polgári peres eljárás a mohácsi vésztől 1848-ig* (*L'organisation de l'administration judiciaire et la procédure civile en Hongrie, 1526-1848*)[1]; de Gustave LADIK, *Közigazgatásunk fejlődése 1867 óta* (*L'évolution de notre administration depuis 1867*)[2], et Guillaume HENNYEY, *A magyar posta története* (*Histoire de la poste en Hongrie*)[3], sont les plus notables de notre histoire administrative.

h) *Histoire de l'Église et de la religion.* — Comme nous pouvons le constater d'après les nombreuses critiques publiées dans *Századok* et ailleurs[4], cette branche de l'histoire hongroise, à laquelle pour la plupart se consacrent des hommes d'Église, n'est pas, à l'heure actuelle, au niveau où on voudrait la voir, mais continue à se mouvoir dans le cercle d'idées de Guillaume Fraknói, qui, loin de chercher des personnalités originales dans l'histoire, ne voit que les types pieux et dévots. C'est surtout parce que nos historiens-prêtres conçoivent la religion comme une révélation divine, placée au-dessus des périodes, et non pas comme un phénomène historique, lié aux catégories du Temps et du Lieu. Aussi considèrent-ils surtout l'Église, c'est-à-dire le côté administratif de la religion, en particulier les institutions ecclésiastiques[5]. Cette conception, regrettable au point de vue de l'histoire, fait que nous n'avons que très peu de travaux à enregistrer. Dans *Szempontok a magyar « kálvinizmus » eredetének vizsgálatához* (*Points de vue pour examiner l'origine du « calvinisme » hongrois*)[6], M. Emeric RÉVÉSZ constate qu'il n'est pas juste d'appliquer le terme de « calvinisme » au phénomène hongrois, qui diffère sensiblement du calvinisme occidental. Se servir de ce terme signifie vouloir chercher dans le christianisme réformé de la Hongrie quelque chose qui n'y est pas ou qui y est représenté, par rapport au christianisme réformé de la France, dans une très faible mesure. Voilà donc, démontrées dans un nouvel aspect de l'histoire hongroise, l'insuffisance de l'occidentalisme et la nécessité d'une conception danubienne. M. RÉVÉSZ a exposé ses vues en anglais, *Hungarian Reformed Christianity and Calvinism*[7]. Il a donné, en outre, *A magyarországi protestantizmus történelme* (*Histoire du protestantisme en Hongrie*)[8] et, avec MM. St. KOVÁTS et Ladislas RAVASZ, *Hungarian protestantism, its past, present and future*[9].

1. Pécs, Dunántul-ny., 1927, 2 vol., 271, 734 p.
2. Budapest, Fővárosi-ny., 1932, 104 p.
3. Budapest, Wodianer, 1926, VI-290 p.
4. 1931, t. LXV, p. 202, 420; 1932, t. LXVI, p. 67, 352, 455; 1933, t. LXVII, p. 325, et Elemér MÁLYUSZ, *Árpádházi boldog Margit* (*La bienheureuse Marguerite de la Maison des Arpad*), dans *Károlyi-Emlékkönyv* (*Mélanges Károlyi*), p. 342.
5. Cf. Emeric RÉVÉSZ, *Egyháztörténelem* (*Histoire ecclésiastique*), dans *A magyar történetirás uj utjai* (*Les nouvelles méthodes de l'histoire hongroise*), p. 140.
6. *Századok*, 1934, t. LXVIII, p. 257.
7. *Evangelical Quarterly*. Edinburgh, 1934.
8. Budapest, Magyar Történelmi Társulat, 1925, 75 p.
9. Budapest, Bethlen G. Literary and Printing House Co. Ltd, 1927.

i) *Diplomatique.* — Outre les éditions de sources et leur critique, signalons *Irástörténet az irásbeliség felujulása korából* (*Histoire de l'écriture à l'époque de son renouvellement*)[1] d'Étienne HAJNAL, qui, en s'appuyant sur plusieurs milliers de chartes du XIIe et du XIIIe siècle provenant de l'Europe centrale et accusant les mêmes technicités, arrive à la conclusion que la pratique diplomatique de cette région fonctionne sous l'influence de l'Université de Paris, alors très en vogue. Louis FEKETE représente une autre direction dans les recherches, celle de la diplomatique turque. Après avoir examiné le matériel turc des archives de Budapest, de Vienne, de Dresde, de Venise et d'ailleurs, il a publié *Bevezetés a török hódoltság diplomatikájába* (*Introduction à la diplomatique turque des régions hongroises soumises à la domination des Turcs*)[2], en allemand : *Einführung in die osmanisch-türkische Diplomatik der türkischen Botmässigkeit in Ungarn*[3], établissant le premier en Europe un système scientifique de nos connaissances relatives aux actes turcs des XVIe et XVIIe siècles. Emeric SZENTPÉTERY, chef de l'école diplomatique de Budapest, a publié la première synthèse méthodique de la diplomatique hongroise, *Magyar oklevéltan* (*Diplomatique de la Hongrie*)[4], où il n'a pas négligé de faire ressortir les rapports centre-européens de la pratique hongroise.

j) *Histoire d'après-guerre.* — Les études historiques relatives à cette période, qui touchent naturellement de près le domaine de la politique, montrent l'évolution hongroise entre 1919-1935, caractérisée, d'une part, par une adaptation forcée à la situation créée par le traité de Trianon ; de l'autre, par le développement d'une organisation correspondant à l'indépendance recouvrée du pays et dominée par le souci de la préparation de l'avenir. La liste des morts (590 personnes) du régime communiste de 1919 en Hongrie a été établie par M. Albert VÁRY, *A vörös uralom áldozatai Magyarországon* (*Les victimes du régime rouge en Hongrie*)[5]. Le même auteur publie la liste des membres du Conseil du gouvernement rouge et des Commissaires de peuple, constatant que, sur un total de quarante-cinq, trente et un étaient Juifs. Le baron A. KAAS et F. LAZAROVICS ont donné une description politique et morale du régime, *Bolshevism in Hungary. The Béla Kun period*[6], en allemand sous le titre de *Der Bolschevismus in Ungarn*[7] ; M. Gustave GRATZ, une synthèse de l'histoire de la période de 1918-1920, *A forradalmak kora* (*La période des révolutions*)[8]. Les biographies de nos hommes d'État contempo-

1. Budapest, Budavári Tudományos Társaság, 1921.
2. Budapest, Országos Levéltár, 1926, gr. in-fol., LXII-34 p., XVI pl.
3. Budapest, Országos Levéltár, 1926.
4. Budapest, Történelmi Társulat, 1930, 269 p., XII pl. Compte-rendu de François ECKHART dans *Mitteilungen des österreichischen Instituts für Geschichtsforschung*, 1932, t. XLVI, p. 217.
5. Vác, Váci Fegyintézet Nyomdája, 1922, IV-172 p.
6. London, Grant Richards, 1931, 410 p.
7. München, Süd-Ost Verlag A. Dresler, 1930, 318 p.
8. Budapest, Magyar Szemle Társaság, 1935.

rains les plus célèbres ont été écrites par M. Gustave ERÉNYI, *Graf Stefan Tisza. Ein Staatsmann und Märtyrer*[1]; par Edgar VON SCHMIDT-PAULI, *Graf Stefan Bethlen. Ein Abschnitt ungarischer Geschichte*[2]; par Alexandre PETHŐ, *Le comte Albert Apponyi*[3]; par Joseph RÉVAY, *Gömbös Gyula élete és politikája* (*La vie et la politique de Jules Gömbös*)[4]; par Eugène PILCH, *Horthy Miklós* (*Nicolas Horthy*)[5]. La statistique mondiale des Hongrois, *Az öt világrész magyarsága* (*Les Hongrois des cinq parties du monde*)[6], sous presse en français[7], a été dressée par Ivan NAGY. Il dénombre un total de 12,030,000 Hongrois, dont 8,001,112 (chiffre de 1930) vivent dans la Hongrie mutilée. Pour les changements sociaux survenus dans le pays depuis la guerre et dont les proportions nous rappellent les temps du Compromis, nous avons le précieux guide d'Étienne WEIS, *A mai magyar társadalom* (*La société hongroise de nos jours*)[8]. M. Zoltán SZALAY fournit des renseignements précieux dans *A magyar textilipar kialakulása* (*Le développement de l'industrie textile en Hongrie*)[9], dont voici les chiffres les plus caractéristiques : par le traité de Trianon (1920), la Hongrie a perdu 60 % de son industrie textile ; de 1921 à 1933, cette industrie a augmenté dans la Hongrie mutilée de 175 % ; l'index des ouvriers a passé durant la même période de 100 en 1921 à 387,3 en 1933 ; en 1921, 8,5 % des ouvriers hongrois travaillaient dans l'industrie textile, en 1933 25,7 % ; l'importation était de 215,000,000 de *pengő* en 1925 et 14,000,000 en 1933. Dans d'autres branches, l'industrialisation du pays n'a pas été si marquée, mais le progrès est partout très sensible. A l'heure actuelle, la moitié à peine du pays est occupée dans l'agriculture, profession auparavant prédominante. L'économie de la Hongrie d'après-guerre a été exprimée en chiffres par M. Frédéric FELLNER dans ses études *Csonkamagyarország nemzeti vagyona* (*Le fortune nationale de la Hongrie mutilée*)[10] et *Csonkamagyarország nemzeti jövedelme* (*Le revenu national de la Hongrie mutilée*)[11]. Aladár EDVI-ILLÉS et Albert HALÁSZ ont dressé des cartes des résultats obtenus : *Magyarország a háboru előtt és után gazdaságstatisztikai térképekben* (*La Hongrie avant et après la guerre en tableaux statistiques*)[12]. *Ungarns Unterrichtswesen seit dem Weltkriege*[13] est dû à M. Jules KORNIS. Les synthèses les plus notables de la période en question sont les suivantes :

1. Wien-Leipzig, E. P. Tal et Cie, 1935, 395 p.
2. Berlin, R. Hobbing, 1931, 298 p.
3. Paris, Les Œuvres représentatives, 1931, 253 p., 8 pl.
4. Budapest, Franklin, 1934, IX-440 p.
5. Budapest, Athenaeum, 1928, 408 p.
6. Budapest, Magyar Szemle Társaság, 1935, 80 p.
7. *Revue des Études hongroises*, 1936, t. XIV.
8. Budapest, Magyar Szemle Társaság, 1930, 239 p.
9. *Magyar Statisztikai Szemle*, 1935, t. XIII, p. 296.
10. Budapest, Akadémia, 1929, 94 p.
11. Budapest, Akadémia, 1930, 107 p., 3 tabl.
12. Budapest, Magyar Statisztikai Társaság, 1926, 157 p.
13. Leipzig, Quelle und Meyer, 1930.

*Magyarország 1920-1930* (album)[1]; *Három évtized története életrajzokban. Magyarország monografiája 1900-1932* (*L'histoire de trois décades en biographies. Monographie de la Hongrie de 1900 à 1932*) d'Emeric GELLÉRT et Elemér MADARÁSZ[2], et, enfin, *Három nemzedék és ami utána következik* (*Trois générations et ce qui les suit*) de Jules SZEKFŰ[3]. De M. Antoine BALLA on a une *Histoire générale de la période contemporaine* [les soixante dernières années] (*A legujabb kor világtörténete*)[4].

2. HISTOIRE GÉNÉRALE. — Comme dans l'époque du Compromis, les historiens hongrois de l'après-guerre concentrent leur activité sur les groupes de problèmes de l'histoire générale qui ont des rapports avec le peuple, le sol ou l'État hongrois, de problèmes dont c'est avant tout à eux qu'incombe la solution[5]. C'est au sens de cette méthode de « hungarologie » que l'on parle, avec M. Béla ZOLNAI par exemple, d'une « philologie envisagée au point de vue hongrois[6] », avec M. Jules MORAVCSIK « des problèmes hongrois de la philologie grecque et latine[7] », etc.[8]. Cette méthode, actuellement à la mode, est parfois critiquée, mais il est hors de doute qu'elle a donné à certaines de nos disciplines de nouveaux champs d'investigation et les a amenées à une belle floraison. Cela est vrai surtout de nos études de philologie classique (« hellénologie », « roméologie »), qui ont presque regagné leur importance d'antan à la suite de recherches relatives à la Pannonie et à la Dacie, à la langue latine et à l'humanisme en Hongrie, aux rapports hungaro-byzantins et, en général, au rôle de l'héritage antique dans la vie intellectuelle des Hongrois. C'est du point de vue de la « hungarologie » que nous exposerons les résultats obtenus par l'historiographie hongroise d'après-guerre dans le domaine de l'histoire générale.

aa) *L'histoire de la Hongrie avant l'installation des Hongrois.* — Ces recherches ont contribué à éclairer surtout l'époque romaine et l'époque des grandes invasions. Pour la première, mentionnons tout d'abord le précieux

1. Budapest, Budapesti Hirlap, 1931, in-fol., 159 p.
2. Budapest, Magyarország Monografiái Kiadóvállatat, 1932, 629 p.
3. Budapest, Egyetemi Nyomda, [1935], 514 p.
4. Budapest, Könyvbarátok Szövetsége, 1932, 363 p.
5. Cf. Jules NÉMETH, *Akadémiánk és a keleti filológia* (*Notre Académie et la philologie orientale*). Budapest, Akadémia, 1928, surtout p. 15 ; André ALFÖLDI, *A honfoglalás elötti Magyarország kutatásának mai helyzete* (*L'état actuel des recherches relatives à la Hongrie avant l'établissement des Hongrois*). *Budapesti Szemle*, 1926, t. CCIII, p. 349 ; le compte-rendu d'Alexandre IMRE, *Századok*, 1932, t. LXVI, p. 216 ; etc.
6. *Magyarcélu filológia*, dans *Minerva*, 1926, t. V, p. 298.
7. *A görög és latin filológia magyar feladatairól. Egyetemes Philologiai Közlöny*, 1933, t. LVII.
8. Par *hungarologie*, on entend généralement l'ensemble des parties de sciences qui s'occupent des Hongrois (peuple, sol, État). Plus récemment, M. Ladislas NÉMETH a essayé dans *A magyarságtudomány feladatai* (*Les tâches de la hungarologie*). *Magyarságtudomány*, 1935, t. I, p. 2, d'élargir cette notion purement méthodique en une notion de théorie de l'histoire.

guide de Valentin KUZSINSZKY, *Aquincum. Ausgrabungen. Führer mit einer topographischen und geschichtlichen Einleitung*[1], qui est la synthèse de notre savoir actuel sur cette colonie romaine située près de Budapest et conservée en bon état jusqu'à nos jours. Ensuite, Ákos SZALAY, *A dunabogdányi római castellumról* (*Étude sur le* castellum *romain de Dunabogdány*)[2], qui donne la description des *burgus* construits sur les *limes Pannonicae* au Ier et au IIe siècle de notre ère, et *Die römische Ansiedelung von Dunapentele (Intercisa)* de M. St. PAULOVICS[3]. La basilique chrétienne primitive à cinq nefs, mise au jour en 1934 à Fövenypuszta, près de Székesfehérvár, a une importance capitale. Sa façade est d'une largeur de 30 mètres ; les nefs sont séparées non par des colonnes, mais par des cloisons montantes ; trois d'entre elles possèdent des entrées séparées, de sorte que la basilique a l'aspect d'une église tripartite. La longueur de l'église centrale est de 18m12, sa largeur de 9m20. Comme M. Arnold MAROSI le démontre dans *Őskeresztény emlékeink és a fövenypusztai bazilika* (*Nos monuments chrétiens primitifs et la basilique de Fövenypuszta*)[4], cette découverte archéologique détruit la thèse, courante il y a quelque temps, d'après laquelle les enseignements du Christ n'auraient pas pris racine au IVe siècle dans les régions situées au nord de la Drave. — Le rôle éminent joué par la Pannonie dans la vie de l'Empire a été expliqué par M. André ALFÖLDI dans *Die Vorherrschaft der Pannonier im Römerreiche und die Reaktion des Hellenentums unter Gallienus*[5]. Du même auteur, on a deux remarquables synthèses sur la fin des provinces romaines de cette région : *A gót mozgalom és Dácia feladása* (*Le mouvement des Goths et l'abandon de la Dacie*)[6] et *Der Untergang der Römerherrschaft in Pannonien*[7].

De récentes études roméologiques de Hongrie ont démontré que les conditions spécifiquement romaines sur le sol hongrois ont duré beaucoup plus longtemps qu'on ne le supposait auparavant. La preuve la plus frappante en a été fournie récemment par Ambroise PLEIDELL, qui, dans *A magyar várostörténet első fejezete* (*L'origine des villes hongroises*)[8], prouve que nos principales villes du Moyen Age, notamment Esztergom, Győr, Székesfehérvár et Sopron, furent la continuation directe du monde romain. Ces villes romaines et leurs *Romani* du Xe et du XIe siècle fusionnèrent, vers la fin du XIIIe siècle, avec les établissements hongrois et ce fut ainsi que naquit la ville

1. Budapest, Haupstadt, 1934, 234 p., 2 cartes, 150 phot.
2. Budapest, Musée national hongrois, 1933, in-4°, 36 p., 7 pl., 1 repr. de texte, 1 annexe. Série bilingue d' « Archaeologia Hungarica ».
3. Budapest, Musée national hongrois, 1927, in-4°, 128 p., 4 pl., 67 repr. de textes. *Archaeologia Hungarica.*
4. *Katolikus Szemle*, 1935, t. XLIX, p. 78.
5. Dans *Fünzfundzwanzig Jahre der Römisch-germanischen Kommission.* Berlin, W. de Gruyter, 1930, p. 11.
6. Budapest, Egyetemi Nyomda, 1930, 70 p.
7. Berlin, W. de Gruyter, 1925, 2 vol. *Ungarische Bibliothek.*
8. *Századok*, 1934, t. LXVIII, p. 1, 158, 276.

hongroise après la disparition des différences économiques et sociales. Les études futures décideront s'il est permis de parler d'une continuité urbaine générale ou seulement de la continuité de certaines villes. Toujours est-il que l'étude d'Ambroise Pleidell est un nouvel argument en faveur de la thèse formulée tout d'abord par M. A. Dopsch, que dans les régions danubiennes non plus qu'ailleurs la civilisation romaine ne fut pas complètement anéantie par les Barbares. Cela détruit également la thèse allemande qui voulait voir dans la vie urbaine de la Hongrie un produit essentiellement germanique.

L'étude la plus importante sur la période de l'invasion des peuples est *A honfoglaláskori Magyarország* (*La Hongrie à l'époque de l'installation des Hongrois*)[1], de M. Jean MELICH, qui trace le tableau ethnographique de la Hongrie du IXe et du Xe siècle, principalement à l'aide de la toponymie. On y voit que les peuplades turco-bulgares, slaves et germaniques y avaient des colonies importantes. D'un œil expérimenté, M. Melich distingue entre les noms de lieu d'origine slave remontant à l'époque de l'établissement des Hongrois et ceux qui sont postérieurs. Comme les principaux arguments de la « question des Slaves en Hongrie » sont d'après M. Melich pris dans ces périodes plus tardives, il n'est pas vraisemblable que les Slaves de nos jours aient eu une organisation importante sur ce territoire avant l'arrivée des Hongrois.

Sur l'histoire du sol hongrois avant les Hongrois, on est bien orienté par Gabriel FINÁLY, *Archäologische Funde in Ungarn, 1914-1925*[2]; François TOMPA, *Die wichtigsten Probleme der Urgeschichtsforschung in Ungarn*[3] et *Zwanzig Jahre Urgeschichtsforschung in Ungarn*[4]; Ferdinand FETTICH, *Über die Erforschung der Völkerwanderungskunst in Ungarn*[5], et *Stand und Aufgaben der Völkerwanderungsarchäologie in Ungarn*[6].

bb) *Histoire de la Hongrie envisagée par les étrangers avant 1918.* — L'historien subit toujours l'influence de l'époque où il vit, et celle du milieu plus intensivement encore quand il s'occupe d'un pays étranger. M. Jean HANKISS, qui envisagea le premier cet aspect de l'histoire, en a élaboré les méthodes de recherches, principalement pour l'histoire littéraire : *Nemzetkép és irodalomkutatás* (*Caractère national et recherches littéraires*)[7]; *Les caractères nationaux et leur représentation. Un exemple : le portrait du Hongrois dans*

1. Budapest, Akadémia, 1925-1929, 434 p. *A magyar nyelvtudomány kézikönyve.* Large extrait en français dans le *Bulletin du Comité international des sciences historiques*, 1936, t. VIII, pt. I (en cours d'impression).

2. *Archäologischer Anzeiger, Beiblatt zum Jahrbuch des deutschen Archäologischen Instituts. Jahrg.*, 1925.

3. *Proceeding of the first International Congress of Prehistoric and Protohistoric Sciences.* London, 1932.

4. Dans *Berichte der Römisch-germanischen Kommission*, 1935.

5. Dans *Jahrbuch für prähistorische und ethnographische Kunst*, 1926.

6. *Ungarische Jahrbücher*, 1932, t. XII, p. 103.

7. Budapest, Minerva-Könyvtár, 1932, 20 p.

*l'opinion occidentale*[1] ; *Debrecen francia apoteózisa* (*L'apothéose française de la ville de Debrecen*)[2] ; etc.

Transportant ces méthodes de M. Hankiss sur le large plan de l'histoire, nous constatons que la conception directrice de l'histoire de la Hongrie dans la littérature allemande et autrichienne, depuis le XVIe siècle jusqu'au milieu du XIXe, fut surtout glorificatrice. Elle se résume dans ces paroles de Frédéric Achille, prince de Wurtemberg, qui sont de 1655 : « Si'il ne nous faut pas souffrir sous la tyrannie des Turcs et s'il ne nous faut pas supporter l'esclavage le plus dur, nous le devons, après Dieu, à l'héroïsme des Hongrois[3]. » Les études de Joseph TURÓCZI-TROSTLER, *Ungarns Eintritt in das literaturwissenschaftliche Bewusstsein Deutschlands*[4] ; de Béla PUKÁNSZKY, *Mohács és az egykoru német közvélemény* (*Mohács et l'opinion allemande de l'époque*)[5] et de Didier KERESZTURY, *Magyarország a német közvéleményben* (*La Hongrie dans l'opinion publique allemande*)[6]; en donnent une analyse plus approfondie. Cette conception se modifia tout d'abord en Autriche, à la suite des tendances qui visaient à l'unification de l'empire des Habsbourg. La Hongrie fut alors considérée non pas comme un pays à part soumis à la même dynastie, mais comme une partie organique de la Grande-Autriche, comme l'une des provinces des Habsbourg. Tout mouvement national qui voulait recouvrer et défendre les attributs de pays autonome fut qualifié de « rébellion », et François II Rákóczi d' « archi-rebelle » (*Erz-Rebell*). Dans cette évolution, 1867 ne marqua qu'une halte de brève durée. En effet, A. Fournier, H. Friedjung, Rich. Charmatz et d'autres réhabilitaient peu après tour à tour les chefs de l'absolutisme germanisateur, les Schwarzenberg, les Bach, les Bruck et les Schmerling, et finirent par conquérir l'opinion et jusqu'à l'héritier du trône, François-Ferdinand. L'Allemagne suivit ce mouvement et envisagea de bonne heure son *Mitteleuropa* sous l'angle de la *Kultur*. En 1873, dans *A történeti vizsgálatról* (*De l'examen historique*), François Salamon note déjà que « les historiens allemands tenaient pour une obligation patriotique de faire ressortir, au détriment de la vérité objective, qu'ils seraient le peuple élu de la civilisation. » Il ajoute même que « la doctrine germanique de la race diffère très peu des idées que les Romains avaient sur les Barbares[7]. » Vers la fin de la guerre, alors qu'une victoire allemande semblait probable et, par conséquent, la réalisation de *Mitteleuropa* imminente, on vit se multiplier des livres comme *Das ungarische Privatrecht und der Rechtsangleich mit*

1. *Revue de synthèse*, 1932, t. III, p. 261.
2. Debrecen, « Debreceni Szemle » kiadása, 1933, 19 p.
3. Cf. l'étude de Didier KERESZTURY, citée plus bas, p. 25.
4. *Deutsch-ungarische Heimatsblätter*, 1933, t. II.
5. Dans *Mohácsi-Emlékkönyv*, 1526 (*Mémorial de Mohács*, 1526). Budapest, Magyar Történelmi Társulat, 1926, p. 277.
6. *Magyar Szemle*, 1932, t. XVI, p. 18.
7. *Budapesti Szemle*, 1873, t. I, p. 8.

*Ungarn* d'Ernest HEYMANN[1] et *Einführung in die neuere Geschichte des ungarischen Privatrechts* de Richard ZEHNTBAUER[2], qui s'efforçaient de découvrir une foule d'analogies et d'emprunts de l'évolution hongroise à celle de l'Allemagne, pour rendre ainsi plus facile le *Rechtsangleich*, c'est-à-dire la forme primitive de l'*Anschluss*. Cette conception germano-autrichienne de l'histoire de Hongrie perdit son importance après la catastrophe de 1918 pour renaître ensuite, dans la période de l'après-guerre, avec d'autant plus de force sous la devise du *völkischer Gedanke*.

Pourtant, avant 1918, le changement le plus radical de la conception étrangère de l'histoire de la Hongrie eut lieu en Occident, et tout particulièrement en France. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, la conception française de cette histoire, comme le démontrent plus de quarante thèses de doctorat préparées à l'*Institut français* de l'Université de Budapest[3], avait pour axe le rôle de défenseur de la civilisation européenne joué par les Hongrois. La Hongrie fit alors figure de *clipeus Christianitatis*. Sous l'influence de J. Michelet, Ed. Quinet, L. Chassin[4], E. Reclus et surtout Ed. Sayous[5], belle équipe d'historiens, complétée par des romanciers comme Jules Verne[6], la conception primitive de l'histoire de la Hongrie s'élargit après 1849. Pour E. Reclus, « la Hongrie est la plus parfaite unité géographique du monde[7] »; selon Édouard Sayous, « pour les Occidentaux ce qui doit dominer c'est la reconnaissance des services que la Hongrie a rendus à la civilisation, d'abord en mettant son corps en travers du chemin de la barbarie, plus tard par son indomptable attachement à la liberté[8] ». A l'arrière-plan de cette conception hungarophile, les peuples slaves sont, dans la plupart des cas, représentés défavorablement, comme ignorants, grossiers, barbares et ivrognes[9].

Le changement commence peu après la catastrophe de 1871 et, après l'orientation germanique de la politique extérieure de la Hongrie, l'évolution prend des tendances de plus en plus nettes. La France veut savoir ce que les peuples slaves peuvent valoir pour elle au cas d'un nouveau conflit international et développe son école slavophile, avec Ernest Denis en tête[10]. Dans

1. Tübingen, 1917.

2. Fribourg (Suisse), 1916.

3. Voir une trentaine de comptes-rendus sur ces études dans *Revue des Études hongroises*, 1933, t. XI, p. 129.

4. Cf. Charles MOLNÁR, *Un ami français de la Hongrie. Nouvelle Revue de Hongrie*, 1932, t. XLVII, p. 249.

5. Cf. François OLAY, *Un maître français de l'histoire hongroise : Édouard Sayous*. Budapest, Fédération nationale hongroise, 1933, 98 p.

6. Pour l'activité hungarophile de Jules Verne, voir la pénétrante étude philologique de Mme M. B. KISZELY, *Verne Gyula magyar nemzetképe* (*L'image de la nation hongroise dans Jules Verne*). Debrecen, Auteur, 1935, 64 p. (Extrait français.)

7. *Nouvelle géographie universelle*. Paris, Didier, 1878, t. III, p. 28.

8. *Histoire générale des Hongrois*. Paris, 1876, t. I, p. 70.

9. *Témoignages français sur les populations yougoslaves (1804-1814). Le Monde slave*, 1933, t. III de la N. S., p. 24.

10. « L'étude de l'histoire des Tchèques et de celle des Slaves en général » — remarque

la philosophie de l'histoire de cette école s'exprime une nouvelle façon d'apprécier les faits historiques dérivée de la conception révolutionnaire, d'après laquelle les peuples puisent leur souveraineté inaliénable en eux-mêmes et non pas dans une personne étrangère, roi ou prince. Ces historiens font donc abstraction des principes du droit romain (droit formaliste), de même que du « principe de l'empire » y joint, et se placent au point de vue du « principe des nationalités », affirmant que dans l'état de choses idéal chaque unité ethnographique (fondée sur les coutumes, la langue, le caractère, le peuple) doit avoir une unité politique. Cette philosophie de l'histoire, inspirée de la politique, découvre bientôt devant l'opinion le « véritable visage » de la Hongrie, une « Autriche slave et roumaine », et pousse ce tableau, vers la fin du siècle, jusqu'à l'extrême sous l'influence de la propagande grandissante des Slaves et des Roumains[1]. Pour apprécier combien cette science historique était proche de la politique, nous avons des données significatives[2]. Ce qui importe dans toute cette évolution, c'est uniquement qu'elle a réussi à implanter en Occident telles doctrines — « yougoslavisme », « tchécoslovaquisme », « dacoroumanisme[3] », — qui finirent par bouleverser l'ancienne conception de l'histoire hongroise. En effet, si les peuples tchèques et slovaques ne font qu'un peuple, tout comme les Serbes, Croates et Slovènes, et si ces peuples sont, avec les Roumains, autochtones dans l'arène des Karpathes, sans y être souverains, c'est donc les Hongrois qui seraient « responsables » de leur

J. Werstadt — « n'avait jamais été pour Denis un simple plaisir individuel de l'esprit et du cœur, mais toujours et avant tout un moyen de connaître les alliés naturels de son propre pays contre la menace d'un même voisin inquiet et belliqueux. » *E. Denis historien des Tchèques. Le Monde slave*, 1928, t. IV de la N. S., p. 173. — Selon M. L. Eisenmann, l'œuvre d'Ernest Denis « procède immédiatement, directement, et l'on pourrait dire exclusivement de son ardent, de son farouche patriotisme français. » *Le Monde slave, loc. cit.*, p. 301.

1. Cf. G. Moroianu, *Les luttes des Roumains transylvains pour la liberté et l'opinion européenne. Épisodes et souvenirs*. Paris, Gamber, 1933, surtout p. 14. — François Olay, *Térképek a nemzetiségi terjeszkedés szolgálatában* (*Cartes géographiques au service de la propagande des nationalités*). Budapest, Magyar Nemzeti Szövetség, 1932. — Dès 1887 se publiait à Paris une revue intitulée *L'Autriche slave et roumaine*.

2. Trouvant excessive l'activité slavophile d'Ernest Denis, un de ses compatriotes lui dit dans une lettre anonyme : « Vieux misérable ! Tu ne seras donc satisfait que lorsque tu auras fait couler pour tes Slaves tout le sang de la France ! » M. Ibrovac, *E. Denis, les Tchécoslovaques et les Yougoslaves. Le Monde slave*, 1928, t. IV de la N. S., p. 217. — Ailleurs, on lit : « La Transylvanie compte 1,540,000 Roumains contre 380,000 [!] Hongrois, 560,000 [?] Tchèques, etc. » G. Le Bon, *Enseignements psychologiques de la guerre européenne*. Paris, 1916, p. 107 (des Tchèques en Transylvanie !). — Cf. baron Frédéric Korányi, *Francia paradozonok* (*Paradoxes français*). *Budapesti Szemle*, 1931, t. CCXX, p. 8, et, en général, A. Mazon, *Les études slaves*, dans le second volume de *La science française*. Paris, Larousse, [1933], p. 451.

3. C'est en 1915 que paraît *La grande Serbie* d'Ernest Denis où, pour la première fois en Occident, la doctrine yougoslave est exposée et répandue avec autorité. Selon M. Ibrovac, « le but principal du livre était de prouver par des arguments politiques, historiques et ethnographiques, la nécessité de l'union de tous les Yougoslaves en un seul État. » *Op. cit.*, p. 214, 221.

avoir ôté l'indépendance en occupant ce pays. Ainsi est née, à l'arrière-plan des doctrines politico-historiques tout à fait contemporaines, la légende de l' « oppression millénaire », par laquelle ont été envenimés pour longtemps les rapports hungaro-croates, hungaro-slovaques et hungaro-roumains ; ainsi le soldat héroïque du *clipeus Christianitatis* a été transformé en oppresseur, et chaque tournant de la politique hongroise contemporaine interprété comme une manifestation de l'esprit d'oppression des Hongrois. Pour juger l'effet de cette philosophie de l'histoire hungarophobe qui finit par détruire en 1920 le royaume de saint Étienne, il suffit de lire *My diary at the Conference of Paris with documents* de David Hunter-Miller[1].

cc) *La question des nationalités.* — Pour les historiens hongrois, les Hongrois occupèrent leur pays *sine laesione iuris alieni*[2]. A la fin du IXe siècle, il n'y avait dans cette région que des souverainetés nominales : sur la bande occidentale du pays, celle de l'Empire des Francs orientaux, troublée déjà par son voisin morave ; dans les parties orientales du pays, celle de l'Empire danubien des Bulgares, déjà également en décadence. Il ne vivait donc là aucun peuple capable de créer un État indépendant. « La souveraineté des grandes puissances se trouvant en voie de disparition, il était, du point de vue de la haute politique, d'un intérêt européen que les Hongrois fondassent sur ce territoire, laissé à l'abandon, un État solide[3]. »

Les historiens hongrois d'après-guerre se sont amplement occupés des différentes doctrines de continuité, exposées par les historiens des États dits successeurs. Au « daco-roumanisme », selon lequel les Roumains de nos jours seraient les descendants des colons de Trajan, habitants des terres transylvaines dès l'an 105 après J.-C., ils opposent quatre arguments principaux : 1° la Dacie fut évacuée sur les ordres de l'empereur Aurélien entre 260-272 et les colons romains se retirèrent alors sur la rive droite du Danube ; 2° « la Dacie fut envahie tour à tour par les Goths, les Huns, les Gépides, les Avares et les Slaves. La présence et le passage de chacun de ces peuples sont attestés par les documents historiques, les découvertes archéologiques et la topographie ; seuls les Roumains ne sont mentionnés dans aucune source qui se rapporte à l'ancienne province de Dacie. De 260 jusqu'au XIIe siècle, période

1. Cette série de vingt-deux volumes n'existe en Europe que dans quatre bibliothèques : celles de la Dotation Carnegie (Paris), de la Société des Nations (Genève), de la Paix (La Haye) et de l'Université de Berlin. Les passages les plus importants de cette publication se rapportant à la Hongrie ont été publiés en français par Étienne CZAKÓ, *La vérité sur les délibérations préliminaires du traité de Trianon.* Budapest, Danubia, 1934, 93 p.

2. Jean KARÁCSONYI, *Történelmi jogunk hazánk területi épségéhez* (*Notre droit historique à l'intégrité de notre territoire*). Budapest, Szent István Társulat, 1921, p. 7. — Cf. Benoît JANCSÓ, *Defensio nationis Hungaricae.* (En français.) Budapest, Hornyánszky, 1920, IV-287 p.

3. Nicolas ASZTALOS, *A nemzetiségek története Magyarországon* (*L'histoire des nationalités en Hongrie*). Budapest, Lantos, 1934, p. 7. — Cf. Valentin HÓMAN, *A magyarok honfoglalása és elhelyezkedése* (*L'occupation du pays et l'établissement des Hongrois*). Budapest, Akadémia, 1923, 50 p. *A magyar nyelvtudomány kézikönyve.*

de près de mille ans, pas le moindre document historique ne prouve la présence des Roumains en Transylvanie ; » 3° dans la langue, la civilisation et les habitudes des Roumains, il n'y a aucune trace d'influence des Goths, Gépides ou Avares, qui avaient séjourné sur le territoire en question[1] ; 4° les noms de lieux et de fleuves principaux que les Hongrois ont empruntés, au IXe et au Xe siècle, aux peuples trouvés sur ce territoire (Temes, Körös, Maros, Szamos) ne sont pas d'origine romaine ou dace, mais bulgaro-turque. La théorie daco-roumaine serait donc sans fondement, et la Transylvanie n'aurait pas été l'habitat primitif des Roumains. Ils n'habitaient même pas leur territoire actuel, mais la Péninsule des Balkans. « Ce qui est certain, c'est que leurs migrations dans la Péninsule, leurs étapes en Thessalie, dans les monts Balkans et le mont Rhodope, ont été notées par les historiographes byzantins, qui les mentionnent très souvent sous le nom de *Valaques*. » C'est à la fin du XIIe siècle que, fuyant la colère de l'empereur Isaac l'Ange, ils traversent le Danube et se fixent sur la rive gauche, habitée alors par le peuple cuman. C'est de là qu'ils pénétrèrent en Hongrie, poussés par les hordes mongoles qui avaient détruit la puissance des Cumans, établie dans la plaine de Valachie et de Moldavie. La première charte qui prouve leur présence en Transylvanie date du XIIIe siècle. Les colonies roumaines en Hongrie ne commencent, cependant, à devenir importantes qu'après le passage des Tatars (1241), qui décimèrent la population hongroise. Dans le comitat de Bihar, par exemple, actuellement le territoire dont la population roumaine est la plus dense, il n'y avait encore au XIIIe siècle aucun Roumain. « Le *Registrum Varadiense*, qui remonte aux années 1210-1230 et qui énumère 389 cas d'ordalies exécutées à la cathédrale de Várad, ne contient pas un seul nom roumain. » Le premier Roumain y apparaît en 1283, établi avec la permission de l'évêque catholique. A partir de ce moment, nous connaissons avec beaucoup de précision l'immigration de ce peuple : la masse s'établit à l'époque turque et occupe les villages anéantis par l'ennemi, et encore au XVIIIe siècle, fuyant l'oppression de ses gouverneurs. Leur nombre accuse un accroissement tel qu'il était impossible par la voie naturelle. Alors qu'en 1700 la Transylvanie compte en tout 250,000 Roumains, c'est 420,000 en 1750, 787,357 en 1784, 950,000 en 1811 et 1,132,980 en 1837. De tous ces faits et chiffres, les historiens hongrois concluent que les Roumains vinrent en Transylvanie bien plus tard que les Hongrois, et qu'il est aussi impossible de maintenir la théorie de la continuité et la légende d'une oppression millénaire[2].

1. Pour le travail de M. Diculescu, *Die Gepiden*. Leipzig, 1922, voir la critique de M. André Alföldi dans *Revue des Études hongroises*, 1926, t. IV, p. 187.

2. De l'abondante bibliographie du sujet, contentons-nous de citer Louis Treml, *A románság őshazája és a kontinuitás* (*L'habitat primitif des Roumains et la théorie de la continuité*), dans *Jancsó Benedek-Emlékkönyv* (*Mélanges Benoît Jancsó*). Budapest, Jancsó Benedek Társaság, 1931, p. 81, où est donnée la liste des partisans de la théorie daco-roumaine et ceux de la théorie de l'immigration ; — Louis Tamás, *Rómaiak, románok és oláhok Dacia Trajanában*

Les ancêtres des actuels Slovaques n'habitaient pas non plus en Hongrie à l'époque de l'établissement des Hongrois, car les rares colonies slaves de cette époque se composaient de Slaves moraves et pannoniques, dont la langue contenait des sons nasaux, et qui furent absorbés par les Hongrois. Ce furent ces derniers qui occupèrent les régions montagneuses du nord de la Hongrie, suivis des Allemands et — seulement en troisième ligne — des Slovaques. Sur des documents d'archives, M. Elemér MÁLYUSZ montre cet ordre chronologique, *Turóc megye kialakulása*[1], extrait français : *La formation d'un comitat dans la Hongrie historique*[2], et M. Antoine FEKETE-NAGY de même, *A Szepesség területi és társadalmi kialakulása* (*La formation territoriale et sociale de la Scépusie*)[3]. L'immigration slovaque se fit du XIe au XIVe siècle, alimentée par les Croates blancs des vallées supérieures de l'Oder et de la Morava. La partie de cette population qui demeura fidèle à son habitat primitif fut assimilée soit par les Allemands (comme en Silésie), soit par les Tchèques, en marche dès le XIIe siècle vers l'Est. Le Slovaque serait, par conséquent, un peuple à part, qui n'est pas autochtone en Hongrie[4].

La doctrine du yougoslavisme (unité, continuité, destruction de l'État primitif par les Hongrois, etc.) est la fiction historique la moins soutenable. En effet, le territoire situé entre la Drave et la Save était peuplé, au Xe siècle, par des Bulgares, alors que les Serbes habitaient en ce temps-là les vallées de Morava, Ibar, Lim et Zeta, et la politique des rois de Hongrie consista précisément à favoriser l'organisation d'un État serbe, en présence des projets menaçants de l'empereur de Byzance[5]. Le pays médiéval des Serbes ne devint limitrophe de la Hongrie qu'au XIVe siècle, à la suite d'une migration slave vers le Nord-Ouest, en marche depuis deux siècles. Les premières colonies serbes ne s'installent en Hongrie qu'au cours des siècles du XVe au XVIIe, sous la pression de l'avance turque. Le mouvement fut suivi par les Croates, qui habitaient jusqu'alors le long de l'Adriatique. Nous connaissons très exactement la migration de plusieurs grandes familles croates et serbes, les Zrinyi et les Frangepán, les Lazarevitch et les Brankovitch, et les circonstances dans lesquelles le patriarche d'Ipek et ses fidèles furent autorisés à s'établir en territoire hongrois. Nous sommes à même de retracer très exactement la marche des colons dispersés, qui, pour n'avoir pas respecté l'ordre

(*Romains, Roumains et Valaques dans la Dacie Trajane*). Budapest, Akadémia, 1935, 234 p., étude approfondie qui est en cours de publication, en français, dans *Archivum Europae centro-orientalis*, 1935, t. I, p. 1 ; — Jean SZÉKELY, *La réforme agraire en Transylvanie et l'histoire*, dans *Revue des Études hongroises*, 1927, t. V (tirage à part, 33 p.), précis méthodique des arguments hongrois, que nous avons suivi parfois mot à mot.

1. Budapest, Budavári Tudományos Társaság, 1922.
2. *Revue des Études hongroises*, 1924, t. II, p. 18.
3. Budapest, 1934.
4. Pour l'évolution générale, voir Jean KARÁCSONYI, *op. cit.*
5. Joseph DEÉR, *A magyar törzsszövetség és patrimoniális királyság külpolitikája* (*La politique extérieure de la confédération de tribus et de la royauté patrimoniale des Hongrois*). Kaposvár, Auteur, 1928, p. 111.

établi, ont provoqué des enquêtes qui nous ont valu beaucoup de documents administratifs. Ainsi, les colonies « yougoslaves » avaient été depuis à peine trois cents ans en Hongrie au moment du démembrement du pays qui leur avait donné asile[1].

La partie occidentale de la Hongrie historique, qui actuellement appartient à l'Autriche, était habitée, jusqu'au XIIIe siècle, presque exclusivement par des Hongrois, comme le démontrent *A nyugatmagyarországi német helységnevek* (*Les noms de lieu dans la Hongrie occidentale*)[2] de M. Elemér SCHWARZ et *A Vulka völgyének településföldrajza* (*La géographie du peuplement de la vallée du Vulka*)[3] de M. Tihamér VANYÓ. Dans l'intérieur du pays, par contre, à l'exception des Saxons de Transylvanie, il n'y eut point d'Allemands jusqu'au XVIIIe siècle, où l'administration viennoise entreprit avec intensité le repeuplement de la Hongrie.

Les nationalités de la Hongrie historique ne sont donc point autochtones dans le pays, mais elles s'y sont installées surtout depuis le XVe siècle, occupant les villages où l'élément hongrois avait été anéanti par les Turcs. En comparant la Hongrie du XVe siècle, où l'élément hongrois représentait approximativement 85 % de la population, à celle des siècles du XVIIIe au XXe, on peut se rendre compte du gigantesque déplacement qui s'y produisit à la suite de l'avance turque, par laquelle notre nation perdit son rang de grande puissance[4].

| Années | Population totale de la Hongrie sans la Croatie-Slavonie | Population hongroise | % |
|---|---|---|---|
| 1720 | 2,582,000 âmes | 1,600,000 | 44,9 |
| 1787 | 8,003,000 | 3,122,000 | 39 |
| 1850 | 11,560,000 | 4,818,000 | 41,6 |
| 1869 | 13,579,000 | 6,170,000 | 45,5 |
| 1880 | 13,749,603 | 6,404,070 | 46,6 |
| 1890 | 15,162,988 | 7,357,936 | 48,5 |
| 1900 | 16,838,255 | 8,651,520 | 51,4 |
| 1910 | 18,264,533 | 9,944,627 | 54,5 |

1. Voir les tomes IV et V de *Magyar történet* (*Histoire de la Hongrie*), où M. Szekfü analyse le mouvement des Slaves du Sud.

2. Budapest, Akadémia, 1933, 295 p. Compte-rendu de L. GÖBL dans *Revue des Études hongroises*, 1933, t. XI, p. 110.

3. *Föld és Ember* (*Terre et Homme* [revue anthropogéographique]), 1927.

4. La statistique a été établie d'après les études suivantes : Ivan NAGY, *Öt világrész magyarsága* (*Les Hongrois des cinq parties du monde*). Budapest, Magyar Szemle Társaság, 1935, 80 p. ; E. HOLLÓS, *Le développement, pendant les deux cents dernières années, de la population hongroise dans le bassin des Karpathes. Journal de la Société hongroise de statistique*, 1934, t. XII ; Benoît JANCSÓ, *Defensio nationis Hungaricae*. Budapest, éd. hongroise, chez Pfeifer, éd. française, chez Hornyánszky, de 1920 ; G. THIRRING, *Contribution aux questions de source*

*Dans le territoire de la Hongrie du traité de Trianon* :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1910 | 7,615,117 | 6,723,196 | 88,4 |
| 1920 | 7,990,202 | 7,156,727 | 89,5 |
| 1930 | 8,688,319 | 8,001,112 | 92,1 |

Au point de vue de la nation politiquement dominante (*Staatsnation*, suivant la terminologie de M. Fr. Meinecke), et, par conséquent, de l'intégrité du territoire, ce nombre important de fragments de peuples étrangers ne présenta aucun danger jusqu'au milieu du XIXe siècle ; car, d'une part, les États de nationalité analogue, la Roumanie et la Serbie, n'avaient pas encore recouvré leur indépendance politique complète ; de l'autre, la tendance à donner à chaque unité ethnographique une organisation politique à part n'existait pas encore. Mais, à la veille de la Grande Guerre, les mouvements roumain, croate et serbe avaient pris des dimensions menaçantes et étaient devenus nettement séparatistes. C'est ainsi que l'intégrité territoriale de la Hongrie tomba dans la dépendance de la politique internationale et que purent prendre corps les tendances contre lesquelles le comte Andrássy nous défendit avec succès durant un certain temps, en établissant la Triple-Alliance.

Outre les *Fontes*, travail le plus remarquable de l'historiographie hongroise d'après-guerre sur l'histoire des nationalités, on notera : Nicolas ASZTALOS, *A korszerü nemzeti eszme* (*L'idée nationale contemporaine*)[1] et *A nemzetiségek története Magyarországon betelepülésüktől máig* (*L'histoire des nationalités en Hongrie depuis leur établissement dans le pays jusqu'à nos jours*)[2] ; André MORAVEK, *Nagymagyarország nemzetiségei* (*Les nationalités de la grande Hongrie*)[3] ; Ivan NAGY, *A nemzetiségi törvény a magyar parlament elött 1861-1868* (*La loi des nationalités devant le Parlement hongrois, 1861-1868*)[4], et l'ouvrage plusieurs fois cité de Jean KARÁCSONYI, *Történelmi jogunk hazánk területi épségéhez* (*Nos droits historiques à l'intégrité de notre territoire*).

Un nouveau groupe de problèmes s'est posé dans les rapports historiques entre Hongrois et nationalités dans les temps les plus récents, où l'on cherche, selon les méthodes de l'histoire comparée, quel a été le rayonnement de la civilisation hongroise. Les études de MM. Zoltán BARANYAI, *A francia nyelv és müveltség Magyarországon a XVIII. században* (*La langue et la civilisation françaises en Hongrie au XVIIIe siècle*)[5] ; Alexandre ECKHARDT, *A francia forradalom eszméi Magyarországon* (*Les idées de la Révolution française en*

*et de méthode de la statistique hongroise. Journal de la Société hongroise de statistique*, 1934, t. XII (avec une liste bibliographique des études hongroises de démographie historique, p. 38).

1. Budapest, Erdélyi Férfiak Egyesülete, 1933, 141 p.
2. Budapest, Lantos, 1934, 121 p.
3. Budapest, Magyar Szemle Társaság, 1935.
4. Budapest, Magyar Külügyi Bizottság, 1930.
5. Budapest, Pfeifer F., 1920, 176 p.

*Hongrie)*[1]; Jules MÜLLER, *A bécsi francia irodalmi kultura a XVIII. században* (*La civilisation française de Vienne au XVIII^e siècle*)[2]; Béla PUKÁNSZKY, *Geschichte des deutschen Schrifttums in Ungarn* [jusqu'en 1750][3]; Alexandre ECKHARDT, *Méthodes et problèmes de la littérature comparée dans l'Europe centrale*[4]; etc., ont montré que l'on ne peut plus maintenir la thèse unilatérale qu'à partir du XVI^e siècle Vienne aurait été le centre exclusif de la Monarchie des Habsbourg, diffusant les idées occidentales parmi les nombreuses nationalités de l'Empire. La vie protestante de la Hongrie, par exemple, s'inspirait directement de Heidelberg, de Bâle et de Prague, et la vie intellectuelle du XVIII^e siècle se nourrissait de la littérature française. D'autre part, on commence à voir que la vie intellectuelle hongroise exerçait une influence profonde et souvent décisive sur les nationalités. Les recherches à ce sujet sont plus avancées dans le domaine des relations roumaino-hongroises, où *Die ungarischen Lehnwörter im Rumänischen* de Louis TREML[5]; *A magyar szótárirodalom hatása az oláhra*[6] (extrait français : *L'influence de la lexicographie hongroise sur la lexicographie roumaine*)[7] de Ladislas GÁLDI; *Magyar irodalmi hatások a román irodalomban* (*Influences littéraires hongroises sur la littérature roumaine*) de Georges KRISTÓF[8]; les ouvrages déja mentionnés de Béla BARTÓK sur les chansons populaires de l'Europe centrale, et d'autres ont mis en lumière des faits surprenants. Par exemple, les Roumains ont emprunté au hongrois une bonne partie de leur vocabulaire de termes abstraits et politiques (établissement, organisation politique et administrative, exploitation minière, etc.), au fur et à mesure qu'ils immigraient en Hongrie. Ce sont les Roumains bilingues de Transylvanie qui ont transmis à leurs congénères d'au delà des Karpathes tout le matériel de civilisation acquis par eux en Hongrie. Les mêmes constatations ont été faites pour les Slaves du Sud, dont les trois meilleurs poètes du XIX^e siècle, Branko Radičević (1824-1863), Djura Jakšić (1832-1878) et Zmaj Jovan-Jovanović (1833-1904), étaient originaires de Hongrie. Or, à partir de la première moitié du XIX^e siècle, « il n'y eut guère de poète ou de romancier hongrois notable », constate M. Alexandre ECKHARDT[9], « qui n'ait trouvé son traducteur slovaque, roumain ou serbe en Hongrie ». Avec cela s'accroît de plus en plus le nombre des emprunts de sujets littéraires hongrois (thèmes d'Arany, de Petőfi, de Mikszáth, d'Ady, etc.), de méthodes scientifiques hongroises (pour l'établissement des bibliographies, par exemple), et l'impri-

1. Budapest, Franklin-T., [1924], 222 p.
2. Budapest, 1930.
3. Münster, Aschendorff, 1932, xx-492 p.
4. *Bulletin du Comité international des sciences historiques*, 1932, t. IV, p. 89.
5. *Ungarische Jahrbücher*, 1928, t. VIII, p. 25, et 1929, t. IX, p. 274.
6. Tirage à part de *Nyelvtudományi Közlemények*, 1932, t. XLVIII, 46 p.
7. *Revue des Études hongroises*, 1933, t. XI, p. 54.
8. *Irodalomtörténet*, 1934, t. XXIII, p. 75.
9. *Op. cit.*

merie universitaire de Budapest devint le fournisseur régulier des Slovaques, Roumains, Serbes et Ruthènes, jusque dans les Balkans. Comparant cette mission civilisatrice des Hongrois à celle des Autrichiens, M. Eckhardt conclut que « Vienne était le soleil, Pest et Buda deux planètes jumelles, autour desquelles circulaient de nombreux satellites. »

dd) *Les peuples germaniques et latins.* — Les recherches sur les rapports entre la Hongrie et ces peuples ont produit les résultats les meilleurs pour les relations hungaro-allemandes, sur lesquelles, d'ailleurs, nous possédons le plus de documents. Bien que le rôle des Hongrois dans le cercle de la civilisation allemande ne soit toujours pas suffisamment éclairci, l'état des recherches d'avant-guerre a heureusement été amélioré, surtout dans le domaine de l'histoire de l'art, où les travaux d'Étienne GENTHON, *Magyar művészek Ausztriában a mohácsi vészig* (*Artistes hongrois en Autriche avant 1526*)[1]; de H. HORVÁTH, *Magyar ötvösök Bécsben* (*Orfèvres hongrois à Vienne* [XVIIe-XIXe siècles])[2], et d'autres encore de moindre envergure, ont révélé des faits intéressants. Nous voyons maintenant assez bien la part qui revint à nos sculpteurs, à nos tailleurs de pierre et à nos peintres dans les grandes constructions de Vienne, par exemple, notamment à Saint-Étienne.

L'examen des rapports franco-hongrois a également pris un nouvel essor, principalement sous l'impulsion du professeur Eckhardt, de Budapest, qui a dirigé plus de quarante thèses de doctorat dans ce domaine de recherches. On pourrait dire qu'à l'heure actuelle même le travail de détail est fait, sauf pour certaines questions infimes, et le moment d'une grande synthèse arrivé. En l'attendant, on consulte Didier PAIS, *Les rapports franco-hongrois sous le règne des Arpad*[3]; baron J. DE SZILASSY, *Le procès de la Hongrie. Les relations franco-hongroises devant l'histoire*[4], et Georges LUKÁCS, *Les relations historiques de la France et de la Hongrie*[5]. — Pour les rapports historiques italo-hongrois, MM. Alfred FEST, *I primi rapporti della nazione Ungherese coll'Italia* [jusqu'en 1132 environ][6]; Albert DE BERZEVICZY, *Rapporti storici fra Napoli e l'Ungheria nell'epoca degli Aragonesi* [1442-1501][7], et Emeric VÁRADI, *La letteratura italiana e la sua influenza in Ungheria*[8], ont ouvert la voie à la synthèse.

Les quinze dernières années ont donc été à maints points de vue décisives : l'élaboration de l'histoire primitive et de la période Árpádienne (jusqu'en 1301) a été pour ainsi dire achevée ; les sources les plus importantes de la période qui va de 1683 à 1867 ont été publiées ; sur certains points capi-

1. Budapest, Egyetemi Nyomda, 1927, 81-1 p.
2. *Historia*, 1930, t. III, p. 1.
3. *Revue des Études hongroises*, 1923, t. I, p. 15, 137.
4. Paris, Alcan, 1932, 261 p.
5. *Revue de Hongrie*, 1929, t. XL, p. 145.
6. Budapest, Biblioteca della « Matthia Corvino », n° 2, 1922.
7. Napoli, 1928.
8. Roma, Istituto per l'Europea Orientale, 1934, 2 vol.

taux de l'histoire (féodalité, calvinisme, positivisme, folklore, vie sociale, vie politique, etc.), l'originalité de l'évolution a été constatée. Ainsi s'esquissent devant nous l'image d'une civilisation hongroise autonome et le « miracle hongrois », à travers lesquels s'exprime l'âme éternelle d'un peuple tourmenté.

IV. Le monde hongrois a l'étranger. — Le nombre des Hongrois placés sous des souverainetés étrangères ne devint important au point de vue de la vie nationale qu'après le traité de Trianon, signé le 4 juin 1920. A l'heure actuelle, les colonies hongroises les plus importantes, suivant Ivan Nagy, *Az öt világrész magyarsága* (*Les Hongrois des cinq parties du monde*)[1], se répartissent de la façon suivante :

| Pays | Données officielles | Estimation rectificative (1930) |
|---|---|---|
| Hongrie mutilée. | 8,001,112 (1930) | 8,001,112 |
| Roumanie. | 1,437,000 (1930) | 1,725,000 |
| Tchécoslovaquie. | 701,809 (1931) | 965,000 |
| Yougoslavie. | 462,464 (1921) | 560,000 |
| Autres pays européens. | 100,000 | 100,000 |
| États-Unis d'Amérique. | 472,938 (1920) | 472,938 |
| Canada. | 40,582 (1931) | 40,582 |

Il vivrait donc dans les pays limitrophes de la Hongrie entre 2,600,000 et 3,250,000 Hongrois.

Dans les territoires détachés de la Hongrie, il y avait avant 1920 deux Universités hongroises. Les institutions historiques hongroises les plus importantes de ces régions ont été supprimées. Les nouveaux États rendent pratiquement impossible aux jeunes Hongrois la poursuite de leurs études dans des Universités de Hongrie ; l'importation des livres scientifiques est également difficile, sinon impossible[2] ; aussi les Hongrois placés sous des souverainetés étrangères sont, à l'heure actuelle, presque complètement isolés de la vie intellectuelle de la mère patrie. Cette décentralisation forcée a amené nos historiens dans ces pays à se créer une vie scientifique autonome. Les institutions les plus notables de ce regroupement des historiens hongrois « minoritaires » sont *Erdélyi Muzeum Egyesület* (*Association du Musée de Transylvanie*, fondé à Kolozsvár en 1859), éditrice de *Erdélyi Muzeum* (*Musée de Transylvanie*), et *Székely Nemzeti Muzeum* (*Musée national Sicule*, fondé à Sepsiszentgyörgy en 1875, éditeur de *Évkönyv* (*Annuaire*), toutes les deux en territoire roumain[3]. Parmi nos colonies de l'étranger, la minorité

1. Budapest, Magyar Szemle Társaság, 1935, 80 p.

2. Cf. *Revue des Études hongroises*, 1933, t. XI, p. 326 ; Albert Berzeviczy, *Az Akadémia tizenhat évvel a háboru után* (*L'Académie hongroise des sciences seize ans après la guerre*). *Budapesti Szemle*, 1934, t. CCXXXIII, p. 290.

3. Cf. Guillaume Csutak, *A Székely Nemzeti Muzeum alapitása és gyüjteményeinek ötvenéves fejlődése* (*La fondation du Musée national Sicule et l'enrichissement de ses collections pen-*

hongroise de ce pays déploie l'activité historique la plus intense et *Az erdélyi magyar irodalom bibliografiája* (*Bibliographie de la littérature hongroise de Transylvanie*), rédigée depuis 1919 par MM. Louiş GYÖRGY, Nicolas FERENCZI et Antoine VALENTINY, donne une orientation régulière[1].

Pendant la période où les minorités hongroises ont été pour ainsi dire complètement isolées de la mère patrie, c'est-à-dire de 1919 à 1929, s'est formée, en Transylvanie, une conception très originale de la philosophie de l'histoire appelée « transylvanisme ». Elle part du principe que la Transylvanie, unité géographique autonome, est prédestinée à mener une vie politique et économique indépendante. Cette volonté invincible de la nature — disent les historiens hongrois de Transylvanie — s'est manifestée au cours de toute l'histoire de ce pays, en produisant une civilisation originale dont les caractéristiques sont une certaine façon de voir rationaliste et une sorte de solidarité — ou plus exactement un manque de chauvinisme — entre les trois éléments du pays, hongrois, roumain et saxon. Ce « nationalisme transylvain », qui veut amalgamer aussi bien les Saxons que les Roumains, reste cependant un mouvement essentiellement hongrois, et c'est à ce titre qu'il marque un tournant décisif dans la pensée des intellectuels hongrois de Transylvanie. Ce fut, en effet, sous l'action de cette idée qu'ils fixèrent, en 1926, leur unité d'action, en créant *Erdélyi Helikon*, organe littéraire[2]; c'est en s'en inspirant que M. Elemér GYÁRFÁS a écrit la biographie d'un des personnages politiques les plus importants de la Transylvanie, le chancelier Nicolas Bethlen, *Bethlen Miklós kancellár*[3], et M. Charles Kós l'histoire du pays, *Erdély. Kulturtörténeti vázlat* (*La Transylvanie. Esquisse d'histoire de la civilisation*)[4].

*dant cinquante ans*), et Charles Kós, *A Székely Nemzeti Muzeum épitése* (*La construction du Musée national Sicule*), ces deux études dans *Emlékkönyv a Székely Nemzeti Muzeum ötvenéves jubileumára* (*Mélanges édités à l'occasion du cinquantième anniversaire du Musée national Sicule*). Sepsiszentgyörgy, 1929, p. 5 et 26.

1. Cf. Louis GYÖRGY, *Az erdélyi magyarság szellemi élete, 1919-1915. Budapesti Szemle*, 1926, t. CCIV, p. 50, 186 ; en français, *La vie intellectuelle des Hongrois de Transylvanie, 1919-1926. Revue des Études hongroises*, 1928, t. VI, p. 220. La statistique ci-dessous marque bien les étapes du développement de la vie intellectuelle autonome de cette minorité hongroise : en 1919, 62 livres hongrois ont été publiés en Transylvanie ; en 1920, 83 ; en 1921, 140 ; en 1922, 198 ; en 1923, 228 ; en 1924, 292 ; en 1925, plus de 300, et de 1919 à 1925 63 livres non datés. — Pour les Hongrois de Tchécoslovaquie, voir Jules FARKAS, *Az elszakitott Felvidék magyarságának szellemi élete* (*La vie intellectuelle des Hongrois de la Haute-Hongrie séparée*). *Budapesti Szemle*, 1927, t. CCVII, p. 66, 222. — Voir également les rapports périodiques de *Magyar Szemle* sur l'activité intellectuelle des Hongrois d'outre-frontières.

2. Cf. Nicolas ASZTALOS, *A transzilvanista gondolat* (*L'idée transylvaniste*). *Uj Élet* (*Nouvelle Vie*), 1927 ; *Az erdélyi mult tanulságai* (*Les enseignements du passé transylvain*), dans *Magyar Kisebbség* (*Minorité hongroise*), 1926, et *A magyar kisebbség és a történelem Erdélyben* (*La minorité hongroise et l'histoire en Transylvanie*), *Ibid.*, 1927 ; Gabriel TOLNAI, *Erdély magyar irodalmi élete* (*La vie littéraire hongroise de Transylvanie*). Szeged, A Szegedi Fiatalok Művészeti Kollégiuma, 1913, 141 p., et Charles Kós, *Magyar művészettörténelem és Erdély művészete* (*L'histoire de l'art hongrois et l'art de la Transylvanie*). Erdélyi Helikon, 1931.

3. Dicsőszentmárton, 1924.

4. Kolozsvár, Szépmives Céh, 1929 ; éd. de Budapest, Genius, 1933. Compte-rendu de Zoltán SZABÓ dans *Napkelet*, 1933, A. XI, p. 745.

Cette philosophie de l'histoire a ses racines à la fois dans l'époque turque et dans le présent, comme toutes les philosophies hongroises de l'histoire. Ce fut, en effet, la puissance turque qui, s'enfonçant dans les vallées du Danube et de la Tisza, bouleversa l'unité politique établie par saint Étienne et isola le bloc des Hongrois transylvains du reste de la nation. Cette branche orientale de la nation fut alors obligée de mener une politique autonome, en collaboration nécessaire avec les autres peuples transylvains, surtout les Saxons. La situation actuelle ressemblant beaucoup à la situation historique, les historiens transylvains en déduisent la nécessité d'une collaboration constante avec les autres peuples de la Transylvanie, Saxons et Roumains, établis après les Hongrois, et ils conçoivent l'histoire du pays comme étant dans son ensemble le produit de ces trois nations, sous la direction de la nation hongroise[1].

Cette conception transylvaniste est sans doute exagérée. L'idée d'une civilisation autonome est insoutenable ; les phénomènes historiques de cette région font partie organique de l'évolution hongroise générale[2]. Aussi a-t-elle perdu de son importance, au début des années 1930, après avoir rempli sa mission, et toute l'évolution intellectuelle des minorités hongroises s'est-elle de nouveau rattachée à l'évolution en Hongrie. Par ce détour important, la littérature transylvaine a gagné en importance, ayant pu soumettre à son influence toutes les minorités hongroises des États de la Petite-Entente, où les difficultés politiques empêchent encore la Hongrie d'exercer la sienne[3]. La nouvelle historiographie hongroise s'efforce donc de trouver, conformément à cette réorientation philosophique, la clef de l'évolution transylvaine non pas dans le transylvanisme, mais dans la question des nationalités, et elle penche, par conséquent, vers la sociologie. Cette nouvelle tendance s'exprime très nettement dans les travaux de M. Emeric Mikó, *Az erdélyi falu és a nemzetiségi kérdés* (*Le village transylvain et la question des nationalités*)[4] ; *Erdélytől Európáig* (*De la Transylvanie à l'Europe*)[5] ; etc.

Parmi les recherches de détail, il faut accorder une attention particulière aux études sur l'histoire des minorités hongroises qui vivent sur l'ancien territoire de la Roumanie, en Moldavie et en Valachie. Elles tombèrent, en effet, sous l'influence directe des Hongrois de Transylvanie, avec qui elles vivent maintenant dans le même État. Pierre-Paul Domokos étudie, dans *A*

1. Cf. Venceslas Biró, *Erdély történelmének jövője* (*L'avenir de l'histoire de la Transylvanie*), dans *Pásztortűz* (*Feu de pâtre*), 1922, nos 14-15.

2. Cf. Georges Kristóf, *Kritikai szempontok az erdélyi irodalmi életben* (*Points de vue critiques dans la vie littéraire transylvaine*). Kolozsvár, Minerva, 1931, 125 p., et les remarques de Léonard Kocsis dans son compte-rendu d'*Irodalomtörténeti Közlemények* (*Bulletin d'histoire littéraire*), 1932, t. XLII, p. 214.

3. Cf. Ladislas Göbl-Gáldi, *La littérature hongroise de Transylvanie, 1927-1933. Revue des Études hongroises*, 1933, t. XI, p. 377.

4. Kolozsvár, Erdélyi Fiatalok, 1932, 134 p.

5. Dans *A franciaországi magyarság* (*Les Hongrois de France*), dirigé par T. Baráth. Paris, Párisi Magyar Diákegyesület, 1935, 225 p.

*moldvai magyarság* (*Les Hongrois de Moldavie*)[1], les « Tchangos », groupe de Hongrois qui atteignirent leur habitat actuel en trois étapes : une partie d'entre eux à l'époque de l'établissement des Hongrois en Europe centrale; une seconde formée de convertis à la religion hussite, qui dut quitter la Transylvanie au cours du XIVe et du XVe siècle ; la troisième, originaire également de Transylvanie, constituée par des hommes qui fuyaient le service militaire autrichien. Leur nombre, qui était d'environ 200,000, s'est réduit de moitié par suite de la roumanisation intensive. L'étude d'André VERESS, *A moldvai csángók származása és neve* (*L'origine et le nom des Tchangos de la Moldavie*)[2], constate l'origine cumane de la première catégorie de ces immigrants. Jules KIS-VÁRDAY, *A bukovinai székely falvak* (*Les villages sicules en Bukovine*)[3], traite d'un autre groupe de Hongrois qui a le plus purement conservé les éléments ancestraux de la musique hongroise. — Sur la question des Sicules, une bibliographie importante a été dressée par Georges SZŐCS, *A székely kérdés és székely történet irodalma* (*Bibliographie de l'origine et de l'histoire des Sicules*)[4], et M. Louis KARDOSS DE SZÁDECZKY a donné l'histoire de cette branche des Hongrois, *A székely nemzet története és alkotmánya* (*Histoire de la nation et de la Constitution sicules*)[5]. M. Nicolas ENDES DE CSIKSZENTSIMON, *Erdély három nemzete és négy vallása autonómiájának története* (*Histoire de l'autonomie des trois nations et des quatre religions de la Transylvanie*)[6], démontre en détail que les Saxons immigrés en Transylvanie n'avaient pas apporté avec eux d'institutions juridiques propres, mais qu'ils adoptèrent le droit hongrois. Par contre, les Roumains apportèrent avec eux des institutions juridiques moldaves et valaques. Ces conclusions réfutent la récente thèse saxonne que les institutions transylvaines seraient toutes d'origine allemande et fournissent, d'autre part, de nouvelles preuves contre la doctrine de la continuité daco-roumaine. *Emlékkönyv a Székely Nemzeti Muzeum ötvenéves jubileumára* (*Mémorial du cinquantième anniversaire du Musée national Sicule*)[7] fournit de remarquables contributions de détail à l'histoire hongroise de Transylvanie, de même que l'étude de Venceslas BIRÓ, *Erdély követei a portán* (*Les ambassadeurs transylvains à la Porte*)[8]. *Erdély*

1. Csiksomlyó, Péter Ferenc Csikszereda, 1931, 302 p.

2. Cluj-Kolozsvár, Erdélyi Tudományos Füzetek, n° 67, 1934, 38 p. Cf. compte-rendu de Nicolas ASZTALOS dans *Protestáns Szemle*, 1935, t. XLIV, p. 92, et le chapitre : *Situation et destinées des Csángós* [*Tchangos*], dans *Les négociations de la paix hongroise*. Budapest, 1921, t. II, p. 132.

3. *Ethnographia*, 1933, t. XLIV-XLV, p. 131.

4. Dans *Emlékkönyv...* (*Mélanges édités à l'occasion du cinquantième anniversaire du Musée national Sicule*), cité, p. 686.

5. Budapest, Franklin, 1927, IV-400 p. Cf. compte-rendu de P. ARDAY dans *Századok*, 1927, t. LXI, p. 553.

6. Budapest, Sylvester, 1935, X-553 p.

7. Sepsiszentgyörgy, 1927, 780 p.

8. Cluj-Kolozsvár, 1921, 149 p.

*története* (*Histoire de la Transylvanie*) de Benoît JANCSÓ[1] est une synthèse qui, du point de vue de la philosophie de l'histoire, correspond mieux à l'état présent des recherches que celle de M. Kós, et M. Antoine SZERB, historien transylvain, a donné en deux volumes une très claire *Histoire littéraire hongroise* (*Magyar irodalomtörténet*)[2].

L'activité historique des minorités hongroises de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie est beaucoup plus modeste que celle des Hongrois de Transylvanie. C'est que les territoires habités par eux n'ont jamais vécu une vie aussi séparée du reste de la Hongrie que la Transylvanie et n'ont, par conséquent, qu'une histoire locale. Les essais du genre de celui de M. Coloman HAICZL, *Érsekujvár multjából* (*Histoire d'Érsekujvár* [1545-1711])[3], sont cependant assez nombreux.

La vie (1920-1935) des minorités hongroises placées sous de nouvelles souverainetés a, cependant, partout été l'objet de recherches historiques intensives. Ces recherches ont établi que les Hongrois des États successeurs se sont beaucoup rapprochés, au point de vue social, de la notion de « classe unique », par suite de la suppression des grands fonctionnaires, et de la réforme agraire partout radicale[4]. Cette « classe unique » est caractérisée par une forte note sociale et par un sentiment national particulièrement vivant, comme l'exprime M. Didier Győry, poète hongrois de la Tchécoslovaquie :

> Seigneur et paysan, pauvre et riche ne font qu'un :
> Ils sont nés tous de la même âme, tous de la même motte.
> Ils sont unis dans le désir, l'attitude et la forme :
> Ils sont Hongrois. — Amen. *Irrévocable.*

Ce ton national et socialiste se manifeste très nettement dans la littérature, qui subit dans une très large mesure l'influence des écrivains de la mère patrie, groupés avant 1919 autour de la revue *Nyugat* (*Occident*), et celle d'André Ady, Sigismond Móricz et Désiré Szabó[5]. L'histoire d'après-guerre de la littérature hongroise de Roumanie, de Thécoslovaquie et de Yougosla-

1. Cluj-Kolozsvár, Minerva, 1931, 387 p. Cf. les études *Jancsó Benedek és a történetirás* (*Benoît Jancsó* [*1854-1930*] *et l'historiographie*) de Béla SZALAI et *Jancsó Benedek irodalmi munkássága* (*Bibliographie des ouvrages de Benoît Jancsó*), publiées dans *Jancsó Benedek-Emlékkönyv* (*Mélanges B. Jancsó*). Budapest, 1932, p. 52, 62.

2. Kolozsvár, Erdélyi Szépmives Céh, 1934, 342, 255 p. Compte-rendu de R. GÁLOS dans *Irodalomtörténeti Közlemények*, 1934, t. XLIV, p. 313.

3. Érsekujvár, Winter Zs. fia, 1932, 325 p.

4. Cf. Nicolas MÓRICZ, *Az erdélyi föld sorsa. Az 1921 évi román földreform* (*Le sort du sol transylvain. La réforme agraire roumaine de 1921*). Budapest, Egyetemi Nyomda, 1932, 126 p., 1 carte.

5. Voir Gabriel TOLNAI, *Erdély magyar irodalmi élete* (*La vie littéraire hongroise en Transylvanie*), *loc. cit.* ; Jules FARKAS, *Az elszakitott felvidék magyarságának szellemi élete* (*La vie intellectuelle des Hongrois de la Haute-Hongrie séparée*), *loc. cit.* ; Jules BISZTRAY, *La littérature hongroise de Yougoslavie. Nouvelle Revue de Hongrie*, 1935, t. LII, p. 66, et les bulletins réguliers publiés dans *Magyar Szemle*.

vie a été présentée sous forme de biographies sous la direction de M. Georges Szondy, *Kelet, Észak, Dél. Arcképek és vázlatok a kisebbségi magyar irodalomból* (*Est, Nord, Sud. Portraits et esquisses de la littérature hongroise minoritaire*)[1]. L'enseignement des minorités hongroises dans les États successeurs a fait l'objet d'une enquête approfondie sous la direction de M. Jules Kornis, *Az elszakitott magyarság közoktatásügye* (*L'état de l'instruction publique des Hongrois sur les territoires détachés*)[2]; M. François Olay a examiné les autres aspects de la vie minoritaire dans ses études de synthèse : *La presse hongroise dans les États successeurs, 1918-1928*[3], *Le théâtre hongrois dans les États successeurs de 1918 à 1928*[4] et *Le calvaire de la civilisation hongroise dans les territoires arrachés, 1918-1928*[5]. D'autres synthèses en langue occidentale sont : Zsombor Szász, *The minorities in Roumanian Transylvania*[6], et Louis Steier, *Ungarns Vergewaltigung. Oberungarn unter tschechischer Herrschaft*[7].

L'histoire des Hongrois des États-Unis d'Amérique a été écrite par M. Geysa Kende, *Magyarok Amerikában, 1583-1926* (*Les Hongrois en Amérique, 1583-1926*)[8], et le mouvement des émigrés hongrois de 1919 à travers l'Europe décrit par M. Elemér Mályusz, *Sturm auf Ungarn. Volkskommissäre und Genossen im Auslande*[9], que complète *A franciaorszagi magyarság* (*Les Hongrois de France*)[10].

Tibor Baráth.

1. Budapest-Debrecen, 1928.
2. Budapest, Magyar Paedagógiai Társaság, 1927, 230 p.
3. Budapest, Athenaeum, 1929, 17 p., 18 ill.
4. Budapest, Athenaeum, 1930, 29 p.
5. Avec préface du comte Albert Apponyi. Budapest, Magyar Nemzeti Szövetség, 1930, 460 p., 244 phot., carte et fac-similés.
6. London, Richards, 1927, 414 p.
7. Wien, Amalthea-Verlag, 1928, xxxii-1,007 p.
8. Cleveland, Szabadság, 1926, 2 vol.
9. München, Süd-Ost Verlag A. Dresler, 1931, 295 p.
10. Páris, Párisi Magyar Diákegyesület, 1935, 225 p., dirigé par T. Baráth.

# COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Comte du Mesnil du Buisson. **Le site archéologique de Mishrifé-Qatna.** Paris, de Boccard, 1935. Gr. in-4°, 175 pages, 51 pl. et 60 illustrations.

Le site de Mishrifé est situé à dix-huit kilomètres environ au nord-est de Homs ; on y remarque une enceinte quadrangulaire évoquant l'aspect d'un camp retranché, dont les talus, plus ou moins arasés, atteignent sur certains points quinze à vingt mètres de haut. Cette enceinte abrite un village qui n'en occupe qu'une faible partie. Les dimensions de ce carré (un kilomètre de côté), tout à fait inusitées en Syrie et en Palestine, indiquent un établissement des plus importants. Signalé dès 1871, le site fut surtout étudié par le P. S. Ronzevalle, en 1906 et 1912, qui en soupçonna le premier tout l'intérêt.

Après une campagne préliminaire en 1924, M. du Mesnil du Buisson explora le site au cours de trois campagnes, de 1927 à 1929. Dès la première, la découverte d'une dizaine de tablettes révélait le nom ancien de la ville, Qatna, connue par les lettres d'El-Amarna. Les fouilles ont permis de reconstituer l'histoire de la cité au cours du IIe millénaire avant notre ère. A ce moment, la ville possède un temple dédié à la déesse Nin-Egal. Cette divinité est d'origine sumérienne, et l'on peut tenir pour vraisemblable que son culte a été propagé à Qatna au temps de la IIIe dynastie d'Our, époque de grande expansion religieuse, car on a retrouvé une tablette qui peut dater du temps de Hammourabi (vers 2000 environ), donnant l'inventaire du trésor du temple à ce moment. Les relations avec Sumer pouvaient s'effectuer soit par Alep et la Haute-Syrie, soit par Palmyre et Doura-Europos. A peu près à même époque, les relations sont établies avec l'Égypte. Un sphinx du temps d'Amenhémat II (début du xxe siècle) a été retrouvé à Qatna, où il avait dû être envoyé en présent par la cour d'Égypte. Lorsque, vers la fin du xviiie siècle, l'influence mitannienne gagna la côte, cette influence engloba la ville de Qatna, et d'autres tablettes de cette époque, qui sont aussi des inventaires de la déesse Nin-Egal, renferment de nombreux noms mitanniens. M. du Mesnil du Buisson fait allusion, à ce propos, à la controverse qui s'est élevée au sujet de l'invasion des Hyksos. Pour certains archéologues, ces envahisseurs furent des Mitanniens ; des Cananéens pour les tenants du pan-sémitisme. Mais ces derniers oublient qu'au cours du second millénaire l'élément hourri s'est infiltré partout en Canaan ; nier qu'aux Sémites étaient joints certainement des Hourri n'est soutenable qu'en faisant abstraction des textes et même des monuments. Les dimensions des ruines de Qatna, par leur importance, font penser à un relai dans la marche des envahisseurs, à une base où ils auraient regroupé leurs forces. Les tablettes-inventaires du trésor de Nin-Egal, qui peuvent être datées du xvie et du xve siècle avant notre ère, sont les derniers documents découverts ; elles ont été brisées et dispersées au cours d'un pillage du temple qui dut intervenir peu après le xve siècle. Cette destruction peut

être attribuée au roi hittite Souppiloulioumа. Vers 1380, dans son avance constante en Syrie, il s'empara de nombreuses villes qui étaient sous la suzeraineté nominale du Mitanni ou de l'Égypte. Qatna, qui appartenait à cette dernière, semble, aux derniers temps de son histoire, avoir embrassé la cause du Mitanni; son sort n'en fut pas amélioré.

Nous trouvons, aux p. 29-33, un récit détaillé des événements qui mirent fin à la puissance de Qatna, reconstitués d'après les lettres de Tell-el-Amarna et les archives hittites. La date de la destruction de Qatna est confirmée par des débris céramiques, provenant de vases brisés par l'incendie; on peut les attribuer au début du XIVe siècle. Longtemps après la tourmente, Qatna, bien déchue, passa aux mains de Séti Ier et de Ramsès II. On croit que la ville, sous Ramsès III, fit cause commune (de gré ou de force) avec les envahisseurs dits Peuples de la Mer. Qatna connut à l'époque néo-babylonienne une courte période de prospérité et fut sans doute abandonnée à l'époque perse.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée aux résultats des fouilles; nous résumerons les points principaux.

Le temple de Nin-Egal est une esplanade de 42 mètres de long sur 17 mètres de large. Dans l'angle nord-est, une enceinte rectangulaire ($10^{m}50 \times 6$) formait le sanctuaire de la déesse. Donc, sanctuaire de type sémitique à enceinte sacrée, qui en abrite une seconde de beaucoup moindres dimensions. A côté de ce temple, la mission a découvert un palais et son sanctuaire privé, dont le type est assez proche de celui des sanctuaires cananéens pour mériter le nom de Haut-Lieu. Son plan est un rectangle de 8 mètres sur $9^{m}50$ entouré de murs. On y a rencontré une cuve d'ablutions, un autel à cupules, un sanctuaire où se trouvaient peut-être des pierres dressées et, à côté, un poteau sacré (l'ashéra). La reconstitution du Haut-Lieu, tentée par M. Du Mesnil du Buisson, sera consultée avec prudence, mais tous les éléments mis au jour ont été soigneusement observés.

Nous insisterons, en terminant, sur l'importance de cette fouille pour l'histoire du pays de Canaan au cours du IIe millénaire avant notre ère et pour la connaissance de sa population.

G. CONTENAU.

---

Eduard STHAMER. **Bruchstücke mittelalterlicher Enqueten aus Unteritalien. Ein Beitrag zur Geschichte der Hohenstaufen.** (*Abhandl. der preuss. Akad. der Wissenschaften*, 1933. Phil. hist. Klasse 2.) Berlin, 1933, gr. in-8°, 104 pages.

Des célèbres archives angevines de Naples, les registres de la chancellerie et de la chambre, qui constituent la masse et occupent le premier plan, rejettent aujourd'hui dans l'ombre deux autres sections, *Fascicoli* et *Arche*, où gisent épars les débris d'un fonds jadis immense, puisqu'il s'enrichissait chaque jour d'une infinie variété de pièces affluant à la Cour de toutes les administrations provinciales. Les espèces qui subsistent (mandements originaux du roi ou de ses vicaires aux officiers du royaume et comptes-rendus d'exécution, correspondance des justiciers avec leurs subordonnés, actes notariés, procédures, comptes des justiciers, *secreti* et autres officiers de finance, enquêtes, quittances...) n'en donnent assurément qu'une faible

idée. Très peu, d'ailleurs, remontent aux origines de la dynastie ; aussi les historiens de Charles d'Anjou n'en firent que peu de cas jusqu'à présent. Durrieu, dans ses magistrales *Études sur les archives angevines de Naples*, soulignait surtout la pauvreté du fonds.

Depuis, M. E. Sthamer le soumit à un nouvel examen, dont le résultat parut, en 1911, sous ce titre : *Die Reste des Archivs Karls I von Sizilien im Staatsarchive zu Neapel*, dans les *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* de l'Institut historique prussien de Rome. Ce mémoire complétait sur quelques points l'œuvre fondamentale de Durrieu, précisait et raisonnait notamment le contenu des *Fascicoli*. Ceux-ci, qui consistent en une série de documents variés, se présentent sans aucun ordre méthodique ou chronologique. Écrits sur papier, ils ont particulièrement souffert des injures du temps. Des quelque cent articles que connaissait encore le XVIIe siècle, Durrieu ne retrouva guère, ou, du moins, ne signala qu'une cinquantaine, reliés en trente-sept volumes. Au vrai, il subsistait, en outre, de nombreux fragments, mais à ce point détériorés qu'un règlement les tint longtemps soustraits à la curiosité des érudits. M. Sthamer fut apparemment le premier à en obtenir communication, et l'exploration qu'il en fit lui révéla le fonds des *Fascicoli* comme l'une des sources capitales de l'histoire administrative du royaume.

De récents voyages d'études en Italie méridionale lui fournirent l'occasion d'y revenir, et ses nouveaux sondages rehaussent encore la valeur de cette section des archives napolitaines. A preuve, ces *Bruchstücke mittelalterlicher Enqueten*, dont il prend texte pour évoquer, dans une substantielle introduction, l'un des aspects primordiaux — au reste bien connu — de l'administration angevine : le vainqueur des Hohenstaufen s'avisa sagement, dès le début, que la condition d'un gouvernement paisible était le maintien des errements établis et le respect des situations acquises au temps de ses prédécesseurs. « Also Kontinuität, nicht Bruch der Entwicklung, war die Parole. » De là, un système développé d'enquêtes, conforme d'ailleurs aux méthodes administratives du Moyen Age et que pratiquaient déjà les souverains normands, qui l'avaient vraisemblablement importé de France avec tant d'autres institutions. Générales ou spéciales, elles fleurirent lors du changement de dynastie. L'auteur définit précisément l'un et l'autre type et insiste, comme de juste, sur les enquêtes générales — qui embrassent l'ensemble du royaume ou, pour le moins, l'étendue d'une province — dont il dégage les origines, les caractères, les espèces. Suivent en manière de pièces justificatives neuf fragments importants, dont les éléments épars ont été patiemment identifiés et regroupés, d'*inquisitiones* relatives aux *proditores et inturbatores* (les partisans de Conradin) de Terre de Labour en 1269, aux droits des feudataires, aux biens ecclésiastiques, aux restitutions de fiefs en Calabre (1270-1277), aux restitutions de fiefs en Basilicate et en Terre de Labour (1277), aux possessions des églises et des couvents de Capitanate (1277), aux biens de l'évêché de Teramo (1283) et à certain fonds sis près de Nardo (règne de Charles Ier).

Chacun de ces textes est précédé d'un *apparatus* qui ne laisse rien à désirer. S'ils ne sont point exclusivement inédits, l'ensemble n'en constitue pas moins une précieuse contribution à l'histoire administrative du royaume, par quoi se trouve justifié le sous-titre : *Ein Beitrag zur Geschichte der Hohenstaufen.*

A. DE BOÜARD.

R. B. MERRIMAN. **The rise of the Spanish Empire in the old world and in the new.** T. IV : *Philip the Prudent.* New-York, Macmillan, 1934. In-8°, VI-780 pages, une illustration hors texte, trois cartes.

On connaît l'ouvrage que M. Merriman a consacré aux destinées de l'empire espagnol et l'on a dit, ici même, les mérites des trois premiers volumes[1] ; le quatrième et dernier, dont on s'excuse de donner un peu tard l'analyse, nous offre une longue et sérieuse étude du règne de Philippe II. Construit avec autant de soin que les précédents, ce livre est destiné à remplacer, dans nos bibliographies hispaniques, la synthèse vieillie de Forneron, l'esquisse tendancieuse de Bratli et même le fragment, consacré à Philippe II, de la grande histoire d'Espagne, bourrée de références, de M. Ballesteros. Cet avenir, l'ouvrage de M. Merriman le devra à l'excellence, au fini de son détail. Dans la mesure où il y a, en ce domaine, une perfection, son livre l'atteint, où l'on ne rencontre pratiquement aucune erreur matérielle. Pour le quereller, il faudrait lui reprocher, par exemple, d'appeler Margliani, que je connais pour avoir retrouvé ses dépêches, Marigiliano[2], alors qu'il n'est pas le seul à déformer ce nom et qu'à l'échelle de son étude, il pouvait parfaitement ignorer ce modeste ouvrier de la diplomatie espagnole en Orient, négociateur heureux de la trêve de 1581, conclue entre le Catholique et le Sultan. Donc, une perfection dans le détail et aussi, disons-le, une rare exactitude dans les indications chronologiques. Ajoutez que les notes bibliographiques qui terminent chaque chapitre sont établies avec clarté et intelligence, qu'elles donnent, presque toujours, l'essentiel d'une surabondante littérature, qu'elles constituent vraiment une aide, un répertoire utile, un programme éventuel de recherches, et que l'index général à la fin de ce tome IV porte sur l'ensemble de l'ouvrage et nous livre une mine de renseignements. Quand on aura besoin de situer tel personnage du passé espagnol, on fera bien, après avoir consulté le catalogue de la *Colleccion de Documentos ineditos*, dressé par M. Paz, de se reporter aux pages ultimes de M. Merriman.

Un dernier mérite encore : la pondération du jugement. Un effort continu place ce livre loin des extrêmes, le maintient ainsi dans le chemin de la sagesse et sans doute, très souvent, de la vérité.

Il s'en faut, cependant, que la lecture de cet ouvrage me donne pleine satisfaction. J'aurais désiré un livre révolutionnaire, neuf, qui rompît, brutalement même, avec les deux légendes, légende hostile, d'une part, et de l'autre légende dorée, qui ont déformé, l'une après l'autre, le vrai visage de Philippe II. Or, l'éminent historien américain, dont je ne soupçonne pas une seconde l'impartialité, nous a donné un livre plein d'images anciennes, les deux légendes qu'il rejette encadrant et étouffant son œuvre qui a souvent l'allure d'un chemin étroit entre ces deux zones dangereuses.

Peut-être en va-t-il ainsi parce que M. Merriman aura surtout travaillé dans « l'imprimé », qu'il aura vécu dans l'histoire livresque de Philippe II et en prolonge, parfois sans le vouloir, les échos et les rumeurs. Il lui aura manqué, je le pense, un long commerce avec les dépôts d'archives hors desquels l'histoire du fils de Charles-Quint ne peut ni s'écrire ni utilement se rêver. L'auteur annonce bien,

1. Compte-rendu de M. Henri Hauser, *Rev. histor.*, t. CLII, p. 266.
2. P. 153.

dans sa préface, la publication prochaine, sur son sujet même, d'un volume de documents d'archives, mais les cotes qu'il donne au bas de ses pages laissent vite deviner que son enquête a été rapide, limitée, en fait, aux deux centres de Londres et de Madrid, ce qui ne saurait suffire. A Londres, M. Merriman a prospecté les richesses du British ; à Madrid, son investigation a porté sur les fonds de l'Archivo Histórico et plus encore sur ceux de la Nationale. Quelques modestes emprunts ont été faits à Simancas, à la série *Diversos de Castilla*, pour laquelle on a un bon catalogue. Au total, la recherche paraît très insuffisante, si l'on songe surtout aux régions inexplorées, mille fois plus vastes que le terrain reconnu. M. Merriman s'est attardé à dépouiller les dépôts et séries secondaires, alors qu'il négligeait les longues séries, aux documents enchaînés, de Simancas et qu'il ignorait les autres dépôts de la Péninsule, la série K de nos Archives nationales, les fonds de la Bibliothèque nationale de Paris et aussi les archives italiennes, simplement prodigieuses pour qui veut connaître l'histoire et l'époque de Philippe II ! Le tour d'Europe, qu'imposait le sujet, et qui seul aurait renouvelé l'atmosphère de ces grands problèmes, n'a donc pas été accompli par l'auteur[1].

J'ai bien peu de critiques à adresser à M. Merriman en ce qui concerne la documentation imprimée qui est la base solide de son travail. Quelques lacunes sont à signaler au sujet des sources brésiliennes et italiennes, un reproche s'impose également à propos de la note incomplète qui signale mal les importantes *Relaciones Topográficas*, dont les fragments publiés n'ont pas été utilisés pour mieux comprendre les réalités castillanes. On a bien aussi l'impression que M. Merriman a préféré souvent les ouvrages de seconde main, d'histoire pensée, de Forneron et de Pastor, par exemple, aux sources documentaires. La *Colleccion de Documentos inéditos* a été, en plus d'un point, consultée d'un doigt rapide : les dépêches du Catholique à Vienne ont été ainsi laissées de côté. Mais quel livre de synthèse n'appellerait semblables remarques ! Je ne vois qu'un reproche grave, en ce domaine, à adresser à M. Merriman, je le crois même très grave : à ses devanciers en synthèse, M. Merriman a pris le plan vénérable qu'ils se transmettent de l'un à l'autre pour parler de la vie, des entreprises et des épreuves de Philippe II, ce plan en pièces détachées qui est chez Walson, Prescott ou Forneron. Héritage dangereux entre tous et qui pèse sur tout le livre. Voici la liste des chapitres de l'ouvrage qui indiquera, à elle seule, les dangers auxquels M. Merriman s'exposait dès lors et qu'il ne

1. Et, puisque l'on parle d'archives, je me permettrai de signaler à M. Merriman que je ne suis pas d'accord avec lui en ce qui concerne la lecture du document reproduit par lui, en fac-similé, au début même du livre. Il s'agit d'une de ces innombrables notes marginales de Philippe II, comme on en rencontre tant dans les documents qui passèrent sur sa table de travail. Le déchiffrement de l'historien américain aboutit à cette phrase assez énigmatique : « He visto (c'est le roi qui parle) esta carta y papeles y ya se entiende muy a priesa en los despachos que se han *de membrar algo desasosegado* conforme a lo acordado... » Quel sens donner à cette phrase ou du moins aux mots soulignés? M. Merriman a éprouvé lui-même des doutes quand il écrit, en note, au sujet du mot *membrar* : « This seems the most probable reading, but I am by no means certain. » Je lirais volontiers, quant à moi : « He visto esta carta y papeles y ya se entiende muy a priesa en los despachos q[ue] se han dembiar al q^e^ (= conde) de Sastago, conforme a lo acordado... » Le comte de Sastago a été vice-roi d'Aragon de 1575 à 1589. Le document qu'annote le roi est une lettre, en date du 3 mars 1575, que lui a adressée l'inquisiteur général Quiroga au sujet des remuements des Morisques d'Aragon. Il y a quelques chances pour que ma lecture soit la bonne...

pouvait plus éviter : *A spanish sovereign champion of the Church, The last of the crusades, America and Philippines, Spain in Western Europa 1559-1578, The annexion of Portugal, The government of Spain under Philip II, The Invencible Armada, Antonio Perez and the liberties of Aragon, Spain, France and the Netherlands 1584-1598, Final reflections* — un fichier par matières, en somme, ou peu s'en faut. Sans doute, l'auteur a-t-il réparti son récit sous deux titres d'ensemble, vaste diptyque, dont une face est consacrée à l'empire espagnol « at its greatest extent » et dont la seconde s'inscrit sous l'appellation un peu vague « The turn of the tide ». La coupure se place après l'étude consacrée à l'annexion du Portugal, mais, si l'on se reporte aux titres et contenus des divers chapitres, on s'aperçoit que la vaste division qui domine tout l'ouvrage est plus apparente que réelle. Le lecteur, au début, va vivre auprès de Philippe II, de 1527 à 1598, puis, sous prétexte de justifier les titres du Prudent à la qualité de champion de l'Église, c'est un résumé clair du travail de Paul Heure[1], et le défilé s'organise des démêlés du Catholique avec Rome de 1556 à 1598. Ensuite, on est transporté en Méditerranée de 1559 à 1581, dans l'atmosphère de cette dernière croisade de la chrétienté, celle de Lépante, que M. Merriman fait commencer tôt et finir tard. Au delà de cette date de 1581, jamais plus l'auteur ne nous ramènera en Méditerranée, d'où, au delà de la trêve de 1581, les appréhensions et les luttes de la chrétienne Espagne, les galères ou les cargos du Roi Catholique ne se sont tout de même pas évanouis... Continuons. Le voyage en Amérique, très écourté, me semble-t-il, offre l'occasion de descendre à nouveau la série complète des années du règne. Ainsi, la charnière chronologique du diptyque est douteuse ou, si vraiment, dans l'esprit de l'auteur, elle est constituée par la réduction du Portugal en « dominion » espagnol, il faut reconnaître que le lecteur passera souvent du premier au second volet, ici pour enterrer Philippe II, là pour suivre le développement de l'affaire morisque, là pour voir germer l'Amérique espagnole, là encore pour suivre la querelle de l'Espagne avec Rome. Pareillement, du second volet on reviendra vers le premier, à propos du gouvernement de l'Espagne, prétexte pour parler, en outre, de ces fragments d'empire, Sicile, Naples, Milan, Sardaigne, qui n'avaient pas trouvé place — pourquoi? — dans cette première partie consacrée à l'empire hispanique au moment de son apogée territorial. On comprendra tout ce que le travail de M. Merriman a pu perdre à être ainsi construit d'après un plan plus géographique que chronologique, bien qu'il ne soit, au vrai, ni l'un ni l'autre et ne trouve son excuse que dans les habitudes des historiens qui l'ont précédé, régulièrement incapables de dominer et d'organiser l'énorme histoire impériale de Philippe II. Il eût fallu renoncer à cette optique ancienne, plus dangereuse peut-être que les déformations de la double légende dont on se défie d'instinct, plus dangereuse parce qu'elle ne montrera pas, sur le plan de l'histoire, l'unité vivante de l'empire espagnol de jadis. Sans le vouloir, mais avec une régularité systématique, M. Merriman a coupé les liaisons entre les divers théâtres de l'activité hispanique. Il nous donne le passage de son étude par secteurs, ou bien, s'il indique les liaisons, il ne les marque jamais avec force. A-t-il rendu vraiment sensible ainsi dans la politique générale de Philippe II le rythme décisif que détermine l'affaire flamande, alors qu'il en a justement signalé la primauté?

Optique désuète, aussi, que celle qu'il emploie encore par surcroît, quand il se

1. *Papsttum und Papstwahl im Zeitalter Philipps II.* Leipzig, 1907.

borne à montrer les cadres politiques, les institutions, les accidents militaires de la grandeur espagnole et ne donne qu'une image rapetissée, insignifiante des réalités économiques et sociales. Comme ses prédécesseurs, M. Merriman est peu attentif au spectacle de ces activités, à la vie des hommes d'affaires, au trafic, aux routes, aux problèmes du crédit, à l'histoire du doit et avoir. Soupçonnera-t-on, à le lire, qu'il y a des marchands dans chaque port, dans chaque centre de l'Espagne et de son empire, et que, sur ce plan qu'il néglige — qui sait? — presque toute l'histoire s'est jouée de la grandeur hispanique?

Les réserves que je viens de présenter et qui visent la méthode, les conditions mêmes dans lesquelles a été conçue cette synthèse importante, j'ai à les répéter, sous une autre forme, en ce qui concerne les résultats atteints par M. Merriman. Dans ce volume, qui est l'achèvement d'un ouvrage consacré à l'essor de l'empire espagnol et que domine le nom de Philippe II, on ne trouvera, au vrai, ni le Roi Catholique, ni l'Espagne, encore moins l'empire hispanique.

Non, le lecteur ne rencontrera pas ici le Roi Prudent. M. Merriman lui réserve le premier chapitre de son travail, soixante-quatorze pages au total ; mais, dans la même maison, il a logé un résumé de la politique hispanique sur la scène européenne de 1556 à l'autodafé de Valladolid du 8 octobre 1559, quatorze pages, puis une esquisse de la politique religieuse du règne, dix-sept pages, si mon calcul est exact, il reste donc pour l'étude du souverain, cette force, cet élément de l'histoire mondiale, une quarantaine de pages seulement. M. Merriman découpe son étude biographique en une série de tranches : les parents, l'éducation, le portrait physique, le costume, le gouvernement « by pen and ink », la méfiance à l'égard des subordonnés, son amour de la justice..., le cas de Don Carlos..., un parallèle entre Louis XIV et le bâtisseur de l'Escorial. A ce jeu, la réalité s'émiette. Cette collection d'individus que l'on nous présente au galop : l'homme physique, l'homme habillé, le mangeur épris de frugalité, le père tragique, le père tendre, le justicier, le monarque gouvernant le monde de sa plume royale, est-ce un être vivant, saisi dans sa profondeur psychologique? M. Merriman, si habitué à distinguer et à classer d'habitude, ne distingue pas, ici, les années, le lent glissement qui conduira Philippe de l'aube, vue par le Titien, au soir, du portrait de Pantoja de la Cruz. J'en veux pour preuve les dates des références prises dans cette collection Alberi, traditionnellement mise à contribution, et que M. Merriman utilise à son tour pour décrire le physique de son personnage : 1591 (?), 1557, 1573, 1555, 1557, 1559, 1559, 1582, 1594, 1557, 1565, 1557, 1582, 1582, 1557. Sans doute, pourrait-on plaider les circonstances atténuantes, et, cependant, il y a bien longtemps, à propos du *Philippe II* de R. Clauzel, M. Lucien Febvre avait signalé ce même danger que l'auteur n'a pas évité. M. Merriman nous donne donc une image simplifiée, arrêtée d'un être dont on aurait voulu suivre le destin, le mouvement. Son roi paperassier, prudent, acharné à la besogne et qu'il nous montre d'un peu loin, il nous arrive en droite ligne des travaux d'hier. J'aurais aimé un portrait plus nuancé, une étude plus souple, plus neuve et mieux documentée que ces quarante pages, et, par-dessus tout, je crois qu'il eût été indispensable d'analyser les conditions mêmes de ce travail royal, de marquer tout de suite autour et au-dessous du solitaire de l'Escorial le labeur des secrétaires, le rôle des conseils, « ces républiques », des proconsuls aussi, Granvelle, Requesens, Don Juan d'Autriche, le duc d'Albe, toujours représentés auprès du souverain par leurs rapports et leurs clientèles politiques, les

courriers, les pulsations de l'énorme circulation épistolaire, dont les délais après tout ne nous sont pas scientifiquement connus, étudier, en un mot, la lourde machinerie gouvernementale, la perpétuelle torsion que lui impose la lutte des deux grands partis, l'équilibre précaire, tendu, que cette lutte implique au centre même du mécanisme. C'est à cinquante, cent, ou deux cents pages que le lecteur trouvera ou ne trouvera pas le renseignement dont je vois la place logique dans le portrait même du roi... Il s'en faut, d'ailleurs, que notre curiosité trouve épars dans le livre tous les renseignements qu'elle exigerait volontiers. M. Merriman ne nous dit rien de l'activité bureaucratique dont il présentera les rouages plus que le jeu, presque rien de la cour et des partis. Les dépêches des ambassadeurs étrangers accrédités auprès du Catholique, les missives des agents espagnols, documents qu'il ne connaît que dans le modeste secteur des publications imprimées, lui auraient donné sinon la clef de la machine gouvernementale, du moins la possibilité de délimiter le travail du souverain au cours de son règne, de nous donner le Philippe II qui intéresse l'histoire générale. On ne comprend guère que l'on puisse, dans le récit d'un voyage maritime, parler du bateau sans indiquer les conditions de la mer ou l'action de l'équipage. Imagine-t-on le récit qui parlerait de la biographie du commandant du bord, de son caractère pour nous entretenir longtemps après et insuffisamment du navire? Philippe II n'est compréhensible que sur le pont même de cette lourde nave impériale qu'il aura conduite un demi-siècle durant, à peu près.

M. Merriman trompe également nos attentes en ce qui concerne l'Espagne. Il dresse un excellent catalogue des institutions espagnoles, dit quelques mots des ressources et des misères du budget, de la vie économique, et même de la poésie, de la théologie, de l' « imaginative prose », de l'art, sans omettre la musique. Le dernier mot de ce chapitre, intitulé : « Gouvernement de l'Espagne », se rapporte même à la musique du siècle de Philippe II. Théoriquement, rien n'est donc omis. En fait, M. Merriman nous parle des institutions, non des fonctionnaires, de leur esprit, de leur recrutement ou du développement de la vénalité. Il nous entretient du budget, non du crédit, ou si peu ! Enfin, le croira-t-on, il laisse dans l'ombre la société espagnole, le clergé, la noblesse, le paysan qui se déracine et glisse vers Séville et l'Amérique. M. Merriman nous a montré Philippe II tout seul près de son encrier. Il montre dans ce chapitre si important le gouvernement de l'Espagne séparé des réalités profondes du pays, réalités sociales passées sous silence, religieuses abordées à peine, économiques présentées en six pages. Songez qu'il suffit à l'auteur d'une page pour marquer l'influence de l'Église sur l'éducation et la culture. A propos de la littérature et de l'art, on ne voudrait pas insister sur le résumé superficiel qui nous est offert, et pourtant, dans la littérature, dans l'art, un historien retrouverait mille lueurs et la chaleur même de la vie espagnole. Cette vie politique, financière, intellectuelle, religieuse de l'Espagne, elle avait sa place au cœur même de cet ouvrage, et, au vrai, aucun effort n'est fait pour en marquer profondément l'ampleur, pour montrer avec toutes ses conséquences le rythme des finances hispaniques, cette respiration pénible, haletante et qui commanda presque tout...

On ne trouvera pas, enfin, dans ce livre qui lui est consacré formellement, l'empire espagnol lui-même. La gageure étonnera. Déjà, j'avais été surpris, en lisant le tome III de M. Merriman, de ne pas le voir centrer son étude sur l'activité vaga-

bonde de Charles-Quint, et je l'avais dit. Aujourd'hui, j'en reviens à un reproche du même ordre : l'empire espagnol, mais il existe tout d'abord dans la personne même de Philippe II. C'est lui, le solitaire, qui est le centre de l'énorme système politique, lui qui, par son existence, sa filiation, ses héritages, ses droits réels et de prétention, sa volonté, son labeur, fait l'empire et tente de lui donner une impulsion. Les dépêches venues par les voiliers d'Amérique, par les bateaux de Flandres, les galères de Méditerranée, les courriers exprès ou ordinaires, elles s'accumulent sur la table de Philippe II, s'additionnent, s'intègrent, écrivent en se mêlant une histoire impériale particulière, celle dans laquelle le souverain aura vécu, médité et agi. Contre Granvelle à Naples, contre le duc d'Albe, sentinelle isolée dans les pays du Nord, contre Don Juan, impatient de pousser ses galères en Méditerranée, Philippe II représente l'empire tel qu'il le voit, tel qu'il le sent, sa somme de faiblesses et de forces, de nécessités et de possibilités. Entre Philippe II et les serviteurs de l'empire, enfoncés dans l'action, mais qui ne voient du monde hispanique qu'un secteur, le conflit vient tout autant de la différence des points de vue que de celle des caractères... J'aurais cherché aussi l'empire dans ses serviteurs, dans ses moyens, « escuz frappés au coing d'Espaigne », soldats, vaisseaux, dans les nécessités des liaisons terrestres et marines. M. Merriman a pensé autrement, il réserve une page à l'armée, une page à la flotte, une page à la diplomatie, n'écrit rien sur Séville, rien sur le consulat de Burgos, sur les *faias* de Medina del Campo, ou si peu, rien non plus sur le prodigieux enracinement de l'idée impériale en Espagne au temps du Roi Prudent. Dans sa mise au point, M. Merriman aura oublié toutes ses fiches relatives au Nord européen et, du même coup, disparaît de la carte qu'il dessine cette longue antenne marine que l'impérialisme espagnol tend de Séville aux eaux pâles de la Baltique, antenne sans laquelle on ne peut comprendre la politique de Philippe II dans ces pays lointains, fournisseurs de blé et de bois de construction. Omission plus grave, M. Merriman ne dit rien de la route essentielle qui, par l'arc nord de la mer Tyrrhénienne, lie la péninsule ibérique à Gênes, Livourne et aux autres ports italiens. Bien plus, entre l'Amérique espagnole qu'il inventorie trop vite, le Portugal dont il parle longuement, le Brésil sur lequel il a écrit un résumé maigre et peu au courant, les Açores qu'il aborde en même temps que la flotte victorieuse de Santa-Cruz, la Floride rouge du sang français, Madère que Montluc emporte en 1566 et où il meurt, M. Merriman oublie l'Atlantique, et les morceaux qu'il nous en donne, collés aux diverses terres, ne permettent pas d'en reconstituer le puzzle. Or, l'Atlantique sud en entier, l'Atlantique septentrional en grande partie, la route des Solions montant haut vers le Nord, sont des provinces contestées, mais des provinces tout de même du monde espagnol. Azorin, dans un article récent[1], comparait l'empire hispanique à l'empire anglais d'aujourd'hui, parallèle judicieux, autrement riche d'enseignements que celui que reprend l'auteur entre Louis XIV et Philippe II, l'image du coup souligne la grandeur colossale de l'Espagne que M. Merriman, me suis-je trompé, ne nous a jamais rendue sensible, pas plus que l'on ne mesure, à le lire, l'effort, le gaspillage de l'énergie espagnole, l'ampleur du rôle de Philippe II, en qui l'auteur s'obstine à ne voir que le disciple de Charles-Quint, perdu dans sa tâche paperassière. Pour reprendre la comparaison d'Azorin, peut-on concevoir une histoire de

1. Paru dans la presse sud-américaine.

l'empire britannique sans l'étude au jour le jour de l'action de ses dirigeants, e dehors de la carte des routes, et sans l'étude des fils d'or que tendent, ici et là, l trafic et le crédit?

Avec ce tome IV, qui s'achève en 1598, M. Merriman a mis un terme à son vast ouvrage. Je ne crois pas que les réflexions finales — ce qu'il y a de moins bien venu dans tout ce livre — justifient le choix de cette borne chronologique. L'auteur nous affirme qu'avec la mort du dernier grand souverain de la Maison d'Autriche c'en est fini de la splendeur et de la puissance espagnoles. Après les travaux de M. Earl J. Hamilton surtout, une telle façon de voir ne peut se défendre. On comprend que l'historien, fatigué de son effort, ait eu le désir d'atteindre le port. En fait, ce n'est pas avant 1630-1640 que la machinerie espagnole se détraque sérieusement, et ce n'est qu'en 1647 qu'en retirant la flotte de Bovilovente, elle lâche prise dans le carrefour des Antilles...

A ce livre, dont les mérites sont grands, je n'ai pas épargné les critiques. Peut-être, même assurément, ce qui m'oppose à M. Merriman, est-ce la façon différente dont je vois et dont je conçois l'histoire. Je pense qu'il est presque toujours dangereux de briser, dans un récit, les cadres chronologiques du passé, plus dangereux encore de se limiter aux faits politiques et diplomatiques, sans aller jusqu'aux réalités profondes qu'ils traduisent plus ou moins bien, religieuses, économiques, intellectuelles ou sociales.

Fernand BRAUDEL.

---

I. — **Curia regis rolls of the reigns of Richard I and John preserved in the P. Record Office. 15-16 John.** Londres, H. M's Stationery Office, 1935, LVIII-484 p.; prix : 1 £ 17 s. 6 d.

II. — **Close rolls of the reign of Henry III (1261-1264).** Londres, H. M's Stationery Office, 1936, VII-494 p.; prix : 1 £ 10 s.

I. — Ce volume contient la transcription de tous les actes de procédure qui ont été portés devant la cour du roi ou de ses juges à Westminster et qui nous sont parvenus; c'est à savoir, en premier lieu, les rôles des années 15 et 16 du roi Jean (p. 61-326), puis, en appendice, les débris de deux rôles de Richard Ier pour les années 1196 et 1198. Ces actes, reproduits avec une scrupuleuse fidélité, sont d'une grande importance, non seulement à cause de leur date, mais surtout par les témoignages qu'ils nous apportent sur la vie privée de l'Angleterre au début du XIIIe siècle, sur les différentes classes de la société laïque et ecclésiastique, sur la procédure. Un index des noms de personnes et de lieux (p. 355-441) et un autre des termes de la langue judiciaire (p. 442-484) seront singulièrement appréciés par les historiens et même par les linguistes; ils en remercieront MM. C. T. Flower, Charles Johnson et V. H. Galbraith, qui ont apporté à l'œuvre le précieux concours de leur spécialité.

II. — Les rôles des lettres closes sont des rôles ou rouleaux de parchemin sur lesquels étaient transcrits les actes de l'autorité royale qui n'avaient pas recours à la publicité donnée par les lettres patentes. Le présent volume contient le texte rigoureusement exact de quatre de ces rôles portant aux Archives les nos 78-81, le no 79

étant réservé aux actes du roi pendant qu'il était à l'étranger[1]. Ils se rapportent à un grand nombre de cas, par exemple à la prérogative royale, aux revenus de la royauté, à la Maison du roi, aux salaires du haut et du bas personnel, aux affaires criminelles, etc. C'est une source précieuse de renseignements qui n'avait pas encore, jusqu'ici, été entièrement mise à la portée des historiens[2].

Comment sont datés les documents? Chaque année du règne d'Henry III commence le 28 octobre, jour de son couronnement en 1216 ; mais, en même temps, l'année administrative et judiciaire est distribuée en quatre périodes : 1er janvier, Pâques, Pentecôte et Saint-Michel[3]. Quand le roi était à l'étranger, le scribe devait inscrire sur un rôle particulier le temps d'absence pendant lequel le roi n'avait pu siéger en personne à la *Curia regis*, où il était juge suprême[4].

Le roi et la reine avaient chacun sa « maison », avec de nombreux serviteurs payés en partie par des dons en nature. La « garde-robe » y occupe une place considérable sous maître Henri de Gand[5]. En ce qui concerne la reine Aliénore de Provence, femme d'Henri III, les *Close rolls* font connaître le maréchal de sa maison

1. Pour plus de précision, consulter les guides des archives parus depuis la fin du XIXe siècle ; c'est, à savoir, les trois de Scargill-Bird : *A guide to the principal classes of documents preserved in the P. Record office* (1891), 2e édit. en 1896 ; une troisième, en 1908, dressée sur un plan nouveau, a pour titre : *A guide to the various classes of documents preserved in the P. R. O.* Le plus récent de ces guides, et par conséquent celui qu'il convient de consulter tout d'abord, est celui de M. Giuseppi : *A guide to the manuscripts preserved in the P. R. O.*, t. I. A quoi il importe d'ajouter *Some notes on the Court and Chancellery of Henry III*, publiées par M. A. E. Stamp, l'actuel directeur des archives du royaume ; c'est une brève et instructive dissertation qui figure dans les *Historical essays in honour of James Tait* (1933).

2. Voir, cependant, le remarquable ouvrage de Sir James Ramsay : *The dawn of the constitution, or the reigns of Henry III and Edward I, 1216-1307* (1908) et ma biographie de Simon de Montfort : *Simon de Montfort, earl of Leicester*, dans la traduction de E. F. Jacob (1930).

3. Voir J. E. W. Wallis, *English regnal years and titles* (*Help for students of history*, n° 40).

4. Voici deux itinéraires d'Henri III en France. Le premier, en 1260, est esquissé par Sir James Ramsay d'après les *Fine rolls* : le 22 janvier 1260, le roi et la reine d'Angleterre assistent au mariage de leur fille Béatrice avec le duc Jean de Bretagne (il en sera question plus loin) ; puis ils s'en retournent par Compiègne, Péronne, Arras, Saint-Omer et Boulogne ; ils sont à Douvres le 25 avril. — Le second itinéraire, dont les données sont fournies par les *Close rolls*, n° 79 (*the king abroad*, 1262), est jalonné comme il suit : Boulogne-sur-Mer (16 juillet 1262), Montreuil-sur-Mer (19 juillet), Amiens (20-22 juillet), Saint-Germain-des-Prés (10 août-12 octobre), Gournay-sur-Marne (7 octobre), Lagny (17-18 octobre), Meaux (27 octobre), Château-Thierry (3 novembre), La Fère-en-Tardenois (6-7 novembre), Reims (10-15 novembre), Soissons (7 et 28 novembre), Compiègne (4 décembre), Gournay (8 décembre), Moreuil (10 décembre), Amiens (10-11 décembre), Saint-Riquier (13 décembre), Wissant (11 décembre). Dès son arrivée sur le continent, Henri III en avait avisé saint Louis, qui lui conseilla de passer par Poissy et Saint-Maur-des-Fossés. Henri répondit qu'il préférait Saint-Maur parce que, venant par Vincennes, il serait mieux en état de causer amicalement avec son hôte (*Close rolls*, p. 136). Voulait-il le trouver rendant la justice sous un chêne?

5. Ce personnage, car ce fut un grand personnage, est souvent mentionné dans les *Close rolls*. Voir à l'Index. Notons, en particulier (p. 69), qu'il avait la garde du Trésor à la Tour de Londres « sub seruris et sigillo dicti magistri ». Il avait des agents d'affaires qui travaillaient pour lui à l'étranger. Page 18, il mande à l'un de ces « emptoribus garderobe regis » de procurer au « versificator » du roi, Henri d'Avranches, « unam robam, hac vice, de dono regis ». Henri de Gand faisait même partie du Conseil royal, comme on le verra plus loin.

et son médecin [1]. Elle y paraît d'ailleurs assez rarement, bien qu'elle ait été régente du royaume pendant une absence d'Henri III [2]. Quant à leurs enfants, trois seulement seront ici l'objet d'une mention particulière : Édouard (le futur Édouard Ier), Béatrice et Edmond le Croisé, auxquels s'ajouteront le frère puîné du roi, Richard de Cornouailles, qui fut « roi des Romains », et son fils Henri, roi de Sicile.

Édouard avait, en 1258, approuvé la constitution dite des *Provisions d'Oxford*, imposée par les grands du royaume à un roi qui prétendait gouverner sans contrôle ; puis il revint au parti de son père, et contre son beau-frère, Simon de Montfort [3]. Après un engagement indécis au lieu dit *La Batayle* [4], il fut battu près de Lewes (14 mars 1264) et fait prisonnier ; mais, dans la nuit même qui suivit sa défaite, il réussit à obtenir du vainqueur la trêve dite *Mise de Lewes*, qui mit fin à la « guerre détestable [5] ». Trois mois plus tard, Henri III fit envoyer à saint Louis une lettre angoissée où, après lui avoir avoué qu'il avait pris la résolution d'exécuter les conditions de la paix, il lui annonçait l'envoi de son fils Édouard et de son neveu Henri, chargés de lui demander son arbitrage [6]. Ce qui fut fait et, comme on sait, le saint roi répondit par le *Dit d'Amiens*, qui abolissait les *Provisions d'Oxford* et rétablissait le roi vaincu dans toute l'étendue de sa prérogative.

D'Édouard, passons à sa sœur Béatrice, qui était le quatrième enfant d'Henri III et d'Aliénore de Provence. Elle était née à Bordeaux (26 juin 1242). Quand elle eut dépassé l'âge nubile, elle fut l'objet d'actives négociations engagées par Henri III avec le jeune duc de Bretagne, Jean, fils aîné de Pierre Mauclerc, qui possédait en Angleterre un bel ensemble de droits et de biens constituant ce qu'on appelait l' « honneur » de Richmond [7]. Après de longs pourparlers, le mariage, retardé encore par la mort du fils aîné des souverains français, fut célébré à Saint-Denis en leur présence (22 janvier 1260) [8]. Il avait été stipulé qu'Henri III paierait chaque année à son gendre « la valeur de l'honneur de Richmond » ; mais, comme il était lui-même

1. Le maréchal s'appelait Gautier et le médecin Raimond de Mariamundo (*sic*), p. 53.

2. P. 59 : « cum, anno regni regis tricesimo octavo (1254) rege existente in Vasconia, A., regina Anglie, cui rex custodiam Anglie commiserat... ». Il est vrai qu'on lui avait adjoint son beau-frère, Richard de Cornouailles (cf. Ramsay, *Dawn*, p. 141).

3. Voir à l'index les renvois aux pages 95, 120, 242, 244, 312, 344, 371, 387 et 396. Le n° 148 est un renvoi inexact.

4. Non identifié dans l'Index.

5. Expression empruntée à Simon lui-même, selon Ramsay, *Dawn*, p. 235.

6. Voir la lettre du roi datée de Saint-Paul de Londres, le 6 juillet 1264 (p. 389).

7. Voir Jacques Levron, *Catalogue des actes de Pierre de Dreux* (1931) et *Pierre Mauclerc, duc de Bretagne* (1935), deux intéressantes publications auxquelles manquent les tables indispensables à toute œuvre d'érudition. — Jean était le fils aîné de Pierre Mauclerc, ainsi qu'on lit à la page 18 des *Close rolls* : « Rex... Johanni, primogenito ducis Britannie » ; c'est Jean Ier, dit le Roux, qui fut duc de Bretagne de 1237 à 1286. Il ne faut pas le confondre avec son frère Jean II, qui régna de 1286 à 1305. Jean le Roux avait hérité de son père ce qu'on appelait en français ou en latin l'*honneur* et en anglais l'*earldom* de Richmond, bel ensemble de droits et de biens qui faisait du duc un grand feudataire en Angleterre tout autant qu'en France. L'union de Jean avec Béatrice fut l'objet de grandes fêtes : Jean, qui avait suivi sa fiancée en Angleterre, y fut armé chevalier. Voir Ramsay, *Dawn*, p. 191.

8. Le roi et la reine de France avaient exprimé le désir d'assister au mariage de Béatrice, qui devait avoir lieu à Compiègne trois semaines après la Noël ; mais, dans l'intervalle, on avait enseveli leur fils aîné. Remis au 22 janvier 1260, le mariage fut célébré à Saint-Denis.

toujours à court d'argent, il pria le roi de France de lui avancer mille marcs pris sur les deniers que Louis IX lui devait pour l'Agenais[1]. Les embarras d'argent continuèrent à tel point que Béatrice dut emprunter à un marchand de Tours pour l'acquisition d'un harnais dont elle avait besoin pour se rendre en Bretagne, sans doute auprès de son mari (16 janvier 1262)[2]. Quelques jours auparavant, Henri III faisait écrire à maître Henri de Gand (28 décembre 1261) que, si les tentatives faites auprès des souverains français pour obtenir les mille marcs dus à son gendre restaient vaines, il était autorisé à contracter un emprunt « super jocalia nostra, excepta corona nostra », mais aussi à condition que les prêteurs ne puissent rien vendre, même après l'expiration du terme. C'est donc la valeur de la terre et de l' « honneur » de Richmond, d'une part, et de l'Agenais, d'autre part, qui devait combler le déficit. — De Béatrice, d'ailleurs, il ne sera plus question dans nos *Close rolls*[3].

Edmond, celui qui reçut plus tard le surnom de Croutchback, naquit le 16 janvier 1245. Il n'avait pas encore dix ans quand il fut proposé au pape Innocent IV pour ceindre la couronne de Sicile. L'offre acceptée, puis confirmée par Alexandre IV, rencontra une vive hostilité de la part des barons anglais au temps des *Provisions d'Oxford*. Edmond déclara néanmoins qu'il était prêt à tous les efforts et sacrifices nécessaires pour décider Urbain IV, récemment élu, à reprendre l'affaire. Le 21 mars 1262, il rappelle au pape que le royaume de Sicile lui avait été donné, bien qu'alors il fût mineur, et que des lettres apostoliques lui avaient conféré le titre royal par une bulle dorée. Maintenant, il s'engage à servir de tout son pouvoir les intérêts de l'Église, « notre mère ». Une lettre identique fut envoyée au cardinal diacre de Saint-Adrien, aux cardinaux, aux grands personnages, aux chevaliers, citoyens et bourgeois des villes[4]. Il n'entre pas dans mon sujet de poursuivre plus loin cette affaire, qui dépasse le cadre des *Close rolls*. On se contentera de marquer en note les actes d'un moindre intérêt.

L'affaire de Sicile se rattache par d'autres côtés aux tentatives faites par Henri III pour étendre l'influence anglaise du côté de l'Italie et de l'Espagne. Sur ce dernier terrain, il y a lieu de signaler l'activité déployée par le frère cadet de Henri III, Richard de Cornouailles, et de son fils Henri. Richard, qui avait été armé chevalier à l'âge de seize ans (1225), fut, en 1256, sollicité de prendre la cou-

1. La question de l'Agenais était restée ouverte après le traité de Paris (4 décembre 1259), qui n'avait pas fixé la « valeur pécuniaire » de ce pays, au cas où il devrait rester au roi de France. Or, Henri III appuyait son droit à l'héritage sur le fait qu'il avait appartenu à la fille de Henri II. Voir Powicke, *The archbishop of Rouen and Simon de Montfort in 1260*, dans *English historical Review* (1936). — Page 122, voir une lettre d'Henri III au trésorier du Temple à Paris, où il est allégué qu'en vertu du traité de paix le roi Louis devait payer au roi d'Angleterre une certaine somme annuelle en deniers tournois « de estimatione valoris terre Agen. quam nobis debet ».

2. P. 19 : « de acquietacione hernesii Beatricis, filie regis ». Il s'agit de 70 marcs empruntés à des marchands de Tours « ad opus Beatricis, filie regis, in eundo versus partes Britannie » (16 janvier 1262). — P. 158 : Henri III ordonne au chancelier qu'après un examen minutieux de ses rôles, il fasse envoyer à Jean de Bretagne un reçu « de arreragiis pecunie quam rex ei debet pro maritagio Beatricis, filie regis », à savoir 800 marcs dus aux échéances de Pâques et de Saint-Michel (« Teste rege apud S. Germanum de Pratis », 10 octobre 1262).

3. P. 113 et 121-124.

4. P. 17, 38, 161, 196, 317, 344. Voir Ramsay, *Dawn*, p. 152, 155, 160, etc.

ronne impériale, restée sans titulaire par la mort de Conrad IV (20 mai 1254) ; mais les électeurs germaniques élurent les uns Alfonse X de Castille, petit-fils de Philippe de Hohenstaufen, les autres Richard (23 janvier 1257). Richard prit désormais le titre de roi des Romains ou d'Allemagne « toujours auguste[1] ». Les *Close rolls* ne connaissent pas d'autre titre quand il est question de lui. Cependant, il continua de suivre de loin les événements qui agitaient son pays d'origine. Le 22 mai 1262 (samedi après l'Ascension), Henri III reçut de lui une lettre où Richard donnait son avis motivé sur l'organisation des comtés et des shériffs, esquissée trois ans auparavant par les *Provisions d'Oxford*. Cette lettre fut lue au roi en présence du chancelier, de maître Henri de Gand et de trois autres grands personnages. Elle proposait un arrangement (*compromissum*) entre le roi et ses barons ; mais les arbitres ne purent s'entendre et se retirèrent en plein désaccord. La lettre fut alors déposée dans un coffret de la garde-robe, par conséquent sous la garde d'Henri de Gand. Il est bien regrettable qu'elle ait disparu.

Le fils de Richard, Henri, fut, en 1262 et 1263, traité avec une particulière faveur par le roi son oncle : on lui fait donner du bois de chêne pour son foyer, des tonneaux de vieux vin, des daims et des cerfs[2]. Puis on le trouve à côté de son cousin germain, Édouard, dans le conflit entre les barons soulevés et le roi (juillet 1264)[3] ; mais c'est alors que se termine le volume des *Close rolls*, et il nous faut revenir en arrière pour voir ce qui se passait en Espagne et dans la région pyrénéenne.

Le roi, étant alors à Saint-Germain-des-Prés (16 août 1262), fit écrire au « magnifique prince et cousin, Alphonse, par la grâce de Dieu roi des Romains et toujours auguste, roi de Castille », une bien curieuse lettre[4]. Alphonse commençait par lui demander une aide pour combattre le roi d'Allemagne. Le roi fit répondre : la chose est impossible, puisque son frère Richard (« germanus noster et homo ligius ») a été couronné roi d'Allemagne et reconnu comme tel par l'Église romaine ; mais, si Richard a fait tort au roi de Castille, il fera, lui, Henri III, tout ce qu'ordonne l'alliance conclue entre eux. Quant à l'affaire de la Gascogne, qu'Alphonse réclamait comme une ancienne dépendance de la Castille, le roi déclare qu'il est obligé d'attendre la réponse des envoyés (« solempnes nuncios ») qu'il avait déjà envoyés dans le pays. Enfin, quant à la guerre sainte contre les Mahométans, son royaume d'Angleterre est trop troublé en ce moment pour qu'il puisse s'occuper de

1. Voir p. 23 : « karissimo fratri nostro Ricardo, regi Romanorum illustri » (3 janvier 1262). — P. 129, on lit : « Henricus le Tyeis » (L'Allemand) « qui in proximo profecturus est in Alemanniam cum rege Alemannie » (12 juin). A noter une lettre singulière d'Henri III adressée « Magnifico principi et consanguineo Alfonso, Dei gracia Romanorum regi semper augusto », où il lui rappelle que son frère Richard, « germanus noster et homo ligius », est depuis longtemps « in regem Alemanie coronatus » et qu'il faut bien le soutenir, sans, toutefois, rompre l'alliance conclue avec le roi Alfonse et lui (16 août 1262). — Autre lettre, datée de Saint-Germain-des-Prés, 30 septembre, où Henri III donne à son frère des nouvelles de sa santé. — A la date du 8 décembre 1263, on lit une lettre « per ipsum regem, regem Alemannie et alios de consilio regis » (p. 371). On peut, à l'aide de l'Index, retrouver rapidement des témoignages semblables, ainsi que plusieurs autres concernant le fils de Richard, Henri, qui fut un des otages livrés à Simon de Montfort par le traité de Lewes et qu'on retrouve assez souvent dans les *Close rolls*.

2. P. 22, 24, 147, 254, 261, 231.

3. P. 396 : « Pro tractatu pacis. »

4. P. 172.

la croisade. Mais, quand tous ces obstacles seront écartés, le roi fera « ce qu'il convient de faire pour votre honneur et le nôtre ». Ce style diplomatique ne manque pas de saveur.

Nous pouvons arrêter ici l'analyse de ce très intéressant volume, où il est même question du roi de Norvège Hakon et de sa guerre avec l'Écosse ; il nous présente un tableau vivant et varié de l'Europe au milieu du XIIIe siècle.

Ch. BÉMONT.

---

Beatrice WHITE. **Mary Tudor.** Londres, Macmillan, 1935. In-8°, 450 pages.

Ce livre tient plus qu'il ne promet. *Mary Tudor*, annonce le titre ; mais, dans les trois premières parties, *La princesse royale*, *La bâtarde persécutée*, *La sœur du roi*, soit environ la moitié du livre, ce n'est point tant Marie, personnage alors effacé et, par prudence, s'effaçant encore, que nous voyons en scène, ce sont les grands premiers rôles du temps : Henry VIII et ses femmes, Édouard VI et ceux qui sous son nom gouvernent, Somerset, Northumberland ; dans la dernière partie seulement, *La reine régnante*, Marie devient la protagoniste. En fait, nous avons là une vaste fresque où revivent cinquante ans d'histoire anglaise (1516-1558).

Le propos, excellent, à mon sens, de l'auteur est moins de réhabiliter Marie la Sanglante, *bloody Mary*, que de la faire comprendre : le seul vrai jugement de l'histoire est l'intelligence. Il s'agit de restituer l'être vivant et réel défiguré par sa légende. « Sous son pinceau [de l'ambassadeur vénitien Giovanni Michiel], la *bloody Mary* de la tradition protestante s'évanouit et, à sa place, la vraie figure émerge, triste, indiciblement triste, prématurément ridée, avec ses yeux perçants, sa voix grave et vibrante, courageuse, endurante, rancunière, malheureuse, et contre qui l'on a péché bien plus qu'elle contre autrui » (p. 397). Il est clair que Marie n'est pas plus sanglante qu'avant elle, Henry VIII, ou qu'Élisabeth, après. C'est l'époque, qui est sanglante. Les massacres de catholiques, dans le Nord, en 1569, valent les bûchers de Smithfield ou d'Oxford, en 1555-1556. La grande erreur de Marie, et qui fait à son nom le tort définitif, est de brûler ceux du parti qui va finalement triompher, et par conséquent distribuer les prix de vertu.

Nécessairement, derrière une telle figure s'étagent de vastes arrière-plans, traités avec ampleur et solidité. Voici, marqués avec force, certains traits essentiels à la réforme anglicane, et qui lui donnent cette couleur à part, déjà tellement *matter of fact*, politique et empirique, tellement anglaise : la crainte d'une influence étrangère, quelle qu'elle soit (et ainsi il s'agit bien un peu de supprimer la messe idolâtre ; mais le sentiment profond, passionné, qui bloque tout retour au bercail, c'est la volonté, déjà nationale et « laïque », d'exclure le pape) ; la crainte de voir annuler le récent transfert des biens d'églises aux nouvelles couches qui s'en sont engraissées. « Bedford, en signe de défi, brisait son chapelet et s'écriait, dans un accès de rage, que, d'un avis paternel venu de Rome, il n'avait cure, mais de sa belle abbaye de Woburn, oui bien » (p. 314). Les nantis ont, contre le catholicisme, la même défiance incurable, et pour les mêmes raisons, que nos acquéreurs de biens nationaux contre la Restauration. Sur la grande toile de fond passe, en une frise innombrable sans être confuse, ce XVIe siècle énorme où se défait, se délite lentement le consensus mental sur quoi s'était fondée l'unité de l'Europe médiévale et

chrétienne. Il semble tout simple à Catherine d'Aragon, qui tient au vieux monde, d'en appeler dans sa détresse aux autres princes chrétiens ; Henry VIII verrait là, lui qui tient au nouveau, une haute trahison. Au fond, la vraie tragédie de Marie Tudor, c'est de mener toute sa vie un combat d'arrière-garde pour de vieilles valeurs qui, sans même qu'elle s'en doute, lui fuient entre les doigts.

En même temps, la lumière du tableau est proprement centrée sur le visage même du modèle. Un peu en retrait dans l'ombre, l'austère figure de Catherine d'Aragon (p. 52-53) nous enseigne, par la seule ressemblance, d'où Marie va tirer cette patience inflexible, et cette fidélité toute espagnole à la vieille religion ; le malheur, noblement supporté en commun, noue d'un lien plus étroit encore la fille à la mère, et la persécution, la croyante à sa foi. Et voici l'orpheline qui, arrivant au trône, est, de sa besogneuse jeunesse, restée regardante, réclame jusqu'au moindre brimborion (p. 218) ; la reine qui, contre Northumberland ou Wyatt, déploie l'intrépidité froide que lui soufflent le sens de sa légitimité comme l'aveugle confiance en son Dieu ; la persécutée à qui la persécution même a persuadé de maintenant persécuter à son tour, en toute tranquillité de conscience ; la femme qui, de tout son élan si longtemps refoulé, de tout son devoir conjugal aussi, aime un mari qui ne l'aime point, désire jusqu'aux illusions physiologiques un héritier qui ne naîtra jamais.

Cette figure désormais pathétique, l'auteur nous la rend sensible par le plus large usage de ces documents incomparables dont la période fourmille : chroniques comme celle de Stowe, journaux-mémoires comme celui de Machyn, surtout la correspondance infinie et si vivante des ambassadeurs : Renard, Surian, Noailles, tant d'autres ! Beatrice White ne craint pas le pittoresque ; elle s'en divertit ; il y a en elle du Froissart : voyez Henry VIII arpentant la salle de long en large, le bras autour du cou de Chappuys (p. 50), Anne Boleyn qui plaisante et rit à la veille de sa mort (p. 64). Le conteur a raison, car souvent ce pittoresque décèle la profondeur des âmes : voyez la scène extraordinaire entre Henry VIII, Jane Seymour et Marie (p. 86). Aussi le livre se lit-il avec autant de plaisir que de profit. Il n'y manque pas même ce sourire, contenu, sans fiel, et tellement anglais, qu'on appelle humour : « Les chevaliers du Bain sont ainsi appelés parce qu'ils se mettent au bain, nus, en compagnie du roi pour lui baiser l'épaule. Ajoutons pour l'amour de Marie qu'à sa place le comte d'Arundel s'était chargé de l'investiture... » (p. 222).

Des généalogies, un index commode achèvent l'ouvrage. Le système qui précipite les notes en fin de chapitre ne serait pas, j'imagine, à imiter chez nous : en tout cas, il amène une classe de lecteurs que rebutent les renvois constants au bas des pages. La bibliographie est bonne ; j'y regrette parfois un manque de précision : comment vérifier les références de Knox sans indication d'édition? Quelques fautes d'impression — très rares — tournent à la coquille : « *foie* de gentilhomme », s'écrie François Ier (p. 91). « Scribaris Domino Vestro quod habeat ipsum commendatum » (p. 4) m'est inintelligible : je suppose qu'il faut lire : *scribatis, habeam.* « Lio » (p. 383), cette île à cinq milles de Venise, où Édouard Courtenay entraîne ses faucons au vol, est assurément le Lido. Bien menues taches sur une étoffe aussi solide que brillante.

Roger CHAUVIRÉ.

A. KAMMERER. **La mer Rouge. L'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité.** T. II : *Les guerres du Poivre. — Les Portugais dans l'océan Indien et la mer Rouge au XVI^e siècle. Histoire de la cartographie orientale.* Le Caire, Société royale de géographie d'Égypte, 1935. 2 vol. in-fol.

Le second tome de cet ouvrage, publié sous les auspices de feu S. M. Fouad I^er, roi d'Égypte, dépasse encore le premier en magnificence. Cent soixante-neuf planches ornent les deux volumes, dont quinze en couleurs, parmi lesquelles sont treize grands portulans en fac-similé ; quatre-vingt-quinze gravures sont réparties dans le texte. Ajoutons que l'illustration reproduit toujours des œuvres peu connues, souvent inédites ; la netteté des documents reste parfaite, même quand les nécessités de la réduction en ont considérablement diminué les dimensions. Le plan de ce volume en fait une œuvre liée au premier tome, mais n'en dépendant pas d'une façon absolue. Deux études distinctes le composent ; celle de la région du globe mentionnée dans le titre, à un moment capital de son évolution ; celle de la géographie de cette région et des conditions de sa connaissance.

Jusqu'à la fin du XV^e siècle, les pays de la mer Rouge sont pratiquement isolés ; à partir de cette époque, les Portugais entrent en scène et les grandes découvertes géographiques se succèdent. Grâce à Vasco de Gama qui utilise la route du Cap, Alexandrie et Alep, auparavant à la tête du commerce des épices, se voient ruinées et Lisbonne devient le grand marché du poivre. Diaz, Gama, Albuquerque fraient les nouvelles routes dont il faut établir les relevés, tandis que Don Enrique, infant de Portugal, véritable animateur, fait figure de précurseur dans sa compréhension des nécessités nouvelles. Les peines de ces hardis pionniers devaient être royalement payées par les installations de Mozambique, Calicut, Goa, Mascate entre autres, et par les forteresses qui leur assurèrent la possession de tous les points d'atterrissage. Les marins portugais sillonnent la mer Rouge, conquièrent Malacca en 1611, poussent ensuite jusqu'aux îles de la Sonde, jusqu'à la Chine et au Japon. S'assurer des comptoirs, tel est le premier objectif des Portugais ; fermer la mer Rouge pour se délivrer de la concurrence d'Alexandrie, tel sera le second, et la lutte s'engage entre les sultans d'Égypte et le Portugal, lutte dans laquelle l'Orient trouve un allié honteux dans la République de Venise ; elle tremble pour ses profits, mais n'ose faire ouvertement cause commune avec les infidèles. Chacun des compétiteurs essaie de s'emparer d'Aden, qui serait une base idéale sur la route des Indes ; l'Égypte parvient à conserver les clefs de la mer Rouge, mais le commerce avec l'Inde reste entre les mains de ses adversaires. Il est d'ailleurs intéressant de voir reparaître, à cette époque, le vieux projet d'un canal qui aurait fait communiquer la Méditerranée et la mer Rouge ou du moins celle-ci jusqu'au Nil, comme était le canal ensablé depuis des siècles que l'Égypte avait dû aux Achéménides.

Par contre, l'Abyssinie, le pays du Prêtre-Jean, comme on l'appelait, accueillit avec faveur les nouveaux venus. L'Abyssinie, chrétienne, menacée par les païens Gallas et les incursions musulmanes, songea à s'allier aux Portugais. Dès 1507, Albuquerque adresse des messagers au Négus et la cour abyssine répond de même façon ; une ambassade régulière avec R. de Lima et le chapelain Alvarez séjourne à la capitale abyssine pendant six ans, de 1520 à 1526. Il est curieux, surtout maintenant que l'Abyssinie devient l'objet des préoccupations européennes, de lire le

récit circonstancié de cette ambassade, dans ce pays où rien n'existe alors que le pouvoir en façade du souverain. Malgré son besoin d'alliance, le Négus se méfie ; les ambassadeurs ont peine à le voir ; la valeur des présents envoyés fait plus pour l'avenir des relations que la considération des intérêts véritables ; quand le monarque a reçu les envoyés, il leur conseille de faire construire par le Portugal un fort à Massaouah, il promet son aide ; néanmoins, selon l'usage et le caractère soupçonneux de sa nation, il ne peut se résoudre à laisser partir les Portugais et les retient contre leur gré. Toutes ces lenteurs perdent l'empire ; en 1527, invasion musulmane ; en 1540, le négus David meurt, privé de presque tous ses États ; Jean III de Portugal sauve la situation en envoyant une expédition commandée par un des fils de Vasco, qui périt dans les parages du lac Tsana en 1542 ; mais l'Abyssinie est délivrée.

Les relations du Portugal et de l'Abyssinie forment un chapitre un peu à part, en marge, pourrait-on dire, de cette grande lutte pour l'hégémonie commerciale. Si l'Abyssinie chrétienne veut rompre le cercle des ennemis païens ou mahométans qui l'étouffent, le Portugal y consent d'autant plus volontiers qu'il entrevoit la possibilité de ramener au catholicisme l'Abyssinie qui s'en est écartée depuis 1,200 ans. Ce sera au XVII^e siècle que les Jésuites réussiront à convertir le négus Susnejos ; succès éphémère qui ne durera pas dix ans.

Le récit vivant, imagé de M. Kammerer rend sensible au lecteur l'importance de la lutte qui se poursuit pendant ce temps dans la mer Rouge, l'Inde et l'Orient, pour la maîtrise commerciale. Les épices, tel est le mobile qui détermine les événements, le motif d'expéditions sans cesse renouvelées, le trésor dont il faut s'assurer la possession toujours précaire par de nouveaux sacrifices. L'héroïsme des navigateurs, leur abnégation, leurs exploits, tout cela constitue une véritable épopée de la conquête du poivre sur laquelle ces deux volumes ouvrent des horizons nouveaux.

Un autre aspect de l'étude de M. Kammerer, et ce n'est pas le moins intéressant, est donné par l'histoire des notions géographiques pendant toute cette période. A chaque voyage correspond un accroissement de la cartographie. Mais les cartes de ces relations doivent d'avoir été conservées, à la richesse de leurs enluminures et à l'importance de ceux qui les possédaient. Au contraire, les cartes des navigateurs, plus simples, ont presque toutes disparu ; c'étaient des documents secrets donnant une supériorité énorme à leurs possesseurs. On tâchait de se procurer ces relevés par espionnage, et la divulgation de renseignements sur la route des Indes était punie de mort.

L'Espagne s'émut aussi de ces découvertes ; elle espéra compenser par ses progrès à l'Ouest les voyages à l'Est de ses rivaux ; mais en vain. De cette émulation, la géographie bénéficia encore, et M. Kammerer a pu dresser le bilan des connaissances dues à ces rivalités ; presque chaque année, de 1500 à 1530, paraît une carte nouvelle ; c'est un magnifique compte-rendu des progrès de la science dans sa connaissance de la terre.

Plusieurs tableaux synoptiques dressés d'après les portulans, des addenda, un index sur deux colonnes, qui comprend soixante-quatre pages, faciliteront au lecteur l'accès de ces volumes, dont la lecture demeure d'un bout à l'autre attachante.

G. CONTENAU.

---

H.-P.-J. RENAUD et G.-S. COLIN. **Documents marocains pour servir à l'histoire du « Mal franc ».** Textes arabes publiés et traduits avec une introduction. Paris, Larose, 1935. In-8°, 124 + 40 pages[1]. Sans indication de prix.

Dans ce volume, le tome XXVII des publications de l'Institut des Hautes-Études marocaines, MM. Renaud (à qui nous devions déjà, sans parler de ses nombreuses contributions à l'histoire de la médecine au Maghrib, une récente et utile traduction de l'*Arabian medicine* d'Edward G. Browne) et G. S. Colin, le distingué arabisant de Rabat, se font les éditeurs de textes maghribins inédits, datés des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. C'est dire que les auteurs n'ont nullement songé à solliciter de ces documents un témoignage qui renouvelât le débat si controversé qui se poursuit depuis plus de quatre siècles sur l'origine américaine de la violente épidémie de syphilis, observée en Europe dès la fin du XVe siècle. Mais l'autorité des Arabes ayant été parfois invoquée à l'appui de la thèse que le prétendu « nouveau mal » aurait déjà fait l'objet de descriptions antérieurement au 15 mars 1493, date du retour de Colomb à Palos, MM. Renaud et Colin se sont d'abord efforcés d'établir que les « premières indications certaines sur la syphilis, tirées des ouvrages classiques de la littérature médicale des Arabes, sont celles qu'on rencontre dans les deux traités du *Šayḫ* Dāwūd al-Anṭākī[2] », qui vécut en Orient au XVIe siècle et qui mourut, suivant les biographes, en 1597 ou 1599 : la *Tadkira* et la *Nuzha* (p. 10-11). Notons qu'al-Anṭākī place en 807 H., c'est-à-dire vers 1404-1405, l'introduction « par les Francs » de la syphilis dans la péninsule arabique. Date gênante. MM. Renaud et Colin la croient fautive et acceptent la correction de Leclerc : 907 H. /1501-1502. Il faut convenir qu'un témoignage concordant d'Ibn Iyās (mort vers 1524), et relatif à l'invasion de l'Égypte par le même mal en 903 H. /1497-1498, semble autoriser cette hardiesse (p. 13-14).

Des trois poèmes que nous apportent MM. Renaud et Colin, seuls les deux derniers ont connu et utilisé al-Anṭākī ; l'auteur du premier en est indépendant, quoiqu'il appartienne au même siècle que lui. C'est, de beaucoup, le plus intéressant, et sa personnalité se dessine avec un relief singulier. Fils d'un renégat d'origine génoise, fonctionnaire de Mawlāi ʿAbd Allāh *al-ġālib billāh* (1557-1574), second sultan de la dynastie sa ʿdienne, ʿAbd al-Karīm b. Mu'min b. Yaḥyā *al-ʿilǧ*, s'indignant des progrès du « nouveau mal » et d'en voir le traitement abandonné aux gens du commun par les médecins désemparés[3], entreprend de s'informer auprès

1. Les quarante dernières pages — naturellement cotées de droite à gauche — sont consacrées à l'édition arabe du texte.

2. « L'élément chaud de cette humeur produit des élancements dans les articulations, *puis une éruption partant d'un seul point que l'on appelle « sa mère »*, etc. » (cit. p. 13). Cf., dans un ouvrage plus récent, de la seconde moitié du XVIIIe siècle : « Ce mal est comme une armée qui comporte un général (*amīr*) et des troupes (*ʿaskar*). Le général s'installe en premier lieu sur le corps de l'homme et y séjourne quelques mois. Les soldats viennent ensuite et s'emparent de l'homme, etc. » (cit. p. 35). — Ce critère devrait être exigé de toute prétendue description de la syphilis — *acquise*.

3. Comme tout cela est européen ! Est-on sûr de la sincérité de ʿAbd al-Karīm? Songeons que l'un des promoteurs de la thérapeutique mercurielle (par la voie externe, il est vrai),

des uns et des autres et de s'instruire ; il « lit » l'*urǧūza* d'Ibn Sīnā (le *Canticum* d'Avicenne), sous la direction d'un célèbre juriste de Fès (mort en 1554). Pendant un séjour de la cour à la résidence impériale de Marrakech, un empirique, dont le nom paraît berbère, totalement ignorant de la médecine, lui enseigne sa pratique. Il tenait la formule de son remède d'une esclave d'origine chrétienne, qui l'avait reçue d'un homme d'Orient à qui elle avait appartenu : ce sont des pilules arsénomercurielles, qui sont à rapprocher des pilules mercurielles *de Barberousse*, dont Pierre de Bayro nous a transmis la composition dans un traité daté de 1540[1]. — Les ayant expérimentées, non sans précautions, ʿAbd al-Karīm en obtient de tels résultats qu'il décide « d'enregistrer la formule du remède dans un poème en vers *raǧaz*, pour que quiconque le désirerait pût facilement l'apprendre par cœur et se le remémorer en cas de besoin » (p. 43). — C'est pour tirer de l'oubli où était tombée cette utile recette que ʿAbd ar-Raḥmān al-Fāsī (1631-1685), polygraphe par ailleurs bien connu, reprend, en l'enrichissant de nouvelles formules empruntées au *Šayḫ* Dāwūd, et le poème de ʿAbd al-Karīm et le commentaire qui l'accompagnait, en une *urǧūza*, qui était restée jusqu'ici ignorée (p. 24-26 et 74-80).

Dans tous ces textes, il n'a pas encore été fait mention de la *ʿušba*, l'herbe médicinale par excellence, l'une des drogues américaines (on devrait dire plutôt indiennes) introduites en Europe au cours de la première moitié du XVIe siècle, l'un des quatre bois sudorifiques, qui durent leur vogue aux désastres d'une thérapeutique mercurielle encore mal réglée : la salsepareille. MM. Renaud et Colin nous donnent, en appendice (p. 95-107), la traduction de trois chapitres tirés d'un ouvrage inconnu, postérieur à 1586 (v. p. 30-31), et dont l'auteur, seulement désigné sous le nom d'*al-ʿallāma al-imām* aṣ-Ṣiqillī, le Sicilien, n'est pas encore identifié. Texte fort intéressant, où il faut, semble-t-il, voir la source d'une *risāla* que ʿAbd al-Qādir Ibn Šaqrūn al-Miknāsī, auteur du XVIIe siècle, bien connu par un poème consacré aux propriétés médicinales des divers aliments, a composée sur la *ʿušba* (nom sous lequel il confond, d'ailleurs, la salsepareille et la squine), et dont nos auteurs ont découvert deux manuscrits qu'ils n'ont pas jugé nécessaire de publier. Toutes ces sources ont été connues du troisième auteur, ʿAbd al-Wahhāb b. Ahmad Adarrāq (1666-1746), d'une famille de praticiens de souche berbère, originaires du Sous, qui fournit une série de médecins aux sultans de la dynastie régnante. Il s'en sert pour compléter les données qu'il emprunte à al-Anṭākī[2], là où il les juge insuffisantes. — Quelques années plus tard, au début du XIXe siècle, on le voit par les récits des voyageurs (p. 35-36), la désaffection à l'égard de la thérapeutique mercurielle est complète. La *ʿušba* a détrôné le spécifique, trop difficile à manier, et lorsque les Européens introduisent l'iodure de potassium, c'est le nom de *ʿušba* que le nouveau médicament reçoit de la faveur populaire : il l'a conservé jusqu'aujourd'hui[3].

Dans quelle mesure ce savant et consciencieux travail pourra-t-il être utilisé par les spécialistes que divise le difficile problème de l' « orientation » (soit dermotrope, soit neurotrope) de la syphilis? C'est un aspect technique de la question

Jean de Vigo, est Génois. — Pour ce qui suit, il y a un rapprochement à faire avec l'enquête de Paracelse.

1. Cf. Astruc, *Traité des maladies vénériennes*, 2e éd., 1743, t. II, p. 165 n.
2. Notons qu'il est question de la squine (*šubšīn*) dans la *Nuzha* d'al-Anṭākī (p. 33).
3. Un index impeccable permet de manier aisément cette intéressante publication.

qu'il ne convient pas d'envisager ici ; mais il est permis d'indiquer qu'à ces recherches de pathologie historique, la médecine doit déjà un notable élargissement de sa conception de l'allergie.

Louis LAURENS.

---

Stephen D'IRSAY. **Histoire des Universités françaises et étrangères.** T. I : *Moyen Age et Renaissance.* T. II : *Du XVI^e siècle à 1860.* Paris, Auguste Picard, 1933-1935. 2 vol. in-8°, XII-372 pages, 20 planches, 1 carte et VIII-451 pages et 15 planches.

René AIGRAIN. **Les Universités catholiques.** Paris, Ibid., 1935. In-8°, II-81 pages.

C'est avec une tristesse infinie qu'on rend compte ici du grand ouvrage auquel Stephen d'Irsay avait consacré les dernières années d'une vie étonnamment remplie, malgré sa brièveté. Hongrois de naissance, mais fixé en France après toutes sortes de pérégrinations et de détours, dont un de quelque durée aux États-Unis, ayant traversé les milieux intellectuels comme les pays les plus divers, tour à tour attiré par la médecine, la physiologie, l'histoire des sciences biologiques, dont il comptait faire la matière d'une thèse de doctorat ès lettres, avec cela ayant voué un vrai culte à la musique, nourri de littérature, de poésie, de pensée religieuse et philosophique, il avait une culture remarquablement étendue et variée, que les frontières linguistiques n'entravaient pas, car il avait le don des langues et une curiosité sans cesse en éveil.

Au cours de ses recherches sur l'histoire des sciences, il avait côtoyé l'histoire de l'enseignement et, pris d'un subit enthousiasme pour ce beau sujet, avait professé à la Sorbonne un cours libre sur le passé des Universités françaises et étrangères. C'est de ce cours qu'est sorti le livre auquel il a travaillé avec ardeur durant plusieurs années et qu'une mort inopinée ne lui a malheureusement pas permis de mener jusqu'à son terme.

Du premier volume, paru vers la fin de l'année 1933, nous avons déjà eu l'occasion de marquer la valeur[1]. Rappelons qu'il embrasse la période comprise entre la chute de l'Empire romain et le début du XVI^e siècle et traite d'une façon généralement très satisfaisante, et avec une grande largeur de vues, non pas seulement de la naissance des Universités et de leur organisation, mais aussi des plus importants problèmes agités dans leur sein tant en France qu'en Allemagne, en Angleterre, en Italie et ailleurs, au cours des trois derniers siècles du Moyen Age ou dans les premiers temps de la Réforme.

Le deuxième volume, qui est posthume, est peut-être tout de même supérieur au premier par la netteté et la vigueur de la pensée, non moins que par la qualité de la langue dans laquelle cette pensée s'exprime ; le sujet y est dominé de plus haut, S. d'Irsay s'appliquant avant tout à mettre en lumière les grandes directions du travail universitaire aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Dans un premier

1. Dans notre dernier Bulletin consacré à l'Histoire de France au Moyen Age (*Rev. histor.*, t. CLXXVII, 1936, p. 404).

chapitre, il insiste sur les premières conquêtes de la science, s'assurant enfin droit de cité dans les Universités d'Europe ; au deuxième chapitre, nous assistons au triomphe du cartésianisme et à la crise janséniste ; puis, c'est l'avènement de la « médecine scientifique », qui fournit à l'auteur une occasion exceptionnelle de tirer parti des connaissances spéciales que lui avaient values ses études antérieures ; c'est ensuite « l'âge de l'Encyclopédie », où les problèmes les plus divers d'ordre scientifique, philosophique et moral qui se pressent, imposent à tous la nécessité d'une réadaptation générale ; après quoi, vient la refonte du régime universitaire que la Révolution et Napoléon dictent à la France et, par elle, en partie au monde, et, après la chute du régime napoléonien, la revanche de la politique, qui s'empare des esprits, les détourne pendant un temps de la recherche désintéressée ; puis, c'est la grande vague du romantisme, jusqu'au jour où se rouvre enfin l'ère de la science pure, avec la naissance et bientôt le triomphe du positivisme.

Le volume s'arrête là, aux alentours de 1860, sans que l'auteur ait pu aborder la dernière partie du programme qu'il s'était fixé : la formation de ce qu'il appelait « l'Université contemporaine ». A ce sujet, qu'il considérait à juste titre comme essentiel, il avait, dans son plan primitif, réservé cinq chapitres, où le rôle des grandes Universités américaines eût été largement étudié, ainsi que celui des Universités, du type le plus moderne, de la Russie soviétique ou des pays d'Extrême-Orient. Il comptait aussi analyser l'œuvre des Universités françaises, pour lesquelles il professait une admiration, qu'il n'étendait pas nécessairement à leur passé, car il jugeait de toutes choses avec l'indépendance d'un homme libéré de bonne heure de tout préjugé national.

On estimera même parfois qu'il s'est montré bien sévère, voire injuste, dans ses appréciations. N'a-t-il pas réagi, par exemple, avec excès contre la tendance peut-être trop admirative de certains pour l'œuvre universitaire de la Révolution française? Nous laisserons à d'autres, plus qualifiés, le soin d'en décider ; mais on s'accordera à louer l'étendue de son information, le souci très vif qu'il manifeste d'un bout à l'autre de son livre de ne rien négliger de ce qui peut éclairer l'histoire de la pensée moderne, en même temps que celle de l'enseignement même, la compétence particulière dont il fait preuve chaque fois qu'il aborde les problèmes qui touchent à l'organisation de la recherche scientifique ; enfin l'art avec lequel il sait, d'un sujet en apparence morcelé, tirer les éléments d'une synthèse aussi claire que suggestive [1].

Sur un des points que S. d'Irsay se proposait de traiter : l'organisation et le rôle des Universités catholiques, un professeur de l'Université catholique d'Angers, M. Aigrain, publie, dans le même format, et comme suite au livre interrompu, une élégante brochure qu'on lira avec intérêt. L'effort tenté au XIXe siècle avec un succès croissant par les catholiques de l'ancien et du nouveau monde, spécialement par ceux de France, pour opposer d'abord, puis pour juxtaposer aux Universités d'État des Universités libres créées sous le signe de la religion, y est retracé avec beaucoup de clarté, de précision et, qu'on nous permette de l'ajouter, beaucoup de tact et de modération. L'auteur ne dissimule pas plus que S. d'Irsay, profondément catholique lui-même, de quel côté vont ses sympathies ; mais il sait se mon-

1. Les 150 dernières pages du livre sont occupées par une bibliographie très étendue et une table analytique extrêmement précieuse.

trer impartial et, s'il est dans son rôle en glorifiant l'œuvre à laquelle il participe, il en laisse discrètement apercevoir les limites. Par une sorte de coquetterie de bon aloi, encore qu'elle frise le paradoxe, il réserve même une très bonne place à l'histoire de l'Université libre de Bruxelles, qui est tout le contraire d'une Université catholique, parce que ce n'est pas une Université d'État et qu'il a voulu la montrer coopérant avec celle de Louvain à l'œuvre scientifique commune.

Louis HALPHEN.

---

I. — Al. CIORĂNESCU. **Documents concernant le règne de Mihai Radu, 1658-1659.** Bucarest, 1934. 156 pages. (Extrait du *Bulletin de la Commission historique*, XIII.)

II. — Ioan MOGA. **Rivalitatea polono-austriacă şi orientarea politică a Ţărilor române la sfârşitul secolului XVII** (La rivalité austro-polonaise et l'orientation politique des pays roumains à la fin du XVII^e siècle). Cluj, Cartea Românească, 1933. In-8°, IV-240 pages. (T. VI de l'*Anuarul Institutului de Istorie naţională*.)

III. — G. I. BRĂTIANU. **Recherches sur Vicina et Cetatea Albă.** Bucarest, impr. du *Moniteur officiel*, 1935. In-8°, 197 pages, VIII pl.

IV. — Ion BREAZU. **Michelet şi Românii. Studiu de literatură comparată.** Cluj, Cartea Românească, 1935. In-8°, 163 pages. (Biblioteca Dacoromaniei, n° 9.)

I. — Courte introduction en roumain ; documents en italien, sauf quelques-uns en allemand, en hongrois et en slavon, avec, pour ces deux dernières langues, une traduction roumaine. — Extraits principalement des Archives de Venise, les documents transcrits par M. Cioränescu peuvent apporter une intéressante contribution à l'étude de cette curieuse époque, où les Turcs, sous l'énergique impulsion des Köprülü, se préparent au grand effort qui va bientôt être brisé à la bataille de Szentgotthard (1664), en attendant le fameux échec de 1683 devant Vienne. On sait que Mihai Radu (Mihnea III), parvenu au trône valaque au moment où la Porte destituait le voévode de Transylvanie, George II Rákóczy, refusa de marcher contre lui et même massacra sa garde turque de Târgovişte (1659) ; mais l'année ne se passa point sans que Mihnea, qui entre temps s'était emparé de Iassy, fût battu par les Ottomans sur le Bahlui, entraînant sa ruine et celle de Rákóczy.

Il est peut-être permis de regretter que M. Cioränescu, par excès de modestie, n'ait pas cru devoir souligner l'intérêt des documents qu'il nous livre, en rappelant dans un bref commentaire ces circonstances et la place que les faits que son livre éclaire occupent dans l'histoire générale de l'Europe. Ces documents ont trait pour la plupart à une double ambassade envoyée par le prince valaque à Vienne et en Italie en 1658 et en 1659 ; quelques-uns concernent des questions subsidiaires. L'auteur les a lui-même répartis en quatre groupes :

1) Mission du Père Gabriel Thomassy (1658). Ce Père franciscain est venu avertir l'empereur et les États italiens (notamment le pape) des projets d'attaque de la

Porte contre la Hongrie, ajoutant que Mihnea est prêt à soutenir la cause de la chrétienté. A signaler plus particulièrement : Doc. 12 : lettre de Mihnea engageant la Seigneurie de Venise à continuer la guerre [de Candie], ajoutant qu'il est secrètement converti au catholicisme et qu'il est prêt à franchir le Danube. Venise répond (sans plus) qu'elle poursuivra la lutte ; — doc. 18 : projets d'action commune ; — doc. 19 : Mihnea a des Bulgares à son service et dit être en correspondance avec les Cosaques [qui lutteront, en effet, sans succès, en Ukraine contre les Turcs en 1660] ; il demande des armes à feu ; Venise reçoit bien l'envoyé et lui facilite sa mission auprès du pape ; — doc. 31 : le pape se réserve ; car (doc. 34) il confie à l'ambassadeur vénitien n'être pas très sûr du catholicisme de Mihnea et ne pas savoir dans quelle mesure il convient de le soutenir ; — doc. 37 : l'ambassadeur s'est entremis et une nouvelle audience a été plus favorable ; — doc. 64 : Venise entame des propositions d'alliance avec l'empereur ; — doc. 65 : presque aussitôt l'ambassadeur vénitien à Rome apprend que l'empereur ne fera rien.

2) Mission de Grégoire de Chiprovăţ (1659-1660) : même but. Venise vient à nouveau en aide à l'envoyé valaque (doc. 77), mais Vienne ne s'y prête guère (doc. 78). Le 1er octobre, Mihnea annonce aux Vénitiens que sa révolte est un fait accompli et demande leur aide (doc. 80), tandis que Rákóczy leur fait part de son alliance avec Mihnea (doc. 81). Venise promet une action énergique, d'autant que la paix des Pyrénées permet de nouveaux espoirs (doc. 83) ; elle agit à Paris (doc. 86), à Moscou (doc. 87), à Rome (doc. 89), etc. Mais le pape ne s'intéresse guère à cette lutte (doc. 98 et 99), et bientôt on apprend la défaite de Rákóczy (doc. 100). Les Vénitiens croient que l'insuccès de la négociation est dû en partie à l'inhabileté de l'ambassadeur (doc. 98 et 105) ; ils sont seuls à être disposés à faire quelque chose et à tenter encore de s'entendre avec Rákóczy (doc. 117).

3) Documents divers (1658) ayant trait aux inquiétudes ottomanes au sujet de l'attitude des Valaques, à des questions intérieures roumaines, aux efforts parallèles de Rákóczy et de Mihnea, à la victoire turque.

4) Documents relevés en Roumanie : correspondances de Rákóczy ou de Mihnea avec les « Saxons » de Transylvanie, qui jouent le rôle d'informateurs [comme ils le sont depuis le xve siècle], et auxquels Mihnea demande la fourniture de deux canons ; correspondances entre les villes saxonnes.

Sans doute, la contribution de M. Ciorănescu a trait à un point de détail des événements d'Orient au xviie siècle, mais l'intérêt des documents qu'il nous livre dépasse ce cadre étroit en mettant en lumière l'atmosphère où se déroulent ces événements. Ils montrent, par exemple, le rôle international que les circonstances pouvaient réserver aux Principautés (malgré leur irrémédiable décadence), du fait de leur situation géographique : si Radu Mihnea paraît s'abuser étrangement sur sa force et sur les possibilités de ressusciter l'époque de Michel le Brave, comme le prouve la rapidité de sa défaite, il semble avoir voulu tenter sa chance à la faveur des convoitises rivales éveillées par la Transylvanie. Ils révèlent également l'indifférence générale de l'Europe à l'égard de la question turque ; le pape lui-même, représentant de l'idée de croisade jusqu'au xvie siècle, y a complètement renoncé et paraît s'intéresser davantage au retour des schismatiques ; seule Venise, mêlée par tradition à toute la politique orientale et, de plus, engagée dans l'interminable guerre de Candie, cherche à venir en aide à cet allié éventuel surgi sur les flancs de l'Empire ottoman. La Turquie, si mal vue soit-elle, semble acceptée comme une pièce de l'échiquier européen : il n'est plus question d'entreprise commune

contre elle. — Cet état d'esprit n'en rend que plus remarquable la participation prochaine des troupes de Louis XIV à la bataille de Szentgotthard : on a vu plus haut que la diplomatie vénitienne songeait à la possibilité d'une intervention française dès 1659.

II. — Ce travail, qui s'appuie sur les résultats d'études antérieures et les renseignements fournis par divers documents, les uns imprimés, les autres consultés par l'auteur aux Archives du Vatican, a pour but de retracer les efforts de Jean Sobieski pour rattacher la Moldavie et éventuellement la Valachie et la Transylvanie à la couronne de Pologne, à la faveur des luttes qui se déroulent entre la prise de Kamenec Podolsk par les Turcs (10 septembre 1672) et le traité de Karlowitz (1699). Récit bien fait des événements d'Orient pendant cette période, où l'attention de l'Europe et surtout de l'Empire est retenue par la guerre de Hollande, les réunions et la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Le contre-coup de la politique de Louis XIV sur l'attitude de Léopold, et sur la poursuite de la guerre turque et le sort du projet de croisade, est bien indiqué ; l'effort du narrateur se porte cependant avant tout sur les guerres et les compétitions orientales (campagnes de Hotin, intrigues autour de Dorošenko en Ukraine et de Tököli en Transylvanie, siège de Vienne, etc.).

L'étude de M. Moga n'ajoute pas beaucoup à nos connaissances, et elle n'est pas toujours exacte ; la promesse demandée en 1679 par Louis XIV à l'électeur de Brandebourg de voter, en cas de vacance impériale, pour le Dauphin ou tel candidat agréable à la France ne signifie point que le Roi voulût détrôner Léopold (p. 83) ; mais, en somme, elle offre un récit consciencieux, détaillé, d'événements sur lesquels on n'insiste pas toujours assez, et qui n'est pas sans utilité. Le principal regret qu'on puisse exprimer est de ne pas la voir s'élever au-dessus du niveau de la simple chronique et de ne pas mettre en lumière les faits essentiels. Ce soin est laissé au lecteur, qui ne manquera pas, parmi les points les plus intéressants pour l'histoire générale, de relever l'influence de l'affaire de Kamenec Podolsk sur les décisions de Dorošenko et d'Ahmed Köprülü entre 1667 et 1671 (p. 1-3) ; le péril couru par les Principautés, entre les Ottomans qui songent à en faire des pachaliks (p. 18 et 81) et les Polonais que l'opposition autrichienne arrête plus encore que la résistance militaire turque (voir surtout les chap. v et vi) ; le rôle curieux joué par les princes roumains, forcés d'amener leurs contingents aux armées ottomanes et de leur préparer ponts, routes et ravitaillement, mais gardant, d'autre part, un contact étroit avec les Impériaux et les Polonais qu'ils aident de leurs avis dans la mesure du possible, enfin se précipitant mutuellement du trône et s'appuyant qui sur les Turcs, qui sur les armées chrétiennes ; les efforts déployés par les diplomates français pour obtenir l'alliance polonaise, en appuyant en 1674 la candidature de Sobieski (p. 47-51), en pressant les Turcs de signer en 1676 la paix de Zurawna, où la République rachetait en partie celle de Buczacz (p. 63), en essayant d'empêcher le roi d'adhérer à la Sainte-Ligue à la Diète de 1681 (p. 83) et de secourir Vienne assiégé (p. 90) ; — ainsi que le rôle extrêmement actif, s'exerçant souvent en sens contraire, du nonce Bonvisi, tant à Vienne qu'à Cracovie, pour faciliter un rapprochement entre les deux pays et ramener l'attention de Léopold sur l'Orient, notamment en le poussant à la paix de 1679 avec Louis XIV (p. 74). On notera, enfin, l'irritation causée en Pologne par le traité de Karlowitz, qui coupait court aux ambitions de la République sur les pays roumains (p. 215-216).

III. — Sous ce titre, le savant historien du commerce génois dans la mer Noire a réuni plusieurs articles antérieurement parus et d'ailleurs amplement refondus. De ces deux villes disparues, l'une, Cetatea Albă (le Maurocastron des Byzantins, le Moncastro des Génois, l'Akkerman des Turcs et des Russes), ne garde plus guère comme témoin de son antique splendeur que les ruines encore imposantes d'une citadelle bien souvent remaniée ; l'emplacement de l'autre est inconnu. D'après M. G. Brătianu, seules les fouilles des archéologues réussiront peut-être à élucider ce problème ; mais la première partie de son livre (*A la recherche de Vicina*) tente de rassembler tous les renseignements que la critique des textes et l'étude des portulans peuvent nous fournir. La rivière de Ditzina dont parle Constantin Porphyrogénète est le Kamčyk, entre Varna et Mesemvria, et n'a de commun qu'une consonance de nom avec la ville qui nous préoccupe (p. 15). L'*Alexiade* décrit une *Vitzina* sur le Danube, ce qui fournit à M. Brătianu l'occasion de nous donner d'intéressants détails sur la frontière du Danube sous les Comnènes (p. 17-26). Au XIIe siècle, le voyageur arabe Edrisi cite également une *Dicina* sur le Danube (p. 27-29). Mais rien ne nous permet de préciser davantage, malgré l'étude approfondie que fait l'auteur de la fin de la domination byzantine sur le Delta (p. 29-35). Aux XIIIe et XIVe siècles, *Vitzina* est à la fois un emporion important et une métropole religieuse (p. 36-37) ; le portulan de Pierre Visconti (1318) marque *Vicina* vers la fourche du delta (p. 46), et les recherches personnelles de M. Brătianu dans les registres des notaires de Caffa prouvent qu'à la même époque notre ville entretenait d'intenses relations commerciales avec Pera et Caffa (p. 47-50). Cependant, la décadence arrive ; en 1359, l'éparchie de Vicina disparaît et est transférée à Argeş, où elle devient la métropole de la Valachie ; mais les documents paraissent indiquer la persistance d'un siège catholique (p. 57-60). Les portulans, qui, tous, connaissent Vicina, ne sont nullement d'accord quant à son emplacement et ne la mentionnent plus au XVe siècle (p. 67-69). Pourtant, pendant la période qui va de l'invasion tatare à la conquête turque, Vicina est connue comme port de blé (p. 74) ; mais il est vrai que Kilia lui fait maintenant une concurrence redoutable (p. 75) : l'axe du commerce s'est, en effet, stabilisé le long des routes tatare (Dniestr) et moldave (Lwów-Cetatea Albă) pendant que les guerres de Venise et de Gênes contre les Tatars ont fait péricliter le commerce maritime (p. 77-78). Il n'est plus question de Vicina désormais, au XVe siècle, que dans quelques comptes de Caffa (p. 87).

Ces indications ne nous permettent pas de retrouver l'emplacement de Vicina ; elles semblent, cependant, nous inviter à la chercher vers la naissance du Delta ; or, une carte autrichienne du début du XIXe siècle indique une *Betesine* sur le bras de Saint-Georges, à l'endroit où se trouve la petite ville de Mahmudieh, l'ancienne Salsovia. Simple coïncidence? Les Tatars qui l'habitent ont gardé la tradition orale d'une forteresse génoise ; le site se prête à l'établissement d'une grande ville et d'un port important. La parole, conclut M. Brătianu, est maintenant aux archéologues.

Le livre se continue par une étude sur *Cetatea Albă*. La plus ancienne mention de relations commerciales avec cette ville est de 1290 (p. 102). L'auteur étudie particulièrement la question de l'installation des Bulgares à Akkerman au XIVe siècle (p. 104-119). La puissance de Nogaï et, après 1299, de son vainqueur Toktaï exclut l'idée que le prince bulgare Svêtoslav ait pu occuper de vive force cette citadelle tatare ; comme une carte de 1339 plante sur « Mavocastro » un

étendard mongol marqué d'un « tamgha », signe de la douane tatare, il est possible que Toktaï ait concédé à Svêtoslav la perception de ces droits de douane en échange d'un service, par exemple en retour du meurtre de Tchaka, fils de Nogaï (1300). Mais la carte citée n'est déjà plus au courant ; avant même la défaite de Velbužd (1330), les Bulgares n'étaient plus à Cetatea Albă, redevenue entièrement tatare jusqu'à sa conquête par les Moldaves, appuyés sur les Polonais, à la fin du XIVe siècle.

Au XVe siècle, la route Lwów-Suceava-Cetatea Albă est la route classique du commerce polonais avec la mer Noire. Des recherches récentes permettent, cependant, de saisir toute l'ampleur du projet conçu par Sigismond d'ouvrir une grande voie commerciale par le Danube, reliant la Hongrie à la mer Noire et, par delà, à Caffa et à l'Asie centrale (p. 120-121). Ce plan, vraisemblablement dirigé contre Venise, fut réduit à néant par l'offensive turque sur le Danube ; mais il explique la vigueur des luttes autour de Kilia au XVe siècle, qui eût été appelée à jouer, dans ce trafic d'ouest en est, le rôle de Cetatea Albă dans le commerce nord-sud (p. 123-124).

Signalons, enfin, le chapitre intitulé : *Essais sur les recherches d'ethnographie balkanique et danubienne au Moyen Age*, où M. G. Brătianu insiste sur ce fait important que les noms de peuples transcrits par les écrivains byzantins ont une valeur avant tout, pour ne pas dire exclusivement territoriale ; les exemples invoqués soulignent la nécessité de ne pas perdre de vue cette habitude si l'on veut éviter de grossières erreurs et des interprétations d'autant plus passionnées que les animosités nationales n'en sont pas toujours absentes (p. 131-140) ; et un curieux rappel d'un passage de la *Chronique de Robert de Clari*, où l'on voit, au cours d'une entrevue entre Pierre de Bracheux et le tsar Ioanitza, le Croisé et le Bulgare également familiers avec le *Roman de Troie*. Sans doute une version populaire en grec vulgaire circulait-elle déjà dans les Balkans.

IV. — Un beau livre, écrit avec fermeté et chaleur, qui se lit d'une traite sans que l'intérêt faiblisse un instant. Une étude consacrée à un de nos grands écrivains par un étranger autorisé retiendra toujours notre attention, ne fût-ce que par les réactions d'une sensibilité différente de la nôtre, ou par le caractère particulier, parfois nouveau, du point de vue où se place l'auteur. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un esprit aussi discuté de nos jours, tombé en général dans un injuste discrédit, auquel on reconnaît volontiers l'enthousiasme romantique en lui marchandant une valeur historique objective. Nul, cependant, malgré bien des erreurs et des illusions, n'a eu un pareil don de faire parler les foules, de fouiller le tréfonds de l'âme populaire, et il faudra bien quelque jour rendre justice à cette conception originale et féconde de l'histoire.

Ce qui rend attachant le livre de M. Breazu, c'est précisément l'écho, si vif qu'il nous transporte d'emblée dans l'atmosphère du Collège de France, que l'hallucinante évocation des passions et de l'héroïsme populaires de la vieille France éveillait dans le cœur généreux de jeunes Roumains, qui venaient puiser au pied de la chaire du Maître prestigieux des raisons d'espérer en l'avenir de leur patrie captive et la volonté de consacrer eux-mêmes leur vie et leur intelligence à cette tâche. Ces jeunes gens s'appelaient Dimitrie Brătianu, C. A. Rosetti, ou d'autres noms moins connus : M. Breazu n'hésite pas à attribuer à Michelet un rôle dominant dans la résurrection roumaine et à y retrouver l'esprit qui animait son ensei-

gnement. Bel exemple de l'action des forces spirituelles dans les périodes de régénération.

Le jeune professeur de l'Université de Cluj campe en un premier chapitre un portrait de Michelet, où il ne se montre pas inférieur à cette tâche périlleuse. En une langue ferme, riche, enthousiaste, il s'attache surtout à peindre le professeur, l'entraîneur, le grand cœur qui embrassait dans sa vaste sympathie fraternelle les êtres les plus humbles, jusqu'aux animaux et aux plantes — tel que Michelet se révéla à cet ardent auditoire où se mêlaient Français, Polonais, Roumains, Serbes et autres qui allaient bientôt se jeter dans la mêlée, sur laquelle planait une si radieuse espérance, soit sur les barricades de 1848, soit dans leurs pays respectifs. M. Breazu, et c'est d'ailleurs naturel, étudie ensuite plus spécialement (chap. II), comme il l'avait fait naguère pour les leçons de Quinet[1], l'effet produit sur les auditeurs roumains par les cours fameux sur les nationalités, sur la tragique figure du Danube à travers les siècles ; par le déchirement du maître à l'aspect du drame hongrois de 1849, où il voyait des amis chers dans les deux camps ; par ses réflexions sur la tentative de révolution roumaine de 1848, petite par l'effet, grande par les sentiments ; par ce conseil, enfin, si précieux de la part d'un patriote enflammé, donné aux Roumains de rester eux-mêmes, de ne pas chercher à copier des civilisations étrangères, fût-ce la française, car leur force réside dans leur nature et dans leurs traditions (p. 48-49).

Les chapitres suivants nous révèlent, par des témoignages de première main (surtout des lettres écrites à des amis ou à Michelet lui-même), ce que doivent à l'historien français quelques-uns des grands ouvriers de la résurrection roumaine : *Dimitrie Brătianu* (chap. III), en France depuis 1835, le plus ancien élève roumain de Michelet (quoique leurs relations personnelles ne datent que de 1846), esprit enthousiaste et romantique, en qui résonna, mieux qu'en quiconque, le surhumain appel de 1848 aux nations opprimées ; — *C. A. Rosetti* (chap. IV), à Paris depuis 1838, élève de Quinet et de Michelet, et dont l'auteur croit que toute la vie a été déterminée par l'action de ce dernier, qui a su donner une direction à l'agitation romantique et dispersée de son élève (p. 81) ; mais, ajoute M. Breazu, si l'influence même du style de Michelet est sensible dans les écrits de Rosetti, le jeune homme manquait de la préparation nécessaire pour saisir les dessous érudits de cette magie verbale ; — *I. C. Brătianu* (chap. V), à Paris depuis 1845, franc-maçon comme son frère, impliqué dans le complot de l'Opéra-Comique de 1853 et sauvé par Michelet, mais malgré tout esprit beaucoup plus positif et réaliste que Dimitrie, ce qui explique que l'action de Michelet sur lui ait été moindre. Cependant, ce sont les leçons du Collège de France qui lui suggérèrent sa foi au progrès, sa confiance dans l'idée de nationalité, et sa théorie qui voyait dans la Roumanie le représentant de la démocratie en Orient, et dans le peuple la partie la plus saine de la nation, bien que ses sympathies pour la bourgeoisie le rapprochassent plutôt d'A. Thierry et de Guizot ; — l'historien *N. Bălcescu* (chap. VI), dont on ne saurait affirmer absolument qu'il ait connu Michelet, bien que ce dernier cite plusieurs fois ses travaux ; il était pourtant à Paris dès 1846 et lutta, comme d'autres, sur les barricades. Quoi qu'il en soit, sa croyance au rôle du libre-arbitre en histoire, à la nécessité de l'action des nationalités dans le développement de l'humanité, son senti-

1. *Edgar Quinet et les Roumains*. Paris, 1928, *in* Mélanges de l'École roumaine en France (1927).

ment démocratique, viennent de l'enseignement de Michelet et inspirent notamment le grand essai de Bălcescu sur Michel le Brave, en qui il voit [bien à tort, doit-on ajouter] un précurseur de l'idée de nationalité ; — l'autodidacte et érudit *B. P. Hașdeu* (chap. VII), qui a souvent critiqué Michelet, et qui est, comme lui, cependant disciple de Vico et de Grimm, et partage les idées démocratiques et l'anticléricalisme du maître français, au point d'émailler d'anachronismes ses études historiques ; — et bien d'autres encore, dont la filiation spirituelle est moins aisée à déterminer, mais en qui l'on peut se croire autorisé à retrouver des échos du Collège de France (chap. VIII et IX). — En annexe, lettres très intéressantes de Dimitrie Brătianu.

La lecture de ce beau travail soulève peu d'objections ; on regrettera évidemment qu'un livre si attachant soit continuellement déparé par des transcriptions défectueuses des citations françaises, et on relèvera çà et là quelques expressions impropres (comme les termes de chauvinisme ou de fanatisme rapprochés du nom de Charles Péguy, p. 23), et il échappera peut-être au lecteur un imperceptible sourire en voyant l'abus des gallicismes reproché à ses compatriotes de 1848 (notamment à D. Brătianu, p. 71) par un auteur dont la phrase est souvent exactement moulée sur le modèle français, jusque dans des expressions familières. Mais on ne saurait, en toute justice, reprocher à M. Breazu, dans une étude qui veut être « de littérature comparée », de ne pas avoir souligné la portée historique de ses observations. Or, de ce point de vue encore, son livre rendra de grands services, à ses compatriotes surtout, mais peut-être même à l'histoire générale. On aura déjà remarqué tout l'intérêt qu'il présente pour la connaissance des courants de pensée qui ont présidé aux efforts des Roumains après 1848, et du rayonnement de certaines idées à travers l'Europe. Il permettra peut-être, enfin, de retoucher notre jugement sur l'action politique postérieure de certains hommes d'État dont il vient de nous faire revivre l'enthousiaste et orageuse jeunesse ; de mieux saisir, par exemple, les mobiles de l'hostilité acharnée des chefs libéraux (les Brătianu, C. A. Rosetti...) contre le prince Couza et de la prodigieuse injustice des hommes de 1866 à l'égard de ce prince, dont le patriotisme égalait le leur, mais dont les procédés de gouvernement (probablement nécessaires) leur paraissaient, plus sincèrement sans doute qu'on ne serait porté à le croire, une insupportable tyrannie ; de nous rappeler aussi à propos l'une des origines spirituelles de ce qu'il y avait d'un peu utopique dans les conceptions premières du parti des Rouges, sous le prince Couza et à l'aurore du règne de Charles Ier.

P. HENRY.

---

I. — W. K. JORDAN. **The development of religious toleration in England from the beginning of the English Reformation to the death of Queen Elizabeth.** Londres, George Allen et Unwin, s. d. (1932). In-8°, 490 pages. Prix : 21 s.

II. — W. Fraser MITCHELL. **English pulpit oratory from Andrewes to Tillotson.** A study of its literary aspects. Londres, S. P. C. K., s. d. (1932). In-8°, XII-516 pages. Prix : 21 s.

III. — Bonamy DOBRÉE. **William Penn, quaker and pioneer.** Londres, Constable. In-8°, XII-428 pages. Prix : 18 s.

IV. — Joseph Ellis BAKER. **The Novel and the Oxford movement.** Princeton University Press. In-8°, XIII-220 pages. Prix : 11 s.

V. — Kenneth INGRAM. **John Keble.** Londres, Philip Allan, 1933. In-8°, 184 pages, 1 portrait. Prix : 6 s.

VI. — Rev. Leonard PRESTIGE. **Edward Bouverie Pusey.** Ibid., 1933. In-8°, VII-176 pages. Prix : 6 s.

VII. — Rev. Marcus DONNOVAN. **After the Tractarians.** Ibid., 1933. In-8°, 184 pages. Prix : 6 s.

C'est comme un panorama des conséquences de la Réforme en Angleterre au cours de trois cent cinquante années d'histoire que donnent les sept ouvrages examinés dans le présent compte-rendu.

I. — Le livre de M. W. K. Jordan montre dès l'abord que trois obstacles majeurs s'opposaient à la tolérance en Angleterre au XVIe siècle. La réalisation de la *civitas christiana*, chère au Moyen Age, paraissait encore presque aussi possible que désirable. L'appréhension et la définition de la vérité religieuse ne semblaient pas rencontrer de difficultés graves, tandis que beaucoup de bons esprits craignaient que la tolérance accordée aux dissidents ne fît pencher l'État vers sa ruine. L'auteur montre — peut-être pas assez nettement — que les circonstances : l'éclosion de systèmes théologiques aussi nombreux que divergents, la prospérité d'une Angleterre profondément divisée, ont affaibli l'autorité de ces concepts chez les Anglicans (p. 1-238), les Puritains (p. 239-261), les Séparatistes (p. 261-299), les laïques cultivés (p. 300-371), les catholiques (p. 372-420), au moment même où le souverain seul s'empare du pouvoir de répression de l'hérésie. C'est l'évolution de la tolérance sous la double influence des circonstances politiques et des doctrines qu'expose M. W. K. Jordan.

Il montre nettement que les tendances tolérantes primitives de Burleigh, que le curieux projet où Sir John Nevill, catholique, envisageait la signature d'un pacte international qui garantirait aux catholiques l'exercice de leur foi, firent place à une persécution rigoureuse (1571, 1575, 1580, 1583, 1586) dirigée contre les complices de Marie Stuart, de Philippe II, de saint Pie V et contre les rebelles au serment d'allégeance. Peut-être, ici, M. Jordan exagère-t-il quelque peu le désir qu'aurait eu la reine Élizabeth de punir surtout les actes de trahison et ses ménagements à l'égard des non-conformistes.

Les doctrinaires des diverses confessions se divisent eux-mêmes sur la légitimité de la tolérance. Robert Parsons, catholique, des Puritains comme Travers et Dudley Fenner, les Séparatistes dans leur Confession de foi de 1596, admettaient encore la persécution des hérétiques, bien que — comme l'insinuaient certains de leurs coreligionnaires — elle fût contraire aux intérêts des premiers, aux doctrines des seconds. « Un plus grand espoir de tolérance résidait dans les rangs compréhensifs de l'Église d'Angleterre » — ne cherchait-elle pas péniblement sa voie entre le calvinisme et le catholicisme? — « que dans les rangs des Puritains. » En consen-

tant à placer la répression de l'hérésie entre les mains du monarque, ils la subordonnent à des fins politiques, particulièrement variables, sous une reine érastienne qui change sans cesse de politique. Visiblement, les mobiles qui font agir Queen Bess ne sont pas ceux du Saint-Esprit. Aussi, Carleton accepte-t-il que les puritains bénéficient de la tolérance étendue par Whitgift aux catholiques assermentés, tandis que Hooker (*Ecclesiastical Polity*) et Gifford (*A short treatise against the Donatists of England*) admettent que le salut soit possible dans l'Église romaine.

Le meilleur chapitre du livre dégage la part essentielle que certains laïques ont prise à la défense de tolérance. Il insiste sur le plus important, Acontius, qui publie, en 1565, ses *Satanae stratagemata libri octo*. Le livre est original à deux titres. Une étude pénétrante des causes psychologiques de la persécution met en relief le rôle majeur de l'égoïsme, de l'arrogance, de la violence naturelle à l'homme qui n'aime pas qu'on lui résiste. Avec L. Pulci et Zwingle, il affirme l'impossibilité d'atteindre la vérité religieuse absolue et d'affirmer le salut exclusif des uns, la damnation certaine des autres. Encore moins, l'État, courbé sous le faix des intérêts temporels, peut-il exercer quelque pouvoir en matière de foi, dont l'enjeu est le salut éternel.

Le livre, bien documenté, très suggestif, qui vient d'être analysé, ajoute beaucoup à celui de J. W. Allen, *Political thought in the sixteenth century*. Il apporte une utile contribution à l'étude d'un sujet imparfaitement connu, en insistant plus sur les aspects doctrinaux et politiques du concept de tolérance que sur ses progrès pratiques. Le développement manque parfois de précision dans les termes et les dates [1], plusieurs lacunes regrettables subsistent : sur la politique de Somerset, sur l'attitude des premiers Unitaires et des théologiens continentaux en rapport avec les Anglais. Une conclusion générale fait défaut.

II. — Sous le titre : *L'éloquence de la chaire anglaise d'Andrewes à Tillotson*, M. Fraser Mitchell étudie le sermon au triple point de vue théorique, pratique et critique. A la fin du XVIe siècle, c'est encore un exercice de rhétorique, charpenté suivant les méthodes scolastiques, truffé de citations païennes ou scripturaires. Sous Élizabeth, les puritains parlent interminablement, les anglicans prononcent des homélies ou exposent le catéchisme.

De ce point de départ, le sermon va peu à peu s'éloigner. Une première tendance, représentée par Lancelot Andrewes, Mark Frank, King, Laud, abuse des jeux de mots, des assonances (p. 150 et suiv.), des antithèses, au point de dissimuler la solidité de la base patristique de la théologie. Les influences de Chrysostome et de saint Bernard concentrent l'expression du sermon de Cosin. Celle de Tertullien rend plus originale celle de Donne, tandis que Smith habille de la forme de Sénèque les leçons d'Augustin. L'école des « Prédicateurs spirituels » mûrit finalement avec

1. A la p. 24, l'auteur n'explique pas les progrès des persécutions à partir du XIIIe siècle. — P. 43. M. Jordan croit que les enseignements luthériens se répandirent en France avec la connivence du roi. — P. 70. Cranmer ne fut pas l'inspirateur des deux Actes d'uniformité, mais le sens donné au mot érastien est singulier. — P. 72. Il ne paraît pas exact d'écrire que les vues de Calvin ont un caractère local, car sa conception de l'Église est aussi ample qu'originale. — P. 130. Que signifie l'expression : l'introduction de bulles pontificales et d'objets matériels comme les *Agnus Dei*? — P. 317. C. B. Castiglione est-il le célèbre Balthazar Castiglione? — Quelques mots des p. 180, 181, 199 sont omis à l'Index.

Jeremy Taylor, riche par l'imagination et qui prononce, en une prose modulée aux touches ici poétiques, là familières, des oraisons funèbres remarquables.

A côté des anglicans, les dissidents « démagogues de la parole », visités par l' « Esprit » (M. Mitchell insiste peu sur ce point), font piètre figure oratoire. Du moins, l'absence d'originalité dans le fond et dans la forme, qui les caractérise, les rend-elle plus intelligibles aux fidèles.

Un troisième progrès s'accomplit quand les sermonnaires philosophes : platoniciens ou latitudinariens (Nathaniel Culverwell, Henry More), en réagissant contre le matérialisme de Hobbes et la distinction cartésienne entre la matière et l'esprit, reviennent à une sorte de stoïcisme chrétien. Les seize sermons de Ralph Cudworth (vers 1647) exposent en un plan simple, sous une forme littéraire et variée, un grand thème platonicien.

La Restauration ouvre une quatrième période dans l'histoire du sermon, marquée par l'action de la Royal Society, tandis que John Wilkins déclare la guerre aux prédications extravagantes : Barrow, le Bossuet anglais, le premier orateur d'outre-Manche avant Burke, dépasse encore la compréhension de ses auditeurs par la rigueur d'une pensée trop mathématique et trop aristotélicienne, par l'éloquence selon les procédés chers à Démosthène.

Tillotson, qui clôt la période, moins cultivé, mais plus accessible, mérite d'être considéré comme le classique de l'éloquence de la chaire, parce que, « dans sa pensée comme dans son style, il exprime le sérieux puritain, la pensée rationnelle des platonistes de Cambridge en une forme acceptable aux anglicans ». Citons, enfin, la conclusion du livre : « La chaire, qui était longtemps demeurée le refuge d'antiques modes d'expression empreints de rhétorique, accepta une réforme trop souvent attribuée à la cour sous l'action de l'influence française et des exigences croissantes des sciences expérimentales[1], mais joua un grand rôle dans le mouvement pour une simplification du style » (p. 401-402).

Le gros livre de M. Fraser Mitchell constitue une utile contribution, fort bien documentée, à l'étude de l'expression littéraire de la pensée religieuse anglaise au XVIIe siècle. Certes, la méthode ne rappelle en rien celle de l'abbé Bremond. L'exposé reste trop intellectuel, trop fait à coups de textes trop peu commentés et sans rechercher assez souvent les réactions de l'opinion publique et l'action des circonstances. Il n'en reste pas moins remarquable et judicieux.

III. — C'est une biographie surtout psychologique de *William Penn* que nous donne M. Bonamy Dobrée dans son livre d'interprétation destiné au grand public, mais qui pourra rendre service aux historiens. La bibliographie comprend quelques manuscrits, mal cités (B. Mus. Add. Mss., sans cote ; Historical Manuscripts Commission, sans indication de volume), et des vies imprimées de Penn. Ici, l'auteur se borne à mettre le lecteur en garde contre celles de Janney et de Dixon. Les dates sont souvent omises, les détails peu précis et la conclusion peu heureuse.

Cependant, le livre se lit avec agrément, parce qu'il expose, de façon véridique, vivante et intelligente, un drame en deux actes. Ici, le fils de l'amiral Penn s'abaisse à devenir quaker et à courir d'un meeting, où il parle, à une prison, où il souffre. Là, William répand sa foi dans des discours, des brochures qui exposent ses thèses maîtresses : la justification par les œuvres, le droit qu'ont les catholiques et les

1. En fait, l'auteur met surtout en évidence l'influence des mathématiques.

baptistes à la tolérance. Grâce à lui, le quakerisme fougueux des Ranters devient une communion organisée et pacifique d'hommes utiles. Il va même fonder en Amérique l'État quaker modèle de Pennsylvanie (nous en avons parlé dans notre Bulletin critique américain). Mais les difficultés de la délimitation avec le Maryland déterminent Penn à gagner l'appui de son ami Jacques II, roi de 1685 à 1688. A son tour, le monarque se sert du grand quaker comme d'un instrument, d'un otage pour sa politique tortueuse de tolérance, le compromet auprès de Burnet, de Guillaume d'Orangé et dans l'affaire, ici fort bien contée, de Magdalen College. Du moins, quelques whigs, quelques quakers, qui acceptent des fonctions, suivent-ils Penn.

Englué dans la toile maladroitement tissée par Jacques II, William Penn fut mis à l'écart sous Guillaume III, tenu captif dans sa maison et mourut en 1718, ayant échoué dans ses entreprises d'Angleterre et d'Amérique.

M. Bonamy Dobrée montre bien le caractère trompeur de cette défaite apparente. Grâce à ses qualités de désintéressement tempérées par le sens de ses intérêts, de loyauté profonde et d'habileté journalière, de vues d'ensemble et de petits moyens, et en se traînant d'une réussite à une bévue, W. Penn, fondateur de la Pennsylvanie, a nationalisé le quaker, dont il a fait un citoyen utile à l'État, qui prouve la valeur de son christianisme par les leçons de sa vie. Quant à la tolérance, qu'il a voulue pour tous, il l'a acclimatée dans les mœurs du XVIIIe siècle.

IV. — C'est en guise de protestation contre le tolérantisme de l'Église anglicane au XIXe siècle, au lendemain du rejet du Bill du Test, que s'est affirmé le mouvement d'Oxford, dont M. Joseph Ellis Baker nous montre l'expression littéraire dans son livre : *The Novel and the Oxford Movement.* Il repose sur une bonne bibliographie, bien classée (p. 207-220), et qui soulève deux observations. L'auteur ne cite pas les ouvrages remarquables que l'abbé Bremond a consacrés à Newman et, des multiples biographies consacrées à Manning, ne cite que celle de M. l'abbé Hemmer. L'ouvrage comprend seize chapitres et trois parties : le mouvement d'Oxford, l'Angleterre victorienne, les origines du ritualisme.

Les romans écrits par les Tractariens du début subordonnent l'intrigue au développement d'idées théologiques, exaltent l'Église établie et, au nom du torysme, condamnent la démocratie et... le braconnage. Les personnages sont surtout des abstractions réalisées, sauf quand Newman anime *Callista* d'expériences personnelles ou *Loss and Gain* d'attaques contre ses adversaires.

A ces apologistes du mouvement d'Oxford, qu'ils considèrent comme de simples dupes des Jésuites et de Rome, les anglicans de tendance évangélique opposent leurs meilleures plumes : Thackeray (*The Newcomes*), surtout Kingsley, dans *Yeast*, *Alton Locke*, *Hypatia* et *Westward Ho* ! Ici, l'analyse est quelque peu superficielle.

Mais les anglo-catholiques ripostent. Miss C. Yonge, romancière des « coutumes domestiques », fait mieux vivre ses personnages qu'elle ne choisit ses titres. Dans ses *Barchester Towers*, inspirées de Balzac, Anthony Trollope décrit, dans le cadre d'une sommeillante ville épiscopale, les conséquences d'un tractarianisme qui n'aurait pour adeptes que les « High and Dry » d'antan. M. Baker note ici justement que cette vue, juste vers 1840, ne l'est plus dès 1850.

La partie III montre que le mouvement d'Oxford, jusque-là étranger à l'Angleterre victorienne, s'imprègne de tendances esthétiques, sociales, liturgiques et

démocratiques qui annoncent cette religion si anglaise qu'est l'anglo-catholicisme. Cette transformation se manifeste par la composition (1876), puis par la publication de *John Inglesant*, de Joseph Henry Shorthouse, chef-d'œuvre du roman religieux, qui vaut par la recherche vivante et intérieure du Dieu de vérité et l'apologie de l'Eucharistie.

Le mérite du livre de M. Ellis Baker est de montrer de façon claire et intéressante le parallélisme qu'il y a entre l'évolution de l'anglicanisme et celle du roman religieux, qui part de la dissertation un peu sèche du XVIIIe siècle pour se rapprocher des œuvres mystiques du XVIIe.

V. — Tout voisin par le sujet, le *John Keble* de M. Kenneth Ingram est un livre écrit pour le grand public et dépourvu d'appareil bibliographique et critique. Mais l'auteur, qui connaît bien son héros, a écrit une biographie d'âme fort attachante et caractérisé, fort heureusement, l'action de Keble, éveilleur de son Église — qu'il a libérée de l'État — mystique, poète et penseur et qui a su faire du tractarianisme de 1833 l'anglo-catholicisme de la fin du siècle.

VI. — Dans la même collection, le livre que le Rév. Léonard Prestige consacre à *Pusey* présente les mêmes caractères que le précédent. Ses onze chapitres aux titres pittoresques : *Paterfamilias*, *Via Crucis*, *Le hors la loi*, *Le reflux*, donnent, par l'accumulation de touches de détail, l'idée du caractère indépendant, chevaleresque et mesuré du père de l'anglo-catholicisme. Peut-être, le Rév. L. Prestige n'insiste-t-il pas assez sur l'originalité foncière de l'auteur de l'*Eirenicon*.

VII. — Les quatorze chapitres du livre du Rév. Marcus Donnovan : *After the Tractarians*, étudient l'évolution de l'anglicanisme depuis 1889. Ils ne ressemblent guère aux ouvrages de Thureau-Dangin, de Baring Gould ou de Lewis May. Ce n'est pas une histoire chronologique, sauf les chapitres V, XII, XIV, mais une étude systématique, qui réunit des biographies d'hommes, d'œuvres, de doctrine et d'évêques (chap. II, III, VI).

E. PRÉCLIN.

---

I. — **The Works of Samuel de Champlain** in six volumes. Reprinted, translated and annotated by six Canadian scholars under the general Editorship of H. P. BIGGAR. Vol. IV : *1608-1620*, translated by H. H. LANGTON. The French text collated by J. Home CAMERON. Toronto, The Champlain Society, 1932. In-8°, XVI-373-X pages. Vol. V : *1620-1629*, translated by the late W. D. LESUEUR. Ibid., 1933. In-8°, XVII-330-XI pages.

II. — **Relation of the voyage to Port Royal in Acadia or New France by the Sieur de Dièreville**, translated by Mrs Clarence WEBSTER, edited with notes and introduction by John Clarence WEBSTER. Toronto, The Champlain Society, 1933. In-8°, XV-324 pages, 8 illustrations et 3 cartes.

III. — Alfred LEROY BURT. **The Old Province of Quebec.** Toronto, The Ryerson Press. In-8°, XV-551 pages, 9 portraits, 6 cartes. Prix : $ 5.00.

IV. — Arthur G. DOUGHTY. **Rapports sur les Archives publiques pour l'an-**

**née 1932.** Ottawa, F. A. Acland, 1933. In-8°, XIX-pages 525 à 764. Prix : $ 1.00. — **Pour l'année 1933.** Ottawa, J. O. Patenaude, 1934. In-8°, XXII-179 pages. Prix : $ 1.00.

V. — John MAC LEAN. **Notes of a twenty five years'service in the Hudson's Bay Territory.** Toronto, The Champlain Society, 1932. In-8°, XXVI-402 pages.

VI. — Laurence A. BISSON. **Le romantisme littéraire au Canada français.** Paris, Droz, 1932. In-8°, 286 pages.

VII. — W. Stewart WALLACE. **The Memoirs of the Right Honourable Sir George Foster.** Toronto, The Macmillan Company, 1933. In-8°, IX-291 pages, 9 gravures.

VIII. — Robert MAC GREGOR DAWSON. **Constitutional issues in Canada, 1900-1931.** Oxford University Press, 1933. In-8°, XVI-482 pages. Prix : 18 s.

A l'inverse de nos précédentes recensions sur la production historique canadienne, le présent article rend surtout compte de livres écrits en anglais, publiés à Toronto, et qui embrassent toutes les périodes du passé du Canada.

I. — Les tomes IV et V des œuvres de Champlain, avec textes français et anglais, sont édités avec le même soin que les volumes précédemment publiés. La traduction anglaise est faite avec une précision et une clarté d'autant plus méritoires que l'original français est écrit en une langue difficile. Les éditeurs ont mentionné les variantes. Les notes explicatives ou rectificatives sont, dans l'ensemble, pertinentes et suffisantes.

II. — La traduction annotée que M. et Mme Clarence Webster donnent de la *Relation du voyage à Port-Royal en Acadie, 1699-1700*, écrite par le sieur de Dièreville, donne pour la première fois une version intégrale en anglais d'un des classiques mineurs de la littérature acadienne[1]. Jusqu'à présent, la *Relation* a été publiée trois fois en français (Rouen, 1708 ; Amsterdam, 1710 ; Québec, 1885) et, sous forme abrégée, en anglais (1710), en allemand (1751). Le livre, dédié à l'intendant Michel Bégon, primitivement composé en vers assez plats, est le témoignage sincère, parfois pittoresque, d'un chirurgien intelligent, d'esprit modéré et qui n'a rien d'un foudre de guerre. Dans ses notes, qui sont généralement suffisantes, l'auteur insiste, comme il convient, sur l'intérêt des descriptions d'animaux, de plantes et de maladies, des indications de prix, surtout des produits comestibles, énumérés avec une prédilection qui annonce le gourmet et le gourmand que fut le sieur de Dièreville. La traduction de la prose et des vers est correcte et coulante.

III. — Du livre de M. Alfred Leroy Burt, *The Old Province of Quebec*, disons, dès l'abord, qu'il est essentiel et fait de main d'ouvrier. Il repose sur une bibliographie fort importante, tant manuscrite qu'imprimée. M. Burt signale le grand intérêt

1. A la p. 192, M. Clarence Webster n'a pas donné de renseignements sur MM. de Chavagnac et de Fontenoi. — A la p. 223, une phrase paraît omise dans la traduction.

des *Minutes du Conseil* (législatif, exécutif), des 232 volumes (de la série B) réunis par Haldimand, des manuscrits Haldimand, Shelburne, Murray. Les documents judiciaires (juridiction de la côte du Sud, conseil militaire de Québec, « Court of quarter sessions » de Montréal) paraissent avoir rendu de réels services à l'auteur, ainsi que plusieurs livres imprimés, comme l'excellente biographie que M. John N. Mac Ilwraith a consacrée à *Sir Frederick Haldimand* (1926) ou le texte du *Journal du capitaine Knox*, édité par M. A. G. Doughty (1916). Malheureusement, M. Burt, sacrifiant à une mode discutable, a rejeté les notes à la fin de l'ouvrage.

Celui-ci expose, en dix-neuf chapitres fort détaillés, l'histoire de la province de Québec, de la capitulation du 18 septembre 1759 à la constitution du 24 août 1791. Les trois premiers chapitres analysent avec précision le régime militaire, les deux suivants (IV, V), les caractères de la paix et de l'établissement du gouvernement civil. Puis, M. Burt montre, de façon nuancée, comment les tribulations de Murray (VI), l'attitude de Guy Carleton à l'égard des « mal contents » (VII) conduisirent à une nouvelle constitution (VIII) : le « Quebec Act », longuement analysé dans les vingt-cinq pages du chapitre IX. Les trois cents pages qui restent expliquent les difficultés accumulées au cours de la période 1774-1791. Le développement, toujours intéressant, vaut à la fois par les détails et les idées. Il est de ceux que le lecteur doit suivre, la plume à la main.

Ici, M. Burt démasque les intrigues du P. Roubaud et rend hommage à la prudence de Mgr Briand ou à l'habileté pour le négoce du Major Robert Rogers. Là, il dénonce l'erreur de ceux qui établirent à Québec la capitale, alors que Montréal était le point stratégique et le centre des troubles. Maints exemples lui servent à prouver que le « Quebec Act », édicté dans l'intérêt du clergé et de la noblesse, a déplu au Canadien moyen autant qu'aux négociants anglais. A la p. 247, l'insignifiance relative des opérations qui eurent lieu au Canada, de 1778 à 1783, lui suggère cette remarque : « Aucun des alliés (la France, les États-Unis) ne voulait que l'autre obtînt le Canada. Ils préféraient que la Grande-Bretagne le gardât, ce qu'elle fit. » L'idée que l'auteur donne, à la p. 263, de l'organisation routière canadienne devra être complétée par l'article de l'abbé Ivanhoé Caron, *Historique de la voirie dans la province de Québec* (*Bulletin des recherches historiques*, avril, mai, juin 1933), analysé dans la *Revue historique*, t. CLXXII, p. 592-593). L'exposé consacré au commerce des fourrures et aux origines de la Compagnie du Nord-Ouest (p. 345 et suiv.) paraît un peu court, ainsi que les pages qui traitent des diverses formes du problème indien. Le chapitre XV, consacré aux loyalistes (p. 357-399), est sûr, précis et judicieux. Les deux derniers chapitres du livre donnent de précieux détails sur le commerce, la justice, le problème des terres et sur l'éducation.

Surtout, l'ouvrage de M. Burt présente, sur les hommes, les intérêts et les institutions de la province de Québec, des vues fines, originales et souvent judicieuses. L'auteur écrit une apologie mesurée, mais convaincue, du régime militaire, ses héros sont Murray et surtout Sir Frederick Haldimand : deux soldats dans l'âme. En réaction contre de nombreux ouvrages, il insiste sur les défauts de Guy Carleton, raide et dissimulé, trop favorable à la noblesse et au clergé au cours de son premier gouvernement, devenu impérialiste anglais et créature du Chief Justice Smith au cours de son second proconsulat. Des personnages de second plan : Hey, Masères, Livius, Mabane, M. Burt trace souvent un portrait vivant et attachant. Sans qu'il ose l'avouer, il sait gré aux gouverneurs et aux fonctionnaires anglais

d'avoir interprété, dans un sens réactionnaire, procanadien et antianglais, les instructions venues de Londres et dont ils firent souvent bon marché, surtout en ce qui concerne l'établissement toujours différé d'une assemblée élue. Ici, le lecteur souhaiterait que l'auteur eût pu insister sur les raisons positives qui poussèrent des hommes aussi différents que Murray, Carleton et Haldimand à cette politique commune, car il ne suffit pas d'accuser les étroitesses des commerçants anglais, qui jouent ici le rôle un peu ingrat du traître, pour expliquer les péripéties du drame. Du moins, M. Burt nous paraît avoir le grand mérite de montrer que l'évolution est commandée par les besoins et les intérêts du paysan, du capitaine de milice, du bas clergé. Et, si les nombreux renseignements qu'il donne sur la distribution des terres, l'organisation des tribunaux, la nature des impôts ne paraissent pas définitifs, ils posent les problèmes essentiels de la vie du Canadien moyen à la fin du XVIIIe siècle. C'est dire que, par son souci des réalités, le livre de M. Leroy Burt apporte une contribution importante, riche en aperçus nouveaux, à l'étude d'une période critique de l'histoire canadienne. Si nous en croyons un article du *Times Literary Supplement* (6 avril 1933), il en serait de même pour l'ouvrage de M. Edwin C. Guillet, *Early life in Upper Canada*, qui ne nous est pas parvenu.

IV. — Avec les *Rapports sur les Archives publiques* de M. Arthur G. Doughty pour 1932-1933, nous revenons à l'histoire officielle et politique. Le *Rapport pour l'année 1933* publie des documents qui datent de 1796 à 1822. La seconde partie comprend un résumé analytique des papiers d'État adressés par les secrétaires d'État aux Colonies aux lieutenants gouverneurs. Leur intérêt est triple. Ils éclairent les débuts de l'existence de la colonie du Haut-Canada, donnent le montant de ses budgets (£ 7,000 au début, £ 7,950 en 1800, £ 10,865 en 1816), le taux des traitements des fonctionnaires, des ministres et des instituteurs. Surtout, ils définissent les conditions de l'occupation du sol par les immigrants d'une façon qui paraît compléter utilement le chapitre I du livre de *Carrothers. Emigration from the British Isles* (London, King, 1929). Prescott propose d'octroyer au maximum une étendue de 1,200 acres, moyennant un prix de £ 25 pour 1,000 acres et une taxe rétroactive de £ 12 ½ pour les tenures déjà concédées. Il accepte même que le paiement soit réduit de moitié pour les concessions de faveur et au quart pour les fonctionnaires. Ce règlement, dont on ignore l'application, paraît avoir été violé au profit de personnalités exceptionnelles, comme le fils de lord Ranelagh, qui reçut 5,000 acres en 1806, comme William Berczy, à qui furent promis 64,000 acres en 1801, comme Benedict Arnold, qui obtint 13,500 acres en 1798. Un peu plus tard, *le Mémoire de novembre 1814*, analysé incomplètement par Carrothers (p. 62), organise l'immigration anglo-irlandaise avec passage gratuit (moyennant le versement par le chef de famille de £ 16 à l'embarquement) et une concession gracieuse de 100 acres de terre canadienne.

Au point de vue économique, le document le plus intéressant est un *Mémoire du Comité des marchands canadiens de 1811*, qui se plaint du caractère défavorable des articles du traité de commerce de 1794 entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. La réponse de lord Liverpool, du 10 avril 1812, qui nous paraît curieuse, prescrit un renforcement de l'Acte de navigation.

Il est regrettable qu'un historien spécialiste des problèmes agraires et commerciaux n'ait point discrètement annoté quelques-uns de ces textes pour en montrer la nouveauté.

La première partie du *Rapport pour l'année 1933* est un recueil de documents constitutionnels, qui illustrent le conflit de caractère financier qui éclata entre le gouverneur et la Chambre d'assemblée du Bas-Canada (1818-1822). Ce conflit, lord Bathurst le définit nettement dans sa lettre à Dalhousie, du 11 septembre 1820 : « Le succès de la lutte avec la Chambre d'assemblée dépend entièrement de la possibilité de défrayer les dépenses du gouvernement, indépendamment de cette Chambre, et, tant que durera cette lutte, il ne faudra rien payer à même les fonds de la liste civile, sauf ce qui est absolument nécessaire. » A cette politique du gouvernement de Londres, les *Résolutions de l'Assemblée du Bas-Canada* (7-8 mars 1821) opposent « que l'Honorable Conseil législatif ne peut constitutionnellement prescrire ni dicter à cette Chambre la manière ou forme de procéder sur les Bills d'aide ou Subside ». Tandis que les Résolutions de l'Assemblée, les pétitions violentes de Robert Gourlay passent au premier plan, les réformes n'avancent guère. Parmi elles, on ne peut guère citer que l'extension au territoire de l'Ouest de la juridiction civile, alors que reste sans solution le différend entre les deux Canadas au sujet de la répartition des recettes du port commun de Québec (p. 79-82).

Le *Rapport pour l'année 1932*, consacré à la période 1838-1841, étudie des documents qui concernent les conséquences constitutionnelles et judiciaires du soulèvement de 1837, l'attribution des terres, les progrès de la circulation. Les historiens paraissent avoir déjà utilisé les lettres échangées sur le problème de l'union des deux Provinces. Plus neuve est la mention des difficultés juridiques assez subtiles que posa la punition des rebelles, selon une loi commune, alors que subsistaient des divergences entre les lois pénales de la métropole et du Haut-Canada, d'une part, et du Bas-Canada, d'autre part. C'est ainsi que deux juristes écrivent à Glenelg en janvier 1839 : « Il est très difficile de savoir si les règlements formels concernant ce writ (*d'habeas corpus ad subjiciendum*) et la comparution de personnes sur lesquelles pèsent des accusations, introduits en Angleterre par l'acte 31 Charles II, s'appliquent au Canada avant l'adoption de l'ordonnance provinciale de 1784 » (p. 539-540).

Plus nombreuses et plus importantes sont les lettres qui traitent de concessions de terres aux individus et aux collectivités. Le lecteur aimerait savoir dans quelle mesure fut appliquée la proclamation (non datée) de lord Durham, qui reconnaît aux squatters un droit de priorité pour 200 acres au maximum (p. 535). Un autre texte montre que les 3/7e des 110,000 acres des terres du clergé ouvertes à la colonisation ont été accaparés par des spéculateurs, contrairement à la loi. Enfin, les Papiers d'État prouvent que le gouvernement de Londres commence à se préoccuper des voies de communication, puisque la Trésorerie consent à défrayer les frais de transport des dépêches entre Kingston et Toronto, pour laquelle la British American Steam Navigation Company demande 10 guinées par sac de 4 livres anglaises. A plusieurs reprises, lord John Russell autorise le gouverneur général à construire des vaisseaux à vapeur sur le Saint-Laurent et les Lacs.

Il est regrettable que les Rapports si substantiels de M. A. G. Doughty ne soient pas plus copieusement annotés. Tels quels, ils sont indispensables à tous les travailleurs qui s'intéressent à l'histoire canadienne.

V. — L'édition des *Notes of a twenty five years'service in the Hudson's Bay Territory* de John Mac Lean présente un triple intérêt. C'est d'abord le récit vivant, évocateur des plaisirs et des dangers de plusieurs voyages faits par un agent de la

Compagnie de la baie d'Hudson, John Mac Lean, au départ de Montréal vers le Rupert Land (1833-1837), l'Ungava (1837-1838), le grand lac des Esclaves (1841). Cette partie intéressera surtout le grand public. Le récit de Mac Lean est aussi un important document ethnographique (chap. XIV-XIX) sur les mœurs, les vices des Indiens et des Esquimaux et, au tome II (p. 369-382), sur les difficultés qui marquèrent les établissements de lord Selkirk sur la Red River.

Mais les historiens liront surtout avec intérêt les jugements que porte Mac Lean sur la politique de Sir George Simpson, contre qui il prononce un véritable réquisitoire. Sans doute, Mac Lean, ancien agent de la Compagnie du Nord-Ouest, ne voue aucune indulgence au gouverneur qui l'a systématiquement écarté de toute promotion et l'expression de ses ressentiments ne peut être le jugement de l'histoire qui reste très favorable à Sir George Simpson, comme l'a récemment montré notre recension sur le livre de M. *Pinkerton*. Des accusations malveillantes de l'agent écarté subsistent quelques faits indiscutables : l'apologie de la Compagnie du Nord-Ouest, l'insuffisance des soins médicaux, des secours matériels dispensés aux Indiens, de l'aide accordée par la Compagnie aux missions wesleyennes.

La remarquable édition, explicative et rectificative, de M. W. S. Wallace ajoute quelques nuances au tableau d'ensemble des connaissances historiques sur le problème du commerce des fourrures au Canada pendant la première moitié du XIXe siècle.

VI. — Le livre de M. Laurence A. Bisson, de tout autre caractère, cherche à définir l'influence exercée par les romantiques français sur la littérature canadienne de langue française. Les deux premiers chapitres constatent et expliquent, peut-être de façon trop étroite, la médiocrité de la production littéraire au Canada avant le XIXe siècle. Dans les chapitres III, IV et V, M. Bisson étudie les précurseurs : quatre conteurs anonymes inspirés de Chateaubriand, F. X. Garneau, les poètes Aubin et Lenoir, qui imitent Milly, et les Orientales. L'école atteint la maturité avec Casgrain : le Sainte-Beuve poétique du Canada, Alfred Garneau : l'écho sonore de la poésie française qui s'inspire des Parnassiens (onze sonnets), comme de Musset et de Lamartine. De ces écrivains, le plus original est Octave Crémazie (chap. VI), tout à la fois par sa doctrine nettement romantique, par la souplesse de ses rythmes : sixains d'alexandrins, quatrains et sixains hétérométriques, par la largeur de sa vision, inspirée tout à la fois par l'actualité (Guerre d'Orient, Guerre d'Italie), les thèmes nationaux (Drapeau de Carillon, le Soldat canadien), les grands problèmes philosophiques (la Mort et le Ver).

Louis Fréchette (chap. IX) se distingue par l'ampleur d'une œuvre à la fois lyrique, épique (Légende d'un peuple) et dramatique (Veronica). Les deux derniers chapitres étudient Pamphile Lemay, un poète réaliste à la Fabié, et William Chapman, qui « paraît ouvert aux influences les plus diverses et les plus contradictoires » (p. 252).

L'ouvrage se termine par une remarquable synthèse. Pour M. Bisson, l'influence française s'exerce prépondérante sur la littérature canadienne, de 1820 à 1900 et surtout de 1830 à 1870. Dans ce pays profondément catholique, l'inspiration maîtresse est celle de Lamartine, dont les Canadiens ont compris le catholicisme, l'amour de la nature, les tendances si éloignées de l'art pour l'art. Hugo, citadin, chantre du ciel, de la mer et peu des champs cultivés, est le modèle de Crémazie et de William Chapman dans leurs œuvres humanitaires, de Fréchette dans ses

poèmes consacrés aux enfants. Les influences du Parnasse, de Verlaine et de Samain se diluent chez Alfred Garneau, Fréchette et William Chapman.

La brève analyse qui vient d'être faite montre l'intérêt du livre bien documenté de M. Bisson. Quelques faits en peuvent être contestables, l'étude des rythmes peut ne pas toujours paraître assez poussée. Il n'en constitue pas moins une utile contribution à l'histoire de la littérature comparée et de l'influence française hors de nos frontières.

VII. — Avec la biographie de Sir George Foster, nous passons au milieu tout différent des Canadiens anglais descendants des loyalistes. C'est, d'ailleurs, moins un exposé critique qu'une apologie convaincue de Foster, dont l'auteur montre l'origine modeste, les qualités d'orateur, d'idéaliste qui prêcha la croisade en faveur de la prohibition, des douanes impériales, d'une vigoureuse Société des Nations, ce qui ne l'empêcha pas d'être à l'occasion un bon ministre des Finances et du Commerce. Pour écrire son livre, M. W. Stewart Wallace a eu communication de tous les papiers de l'homme d'État, dont il publie des extraits et un long appendice consacré à un voyage en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Japon. Mais il ne donne pas de liste des documents consultés et ne paraît pas en avoir fait un usage suffisamment critique. Au point de vue historique, son ouvrage a le mérite d'évoquer la vie du parti conservateur canadien, surtout dans ses éléments les plus honnêtes et les plus ouverts. Particulièrement suggestives sont les pages où l'auteur évoque les séjours en Europe de Sir George Foster et des débuts de la « Ligue des Nations ».

On pourra regretter la sobriété des notes, la trop grande discrétion des commentaires et des explications, ce qui ne permet pas au lecteur de voir dans quelle mesure l'œuvre de Sir George Foster fut vraiment originale et durable. Du moins, ces réserves montrent-elles que M. Wallace a fait œuvre intéressante, attachante et utile.

VIII. — Le livre de M. Robert Mac Gregor Dawson n'est pas ce que son titre laisserait supposer, un exposé systématique des problèmes constitutionnels qui se posent dans le Canada du XX^e siècle, mais une simple succession de neuf chapitres, où sont énumérés les instruments du gouvernement : la Constitution, le Gouverneur général, le Cabinet, la Chambre des Communes, le Sénat, le Service civil, le Pouvoir judiciaire, les Partis politiques, les Rapports entre le Dominion et les Provinces. Chacun de ces chapitres s'articule en un certain nombre de parties et de paragraphes constitués de morceaux choisis empruntés aux débats parlementaires, aux articles de journaux et de magazines, aux brochures politiques. Les défauts d'un tel plan sont évidents : les introductions à chaque chapitre, trop superficielles, ne permettent guère de montrer dans quel sens les problèmes constitutionnels ont évolué de 1900 à 1931 (l'auteur ne dit même pas pourquoi il a choisi ces dates). Les textes, souvent fort intéressants d'ailleurs, mais qui se répètent ou se contredisent, faute de notes de l'éditeur, laissent une impression quelque peu confuse. A défaut d'une vue d'ensemble, la lecture du recueil de M. Mac Gregor Dawson permet de dégager quelques conclusions intéressantes.

Pour l'auteur, la constitution présente du Dominion canadien repose autant sur des coutumes que sur le texte sacro-saint du British North America Act. Aussi, aucune autorité indiscutable n'a-t-elle le pouvoir de reviser les textes constitu-

tionnels. Le consentement unanime des Provinces ne lui paraît guère avoir de valeur, parce que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse n'acceptèrent la loi de 1867 que sous la pression du Parlement impérial, alors que les États récemment incorporés sont nettement subordonnés au Dominion. M. Mac Gregor Dawson laisse entendre que le consentement des Provinces aux mesures financières est une simple nécessité pratique, un article du programme libéral : ses chefs au pouvoir n'ont-ils pas versé aux gouvernements locaux $ 440,000,000 en neuf ans?

Le chapitre II accuse la continuelle décadence de la fonction de gouverneur général. Peut-être l'auteur eût-il été bien inspiré, pour l'expliquer, de remonter à un passé plus lointain, jusqu'au XVIIIe siècle même, comme le montrent les pages que M. Leroy Burt a consacrées à lord Dorchester. Cette décadence, peut-être inévitable, trois gouverneurs l'ont accélérée : Sir Francis Bond Head, en hâtant l'explosion de la révolte du Bas-Canada, lord Grey (qui l'eût cru?) par son impérialisme, surtout lord Byng of Vimy. N'eut-il pas la faiblesse, en 1926, d'accorder à M. Meighen, chef d'un gouvernement de minorité, la dissolution refusée à Mackenzie King, leader de la majorité, et ce, après avoir permis la constitution d'un éphémère cabinet, dont la plupart des membres étaient de simples membres du Conseil privé. Aussi, la Conférence impériale de 1926 a-t-elle décidé que la nomination du gouverneur général du Canada sera désormais faite par le roi sur le seul avis des ministres d'Ottawa.

Au Cabinet, ignoré par la Constitution et devenu, là comme ailleurs, un rouage essentiel, l'auteur consacre un chapitre qui paraît neuf. C'est qu'il montre les périls propres à la constitution des ministères canadiens, puisqu'ils doivent comprendre des représentants des principales tendances du parti dominant et des hommes politiques de toutes les Provinces. Mais, tandis que les libéraux donnent un caractère absolu à cette obligation, les conservateurs, avec R. Borden, en font parfois bon marché. La partie la plus importante du développement est consacrée aux tentatives, surtout celle de Sir George Murray, de 1912, en vue de décongestionner les fonctions du Cabinet et des ministres titulaires. Le rapport Murray préconise l'institution de ministres adjoints avec droit de signature, le vote au simple quorum par le Cabinet des mesures secondaires. Plus tard, le rapport de la Commission sénatoriale Mac Lennan préconisera une répartition plus rationnelle des attributions des ministres (p. 157-165). Ici, comme ailleurs, il est regrettable que des notes ne constatent et n'expliquent le succès, assurément limité, de ces réformes.

Le chapitre consacré à la Chambre des Communes étudie les difficultés que présente dans un État fédéral la représentation équitable de Provinces : dont quelques-unes ont une population en déclin (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick), alors que celles de l'Ouest se développent et que le nombre des députés de Québec reste fixé à soixante-cinq. Un paragraphe, trop court et traité par le petit côté, fait une simple allusion au mandat impératif. La partie la plus importante révèle la corruption foncière de la vie parlementaire et l'asservissement égal des deux grands partis aux intérêts locaux et économiques. Elle n'a guère été diminuée par l'adoption de la clôture (9 avril 1913), la limitation de la durée des discours à quarante minutes, le renforcement des fonctions des comités.

Les abus du régime apparaissent également dans l'organisation du Sénat. Cinquante sénateurs dirigent la vie économique de la nation. MM. Casgrain, Beaubien

et Curry contrôlent chacun plus d'une dizaine d'entreprises. Mais les textes reproduits par M. Dawson ne paraissent pas assez clairs. Comment le lecteur peut-il concilier l'insignifiance apparente du Sénat et des sénateurs et sa réelle influence économique?

Au cours du chapitre VI, l'auteur constate mélancoliquement l'échec de la réforme du Civil Service, l'inutilité réelle des Rapports de 1912, de 1919 et, plus récemment, du Rapport Beatty-Garneau, qui prévoyait l'institution de sept classes de fonctionnaires. A lui seul, le chapitre VII, consacré à la curieuse organisation judiciaire du Canada, mériterait un compte-rendu spécial.

En dépit ou à cause de ses lacunes, le livre de M. Robert Mac Gregor Dawson est une étude très caractéristique de la vie politique canadienne. C'est qu'il montre que le gouvernement d'Ottawa obéit moins à des principes ou à des textes juridiques qu'à des intérêts infiniment divers : intérêts divergents de régions, de collectivités agricoles, d'entreprises industrielles et de compagnies commerciales. La vie politique canadienne paraît faite, dans le cadre des partis et dans les incidents de la vie des assemblées, de négociations continuelles souvent entachées de corruption.

Et, tout en regrettant que M. Mac Gregor Dawson ne nous ait point donné sur l'histoire constitutionnelle le livre que nous attendions, tout en constatant qu'il n'a dit mot des rapports anglo-canadiens, remercions-le d'avoir publié un recueil de textes singulièrement évocateur et suggestif de l'histoire contemporaine du Canada.

E. PRÉCLIN.

---

Wilhelm MÖNCKMEIER. **Die Geschichte des Hauses Johann-Maria Farina gegenüber dem Jülichs-Platz in Köln, gegründet 1709. Eine Wirtschafts-und Handelsgeschichtliche Studie.** Mise au point par Hermann SCHAEFER. Berlin-Grunewald, Kurt Vowinckel, 1934. In-8°, XV-200 pages, 6 planches.

Cette histoire de la célèbre maison avait été écrite à peu près complètement par le Dr W. Mönckmeier, mort en 1915. Elle a été reprise par le Dr H. Schaefer et accueillie dans le *Rheinisch-Westfälisches Wirtschaftsarchiv*, dont elle forme le septième volume. Elle est tout à fait digne de cet honneur. Car, reposant sur des recherches originales, elle nous représente très bien l'évolution plus de deux fois séculaire et la technique commerciale d'une entreprise.

Celle-ci commence très modestement, par une famille d'Italiens (des environs de Domo d'Ossola) qui apparaissent à Maestricht, puis en 1709 à Cologne, en ce site destiné à devenir fameux : « vis-à-vis la place de Juliers ». Vendeurs de ces mille riens, de ces frivolités connues en Allemagne sous le nom expressif de « merceries françaises », *französisches Kram*. Des querelles de famille, la ruine de Jean-Marie Farina « il vecchio », mettent en fâcheuse posture ceux qu'on appelle tantôt les « fratelli », tantôt les « frères Farina ». En 1718, ils quittent en hâte la foire de Francfort pour éviter d'être saisis par leurs créanciers. En 1730 encore, nous les voyons emprunter à Augsbourg 5 ou 600 thalers pour un an. En 1731, ils écrivent (en français, leur langue alors la plus habituelle) : « Nous vivons au présent comme des ermites. » Ils font, avec leurs merceries, commerce de commission et d'expédi-

tion, comme une foule d'autres Italiens, dont Mönckmeier a très ingénieusement reconstitué le milieu : les Mellerio, les Brentano (destinés à une autre gloire), les Guaita, les Alesina, les Locatelli, etc., qui trafiquent entre Amsterdam, Anvers, Bruxelles, Cologne, Francfort, Leipzig, Hanovre, Hambourg, même Kœnigsberg et Dantzig. Les lettres retrouvées dans les archives familiales des « Farina gegenüber » nous font connaître le mécanisme de ce commerce.

En 1733, celui qu'on appellera Johan Maria Farina 1er (en réalité, second du nom), devenu chef de l'affaire, écrit qu'elle « va d'un giorno all' altro sempre di bene in meglio ».

Dès lors apparaît dans ses ventes « l'Eau admirable ». En 1721, un premier envoi a été fait à Paris, à un libraire de la rue Saint-Jacques : vingt-quatre bouteilles. En 1748, on en expédie quatre douzaines de bouteilles à Magdebourg ; mais elle ne passera au premier plan que vers 1760. Comment s'est faite cette fortune?

A qui, d'abord, doit-on la recette? A Johann Maria ou à un autre Italien, aussi des environs de Domo, Paul Feminis? L'Eau apparaît aux foires de Francfort. Elle a pour clients le premier roi de Prusse, le landgrave de Hesse, l'archevêque de Cologne, et surtout les Français qui passent par Cologne, en paix ou en guerre, officiers, diplomates, etc. Ils en répandent le goût en France, et c'est d'eux que vient, vers 1742, le nom d'Eau de Cologne : « C'est ainsi qu'on l'appelle en France » et « wie man es in Frankreich nennt ». Farina soigne cette clientèle, écrit à un bijoutier de Paris : « Tâchez de la mettre en vogue le plus qu'il vous sera possible », sert des commandes à la marquise de Contades, au comte de Lautrec, au marquis de Maupeou. La guerre de Sept ans, conséquence paradoxale, est un coup de fortune pour *Farina gegenüber*. En 1776, on voit partir une cargaison d'Eau pour nos Indes. Les affaires s'étendent « sur les quatre coins de l'Europe ».

Farina tire ses essences, par intermédiaire, de Grasse, et ses alcools, de Montpellier et Sète. C'est seulement vers 1830 que l'alcool industriel de Krefeld figurera, dans les approvisionnements de la maison, à côté des « esprits » languedociens. Au temps de Jean-Marie, qui meurt en 1766 à quatre-vingts ans, l'Eau admirable est même préconisée comme médicament pour l'usage interne. La prudence, plus tard la législation sur les remèdes secrets pousseront la direction à la réserver à l'usage externe.

Il est curieux, avec les successeurs du chef — Jean-Marie, son neveu, etc. — d'étudier le parallélisme entre la grande histoire et celle de *Farina gegenüber*. La maison souffre de la Révolution, mais elle profite de l'annexion à la France. C'est alors qu'elle devient maison de gros, vend ses précieuses bouteilles par grosses et non plus par douzaines, crée deux entrepôts à Paris en l'an XI (une réclame paraît dans le *Journal de Paris*), un autre au Havre, à Avignon, Bordeaux, Bruxelles, Varsovie, Francfort, etc. Elle fournit Marie-Louise, la reine de Naples, toutes les princesses d'Europe et la mère d'un prince de l'intelligence, « Frau Geheimräthin von Göthe, Excellenz », à Weimar. Ses livres de comptes sont des annexes du Gotha.

1815 lui ouvre le marché russe et, par ricochet, ceux d'outre-mer. C'est le « Ministre de S. M. l'Empereur de toutes les Russies près la cour de Portugal à Rio de Janeiro » qui l'introduit en Amérique du Sud, et elle apparaît aussi dans la vertueuse Philadelphie.

La maison conserve son caractère familial (malgré la division en deux branches),

et les tableaux généalogiques contenus dans ce volume rappellent ceux des dynasties royales. Elle garde jalousement ses secrets de fabrication. Mais, depuis 1923, une curieuse évolution la ramène au temps où l'Eau admirable n'était qu'un article dans son fonds de *Kram*. Pour obéir aux goûts du consommateur, elle fabrique savon, poudre, eau glaciale, shampooing, etc. Le rehaussement des barrières douanières l'oblige à ériger à l'étranger des usines de mélange et de transformation. Là encore son évolution est parallèle à celle du siècle même.

Tel est l'intérêt, plus puissant que ne le croirait un lecteur superficiel, de ce volume établi avec un soin louable.

Henri HAUSER.

---

Pierre BERNUS. **Histoire de l'Ile-de-France.** Paris, Boivin, [1934]. In-16, XII-285 pages et 16 planches (collection *Les vieilles provinces de France*). Prix : 20 fr. — A. MABILLE DE PONCHEVILLE. **Histoire d'Artois.** Ibid., 1935. In-16, 277 pages et 16 planches (même collection). Prix : 20 fr. — Georges TROLET. **Histoire du Perche,** préface de Jean DESCHANEL. Nogent-le-Rotrou, [impr. Daupeley-Gouverneur], 1933. In-8°, XX-255 pages. — Abbé J.-M. MAIN DE BOISSIÈRE. **Notre-Dame de Niort en Poitou.** I : *Des origines à la Révolution.* Niort, librairie Saint-Denis, 1934. In-8°, 284 pages. — Ch. COCHET-COCHET. **Notes historiques sur la Brie ancienne. Ses terres, ses villages, ses cultures, ses monnaies, sa vie, ses mœurs et ses coutumes.** Melun, impr. Legrand et fils, 1933. In-16, 534 pages.

Les cinq petits volumes dont nous venons de transcrire les titres sont de caractère, d'étendue et de valeur variables, mais ils ont ce trait commun d'être tous consacrés à l'histoire de nos anciennes provinces.

Deux d'entre eux ont pris place dans la série déjà longue et avantageusement connue des « Vieilles provinces de France » : l'*Histoire de l'Ile-de-France*, par M. Bernus, et celle de l'Artois, par M. Mabille de Poncheville. Ils sont l'un et l'autre conçus sur le modèle habituel aux volumes de cette série : l'histoire politique de la province y alterne avec l'histoire de la civilisation qui s'y est épanouie. Chaque auteur est pourtant libre d'assouplir le plan, et M. Bernus n'y a pas manqué, en réservant, comme il se devait, une assez grande place à l'histoire de cette campagne qui a fait la richesse de l'Ile-de-France. On ne peut toutefois se défendre de trouver excessif le nombre de pages qu'il a consacrées au récit des faits d'ordre politique, surtout s'agissant d'une région où l'histoire de la royauté se confond avec celle de la province. Même l'histoire de la civilisation eût gagné, croyons-nous, à être traitée de façon moins générale, non seulement parce qu'il est inutile, à propos de chaque province, de reprendre toutes les questions, et qu'à vouloir le tenter, on risque inévitablement bien des faux pas, mais aussi parce qu'il y a peut-être mieux à dire si l'on se propose comme but véritable de dégager les traits propres à l'histoire même de la région, — surtout d'une région comme l'Ile-de-France, confluent des autres, et dont, de ce point de vue, l'importance est allée sans cesse croissant. On ne s'en douterait guère quand on voit M. Bernus liquider en vingt-cinq petites pages les trois derniers siècles, alors que son volume compte

près de trois cents pages. Si bien qu'on est amené à se demander, quel que soit par ailleurs l'intérêt et la qualité d'un livre dont l'auteur nous annonce lui-même dans sa préface qu'il est le fruit d'un grand labeur, si notre histoire provinciale ne gagnerait pas à être étudiée dans un esprit assez différent et s'il ne serait pas temps de comprendre enfin qu'elle ne saurait être en aucun cas quelque chose comme le quotient de notre histoire générale divisée par le nombre de nos provinces.

Les mêmes observations valent pour l'*Histoire de l'Artois* de M. Mabille de Poncheville, lui aussi trop enclin à découper dans l'histoire générale les faits applicables à la province dont il s'est fait l'historiographe, et il faut ajouter qu'à lire son volume on aurait peine à deviner les causes qui ont fait de l'Artois une des plus riches contrées de France au Moyen Age ni les raisons de sa prospérité ultérieure. C'est tout juste s'il est question en passant des « villes drapantes » de jadis, et nous n'avons pu découvrir qu'une demi page en tout — et encore ! — sur l'industrie houillère des XIXe et XXe siècles. Est-ce là vraiment l'histoire de l'Artois?

L'*Histoire du Perche*, à la rédaction de laquelle, avant sa mort, survenue il y a quelques années déjà, un érudit local, M. Georges Trolet, avait travaillé avec amour, n'est pas conçue sur un type différent. On doit néanmoins rendre hommage à l'effort souvent heureux tenté par l'auteur pour retracer d'âge en âge l'histoire de ce qu'il appelle « la production » de la province, c'est-à-dire de ses transformations économiques, et les pages qu'il y consacre sont parmi les mieux venues de l'ensemble — qui se ressent un peu trop d'une préparation historique insuffisante.

C'est encore une histoire provinciale, celle du Niortois, que — tout en se défendant dans sa préface d'avoir voulu donner plus que ce qu'annonce son titre : *Notre-Dame de Niort* — M. l'abbé Main de Boissière a finalement écrite, et sa méthode ne se distingue toujours pas de celle qu'on vient d'indiquer ; elle s'aggrave même du fait que le cadre adopté est mal défini : car Notre-Dame de Niort n'est pas le Niortois, et, le Niortois ne suffisant même pas, c'est plus souvent l'histoire du Poitou tout entier qui est visée. Comme dans les volumes précédents, nous remontons à l'âge des cavernes, où l'église Notre-Dame de Niort n'était guère prévue, pour suivre, après cela, à travers les siècles, l'histoire des grands faits qu'on peut évoquer en se promenant dans les parages — ou fort loin des parages — de la petite ville que l'auteur a choisie comme observatoire, pour cette raison toute naturelle qu'il y est fixé. Mais comment s'étonner, dans ces conditions, des fautes de perspective, des erreurs matérielles ou des déformations, dont toutes — quand il s'agit, par exemple, du protestantisme — ne sont pas dues exclusivement à l'incertitude du plan. Que l'auteur ne s'est-il enfermé dans son sujet ! Son livre, où l'on trouvera d'ailleurs à glaner, y eût incontestablement gagné. Une fois de plus, un défaut de méthode a tout gâté.

Qu'il y ait pourtant moyen, dans bien des cas, de faire œuvre féconde en se cantonnant sur le terrain de l'histoire purement locale, c'est l'évidence, et M. Cochet-Cochet a mille fois raison de souligner l'intérêt très vif que, dans un pays comme la Brie, présente l'histoire économique, et spécialement rurale. Pour lui, qui s'intitule fièrement « pépiniériste-rosiériste », cette histoire offre de toute évidence un attrait particulier, en même temps que ses connaissances techniques et sa vie professionnelle, liée au terroir même dont il cherche à faire revivre le passé, lui assurent à une supériorité sur la plupart de ses confrères en érudition. Modestement, il ne veut nous donner que des notes de lectures, des chiffres, des statistiques cueillis

dans les documents imprimés ou, par exception, inédits, auxquels il a eu accès. Il en coûte d'avoir à ajouter que ce qu'il prend pour des découvertes est souvent loin d'en être aux yeux des historiens de métier, car il a surtout pratiqué des recueils connus depuis longtemps et à la portée de tous, comme le *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, de Guérard, le *Polyptique d'Irminon*, les ouvrages de Bourquelot, etc. ; qu'il ne se montre guère au courant des publications récentes ; enfin qu'il eût gagné à s'assurer quelques connaissances générales, indispensables tout de même à l'érudit local. Mais, ayant su se restreindre, il a eu le mérite de réunir des données fort utiles, dont d'autres après lui tireront profit, quand trop modestement il s'y refuse lui-même.

Louis HALPHEN.

---

J. Salwyn SCHAPIRO. **Condorcet and the rise of liberalism.** New-York, Harcourt, Brace, 1934. In-8°, 311 pages.

Condorcet et son œuvre, on le sait, ont fait l'objet d'importants travaux, comme ceux de M. Léon Cahen, de M. Alengry. M. Salwyn Schapiro, professeur à New-York, n'a nullement prétendu les supplanter ; néanmoins sa consciencieuse et lucide mise au point sera lue avec intérêt et rendra de sérieux services, même en dehors de son pays. Il se montre parfaitement au courant de l'œuvre de Condorcet et de la copieuse littérature qui lui a été consacrée[1]. Il connaît bien aussi la France du XVIIIe siècle et, en particulier, son mouvement intellectuel, qu'il s'est appliqué à caractériser dans ses premiers chapitres. Peut-être, cependant, les conçoit-il de façon un peu trop schématique : la monarchie française est bien moins décomposée qu'il ne se l'imagine ; l'aristocratie, laïque et ecclésiastique, n'est nullement aussi moribonde qu'il le croit ; visiblement aussi, il exagère le caractère abstrait des doctrines « philosophiques » du XVIIIe siècle, que cependant il connaît bien.

Mais, en général, ses vues sont judicieuses. Ainsi, il est très exact de penser que Condorcet représente d'autant mieux le mouvement de la pensée française de son siècle que son activité intellectuelle a été très variée et qu'il n'a été, sur aucun domaine, un génie profondément original. Il est très vrai aussi de dire que, s'il a tenu de son temps une place des plus honorables, considérable même, il n'a jamais été un personnage de premier plan. Deux bons chapitres de biographie (avant la Révolution et depuis) le montrent très clairement.

Le grand intérêt que Condorcet présente pour nous, pense M. Schapiro, c'est qu'il exprime le « libéralisme » du XVIIIe siècle sous ses formes les plus diverses : politique, intellectuelle, sociale, économique, religieuse. En plusieurs chapitres fort instructifs, l'auteur nous expose toutes les conceptions et idées de réformes de Condorcet sur ces domaines très variés ; avec raison, il insiste particulièrement sur ses théories d'ordre constitutionnel, qui ont, en effet, le plus grand intérêt. Peut-être le mot *libéralisme*, dont le sens se modifie si aisément d'ailleurs suivant les époques et les pays, ne serait-il pas le meilleur à employer ; il peut être la source

1. On en peut juger par ses nombreuses références, malheureusement rejetées à la fin du volume.

de confusions fâcheuses. A bien des égards, Condorcet est plutôt un démocrate qu'un libéral, et c'est là une question qu'on désirerait voir traiter plus à fond. Le chapitre sur le « libéralisme économique » nous a semblé aussi parfois un peu flottant ; Condorcet, pas plus que Turgot, son maître sur ce domaine, n'est un véritable physiocrate. D'autre part, signalons quelques bonnes pages sur le féminisme de Condorcet et un chapitre nourri sur ses conceptions en matière d'enseignement très populaire. Il est très vrai que nombre d'idées du plus jeune des philosophes du XVIIIe siècle n'ont trouvé leur application qu'au siècle suivant et surtout sous la IIIe République ; il a déjà l'allure d'un démocrate, laïque, libéral, mais encore plus égalitaire, tout en restant individualiste. M. Schapiro a très bien vu aussi combien l'idée de progrès a dominé toute sa doctrine ; il donne une idée précise de l'*Esquisse de l'histoire des progrès de l'esprit humain*, qui est de beaucoup sa meilleure œuvre, son plus beau titre de gloire. Enfin, on lira avec plaisir un bon chapitre sur la « redécouverte de l'Amérique », mais sans prétendre donner comme une... découverte le fait que Condorcet a subi très fortement l'influence de la Révolution américaine.

Henri SÉE.

---

Torvald Tison HÖJER. **Carl Johan i den stora koalitionen mot Napoleon från landstigningen i Stralsund till stilleståndet i Rendsburg.** Uppsala, Almqvist, 1935. In-8o, XLIV-423 pages.

Dans une thèse fondée sur l'étude de tous les documents accessibles, et où il fait preuve d'une remarquable maturité d'esprit, M. Höjer étudie la politique de Charles-Jean dans la grande coalition contre Napoléon depuis le débarquement du prince à Stralsund jusqu'à l'armistice de Rendsburg.

Quand Bernadotte, le 21 août 1810, eut été élu prince royal de Suède, la prépondérance de l'influence française dans ce pays parut assurée, et, en effet, une déclaration de guerre à l'Angleterre suivit. Mais le nouveau Charles-Jean voulait que ses futurs sujets fussent convaincus qu'il défendait leurs intérêts et non ceux de la France ; il se refusa donc à donner satisfaction à Napoléon au sujet du blocus continental. A cette raison de brouille s'en joignit une autre : Charles-Jean conçut le dessein de dédommager la Suède de la perte de la Finlande en lui annexant la Norvège, alors possession du Danemark, allié de la France. Napoléon ne pouvait l'accorder à Charles-Jean. Celui-ci se retourna donc vers la Russie, et, pour éviter une invasion suédoise en Finlande, Alexandre consentit à lui promettre, par un traité du 5 avril 1812, ce qu'il demandait : un corps de 15 à 20,000 Russes devait aider les Suédois contre le Danemark ; après la conquête de la Norvège, ces troupes, augmentées de 25 ou 30,000 Suédois, feraient une diversion dans l'Allemagne du Nord. Le 30 août, à l'entrevue d'Åbo, ce traité fut renouvelé, à des conditions plus dures pour la Russie : elle dut promettre de fournir 35,000 hommes. La Suède ne prit d'ailleurs aucune part à la guerre en 1812. Le prince royal ne pouvait entretenir des troupes que s'il recevait des subsides, la Diète n'en avait pas voté et l'Angleterre n'en fournit pas cette année-là. En n'attaquant pas la Russie quand elle était dans l'embarras, Charles-Jean avait cependant rendu un service signalé au tsar Alexandre. Au commencement de 1813, le tsar montra tout d'abord peu d'in-

clination à tenir la promesse du traité d'Åbo ; son exécution devait, en effet, inciter le Danemark à se joindre à Napoléon ; or, à mesure que les armées russes se rapprochaient de l'Elbe, l'attitude du Danemark devenait plus douteuse et Alexandre espérait, en mars, arriver à le décider à se joindre à la coalition. Au milieu des perplexités que causait à Charles-Jean l'attitude indécise d'Alexandre, ce fut pour lui un grand avantage d'arriver, le 3 mars 1813, à la conclusion d'un traité d'alliance avec l'Angleterre, qui promit l'appui de sa flotte pour la conquête de la Norvège, un subside d'un million de livres et l'île de la Guadeloupe ; en revanche, la Suède s'engageait à envoyer sur le continent 30,000 hommes. En vertu de ce traité, Charles-Jean envoya des troupes réoccuper la Poméranie suédoise, tout en restant méfiant envers la Russie. Le 18 avril, il esquissa à l'envoyé prussien Jacobi le plan d'une coalition formée par la Suède, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche. Avec la Prusse, Charles-Jean parvint à signer un traité d'alliance, le 22 avril, et il s'efforça d'en conclure un autre avec l'Autriche, mais il devait y échouer. L'avidité dont il faisait preuve en revendiquant la Norvège était antipathique à tous.

Cependant, Hambourg s'était révoltée et avait chassé les Français, qui, en mai, menacèrent la ville. Les Danois, qui étaient venus à son secours, l'évacuèrent le 19, parce que leur gouvernement, connaissant les traités qui promettaient la Norvège à la Suède, se rapprochait de Napoléon. Les alliés supplièrent alors Charles-Jean de secourir Hambourg, mais il s'y refusa : il craignait, en effet, qu'on ne lui manquât de parole au sujet de la Norvège. Fin mai, Davout occupa Hambourg. Tous les coalisés accusèrent Charles-Jean d'être la cause de cet échec.

Le 4 juin, l'armistice de Pläswitz mit momentanément fin aux hostilités. Charles-Jean craignit alors que ce ne fût le prélude de la paix continentale. Celle-ci aurait fait échouer son dessein d'acquérir la Norvège. Il était fort anxieux, quand, le 2 juin, il reçut l'invitation de venir conférer avec le tsar et le roi de Prusse ; il s'empressa de l'accepter. L'entrevue eut lieu à Trachenberg, du 9 au 12 juillet. Les alliés promirent à Charles-Jean de lui fournir les contingents promis, à la condition qu'ils fussent employés immédiatement contre Napoléon. Le plan de campagne fut arrêté, en conformité, semble-t-il, avec les conseils de Bernadotte.

Au milieu d'août, les hostilités reprirent. Charles-Jean, à la tête de l'armée du Nord, remporta des succès qui le rendirent d'abord fort populaire parmi les alliés, quoique Bülow réclamât le mérite de la victoire ; mais les hésitations de Charles-Jean en septembre, au sujet du passage de son armée au delà de l'Elbe, lui firent beaucoup de tort ; on le soupçonna de ménager les Français, ses anciens compatriotes ; une lettre, adressée à Ney pour le gagner, fut aussi commentée avec malveillance ; on raconta avec aigreur qu'il avait évité d'engager le contingent suédois qui n'avait subi aucune perte. Finalement, il se décida à tenter la chance et son armée prit une part brillante à la bataille de Leipzig.

Depuis deux ans, Charles-Jean manifestait son animosité contre Napoléon. Le jour même de la victoire de Leipzig, il rencontra les souverains alliés sur la place du marché de cette ville et Alexandre lui laissa entrevoir son intention de détrôner Napoléon et de le mettre, lui, Bernadotte, à sa place. Pour Charles-Jean, c'était sans doute un espoir que, dans sa vive imagination, il avait déjà envisagé. En tout cas, il fournit une base certaine aux soupçons, tout en donnant l'illusion qu'il pourrait apparaître aux yeux du peuple français comme son défenseur et son sauveur. Est-ce bien certain? Les actes du prince royal s'expliquent suffisamment par

la conviction qu'il avait qu'il lui fallait se faire céder la Norvège avant la fin de la guerre, parce qu'après celle-ci on cesserait de le ménager.

Les alliés désiraient que Charles-Jean dirigeât son armée vers Francfort, pour rester en contact avec le gros de leurs forces. Il alla d'abord dans cette direction ; mais, à Mühlhausen, il l'abandonna, le 27 octobre, pour se diriger sur Hanovre. Il en donna pour raison la nécessité de couper la retraite à Davout qui continuait à occuper Hambourg. On lui objecta qu'une partie de ses forces suffirait à tenir ce maréchal en échec et qu'avec le reste il devait se diriger vers la Hollande pour la délivrer. Mais Charles-Jean refusait de passer le Rhin, prédisant que ce serait décider le peuple français tout entier à prendre les armes pour défendre son sol. Il disait couramment que le Rhin était la limite naturelle de la France et que les Français raisonnables « s'en contenteraient ». Il le proclama même publiquement dans son bulletin du 10 novembre, ce qui mécontenta fort les patriotes allemands : leurs prétentions avaient grandi à raison de nos défaites, et ils visaient maintenant à nous rejeter loin du Rhin. Le peu de soutien que Charles-Jean donna au soulèvement de la Hollande (mi-novembre) augmenta l'indignation contre lui. Il sut que Metternich, se basant sur des propositions qui n'avaient jamais eu pour but que de créer une situation provisoire, travaillait à obtenir que la Suède se contentât du bailliage de Drontheim. Inquiet, il envoya à Francfort, auprès des souverains alliés, son chancelier, Wetterstedt. Celui-ci s'y rendit compte que les alliés n'avaient plus l'intention d'accorder « des indemnités » au Danemark pour le dédommager de la cession de la Norvège ; elles auraient dû être situées dans des terres allemandes et les patriotes allemands s'indignaient à cette pensée. Hardenberg avait même déjà conçu le plan d'obtenir pour la Prusse la cession de la Poméranie suédoise et il y a des preuves que Castlereagh était partisan de cette cession. Or, Charles-Jean ne cessait d'affirmer que sa politique était d'être d'accord avec l'Angleterre. Ayant appris, le 26 novembre, par une dépêche envoyée par Wetterstedt le 22, que le tsar ne s'opposait pas à une attaque énergique contre le Holstein, Charles-Jean donna aussitôt ses ordres dans ce but. Séparant les Danois de Davout, il prit Lubeck le 5 décembre et culbuta les Danois par une attaque de cavalerie, le 7, près de Bornhöft. Le 10, à Sehested, il faillit prendre le prince Frédéric de Hesse et l'armée danoise, qui eurent à peine le temps de se réfugier derrière les murs de Rendsburg. Le 16 décembre, un armistice mit fin à la lutte, mais laissa la Suède en possession du Holstein. La mésintelligence entre Alexandre et Metternich, au sujet du passage des coalisés à travers la Suisse, vint alors aider la Suède. Voyant que le chancelier autrichien soutenait le Danemark, le tsar donna son appui sans réserve à Charles-Jean.

Les matériaux rassemblés par M. Höjer lui eussent permis de pousser son récit jusqu'au premier traité de Paris. Pour ne pas donner à son volume de trop grandes dimensions, il a dû s'arrêter au 16 décembre 1813. Ce n'est donc en réalité qu'un tome I. Espérons que le succès mérité qu'il obtiendra décidera l'auteur à publier promptement son tome II.

Émile LALOY.

---

Henri SÉE. **Französische Wirtschaftsgeschichte.** *Handbuch der Wirtschaftsgeschichte* publié par Georg BRODNITZ. Iena, Gustav Fischer, 1930.

T. I : in-8°, VIII-442 pages. Prix : 18 Rm. — T. II : *Ibid.*, 1936. In-8°, VI-633 pages. Prix : 28 Rm.

Il est pitoyable, pour ne pas dire scandaleux, que nous soyons obligés de dire à nos élèves : le meilleur manuel sur l'histoire économique de la France, le seul qui soit vraiment sûr et utile est bien dû à un savant français ; mais il faut, pour le lire, savoir une langue étrangère.

Ceci dit, à l'adresse de nos éditeurs, félicitons-nous hautement que M. Georg Brodnitz se soit adressé à un vétéran français de l'histoire économique pour lui demander ces deux volumes, qui compteront parmi les meilleurs de sa collection. Le premier débute par une soixantaine de pages sur notre histoire économique médiévale, parce que la collection comprend déjà un volume général de M. R. Kötschke sur l'histoire du Moyen Age. Ce tome I va jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Le second s'ouvre avec la Révolution et s'achève sur les toutes premières années du XX^e siècle. L'auteur et les éditeurs n'ont pas voulu se plonger dans les abîmes de la guerre et de l'après-guerre.

Nous n'étonnerons aucun des lecteurs de M. Sée en disant que l'ouvrage repose sur une énorme documentation. La bibliographie du tome I occupe trente-sept pages, celle du second quarante-deux. C'est dire que, mises bout à bout, elles constituent à elles seules un instrument de travail très précieux, quoiqu'il faille, nécessairement, suivre l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Il convient d'ajouter que les notes infrapaginales viennent encore enrichir cette bibliographie. En tenant compte de la date de rédaction de chaque volume, on trouvera très peu de lacunes à y signaler. On lui reprochera de ne pas toujours donner une idée suffisante de l'importance des œuvres. On n'indique pas le nombre de volumes des ouvrages qui en ont plus d'un. Je n'aime pas beaucoup le mot de « Dissertation », employé uniformément pour des thèses allemandes ou pour certaines de nos thèses de droit qui n'ont pas plus de corps, et pour des thèses de lettres qui mesurent, comme celle de M. Jouffroy sur le chemin de fer de l'Est, trois volumes (plus la bibliographie comme thèse complémentaire). Les articles de revue sont signalés simplement par leur date, sans tomaison ni pagination.

Dans la bibliographie du tome second, pour laquelle nous pouvons exiger qu'elle soit davantage au courant, je regrette de ne pas voir figurer le travail de M. Charléty ni celui de M. Georges Weill sur le saint-simonisme, rien sur Proudhon, ni les textes, ni les travaux des proudhoniens modernes, ni l'étude de Sainte-Beuve. Sur Stendhal, je rencontre bien un article de M. Sée lui-même, mais non les *Mémoires d'un touriste* (cités, cependant, p. 250, n. 4). De Fournière, il aurait été bon de signaler l'*Idéalisme social ;* de Georges Renard, le *Régime socialiste.*

Aucun usage ne semble avoir été fait, pour l'avant-guerre, ni de l'enquête de l'Association nationale d'expansion économique, ni des volumes de la collection Carnegie ; celui d'Arthur Fontaine sur l'Industrie française aurait, en particulier, mérité un meilleur sort [1].

Il n'y a pas lieu d'insister davantage. Il vaut mieux louer l'auteur de son effort pour présenter les aspects les plus variés de l'économie nationale, le commerce de

1. P. 599, lire non *Manco* (Georges), mais *Mauco.* Il y a très peu de fautes de ce genre, inévitables dans un livre composé à l'étranger, et je ne signale celle-là que parce que « Mauco » n'est pas à sa vraie place alphabétique. On ne cite pas sa thèse complémentaire.

l'argent aussi bien que celui des denrées, le commerce d'outre-mer, l'agriculture, la démographie, la politique industrielle, les répercussions sociales et même politiques des transformations économiques. L'histoire de la vie matérielle est toujours replacée dans son cadre, par quelqu'un qui n'oublie pas qu'il est un historien.

Le tome I, après la brève introduction médiévale, suit les conséquences pour la France de la révolution économique de la Renaissance. La troisième et dernière partie étudie l'Ancien Régime sous ce titre double, qui indique bien les caractères de la période : Absolutisme et mercantilisme. Nous assistons aux débuts du capitalisme industriel et aux préludes de la Révolution. « Ces remarquables progrès de l'économie », conclut judicieusement l'auteur, « ont, eux aussi, contribué à l'explosion. »

Dans l'immense matière du tome second, l'auteur a pratiqué des coupures très largement chronologiques : la Révolution elle-même, la période de « stabilisation » qui aboutit au système continental (pour lequel une très large utilisation est faite des travaux d'Eugène Tarlé, de Nussbaum, d'Eli Heckscher) ; sous ce titre un peu vague, « l'époque de transition », viennent la monarchie parlementaire et les débuts de l'ère des chemins de fer. Je ne crois pas qu'on puisse reprocher à l'auteur d'avoir trop calqué ici les divisions économiques sur les stades de l'histoire politique, car le règne de la bourgeoisie a bien ses manifestations économiques spéciales. Il prépare ainsi « l'époque du capitalisme » — ce que Sombart appelle le *Hochkapitalismus* ou « l'âge économique » — qui trouve son premier épanouissement sous le Second Empire avec le développement de la grande finance, l'essor des travaux publics et les transformations techniques dues à la science. Le rythme de ces transformations, d'abord plus lent qu'en Angleterre et même (depuis 1871-1880) qu'en Allemagne, va tout de même s'accélérant vers la fin du XIXe siècle. Il est difficile, M. Sée l'a éprouvé comme d'autres, de suivre toutes ces transformations sans tomber parfois dans l'énumération sèche et bientôt fastidieuse des découvertes et des productions. Il faut faire un gros effort pour dominer la matière, en agencer les diverses parties, d'autant plus qu'il devient de plus en plus indispensable de relier les questions sociales aux questions purement économiques. On s'étonne même, à cet égard, de ne pas voir mentionner plus explicitement (p. 472), au cours d'un chapitre d'ailleurs très bien fait, la loi d'Émile Ollivier (1864) sur les coalitions. Il n'est pas très exact de dire (p. 499) : « Waldeck-Rousseau, en 1884, apporta la liberté *de coalition* », et peut-être n'est-il pas d'un historien absolument impartial de laisser entendre que la loi sur les syndicats n'était considérée par son auteur que comme un « moyen de défense contre l'alchimie sociale des marxistes ».

Mais des chiffres abondants et bien choisis, puisés aux sources les plus pures, permettront d'évaluer les activités économiques de la France entre 1900 et 1914. Dans une brève conclusion, une sorte de raccourci, M. Sée a voulu montrer que la France de 1914 restait une nation de paysans, de rentiers, de petits bourgeois, une nation d'industriels et de commerçants attachés aux vieilles méthodes, amoureux de la qualité, ennemis des entreprises trop massives, un peuple de gens à la fois solides et timides. Cela est vrai, en gros. Cependant, les analyses de détail qu'il a lui-même données sur les transformations de la sidérurgie et de certaines industries chimiques (engrais phosphoreux), sur l'électricité, même sur les textiles (du moins laine et coton), permettraient de corriger ou de nuancer cette conclusion un peu trop traditionaliste. La France d'avant-guerre n'était déjà plus tout à fait con-

forme à son portrait classique, elle n'était plus aussi exclusivement importatrice de matières, de produits lourds et à bon marché, exportatrice de produits finis, légers et chers. Il conviendrait de retoucher ce portrait : la révolution industrielle d'après-guerre était déjà commencée. Ainsi se vérifie que la géographie économique est un perpétuel devenir, une science toujours en retard sur les faits.

Les convenances internationales, le livre étant publié en Allemagne, ne permettaient pas à M. Sée de dire plus clairement que les méthodes allemandes d'expansion économique avaient fortement contribué à retarder l'évolution de l'industrie française. L'exemple de l'industrie chimique est typique à cet égard : parmi les raisons qui ont empêché la France de tirer davantage parti de découvertes dont beaucoup sont dues à des Français, figure le fait que la puissante industrie rhénane imposait aux usines françaises des produits déjà plus qu'à demi finis, que nos maisons ne faisaient que fignoler, embouteiller et étiqueter.

En somme, un excellent ouvrage. Nous répétons : le meilleur qui existe. Ne se trouvera-t-il pas chez nous un éditeur assez intelligent pour publier le manuscrit original? Il donnerait, avec peu de peine, à notre littérature universitaire un livre qui lui manque.

Henri HAUSER.

---

G. P. GOOCH. **Before the war. Studies in Diplomacy.** Vol. I : *The Grouping of the Powers.* Londres, Longmans, Green et Cie, 1936. In-8o, 438 pages.

C'est un ouvrage d'un très vif intérêt que vient de faire paraître G. P. Gooch. Le savant historien anglais réunit cinq études sur Lansdowne, Delcassé, Bülow, Iswolsky, Aehrenthal. Dans un autre volume, il a l'intention de réunir des études sur Grey, Poincaré, Bethmann-Hollweg, Sazonoff et Berchtold. Dans chacune de ces études, alertes et impartiales, Gooch expose la situation que trouvent ces ministres quand ils arrivent au pouvoir ; il décrit leur politique et le cours des événements. Il ne prend pas parti pour ou contre leur diplomatie, « tous ayant joué le jeu de la Machtpolitik avec une habileté inégale et un succès divers ». Quoique cette méthode donne lieu à de fréquentes redites, l'intérêt de ce livre de tout premier ordre, riche en formules heureuses et en portraits habilement enlevés, ne faiblit pas un instant.

Pourtant certaines des affirmations de M. Gooch n'emportent pas la conviction. Par exemple, il prétend (p. 198) que la rivalité commerciale de l'Allemagne n'a « jamais affecté sérieusement ni le sentiment populaire ni la diplomatie officielle » de l'Angleterre. Les choses ne sont pas aussi simples. Dans les événements qui ont mené à la guerre de 1914, quel a été le rôle de la rivalité économique qui opposait l'Angleterre et l'Allemagne? Quoique la question ait été souvent discutée, les avis restent fort partagés. Pour certains historiens, les causes économiques sont parmi les plus importantes de la guerre mondiale, et c'était l'impression générale à la veille, au cours et au lendemain de cette guerre.

Mais l'étude des documents diplomatiques semble montrer qu'en fait les considérations économiques n'ont eu qu'une place tout à fait secondaire, et l'on comprend par suite l'attitude de M. Gooch. Plus il semble que l'Allemagne et l'Angleterre ont été près d'une alliance à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle,

moins grande est la part qu'il faudrait attribuer dans les démêlés anglo-allemands à la « German commercial rivalry ». Avec les États-Unis avait surgi pour l'Angleterre un concurrent encore plus puissant que l'Allemagne.

Mais les éléments qui relèvent de facteurs économiques peuvent avoir eu un rôle prédominant, même s'ils n'apparaissent pas nettement dans les documents diplomatiques. Il est vraiment impossible de démêler exactement la part que les questions économiques ont eue dans la formation de « l'opinion publique » du Royaume-Uni.

Étudiant ce beau sujet, dans une très utile thèse de doctorat[1] présentée à l'Université de Berlin, Mlle Angelika BANZE arrive à la conclusion que la politique n'a pas été déterminée par la rivalité économique, mais que celle-ci a été utilisée pour des fins politiques, dans un courant général de germanophobie, issu de sources diverses.

Un Américain, J. S. HOFFMAN[2], qui, presque au même moment, a traité le même sujet, représente sous un jour beaucoup plus sombre la situation économique de l'Angleterre. Il montre dans les différends commerciaux « l'une des pierres sur lesquelles s'aiguisait la haine anglo-allemande ». Tandis que, pour lui, la rivalité commerciale constituait « le sol sur lequel ont poussé les grandes questions litigieuses » opposant les deux nations, Mlle Angelika Banze estime que ce sol avait été empoisonné par les intrigues politiques.

En réalité, les intérêts politiques et économiques sont terriblement enchevêtrés. Dans quelle mesure l'affaire du Bagdad, par exemple, est-elle plus politique qu'économique? A l'occasion de la construction de ce chemin de fer, d'incessantes polémiques ont surexcité les sentiments nationaux.

Sur cette question, M. Louis RAGEY présente une étude d'ensemble[3] qui complète l'ouvrage publié en 1923 par Edward MEAD EARLE[4]. Documenté, aussi bien par les banquiers allemands que par la publication des dépêches diplomatiques anglaises et germaniques, cet historien américain avait clairement discerné les conflits d'intérêts, et il montrait dans le Bagdad une affaire caractéristique des luttes impérialistes qui ont conduit à la guerre mondiale.

M. Ragey ne veut pas avoir de thèse et se refuse à conclure. Il suit les négociateurs qui préparaient le chantier ou qui rassemblaient les capitaux, les ouvriers qui posaient les rails ou jetaient les ponts. Parfois, il est entraîné assez loin des chancelleries, dans des réunions bancaires, où le décompte des remises pesait tout aussi lourd que les soucis impérialistes. Les amours-propres nationaux ont été longuement envenimés par le Bagdad, qui a été l'un des plus irritants facteurs des rivalités d'avant-guerre.

L'affaire du Bagdad a renforcé en Angleterre la germanophobie, qui, en grande partie, provenait des armements maritimes de l'Allemagne. Si, comme on l'a vu, on

1. *Die deutsch-englische Wirtschaftsrivalität. Ein Beitrag zur Geschichte der deutsch-englischen Beziehungen, 1897-1907.* Berlin, Emil Ebering, 1935, in-8°, 106 p.

2. *Great Britain and the German trade rivalry, 1875-1914.* Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1933, in-8°.

3. *La question du chemin de fer de Bagdad, 1893-1914.* Paris, Les éditions Rieder, 1936, in-8°, 212 p.

4. *Turkey, the great Powers, and the Bagdad railway. A study in Imperialism.* New-York, MacMillan, 1923, in-8°.

peut discuter sur l'effet qu'a exercé l'âpre et directe concurrence commerciale de l'Allemagne, il n'est pas douteux que l'accroissement rapide de la flotte allemande a été une cause substantielle et profonde de mésintelligence.

La rivalité navale de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne est exposée par E. L. WOODWARD, en un intéressant volume[1]. Les lois navales de 1898 et de 1900 avaient moins inquiété l'Angleterre que l'attitude fort anglophobe de la presse et de l'opinion allemandes. Toutefois, l'auteur met bien en lumière l'importance décisive de la seconde loi navale, celle de 1900.

Les efforts pour une alliance allemande ayant échoué, la « révolution diplomatique » de 1904 se produit. La tentative entreprise en 1905 par l'Allemagne pour séparer l'Angleterre et la France ne réussit pas. Dès lors, la question navale devient aiguë et elle va dominer les relations anglo-allemandes. Les Allemands tiennent de plus en plus à leur flotte, et les Anglais redoutent de plus en plus l'usage qu'en peuvent faire les Allemands.

Par une ironie du destin, le retour des libéraux au pouvoir coïncide avec le renforcement de la marine anglaise et la construction de dreadnoughts. L'échec de la conférence de La Haye en 1907 ayant fait disparaître l'espoir d'une réduction concertée des armements, il ne restait plus que la possibilité de négociations directes entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Le Gouvernement de Londres s'engage sur cette voie décisive ; mais son insistance sera considérée comme une marque de faiblesse.

Maurice BAUMONT.

---

James Phinney BAXTER. **Naissance du cuirassé.** Paris, éditions de la *Nouvelle Revue critique*, 1935. In-8°, 314 pages.

Les spécialistes ont accueilli le savant ouvrage de M. Baxter, *The introduction of the ironclad warship*, dès sa publication en 1933, comme un des plus compréhensifs qui aient été consacrés à l'histoire des instruments de la puissance maritime. Mais sa technicité le rendait difficilement accessible aux lecteurs peu familiarisés avec la terminologie anglo-saxonne de la construction navale. Grâce à la traduction de M. Henri Thiers, les voici tirés d'embarras[2].

Une invention ne jaillit pas, immédiatement applicable à la vie pratique, d'une intelligence isolée : les travaux d'une lignée de chercheurs, les progrès des sciences connexes lui ont préparé les voies. Il en a été ainsi du projectile explosif lancé de plein fouet par le canon long (bombe et mortier reposant sur un principe différent), comme de la construction du navire cuirassé, riposte à cette transformation de l'artillerie. « L'artilleur Paixhans qui prévit la révolution dont il fut l'artisan, Napoléon III qui sut choisir l'homme et le soutenir envers et contre tous, Dupuy de Lôme, enfin, qui résolut le problème du cuirassé de haute mer restent les trois figures essentielles de l'histoire du cuirassé », affirme M. Baxter ; mais quatre cha-

1. *Great Britain and the German navy.* Oxford, At the Clarendon Press, 1935, in-8°, 524 p.

2. Signalons pourtant quelques bavures dans cette traduction : p. 16, le vapeur *Karteria* se battit pour et non contre les insurgés grecs ; p. 32, il faut écrire la Chambre des représentants, au lieu de la Maison des représentants.

pitres de critique serrée ont d'abord démêlé, du fouillis des projets qui remplissent la première moitié du XIXe siècle, les antécédents nécessaires de l'œuvre de ces protagonistes : dans l'ordre de l'artillerie, les expériences d'Andréossy, de Choderlos de Laclos, des frères Stevens aux États-Unis, etc... ; dans celui de l'architecture navale et du cuirassement, les nombreux essais ordonnés à Gavres ou Portsmouth sur la résistance des blindages, les perfectionnements apportés à la machine et à la construction en fer qui, en allégeant le navire et en augmentant sa puissance propulsive, facilitaient l'application d'une cuirasse sur son bordé.

Mais M. Baxter ne s'attarde pas à ces préliminaires. Son ouvrage porte essentiellement sur la période où, les prototypes créés (*Gloire*, 1858 ; *Warrior*, 1859), les puissances navales qui donnaient le ton, France et Grande-Bretagne, et, dans leur sillage, les États-Unis, ou plutôt les confédérations ennemies du Nord et du Sud, construisirent des flottes entières de navires cuirassés.

D'autres auteurs ont déjà traité ces problèmes, mais en s'appesantissant sur la description du matériel. L'influence exercée sur la technique par les conjonctures politiques, intérieures ou internationales, et par la situation économique leur échappe. M. Baxter fait au contraire ressortir, avec une largeur de vues singulière, l'importance de ces relations et les différences qu'elles présentent d'une nation à l'autre.

Si la première flotte cuirassée française, construite de 1858 à 1865 (les trois *Gloire*, la *Couronne*, les deux *Magenta*, les dix *Flandre*), frappe l'imagination par son homogénéité, il ne faut évidemment pas l'attribuer à une supériorité de notre industrie : ainsi, les usines spécialisées dans la fabrication des blindages en fer forgé (Petin et Gaudet à Rive-de-Gier, le Creusot) n'égalaient leurs rivales anglaises ni par la quantité ni peut-être par la qualité de leur production, et l'exécution du programme naval proposé par Dupuy de Lôme dans son mémoire célèbre du 22 septembre 1860 en fut quelque peu retardée. Mais l'adoption sans réserves des armes nouvelles ne pouvait que servir la France en ramenant les forces anglaises au niveau des siennes, et les destinées de sa marine dépendaient d'un petit nombre d'hommes (l'empereur, Chasseloup-Laubat, Dupuy de Lôme) qui savaient où ils allaient et ne s'embarrassaient pas d'une opinion parlementaire. Napoléon III a-t-il envisagé l'éventualité d'une guerre avec ses anciens alliés de Crimée? M. Baxter ne semble pas éloigné d'admettre qu'une conception analogue à celle de la fameuse *Risikoflotte* de Tirpitz était née dans son esprit : « si les exigences de la politique intérieure devaient un jour amener l'empereur à de nouvelles tentatives d'expansion appelées à mécontenter l'Angleterre, l'existence d'une forte flotte française ne devait-elle pas de son côté faire réfléchir la Grande-Bretagne? »

Mais ce calcul, si Napoléon III le fit jamais, se trouva faux, par la volonté de la nation anglaise de ne pas se laisser distancer. A l'opposé de la France, la logique aurait conduit l'Angleterre à conserver aussi longtemps que possible les vaisseaux en bois instruments de sa grandeur, encore que ses admirables établissements métallurgiques (Thames Iron Shipbuilding, Napier and Sons, etc...) fussent en état de les remplacer très vite par des cuirassés : ce n'est pas au maître de la mer « de condamner sa propre flotte au rebut ». Le scepticisme qui accueillit, d'ailleurs, en Angleterre les premiers cuirassés et les vicissitudes de la politique (l'opposition de Gladstone à un accroissement sans limites des dépenses militaires, la substitution, en 1859, d'une Amirauté whig mal informée à l'Amirauté tory) étaient de nature à compromettre la construction d'une flotte nouvelle.

Mais le programme français avait épouvanté la Grande-Bretagne : elle vivait dans une atmosphère d'insécurité et parfois de panique (1858, 1861) que les propos outranciers du prince Napoléon (« si les Italiens ont une marine, elle sera un gain pour la France ») n'étaient pas faits pour éclaircir. Au défaut d'une adhésion délibérée au bâtiment cuirassé, c'est le besoin de répondre à nos armements par des armements au moins égaux qui inspira l'œuvre de l'Amirauté : de là, comme M. Baxter le montre excellemment, le contraste entre son ampleur et son caractère décousu né de l'anarchie des esprits et de la hâte (les dix-neuf cuirassés de premier rang mis en chantier de 1859 à 1862 appartiennent à sept ou huit types différents par le tonnage, l'étendue du cuirassement et la répartition de l'artillerie).

Aux États-Unis, aussi, la construction des cuirassés procéda non d'un plan prémédité, mais des circonstances, qui étaient cette fois des circonstances de guerre, l'obligation de conquérir ou de défendre des eaux littorales peu profondes (sounds et estuaires) gardées du côté de la terre par des forts de maçonnerie massive : elle conduisit le secrétaire de la Marine du Sud, Stephen Mallory, comme la fameuse « commission des cuirassés » et le Bureau des constructions dans le Nord, à multiplier les bâtiments de petite taille, mais formidablement armés et protégés, batteries du type *Merrimac* ou monitors à tourelles imaginés par Ericsson. L'analyse minutieuse des programmes de guerre américains permet à M. Baxter de ruiner une légende aussi tenace que ridicule : les deux cuirassés qui se battirent à Hampton-Roads, le 9 mars 1862, n'ont pas été les ancêtres de la flotte cuirassée des États-Unis, encore moins de celles de l'Europe ; à ce moment, près de trente cuirassés avaient été construits, mis en chantier ou projetés en Amérique. La seule conséquence sérieuse du duel entre le *Merrimac* et le *Monitor* fut que l'Union s'entêta à lancer des « bâtiments nains », côtiers ou fluviaux, aux dépens d'une marine de haute mer. Il ressort, d'ailleurs, des intéressants détails fournis par M. Baxter sur les capacités de la métallurgie du Nord à cette époque qu'elle aurait eu de la peine à construire cette marine (négociations avec Petin et Gaudet, avec James Jack and Co, de Liverpool, pour la livraison de blindages ; quatre maisons américaines avaient dû contribuer à la fabrication de la cuirasse du *Monitor*).

L'ouvrage de M. Baxter est trop riche de matière neuve pour qu'un compte-rendu ne laisse pas échapper des faits essentiels. Mais on ne saurait assez insister sur ce point que les liens unissant la technique maritime à la politique générale et à l'économie industrielle n'ont jamais été éclairés d'une lumière plus vive. Quand cette technique est mêlée aussi intimement qu'elle le fut entre 1858 et 1865 à l'évolution des relations entre les États, elle devient, pour un temps au moins, une des causes déterminantes de leur histoire.

André Reussner.

---

Benedetto Croce. **Vite di avventure, di fede e di passione.** Scritti di storia letteraria e politica, XXX. Bari, Laterza, 1936. In-8°, viii-446 pages. Prix : 35 l.

L'intelligence magnifique, l'érudition immense, l'opiniâtre travail, telles sont les caractéristiques de la carrière intellectuelle de M. Croce. On a pu faire des réserves sur certains aspects de sa philosophie, comme, dans son pays même, sur

certaines attitudes de sa politique, encore que, dans l'une et dans l'autre, se rencontrent la plupart des qualités qui marquent ses œuvres d'historien. Dans celles-ci se trouvent réunis deux éléments qui s'opposent — et qu'on oppose trop souvent — l'un à l'autre, la recherche analytique la plus précise, le souci de l'explication d'ensemble.

Même dans ce livre, où se trouvent groupées non pas des « vies romancées », mais des biographies individuelles ayant en quelque sorte une valeur et une fin en soi, se perçoit, sous-jacente, la volonté de rattacher des cas particuliers à un complexe plus vaste — en l'espèce, à cette évolution du royaume de Naples, dont M. B. Croce a été un des plus lumineux historiens. Ces « vies d'aventures, de foi et de passion » constituent, si l'on veut, les broderies éclatantes d'une trame plus obscure. Elles se succèdent — de loin — de la fin du XIIIe siècle à la fin du XVIIIe, et, ainsi, résonnent en elles les échos diversifiés de périodes historiques variées.

Avec Philippe de Flandre, cinquième fils de Gui de Dampierre, M. Croce nous donne un exemple de ces existences agitées des cadets de grande famille, qui, au cours des guerres compliquées d'intrigues, que détermina pour l'Italie la fin du pouvoir des Hohenstaufen, ont servi la cause des plus grands adversaires. Fidèle de Charles d'Anjou, marié, en 1284, à Naples, avec Mathilde de Courtenay, le seigneur flamand devint ainsi un seigneur des Abruzzes, et M. Croce, utilisant de nombreuses sources, en particulier les Registres angevins des archives de Naples, brosse, en quelques traits typiques, l'existence féodale et militaire de Philippe de Flandre en Italie. Revenu un instant dans sa petite patrie originelle pour y lutter contre Philippe le Bel (1303), le grand baron, qui s'était montré si brutal à l'égard des petites gens de Lanciano, ne craignit pas d'adopter en Flandre une politique démocratique et presque démagogique, spécialement en soutenant les artisans d'Ypres, auteurs de violences sanglantes contre les bourgeois de la ville. Mais, pendant son absence, la cour royale de Naples avait séquestré et redistribué ses fiefs, pour le punir d'une rupture injustifiée du contrat féodal, et, dès lors, le grand seigneur, pourfendeur des batailles napolitaines et flamandes, dut se contenter, pour vivre, du revenu des terres de sa seconde femme, Philippe de Milly. Il mourut peu d'années après son retour à Naples, en 1308, laissant le souvenir d'une existence magnifique de pur chevalier.

Avec Colà de Monforte, comte de Campobasso, M. Croce nous mène, à la fin du XVe siècle, à une époque où il n'y a pas, sans doute, plus d'intrigues politiques, mais où celles-ci semblent davantage marquées des subtilités de celui qui les codifia alors, Machiavel. L'étude qu'il consacre à Campobasso est considérable ; elle a un intérêt particulier au regard de l'histoire politique et littéraire française, étant donné, d'une part, le rôle joué par Campobasso dans la lutte entre Louis XI et Charles le Téméraire, et, d'autre part, les pages que Philippe de Commynes a consacrées à ce personnage dans ses Mémoires. Mais, avant de servir le duc de Bourgogne, le *condottiere* napolitain, sorti d'une famille de *condottieri*, participa aux luttes qui mirent aux prises, entre 1459 et 1464, la dynastie napolitaine et ses adversaires : il fut l'un des partisans de Jean d'Anjou, fils du roi René, et c'est après l'échec final et la mort, survenue en 1470, du candidat provençal, que Campobasso, qui avait à peu près tout perdu dans l'aventure, passa au service du duc de Bourgogne. Dans l'intervalle, il avait encore combattu avec Nicolas de Calabre en Catalogne et reçu du roi René la ville, le château et la seigneurie de Commercy.

C'est au nom du désintéressement constant de Campobasso que M. Croce combat la thèse de la trahison finale du *condottiere*, accusé par Commynes d'être un des principaux responsables du drame de Nancy, comme ayant été un des agents de Louis XI à la cour de Bourgogne : le récit de Commynes, en effet, renferme des invraisemblances intrinsèques : il correspond à des fins de banale moralité et de superstition religieuse ; il masque le jeu compliqué des intrigues mêmes de l'auteur. Pour Campobasso, il rentra en Italie en un temps où Venise était en guerre contre les Turcs, le pape et le royaume de Naples contre Venise et Florence : bon temps pour les *condottieri*, au nombre desquels se trouvaient Campobasso et ses fils. Si Campobasso mourut de maladie dès juillet 1478, ses fils Angelo et Giovanni purent prolonger encore plusieurs années, par leurs propres faits d'armes, sa renommée de soldat.

Campobasso est un des types les plus représentatifs de cette classe d'aventuriers italiens qui ont vendu leur courage et leurs talents militaires à ceux qui, dans l'Europe agitée du xv^e siècle, les payaient le mieux. Avec Galeazzo Caracciolo, marquis de Vico, M. Croce nous conduit au sein d'une grande famille napolitaine. Né en 1517, au plein de la crise religieuse du xvi^e siècle, marié, en 1537, à Vittoria Carafa, Galeazzo respira d'autant mieux l'haleine de la Réforme que l'humanisme italien et le mysticisme espagnol s'étaient donné rendez-vous à Naples pour préparer les esprits au grand renouvellement évangélique. C'est la prédication de l'Augustinien Pierre-Martyr Vermigli, en 1540-1541, encore plus que son amitié avec Jean-François Alois de Caserte, qui l'orienta définitivement vers la doctrine de la justification par la foi, et M. Croce nous fait suivre ainsi les méandres moraux et intellectuels par où passa la volonté du nouveau réformé. C'est en 1551 qu'il quitte Naples pour Genève, et M. Croce nous explique quel devait être et nous montre quel fut dans la cité calviniste l'accueil fait au transfuge — bientôt rejoint par Isabella Briseña, réformée napolitaine, apparentée à deux évêques, dont l'un deviendra grand inquisiteur d'Espagne — sans que cette réunion se rattache en rien, d'ailleurs, aux passions charnelles dont ces âmes supérieures s'efforçaient de se dégager. Le calvinisme garda Caracciolo, assez humain, toutefois, pour souffrir de l'état d'abandon où il avait laissé, pour Dieu, sa femme et ses enfants, pour souffrir peut-être encore plus de la solution de divorce à laquelle sa conscience intransigeante l'amena. M. Croce analyse, en délicat psychologue, les affres de cette âme ; en strict historien, l'existence de l'église italienne de Genève, dont Caracciolo, remarié à une huguenote d'origine normande, Anne Framéry, reste une des plus solides colonnes. Il quitta cependant Genève en 1572, pour vivre quelque temps à Lyon et à Lausanne, et revint dans la capitale du calvinisme en 1577. Il y mourut en 1584, suivi, dans la mort, l'année suivante, par sa seconde femme. Jean Jaquemont, prêtre huguenot de Bar-le-Duc, célébra en vers latins l'austère réformé de Naples.

Nous voici maintenant encore au xvi^e siècle, mais en Basilicate, avec la famille Morra, dont certains membres ont joué un rôle important à la cour de France sous François I^er et Henri II, et c'est une histoire d'amour que nous conte M. Croce, entre Isabella Morra, qui écrivait des vers dans son château de Favale, et Don Diego de Castro, châtelain de la Roche de Tarente : il y eut envoi de vers de celui-ci à celle-là, intervention brutale des frères de la jeune fille, tuant Isabella, ainsi que le messager, et, quelque temps après, Don Diego lui-même. Les frères assassins se

réfugièrent en France : l'un devint prêtre et abbé en Limousin, un autre épousa, dans la même province, une Française, le troisième périt sans doute au cours des guerres de religion. Et M. Croce décrit avec agrément le climat sentimental où vécut la jeune poétesse et les horizons qui limitèrent ses regards humains.

Don Diego de Castro était d'origine espagnole, et M. Croce a su retrouver aux archives de Simancas un certain nombre de documents à son sujet. C'est d'un autre Espagnol qu'il nous raconte ensuite l'existence, contrôlant de près une tendancieuse biographie, celle de Diego, duc d'Estrada, qui, né à Tolède en 1589, a servi à Naples à partir de 1614 ; mais semble n'avoir participé à aucune des entreprises militaires dont il parle dans ses *Comentarios*. Ceux-ci n'ont aucune valeur proprement historique, sinon en ce qu'ils rendent bien, après tout, la psychologie de son auteur, bien en rapport avec son temps, ses origines nationales, sa classe sociale. Estrada appartient à la catégorie de ces « Tranche-montagne », « Rodomonts » et « Matamores » qui, venus d'Espagne, ont pullulé dans toute l'Europe des débuts du XVII^e siècle.

Le volume si riche de M. Croce se clôt par une longue étude sur un révolutionnaire napolitain, Carlo Lauberg. Descendant d'une famille de Wallons au service du roi de Naples, fils d'un officier, il naquit à Teano en 1762, et, ayant failli, lui aussi, entrer dans l'armée, il fit de bonnes études et fut reçu dans l'ordre des Scolopes. S'étant particulièrement adonné à la philosophie anglaise et française, il enseigna, en 1788-1789, au collège militaire de la Nunziatella, essaya de professer à l'Université et compléta son bagage scientifique, particulièrement en chimie, manifestant des curiosités qui cadraient peut-être insuffisamment avec ses engagements religieux. Aussi bien, Lauberg est-il tout prêt à adhérer à ce jacobinisme clérical, dont il y a des exemples dans la Révolution française, mais qui s'est particulièrement manifesté dans les divers centres révolutionnaires italiens, à Milan comme à Naples. C'est, d'ailleurs, au contact des officiers français de l'escadre de La Touche, ancrée à Naples, de la moitié de décembre 1792 à la fin de janvier 1793, que Lauberg a achevé son noviciat républicain. Il fuit Naples au moment où il allait être arrêté, et le voici pharmacien dans l'armée française et agent révolutionnaire en Cisalpine et à Venise, et M. Croce, en retraçant cette existence multiforme — l'est-elle plus ou moins que celle des *condottieri* des XV^e ou XVI^e siècles? — fournit ainsi une contribution intéressante à l'histoire des rapports franco-italiens pendant cette période, où, sous l'égide de la France, semblaient devoir se réaliser la liberté et l'unité italiennes. Je note, en passant, que Lauberg est en relation avec Jullien de Paris, l'ancien agent de Robespierre, resté l'ami de Buonarroti, et qui, maintenant, publie le *Courrier de l'armée d'Italie*. Je note surtout que Lauberg n'est pas un de ces idéologues creux, au gabarit desquels on veut toujours réduire les révolutionnaires ; il écrit, publie, organise une société éducative, discrimine, parmi les mouvements confus qui se déclenchent, ceux qui servent vraiment la cause à laquelle il s'est donné. Cette cause, c'est celle de l'Italie libre — libre, même contre les Français. C'est celle aussi de la démocratie anticléricale, et les textes que rapporte M. Croce montrent comment avait pénétré en Italie même la théorie des cultes révolutionnaires, considérés comme le seul moyen de venir à bout du catholicisme. Président de la République napolitaine en 1799, Lauberg participa activement à l'existence de cette nouvelle création de la politique directoriale, qui s'écroule sous les coups de la seconde coalition. Il avait cessé, d'ailleurs,

de jouer un rôle actif avant le drame final ; car, s'il avait eu la confiance de Championnet, il s'était trouvé en butte, ensuite, à l'hostilité de Macdonald. Lauberg reprit simplement son poste de pharmacien dans l'armée française, qui battait déjà en retraite ; mais, après la mort de son ami Championnet et celle de Joubert, qui tombe sur le champ de bataille de Novi, le 15 août 1799, l'ancien Scolope renonça à la politique active, et, l'on peut dire, à toute espèce de politique. Il fut, dès lors, dans les armées du Consulat et de l'Empire, un de ces officiers de santé qui surent, jusque dans les neiges de Russie, accomplir d'admirables tâches, et ce n'est qu'en 1824 qu'il demanda sa mise à la retraite, effectuée l'année suivante. A cette date, il commençait à s'inquiéter de certains traits audacieux de sa carrière révolutionnaire, que rapportaient d'indiscrets biographes, et c'est avec un sourire de philosophie supérieurement humaine que M. Croce souligne cette petite faiblesse de l'ancien jacobin — pourtant si petitement « nanti ». Lauberg mourut à Paris, le 2 novembre 1834.

J'ai médiocrement résumé les « vies » racontées par M. Croce. Je n'en ai rendu ni la beauté littéraire, ni tout le sens historique. Qu'on n'oublie pas seulement qu'elles reposent toutes sur une documentation extraordinairement riche : pièces d'archives, incunables rares, journaux et pamphlets révolutionnaires, enquêtes personnelles, tout a été mis en œuvre par M. Croce. Il n'a eu, par surcroît, qu'à puiser dans son riche trésor personnel de philosophe et d'érudit.

Georges BOURGIN.

---

Georges WEILL. **Le journal; origines, évolution et rôle de la presse périodique.** Paris, La Renaissance du Livre, 1934. In-8°, 450 pages (collection *L'évolution de l'humanité*). Prix : 40 fr.

C'est un bon chapitre d'histoire de la civilisation qu'a écrit M. Georges Weill, auteur de tant de travaux réputés. L'histoire des journaux et du journalisme a, en effet, des liens étroits, non seulement avec l'histoire politique, mais avec l'histoire des mœurs et l'histoire économique. L'auteur est parfaitement au courant de tout ce qui a paru d'un peu important sur la question, non seulement en France, mais en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis [1].

Il nous montre que, si les origines du journal, sous forme de « nouvelles », d'abord manuscrites, puis imprimées, sont anciennes, surtout dans les pays ayant une vie économique active, il n'a pris vraiment la forme de publication périodique qu'au XVIIe siècle. La France et l'Angleterre, en ce siècle, brillent au premier plan, mais en France il s'agit uniquement de monopoles privilégiés, conférés par le pouvoir royal, tandis qu'en Angleterre les progrès de la presse sont reliés très étroitement aux mouvements révolutionnaires. Quant au rôle des Provinces-Unies, il s'explique tout à la fois par leur constitution et par l'épanouissement économique de la Hollande. Au XVIIIe siècle, c'est grâce à son régime de libertés que l'Angleterre tient de beaucoup la première place au point de vue des journaux, tandis que la France ne fait que de lents progrès, surtout en province. Le premier journal quotidien n'est fondé à Paris même qu'en 1777 (*Le Journal de Paris*).

1. Comme le montre la copieuse bibliographie qui clôt le volume ; il est d'ailleurs assez pénible à consulter, à cause du système de référence imposé par les éditeurs de la Collection.

L'événement décisif pour l'expansion de la presse, non seulement en notre pays, mais dans une bonne partie du continent européen, ce fut la Révolution française. En fait, pendant quelques années, ce fut pour les journaux une liberté totale, jusqu'à ce que les guerres, puis la Terreur vinssent rétablir les restrictions, régime qui ne fit que s'aggraver, naturellement, sous la domination napoléonienne, contre laquelle la presse anglaise lutte avec vigueur. On s'explique alors son nouvel essor depuis 1818, tandis que la presse française doit se débattre contre la censure et d'autres entraves ; elle se développe surtout par l'innovation d'Émile de Girardin, qui, grâce aux annonces, peut réduire le prix de l'abonnement et de la vente au numéro. D'autres innovations techniques contribuent puissamment aussi au développement des journaux. La plus grande partie de l'Europe, notamment l'Europe centrale, suit une évolution assez analogue à celle de la France, notamment pendant la période révolutionnaire de 1848, et aussi pendant la réaction politique qui, de 1850 à 1870, s'implante un peu partout, excepté en Angleterre. Mais, après 1870, c'est une nouvelle expansion, « l'âge d'or de la presse », grâce aux progrès de la liberté politique (la loi française de 1881 est la plus libérale que l'on ait encore jamais connue), grâce aussi à de nouvelles innovations techniques et au développement général de la vie économique.

M. Georges Weill consacre aussi un chapitre nourri et instructif au développement de la presse aux États-Unis. Il montre les perturbations produites, en ce qui concerne les journaux, par la guerre mondiale ; puis c'est la remise en train de l'évolution. Le journal s'étend partout, à mesure que la civilisation européenne gagne du terrain, non seulement dans les pays neufs, mais au milieu des anciennes civilisations de l'Asie, dans l'Inde, même dans le monde musulman. L'auteur examine une dernière question : la valeur morale de la presse ; il le fait avec une grande pondération, sans en dissimuler les tares (vénalité, corruption, etc.), mais en reconnaissant les mérites et la nécessité, qu'ont été obligés de reconnaître même ses adversaires les plus déterminés.

Henri Sée.

# NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

**Histoire générale.** — E. Lousse. *Beschavings-geschiedenis van de moderne tijden* (Louvain, éditions « Universitas », 1935, in-8°, xxiii-320 p. et 3 cartes). — L'*Histoire de la civilisation aux temps modernes* de M. Lousse, professeur à l'Université de Louvain, est un exposé clair et raisonné des luttes diverses et des progrès de la civilisation depuis 1453. L'auteur n'a pas cherché à entasser des faits et des dates, il a sagement visé à faire comprendre l'enchaînement des événements et des doctrines, à donner des idées justes sur le passé. Émile Laloy.

— M. Aldo Valori, spécialiste de l'histoire militaire, a, à propos de livres récents (Guido Quarti, *La guerra contro il Turco in Cipro e a Lepanto.* Venezia, Bellini, 1936, 100 l.), donné un important article au *Corriere della Sera*, 4 février 1936, sur la bataille de Lépante. G. Bn.

— Érasme. *Éloge de la Folie;* nouvellement traduit par Pierre de Nolhac; suivi de la *Lettre d'Érasme à Dorpius*, avec des annotations de Maurice Rat (coll. des Classiques Garnier. Paris, Garnier, s. d., in-16, xii-327 p.; prix : 15 fr.). — Pierre de Nolhac étant mort, mieux vaut ne rien dire de la préface ni des traductions. Les notes n'apprendront rien aux historiens. On ne se douterait pas à les feuilleter que, sur la vie et l'œuvre de Martin van Dorp, théologien de Louvain, sur ses rapports avec Érasme, sur son attitude vis-à-vis de l'humanisme, de l'exégèse scientifique, du modernisme érasmien, sur cette lettre même, qu'Érasme, en mai 1515, écrivit pour défendre et l'*Éloge de la Folie* et son projet d'éditer le texte grec du Nouveau Testament, Henry De Vocht a publié naguère 348 pages du plus haut prix au tome IV des admirables *Humanistica Lovaniensia.* A. Renaudet.

— Sous le titre de *Essays in the history of modern Europe* (New-York-Londres, Harper et frères, 1936, in-8°, 184 p.), M. Donald C. Mac Kay — qui s'est fait connaître par un excellent travail sur les Ateliers nationaux de 1848 — vient de publier les travaux variés que ses amis et lui-même ont écrits en hommage à leur maître, professeur à Harvard, M. William L. Langer. Les onze études qui sont ici groupées présentent toutes de l'intérêt, mais, ne pouvant les analyser toutes en détail, je ne puis que les citer, avec la certitude que les divers spécialistes ne manqueront pas de se référer à celles d'entre elles qui se rapportent à leurs recherches : Arthur M. Wilson, *The logwood trade in the seventeenth and eighteenth centuries*, curieuse étude sur le rôle commercial et industriel du bois de campêche ; Franklin D. Scott, *Propaganda activities of Bernadotte, 1813-1814*, chapitre remarquablement documenté de la biographie politique du roi de Suède; Edgar E. Dean, *Elections in France, the election of august 1815*, travail orné, p. 35, d'une carte électorale, un peu petite, mais claire ; Philippe E. Morelly, *Russia's asiatic policy in 1838*, où l'auteur a su mettre en œuvre des documents encore iné-

dits ; Howard M. Smyth, *Austria at the crossroads, the italian crisis of june 1848*, bien informé, encore qu'il passe sous silence, à propos de Lamartine, les *Souvenirs* de Circourt que j'ai publiés ; James F. Clarke, *Protestantism and the bulgarian church question in 1861*, d'après les archives du Bureau américain des commissaires pour les missions étrangères ; Maxwell R. Kelso, *The french labor movement during the last years of the second empire*, bien au courant quant à la bibliographie, mais qui aurait singulièrement gagné à s'appuyer sur le dépouillement des Archives nationales ; Robert G. Woolbert, *The purchase of Assab by Italy*, bon travail sur le premier établissement italien dans l'Afrique orientale en 1869 ; Ernst C. Helmreich, *The conflict between Germany and Austria over Balkan policy, 1913-1914 ;* Reginald I. Covell, *England is drawn in july and august 1914*, deux contributions importantes aux antécédents de la Grande Guerre ; Donald C. Mckay, enfin, *The pre-war development of Briey iron ores*, dont l'intérêt est double, économique et politique, et qui est solidement établi sur une documentation étendue. A travers ces travaux, qui, tous, reposent sur des bibliographies sérieuses ou des dépouillements d'archives, nous apercevons la méthode de M. Langer : les élèves sont dignes du maître, et nous les félicitons tous. Georges Bourgin.

— La grande publication des Documents britanniques sur les origines de la guerre (*British Documents on the Origin of the War*) approche rapidement de son achèvement. La première partie du tome X vient de sortir, en un volume de xx-1,010 pages. Comme le tome XI, *The outbreak of war*, avait été publié le premier, il ne manque plus, semble-t-il, que la seconde partie du tome X pour que le recueil soit complet. Ce qu'il apporte d'important et de neuf a été signalé déjà et discuté ailleurs ou le sera. On peut donc se borner ici à indiquer que ce nouveau volume est consacré à l'Orient proche et moyen à la veille de la guerre, qu'outre les relations germano-russes (entrevue de Potsdam) et les affaires balkaniques (ultimatum austro-hongrois à la Serbie d'octobre 1913) il éclaire les affaires d'Arménie et de Perse (mission Shuster) et aussi la mission Liman von Sanders. Les auteurs de la publication, MM. Gooch et Temperley, assurent que rien n'a été omis de ce qui est essentiel pour l'histoire de cette période, et rappellent leur déclaration faite à propos des précédents volumes : « Qu'ils se seraient sentis obligés de résigner leur mission s'il avait été fait aucune tentative d'insister pour l'omission d'aucun document qui fût, à leurs yeux, vital ou essentiel. » L. E.

— A propos de la guerre italo-abyssine, il convient de signaler les nos 3-4 de l'*Union pour la vérité* (décembre 1935-janvier 1936), où sont reproduits les exposés de divers orateurs — généralement intellectuels « de gauche » — et la conclusion de M. Georges Guy-Grand touchant le problème social et politique posé par les événements de l'Afrique orientale ; — le no 1 des *Cahiers du Comité international pour la défense du peuple éthiopien et de la paix*, février 1936, où M. Marcel Cohen, spécialiste de la langue amharique et des questions éthiopiennes, s'efforce de démontrer que *L'Abyssinie doit rester indépendante ;* divers textes utiles sont publiés en appendice dans cette brochure. G. Bn.

— Dans un petit volume élégamment présenté et largement illustré, M. Frans Landsberger, directeur du Musée juif de Berlin, nous donne une introduction à l'art juif (*Einführung in die jüdische Kunst.* Berlin, Philo Verlag, 1935, in-4o, 63 p., 25 figures). Art juif, artistes juifs, style juif en forment les trois parties. Le texte

est simple, clair, précis, les illustrations bien choisies, intéressantes, parfois curieuses. Pour le plus grand nombre des lecteurs, ces quelques pages et ces images seront une révélation. Dans une phrase discrète et mélancolique, l'auteur exprime l'espoir que son ouvrage attirera au musée qu'il dirige des sympathies et des amitiés nouvelles. Du simple point de vue de l'intérêt scientifique, son vœu mériterait d'être entendu. L. E.

**Canada.** — Hermas BASTIEN. *Conditions de notre destin national* (Montréal, éditions Albert Levesque, s. d. (1935), in-12, 240 p.). — L'ouvrage de M. Hermas Bastien, moins un livre d'histoire que de philosophie politique et nationale, ne paraît guère, à première vue, intéresser les historiens. La lecture des deux premières parties, intitulées : le rôle de la volonté, le rôle de l'intelligence, confirme d'autant plus cette impression que l'argumentation, parfois lourde, est exprimée en un style souvent technique et peu clair. Par contre, la troisième partie de l'ouvrage constitue une bonne mise au point des tendances actuelles du sentiment national dans la province de Québec. Après un hommage plus formel que profond à la politique nationale canadienne, M. Hermas Bastien s'applique à recommander à ses lecteurs la reconstitution d'un front canadien français, donc à réagir contre la fusion inconsidérée avec les Anglais. N'écrit-il pas : « Ressembler aux Anglais, c'est nous affaiblir congénitalement et l'Anglais méprise la faiblesse » (p. 213). Catholique sans faiblesse, l'auteur crible de dures critiques : le bilinguisme systématique destructeur d'originalité, l'intérêt morbide pour les vedettes du sport et de l'écran, le niveau tout primaire de la formation historique et nationale, la prédilection tout américaine pour le nombre et le colossal, qui caractérisent trop de jeunes hommes de la province de Québec, étrangers au goût tout français de la mesure et de la qualité.

On pourra reprocher à M. Hermas Bastien de mettre en péril le rapprochement spirituel des deux grandes nationalités du Dominion canadien. Mais il paraît impossible de contester à l'auteur une évidente sincérité, une louable clairvoyance et une connaissance très précise de la psychologie de ses compatriotes de la province de Québec. E. PRÉCLIN.

**Danemark.** — *Staatsraadets Forhandlinger om Danmarks udenrigspolitik 1863-1879.* Udrag af Staatsraadsprotokollerne... udgivet af Aage FRIIS (Copenhague, Levin et Munksgaard, 1936, in-8°, VI-448 p.). — M. Aage Friis, travailleur aussi infatigable que soigneux, a mérité une fois de plus la reconnaissance des historiens en publiant les *Délibérations du Conseil d'État danois sur la politique extérieure du Danemark.* Par la nature des choses, c'est un livre qui est consacré presque exclusivement à la question des Duchés. Les textes qu'il contient avaient d'ailleurs déjà été utilisés par M. Friis lui-même dans ses publications antérieures. Ils ne constituent donc pas une révélation historique, mais plutôt des pièces justificatives. La période de 1863-1864 occupe d'ailleurs la plus grande partie du volume (les 307 premières pages). Le reste est consacré aux vains efforts du Danemark pour recouvrer la partie septentrionale du Sleswig et à la question de l'intervention danoise en août 1870 ; un Français ne lit pas sans émotion ces dernières pages.

Émile LALOY.

**États-Unis** — A. LASSERAY. *Les Français sous les treize Étoiles* (Paris, Désiré Janvier, 45, rue Jacob, 1935, 2 vol. in-8°, VIII-684 p., 8 illustrations ; prix : 45 fr.).

— Dans ces deux beaux volumes, M. A. Lasseray étudie non pas l'histoire générale des Français qui ont pris part à la guerre d'Indépendance américaine, non plus que celle des officiers les plus éminents, futurs Cincinnati, sujet déjà étudié par feu le baron de Contenson. Ici, l'auteur se borne à retracer l'odyssée des Français passés volontairement au service des insurgents. L'ouvrage comprend trois chapitres intitulés : les précurseurs, les listes de l'époque, la part de chacun.

Parmi les précurseurs de l'alliance franco-américaine, l'auteur évoque les donneurs de conseils, M. de Bonvouloir, le docteur Barbeu-Dubourg, l'ingénieur Tronson du Coudray, le lieutenant-colonel de Valcroissant, Broglie, La Fayette et ses compagnons, Holker, divers officiers.

Au chapitre II, il examine les sources qu'il a pu consulter ; les listes de Français au service du Congrès dressées au XVIIIe siècle : la chronologie d'Hilliard d'Auberteuil de 1782, un état de 1779 conservé au ministère des Affaires étrangères, un mémoire de Tronson-Ducoudray. Il en montre la valeur critique insuffisante, le caractère plus qu'incomplet. Alors que la première ne donne que 62 noms et la seconde 74, M. Lasseray, dans son troisième chapitre qui constitue de beaucoup la partie la plus importante du livre, fournit une liste alphabétique de 190 noms. A chacun des personnages, il consacre une notice critique, intéressante et détaillée. — Les articles les plus utiles paraissent être les biographies de Du Bois, de La Fayette, de Faneuil, du curieux Pierre Landais, ennemi personnel de Paul Jones, du louche Queyssat. — Neuf appendices (deux sur Barbeu-Dubourg, un sur l'armée du Congrès), une excellente bibliographie critique, un bon index complètent cet utile ouvrage. É. PRÉCLIN.

— *The Treaty of Paris of 1783. The first fruits of Franco-American cooperation. Adresses in commemoration of the sesquicentennial of its signing, 3 sept. 1783* (Washington, 1935, in-8°, 45 p.). — Cette petite plaquette est un recueil de sept pièces qui, à l'exception d'un fac-similé du traité, sont des discours prononcés ou des lettres échangées à l'occasion du cent cinquantième anniversaire du traité de Versailles. Quelque intéressantes que soient l'allocution de M. de Laboulaye *(The treaty and Franco American cooperation)* ou la lettre d'excuse de M. James Brown Scott, elles n'ont qu'une faible portée historique. Les parties les plus utiles sont les courts discours de M. John J. Meng, *The Antecedents of the treaty*, et de Miss Elizabeth S. Kite, *The significance of the treaty*. E. P.

— Evelyn Ellen SINGLETON. *Workmen's compensation in Maryland* (Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1935, in-8°, 130 p.). — En sept chapitres, un de caractère historique, six de caractère technique, Miss E. E. Singleton donne une étude consciencieuse de la législation sociale et industrielle en matière de compensations dues aux ouvriers dans l'État du Maryland, par application de la loi Lewis, 1902. Sur la portée de la loi, sur le taux des compensations, sur le mécanisme d'exécution, sur la rééducation et sur la prévention des accidents, l'auteur fournit tous les renseignements statistiques souhaitables, mais sans assez expliquer la psychologie de l'ouvrier, les caractères de l'évolution, son originalité. E. P.

— Émile LAUVRIÈRE. *L'étrange vie et les étranges amours d'Edgar Poe* [collection *Temps et visages*] (Paris, Desclée de Brouwer, 1934, XVIII-583 p. ; prix : 30 fr.). — Ce livre est une réédition de la thèse de l'auteur, déjà ancienne, et revue à la lumière des travaux parus dans l'intervalle. L'originalité de cette thèse (nul de

ceux qui liront la préface de son livre ne pourra ignorer que l'auteur est tout simplement un pionnier) est de fonder l'étude littéraire de l'œuvre de Poe sur l'étude pathologique de l'homme et de ne pas vouloir séparer son génie de sa dégénérescence physique. Le travail de M. Lauvrière suscite l'éloge par la consciencieuse érudition et la vive sympathie humaine qui s'y affirment à propos d'un sujet passionnant. Jacques VALLETTE.

**France.** — Le tome III de l'*Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Ille-et-Vilaine. Archives civiles. Série C* (Rennes, impr. Oberthur, 1934, XXIV-466 p.), complète le tome II, qui contenait l'analyse des archives proprement dites des États de Bretagne. On y trouvera, rédigés par MM. Paul PARFOURU, André LESORT et Henri BOURDE DE LA ROGERIE, l'inventaire des dossiers provenant des trois commissions permanentes instituées par l'assemblée provinciale : la commission intermédiaire, la commission de navigation intérieure et la commission des domaines. On y trouvera aussi l'analyse de quelques registres provenant des bureaux établis par les États dans les diocèses de Dol et de Saint-Malo. Une intéressante introduction par M. Bourde de La Rogerie précise les attributions de ces commissions et facilitera l'utilisation de ce précieux instrument de travail.

— Trois fascicules ont déjà paru de l'*Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Aveyron. Archives ecclésiastiques. Série G. Évêché de Rodez* (Rodez, impr. G. Subervie, 1934, 960 p.). Le premier fascicule est l'œuvre de MM. Ch. ESTIENNE et L. LEMPEREUR, les deux autres de ce dernier seul. Les auteurs ont ainsi commencé à mettre à la disposition des travailleurs un instrument de travail particulièrement précieux autant par l'extrême richesse de ce fonds que par la minutie et la précision de leur analyse. Souhaitons qu'ils puissent nous donner avec le dernier fascicule une table détaillée qui en facilitera l'utilisation.

— Pierre CARON et Marc JARYC. *Répertoire des périodiques de langue française philosophiques, historiques, philologiques et juridiques*, publié par l'Association des Sociétés françaises de sciences philosophiques, historiques, philologiques et juridiques (Paris, Maison du livre français, 1935, in-8°, XV-351 p. ; prix : 50 fr.). — M. Caron aura attaché son nom aux plus grandes entreprises bibliographiques nationales et internationales de notre époque. Le présent répertoire, pour l'établissement duquel il a pu s'assurer l'excellente collaboration de M. Jaryc, constitue un instrument de travail de premier ordre ; il enregistre les périodiques dont relève, en particulier, notre discipline et donne pour chacun d'eux les renseignements bibliographiques, avec, dans l'immense majorité des cas, les cotes qui leur sont appliquées à la Bibliothèque nationale et à la bibliothèque de la Sorbonne ; il propose, en outre, pour chacun, une abréviation *standard*, dont on peut souhaiter qu'elle soit adoptée par tous les savants qui ont à citer les dits périodiques. Aux 1,496 titres (avec les deux suppléments, dont l'un paginé hors brochage I-IV) correspondent une table des directeurs, rédacteurs et secrétaires, une table des lieux d'édition, enfin une très riche table analytique, très judicieusement agencée. On peut souhaiter que le présent *Répertoire* ait la plus large diffusion, de façon à permettre que ses auteurs, dans un délai point trop éloigné, puissent établir un nouveau bilan. A ce moment-là, peut-être, enregistreront-ils des disparitions et des regroupements souhaitables — souhaitables au regard de la science, dont il appert qu'elle est, sur trop de points, bien mal organisée, et du travail des savants, forcés

d'opérer des dépouillements dont les résultats ne sont pas toujours proportionnés aux efforts qu'ils ont à y dépenser. Georges BOURGIN.

— M. le chanoine F. UZUREAU vient de publier la trente et unième série de ses *Andegaviana*, où il a l'habitude de réunir les documents et études qui ont paru d'abord dans l'*Anjou historique*. Il s'agit ici des articles parus dans cette revue en 1934 et 1935 dont on a déjà trouvé ici le dépouillement (t. CLXXIV, p.. 609; t. CLXXV, p. 609, et t. CLXXVI, p. 616). Nos lecteurs remarqueront que M. Uzureau, toujours infatigable, semble se détourner du Moyen Age et de l'Ancien Régime (seize notices sur cinquante-six) et fait une part de plus en plus grande à la Révolution et au XIXe siècle ; notons, enfin, que beaucoup des documents publiés ou mis en œuvre viennent des Archives nationales et remercions M. Uzureau des grands services que son activité rend à tous les historiens.

— Pierre-Fr. FOURNIER. *Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du Comité « Pro Gergovia », leur histoire, leurs résultats* (Clermont-Ferrand, Éditions du Comité « Pro Gergovia », 1935, in-8°, 20 p., et extr. de la *Revue d'Auvergne*, XLIX, 1935, p. 153-169). — M. Fournier est archiviste ; c'est en archiviste qu'il fait l'historique des recherches qui se sont succédées plutôt qu'elles ne se sont poursuivies sur le plateau de Gergovie, c'est-à-dire, en toute objectivité, à l'aide des documents conservés à ses archives et des quelques publications dont ces recherches ont fait l'objet. Son article est donc un chapitre d'histoire moderne plus que d'archéologie. L'occasion en fut la reprise des fouilles en 1932 par le Comité « Pro Gergovia » et son promoteur, M. Émile Desforges, reprise méditée et préparée dès 1926, c'est-à-dire bien avant toute polémique sur l'emplacement de Gergovie et ses rapports avec Clermont. Ces polémiques n'entrent pas dans l'histoire des fouilles ; il n'en est pas dit un mot. M. Fournier a raison de ne pas mêler les questions.

« Il ne saurait entrer dans mon dessein », dit-il, « de donner ici un compte-rendu de ces fouilles. C'est à ceux qui ont eu la peine de les organiser et de les effectuer qu'il doit revenir de communiquer leurs découvertes au monde savant lorsqu'ils jugeront le moment venu, lorsque leur exploration leur paraîtra assez avancée... » Notons qu'ils l'ont fait déjà, au moins sommairement et partiellement, dans la *Revue archéologique* de 1935. L'article de M. P. Fournier constitue la préface très utile de toutes les publications présentes et futures sur les fouilles du plateau ; il sera précieux de se référer aux trouvailles anciennes, si mal connues qu'elles demeurent. M. Fournier peut dire quand on a fouillé et approximativement en quel point, mais pour ce qui a été trouvé il se trouve réduit aux indications souvent trop vagues des fouilleurs. Sans nous lancer dans des hypothèses prématurées, nous croyons pouvoir remarquer que toutes les découvertes survenues jusqu'ici sur le plateau de Gergovie rappellent singulièrement celles de Bulliot et de Déchelette au sommet du Beuvray. A. GRENIER.

— Jacques SOYER. *Recherche sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret.* III : *Noms de domaines gallo-romains formés à l'aide du suffixe* -acus *et du suffixe* -o-onis (extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, XXII, n° 233. Orléans, 1935, in-8°, 45 p.). — Cette brochure n'est que la suite d'un travail d'ensemble entrepris par M. Soyer sur les noms de lieux du département dont il a été l'archiviste pendant près d'un demi-siècle.

Son nom est connu et respecté de tous les historiens et archéologues, et sa présente étude ne peut que confirmer sa réputation de parfait savant. La doctrine est connue : ces noms en *-acus*, français *-ay*, ou *iacus*, franc. *-y*, sont dérivés, en majeure partie, de noms de personnes gallo-romains. L'intérêt du travail de M. Soyer est d'avoir identifié, parmi les documents anciens publiés ou inédits, toutes les formes anciennes des noms de lieux modernes ; c'est, en somme, un parfait dictionnaire toponymique. Il est précieux pour l'Orléanais ; il sera utile également pour les autres départements où se trouvent les mêmes noms, dont les formes anciennes ont été moins soigneusement recherchées. Les historiens et les toponymistes y trouveront une riche moisson. A. GRENIER.

— D'après M. Marius BARROUX, le *Cid* n'a été probablement représenté que dans les premiers jours de 1637 (*L'année de Corbie et le récit du Cid*, dans *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves de la Faculté des lettres de Paris*, mars 1936). G. BN.

— Dans la collection des « Publications de l'Institut supérieur ouvrier », Mme Lefranc a consacré une étude à *Conformisme et pensée libre dans la littérature*. 1er fascicule : *Moyen Age et XVIe siècle* (Paris, Centre confédéral d'éducation ouvrière, [1936], gr. in-8°, 65 p. ; prix : 5 fr.). Dans une rapide et pénétrante revue d'ensemble, l'auteur souligne les auteurs et les œuvres où se révèlent la libération progressive et l'agrandissement, si l'on peut dire, de l'intelligence littéraire. — G. BN.

— M. Michel REULOS a donné une nouvelle édition des *Institutes coutumieres de Loisel*, nantie des variantes des éditions antérieures, d'une table de concordance et de tables analytiques (Paris, librairie du Recueil Sirey, 1935, in-8°, 157 p., 6 planches). Le commentaire du célèbre texte en est donné par le même auteur (*Étude sur l'esprit, les sources et les méthodes des Institutes coutumieres d'Antoine Loisel*. Paris, Ibid., 1935, in-8°, 120 p.). Ces deux volumes constituent une thèse pour le doctorat en droit, qui, même si elle n'a pas recueilli le suffrage de tous ses juges, contribue à éclairer sérieusement la pensée et l'action d'un des grands juristes français du XVIe siècle. G. BN.

— Sur *Le marché de Sceaux*, M. René BARBIER, ingénieur agronome, a écrit une brochure (Le Puy-en-Velay, 1934, in-8°, 44 p.), qui, assez mal faite, ne manque pourtant pas d'intérêt. Les notes mal juxtaposées qui constituent ce travail permettent d'apercevoir comment c'est à Colbert, devenu en 1670 châtelain de Sceaux, qu'est due l'installation de ce marché de viande, en faveur duquel il essaiera de briser la concurrence de Poissy. Après la mort de Colbert, en 1683, la corporation des bouchers de Paris tente de mettre la main sur le marché. Mais la fiscalité royale intervient pour le maintenir, afin d'avoir l'occasion de créer abondamment des offices vénaux. M. Barbier, spécialiste du cheptel, nous fournit des renseignements curieux sur le contentieux du marché — qui relevait du lieutenant de police de Paris — sur les épizooties, le contrôle de la viande, la perception des droits. Rien, ou à peine, sur les prix, que devait gonfler le coût des transports. Le marché disparut avant la disparition des corporations, ou, plus exactement, devint un simple marché local qui fut fermé seulement en 1867. Des constructions élevées par Colbert ne subsistent que quelques éléments incorporés dans les pépinières Nomblot-Bruneau. G. BN.

— Le n° 38 des *Cahiers rationalistes*, février 1935, a publié la sténographie d'une

conférence de M. Ferdinand BRUNOT sur *Le mysticisme dans le langage de la Révolution*. M. Brunot y rappelle les mots aimés et haïs, qui, remplis de dynamisme, ont agi sur les individus et les masses. G. BN.

— M. Maurice JUSSELIN, archiviste d'Eure-et-Loir, a retrouvé à la mairie de Brou un document qui, pour des raisons variées que le distingué érudit met en lumière, paraît bien être une copie du *Cahier du tiers état de Châteaudun*, dont les deux exemplaires authentiques ont été l'un brûlé en 1870, l'autre dévoré par l'humidité aux archives de Loir-et-Cher. Il a publié ce cahier, comportant cinquante-six articles, dans le t. XVII du *Bulletin de la Société dunoise* (extr., Châteaudun, 1935, in-8°, 22 p.). La question fiscale y est traitée d'une façon particulièrement pressante et, en matière d'hygiène et d'instruction publique, les rédacteurs de ce cahier expriment des vues topiques. G. BN.

— Le *Répertoire numérique du fonds « Consulat et Empire » (1800-1814)* des archives des Alpes-Maritimes, établi par l'archiviste départemental, M. Léo IMBERT, constitue une intelligente publication (Cannes, Cruvès et Vincent, 1935, in-4°, XXXIV-68 p.). Les diverses séries entre lesquelles sont répartis les dossiers d'une époque exceptionnelle dans l'histoire niçoise (ou niçarde) y sont décrites avec une élégante précision ; en appendice, M. Imbert a indiqué ce qui, des fonds des actes de l'état civil et des fonds judiciaires, se rattache à la période considérée (et, pour certaines justices de paix, à la période révolutionnaire elle-même). Mais le *Répertoire* est précédé d'une remarquable introduction sur l'administration préfectorale des Alpes-Maritimes — remarquable par ses indications sobres sur l'organisation préfectorale, sur les préfets eux-mêmes, qui seront tour à tour Florens, Châteauneuf-Randon, Dubouchage, lequel, nommé dès l'an XI, resta en fonctions jusqu'à la chute de l'Empire ; sur les sous-préfets, parmi lesquels on compte Jean-Dominique Blanqui, le père de l'économiste et du révolutionnaire ; sur le fonctionnement des services et les circonscriptions administratives. A ce sujet, l'on doit noter que le département de l'an VIII, identique à celui de 1793, fut augmenté en l'an XIII, lors de la disparition de la République ligurienne, par l'incorporation d'un certain nombre de communes génoises. Dans une *note complémentaire*, M. Imbert a dressé une bibliographie sommaire, mais bien utile, des travaux sur le Consulat et le Premier Empire dans les Alpes-Maritimes. Il aurait dû aussi indiquer les cotes des Archives nationales qui se rapportent au même objet, d'autant qu'à plusieurs reprises il s'y est fort heureusement référé.

G. BN.

— Un des fonds les plus curieux des Archives nationales, les papiers de César Berthier, le frère du prince de Wagram, qui commanda, sous l'Empire, en Italie et dans les îles ioniennes, a été exploré par un excellent érudit hellène, M. LASCARIS, qui en souligne l'intérêt dans un article extrait de l'*Anthologie ionienne*, IX, 1935 (το Αρχειον του στρατηγου Μπερτιε. S. l., 1935, in-8°, 7 p.). M. Lascaris, dans la riche annotation de cette étude, fournit les éléments d'une bibliographie sur la question des rapports de Napoléon Ier avec les pays balkaniques. G. BN.

— L'histoire de la colonisation algérienne n'est pas faite dans le détail. M. le Dr Auguste CROS, dans sa *Notice historique sur un premier essai d'institution de Chambres d'agriculture en Algérie, en particulier dans la province d'Oran (1850-1864)*, a montré tout ce que les archives algériennes et parisiennes pourraient fournir aux

chercheurs sur un aspect particulier du développement agricole de l'Afrique française du Nord. G. Bn.

— M. Charles Ouart, chef de bureau au ministère des Pensions, a publié dans le *Journal de la Société de statistique de Paris* du mois d'avril 1936 une intéressante étude sur *L'évolution du montant des pensions militaires rémunérant les services en France au cours d'un siècle.* Il en résulte que, si l'Ancien Régime a amorcé la législation des pensions militaires (édits de 1505 à 1629, édit de 1674 sur l'hôtel des Invalides, règlements de 1776 et de 1788), si la Révolution et l'Empire se sont préoccupés du même problème, si la Restauration collabora à la tâche amorcée surtout en vue de diminuer le montant des pensions à payer, c'est la monarchie de Juillet qui a eu le mérite d'organiser le système des pensions militaires : les lois du 11 et du 18 avril 1831 (Guerre et Marine) sont, en effet, les textes de base, et M. Ouart en suit l'application et les transformations jusqu'à la loi du 14 août 1924. Les charges issues des lois sur les pensions militaires ont passé, en franc-or, de 46 millions en 1831 à 41 en 1853, à 159 en 1905, 177 en 1913, à 345 en 1936. G. Bn.

— Le grand — et le seul — historien de la coopération française, M. Jean Gaumont, a publié un travail parfait sur *Le Commerce véridique et social (1835-1836) et son fondateur, Michel Derrion (*1803-1850*)* (Amiens, Imprimerie nouvelle, 1935, in-8°, 137 p.). Derrion est un Lyonnais, et, ainsi, se vérifie une fois de plus l'importance de Lyon comme champ d'application d'expériences sociales. Le *Commerce véridique* se rattache, par ailleurs, au fouriérisme, qui est lui-même, en partie, lyonnais d'origine. M. Gaumont fournit de cette façon, à propos de Derrion, une quantité considérable de renseignements contrôlés sur l'évolution des doctrines et sur la vie économique de Lyon dans la première moitié du XIXe siècle, sans compter la tentative de colonisation fouriériste au Brésil de 1841. G. B.

— A M. E. Crevaux sont dues diverses contributions sur l'histoire de la papeterie — technique et main-d'œuvre — qui offrent un certain intérêt, car elles s'appuient sur une documentation, en partie originale, empruntée à la grande sous-série F12 des Archives nationales : *Sur le mauvais esprit des ouvriers papetiers dans les années qui précédèrent la Révolution* (depuis 1777) ; *La première école de papeterie* (organisée par Montgolfier) ; *La fabrication du carton d'apprêt au XVIIIe siècle*, et surtout *L'industrie papetière pendant la Révolution.* Toutes ces contributions ont paru dans la revue in-4° *Le papier* (Grenoble), en 1935. G. Bn.

— En étudiant *Le problème de la presse* (*Cahiers du socialisme*, nouv. sér., n° 7. Paris, Au nouveau Prométhée, 1936, in-16, 30 p. ; prix : 2 fr. 50), tel qu'il se pose actuellement dans la société française, M. Georges Boris est amené à rappeler certains faits fondamentaux de l'histoire du journalisme, en matière de financement de journaux, d'organisation des agences et d'entreprise de corruption. G. Bn.

— Florise Londres. *Mon père* (Paris, A. Michel, 1934, in-18, 251 p. ; prix : 15 fr.). — Biographie délicieusement écrite du reporter Albert Londres, disparu dans la catastrophe du *Georges-Philippar.* Elle fournit, malheureusement, trop peu de détails sur la vie intérieure du journalisme. G. Bn.

— Dans une solide thèse de droit sur *La censure cinématographique*, M. Jean Baneul consacre une sorte d'introduction à l' « Histoire de la censure des spec-

tacles en France » (Paris, impr. E. P., 1934, in-8°, LIX-282 p.). Depuis le régime de l'autorisation préalable, affirmé dès le XVe siècle, jusqu'à l'année 1906, où, faute de crédits, les services de censure ont cessé de fonctionner, les œuvres théâtrales ont subi des régimes assez variés ; temporairement, en 1830, en 1848 et en 1870, elles bénéficièrent d'une liberté précaire, et, maintenant même, l'autorité municipale peut intervenir, en vertu de la loi de 1884, pour empêcher une représentation jugée dangereuse pour la paix publique ou pour les mœurs. G. BN.

— M. J. TCHERNOFF, qui a été un historien remarquablement informé de la monarchie de Juillet, de la Seconde République et du Second Empire, mais qui a été, depuis trop d'années, accaparé par le droit financier, commercial et international, a employé les rares loisirs que lui laisse une profession absorbante non pour revenir à ses études d'antan, mais pour écrire ses Mémoires, et c'est la première partie de ceux-ci qu'il vient de publier sous le titre de : *Dans le creuset des civilisations, de Nijnii-Novgorod à Paris* (Paris, éditions Rieder, 1936, in-8°, VIII-226 p. ; prix : 12 fr.). Mais la sensibilité de M. Tchernoff est trop fine, sa culture trop large pour que ses Mémoires apparaissent avec les caractères qui marquent trop souvent cette espèce de littérature : l'égocentrisme renforcé et la fausse sentimentalité. En réalité, M. Tchernoff nous explique avec un rare talent comment le Russe juif et petit bourgeois qu'il était, forcé de sortir de sa patrie d'origine où sa libre intelligence ne pouvait se développer, a organisé en France sa vie morale et intellectuelle, au contact de ces maîtres, de ces groupes, de ces institutions dont il analyse l'action dans les premiers paragraphes de son Prologue. G. B.

**Grande-Bretagne.** — Le tome II des *Illustrated regional guides to Ancient monuments*, qui paraissent sous la direction de M. W. Ormsby GORE, membre du Parlement, est consacré à l'Angleterre méridionale (Londres, H. M's Stationery office, 1936, 88 p., 1 carte et 21 illustrations ; prix : 1 s.). Ce guide est divisé en cinq périodes, pour la préhistoire, l'occupation romaine, l'époque anglo-saxonne, le Moyen Age et la Renaissance. Il se termine par une carte où sont marqués l'emplacement des monuments anciens et les routes, anciennes et modernes, qui y mènent. Le texte, sobre et précis, fournit toutes les indications utiles aux touristes et même aux gens du métier et aux spécialistes. On sait d'ailleurs que, partout, on doit trouver un gardien dont la fonction consiste à guider les visiteurs et à les renseigner, au besoin, en matière d'archéologie monumentale.

— L'administration du P. Record Office a mis en distribution le tome VII et dernier de la série dite *Curia regis rolls*. En voici le titre complet : *Curia regis rolls of the reigns of Richard I and John* (H. M's Stationery office, 1935, LVIII-484 p. ; prix : 1 £ 17 s. 6 d.). Ce volume commence par une préface (p. VII-LVIII) où est dressée la liste des chartes et autres documents de caractère juridique, qui remplissent les sept volumes de la série et qui nous sont parvenus isolément après les plus récentes découvertes. *Membra digesta*. On trouvera donc dans le présent volume sept rôles des causes portées devant la cour du roi à l'un des quatre termes de l'année judiciaire : Saint Hilaire (en janvier), Pâques, Pentecôte (ou Trinité) et Saint Michel. La plus grosse partie appartient à la seizième année du roi Jean, puis vient un bref appendice pour les rôles des années 7 et 9 de Richard. Le volume se termine par un très copieux index des noms de personne et de lieu et par un autre pour les noms de choses. Ce dernier est d'une grande utilité pour les érudits qui veulent pénétrer

dans le détail des faits et le dédale de la procédure. Naturellement, l'histoire politique y est réduite à très peu de chose ; par exemple, la campagne du roi Jean en Poitou (1214) est incidemment mentionnée en deux ou trois endroits. Quant aux textes, ils sont reproduits avec la précision que l'on doit attendre d'érudits et de paléographes tels que MM. Flower, Johnson et Galbraith. Peut-être ont-ils poussé un peu trop loin la fidélité matérielle au texte, notamment en ce qui concerne la ponctuation ; sans doute, appliquent-ils des règles générales imposées par le directeur de l'Office ; mais on peut avoir toute confiance dans leur compétence et la longue pratique qu'ils ont de ces documents. Ch. B.

— *Saint John Fisher. The earliest english life, with an introduction and notes*, by Philip Hughes, licencié en sciences historiques (Louvain) (Londres, Burns Oates and Washbourne, publishers to the Holy See, 1935, in-16, vii-192 p.). — Le P. Philip Hughes vient de rééditer la plus ancienne biographie anglaise de John Fisher, évêque de Rochester, ami d'Érasme comme de Thomas More, et qui, pour son opposition à la politique religieuse d'Henry VIII, fut condamné et mis à mort en 1535. Cette vie, rédigée par un anonyme qui habitait l'Angleterre et connut quelques dirigeants de la politique anglaise, date de 1576 au plus tôt. Elle nous offre, sur la jeunesse de Fisher et ses études, sur son œuvre de fondateur de collèges, de chancelier à l'Université de Cambridge, de précieux détails. Elle contient le seul récit que l'on ait de l'assemblée où les députés de l'Église d'Angleterre votèrent pour la première fois, en 1531, malgré Fisher et ses amis, la suprématie royale. A quoi s'ajoute naturellement une narration émouvante de son procès, de son jugement et de sa mort. L'ouvrage appartient à la littérature hagiographique, et les erreurs de fait n'y manquent pas. Publié d'abord et fort mal à Londres, en 1655, les *Analecta bollandiana* en procurèrent, par les soins de Fr. van Ortroy, une édition critique (t. X et XII, 1891-1893). La présente édition ne vise qu'à vulgariser un texte auquel la récente canonisation de Fisher donne quelque actualité. L'introduction, les notes, fort sobres, mais utiles et précises, sont au courant de la recherche contemporaine. L'orthographe a été modernisée ; quelques pages, relatives aux travaux et aux publications de Fisher, ont été malheureusement supprimées. A. Renaudet.

— Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur les ouvrages publiés par la maison Batford pour mettre aux mains des enfants, filles et garçons des écoles, des manuels sur la vie de tous les jours en Angleterre. Après un premier volume consacré à l'époque anglo-saxonne, danoise et normande, qui ne pouvait guère intéresser le commun des lecteurs, ont paru trois volumes où se trouve résumée l'histoire sociale — et non politique — ce que ce public doit, veut et peut apprendre sur la vie de tous les jours (*Everydays things in England*, par Marjorie et Ch. B. Quennell ; cf. *Rev. histor.*, t. CLXXIV, p. 125). Voici maintenant une autre mouture du même sac : *The good new days*, par les mêmes auteurs (1932, xii-112 p. et 101 illustrations ; prix : 6 s.). On y trouve une suite intéressante de six chapitres sur l'agriculture, les villes, le commerce et la finance, les manufactures, la législation sociale, les arts de la paix et de la guerre. Il est peu probable que ce livre soit beaucoup lu par les écoliers ; mais il sera apprécié par les grandes personnes qui ont intérêt à connaître le monde au milieu duquel elles vivent.

— Il convient d'ajouter une autre publication de même nature et rédigée dans

le même esprit : *London through the ages*, par F. W. TICKNER (Londres, Thomas Melson et fils, 1935, LVII-307 p. et 297 illustrations ; prix : 5 s.). En quatorze chapitres est résumée toute l'histoire de cette énorme ville depuis l'époque romaine jusqu'au XX^e siècle ; la base est empruntée au *Survey of London life and labour*, que l'on doit à l'École des sciences économiques dirigée par Sir B. Herbert Llewellyn Smith. Signalons à la fin une bibliographie trop brève à notre gré, mais où l'on trouve néanmoins les meilleurs ouvrages publiés au XX^e siècle. Ch. B.

**Pays-Bas.** — *Les élections épiscopales à Utrecht jusqu'en 1535*[1]. — En général, cette monographie confirme ce que l'on sait des influences qui ont agi successivement sur les élections épiscopales dans l'Empire. Les plus anciens évêques ont été désignés par les rois, francs d'abord, allemands ensuite. En 1122, année du concordat de Worms, eut lieu la première élection libre par le clergé et le peuple. Lors de la double élection de 1196, les deux candidats remirent la décision entre les mains du pape, dont le rôle grandit dans la suite. Frédéric II renonça en 1213 à tous les droits de l'empereur, sauf à la remise des *regalia*. — La coutume d'Utrecht présente, cependant, quelques traits particuliers : le « clergé » n'était pas seulement composé du chapitre cathédral, il comprenait encore les chanoines des cinq collégiales, ainsi que quatre prévôts-archidiacres. — Les princes laïques voisins, notamment les comtes de Hollande et de Gueldre, exercèrent fréquemment une pression sur les chanoines. A partir de 1364, on constate toutefois l'influence croissante des États de la principauté ecclésiastique d'Utrecht. Elle fut décisive en 1424. Mais bientôt les ducs de Bourgogne profitèrent de leurs bonnes relations avec les papes pour imposer leurs candidats. Lorsqu'en 1528-1529 Charles-Quint, leur successeur, se fit céder le territoire de la principauté, il acquit aussi le droit de désigner le candidat que les chanoines étaient obligés d'élire. H. V. W.

— J. J. BOER. *Ubbo Emmius en Oost-Friesland* (Groningue, J. B. Wolters, 1936, in-8°, VI-233 p.). — Ubbo Emmius est connu presque exclusivement par le succès qu'obtint à bon droit sa *Rerum frisicarum historia*. Les sources qu'il utilisa pour cette œuvre, où il faisait preuve d'un sens critique et d'une probité historique rares à son époque, ont été étudiées par H. Reimers dans le tome XV du *Jahrbuch der Gesellschaft für vat. Alt. zu Emden*. M. J. J. Boer, dans un excellent livre, étudie ce que nous savons de la vie et de l'action politique d'Emmius. Celui-ci était, en effet, un homme politique en même temps qu'un historien, mais, si ses nombreux écrits permettent de préciser ses théories politiques, les renseignements sur la part qu'il a prise dans les événements sont souvent lacunaires. Les luttes politiques de l'époque se traduisaient surtout par des résolutions anonymes prises dans les nombreux conseils qui constituaient une partie des autorités de la Frise, et, quoique Emmius ait été membre de certains d'entre eux, nous ignorons la part qu'il prit à leurs délibérations.

Emmius, né en 1547, était fils d'un paysan frison. D'abord luthérien, il embrassa ensuite le calvinisme et alla étudier à Genève (1576-1578). Il semble n'avoir pas été doué d'assez de facilité de parole pour exercer le ministère pastoral et, en

1. R. R. POST, *Geschiedenis der Utrechtsche bisschopsverkiezingen tot 1535* (Utrecht, 1933, INSTITUUT VOOR MIDDELEEUWSCHE GESCHIEDENIS, Leipzig-Munich, Duncker et Humblot, IX-205 p.).

tout cas, se contenta de devenir maître d'école pour le latin. Il exerça d'abord à Norden, mais en 1587 fut révoqué parce qu'il n'était pas luthérien. En 1588, il obtint une nouvelle place à Leer et c'est alors qu'il commença à s'occuper de travaux historiques. En 1594, il fut nommé recteur de l'école de Groningue. Il mourut dans cette ville en 1625.

Outre les écrits publiés sous le nom d'Emmius, Tjaden (*Das gelehrte Ost-Friesland*) lui avait attribué onze ouvrages anonymes ou inédits. Après examen, M. Boer arrive à la conclusion que quatre ou cinq d'entre eux seulement peuvent être considérés comme étant sûrement des œuvres d'Emmius.

Emmius était un défenseur ardent de la liberté. Comme expression principale de celle-ci, il considérait le droit pour le peuple de choisir ses représentants et de délibérer dans des assemblées sur les affaires communes. Il pensait que le comte de Frise devait être obligé d'exécuter les résolutions des États. Patriote frison, il était plein d'enthousiasme pour le passé de tout le peuple frison, de la Vlie au Weser. Mais la Frise occidentale était comprise dans la république néerlandaise, tandis que la Frise orientale restait sous la domination des Cirksenas, comtes de l'Empire. Emmius fut-il de ceux qui désiraient que la Frise orientale devînt la huitième province des Pays-Bas? Il ne l'a dit nulle part. Émile LALOY.

**Suisse.** — Dans le *Summarisches Verzeichnis der Abschriften aus ausländischen Archiven, die im Bundesarchiv aufbewahrt werden* (extrait de la *Zeitschrift für Schweizerische Geschichte*. Zürich, Leemann et C°, in-8°, p. 422-432), MM. Léon KERN et Edgar BONJOUR ont établi, pour l' « Union des archivistes suisses » — et en font ainsi bénéficier leurs confrères et les historiens étrangers — l'état général de copies de documents d'origine étrangère qui figurent dans les archives fédérales.

G. BN.

— Paul-E. MARTIN. *1536-1936. Un grand anniversaire genevois* (Genève, impr. du *Journal de Genève*, 1936, 31 p.). Cette brochure, écrite à l'occasion du quatrième centenaire de la Réformation genevoise, précise excellemment le sens d'un événement qui a été à la fois une révolution religieuse et un acte d'émancipation politique de la cité, et dont les conséquences — évidemment non prévues par les contemporains — ont été si considérables.

# RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

## FRANCE

**Annales de Bourgogne.** 1935, fasc. IV. — B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ. Le connétable de Richemont, seigneur bourguignon (expose, d'après des documents inédits, comment le connétable entra en possession des domaines qui furent attribués en dot à sa première femme, Marguerite de Bourgogne, et comment il dut négocier pour obtenir le maintien de la rente dotale à la valeur promise par le contrat matrimonial en 1423) ; à suivre. — A. VOISIN. La « mutemaque » du 26 juin 1477 (notes sur l'opinion à Dijon au lendemain de la réunion de la Bourgogne à la France. Le mot « mutemaque » signifie mutinerie, sédition ; il désigne les tumultes causés par la mainmise brutale de Louis XI sur le duché après la mort de Charles le Téméraire). — Henry COROT. Au temple de la Dea Sequana ; cinq campagnes de fouilles (depuis 1926). = **Comptes-rendus critiques.** *G. Jeanton.* L'habitation paysanne en Bresse ; étude d'ethnographie suivie d'une étude linguistique par *A. Duraffour.* — Notes de lecture : sur la Révolution et le Premier Empire, dans l'Ain, par *Eug. Dubois ;* sur les armées de Joseph Le Bon, le célèbre conventionnel artésien, par *L. Jacob ;* les dernières années du cardinal Loménie de Brienne, par *J. Perrin ;* l'émigration française, par *E. du Jeu.* = Monographies urbaines et villageoises : Le vieux Mâcon, par *G. Jeanton;* Le vieux Tournus, par *Charles Dard*, etc. = Notes et discussions : articles nécrologiques : Ferdinand Claudon, 1871-1935, archiviste départemental de l'Allier et auteur de livres sur Langres ; — Mme Guignard, 1874-1935, qui a beaucoup écrit sur la préhistoire et la sémantique. = Edm. DE VERNISY. A propos d'un prochain tricentenaire (sur l'invasion de la Bourgogne par Gallas en 1636 ; montre qu'on a commis des erreurs concernant les prétendues victimes de Gallas à Is-sur-Tille et Selongey). — A. B. Le lieu de la défaite de Sacrovir (cette bataille a été livrée à 18 kil. environ des murailles d'Autun, sur le plateau d'Uchey et Thury). — René BERTRAND, directeur du *Journal de Beaune*, proteste contre la décoration donnée à Louis Lumière pour son invention du cinématographe (il affirme que cet instrument est l'œuvre d'Étienne-Jules Marey à la suite de travaux poursuivis de 1882 à 1894). = 1936, fasc. 1. B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ. Le connétable de Richemont, seigneur bourguignon ; suite (estimation de ses terres, d'après une sorte de canon, ou, comme on disait à à la Chambre des comptes de Dijon, « une forme de faire assiette ». L'enquête fut terminée vers la fin de 1424 ; aussitôt après, Philippe le Bon investit sa sœur, Mme de Guyenne, des terres qui devaient constituer sa dot). — Henri DAVID. Mehun-sur-Yèvre et Germolles (montre comment les œuvres de peinture et d'imagerie commandées par le duc de Bourgogne à son peintre et à son sculpteur, Beaumentz et Sluter, furent expertisées par ces mêmes artistes en 1393). — Pierre BRUNET. Daubenton et l'industrie lainière en France au XVIIIe siècle (par ses re-

cherches à Montbard, Daubenton a contribué à l'amélioration des laines et à la prospérité du pays). — Félix LAURENT. L'éducation du maréchal de Marmont, d'après des documents inédits. = **Comptes-rendus.** *Marcel* et *Christiane Dickson.* Les églises romanes de l'ancien diocèse de Chalon. Cluny et sa région. — *P. Masson.* Le bail à cheptel, d'après les actes notariés bourguignons du XIVe siècle jusqu'à la première moitié du XVe. — *B.-A. Pocquet du Haut-Jussé.* Deux féodaux : Bourgogne et Bretagne, 1360-1491. Philippe le Hardi, régent de Bretagne, 1402-1404, et Anne de Bourgogne ; le testament de Bedford, 1429 (trois études remarquables). — *L. Mirot.* Études lucquoises. Forteguerra et sa succession, 1369-1392 ; et Un conflit diplomatique au XVe siècle : l'arrestation des ambassadeurs florentins en France, 1406-1408. — *F. Cognasso.* Amedeo VIII. — *J. Deniau.* La commune de Lyon et la guerre bourguignonne, 1417-1435. — *A. M.* et *P. Bonenfant.* Le projet d'érection des États bourguignons en royaume en 1447. — *Fabio Cusin.* Impero, Borgogna e politica italiana. L'incontro di Treviri del 1473 (bibliographie abondante, mais incomplète et fautive). — *A. Mabille de Poncheville.* Histoire d'Artois (ce n'est pas l'œuvre d'un historien). — *J. Godefroy.* Un procès de l'abbesse de Pralon au XVe siècle, ou Les tribulations d'un libraire de Dijon (fin du XVe siècle). — *P. Caillet.* Jean de Bourbon, évêque du Puy, abbé de Cluny, 1413-1485. — *Marthe Bronckart.* Étude philologique sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur de Haynin (c'était un Picard, 1423-1495). — *Henri Naef.* La vie et les travaux de Jean Duvet, le « maître à la Licorne » (de Dijon, il se transporte à Genève où il travaille à ses plans de fortification pour la Magnifique Seigneurie. Il revient dans sa patrie en 1555 ou 1556). — *E. Fyot.* Le sculpteur Jérôme Marlet ; ses travaux à la cathédrale d'Autun. — *Andrieu.* Les tombeaux des ducs de Bourgogne au musée de Dijon : histoire des pleurants. — Comte *de Simony.* Une curieuse figure d'artiste : Girault de Prangey, 1804-1892. — *G. Jeanton.* Comment le grand clocher de Tournus fut sauvé à la fin du XVIIIe siècle. — Chanoine *L.-F. Marcel.* Artistes et ouvriers d'art à Langres avant la Révolution. — *Ferdinand Claudon.* Répertoire critique des anciens inventaires des archives de la Côte-d'Or. — *André Guirard.* Anciennes familles de France (dictionnaire historique et héraldique).

**Annales de l'Université de Paris.** 1936, janvier-février. — Prof. TANAKADATÉ. L'étude des phonèmes japonais au moyen de films sonores. — A. KOYRÉ. A l'aurore de la science moderne. La jeunesse de Galilée ; suite et fin. — MONTAGNE. Rapport sur le fonctionnement de l'Institut français de Damas, 1934-1935. = Travaux et publications. *Robert Blanché.* La notion de fait psychique. Essai sur les rapports du physique et du mental. — *Ch.-E. Perrin.* Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine, d'après les plus anciens censiers, IXe-XIIe siècles ; et Essai sur la fortune immobilière de l'abbaye alsacienne de Marmoutier aux Xe et XIe siècles. — *François Ollier.* Le mirage spartiate ; étude sur l'idéalisation de Sparte dans l'Antiquité grecque, de l'origine jusqu'aux Cyniques. = Gustave COHEN. Un festival Rutebeuf en Sorbonne. = Mars-avril. G. MICHAUT. La Bruyère et Théophraste (comment La Bruyère présenta au public : *Les caractères de Théophraste traduits du grec, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle*, et en quoi consiste son œuvre personnelle. Que vaut sa traduction? M. Navarre, dans la collection Budé, déclare tout net que la version de La Bruyère « est fort médiocre et défigure fâcheusement l'original ». Un élève de M. Navarre, Cazelles, montre que La Bruyère savait mal le grec et qu'il a étudié Théophraste dans la version latine de Casaubon. M. Michaut,

à son tour, estime que, si sa traduction est médiocre, c'est parce qu'il ne voulait pas passer pour un « homme de lettres »). — Georges Ascoli. L'évolution politique de Victor Hugo (il a préféré la lutte contre un adversaire tout-puissant, puis l'exil). — L'Institut français à Varsovie et l'Institut français Ernest-Denis à Prague. = **Comptes-rendus.** *Pierre Janelle.* L'Angleterre catholique à la veille du schisme : Stephen Gardiner, 1500-1535, et Robert Southwell, the writer, a study in religious inspiration, 1561-1595. — *Roger Martin.* Essai sur Thomas Gray : chronologie de sa vie et son œuvre. = *Sébastien Charléty.* Marquise de Montcalm ; mon journal pendant le premier ministère de mon père. = Mai-juin. C. Bouglé. L'organisation de la recherche sociale en France (pour répondre à des questions faites par les étrangers, comme celles-ci : quels livres les étudiants pourraient lire, quels cours ils pourraient écouter ; à quelles recherches ils pourraient participer pour augmenter en France leur bagage sociologique). — Relations interuniversitaires. — Institut d'art et d'archéologie. Rapport sur l'activité de l'Institut pendant l'année scolaire 1934-1935. — Travaux et publications. Exposé des thèses par les candidats eux-mêmes. — André Latreille. Napoléon et le Saint-Siège, 1801-1808 ; l'ambassade du cardinal Fesch à Rome. — Id. Le catéchisme impérial de 1806 ; étude et documents. — E. de Saint-Denis. Le vocabulaire des manœuvres nautiques en latin ; et Le rôle de la mer dans la poésie latine.

**Annales d'histoire économique et sociale.** Mars 1936. — Jean-Paul Hütter. Le mécontentement agraire dans l'Ouest américain. — É. Coornaert. La genèse du système capitaliste : grand capitalisme et économie traditionnelle à Anvers au xvi^e siècle (avec la bibliographie des sources et des livres déjà publiés). — Étienne Bougouïn. Nantes, port du sel au xvi^e siècle ; de la légende à l'enquête (montre l'erreur historique tirée d'une requête des marchands de Nantes contre le capitaine de la ville, qui s'était avisé de lever un droit de visite sur les navires abordant au port, 1557). — G. Méquet. Statistiques agricoles de crise (indispensables pour l'étude de la crise agricole qui a sévi dans le monde au cours des six dernières années). — P. Leuillot. Le commerce international (d'après les statistiques obtenues pour soixante-cinq pays, 1932-1934). — Revues régionales (Bourgogne et Lyon). — Lucien Febvre. La technique du manuscrit universitaire au Moyen Age (examen du savant livre de l'abbé Destrez sur la *pecia*). — Ch.-Edmond Perrin. De la Suède à la Flandre par Lübeck ; un grand courant d'échanges au Moyen Age. — Henri Hauser. L'histoire des prix (à propos de l'ouvrage de *Léopold Nottin* : Recherches sur les variations des prix dans le Gâtinais du xvi^e au xix^e siècle). — Georges Friedmann. Un aspect du « mouvement Stakhanoviste » (qui est apparu en Russie en 1935) — Lucien Febvre. Cartographie régionale (signale l'importance du bel *Atlas Niedersachsen*, par Kurt Bruning). — Marc Bloch. Travail en commun ou côte à côte? (à propos des trois volumes de *Frantz Oppenheimer* sur Rome et les Germains, la noblesse et les paysans au Moyen Age, la ville et les bourgeois à l'époque moderne). — M. Virlogeux. Migrations tchécoslovaques (depuis le xvii^e siècle). — André Meynier. Migrations rurales (en Tchécoslovaquie). — A. Demangeon. L'immigration italienne en France. — Marc Bloch. Émigrants d'Auvergne. — Ch.-E. Perrin. Problèmes de classes dans l'ancienne société germanique (étude sur les classes sociales en Saxe à l'époque où fut rédigée la *Lex Saxonum;* à propos de deux ouvrages de Martin Lintzel). — Lucien Febvre. Une espèce sociale : le médecin français d'avant la Révolution et l'Histoire de la

médecine en images. — Maurice HALBWACHS. Les classes sociales devant la pathologie. — Jean GAGÉ. L'ostracisme athénien (d'après J. Carcopino). — A. PIGANIOL. Deux types de cadastres antiques (et deux méthodes très différentes pour les étudier : celle d'André Déléage et celle de H.-G. De Pachtère). — ID. Ager publicus (d'après un travail très approfondi de *Leandro Zancan*). — ID. Problèmes économiques et sociaux dans l'empire d'Auguste (à propos du t. X de la *Cambridge ancient history*). — J. GAGÉ. Trajan vu d'après l'Espagne d'aujourd'hui. — ID. Littérature et société dans l'ancienne Rome. — Gabriel LE BRAS. Christianisme et droit romain. — Lucien FEBVRE. Un légiste du XVIe siècle (Antoine Duprat). — P. LEUILLOT. Le tricentenaire de la mort de Jacques Callot. — George ESPINAS. La machine de Marly (et la rivalité entre De Ville et Rennequin Sualem). — P. LEUILLOT. Les assemblées provinciales ; l'exemple du Poitou (d'après une monographie d'Albert Marty puisée aux archives départementales de la Vienne). — Maurice BYÉ. Les ports d'un pays sans ports (notamment en Suisse). — Marc BLOCH. L'évolution des sociétés espagnoles. — Pierre VILAR. Espagne contemporaine. — P. LEUILLOT. Les sociétés portugaises. — A. DEMANGEON. Une géographie de l'Amérique du Nord (par *Raoul Blanchard*). — ID. Les premiers Juifs en Amérique. Une géographie de l'est du Canada français et la Compagnie de la baie d'Hudson. — L. CAHEN. La Louisiane à la fin du XVIIIe siècle. — Maurice HALBWACHS. Le développement d'une grande ville : Chicago. — Marc BLOCH. En Lybie ; vie indigène et colonisation (d'après La colonisation italienne en Lybie, par *Jean Despois*). — Lucien FEBVRE. Le problème de l'habitation hors d'Europe.

**Archivum latinitatis medii aevi** (Bulletin Du Cange). T. IX, 1934. — H. I. MARROU. « Doctrina » et « disciplina » dans la langue des Pères de l'Église. — Paul AEBISCHER. Quelques nouveaux cas de pluriels en « -ora » (provenant en particulier de chartes napolitaines). — P. W. HOOGTERP. Lexique de Garnier de Bâle et des scholies C1, C2, F1, G. K du « Paraclitus » (Garnier de Bâle ou Warnerius Basiliensis, auteur de deux poèmes en forme de dialogue, le *Paraclitus* et le *Synodus*, XIe siècle, dont l'auteur prépare une édition complète). — Pierre DE LABRIOLLE. Le « démon de midi » (le « daemonium meridianum » qu'on lit dans le 6e verset du psaume 91 est-il un véritable démon, la tentation du milieu du jour particulière aux cloîtres? On trouve cette expression au VIIe siècle chez Jean Climaque. Il décrit « une langueur intérieure qui vient visiter vers midi ceux qui s'exercent dans la vie religieuse »). — Mathieu NICOLAU. Les deux sources de la versification latine accentuelle. — Guill. STÉGEW. Les lectures classiques d'un clerc du XIIe siècle (Rupert, abbé de Deutz vers 1120). — J. H. MOZLEY. Note on two words in the « Speculum stultorum » of Nigellus. = **Comptes-rendus.** *W. Stach* et *H. Walter*. Studien zur lateinischen Dichtung des Mittelalters (pour célébrer les soixante-dix ans de Karl Strecker, le 4 septembre 1931). — *H. Vroom*. Le psaume abécédaire de saint Augustin et la poésie latine rythmique. — *James Francis O'Donnel*. The vocabulary of the letters of saint Gregory the Great. — *Mario A. Pei*. The language of the eighth-century texts in northern France (étude sur les documents originaux publiés par Tardif dans ses *Cartons des rois*. L'auteur se déclare pour l'identité absolue de la langue parlée et de la langue écrite jusqu'au temps de Charlemagne. Beaucoup d'observations utiles sur le latin des chartes au VIIIe siècle). = N° 2, 1935. Paul AEBISCHER. « Pensulum » dans le latin de Naples au Moyen Age et dans la toponymie romaine (*pensulum* vient du bas-latin *Pesclum*, qui est entré en composition

dans beaucoup de noms des Abruzes et de la Basilicate, avec le sens de « pietra », de « rupe »). — P. W. HOOGTERP. Les vies des Pères du Jura ; étude sur la langue (un biographe anonyme, moine à Saint-Claude, dans le Jura, a raconté la vie de deux saints du v^e siècle : Lupicin et Romain, et de saint Oyand, qui dirigea le monastère de Saint-Claude au début du vi^e siècle. Après une longue et minutieuse discussion sur la langue de ces vies, l'auteur conclut qu'elles ont bien été écrites non à l'époque carolingienne, comme on l'a soutenu, mais au v^e siècle et au début du vi^e). — Albertus STEFFEN. Index operum latinorum Medii Aevi quae in hodierni finibus Luxemburgensis ducatus scripta fuerunt. = **Comptes-rendus.** *Félix Gaffiot.* Dictionnaire illustré latin-français (exact inventaire du latin classique ; il rendra de réels services aux médiévistes, l'auteur ayant apporté un soin tout spécial à l'étude du vocabulaire bas-latin). — *Bernard Henry Skahill.* The syntax of the *Variae* of Cassiodorus.

**La Grande Revue.** 1936, mars. — A la quatrième année du Troisième Reich (écrit à la veille du coup de force du 7 mars). — UN EUROPÉEN. La rupture du traité de Locarno (expédié en deux pages). — Madeleine BARRÉ. Pour ou contre les États-Unis d'Europe (ce que met en danger l'affaire du 7 mars, c'est tout l'avenir de la Société des Nations). — Marc SEMENOFF. Le maréchal Toukhatchevsky (intéressante biographie du maréchal, qui, né en 1893, après une série de revers et d'emprisonnements, fut à l'âge de trente et un ans membre du Soviet révolutionnaire de la Guerre en 1924, puis en 1930 investi du commandement de la zone militaire occidentale. « Toukhatchevsky, c'est l'Occident soviétique » ; cependant, il ne s'est pas converti au parti de la non-violence, ni au communisme sous l'action des bombes). — Grégoire ALEXINSKY. Sur le front de la science historique en U. R. S. S. (nouvelles instructions pour l'enseignement de l'histoire : le parti communiste a décidé de créer, auprès du Comité central du parti soviétique, une Commission chargée de faire disparaître dans les manuels les idées antiscientifiques). — Commandant H. CIGLI. Souvenirs de la cour d'Éthiopie ; suite et fin. — Robert DE SOUZA. Henri Bremond et la poésie (« le dernier défenseur de la véritable poésie a disparu avec lui ; » avec plusieurs lettres savoureuses de l'abbé lui-même). — Charles OULMONT. Regard vers les écrivains portugais. — Émile GUILLAUMIN. Cibeins et les Cibeinçois (Cibeins est un vaste domaine situé à l'extrémité de la plaine des Dombes ; il a été, grâce à l'initiative du maire de Lyon, Herriot, acquis par la ville pour y créer une école d'agriculture. Tableau détaillé de cette institution qui, en dix promotions, a déjà formé plus de cinq cents élèves pour la culture du sol, en France et dans nos colonies). = **Comptes-rendus.** *Louis Vaunois.* Vie de Louis XIII. — *Philippe Erlanger.* Henri III. — *Jean Cassou.* Les massacres de Paris (tableau de la sanglante répression où succomba la Commune de 1871). = Avril. Filippo BURZIO. Réforme politique et réforme morale. Le « Démiurge » et les possibilités d'une transformation spirituelle dans le monde occidental (le démiurge est le modèle de l'homme occidental contemporain en sa plus haute expression : « Entre Dieu et l'histoire, visons à l'équilibre suprême. Démiurge, voilà le dernier mot. » — Gabriel LOUIS-JARAY. Angleterre, Italie, France (la France veut le maintien de la paix et le retour à la confiance qui ouvrira la porte à la reprise des affaires. L'Angleterre et l'Italie veulent-elles s'associer à elle dans cette œuvre, en montrant leurs forces unies?). — UN EUROPÉEN. La Grande-Bretagne et l'Europe (seule une balance des pouvoirs basée sur une balance des droits peut assurer la paix). — Guy

Crouzet. De Lamartine à Hitler (nous devrions envier ce don d'enthousiasme que M. Hitler, involontairement, a emprunté à nos propres ancêtres. « Cette façon de parler d'une voix haute et claire au nom de l'honneur d'une grande nation, ce fut la nôtre, et il semble que nous en ayons oublié le secret »). — Gaston Raphaël. Le problème de Memel. — Robert de Souza. Henri Bremond et la poésie ; suite et fin. — Prosper Alfaric. Un nouveau biographe de Jésus : M. François Mauriac (le nouveau biographe de Jésus n'est pas un historien, mais un théologien. Il est féru de dogmatique. Un dogme surtout lui est cher, celui de l'Homme-Dieu ; il a voulu montrer en son héros l'union du divin et de l'humain. Si, d'autre part, il conte la geste du Christ, c'est pour faire de nous « un bon chrétien »). — André Moufflet. La littérature électorale. — Gonzague Truc. La foi des traités (dans l'Internationale des Nations).

**Journal des Savants.** 1935, novembre-décembre. — Charles Picard. L'archéologie suédoise à Chypre (analyse les résultats des fouilles opérées à Chypre par MM. Einard Gjerstad, John Lindros, Erik Sjöqvist, Alfred Westholm, en 1927-1931. Album de 156 planches). — Gabriel Le Bras. Les facteurs historiques de l'esprit occidental (à propos de l'ouvrage de *Christopher Dawson* sur Les origines de l'Europe et de la civilisation européenne, traduit sous la direction et avec un avant-propos de *Louis Halphen ;* il y est traité de la croyance au primat du spirituel, à la puissance attractive des affinités de culture. Il y a, dans la science de l'auteur, « beaucoup d'art et, dans son art, beaucoup de charité ». On regrette que l'Espagne n'ait pas retenu l'attention de M. Dawson : « L'activité encyclopédique d'Isidore de Séville méritait examen »). — Capitaine R. Coche. Les figurations rupestres du Mertoutek (en Sahara central ; quatre pages et deux gravures. Peut-être ces gravures sont-elles des témoins laissés par des peuplades diverses, notamment égyptiennes). — Henri Dehérain. Le consul orientaliste Joseph Rousseau, 1780-1831 ; suite en janvier-février 1936. = **Comptes-rendus.** Le Corpus vasorum antiquorum (deux nouveaux fascicules, fournis par les États-Unis). — *Jean Gagé.* Res gestae divi Augusti (édition nouvelle qui est « un modèle du genre »). — *Puig i Cadafalch.* L'arquitectura romana a Catalunya (nouvelle édition du tome I). — *Osvald Sirén.* Histoire de la peinture chinoise. — *Amanda Coomaraswamy.* La sculpture de Bodhgayà (ce temple est le lieu saint vénéré par les bouddhistes étrangers). = 1936, janvier-février, n° 1. Louis Bréhier. Les influences musulmanes dans l'art roman du Puy (à propos du livre d'Ahmad Fikry sur l'art roman du Puy et les influences islamiques. M. Fikry a le mérite d'avoir attiré l'attention sur un mode de construction familier aux architectes du Puy ; on ne trouve rien de pareil dans notre art roman du XIIe siècle. C'est dans l'Espagne arabe qu'il faut chercher les hardiesses architecturales que l'on constate au Puy et qui semblent préfigurer celles de l'art gothique). — Ferdinand Lot. L'abbaye de Gellone, des origines au XIIIe siècle (analyse un ouvrage remarquable de *Pierre Tisset* publié sous ce titre : « C'est une des monographies d'abbaye les plus pénétrantes qu'il nous ait été donné de consulter »). = **Comptes-rendus.** *Norman de Garis Davies.* The metropolitan Museum of art. Paintings from the tomb of Rekh-mirē at Thebes. — *Plutarque.* Des délais de la justice divine ; trad. par *Georges Meautis.* — *Alois Gotsmich.* Probleme der frühgrieschen Plastik. — *Ch. Dugas* et *C. Rhomaios.* Les vases orientalisants de style non mélien (illustration remarquable). — *Émile Cherblanc.* Mémoire sur l'invention du tissu.

**Mercure de France.** N° 907. — Georges Duhamel. Notes sur Charles Nicolle (qui

a trouvé la prophylaxie du typhus exanthématique). — Général ***. L'armée de métier (création d'un « corps d'élite spécialisé » ayant pour objet de « compenser notre désavantage numérique par l'emploi de spécialistes rengagés, corps de manœuvre et de choc, outillé puissamment »). — Henri GUILLEMIN. Lamartine et sa *Chute d'un ange* (d'après les manuscrits et les rédactions postérieurs ; c'est « le grand œuvre de Lamartine »). — Le centenaire de *Jocelyn*. = **Comptes-rendus.** *Yvon Papaquellerie*. Lacenaire (curieux portrait d'un assassin célèbre du temps de Louis-Philippe ; il rimaillait volontiers, mais par vanité d'auteur ou de bandit. Il était, dès sa naissance, prédestiné à la guillotine, mot qu'il n'osa jamais prononcer de son vivant). — Sir *James Frazer*. The fear of the death in primitive religion. — *X. de Courville*. Le général Jomini (il a voulu, par l'intelligence, « maintenir la guerre au-dessus d'une lutte meurtrière »). — *Xozuo Kolzumi*. Memories of Lafcadio Hearn. — Général *Mordacq*. Faut-il changer de régime? — Le tome XVI de l'Encyclopédie française (« ce volume, dont la matière est si riche et si complexe, était le plus difficile à réaliser ; il l'est, et magnifiquement). = N° 908. Charles SÉE. Chemins de fer anglais, ou de quelques méthodes sportives pour retrouver la prospérité. — J.-G. PROD'HOMME. Meyerbeer à Paris, avant *Robert le Diable*, 1831 ; d'après son Journal inédit (il nous paraît ici avec un caractère indécis et versatile ; souvent malade, il forme des projets qu'ensuite il abandonne). = **Comptes-rendus.** *Raoul Morçay*. Histoire de la littérature française. T. III : La Renaissance. — *Roger Bastide*. Éléments de sociologie religieuse. — *Isaiah Bowman*. Geography in relation to the social sciences (la géographie doit se proposer « de seconder les fins d'une société qui s'efforce de s'améliorer en s'adaptant à lui d'une manière intelligente »). — *Marcel Griaule*. Jeux et divertissements abyssins. — Lettres hongroises et orientales. — *Paul Chopine*. Six ans chez les Croix de feu. — *Chalauveine*. Historique du 6 février 1934 (récit d'un témoin oculaire). = N° 909. François DUHOURCAU. L'énigme basque (les Basques sont des Ibères dont le lieu d'origine était le Caucase, qui fut « le berceau des arts métallurgiques »). — KADMI-COHEN. Apologie pour Israël, par un Juif (« Nous avons accompli un haut fait sans précédent : petit clan d'une vague peuplade asiatique, nous avons imprimé notre sceau à l'humanité pensante, mais nous ne l'avons pas transformée. De ses flancs naît une nation nouvelle qui regarde le monde avec des yeux neufs » ; mais « n'oublions pas que nous sommes le peuple élu et que nous devons rester fidèles à notre mission »). — ***. La question romaine (depuis la prise de Rome par les Piémontais en 1870, l'État de l'Église n'existe plus : il a été remplacé, pour l'administration de l'Église universelle, par des ecclésiastiques exclusivement italiens, ce qui est un fait nouveau et de grande conséquence). — Paul GUITON. L'inflation des diplômes. Réflexions sur l'avenir de la jeunesse. = **Comptes-rendus.** Dr *A. Carrel*. L'homme, cet inconnu (livre passionnant, d'une utilité théorique et pratique, par le célèbre professeur de l'Institut Rockfeller de New-York). — *Lecomte du Noüy*. Le temps et la vie (par un disciple du Dr Carrel). — *Alfred Martineau* et *L.-Ph. May*. Tableau de l'expansion européenne à travers le monde. — *André Foucault*. L'Algérie, fille de France. — *Marcel Homet*. Afrique du Nord, terre d'attente. — *Charles Robequain*. L'Indo-Chine française. — *Jacques Felze*. Au Maroc inconnu (avec d'admirables illustrations). — *François Mauriac*. Vie de Jésus (l'auteur « a comblé les lacunes historiques par des subterfuges nuancés »). — *Léon Groc* et *Aristide Quillet*. L'Ile-de-France (description par le texte et par l'image). — *Ferdinand Brunot* et *Charles Bruneau*. Précis de grammaire historique de la langue française. — *Henri Massis*.

Les Pensées de Blaise Pascal (édition dénuée de critique). — *Paul Distelbarth.* Lebendiges Frankreich. — M^me^ *Jacques Vincent.* Le canal de Suez : Ferdinand de Lesseps intime (souvenirs du temps d'Ismaïl le Magnifique). — Amiral *Castex.* De Gengis-Khan à Staline (sans valeur au point de vue historique). = N° 910. Émile LALOY. La prétendue politique de paix de Bismarck (depuis 1871. Dans ses Souvenirs sur Bismarck, Lucius fait entendre que son attitude d'ami de la paix n'était pas sincère). = **Comptes-rendus.** *Marcel Bouteron.* La *Comédie humaine* de Balzac. — M^lle^ *de Korwin-Pietrokowska.* Balzac et le monde slave. — *Sapiens.* Une hypothèse : la dévaluation française de 1936. — *J.-H. Luquet.* Les Vénus paléolithiques. — Comte *Begouen.* Femmes préhistoriques. — *Gabriel Trarieux d'Egmont.* Prométhée ou le mystère de l'homme (curieuse étude sur l'origine de l'homme et sur ses possibilités futures). — *Louis Réau.* Histoire universelle des arts. — *Louis Gillet.* La peinture, de Poussin à David (copieux manuel). — *Henri Clouzot.* Les arts du métal (admirable répertoire d'objets d'art faits en métaux de toute nature). — *Paolo d'Ancona.* Les primitifs italiens du XI^e^ au XIII^e^ siècle (enquête approfondie sur les tendances essentielles de la peinture italienne). — *Sanchez Cânton.* Fuentes literarias para la historia del arte español, t. II et III. — *Oprescu.* L'art roumain, de 1800 à nos jours. — *Gordon Childe.* Orient préhistorique (compare les périodes les plus anciennes de civilisation en Égypte et Mésopotamie). — *Ch. Autran.* Mithra, Zoroastre et les cultes orientaux les plus anciens. — Le R. P. *Barrois.* Précis d'archéologie biblique (en Palestine). — *Adriano Tilgher.* Critica dello storicismo (contre Benedetto Croce). — *Francesco Ercole.* Pensatori e uomini d'azione (tableau d'histoire allant de Dante à Corradini).

**Revue des Deux Mondes.** 1936, 1^er^ avril. — Albert BUISON. La Banque de France (ses caractères originaux ; son rôle monétaire ; c'est « une pièce maîtresse de notre structure économique »). — VERAX. Silhouettes étrangères : M. Paul Van Zeeland. — Lettres de Saint-Saëns et Camille Bellaigue, 1889-1921. — André CORTIS. Du Couvent aux Cortès. Grandes dames et Cigarières ; suite (de quelques femmes espagnoles émancipées, qui ont pris la tête du mouvement révolutionnaire. L'École normale de Tolède ; grandes dames et bourgeoises de Séville. Les Cigarières) ; suite et fin le 15 avril, sur les danseuses et les lanceurs de bombes. — Pierre DAY. Livingstone retrouvé par Stanley. — Paul AZAN. Les problèmes de la Tunisie actuelle. — Général SERRIGNY. Réarmement allemand : essence et carburants. — Maurice PERNOT. Fouilles récentes en Égypte (Louxor et Karnak ; la nécropole d'Hermopolis et les fouilles de Gizeh ; le Musée égyptien du Caire). = 15 avril. Robert D'HARCOURT. Psychologie hitlérienne (paroles allemandes recueillies, en Allemagne même, sur l'offre et la menace du Führer ; l'emploi de la contre-vérité massive ; déclaration de guerre à l'ordre du monde d'aujourd'hui ; mais contre qui?). — Colonel Charles BUGNET. Joffre et M. Millerand (leurs rapports personnels du 27 août 1914 au 29 octobre 1915). — Raymond ISAY. Où va notre art décoratif? (l'art de 1925 et le nouveau style en faveur surtout depuis 1930). — Jules BERTAUT. Une journée de Louis-Philippe (son caractère ; distribution de ses heures de travail chaque jour). = 15 mai. Bernard FAY. Question d'Orient (les États-Unis face à l'Orient, qui est leur distraction et leur jardin de rêve ; fluctuations du commerce américain en Chine, 1922-1934. Le Japon, qui s'empare de l'Asie, est aux prises avec les magnats industriels et financiers. Ne va-t-il pas détruire la Chine?). — Gabriel HANOTAUX. Mon temps. Souvenirs d'un siècle à l'autre. Entre l'histoire

et la politique (les nouvelles méthodes historiques. Armand Baschet et son *Histoire du dépôt des archives des Affaires étrangères*. Gobineau et son *Essai sur l'inégalité des races humaines*. Comment Hanotaux entra aux Archives des Affaires étrangères où il pensait vivre, enfin, sa vraie vie, quand il fut appelé au ministère des Affaires étrangères). — Maurice GARÇON. Les tribulations d'un faux Dauphin (il s'agit d'un certain Dachet, entré comme élève au collège des Jésuites à Namur en 1760 et qui, pendant quarante ans, se crut fils du Grand Dauphin, fils de Louis XV. En 1812, la police française saisit et fit détruire son *Traité historique des malheurs de la substitution*. On croit qu'il mourut à Paris en 1820 après avoir poursuivi son rêve absurde et magnifique). — Pierre LYAUTEY. En Yougoslavie (les îles inconnues de Dalmatie ; Split et Raguse, le Monténégro et la Slovénie ; la nouvelle école de Belgrade et la Skoupchtina). — Charles TERRIN. Julie Candeille, actrice, musicienne, romancière et auteur dramatique (née en 1767, elle mourut en 1834. Elle entretint une intéressante correspondance avec Charles Nodier et Hugo). — Louis GILLET. Le « Salon » de 1936. — Victor GIRAUD (pour célébrer le centenaire des *Nuits* de Musset). — René PINON. Chronique de la quinzaine (les élections législatives et les Italiens à Addis-Abeba).

**Revue de Paris.** 1936, 1er avril. — Général MANGIN. Lettres de Rhénanie (lettres ou plutôt notes d'un caractère tout personnel sur l'occupation de la Rhénanie par la Xe armée, de décembre 1918 à octobre 1919. Ces notes, lit-on au début, « évoquent avec puissance les heures d'indécision qui suivirent la fin de la guerre » ; il faut donc les lire avec précaution). — Pierre D'ESPEZEL. Le Palais-Royal au XVIIIe siècle (célèbre par la variété des spectacles et des plaisirs qu'on y trouvait). — Baron RHEINBABEN. France et Allemagne (étude en deux parties : l'une, qui a paru dans l'*Europäische Revue* du 1er mars, l'autre écrite spécialement pour la *Revue de Paris*, au sujet de la dénonciation du pacte de Locarno par le Führer). — Georges POTUT. Sur la dévaluation (« le franc est un symbole ; s'il était atteint, ce serait un affaiblissement de nos valeurs morales »). — M.-O. MONOD. Amour et littérature. Mme d'Agoult, Liszt et Balzac. — Henri BIDOU. Le mouvement littéraire (à noter ce qu'il dit de la *Vie de Jésus* par M. Mauriac et de l'idée que cet écrivain se fait du christianisme). — Albert FLAMENT. Tableaux de Paris (dans l'atelier de Carpeaux). = 15 avril. ***. La fin d'une dictature (attentat contre Alexandre, roi des Serbes, Croates et Slovènes, qui met fin à une dictature de cinq ans ; ses conséquences probables). — Maurice PARTURIER. Prosper Mérimée et Mme de Beaulaincourt (leurs rapports intimes, de caractère très amical, qui les unirent de 1866 à la mort de Mérimée en 1870 ; beaucoup d'anecdotes sur la cour impériale et sur le gouvernement. Mme de Beaulaincourt est morte, croit-on, en 1904) ; suite et fin le 1er mai. — Jean LEBAUDY. Un sultanat Foulbé dans le centre africain (avec une carte de l'Afrique équatoriale française). — Fernand DE BRINON. Le traité de Locarno jugé par M. Stresemann. — A. ALBERT-PETIT. L'histoire (sur *J. Carcopino* : La République romaine de la mort de Sylla à celle de César ; Les souvenirs sur le comte de Chambord, par *Monti de Rezé ;* Le vieux Cordelier, par *Henri Calvet ;* Bonaparte gouverneur d'Égypte, par *Fr. Charles-Roux ;* La Grande Guerre, par *Pierre Renouvin*). = 1er mai. Comte KESSLER. Souvenirs sur Bismarck (recueillis par l'auteur depuis son enfance et de nombreuses visites tout intimes qu'il lui fit plus tard). — Pierre CHAMPION. Charles-Quint à Paris (en novembre 1539). — Raymond LOUIS. Peut-on s'assurer contre les risques d'une dévaluation monétaire? — C. BOUGLÉ.

Métaphysique et morale en France. L'œuvre de Xavier Léon. = 15 mai. Jean MASSIP. L'Angleterre en face de la crise. — ***. La nouvelle politique de la Pologne. — Pierre CHAMPION. Réformés à Paris sous Henri II. — Christian DE CATERS. Visages du Japon (amusant, curieux et instructif).

**Revue d'histoire moderne.** 1935, novembre-décembre. — Henri HAUSER. Henri Pirenne. — Inna LUBIMENKO. Un académicien russe à Paris (André Lexel, né à Abo en 1740 ; professeur à Upsal, où il enseigna les mathématiques, 1763 ; puis à Pétersbourg, 1780 ; membre de l'Académie russe en 1802. Ses relations épistolaires avec les savants français : d'Alembert, Condorcet, Laplace, Lalande, Lavoisier, Monge. Son séjour en France en 1781. Le tout puisé dans la correspondance de Lexel, très abondante et tout entière écrite en français). — Paul RAPHAEL. Les recteurs de 1850 (ils ont été choisis surtout comme instruments politiques au service du nouveau régime. Ce qu'ils devinrent par la suite). — Henri LÉVY-BRUHL. Inventaire sommaire des pièces d'archives relatives aux bureaux de correspondance, de recettes, de rentes, au XVIIIe siècle (avec une liste chronologique des actes depuis 1724 et surtout depuis 1756). = **Comptes-rendus.** *G. Espinas.* Recueil de documents relatifs à l'histoire du droit municipal en France, des origines à la Révolution (recueil appelé à rendre les plus grands services). — *Olivier-Martin.* Précis d'histoire de droit français (excellent manuel). — *Ludwig Beutin.* Der deutsche Seehandel im Mittelmergebiet bis zu den napoleonischen Kriegen. — *W. G. Hoskins.* Industry, trade and people in Exeter, 1688-1800. — *Bernard Landry.* Hobbes (bonne monographie). — *Leland James Gordon.* American relations with Turkey, 1830-1930 (beaucoup de faits puisés dans les archives de l'ambassade des États-Unis à Constantinople). — *Harry N. Howard.* The partition of Turkey ; a diplomatic history, 1913-1923 (abondante documentation mise au service d'une scrupuleuse impartialité). — *Louis Ragey.* La question du chemin de fer de Bagdad, 1893-1914 (intéressant).

**Revue historique de Bordeaux.** 1936, janvier-février. — Paul COURTEAULT. Le premier principal du collège de Guienne (sans doute Jean de Tartas, principal du collège de Lisieux depuis 1525 ; il réussit ensuite à se faire nommer en 1533 au collège de Bordeaux, mais il s'y comporta si maladroitement qu'il fut remercié au bout d'un an). — Théodore RICAUD. Le Musée de peinture et de sculpture de Bordeaux, de 1830 à 1870 ; suite en mars-avril. — Renée DUBOS. Une société populaire bordelaise. Les surveillants de la Constitution. 3e partie : Dissolution de la Société en décembre 1793 (persécutions dirigées ensuite contre les anciens membres de la Société populaire). = Mars-avril. Simone BALDY. L'instruction publique à Bordeaux pendant la Révolution (état de l'instruction publique de 1789 à l'an IV ; l'Université). — Cardozo DE BÉTHENCOURT. Curiosités bibliographiques bordelaises ; suite : Martial Deschamps dit Campanus ; ses aventures miraculeuses et son Commentaire d'Ausone. — Paul COURTEAULT. La tour tronquée de la porte Saint-Éloi. — Robert MESURET. Le premier décorateur de la salle du Théâtre-Français : Jean Meyney (en 1792). — André-A. MICHELOT. Une vente des piliers de Tutelle en 1534. — ID. Le vin de Bordeaux à la cour de France au XVIe siècle. — C. DE B. Engagement d'un maître raffineur pour la Guadeloupe, en 1771. — Index bibliographique.

**Revue historique de droit français et étranger.** 1936, janvier-mars. — Gabriel

Le Bras. Paul Fournier ; sa carrière, son œuvre, son esprit (avec une bibliographie très détaillée et une note sur les œuvres posthumes, où sont les articles donnés par Fournier à l'*Histoire littéraire de la France*. En tout, 54 p.). — Gaston May. L'activité juridique de l'empereur Claude ; 1re partie. — A.-E. Giffard. Études sur la procédure civile du Bas-Empire ; suite : La disparition de la *denunciatio* et la réforme de 450. — J.-A. Van Houtte. Les courtiers au Moyen Age. Origine et caractéristiques d'une institution commerciale en Europe occidentale (avec une très abondante bibliographie). — W. Ch. Kamps. La fiducie dans le droit de la Grande-Grèce et l'origine de la « mancipatio familia ». = **Comptes-rendus.** *Aloys Schulte.* Der deutsche Staat, 919-1914 (ouvrage considérable qui sera lu en France avec beaucoup d'intérêt). — *Henri Calvet.* L'accaparement à Paris sous la Terreur (instrument de travail indispensable à tous ceux qui s'intéressent à la vie économique et sociale de la Révolution). — *John T. Stoker.* William Pitt et la Révolution française, 1789-1793 (montre fort bien comment Pitt devint en 1793 l'ennemi de la France). — *Bonner* et *Smith.* The administration of justice from Homer to Aristotle (très important et en partie nouveau). — *Pierre Tisset.* L'abbaye de Gellone au diocèse de Lodève ; ses origines au xiiie siècle. — *Blanche Maurel.* Cahiers de doléances de la colonie de Saint-Domingue pour les États généraux de 1789 (étude établie uniquement sur des documents inédits). — *John Law.* Œuvres complètes, publiées pour la première fois par *Paul Harsin.* — *Carl Pöhlmann.* Das ligische Lehensverhältnis (étude sur le problème fort obscur de la « ligence » ; l'auteur est fort loin d'en avoir trouvé l'origine et le vrai sens. Il faudra étudier maintenant le développement de la ligence du xiiie au xvie siècle « en s'aidant tout à la fois de la pratique, de la doctrine romano-canonique et des théories des feudistes »). = Chronique. Liste des thèses de doctorat intéressant l'histoire des institutions. — Les journées d'études médiévales de Bruxelles, 10-12 juin 1935. — Société d'histoire du droit : communications présentées aux séances ordinaires de l'année 1934-1935.

## Allemagne

**Historische Zeitschrift.** 152. 1. mai-juin 1935. — E. Zechlin. Das Problem der vorkolumbischen Entdeckung Amerikas und die Kolumbusforschung. — A. Leitzmann. Politische Jugendbriefe Wilhelm von Humboldts an Gentz. — W. Smidt. Eine unbekannte Schrift über die mittelalterliche « Kaiserpolitik » aus dem Jahre 1855. — E. Kessel. Zur Entstehungsgeschichte von Clausewitz' Werk vom Kriege. = **Comptes-rendus.** *W. Frank.* Kämpfende Wissenschaft (Meinecke : pamphlet national-socialiste, spécialement contre Hermann Oncken). — *Philipp Hoerdt.* Geschichte und Geschichtsunterricht. — *W. Linden.* Aufgaben einer nationalen Literaturwissenschaft (Schultze-Jehde : plein d'erreurs et de contradictions). — *J. Haller.* Die Epochen der deutschen Geschichte. — *P. Schmittheimer.* Europäische Geschichte und Söldnertum. — *F. Schulz.* Prinzipien des römischen Rechts. — *W. Frenzel, W. Radig, O. Reche.* Grundriss der Vorgeschichte Sachsens. — *E. Gamillscheg.* Romania Germanica. — *J. Calmette.* L'élaboration du monde moderne (R. Holtzmann : tout ce qui concerne l'Allemagne est tronqué et erroné). — *W. Grau.* Antisemitismus im späten Mittelalter. Das Ende der Regensburger Judengemeinde 1450 bis 1519. — *R. B. Merriman.* The rise of the Spanish empire in the old world and in the new. IV : Philip the Prudent. — *Acta Borussica.*

Behördenorganisation XIII. — *Fritz Hellwig*. Der Kampf um die Saar, 1860-1870. — *F. Demmler*. Bismarcks Gedanken über Reichsführung. — *E. Anrich*. Die englische Politik im Juli 1914. —Zarin Alexandra von Russland als deutsche Zarin im Weltenbrand. — Quellen zur Geschichte des Rheinlands im Zeitalter der französischen Revolution, 1780-1801 ; publ. par *J. Hansen*. — *F. Heiss*. Die südostdeutsche Volksgrenze. Der Grenzzaum Wien-Pressburg — Radkersburg-Osttirol. — *G. C. L. Schmidt*. Der Schweizer Bauer im Zeitalter des Frühkapitalismus. — *O. Hoetzsch*. Osteuropa und deutscher Osten. — *O. Halecki*. La Pologne de 963 à 1914. = 2. juillet-août. H. Schaeder. Geschichte und Legende im Werk der Slavenmissionare Konstantin und Method. — F. Meinecke. Die englische Präromantik des XVIII. Jahrhunderts als Vorstufe des Historismus (en particulier, étude des idées de Burke). — E. Buchfinck. Der Meinungskampf um den Marnefeldzug (conflit entre la doctrine du vieux Moltke et celle de Schlieffen, oscillations de l'une à l'autre et faiblesse de certains chefs). — W. Judeich. Die Schlacht bei Oinoe. — P. E. Schramm. Zur Geschichte der päpstlichen Tiara. = **Comptes-rendus.** *W. Scheidt*. Die Lebensgeschichte eines Volkes. — *W. Dilthey*. Gesammelte Schriften, IX. — Festschrift Hans Nabholz überreicht zum 60 Geburstag. — *F. W. König*. Älteste Geschichte der Meder und Perser. — *Max Pohlenz*. Antikes Führertum. Cicero *De Offiriis* und das Lebensideal des Panaitios. — *W. Otto*. Zur Geschichte der Zeit des 6. Ptolemäers. — *W. Graf Uxkull-Gyllenband*. Der Gnomon des Idios Logos, II. — *Jan de Vries*. Die Welt der Germanen. — *H. Schneider*. Germanische Heldensage, I et II. — *L. Homo*. Rome médiévale (Vehse : très superficiel). — *F. Edler*. Glossary of mediaeval terms of business. Italian series 1200-1600 (Sieveking : très intéressant). — *G. Homeyer*. Die deutschen Rechtsbücher der Mittelalters und ihre Handschriften..., neu bearbeitet. — *I. K. A. Eckhardt*. Verzeichnis der Rechtsbücher. — Propyläen-Weltgeschichte. IV : Das Zeitalter des Gotik und Renaissance. — *A. Chroust* et *H. Proesler*. Das Handlungsbuch der Holtschuher in Nürnberg von 1304-1307 (Koppe : important). — *W. Andreas*. Deutschland vor der Reformation (Köhler : excellent). — Politische Korrespondenz der Stadt Strassburg im Zeitalter der Reformation, IV et V. — *H. H. Dietze*. Johann Oldendorp als Rechtsphilosoph und Protestant. — *N. Japikse*. Correspondentie van Willen den Eerste, Prins Van Oranje, I. — *A. Ernstberger*. Oesterreich-Preussen von Basel bis Campoformio 1795-1797. I : Der Westen, Krieg und Friede mit Frankreich. — *K. Lehmann*. Die Rettung Berlins im Jahre 1813 (Kessel éclaire en partie l'attitude de Bernadotte à Grossbeeren et Dennewitz). — *E. C. Corti*. Elisabeth, « die seltsame Frau » (Srbik : intéressant aussi pour la psychologie de François-Joseph). — *H. Rothfritz*. Die Politik des preussischen Botschafters Grafen Robert von der Goltz in Paris 1863-1869. — *I. Panaiotow*. Rusko-niemskite otnosenia i bulgarskiat vapros pres 1887 godina (le compte-rendu est une analyse de l'ouvrage bulgare par son auteur ; indications nouvelles sur le rôle de la question bulgare dans la politique de Bismarck et sur le traité de contre-assurance). — *G. Hobus*. Wirtschaft und Staat im südosteuropäischem Raum 1908-1914 (Treue : très critiquable). — *J. Noulens*. Mon ambassade en Russie soviétique, 1917-1919. — *H. Nicolson*. Friedensmacher 1919. — Die Wehrwissenschaften der Gegenwart, hrsggb. v. *F. v. Cochenhausen*. — *L. Zimmermann*. Der ökonomische Staat Landgraf Wilhelms IV. — Historical essays in honour of James Tait. — *H. Gmelin*. Französische Geistesform in Sainte-Beuve, Renan und Taine. — *A. Doren*. Italianische Wirtschaftsgeschichte, I (Lenel : entièrement à rectifier et à compléter). —

*M. Kos.* Zgodovina Slovencev od naselitve do reformacije. — *S. Radojčic.* Portreti srpskich vladara u srednem veku. = 3. septembre-octobre. LENEL. Die angebliche Unterwegung Venedigs durch Otto II, 983 (polémique contre Schmeidler). — A. LEITZMANN. Goethes Beziehungen zu Johannes von Müller. — Z. M. JEDLICKI. Die Anfänge des polnischen Staates. Erwiderung (réponse à des études de M. Brackmann, qui annonce à son tour une réponse). = **Comptes-rendus.** *Cl. Frhr. v. Schwerin.* Grundzüge der deutschen Rechtsgeschichte (Fehr : très bon). — *H. O. Meisner.* Aktenkunde. Ein Handbuch für Archivbenützer (Bittner : bon manuel pour l'utilisation de documents d'archives modernes). — *W. Hoffmann.* Rom und die griechische Welt im IV. Jahrhundert. — *W. Schubart* und *D. Schäfer.* Spätptolemäische Papyri aus amtlichen Büros des Herakleopolites. — *G. Neckel.* Kultur der alten Germanen (Heusler : beaucoup d'aventureux, intéressant). — *K. Th. Weigel.* Runen und Sinnbilder (Krause : texte plein d'erreurs, illustration excellente). — *A. Fuchs.* Im Streit um die Externsteine. — *G. Baesecke.* Der Vocabularius St. Galli in der angelsäsischen Mission. — *U. Stutz. Römerwergeld* und *Herrenfall.* — *E. Seeberg.* Meister Eickhart. — *C. Bornhak.* Deutsche Verfassungsgeschichte vom Westfälischen Frieden an (Feine : beaucoup de faiblesses). — Europäische Quellen zur Schleswig-Holsteinischen Geschichte im XIX. Jahrhundert, hrgg. von *J. A. v. Rantzau* (Srbik : permet de rectifier l'opinion admise sur le rôle de l'Autriche dans la question des Duchés entre 1848 et 1852). — *D. E. Lee.* Great Britain and the Cyprus Convention Policy of 1878. — *Ch. Seymour.* American Diplomacy during the World War. — *R. Bahr.* Volk jenseits der Grenzen. Geschichte und Problematik der deutschen Minderheiten. — *K. Stavenhagen.* Das Wesen der Nation. — *G. Cleinow.* Der Verlust der Ostmark (Hartung : témoignage personnel très intéressant). — *W. Andreas.* Kämpfe um Volk und Reich. Aufsätze und Reden zur deutschen Geschichte des XIX. und XX. Jahrhunderts. — *F. Curschmann* et *B. Schulze.* Brandenburgische Kreiskarte. — *W. Heinsohn.* Das Eindringen der neuhochdeutschen Schriftsprache in Lübeck während des XVI. und XVII. Jahrhunderts (Lasch : insuffisant). — *E. Hölzle.* Das alte Recht und die Revolution. Eine politische Geschichte Württembergs in der Revolutionszeit 1789-1805. = 153. 1. novembre 1935. K. A. v. MÜLLER. Zum Geleit (la nouvelle direction fera place avant tout aux problèmes historiques aujourd'hui brûlants pour le peuple allemand ; de l'histoire sortiront pour lui de nouvelles sources de courage et de force). — W. FRANK. Zunft und Nation (l'histoire, comme la politique, ne doit plus être le domaine d'une gérontocratie ou d'une coterie ; « L'Institut d'empire pour l'histoire de la nouvelle Allemagne » aura pour domaine toute la période de 1789 à 1918 — l'ère de la révolution libérale — et considérera le germanisme du *Reich* en union intellectuelle avec le germanisme du Sud-Est. Il sera « l'honnête médiateur entre les grandes traditions de la science historique allemande et les grandes forces motrices de la révolution nationale-socialiste »). — E. HÖLZLE. Volks-und Rassenbewusstsein in der englischen Revolution. — H. v. SRBIK. Die Schönbrunner Konferenzen vom August 1864 (Bismarck a songé à une politique d'alliance avec l'Autriche, qui aurait laissé les Duchés à la Prusse, moyennant l'aide de celle-ci pour la reconquête de la Lombardie ; il y a eu un projet de traité que les hésitations des deux souverains ont fait échouer). — H. WOPFER. Die Forschung nach den Ursachen des Bauernkrieges und ihre Förderung durch die geschichtliche Volkskunde. = **Comptes-rendus.** Festschrift für Alfred Schultze

zum 70. Geburstag. — *O. Almgren.* Nordische Felszeichnungen als religiöse Urkunden. — *W. Bohm.* Die ältere Bronzezeit in der Mark Brandenburg. — *J. Sundwall.* Zur Vorgeschichte Etruriens. — *Alt, Christensen, Götze,* etc. Kulturgeschichte des alten Orients. III, 1 : Kleinasien. 2 : Die Iranier. — *H. Hostenkamp.* Die mittelalterliche Kaiserpolitik, der deutschen Historiographie seit v. Sybel und Ficker. — Codex Laureshamensis, II ; publ. par *Karl Gloeckner.* — *R. Kraft.* Das Reichsgut im Wormsgau. — *Miscellanea Lulliana-Marsilius von Padua.* Defensor pacis ; publ. par *R. Scholz.* — *R. Odebrecht.* Nikolaus von Cues und der deutsche Geist. — *G. Frhr. von Pölnitz.* Julius Echtervon Mespelbrunn. Fürstbischof von Würzburg und Herzog von Franken, 1573-1617. — *I. Lubimenko.* Les relations commerciales et politiques de l'Angleterre avec la Russie avant Pierre le Grand. — Korrespondenz des Furstabtes Martin II Gerbert von St Blasien ; publ. par *Felix Schwarzenberg.* — *F. Engel-Janosi.* Der Freiherr von Hübner. — *J. K. Mayr.* Geschichte der österreichischen Staatskanzlei im Zeitalter des Fürsten Metternich. — Cardinal *L. Lambruschini.* La mia nunziatura di Francia ; publ. par *P. Pirri.* — *H. P. Olshausen.* Friedrich List und der deutsche Handels-und Gewerbsverein. — *J. L. Glanville.* Italy's relations with England 1896-1905. — *H. Kossatz.* Untersuchungen über den französische-englischen Weltgegensatz im Faschodajahr, 1898 (Hallmann : beaucoup de neuf). — *F. Engel.* Deutsche und slawische Einflüsse in der Dobbertiner Kulturlandschaft. — *W. Flach.* Verfassungsgeschichte einer grundherrlichen Stadt : Berga a. d. Elster. — *R. Kapp.* Heilige und Heiligenlegenden in England. — *A. Dresler.* Geschichte der italienischen Presse. — *A. C. Wilgus.* Modern Hispanic America. = 2. janvier 1936. W. Kienast. Die Anfänge des europäischen Staaten im späteren Mittelalter. — K. Preyer. Die Reichweite der deutsche Reformation. — E. Anrich. War Stein, Romantiker? (Stein a été mû par une conception du peuple qui lui donne la force de dépasser le cosmopolitisme et l'État absolutiste et d'en créer un autre, « mais sans libéralisme ». Avec tous les grands romantiques de la période, Arndt, Clausewitz, Novalis, Schlegel, Schelling, Baader, Steffens, Eichendorff, Schleiermacher, le sentiment l'a conduit à discerner « cette vérité fondamentale que toute la structure du tout n'est pas logique, formelle, statique, mais biologique et organique ». « Cette pensée organique-biologique... n'est pas unilatéralement matérialiste, mais, dans son fond, métaphysique. » A la soi-disant politique réaliste s'oppose « la politique qui vient de l'idée, et si, depuis 1919, Adolphe Hitler, le nouveau grand chef (*Führer*) de l'époque, n'avait pas fait une politique qui venait de l'idée, c'en serait aujourd'hui fait de nous ». Mais l'idée n'est pas « un principe mis en forme de manière formaliste et statique, mais un commandement qui oblige dynamiquement et qui a ensuite, dans la vie, à donner forme à la réalité »). — G. Wrede. Zur historischen Raumforschung in Nordwestdeutschland. — P. Haake. Nochmals zur Datierung des Entwurfs Friedrich Wilhelms von Brandenburg zur Erwerbung Schlesiens. — A. O. Meyer. Die Aktenveröffentlichung über die auswärtige Politik Preussens 1858-1871 (difficulté et défauts). — W. Grau. Geschichte der Judenfrage (début d'un bulletin sans périodicité sur la question juive, « qui est un problème politique aujourd'hui comme dans tous les temps »). = **Comptes-rendus.** Deutsche Volkslieder mit ihren Melodien. I : 1 Balladen. — Das deutsche Volkslied. I : Balladen, 1 ; publ. par *John Meier.* — *K. Burdach.* Die Wissenschaft von deutscher Sprache. — *E. Lemberg.* Wege und Wandlungen des Nationalbewusstseins. — Kritische Beiträge zur Geschichte des Mittelalters, Fortschrift für Robert Holtzmann zum 60. Geburtstag.

— *E. F. Gautier.* Geiserich König der Vandalen. — Karl der Grösse oder Charlemagne? Acht Antworten deutscher Geschichtsforscher. — *J. Spörl.* Grundformen hochmittelalterlicher Geschichtsanschaaung. — Die Reformation Kaiser Siegmunds, hrsgb. von *Karl Beer.* — *P. Wittek.* Das Fürstentum Mentesche. — *P. Smith.* A history of modern culture, II. — *J. Albrecht.* Englands Bemühungen um den Eintritt Portugals in die Grosse Allianz, 1700-1703. — *W. Schwarz.* Die heilige Allianz (Schaeder : beaucoup de lacunes et d'erreurs). — *H. Rothfels.* Bismarck und der Osten (Pfitzner : le compte-rendu est une discussion approfondie du problème). — *H. Frhr von Hoyningen-Huene.* Untersuchungen zur Geschichte des deutsch-englischen Bündnisproblems 1898-1901. — *P. Minrath.* Das englische Japanische Bündnis von 1902 ; *E. B. Price.* The Russo-Japanese treaties of 1907-1916 ; concerning Manchuria and Mongolia (O. Becker : les trois apportent des données et des idées neuves et importantes). = 3. mars. R. Hennig. Atlantische Fabelinseln und Entdeckung Amerikas. — H. Haering. Zur Geschichte der neueren Historiographie (à propos de la réédition de l'ouvrage de Fueter ; critique de l'insuffisance de la part faite aux historiens allemands et du manque de sens des valeurs du *Volkstum*). — J. Pfitzner. Neue Wege der tschechischen Geschichtswissenschaft (élargissement des conceptions, influence des anciennes méthodes scientifiques allemandes, attitude à l'égard des nouvelles tendances de l'école historique allemande). — B. Schmeidler. Die Unterwerfung Venedigs durch Otto II, 983. — D. Kohl. Zum Problem der vorkolumbischen Entdeckung Amerikas. — F. Hartung. Graf von Hutten-Czapski (beaucoup de choses intéressantes et parfois neuves dans ses Mémoires). = **Comptes-rendus.** *O. Koellreuter.* Grundriss der allgemeinen Staatslehre. — *C. Schuchhardt.* Vorgeschichte von Deutschland. — *C. D. Meritt* and *A. Br. West.* The Athenian assessment of 425 B. C. — Papyri Jandanae ; publ. par *Kalbfleisch.* VI : Griechische Privatbriefe ; publ. par *Grete Rosenberger.* — *L. Ueding.* Geschichte der Klostergründungen der frühen Merowingerzeit. — *H. Pipping.* Kökstensinskriften an rättsurkund. — *C. Erdmann.* Die Entstehung des Kreuzzugsgedankens (Hampe : très bon). — Regesten der Erzbishöfe von Mainz 1289-1396, 1. 2. — Die Hansischen Pfundzollisten des Jahres 1368. — Briefe und Akten zum Leben Oekolampads, II ; publ. par *E. Stachelin.* — *L. Gross.* Die Geschichte der deutschen Reichshofkanzlei von 1559 bis 1806. — *L. van der Essen.* Alexandre Farnèse, t. II-IV. — Studies in Anglo-French history during the XVIIIth, XIXth and XXth century, edited by *Alfred Coville* and *Harold Temperley.* — Gesandtschaftsberichte aus München 1814-1848. — I. Die Berichte der franzosischen Gesandten; publ. par *A. Chroust,* I et II (Spindler : reproduction des dépêches ou passages les plus importants pour les affaires d'Allemagne, analyses pour le reste, beaucoup de choses intéressantes ; une introduction pénétrante). — *G. Jantzen.* Ostafrika in der deutsch-englischen Politik 1884-1890. — *H. E. Brenning.* Die grossen Mächte und Marokko in den Jahren vor dem Marokko-Abkommen vom 8. April 1904. — *James E. Edmonds.* France and Belgium, 1918. The German March offensive and its preliminaries. — *H. Nicolson.* Nachkriegsdiplomatie. Curzon. The last phase, 1919-1925. — *K. Krofta.* Das Deutschtum in der tschechoslowakischen Geschichte. — *R. Metz.* Die philosophischen Strömungen der Gegenwart in Grossbritannien. — *G. Tzenoff.* Geschichte der Bulgaren und der anderen Südslaven von der römischen Eroberung der Balkanhalbinsel an bis zum Ende des IX. Jahrhunderts (Stadtmüller : sans aucune valeur).

GRANDE-BRETAGNE

**The Times. Literary Supplement.** N° 1872. — *W. Miller* et *E. H. Strange.* A centenary bibliography of the Pickwick papers. — *W. R. Crocker.* Nigeria, a critic of British colonial administration. — *Charles Seymour.* American neutrality, 1914-1917 (étude sur les causes de l'intervention des États-Unis dans la Grande Guerre). — *J. Chartres Molony.* Ireland (c'est un appel des Irlandais aux Anglais ; en attendant, « taisons-nous, soyons patients et espérons »). — *A. Lukyn Williams.* Adversus Judeos (apologie du christianisme jusqu'à la Renaissance). — *Philip Ashton Rollins.* The discovery of the Oregon Trail (d'après les récits de Robert Stuart sur son exploration de la région située à l'est d'Astoria, 1812-1813). — *Daniel Thwaite.* A study of black nationalism, 1882-1935. — Sir *Francis Younghusband.* Everest (étude sur les plus récentes tentatives pour atteindre le sommet de cette montagne). — Miss *Anna Louise Strong.* The China's millions, 1927-1935. — *Hermann Levy.* The new industrial system (beaucoup d'utiles informations). — *Franz Borkenau.* Pareto (critique d'un ouvrage de Pareto récemment paru en anglais sous le titre *The mind and society*). — *R. D. Middleton.* Magdalen studies (étude sur la part prise au Mouvement d'Oxford par les théologiens du Magdalen College). — *John Lorne Campbell.* The book of Barra (étude intéressante sur l'île de Barra, dans les Hébrides ; elle appartenait à la famille des MacNeill). — *Wallace Notestein, Frances Helen Relf* et *Hartley Simpson.* Commons debates, 1621 (sept volumes du plus haut intérêt pour l'histoire du Parlement). — *William Plomer.* Ali the Lion : Ali of Tebeleni, pascha of Janina, 1741-1822 (bonne biographie d'un pacha passé maître en brigandages, avec son portrait). — *Eileen Jensen Krige.* The social system of the Zulus. — *William J. Perlman.* The movies on trial (de l'influence exercée par le cinéma aux États-Unis). — *Ethel Seaton.* Literary relation of England and Scandinavia in the seventeenth century. — *J. B. Morton.* The Bastille falls and other studies of the French Revolution. — European democratic governments of Europe (par quatre auteurs différents.) — Mrs *Margaret Trouncer.* A courtesan of Paradise. Louise, duchesse de La Vallière, or Sister Louise of the Order of Mount Carmel. — *T. Ashcroft.* English art and English society. — *Philip P. Argenti.* The occupation of Chios by the Venetians, 1694 (très instructif ; abondante documentation). — *W. J. Laurence.* The french opera in London ; a riddle of 1686 (où il est question de l'opéra de Lully : *Cadmus et Hermione*, où le français est curieusement déformé : Cadmus, « Pourquoi m'aimez-vous », devient « pur qua mene vou »?). — *Paul Staal.* A foreigner looks at Australia (suggestions sur l'avenir de l'Australie et le fonctionnement du pouvoir représentatif). — *Charles Hartshorne* et *Paul Weiss.* Collected papers of Charles Sanders Peirce, vol. VI (ouvrage qui contient des études sur la logique symbolique et mathématique, le pragmatisme, la métaphysique et la religion). — *Alfred Vagts.* Deutschland und die Vereinigten Staaten in der Weltpolitik (importante contribution à l'étude des relations de l'Allemagne avec les États-Unis, surtout depuis la mort de Bismarck). — *William C. Hayes.* Royal sarcophagi of the XVIIIth. dynasty (très important). — *Adolfo Venturi.* Storia dell'arte italiana. T. X, 2e partie : La Scultura del Cinquesanto (où il est question de Michel-Ange et de ses disciples au XVIIe siècle). — *George E. Nunn.* The mappemonde of Juan de La Cosa (étude critique, érudite, mais très confuse). — *D. A. Chart.* The register of John Swayne,

archbishop of Armagh and primate of Ireland, 1418-1439. — *Lewis D. Nicholl.* The Normans in Glamorgan, Gower and Kidwell (savante étude sur l'introduction des « fiefs de chevaliers » en Galles). — *V. I. Lenin.* Two tactics of social democracy in the democratic Revolution : the proletarian Revolution and renegarde Kautsky. = N° 1783. Cette livraison commence par célébrer le centenaire de William Godwin, l'apôtre de la Bienveillance universelle, mort le 7 avril 1836 (avec un portrait dessiné par *William Brockedon*). — *Jules Bertaut.* Paris, 1870-1935. Traduit par *R. Millar* (les années 1933-1935 sont l'œuvre de *John Bell*). — *F. Holdsworth.* Joseph de Maistre et l'Angleterre. — *L. C. A.* et *C. M. Knowles.* The economic development of the British overseas empire (t. III, qui traite de l'Union sud-africaine). — *H. F. B. Mackay.* The studies in the New Testament (recueil de vingt-six études sur le Nouveau Testament). — *N. Gangulee.* The making of Federal India (dans la période comprise entre le couronnement du roi George en 1911 et la promulgation de l' « India act » de 1935). — *Ernest Hemingway.* Green hills of Africa. — *David Mathew.* Catholicism im England, 1535-1935. — *Theodore Silverstein.* Visio sancti Pauli (histoire de l'Apocalypse latine). = N° 1784. Pour fêter le deuxième centenaire de l'ouvrage de Joseph Butler intitulé : *The analogy of religion, natural and revealed, to the constitution and course of Nature* (pour quelles raisons cet ouvrage, alors si discuté, est-il aussi complètement tombé dans l'oubli). — *Geoffrey C. De Parmiter.* Roger Casement (son rôle en Irlande au début de la Grande Guerre). — *Bischop of Durham.* The extermination of the Jews in Germany. — *Norman Bentwich.* The refugees from Germany, avril 1933-to december 1935. — *Edward Westermarck.* The future of marriage in western civilization. — *F. W. Tickner.* London through the ages (insiste sur le rôle prédominant de Londres dans l'histoire de l'Angleterre jusqu'à la révolution de 1688). — *Ernest Work.* Ethiopia ; a pawn in European diplomacy (l'Éthiopie n'est qu'un pion dans l'échiquier de la diplomatie européenne). — *G. F. H.* et *J. Berkeley.* Italy in the making. June 1846 to January 1848 (emploi très instructif de documents d'archives). — *D. Erskine Muir.* Machiavelli and his times. — *J. Penn.* For readers only (l'auteur, qui est sans doute un Américain, peut-être même une femme, fait le portrait des habitués à la salle de lecture au British Museum depuis l'administration du fameux Panizzi jusqu'à nos jours). — *C. J. Sisson.* Lost plays of Shakespeare's age. — *Hilaire Belloc.* The county of Sussex (brillante peinture d'un pays qui commence à perdre son originalité). — *P. G. Parsons.* The history of St. Thomas hospital. Vol. III : 1800-1900. — Miss *Beatrice Chanler.* Cleopatra's daughter, the Queen of Mauretania (c'est trop de trois cents pages pour une reine dont on ne sait presque rien). — *E. A. Lowe.* Codices latini antiquiores (paléographie des manuscrits latins antérieurs au IXe siècle ; deuxième partie qui se rapporte à la Grande-Bretagne et à l'Irlande). = N° 1785. *Marjorie* et *C. H. B. Quennel.* The good new days (aspects de l'Angleterre qui paraîtront singulièrement intéressants aux Anglais revenus dans leur pays après vingt ou trente ans d'absence ininterrompue). — *Arthur Berriedale Keith.* A constitutional history of India, 1600-1935 (trésor d'informations nouvelles). — *Nigel Abercrombie.* The origins of Jansenism (intelligent, mais souvent contestable). — *Alexander C. Flick.* History of the State of New York, vol. V-VIII (ouvrage plein de faits et d'idées ; il sera complet en dix volumes). — *C. T. Madigan.* Central Australia (description de l'Australie vue à dos de chameau, en aéroplane et en automobile). — *William W. Johnson.* The gramophone in education. — *W. Norwood East.* Medical aspects of crime. — *Charles de*

*Tolnay*. Pierre Bruegel l'Ancien (beaucoup d'illustrations et d'indications bibliographiques). — Mrs *Arthur Strong*. Recent excavations in Rome and Italy (première partie d'un bon résumé des fouilles récentes ; suite au n° 1786). — *J. R. A. Hockin*. Walking in Cornwall. — *Howard Rollin Patch*. The tradition of Boethius (étude de l'influence exercée par Boèce sur le développement intellectuel du Moyen Age). = N° 1786. *Herbert C. F. Bell*. Lord Palmerston (savante étude sur la diplomatie de Palmerston, fondée sur une documentation considérable). — *G. P. Gooch* et *Harold Temperley*. British documents on the origins of the war, 1898-1911 (vol. X, 1re partie, concernant l'Orient à la veille de la guerre). — *William Starr Myers* et *Walter H. Newton*. The Hoover administration. — *E. L. Hasluck*. Local government in England (pas la moindre bibliographie). — Sir *William Edward Whyte*. Local government in Scotland (c'est surtout un livre de référence). — *Stanley Jackson*. Rufus Isaacs, first Marquess of Reding (remarquable biographie). — Diaries of court ladies of old Japan (traduits par *Annie Shepley Omori* et *Koch Doï*). — *Hesketh Pearson Labby*. The life and character of Henry Labouchère. — Sir *Denys Bray*. The Brahui language (avec un vocabulaire de cette langue). — *James Landsdale Hudson*. The two England (peinture par un journaliste bien renseigné de l'Angleterre des pauvres et de celle des riches). — *W. Baring Pemberton*. Carteret (intéressante biographie d'un politicien célèbre au XVIIIe siècle, le dernier d'une lignée célèbre, celle des Wolsey, Burghley et Strafford). — The Holy Bible (édition de luxe). — *Harrison Forman*. Through vorbidden Tibet. — Sir James Sexton, agitateur (autobiographie d'un des chefs éminents du « Labour party »). — *Shane Leslie*. American wonderland (notes recueillies par Shane Leslie après quatre voyages aux États-Unis d'Amérique, 1911-1935). — The Old Testament in graphic art (tome I où sont reproduits en photographie les dessins de l'Ancien Testament, par *Theodor Ehrenstein*. 1re partie, publiée à Vienne, Autriche). — *E. E. Sikes*. Lucretius, poet and philosopher (ne fournit rien de nouveau). — *Tatsuji Takeuchi*. War and diplomacy in the Japanese empire (depuis l'établissement du système parlementaire au Japon en 1890). = N° 1787. *Hastings Rashdall*. The Universities of Europe in the Middle ages. Nouvelle édition, par *F. M. Powicke* et *A. B. Emden* (article de tête ; l'auteur fait ressortir le fait que les Universités du Moyen Age étaient les enfants de la Papauté). — *J. P. T. Bury*. Gambetta and the national defence. A republican dictatorship in France (Gambetta fut avant tout positiviste, réaliste et anticlérical). — *Vernon John Puryear*. International economics and diplomacy in the Near East (étude sur la politique commerciale de l'Angleterre dans le Levant, 1834-1853). — *A. Anderson Scott*. St Paul, the man and the teacher. — Sir *George Hill*. Treasure trove in law and practice (histoire de la jurisprudence concernant la découverte de trésors depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours). — *F. Funck-Brentano*. The Renaissance. — *Diego Angeli*. Roma romantica (curieuse peinture de la Rome du XIXe siècle). — *Wallace Notestein*, *Francis Helen Relf* et *Hartley Simpson*. Commons debates 1621 (édition complète en sept volumes). — *A. R. Wright*. British calendar customs. Vol. I : Movable festivals. — *C. P. Stacey*. Canada and the British army, 1846-1871 (étude sur l'application du gouvernement responsable). — *Charles Duff*. The truth about Columbus and the discovery of America (intéressant, mais n'apprend rien de nouveau). — *H. J. C. Grierson*. The letters of Sir Walter Scott. Vol. X : 1826-1828. — *G. Wilson Knight*. Principles of Shakespearian production. — *Dumas Malone*. Dictionary of american biography. Vol. XVIII : Steward-Trowbridge. — *Eric Partridge*. Name this child

(dictionnaire des noms de baptême donnés aux enfants en Angleterre et en Amérique). — *Douglas Gordon Barron.* Jean Chartier de Gerson, the author of the *De imitatione Christi.* — *Martin Pope.* Studies in the language of St. Paul (sans portée scientifique). = N° 1788. *John Steegman.* The rule of taste; from George I to George IV. — *Frederick Whiley Hilles.* The literary career of Sir Josuah Reynolds (expose tous les efforts faits par Reynolds pour devenir aux yeux du monde un écrivain à la fois scrupuleux et instruit). — *Duff Cooper.* Haig, t. II (beaucoup d'utiles documents utilisés sur la conduite de la guerre par le général Haig en 1917 et 1918 ; mais peu de critique dans l'emploi de ses mémoires). — *J. Henry Richardson.* British economic foreign policy (sous le gouvernement du ministère national). *L. Elliott Binns.* Religion in the Victorian era (de 1837 à 1901). — Lord *Amulree.* Britain rebuilding (expose la nécessité qui s'impose de reconstruire les maisons malsaines et les quartiers malfamés des villes anglaises). — *Jawaharlal Nehru.* An autobiography (sorte de confession d'un révolutionnaire disciple et collaborateur de Gandhi pour l'indépendance de l'Inde). — *Troyer Steele Anderson.* The command of the Howe brothers during the American revolution (met en lumière les fautes commises par le général William Howe dans la Révolution américaine en 1776 et 1777. Il serait utile d'en refaire l'histoire dans un esprit vraiment scientifique). — Capitaine *John Iron.* Réminiscences (souvenirs intéressants d'un capitaine de vaisseau chargé, pendant la dernière guerre, de monter la garde devant Douvres, puis de diriger le service des émigrants vers l'Australie, Calcutta et les Indes occidentales). — *Edgar Holmes McNeal.* The conquest of Constantinople (traduction de Robert de Clari, avec une belle introduction). — *Gilchrist Alexander.* Tanganiika memories (instructif aspect de la vie dans l'Afrique orientale par un juge du Tribunal suprême). — Conquests and discoveries of Henry the Navigator; being the chronicles of Azurara ; publ. par *Virginia de Castro e Almeida*, et trad. par *Bernard Miall* (publication de l'Institut britannique, récemment fondé à l'Université de Coïmbre. Important). — *Iris Wedgwood.* Fenland rivers (description de la région dite des « Fen counties » dans l'Anglie orientale, si différente des cours d'eau de l'Ouest). — *J. G. D. Clark.* The mesolithic settlement of Northern Europe. — *Edmund Vale.* The seas and shores of England. — *Max von Bœhn.* Modes and manners ; trad. par *Joan Joshua* (vol. III et IV, relatifs aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles). — *Albert F. Ellis.* Ocean islands and Nauru (l'auteur, actuellement directeur de l'exploitation des phosphates de Nauru, expose comment il eut la bonne fortune de les découvrir en 1899). — *Louis Landré.* Leigh Hunt, 1784-1859 (contribution à l'histoire du romantisme anglais). — *Geoffrey Gorer.* Bali and Angkor (très intéressante description de ces deux monuments). — Excavations at Tepe Gawra, vol. I (par *E. A. Speiser;* un chapitre par *Dorothy Cross;* des notes fournies par *Paul Beidler* et *Charles Bache*, concernant les travaux exécutés par les écoles américaines de recherches en Orient). — *H. E. Winlock* et *Ludlow Bull.* Ed Dàkhleh Oasis (journal des voyages exécutés à dos de chameau dans les oasis d'el Khargeh et d'el Dakhleh en 1898). — *Cyril Bathurst Judge.* Specimens of sixteenth-century handwriting (tirés des archives publiques et privées). — *Clifford Manshardt.* The Hindu-Muslim problem in India (intéressant, bref et superficiel). — *Ifan Kyrle Fletcher.* Mrs. Siddons leaves the stage (à Covent Garden, 29 juin 1812). = N° 1789. *Alan Gordon Smith.* The Babington Plot (remarquable). — *J. R. Black.* The reign of Elizabeth (étude très minutieuse, exempte de tout parti pris). — *J. G. Crowther.* Soviet science (prodigieux résultats obtenus par les disciplines nouvelles). —

*R. H. Akagi.* Japan's foreign relations, 1542-1936 (par un publiciste très bien informé). — *Hugh J. Schonfield.* The history of Jewish christianity (du 1er au XXe siècle). — *Edward Hutton.* The life of Christ in the old italian masters. — *Charles M. Wiltse.* The Jefferson tradition in American democracy. — *Giuseppe Garibaldi.* A toast to rebellion (récit par le petit-fils de Garibaldi des cinq années de combat auxquelles il prit part, en Grèce, en Roumanie et au Mexique). — *Ernst E. Herzfeld.* Archaeological history of Iran. — *Charles-Roux.* Bonaparte gouverneur d'Égypte. — *Luitpold Dussler.* Giovanni Bellini (attributions exactes ou fausses). — *L. V. Grinsell.* The ancient burial-mounds of England. — *Holloway H. Frost.* The battle of Jutland. — *Eilert Ekwall.* The concise Oxford dictionary of english place-names. — *Anderson.* The chronicle of Melrose (fac-similé en collotype d'un manuscrit du British Museum ; très important à la fois pour la paléographie et pour l'histoire). — *E. W. Watson.* The cathedral Church of Christ in Oxford. — *Donald McKay.* Essays in the history of modern Europe. — *T'ang Leang-Li.* The new social order in China. = N° 1790. Sir *Arnold Wilson.* Walks and talks abroad. The diary of a member of Parlement in 1934-1936 (très intéressantes notes de voyage, surtout en Allemagne, en Tchécoslovaquie et en Belgique). — *Dorothy Rush Kahn.* Spring up, O. Well (peinture de la vie des Juifs en Palestine, notamment à Tel Avviv). — *Dorothy Una Ratcliffe.* Travel letters from North, East and Central Africa. — *Amir Habibullah.* My life ; from brigand to king (biographie d'un émir du Caboul qui, après avoir vécu de brigandage, devint roi sous le nom de Pacha Saquo, et finit ses jours comme émir Habibullah). — *Ronald Matthews.* English messiahs. Studies of six english religious Pretenders, 1656-1927 (curieuse biographie de cinq hommes et une femme qui « prétendaient être le Christ et sa Mère et apporter le message du Christ »). — Count *Heinrich Coudenhove-Kalergi.* Anti-semitism throughout the ages (traduction anglaise). — *Philips Price.* After sixty years. The travel diaries by two generations of Englishmen (tableau des États-Unis jusqu'au temps du « New deal »). — *Harold E. Wethey.* Gil de Siloe and his school (étude sur la sculpture gothique à Burgos. Gil de Siloe est célèbre par deux tombes sculptées de 1489 à 1493). — An introductory survey of the sources and literature of Scots law (études par différents auteurs sur les lois, la jurisprudence et la philosophie du droit en Écosse depuis le Moyen Age). — Nielli, chiefly italian of the XV century (reproduction en fac-similés des nielles qui sont conservées au British Museum).

## ITALIE

**Archivio storico italiano.** 1936, fasc. 1. — Luigi CHIAPPELLI. La civiltà di un comune medievale italiano (cette commune est celle de Pistoia ; auparavant, elle subissait les usages barbares de la féodalité ; à partir du XIIe siècle, elle ne cessa de se civiliser à tous les points de vue, économique, intellectuel, littéraire, artistique, humaniste ; chacun de ces points est mis en lumière par des documents). — Francesco VALSECCHI. La politica di Cavour e la Prussia nel 1859 (d'après les documents publiés en Prusse et en Italie, surtout d'après la correspondance de Launay avec Cavour). — Alessandro LEVI. Il centenario della morte di G. D. Romagnosi (bibliographie de ses œuvres et de sa correspondance qui n'occupe pas moins de quatre pages très serrées). — Per la storia dell'Archivio storico italiano ; suite : 1881. = **Comptes-rendus.** *Fritz Schillmam.* Venedig. Geschichte und Kultur Venetiens und Siziliens. — *G. Ermini.* Guida bibliografica per lo studio del diritto comune pontifi-

cio. — *Gerd Tellenbach.* Römischer und christlicher Reichsgedanke in der Liturgie des frühen Mittelalters. — *Léon Olschki.* Scrittura spirituale e linguistica del Mondo neolatino. — *Herta Schild.* Der Liber Pontificalis (trop de politique, surtout en ce qui touche l'Allemagne). — *M. Cappuyns.* Jean Scot Érigène (importante contribution à l'étude de la philosophie théologique). — *Paul Kehr.* Die Belehnungen der süditalienischen Normannfürsten durch die Päpste, 1059-1192. — *Ernst Benz.* Ecclesia spiritualis. Kirchenidee und Geschichtstheologie der franziskanischen Reformation (travail considérable). — *Georges De Lagarde.* La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age (essais critiques sur les premières manifestations de la conscience laïque des États modernes. Marsile de Padoue ou le premier théoricien de l'État laïque ; abondante information). — *Ewald Müller.* Das Konzil von Vienne, 1311-1312 ; seine Quellen und seine Geschichte (et l'origine des Clémentines). — *P. Ciro Cannarozzi.* S. Bernardino da Sienna. Le prediche volgari (les deux premiers volumes de cette considérable publication contiennent cinquante-huit sermons inédits en langue vulgaire prêchés à Florence en l'église de Santa Croce). — *Roberto Ridolfi.* Le lettere di Girolamo, ora per la prima volta raccolte. — *Guido Battelli* et *Trindade Coelho.* Filippo Terzi, architetto e ingegnere militare in Portogallo. — *C. Manunta Bruno.* Una regina e il confessore (lettres inédites de Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne, à l'ex-jésuite G. B. Senes, 1792-1802). = Nécrologie (Henri Hauvette, Pierre de Nolhac, Henri Pirenne et Antonio Falce, ce dernier auteur de *Ugo di Tuscia, de Bonifacio di Canossa padre di Matilde*, de *Documenti sui marchesi e duchi di Toscana*, de *Come nacque la Marca di Tuscia*).

**Atti della Reale Accademia nazionale dei Lincei.** Anno 1935. — Compte-rendu de la séance solennelle du 2 juin 1935. — Pietro Fedele. La tradizione di Roma nel Medio Evo (l'Italie est aujourd'hui romaine comme au temps d'Auguste, et romaine est la monarchie ; elle poursuivra la mission universelle de la civilisation, qui est la mission même de Rome). = Rapports sur les concours et les prix des différentes classes de l'Académie. Archéologie et histoire de l'art : Amadeo Maiusi. — Philologie : Enrica Malcovati, édition des *Fragmenta oratorum romanorum.* — Sciences juridiques, économiques et corporatives : Leto Morvidi, un gros volume sur les *Delitti contro la pubblica amministrazione e contro l'amministrazione della giustizia.* — Sciences historiques : Ugo De Maria. Aspetti dell'emigrazione politica siciliana nel 1849-1860 (ouvrage manuscrit). — Sciences philosophiques : Giuseppe La Ferla. Ritratto di Giorgio Sorel. On notera cet hommage considérable rendu à un Français d'opinions très avancées.

**Rendiconti della R. Accademia nazionale dei Lincei.** Classe des sciences morales, historiques et philologiques. 1935, mars-avril. — Manfredi Porena. L'ordinamento del canzione Petrarchesco, e le due grandi canzioni politiche (étude sur deux manuscrits du Vatican d'où l'on peut fixer la date des poésies lyriques de Pétrarque. Article qui occupe les pages 129-234). — Giuseppe Gabrieli. Una gara di precedenza accademica nel seicento, fra « Umoristi » e « Lincei » (histoire d'un conflit qui mit aux prises les deux compagnies savantes des « Lincei » et des « Umoristes » pour une question de préséance, d'après un document autographe tiré par Federico Cesi des archives des Lincei ; il est daté du 24 septembre 1624). — Paolo Enrico Avias. Artemis Acrense (interprétation d'un haut-relief trouvé sur l'emplacement de l'Acre antique et qui est aujourd'hui au musée de Syracuse ; il représente Apollon et sans doute aussi Déméter. Apollon aurait donc été aussi adoré très anciennement

à la minuscule localité d'Acre?). — Luigia Achillea STELLA. Romanità di Marco Aurelio nei *colloqui con se stesso* in lingua Greca (montre à quel point les *Pensées* du grand empereur traduisent sa personnalité, sans rien devoir à la doctrine stoïcienne). — Pierina GABRIELI. Studi su due opuscoli Luciani : *Imagines* e *Pro Imaginibus* (c'est bien à tort qu'on a nié l'authenticité de ces deux morceaux ; ils concordent parfaitement avec la manière de faire de Lucien et avec ses rapports soit avec Lucius Verus, soit même avec l'empereur Marc-Aurèle). = Note sur la mort d'Ignazio Guidi, membre de l'Académie. = Nouvelles acquisitions de livres et de manuscrits.

**Rivista storica italiana.** 1935, fasc. III-IV. — Arturo PASCAL. Da Lucca a Ginevra (suite des études sur l'émigration religieuse de Lucquois à Genève au XVIe siècle; la seconde génération, celle qui concerne les fils des émigrés, adonnés pour la plupart au commerce : les Burlamacchi, les Turrettini, etc. Un chapitre est consacré aux nombreux mémoires qui furent composés par les réfugiés et à leur valeur historique). — Mario GASCO. La politica Sabauda a Utrecht nella « Relazione Mellarede » (Pierre Mellarede, comte de Beffonet, né à Montmélian vers l'an 1659 ; avocat de Savoie, fut envoyé en Suisse, puis à Vienne en 1703, enfin à Utrecht comme ambassadeur en 1713. Ses notes sont instructives pour l'histoire du traité d'Utrecht, surtout pour le rôle qu'y joua l'Angleterre. On sait que le duc de Savoie Victor-Amédée II s'y fit attribuer la Sicile, avec le titre de roi). — Adalgiso DE REGIBUS. Il declino degli Angioini d'Ungheria sotto Carlo III di Durazzo (avec un tableau généalogique des Duras, descendant de Charles II d'Anjou et roi de Naples). — Franco BORLANDI. Indagini e fonti per la storia del commercio Tedesco (histoire du commerce maritime des Allemands dans la Méditerranée aux XVIe et XVIIe siècles, avec les Hanséatiques au XVIIIe, avec la Prusse et les États baltes. Relations des ports de la Méditerranée avec l'Allemagne. Le commerce de Lubeck et de Stockholm au XIVe siècle. Les usages du commerce des XVe-XVIe siècles d'après les ouvrages de Paumgartner). — Franco VALSECCHI. La formazione dell'Austria e della Prussia (depuis le XVIIe siècle ; analyse des ouvrages de Hugo Hantsch et de Max Braubach). = **Comptes-rendus.** *Lothar Gross.* Die Geschichte der deutschen Reichshofkanzlei 1559-1806 (d'après les archives d'État de Vienne ; on envisage la publication de ses inventaires). — *Alois Dempf.* Sacrum imperium ; trad. par Carlo Antoni (étude sur la philosophie de l'histoire et sur la notion de l'État au Moyen Age et aux temps modernes. Le peuple allemand avait déjà, au Moyen Age, une foi vive dans sa mission universelle). — *Gino Luzzatto.* Storia economica dell'età moderna e contemporanea. — *Agostino Rossi.* Le cause storico-politiche della tardiva unificazione e indipendenza d'Italia (l'idée de l'unité politique eut une force considérable pendant les années 1785-1815 ; mais l'auteur n'a pas poussé ses recherches assez avant). — *E. Rodocanachi.* Histoire de Rome : les pontificats d'Adrien VI et de Clément VII (G. B. Picotti relève beaucoup d'erreurs de tout genre dans cet ouvrage). — *Gottfried Michaelis.* Richard Hooker als politischer Denker (très bonne monographie). — *Alessandro Passerin d'Entrèves.* Ricardo Hooker ; contributo alla teoria e alla storia del diritto naturale (c'est un tableau vivant de l'Angleterre des Tudors et des premiers Stuarts). — *A. Fanfani.* Cattolicesimo e protestantesimo nella formazione del capitalismo (intelligent, mais contestable). — *Henri Hauser.* La prépondérance espagnole, 1559-1660. — *Pietro Nurra.* La coalizione europea contro la repubblica di Genova, 1793-1796. — *Iohn I Meng.* The comte de

Vergennes ; european phases of his american diplomacy 1774-1780. — *Carlo Marchiori.* Gli Stati Uniti dall'isolamento all'intervento nella guerra mondiale. — *James Edgar Swain.* The struggle for the control of the Mediterranean prior to 1848. — *Gerhard Bruns.* England und der deutsche Krieg 1866. — *Antonio Fossati.* Il pensiero e la politica sociale di Camillo Cavour. — *Epicarmo Corbino.* La battaglia dello Jutland vista da un economista (remarquable). — *Gustavo Stresemann.* La Germania nella tormenta. Vol. I : La Ruhr e la conferenza di Londra (document de toute première importance). — *Giorgio Lakhovsky.* Le racisme et l'orchestre universel (donne beaucoup à réfléchir). — *G. Vinay.* Sulla chanson di Filippo senza terra (étude minutieuse de cette chanson). — *M. Marchesini.* Saggio su Machiavelli (remarquable ; mais l'auteur, qui est une femme, morte en 1926, n'a pas pu tenir compte des nombreux travaux qui ont paru ensuite. Son ouvrage est de grand mérite).

---

# CHRONIQUE

## Congrès

La Conférence permanente des hautes études internationales a tenu sa neuvième réunion à Madrid, du 27 au 30 mai. Parallèlement à la discussion préparatoire du problème inscrit à l'ordre du jour de la réunion de 1937 — les moyens pacifiques de solution des conflits internationaux — s'en est, pour la première fois, déroulée une qui était consacrée à l'examen du problème de l'enseignement et de la recherche en matière de relations internationales. L'emploi et la définition de ce terme lui-même ont donné lieu à des débats animés. Le problème est de savoir s'il y a là une discipline nouvelle, spéciale, complète en elle-même, indépendante, on dirait volontiers « autarce », ou si, au contraire, la meilleure manière d'assurer et de promouvoir cet enseignement et cette recherche n'est pas d'organiser la collaboration de spécialistes de différentes disciplines existantes, de coordonner et de faire converger leur action de formation (ce qui est la thèse des Français). L'histoire est naturellement grandement intéressée dans ces débats, car l'enseignement historique est une des bases indispensables des études internationales, et, d'autre part, lui-même peut être élargi et vivifié s'il prend ou ouvre des jours sur, par exemple, le droit international et l'économie internationale. Une enquête se poursuivra au cours de l'année, et les résultats en seront examinés dans la conférence de 1937.

— La 12e session du *Congrès préhistorique de France* se tiendra à Toulouse et à Foix du 13 au 20 septembre. Le président est le comte H. Begouen, secrétaire général de l'Institut international d'anthropologie, assisté de trois vice-présidents : le Dr de Saint-Périer, délégué de la *Société préhistorique française;* M. Maurice Reygasse, conservateur du Musée d'ethnographie et de préhistoire d'Alger, et M. A. Cabrol, vice-président de la *Société préhistorique française.* Les manuscrits et les documents concernant l'illustration devront être adressés au secrétaire général. Le secrétaire général du Congrès est M. Ch. Schleicher (9, rue de Verneuil, à Paris, VIIe).

---

**France.** — Une importante, parfois confuse, biographie de Charles Andler a été élaborée par M. Edmond Vermeil dans le *Bulletin de l'Union pour la Vérité*, nos 1-2, octobre-novembre 1935. G. Bourgin.

— M. Adolphe Landry a consacré à François Simiand une remarquable biographie intellectuelle en tête de l'*Annuaire*, 1935-1936, de l'École pratique des Hautes-Études.

— La *Vie catholique* du 11 janvier 1936 a publié une intéressante note biobibliographique de M. M. Davy sur le R. P. Mandonnet, décédé, à soixante-dix-sept ans, le 4 janvier dernier, au couvent du Saulchoir. G. Bn.

— A M. Maurice JUSSELIN, archiviste d'Eure-et-Loir, est due la *Bibliographie des travaux de René Merlet*, qui fut son précédesseur à Chartres de 1893 à 1907 (Chartres, Lainé et Tantet, 1935, in-8°, 40 p.). Les soixante-six articles de cette bibliographie soulignent la curiosité multiple de cet érudit, dont toute l'œuvre, d'ailleurs — comme le souligne avec beaucoup de force M. Jusselin en généralisant ses observations — ne réside pas exclusivement dans des œuvres imprimées. M. Jusselin a complété sa brochure par un complément à la *Bibliographie*, parue en 1875, du père de René Merlet, Lucien Merlet, également archiviste d'Eure-et-Loir.

G. BN.

— L'Académie des sciences morales et politiques a, sur le prix Audiffred, voté 5,000 fr. pour *La correspondance de Descartes*, par MM. ADAM et MILHAUD, et des récompenses de 1,000 francs à M. M. VAN GENNEP, *Le folklore de la Bourgogne, de la Flandre et du Hainaut;* au général MANGIN, *La bataille de France*, et à M. Jean MAUCLÈRE, *La Touraine.*

— Le *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure* (1936, janvier-avril) contient l'éloge funèbre de Ch. Dangibeaud, bibliothécaire de la ville de Saintes, numismate et archéologue très érudit, mort le 28 septembre 1935, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

— Une *Société d'histoire de la Troisième République* vient d'être fondée pour étudier l'histoire politique de la France depuis le 4 septembre 1870. Elle a pour président M. Lucien Descaves. Son Comité de membres fondateurs est constitué par MM. Jules Bertaut, Georges Bourgin, Émile Buré, Julien Cain, Léon Deffoux, Paul Desachy, Jean Dietz, Pierre Dominique, Robert Dreyfus, Daniel Halévy, Gabriel Hanotaux, Jean Héritier, Ferdinand Hérold, Henri Malo, Marcelin Pellet, Émile Pillias, Maurice Reclus, Me de Roux, André Siegfried et Alexandre Zévaès (*Mercure de France*, n° 915, p. 661).

— L'*Exposition rétrospective de la vigne et du vin dans l'art*, organisée au Musée des Arts décoratifs (Paris, [1936], in-18, x-219 p., illustr.), fournit une intéressante contribution à l'histoire de l'art et à celle de la technique rurale. Au catalogue de l'exposition, qui décrit tant d'œuvres belles ou curieuses, est jointe une bonne notice sur l'histoire de la verrerie de M. François CARNOT (in-18, XVI p.).

G. BN.

— A *Gros, ses amis, ses élèves*, a été consacrée une exposition, installée au Petit-Palais (Paris, Petit-Palais, 1936, in-18, 317 p.). L'élève de David, l'ami de Girodet et de Gérard, le maître de Géricault et d'Eugène Delacroix, est remis, grâce à toutes ces œuvres accumulées, à des reliques de la Révolution et de l'Empire, dans son climat réel. M. le duc DE TRÉVISE a indiqué, en quelques pages bien venues, le sens de l'art de Gros et les raisons de son influence. G. BN.

— La municipalité de Saint-Denis a organisé une exposition sur Jean-Baptiste Clément, le célèbre chansonnier du *Temps des cerises*, membre de la Commune de 1871. A cette occasion a été publiée, sous le titre de *1836-1936. Commémoration du centenaire de la naissance de Jean-Baptiste Clément* (Saint-Denis, 1936, in-12, 110 p., illustr.), une brochure préfacée par MM. J. DORIOT et L. DESCAVES, et où l'on trouve des notes utiles pour la biographie de l'aimable chansonnier et l'histoire de ses œuvres (dont plusieurs sont reproduites avec les couvertures des anciennes éditions). G. BN.

— A l'occasion d'une exposition sur *La loterie racontée par l'image*, organisée par le musée Carnavalet (mars-juin 1936), et où ont été intelligemment rassemblés des objets et des documents curieux, a été publié un catalogue où se trouve résumée avec finesse et science l'histoire de la loterie en France depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Depuis l'édit de 1539 jusqu'à la loi du 31 mai 1933, en passant par la *blanque* de la marquise de Rambouillet, les loteries de préciosité et de cour au XVIIe siècle, les loteries au profit de l'État du XVIIIe, les loteries pour les constructions, les loteries révolutionnaires, impériales et royales, il y a tout un ensemble de faits curieux, tant au point de vue des mœurs que de l'évolution financière, sur lesquels l'exposition précitée fournit des indications de toute espèce. G. Bn.

**Allemagne.** — A l'occasion du cinquantenaire de la mort de Ranke, M. Meinecke a fait à l'Académie de Berlin, en janvier dernier, sur ce grand historien, une lecture dont le tirage à part vient de nous parvenir. C'est une analyse très fine et pénétrante de toute la personnalité intellectuelle et morale de Ranke. Deux traits dominent et caractérisent sa conception de l'histoire : d'une part, la tendance instinctive à équilibrer le collectif et l'individuel, ce que M. Meinecke nomme, dans les termes employés par Ranke lui-même en 1836, le général et le particulier, les influences générales, héréditaires, permanentes qui s'exercent sur chaque époque et son caractère propre ; de l'autre, l'importance extrême attachée aux rapports des États et des peuples entre eux, et le sentiment profond, qui s'affirme à travers toute son œuvre, de la communauté de culture et de destin des peuples de l'Occident qu'il a appelé lui-même romain germanique, l'attachement intime à cette communauté. Riche en observations délicates, écrite avec autant d'indépendance d'esprit que de sympathie admirative, extrêmement suggestive, cette notice sera lue avec profit par quiconque s'intéresse aux grands problèmes de l'histoire et à l'évolution de ses conceptions.

**Brésil.** — Le tricentenaire de l'arrivée de Maurice de Nassau a Pernambouc. — Les autorités brésiliennes ont décidé de célébrer en 1937 le trois centième anniversaire du débarquement de Maurice de Nassau dans les territoires nord-est du Brésil, conquis depuis 1630 par la Compagnie néerlandaise des Indes orientales.

On peut s'étonner d'abord de voir, par ces temps de nationalisme exalté, un État commémorer le souvenir d'une période de domination étrangère. Mais la Commission réunie à Rio de Janeiro au palais d'Itamaraty (ministère des Affaires étrangères) répond ainsi aux protestations des « intégralistes » brésiliens. D'abord, après trois cents ans, les passions doivent être assez apaisées pour que ces événements puissent être étudiés d'une façon objective. En second lieu, le Portugal, et par conséquent le Brésil, n'étaient pas alors indépendants, mais soumis au joug espagnol (de 1580 à 1640) ; entre deux dominations également étrangères, il est permis de dire que celle des Provinces-Unies n'a pas été la plus mauvaise ; elle ne semble même pas avoir été sans utilité pour le développement ultérieur de la région. Reste enfin la personnalité de Maurice. Ce prince a donné un essor décisif à ce qui devait devenir l'État de Pernambouc. Il a réalisé dans la ville de Recife une œuvre d'architecture considérable ; il en a fait une des grandes villes de l'Amérique du XVIIe siècle. Nature d'artiste (nous lui devons le *Mauritshuis* de La Haye), il y a fait venir des peintres hollandais, et aussi des écrivains qui nous ont laissé des descriptions du pays. Ses huit ans de séjour ont été incontestablement une période de prospérité relative, d'ordre et de paix. Ses fautes n'ont pas été plus graves et

elles sont aussi excusables que celles des autres hommes d'État du même temps. C'est précisément après son départ que la domination de la Compagnie devient oppressive, inspirée par l'avidité des marchands. A ces arguments, les promoteurs du projet en ajoutent un autre, assez inattendu, mais de nature à conquérir bien des adhésions : la révolte de Pernambouc contre l'étranger a joué un rôle capital dans la formation d'un esprit national brésilien. En ce sens, Maurice de Nassau fut — comme les Anglais en France au temps de Jeanne d'Arc — un des créateurs de la patrie brésilienne.

Toujours est-il (c'est pour nous l'essentiel) que cette commémoration va servir au progrès des études historiques. Les propositions présentées par M. Gilberto Freyre et adoptées en principe par la Commission comportent, en effet, de nombreux projets de publications : traduction du latin en portugais de l'ouvrage de Piso de Leyde et Marcgraff, avec notes dues à des spécialistes de l'anthropologie (M. Roquette-Pinto), de la botanique (M. A. J. de Sampaio), de la zoologie (M. C. de Mello Leitão), de l'ethnographie (M. H. Alberto Torres), de l'histoire (M. Rodolfo Garcia) ; traduction, d'après le texte allemand, du livre d'un auteur vivant, M. Watjeu, sur la domination hollandaise ; publication d'une œuvre collective, de semi-vulgarisation et illustrée, sur ce que Recife doit à Maurice, sur ses artistes, etc. Le ministère de l'Éducation nationale, imitant ce qui se fait chez nous à notre Bibliothèque nationale, ouvrira dès janvier dans celle de Rio une exposition de livres, pamphlets, cartes, etc., de l'époque néerlandaise. Un volume de cinq conférences donnera comme le commentaire historique de cette exposition. Le ministère publiera une traduction portugaise de Barlaeus, et il éditera des documents hollandais recueillis par Joaquim Caetano da Silva et heureusement conservés à l'Institut historique brésilien. Un guide de Recife, l'érection d'un monument commémoratif, l'ouverture d'un musée historique, d'un jardin botanique et d'un jardin zoologique spéciaux à la région du nord-est, enfin la tenue d'un Congrès viendront donner à ce tricentenaire toute sa signification. Pour nous Français, nous féliciterons l'État fédéral de vouloir remettre en lumière toutes les pages de son passé. Les historiens brésiliens ne pourront que profiter de l'initiative de la Commission.

Henri HAUSER.

**Grande-Bretagne.** — La librairie H. Milford (Londres) a mis en vente les notices nécrologiques sur divers savants membres de la British Academy : *Andrew Cecil Bradley* (1851-1935) ; *William Ritchie Sorley* (1855-1935) ; *Peter Giles* (1860-1935) ; *Edmund Garrott Gardner* (1869-1935). Elle a mis aussi en vente une suite de tirages à part provenant des tomes XX et XXI des *Proceedings* de la British Academy. En voici une très sommaire analyse : 1° *Late archaïc and early classical greek sculpture in Sicily and South Italy*, par Bernard ASHMOLE (1934). — 2° *The Goidels and their predecessors*, par Thomas F. O'RAHILLY (1935) ; étude bien documentée sur l'arrivée des Celtes en Irlande, qui se place entre 2000 et 350 av. J.-C. ; l'auteur expose les résultats auxquels il est arrivé et qui sont très différents de ceux qu'ont admis des savants tels que Rhys et Van Hamel. — 3° *The literary of the medieval english kings*, par V. H. GALBRAITH, qui expose les circonstances dans lesquelles les rois ont appris à écrire et à employer l'écriture, surtout pour raisons administratives. — 4° *Marsilius of Padua*, par C. W. Previté ORTON ; les origines du *Defensor pacis* et ses remaniements, avec une abondante documentation. — 5° *The english epic tradition*, par E. W. TILLYARD (1936). Profitons de l'occasion

pour signaler, parmi les livres sur la bibliographie édités par la même maison, un ouvrage intitulé *Government and the Press, 1695-1763*, par Laurence HANSON (x-149 p. ; prix : 21 s.).

— Le Rapport annuel présenté à la British Academy pour l'année 1935-1936 fournit d'intéressantes indications sur les travaux de cette illustre Compagnie. On y trouve la liste des « corresponding fellows », parmi lesquels se trouvent M. F. Lot et le sénateur Benedetto Croce. Suivent les travaux de l'Union académique internationale et l'état de ses publications ; des Comités pour le dictionnaire du latin médiéval ; la Bibliographie économique dont le tome I a été publié par la Cambridge University sous le titre : *Bibliography of economics, 1750-1775* ; la Société pour la publication des *English place-names ;* les œuvres de Roger Bacon, fascicules XIII-XV (la *Summa grammatica* occupe le fascicule XV) ; l'Encyclopédie de l'Islam et le *Lexicon of patristic greek* que dirige M. Darwell STONE.

— La librairie de la Clarendon Press (Oxford) a mis en vente une nouvelle édition d'un ouvrage bien connu de feu Hastings RASHDALL, intitulé : *The Universities of Europe in the Middle Ages* (3 volumes). Les deux premiers volumes, consacrés aux universités du continent, ont été mis au courant de la science par M. le professeur POWICKE ; le tome III, concernant Oxford et Cambridge, par M. EMDEN. Rappelons les Universités étudiées dans ce magistral ouvrage : au tome I, celles de Salerne, de Bologne et de Paris ; au tome II, celles d'Italie, d'Espagne, de France, d'Allemagne et d'Écosse ; au tome III, les Universités d'Angleterre et les pages concernant la vie de ces Universités.

— M. Marc JARYC a publié dans la *Revue du livre et des bibliothèques* (1936) un très utile article sur la *Bibliographie internationale des sciences historiques* qui a été tiré à part (8 pages, mais sans pagination). Le bureau de rédaction de l'*International Bibliography* a, en outre, entrepris de publier une *Liste mondiale des périodiques historiques* qui doit paraître dans la seconde partie de la présente année.

**Italie.** — On signale la mort de dom VERCESI, du diocèse de Milan, prêtre libéral connu par ses travaux sur l'histoire du clergé dans l'Italie contemporaine, mal vu à certains moments, par les autorités religieuses, plus mal vu, et continûment, par les autorités fascistes. L'abbé Louis Sturzo lui a consacré, en même temps qu'à deux autres prêtres libéraux, Mgr Vanneufville et Mgr Schopfe, un article délicat dans l'*Aube* du 23 avril 1936. G. BN.

— M. Roberto MICHELS, professeur à l'Université de Pérouse, est décédé à Rome le 2 mai 1936. La carrière universitaire et scientifique de M. Michels a été extrêmement active. Son érudition en matière économique et sociale était extraordinairement étendue et la *Revue historique* a eu plusieurs fois l'occasion de lui rendre hommage. M. Michels s'était rallié au fascisme, mais on a l'impression que celui-ci ne lui avait jamais pardonné ses premières attaches avec les hommes et les idées du socialisme international. G. BN.

*Le gérant :* R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 1936.

# LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

*Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas ajouté pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.*

*Altheim (Franz).* Epochen der Römischen Geschichte von den Anfangen bis zum Beginn der Weltherrschaft. Francfort-sur-le-Mein, Klostermann, 1934 et 1935, 248 et 336 p. ; prix : RM 8,50 et 10.

Annales du prince de Ligne ; publ. par *Félicien Leuridant*, t. XVIII. Bruxelles, Bureau des Annales, 1937, 244 p.

Annuaire interparlementaire. La vie politique et constitutionnelle des peuples. Année 1936. Librairie du Recueil Sirey, 1936, 284 p. ; prix : 30 fr.

Archives d'État de Genève. Catalogue de la collection des manuscrits historiques. Genève, A. Jullien, 1936, 211 p.

*Armstrong (C. A. J.).* The usurpation of Richard the Third. Dominicus Mancinus ad Angelum Catonem de Occupatione regni Anglie, per Riccardum tertium libellus. Oxford, University Press ; Londres, H. Milford, 1936, XVI-172 p. ; prix : 10 s.

*Baer (Fritz).* Die Juden im christlichen Spanien. 1ster Teil : Urkunden und Regesten. 2ter Band : Kastilien, Inquisitionsakten. Berlin, Schocken Verlag, 1936, XVI-596 p.

*Balencie (Gaston)* et *Ritter (Raymond).* De Lourdes à Gavarnie. Paris, Didier et Toulouse, E. Privat, 1936, 291 p.

*Barbagallo (Corrado).* Storia universale. T. IV, 1re partie : L'età della Rinascenza e della Riforma, 1454-1556. Turin, Unione tipografico-editrice Torinese, 1936, XVI-672 p. ; prix : 10 lire.

*Baulig (Henri).* Amérique septentrionale. 2e partie : États-Unis. A. Colin, 1936, 224 p. ; prix : 90 fr.

*Baumgarten (Eduard).* Benjamin Franklin, der Lehrmeister der Amerikanischen Revolution. Francfort-sur-le-Mein, Klostermann, 1936, 248 p. ; prix : RM 7,50.

*Bonenfant (P.).* Notice critique sur le faux diplôme d'Otton Ier de 947 conférant l'avouerie de Gembloux à Lambert, comte de Louvain. Bruxelles, Hayez, 1936. (Extrait du *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1936, p. 337-364.)

*Bossuat (André).* Perrinet Gressart et François de Surienne, agents de l'Angleterre. Contribution à l'étude des relations de l'Angleterre et de la Bourgogne avec la France sous le règne de Charles VII. E. Droz, 1936, XXVII-444 p.

*Boüard (Michel de).* La France et l'Italie au temps du Grand Schisme d'Occident. E. de Boccard, 1936, 439 p.

— Une nouvelle encyclopédie médiévale : le *Compendium philosophiae*. E. de Boccard, 1936, 207 p.

*Boursier (Ch.).* Huit cents devises de cadrans solaires. Berger-Levrault, 1936, 196 p. ; prix : 15 fr.

*Bragança Pereira (A. B. de).* Os Portugueses em Baçaim. *Separata d'O Oriente Português.* Bastorá, Tipografia Rangel, 1935, 222 p.

*Calendini* (abbé *Louis*). Le collège de Mamers, de son origine à nos jours. Le Mans, impr. Vilaire, 1935, 111 p.

Calvin, homme d'Église. Œuvres choisies du réformateur et documents sur les Églises réformées du XVIe siècle. Éditions « Je sers », 1936, XII-321 p. ; prix : 20 fr.

*Calvin.* Œuvres. T. III : Sermons sur la Nativité, la Passion, la Résurrection et le dernier avènement de N.-S. Jésus-Christ. Éditions « Je sers », 1936, 293 p. ; prix : 18 fr.

Cambridge medieval history (The). Volume of maps. Cambridge, University Press, XVI-86 cartes ; prix : 15 s.

*Camon* (général). Le maréchal de Luxembourg, 1628-1695. Berger-Levrault, 1936, XIV-228 p. ; prix : 15 fr.

*Carré* (lieutenant-colonel *Henri*). Le maréchal de Villars, homme de guerre et diplomate. Hachette, 1936, 267 p.

*Cartellieri (Karl).* Der Aufstieg des Papsttums im Rahmen der Weltgeschichte, 1047-1095. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1936, XLIII-291 p. ; prix : RM 15.

*Cenival (Pierre de)* et *Cossé-Brissac (Philippe de).* Les sources inédites de l'histoire du Maroc. Première série : Dynastie Sa'dienne. Archives et bibliothèques d'An-

gleterre. T. III : Mars 1626-1660. Geuthner, 1936, 703 p. ; prix : 150 fr.

*Charpentier (John).* Le maître du secret. Un complot maçonnique sous Louis XVI. Peyre, 1936, 239 p. ; prix : 15 fr.

*Cornet* (M^me^ *E.*). Deux classiques français vus par un critique étranger, Valdemar Vedel. Corneille et son temps. Molière. H. Champion, 1935, 520 p.

*Crozet (R.).* Histoire de l'Orléanais. Boivin, 1936, 327 p. ; prix : 20 fr.

*Curtis (Edmund).* A history of Ireland. Londres, Methuen, 1936, XII-399 p. et 5 cartes ; prix : 12 s. 6 d.

*Daugareilh (Paul).* Histoire sommaire de l'École normale de Dax, de 1834 à nos jours. Mont-de-Marsan, éditions Jean-Lacoste, 1934, 121 p.

*Dauvergne (Robert).* Les engins de pêche dans l'art. Janvier, 1936, 47 p.

*David-Neel (Alexandre).* Le Bouddhisme. Ses doctrines et ses méthodes. Plon, 1936, 259 p. ; prix : 15 fr.

*Decugis (Henri).* Le destin des races blanches, 2^e^ édit. Librairie de France, 1936, VII-565 p.

*Dieudonné (A.).* Manuel de numismatique française. T. IV : Monnaies féodales françaises. A. Picard, 1936, X-463 p. et 8 pl. ; prix : 65 fr.

Documents diplomatiques français, 1871-1914. 3^e^ série : 1911-1914. T. X : 17 mars-23 juillet 1914. Alfred Costes, 1936, XXXVI-832 p.

Expugnatione Lyxbonensi (De). The conquest of Lisbon ; édité et traduit en anglais par *Charles Wendell David.* New-York, Columbia University Press ; Londres, H. Milford, 1936, XII-201 p. ; prix : 18 s. 6 d.

*Fauton (A.).* L'Abyssinie lors de l'occupation anglaise, 1867-1868. Geuthner, 1936, XIV-135 p. ; prix : 15 fr.

*Foroughi (A.-H.).* Civilisation et synthèse. Félix Alcan, 1936, 89 p.

*Fournier* (chanoine *E.*). Questions d'histoire du droit canonique. Librairie du Recueil Sirey, 1936, 47 p.

*Garros (Louis).* Le général Malet conspirateur. Plon, 1936, 307 p. ; prix : 15 fr.

*Glotz (Gustave).* Histoire grecque. T. III : La Grèce au IV^e^ siècle. La lutte pour l'hégémonie, 404-336. Les Presses universitaires de France, 1936, 539 p. ; prix : 60 fr.

*Grasset* (colonel *A.*). La guerre en action. Le 22 août 1914 au 4^e^ corps d'armée, Virton. Berger-Levrault, 1936, 6^e^ édit., VI-244 p.

*Haussherr (Hans).* Erfüllung und Befreiung. Der Kampf um die Durchführung des Tilsiter Friedens 1807-1808. Hanseatische Verlagsanstalt,

*Helbok (Adolf).* Grundlagen d schichte Deutschlands und 3^te^ Lieferung. Berlin et Leipzi Gruyter, 1936, p. 193-320 ; pr

*Hiscocks (Charles R.).* Der I innerpolitischen Lage Fran seine Beziehungen zu den Gr 1815-1823. Dresde, Risse-V 95 p. ; prix : RM 3.

*Holdsworth (F.).* Joseph de Mai gleterre. H. Champion, 1935,

*Horrabin (J. F.).* An atlas of cu 2^e^ édit. revue. Londres, Gol 195 p. ; prix : 3 s. 6 d.

Imitation de Jésus-Christ (l') l'abbé *Fernand Martin.* Ga LI-543 p. ; prix : 18 fr.

*Isaac (Jules).* Paradoxe sur la s cide et autres hérésies. Ri 288 p. ; prix : 12 fr.

*Jackson (R. M.).* The histor contract in English law. Cam versity Press, 1936, XXXII-13 10 s. 6 d.

*Joynt (Ernest).* Histoire de l'Irla gines à l'État libre. Rennes éditions bretonnes, 1935, 224

*Kämpf (Hellmut).* Petrus de B Dubois). Summaria brevis et doctrina felicis expedicionis e nis guerrarum ac litium regni Berlin et Leipzig, Teubner, 1

*La Coste-Messelière (P. de).* A Delphes. Recherches sur que ments archaïques et leur dé E. de Boccard, 1936, X-505 p.,

*Lepin (Marius).* Le problème d réponse à MM. A. Loisy et bert. Grasset, 1936, 308 p. ; p

*Maxwell (Constantia).* Dublin Georges, 1714-1850. Londr 1936, 301 p. ; prix : 12 s. 6 d.

*McHugh (Roger J.).* Grattan. Talbot Press, 1936, 192 p. ; p

*Mickwitz (Gunnar).* Die Karte der Zünfte und ihre Bedeut Entstehung des Zunftwesens. in spätantiker und mittelalte schaftgeschichte. Helsinki, Buchhandlung, et Leipzig, H 1936, 250 p.

Mitteilung der Preussischen Ar tung. Heft 27. Uebersicht ü stände des Brandenburg- Hausarchivs zu Berlin-Cha Leipzig, Hirzel, 1936, X-88 RM. 3,60.

*Naef (Henri).* Les origines de la Réforme à Genève. La cité des évêques, l'humanisme, les signes précurseurs. Genève, A. Jullien, et Paris, E. Droz, 1936, VIII-504 p. ; prix : 12 fr. suisses.

Napoléon à bord du *Northumberland.* Témoignages recueillis et traduits par *Henry Borjane.* Plon, 1936, XVI-254 p.

*Naumann (Martin).* Oesterreich, England und das Reich, 1719-1732. Berlin, Junker et Dünnhaupt, 1936, 190 p.

*Nicolesco-Varone (Georges T.).* Le folklore roumain versifié. Bucarest, 1936, 31 p. ; prix : 20 lei.

*Painlevé (Paul).* Paroles et écrits publiés par la Société des Amis de Paul Painlevé. Rieder, 1936, XXIX-626 p. ; prix : 20 fr.

*Rey (Édouard).* La sculpture romane languedocienne. Toulouse, Privat, 1936, 387 p.

*Ritter (Paul).* Der Kampf um den Erdraum. Kolonien vom Altertum bis zum Gegenwart. Leipzig, Reclam, 1936, 356 p.

*Robinson (David M.).* A short history of Greece. New-York, Huxley House, 1936, XII-227 p.

*Salomon (Richard).* Opicinus de Canistris. Weltbild und Bekentnis eines Avignonesischen Klerikers des 14 Jahrhunderts. Un vol. de texte et un vol. de planches. Londres, The Warburg Institute, 1936, 348 p. et XLV pl.

*Schottenloher (Karl).* Bibliographie zur deutsche Geschichte im Zeitalter der Glaubenspaltung 1527-1585. Livraison 12. Leipzig, K. Hiersemann, 1936, p. 321 à 480.

*Selsam (J. Paul).* The attempts to form an anglo-french alliance, 1919-1924. Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1936, X-85 p.

*Souques (A.).* Étapes de la neurologie dans l'antiquité grecque, d'Homère à Galien. Masson, 1936, 248 p. ; prix : 45 fr.

*Sproemberg (Heinrich).* Die Entstehung der Grafschaft Flandern. Teil I : Die ursprüngliche Grafschaft Flandern 864-892. Berlin, Ebering, 1935, 55 p. ; prix : 2 m. 80.

*Stanley (George F. G.).* The birth of Western Canada. A history of Riel rebellions. Londres, Longmans, Green et Cie, 1936, XIV-475 p. ; prix : 15 s.

*Stickelberger (Emmanuel).* Calvin. Berger-Levrault, 1936, 239 p. ; prix : 15 fr.

*Streblow (Ruth).* Die öffentliche Meinung Frankreichs zur diplomatischen Vorgeschichte des Berliner Kongresses. Berlin, impr. Triltsch et Huther, 1936, 93 p.

*Urvoy* (capitaine *Y.*). Histoire des populations du Soudan central (colonie du Niger). Larose, 1936, 351 p.

*Villey (Daniel).* Ch. Dupont-White, économiste et publiciste français, 1807-1878. T. I : La jeunesse de Dupont-White et ses travaux économiques, 1507-1551. F. Alcan, 1936, LI-677 p. ; prix : 75 fr.

*Voigt (Karl).* Staat und Kirche von Konstanten dem Grossen bis zum Ende der Karolingerzeit. Stuttgart, Kohlhammer, 1936, X-460 p. ; prix : RM 18.

*Walter (Gérard).* Robespierre. I : La montée vers le pouvoir. Gallimard, 1936, 317 p. ; prix : 18 fr.

*Weisgerber (F.).* Casablanca et les Chaouia en 1900. P. Geuthner, 1936, 137 p. et ill. ; prix : 40 fr.

*Wilgus (A. Curtis).* Colonial Hispanic America. Washington, The George Washington University Press, 1936, IX-690 p.

*Wyckoff (Vertrees J.).* Tobacco regulation in colonial Maryland. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1936, 228 p. ; prix : 2 d. 25.

*Zabre (Alfonso Teja).* Guide de l'histoire du Mexique. Une moderne interprétation. Mexico, impr. du ministère des Affaires étrangères, 1935, 413 p.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

# REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

*Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia*
CICERON, *de Orat.*, II, 15.

---

**61e ANNÉE. — TOME CLXXVIII.**

**II. — Septembre-Octobre 1936.**

SOMMAIRE.

Pages

**Gustave Woytt.** L'administration épiscopale de Strasbourg au Moyen Age. . . . . 177

**Paul Henry.** Le gouvernement provisoire et la question polonaise en 1848 . . . . . 198

**E. J. Pratt.** La dernière étape sur la route de la Grande Guerre : 1913 . . . . . 241

**Bulletin historique.** Histoire grecque, 1931-1933, par Paul CLOCHÉ . . . . . 246

— Histoire de France. Fin du Moyen Age, 1328-1498 (*1re partie*), par E. PERROY. 292

**Comptes-rendus critiques** (*Pour le détail, voir au verso*) . 322

**Notes bibliographiques** . . . . . 343

**Recueils périodiques et Sociétés savantes** . . . . . 355

**Chronique** . . . . . 380

**LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN**

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

# REVUE HISTORIQUE

*DIRECTEURS :*

**Ch. BÉMONT**
MEMBRE DE L'INSTITUT

**L. EISENMANN**
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

***Secrétaires de la Rédaction :*** **Ch.-André Julien, 1, square de Port-Royal. Paris, 13e (Tél. Gobe 78-22), et Maurice Crouzet, professeur au lycée Janson de Sailly.**

***Bureau de la rédaction :*** **108, boulevard Saint-Germain (Librairie Félix Alcan), le mercredi. 14 heures 30 à 17 heures.**

---

Abonnements annuels (du 1er janvier). France et Colonies : **100** francs.
Pays ayant adhéré à l'accord de Stockholm : **115** francs; autres pays : **130** francs.
La livraison double : **20** francs.
Compte de chèques postaux : Paris 96-61.

**AVIS IMPORTANT.** — Il ne sera tenu compte d'une demande de changem d'adresse que si elle est accompagnée de la somme d'un franc.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront é admises que dans un délai maximum de quinze jours après réception du numéro suiva


---

## OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON


Pa

Eugen Haberkern et Joseph Friedrich. Hilfswörterbuch für Historiker (**Ch. Guignebert**). 1
Charles Picard. Manuel d'archéologie grecque. La sculpture. T. I (**A. Merlin**) . . . 1
Documents en français des Archives angevines de Naples (règne de Charles Ier), transcrits par P. Durrieu et A. de Boüard (**Ch. Bémont**) . . . . . 3
Bernardino Llorca. Die spanische Inquisition und die « Alumbrados », 1509-1667 (**F. Braudel**) . . . . . 3
Alistar et Henrietta Tayler. The old chevalier; James Francis Stuart (**Roger Chauviré**). 3
L. Dumont-Wilden. Le prince errant. Charles-Édouard, le dernier des Stuarts (**Id.**) . . 3
Charles Sanford Terry. The forty-five, a narrative of the last Jacobite raising (**Id.**) . . 3
Hilaire Belloc. James the Second (**Id**) . . . . . 3
H. von Srbik. Deutsche Einheit. Idee und Wirklichkeit vom Heiligen Reich bis Königgrätz (**Louis Eisenmann**) . . . . . 3
William L. Langer. The Diplomacy of Imperialism 1890-1902. (**Maurice Baumont**) . 3


## LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

**L. Cappatti.** Une candidature officielle après le 16 mai.
**E. Coornaert.** Les conditions politiques des relations commerciales entre la France et le Pays-Bas au XVIIe siècle.
**R. Crozet.** Les voyages d'Urbain II et ses négociations avec le clergé de France, 1095-109
**M. Garraud.** Les invasions normandes en Poitou et leurs conséquences.
**Grenier.** Les Etrusques.
**L. Halphen.** Le *De Ordine palatii* d'Hincmar.
**Ernest Hauviller.** Un prélat germanisateur dans l'Alsace française : Mgr Raess, évêque d Strasbourg.
**O.-A. Johnsen.** Le commerce norvégien au Moyen Age.
**L. Laurens.** L'évolution de la médecine et l'histoire des idées.
**C. Laurent.** Les élections d'août 1815.
**Abel Lefranc.** Les éléments français de *Peines d'amour perdues* de Shakespeare.
**G. Lugli.** Les forums romains.
**F. Mendl.** Les derniers Premyslides, la fin d'une dynastie slave.
**R. Nathan.** Esquisse d'une histoire des dettes interalliées.
**G. Pagès.** Autour du « Grand Orage », Richelieu et Marillac : deux politiques.
**Albert Pingaud.** La Grèce pendant la première année de la Grande Guerre.
**F. Ponteil.** Le ministre des Finances Georges Humann et les émeutes antifiscales de 184
**Suzanne de la Porte.** Autour du 19 janvier : tiers parti et opposition républicaine.
**Puryear.** L'opposition anglo-française au traité d'Unkiar-Skelessi (1833).
**André-E. Sayous.** La haute bourgeoisie de Genève entre le début du XVIIe siècle et le mili du XIXe.
**Colonel A. Segrétain.** Le rôle de Thiers et du Comité de défense de Paris lors de la marc de Mac Mahon sur Sedan.
**K. Sommerfeld.** La bataille des langues en Norvège.
**Thiery.** Organisation et fonctionnement de l'administration centrale (1830-1848).
**W. Vogel.** La Hanse, d'[illegible] : publications récentes.
**Jacob S. Worms-M[illegible]** [illegible]e de la navigation norvégienne.

# L'ADMINISTRATION ÉPISCOPALE
## DE STRASBOURG
### AU MOYEN AGE[1]

L'histoire des villes épiscopales du Rhin offre un parallélisme frappant. Dans toutes ces cités, le pouvoir appartenait, vers le milieu du xe siècle, aux évêques ; au xiiie siècle, les villes acquirent, les unes une indépendance presque complète, comme Strasbourg et Bâle, les autres une autonomie plus ou moins large. La destruction du pouvoir épiscopal fut le résultat de luttes longues et parfois sanglantes. Les principaux épisodes coïncident avec les périodes de crise du pouvoir impérial : querelle des investitures, lutte entre Philippe de Souabe et Otton IV, guerre entre Otton IV et Frédéric II. En général, la conquête de l'indépendance se fit en plusieurs étapes. Dans cet ensemble, l'histoire de Strasbourg est caractérisée par ce fait que, jusqu'au milieu du xiiie siècle, l'autorité de l'évêque resta incontestée pratiquement, sauf un mouvement de résistance, vers 1200, dont l'évêque vint assez facilement à bout, au moins au point de vue légal. Brusquement, l'élection de l'évêque Walther de Geroldseck provoqua un conflit violent qui dura à peine un an (1261-1262), et une seule bataille, celle de Hausbergen, le 8 mars 1262, le décida en faveur de la ville. Celle-ci acquit du premier coup une indépendance que les autres villes n'obtinrent que plus tard ou pas du tout. La longue patience des habitants à supporter la domination de l'évêque et leur victoire rapide et complète s'expliquent par le fait que, tout en laissant intact au point de vue formel les droits de l'évêque et de ses fonctionnaires, les bourgeois les avaient vidés de

1. La question des villes épiscopales du Rhin, traitée dans les ouvrages classiques de G. von Below, Hegel, Keutgen et Rietschel, a été reprise dans la thèse de E. Rütimeyer : *Stadtherr und Stadtbürgerschaft in den rheinischen Bischofsstädten* (*Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, Beiheft XIII).

Les documents relatifs à Strasbourg sont presque tous réunis dans les deux recueils suivants : *Urkundenbuch der Stadt Strassburg*, éd. par Wiegand et Wolfram, 7 vol. (cité *U. B.*) ; *Regesten der Bischöfe von Strassburg*, éd. par. P. Wentzcke, A. Hessel, M. Krebs (cité *Reg.*).

leur substance et s'étaient emparés depuis longtemps de l'administration effective de la ville. Le changement réalisé en 1262 marqua simplement la disparition de l'antique façade, derrière laquelle un nouvel édifice avait été élevé ; seules quelques pierres enchâssées dans la nouvelle construction témoignèrent de la construction primitive.

## I

L'autorité de l'évêque avait son origine dans les privilèges d'immunité des empereurs saxons du xe siècle. Ils interdirent l'accès de la ville fortifiée (*civitas*) et des faubourgs au comte impérial et à ses agents, et ils firent de ce territoire une circonscription judiciaire spéciale, dont l'administration fut confiée à l'évêque. Le plus ancien privilège d'immunité en faveur de l'église de Strasbourg qui soit conservé a été accordé en 982 par l'empereur Otton II à l'évêque Archambaud ; mais il n'est que la confirmation d'une immunité accordée antérieurement qui a été perdue[1] !

Le premier statut municipal, rédigé dans la seconde moitié du xiie siècle, montre que, pendant deux cents ans, l'évêque a su conserver ses pouvoirs à peu près intacts. Le statut donne une image assez précise de l'administration épiscopale[2]. Celle-ci, quoique bien rudimentaire encore, était pourtant assez développée déjà pour qu'il ait été nécessaire de créer des fonctionnaires spécialisés.

Le voué, en vertu du ban que l'empereur lui avait conféré, exerçait la haute justice au nom et à la place de l'évêque, à qui son ministère ecclésiastique interdit de verser du sang. A vrai dire, il n'était pas un officier épiscopal et il n'intervenait pas dans l'administration de la ville. Les voués furent choisis parmi les grands seigneurs de l'Alsace et leur dignité devint rapidement héréditaire.

L'administration proprement dite était dirigée, au nom de l'évêque, par quatre officiers : le prévôt, le burgrave, le péager et le maître de la monnaie[3].

Le prévôt était le juge ordinaire de la ville. Il connaissait des affaires

1. « Ne aliquis dux vel comes aut vicarius vel aliqua judicaria potestas infra praefatam Argentinam civitatem, vel in suburbio ipsius civitatis aliquod placitum vel districtum habere praesumat, nisi ille quem episcopus ejusdem civitatis sibi advocatum elegerit. » *U. B.*, I, p. 36-37.

2. *U. B.*, I, Nr. 616, p. 467 et suiv.

3. *Ibid.*, art. 7 : « Quatuor autem officiatos in quibus urbis gubernatio consistit episcopus manu sua investit, scilicet scultetum, burcgravium, thelonearium et monete magistrum. »

civiles et des délits ; il pouvait infliger des amendes jusqu'à 30 sous et des châtiments corporels, excepté l'ablation des mains[1].

Le burgrave avait pour mission principale l'inspection et l'entretien des fortifications du château (burg), c'est-à-dire des murailles de l'ancien camp romain qui, réparées à plusieurs reprises, subsistaient encore ; il surveillait la largeur des rues et l'entretien des ponts. Ses fonctions étaient essentiellement de nature militaire, mais toujours limitées à l'intérieur de l'enceinte romaine. Il était aussi le grand maître de presque toutes les corporations, auxquelles il donnait des chefs choisis parmi leurs membres[2].

Le péager percevait péages et tonlieux sur les marchés du faubourg, s'occupait de l'entretien et de la réparation des ponts et contrôlait les poids et les mesures[3].

Le maître de la monnaie et les monnayeurs formaient une confrérie chargée de la frappe des deniers et de la recherche et du jugement des faux-monnayeurs. Ils avaient, en outre, le monopole du change, qui rendait leurs fonctions très lucratives, si l'on en juge d'après le droit d'entrée très élevé exigé des nouveaux membres (½ marc d'or à l'évêque, 5 sous d'or au maître et 20 sous d'argent aux confrères)[4].

Le prévôt, le péager et le maître de la monnaie étaient investis du ban par le voué, et chacun assurait la juridiction dans son ressort[5].

Par ces quatre officiers, l'évêque exerçait tous ses droits : la justice, la surveillance du marché, le monnayage, le droit de fortification et le contrôle des corporations. Aussi le statut prescrit-il de confier ces fonctions uniquement à des *ministeriales* de l'évêque et ne manque-t-il pas une occasion de rappeler qu'ils n'ont de pouvoir que par lui[6].

L'évêque pouvait évidemment craindre que, suivant la tendance générale de l'époque, ses officiers ne cherchassent à se rendre indépendants dans leurs fonctions et à les transformer en fiefs héréditaires.

1. *Ibid.*, art. 8-41.

2. *Ibid.*, art. 44-48, 58, 80-84. Voir aussi S. Rietschel, *Das Burggrafenamt und die hohe Gerichtsbarkeit in den deutschen Bischofsstädten während des frühen Mittelalters.*

3. *Ibid.*, art. 49-58.

4. *Ibid.*, art. 59-79.

5. *Ibid.*, art. 12.

6. *Ibid.*, art. 6 : « Nulli autem episcopus officium publicum committere debet, nisi qui sit de familia ecclesie sue. » — Il n'y a pas, à ma connaissance, de mot français correspondant exactement au sens du terme « ministerialis » des documents allemands. Celui qui s'en rapproche le plus est l'appellation « mistral », appliquée dans le Jura et en Savoie aux officiers d'administration (Marc Bloch, *La ministérialité en France et en Allemagne. Revue historique de droit français et étranger*, 1928).

Le statut municipal ne permet pas de fixer avec toute la précision désirable les rapports de ces fonctionnaires avec l'évêque, il se borne à définir leurs pouvoirs sur les habitants de la ville. D'un côté, ces offices étaient conférés probablement à vie, comme les fiefs, et l'officier vivait du revenu de sa fonction. Le maître de la monnaie percevait à son profit 2 deniers par marc d'argent monnayé, même s'il travaillait pour l'évêque, qui devait lui fournir, en outre, 3 setiers de braise par marc pour la fonte[1]. Le péager et le burgrave retenaient une partie de leurs revenus pour l'entretien des ponts[2]. Le prévôt prélevait probablement aussi sa part des redevances et des amendes. De l'autre côté, ils rendaient pourtant à leur seigneur une fraction plus ou moins considérable de leurs recettes. La modalité et le taux du partage nous échappent, mais qu'il y eût partage ressort avec évidence du fait que l'évêque a pu constituer, au plus tard vers le milieu du XIIIe siècle, des rentes sur les deux offices les plus rémunérateurs, la monnaie et le péage[3].

Les listes des titulaires, malgré leurs lacunes, ne permettent pas de conclure à une transmission de père en fils. On peut même induire le contraire du fait qu'un document de 1220 mentionne parmi les témoins de l'ordre des *ministeriales* un certain Walther, fils de l'ancien prévôt, tandis que le prévôt en exercice, de 1215 au plus tard jusqu'en 1224, est un certain Rodolphe, qui, de plus, appartient à l'ordre des bourgeois[4].

De la lecture de ce statut municipal se dégage l'impression que le pouvoir épiscopal à la fin du XIIe siècle était encore très fort et ne laissait aux habitants aucune influence appréciable sur la conduite des affaires de la ville.

## II

Ce fut relativement tard que ceux-ci manifestèrent des désirs d'indépendance, plus tard que dans les autres villes épiscopales de la région rhénane. Les premiers renseignements sur l'existence d'un conseil com-

1. *Ibid.*, art. 70-72.
2. *Ibid.*, art. 58.
3. Rente de 23 marcs d'argent sur le péage constituée par Walther de Geroldseck en 1262 en faveur de Jean Butterols comme gage d'un prêt de 230 marcs. *U. B.*, IV, I, p. 143. — En 1265, Nicolas Zorn achète une rente de 5 livres sur la monnaie. *U. B.*, I, Nr. 599.
4. « Walther filius sculteti quondam. » *U. B.*, I, p. 146, 31. — Le prévôt Rodolphe est mentionné en 1215 (*Ibid.*, p. 129, 10 et 31) et en 1224, cette fois expressément sous la rubrique « cives », opposée à celle des « ministeriales » qui précède (*Ibid.*, p. 155, 33).

munal remontent seulement aux environs de l'année 1200. Dans la lutte entre Philippe de Souabe et Otton IV, l'évêque Conrad II de Hunebourg avait été un des plus chauds partisans du Guelfe, mais Philippe l'avait obligé, par la menace d'un siège, à se ranger de son côté. Humilié par cet échec, l'évêque dut alors souffrir que les habitants, qui avaient de grandes sympathies gibelines, désignèrent des représentants, « les conseillers et recteurs de la ville », et levèrent de leur propre autorité une redevance sur les communaux[1]. En 1205, ils se firent prendre par Philippe sous sa protection spéciale ; après sa mort, quand Otton fut entré à son tour en conflit avec le pape et que l'évêque eut abandonné son parti, ils se firent confirmer par lui leurs privilèges. La politique impériale du conseil et la politique romaine de l'évêque ont dû provoquer des conflits fréquents entre les deux pouvoirs.

La candidature de Frédéric de Sicile refit l'alliance entre l'empereur et l'évêque. Obéissant aux instructions de Rome, Henri II de Veringen s'était tout de suite prononcé pour le candidat d'Innocent III. La ville fit les frais de la réconciliation. A la diète de Rottweil, en 1214, l'empereur et les princes rendirent, sur la demande du prélat, une sentence interdisant l'institution d'un conseil sans le consentement de l'évêque et rendant à celui-ci le droit exclusif de disposer des communaux[2].

Le Conseil ne fut pourtant pas supprimé purement et simplement à la suite de cette sentence ; il subsista ou fut rétabli peu après, mais placé désormais sous le contrôle de l'évêque. Le rapprochement entre l'évêque et la ville aboutit même, en 1220, à la conclusion d'une véritable alliance. Car, depuis 1218, les rapports entre l'évêque et l'empereur s'étaient de nouveau tendus. Frédéric II, aidé de son prévôt, Wolfhelm de Haguenau, avait repris la politique de son grand-père Frédéric Barberousse, et essaya de créer en Alsace une base territoriale solide pour sa puissance. Non seulement il occupa les petites villes au pied des Vosges et contesta à l'évêque la tranquille possession de Molsheim, mais il possédait aux portes de Strasbourg les villages de Kronenbourg et d'Illwickersheim et prétendit à la vouerie ecclésiastique dans la ville. L'évêque et les bourgeois se sentaient également menacés par ces projets et ils oublièrent leurs querelles. Par le traité de janvier 1220, l'évêque s'engagea à ne jamais céder la vouerie à un empereur, roi, duc

1. *U. B.*, I, p. 119. Voir A. Hessel, *Die Beziehungen der Strassburger Bischöfe zum Kaisertum und zur Stadtgemeinde in der ersten Hälfte des 13. Jahrhunderts* (*Archiv für Urkundenforschung*, VI, 1918, p. 266-275).

2. *Ibid.*, Nr. 160.

ou à un de leurs descendants ; de leur côté, les habitants, *ministeriales* et bourgeois, promirent de défendre contre n'importe qui les biens, la personne et la liberté de leur évêque et de son clergé dans la ville et ses environs immédiats[1].

Cette alliance dura jusqu'à la mort de Frédéric II et devint la base de la politique des deux contractants. La ville soutint son évêque contre l'empereur. Ses troupes combattirent dans l'armée de Berthold de Teck à la bataille de Blodelsheim, où il remporta, en 1228, une victoire décisive sur les comtes de Ferette et s'assura sa part dans l'héritage des Dagsbourg[2]. C'était en même temps une victoire sur le roi Henri, qui avait soutenu ceux de Ferette. Sans aucun doute, ils aidèrent son successeur Henri de Stahleck à détruire, en 1246, les forteresses impériales d'Illwickersheim et de Kronenbourg et la Haldenbourg, près de Mundolsheim, qui enserraient la ville[3]. En échange de ces services l'évêque laissa au Conseil une large indépendance et ne fit pas usage contre la ville de l'édit impérial de Ravenne, qui reprenait la sentence de 1214 contre le conseil communal et en faisait une loi d'empire. Pendant les trente ans que dura l'alliance, le conseil put développer ses compétences à côté ou au détriment des anciens fonctionnaires épiscopaux.

D'après le deuxième statut municipal, rédigé entre 1214 et 1220[4], le conseil se composait de douze membres ou plus, recrutés tant parmi les *ministeriales* que parmi les bourgeois. Ils prêtaient serment de défendre l'honneur de l'église, de l'évêque et de la ville. Le nouveau conseil était élu par le conseil sortant ; l'élection avait probablement lieu en présence de l'évêque, qui avait le droit de récuser les candidats indésirables et recevait le serment des nouveaux élus[5]. Par toutes ces précautions, il pensait pouvoir maintenir dans son obéissance le conseil et la ville.

Le nombre des familles ministérielles et bourgeoises dans lesquelles étaient recrutés les conseillers fut toujours assez restreint ; elles constituèrent bientôt le patriciat urbain. Leur collaboration au sein de l'assemblée effaça les différences entre les fidèles de l'évêque et les marchands libres. Dans le traité de 1220 déjà, ils formèrent avec les bou-

1. *U. B.*, I, Nr. 145.
2. *Reg.*, 933 ; Ellenhardi Chronicon, *M. G. SS.*, XVII, p. 123.
3. *Reg.*, 1161.
4. *U. B.*, I, Nr. 617. — Pour la date, voir A. Hessel, *art. cité.*
5. Lettre de l'évêque Walther de Geroldseck aux habitants de Strasbourg. *U. B.*, I, p. 35[illegible]

geois une des parties contractantes en face de leur seigneur. Celui-ci aussi ne tint plus toujours compte de ces distinctions et confia parfois à des bourgeois ses offices autrefois réservés aux *ministeriales*. A partir de 1201, le péage fut toujours conféré à un bourgeois, d'abord à un certain Sifried, puis à un Vegersheim, enfin au péager Henri[1]. Le burgraviat, par contre, resta toujours à un *ministerialis*. La prévôté passa d'une catégorie à l'autre ; après le *ministerialis* Burchard en 1209, on trouve les bourgeois Rodolphe, frère du péager Henri, et Rodolphe Ripelin ; à partir de 1236, de nouveau un *ministerialis*, Walther[2]. Les noms des maîtres de la monnaie ne nous ont pas été transmis ; nous possédons seulement la liste des membres de la confrérie des monétaires (Hausgenossen) de 1266. Aucune famille ministérielle n'y figure plus. Même si l'on suppose que tous les *ministeriales* se sont retirés de la confrérie en 1261 et ont été remplacés par des bourgeois, il faut pourtant admettre que ceux-ci y étaient déjà auparavant très nombreux, sinon en majorité. Ces marchands avaient tout intérêt à profiter du monopole du change réservé aux monnayeurs, et il n'y a pas de raison de croire qu'ils n'aient pas réussi à entrer dans la confrérie.

Le caractère des fiefs ne fut pas modifié ; on ne peut pas établir leur transmission héréditaire. Néanmoins, le patriciat les regarda comme des bénéfices qui devaient lui revenir de droit et, plus tard, il réagit vigoureusement contre la tentative de les lui enlever.

* * *

Presque toutes les manifestations de la vie urbaine du XII^e siècle avaient été placées sous la direction des quatre officiers épiscopaux. Le conseil n'aurait pu exercer une action qu'en empiétant sur leurs droits. Mais sa création coïncide avec une période de grand développement urbain. La population de la ville à la fin du XII^e siècle, tant dans l'enceinte romaine que dans le vieux faubourg qui s'était développé au sud, le long de la grand'rue, peut être évalué à quelques milliers de personnes. Après 1200, les faubourgs de l'ouest furent englobés dans la ville ; après 1228, on commença à fortifier le quartier sur la rive droite de l'Ill. En même temps, la densité du peuplement s'accrut ; les jardins et les champs à l'intérieur des murailles disparurent en grande partie et on construisit les maisons plus hautes[3].

1. *U. B.*, I, p. 115, 9 ; IV, 1, p. 26, 24 ; I, p. 219, 17 et p. 240, 12.
2. *Ibid.*, I, p. 122, 17 ; p. 123, 6 ; p. 129, 10-31 ; p. 155, 33 ; p. 163, 12 ; p. 328, 7.
3. On ne peut guère préciser le chiffre de la population. Schmoller l'évalue à 50,000 habi-

Cet accroissement posa beaucoup de problèmes nouveaux : le ravitaillement de la ville, le maintien de la paix à l'intérieur et la défense contre l'ennemi extérieur. Ces questions ne furent pas réglées par les organes de la vieille administration épiscopale ; elles devinrent le domaine de l'action exclusive du conseil. Mais il ne s'en contenta pas et élargit sa compétence jusqu'à accaparer la direction des principales affaires de la ville.

Tout ce qui concernait le ravitaillement de la ville, la surveillance du marché, le contrôle des poids et des mesures et la direction de presque toutes les corporations avait été du ressort du burgrave ou du péager. Avec le développement de la ville et la disparition des exploitations rurales à l'intérieur de l'enceinte, des corporations auparavant peu importantes, comme celles des bouchers, des boulangers des tisserands et des drapiers, prirent une importance de premier plan. Elles n'avaient jamais été placées sous l'autorité du burgrave ; peut-être les bouchers dépendaient-ils du prévôt[1]. L'exercice de ces professions fut alors réglementé par le conseil. Il interdit de vendre la viande de qualité inférieure sur les mêmes étaux que la bonne viande ; il régla la largeur des draps. Il s'occupa aussi des autres corporations soumises au burgrave, réglementant la vente du vin et le tarif des nautonniers[2]. D'une façon générale, il assurait le ravitaillement et pouvait interdire l'exportation du vin, du blé ou d'autres denrées[3]. L'intrusion dans les attributions du péager n'est pas moins nette : fixation de la contenance des tonneaux à 40 Ohm, peine du « Schupfen » décrétée contre ceux qui employaient de fausses mesures[4]. Le conseil alla même jusqu'à créer un droit de marché temporaire au profit de la ville. En 1229, il conclut un accord avec la ville de Sarrebourg, en vertu duquel les habitants de cette ville venant au marché de Strasbourg étaient frappés d'une taxe supplémentaire, de même les Strasbourgeois allant à Sarrebourg, jusqu'à ce que les demandes d'indemnité réciproques que les habitants des deux villes pouvaient formuler les uns contre les autres à la suite des guerres récentes fussent éteintes[5]. Nous ignorons

tants vers la fin du XIII^e siècle (*Strassburgs Blüte und die volkswirtschaftliche Revolution im 13. Jahrhundert*). Il faut réduire probablement ce chiffre de moitié, mais l'accroissement de population est incontestable.

1. 1^er statut municipal. *U. B.*, I, Nr. 616, art. 101 : codification des droits du prévôt ; *U. B.*, IV, 2, rédaction B, art. 13 et 14.

2. 2^e statut municipal. *U. B.*, I, Nr. 617, art. 36, 56, 37, 43, 33, 34.

3. 3^e statut municipal (entre 1244 et 1260). *U. B.*, I, Nr. 618, art. 18.

4. 2^e statut municipal, art. 41, 44.

5. « Restitutionem autem ex consensu utriusque civitatis in hoc modo recuperando quod

si cette taxe a été levée par un fonctionnaire municipal ou par le péager épiscopal.

Le rôle du conseil comme tribunal est plus important. La plupart des articles du 2e et du 3e statut municipal sont consacrés à son activité judiciaire. Désormais, il y avait deux tribunaux dans la ville, le tribunal ancien du prévôt et le tribunal nouveau du conseil. Celui-ci constituait une juridiction indépendante du seigneur : le maître présidait les débats ; les conseillers faisaient fonction d'assesseurs et prononçaient la sentence. Il semble pourtant qu'au début le prévôt faisait partie du conseil siégeant comme tribunal, mais seulement comme assesseur ; il touchait aussi une part, mais faible, des amendes[1].

Le plus souvent, les deux tribunaux avaient une action concurrente ; les parties pouvaient s'adresser à l'un ou à l'autre, qu'il s'agît d'affaires civiles ou pénales. Mais le conseil s'était réservé le jugement d'un certain nombre de cas : injures, poursuites contre les étrangers ayant blessé un bourgeois et ayant été faits prisonniers par celui-ci ou ses amis et le cas de violences d'une partie contre une autre pendant un procès déjà en cours. Il ne semble pas douteux que le conseil avait, concurremment avec le voué, la haute justice et pouvait prononcer des condamnations à mort[2].

Le conseil ne jugeait pas selon le droit commun (*Landrecht*), mais selon la loi de la ville (*Stadtrecht*)[3]. Le maintien de la paix demandait l'application rapide, souvent immédiate, d'une loi plus ferme et plus sévère ; les besoins du commerce exigeaient un droit plus souple et plus nuancé que le droit commun. Le 2e et le 3e statut municipal fixaient un certain nombre de dispositions, en insistant parfois sur leur nouveauté, mais la loi de la ville évoluait surtout par la jurisprudence du conseil, qui devait s'imposer à la longue aussi au tribunal du prévôt[4].

Les pouvoirs de police se rattachent au pouvoir judiciaire. Le conseil s'occupait de la circulation dans la rue, interdisant de laisser vaguer les porcs[5]. Mais sa grande préoccupation était de maintenir la paix à l'intérieur de la ville, et il s'y employait de tout son pouvoir. Le port

mercatores Argentinenses in nundinis de singula libra civium Sarburgensium 1 recipiant denarios, et e converso mercatores Sarburgenses de singula libra Argentinensum I denarium recipiant. » *U. B.*, I, p. 170.

1. 2e statut municipal, art. 1, 2, 11, 12, 14, 25, 55.

2. *Ibid.*, art. 7, 10, 13, 22, 53 ; codification des droits du prévôt. *U. B.*, IV, 2, rédaction B, art. 9 et 11.

3. *Ibid.*, art. 6.

4. *Ibid.*, art. 26 et 39.

5. *Ibid.*, art. 32.

d'armes était interdit ; la justice intervenait d'office dans les cas de blessures et de meurtre. L'autorité redoutait surtout qu'une des rixes qui s'élevaient fréquemment ne dégénérât en attroupement et en émeute, dont le fameux Geschelle des Zorn et des Mülnheim fournit l'exemple le plus typique un siècle plus tard. Dans ce cas, le conseil s'assemblait d'urgence devant la cathédrale et réunissait les hommes de bonne volonté en armes pour rétablir la paix[1].

Par suite de l'alliance avec l'évêque, la ville ne pratiqua pas une politique extérieure indépendante. Sans une autorisation du conseil, les bourgeois n'avaient même pas le droit de prendre part à une guerre étrangère[2]. La ville avait pourtant organisé une milice qui combattait à côté de l'armée épiscopale, comme à Blodelsheim. Un article additionnel du 2e statut municipal mentionne un char portant la bannière de la ville, analogue au *carroccio* de Milan. En campagne, il était confié à la garde du prévôt[3].

Même en abandonnant la direction de la politique extérieure à leur seigneur, les habitants devaient se préoccuper de la solidité de leurs murailles dans une époque troublée. Ils voyaient les petits bourgs ouverts de la plaine, Colmar, Sélestat, se transformer en villes fortifiées. La campagne de Philippe de Souabe avait montré les dangers que pouvaient courir les faubourgs ouverts et, dès les premières années du XIIIe siècle, ils furent entourés de murailles nouvelles. La question dut alors se poser de savoir qui supporterait les frais de cette construction. Les chroniqueurs ne nous renseignent guère. Closener, à qui remontent toutes les indications, dit simplement : la ville fut agrandie. Specklin est plus précis. D'après lui, le travail et les frais avaient été partagés ; la construction de la courtine et des tours était à la charge des habitants, celle des portes à la charge de l'évêque ; il cite un portrait et une inscription de l'évêque Conrad II de Hunebourg (1190-1202) sous la porte appelée Bischofburgtor (devant le pont de Kronenbourg)[4]. Les renseignements donnés par Specklin ne sont pas toujours très sûrs, et le détail de son récit peut être suspecté. Mais que les bourgeois aient collaboré à la construction n'est pas seulement vraisemblable par soi-même, mais confirmé par l'article 50 du 2e statut municipal, qui attribue la moitié de certaines amendes à l'*opus civitatis*. La construction

1. *Ibid.*, art. 20, 21, 28, 54.
2. *Ibid.*, art. 52.
3. *Ibid.*, art. 57.
4. Silbermann, *Lokalgeschichte der Stadt Strassburg*, p. 58-59.

des murs sur la rive droite de l'Ill après 1228 s'est faite très probablement dans les mêmes conditions ; en 1239, le conseil céda aux héritiers d'un certain Rüdeger Riuses une île de l'Ill en échange d'une autre que le défunt avait possédé près de l'église Saint-Étienne et qui avait été englobée dans les fortifications[1]. Il est permis aussi de supposer que les grandes dépenses faites à cette occasion ont été couvertes par un impôt municipal, l'*ungelt*, perçu avec l'autorisation de l'évêque, et cette perception a pu servir de prétexte à d'autres, mais faites alors de la seule autorité du conseil[2].

Les nouvelles murailles rendaient inutiles celles de l'ancien camp romain, sauf sur la partie septentrionale. De ce côté, une attaque n'était du reste pas à redouter, à cause de la nature marécageuse du terrain. La principale fonction du burgrave, la surveillance et l'entretien des remparts romains, était désormais sans objet. Sa compétence fut-elle étendue aux nouveaux remparts? Les caractères de sa charge, qui est si curieusement limitée en tout par l'enceinte romaine, et toute l'évolution de l'administration épiscopale rendent cette solution très invraisemblable.

Sûrement le conseil a-t-il aussi assuré la garde des remparts qu'il avait construits. Autrement, on ne s'expliquerait pas la facilité avec laquelle la ville, en 1261, a pu fermer ses portes à son seigneur sans rencontrer aucune résistance des serviteurs et hommes d'armes épiscopaux assez nombreux et bien équipés qui se trouvaient dans ses murs.

Vers le milieu du siècle, le conseil avait ainsi pris la direction des affaires communales. Il est remarquable que ce résultat a été obtenu sans conflit, ni avec l'évêque, ni avec ses officiers. Sous ce rapport, l'histoire de Strasbourg se distingue de celle des autres villes rhénanes. Il est vrai que l'évêque pouvait considérer le conseil, dans une certaine mesure, comme son délégué. Non seulement à cause du serment de fidélité prêté tous les ans, mais le conseil comprenait toujours quelques *ministeriales* de l'évêque. Leur nombre resta assez constant et varia entre trois et cinq ; plusieurs d'entre eux étaient des officiers épiscopaux, comme le prévôt Walther et les burgraves Sigelin et Thierry[3]. Eux aussi n'avaient pas opposé de résistance à l'extension des pouvoirs du conseil. En cela, ils suivaient la ligne politique indiquée par l'évêque,

1. *U. B.*, I, p. 202.

2. Lettre allemande de l'évêque Walther de Geroldseck, juin 1261. *U. B.*, I, p. 355-358. — L'évêque proteste contre la perception de l'impôt sans son consentement, mais reconnaît que la ville peut en avoir besoin.

3. M. Baltzer, *Ministerialität und Stadtregiment* (*Strassburger Studien*, II, 1884).

mais peut-être la qualité d'habitant de la ville, l'esprit de corps du patriciat aidant, commença-t-elle déjà à l'emporter sur celle de fidèle de l'évêque. L'autorité du seigneur était pourtant restée forte ; dans les premières années de son épiscopat, Henri de Stahleck put imposer la rédaction du 3e statut municipal (entre 1246 et 1251). Le patriciat avait abusé de sa force, opprimé les classes inférieures et laissé impunis des crimes commis par les siens. Complètement engagé, à ce moment, dans la lutte contre Frédéric II, l'évêque avait besoin du conseil et ne voulut pas le pousser à bout ; il se contenta des réformes auxquelles celui-ci procéda de lui-même pour accélérer le cours de la justice. Le sévère blâme du seigneur fut néanmoins inséré dans le préambule. Ces habiles concessions valurent au patriciat l'attachement des autres bourgeois ; il en recueillit les fruits quinze ans plus tard[1].

## III

Par la mort de Frédéric II, en 1250, et par la disparition presque totale de l'autorité impériale, la situation fut profondément modifiée. L'évêque pouvait désormais se croire assuré de la tranquille possession des domaines qu'il avait arrachés à l'empereur et à ses partisans. Ses territoires s'étendaient de Saverne et de Molsheim, au pied des Vosges, jusqu'aux portes de la ville ; plus au sud, il possédait Obernai, Sélestat, Colmar, les vallées de Kaysersberg et de Munster ; sur la rive droite du Rhin, les débouchés des vallées de la Rench et de la Kinzig. Les seigneurs de moindre importance dont les territoires étaient enclavés dans les siens étaient obligés de suivre sa politique. La disparition de l'ennemi commun rendait l'alliance avec la ville inutile. L'étape prochaine de la politique épiscopale devait même être l'unification des possessions encore dispersées autour de leur centre naturel, Strasbourg ; pour cela, il était indispensable d'y établir solidement l'autorité de l'évêque[2].

La ville était déjà comme assiégée par son seigneur. Depuis 1246, il occupait les villages et les hauteurs depuis Mundolsheim jusqu'à Ill-

1. « Notum sit quod temporibus venerabilis domini Henrici de Stahelecke episcopi Argentinensis orte fuerunt tante indiscipline et injurie et oppressiones mulierum et pauperum in civitate Argentinense, quod idem dominus episcopus imputavit consilibus et ceteris civibus majoribus excessus suos in hoc et negligentiam judicis. Tandem consules et ceteri cives meliores et sapientores com predicto domino suo episcopo, canonicis et ministerialibus in hoc convenerunt, quod ipsi de communo consensu et consilio hec nova instituta statuerunt... » *U. B.*, I, p. 483.

2. A. Hessel, *art. cité.*

wickersheim. Sur cette terrasse convergent les routes de Bâle, de Saverne et de Haguenau, avant d'entrer dans la ville et de franchir ensuite le Rhin à l'endroit où la terrasse au sol ferme rétrécit le plus le Ried avec ses faux bras et son sol instable. Sur ces routes, on amenait à Strasbourg non seulement l'approvisionnement de la ville, mais aussi le blé et le vin, qui étaient ses principales matières d'exportation vers les villes du Rhin inférieur. Elle était menacée par l'évêque dans son indépendance et dans sa prospérité.

Le premier conflit commença dès 1251. Dans un synode tenu au mois de mars de cette année, Henri de Stahleck avait fait voter une série de statuts destinés à protéger les personnes et les biens ecclésiastiques contre les violences des laïques, qui étaient menacés de peines spirituelles et temporelles. Malgré leur apparente impartialité, ces statuts étaient dirigés contre les partisans de la maison de Souabe excommuniée. Mais ils constituèrent aussi une tentative d'élargir la juridiction de l'évêque et de soumettre les tribunaux laïques à son contrôle[1].

Le patriciat de la ville avait accepté le 3e statut municipal, parce qu'il avait garanti la juridiction indépendante du conseil, mais il n'était pas disposé à accepter ces statuts synodaux. La position de la ville fut rendue plus forte par son entrée dans la ligue rhénane. Les principales villes du Rhin, de Bâle à Cologne, conclurent en 1254 un pacte d'assistance mutuelle, pour remplacer, sur cette route commerciale au moins, le pouvoir central défaillant et garantir la sécurité des marchands. L'entrée dans la ligue fut le premier acte de politique indépendante de la ville ; encore ne fut-il pas dirigé directement contre son seigneur, qui y entra aussi, avec ses collègues de Mayence, Trèves, Cologne, Worms, Spire, Bâle et de nombreux autres seigneurs.

Le conflit dura jusqu'en 1256, mais nous le connaissons mal. La composition du conseil subit à ce moment une modification importante par l'élimination des *ministeriales*. En 1250, ils étaient encore cinq ou six à l'assemblée ; leur nombre tomba à deux en 1252, à un en 1254 ; en 1258, ils disparurent complètement[2]. Vers la fin du conflit, le conseil prit des mesures assez violentes. Quelques prêtres furent retenus prisonniers dans la ville et leurs biens mis sous séquestre. Surtout, il interdit l'exportation du blé et du vin hors de la ville. Cette mesure frappa les membres du clergé à un point particulièrement sensible. Ils ne purent utiliser les grains et les vins qu'ils avaient accumulés dans leurs

1. *Reg.*, 1359.
2. Baltzer, *art. cité.*

greniers de la ville ; voulurent-ils les vendre, le conseil leur imposa une taxe spéciale. En mai 1256, le chapitre s'entremit enfin et les statuts de 1251 furent rapportés[1].

Henri de Stahleck n'était pas homme à accepter cette défaite. Le conflit lui avait montré de façon évidente que la ville était sur le point d'échapper à son autorité. Il n'avait jamais pensé que le conseil pût faire usage d'un article d'un statut municipal contre lui ; son indignation se manifeste dans la plainte qu'il adressa à Rome. La plupart des *ministeriales* et probablement aussi ses officiers avaient fait cause commune avec les bourgeois[2]. Il avait pu constater que, s'il entrait en conflit avec le conseil, il n'avait plus dans la ville de représentant assez dévoué ou assez puissant pour imposer sa volonté aux habitants.

Les événements des années suivantes lui furent favorables. Le roi Richard de Cornouailles lui donna Haguenau en gage et le chargea de l'administration de tous les biens royaux qui existaient encore en Alsace. L'indépendance des villes subit un recul sensible. Les seigneurs ecclésiastiques, qui avaient négocié auparavant avec elles, essayèrent de les réduire à l'obéissance. A Spire, le conseil passa complètement sous le contrôle de l'évêque ; à Cologne, l'archevêque Konrad von Hochstaden, soutenant la cause des nouveaux bourgeois contre les patriciens, remplaça, en 1259 et en 1260, leur gouvernement par celui d'un conseil à tendance démocratique qui lui était dévoué[3]. L'exemple pouvait être tentant pour l'évêque de Strasbourg. A ce point de vue, sa position était meilleure que celle de beaucoup d'autres seigneurs, car il n'avait renoncé expressément à aucun de ses droits ; il fallait simplement les remettre en vigueur. Mais la première condition, c'était d'avoir des hommes fidèles aux postes importants.

En mars 1258, il confia le burgraviat à son propre frère, Alexandre de Dicke, et assura la survivance de la charge à son fils, avec cette réserve, pourtant, qu'ils devaient le tenir comme office et non en fief. Après leur mort, il devait faire retour à l'évêque et serait administré désormais par une ou plusieurs personnes nommées par lui pour un an seulement. Avant leur entrée en charge, les burgraves devaient

1. Lettre d'Alexandre IV à l'archevêque de Besançon. *U. B.*, IV, 1, p. 116-117 ; *U. B.*, I, p. 300 ; *Reg.*, 1439.

2. « Cum occasione statutorum a nobis et clero nostre civitatis et diocesis editorum... inter nos et clerum nostre civitatis et diocesis ex parte una, et nobiles et ministeriales Argentinensis diocesis et cives Argentinenses ex altera parte esset orta materia dissensionis... » *U. B.*, I, p. 300.

3. Rütimeyer, *Stadtherr und Stadtbürgerschaft.*

s'engager par serment de défendre de toutes leurs forces les droits de l'Église et du clergé. La nomination des chefs des corporations, que le burgrave choisissait auparavant en toute indépendance, était dorénavant subordonnée au consentement de l'évêque, et ils devaient prêter un serment analogue. De leur côté, tous les chanoines s'engagèrent à respecter ces dispositions, et celui qui oserait proposer de les changer serait privé de sa prébende et déclaré parjure[1]. Un an après, le 30 avril 1259, des dispositions analogues furent prises pour les offices du prévôt et des deux juges. Considérant les nombreux torts que leurs titulaires avaient faits à l'Église et aux membres du clergé, ils ne devaient plus être inféodés à vie, mais concédés seulement à titre toujours révocable[2]. Même rappel des anciens droits épiscopaux dans la question toujours litigieuse des communaux. Les habitants avaient profité de la période d'alliance pour s'en approprier une partie et y élever des constructions. L'évêque et le chapitre protestèrent au nom de leurs droits et du bien commun et interdirent toute nouvelle construction sur leurs terrains[3].

Le burgrave et le prévôt étaient les seuls représentants de l'évêque qui pouvaient encore jouer un rôle politique. Jusqu'en 1259, ces charges avaient été administrées par les membres du patriciat. Désormais, elles leur seraient enlevées, aux *ministeriales* aussi bien qu'aux bourgeois, et confiées à des fonctionnaires dociles. La nomination d'Alexandre de Dicke montrait que l'évêque ne se croyait pas obligé de choisir ses hommes uniquement parmi les habitants de la ville. Il cherchait aussi à établir un lien direct entre lui et leurs subordonnés, les maîtres des métiers et les deux juges du tribunal prévôtal. Si toutes ces dispositions avaient pu être réalisées, elles auraient inauguré un changement profond dans l'administration de la ville au profit de l'évêque. Qu'elles aient été une des causes de la guerre, ressort nettement et du traité de paix de 1263 qui les abolit et de la bulle d'Inno-

1. « Tamquam officium et non feudum. » A. Hessel, *Elsässische Urkunden, vornehmlich des 13. Jahrhunderts* (*Schriften der wissenschaftlichen Gesellschaft in Strassburg*, XXV), p. 30, Nr. 25.

2. « Quia nonnulli temporalis habentes potestatis dominium sive secularis potestatis gerentes officium immunitatem ecclesiasticam ledere ac minuere tamquam honoris et privilegii ecclesiarum invidi molliuntur...

« A quibus, cum expedierit, revocari valeant sine quaestione et impedimento quolibet *aliisque* possint committi [officia] secundum nostrum nostrorumque arbitrium successorum. » *U. B.*, I, p. 329.

3. « Id enim (les communaux) non solum nobis et ecclesie nostre verum etiam communi utilitati, cujus affectamus comodum, novimus expedire. » *U. B.*, I, p. 327.

cent V de 1276 chargeant l'archevêque de Trèves d'enquêter sur cette affaire et de dispenser éventuellement l'évêque et le chapitre des serments qu'ils avaient prêtés[1].

Le conflit n'éclata pas encore du vivant d'Henri de Stahleck. Peut-être les habitants avaient-ils prévu sa mort, qui survint le 4 mars 1260, et espéraient-ils pouvoir se mettre d'accord avec un successeur moins intransigeant. La guerre ou la paix allaient sortir de cette élection. Le récit du chroniqueur anonyme parlant d'une compétition entre le prévôt du chapitre, Walther de Geroldseck (dans la Forêt-Noire), partisan de la politique de force de son prédécesseur, et le chantre Henri de Geroldseck (près de Saverne), partisan d'une politique d'apaisement, est tout à fait vraisemblable. Walther l'emporta et fut élu le 27 mars. Sa désignation rendait le conflit inévitable. Outre les forces considérables de l'évêché, il disposait des grands territoires et des mines d'argent de son père. A son entrée solennelle dans sa ville, au début de 1261, accompagné de nombreux prélats et seigneurs, il étala sa puissance aux yeux des habitants[2].

La risposte de la ville nous est connue seulement par les deux exposés des griefs de l'évêque de juin 1261[3]. Déjà, le conseil de 1260 avait été élu et était entré en fonctions sans attendre la confirmation de l'évêque, de même celui de 1261. Un nouvel impôt (*ungelt*), une taxe sur la mouture et un impôt spécial sur les Juifs, décrétés en 1260 ou en 1261, avaient garni le trésor.

La rupture se produisit dans la première moitié de l'année 1261. L'évêque voulut aller au secours de ses vassaux, les comtes de Lichtenberg, en guerre avec l'évêque de Metz. Le conseil, profitant de son absence, s'empara du matériel de guerre que Walther avait fait préparer dans la ville, interdit l'exportation des armes et des chevaux et essaya même d'arrêter à Adelshofen les vassaux épiscopaux allant à l'ost de leur seigneur. Les officiers de l'évêque et leurs hommes ne firent aucune résistance, au moins nous n'en savons rien. Par ce coup

1. Lettre d'Innocent V à l'archevêque de Trèves : « Quod propter hoc (les dispositions de 1258 et 1259) magister, consules et universitas civitatis contra Waltherum episcopum... totumque clerum civitatis et diocesis Argentinensis *dampnia* gravia intulerunt... quodque verisimiliter timebatur, nisi per juramenti relaxationem predicti festinum apponetur remedium, pejora posse prioribus avenire... » En conséquence, l'archevêque est autorisé à délier l'évêque et le chapitre de leurs serments. *U. B.*, II, p. 33-34.

2. W. Wiegand, *Bellum Waltherianum*.

3. *U. B.*, I, p. 351-353 et 355-358. — Le premier exposé, en latin, était destiné à servir d'aide-mémoire aux envoyés de l'évêque. Le second, rédigé en allemand, devait être répandu parmi la population. Très habilement, l'évêque veut faire croire qu'il défend la cause des petites gens contre les excès du patriciat et qu'il ne veut pas restreindre l'autonomie de la ville.

d'État, le conseil se rendit maître de la ville et de l'enceinte, que l'évêque aurait pu essayer de lui disputer, au moins le quartier compris entre la cathédrale et l'Ill, où se trouvait le Fronhof[1]. Il put en même temps couper court aux négociations et aux intrigues de l'évêque avec les corporations ; ses envoyés furent mis au secret et ne purent communiquer directement avec les habitants.

La victoire de Hausbergen (8 mars 1262) et la mort de Walther l'année suivante décidèrent du sort de la guerre en faveur de la ville. Par l'élection d'Henri de Geroldseck, dont les sentiments étaient connus depuis longtemps, le chapitre reconnut le fait accompli. La paix de 1263 établit aussi en droit l'indépendance presque complète de la ville, quoique le traité gardât les apparences d'un simple rétablissement des anciennes coutumes.

Désormais, l'élection du nouveau conseil par le conseil sortant avait lieu en dehors de la présence de l'évêque, qui renonçait à son droit de récusation. Il lui concéda le droit de faire des lois, de lever des impôts et de disposer des communaux sans avoir besoin du consentement seigneurial. Les offices épiscopaux devaient de nouveau être inféodés à vie, celui de prévôt à un *ministerialis* ou à un bourgeois, celui de burgrave à un *ministerialis*, celui de péager à un bourgeois exclusivement. Les décisions de 1258 et de 1259 furent abolies et l'évêque s'engagea à obtenir du pape les dispenses nécessaires. Il céda donc sur tous les points litigieux qui avaient provoqué le conflit[2]. Il faut, en outre, se rappeler que la guerre avait ruiné en partie l'œuvre territoriale des évêques Berthold de Teck et Henri de Stahleck. Colmar et d'autres territoires s'étaient affranchis ; la puissance des Habsbourg avait considérablement augmenté. La bataille de Hausbergen n'a pas seulement assuré l'émancipation de la ville, mais elle a aussi détruit la tentative d'unification de la Basse-Alsace sous la domination des évêques de Strasbourg[3].

## IV

Le pouvoir seigneurial de l'évêque sur la ville était détruit, mais les redevances qui y étaient rattachées subsistèrent. Le conseil ne songea pas à les lui contester ; le patriciat en profita largement. De 1265 au plus tard jusque vers 1340, la prévôté fut le fief des Zorn, qui se suc-

1. Le Fronhof, sur l'emplacement actuel de la maison de l'Œuvre Notre-Dame, était le centre des services épiscopaux dans la ville.
2. *U. B.*, I, p. 394.
3. A. Hessel, *art. cité*.

cédèrent de père en fils[1]. Un Nicolas Zorn fut aussi burgrave vers la fin du siècle ; son successeur fut Johann zum Riet, remplacé à son tour par Burkard Murnhard[2]. Le péage fut confié successivement à un Kalbesgasse, à un Wintertur, finalement à Burkard von Mülnheim[3]. On constate que les évêques donnèrent même le burgraviat à des familles bourgeoises (Zorn et zum Riet), contrairement aux stipulations du traité de 1263, et que la prévôté était devenue pratiquement héréditaire. Depuis que les offices avaient été dépouillés de leur importance politique, les évêques n'avaient plus le même intérêt à empêcher l'hérédité.

Dans ces conditions, il ne pouvait plus être question d'une intervention épiscopale dans l'administration de la ville. Le conseil intervint désormais souverainement dans les questions corporatives, confirmant les statuts ou réglant les conflits entre métiers, en réservant toutefois les droits traditionnels du burgrave[4]. Celui-ci préside parfois encore les commissions s'occupant des questions d'organisation intérieure de la corporation, nomme les maîtres parmi les membres du métier ou aussi leur vend le droit d'élire eux-mêmes leurs chefs. L'office de burgrave n'était plus qu'une dignité[5].

L'évolution des trois autres offices fut plus compliquée. Les revenus de la monnaie, du péage et du tribunal prévôtal étaient assez élevés pour que, depuis le milieu du XIIIe siècle au plus tard, les évêques aient pu vendre ou donner à leurs fidèles des rentes assignées sur ces offices. Ces rentes furent transmises par héritage, vendues ou partagées et étaient passées à peu près toutes en possession de la bourgeoisie strasbourgeoise[6]. La mauvaise situation financière consécutive à la guerre de 1261-1262 les avait multipliées et, comme elle ne s'améliora pas, les évêques furent obligés de donner l'office tout entier en gage à leurs créanciers.

En 1296, Conrad de Lichtenberg vendit sa monnaie au prix de 120 marcs d'argent à un groupe de bourgeois, parmi lesquels le prévôt, Nicolas Zorn, Johann zum Riet, le burgrave, deux membres de la

1. Nicolaus Zorn, scultetus noster, 30 avril 1265. *U. B.*, I, p. 455. — Serment de Nic. Zorn, 14 décembre 1321. *U. B.*, II, p. 361.

2. *U. B.*, III, p. 36, 34 ; *U. B.*, II, p. 159, 9 ; A. Hessel, *Elsässische Urkunden*, p. 51, Nr. XLV.

3. *U. B.*, III, p. 61, 2, et 419, 3 ; *Ibid.*, p. 85, 3 ; *U. B.*, IV, 2, p. 230.

4. Décisions relatives aux tanneurs et aux cordonniers. *U. B.*, IV, 1, p. 160 ; *U. B.*, V, p. 95 et 948.

5. *U. B.*, VI, p. 70, 143, 563.

6. La liste des propriétaires de rentes sur le péage, datant de la seconde moitié du XIVe siècle, est publiée avec le règlement du péage. *U. B.*, IV, 2, p. 218 et suiv.

famille des Mülnheim et le maître de la monnaie, Hugo Wyrich. Les acheteurs succédèrent à l'évêque dans tous ses droits et bénéfices, entre autres celui de nommer le maître de la monnaie, et Nicolas Zorn se fit donner ce poste bien rétribué, mais ils prirent à leur charge le payement des rentes. Quand l'accord vint à expiration, il fut renouvelé. A partir de 1308, la ville entra dans le groupement et participa pour moitié à l'achat et désormais la monnaie resta dans son pouvoir. Le conseil et le maître de la monnaie élaborèrent, au cours du XIVe et du XVe siècle, de nombreux édits monétaires modifiant le type de la monnaie, son poids et sa teneur, et cela en toute indépendance[1].

A côté de la monnaie ou même plus qu'elle, le péage offrait des revenus appréciables. Au début du XIVe siècle, il était administré par le même groupe de bourgeois qui avaient acheté la monnaie ; on retrouve le prévôt Nicolas Zorn, Burkard de Mülnheim et Jean de Wintertur. Il semble pourtant que le péage n'ait pas encore passé complètement entre leurs mains[2]. Mais ce ne fut qu'un répit ; vers 1314 ou peu après, l'évêque Jean de Dirpheim fut obligé de le donner en gage pour la somme de 1,100 marcs à Henri de Mülnheim. En 1338, la ville l'acheta aux enfants de celui-ci et le conseil chargea le stettmeister Berthold Swarber de son administration[3]. Avec la monnaie et le péage, il disposait des deux principaux moyens de contrôle économique.

La prévôté n'avait pas la même importance au point de vue économique. Pourtant, le prévôt avait conservé un rôle assez important. Son tribunal était indépendant de la juridiction du conseil et rappelait le temps où la seule autorité dans la ville avait appartenu à l'évêque. Il avait aussi le droit de recevoir à la bourgeoisie les étrangers de peu de fortune, sans l'autorisation du conseil[4]. Celui-ci aurait volontiers supprimé ce droit, en lui laissant naturellement sa part des frais de naturalisation[5]. Il arriva à ce but en plusieurs étapes, qui sont indiquées par les différentes rédactions de la codification des droits du prévôt (*Schultheissenweistum*). La charge était devenue pratiquement héréditaire dans la famille des Zorn. Pour les affaires ordinaires, ceux-ci nommèrent un lieutenant, ou plus exactement affermèrent cette charge. Dans la première rédaction des droits du prévôt, qui date du début du XIVe siècle, peut-être de 1322, le prévôt choisit encore librement

1. J. Kahn, *Münz-und Geldgeschichte der Stadt Strassburg im Mittelalter.*
2. Quittance du chapitre pour la somme de 200 livres provenant des recettes du péage délivrée à ces quatre personnes, 4 juin 1305. *Reg.*, 2615.
3. *U. B.*, V, p. 88-89.
4. *U. B.*, IV, 2, Schultheissenweistum, rédaction B, art. 4.
5. 6e statut municipal (1322), art. 18. — *U. B.*, IV, 2, p. 60.

son lieutenant. Dans la seconde rédaction, qui est un peu postérieure, c'est le conseil qui le désigne. Enfin, d'après une dernière rédaction, le conseil nomme le prévôt lui-même. C'est qu'entre temps son office avait été donné en gage à la ville par l'évêque Berthold de Bucheck, probablement vers 1338-1340[1].

Tous les contrats d'engagement contenaient des clauses de rachat, mais il semblait peu probable que l'évêque pût jamais réunir les sommes nécessaires, 1,400 marcs d'argent pour le péage, 700 marcs pour la prévôté. Vers la fin de sa vie, l'évêque Berthold réussit pourtant : il racheta la prévôté en 1343[2], le péage entre 1348 et 1350[3]. Mais la destinée ultérieure des deux offices devint assez différente.

Son successeur, Jean de Lichtenberg, réorganisa l'office de prévôt en 1354 et nomma Claus Zorn de Bulach à cette fonction ; il prêta serment de fidélité presque dans les mêmes termes que ses ancêtres au début du siècle. L'office, dépouillé naturellement de ses prérogatives politiques, resta désormais entre les mains de la noblesse[4]. Le péager, par contre, fut un fonctionnaire, nommé par l'évêque, avec un traitement fixe, obligé de rendre des comptes exacts et suivant presque une carrière. Il n'était plus question d'une juridiction importante attachée à la fonction. L'importance du péage et même son rendement furent bien diminués par la construction du Kaufhaus communal en 1358, qui devint le seul entrepôt des marchandises étrangères qui, auparavant, avaient été déposées au Zollkeller épiscopal. Quoique les courtiers du Kaufhaus eussent dû déclarer au péager les transactions conclues par eux, les fraudes étaient nombreuses et une bonne partie de son temps se passait en querelles avec marchands et paysans ou en plaintes et réclamations à l'évêque qui restèrent le plus souvent sans résultat[5].

Étant devenus sans influence, les trois offices restèrent en possession de l'évêque pendant tout le Moyen Age. La ville n'avait plus beaucoup d'intérêt à s'en emparer, ces derniers vestiges de l'autorité épiscopale

1. *U. B.*, IV, 2, Schultheissenweistum, introduction par Wolfram, p. 189-192. — *U. B.*, V, p. 113-114 : « Jura et redditus distracti et venditi sunt hii... per nos Bertholdum episcopum... item officium scultetatus civitatis Argentinensis pro 700 M. obligatum civibus Argentinensibus. »

2. *U. B.*, V, p. 125.

3. Un document non daté, mais postérieur à la mort du stettmeister Berthold Swarber (avant janvier 1348), montre le péage encore en possession de la ville ; en novembre 1350, l'évêque loua deux maisons « pour le besoin de notre péage ». *U. B.*, VII, p. 166 et 189.

4. Règlement de l'évêque Jean de Lichtenberg, 1354. *U. B.*, V, p. 283. — Serment du prévôt Claus Zorn von Bulach. *U. B.*, V, p. 288. — Investiture de Claus von Grostein et de ses fils, 1390. *U. B.*, VI, p. 314-315.

5. Arch. du Bas-Rhin, série G, liasses 308, 309, 311, 312, 317, 322-332.

ne gênèrent en rien son indépendance. Il y eut bien de la part des évêques quelques tentatives pour faire revivre leurs anciens droits. Ainsi fit l'évêque Frédéric de Blanckenheim en 1393, après une guerre où la ville n'avait pas toujours été victorieuse. Si ses griefs avaient reçu satisfaction, on aurait abouti à rien de moins qu'à rétablir l'état d'avant 1263 ; naturellement, ils n'aboutirent pas[1].

La question des offices fut reprise seulement en 1542. La Réforme avait été introduite à Strasbourg et dans beaucoup de territoires de l'Alsace, et il n'était pas téméraire de penser qu'elle dominerait bientôt dans l'empire. L'évêque Érasme de Limbourg pensa que mieux valait vendre à la ville ses derniers droits que de les laisser ruiner par toutes sortes de chicanes et peut-être les laisser séculariser. Il offrit de les vendre au conseil et, après de longues négociations, on tomba d'accord, en 1547, sur la somme de 66,000 florins, dont il fallait déduire les dettes de l'évêque envers la ville, qui seraient liquidées à la même occasion[2]. On en était encore à débattre le montant de cette dette quand la bataille de Mühlberg et la promulgation de l'Interim rendirent de l'espoir aux catholiques. L'évêque n'avait plus de motifs pressants pour vendre ses derniers droits ; les membres intransigeants du chapitre le travaillèrent et les négociations furent suspendues. Son successeur, Jean de Manderscheid, propagateur zélé de la Contre-Réforme, ne les reprit pas.

A sa mort, le chapitre, divisé depuis longtemps en catholiques et protestants, fit une double élection ; les protestants désignèrent Jean-Georges de Brandebourg comme administrateur ; les catholiques élurent évêque le cardinal de Lorraine. Dans la guerre entre les deux prétendants, la ville soutint les protestants de ses armes et de son argent. Elle leur avança presque un million de florins et se fit donner en gage les droits et revenus de l'évêché dans la ville dont les protestants avaient la disposition. Parmi eux étaient les trois offices. La paix de Haguenau de 1604, qui consacra la victoire des catholiques, ratifia aussi cette transaction[3]. Ainsi disparurent les derniers vestiges de l'autorité épiscopale dans la ville libre, mais à un moment où sa fortune commençait déjà à décliner.

Gustave WOYTT.

1. *U. B.*, VI, p. 405-413.
2. Arch. municipales de Strasbourg, AA 1572.
3. Arch. du Bas-Rhin, G 184 et 308.

# LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

ET

# LA QUESTION POLONAISE EN 1848

---

La négociation franco-allemande relative au grand-duché de Posen est connue dans ses grandes lignes. On peut se demander, toutefois, si son échec n'a pas quelque peu voilé, aux yeux des historiens, l'importance réelle qu'y attachait le gouvernement français et si l'on ne s'est pas trop pressé de n'y voir qu'un symbole parmi d'autres de l'impuissance diplomatique de la Seconde République.

La politique du gouvernement provisoire a, en général, assez piètre réputation. Rêveurs, romantiques sont les noms les plus doux dont l'on qualifie d'habitude les hommes qui assumèrent à ce moment critique la tâche difficile de conduire les destinées de la France. On se plaît à opposer la grandiloquence de leurs déclarations et la faiblesse réelle de leurs moyens ou l'insignifiance de leurs réalisations, sans s'apercevoir que ceux-là mêmes qui les raillent de cet effacement apparent eussent été les premiers à les foudroyer de leur indignation s'ils avaient lancé leur pays dans les aventures belliqueuses. D'ailleurs, pacifisme ne signifie pas forcément inaction, ni impuissance. Trop souvent jugés sur la foi des mémoires de leurs contemporains, les hommes de 48 gagnent à être étudiés à la lumière des documents authentiques ; ils y apparaissent singulièrement vivants et beaucoup moins chimériques que leurs adversaires se sont plu à nous les représenter ; et ce ne serait pas la première fois que des hommes d'État se trouveraient absous, par les archives diplomatiques, de certains reproches traditionnels.

A vrai dire, c'est aussi l'opinion des maîtres de l'Histoire moderne : E. Bourgeois loue la prudence du gouvernement provisoire et M. Ch. Seignobos insiste sur les difficultés auxquelles se heurtait l'action de la France à l'extérieur ; mais les proportions du *Manuel historique* et de l'*Histoire* de Lavisse ne se prêtent point aux longs développements. L'action du gouvernement provisoire apparaît mieux dans l'ouvrage

fondamental de M. Veit Valentin[1] ; mais le plan même de ce beau livre ne comportait pas une étude particulière de ce point d'histoire et, d'ailleurs, sa date récente ne lui a pas permis encore de rectifier dans l'esprit du grand public une opinion déjà ancienne. Il ne semble donc pas que ces jugements aient forcé l'adhésion de tous. Les légendes subsistent. Ainsi, dans le cas précis de cette question de Posen, un des plus récents historiens de la Pologne, dans une petite synthèse commode à consulter[2], paraît se laisser influencer par le sentiment courant lorsqu'il se contente de ces appréciations un peu sommaires : « Il fallait... qu'elle [la France] eût pour le moins un Talleyrand. Elle n'avait qu'un Lamartine » (p. 278), ou encore : « Notre diplomatie lyrique de 48 tentait de la [la Pologne] rétablir avec le concours de la Germanie. C'était une rêverie absurde » (p. 283). Cette sévérité ne nous semble pas entièrement équitable. Que Lamartine ait été un chef de gouvernement averti, conscient de ses responsabilités et des réalités ; que son collaborateur et bientôt successeur Bastide ait été autre chose qu'un « lyrique » et qu'ils aient pu avoir quelque raison de ne pas voir dans la négociation allemande une « absurdité », c'est ce qui paraît ressortir de l'examen des correspondances diplomatiques. Il est facile, certes, de leur reprocher d'avoir voulu porter aux traités de 1815 et au statut de l'Europe une atteinte aussi sérieuse que la résurrection de la Pologne, alors qu'ils n'avaient point d'armée en état de soutenir une guerre ; mais, à la réflexion, cette critique semble moins fondée. Elle ne tient pas compte du bouleversement général de l'Europe en 1848, à la faveur duquel ils espéraient agir ; elle paraît surtout reposer sur ce postulat, trop vite accepté, qu'une négociation qui n'est pas soutenue par les armes est impossible. Les faits n'ont-ils jamais démenti une vue aussi pessimiste ? La S. D. N. n'a-t-elle pas, de nos jours, remporté certains succès diplomatiques qu'il ne faut peut-être pas exagérer, mais dont l'importance est néanmoins incontestable, alors que cette institution n'avait d'autre force que le prestige de l'opinion ? Et, pour ne point quitter l'époque de 48, le Parlement de Francfort, avant sa fin piteuse, n'avait-il pas, pendant plusieurs mois, forcé sinon l'obéissance, tout au moins la déférence des plus puissants gouvernements allemands, à commencer par ceux de Vienne et de Berlin ? Il eût été bien incapable d'imposer ses décisions par la force ; mais la chute de Metternich avait inspiré aux cabinets d'utiles réflexions et nul ne douta que le Parlement national

1. *Geschichte der Deutschen Revolution, 1848-1849*, 2 vol. Berlin, 1930.
2. H. Grappin, *Histoire de la Pologne*. Larousse, 1922.

allait opérer une refonte totale de l'Allemagne, en assumer légalement le gouvernement et faire reconnaître officiellement par les cours étrangères les diplomates qu'il avait commencé à leur envoyer officieusement au nom de la nouvelle Confédération. Comment un pareil exemple n'eût-il pas confirmé les dirigeants de Paris, chefs d'un gouvernement autrement régulier et assis, dans leur confiance en la puissance des idées et de la raison? Il ne serait peut-être pas hors de propos de réagir contre cette conception par trop moderne que l'*ultima ratio regum* est l'unique argument de quelque poids à invoquer dans une discussion internationale...

## I. — Lamartine (24 février-12 mai)

*Le manifeste.* — Le premier soin de Lamartine, en prenant la direction des Affaires étrangères au lendemain de la révolution de Février, fut, on le sait, de rassurer l'Europe sur les intentions du nouveau gouvernement. Dans sa courte lettre de notification du 27 aux ambassadeurs étrangers, il y a comme un mouvement de fierté, presque de défi (« La forme républicaine du nouveau gouvernement n'a changé ni la place de la France en Europe... »), mais, ce qui domine, c'est l'idée de paix (« ses dispositions loyales et sincères à maintenir ses rapports de bonne harmonie... » ; « le principe de paix et le principe de liberté sont nés le même jour en France »). En même temps, le poète-ministre, sentant la nécessité d'une déclaration plus explicite, élaborait son fameux manifeste, rédigé le 2 mars, envoyé le 4 à toutes nos ambassades. Cette célèbre pièce diplomatique n'est qu'une longue répudiation de la guerre. La République, y est-il dit, ne veut pas entrer dans le monde « comme un phénomène perturbateur de l'ordre européen » ; elle n'est « un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement » ; « la monarchie et la république ne sont pas... des principes absolus qui se combattent à mort ; ce sont des faits qui se contrastent et qui peuvent vivre face à face, en se comprenant et en se respectant » ; « la République française n'intentera la guerre à personne », — et l'on se rappelle la belle péroraison : la devise Liberté, Égalité, Fraternité, est une « déclaration d'alliance et d'amitié à tous les peuples. Si la France a la conscience de sa part de mission libérale et civilisatrice dans le siècle, il n'y a pas un de ces mots qui signifie *guerre*. Si l'Europe est prudente et juste, il n'y a pas un de ces mots qui ne signifie *paix*. »

Il n'y avait là qu'une élémentaire prudence. Dans tous les esprits, en France comme en Europe, le mot de République avait réveillé su

l'heure le souvenir dramatique des guerres de la Révolution et de la propagande armée. Lamartine le sentait si bien que, dès les premiers mots de sa circulaire, il expliquait longuement en quoi la Deuxième République allait différer de la première et pourquoi le temps des croisades guerrières était passé. Il n'ignorait pas que, si ces déclarations étaient conformes aux vues de la majorité de ses collègues, l'étranger craignait de voir Louis Blanc ou Ledru-Rollin se faire les apôtres d'un nouveau 92, ce qui n'eût pas été, en effet, entièrement contraire à leurs idées. Il n'ignorait pas qu'à l'annonce des événements de Février plusieurs souverains avaient ordonné des concentrations de troupes, ceux de Prusse et de Russie notamment, déjà inquiets des mouvements italiens dont la portée était pourtant moins universelle. Le roi de Prusse n'avait-il pas fait savoir, courtoisement mais explicitement, au gouvernement de Turin qu'il était d'accord avec l'Autriche, et le tsar n'avait-il pas, « à la première nouvelle des événements de Naples..., offert à l'Autriche de se charger de maintenir la Galicie », afin de permettre aux troupes impériales qui s'y trouvaient cantonnées de se rendre en Italie[1]? La même note alarmante devait dominer quelques jours encore : le 1er mars, l'envoyé de France à Francfort écrivait à Lamartine que, selon le gouvernement badois, « les événements survenus en France devant amener une explosion de *communisme*, comme conséquence nécessaire exigeaient que la Confédération germanique prît des mesures immédiates pour la défense du *sud-ouest* de l'Allemagne » et demandât la coopération prussienne[2]. Et, les jours suivants, toutes les dépêches allaient confirmer ces craintes et justifier la prudence du gouvernement français. Les États allemands étaient dans l'effroi et s'attendaient à une invasion[3]; Canitz, recevant de notre chargé d'affaires communication du manifeste, se bornait à répondre qu'il souhaitait la paix, mais que les événements de France étaient « trop récents pour qu'on puisse en discuter maintenant[4] ». D'autre part Nicolas Ier, tout en assurant de ses sentiments bienveillants nos compatriotes fixés en Russie et en déclarant ne pas vouloir s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, annonçait la concentration sur ses frontières d'une armée de 400,000 hommes[5].

1. Dépêches du marquis de Dalmatie à Guizot, 19 et 20 février. Cf. Archives des Affaires étrangères, Prusse, n° 301, fol. 426-432. — Le tsar allait également, le 24 février, promettre son concours à la Prusse si elle était attaquée par la France (Valentin, *ouvr. cité*, I, p. 413).
2. Billing à Lamartine. A. É., Allemagne, n° 805, fol. 17-19.
3. Billing à Lamartine, 2 mars. Ibid., fol. 22.
4. Brunet-Denon à Lamartine, 10 mars. A. É., Prusse, n° 302, fol. 6.
5. Mercier à Lamartine, 16 mars. A. É., Russie, n° 202, fol. 5-8.

La circulaire du 4 mars répondait donc à une évidente nécessité. Mais elle n'était pas uniquement une œuvre de circonstance. Elle exprimait très exactement l'idéal pacifique qu'avait soutenu Lamartine depuis les premiers jours de sa vie publique. Lamartine n'arrivait pas au ministère en homme nouveau ayant tout à apprendre. Il est facile de voir en lui « le René de la politique[1] » ; le mot est joli, mais nous avouons ne pas bien en saisir la signification. Lamartine avait été diplomate attaché d'ambassade à Naples en 1820, secrétaire à Florence en 1825 et même, un instant (en octobre), chargé d'affaires, il avait eu le temps, malgré de longues interruptions, de s'initier aux secrets de cette carrière ; démissionnaire en 1830, mais député de 1833 à 1848, il ne s'était jamais désintéressé des affaires publiques, et ses interventions parlementaires sous la monarchie de Juillet, comme son activité ministérielle après la révolution font preuve de suite dans les idées et d'une réelle connaissance des problèmes extérieurs. Nous y reviendrons peut-être un jour ; pour le moment, il suffit de rappeler que, partisan d'une politique extérieure ferme, il répudia cependant toujours les aventures ; qu'il eut le difficile mérite de résister à l'opinion surexcitée de 1840, de blâmer la politique insensée de Thiers à cette date et d'insister sur l'absurdité qu'il y avait à vouloir jeter la France contre toute l'Europe à propos du pacha d'Égypte[2] ; que même il n'a jamais cru à la victoire finale des Égyptiens ni ne l'a souhaitée[3] ; que, bon connaisseur des choses d'Orient, il exprima des vues parfois prophétiques sur l'avenir des populations soumises à la Turquie, et que, chose également méritoire, il fut un des rares esprits en France à comprendre et à défendre la politique pacifique de Louis-Philippe. « C'est pour cette intelligence », disait-il, « qu'elle sera honorée et bénie. Elle a plus servi les idées par dix ans de paix maintenue que par dix journées d'Austerlitz. Ceux qui vocifèrent la guerre sont d'un autre siècle ; ce sont des esprits attardés... Le moindre soldat comprend la guerre : c'est l'œuvre brutale. Il fallait un sage pour se dévouer à la paix ; c'était l'héroïsme de l'intelligence. Un prince négociateur peut être plus grand qu'un prince conquérant : les traités sont des conquêtes[4]. » Sont-ce là des vues d'un

1. R. Doumic, *Lamartine* (coll. des *Grands Écrivains*), p. 91.

2. Voir notamment ses articles dans le *Journal de Saône-et-Loire*, août 1840. Cf. *La France parlementaire*, II, p. 357-419.

3. Voir, par exemple, ses discours du 1er juillet 1839 (*La France parlementaire*, II, p. 21[illegible]-234), celui du 11 janvier 1840 (*Ibid.*, p. 294-306) ou du 1er décembre 1841 (*Ibid.*, III, p. 1-2[illegible]).

4. Préface à la publication des *Vues, discours et articles sur la question d'Orient*, 1840. Cf. *La France parlementaire*, II, p. 417.

romantisme échevelé? L'homme qui a écrit ces lignes avait l'étoffe d'un politique ; il a su, devenu ministre, rester fidèle à ses conceptions, résister aux courants contraires, jusqu'à perdre sa popularité, jusqu'à, ce qui est peut-être moins commun encore, reconnaître loyalement chez l'adversaire le mérite de partager une conviction qui lui paraissait essentielle. C'est dans le fameux discours de Mâcon, par places si violent (« Vous auriez la révolution de la conscience publique, la révolution du mépris ! »), que nous relevons cette phrase significative : « La paix sera dans l'avenir, selon moi, la glorieuse amnistie de ce gouvernement contre ses autres erreurs. » C'est, chez un adversaire, le jugement impartial de l'histoire.

Le ministre des Affaires étrangères du gouvernement provisoire prenait donc possession de son poste avec une expérience déjà ancienne, des idées mûries par de longues études et un passé politique. Sa déclaration pacifique du 4 mars était moins un aveu de faiblesse que la preuve de son intelligence de la situation et de la persistance de son *credo*. Il allait le prouver immédiatement dans les nombreux appels au calme qu'il adressait en réponse aux délégations des peuples opprimés, Polonais, Irlandais, Italiens, etc., dès les premiers jours de la République.

Mais Lamartine n'eût point été un chef révolutionnaire de 48 s'il ne s'était attaqué aussitôt à ce que les démocrates n'avaient cessé d'exécrer comme le symbole à la fois de l'abaissement national et de la défaite des peuples : les traités de 1815. C'est 1815 que l'opposition libérale avait sans cesse jeté à la face de la Restauration comme un déshonneur ; c'est 1815 et l'esprit de la Sainte-Alliance qu'elle reprochait à la monarchie de Juillet de subir sans protester ; c'est 1815 que les démocrates victorieux entendaient abolir en février. L'effacement de la politique extérieure de Guizot avait plus éloigné de Louis-Philippe l'opinion avancée que n'avait fait l'autoritarisme de son gouvernement, et la mystique du redressement de l'humiliation subie en 1815 s'imposait à la Deuxième République avec non moins de force qu'au césarisme plébiscitaire qui en devait sortir. La politique impériale, sur ce point, allait fidèlement continuer la politique républicaine.

Ainsi s'explique cette déclaration, souvent jugée imprudente, du manifeste : « Les traités de 1815 n'existent plus en droit aux yeux de la République française » ; il faut pourtant donner toute sa force à l'assurance qui la suit immédiatement et en corrige la netteté : « Toutefois, les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet

comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations. » En effet, dans un pays comme la France, où si longtemps, et ce fut sa gloire, la politique d'idées eut le pas sur la simple poursuite de fins égoïstes, 1815 évoquait moins la perte territoriale assez modeste imposée par les décisions de Vienne que le symbole de la défaite révolutionnaire. Peu nombreux étaient ceux qui reconnaissaient que la constitution de la Belgique indépendante en 1830, conçue en partie contre nous, portait néanmoins à l'œuvre de 1815 une première atteinte que Louis-Philippe offrait à son pays comme une sorte de don de joyeux avènement. Mais l'on se rendait bien compte, en 1848, que la seule proclamation de la République à Paris était déjà une revanche sur le système général de réaction établi sous les auspices de Metternich. Et c'était indirectement encore, dans d'autres domaines, que pouvait s'offrir la possibilité de détruire les traités abhorrés : par la résurrection des nations les plus durement opprimées par suite de la défaite française, la Pologne et l'Italie. La restauration du droit des peuples, si brutalement foulé aux pieds dans ces deux pays ; la renaissance de ces deux nations dont les cadavres avaient toujours semblé aux démocrates français le symbole le plus émouvant de l'écrasement des peuples, le monument le plus odieux du triomphe de l'absolutisme, devaient apparaître à l'opinion, même en l'absence de toute annexion au sol français, comme la plus éclatante des victoires.

Lamartine partageait ce sentiment. La Pologne n'était pas nommée dans le manifeste, mais il y était parlé du concours éventuel de la République à « la reconstruction de quelques nationalités en Europe ». Personne ne s'y trompait : la cause polonaise était si populaire en France qu'il est à peine besoin d'insister sur les sentiments que ce nom éveillait dans l'opinion. La France avait suivi en frémissant les phases de l'insurrection de 1831 et beaucoup avaient su mauvais gré à Louis-Philippe de sa prudente abstention. En 1836, la Chambre avait voulu inscrire le nom de la Pologne dans son adresse annuelle, en réponse au mot de « criminelle chimère » employé par l'empereur Nicolas à l'endroit de cette nationalité. Lamartine était même intervenu dans la discussion pour combattre cette motion par des raisons d'opportunité[1]. Les très nombreux Polonais réfugiés à Paris y jouissaient d'universelles sympathies et, dès les premiers jours, l'affranchissement de la Pologne paraissait aux plus exaltés le complément indispensable du réveil de la France.

1. Discours du 12 janvier 1836. Cf. *La France parlementaire*, I, p. 192-198.

Le manifeste parlait plus ouvertement de défendre l'Italie si elle était menacée ; mais c'est que l'Italie était déjà en lutte pour ses libertés, et la France n'y pouvait rester indifférente. Pologne et Italie étaient les deux points de l'horizon que la démocratie française surveillait avec angoisse. La monarchie de Juillet, sentant gronder les nationalités frémissantes, avait cru sage de tenter de retarder l'explosion qui se préparait ; elle s'était peu à peu éloignée de Palmerston, qui les encourageait en sous-main pour nous faire pièce, et s'était rapprochée de la cour de Vienne et de sa politique conservatrice. Les démocrates le lui avaient violemment reproché et, victorieux maintenant, ils revenaient tout naturellement à l'Angleterre whig en se détournant de l'absolutiste Autriche. Palmerston, satisfait de la chute de Guizot, ne décourageait pas ces avances, peut-être afin de nous mieux surveiller, et déjà se dessinait, dans l'esprit de Lamartine, cette alliance franco-anglaise qui lui apparaissait à la fois comme l'union naturelle de deux puissances libérales et comme une garantie contre des réactions trop vives du continent. Cet appui n'était rien moins que sûr[1] ; mais nous n'avions pas le choix, et l'on ne peut nier que la collaboration de l'Angleterre, si vivement réclamée par la France, ait eu précisément pour effet de donner plus de poids à nos interventions diplomatiques dans les affaires de Danemark ou d'Italie. Elle devait permettre à la France une attitude plus résolue et plus ferme dans ses négociations.

L'effet escompté du rapprochement franco-anglais était un atout dans le jeu de la France ; elle en avait un autre, peut-être meilleur encore, dans les troubles grandissants qui affaiblissaient les États les plus puissants de l'Europe centrale dans le moment même que la France, sortie relativement vite de la crise, retrouvait son équilibre. Si l'on se défiait d'elle, on ne pouvait du moins compter pour rien sa volonté, forte de la faiblesse des autres. Ces considérations amenaient le gouvernement provisoire à concevoir la possibilité d'une politique étrangère conforme à ses vœux, conciliant une diplomatie agissante et souvent hardie et une volonté non moins arrêtée de maintenir, autant qu'il dépendrait de lui, la paix européenne.

L'affaire de Pologne est un des chapitres de ce programme. Tout ce qu'un pays peut faire pour une nationalité opprimée sans risquer la guerre, la France l'a tenté. Lamartine et, après lui, Bastide, y ont ap-

1. On était déjà au mois de juin que Tallenay déclarait ne pouvoir prévoir encore si l'Angleterre serait pour nous ou contre nous en cas de complication (A. É., Angleterre, n° 670, fol. 104-105). La reconnaissance de la République par la Grande-Bretagne n'eut lieu que le 15 août.

porté tous leurs soins. On peut même dire que la résurrection polonaise fut la négociation française par excellence ; si en Italie, si au Schleswig, le gouvernement de la République n'intervint jamais isolément, dans le cas de Posen c'est bien lui, et lui seul, qui tenta l'extraordinaire aventure. Le levier dont il espérait se servir était l'entente avec la Prusse.

*La question polonaise au printemps de 1848.* — L'espoir mis par le gouvernement provisoire dans une collaboration franco-allemande pour la reconstitution, sinon de la Pologne, du moins d'*une* Pologne, a provoqué la surprise de beaucoup d'historiens. Certains l'ont qualifié de rêverie absurde. Il ne faudrait pourtant pas que la connaissance d'événements postérieurs vînt obscurcir notre vision de la situation en 1848. Le gouvernement provisoire pouvait-il raisonnablement nourrir un pareil espoir? Tout est là.

Le grand-duché de Posen, cédé à la Prusse en 1814, devait, selon l'article 1er de l'*Acte final*, recevoir, comme d'ailleurs les parties de la Pologne cédées à d'autres États, des institutions dont la forme et l'opportunité étaient laissées à l'appréciation des gouvernements. C'était vague ; mais Hardenberg, le 30 janvier 1815, avait promis « un mode d'administration approprié aux particularités et au génie des habitants » et garanti aux sujets du roi de Prusse « de nationalité polonaise tous les avantages qui peuvent être l'objet de ses vœux légitimes et qui s'accorderont avec la situation de la monarchie ». Cette dernière proposition détruisait l'effet des promesses précédentes, mais il y avait eu apparence de promesses, et les Polonais en espérèrent longtemps, en vain d'ailleurs, la réalisation. Bien au contraire, la sécularisation des biens ecclésiastiques, la diffusion de la langue allemande, l'action de l'école eurent vite fait de révéler un parti pris de germanisation qui s'accentua encore bien davantage après la révolte de la Pologne russe en 1830[1].

Pourtant, les Polonais n'avaient pas en Prusse que des ennemis. Par haine de la Russie, par conviction démocratique, beaucoup de libéraux étaient favorables à leur cause. Uhland, Lenau, d'autres encore chantaient leur héroïsme ; la population, émue des souffrances des réfugiés, faisait aux fugitifs venus de Russie un accueil empressé et amical. Il y eut toujours un parti pour qui, comme en France, l'idéal démocratique s'identifiait avec la résurrection de la Pologne, à tel point que,

1. Bon résumé de ces événements dans Grappin, *ouvr. cité*, p. 200-213.

parmi les Polonais émigrés, certains aient pu songer à une guerre de libération contre la Russie, aux côtés de la France et de la Prusse[1]. On put croire un moment ces sympathies partagées par la couronne : le nouveau roi Frédéric-Guillaume IV, parvenu au trône en 1840, ordonna des mesures de clémence et rétablit l'usage du polonais à l'école et dans les tribunaux. C'est une assez curieuse figure que celle de ce souverain intelligent, bien intentionné, capable (il le montra le 18 mars 1848) de renoncer à l'achèvement d'une victoire sur l'insurrection plutôt que de prolonger l'effusion du sang, et, en même temps, très féru de principes absolutistes, affligé, en outre, d'un caractère irrésolu qui devait souvent l'arrêter à mi-chemin de ses velléités les plus intéressantes et les plus généreuses.

Il fut, d'ailleurs, fort mal récompensé de son attitude libérale à l'égard du grand-duché de Posen. Les exaltés mirent ce répit à profit pour préparer un coup de force. La révolution, fixée au 21 février 1846, fut prévenue par l'arrestation en masse des conjurés quelques jours avant le terme convenu : toutefois, malgré de nombreuses condamnations, dont huit à mort, trois à vingt-cinq ans de forteresse, vingt-quatre à la prison perpétuelle et d'autres à des peines variées, personne ne fut exécuté : il est même remarquable que, dès le jour du verdict, l'on tint cette clémence pour presque assurée[2]. Les chefs, et parmi eux l'agitateur Mieroslawski, se trouvaient ainsi détenus à la prison de Moabit quand éclata la révolution de Mars. Ils furent libérés, comme tous les condamnés politiques, par l'amnistie du 18 et vinrent, le 20, remercier en corps le roi et, paraît-il, s'offrir à coopérer au maintien de l'ordre[3]. Le peuple de Berlin leur avait fait une conduite triomphale[4].

Rien de plus curieux que de suivre, durant ces semaines de fièvre, les rapports entre Allemands et Polonais. Il y eut un moment, au début de la révolution, où la cause polonaise fut aussi populaire à Berlin qu'à Paris. Les modérés se trouvaient d'accord avec les socialistes, avec Marx, qui, au meeting de Londres du 29 novembre 1847, avait affirmé sa sympathie pour les Polonais, avec Engels, qui avait proclamé après lui que l'affranchissement de ce peuple importait à la démocratie allemande. Le roi, en 1848, semblait partager la pensée de son peuple ; acclamé par les prisonniers libérés, Frédéric-Guillaume IV promettait solennellement à une députation de Posen, le 24 mars, une « réorgani-

1. Voir, par exemple, V. Valentin, *ouvr. cité*, I, p. 331.
2. Marquis de Dalmatie à Guizot, 3 décembre 1847. A. É., Prusse, n° 301, fol. 283.
3. Brunet-Denon à Lamartine, 21 mars 1848. A. É., Prusse, n° 302, fol. 19.
4. Grappin, *ouvr. cité*, p. 279 ; Valentin, *ouvr. cité*, I, p. 449-450.

sation nationale » et autorisait la formation d'une commission polonaise pour préparer cet acte de réparation. Les Allemands de Posen y faisaient, à ce moment, d'autant moins d'objections qu'ils venaient de répandre une proclamation où ils déclaraient « arrivée l'heure de l'affranchissement, l'heure de réparer le grand crime historique » dont les Polonais étaient victimes. « Nous sommes appelés les premiers », ajoutaient-ils, « à accepter la fraternelle main de concorde que nous tendent nos frères polonais[1]. » Le 6 avril, le Landtag prussien décidait que la Posnanie ne ferait point partie de la Confédération germanique, ce qui équivalait à reconnaître son caractère autonome. L'opinion se doutait bien que de tels actes risquaient de provoquer une collision avec la Russie, mais semblait envisager avec assez de sang-froid l'éventualité d'une guerre[2], car d'aucuns y voyaient une occasion de fonder l'unité allemande[3].

Les autres pays d'Allemagne témoignaient de sentiments analogues. Salignac-Fénelon, notre envoyé à Francfort, signalait à Lamartine que la réponse de l'Allemagne au « Paix et Fraternité » de la France était « Fraternité envers vous, liberté pour nous, et aussi liberté pour d'autres peuples malheureux », et il ajoutait : « Ce dernier vœu, Monsieur le Ministre, montera au ciel pour la malheureuse Pologne[4] ! » Quelques jours après, il décrivait les progrès rapides de la cause slave : « L'idée, l'espoir de voir la Pologne affranchie germe dans les cœurs. Hier encore, un ministre de la Diète me disait que la meilleure politique que pourrait suivre l'Allemagne serait de renoncer librement au grand-duché de Posen et à la Galicie. Ces pays ne sont pas allemands ; ils ne le deviendront jamais ; ils seront une source perpétuelle de dangers pour l'Allemagne tant que celle-ci voudra les conserver. Libres, au contraire, ils deviendront ses alliés[5]... »

Ces quelques citations, que l'on pourrait multiplier, paraissent suffisamment montrer que le calcul de Lamartine, s'il se révéla faux par la suite, ne reposait pas sur une simple illusion. Les manifestations allemandes en faveur des Polonais étaient trop nombreuses, trop spontanées, semble-t-il, pour n'être point sincères, au moins au début. L'existence de pareilles dispositions dans l'esprit du peuple allemand ne défend-elle pas un peu la politique du gouvernement provisoire contre le

1. Grappin, *ouvr. cité*, p. 280.
2. Brunet-Denon à Lamartine, 21 mars. A. É., Prusse, n° 302, fol. 20.
3. Id., 23 mars. Ibid., fol. 26.
4. 21 mars. A. É., Allemagne, n° 805, fol. 73.
5. 26 mars. Ibid., fol. 81.

reproche de naïveté dont on l'a si souvent accablée? Prendre appui sur les sympathies partout affirmées de l'Allemagne libérale pour la Pologne, afin d'obtenir d'une des puissances partageantes elle-même qu'elle condamnât le crime de 1772, mieux, qu'elle prît l'initiative de la reconstitution de la nation martyre et proclamât ainsi l'avènement d'un nouveau droit public : n'était-ce pas bien tentant, était-ce même si peu habile? Si la France, sans tirer l'épée et par la seule vertu de ses encouragements et de sa diplomatie, obtenait la résurrection d'une nationalité de la bonne volonté de ses anciens oppresseurs ; si cette nation délivrée était précisément celle dont l'écrasement restait le symbole le plus frappant de l'ancien droit de la force, n'était-ce pas déjà une très grande victoire et n'était-elle pas garantie par la participation des vainqueurs de jadis à cette œuvre de justice? Pour y atteindre, le seul des trois cabinets intéressés avec lequel on pût espérer vraiment s'entendre était celui de Berlin, où l'opinion semblait aller au-devant de cette pensée généreuse. Mais une négociation aussi délicate exigeait beaucoup de doigté et ne pouvait se poursuivre qu'en conversations directes et officieuses. Le rapprochement franco-anglais donnait du poids à toute démarche de la France ; mais, dans le cas présent, une intervention commune eût ressemblé à une tentative de médiation, de pression et fût allée à l'encontre du but poursuivi. La France devait agir seule et presque en secret. Sa tentative s'explique donc pleinement : il était naturel que l'on s'adressât à Berlin plutôt qu'ailleurs, naturel aussi que la négociation ne comportât que deux interlocuteurs.

Deux écueils, cependant, risquaient de faire tout échouer et, en effet, la diplomatie du gouvernement provisoire devait finir par s'y briser. Mais peut-on lui faire un grief impardonnable d'avoir eu des événements une vision moins nette que nous, à qui le recul du temps permet aisément d'être prophètes après l'événement? Ces écueils, d'ailleurs, et les correspondances diplomatiques en font foi, les hommes de 1848 ne les ont pas méconnus ; mais ils ont cru pouvoir manœuvrer avec assez d'habileté pour les éviter, en profitant de la grande vague de régénération qui emportait toute l'Europe.

Le premier danger résidait dans la vieille hostilité qui opposait Slaves et Germains. Tant de haines accumulées pendant des siècles de luttes à mort avaient creusé entre les uns et les autres un fossé presque infranchissable. Le pont jeté dans les premiers jours d'enthousiasme n'allait pas tarder à s'écrouler. Acclamés en haine de la Russie, les Polonais n'en étaient pas moins Slaves, et les vieilles animosités ne faisaient

que sommeiller. A cette antipathie d'ordre général s'ajoutaient, à Posen, toutes les rancunes, tous les malentendus, toutes les défiances nés d'une cohabitation forcée. Jamais les Polonais ne purent croire au désintéressement des Allemands et jamais, à leur tour, ceux-ci ne purent avoir confiance dans une organisation où l'autorité serait dévolue à l'élément polonais. Si les Slaves de Posen, hantés par le souvenir de Frédéric II, ne cessèrent de voir dans la Prusse une nation de proie, celle-ci, le premier élan généreux passé, retrouva dans son esprit la vieille image séculaire d'un peuple remuant, indiscipliné, anarchique et, pour tout dire, d'une civilisation réputée inférieure, à qui l'on ne pouvait sacrifier la minorité allemande. Et comme, sitôt libres, les opprimés de la veille eurent à leur tour des mouvements d'intolérance, ces craintes parurent justifiées. Le mortel malentendu subsistait. Comme la résurrection de la Bohême, dès le début, fut compromise par la haine réciproque des Allemands et des Tchèques, ainsi la réorganisation du grand-duché de Posen aboutit très vite à la guerre civile.

L'autre danger était, à vrai dire, moins facile à déceler. Il résidait dans l'opposition fondamentale, dont on ne devait se rendre compte qu'à la longue, qui existait entre la révolution de Paris et celles de l'Europe centrale. National et libéral à Paris, le mouvement l'était également ailleurs ; mais l'atmosphère était toute différente. Démocrates et patriotes se confondaient en France ; notre pays ne demandait que sa liberté politique et ne réclamait rien à l'Europe, l'unité nationale étant depuis longtemps un fait accompli. Pour les autres peuples, la question territoriale était la première à résoudre ; les uns avaient à s'affranchir d'une domination étrangère ; chez les plus favorisés, comme en Allemagne, l'union n'existait encore que dans les cœurs. C'étaient là des problèmes bien autrement essentiels que les questions constitutionnelles, et il n'était pas évident qu'on pût leur trouver une solution commune. A mesure que le temps s'écoulait, un cas de conscience se posait, se précisait, devenait angoissant : l'union par la liberté (fédération italienne, Parlement de Francfort) apparaissait comme un idéal de plus en plus lointain. Il fallait choisir, cependant : en Italie comme en Allemagne, on s'aperçut vite que l'union ne se ferait pas sans la force. Cette conviction amena peu à peu les patriotes à mettre leurs espoirs en deux princes restés absolutistes, malgré les Constitutions accordées, le roi de Sardaigne et le roi de Prusse. Le parti démocratique fut scindé en deux ; une fraction resta fidèle à son idéal politique libéral, au risque d'ajourner une union trop malaisée à accomplir, à moins de se jeter dans les bras des princes ; l'autre rejoignit les monarchistes

dans l'espoir d'accomplir l'union d'abord, les réformes ensuite. Le malheur des temps voulait que ni l'un ni l'autre des deux buts essentiels ne pût être atteint sans compromettre plus ou moins gravement la réalisation de l'autre.

En fait, en Italie comme en Allemagne, l'idéal national parut le plus urgent : la délivrance ou l'union des frères dispersés s'affirma comme le prélude indispensable de toute réorganisation. Quel espoir de liberté politique pourrait-il rester à des Italiens retombés sous le joug autrichien, à des Allemands replacés dans la main de leurs nombreux souverains particularistes? Malheureusement, le souci de l'union, de la résurrection ou de la formation prochaine de la nation, enfin rassemblée, ce souci devait, une fois devenu la préoccupation dominante, mener rapidement les peuples, par un sentiment patriotique facile à comprendre, mais où se mêlaient assez confusément l'amour du pays, l'orgueil ethnique et les convoitises et les ambitions de race, à regretter toute concession territoriale, à repousser tout démembrement avant la lettre du sol national à reconstituer. D'où l'acuité que prirent tout de suite les questions du Schleswig et de la Pologne et les violences subites qui étonnèrent tant Paris. Comme démocrate, on reconnaissait la nécessité d'effacer à Posen le crime du XVIII^e siècle ; comme citoyen de la grande Allemagne, on se refusait à diminuer le patrimoine commun. Les mots, à Paris et à Berlin, ne pouvaient plus avoir le même sens. Là, ils désignaient l'idéal libéral de la nation ; ici, la naissance de l'impérialisme des nationalités.

Mais ces considérations, que les leçons de l'expérience nous ont rendues familières, ne pouvaient s'imposer avec la même force à l'esprit des contemporains. Tout, dans les premières semaines de la révolution, semblait autoriser en faveur de la cause polonaise l'espoir d'une collaboration franco-allemande. Dès le mois de mars, Lamartine amorça la négociation.

*Mission de Circourt.* — Le nouveau gouvernement avait rappelé tous nos ambassadeurs, dont beaucoup, du reste, avaient d'eux-mêmes senti la nécessité de résigner leurs fonctions. Il était difficile aux ministres d'une monarchie redevenue autoritaire de parler, sans transition, au nom d'une république démocratique. Les secrétaires de légation restèrent sur place pour expédier les affaires courantes et représenter, au moins officieusement, la France, en attendant le rétablissement de relations normales. De ce nombre fut, à Berlin, Brunet-Denon, qui continua de gérer la légation et s'appliqua à renseigner le nouveau cabinet avec la plus grande exactitude.

Toutefois, en attendant l'envoi de ministres réguliers, Lamartine accrédita auprès de plusieurs cours des agents officieux chargés d'une négociation particulière ou même d'une simple mission d'observation, sans retirer aux chargés d'affaires intérimaires la signature des pièces de chancellerie. Il y eut ainsi parfois une double représentation, où il n'est pas toujours aisé de bien se reconnaître, d'autant que, dans les premières semaines, un certain désordre paraît avoir régné dans les bureaux, car une partie de la correspondance manque aux Archives du quai d'Orsay.

C'est pour remplir à Berlin une mission de ce genre que Lamartine désigna, le 6 mars, Adolphe de Circourt. Singulier choix, en vérité : rarement on vit ambassadeur ignorer plus délibérément la volonté de son gouvernement, déformer plus systématiquement les instructions qu'il en recevait.

Cette nomination s'expliquait évidemment par le désir qu'éprouvait Lamartine d'envoyer à Berlin un agent qui y fût agréable. M. de Circourt répondait à cette condition : il connaissait bien l'Allemagne pour y avoir séjourné à plusieurs reprises ; il l'avait étudiée d'assez près pour s'être trouvé en mesure de rédiger un mémoire sur l'état du pays ; il s'y était lié avec les personnalités les plus en vue du monde politique et du monde littéraire ; il était, enfin, bien vu du roi. De tels antécédents devaient, dans la pensée du ministre, faciliter à notre chargé d'affaires la tâche délicate qui lui était assignée : simple mission d'observation et de renseignements au début et, lorsque le moment serait favorable, reprise de relations normales et d'éventuelles négociations.

Mais il ne suffit pas d'être *persona grata* à la cour où l'on représente son pays ; un minimum de déférence pour les ordres reçus peut paraître souhaitable. M. de Circourt ne parvint jamais à se mettre dans la tête qu'il représentait la Deuxième République. Il ne cacha pas ses sentiments monarchiques, ni dans les affaires de France, ni, ce qui est plus grave, dans les affaires prussiennes, où il eût été au moins correct de rester sur la réserve. Mais, fort persuadé de son propre mérite et de la justesse de ses vues, il jugeait sans aménité les événements et les hommes. Il eut toujours le plus parfait mépris pour le gouvernement provisoire et pour ce qu'il appelle invariablement « la catastrophe de Février ». La lecture de ses souvenirs (*Une mission à Berlin*) éveille très vite un sentiment continuel d'irritation devant tant de jactance, tant d'hostilité violente et irraisonnée contre les hommes au pouvoir. « Personne », écrit-il quelque part, « ne se faisait une juste idée du vide et de

la nullité, en fait de politique extérieure, du gouvernement provisoire établi à Paris » (*Une mission*, t. I, p. 369). « La France », dit-il ailleurs, « eût fait à l'étranger, pendant cette période d'avortement anarchique, une figure étrange si quèlques-uns de ses agents officiels n'avaient suppléé par leurs ressources personnelles aux misères et aux nullités de la direction supérieure à laquelle ils étaient censés obéir » (p. 283). *Censés* ! quel aveu ! — M. de Circourt ne s'en tient d'ailleurs pas à ces généralités : les attaques personnelles abondent. Bastide, le remarquable collaborateur de Lamartine et bientôt le prudent ministre des Affaires étrangères en cette époque pleine de périls, est particulièrement déchiré : « Sa parfaite ignorance des affaires qu'on venait de lui donner à diriger... » (p. 95) ; « son ignorance absolue et souvent incroyable des choses et des personnes en faisait un objet de dérision et presque de compassion » (p. 96). Ou encore : « J'attachais peu de prix à connaître la façon de penser de MM. Jules Favre et Jules Bastide. Quand, plus tard, le dernier fut obligé de s'en faire une, il ramassa celle des bureaux, ramassée elle-même dans la rue » (II, p. 27). Comme il ne put jamais pardonner à Emmanuel Arago de l'avoir remplacé à Berlin, il accable toute la famille de ses sarcasmes, et, pour nous en tenir au frère de François, il le déclare « violent, sans talent, mais pourvu d'un jargon qui en imposait au vulgaire » (I, p. 92) ; parlant de sa nomination à Berlin, il écrit avec tranquillité que, « très justement confus de ce choix déloyal et misérable, M. de Lamartine obtint qu'il resterait caché quelques jours encore » (II, p. 147). Il ne recule même pas devant de véritables falsifications : à une ovation que les démocrates berlinois firent à Arago peu de temps après son arrivée, celui-ci, très ennuyé, s'efforça de répondre par des paroles vagues[1], que Circourt transcrit ainsi : « Je suis ici... pour cimenter l'alliance entre les deux peuples, pour resserrer les nœuds de l'amitié... entre la nation prussienne et la nation française. Je ne me regarde nullement comme accrédité auprès du roi » (II, p. 376). Cette dernière phrase, qui donne un tout autre sens aux déclarations qui précèdent, est ajoutée d'autorité par le narrateur. Il y a mieux encore : croirait-on que Circourt, à l'annonce de la nomination d'Arago, a cherché à ameuter le gouvernement de Berlin contre ce choix pour faire revenir Bastide sur sa décision[2] ?

On pourrait multiplier les citations. Certes, le diplomate qui professe

1. Arago à Bastide, 10 juin. A. É., Prusse, n° 301, fol. 108-109.

2. C'est lui-même qui nous le dit comme une chose toute naturelle. Voir *Une mission*, II, p. 230-236.

une certaine considération pour ses propres lumières et un mépris total pour le gouvernement qui l'emploie est un personnage qui n'est pas inconnu de la comédie, ni même de la réalité : encore se conforme-t-il, en général, aux directions de son ministère, quitte à les railler dans l'intimité. Mais l'on va voir la manière dont Circourt entendait son rôle. Sans doute se disait-il que la République était suffisamment honorée de l'avoir comme représentant, sans qu'il fût encore obligé d'obéir. Qu'on se reporte seulement à l'incroyable lettre qu'il écrivit à Lamartine après son rappel[1].

S'étonnera-t-on, après cela, de l'attitude étrange, frisant l'inconscience, qu'observa notre représentant à Berlin pendant les deux mois et demi qu'il y resta? Ouvertement, sans paraître soupçonner la réserve que lui imposent ses fonctions, il blâme les initiatives libérales de Frédéric-Guillaume, se fait l'apôtre de la résistance. « Le roi de Prusse », écrit-il à propos de la convocation de la Constituante, « et son nouveau ministère n'eurent point le courage d'agir en contradiction avec les « idées françaises » du jour, comme j'avais celui d'écrire au gouvernement... » (I, p. 231). Lorsque, dans un sentiment d'humanité, le roi rappelle ses troupes qui viennent de maîtriser l'insurrection du 18 mars, Circourt éclate ; il fait part de son indignation au baron d'Arnim : « Faire retirer les troupes ! au moment où elles sont absolument victorieuses ! au moment où il suffirait de quelques volées de canon pour abattre les dernières barricades ! Capituler !... Retournez au château ; dites quel est l'état réel de la ville... » Le roi, répond Arnim, est désireux d'arrêter l'effusion de sang. — « Il veut donc subir la destinée de Louis XVI ? » (I, p. 168-169). On croit rêver. Se figure-t-on, par exemple, un ministre de Prusse pressant Cavaignac de ne point se relâcher dans la répression des journées de Juin? — Dès lors, on lit sans étonnement que « la première, la plus excusable, la plus splendide des fautes de l'empereur Nicolas fut la campagne de Hongrie de 1849. Il sauva, par cette résolution héroïquement désintéressée ( !), un prince faux et des ministres machiavéliques » (II, p. 25).

N'est-il point naturel, dans de pareilles conditions, que Circourt se montre particulièrement odieux lorsqu'il s'agit des Polonais? Marié à une Russe, lié avec Gortchakov, ne jugeant à Berlin que du point de

1. « En me faisant une carrière, l'État gagnerait par moi infiniment davantage qu'il ne peut me faire gagner jamais ; mais il ne m'est pas aussi facile de prendre... mon parti de l'acte que vous avez autorisé M. Bastide à commettre vis-à-vis de moi... Il en résulte pour vous un dommage considérable dans l'opinion publique, tant en France qu'à l'étranger » (t. II, p. 400).

vue allemand, il ne trouve pas de paroles assez sévères, assez violentes à leur égard. Ses jugements ne sont pas toujours faux, loin de là ; son scepticisme absolu à l'égard des aptitudes politiques des Polonais et de leur esprit de suite est justifié, hélas ! par toute l'histoire de ce malheureux pays ; mais une négociation diplomatique n'est pas un cours de morale, et les défauts, vrais ou supposés, de la nation martyre ne pouvaient prévaloir contre le droit public et contre la légitimité de sa résurrection. En opprimant la Pologne, les puissances copartageantes avaient condamné leur propre domination : les démocrates allemands le sentaient mieux que l'envoyé de la République française. Il est pénible de lire ses sarcasmes à l'égard des réfugiés venus chercher un asile en France. La connaissance du polonais, dit-il en croyant faire un trait d'esprit, n'est pas nécessaire « avec des hommes dont le patriotisme a la répugnance la plus invincible pour habiter sa patrie et dont la nationalité n'a qu'à la dernière extrémité recours à l'idiome national » (t. I, p. 176). Circourt se plaindrait-il de la prédilection de certains peuples étrangers pour notre langue uniquement parce qu'il déteste ces peuples ? Il trouve mauvais que les prisonniers délivrés par Frédéric-Guillaume soient venus le remercier (« après avoir, avec une solennité dérisoire, salué le roi... »)[1] ; il leur assène des injures gratuites : « C'est qu'aux Polonais près (lesquels, après tout, faisaient leur déplorable métier), les combattants aux barricades étaient des hommes égarés sans doute..., mais *des hommes* enfin » (t. I, p. 187) ; et tout à l'avenant.

Ces détails étaient nécessaires pour expliquer comment la négociation franco-allemande allait se trouver, dès le début, desservie par la mauvaise volonté de notre agent, qui se montra d'emblée hostile au désir de la France et favorable au point de vue des réactionnaires prussiens. Là où son successeur, Arago, essaiera de mettre tout son cœur et son intelligence, Circourt avoue naïvement n'avoir rien compris à ce qu'on lui demandait. « M. de Lacour » [notre envoyé à Vienne], écrit-il non sans un certain sentiment d'envie, « ne trouva pas dans son chemin, comme j'allais trouver dans le mien, une pierre d'achoppement telle que la résurrection de la Pologne, tentée à force de complots, d'escarmouches et surtout de déclamations » (t. I, p. 243). Toutes ses dépêches allaient tendre à décourager l'action de son gouvernement — pour ne pas dire la contrecarrer.

*La négociation.* — Dès le mois de mars, Lamartine avait lancé un

1. I, p. 177. Voir la dépêche de Brunet-Denon du 21 mars. A. É., Prusse, n° 303, fol. 19.

« ballon d'essai » par sa circulaire à nos agents accrédités auprès des cours du Nord. Cette pièce, bientôt livrée à la publicité et plusieurs fois reproduite depuis [1], déclarait que la résurrection de la Pologne était « la première condition de la solidité de la paix » ; que, « à ce prix, tout serait facile », tandis qu'autrement tout serait « précaire, faux, hostile, semé d'embarras, de guerres et de pièges ». Il ne paraît pas qu'une négociation directe se soit ouverte à la suite de cette circulaire ; du moins il n'en reste pas trace, aux Archives du Quai d'Orsay, dans la correspondance de Vienne, de Berlin ou de Pétersbourg, et Circourt n'y fait nulle part allusion ; mais nos légations étaient prévenues des intentions du gouvernement et devaient se tenir prêtes à agir.

Avant toute chose, il fallait rassurer l'Allemagne et pratiquer résolument la politique de paix annoncée par le manifeste du 4 mars, d'autant que la répudiation des traités de 1815 avait soulevé quelques inquiétudes en Prusse et à Francfort [2]. Le 15 mars, en confiant la gérance de la légation de Francfort au premier secrétaire, M. de Salignac-Fénelon, Lamartine lui recommandait d'insister sur la volonté pacifique du gouvernement provisoire. « La France », ajoutait-il, « ne doit rencontrer dans la grande nation allemande qu'un peuple ami, sympathique à ses institutions et à ses destinées, confiant dans le libéralisme élevé, la haute moralité et la loyauté de sa politique [3]. » Quatre jours après, recevant une députation de Polonais qui venaient le presser d'accorder à leur patrie l'appui de la République, il leur répondait par ce fameux discours où il réservait, non sans vivacité, à la France seule le choix de l'heure et du moment, ajoutant qu'elle ne permettrait « aucun acte d'agression et de violence contre les nations germaniques » et n'avait nulle envie de se présenter « sur les frontières de nos voisins la baïonnette à la main, au lieu de la liberté et de la paix à la main [4] ». Ce qu'il disait aux Polonais, il le répétait d'ailleurs aux Irlandais, aux Savoisiens, aux Anglais, aux Hongrois, aux Italiens, bref à tous ceux qui paraissaient attendre de la France qu'elle reprît son vieux programme de propagande. Il le fallait pour rassurer l'Europe ; il le fallait pour répondre d'avance à des préoccupations qui inspiraient encore, le 21, cette phrase significative de la proclamation de Frédéric-Guillaume : « L'Allemagne peut être menacée par des dangers extérieurs de plus d'un côté [5]. »

1. *Trois mois au pouvoir*, p. 242 ; *La France parlementaire*, V, p. 299, etc.
2. Billing à Lamartine, 10 mars. A. É., Francfort, n° 805, fol. 64-65.
3. A. É., n° 805, fol. 70.
4. *Trois mois au pouvoir*, p. 130 et suiv.
5. Brunet-Denon à Lamartine, 21 mars. A. É., n° 302, fol. 24-25.

Bien décidé, en conséquence, à n'employer que des moyens pacifiques, Lamartine suivait avec sympathie les événements de Berlin, qui paraissaient lui offrir l'occasion cherchée. La chute de Metternich, la révolution du 18 Mars semblaient avoir produit une impression sérieuse sur l'esprit du roi et l'amener à composer avec les démocrates. Nous avons brièvement, déjà, anticipé plus haut sur ces événements. Le 25 mars, Circourt annonçait que le souverain, recevant la veille une délégation de Posen, avait promis « de faire procéder, dans le plus bref délai, à la réorganisation nationale du grand-duché de Posen » et autorisait la formation d'une commission *ad hoc*[1]. Sans doute, la Prusse n'envisageait peut-être pas la libération totale du pays et songeait plutôt à lui accorder une autonomie sous un prince prussien, par exemple le prince Waldemar, cousin du roi[2] ; mais cela même était déjà un grand progrès. Des nouvelles favorables arrivaient pareillement de Francfort ; Salignac en écrivait, le 26, que l'idée de l'affranchissement de la Pologne faisait des progrès et que l'on aimait mieux la voir libre et peut-être alliée que sujette et certainement hostile[3]. Le 29, Circourt, si défavorable fût-il à la cause polonaise, était forcé de reconnaître que le gouvernement prussien était bien disposé pour elle. Les petites vilenies ne manquent pas dans cette dépêche : les comités polonais « formaient une confusion très anarchique », mais allaient être dirigés par une commission présidée par Libelt « et dans laquelle les chefs du complot de 1846, amnistiés d'hier, dictent aujourd'hui des lois à la couronne prussienne. Dans la Pologne naguère prussienne, on ne connaît aucun homme de génie, et Mieroslawski n'annonce guère que les qualités d'un homme de théâtre... » Toutefois, la suite de la dépêche peut donner à penser que ces « lois dictées » ne sont peut-être pas tellement antipathiques à l'opinion : « Les comités comptent... sur l'active coopération de l'Allemagne. Ils se flattent d'entraîner complètement ce pays. Il est certain que, parmi les étudiants et les hommes de lettres, leur influence est considérable ; qu'une partie de la presse quotidienne prêche la guerre, et la guerre implacable, immédiate, contre la Russie » ; mais Circourt ne manque pas d'ajouter « qu'enfin la population bourgeoise des provinces allemandes, épuisée, lassée par de pareils hôtes, se résignerait volontiers à de grands sacrifices pour leur ouvrir la voie par laquelle ils rentreraient dans leur pays[4] ». Les déclarations du baron d'Arnim sont

1. *Une mission*, I, p. 272.
2. *Ibid.*, p. 288.
3. Voir ci-dessus, p. 208.
4. *Une mission*, I, p. 306.

encore plus remarquables : « Nous ne prêterons pas de troupes allemandes aux Polonais pour attaquer la Russie, mais nous ne ferons rien pour empêcher les volontaires... d'aller joindre en Posnanie la bannière polonaise... Du reste, quand ils combattront pour le principe de la reconstruction des nations indépendantes, ce sera pour un principe juste, ce sera pour notre principe actuel qu'ils combattront[1] ! »

On est tenté de se demander avec mélancolie quels résultats n'eût pas obtenus, dans de telles conditions, un ministre français moins hostile à cette cause. Mais on ne peut refaire l'histoire ; l'échec de presque tous les mouvements de 48 rend d'ailleurs la question assez oiseuse. Au reste, prophète de malheur et clairvoyant, Circourt se rend très nettement compte de tout ce qu'il y a de factice et d'incertain dans ce rapprochement entre Germains et Slaves : « La bonne intelligence », écrit-il dans la même dépêche, « entre les Allemands et les Polonais ne saurait être de longue durée : les constitutions intellectuelles et morales de ces deux peuples se repoussent l'une l'autre par tous les éléments essentiels. Les Allemands libéraux veulent, pour assurer le triomphe du plus grand et du plus juste des principes, contribuer à la reconstitution de la Pologne indépendante ; mais le peuple éprouve pour ce qu'il appelle « la barbarie polonaise » un invincible dégoût[2]... »

De fait, les premières difficultés apparaissaient déjà. D'après une lettre de Salignac en date du 31 mars, des membres du *Vorparlament* « ont demandé que le grand-duché de Posen, qui n'est pas un pays allemand, mais un pays polonais, ne fût point compris dans la Confédération et n'eût point de représentants au Parlement de Francfort. Quelques chefs du parti républicain se sont opposés à cette demande ; ils ont déclaré que ce serait se déshonorer que d'abandonner les 700,000 Allemands qui habitent le grand-duché... » On voit les ambitions nationales s'éveiller et croître d'une manière significative : quelques députés monarchistes ont accordé que « le grand-duché de Posen a été acquis par l'Allemagne d'une manière injuste. Mais c'est là un fait accompli depuis de longues années, et, si l'on veut que l'Allemagne restitue les acquisitions qu'elle a pu faire ainsi, il faut auparavant que la France lui restitue l'Alsace et la Lorraine... » Tout sentiment d'équité n'est cependant pas mort, puisque l'assemblée a déclaré « qu'elle entendait jeter un blâme profond sur le partage injuste de 1772, et qu'il était de l'intérêt et de l'honneur de l'Allemagne de recons-

1. *Une mission*, I, p. 307.
2. *Ibid.*, p. 309.

tituer la liberté de la Pologne[1] ». Il ne s'était pas écoulé un mois depuis le début de la révolution allemande que la contradiction fondamentale du principe des nationalités se révélait : les convictions libérales militaient en faveur de l'affranchissement des peuples ; les exigences patriotiques de l'union des races s'y opposaient. En 1848 comme de nos jours, le problème des minorités (bien que le mot ne fût pas inventé) constituait déjà la pierre d'achoppement de toute reconstruction de l'Europe sur les bases d'un nouveau droit international.

La catastrophe prévue par M. de Circourt se produisit en avril. Jamais, cependant, l'on n'avait paru plus près du but que dans les premiers jours de ce mois. Lamartine dut apprendre avec satisfaction que, le 6 avril, le Landtag de Prusse avait décidé que le grand-duché ne ferait pas partie de la Confédération germanique et, le même jour, Salignac lui transmettait de Francfort des nouvelles aussi réconfortantes : « Plusieurs ministres à la Diète », écrivait-il, « sont d'avis que l'Allemagne sera bien plus forte en se séparant des annexes territoriales qui appartiennent à d'autres nationalités. L'Allemagne, suivant eux, doit se composer de pays purement allemands. » La phrase suivante, il est vrai, devait lui paraître moins rassurante : « Elle doit avoir un chef puissant, et l'Autriche, dit-on, si elle adopte les conseils qu'on lui donne, se préparerait une bonne chance de rétablir l'ancien Empire germanique. » Plan hardi, qui, groupant tous les Allemands en un immense État homogène, pouvait faire bon marché des Slaves et des Italiens que l'on abandonnait ; la cohésion germanique suppléerait largement aux pertes territoriales des États composants jusqu'alors séparés. Belle application du principe national, mais entraînant un grave bouleversement de l'équilibre européen que la diplomatie de la Seconde République n'avait pas prévu. Par une étrange contradiction, la Diète, dans le même temps qu'elle décidait l'affranchissement de la Pologne, méditait de nouvelles conquêtes. Elle voyait dans la reconstitution de l'État polonais « une satisfaction donnée non pas aux passions éphémères de la multitude, mais aux intérêts réels et permanents de l'Europe, intérêts lésés par la destruction d'un pays civilisé et par la prépondérance que le crime de 1772 a assurée à la politique d'un gouvernement plutôt asiatique qu'européen ». Mais voici que percent les pensées secrètes : « Sans doute, il est dur pour la Prusse de rendre la liberté au grand-duché de Posen, qui coupe en deux plusieurs provinces importantes de ce royaume. Mais, si l'on peut acheter à ce prix le refoulement

1. A. É., n° 803, p. 95.

des Russes vers l'Orient, si la Courlande et la Livonie, provinces al mandes, viennent à être incorporées à la Prusse, ce pays gagnera change. De même encore, si l'Autriche renonce à la Galicie, elle pour dans un prochain avenir, trouver une compensation dans ces bel principautés du Danube dont la possession équivaudrait pour elle celle de la Lombardie et de la Galicie prises ensemble[1]. »

On voit la rapidité avec laquelle les esprits évoluaient ; il ne s'ag sait de rien moins que d'un complet remaniement de la carte de l'E rope, d'une importance presque égale à celui qui devait se réali en 1919, mais où les convoitises territoriales étaient encore plus ex pérées. L'idéalisme libéral s'y rencontrait avec les appétits les moi justifiés. Rendre la Pologne pour prendre les pays roumains était troc qui défiait toute raison. La France ne reconnaissait plus propres idées, qu'elle croyait avoir répandues par le monde et qui venaient, au delà des frontières, les auxiliaires des visées d'annexi Lamartine avait peut-être envisagé l'éventualité de défendre par armes la Pologne et l'Allemagne contre une attaque de la Russie ; n'eût point fait la guerre pour donner à la Prusse les provinces bal ou pour asservir les principautés. Ce n'est pas faiblesse, c'est plei conscience des périls qui menaçaient la paix de l'Europe, si le gouv nement provisoire adopta une attitude de réserve de plus en plus p dente. Ses adversaires lui firent plus tard le reproche d'avoir agi com Louis-Philippe : nous verrions là plutôt un éloge.

Au reste, les espoirs d'un règlement à l'amiable semblaient s'évano devant le réveil des antiques haines qui opposaient Polonais et G mains. Les Allemands du grand-duché, indignés à l'idée d'être ad nistrés par leurs sujets de la veille, commençaient à manifester le inquiétudes et l'on signalait des scènes de violence entre les deux po lations[2]. Bientôt, ces bagarres dégénérèrent en lutte ouverte et il f lut envoyer des troupes pour rétablir l'ordre. La position du gouver ment français devenait critique ; il ne voulait ni céder aux mises demeure des Polonais, ni les laisser écraser ; mais quelle attitude gar entre deux partis également exaspérés? Sensible aux plaintes de compatriotes, le gouvernement prussien décidait, le 14 avril, de tra une ligne de démarcation entre les districts allemands et polonais grand-duché ; ce premier essai de frontière ethnique soulevait les p vives protestations des Polonais. Le prince Adam Czartoryski, voya

1. A. É., n° 803, fol. 106.
2. Brunet-Denon à Lamartine, 17 avril. A. É., n° 302, fol. 56-57. Cf. Valentin, I, p. 5

s'échapper la couronne qu'il avait peut-être espérée et saignant en son cœur de patriote à l'annonce du dépeçage projeté, écrivait à Lamartine une lettre virulente où il s'élevait contre ce nouveau partage et exigeait l'intervention française. « Cette protection, nous avons le droit de l'attendre de la France... L'appui moral mais décidé de la France nous est dû... Nous demandons au gouvernement de déclarer avec décision ses vues à l'égard de la Pologne..., d'annoncer hautement... que la France exigera son rétablissement », etc.[1]. Toujours l'habitude orientale de prétendre dicter leur devoir aux peuples alliés ! Dans ce dédale de compétitions, il eût fallu à la France un agent avisé, désireux de renseigner impartialement ses chefs et de ne rien compromettre. Mais Circourt, adoptant systématiquement le jeu allemand, décourageant les Polonais, était le dernier à concevoir cette obligation. Lamartine, qui s'en doutait, eut l'idée d'envoyer un autre agent, Didier, enquêter dans le grand-duché. Circourt ne s'y trompa pas : « Cette mission avait évidemment pour but de suppléer à ce que je ne me montrais nullement disposé à faire et de m'ôter la direction des affaires polonaises[2]... » On n'avoue pas plus cyniquement sa volonté de désobéissance. Mal préparé, au reste, pour cette mission délicate, influencé peut-être aussi par Circourt qu'il vit à Berlin[3], Didier revint sans avoir rien fait.

Cependant, la situation s'aggravait. Cracovie, sur laquelle comptaient les insurgés de Posen, était enlevée le 26 avril par les troupes autrichiennes, et les Polonais du grand-duché, laissés à eux-mêmes, achevaient de perdre les quelques sympathies dont ils jouissaient encore en Allemagne. Les journaux prussiens ne tarissaient pas sur leurs excès, vrais ou supposés, et des corps francs se formaient pour marcher contre eux ; seul le gouvernement montrait plus de réserve[4]. Même note pessimiste à Francfort, où notre nouvel agent, Savoye, signalait que les cabinets exploitaient perfidement les événements de Posen pour embrouiller la question[5]. Circourt mettait une sorte d'acharnement à peindre la situation sous un jour encore plus noir : « La haine la plus décidée entraîne toutes les classes et la croisade contre les Polonais du grand-duché de Posen se prêche dans tous les clubs » ; les fugitifs de Cracovie, loin d'exciter la pitié, sont qualifiés de « hordes incorrigibles

1. 26 avril. A. É., n° 302, fol. 63-64.
2. *Une mission*, I, p. 365.
3. Les « relations intimes » qu'il y noua avec Circourt et sa femme contribuèrent, au dire de ce dernier, « à lui faire voir clairement la bonne voie et à s'y affermir » (*Ibid.*, p. 365).
4. Brunet-Denon à Lamartine, 1er mai. A. É., n° 302, fol. 71-73.
5. 30 avril. A. É., n° 805, fol. 148-149.

et barbares, auxquelles il faut donner une dernière leçon » ; « la scène a changé : l'Allemagne ne fera de longtemps rien pour la Pologne. La France demeure seule, si elle y persiste, chargée de cette grande entreprise... ». Et d'ajouter que les Polonais « ne sont occupés qu'à s'entre-déchirer, et l'aspect de ce chaos matériel et moral a, plus que tout le reste, contribué à rendre aux Allemands l'amour de l'ordre et de l'union [1] ». Intarissable sur les défauts et les imprudences des Polonais, notre envoyé ne prit jamais en considération la contre-partie : le martyre de la nation et le droit des peuples. Une information aussi partiale, aussi unilatérale, ne pouvait rester sans influence sur l'esprit de Lamartine : on en trouve les traces dans son discours du 23 mai sur les affaires d'Italie et de Pologne, où, exposant la difficulté du problème abordé par le gouvernement provisoire et les principes de son action, il regrettait d'avoir vu le péril s'accroître par « le développement instantané de ces dissentiments anarchiques, de ces haines de famille à famille, de race à race, de langue à langue, de nationalité à nationalité, qui ont toujours été le fléau de la Pologne, qui ont toujours été la fatalité de l'héroïsme de ce grand et généreux peuple [2] ». Toutefois, l'humanité du ministre, la largeur de ses vues ne pouvaient se laisser détourner du but par ces malheureux événements. Tout au contraire, la guerre de Posen, dans le bouleversement général de 1848, constituait une nouvelle bombe, des plus dangereuses, qu'il importait d'éteindre. Le moyen le plus expédient lui parut être d'en appeler encore une fois au bon vouloir de la Prusse. Le 7 mai, il tentait en ce sens un dernier grand effort : il prescrivait à Circourt d'attirer l'attention du baron d'Arnim sur la déception que causerait en France et ailleurs l'abandon des principes généreux du 24 mars ; de lui rappeler les sympathies traditionnelles de la France pour la Pologne et les dangers que comportait pour l'ordre européen le maintien d'une situation aussi contraire au droit des peuples, réveillé en 1848 ; enfin, ajoutait-il, le gouvernement de la République « serait heureux de voir le cabinet de Berlin, fidèle à ses premières inspirations, écouter, à l'égard de la Pologne et des Polonais, la voix de la justice et de l'humanité, s'associer aux sympathies si vives de l'opinion et s'abstenir de rigueurs comme celles qu'il n'a pas craint d'ordonner, malgré ses promesses [3] ».

La démarche était délicate ; elle n'était pourtant pas si différente d'autres conversations antérieures pour qu'en y mettant du doigté on

1. Dépêche du 1er mai. *Une mission*, II, p. 108-110.
2. *Trois mois au pouvoir*, p. 244-245.
3. *Ibid.*, p. 247-249. Cf. A. É., n° 302, fol. 82.

ne pût la tenter avec quelque chance de succès. Mais Circourt veillait. Traitant délibérément d' « outrageantes » les demandes de la France, les jugeant capables d'allumer une guerre générale si cette dépêche avait été seulement mise « entre les mains d'un Savoye ou d'un Emmanuel Arago[1] », il se contenta des réponses évasives du ministre allemand à la lecture de cette pièce : le gouvernement prussien n'avait jamais autorisé que les habitants du grand-duché à se rendre à Posen, nullement ceux des autres Polognes ; le général Pfuel préparait la réorganisation nationale ( !) promise ; les seules mesures prises avaient pour but la protection des citoyens prussiens, et les prisonniers étaient traités avec douceur, et, quant « aux considérations générales et puissantes » contenues dans la dépêche, il en référerait au Conseil des ministres ; enfin, le gouvernement se trouvait plus ou moins lié par les décisions de Francfort[2]. Bref, une fin de non-recevoir complète, encore que polie.

Entre temps, Lamartine avait, le 12 mai, cédé les Affaires étrangères à Bastide. Le premier soin de celui-ci fut de révoquer Circourt et de le remplacer par Emmanuel Arago, frère du ministre de la Guerre. Le nouvel agent allait faire de son mieux pour « repêcher » l'affaire, si compromise, du grand-duché de Posen, et il fut bien près d'y réussir. Mais on avait perdu un temps précieux. Il serait injuste, nous croyons l'avoir montré, d'en rendre responsable le gouvernement provisoire. La prudence lui commandait de ne pas se jeter tête baissée dans le guêpier des fermentations ethniques et de tenir la France à l'écart d'une querelle qui n'était pas la sienne. La seule tactique qui pouvait offrir un léger espoir de succès était celle qu'il avait suivie : encourager les sympathies prussiennes sans exciter les passions révolutionnaires. Il sera permis d'affirmer qu'à cet égard la politique française a été constamment desservie par l'agent chargé de la faire prévaloir. Ses adieux furent le digne épilogue de son activité. Il ne manqua pas d'envenimer, en partant, le mal qu'il avait commis : prenant congé du baron d'Arnim, il lui fit cette déclaration d'une sereine inconscience, en déposant délicatement une pelure d'orange sous les pas de son successeur : « Ma mission est finie : elle laissera des résultats. Il ne sera pas de longtemps, en France, question de l'indépendance de la Pologne ni de l'appui à prêter aux émigrés polonais[3]. » C'est lui-même qui s'en vante ! Tout commentaire serait superflu.

1. *Une mission*, II, p. 161.
2. Dépêche du 17 mai. Cf. *Trois mois au pouvoir*, p. 249-252.
3. *Une mission*, II, p. 231.

## II. — Bastide (12 mai-27 décembre)

L'homme qui venait d'assumer la direction des Affaires étrangères et qui les garda jusqu'à l'installation du prince Louis-Napoléon à l'Élysée se révéla un profond politique. Drouyn de Lhuys, qui le vit travailler et qui lui succéda, le qualifia un jour d' « homme étonnant[1] ». Et, de fait, à parcourir sa volumineuse correspondance diplomatique, on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, de son activité universelle, de sa prudence avisée ou de sa pénétrante compréhension du monde nouveau qui se créait autour de lui.

Pour nous en tenir à l'affaire polonaise, il la recevait dans un état presque désespéré. Il ne se découragea pas et, bien secondé à Francfort par Savoye, à Berlin par Arago, il tenta l'impossible et sut un moment forcer la fortune contraire.

Le 19 mai, il reprenait l'attaque par un détour qui lui permettait de tâter le terrain sans heurter personne. Brunet-Denon ayant annoncé, le 13, que l'insurrection polonaise était écrasée et Mieroslawski prisonnier, Bastide lui prescrivit de demander au gouvernement prussien de permettre au chef révolutionnaire de se réfugier en France, ce qui aurait le double avantage de satisfaire à peu de frais l'opinion publique parisienne et de délivrer la Prusse d'un agitateur[2]. Les nouvelles qu'il recevait, d'autre part, de Francfort, semblaient indiquer que tout n'était pas perdu. Robert Blum, dans son nouveau journal, blâmait l'Autriche d'écraser à Cracovie « les Polonais luttant pour leur régénération » et de détruire son « allié naturel » contre le panslavisme ; il reprochait de même à la Prusse d'anéantir « nos alliés, les Polonais, dans une lutte sanglante, injustifiable, résultat effronté d'une politique pleine de perfidie[3] ». Le Parlement de Francfort, réuni le 18, comptait dans son sein des démocrates convaincus sur qui l'on pourrait éventuellement s'appuyer. Les mauvaises dispositions de la Russie, qui se disait prête à soutenir le Danemark[4], étaient peut-être une occasion de rapprochement. Savoye n'écrivait-il pas, le 30 mai, que « les députés des nuances les plus opposées abondent dans ce sentiment que le Parlement doit

1. Il le dit à M. de Courcel, qui fit sous lui ses débuts et devint plus tard ambassadeur. Nous tenons le renseignement de M. E. Bourgeois, qui l'avait appris de M. de Courcel lui-même.

2. A. É., n° 302, fol. 93.

3. 15 mai. A. É., n° 805, fol. 157.

4. Brunet-Denon à Lamartine, 20 mai. A. É., n° 302, fol. 94.

au plus tôt proclamer la nécessité de l'affranchissement de l'Italie et de la reconstitution de la Pologne », que la question allait être incessamment mise à l'ordre du jour et que « les Autrichiens comme les Prussiens, les habitants du nord comme ceux du midi de l'Allemagne, se rencontrent dans cette opinion qu'ils professent comme résultant d'un devoir d'honnêteté et de moralité politiques[1] »? Le manifeste du parti démocratique radical constatait que « la révolution a fait halte aux frontières de la Russie », mais qu'il n'en résultait que cette vérité, « c'est que la question vitale de la révolution est dans l'affranchissement des Slaves. Une fois brisé en Pologne et en Russie, ainsi que chez toutes les autres branches de la même race, le despotisme perd son dernier asile en Europe... Nous marchons de concert avec les Français, avec les Italiens, avec les démocrates slaves. En même temps que la régénération de l'Allemagne, nous voulons la régénération de la Pologne et de l'Italie. La République française nous tend la main, nous ne pouvons que la prendre avec joie[2]... » De son côté, Arago, qui, avant de rejoindre Berlin, avait été prendre l'air de Francfort, en écrivait, le 31 mai, que l'avenir était incertain, qu'on verrait peut-être une guerre civile, mais que l'opinion allemande ne paraissait pas hostile à la France ; en ce qui concerne la Pologne, il croyait savoir que le Parlement prendrait une initiative généreuse et pensait que les circonstances étaient favorables à la négociation, surtout après les événements de Vienne[3]. Remarquons en passant qu'Arago, dès son premier rapport, donnait la mesure de son flair politique en attirant dans sa conclusion l'attention de Bastide sur le congrès slave qui allait s'ouvrir à Prague et d'où pouvait sortir « contre le germanisme une sorte de croisade dont la Russie profiterait ».

En même temps qu'ils signalaient au ministre les chances de succès, nos agents ne lui laissaient rien ignorer des difficultés réelles auxquelles la conversation devait se heurter. Savoye, le 5 juin, constatait l'armement des forteresses de Coblence et de Cologne, les ambitions du gouvernement prussien et son oubli des promesses relatives à Posen, il rapportait que le Parlement de Francfort, en discutant de l'opportunité d'une adresse à l'Assemblée constituante de Paris, reconnaissait bien que « le partage de la Pologne fut injuste » et que « les Polonais ne se sont jamais soumis volontairement à la domination étrangère »,

1. A. É., n° 805, p. 174.
2. Communiqué par Savoye le 3 juin. Ibid., fol. 178.
3. A. É., n° 302, p. 102-103.

mais ajoutait que la Pologne ne pouvait « être reconstituée sans conditions dans les limites qu'elle occupait en 1772 » et qu'il fallait avoir « égard aux vœux des districts où domine la population allemande et aux droits de la Prusse et de l'Allemagne sur la forteresse de Posen ». Le Parlement proclamait du moins la nécessité d'une entente avec la France[1]. De Berlin, Arago, très sagement, annonçait son intention de ne pas s'aventurer dans le dédale de la question polonaise avant de l'avoir étudiée à fond ; il se croyait néanmoins en mesure d'affirmer que l'on avait exagéré les fautes des Polonais, et surtout que les torts étaient au moins partagés. Il avait, en attendant, sondé Arnim sur la possibilité d'une amnistie générale, que le ministre paraissait disposé à accorder[2].

Cependant, Bastide avait pris parti. Il regardait avec quelque scepticisme le réveil des nationalités et en démêlait les contradictions. Sa pensée se reflète dans sa correspondance, où il avait l'habitude de faire part à ses agents, avec un certain luxe de détails, de ses réflexions, même s'il ne les jetait pas immédiatement dans la discussion internationale. Ce ton de conversation familière a l'avantage de nous permettre de suivre avec assez de précision l'évolution de sa pensée, qui ne manque pas de pénétration. C'est ainsi qu'il écrivait à Savoye, le 8 juin : « Le sentiment qui porte l'Allemagne à se constituer sur un principe d'unité nationale est sans doute fort légitime. Mais c'est une tendance qu'il ne faudrait pas pousser jusqu'à l'usurpation. Tous les pays où il y a une population de race allemande n'appartiennent pas, par cela seul, à l'Allemagne. Et, pourtant, c'est dans ce sens abusif que l'on procède envers le Slesvig et à l'égard du duché de Posen, dont on morcelle le territoire sous le prétexte insoutenable que la partie qu'on en retranche n'est pas polonaise. » Avec un pareil système, ajoutait-il, on n'aboutirait qu'à la guerre civile. « Tout cela prouve qu'il ne faut rien exagérer et qu'il faut être juste avant tout[3]. »

S'il n'en tirait aucune conclusion immédiate sur l'attitude à observer par notre agent à Francfort, il prescrivait par contre, le lendemain, à Arago de protester contre le « quatrième démembrement » qui se préparait en dépit des engagements pris à Vienne en 1815. « Le grand-duché de Posen, je le répète, existe séparément de l'Allemagne en vertu de ce traité, et l'on ne saurait raisonnablement admettre un principe comme celui qu'on a cru pouvoir lui appliquer, principe d'après lequel

1. A. É., n° 805, fol. 180.
2. 8 juin. A. É., n° 302, fol. 105.
3. A. É., n° 805, fol. 185.

il suffirait de quelques fragments d'autres nationalités épars au sein de la grande nationalité qui compose la population d'un pays (et c'est le cas du duché de Posen) pour qu'on fût autorisé à morceler ce pays, à en bouleverser à la fois les frontières et l'existence politique[1]. » L'Europe de 1848 se heurtait déjà au cauchemar des « minorités ». — Bastide terminait par un argument juridique : une telle atteinte aux stipulations de Vienne ne pouvait être acceptée qu'après délibération des puissances signataires.

Malgré quelques phrases aimables au début de la dépêche, c'était une mise en demeure catégorique. Arnim joua la surprise, parla d'envoyer la note à Francfort, affecta de croire que la politique française avait changé. « Vous placez », s'écrie-t-il, « la discussion polonaise sur un terrain que je croyais abandonné par la France. » De fait, dès la première ouverture directe, Arago se heurtait à l'action passée de Circourt. Celui-ci avait si bien répété au gouvernement prussien que les notes de Lamartine au sujet de Posen répondaient à des préoccupations intérieures, et nullement à une politique arrêtée, que le ministre de Frédéric-Guillaume IV s'en était tenu à cette vue commode, et l'avoua même assez naïvement à Arago. Celui-ci s'en tira le moins mal qu'il put ; Arnim ayant affecté de croire que le problème devait être débattu « au point de vue des nationalités » et qu'il fallait « laisser dans l'ombre le côté purement historique de ces questions, consulter le désir des populations et non la lettre des traités », Arago s'empressa de reconnaître le principe des nationalités, mais maintint « l'existence d'un droit international » et affirma que les réclamations des Allemands de Posen « ne sauraient invalider le droit des Polonais ». Et de faire tout un historique de la question depuis le 21 mars, insistant sur l'injustice de la délimitation, l'inégalité des droits nationaux, reconnus aux Allemands des districts polonais et déniés aux Polonais des districts allemands, la confusion entre les « régions allemandes » et les « régions germanisées » depuis 1815. Tenant tête à son interlocuteur, qui, pris de court, semblait chercher une diversion en faisant allusion, comme par une demi-menace, au « désir d'alliance intime avec l'Allemagne » affirmé par l'Assemblée de Paris, Arago saisissait la balle au bond et répondait avec hardiesse : « La France ne veut pas sacrifier l'Allemagne à la Pologne ; mais elle ne veut pas davantage sacrifier la Pologne à l'Allemagne... Cette exécution, même tardive, des promesses du 24 mars sera le gage certain d'une alliance étroite entre nos deux pays[2]. » En

1. A. É., n° 302, fol. 107.
2. Arago à Bastide, 17 juin. Ibid., fol. 115-122.

rapportant cette conversation, notre agent ne croyait pas, cependant, à un résultat prochain : le ministère venait de donner sa démission ; la Pologne avait encore trop d'ennemis et l'on ne pouvait avoir d'espoir, provisoirement, que pour le jour où la démocratie aurait réalisé l'unité allemande. « Jusque-là, pour temporiser, on nous fera bien des promesses ; mais nous n'obtiendrons rien de sérieux. »

Dans la même dépêche, Arago donne des détails intéressants sur l'opinion du parti radical. Pour ces démocrates, la résurrection de la Pologne est une nécessité ; le grand-duché, « de province prussienne, doit devenir un État limitrophe de la Prusse, réserve faite de la volonté populaire de quelques cantons de la frontière exclusivement habités par des Allemands ». Toutefois, ils verraient d'un mauvais œil la Pologne s'étendre sur ses anciennes possessions de la Basse-Vistule[1] ou de la Haute-Silésie ; ils espèrent que leur voisine reconstituée s'engagerait par un traité économique à ne pas fermer les fleuves au commerce allemand, et surtout que, en cas de conflit avec la Russie, la France les soutiendrait énergiquement. Arago achevait en demandant l'opinion de Bastide sur ces ouvertures, qui, selon lui, pourraient à la rigueur servir de point de départ dans une conversation avec la nouvelle Allemagne.

De Francfort, les nouvelles étaient également contradictoires. « La sympathie pour la cause polonaise, très vive chez les Allemands du Midi et du Centre, n'est pas tout à fait éteinte, même chez les députés de la Prusse ; on ne peut pas se dissimuler, toutefois, qu'elle a considérablement diminué dans cette contrée, grâce aux bruits en grande partie calomnieux qu'on y a répandus sur la conduite des Polonais pendant leur dernière lutte contre les projets de démarcation. » On admet assez généralement que ces événements sanglants auraient pu être évités avec un peu de bonne volonté. « Malheureusement, l'amour-propre national est venu envenimer la question : on ne voudrait pas s'exposer au reproche d'abandonner la cause de près d'un demi-million d'Allemands domiciliés sur le sol du grand-duché[2]. » Bastide répondait qu'en effet les Polonais étaient assez à plaindre pour qu'on n'aggravât pas leur position par d'injustes accusations ; il espérait que le Parlement écouterait la voix de l'équité. Les sympathies de la France pour l'Allemagne n'avaient pas varié ; mais elles ne pouvaient aller « jusqu'à fer-

1. Rappelons à ce propos la chaleureuse adresse du 5 avril, par laquelle le « magistrat » de Dantzig, invoquant six siècles de civilisation allemande, réclamait le rattachement de cette ville à la Confédération germanique. Cf. Valentin, *ouvr. cité*, I, p. 539.

2. Savoye à Bastide, 11 juin. A. É., n° 805, fol. 186.

mer les yeux sur des actes d'usurpation manifeste, sur les écarts de cet esprit de nationalité germanique qui pousse l'Allemagne à envahir des territoires qui ne lui ont jamais appartenu, jusqu'à faire abnégation de nos sympathies pour d'autres peuples, jusqu'à rester indifférents à la violation de droits que la France a garantis et spectateurs passifs d'un nouveau morcellement de la Pologne ». Le ministre dénonçait les « entraînements » auxquels cédait l'Allemagne en ce moment, en Pologne comme au Schleswig ; un démembrement de Posen « ne saurait s'effectuer sans constituer une nouvelle violation de la nationalité polonaise[1] ».

C'est à juste titre que la naissance des nationalismes inquiétait Bastide. Il voyait fort bien que les prétendus affranchissements consistaient principalement dans des annexions et que le droit était violé aussitôt que proclamé. Il était presque immédiatement confirmé dans cette pensée par une nouvelle lettre de Savoye qui lui décrivait le « vertige guerrier » qui s'était emparé de l'Assemblée ; dans la question danoise, le sentiment des députés était unanime ; l'Allemagne se disait intéressée dans la question de Bohême, où l'on parlait d'envoyer des troupes prussiennes, saxonnes et bavaroises ; dans la question italienne, où l'on menaçait de déclarer la guerre à Charles-Albert si ses navires attaquaient Trieste[2]. Aux craintes légitimes que pouvait inspirer cette évolution des esprits venait s'ajouter l'incertitude touchant les intentions d'autres puissances. Arago n'écrivait-il pas, le 20 juin, que l'on s'attendait à Berlin à voir le tsar faire un *casus belli* de la réorganisation de Posen[3] ? Soucieux de ses responsabilités, moins ardent qu'Arago pour qui la guerre russe aurait pour premier effet une alliance indissoluble entre la France et l'Allemagne unies autour de la Pologne ressuscitée[4], ou que Savoye, tout heureux de lui annoncer le grand mouvement d'enthousiasme avec lequel le Parlement de Francfort avait acclamé la République française sur l'incitation du député de Cologne[5], Bastide jugea opportun de voir venir et envoya à Berlin, le 29 juin, des conseils de prudence : « J'apprécie vos observations sur l'utilité de conserver notre attitude de protection à l'égard de la nationalité polonaise sans cesser pour cela de nous ménager l'amitié de l'Allemagne. Aussi n'entendons-nous point aller au delà de notre protestation contre

1. Bastide à Savoye, 16 juin. Ibid., fol. 195.
2. 20 juin. Ibid., fol. 201.
3. A. É., n° 302, fol. 127.
4. Ibid.
5. 24 juin. A. É., n° 805, fol. 205.

le morcellement du grand-duché de Posen. Cette protestation subsiste : c'est assez quant à présent[1]... » Endiguer les ambitions germaniques au Schleswig, où notre diplomatie agissait de concert avec la Russie ; ne pas pousser à fond, pour le moment, l'affaire de Posen, pour n'indisposer ni la Russie ni la Prusse en un moment où la situation se compliquait en Europe et où la France, réduite à la douteuse collaboration anglaise, avait avant tout à lutter contre l'isolement : tel paraissait être le but, très plausible, poursuivi par le ministre de la République.

Du reste, comme par une récompense de cette modération, la France enregistrait dans la question de Posen un succès relatif : la Chambre prussienne décidait l'envoi d'une commission d'enquête, résolution qui rendait *ipso facto* caduques les délimitations commencées[2]. Arago pouvait, non sans quelque satisfaction, décrire à son chef tout le terrain reconquis depuis le départ de Circourt[3] ; il se croyait, quelques jours plus tard, en état d'annoncer l'imminente libération de Mieroslawski[4].

Mais alors un nouveau problème, et d'importance, venait retenir l'attention de l'Allemagne et de l'Europe : l'organisation de l'unité germanique et les relations à établir entre le pouvoir central et les États particuliers. Cette discussion passionnait tous les esprits d'outre-Rhin ; mais surtout elle compliquait toutes les questions étrangères, en ce que l'on ne savait plus si elles seraient du ressort du *Reichsverweser* (vicaire de l'Empire) ou des chefs d'État. L'effet de cette incertitude se faisait immédiatement sentir au Schleswig, où le général Wrangel, commandant les troupes prussiennes, avait dû prendre en même temps les ordres du pouvoir central et refusait maintenant d'exécuter la convention d'armistice conclue par son propre gouvernement, parce qu'il n'avait pas reçu d'instructions de Francfort. Il pouvait être tentant, dans ces conditions, d'user des mêmes atermoiements à l'égard de Posen, les hommes d'État prussiens invoquant la volonté de Francfort et Francfort renvoyant la décision à Berlin. En fait, c'est à peu près ce qui arriva ; et le plus grave est que le Parlement national, unitaire mais conservateur, était moins bien disposé que Berlin à l'égard des Polonais et de la France. Les mêmes hommes qui avaient, en un moment d'entraînement, acclamé la République parisienne, écoutaient sans protester Radowitz soutenir que le vrai danger venait de la France, « qui n'a jamais renoncé à son projet favori de s'emparer de la rive

1. A. É. n° 302, fol. 136.
2. Arago à Bastide, 4 juillet. Ibid., fol. 142.
3. 6 juillet. Ibid., fol. 143-148.
4. 15 juillet. Ibid., fol. 157.

gauche du Rhin » et où « chaque citoyen naît et grandit avec la conviction qu'il faut reprendre la frontière du Rhin[1] ». Arago n'était pas non plus sans inquiétudes au sujet de la Pologne et exprimait la crainte de se voir forcé « d'appuyer momentanément la bonne volonté de la Prusse contre un mauvais vouloir de l'Allemagne entière[2] ».

De telles réflexions invitaient plus que jamais à la prudence. Heurter de front le sentiment national, encore dans la virulence de sa jeunesse, pouvait avoir de fâcheuses conséquences, comme par exemple de réveiller et d'irriter l'hostilité contre les Slaves, peut-être même d'unir le Parlement de Francfort et la Prusse dans une commune résistance à l'intrusion diplomatique étrangère. Mieux valait attendre l'évolution de la lutte engagée entre le principe unitaire et le principe séparatiste. Et puis, la question de Pologne ne s'estompait-elle pas devant les réalités bien autrement proches d'outre-Rhin? La constitution d'une Allemagne gigantesque, plus forte qu'elle ne l'avait jamais été jusqu'alors, douée d'instincts agressifs comme ceux qu'elle manifestait à l'endroit du Schleswig ou de l'Italie, ne posait-elle pas à notre politique étrangère un colossal problème, aussi périlleux que celui auquel Richelieu avait consacré une existence? On conçoit que Bastide n'ait éprouvé qu'une sympathie médiocre pour cette unité, dont Arago, plus pris par l'ambiance, avait d'emblée adopté l'idée, en croyant, il est vrai, qu'elle supposerait le triomphe de la démocratie. Mais rien, précisément, n'était moins certain. Il convenait, plus que jamais, d'observer et d'attendre.

Ce sont donc des instructions tout à fait modérées que le ministre adressa à Savoye le 21 juillet. On n'y retrouve plus le ton de la mise en demeure du 17 juin à la Prusse. Bastide rappelle les nouvelles favorables qu'il a reçues de Berlin et demande à son agent à Francfort de « plaider cette cause de la Pologne auprès de tout ce qui est accessible à des considérations de justice, de bon droit et de vrai libéralisme » (il s'agit donc non d'une démarche officielle auprès de l'archiduc Jean, mais d'une action tout officieuse auprès des députés) ; Savoye aura pour mission de bien faire comprendre que « l'Allemagne, qui veut et doit vouloir, dans son propre intérêt, la reconstitution de la Pologne, ne peut pas donner à l'Europe le spectacle d'un contresens et d'un acte d'iniquité tel que le morcellement à son profit d'une province essentiellement polonaise[3] ». Il est indispensable de tenter cette démarche ;

1. Savoye à Bastide, 15 juillet. A. É., n° 805, fol. 217-218.
2. 15 juillet. A. É., n° 302, fol. 157.
3. A É., n° 805, fol. 223.

mais le ministre est, d'autre part, bien décidé à ne rien casser. Lorsque Arago, le 20, lui fait part de ses angoisses en face de la résolution probable de Francfort d'accepter le démembrement de Posen, ajoutant qu'il a lui-même écrit directement à Savoye pour le presser d'éviter ce malheur[1] ; lorsqu'il lui demande, le 22, ce qui peut bien encore être fait pour la Pologne, en lui signalant que des députés de Posen voudraient publier la dépêche française du 9 juin[2], Bastide met en note sur cette deuxième dépêche : « Ne rien publier dans les journaux et ne pas trop s'échauffer. » Lorsque Savoye lui annonce, le 21, que les *Vieux Allemands* ne verraient pas avec déplaisir une guerre contre la France[3] et, le 27, que l'Assemblée, par la validation des mandats des députés de Posen, a prononcé ainsi l'incorporation à la Confédération des districts détachés par le général Pfuel[4], tandis qu'Arago, de son côté, lui peint sous de sombres couleurs les effets d'une révolte éventuelle des Polonais[5], Bastide répond par une exhortation au calme : « En présence d'une résolution aussi regrettable que celle dont il s'agit, nous pouvons du moins nous rendre la justice d'avoir fait ce qui dépendait de nous pour la prévenir. Nous avions protesté d'avance à Berlin ; nous avons agi dans le même sens et dans le même but à Francfort. Aujourd'hui que tout est consommé, je verrais peu d'opportunité à publier dans les journaux... la dépêche que je vous ai adressée le 9 juin dernier. Dans la situation générale de l'Europe et relativement à d'autres questions, celle du duché de Posen est d'un intérêt secondaire... Notre action peut avoir à s'exercer sur des sujets d'un intérêt plus direct pour nous[6]. »

Cette oraison funèbre était-elle donc signe que Bastide abandonnait la Pologne? Non, mais il se réservait, car il surveillait des périls plus proches. Dans cette même dépêche, le ministre laissait voir pour la première fois les conclusions auxquelles l'avaient amené ses réflexions devant la transformation de l'Allemagne. Il avait suivi avec intérêt, en même temps que le mouvement unitaire, les efforts centrifuges que ses agents lui avaient signalés impartialement, et notamment l'hostilité grandissante de la Prusse à l'égard de l'unité représentée par Francfort[7]. Arago lui ayant envoyé une petite brochure séparatiste,

1. A. É., n° 302, fol. 163.
2. Ibid., fol 165-166.
3. A. É., n° 805, fol. 224-225.
4. Ibid., fol. 228.
5. 31 juillet. A. É., n° 302, fol. 186.
6. Bastide à Arago, 1er août. Ibid., fol. 188.
7. Voir, par exemple, Arago, 20 juillet. Ibid., fol. 159.

Bastide n'hésita pas à prendre parti et à modérer l'ardeur unioniste de son représentant. « L'auteur de la brochure dont vous m'avez adressé un exemplaire et où l'idée de ce système de fusion et de centralisation absolues est repoussée comme une chimère, surtout en ce qui concerne la Prusse, me semble être dans le vrai. C'est une opinion qu'il faut encourager, en y mettant la mesure convenable[1]. » Blâmera-t-on Bastide de n'avoir pas cru à une union qui ne s'est réalisée que vingt-trois ans plus tard, d'avoir jaugé les puissances de réaction décentralisatrice qui allaient si violemment triompher au bout de quelques mois et de n'avoir pas cru devoir désirer pour la France le voisinage d'un grand État fier de sa force neuve et dont les visées annexionnistes s'affirmaient plus volontiers que les convictions libérales? Sa dépêche se croisait avec deux lettres d'Arago : l'une qui lui dépeignait les efforts du gouvernement de Berlin « pour arrêter le *Reichsverweser* sur la pente fatale où voudrait l'entraîner le germanisme extrême qui règne au Parlement. Il voit tous les dangers de l'ultra-teutonisme, qui ne se borne pas à centraliser le pouvoir... mais qui veut encore dominer, administrer, régir des populations étrangères à l'Allemagne, qui veut faire allemandes des questions polonaises et des questions italiennes[2] » ; l'autre, personnelle, qui lui conseillait nettement de s'appuyer sur Berlin plutôt que sur Francfort : « Mes sympathies, celles de la France, sont évidemment, en principe, pour Francfort, pour l'unité allemande ; mais il faut reconnaître qu'au point de vue des relations extérieures, Berlin se conduit mieux que Francfort... A Berlin, on ne fait pas si bon marché du droit des Polonais et de la réorganisation nationale promise au duché de Posen ; on voudrait terminer, sur des bases raisonnables, l'affaire du Schleswig ; et l'on proteste haut contre l'idée d'engager l'Allemagne dans la guerre d'Italie[3]. » Dans le fond, malgré les sympathies certaines d'Arago pour l'Allemagne nouvelle et la réserve de Bastide en face de cette redoutable inconnue, le ministre et l'envoyé étaient d'accord sur la nécessité d'agir plutôt sur le gouvernement prussien, aux mains de qui l'un et l'autre sentaient confusément que resterait la décision suprême. Tout n'est pas consommé, répondait Arago, le 4 août, à la dépêche du 1er ; la résolution de Francfort ne peut être exécutée que par la Prusse, qui n'a pas dit son dernier mot[4].

Il n'en était que plus nécessaire de s'armer de patience. Pendant

1. A. É., n° 302,, fol. 188.
2. 1er août. Ibid., fol. 189.
3. 2 août. Ibid., fol. 192.
4. Ibid., fol. 195-196.

près de trois mois, l'importance de la question de Posen pâlit, comme Bastide l'avait prévu, devant des problèmes bien autrement graves, comme le sort de l'Italie, l'avenir de l'Autriche et, plus que tout, la lutte pour ou contre l'unité, qui s'exaspérait et occupait toutes les forces et toutes les volontés de l'Allemagne. Devant ce problème vital pour la nation, pour l'Europe même, tout le reste paraissait secondaire, même dans la correspondance étrangère du gouvernement français, qui suivait avec presque autant de passion que les intéressés la gigantesque aventure. Au milieu de ces problèmes mondiaux, la France n'oublie cependant pas ses protégés. Le 16 août, Bastide, à la prière d'Arago, l'autorise à remettre au gouvernement du roi une note insistant sur le non-morcellement du grand-duché[1]; le 3 septembre, Arago est tout heureux de signaler que la commission prussienne d'enquête a été d'avis de surseoir au partage jusqu'au dépôt de son rapport[2]; enfin, après quelques semaines très mouvementées, remplies du bruit des événements de Lombardie, de la deuxième révolution viennoise, des victoires de Kossuth, éclate une nouvelle inattendue, inespérée, transmise de Berlin le 23 octobre : l'Assemblée prussienne est allée beaucoup plus loin que les prévisions les plus optimistes n'en permettaient l'espoir : « Après avoir d'abord rejeté le partage, la ligne de démarcation, l'Assemblée a voté l'amendement Phillips, dont voici la teneur : « Les « droits qui ont été reconnus aux habitants de Posen, lors de la réunion « à la Prusse, leur sont garantis solennellement. Ces droits seront ulté- « rieurement réglés par une loi organique qui sera promulguée en même « temps que la Constitution[3]. »

L'amendement, il est vrai, n'était voté qu'à une voix de majorité ; mais la décision était acquise. C'était, après tant d'inquiétudes, d'atermoiements et de déboires, un éclatant succès pour la politique française. Certes, les sympathies prussiennes pour la Pologne et les instances de la France n'expliquent pas seules ce résultat ; la volonté d'affirmer, dans cette question, l'indépendance de la Prusse à l'égard de Francfort entre pour beaucoup dans le rejet de la démarcation[4]; mais la garantie des droits polonais était proclamée d'une manière qui ne laissait rien désirer à la France. Arago pouvait s'écrier légitimement : « Nous sommes ainsi parvenus au but de nos efforts. La victoire est complète. » Sans tirer l'épée, sans altérer ses bonnes relations avec la

1. A. É., n° 302, fol. 213.
2. Ibid., fol. 238-239.
3. A. É., n° 303, fol. 44.
4. Cf. Valentin, *ouvr. cité*, II, p. 250.

Prusse, sans rien compromettre par d'intempestives menaces, grâce à une inaltérable patience, le gouvernement provisoire était arrivé à ses fins.

Le malheur voulut que cette victoire fût sans lendemain. De graves événements se passèrent à Berlin et à Paris. Le roi, en mauvais termes avec l'Assemblée, la suspendit (9 novembre) et, après plusieurs semaines d'une curieuse résistance passive, prononça sa dissolution (5 décembre) ; il n'avait pas attendu ce moment pour passer outre au vote du 23 octobre et préparer l'annexion de la partie « allemande » du duché. En France, le suffrage universel s'était prononcé : Louis-Napoléon était élu président, le gouvernement provisoire disparaissait et avec lui plusieurs de ceux qui, pendant près d'un an, avaient été les interprètes de sa pensée auprès des cours étrangères. Arago, notamment, démissionnait aussitôt connu le résultat du vote populaire (15 décembre). Une nouvelle phase de la Deuxième République commençait.

Avant de quitter son poste, cependant, Arago remettait entre les mains de Drouyn de Lhuys le sort de la Pologne. « J'avais eu le bonheur », lui dit-il, « de réussir complètement à faire rejeter toute idée de partage du territoire de Posen, partage injuste et contraire aux traités, contraire même, je l'affirme, aux intérêts de l'Allemagne. Mais, depuis la dissolution de l'Assemblée prussienne, le gouvernement de Francfort semble vouloir réaliser, dans le plus bref délai, son plan de *germanisation*, l'annexion de la Pologne à la Confédération germanique. Francfort n'a pas le droit de trancher ainsi la question. Le grand-duché n'est uni à la Prusse que par un lien personnel. Les traités de 1815 n'ont pas fait autre chose que de confier au roi de Prusse l'administration du duché de Posen, et le roi de Prusse a promis, au mois de mars 1848, d'exécuter enfin les traités de 1815, de réorganiser le duché de Posen dans un sens national[1]... »

Cette lettre était comme le testament du gouvernement provisoire en matière de politique étrangère. Si le gouvernement du prince président, engagé par la suite dans les affaires de Rome, ne jugea pas à propos de poursuivre la tentative en faveur de la Pologne, la responsabilité n'en pouvait être imputée aux ministres du général Cavaignac.

1. Lettre du 28 décembre. A. É., n° 303, fol. 149-150.

## Conclusion

L'histoire de cette négociation, reconstituée à la lumière des documents diplomatiques, permet, semble-t-il, de dégager quelques faits.

C'est d'abord l'incontestable activité de ce gouvernement provisoire, son souci d'être exactement renseigné, l'attention passionnée avec laquelle il a suivi la marche des événements d'Europe et les transformations qui s'y accomplissaient, la résolution, enfin, et la fermeté des interventions diplomatiques qu'il avait jugées indispensables. Loin d'être un témoin passif des luttes engagées autour de lui, le cabinet français, s'il s'est abstenu de grands gestes théâtraux, a eu une politique agissante et conforme aux convictions comme aux intérêts de la France. On vient de voir l'abondante correspondance qui a trait à la question de Pologne : et ce n'est qu'une petite partie des pièces diplomatiques que les Archives du quai d'Orsay conservent de l'année 1848. Les affaires d'Italie, d'Allemagne, de Schleswig, d'Autriche, et jusqu'à celles des principautés danubiennes, de Grèce ou de Syrie, ont donné matière à un ample échange de dépêches où se révèle l'incessante activité d'une diplomatie qui ne recule pas devant les initiatives.

Ajoutons que cette activité est ordonnée, plus qu'on pourrait s'y attendre à une époque aussi troublée. L'attitude du gouvernement est souvent opportuniste, mais uniquement dans sa tactique : on est frappé, au contraire, de la continuité de vues que reflètent les instructions élaborées d'un bout à l'autre de l'année 1848. Bastide reprend en mai les conceptions de Lamartine ; celui-ci disparaît de la scène politique après les journées de Juin, mais Bastide reste en place auprès de Cavaignac et rien ne transparaît, dans notre action au dehors, des convulsions qui ont failli emporter le régime. Il convient même de remarquer que toutes les capitales ont accueilli la nouvelle de la sanglante victoire du gouvernement avec la plus vive satisfaction et que le prestige de la France s'en est trouvé accru très sensiblement. Le tsar Nicolas lui-même, peu suspect de sympathies pour la France, s'était montré « heureux de voir, pour la première fois depuis tant d'années, l'armée, dans une capitale, livrer sérieusement bataille et la gagner contre une grande insurrection[1] ». Les autres cabinets pensaient de même. Il y a eu véritablement, aux yeux de l'Europe, un gouvernement français et une politique française pendant cette année 1848.

1. Ferrière à Drouyn de Lhuys, 31 janvier 1849. A. É., Russie, n° 202, fol. 207.

Cette politique peut être caractérisée en deux mots : sagesse et prudence. Ce fut essentiellement une politique de paix, mais nullement de faiblesse ni de renoncement. Lamartine et Bastide ont été des pacifiques parce que la France n'avait rien à gagner à une guerre. Elle ne réclamait rien à l'extérieur, et sa répudiation des traités de 1815 était surtout morale. Sympathique aux peuples qui voulaient reconquérir leur liberté, elle leur accorda fraternité, comme la Convention, mais seulement par ses conseils. Il n'était de l'intérêt de personne (l'année suivante devait assez le faire voir) de provoquer l'intervention de l'absolutisme russe, d'inquiéter les puissances voisines[1] ou de paraître justifier, par un entraînement intempestif, les défiances que l'Italie et l'Allemagne gardaient à notre égard. Malgré les phrases ronflantes de Lamartine sur la coalition des peuples, ni lui ni ses collègues ne se faisaient d'illusion sur l'isolement où se fût trouvée la France en cas de conflit. Lamartine n'insiste-t-il pas lui-même sur le fait que la France doit la considération qu'il se plaît à relever devant l'Assemblée à sa politique résolument pacifique? Agir de concert avec l'Angleterre par des médiations diplomatiques (Schleswig, Italie); conquérir par un évident désintéressement les sympathies des autres peuples ; tenter par la négociation plutôt que par les armes le redressement des dénis de justice les plus intolérables à l'esprit nouveau, comme celui qui accablait la Pologne ; affecter même de fonder la libération de Posen sur la volonté allemande : cette tactique était exactement celle qu'indiquaient les circonstances, et elle n'a pas si mal réussi. Quant à la prétendue faiblesse de cette politique, il ne faut pas oublier la formation immédiate de l'armée des Alpes, que personne en Europe ne dédaigna et qui inspira un jour au ministre sarde de Perrone, en pleine Chambre, ce mouvement oratoire : « Vous demandez ce que la France a fait pour vous? Elle a réuni l'armée des Alpes, qui a été une menace incessante contre l'ennemi, pendant le temps même où vous repoussiez le secours de cette armée, et qui l'a arrêté au bord du Tessin, par crainte de l'amener en Italie ; et maintenant que vous avez devant vous une armée triple en nombre et qui peut vous attaquer dans huit jours, la France vous garantit la ligne du Tessin et vous donne des frontières invulnérables. Savez-vous que cela vaut mieux que si elle bâtissait sur ces

1. On a vu plus haut combien l'Angleterre elle-même était peu sûre. Le 22 juin encore, Tallenay croyait déceler chez la Russie le dessein de laisser la France s'enferrer dans les affaires allemandes pour provoquer ensuite contre la République une coalition où elle se flattait d'entraîner Palmerston. A. É., n° 670, fol. 178.

frontières deux forteresses comme Vérone et Mantoue[1]? » Il ne faut pas oublier les deux frégates envoyées à Venise pour faire respecter l'armistice par les Autrichiens ; il ne faut pas oublier la menace d'une guerre révolutionnaire avec toutes ses conséquences, proférée par Bastide le jour où il lui parut que décidément Vienne se moquait de nous. Mais le gouvernement français, comme il ne cessa de le répéter, ne voulait pas se laisser entraîner par d'autres, à un moment qui ne fût pas le sien. Cette politique de paix n'était pas aussi aisée à poursuivre qu'on veut bien le dire parfois : on se souvient du mot de Cavaignac, le 22 août, faisant remarquer qu'il y avait plus de courage à plaider en faveur de la paix qu'à partir en guerre.

En ce qui concerne le fond des choses, on aura remarqué une contradiction apparente qu'il importe d'éclaircir. Dans le droit nouveau des nationalités que l'on commençait alors à invoquer, il semble que les hommes d'État français soient entrés avec quelque hésitation. Ils le soutiennent en Pologne ou en Italie et ne lui sont pas favorables en Allemagne. Ils paraissent ainsi faire un choix, guidé sans doute par des sympathies légitimes et le souci raisonné des intérêts français, mais un choix quand même, qui semble ne s'expliquer que par des considérations d'opportunité. Pourtant, leur attitude intellectuelle tout entière dément l'idée simpliste qu'ils auraient cyniquement réglé leur conduite d'après des vues purement égoïstes. Il serait plus tentant de penser que, comme tous les gouvernements du milieu du XIXe siècle, ils se sont vus placés devant deux principes contradictoires : le principe traditionnel d'équilibre et le principe nouveau des nationalités — dilemme dont la diplomatie du Second Empire elle-même ne parviendra pas à se dégager. Ils seraient restés ainsi à mi-chemin de leur pensée. Favorables aux affranchissements qui leur paraissaient d'une nécessité plus criante (Pologne, Italie), ils auraient reculé devant la menace d'une grande Allemagne, ce cauchemar ressuscité de l'Empire, et seraient revenus tout naturellement au système classique des États se faisant contrepoids. C'est une explication. Pourtant, il semble qu'il y a autre chose et que les nuances du problème ne leur ont pas échappé.

En somme, l'immense bouillonnement de 1848 a pour centre le principe des nationalités. Mais c'est là un de ces mots commodes dont tout le monde parle sans jamais chercher à les définir. Et rien, au fond, de plus malaisé que de caractériser une nationalité. Fidèles à la vieille conception révolutionnaire française de la nation, les dirigeants de Paris

1. Bois le Comte à Bastide, 13 novembre. A. É., Turin, n° 322, fol. 370.

pensaient concevoir clairement ce qu'on appelle la volonté d'un peuple. Cela leur paraissait n'avoir rien de commun avec les questions de race. Appeler à son secours la philologie, l'ethnographie, l'histoire ancienne peut-être, leur semblait un souci politiquement vide de sens. La nation française s'était déclarée une et indivisible sans s'être jamais inquiétée de ses éléments celtiques, latins, germaniques, anciens ou modernes. Les cantons suisses formaient un tout respecté et bien défini, malgré une même multiplicité d'éléments de population. Il n'existe peut-être pas une nation formée d'un seul groupe ethnique. Aussi est-ce très sincèrement que Bastide ne comprit rien à la démarcation tracée dans le grand-duché de Posen, aux revendications relatives à la Courlande, au Schleswig ou à l'Alsace, et qu'il n'y vit qu'un déchaînement inattendu d'appétits que corroborait d'ailleurs la prétention du Parlement de Francfort de défendre les droits de la Germanie sur Milan et sur Venise. Nous sommes plus habitués à rencontrer ces problèmes au XX^e siècle ; mais il n'est pas certain que le point de vue de Bastide ait été plus superficiel que le nôtre. Peut-être sommes-nous victimes d'une confusion que lui-même avait démêlée. Il vit très clairement ce que certaines thèses nationales avaient d'artificiel et que le nationalisme annexionniste qui sévissait en Europe centrale ne s'apparentait nullement à la conception française de la nation. Aucun rapport, en effet, entre la volonté consciente d'un peuple qui veut se libérer ou se constituer et la détermination de frontières ethniques tracées par la science et les documents historiques. La contradiction était dans ce double aspect des mouvements nationaux, et non dans la politique du gouvernement français, qui avait, au contraire, saisi avec beaucoup de netteté une vérité qui s'est obscurcie devant les yeux des générations suivantes à la suite d'éclatantes réussites nationales. Il était ainsi naturel qu'il se refusât à laisser entraîner la France dans cette agitation nouvelle, étrangère à ses traditions. Signalons-le en passant seulement ; c'est toute la politique européenne de 1848 qu'il y aurait lieu d'éclairer de ce point de vue, mais l'on voit sur quelles amples perspectives s'ouvrait soudain cette simple question de Posen que nous venons de retracer.

Pour nous en tenir à ce seul domaine, la France pouvait espérer profiter de certaines circonstances favorables pour faire entendre sa voix sans recourir à la menace : d'une part, les salutaires réflexions inspirées aux cours par l'écroulement du régime de Metternich, l'élargissement soudain du mouvement libéral, la profondeur du sentiment qui soulevait les masses ; d'autre part, les sympathies nettement affirmées par les démocrates pour la cause polonaise ; enfin, le prestige grandissant

du gouvernement de Paris, acquis peu à peu par la prudence de sa politique et encore plus par la vigueur déployée pendant les journées de Juin. Mais notre action devait se heurter, inversement, à de graves causes d'insuccès : haines de race entre Germains et Slaves, patriotismes exaspérés, aspirations et convoitises nationales — et, en Prusse surtout, la reviviscence des vieilles animosités de 1792, de 1813 et de 1840, les craintes d'une guerre révolutionnaire de propagande, le peu d'empressement à collaborer avec l'énigmatique voisine de l'Ouest.

On a vu, cependant, qu'en octobre le gouvernement français avait pu croire qu'il touchait au but. L'arrivée du prince Louis-Bonaparte à la présidence fut fatale à la cause polonaise ; mais il est probable que, de toute façon, le grand-duché, même reconstitué selon ses espérances, aurait disparu dans la grande tourmente réactionnaire de 1849, et, d'autre part, la pensée de la Seconde République n'était pas entièrement morte : elle allait, par un juste retour, inspirer plus ou moins les conceptions de celui-là même qui l'avait détruite. Certaines des idées chères aux hommes de 1848, la haine des traités de 1815, l'affranchissement des peuples, les sympathies pour la Pologne et l'Italie, la nécessité de l'alliance anglaise, la politique d'entente à l'égard de la Prusse, allaient revivre dans quelques-unes des grandes pensées, et aussi des illusions, du règne de Napoléon III.

Paul HENRY.

# MÉLANGES

## LA DERNIÈRE ÉTAPE
## SUR LA ROUTE DE LA GRANDE GUERRE : 1913[1]

Depuis 1903, l'atmosphère politique en Europe avait subi de profonds changements. 1911 marque le conflit le plus aigu qui ait surgi depuis 1870 entre la France et l'Allemagne. Provoqué par celle-ci en raison des progrès faits par la France dans la domination politique du Maroc, il mena au seuil de la guerre. Il fit paraître clairement l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre, ainsi que l'alliance profonde entre la France et la Russie. Toutefois, une liquidation pacifique de l'affaire marocaine aurait pu fournir à la France et à l'Allemagne la meilleure occasion entre 1870 et 1914 — et la dernière — d'ouvrir une ère nouvelle dans leurs rapports politiques. Mais les accords conclus (marocain et colonial) ne satisfirent ni l'un ni l'autre pays. Le résultat en fut que les vieux points d'hostilité entre les deux nations s'accentuèrent encore et que, dans l'Ouest de l'Europe, les formules destructives se précisèrent. Les affaires du Maroc furent notamment le point de départ d'un déploiement en pleine lumière des rivalités économiques entre la France et l'Allemagne, ce qui fit s'accentuer encore leur propre politique et celle de leurs alliées. L'Allemagne devenait de plus en plus impatiente et consciente de sa force. La France, pour sa part, se sentait plus maîtresse de ses destinées que jamais depuis 1870, et moins inclinée à subir les exigences de la Triplice dans toute sa force partout en Europe. Ajoutons que, surtout en 1909 et en 1911, la rivalité navale anglo-allemande accrut, des deux côtés de la Manche ainsi que des deux côtés du Rhin, la conviction qu'une grande guerre était inévitable, et encore que l'essor impérial du commerce allemand aux prises avec la vieille ténacité anglaise attachée à maintenir sa domination commerciale commençait à influer sur toute la politique des deux groupements de puissances. Nous avons ainsi tous les éléments principaux qui, dans l'Europe occidentale, minèrent la paix générale.

1911 n'est toutefois pas le vrai prélude de la guerre de 1914. Ce prélude s'ouvrit, comme il devait, par l'effet des événements d'Orient. Les Balkans

1. Voir *Revue historique*, janvier 1935. *Documents diplomatiques français*, 3e série, t. VIII.

en fournissent le théâtre et le décor ; et, avec l'ouverture de la crise balkanique de 1911, la Russie et l'Autriche-Hongrie — avec leurs intérêts de plus en plus opposés dans les Balkans et en Turquie, et avec leurs rapports déjà chargés d'une atmosphère lourde par Izvolskij et Aehrenthal — deviennent les vrais protagonistes de 1914. Ce sont leurs actions politiques dans les Balkans à partir de 1911 qui bouleversèrent la paix européenne, maintenue avec tant d'efforts depuis 1870, et firent éclater la guerre de 1914.

En 1912, la politique russe d'alliance balkanique rouvre dans ce champ dangereux une nouvelle période de guerres, car elle renforce la détermination des gouvernements balkaniques de faire face à la nouvelle poussée nationaliste de la Turquie rajeunie, et les encourage à entrer en guerre.

Au début de 1913, la question balkanique passe donc au premier plan de la politique européenne. Avant la fin de l'année suivante, l'ardent foyer des Balkans a fourni l'étincelle fatale qui allume la Grande Guerre.

C'est, en effet, le 30 septembre 1912 que la Ligue balkanique, formée autour de la Bulgarie, mais groupée en réalité sous le protectorat de la Russie, lance ses troupes contre la Turquie, déjà affaiblie par la guerre de Tripolitaine avec l'Italie. En quelques semaines toute la Macédoine est libérée de la domination turque, et les Bulgares menacent de près Constantinople même. Là-dessus l'Autriche-Hongrie s'émeut, car elle ne peut pas admettre de sérieux agrandissements slaves, et elle conteste surtout la revendication serbe d'un accès à la mer par l'Albanie. Il s'ensuit un conflit diplomatique austro-russe, dans lequel chacune des deux puissances met en jeu l'influence de ses alliées. A la fin, la Russie cède, mais seulement quand l'Europe est encore une fois presque au seuil de la guerre.

Reste la lourde tâche de régler le conflit balkanique lui-même. C'est la besogne qui occupe la diplomatie européenne pendant toute l'année 1913. Au début, les États belligérants délibèrent à Londres, sous le contrôle des grandes puissances. Mais, le 3 février, la Turquie s'étant montrée intransigeante, la guerre reprend avec toutes ses complications d'ordre international. Enfin, le 16 avril, les hostilités sont suspendues ; mais c'est seulement le 30 mai que la Turquie cède aux États victorieux presque tous ses territoires d'Europe, ainsi que les îles de la mer Égée et la Crète. Mais déjà les alliés balkaniques disputent à la Bulgarie le butin dont celle-ci, en vertu de ses victoires éminentes, demande la plus grande partie ; et, le 26 juin, ils lui déclarent la guerre. La Roumanie, qui jusqu'alors s'était tenue à l'écart, entre maintenant en jeu avec ses propres revendications. Tout de suite s'enflamme de nouveau la profonde rivalité de l'Autriche-Hongrie et de la Russie. La première veut secourir la Bulgarie, mais l'Allemagne et l'Italie refusent de seconder ses démarches, et la Bulgarie est écrasée. Le 10 août, la paix de Bucarest consacre sa défaite, qui est celle de toute la politique balkanique de l'Autriche-Hongrie.

Cette paix fait de la Grèce, de la Roumanie et de la Serbie, amies de la Russie et de la France, des États considérables et forts. Sur les nouvelles

cartes de l'Europe, c'est l'agrandissement de la Serbie qui frappe surtout les yeux. La Turquie, par un traité séparé (29 septembre), récupère Andrinople, mais elle ne possède quand même presque plus rien en Europe. L'Allemagne a perdu beaucoup de son prestige à Constantinople. Par contre, la grande Serbie demeure l'alliée étroite de la Russie, qui voit avec plaisir sa haine contre l'empire des Habsbourg et sa détermination de le détruire. La Roumanie échappe à l'influence de la Triplice et commence à regarder du côté de la Russie et de la France. L'Autriche-Hongrie, si elle obtient une satisfaction par la constitution d'un Albanie indépendante, mais sous l'égide des grandes puissances, voit sa position dans les Balkans ruinée ; et, pis encore, elle a désormais en face d'elle ce qu'elle redoute le plus, une grande agglomération slave agressive, appuyée sur la Russie. En même temps, elle voit celle-ci démasquer encore une fois ses vieilles visées sur les Détroits et sur Constantinople.

Éliminer les conséquences du traité de Bucarest devient donc, à partir de l'été de 1913, la préoccupation dominante du gouvernement austro-hongrois, qui plus que jamais avance maintenant à la tête de la Triplice, car l'alternative est le démembrement de l'empire ou la mort. Aussi ses méthodes portent-elles la marque de la peur et se montrent-elles plutôt fébriles que bien calculées. L'Allemagne, dont les guerres balkaniques ont ruiné les visées sur le Sud-Est de l'Europe et sur l'Asie Mineure, partage les vues de l'Autriche-Hongrie et lui promet tout son concours. Le premier signe de cette politique combinée, qui dès lors envisage une guerre préventive, est la protestation adressée à la Serbie, le 18 octobre 1913, contre son retard à évacuer l'Albanie. La Serbie cède. Alors l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne mettent à profit l'état de fluidité qui persiste après la paix de Bucarest pour étendre de nouveau leur influence sur les Balkans, à commencer par la Bulgarie, désireuse de revanche. Le 8 novembre, le général allemand Liman von Sanders est appelé par la Turquie au commandement des troupes de Constantinople, premier signe de la reprise de l'influence allemande en Asie Mineure. La politique austro-allemande se précise et se développe. Organiser sous l'égide de la Triplice une nouvelle ligne balkanique entre la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie et la Grèce, isoler la Serbie, affaiblir partout dans le Sud-Est de l'Europe l'influence de la Russie, tel en est l'objectif. De son côté, la Russie, de plus en plus ambitieuse et contrariée, se décide à défendre à outrance sa position favorable dans les Balkans et même à y pousser son influence plus loin ; et en même temps elle envisage, pour une prochaine guerre, l'opportunité de soulever la question des Détroits.

Ainsi la péninsule balkanique devient le champ clos où se heurtent les intérêts primordiaux de trois grands empires, des trois grandes puissances connues pour le rôle que joue dans leur politique l'élément personnel, et ces trois États ont tout à espérer d'une nouvelle guerre qui pourrait s'allumer là.

Ce que les *Documents diplomatiques français*, 3e série, tomes V-VIII, qui comprennent l'année 1913, apportent d'extrêmement intéressant, c'est

d'abord l'impression de cette atmosphère à la fois excitante et alarmante de la scène politique, où les accents de la *Veuve joyeuse* se mêlent à la vieille prière turque, et où la rude musique militaire slave étouffe les tons assourdis de la vieille diplomatie européenne d'équilibre. On y voit aussi la culture traditionnelle et la civilisation matérielle de l'Europe moderne aux prises avec les éléments qui dérivent des invasions barbares ; et dans ce dernier et brillant moment de l'histoire d'avant-guerre apparaît le climat du conflit centenaire entre le corps civilisé de l'Europe et le poison qui en attaque le cœur et qui déjà le dévore. C'est, en effet, le moment de l'explosion des races et des classes submergées, explosion qui va mettre en fièvre les Irlandais autant que les Polonais, les Roumains autant que les Slaves du Nord et du Sud, et qui, enfin, produit une atmosphère si chargée que la moindre étincelle fera sauter ce beau vieux monde, dont les bases semblaient être si stables, mais étaient en fait trop rongées pour pouvoir résister au coup de revolver de Sarajevo.

Mais ce que ces *Documents*, pour l'année 1913, montrent d'encore plus intéressant, c'est le changement profond que tous ces événements du Sud-Est de l'Europe ont entraîné dans la politique française.

L'entente franco-anglaise de 1903-1904 portait déjà en germe une modification de l'attitude politique de la France, car elle permettait à ce pays, qui commençait à être las de vivre à côté de l'Allemagne toujours sous la menace, l'espoir de développer pleinement sa propre politique. Bientôt s'ensuivit un crescendo psychologique dans les rapports franco-allemands, dont la première étape fut la crise marocaine. On était alors sur la route de la guerre, à plus ou moins longue échéance, à cause des aspirations toujours complètement opposées des deux pays. Cela n'est point une exagération ; car chaque choc avec l'Allemagne consolidait l'entente cordiale et la fortifiait dans le domaine naval et militaire. En même temps, l'accord franco-italien du 16 décembre 1900, qui avait bientôt mené à une entente fondée sur le désintéressement réciproque au Maroc et en Tripolitaine, devenait peu à peu presque une alliance secrète, par suite de l'annexion de la Bosnie par l'Autriche et des fautes diplomatiques de l'Allemagne, représentée à Rome par Bülow. Après les accords amicaux conclus avec l'Espagne, le gouvernement français pouvait en 1913 considérer comme protégées toutes ses frontières vers le Sud et toutes ses lignes de communication avec l'Afrique. Il pouvait donc concentrer toutes ses aspirations vers l'Est.

Il n'était donc que logique que les troubles balkaniques eussent pour effet sur la France une dangereuse extension de l'alliance franco-russe, déjà complétée en 1899 par des accords militaires. Poincaré et M. Paléologue, qui arrivaient à ce moment à la tête des affaires en France, ainsi que Jules Cambon, ambassadeur à Berlin, savaient bien ce qu'ils faisaient, et ils jugeaient le moment venu de faire une politique toute positive. En novembre 1912, au début des guerres balkaniques, le gouvernement français décida pour son propre compte de ne plus tolérer dans les Balkans une nouvelle progression

de l'Autriche-Hongrie (*Doc. dipl.*, 3e série, t. V, p. 346, Poincaré à Izvolskij). A partir de cette date, comme le démontrait récemment dans cette revue M. Jules Isaac[1], l'alliance franco-russe prenait de plus en plus un caractère largement belliqueux. On n'a pas le droit de dire que la France cherchât dans les troubles balkaniques un moyen de revendiquer l'Alsace-Lorraine. Mais elle était résolue à s'opposer à l'Allemagne dans les Balkans, si les intérêts de la Russie et les siens étaient en cause. Puisque tout ce que pouvait faire l'Autriche-Hongrie, alliée de l'Allemagne, n'était propre qu'à exciter les Russes, il s'ensuivait que la vieille hostilité entre la France et les Habsbourg allait se rallumer, là où les Habsbourg avaient à tout prix à sauver leurs intérêts. Si la question de l'Alsace-Lorraine avait empoisonné l'atmosphère de l'Europe dans tout l'Occident depuis 1870, voici que surgissait en Orient une deuxième question insoluble, l'antinomie entre le maintien de l'existence de l'Autriche-Hongrie et la réalisation des aspirations slaves.

Au cours de 1913, les *Documents* le démontrent, la politique française cessa donc d'être entièrement pacifique. C'est un fait capital, car c'était la première fois depuis 1870 que les dirigeants de la France envisageaient une guerre sans horreur. La cause déterminante de ce changement était l'apparition d'un grand bloc slave. Au moment où en Allemagne la marche croissante de l'orgueil national s'accusait gravement, où en Angleterre on s'apprêtait en secret à y résister, où en Allemagne et en Autriche-Hongrie grandissait la conviction qu'une guerre, pour être favorable, devait venir le plus tôt possible, et où en Russie l'appétit des nationalistes brisait les chaînes de la prudence, en France la presse, à son tour, excitait la défiance et la haine contre l'Allemagne, les chefs du gouvernement assuraient la Russie que la France était prête à marcher à ses côtés, et, quoique les élections de mai 1914 eussent manifesté la vigueur de la tradition pacifique française et l'hostilité des électeurs contre la loi de trois ans, le Parlement maintenait cette loi et se préparait à toute éventualité. La France, en un mot, était résolue à ne plus être la seule puissance dont toute la politique fût fondée sur la paix. Cuirassée par ses alliances, encouragée par les perspectives ouvertes par les événements des Balkans, elle ne se refuserait pas à tenter la fortune, si une occasion de tout premier ordre se présentait. La connaissance de cette attitude nouvelle influa fort sur les événements politiques de 1913 et 1914, et — il faut le dire — aggrava sérieusement la situation générale. Le pilier central de la paix tombait. L'Europe était livrée au hasard. Il ne fallait qu'une étincelle pour la mettre en flammes, et l'assassinat de Sarajevo fut celle qui justement pouvait le plus facilement amener la catastrophe.

E. J. PRATT.

1. *Revue historique*, t. CLXXVI, novembre-décembre 1935 : *La crise européenne et la Grande Guerre.*

# BULLETIN HISTORIQUE

## HISTOIRE GRECQUE

## (1931-1933)[1]

I. Archéologie et fouilles : *Attique.* — Le Musée national d'Athènes a fait en 1932 nombre d'acquisitions (loutrophores, hydries, amphores et coupes à figures rouges, grand vase géométrique, reliefs de marbre, statuettes, miroirs et haches de bronze, etc.). — Au Musée numismatique sont entrées de nombreuses monnaies, dont la plupart proviennent d'Olynthe. — On a poursuivi le relèvement de plusieurs colonnes du Parthénon (côté sud) et déblayé en grande partie le mur nord de l'Odéon de Périclès. — Les fouilles américaines de l'Agora ont permis de retrouver un édifice du IIIe siècle av. J.-C. sur le côté ouest de la Stoa royale (peut-être une annexe de celle-ci) ; elles ont confirmé l'hypothèse relative à la Stoa de Zeus Éleuthérios (voir *R. H.*, 1934, III, p. 476) ; sur le côté est de la rue où se trouve cette Stoa, un édifice à deux degrés semble être l'autel des Douze Dieux. On a fait un grand nombre de trouvailles : tête de femme en bronze, très bien conservée (IVe siècle) ; statue en marbre de Paros, sans tête ni bras, rappelant les Néréides de Xanthos (début du IVe siècle au plus tôt), etc. ; on a dégagé la statue colossale d'Hadrien découverte en 1931. La céramique est de tous les âges : nombreux vases de l'H. M. ; beaux vases géométriques ; amphores et lébès de la première époque attique ; peu de vases à figures rouges, mais quantité de vases hellénistiques, etc. Un dépôt de terres cuites a livré une statuette féminine rappelant la déesse aux serpents crétoise ; on a trouvé aussi nombre de moules, laissant supposer le voisinage d'un atelier, des centaines de lampes, allant du VIIe siècle à l'époque romaine, des milliers de monnaies et des fragments d'inscriptions. — Grâce aux fouilles allemandes du Céramique, on a pu reconstituer l'histoire des inhumations sur la rive sud de l'Éridan jusqu'au Ier siècle ap. J.-C. ; on a découvert des tombes à incinération et des rigoles à sacrifices du VIIe siècle, une sépulture du temps de

1. Les analyses qui vont suivre sont en partie complétées par celles des notes bibliographiques et des comptes-rendus critiques.

Solon (pour la première fois), quatre tombes du milieu du VIe siècle, de nombreuses tombes à incinération des périodes suivantes, le relief, bien conservé, d'Ampharéta avec son enfant (IVe siècle), etc., et l'on a constaté que de notables transformations ont eu lieu aux IIe et Ier siècles av. J.-C. et sous l'Empire. Parmi les trouvailles de céramique, signalons une anse figurant une pleureuse. A l'est de l'ancienne concession des Messéniens, on a dégagé en partie une nécropole : au niveau inférieur, un cimetière d'enfants (Ve siècle) ; à un niveau supérieur, des ossements et des tessons du Ve et du IVe siècle. Dans les limites du *Pompeion*, on a ouvert seize nouveaux tombeaux, renfermant des offrandes submycéniennes et protogéométriques (nulle solution de continuité, à Athènes, entre le mycénien tardif et le protogéométrique). Enfin, à la porte sacrée de l'Éridan, on a découvert des documents importants pour l'histoire des remparts athéniens, un torse de cavalier et un lion en marbre, provenant de tombeaux et placés dans le mur de rempart lors de la réfection de Thémistocle. — Les fouilles d'ARISTOPHRON à l'Académie ont dégagé la cour située devant le gymnase présumé ; sur le côté de celui-ci, on a trouvé des soubassements avec traces de reconstruction romaine ; à proximité, on a suivi un mur de péribole sur 16 mètres de long ; à l'est du gymnase, un mur de péribole, rappelant celui-là, mais d'appareil différent, a été suivi par sondages sur 575 mètres ; on a découvert des tombeaux du Ier siècle av. J.-C. renfermant des feuilles de couronne d'or (peut-être des sépultures d'agonothètes). — Entre Amaroussi et Chalandri, on a trouvé un bas-relief de style archaïsant, figurant Dionysos en grandeur naturelle. — Les recherches de G. SOTIRIADIS à Marathon lui ont permis de reprendre la question de la tétrapole. — A Éleusis, sous la direction de K. KOUROUNIOTIS, on a achevé de dégager les édifices antérieurs au *télestérion*. L'emplacement de ce dernier était occupé dès le prémycénien : des tombeaux et des tronçons de murs datent de cette époque. Plus importants sont les restes mycéniens épars sur toute la surface du *télestérion* et sur les flancs sud et est de la colline éleusinienne. On a découvert le *mégaron* prépisistratide, au *prodomos* formé par une sorte de rectangle que limitent les parastades ; parallèlement au mur sud du *mégaron*, court un mur de péribole, de la même époque, qui présente une large ouverture par où s'écoulaient les eaux du *mégaron ;* au même péribole, semble-t-il, appartient le mur découvert au nord. A l'intérieur du péribole de Pisistrate, on a trouvé un mur circulaire, provenant d'un édifice rond ou ellipsoïdal. Le *mégaron* mycénien paraît être le premier *hiéron* d'Éleusis ; on a dégagé un tronçon du mur de péribole qui lui correspond. Des recherches menées sur l'emplacement du péribole du *télestérion* archaïque, il résulte que les sacrifices ont commencé avec les vases corinthiens et duré jusqu'aux derniers temps des vases à figures noires. Bref, cette fouille a fait mieux connaître l'histoire des différents sanctuaires des premières époques et montré que la construction du *télestérion* par Périclès a entraîné divers remaniements ; on a pu aussi préciser sur certains points le tracé du

mur de péribole ; de plus, on a trouvé sur l'acropole des traces notables d'une construction mycénienne ; enfin, on a poursuivi les sondages dans la région ouest de l'acropole.

*Égine.* — G. WELTER a recueilli une série de documents intéressant le culte de la phratrie, notamment quatre *omphaloi*, dont un avec inscription (deuxième moitié du VIe siècle). — Dans la nécropole, on a mis au jour un tombeau à chambre (480-470), auquel menait un escalier de quatre marches. On a découvert également une plaque d'autel monolithe, en marbre de Paros.

*Péra-chora.* — Les fouilles de H. PAYNE ont livré de nombreux dépôts votifs et montré que le temple voisin du port (550-525) avait 32 mètres de long au minimum ; on a exhumé des fragments de tuiles en marbre et d'un acrotère figurant une Nikè[1].

*Péloponnèse.* — Les recherches de J. DE WAËLE à l'*Asklépieion* de Corinthe ont permis de rencontrer à l'ouest la fontaine de la *Lerna*, signalée par Pausanias ; à l'est, on a retrouvé le stylobate, avec des colonnes ioniques et un ensemble architectural répondant aux indications de Pausanias. Les fouilles de la région du musée ont montré qu'il y avait là deux édifices : l'un, partiellement en poros, du premier siècle de l'occupation romaine ; l'autre, en marbre, avec des éléments d'ordre corinthien, d'une époque postérieure. PARSON a exploré le mur qui reliait Corinthe à Léchaion et dégagé les tours flanquant une porte voûtée ; la fortification, à son avis, date du IVe siècle. — Dans un bâtiment de Trézène (jadis en partie dégagé par les fouilles françaises), qui comprend une grande salle et une cour à péristyle ceinte de chambres et semble dater de 250-200 av. J.-C., il faudrait, d'après les recherches de G. WELTER, reconnaître un *koimitérion*, où les malades attendaient la visite du dieu : Trézène, en effet, possédait un *Asklépieion*. — A Sicyone, A. ORLANDOS a exploré un grand édifice de destination inconnue, dont la façade est formée par un stylobate ; il s'élève sur une terrasse contrebutée au nord et à l'est par un mur de soutènement ; le mur est est interrompu par un escalier et une fontaine. La fouille a livré trois statues romaines (dont une intacte), une inscription du Ve siècle, signalant des victoires aux jeux, etc. On a trouvé à l'est du Bouleutérion une petite Artémis acéphale et, au nord des remparts, des figurines de terre cuite (femmes portant des oies) et des petits vases. — A Pellène, ORLANDOS a travaillé au dégagement du temple d'Athèna et signalé un autre édifice en contre-bas de la colline du temple. — On a trouvé à Aigion des fragments de chapiteaux, des statuettes de marbre représentant Athèna et Aphrodite, etc. ; à Patras, des statues très mutilées (Hermès, Héraclès et une *corè*). — On aurait identifié le site de Tritaia, que décrit Pausanias, et rencontré les fondations d'un temple d'Athèna ; la nécropole aurait fourni quatorze inscriptions funéraires. — Les

1. Y. BÉQUIGNON, *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1933, p. 236-256).

fouilles de N. Kyparissis à Léontion ont livré nombre de vases mycéniens et des perles en ambre, en agathe et en stéatite. — Orlandos a dégagé sur l'acropole d'Alipheira un grand temple datant de 509-470 (sans doute, celui d'Athèna, signalé par Pausanias et Polybe) ; on a découvert des tambours de colonnes à seize cannelures, de nombreuses tuiles en marbre des îles, des bronzes, une inscription relative à un conflit de frontière avec Lépréon (IIIe siècle), etc. ; à l'ouest de l'acropole, un temple de style ionique (l'*Asklépieion* de Pausanias, semble-t-il) a été mis au jour ; on a retrouvé la base de la statue de culte, des monnaies du IIIe siècle, les fondations de l'autel, etc. ; en contre-bas de l'acropole, on a dégagé un édifice funéraire, dont la façade a les parois couvertes d'inscriptions (noms des morts, etc.) : type de mausolée que l'on n'avait jamais rencontré en Grèce propre ; près de là se dressait un autre mausolée, de type attique ; enfin, on a trouvé une statuette en bronze, figurant un satyre barbu[1].

*Grèce occidentale.* — Grâce aux fouilles de Marinatos à Céphalonie, on a pu recueillir dans un grand tombeau rupestre, déjà pillé, les éléments de 100 vases, dont plusieurs sont remarquables, des feuilles d'or, des perles, etc. ; un tombeau resté intact a livré 60 petits vases, une pierre sculptée ornée, un cristal de roche, etc. Autour de ces tombeaux, on a déblayé des constructions en forme de puits, creusées dans le roc et renfermant des céréales carbonisées : selon Marinatos, c'étaient des trésors servant de dépôts à céréales (tels ceux dont on usait encore à Céphalonie il y a cinquante ans). — A Ithaque, sous la direction de W. A. Heurtley, on a fouillé les dépôts submycéniens et protocorinthiens d'Aëtos ; on a pu ainsi reconstituer 170 vases, qui nous montrent l'évolution du protocorinthien jusqu'à son épanouissement (voir, notamment, un vase à col élevé, avec une frise d'animaux) ; on a, de plus, exhumé nombre d'ex-voto, représentant des animaux, des ornements en ambre, des ivoires gravés, un petit sphinx de bronze, etc. Dans le port sis en contre-bas du sanctuaire, on a continué à dégager le grand mur allant jusqu'au littoral : bâti, semble-t-il, vers le IVe ou le IIIe siècle av. J.-C., il fut détruit au Ier ou au IIe siècle ap. J.-C. par le séisme qui ruina la grotte de Polis. A la pointe ouest du port, on a trouvé dans une grotte les restes d'une occupation gréco-romaine et quinze tessons mycéniens d'un beau style. — On a constaté que la grotte de Polis avait été occupée du prémycénien au Ier ou au IIe siècle ap. J.-C. ; on a recueilli les éléments d'un trépied de bronze, rappelant les trépieds d'Olympie consacrés aux IXe et VIIIe siècles, une statuette géométrique en bronze (personnage barbu), la partie supérieure d'une statuette féminine (pied de miroir du VIe siècle), des fragments mycéniens (XIIe siècle) et prémycéniens, etc. — Les fouilles de N. Kyparissis à Phoradomandra ont fait découvrir toute une nécropole mycénienne ; les quinze tombes ouvertes ne possèdent ni chambre ni *dromos*,

1. Y. Béquignon, *B. C. H.*, 1933, p. 256-263.

mais sont creusées en forme de puits, et une dalle ferme leur ouverture ; elles ont été pillées. KYPARISSIS a également reconnu que la colline de Haghios Athanasios toû Platurtheia était une nécropole mycénienne ; il espère y retrouver une cité et un palais de la même époque. — F. POULSEN et K. RHOMAIOS ont totalement dégagé l'*hérôon* de Calydon, dont un plan provisoire a été dressé. On y accédait par le nord ; un escalier conduisait à une entrée à piliers, par où l'on arrivait dans un couloir menant au péristyle ; à gauche, étaient quatre pièces ; la chambre II, la plus grande, ouvrait sur le péristyle par une porte flanquée de pilastres ; la chambre III était peut-être une *skeuothèque* ou un *pompeion*. On a déblayé une exèdre du côté ouest et, dans le péristyle, redressé les colonnes du côté nord. La terre était remplie de tessons de vases mal cuits et parfois déformés. L'édifice ne date pas, comme on l'a cru, du IIe siècle ap. J.-C., mais de l'époque hellénistique : il est donc contemporain du tombeau hellénique, qui en est pour ainsi dire le germe ; de plus, il est complètement en pierre (et non en cloisonnage sur une base de pierre, comme on l'avait pensé). Dans la salle VII, on a trouvé des bustes et têtes de dieux et héros de Calydon (Ier siècle av. J.-C., sans doute) et rangé les bancs (IIe siècle ap. J.-C., semble-t-il) à l'aide de lettres-marques d'artisan. Les murs épais de la chambre de culte, sise derrière la chambre VII, montrent que le plafond fut voûté. Dans l'angle nord-ouest de l'édifice, il y a une cour, avec puits et citerne. Aux versants ouest et nord du temple, les fouilles ont livré nombre de petits objets, dont une plaque de bronze portant une inscription de proxénie. — A l'ouest du grand temple de Thermos, K. RHOMAIOS a découvert les ruines de murs préhistoriques et entièrement dégagé le temple elliptique déjà connu, qui possède un foyer circulaire de dalles et de pierres et date des deux ou trois derniers siècles du IIe millénaire ; autour du foyer, deux couches de cendres et d'ossements semblent provenir d'holocaustes pareils à ceux du très ancien temple de l'âge géométrique. Parmi les trouvailles, citons des fragments de terre cuite, achevant de montrer que le toit de l'ancien temple d'Apollon Lyseios (vers 600 av. J.-C.) avait la forme d'une voûte sur l'un des côtés, et des fragments de brique venant des murs de la cella. — Des débris de vases préhistoriques recueillis à Dodone par EVANGHÉLIDIS attestent l'existence de rapports étroits entre la céramique de ce lieu et celle de Macédoine. A l'ouest du *naiskos* découvert en 1931, on a trouvé les fondations d'un autre édifice votif, au nord duquel était un grand tombeau d'époque romaine, où il n'y avait que de nombreuses tablettes de plomb.

*Grèce centrale.* — A Delphes, P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE a procédé à des recherches sur la topographie du sanctuaire archaïque. J. CHARBONNEAUX a complété, en vue de la publication, ses travaux au temple en calcaire d'Athèna (IVe siècle). L. ROBERT et Y. BÉQUIGNON ont étudié des inscriptions[1]. — J. AUDIAT a publié un excellent ouvrage sur le Trésor delphique

1. Y. BÉQUIGNON, *B. C. H.*, 1933, p. 264-276.

des Athéniens. On y trouve, d'abord, une étude architecturale extrêmement précise de ce petit temple dorique en marbre de Paros, d'un dessin très fin et, dans l'ensemble, d'une exécution remarquable ; puis, après avoir consacré un bref aperçu aux misérables débris d'un ancien Trésor, peut-être édifié par Athènes (mais rien ne le démontre absolument), l'auteur examine avec le même soin les terrasses et les passages. Quand ce monument fut-il construit? A coup sûr, de l'avis unanime des archéologues, entre 510 et 480. Pomtow s'est prononcé sans hésiter pour la période 510-506 ; mais AUDIAT montre qu'aucun argument vraiment solide ne milite en faveur de cette chronologie, tandis que des raisons très sérieuses, sinon tout à fait décisives, nous invitent à situer l'exécution du Trésor peu après la bataille de Marathon (conformément à l'indication de Pausanias, jugée fort acceptable par les archéologues français). Il est aussi permis de penser que cet édifice survécut longtemps au IIIe ou au IVe siècle ap. J.-C. (époque à laquelle il existait certainement encore) ; de tous les monuments delphiques, peut-être fut-il « le dernier à périr[1] ».

*Grèce du Nord.* — Le musée de Volo a acquis une statuette de marbre figurant Cybèle sur un trône, un grand disque à la main gauche et un lion sur les genoux. Y. BÉQUIGNON a continué ses recherches épigraphiques dans ce musée et aux environs. — Au musée d'Halmyros sont entrés un peson avec signes préhistoriques, nombre de menus objets en bronze, des statuettes de terre cuite, quatre vases mycéniens, etc. — Y. BÉQUIGNON et H. DUCOUX ont dressé les plans de divers sites de la vallée du Sperchios (un grand nombre n'avaient jamais été relevés). A Héracleia, des sondages ont permis de retrouver le mur d'enceinte en contre-bas des roches trachiniennes, sur la rive gauche de l'Asopos, de reconnaître un secteur du mur d'enceinte qui reliait Trachis à Héracleia et de mettre au jour une construction qui répondrait au gymnase signalé par Tite-Live. — Le Musée de Larissa, où BÉQUIGNON a poursuivi ses travaux épigraphiques, s'est enrichi de différents objets (stèles funéraires, etc.). — A Tyrnavo, BÉQUIGNON a retrouvé quarante et un textes épigraphiques ; près de Crannon, il a revu une inscription jadis publiée par Fougères[2]. — Exposant les résultats de ses recherches dans la région de Pharsale, BÉQUIGNON décrit d'abord le site de Palaiokastro, précieux à cause de son élévation et de sa richesse en eau, occupé, sans doute, dès l'H. A., évacué jusqu'à la fin de l'H. M., réoccupé au temps du minyen, abandonné jusqu'à l'H. R. III, habité de nouveau jusqu'à la fin du VIe siècle, enfin délaissé, sinon déserté. On peut adopter la théorie situant Palaipharsalos à Palaiokastro-Derangli ; cette ville eut un passé glorieux, semble-t-il, puis elle déclina et perdit son nom. Après quelques indications sur le lit et le cours de l'Enipous, l'auteur étudie le site de Ktouri : d'abord, l'acropole, dont le

1. J. AUDIAT, *Le Trésor des Athéniens* (*Fouilles de Delphes ;* II : *Topographie et architecture*). Paris, De Boccard, 1933, II-109 p., 79 fig., 17 phototot., 51 pl. (dont 28 en portefeuille).
2. Y. BÉQUIGNON, *B. C. H.*, 1933, p. 277-278.

sommet servait de siège à la garnison et de refuge ; puis la *magoula* sise à l'ouest, dominant une plaine riche en céramique submycénienne ; entre elle et l'acropole, il y a une nécropole submergée. La région fut occupée de l'H. R. III aux temps byzantins (sauf, peut-être, à l'époque géométrique) ; la hauteur paraît être Euhydrion, comme l'indique la présence de sources pures et abondantes[1].

*Macédoine et Thrace.* — Près de la « porte dorée » de Salonique, on a trouvé des fragments de statues et de chapiteaux ioniques, une tête de femme et des plaques funéraires inscrites, appartenant sans doute à un édifice du début de l'époque impériale. — Dans la région de l'Haliacmon, Kéramopoullos a découvert des forts antiques, des restes d'habitats en briques, des vases et fragments de vases hellénistiques. Ce pays semble avoir été habité jusqu'au Ier siècle av. J.-C. — Les fouilles de P. Collart et E. Lapalus au forum de Philippes ont entièrement dégagé sur les côtés, au sud et à l'est, l'escalier découvert en 1931 le long du petit côté ouest ; il détermine une place mesurant 50 mètres sur 100 mètres environ ; sur le quatrième côté, des édifices étaient adossés aux pentes de l'acropole ; au milieu de ce côté, il y avait un *podium* rectangulaire, analogue à la tribune du temple de César sur le forum de Rome ou à celle du forum de Timgad. A gauche était l'édifice ionique partiellement dégagé en 1930 ; à droite, un édifice dont subsiste seul le noyau de blocage ; plus loin, en contre-bas de la place, un grand bassin rectangulaire, où l'eau arrivait par une tête de lion et d'où elle s'écoulait par un tuyau de terre cuite ; vers l'angle nord-est comme vers l'angle nord-ouest, une rampe faite de dalles striées menait du forum à la ville haute ; des bases honorifiques avec inscriptions ornaient ces plans inclinés. Sur le petit côté est, il y avait un temple corinthien, avec deux colonnes *in antis*, symétrique de celui qui fut déblayé en 1931 sur le côté ouest ; le *pronaos* communiquait avec une bibliothèque qui couvrait sans doute l'espace allant du temple à l'angle sud-est du forum. Sur le long côté sud, on a dégagé les degrés de l'escalier ; vers les deux angles, une portion de stylobate est encore en place. La mosaïque partiellement découverte en 1931 à l'angle sud-ouest appartenait, semble-t-il, à un édifice antérieur au dernier aménagement du forum ; elle était surtout remarquable par sa bordure, qui représentait un rempart crénelé muni de tours et de portes. On a trouvé nombre d'inscriptions latines plus ou moins complètes, un fragment de décret honorifique en grec (du début du Ier siècle av. J.-C. au plus tard), une tête féminine voilée, etc.

*Thasos.* — Les recherches de P. Devambez et de Launey ont permis de préciser la situation des établissements du champ Dimitriadis (partie nord). L'un d'eux, en partie dégagé, offre de grandes analogies avec un autre, que l'on avait déjà fouillé en 1931 ; la forme en est, semble-t-il, trapézoïdale ; on a

1. Id., *Études thessaliennes* (*B. C. H.*, 1932, p. 89-191, 52 fig.).

ou reconnaître trois portes du mur d'enceinte : deux sur le côté ouest, une sur le côté sud ; les murs intérieurs déterminent des pièces dont le plan ne se discerne pas clairement, en raison des constructions postérieures, d'époque romaine, qu'il a fallu respecter ; l'ensemble le plus cohérent (maison avec cour centrale) est conservé dans la partie sud-ouest de l'établissement ; à un niveau supérieur, on a retrouvé la suite de l'édifice qui couvrait aussi une partie de l'établissement déblayé en 1931. Ces établissements étaient séparés du mur d'enceinte par deux constructions entre lesquelles il y avait une rue menant au rempart ; l'édifice le plus méridional était séparé de celui-ci par une rue non dallée ; le mur ouest présentait un bel appareil de marbre ; le parement intérieur du rempart était également en marbre. On a recueilli dans cette région des fragments de vases allant du géométrique tardif au v^e siècle ; des fragments méliens, rhodiens et du style de Naucratis représentent le VII^e siècle ; dès le VI^e domine la céramique attique. — Les fouilles ont remis au jour la façade nord-est d'un bâtiment dégagé en 1912 et 1913 (salle hypostyle ou « bouleutérion ») et totalement déblayé le côté sud-ouest : c'était un mur plein et continu ; sur la façade nord-ouest, on a reconnu la sortie d'un égout passant sous l'édifice parallèlement au côté nord-est. A l'intérieur de l'édifice, on a mis au jour douze des soubassements qui portaient les soutiens : ces derniers, au nombre de seize et placés sur un rang parallèlement à chacun des murs extérieurs, déterminent une sorte de portique quadrangulaire autour d'un espace libre. — A 50 mètres au sud-est de l'arc de Caracalla, on a trouvé un grand édifice, dont une façade, en carreaux de marbre, a été en partie reconnue (ainsi qu'un mur de retour et un escalier peut-être postérieur). La fouille a déjà livré un torse viril nu, avec la jambe gauche, brisée au genou, fragment d'un très bon travail et fort important pour l'histoire de la sculpture thasienne (470-460 environ)[1]. — Dans un notable article sur les résultats des fouilles de Thasos, Y. Béquignon et P. Devambez décrivent surtout le « quartier romain » du II^e siècle ap. J.-C. Il a pour axe une large rue dallée et bordée de monuments, dont une exèdre et un édifice inachevé en forme de théâtre, qui doit sa vaste *orchestra* et ses *parodoi* non couverts au théâtre grec, mais présente aussi nombre de caractères romains ; sa destination reste incertaine. A côté se voient les soubassements d'un portique tétragone, d'époque romaine, à l'ouest duquel est un édifice allongé, impossible à identifier, qui semble antérieur aux temps romains. Les auteurs décrivent ensuite les habitations privées et rappellent que l'on a découvert différents morceaux de sculpture, datant de la fin du I^er ou du courant du II^e siècle ap. J.-C. La plupart de ces monuments peuvent être assignés au règne d'Hadrien, qui vit se produire une véritable « renaissance thasienne[2] ».

1. Y. Béquignon, *B. C. H.*, 1933, p. 278-287.
2. Y. Béquignon et P. Devambez, *Fouilles de Thasos, 1925-1931* (*B. C. H.*, 1932, p. 232-286).

*Serbie.* — A la nécropole de Trébéniste, VOULITCH a mis au jour quatre nouvelles tombes, dont trois renferment nombre d'objets d'or, des bracelets d'argent, des vases de bronze, des vases à figures noires, etc., et attestent l'existence de relations entre Trébéniste et Athènes au VIe siècle ; pour la première fois, on a trouvé dans cette nécropole des tombes féminines. C'était, semble-t-il, le cimetière d'une famille princière.

*Lemnos.* — Les fouilles italiennes de Poliochni ont été poursuivies. On a continué à explorer la rue principale et rencontré une petite rue latérale ; on a dégagé le canal assurant l'évacuation des eaux et retrouvé un puits construit avec grand soin, qui servait encore lors de la destruction du village. Au nord de la place la plus septentrionale, on a découvert un édifice rectangulaire aux murs épais, occupant le côté ouest de la rue (une prison, sans doute). L'existence des trois couches d'habitats superposées a été confirmée ; les maisons, rectangulaires, communiquaient entre elles ; celles de la couche supérieure ont été abandonnées avec les vases restés en place. La céramique, à surface claire, est celle des temps néolithiques : il y a aussi de grands *pithoi*, propres à l'âge du bronze ; certains vases révèlent un vif souci artistique. Signalons également nombre de menus objets, d'armes, d'outils en plomb ou en bronze, etc. Le village date, en somme, de la fin du IIIe millénaire.

*Délos.* — Ch. DUGAS poursuit ses travaux en vue de la publication du fascicule des vases de Rhénée. — W. DÉONNA a terminé l'examen des objets mobiliers provenant des maisons déliennes. — E. LAPALUS a repris l'étude de l'agora des Italiens[1].

*Crète.* — A l'ouest du palais de Cnossos, on a dégagé un grand tombeau géométrique tardif, qui renfermait plusieurs douzaines de vases, parfois décorés. — Aux environs de Cnossos, on a découvert environ 500 vases, du type géométrique ou orientalisant, dont certains ont la forme d'animaux ; sur quelques-uns d'entre eux sont figurés des sujets intéressants (sphinx casqués, etc.). Signalons également une phiale de bronze, avec des zones d'animaux, et deux lamelles de bronze, dont l'une représente le siège d'une ville et des chars rappelant ceux d'Assyrie ; on a recueilli aussi des épées, des haches, etc. Les corps avaient été incinérés (ailleurs, semble-t-il) et les ossements placés dans des vases. La présence de débris de *larnakes* minoens laisse supposer qu'il s'agit d'un ancien tombeau minoen, remployé dans la suite. — A Amnisos, les fouilles de MARINATOS ont mis au jour une jolie villa, bâtie en 1700 av. J.-C. et détruite peu après 1550 ; l'intérieur n'a pas encore été fouillé. Non loin de là se trouve une autre construction, à pièce unique, aux murs épais de 2 mètres, avec une porte à l'ouest contre le rocher de Paliochora ; on y a recueilli des tessons du M. R. I. A l'entrée est de Paliochora, on a dégagé un édifice carré de 20 mètres de côté ; dans l'une de ses pièces, on a

1. Y. BÉQUIGNON, *B. C. H.*, 1933, p. 287-291.

découvert nombre de fresques, en tas compact ; dans une autre pièce, il y avait des vases mycéniens intacts ; mais ce sont les fresques, tombées, semble-t-il, de l'étage supérieur, qui présentent l'intérêt principal de cette fouille : on y distingue : 1° des lis aux tiges et fleurs faites d'une pâte blanche et bleue incrustée dans la surface évidée de la fresque (exemple inconnu jusqu'ici) ; 2° des liliacées et iridées en rouge et vert sur fond blanc ; 3° des plantes de la famille de la menthe sur fond rouge et blanc. Cette villa date du M. M. III (1700-1650) ; sa destruction, probablement violente, eut lieu sans doute au début du M. R. — Les recherches de F. Chapouthier le long de la façade sud du palais de Mallia ont fait découvrir des chambres analogues à celles que l'on avait trouvées en 1931 : les murs, qui contiennent une forte proportion de terre, sont enduits de stuc ; des seuils stuqués avec soin mènent d'une salle à l'autre. Le sol est parfois stuqué ; en huit endroits sont des dépressions circulaires, où reposaient peut-être des lampes. La céramique comprend des fragments un peu grossiers et de la vaisselle plus fine, décorée soit en noir sur fond chamois, soit en blanc sur noir. Les traits généraux de cette céramique et les particularités de l'architecture rappellent les ruines et le mobilier exhumé dans la cour ouest du palais de Cnossos ; l'époque en est la même (M. M. I). Ces salles se prolongeant sous l'aile sud du palais, on doit penser que celle-ci fut totalement aménagée au M. M. III sur des habitations antérieures. La limite du premier palais (auquel, en 1931, on avait rattaché ces chambres) serait dès lors plus au nord. — On a aussi dégagé une route dallée dans la cour occidentale et reconstitué un nouveau *pithos* (du M. M. I, semble-t-il) exhumé l'an dernier dans le quartier nord. — A l'ouest de la nécropole de Chrysolakkos, P. Demargne a retrouvé un niveau antérieur, marqué par un dallage, et découvert des fragments de demi-colonnes, en *ammouda*, enduites de stuc ; les blocs sont d'une forme ellipsoïdale irrégulière ; la face postérieure est aplanie (dispositif architectural jusqu'ici inconnu en Crète). — Au sud du palais, on a continué à déblayer une maison qui semble avoir été riche ; la céramique irait du M. M. III au M. R. III (premier exemple à Mallia d'une occupation aussi longue). — A l'ouest du palais, on a mis au jour de nouvelles maisons, dont le mur de façade est en blocs de *sidéropétra ;* les murs intérieurs sont en petits matériaux ou en terre. Le rez-de-chaussée était surmonté d'un étage dont l'épaisseur de certains murs et deux gros piliers d'*ammouda* assuraient l'existence. Les trouvailles de céramique datent du M. M. III ou du M. R. I ; dans les fondations, il y a de la céramique du M. M. I ; signalons de beaux vases de pierre et un énorme bassin de bronze. — P. Demargne a procédé à des sondages sur l'emplacement de la ville grecque de Dréros et constaté que, sur l'acropole orientale, les constructions romaines et byzantines ont fait disparaître ce qui remontait aux temps hellénistiques ; en contre-bas du mur des deux acropoles, un mur soutient une terrasse, qui constituait peut-être une agora. De cette région provient une dalle où sont figurés une tête de gorgone, un homme

portant des ailes aux épaules et aux pieds et semblant voler vers la gauche, un sphinx, un oiseau aux ailes éployées, etc. (VIe siècle?). — Les trouvailles de Réthymno ont montré que les différentes époques y sont représentées et que la grotte joua un rôle religieux très important[1]. — P. DEMARGNE expose les résultats de ses fouilles sur le site de l'Anavlochos ; l'examen des trouvailles montre que ce site fut occupé de la période protogéométrique au VIIe siècle. La Crète du début du Ier millénaire paraît avoir été le théâtre d'un bel essor artistique ; le déclin vint au VIe siècle, avec la prépondérance de l'art ionien ; en attendant, la Crète avait transmis à l'Hellade et à la Sicile nombre d'apports orientaux et peut-être même « donné une forme » à leurs croyances. — Le même auteur étudie une plaque votive archaïque, provenant de Praisos et figurant, à son avis, une déesse et un dieu parèdre (dont dérivent probablement certaines représentations de Thésée et d'Ariane)[2].

*Iles d'Asie Mineure.* — A Thermi (Lesbos), Miss W. LAMB a fixé, dans la mesure du possible, les limites des anciennes cités I-III et examiné celles de la cité IV. Elle a, de plus, étudié en détail les fortifications de la cité V, qui correspond à Troie II a (2400-2000 av. J.-C.?) : elles consistent en un large mur intérieur renforcé par des murs extérieurs en terre. Avant 1400, Thermi fut réoccupée par une population dont la céramique correspond en partie à celle de Troie III-V et de Troie VI ; à la dernière phase, apparaissent des imitations de formes mycéniennes et la trace d'importations mycéniennes (1375-1200). La fin de la période est marquée par une destruction générale, à peu près contemporaine de la ruine de Troie. — Les fouilles d'Antissa ont fait trouver un dépôt de *bucchero* lesbien, dont la couche inférieure renfermait des types anciens de Troie VI et Troie VII, de la céramique rouge lesbienne de la dernière époque et des tessons mycéniens. On a découvert une construction du VIIe siècle et nettoyé complètement le beau mur polygonal précédemment trouvé sur l'acropole ; on a fouillé quelques tombes de la colline sise au sud de l'acropole et exhumé différents vases, dont l'un est décoré de bandes ondulées[3]. — Miss W. LAMB publie une longue liste de tessons de vases gris originaires de Lesbos. Cette céramique, analogue à celle de Troie, se divise en deux grands groupes : l'un date des périodes Troie VI et Troie VII (fin de l'âge du bronze et début de l'âge du fer), l'autre de la période Troie VIII (temps archaïques) ; la majorité des spécimens ici décrits sont de cette dernière époque (VIIe et VIe siècles)[4]. — A Samos, les fouilles allemandes ont dégagé une petite nécropole du VIe siècle, l'entourage d'un grand autel rupestre et deux tombes hellénistiques taillées dans le roc ; de nombreux débris de vases à boire se trouvaient sur la partie supérieure des

1. Y. BÉQUIGNON, *B. C. H.*, 1933, p. 291-300.
2. P. DEMARGNE, *Recherches sur le site de l'Anavlochos. — Plaquette votive de la Grèce archaïque* (*B. C. H.*, 1931, p. 365-412).
3. Y. BÉQUIGNON, *B. C. H.*, 1933, p. 300-302.
4. W. LAMB, *Grey ware from Lesbos* (*J. H. S.*, 1932, p. 1-12).

tombes. Des sondages dans le mur de la ville, à l'ouest, ont fait apparaître, sous une superstructure hellénistique, les restes d'un puissant mur en *poros* du VIe siècle. — Sous le grand autel du temple diptère de Rhoicos et de Théodoros ont été découverts les débris d'un lieu de sacrifices du IIe millénaire et, par-dessus, un autel plus récent, remanié avant l'époque de Rhoicos. On a trouvé nombre de tessons, allant des temps préhistoriques à ceux de Rhoicos, et une foule d'ex-voto : statuettes d'argile, bronzes, faïence, etc.[1].

*Asie Mineure.* — Les fouilles de Troie, dirigées par C. Blegen, avec le concours de W. Heurtley, de Doerpfeld et de W. Semple, ont abouti aux résultats suivants. A l'intérieur de la citadelle d'Hissarlik, on a rencontré une couche romaine, puis deux couches préhistoriques ; une partie de la céramique est de l'époque romaine, l'autre des temps préhistoriques, représentés surtout par la céramique minyenne et la céramique « Red-Wash ». Un autre sondage a atteint des constructions de la période romaine (Troie IX), puis différents niveaux, dont le dernier porte la trace de violentes destructions. — On a découvert aussi, sur les versants nord-ouest et ouest de la colline, des restes de tombes à incinération (?) et des vases minyens et mycéniens à côté de céramique romaine. Sur la partie ouest du plateau sud s'élevait un grand édifice, en trois nefs, pavé de mosaïque (une basilique?) ; près du théâtre, on a mis au jour un secteur du mur de rempart ; la fouille du théâtre a permis de distinguer deux époques : l'une hellénistique et l'autre romaine. Enfin, on a trouvé nombre d'objets d'or, d'argent, de bronze, de terre cuite et d'ivoire, et 512 pièces de monnaie, allant des temps hellénistiques aux temps byzantins[2]. — Selon Ch. Vellay, les récentes fouilles américaines démontrent, une fois de plus, l'impossibilité d'identifier le site d'Hissarlik avec celui de la Troie homérique : jamais cette grande ville n'eût pu tenir à l'intérieur des murs d'Hissarlik, dont les couches mycéniennes n'offrent pas les traits d'une occupation stable, mais d'un site crématoire. Il n'y a pas de ville basse autour d'Hissarlik : ce serait donc une acropole sans ville basse, ou une cité sans acropole, ce qui contredirait les descriptions de l'*Iliade* et les textes anciens[3]. — Le même auteur estime que Brückner a tiré des conclusions inadmissibles du témoignage d'Hellanicos sur l'ancienne Troie : le palais royal se serait trouvé à l'une des extrémités de la ville (ce qui constituerait une véritable « hérésie archéologique ») et Troie aurait occupé un espace démesuré (40 km. et 9,000 mètres de diamètre de l'est à l'ouest). En réalité, une étude serrée du texte d'Hellanicos mène à la conclusion suivante : la « Pergame » de cet historien ne peut être située à Hissarlik, dont la « cause » perd décidément tout appui parmi les anciens[4]. — Exposant les résultats de

1. Y. Béquignon, *B. C. H.*, 1933, p. 302-303.
2. Id., *B. C. H.*, 1933, p. 304-306.
3. Ch. Vellay, *Les fouilles d'Hissarlik. Troia iterum exstincta* (*Bull. Assoc. Budé*, janvier 1933, 11 p.).
4. Id., *La « Grosstroja » d'Alfred Brückner et le témoignage d'Hellanicos* (*Revue des Études homér.*, 1931, p. 36-54).

ses recherches à l'Asklépiéion de Pergame, T. WIEGAND étudie le *Propylon* de Claudius Charax, la salle réservée au culte d'Hadrien, le temple rond d'Asklépios Sôter, etc., et publie quarante-six inscriptions (presque toutes du IIe siècle)[1].

*Chypre.* — Dans la nécropole de Vounoi, DIKAIOS a fouillé quarante-huit tombes, qui ont la forme d'un caveau précédé d'un puits rectangulaire, avec un *dromos* profond de 1 mètre à 3 mètres ; une des moitiés de la tombe renfermait les cadavres, l'autre des présents : vases, outils, armes, taureaux sacrifiés, etc. L'un des documents les plus importants est un plateau circulaire en terre cuite, ceint d'un rebord et figurant un lieu de culte ; à l'intérieur, on voit des bancs sur lesquels six personnages joignant les mains sont assis ; en face d'eux, un personnage plus grand, placé sur un trône et la tête entourée d'un bandeau (le grand-prêtre, semble-t-il) ; on aperçoit aussi d'autres personnages (dont trois se tiennent par la main, d'où pendent des serpents), deux taureaux, voisins d'une ouverture qui forme porte, etc. Selon Dikaios, cette scène représente une cérémonie en l'honneur du dieu-serpent, ici associé au culte de la Terre-Mère et du taureau. — Une tombe a livré un bol de terre rouge, décoré de têtes de taureau en relief ; de leur cou pendent des serpents. On a également trouvé une cruche ornée de cervidés en relief, une pyxide, où est figurée la Terre-Mère, nombre de vases rituels, dont l'un porte une Terre-Mère sur le haut de l'anse, etc. La découverte d'une table en terre cuite à 5 pieds, représentant une scène de labourage, nous permet de connaître la forme de la charrue à cette époque (premier âge du bronze). Enfin, on a trouvé une anse de cruche portant des signes linéaires sans rapport avec ceux que l'on connaissait déjà. — A Lapithos, R. H. HILL a exploré deux nécropoles, appartenant l'une au premier âge du bronze, l'autre à l'âge du fer[2].

II. ÉPIGRAPHIE : *bulletins et recueils.* — Signalons les précieux bulletins de P. ROUSSEL (*R. É. G.*, 1934, p. 205-260), M. N. TOD (*J. H. S.*, 1933, p. 214-265) et M. SEGRE (*Historia*, 1932, p. 322-330 et p. 691-709 ; 1933, p. 641-673). — En 1932 ont été publiés, notamment, les recueils suivants : *Fouilles de Delphes*, III, fasc. III : *Inscriptions depuis le Trésor des Athéniens jusqu'aux bases de Gélon*, 1re partie, feuilles I-XIX, par G. DAUX et A. SALAČ ; *Inscriptiones graecae*, éd. minor., IX, 1re partie, fasc. I : *Inscriptiones Ætoliae*, par G. KLAFFENBACH ; *Supplementum epigraphicum*, t. VI. On consultera également avec profit l'ouvrage de M. N. TOD : *A selection of greek historical Inscriptions to the end of the fifth century B. C.* (Oxford, 1933).

*Études épigraphiques : Attique.* — N. KYPARISSIS et W. PEEK étudient une inscription funéraire de la région du Dipylon, qui semble dater du milieu du

1. Y. BÉQUIGNON, *B. C. H.*, 1933, p. 306 et n. 1.
2. ID., *B. C. H.*, 1933, p. 308-312.

v^e siècle et concerner les soldats athéniens tombés à Coronée en 447[1]. — B. D. MERITT publie une série de discussions fort pénétrantes sur divers décrets financiers athéniens du v^e siècle. Il traite, d'abord, de celui qui fixa le tribut en 428/7, lors de la révolte mytilénienne, et montre que l'on procéda à de nouvelles déterminations du *phoros* au cours des années où furent lancées de fortes expéditions, destinées à faire rentrer les sommes dues par les alliés. De l'examen du décret *IG*, I², 63, il résulte qu'à partir de 425/4 le montant du *phoros* fut établi pendant l'année des Grandes Panathénées. — Puis l'auteur s'occupe des trésoriers d'Athèna en 443-430 : les secrétaires de ces magistrats furent alors désignés suivant l'ordre inverse de l'ordre officiel des tribus. — Une troisième étude a pour objet les comptes de la statue chryséléphantine, signalés par une inscription de 442/1. — Examinant ensuite les textes concernant les frais de la guerre de Samos (440/39), Meritt estime que la somme indiquée par l'inscription *IG*, I², 293 (1,404 talents) correspond aux dépenses engagées pour combattre à la fois Samos et Byzance ; il montre aussi que l'inscription *IG*, I², 50, relative à la ratification de la paix athéno-samienne et donnant la liste des stratèges, n'est pas de 440/39, mais de 439/8 : cette ratification fut postérieure de quelques mois à la fin des hostilités. — Puis vient l'examen de divers textes intéressant des dépenses d'État ; on en conclut, notamment, que les emprunts de 410/9 ont été faits à l'aide des revenus annuels, et non des réserves : c'est que les *tamiai* de cette année-là avaient hérité d'une trésorerie fort dépourvue (cf. *Thuc.*, VIII, 76, 6). — L'étude de l'inscription *IG*, I², 304 *a*, permet de constater, en particulier, que la démocratie restaurée après la bataille de Cyzique n'a pas attendu, pour installer une nouvelle Boulè des Cinq-Cents, le début de l'année civile 410/9 : il s'agissait ici, en effet, non des convenances du calendrier, mais d'action politique. L'année bouleutique 410/9 a compté au minimum 370 jours (37 jours par prytanie) ; il n'est même pas radicalement impossible qu'elle ait commencé aussitôt après Cyzique et compté ainsi 39 ou 40 jours par prytanie. — L'auteur examine ensuite l'inscription *IG*, I², 304 B : grâce à la restitution des lignes 69-70, il peut situer en avril 406 la mission de Conon, placé à la tête de la flotte de Samos (cf. Xénophon, *Hell.*, I, 5, 16-20). — La comparaison entre un texte de Thucydide et l'inscription *IG*, I², 324, aide à déterminer, en partie, la destination des sommes versées aux stratèges en 423 et montre qu'il n'y eut pas alors de campagne en Orient. — Enfin, Meritt s'attache à prouver contre Dinsmoor que l'année bouleutique ne doit pas être identifiée avec l'année solaire du cycle métonien, et il dresse un tableau du calendrier attique de 432/1 à 404/3[2].

1. N. KYPARISSIS et W. PEEK, *Zwei attische Kriegergrüber* (*Athenische Mitteilungen*, 1932, p. 142-150).

2. B. D. MERITT, *Athenian financial documents of the fifth century*. Ann Arbor, Univ. of Michigan Press, 1932, XIX-192 p., 17 pl. ; prix : $ 3,50.

*Péloponnèse.* — Sur une base découverte à Pellana (Achaïe) et qui paraît dater de la fin du IVe siècle, P. ROUSSEL discerne le mot Εὐθυκρ.... Or, le bronzier Euthycratès de Sicyone, fils de Lysippe, vivait à cette époque : il est tentant, dit l'auteur, de retrouver ce nom sur la base de Pellana. L'inscription provient d'un personnage dédiant la statue de sa femme : si l'artiste est bien Euthycratès, c'est que, comme le pensait Tatien, il a représenté des portraits féminins ; ce monument plaiderait donc en faveur de Tatien, soupçonné à tort de fausses attributions[1].

*Grèce centrale.* — E. BOURGUET a publié le 5e fascicule du tome III de la publication consacrée aux fouilles de Delphes. Ce fascicule a pour objet les comptes du IVe siècle ; on y retrouve les fortes qualités de méthode, de prudence et de clarté qui distinguent les autres œuvres d'E. Bourguet (voir *R. H.*, 1931, II, p. 98). L'introduction (p. 1-33) examine successivement la provenance des textes, la chronologie (l'auteur, en particulier, modifie très ingénieusement ses conclusions antérieures sur la date de l'archontat d'Aristoxènos, précise avec beaucoup de finesse le rôle de Philippe dans la création du collège des *tamiai* et discerne trois périodes dans l'histoire des opérations financières et des collèges internationaux), l'écriture et l'ordre suivi pour le classement des textes. Le corps de l'ouvrage est ainsi divisé : 1° contributions pour la construction du temple ; 2° versements de l'amende phocidienne ; 3° locations et fermages des biens confisqués ; 4° comptes du Conseil ; 5° comptes des naopes ; 6° et 7° comptes des trésoriers ; 8° fragments de comptes rédigés par le Conseil ; 9° documents annexes. L'auteur donne, enfin, une liste des archontes de Delphes et des listes amphictyoniques du IVe siècle, un Index, une table de concordance entre les numéros de l'ouvrage et ceux de l'éphorie grecque et une table des figures et planches. Chacun des groupes d'inscriptions rassemblées par Bourguet est accompagné de commentaires, souvent riches en suggestions et remarques précieuses. Au total, il y a là un instrument de travail de tout premier ordre et faisant grand honneur à la science française[2]. — R. VALLOIS a consacré une minutieuse étude aux strophes mutilées du péan de Philodamos, qui est, dit-il, « une œuvre de circonstance ». L'auteur recherche quelle est cette circonstance et quel est le motif des innovations dont l'hymne fait partie et dont plusieurs renforcent la place de Dionysos dans le culte delphique ; il s'étend ainsi longuement sur la strophe VI, dont il résulte que la date initiale de triétéries dionysiaques était fixée par le soleil ; la strophe VII « nous transporte en Thrace » et mentionne un oracle dionysiaque ; les deux strophes suivantes rappellent, l'une, le passage et la consultation d'Alexandre en Thrace, où il avait sacrifié à Dionysos, l'autre, l'intervention de ce dieu à Delphes ; la strophe X, qui, sur-

1. P. ROUSSEL, *Une signature d'un fils de Lysippe* (?) (*B. C. H.*, 1932, p. 287-289).

2. E. BOURGUET, *Fouilles de Delphes ;* t. III : *Epigraphie ;* fasc. V : *Les comptes du IVe siècle.* Paris, De Boccard, 1932, 357 p., 3 fig., 6 pl.

tout, importait aux Delphiens, faisait allusion aux espoirs qu'ils avaient conçus de voir leur temple solidement restauré ; quand elle fut rédigée, le fronton ouest, représentant Dionysos avec le chœur des Muses, existait déjà, au moins à l'état de maquette : d'où le caractère si précis de la description de Philodamos[1].

*Chalcidique.* — D. Moore ROBINSON publie diverses inscriptions d'Olynthe. L'une d'elles porte le nom de Polyxénos, en alphabet corinthien de la fin du VIe ou du début du Ve siècle : il s'agit là, sans doute, d'un émigrant ou d'un réfugié venu de Potidée. D'autres inscriptions sont des contrats de vente, analogues à celui qu'on a découvert en 1928 ; il y a aussi un strigile de bronze, où est gravé le nom de Sôsias (le fabricant, semble-t-il, plutôt que le propriétaire de cet objet)[2].

*Cyrénaïque.* — G. DE SANCTIS commente une inscription découverte à Cyrène en 1929, qui renferme le testament de Ptolémée le Jeune, frère cadet et futur successeur de Ptolémée VI, en faveur des Romains (155 av. J.-C.) : il rappelle que d'autres princes, dépourvus — ou se croyant dépourvus — d'héritiers légitimes (Attale III, etc.), imiteront cet exemple ; émanant de la plus durable des grandes dynasties hellénistiques, un tel acte offre une importance toute spéciale ; mais, comme il devait rester sans effet, la tradition n'en gardera aucun vestige[3]. — Examinant à son tour ce document, P. ROUSSEL en tire d'intéressantes conclusions. Jusqu'ici, on avait pu croire que Ptolémée VI, en témoignant parfois de la bienveillance à son frère, l'avait fait par bonté d'âme plutôt que par crainte des Romains ; mais la découverte du testament de 155 invite à penser différemment. Si Ptolémée le Jeune avait été assassiné — peu auparavant, il s'était plaint d'un attentat dirigé contre sa personne —, son testament eût mis Ptolémée VI aux prises avec de redoutables héritiers ; en conséquence, ce roi chercha à se rapprocher de son cadet. Ce dernier, en somme, avait rédigé le testament en question, non seulement pour renforcer l'attachement de Rome à sa cause, comme l'a dit De Sanctis, mais aussi pour se protéger contre les complots machinés, pensait-il, par son aîné. Il s'est ainsi assuré l'immunité : peu après, le souverain épargnera son jeune frère à Chypre ; grâce à la découverte du testament de 155, une telle attitude « s'explique sans qu'on lui attribue un excès de vertu »[4].

*Divers.* — A propos de colonnes funéraires achetées à Rhodes et provenant de la côte de Cilicie Trachée, L. ROBERT rappelle qu'il a déjà « décelé les voyages » de plusieurs « pierres errantes ». En voici un nouvel exemple : celui

1. R. VALLOIS, *Les strophes mutilées du péan de Philodamos* (*B. C. H.*, 1931, p. 241-364).
2. D. MOORE ROBINSON, *New Inscriptions from Olynthus and environs* (*Extr. from the Transact. and Proceedings of the Amer. Philol. Assoc.*, LXII, 1931, p. 40-56).
3. G. DE SANCTIS, *Il primo testamento regio a favore dei Romani* (*Riv. di Filol.*, 1932, p. 54-67).
4. P. ROUSSEL, *Le testament du roi de Cyrène* (*R. É. G.*, 1932, p. 286-292).

d'une inscription copiée par Wiegand à Smyrne, datée suivant l'usage égyptien, mais qui, selon Wiegand, venait de Thyatire, où un Grec d'Alexandrie l'aurait rédigée dans un sanctuaire isiaque. En réalité, dit L. Robert, l'inscription est originaire d'Égypte, d'où elle a été transférée à Smyrne[1].

III. Papyrologie. — On doit à P. Collart deux importants bulletins papyrologiques, concernant les années 1930, 1931 et 1932, et dont chacun est divisé en quatre parties : 1° renseignements généraux (bibliographies papyrologiques, etc.) ; 2° papyrus littéraires ; 3° documents ; 4° livres et articles intéressant la papyrologie. Ces bulletins, qui renferment nombre d'analyses extrêmement précises (par exemple, celle des ouvrages de G. Radet et d'U. Wilcken sur Alexandre), sont de très précieux instruments de travail[2].

C. C. Edgar a publié, en les accompagnant de notes et d'*Indices*, 120 papyrus relatifs à l'administration de Zénon, intendant du ministre des finances de Ptolémée III. Une substantielle introduction rappelle les faits principaux concernant Zénon et son chef, leurs ressources multiples et variées et la fiévreuse activité de cet intendant fort zélé, que tant de parents et d'amis assaillaient de leurs requêtes. L'auteur joint à cette étude celle de la chronologie et dresse le calendrier de la période comprise entre la vingt-cinquième année de Ptolémée III et la dixième de Ptolémée IV (261-236)[3].

IV. Numismatique. — Le tome IV de la description historique des monnaies grecques et romaines, par E. Babelon, est maintenant entièrement publié, grâce aux soins du fils de l'auteur, J. Babelon. Le dernier fascicule signale, en particulier, les monnaies de la Thrace, de la Chersonèse et des îles voisines, d'un grand nombre de cités côtières du Pont-Euxin, etc.[4]. — K. Regling a consacré un très utile aperçu d'ensemble, accompagné d'une importante bibliographie, au monnayage dans l'antiquité[5]. — L'ouvrage de Fr. Stefen sur le même sujet est également riche en précieuses indications; mais elles intéressent avant tout le monde romain[6]. — Étudiant un groupe de dix émissions annuelles de monnaies athéniennes, M. L. Kambanis cherche à montrer, contre l'opinion de Sundwall, qu'elles ont tenu dans un espace d'une dizaine d'années, et c'est en s'efforçant de dater chaque émission « par elle-même » qu'il se propose d'identifier les magistrats signataires.

1. L. Robert, *Epigraphica ;* IX : *Pierres errantes* (*R. É. G.*, 1932, p. 199-203).

2. P. Collart, *Bulletin papyrologique ;* XI : *1930-1931* (*R. É. G.*, 1932, p. 397-421) ; Id., XII : *1932* (*Ibid.*, 1933, p. 443-467).

3. C. C. Edgar, *Zenon Papyri in the University of Michigan collection.* Ann Arbor, Univ. of Michigan Press, 1931, xiv-211 p., 6 pl.

4. E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines ;* IIe partie : *Description historique*, t. IV, fasc. V. Paris, 1932, in-4°, 204 p., 20 pl.

5. K. Regling, *Münzkunde* (*Einleitung in die Altertumswissenschaft*, 4e éd., II. Bd, 2. Heft). Leipzig, Teubner, 1932, 36 p.

6. Fr. Stefan, *Münzkunde des Altertums, mit besonderer Berücksichtigung des römischen Münzwesens bis zum Ende des 5 Jahr. nach Chr.* Graz, 1932, 44 p., 2 pl.

Son classement a pour base « la composition anatomique de chaque émission » et rend compte des changements survenus au cours de l'émission ; grâce à ce classement, l'ensemble garde « une unité matérielle », conforme, semble-t-il, à la réalité[1].

V. Histoire générale. — M. Cary expose d'une façon très claire et précise l'histoire du monde grec de 323 à 146 av. J.-C. Nous devons nous borner ici à mentionner quelques-unes des vues les plus intéressantes de cet ouvrage. L'auteur montre ainsi fort bien qu'à l'époque hellénistique la guerre fut à la fois plus scientifique et plus humaine qu'aux temps classiques ; que la royauté fut singulièrement agissante (il n'y eut que très peu de « rois fainéants ») ; que les villes, sous une apparence de démocratie, eurent un régime ploutocratique ; que les progrès de l'économie furent surtout d'ordre commercial et que son déclin eut pour cause principale les excès de l'intervention romaine. Le caractère « laïque » de l'art nouveau, le rôle capital du mécénat, l'essor de l'érudition et des sciences, l'influence considérable de la κοινή, la décadence de l'enthousiasme, des genres d'imagination et des croyances traditionnelles, l'importance du culte royal et du syncrétisme sont mis en bonne lumière. Une conclusion d'ensemble souligne avec vigueur la fécondité de l'action exercée par la Grèce hellénistique, qui fut, selon Cary, l'élément prépondérant du proche Orient : c'est à son école que la République romaine devint un État impérial et civilisé, et son influence a puissamment contribué à la formation de la science moderne et à l'avènement d'une religion nouvelle et durable. — Un copieux index, une très utile bibliographie (où ne figure pas, il est vrai, l'important ouvrage de P. Roussel, *La Grèce et l'Orient des guerres médiques à la conquête romaine*) et de précieux appendices (sur les sources, les opérations navales de la guerre lamiaque, etc.) accompagnent cette notable et brillante étude[2].

VI. Histoire particulière. — Contre la thèse de Ch. Vellay, qui se refuse à identifier la Troie d'Homère et Hissarlik, G. Radet formule de très sérieux arguments. Comme l'atteste l'archéologie, Hissarlik seule, dans la région, fut habitée durant trois ou quatre millénaires : l'Ilion gréco-romaine continuait donc la Troie homérique. Il est vrai qu'Hissarlik est très petite et que l'épopée décerne à Troie le qualificatif de « grande » ; mais ne convient-il pas ici de faire la part de l'imagination poétique? De plus, nombre d'auteurs (Hellanicos, Hérodote, Xénophon, etc.) témoignent de la foi tenace des Grecs en la survivance de la Troie d'Homère. Enfin, il n'est pas seulement vraisemblable, comme l'admet Vellay, mais certain qu'Alexandre visita

1. M. L. Kambanis, *Notes sur le classement chronologique des monnaies d'Athènes (séries avec noms de magistrats)* (*B. C. H.*, 1932, p. 37-59).

2. M. Cary, *A history of the greek world from 323 to 146 B. C* (vol. III de la *Methuen's history of the greek and roman world*). Londres, Methuen, 1932, xiv-448 p., 3 pl. ; prix : 15 s.

Ilion dès son débarquement en Asie, et il n'est pas douteux que ce fervent de l'*Iliade* ait identifié cette ville avec la Troie de l'épopée[1].

Un pénétrant article de Ch. VELLAY montre que les « Astypaléens », auxquels, selon Strabon, est dû le premier essai de reconstruction de Troie, ne sont pas des colons de l'infime îlot d'Astypaléa, mais des habitants de l' « ancienne ville » de Troie. Après la chute de celle-ci, des émigrants avaient fondé près du Simoïs la ville de Polion, dont le nom se rattache à une tradition troyenne ; mais, incapable de subsister à proximité d'un fleuve aux crues violentes et de voisins hostiles, cette « nouvelle Troie » disparut ; après diverses vicissitudes, ses habitants durent se fixer, soit sur la butte d'Ilion (actuelle Hissarlik), soit plus à l'est (notamment là où se trouve aujourd'hui Kara-Your)[2].

W. A. LAIDLAW a publié un consciencieux et très utile ouvrage sur l'histoire de Délos. Il y étudie : 1° la période des origines, fort obscure ; 2° celle de la première domination athénienne, sur laquelle nous n'avons qu'un petit nombre de documents ; 3° celle de l'indépendance (314-166), de beaucoup la plus prospère et la plus féconde en apports étrangers (principalement d'ordre religieux) ; 4° l'administration locale à cette époque (description très précise des institutions, groupements, assemblées, magistrats, etc.) ; 5° la période de la clèrouchie athénienne, fort bien connue grâce à l'excellente thèse de P. Roussel : c'est, en somme, celle des marchands qui firent de l'île un entrepôt ; 6° le rôle des Italiens et d'autres groupements nationaux, surtout dans les domaines de l'activité commerciale et de la vie religieuse ; 7° les places, les rues, les monuments et les maisons, que caractérisent l'irrégularité du plan, la diversité des matériaux, l'emploi de la mosaïque, etc. ; 8° la période de déclin et d'abandon. D'importants appendices concernent la chronologie des archontes, la neutralité de Délos, les salaires et prix au IIIe siècle (voir les travaux de Glotz), l'art délien, etc.[3].

G. N. CROSS a exposé d'une façon très précise l'histoire de l'Épire. Des trois tribus qui formaient le peuple épirote — Chaoniens, Thesprotes et Molosses —, la plus étrangère à la race grecque, à son avis, semble avoir été celle des Chaoniens. Maîtres de Dodone aux temps archaïques, les Thesprotes étaient devenus les vassaux des Molosses au début du Ve siècle ; dès cette époque, le pays commença à s'helléniser. Entre 480 et 430, les Chaoniens saisirent à leur tour la primauté ; pour la reconquérir, les Molosses se rapprochèrent d'Athènes contre Lacédémone. Sous la direction de leur royauté héréditaire, dont la puissance était limitée par les assemblées et magistratures traditionnelles, l'Épire acheva de s'helléniser et de s'unifier au Ve et au

1. G. RADET, *Notes sur l'histoire d'Alexandre ;* VIII : *Alexandre à Troie. Étude complémentaire* (*R. É. A.*, 1932, p. 119-136).

2. Ch. VELLAY, *Les « Astypaléens » de Strabon et la première tentative de reconstruction de Troie* (*Rev. des Ét. homér.*, 1931, p. 16-27).

3. W. A. LAIDLAW, *A history of Delos.* Oxford, Blackwell, 1933, 308 p., 8 gravures, 1 carte ; prix : 18 s.

IVe siècle, et elle offrit, pour ainsi dire, l'aspect d' « une Grèce en miniature » ; la confédération des Épirotes s'organisa avec des assemblées propres à chaque tribu, un Conseil central siégeant à Dodone et le roi des Molosses pour *hègèmôn*. Après la mort d'Alexandre (330), l'Épire fut déchirée entre les pro-macédoniens et le parti national jusqu'à l'avènement de Pyrrhus, sous la domination duquel la royauté épirote devint une véritable monarchie hellénistique, absolutiste, hostile à la Macédoine et conquérante. Dépouillé de ses acquisitions et même menacé par Lysimaque, Pyrrhus résolut de chercher des compensations en Occident (dessein auquel la mort de Lysimaque ne le fit pas renoncer). L'auteur examine très clairement la lutte entre le roi d'Épire et les Romains et discute de près le délicat problème des négociations de paix ; il montre Pyrrhus accablé de difficultés en Sicile, obligé de regagner l'Italie, puis l'Hellade (où l'Épire est de nouveau menacée), et succombant à Argos en 272. Prince extrêmement énergique et très habile général, Pyrrhus doit être avant tout jugé comme roi d'Épire : ses projets étaient assez bien conçus ; mais les défauts de son caractère et la fatalité des circonstances en ont vicié l'exécution. Après sa mort, la puissance du royaume déclina, ainsi que l'autorité monarchique ; le parti macédonien ayant enfin battu le parti romain, l'Épire s'allia à Persée, pour son malheur : au lendemain de Pydna, les légions devaient l'occuper et la piller, et l'on vendit comme esclaves une foule de ses habitants. Ce fut « la fin de l'Épire », qui sera presque un désert sous le règne de la paix romaine. — A son ouvrage, Cross a joint plusieurs appendices, traitant des relations d'Alcétas Ier avec Denys l'Ancien, du roi Néoptolème, fils d'Alexandre, de différentes inscriptions de Dodone, des pourparlers entre les Romains et Pyrrhus, etc. Enfin, il a dressé un index et une table généalogique[1].

De la bataille de Marathon, F. Maurice propose l'explication suivante. Ce n'est pas pour nourrir leur cavalerie, ou pour attendre l'effet des intrigues de leurs partisans, que les Perses de Datis ont débarqué dans la célèbre plaine, mais afin de couvrir Artapherne, encore occupé à assiéger Érétrie ; de leur côté, les Athéniens marchaient au secours de cette ville, quand ils apprirent la présence des Barbares à Marathon ; alors, ils s'y installèrent solidement, pour protéger Athènes en attendant l'arrivée des Spartiates. A la nouvelle de la chute d'Erétrie, Miltiade, voulant empêcher une jonction menaçante, se hâta d'assaillir les troupes de Datis, qui dut se rembarquer et fut rejoint par Artapherne ; tous deux cherchèrent alors, mais en vain, à surprendre Athènes avant le retour de Miltiade. En somme, Marathon ne fut nullement « la première bataille décisive » de l'histoire, mais un simple incident dans une expédition « punitive » et partiellement réussie des Barbares : c'est Salamine qui barrera vraiment la route à l'invasion[2].

1. G. N. Cross, *Epirus. A study in Greek constitutional development.* Cambridge, Univ. Press, 1932, IX-137 p., 1 carte.

2. F. Maurice, *The campaign of Marathon* (*J. H. S.*, 1932, p. 13-24).

H. T. WADE-GERY consacre une étude importante à Thucydide, fils de Mélésias, dont il souligne les attaches avec l'entourage aristocratique de Pindare. Il estime que les déceptions provoquées à Athènes par les événements de 447-446 empêchèrent Périclès d'être élu stratège en 444 ; Thucydide essaya de mettre à profit cet échec en faisant exécuter dans un sens panhellénique et anti-impérialiste le projet « péricléen » de colonisation de Thourioi (444/3) ; mais en 443 il fut ostracisé (grâce aux amis de Périclès, fondateurs de Thourioi : Lampon et Xénocritos). Son éloignement allait durer dix ans (l'auteur s'écarte ici des conclusions de J. Carcopino, *Hist. de l'ostrac.*, p. 210 et suiv.) ; son retour coïncidera avec un regain de procès contre Périclès. Tel est l'homme d'État extrêmement actif dont son homonyme l'historien ne parle jamais. Pourquoi ce silence? Il peut s'expliquer, en partie, par le dédain de cet écrivain pour l'obstruction systématique, en partie aussi, sans doute, par l'admiration que lui inspirait le grand adversaire du fils de Mélésias[1].

D'un rapprochement entre deux textes de Xénophon et de Démosthènes, H. W. PARKE conclut qu'il y eut à Décélie, en 413-404, un officier spartiate que l'orateur qualifie d' « harmoste », subordonné au roi Agis, suppléant ce dernier, sans doute, durant ses absences et chargé de percevoir le butin sur lequel était prélevée la « dîme » pour le sanctuaire de Delphes ; cet harmoste pouvait avoir aussi pour mission de coordonner les opérations des troupes alliées (il n'y avait pas de soldats lacédémoniens à Décélie, et un harmoste ne commandait jamais que des néodamodes et des alliés). Les réclamations que Thèbes devait formuler en 404 touchant « la dîme d'Apollon à Décélie » se comprennent fort aisément : voisins de la frontière attique, les Thébains avaient dû contribuer plus que les autres alliés à la prise d'un butin dont Lacédémone disposait avec un parfait sans-gêne[2].

Étudiant le procès d'Agoratos, U. E. PAOLI montre que, des deux griefs allégués par Lysias, le premier — celui d'homicide — était partiellement fondé en fait, mais dénué de base juridique, Agoratos étant couvert par l'amnistie, et que le second — celui d'usurpation de la *politeia* — était fondé en droit, mais ne l'était peut-être pas en fait. Si des poursuites ont pu être engagées, c'est, sans doute, parce que le droit sacré fournissait à l'accusateur des possibilités que lui refusait le droit civil (l'homicide étant un « impie » et, partant, un *atimos*) ; mais Agoratos n'en était pas moins autorisé à s'abriter derrière les conventions d'amnistie, et c'est à de misérables sophismes et à des arguments « absurdes » que Lysias fut obligé de recourir pour essayer de ruiner la défense de l'accusé[3].

M^me^ Ch. BURRATT publie une série de discussions fort minutieuses sur la

1. H. T. WADE-GERY, *Thucydides the son of Melesias* (*J. H. S.*, 1932, p. 205-227).
2. H. W. PARKE, *The tithe of Apollo and the harmost at Decelea 413 to 404 B. C.* (*J. H. S.*, 1932, p. 42-46).
3. U. E. PAOLI, *Il processo di Agorato* (*Riv. di Filol.*, 1932, p. 289-308).

chronologie des archontes éponymes de Béotie, dont la fonction a été instituée, semble-t-il, après les événements de 379/8 et dont l'importance fut bien inférieure, du reste, à celle des béotarques. L'auteur souligne nettement les difficultés de son sujet (elles proviennent, en particulier, de l'impossibilité de distinguer entre archontats de titulaires du même nom, ou bien de l'absence de distinction, dans les documents épigraphiques, entre archontats divers du même personnage), et elle joint à son étude une notice très développée sur les conditions d'âge exigées des polémarques et de leurs secrétaires, une table chronologique des archontes de la ligue béotienne et un index[1].

On doit à P. Treves un ouvrage intéressant et pénétrant sur « Démosthènes et la liberté grecque ». La bataille de Chéronée, dit l'auteur, ne marquait pas la fin du drame de l'histoire hellénique : loin de désespérer, ainsi qu'Isocrate, Démosthènes allait s'appliquer à ranimer le patriotisme athénien. Il le fit, sans doute, avec une extrême prudence, pour ne pas compromettre l'œuvre de relèvement, mais sans jamais renier le glorieux passé ; son discours de la Couronne, où l'on trouve la « substance de sa pensée politique », fut un véritable triomphe. Bref, de 338 à 323, Démosthènes a merveilleusement « armé les esprits », et, en dépit de très graves obstacles, comme la coalition de 324 entre les promacédoniens et les patriotes exaltés, son effort n'est pas resté infécond : la guerre lamiaque, « sa guerre », sera engagée, conformément à son ardent désir, sous l'hégémonie athénienne, et, malgré la défaite de 322, la cause du grand orateur ne devait pas vraiment périr[2].

B. Breloer consacre une étude méticuleuse et approfondie à la lutte d'Alexandre contre Pôros. Après avoir apprécié la valeur respective des principales sources, il analyse les dispositions adoptées par le roi de Macédoine en vue du combat et traite du passage de l'Hydaspe ; il en souligne le caractère audacieux et insiste sur le rôle considérable que joua la surprise dans le succès de cette opération, si bien préparée par Alexandre. Puis il examine de très près les différentes phases de la bataille : il met en lumière l'importance de l'attaque dirigée par le Macédonien contre le point faible de la ligne ennemie (l'infanterie postée entre les éléphants et la cavalerie de l'aile gauche), la promptitude foudroyante de ses mouvements, déconcertant les Indiens et provoquant une dislocation générale de leur front de combat, l'intérêt de la contre-attaque tentée par Pôros (manœuvre à peine perceptible dans nos documents) afin de reconstituer son front rompu, le succès temporaire et l'échec final de cette opération, brisée, selon Quinte-Curce, par la puissante offensive des archers thraces contre les éléphants, dont l'infanterie macédonienne acheva la déroute, etc. L'auteur s'attache, enfin, à montrer que la lourde défaite militaire de Pôros n'entraîna nullement pour le

1. Chr. Burratt, *The chronology of the eponymous archons of Boeotia* (*J. H. S.*, 1932, p. 72-115).

2. P. Treves, *Demostene e la libertà greca*. Bari, Laterza, 1933, xi-202 p. ; prix : 14 l.

vaincu un désastre politique : ce qu'il perdit en influence à l'ouest, Alexandre, plein d'estime pour l'habile et vaillant souverain, le lui rendit amplement à l'est et au sud[1] ; et si le jeune roi avait été suivi par son armée, il aurait pu aider son ancien adversaire à conquérir la vaste domination qui devait échoir quelques années plus tard à Sandracottos[2].

Contrairement à une théorie fort répandue, Mme G. MACURDY estime que Roxane, veuve d'Alexandre, et son fils Alexandre IV ne gagnèrent pas l'Épire après la mort d'Antipatros et qu'ainsi ils n'eurent pas à en retourner avec Olympias quand celle-ci vint combattre en Macédoine Eurydice et Philippe Arrhidée : non seulement aucun document ne démontre l'exactitude d'une telle opinion, mais elle est infirmée par tout ce que nous savons du caractère et de la politique de Polyperchon. Un régent de Macédoine, en effet, avait un intérêt capital à tenir en sa possession les jeunes princes, Alexandre IV et Philippe Arrhidée ; aussi, quand Polyperchon eut été dépouillé de tout contrôle sur ce dernier par l'énergique activité d'Eurydice, alliée à Cassandre, garda-t-il du moins en son pouvoir l'autre prince et sa mère : Alexandre IV et Roxane n'ont donc jamais fui en Épire[3].

Selon P. TREVES, Hiéronymos de Cardia, serviteur et historien des Antigonides, n'a pu comprendre Démétrios Poliorcète, qu'il représente sous l'aspect d'un prince ardent et généreux, mais pratiquant une politique instable et risquée. En effet, à l'opposé de Cassandre, qui hérita des prudentes conceptions d'Antipatros, à la différence d'Antigone Gonatas, si hostile à l'expansion transmaritime, le Poliorcète semble avoir rêvé d'une domination extrêmement étendue, englobant les mers comme les terres et débordant sur l'Occident grec ; il est permis de lui appliquer ce qualificatif d' « aventurier » que Montesquieu et Mommsen ont décerné à Pyrrhus et de voir en lui « le dernier épigone du grand Alexandre[4] ».

F. W. WALBANK décrit avec clarté la carrière d'Aratos de Sicyone, sans qui, dit-il, l'Achaïe n'aurait pas eu d'histoire. Il montre que ce personnage fut d'abord un patriote sicyonien et ne s'intéressa qu'assez tardivement à l'Achaïe : c'est pour assurer le salut de sa patrie qu'il se servit de la Ligue, et c'est pour fortifier la défense de cette dernière qu'il mit à profit la Confédération. Médiocre général, politique réaliste et dénué de tout scrupule, adaptant strictement son attitude aux circonstances, il eut plutôt les qualités du diplomate que celles du véritable homme d'État. L'appel qu'il adressa au roi de Macédoine quand la Ligue fut gravement menacée par Lacédémone ne mérite pas d'être qualifié de trahison : ce fut, en réalité, un acte de pré-

1. Voir les excellentes remarques déjà présentées à cet égard par G. Radet dans *Alexandre le Grand*, p. 291-292.

2. B. BRELOER, *Alexanders Kampf gegen Poros. Ein Beitrag zur indischen Geschichte*. Stuttgart, W. Kohlhammer, 1933, XII-208 p., 1 carte, 5 pl. hors texte, 7 fig. ; prix : RM. 14.

3. G. U. MACURDY, *Roxanes and Alexander IV in Epirus* (*J. H. S.*, 1932, p. 256-261).

4. P. TREVES, *Ieronimo di Cardia e la politica di Demetrio Poliorcete* (*Riv. di Filol.*, 1932, p. 194-206).

voyance et de courage tout ensemble. Au fond, Aratos a combattu pour le triomphe d'un particularisme nouveau, celui de l'État fédéral, très différent de l'ancien particularisme de l'État-cité : il s'oppose ainsi fort nettement à un Cléomène III, qui représenta le vieil idéal de la cité impérialiste, et dont la victoire (autant que celle de la Macédoine ou des Romains) eût condamné les Hellènes à la servitude. — Un appendice où sont minutieusement étudiés divers problèmes chronologiques, une bibliographie sommaire, une table chronologique et un index complètent cet agréable et utile ouvrage[1].

E. Bickermann examine les rapports de Rome avec Lampsacos en 197. Les Lampsacéniens envoyèrent alors à Rome une ambassade chargée d'obtenir leur participation à la paix générale et la proclamation de leur indépendance ; interprétant mal une réponse bienveillante et vague du Sénat, l'ambassade crut avoir atteint son but ; un décret voté en son honneur par les Lampsacéniens et déclarant que leur cité était comprise dans le traité signé entre Rome et Philippe V montre uniquement qu'ils ont partagé l'erreur de leurs envoyés[2]. — Le même auteur aperçoit les origines de la « guerre d'Antiochos » dans les pourparlers qui s'engagèrent en 196 au sujet des cités helléniques que les Romains invitaient le roi de Syrie à laisser libres : si les exigences du Sénat étaient en elles-mêmes assez modestes et ne visaient pas à provoquer une guerre, elles menaçaient le principe du droit de conquête, sur lequel reposait l'autorité d'Antiochos. Celui-ci ne voulut pas céder ; indifférent aux progrès du souverain en Asie Mineure, le Sénat n'insista pas ; de son côté, Antiochos ne songeait nullement à conquérir la Grèce ou l'Italie. Mais, dès qu'ils le virent élever des prétentions sur les villes grecques d'Europe (193), les Romains se déclarèrent prêts à défendre en Asie même la liberté de ces villes : d'où l'alliance du roi avec les Étoliens, son entrée en Thessalie et la guerre de 192-189. Ce conflit, en somme, aucun des deux adversaires ne l'avait délibérément cherché : il avait pour cause l'impérieux besoin de sécurité qui, depuis la « guerre de Pyrrhus », invitait Rome à maintenir les États fortement armés le plus loin possible de ses frontières[3].

P. Roussel reproduit un document qui renferme une partie de la lettre adressée par le consul M. Acilius aux Delphiens après la guerre d'Étolie, en 190, lettre suivie d'une liste de propriétés attribuées au dieu et à Delphes aux dépens d'un certain nombre d'étrangers domiciliés. L'auteur montre qu'Acilius n'a alors ni procédé à une délimitation du territoire sacré ni invité l'Amphictyonie à y procéder ; il s'est borné à agrandir ce territoire, avec l'assentiment du Sénat ; en 189, celui-ci se prononcera pour Delphes contre l'Amphictyonie, dépourvue à cette époque de tout crédit auprès des Romains. — Au cours des années qui suivirent, Delphes et l'Étolie, jusqu'alors

1. F. W. Walbank, *Aratos of Sicyon*. Cambridge, Univ. Press, 1933, viii-222 p. Prix : 8 s. 6 d.

2. E. Bickermann, *Rom und Lampsakos* (*Philologus*, 1932, p. 277-299).

3. Id., *Bellum Antiocheum* (*Hermes*, 1932, p. 47-76).

ennemies, se rapprocheront, tandis que les Thessaliens et les Athéniens s'uniront contre la Macédoine ; mais il n'y a pas lieu d'opposer, comme l'a fait Pomtow, un parti thessalo-athénien à un parti delphien-étolien-macédonien. — Examinant enfin le texte d'une lettre envoyée par un Licinius aux Amphictyons et leur notifiant la teneur d'un sénatus-consulte « voté en réponse à leurs demandes », l'auteur estime que l'on ne peut obtenir nulle certitude sur la date de ce document, qu'avec une assurance excessive Pomtow a « glissé dans le dossier des actes de 119 » (époque à laquelle les Amphictyons ont rendu un jugement concernant un déficit survenu dans les richesses du dieu)[1].

Le très regretté M. Holleaux a critiqué vigoureusement la thèse, soutenue par Kahrstedt, suivant laquelle Antiochos III aurait été privé en 188 d'une bonne partie de ses territoires transtauriques. Kahrstedt argue, il est vrai, que le traité d'Apamée, puisqu'il défendait au roi d'expédier ses navires de guerre le long de la côte de Cilicie Trachée, ne pouvait lui laisser la possession de cette côte ; mais, répond Holleaux, cette contradiction s'explique très bien par la crainte qu'éprouvait le Sénat de voir la marine syrienne croiser à nouveau dans l'Égée ; une telle précaution était sans doute fort gênante pour Antiochos ; mais qu'importait aux Romains, parfaitement libres, d'ailleurs, d'imposer leurs volontés au vaincu ? De plus, le Sénat avait dressé avec une extrême précision la liste des territoires dont Antiochos serait dépouillé ; or, la Cilicie et la Pamphylie n'y figuraient pas : silence incompréhensible, si l'on voulait arracher la Cilicie au roi. Enfin, après le traité, Eumène et Antiochos eurent un conflit touchant la Pamphylie, d'où le Séleucide, affirmait Eumène, devait se retirer : litige inexplicable si Rome avait enlevé à Antiochos la Cilicie occidentale, qui contribuait à encadrer la Pamphylie. Le Sénat se prononça pour Eumène : c'était là une interprétation récente du traité, muet sur la Pamphylie[2].

G. Delayen voit dans Cléopâtre « une grande politique » (comparable à Sémiramis, à Isabelle la Catholique, à Élisabeth d'Angleterre, à Catherine de Russie, etc.), qui, pour créer un empire oriental, rival de Rome, dut chercher l'appui d'un soldat. Ce fut, à coup sûr, une « voluptueuse enchanteresse », mais qui sut garder une parfaite maîtrise d'elle-même et mettre un singulier « talent de séduction » au service des intérêts de son royaume : grâce à elle, l'Égypte connut du moins « une paix profonde », et son empire dépassa celui d'Évergète[3].

VII. Historiographie. — Ph.-E. Legrand a publié une édition et une traduction excellentes du livre I d'Hérodote ; l'ouvrage renferme des notices

1. P. Roussel, *Delphes et l'Amphictionie après la guerre d'Aitolie* (*B. C. H.*, 1932, p. 1-36).
2. M. Holleaux, *La clause territoriale du traité d'Apamée* (188 av. J.-C.) (*R. É. G.*, 1932, p. 7-31).
3. G. Delayen, *Cléopâtre*. Paris, A. Colin, 1932, x-254 p. Prix : 20 fr.

extrêmement détaillées sur le préambule et les deux sections du livre (premiers conflits entre les Hellènes et l'Asie barbare ; Grecs et Lydiens ; fondation et premiers progrès de l'empire perse) ; on y apprécie d'une façon très substantielle les différentes sources d'Hérodote et l'on relève leurs erreurs avec le plus grand soin[1]. — L'auteur a accompagné cet ouvrage d'une remarquable introduction. Il y étudie d'abord la vie d'Hérodote, dont les faits les plus saillants sont : 1° les voyages ; 2° les séjours, assez prolongés, en Attique (Hérodote « pense, sent, voit en Athénien »). Puis, Legrand traite longuement de la personnalité de l'écrivain. Il insiste sur son ardente curiosité, sur son goût de l'extraordinaire, du détail pittoresque et des « histoires » ; il le défend d'être un plagiaire et un menteur, mais il estime que son œuvre abonde en lacunes et en inexactitudes (dues à son ignorance des langues barbares, à l'éloignement des temps, etc.) et que sa critique est souvent « simpliste » et peu rigoureuse. C'est du moins un enquêteur fort actif et consciencieux, et sa crédulité, même en matière religieuse, n'est pas excessive. Il n'est pas dénué d'impartialité : cet Hellène sait rendre justice aux Barbares ; cet adversaire de la démocratie aime Athènes ; ce philathénien vénère Lacédémone et Delphes. On a exagéré la médiocrité, du reste indéniable, de sa psychologie, ainsi que son indifférence à l'égard du crime. Il n'a pas d'idées bien nettes et personnelles sur les dieux ; prudent et souple, il est docile aux opinions courantes ; ce n'est pas un « savant », mais un « homme du monde » intelligent et cultivé ; son style vaut surtout par le naturel et la simplicité. Bref, il est riche en qualités moyennes, et on le lit avec un grand charme. — Pour l'édition, Legrand s'est montré, par nécessité, fort éclectique ; à la division traditionnelle en livres et chapitres, il a juxtaposé une division, plus logique, en sections ; enfin, pour la traduction, il n'a pas voulu rendre l'impression d' « archaïsme » du style d'Hérodote, mais, surtout, en garder le trait dominant : celui du « style lié », dont les éléments « se succèdent en une seule série continue... au lieu de s'entrelacer[2] ». — On doit également à H. Berguin une très utile traduction d'Hérodote, suivie de notes nombreuses et précédée d'une importante introduction. L'auteur s'attache à montrer que cet historien a suffisamment ordonné sa matière et n'a pas perdu de vue « l'allée centrale », c'est-à-dire les empiétements graduels de l'Orient barbare jusqu'au jour de l'échec décisif. Le récit d'Hérodote laisse l'impression d'une « fresque immense » ; s'il manque de psychologie et de vigueur intellectuelle, il a du moins l'esprit agile et ouvert, le style uni, aisé et souple, et c'est un merveilleux conteur, « d'un naturel inimitable[3] ».

1. Hérodote, *Histoires*. Livre I. Texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand. Paris, Les Belles-Lettres, 1932, 216 p. doubles. Prix : 30 fr.

2. Hérodote, *Introduction*, par Ph.-E. Legrand. Paris, Les Belles-Lettres, 1932, 246 p. Prix : 20 fr.

3. *L'enquête de Hérodote d'Halicarnasse*. Traduction nouvelle de H. Berguin. Paris, Garnier, s. d., 2 vol., xxii-397 p. et 403 p. Prix : 36 fr.

A la connaissance des sources de l'histoire d'Alexandre, Ch.-A. Robinson apporte une très utile et ingénieuse contribution. En examinant avec une précision méticuleuse dans Arrien, Diodore, Justin, Quinte-Curce et Plutarque la liste des endroits par où passa l'armée macédonienne, il aboutit à la conclusion suivante : jusqu'à l'année 327, les cinq historiens, qui se servent des *Éphémérides* (rédigées sous la direction d'Eumène de Cardia) par l'intermédiaire de Callisthènes, sont à peu près d'accord ; mais, Callisthènes ayant disparu en 327 et les *Éphémérides* ayant été probablement brûlées en 325, ils se contredisent dans l'exposé des faits de la période 327-325 ; enfin, leur accord se rétablit sommairement pour les années 325-323, la rédaction des *Éphémérides* ayant été reprise après l'incendie de 325 : réunies et publiées, semble-t-il, peu après la mort d'Alexandre (peut-être par l'Olynthien Strattis, qui leur a consacré un ouvrage en cinq volumes), elles avaient dû passer « dans le fonds commun de la littérature »[1].

H. Strasburger souligne l'importance de l'œuvre historique de Ptolémée : nettement supérieure à celle d'Aristobule et source principale de l'*Anabase* d'Arrien, elle atteste, en particulier, de précieuses qualités de psychologue sagace et réfléchi ; il est vrai que, s'intéressant par-dessus tout à Alexandre, Ptolémée ne nous donne que des indications fort insuffisantes sur les plus notables des collaborateurs du roi ; son ouvrage, que l'on a parfois qualifié de « mémoires », eût vraiment mérité d'être intitulé Πράξεις Ἀλεξάνδρου. Cette histoire est aussi une œuvre de polémique, destinée, notamment, à rectifier certaines explications défavorables que Néarque, plus indépendant et plus fier que Ptolémée, a présentées ou suggérées de la conduite du jeune prince. Dans l'ensemble, si le récit, fort consciencieux, de Ptolémée paraît d'une exactitude à peu près impeccable, il est loin de retracer tous les aspects de la riche personnalité d'Alexandre ; du moins, en ne s'efforçant pas de fixer à l'avance le jugement de la postérité sur le grand souverain, a-t-il bien mérité de sa mémoire[2].

VIII. Droit et institutions. — M. Mühl examine de près les rapports entre les plus anciennes législations grecques et celles de l'Orient (code d'Hammourabi, lois hébraïques, égyptiennes, hittites, etc.). Il analyse ainsi successivement les ressemblances et différences concernant le droit criminel (lois sur le meurtre, volontaire ou involontaire, le vol, l'adultère, etc. ; usage du talion, pénalités diverses, etc.) et le droit civil (lois sur les dettes, les dépôts, la vente au comptant, la rupture du lien d'adoption et du mariage, etc.). Il estime que l'influence du droit oriental sur le droit grec est parfois évidente ou très vraisemblable, mais que l'on doit souvent se borner à constater des analogies entre l'un et l'autre. C'est surtout par les échanges com-

1. Ch.-A. Robinson, *The Ephemerides of Alexander's Expedition*. Providence, Brown University, 81 p., 1 carte.

2. H. Strasburger, *Ptolemaios und Alexander*. Leipzig, Dieterich, 1934, 61 p.

merciaux et les voyages de législateurs grecs que l'Orient dut agir sur le droit hellénique. L'auteur souligne divers traits communs aux deux groupes de lois (entre autres, l'attribution d'un caractère divin aux législateurs et la prétention à l'immuabilité) ; enfin, il formule d'intéressantes remarques sur le droit pénal des Hittites, intermédiaires probables entre l'Orient et la Grèce ; il fait observer, en particulier, qu'ils ont très rarement usé de la peine de mort et préféré les amendes au talion et aux châtiments corporels[1].

V. Ehrenberg analyse avec pénétration les aspects essentiels de l'État grec et de l'État hellénistique. Après avoir rappelé l'influence du milieu géographique, il signale les progrès accomplis au détriment des campagnes par la *polis*, grand foyer de propagation de l'hellénisme, dont il étudie avec soin les éléments constitutifs : territoire, population de toute origine, droit de cité, régime, organes, fonctions, etc. Puis il cherche à en dégager les caractères fondamentaux : notamment un ardent beoin d'autonomie et d'autarchie et la nécessité de placer l'indépendance nationale sous l'égide de la loi. Enfin, il traite des diverses confédérations : amphictyonies, si faibles, et symmachies, que distinguent surtout le dualisme (juxtaposition d'un État-chef et de ses alliés), l'absence de *politeia* fédérale et la tendance à la transformation en empire ; dans les ligues de l'époque macédonienne, l'autorité des organes fédéraux reste supérieure, en somme, à celle des gouvernements particuliers. — L'État hellénistique diffère profondément de l'État grec par l'étendue territoriale, la variété et l'importance de la population, le pouvoir et le prestige formidables du roi, héréditaire, objet d'un culte et servi par une bureaucratie compliquée, rigide et envahissante ; dans un tel État, la cité — surtout la ville neuve — ne jouit d'aucune liberté véritable (il existe d'ailleurs à cet égard, selon les royaumes, des nuances que l'auteur indique très finement). A ses fonctions traditionnelles, l'État ajoute désormais un contrôle efficace et fructueux de l'activité économique, puissamment renforcée : c'est le règne du monopole. Sous ce régime, l'Hellène se transforme de *zôon politikon* en *zôon oikonomikon*, et le patriotisme décline et périt[2].

R. J. Bonner définit avec une grande clarté et, en général, avec beaucoup d'exactitude les traits principaux de la démocratie athénienne. Il montre le peuple contrôlant souverainement l'action des magistrats, élus ou tirés au sort, et renforçant graduellement son autorité judiciaire, qui n'était pas sans défaut, mais qui, seule, permettait de contenir les puissants et de châtier leurs crimes. L'auteur souligne l'importance du rôle des démagogues, dont les qualités, à son avis, ne sont pas contestables ; dans la liberté de parole, prudemment surveillée et réglementée, dont ils bénéficiaient, il voit un des meilleurs soutiens d'un régime que le patriotisme, l'esprit d'union et de mo-

1. M. Mühl, *Untersuchungen zur altorientalischen und althellenischen Gesetzgebung* (*Clio*, Beiheft XXIX, N. E., Heft 16). Leipzig, Dieterich, 1933, 107 p.

2. V. Ehrenberg, *Der griechische und der hellenistische Staat* (*Einleitung in die Altertumswissenschaft*, III. Band, 3. Heft). Leipzig et Berlin, Teubner, 1932, 104 p.

dération, le système des liturgies, des récompenses et des indemnités contribuaient d'ailleurs si largement à préserver. Entre ce régime et les différentes formes de l'activité littéraire (éloquence, histoire, drame, etc.), il y avait des liens nombreux et étroits ; Bonner rappelle également de quelle splendeur la démocratie entourait la religion et avec quelle énergie, le cas échéant, elle la défendait. Il signale enfin très nettement les aspects économiques et financiers de l'impérialisme, ses moyens d'action, ses rigueurs, en partie justifiées, et les divers profits qu'en ont tirés non seulement une foule d'Athéniens, mais aussi les démocraties helléniques, dont l'existence dépendait, en somme, de celle de leur puissante alliée[1].

Poursuivant ses magistrales études sur l'histoire financière de la Grèce, A. M. Andréadès traite des finances d'Alexandre. Il étudie d'abord les dépenses militaires (soldes, armement, récompenses, etc.) et les recettes du temps de guerre (tribut, butin, etc.), puis les revenus et les dépenses de l'empire constitué par le fils de Philippe ; les recettes l'emportaient de beaucoup sur celles de son prédécesseur, mais les dépenses étaient fort élevées, si bien qu'une fois les trésors perses épuisés, la nécessité d'une profonde réforme fiscale s'imposait. L'auteur consacre de notables appendices aux grandes personnalités financières du règne (Harpale, Antimène de Rhodes, Cléomène de Naucratis[2]) et à Lysimachos. Enfin, il examine les finances de Denys l'Ancien, qui appartient, sans doute, à l'époque classique, mais dont l'administration fiscale, très coûteuse et exigeante, annonce celle des temps hellénistiques ; Andréadès montre que, si elle a épuisé les sujets du tyran, elle ne fut pas du moins sans excuses[3].

L'étude minutieuse de certaines questions soulevées par l'ouvrage de Dinsmoor sur les archontes athéniens à l'époque hellénistique permet à W. S. Ferguson de mettre en lumière l'un des traits essentiels de la démocratie d'Athènes : dans la répartition rigoureusement proportionnée de leurs fonctions publiques, les Athéniens ont déployé une finesse et un souci du détail comparable à l'ingéniosité dont ils ont fait preuve dans l'agencement de leurs organes délibératifs et judiciaires[4].

IX. Vie économique et sociale. — On doit à J. Hasebroek un important ouvrage sur la vie économique et sociale en Grèce aux temps archaïques.

1. R. J. Bonner, *Aspects of Athenian democracy*. Berkeley, California, Univ. of Calif. Press, 1933, 199 p. Prix : $ 2,25.

2. Antimène et Cléomène avaient déjà fait l'objet d'un article d'Andréadès (cf. *R. H.*, 1931, II, p. 108).

3. A. M. Andréadès, Ἱστορία τῆς Ἑλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας ; t. II : Οἱ ἑλληνικομακεδονικοὶ χρόνοι : 1. Η δημοσίη οἰκονομία τοῦ μεγαλοῦ Ἀλεξάνδρου. Appendice : Η δημοσία οἰκονομία Διονυσίου τοῦ Πρεσβυτέρου. Athènes, Démétr. N. Tzaka, Steph. Delegrammatika et Cie, 1930-1931, 164 p.

4. W. S. Ferguson, *Athenian tribal cycle in the hellenistic Age*. Cambridge, Harvard Univ. Press, 1932, xiv-197 p.

L'auteur montre, d'abord, comment, jusqu'au milieu du VIIe siècle environ, domine une aristocratie guerrière de grands propriétaires et de cavaliers ; le trafic et l'industrie sont alors très réduits et la monnaie est à peu près inconnue. A la fin du VIIe et au début du VIe siècle, cette aristocratie décline au profit d'une classe moyenne, qui n'est pas formée d'industriels et de commerçants, mais de paysans, et qui a grandi en ressources et en puissance militaire : c'est l'avènement de la « cité des hoplites », rurale et conquérante, comme sa devancière (en Attique, son triomphe correspond aux réformes de Solon). Enfin, vers le milieu et à la fin du VIe siècle, se produit une seconde poussée, plus populaire que la précédente, mais encore essentiellement agricole ; la société nouvelle, à l'image de l'ancienne, méprise le travail, l'industrie et le négoce, que l'on abandonne presque entièrement aux étrangers et aux esclaves, et aspire à conquérir des terres, du bois et des mines. Les villes de commerce sont rares et leur activité est assez restreinte ; en général, la cité consomme beaucoup plus qu'elle ne fabrique ; dans une Grèce pauvre en métal noble, la circulation monétaire est encore extrêmement modeste, et les douanes, le butin et les tributs demeurent les sources principales de la richesse publique[1]. — L. M. Fraser et D. C. Macgregor ont traduit en anglais l'ouvrage du même auteur, *Staat und Handel im alten Griechenland* (Tübingen, Mohr, 1928), dont on peut résumer ainsi la thèse essentielle : avant l'époque hellénistique, le commerce et l'industrie du monde grec étaient relativement primitifs et ne jouaient qu'un rôle très limité dans les décisions et les actes des différents États ; jamais ces derniers ne conformaient leur politique aux intérêts de la production nationale ou d'une classe de producteurs ; leurs citoyens n'étaient pas des travailleurs, mais, avant tout, des « rentiers », ne prenant à peu près aucune part à l'activité commerciale, qui était principalement le domaine d'étrangers dépourvus de droits politiques[2].

E. E. W. Hoffmeister examine l'évolution du caractère athénien, en particulier sous l'influence du milieu géographique. Après avoir défini avec précision les divers éléments dont ce milieu est composé, l'auteur consacre un bref aperçu à la société aristocratique et rurale des temps archaïques, société riche en belles et robustes vertus qui préparèrent l'épanouissement du Ve siècle ; mais les progrès de l'industrie et du négoce, en favorisant largement les métèques, et l'essor intellectuel, générateur d'individualisme, portèrent des coups funestes à la moralité athénienne. La population civique, cependant, demeura saine, dans son ensemble, jusqu'à la guerre du Péloponnèse, qui provoqua le triomphe des basses classes, de l'oisiveté et de l'égoïsme le plus sordide, la dissolution des vieilles croyances et du sentiment familial ; avec son activité agricole et ses classes moyennes, anéanties

1. J. Hasebroek, *Griechische Wirtschafts- und Gesellschaftsgeschichte bis zur Perserzeit*. Tübingen, Mohr, 1931, XV-296 p.

2. J. Hasebroek, *Trade and politics in ancient Greece* (translated by L. M. Fraser and D. C. Macgregor). Londres, G. Bell, 1933, XII-187 p. Prix : 7 s. 6 d.

par la guerre, Athènes perdit toute santé physique et morale, et son patriotisme s'effondra. Bref, de 431 à 338, l'excès de la vie industrielle et l'emploi démesuré des métèques et des esclaves ont acheminé vers la servitude la puissante Athènes de Périclès[1].

V. Martin souligne avec beaucoup de finesse le libéralisme relatif, la « philanthropie » et la simplicité qui caractérisaient la vie sociale en Attique. Il n'y avait, en général, rien de guindé ni de contraint dans les rapports entre Athéniens : c'est seulement à l'époque byzantine que naîtront le formalisme et l'étiquette. Certes, il existait des catégories inférieures (femmes, esclaves, etc.) ; mais, d'abord, on laissait assez librement dénoncer les abus (en particulier, au théâtre) ; ensuite, si les femmes restaient exclues de la vie publique, elles gouvernaient du moins la maison, et on les glorifiait souvent sur la scène ; quant aux esclaves, ils étaient moins opprimés et plus proches des citoyens que partout ailleurs. Bref, en dépit des divergences de condition, la société athénienne des temps classiques voyait régner entre ses membres maintes relations d'estime et de sympathie[2].

Après avoir examiné une liste de quarante et un éphèbes (119/8 av. J.-C.), découverte à Délos par Ch. Picard, P. Roussel conclut que la population totale de l'île a dû osciller entre 20 et 30,000 habitants au maximum. Cette liste révèle le caractère cosmopolite de la jeunesse éphébique de Délos : six seulement des quarante et un éphèbes sont Athéniens ; à ces quarante et un jeunes gens sont adjoints vingt-huit *pareutaktoi* (éphèbes de l'année précédente, qui suivaient encore régulièrement les exercices du gymnase), parmi lesquels ne figurent que trois Athéniens : Ferguson avait donc tort d'attribuer aux Athéniens la majorité dans le corps éphébique. Il est vrai que, sur vingt et un hiéropes cités à la suite des éphèbes, il y a douze Athéniens ; le petit nombre des éphèbes athéniens peut dès lors s'expliquer ainsi : ayant conservé des attaches avec l'Attique, la plupart des Athéniens de Délos y envoyaient leurs enfants servir dans l'éphébie. Enfin, l'auteur souligne l'intérêt du fait qu'un des hiéropes porte l'ethnique Δήλιος : ainsi, dès 119/8, vingt ans avant la période où, comme on l'a déjà montré, des Δήλιοι, agissant en corps, érigeront deux monuments à Délos, un représentant de l'ancienne population, rentré dans l'île, arborait son ethnique sur une liste gravée par les soins d'un fonctionnaire athénien[3].

X. Religion. — L. Gernet et A. Boulanger ont publié une vigoureuse et brillante synthèse sur l'histoire de la religion grecque. Après avoir marqué

1. E. E. W. Hoffmeister, *Kritische Untersuchung der Charakterentwicklung der Athener, mit besonderer Berücksichtigung des Einflusses der Landschaft Attika und Athens.* Diss. Hamburg, 1932, 83 p.

2. V. Martin, *Aspects de la société athénienne* (1re partie) (*Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, avril 1933, p. 3-32).

3. P. Roussel, *La population de Délos à la fin du IIe siècle avant J.-C.* (*B. C. H.*, 1931, p. 438-449).

les rapports qui l'unissent à la région égéenne, déjà si complexe, GERNET montre que la vie religieuse la plus ancienne semble avoir consisté en fêtes paysannes, d'un caractère fortement social et chthonien. A ce fond élémentaire et imprécis se superposent des notions plus définies, élaborées parmi les travailleurs des mines et des métaux, fondateurs de mystères, autour desquels se forment les légendes de héros puissants et bienfaisants ; en même temps naît et se précise graduellement l'idée de divinités, parées d'un très haut prestige et de plus en plus distinctes de l'humanité. Contenus ou refoulés, les sentiments primitifs demeurent cependant extrêmement vivaces, et c'est à un véritable réveil des forces paysannes que l'on assiste avec l'essor de la religion dionysiaque, très favorable d'ailleurs à la vogue croissante des mystères créés par les confréries de mineurs et de métallurgistes. Le mysticisme et les sectes bénéficient largement de ce mouvement puissant et mal ordonné, que la *polis* va organiser et discipliner (sans absorber, il est vrai, toute l'activité religieuse). Telle est la genèse du système qu'analyse longuement la deuxième partie du livre. GERNET examine ainsi : 1° le culte : ses lieux multiples ; ses acteurs (pas de clergé proprement dit) ; ses actes, dont le principal est le sacrifice, c'est-à-dire, avant tout, un « don », nécessaire à la vie de la nature ; 2° les représentations religieuses, où l'art joue un rôle capital, et qui ont trait aux divinités mineures, en général mal définies, aux héros, dont la personnalité est déjà beaucoup mieux dessinée, aux dieux, dont les fonctions sont très nombreuses et dont la nature est « plastique » et mouvante, enfin au monde, fort isolé des dieux ; 3° les milieux de la vie religieuse : la famille, au culte très actif et vivace ; la cité, qui est ici « le cadre par excellence » ; les fêtes panhelléniques ; les mystères, les confréries et les sectes, foyers d'une orgueilleuse religion d' « élus » ; 4° enfin, la piété, dont les manifestations sont fort diverses (civiques, familiales, etc.) et les sentiments profonds si malaisés à définir. L'examen des « transpositions littéraires et philosophiques » de la piété nous montre une grande variété de tendances chez les tragiques et deux attitudes dominantes chez les philosophes : tantôt une abstention pleine d'indifférence, tantôt un attachement plus sentimental que doctrinal au mysticisme.

A. BOULANGER étudie avec une clarté remarquable les transformations de la vie religieuse depuis la fin du IVe siècle. L'individualisme grandit alors sur les ruines de la cité ; le culte de Dionysos, dieu souple, assimilateur, étranger à la religion civique et aimé des rois, passe au premier plan ; les sectes à mystères sont en progrès et les sentiments que l'on éprouve à l'égard des divinités se modifient : la confiance et l'aspiration au bonheur d'outre-tombe remplacent peu à peu la terreur ; la magie et la superstition sont florissantes. En même temps, le monde grec s'ouvre à des formes nouvelles de la vie religieuse : l'auteur décrit d'une façon très vivante l'invasion des cultes orientaux, si populaires et générateurs de foi et d'espérance ; il souligne l'importance de la contribution du judaïsme au syncrétisme hellénistique,

dont il analyse finement les divers degrés (association ; assimilation ; confusion). Quant au culte des souverains, qui continue celui des héros et prélude au culte impérial, il n'a pas vraiment enrichi la vie religieuse. A celle-ci se rattache l'essor des écoles philosophiques : l'importance religieuse du stoïcisme, notamment, fut considérable ; il convient d'ajouter, toutefois, que son influence resta bornée à une élite et que, dans l'ensemble, l'action de la philosophie s'est plutôt exercée contre les croyances traditionnelles. Au temps de l'avènement du christianisme, la vie religieuse offre une extrême diversité : si quelques tendances communes ont survécu, il n'existe aucune doctrine cohérente et ferme, et ce qui sera légué à la postérité, c'est la religion, toute nouvelle, d'un petit groupe juif. C'est surtout dans le domaine « artistique et politique » que la religion grecque fut efficace : de l'hellénisme, le christianisme n'héritera guère que sa langue religieuse, son cérémonial et des principes moraux dégagés par les philosophes. En somme, à partir de la fin du IVe siècle, la religion grecque n'a pu vivre qu'en se chargeant d'éléments étrangers, qui ont fini par l'étouffer[1].

La deuxième partie du grand ouvrage d'U. von Wilamowitz-Moellendorff sur les croyances des Hellènes (voir *R. H.*, 1934, t. III, p. 505) va de l'époque classique à l'avènement du christianisme. De cet exposé, si nourri et si personnel, nous devons nous borner ici à mentionner quelques conclusions : l'auteur souligne la haute antiquité du culte des héros et l'influence qu'exerça sur lui la production épique ; il voit dans Apollon l'introducteur d'une religion nouvelle, d'origine asiatique, et signale l'enthousiasme des femmes pour le culte dionysiaque ; il estime que l'on connaît mal l'orphisme et que, sous l'Empire, le seul culte vraiment important fut celui du souverain[2].

P. Demargne étudie différents objets — autel creux, table à cupules, etc. — découverts en 1930 à proximité ou à l'intérieur de l'enceinte de Kato-Chrysolakkos, qui renfermait sans doute une nécropole : l'autel devait recevoir les libations en l'honneur des morts, et les cupules, les offrandes solides. Ces rites s'apparentent au culte que les Minoens rendaient à la Grande Mère (voir la table à offrandes trouvée en 1926 à Mallia) : c'est là un sérieux indice que cette souveraine de la terre était également celle des défunts. — Puis l'auteur s'occupe de disques reposant sur des blocages d'argile durcie, que l'on a découverts dans une maison proche du palais de Mallia : il s'agit là de foyers fixes, dont l'usage, commun à la Crète, aux Cyclades et à l'Anatolie, ne disparaîtra qu'au cours du M. M. I, sous l'influence de l'Égypte[3].

1. L. Gernet et A. Boulanger, *Le génie grec dans la religion*. Paris, La Renaissance du livre, 1932, xlii-538 p. Prix : 40 fr.

2. U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Der Glaube der Hellenen*, t. II. Berlin, Weidmann, 1932, xii-620 p.

3. P. Demargne, *Culte funéraire et foyer domestique dans la Crète minoenne* (*B. C. H.*, 193[illegible] p. 60-88).

A. H. KRAPPE relève les analogies qui règnent entre les Haritas védiques, cavales attelées au char du Soleil et probablement jumelles, et les Charites grecques, parentes d'Hélios à une époque très ancienne, et qui, selon toute vraisemblance, eurent un caractère « dioscurique » et chevalin aux temps préhistoriques. Comment donc verra-t-on en elles, à l'époque historique, des divinités chthoniennes, « préposées aux forces vitales du sol »? Sans doute, dit l'auteur, parce que les jumeaux étaient des dieux ou des démons de la fécondité végétale, animale et humaine ; d'ailleurs, le cheval, lui aussi, était « un animal de la fertilité »[1].

M. P. NILSSON consacre un remarquable ouvrage aux origines mycéniennes de la mythologie grecque, que l'on connaît surtout grâce à Homère. Terme d'une longue évolution, l'épopée homérique comprend des éléments très distincts, éloignés d'au moins 500 ans les uns des autres, et dont un grand nombre remontent ainsi aux temps mycéniens : tel est principalement le cas des mythes. Procédant à un minutieux examen par régions, l'auteur montre que les cités auxquelles se rattachent les cycles mythologiques les plus importants sont aussi les grands foyers de civilisation mycénienne : autour de Mycènes et de Tirynthe se formèrent les cycles des Perséides et des Atrides et la légende de Bellérophon (ce dernier, il est vrai, est un Lycien ; mais le mythe d'où sa légende est issue prit naissance à la cour de Tirynthe) ; si Argos ne fut qu'un centre de mythes fort modeste, c'est qu'aux âges mycéniens cette ville ne comptait guère. La Laconie, qui était alors inférieure à l'Argolide dans le domaine politique, possède également un nombre moindre de mythes ; l'Attique est pauvre en restes mycéniens, et sa mythologie est à l'avenant. Mais la Béotie est proche de l'Argolide à la fois par l'importance de ses monuments mycéniens et par celle de ses mythes, reliés à deux centres principaux : Thèbes et Orchomène. NILSSON examine à part le mythe capital d'Héraclès, dont les attaches sont si fortes avec Thèbes et Tirynthe ; l'art mycénien, qui représente souvent des hommes luttant contre des lions ou des taureaux, correspond d'une façon frappante, lui aussi, aux exploits du héros. Un dernier chapitre, enfin, insiste sur la conception monarchique que l'épopée se fait de la société des Olympiens, vassaux d'un souverain puissant et respecté : une telle conception n'est autre que celle de la royauté mycénienne[2].

On doit à M. HERTER une étude fort consciencieuse et méticuleuse sur Priape. D'origine asiatique, le culte de ce dieu, préposé à la fertilité des champs et à la fécondité des animaux, se propagea rapidement en Asie Mineure ; les colons grecs de cette région lui donnèrent pour parents Dionysos et Aphrodite. Les soldats d'Alexandre seront ses fervents adorateurs, et son culte gagnera la Grèce, l'Égypte et l'Italie, où il sera surtout le dieu des jar-

1. A. H. KRAPPE, *Les Charites* (*R. É. G.*, 1932, p. 155-162).

2. M. P. NILSSON, *The Mycenaean origin of Greek Mythology*. Berkeley, Univ. of Calif. Press, 1932, 258 p. Prix : $ 3,50.

dins ; ses fidèles appartiendront à des milieux très variés (ruraux, littéraires, etc.). Un temps viendra où on l'assimilera au Soleil et à Pan ; les chrétiens manifesteront la plus vive hostilité à l'égard de son culte, devenu extrêmement obscène[1].

Grâce à un rapprochement avec une coutume latine (le festin du 11 octobre, où l'on goûtait le vin nouveau), H. J. Rose montre que l'on a sans doute pratiqué à Calydon le culte d'un couple divin : Oineus (presque identifié plus tard à Dionysos), qui octroyait annuellement le vin aux hommes, et Althaia, dont le nom signifie « la guérisseuse » et qui donnait au raisin la force d'alléger ou de guérir les souffrances. Le « mariage sacré » de ces deux divinités offrit probablement aux poètes la matière d'un drame satyrique, comme l'a supposé une étude récente de P. Waltz (voir *R. H.*, 1934, t. III, p. 514)[2].

Selon A. Delatte, l'emploi du miroir à fins mantiques a pris naissance dans le monde grec (alors que les Orientaux usaient largement de la divination par la coupe). L'auteur expose d'une façon très détaillée les procédés de la catoptromancie antique ; il montre, notamment, que le vase où l'on a figuré Égée consultant un oracle ne représente pas une scène de divination par la coupe (un tel procédé n'étant pas signalé avant l'époque de Varron), mais une scène de catoptromancie[3].

F. Chapouthier critique l'interprétation que propose le P. Festugière d'un passage de la litanie isiaque du Pap. Oxyrh. 1380 : les mots κατὰ τὸ πιστόν ne signifient pas (comme le pense le P. Festugière ) : « de la vraie manière », c'est-à-dire « selon ton vrai nom », mais : « avec confiance » ou bonne foi ; la bonne foi était l'un des éléments essentiels de la *philia* dans les rapports avec les dieux ainsi qu'avec les hommes. Un passage de l'*Ane d'or*, où Lucien invoque la déesse sans citer son véritable nom, mais avec confiance, vient à l'appui de cette conclusion. D'une manière générale, la piété grecque des temps hellénistiques requérait plutôt la sincérité du cœur que la connaissance d'un rituel ou l'adhésion à une doctrine : c'était celle d'un peuple qui voyait les dieux « comme des hommes ». Bref, dans la litanie isiaque, il n'y a « ni foi ni formule », mais seulement « bonne foi[4] ».

XI. Vie artistique. — La remarquable thèse que R. Demangel a publiée sur la frise ionique comble très heureusement une lacune. La frise présentant originellement des rapports étroits avec l'architecture, l'auteur l'étudie en premier lieu comme élément architectural : il en examine d'abord les origines orientales (en Égypte, en Mésopotamie, en Asie Mineure) et préhelléniques ;

1. M. Herter, *De Priapo* (*Religionsgeschichtliche Versuche und Verarbeiten*, Bd XXIII). Giessen, Töpelmann, 1932, viii-334 p.

2. H. J. Rose, *Althaia et Dionysos* (*L'Acropole*, 1932, p. 58-62).

3. A. Delatte, *La catoptromancie grecque et ses dérivés*. Liége, Vaillant-Carmanne, 1932, 221 p., 13 pl.

4. F. Chapouthier, *De la bonne foi dans la dévotion antique* (*R. É. G.*, 1932, p. 391-396).

puis il traite, beaucoup plus longuement, de l'usage qu'en ont fait les architectes grecs (en Ionie ; en Grèce jusqu'à la fin du v^e siècle ; enfin, du IV^e siècle à l'époque romaine). Il décrit ensuite, avec la même précision savante et vigoureuse, la manière dont les sculpteurs ont rempli le champ que leur accordaient les architectes : il analyse ainsi successivement les différents thèmes qu'ils ont traités (luttes diverses ; scènes de la vie réelle et de la vie religieuse, etc.) et il s'attache à en dégager la signification dominante. Enfin, il s'occupe des problèmes techniques qui s'imposaient à l'imagier grec — problèmes du « remplissage », de la saillie, de la lumière et de la perspective — et des moyens d'expression qui lui permettaient de les résoudre. La conclusion résume très clairement la longue évolution au terme de laquelle l'élément décoratif l'emporta décidément sur les motifs architecturaux (nécessité de résister aux intempéries, etc.) qui avaient donné naissance à la frise : plus à même que la plupart des autres peuples de goûter la beauté d'une surface nue, les Grecs n'appréciaient pas moins vivement le charme des ornements sculptés, grâce auxquels l'éclat de la lumière hellénique était si richement nuancé. En vertu d'une évolution analogue, la mission religieuse qu'avaient d'abord reçue les figures et scènes gravées sur les murs des temples, mission qui consistait à refouler les puissances malfaisantes et à gagner la faveur des forces bienveillantes, fut graduellement oubliée, et les artistes ne songèrent plus qu'à la richesse décorative : unis encore à l'époque classique, le symbole et les décors se dissocièrent, et c'est ainsi que s'explique, en partie, la décadence de la frise architectonique[1].

W. Déonna a publié le tome II de son important ouvrage sur la statuaire de la Grèce archaïque. Il y étudie d'abord les artistes et groupements régionaux : l'ionisme, plus épris d'élégance et plus apte au travail du marbre dans les îles que sur le continent asiatique, et dont l'influence sur la plastique archaïque n'a pas été aussi forte qu'on l'a parfois prétendu ; l'art attique, remarquable par une vigueur et une fermeté exemptes de raideur, et qui semble occuper, comme on l'a dit, « un juste milieu » ; l'art attico-ionien ; l'art péloponnésien (surtout celui d'Argos), où triomphent le type viril, la technique du bronze et la draperie par grandes masses ; l'art crétois-péloponnésien, etc. Puis l'auteur analyse les influences subies par la statuaire ; il pense que l'on a grandement exagéré à cet égard la part des Égéens, des Hittites, des Phéniciens et des Égyptiens : si l'art grec, d'une façon générale, doit beaucoup aux Égéens, ces derniers ont ignoré la grande statue, qui sera inventée par les Hellènes ; « l'action hittite sur l'art grec archaïque » n'est pas contestable ; mais elle est restée totalement étrangère à « l'essence même de la statuaire » ; l'influence de l'art phénicien ne se manifeste que dans certains « éléments accessoires », et celle de l'art égyptien « se réduit à peu de chose ». Bref, c'est grâce à leurs dons propres — sens esthétique, rationa-

1. R. Demangel, *La frise ionique*. Paris, De Boccard, 1932, 609 p., 114 fig., 13 pl.

lisme, esprit de mesure, aptitude à l'observation précise, etc. — que les Grecs ont « inauguré en terre hellénique la grande plastique ».

Déonna traite ensuite de l'action fort étendue que cet art exerça à l'étranger, en distinguant avec un soin minutieux entre les filiations et les simples coïncidences. Examinant enfin « la survie de l'archaïsme », il souligne très nettement les différences entre « l'archaïsme réel des origines », l'archaïsme « apparent » et l'archaïsme « de régression »[1].

Mme J. M. Woodward estime que l'art de Bathyclès de Magnésie, chargé de construire le trône d'Apollon à Amyclées, a exercé une notable influence sur une partie de la céramique de Laconie : sous le double rapport des sujets traités et de la composition, les peintures mythologiques de nombreux vases de cette contrée et les scènes qui, selon Pausanias, décoraient le trône se correspondent si étroitement qu'il ne peut y avoir là un simple hasard. Divers indices montrent aussi que les peintures ont fortement subi l'action du bronze : il est permis d'en inférer que ce métal a été employé pour la décoration du trône (la description de Pausanias est muette à ce sujet)[2].

Étudiant la stèle thasienne de Philis, P. Devambez rappelle les discussions auxquelles a donné lieu la date de cette stèle, où Ch. Picard, notamment, a discerné « une volonté archaïsante ». Le relief dit « de Zeus et d'Iris », que Picard date de 412/1 et qui n'est pas postérieur de plus de vingt ou vingt-cinq ans à la stèle de Philis, est, lui aussi, nettement archaïsant. Une telle inspiration, d'après l'auteur, s'explique par la réaction du sentiment national thasien, devenu très hostile à Athènes lors de la répression de la révolte de 466. En somme, bien qu'imprégnée de « l'esprit du Parthénon », la stèle de Philis est « la dernière des œuvres vraiment thasiennes »[3].

Le regretté E. Pottier décrit avec précision une coupe attique à pied haut, livrée par les fouilles d'Éléonte, où un bélier est figuré en noir sur bande claire entre deux bandes noires. Une inscription — χαῖρε[ν] καὶ πρίω με[ν] — permet de rapprocher cette coupe d'une coupe analogue du *Corpus vasorum antiquorum* de Copenhague (même disposition des bandes et même formule) ; les rédacteurs du *Corpus* traduisent ainsi l'inscription : « Salut à toi et achète-moi ! » ; mais E. Pottier propose l'ingénieuse traduction suivante : « Réjouis-toi et ne te tourmente pas ! » (με n'étant pas ici l'accusatif d'ἐγώ, mais la négation μη) : ce n'est pas à un acheteur, mais à un convive, que s'adresse l'artiste[4].

XII. Vie littéraire. — Après avoir résumé l'histoire du problème homérique et les théories respectives des « séparatistes » et des « unitaires », M. P.

1. W. Déonna, *Dédale ou la statue de la Grèce archaïque*, t. II. Paris, De Boccard, 1932, 467 p., 39 pl.

2. J. M. Woodward, *Bathycles and the laconian Vase-Painters* (*J. H. S.*, 1932, p. 25-41).

3. P. Devambez, *La stèle de Philis et les tendances archaïsantes à Thasos* (*B. C. H.*, 1931, p. 413-422).

4. E. Pottier, *Coupe attique d'Éléonte au Musée du Louvre* (*B. C. H.*, 1931, p. 430-437).

NILSSON examine les rapports entre Homère et la civilisation mycénienne. Il s'attache à montrer que celle-ci, comme l'indiquent l'archéologie, le culte funéraire et la linguistique, fut l'œuvre de rudes pillards venus du nord, qui se sont assimilé maints éléments de provenance minoenne. Puis, étudiant de très près l'épopée, il y discerne, d'une part, des allusions à différentes institutions et coutumes du début des temps archaïques, d'autre part, un grand nombre de données importantes remontant à plusieurs siècles en arrière : c'est ainsi que le prince héréditaire (Agamemnon), suzerain de puissants vassaux épris d'indépendance, n'est autre que le chef des envahisseurs auxquels est due la civilisation mycénienne, et que l'auteur compare aux Vikings. A l'époque mycénienne également se rattachent les mythes des héros grecs et troyens chantés dans l'*Iliade*. Enfin, la divine suprématie du Zeus d'Homère, loin de ressembler à la royauté affaiblie du VIIIe siècle, est conçue sur le modèle de la grande monarchie mycénienne (cf. *supra*, p. 279). Comment donc l'épopée porte-t-elle si nettement la trace d'institutions qui lui sont antérieures de plus de 500 ans? C'est que, selon Nilsson, cet ouvrage a pour origine des chants épiques nés à l'âge héroïque des Mycéniens et transmis durant des siècles par des générations d'excellents professionnels, les aèdes, jusqu'au temps où un grand poète sut leur infuser une vigueur nouvelle[1].

J. L. MYRES cherche à montrer que, contrairement à une certaine opinion, l'*Iliade* est une œuvre d'art s'inspirant d'un dessein d'ensemble. L'épisode de l'ambassade (livre IX) en forme pour ainsi dire le point central ; l'auteur signale d'une façon très précise les épisodes symétriques du poème : c'est ainsi que le duel Pâris-Ménélas (livre III), moyen équitable de mettre fin à la guerre, a pour pendant, au livre XXII, le duel Achille-Hector, moyen unique de terminer le conflit. Autre « couple » analogue : le duel Diomède-Enée (livre V) et le duel Achille-Énée (livre XX) : en ces deux circonstances, Énée est sauvé, dans un nuage, par l'intervention d'une divinité. Même symétrie entre les livres I et XXIV : Myres constate qu'à leur terminaison « intérieure » en quelque sorte (fin du livre I et début du livre XXIV), se place une scène dans l'Olympe à laquelle participent trois divinités : Zeus-Hèra-Hèphaistos et Apollon-Hèra-Zeus, etc. L'auteur analyse minutieusement la scène du livre XXIV concernant l'assemblée des dieux et leur décision (dont Thétis se fait l'interprète auprès d'Achille), et il en souligne les rapports avec le livre I[2].

Suivant Ch. PICARD, le pessimisme inspirant les vers d'Hésiode sur la naissance de Pandora manifeste l'anxiété de la période violente et dure au cours de laquelle s'abîma la civilisation mycénienne et naquit le mépris de la femme : on ne gardait plus alors qu'un souvenir très vague des temps paisibles du IIe millénaire. La légende primitive de Pandora était moins sombre,

1. M. P. NILSSON, *Homer and Mycenae*. Londres, Methuen, 1933, XII-283 p. Prix : 21 s.
2. J. L. MYRES, *The last book of the Iliad* (*J. H. S.*, 1932, p. 264-296).

sans doute, et devait parler de deux jarres, renfermant, l'une les biens, l'autre les maux ; mais le poète « misogyne et pessimiste » l'a probablement retouchée, et il n'en a retenu que « le pithos des maux »[1].

R. Mondolfo a traduit le premier volume de l'ouvrage de Zeller sur la philosophie grecque (5e édition) et joint à sa traduction une riche bibliographie et des notes abondantes, atteignant parfois l'ampleur de véritables mémoires. Signalons, en particulier, les remarques ayant pour objet les rapports entre les civilisations de l'Orient et celles de l'Hellade (p. 63-99) : l'auteur montre fort bien que les emprunts faits par les Grecs aux Orientaux n'ont aucunement affaibli l'originalité créatrice de la pensée hellénique : celle-ci, la première, a su passer de la technique utilitaire à la science désintéressée. — Examinant les rapports entre la religion et la philosophie grecques (p. 140-166), Mondolfo estime qu'il n'y eut pas opposition, mais coopération, entre le mysticisme et le rationalisme. — Une longue note « sur le génie hellénique et ses créations spirituelles » (p. 306-355) souligne la multiplicité des influences qu'il a subies dans tous les domaines ; sans méconnaître l'existence des tares et des crimes qui ont souillé l'histoire de la Grèce, l'auteur incline, cependant, à partager la conception de ceux qui voient dans ces luttes et violences sans nombre un indice de féconde énergie. L'appel des philosophies anciennes à la « nature » lui semble avoir été souvent pénétré d'un esprit de combat ardent et rude, dressé contre les traditions, la loi, l'État, la société, les passions, etc.[2].

A. Rey publie un important ouvrage d'ensemble sur l'histoire de la science hellénique jusqu'au milieu du ve siècle. Cette science a d'abord subi, contrairement à l'opinion de certains modernes, l'influence des savants orientaux ; après en avoir rappelé les débuts (période ionienne), l'auteur examine l'évolution de la pensée scientifique autour du pythagorisme (l'avènement de la géométrie grecque marque une époque capitale dans l'histoire des sciences), le développement des mathématiques et de la physique et les progrès techniques depuis la fin du vie jusqu'au milieu du ve siècle. A ce moment de son évolution, la science hellénique présente tous les caractères essentiels de la jeunesse (audace, enthousiasme, curiosité universelle, etc.), et elle annonce plus nettement la science moderne qu'elle ne le fera au temps de sa maturité : on y discerne, en effet, d'abord, les commencements de la méthode expérimentale, très imparfaite encore ; puis la création de la méthode mathématique, beaucoup plus précise et plus mûrie, telle qu'elle se perpétuera jusqu'à l'âge moderne ; ensuite, par combinaison des deux précédentes, l'apparition de la méthode « royale » de la science : la méthode « inductivo-mathématique » ; enfin, celle de la méthode de déduction logique. Tout ce mouvement

1. Ch. Picard, *Le péché de Pandora* (*L'Acropole*, 1932, p. 39-57).

2. E. Zeller, *La filosofia dei Greci nel suo sviluppo storico*. Parte I : *I Presocratici*. Trad. d'après la 5e édition allemande par R. Mondolfo. Vol. I : *Origini, caratteri e periodi della filosofia greca*. Florence, « La Nuova Italia », 1932, xv-425 p. Prix : 26 l.

a été signalé par une étroite liaison entre les diverses mystiques, indispensables à l'essor scientifique (mystiques de la nature, du nombre, du discours), et les techniques qui les ont « positivées » et « laïcisées[1] ».

On doit à F. M. CORNFORD quatre leçons sur les grandes étapes de la philosophie grecque. L'auteur met d'abord en lumière le caractère désintéressé de la science présocratique et son indépendance à l'égard du surnaturel : c'est vraiment « la découverte de la nature ». — Socrate réagit avant tout contre les systèmes qui cherchaient à saisir « la substance matérielle » du monde : il se propose de découvrir à nouveau « l'univers spirituel » ; son désir profond de rendre l'âme autonome, juge du bien, du mal et des opinions courantes, le font ressembler aux sophistes (ennemis, eux aussi, de la coutume et de la contrainte sociale, mais beaucoup moins désintéressés) et lui attirent la haine des conservateurs. — Le platonisme est issu à la fois des doctrines de Socrate, auxquelles il emprunte son idéal de perfection morale et la théorie des Idées, et du pythagorisme, qui l'incite à sortir du domaine purement humain et à embrasser dans un grand système l'ensemble de la nature ; au royaume des Idées il annexe ainsi « toute la province des vérités mathématiques ». — S'insurgeant contre la théorie des Idées, Aristote fait résider la réalité « dans les choses mêmes », mais il garde du socratisme sa tendance profondément finaliste ; dans le système aristotélicien, la fin suprême est un Dieu qui n'agit pas sur le monde et dont la conception, malgré tous les efforts de la scolastique, devait rester incompatible avec celle du christianisme. — En résumé, la philosophie présocratique ressemble à une « enfance » qui s'étonne au contact de l'univers ; la sophistique est comme une « adolescence » rebelle à la tradition ; avec Socrate, Platon et Aristote, la pensée grecque arrive à sa pleine maturité ; enfin, on verra apparaître la philosophie de la « vieillesse », c'est-à-dire de la résignation, amie du plaisir ou puritaine[2].

Selon Mme C. SMERTENKO, Eschyle ne fut ni un aristocrate ni un démocrate, mais un avocat de l'union des partis (dont les divergences, du reste, étaient encore assez vagues) : la réconciliation des Euménides avec Athèna et Athènes était un symbole du rapprochement entre conservateurs et réformateurs. Qu'Eschyle ait désiré une telle réconciliation — et non le triomphe des démocrates —, c'est ce dont témoignent son majestueux éloge de l'Aréopage et l'hostilité qu'il manifeste à l'égard des innovations trop nombreuses. Le poète ne se borne pas, d'ailleurs, à réclamer une simple trêve ou un compromis : il souhaite une ardente et joyeuse union pour le bonheur de la cité[3].

Le regretté G. DALMEYDA a publié une excellente étude sur l'*Ajax* de So-

1. A. REY, *La jeunesse de la science grecque*. Paris, La Renaissance du livre, 1933, XVII-537 p. ; prix : 40 fr.

2. F. M. CORNFORD, *Before and after Socrates*. Cambridge, Univ. Press, 1932, X-113 p. Prix : 4 s. 6 d.

3. C. M. SMERTENKO, *The political sympathies of Æschylus* (*J. H. S.*, 1932, p. 233-235).

phocle, qu'il date de 450-442. Le drame consistait surtout en la description des sentiments variés d'une âme héroïque, d'abord pleine d'un orgueil impie et fou, puis se dépouillant de sa haine et s'humanisant. La deuxième partie de la pièce, marquée par la généreuse intervention d'Ulysse, qui aide Teucros à défendre contre Agamemnon et Ménélas le cadavre d'Ajax, est moins belle que la première ; elle devait cependant intéresser et charmer les Athéniens en leur montrant un roi de Lacédémone sous les traits d'un despote brutal et inexorable. Ce drame révèle également un souci constant d'associer Athènes à Ajax, l'un de ses dix héros éponymes, et à Salamine : il semble que le poète se soit proposé d'offrir à sa patrie « comme un des siens » ce héros durement châtié pour sa « démesure », mais resté « si grand dans son malheur »[1].

On doit à M. J. Alfonsi une traduction précise et vivante d'Aristophane, accompagnée d'une introduction sommaire et de notices assez développées. Il décerne de grands éloges non seulement à l'admirable imagination du poète et à l'atticisme exquis de son style, mais aussi à son « large et clairvoyant patriotisme », à ses « vues nettes et arrêtées » et à la « vérité humaine » de ses comédies (qui ne sont pas aussi immorales qu'on l'a prétendu et qui, du reste, furent composées pour des fêtes extrêmement licencieuses et en un temps où l'on ignorait la pudeur). Certaines appréciations sont d'ailleurs de plus contestables : l'auteur, semble-t-il, est quelque peu injuste pour Cléon, dont il dénature le rôle à Sphactérie, pour les *dicastèria*, dans lesquels il voit de simples instruments des sycophantes, pour les démagogues, qualifiés indistinctement de « profiteurs de guerre », etc. La condamnation des stratèges vainqueurs aux Arginuses (cf. p. 203) méritait une explication plus complète[2].

Par une série d'ingénieuses déductions, R. Goossens s'attache à montrer que le *Rhésos* doit avoir été composé en 425 et joué en 424. Rhésos, à son avis, n'est autre que le roi thrace Sitalcès, allié médiocrement agissant d'Athènes en 432-429 (comme Rhésos le fut des Troyens — ici assimilés aux Athéniens — contre les Grecs) et péniblement ramené à l'alliance athénienne vers 425 ; en signalant une récente victoire de Troie, la pièce semble faire allusion au succès athénien de Sphactérie ; le contraste entre le fougueux Hector et le prudent Énée rappelle l'opposition qui régnait entre Cléon et Nicias. En somme, on peut tenir le *Rhésos* pour une réplique aux railleries dont Aristophane, dans les *Acharniens*, criblait l'alliance thrace et les promesses de Sitalcès[3]. — Le même auteur relève nombre d'analogies entre le Thésée des *Suppliantes* (422) et Périclès, tous deux extrêmement prudents, hostiles aux périlleuses offensives, éloquents et favorables à l'arbitrage

1. G. Dalmeyda, *Sophocle, Ajax* (*R. É. G.*, 1933, p. 1-14).

2. Aristophane, *Théâtre*. Traduction nouvelle de M. J. Alfonsi. Paris, Garnier, 2 vol. IX-363 p. et 418 p. Prix : 36 fr.

3. R. Goossens, *La date du Rhésos* (*L'Antiquité classique*, I, 1932, p. 93-134).

Euripide paraît ainsi désirer l'arrivée au pouvoir d'un nouveau Périclès, qui vengera le désastre de Délion et rendra aux Athéniens leur place en Grèce ; le parti politique auquel il se rattache n'est ni l'oligarchie ni la démocratie radicale : c'est, semble-t-il, celui de Nicias, aristocrate, mais loyaliste et fidèle aux traditions de l'homme d'État qu'Euripide a représenté sous l'aspect du sage Thésée des *Suppliantes* (tout comme Phidias avait donné à ce dernier les traits idéalisés de Périclès sur le bouclier du Parthénon)[1].

E. Chambry a publié une édition très méthodiquement établie et une traduction fidèle et précise de la *République* de Platon. L'ouvrage est précédé d'une remarquable introduction d'A. Diès. L'auteur souligne l'importance de la *République* dans l'œuvre platonicienne ; puis, après avoir signalé les grandes divisions du dialogue, il en examine la première partie, relative à la définition de la justice ; la deuxième partie expose les moyens de réaliser cet idéal, avant tout grâce au gouvernement des philosophes : ceux-ci seront formés par une éducation prolongée, où les mathématiques doivent jouer un rôle important, mais seulement à titre d'auxiliaires : la science véritable et totale, c'est la dialectique. Dans la troisième partie, Platon s'occupe des constitutions « dégénérées » : 1° de la timocratie à la démocratie ; 2° la tyrannie (dont le philosophe analyse à merveille la genèse et les mœurs) ; 3° étude sur le bonheur comparé du sage et du tyran. Enfin, après avoir examiné les données essentielles du livre X (renouvellement et justification de la condamnation portée contre la poésie, etc.), Diès traite de la composition du dialogue : il ne croit pas à l'existence d'une « *pré-République* » éditée vers 390 (hypothèse tirée à tort d'un passage du *Busiris*) ; il estime que la *République* « ne s'est pas écrite en un jour » et qu'en elle s'est accomplie la synthèse « du passé et de l'avenir » de la pensée platonicienne, « toujours mouvante et toujours une »[2].

Comme éditeur et traducteur du *Phèdre*, L. Robin déploie les précieuses qualités qui distinguaient déjà son édition et sa traduction du *Banquet* (voir *R. H.*, 1932, t. III, p. 519). Dans une introduction nourrie et pénétrante, il établit l'unité de composition du dialogue, unité réalisée avec une extrême souplesse, et conclut que, dans son ensemble, le *Phèdre* est un réquisitoire dirigé contre la rhétorique isocratique ; sans doute, l'objet principal des attaques de Platon paraît être Lysias, qui inspirait au philosophe une aversion personnelle ; mais il était impossible que le lecteur ne sentît pas combien la plupart des remarques de l'ouvrage « portaient contre Isocrate » : la vanité de ce dernier, en effet, sa prétention « d'être le conseiller de la politique athénienne » et, surtout, sa philosophie, dédaigneuse de la science pure et sou-

1. Id., *Périclès et Thésée. A propos des Suppliantes* (*Bulletin de l'Assoc. Budé*, avril 1932, p. 9-40).

2. Platon, *La République* (I-III, IV-VII, VIII-X). Texte établi et traduit par E. Chambry, avec une introduction d'A. Diès. Paris, Les Belles-Lettres, 1932-1934, 3 vol., CLI-140 + 186 + 124 p. doubles. Prix : 82 fr.

cieuse avant tout des moyens de réussir, devaient soulever le mépris et l'indignation de l'auteur du *Phèdre*[1].

P. CHAMBRY traduit divers ouvrages de Xénophon et leur consacre d'intéressantes notices. Suivant l'auteur, la *Cyropédie* est un véritable « bréviaire » du chef d'armée ; l'*Hipparque* possède une grande valeur documentaire, et son utilité n'a pas cessé ; il en est de même du traité *de l'Équitation*, « un des meilleurs ouvrages » de Xénophon ; l'*Hiéron* vaut par la finesse de ses analyses ; l'*Agésilas*, par l'enthousiasme qui l'anime et la clarté de l'exposé; mais le portrait qu'il a laissé du héros est trop flatté ; le traité des *Revenus* semble avoir été rédigé en 355 sous l'influence d'Eubule (dont Chambry a tort de dire qu'il administra de 355 à 339 les finances athéniennes) ; il reflète nettement la piété et l'esprit pratique de Xénophon[2].

M. DEFOURNY examine avec beaucoup de précision les doctrines d'Aristote : 1° sur l'activité économique et la politique sociale ; 2° sur l'éducation ; 3° sur l'évolution sociale (de la famille à la *polis*). L'idéal du philosophe peut se résumer ainsi : d'une part, chaque État grec doit constituer une démocratie essentiellement agricole et se suffisant à elle-même, n'ayant besoin ni d'importer ni d'exporter ; d'autre part, incapables de conserver par eux-mêmes leur indépendance politique, les différents États doivent former une vaste fédération, où tous garantiront la liberté de chacun. Entre ces deux conceptions, l'antinomie n'est qu'apparente : hostiles l'une et l'autre aux bouleversements nés de l'avidité mercantile et du militarisme conquérant, elles aspirent à stabiliser également la vie économique et la vie politique. Il est vrai que l'Hellade, stérile et surpeuplée, avait un besoin impérieux de denrées étrangères (notamment de blé) : pour se procurer les ressources indispensables, elle n'aurait, selon Aristote, qu'à s'emparer de l'Asie barbare et à l'exploiter : opération dont, précisément, une fédération des États grecs pourrait seule assurer le succès et qui, justifiée par la supériorité intellectuelle et morale des Hellènes, ne serait pas nécessairement menée avec cruauté[3].

L. ROUSSEL remarque qu'au temps de Théocrite la magie était fort répandue dans la plupart des milieux helléniques. Le poète a tiré de la réalité les éléments de la scène qu'il décrit dans ses *Pharmakeutriai ;* mais il l'a fait très librement, en mélangeant la magie blanche et la magie noire : pour obtenir le retour de son amant, la femme qu'il met en scène recourt à des sortilèges contradictoires ; certaines parties du poème n'ont même « rien de magique ».

1. PLATON, *Phèdre*. Texte établi et traduit par L. ROBIN. Paris, Les Belles-Lettres, 1933, CLXXXV-96 p. doubles. Prix : 30 fr.

2. XÉNOPHON, *Cyropédie-Hipparque-Equitation-Hiéron-Agésilas-Revenus*. Trad. nouvelle de P. CHAMBRY. Paris, Garnier, 529 p. Prix : 15 fr.

3. M. DEFOURNY, *Aristote : Études sur la Politique*. Paris, G. Beauchesne et fils, 1932, XX-559 p.

Bref, on est ici en présence d'un curieux décor : rien de plus ; c'est un spécimen caractéristique de la poésie alexandrine, brillante et superficielle[1].

Très instructives et judicieuses sont les notices accompagnant les traductions que J. TRABUCCO a données des œuvres de Callimaque, d'Hérondas et d'Apollonios de Rhodes. L'auteur accepte, en somme, malgré leur légère « outrance », les conclusions présentées par Cahen sur les poèmes de Callimaque (voir *R. H.*, 1934, t. III, p. 516) ; il reconnaît aux *Hymnes* un véritable lyrisme ; mais il estime que les *Épigrammes* sont plus vivantes et que leur lecture est « un délice ». — Il est plus sévère pour Apollonios de Rhodes et voit dans Hérondas un réaliste hardi, peignant des plus vives couleurs « une humanité médiocre ou basse », et dont les mimes renferment « une leçon philosophique »[2].

Étudiant la description artistique chez Lucien, A. LE MORVAN montre que cet écrivain manquait d'esprit scientifique et qu'il était plus habile à traduire des impressions qu'à préciser des rapports ; ce n'était pas non plus, sauf exception, un « critique coloriste ». Mais, si l'éducation technique lui faisait défaut, il cherchait du moins à interpréter les traits des physionomies et à atteindre les âmes, et il excellait à « camper dans leur attitude » les principaux personnages. C'est dans sa description des *Centaures* que se révèle le mieux sa qualité essentielle : la simplicité totale. En somme, Lucien possédait le don nécessaire au véritable critique d'art : il savait procéder à des descriptions « vraiment libres » et spontanées, dégagées de toute littérature et pleines de vigueur et de sincérité[3].

Dans la préface d'une fort utile traduction des *Éthiopiques*, E. BERGOUGNAN présente Héliodore comme un sophiste dénué d'esprit critique, moins apte à observer la vie qu'à composer, usant du style pompeux et possédant le sens du pittoresque. Son roman est le meilleur des romans grecs après celui de Longus. Ce dernier est « un petit chef-d'œuvre », où la vie champêtre est décrite avec beaucoup de charme ; mais le style et les personnages sont d'une naïveté artificielle. Très admirées des anciens, ces œuvres manquent de vérité et de vigueur créatrice[4].

XIII. GÉOGRAPHIE. — M. CARY et E. WARMINGTON consacrent un examen d'ensemble précis et bien informé aux explorateurs de l'antiquité. Après

1. L. ROUSSEL, *Art et folklore dans les* Φαρμακεύτριαι *de Théocrite* (1-63) (*R. É. G.*, 1932, p. 361-365).

2. *Œuvres de Callimaque, suivies des mimes d'Hérondas et du chant III des Argonautiques d'Apollonios de Rhodes*. Trad. nouvelle de J. TRABUCCO. Paris, Garnier, 200 p. Prix : 12 fr.

3. A. LE MORVAN, *La description artistique chez Lucien* (*R. É. G.*, 1932, p. 380-390) (extrait d'un mémoire rédigé en vue du diplôme d'études supérieures : *Lucien de Samosate, archéologue et critique d'art* : l'auteur est mort avant la soutenance).

4. *Romans grecs. Les Éthiopiques ou Théagène et Chariclée*. Trad. nouvelle, avec préface et notes par É. BERGOUGNAN, suivi de *Daphnis et Chloé*, de LONGUS : trad. d'AMYOT, revue et complétée par P.-L. COURRIER. Paris, Garnier, XIX-426 p. Prix : 18 fr.

avoir rappelé que ces explorateurs visaient surtout un but économique et qu'ils étaient fort modestement équipés et outillés, l'ouvrage étudie successivement les voyages accomplis dans les régions suivantes : 1° Méditerranée et mer Noire (celle-ci fut découverte « effectivement » par les Grecs) ; 2° Atlantique (un important exposé traite de Pythéas, dont les récits sont authentiques, mais inexacts sur des points de détail) ; 3° mer Rouge et abords de l'Inde (le voyage de Néarque est longuement examiné) ; 4° eaux africaines ; 5° Europe, dont plusieurs contrées (Espagne, Gaule, Scythie, etc.) n'ont été que très imparfaitement explorées par les Hellènes ; 6° Asie (les auteurs mettent en lumière le rôle capital de l'expédition d'Alexandre, qui fut une exploration autant qu'une campagne militaire) ; 7° Afrique, que l'on parcourut surtout au temps des Lagides. Le bilan de ces diverses explorations se présente ainsi : les anciens ont connu toute la région méditerranéenne, les rivages de l'Europe occidentale, ceux de l'Asie entre Suez et Canton, une partie de ceux de l'Afrique orientale et de l'Afrique occidentale, toute l'Europe au sud du Rhin et du Danube, des fragments de la Germanie et de la Russie méridionale, l'Asie Mineure, l'Iran, les abords de la Caspienne, le bassin de l'Indus et celui du Nil jusqu'au Sobat, etc. CARY et WARMINGTON signalent également les ouvrages géographiques des anciens, trop souvent inexacts pour différentes raisons (intérêt commercial, négligence, défaut d'outillage et de contrôle, etc.), et dont l'influence fut d'ailleurs considérable à l'époque des grandes découvertes. Enfin, un chapitre spécial traite des découvertes imaginaires, dues à des personnages mythiques, semi-mythiques ou historiques[1].

XIV. DIVERS. — G. DE SANCTIS a groupé dix études dont plusieurs intéressent l'histoire de l'Hellade[2]. Examinant les traits généraux de cette histoire, il montre les Grecs incapables de renoncer définitivement à leur besoin d'autonomie intégrale, déchirés par d'incessantes dissensions et, en conséquence, ne parvenant jamais à constituer une hégémonie vraiment durable, soit au profit de l'une de leurs grandes cités, soit au bénéfice de la Macédoine. — L'auteur estime qu'Hérodote a été beaucoup trop sévère pour Aristagoras de Milet. Ce dernier ne fut pas responsable de l'échec de l'expédition perse à Naxos ; de plus, c'est par amour de la liberté, comme tant d'autres Ioniens, et non par crainte de perdre le gouvernement de Milet, qu'il s'insurgea contre le Grand Roi ; il n'a pas eu à repousser les conseils d'Hécatée, celui-ci n'ayant sans doute pas donné de tels conseils ; l'eût-il fait qu'Aristagoras aurait eu raison de ne pas l'écouter. Hérodote se trompe également quand il

1. M. CARY et E. WARMINGTON, *Les explorations de l'antiquité* (traduction française de A. et H. COLLIN-DELAVAUD). Paris, Payot, 1932, 349 p., 15 cartes.

2. Deux d'entre elles, concernant respectivement la paix de Nicias et l'expédition de Sicile, ont été analysées dans de précédents bulletins (voir *R. H.*, 1929, t. I, p. 342 ; *Ibid.*, 1931, t. II, p. 106-107).

reproche au chef milésien d'avoir dupé Athènes, qui, en réalité, n'ignorait rien du danger perse, et de s'être lâchement conduit au cours de la lutte contre les Barbares. Au total, si l'entreprise d'Aristagoras fut malheureuse, elle ne demeura pas inféconde : c'est d'elle que date le réveil en Grèce du sentiment national, dont naîtront les victoires des guerres médiques et les campagnes d'Alexandre. — Suivant De Sanctis, la politique de Perdiccas avait pour but essentiel le maintien de l'unité impériale ; mais ses projets furent déjoués par les ambitions égoïstes d'Antipater, de Cratéros et de Ptolémée. L'empire était, du reste, menacé de dislocation pour d'autres raisons encore : contrairement aux vœux d'Alexandre, il ne pouvait garder Babylone comme capitale, les Macédoniens s'y refusant et l'assimilation des Orientaux aux Hellènes étant impossible ; d'autre part, la Macédoine n'aurait pu devenir le centre de l'empire que si elle avait été fortement unie aux cités grecques ; or, la violente répression qui suivit la guerre lamiaque empêcha une pareille union de s'accomplir. La cause de Perdiccas méritait d'ailleurs d'être défendue : l'hellénisme ne pouvait qu'être affermi par le triomphe du système unitaire[1].

Résumant les impressions d'un voyage en Méditerranée orientale, E. Pistor décrit avec enthousiasme les îles Ioniennes et la Grèce, notamment l'Acropole, en qui il salue « le commencement, la fin et le recommencement d'Athènes », la splendeur de Delphes et d'Olympie, qui lui paraissent former avec l'Acropole « la trinité du pur hellénisme antique », la Crète et ses ruines imposantes ; il vante aussi les vertus familiales et publiques des Grecs modernes, la simplicité de leurs habitudes et la puissance de leur activité économique. Il n'a pas moins admiré l'Asie Mineure, la Syrie, Damas, la cité sainte, et Jérusalem, « la ville des problèmes », les conquêtes de l'Égypte sur le désert, enfin, à son retour, Venise, tournée vers la mer, d'où elle a tiré la force et la vie[2].

En 1932 ont paru les Mélanges offerts à l'éminent historien G. Glotz, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire ; précédés d'une bibliographie des travaux du maître, ils renferment quatre-vingt-un articles, qui intéressent les domaines les plus divers de l'antiquité grecque[3].

Signalons, enfin, les précieux bulletins archéologiques dus à J. Charbonneaux (époque préhellénique), R. Vallois (architecture et topographie), Ch. Picard (sculpture et statuaire), Ch. Dugas (céramique, peinture et mosaïque) et A. David Le Suffleur (numismatique, glyptique, etc.) (*R. É. G.*, 1933, p. 70-157 ; *Ibid.*, 1934, p. 37-120) ; l'exposé très précis que H. G. G. Payne a publié sur les fouilles de 1931 et 1932 en Grèce, dans les îles de la mer Égée et en Crète (*J. H. S.*, 1932, p. 236-255) ; les bulletins de l'Associa-

1. G. De Sanctis, *Problemi di storia antica*. Bari, G. Laterza, 1932, 247 p.
2. E. Pistor, *Griechenland und der Nahe Osten*. Wien-Leipzig, Fiba-Verlag, 1932, 328 p.
3. *Mélanges Gustave Glotz*. Paris, Les Presses universitaires de France, 1932, 2 vol., xxvii-940 p.

tion Guillaume Budé de 1933 et 1934 et leur 5e *Supplément critique* (1934), et la création d'une revue dirigée par J. Bidez, A. Carnoy, F. Cumont, A. Delatte et H. Grégoire : *L'Antiquité classique* (t. I. Louvain, M. Istas, 1932, 499 p.).

Paul Cloché.

Mars 1935.

---

# HISTOIRE DE FRANCE

## FIN DU MOYEN AGE (1328-1498)

---

Quelques mots sont nécessaires pour excuser le retard avec lequel paraît ce bulletin, les dimensions excessives que ce retard lui impose, et pour expliquer le changement de signature que l'on trouvera à la fin. M. Charles Samaran, qui tenait avec l'autorité que l'on sait cette chronique d'histoire médiévale, a dû, pressé par d'autres devoirs, retarder la composition de son troisième bulletin, puis en abandonner la charge. En recueillant cette lourde succession, il nous a fallu liquider en une fois l'abondante littérature historique qui a vu le jour depuis plus de cinq ans. M. Samaran nous a fort obligeamment communiqué les notes de lecture qu'il avait déjà prises d'un certain nombre d'ouvrages, et nous nous sommes permis d'en utiliser quelques-unes pour la rédaction de ce bulletin, ce dont nous lui sommes très reconnaissant. Il va sans dire que cette utilisation est toujours restée libre, et que c'est sous notre responsabilité seule que nous avons jugé et commenté les ouvrages dont on trouvera ci-dessous l'analyse.

Historiographie. — M. Charles Bruneau a achevé, en trois nouveaux volumes, l'édition de la *Chronique* messine de Philippe de Vigneulles[1] ; les tomes II et III de cette édition couvrent à peu près les xive et xve siècles, et méritent qu'on s'y arrête. Sans doute, pour tout ce qui est antérieur à 1450, Vigneulles n'a fait qu'une compilation assez peu originale, mêlant, d'après des sources que M. Bruneau ne s'est malheureusement pas attaché à préciser, des indications d'histoire générale à des détails beaucoup plus précis d'histoire proprement lorraine et messine. Dans ces annales monotones, on ne s'arrêtera pas longuement aux données générales, qui ne font que recopier

1. Ch. Bruneau, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*. T. II (de l'an 1325 à l'an 1473). Metz, Soc. d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 1929, 424 p. in-8° et 5 fac-similés hors texte. — T. III (de l'an 1473 à l'an 1499), 1932, 406 p. in-8°. — T. IV (de l'an 1500 à l'an 1525), 1933, 559 p. in-8°.

des chroniques connues, comme celle de Froissart. Mais, déjà, l'annaliste utilise pour l'histoire de sa « noble cité » des documents dont plusieurs sont inédits, et qu'il n'hésite pas à transcrire ou à traduire intégralement. L'auteur traite au contraire beaucoup plus longuement du xv^e siècle, auquel il consacre 300 pages du tome II et la totalité du tome III. A partir de l'année 1460, il utilise et suit assez fidèlement une autre chronique locale, le *Journal* de Jean Aubrion, dont il se borne bien souvent à mettre en bon français les phrases embarrassées. Mais avec les dix dernières années du règne de Louis XI commencent les souvenirs personnels de Philippe de Vigneulles, et l'intérêt du récit augmente en proportion ; les copieuses indications données sur la tentative de Nicolas de Lorraine contre Metz en 1473, le voyage de Frédéric de Habsbourg, la guerre entre René II et Charles le Téméraire, la guerre entre le même René II et Metz, retiendront l'attention des historiens. Les mésaventures de l'auteur, qui se vit prisonnier des routiers avec son père en 1490, et dont il nous donne un récit à ce point détaillé qu'il transcrit même les médiocres poèmes composés par lui en prison, en disent long sur l'insécurité qui régnait en Lorraine à la fin du xv^e siècle. L'histoire des mœurs, l'histoire économique sont également représentées par une foule de détails sur la vie urbaine, les scandales, les calamités, le prix de la vie.

La valeur de ce témoignage eût été plus immédiatement accessible au lecteur si M. Bruneau y avait joint un commentaire historique. Mais son annotation se borne presque exclusivement à l'étude de la langue, d'ailleurs fort curieuse, qu'emploie le chroniqueur, et ne cherche même pas à identifier les noms de lieux et de personnes, souvent étrangement déformés, que cite Vigneulles ; qui se douterait, par exemple, que le comte de *Breut* cité t. II, p. 16, est en réalité le comte de *Kent*? L'absence de cette annotation historique est d'autant plus regrettable dans les chapitres où le chroniqueur fait œuvre personnelle et où son témoignage devra être consulté par tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'Est à la fin du Moyen Age.

Avec le tome III, qui renferme la fin du texte, l'introduction historique, les notes complémentaires et les tables générales, MM. Alphonse Bayot et Édouard Poncelet achèvent la publication des œuvres de Jacques de Hemricourt (1333-1405)[1], notaire liégeois et continuateur de son confrère et compatriote plus connu, Jean d'Outremeuse, dont les œuvres remplissent sept volumes de la collection in-4° de la Commission royale d'histoire. Le premier et le second volume de l'édition des œuvres de Hemricourt sont consacrés à son *Miroir des nobles de Hesbaye*. Le troisième renferme le texte du *Traité des guerres d'Awans et de Waroux* et du *Patron de la Temporalité de Liége*. Le

1. *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, publiées par le baron C. de Borman, Alphonse Bayot et Édouard Poncelet ; t. III : *Le traité des guerres d'Awans et de Waroux. Le patron de la Temporalité*. Manuscrits et éditions des œuvres de J. de Hemricourt, par A. Bayot. Introduction historique, notes complémentaires et tables générales, par Éd. Poncelet. Bruxelles, Lamertin, 1931, cdlxiii-481 p. in-8°. (Publications de la Commission royale d'histoire de Belgique.)

*Traité des guerres* est une suite du *Miroir des nobles*. Il nous donne le récit détaillé d'une guerre privée, fameuse par sa durée et sa gravité : commencée en 1298, elle ne fut terminée qu'en 1355. C'est un tableau merveilleux, une image vivante des mœurs de la chevalerie et de la société au début du XIVe siècle ; si l'auteur manque de vue d'ensemble sur l'histoire et les partis politiques, son récit abonde en détails précieux sur les combats singuliers, les armures, les vêtements, les châteaux, les repas, les réceptions. — Le *Patron de la Temporalité* est d'un caractère tout différent. C'est un exposé des institutions politiques, administratives et judiciaires de la principauté de Liége, exposé tendant à réagir contre le caractère, trop démocratique à son gré, de certaines institutions municipales. Malgré ses lacunes et ses tendances, il constitue le monument le plus précieux qui nous ait été conservé pour l'histoire du droit public et de la constitution liégeoise. Hemricourt en a tiré tous les éléments de son expérience personnelle et des documents (traités de paix, statuts, records, etc.) que ses diverses fonctions le mirent à même d'étudier.

La copieuse introduction de M. Poncelet est, de son côté, une œuvre historique importante. Il ne s'est pas contenté de dégager l'essentiel des idées de Jacques de Hemricourt, de rechercher ses sources et de critiquer l'usage que le compilateur en a fait, d'en décrire et d'en classer les manuscrits, d'en apprécier les éditions antérieures. Il a fait œuvre personnelle en étudiant à son tour les classes sociales du pays de Liége, précisant et complétant ainsi sur une foule de points les données fournies par Jacques de Hemricourt. Ainsi achèvent d'être mis en valeur, avec toutes les garanties de l'érudition moderne, des textes dont peu de pays et de villes offrent l'équivalent, et dont la haute importance historique se double d'une valeur linguistique indéniable, puisqu'ils sont rédigés en français.

Le tome XI des *Chroniques de J. Froissart* avait paru en 1899 par les soins de G. Raynaud, pour la « Société de l'histoire de France ». M. Léon Mirot, après trente-deux ans d'intervalle, nous donne le tome XII[1]. Il renferme le commencement du livre III des *Chroniques*, c'est-à-dire le voyage du chroniqueur à la cour de Gaston Phœbus, comte de Foix (1388), puis au port de Middlebourg en Zélande (1390), et les récits d'Espan du Lion, de Bascot de Mauléon et de Lourenço Annes Fogaçá, relatifs aux événements du midi de la France depuis l'administration du Prince Noir, aux exploits des grandes compagnies, aux croisades du roi de Chypre, et surtout aux faits dont le Portugal et la Castille furent le théâtre de 1382 à 1386. On sait que Froissart ne s'est pas piqué d'observer un ordre chronologique rigoureux, et, comme ses interlocuteurs remontent volontiers en arrière, c'est en réalité sur une période de trente ans (1356-1386) que portent leurs souvenirs.

Ce livre III a été l'objet de deux rédactions : l'une, exécutée vers 1390-

1. *Chroniques de J. Froissart*, éd. par L. Mirot ; t. XII : *1356-1386*. Société de l'Histoire de France. Paris, H. Champion, 1931, LXXVII-391 p. in-8°.

1391, est représentée par de nombreux manuscrits dont le plus important est le n° 865 de la bibliothèque de Besançon, et elle a fait l'objet d'une première révision dont témoigne le manuscrit de Breslau. L'autre est postérieure à 1392 et il en existe un seul manuscrit, le n° 2650 du fonds français de la Bibliothèque nationale. C'est ce dernier manuscrit qui donne la dernière expression de la pensée de Froissart, et c'est lui que M. Mirot a pris pour base de son édition, en utilisant, pour les variantes rejetées en fin de volume, les manuscrits de Besançon et de Breslau.

L'annotation marche parallèlement avec les sommaires détaillés que l'éditeur a placés avant le texte ; cette méthode, qui ne laisse pas de prêter à bien des critiques, lui a été imposée par ses devanciers. Les perpétuelles digressions, où apparaissent continuellement des événements dont toutes les parties de l'Europe et même de l'Orient ont été le théâtre, les longues listes de personnages et de localités aux noms trop souvent altérés au point de les rendre méconnaissables, rendaient la tâche particulièrement ardue. Il est évident *a priori* qu'en dépit des concours que l'éditeur a trouvés un peu partout, elle ne saurait être parfaite. La partie la plus utile de cette annotation semble être celle qui, avec une grande précision et d'abondantes références, commente les affaires gasconnes. Au contraire, pour les événements anglais ou espagnols, M. Mirot s'est trop facilement contenté d'ouvrages superficiels ou périmés et a laissé échapper des erreurs assez graves qu'un lecteur non averti ne pourra pas toujours dépister d'emblée. Du moins a-t-il fait, pour débrouiller ce récit touffu, un effort considérable dont il mérite d'être loué.

Le récit anonyme communément appelé la *Chronique de la Pucelle*, dont la dernière édition est celle que donna en 1859 Vallet de Viriville, a déjà retenu l'attention des historiens par sa connaissance, directe semble-t-il, des événements auxquels fut mêlée Jeanne d'Arc, et par l'utilisation parfois textuelle qu'il a faite d'autres sources narratives, d'où se posent d'intéressants problèmes de filiation. Récemment, M. Ch. Samaran avait supposé que son auteur, tout en prenant pour base la chronique officielle de Jean Chartier, y avait ajouté les renseignements complémentaires et personnels qu'il possédait sur la Pucelle et son temps ; mais la personne de l'auteur restait encore inconnue. M. René Planchenault reprend la question en un long mémoire[1] où il étudie successivement les rapports de cette chronique avec les autres sources narratives de l'époque : Chronique de Jean Chartier, Geste des nobles, Journal du siège, Histoire de Charles VI, etc. Ayant éliminé tout ce qui n'est que compilation, soit de chroniques connues, soit d'ouvrages disparus, il ne retient guère qu'une cinquantaine de fragments ayant un caractère original. Il en tire, sur l'auteur, les renseignements suivants : il a assisté

1. R. Planchenault, *La « Chronique de la Pucelle »*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XCIII (1932), p. 55-104.

au procès de réhabilitation de Jeanne, il résidait à Poitiers de 1422 à 1429, il est un familier du Parlement ; il connaît bien les régions de Beauvais, de Laon et de Reims ; il parle avec sympathie du duc d'Alençon. Tous ces faits, et d'autres encore, font penser à Jean Jouvenel, qui fut avocat de Charles VII au parlement de Poitiers, puis successivement évêque de Beauvais, de Laon et archevêque de Reims. La *Chronique de la Pucelle* aurait été compilée par lui, ou préparée à son intention et sous sa dictée, puis complétée au début de 1456. Il y aurait utilisé les Mémoires aujourd'hui perdus d'Ambroise de Loré, le compagnon de Jeanne, auxquels puisa aussi Jean Chartier, et un récit du siège d'Orléans qui fut également la source de la Geste des nobles. Si les conclusions de M. Planchenault se démontrent exactes, la chronique, assez décriée jusqu'ici, acquiert une valeur nouvelle. Composée par le juge du procès de réhabilitation, et reproduisant le récit d'un compagnon d'armes de la Pucelle, elle serait donc une source de première importance pour l'histoire de Jeanne d'Arc.

L'*Histoire de Charles VII* et l'*Histoire de Louis XI*, de Thomas Basin, auxquels ont recours tous les historiens du xv^e siècle, avaient été, de 1855 à 1857, éditées par Quicherat, qui, le premier, avait précédemment découvert la véritable personnalité de l'auteur et renvoyé dans le néant le pseudo-Amelgard, prêtre du diocèse de Liége, auquel les historiens des siècles antérieurs avaient attribué la paternité de l'œuvre. L'édition de Quicherat reproduisait le manuscrit 5962 du fonds latin de la Bibliothèque nationale, où est conservée la dernière version des deux chroniques. Depuis fut découvert, et plusieurs fois utilisé, le manuscrit de Göttingen, qui représente une mise au net un peu antérieure de la première version et qui, outre des notes marginales autographes, des retouches de détail montrant les changements d'opinion de Basin, contient quelques passages entièrement nouveaux. C'est ce manuscrit que M. Charles Samaran a pris pour base de sa nouvelle édition. dont le premier volume est publié dans la collection des « Classiques de l'histoire de France au Moyen Age[1] ». Une courte mais substantielle introduction résume, d'après les travaux de Quicherat et les découvertes de M. Samaran lui-même, tout ce qu'il faut savoir de l'auteur, de ses œuvres non historiques, des manuscrits et des éditions, et fixe très justement la valeur du témoignage. On sait que Basin, originaire du pays de Caux, et après des études commencées à Paris et terminées en Italie, devint un personnage considérable dans la Normandie anglaise où l'évêché de Lisieux lui fut donné en 1447. Deux ans plus tard, il se rendait aux Français, et fut dès lors l'un des conseillers les plus écoutés de Charles VII qu'il mit en garde notamment contre les intrigues du Dauphin. Ses relations avec ce dernier, devenu le roi Louis XI, ne pouvaient être cordiales. Il prend part à la Ligue du Bien Pu-

1. Thomas Basin, *Histoire de Charles VII*, éd. par Ch. Samaran. T. I. Paris, Les Belles Lettres, 1933, xlviii-309 p. in-8° ; prix : 30 fr.

blic, s'enfuit en Bourgogne, rentre en grâce, s'exile enfin en 1470, et ne devait plus revoir la France Bien qu'ayant écrit son *Histoire* à Trèves, dans les tristesses de l'exil, vers les années 1470-1476, Basin, au moins pour ce qui concerne Charles VII, ne fait pas preuve d'une trop grande partialité. Mais sa documentation, sur des périodes relativement lointaines, présente de graves lacunes. Il nous donne « un mélange assez décevant de souvenirs personnels, de renseignements de première main, d'utilisation plus ou moins libre de chroniques et de documents d'archives, de relations écrites... et enfin de correspondances personnelles », le tout en un style qui veut singer les grands historiens latins et n'arrive qu'à une verbosité pompeuse et intolérable. La nouvelle édition est accompagnée d'une traduction qui s'efforce de rendre en un français clair les redondances et les obscurités de l'original, tour de force qu'on ne saurait trop louer. Elle est enfin enrichie de notes historiques succinctes, mais qui font état des derniers travaux érudits, mettent au point des questions de détail et soulignent la valeur de telle ou telle page. Pour l'instant, M. Samaran a mis à notre disposition les trois premiers livres de l'œuvre de Basin, qui conduisent le récit jusqu'en 1445. On n'attendra pas sans impatience la fin de l'*Histoire de Charles VII* et la totalité de l'*Histoire de Louis XI*.

Ouvrages généraux. — On ne saurait passer ici sous silence certains ouvrages qui, bien que ne traitant pas exclusivement de la France ou débordant le cadre chronologique de ce bulletin, sont d'une importance qui leur donne au moins droit à une brève mention. Dans la nouvelle collection de manuels destinés à faciliter les travaux d'approche des étudiants, M. Joseph Calmette a donné un volume sur l'*Élaboration du monde moderne*[1], dont les neuf chapitres retracent l'histoire du monde aux XIVe et XVe siècles. On connaît l'économie de ces ouvrages : pour chaque chapitre, un résumé très succinct des grands événements, mais qui peut à l'occasion orienter les recherches dans des directions nouvelles et dont les vues ingénieuses seront souvent utiles, puis une étude des sources, et des indications bibliographiques aussi abondantes que bien choisies et bien commentées. Enfin, sous le titre d' « état actuel des questions », on indique soit quelles questions restent encore controversées, soit sur quel sujet nous manquons encore d'études probantes ; ces discussions seront donc de valeur et d'importance très variées. Pour nous borner à celles qui touchent l'histoire de France, on pourra juger hors-d'œuvre celle qui expose la légende de la survivance de Jean Ier ; par contre, les jugements sur la crise de 1355-1358, sur les obscurités du règne de Charles VI, étaient nécessaires ; elles montreront aux étudiants et au

1. J. Calmette, *L'élaboration du monde moderne*. Paris, Presses universitaires de France, 1934, XXXII-584 p. in-8° ; fasc. 5 de la collection « Clio », introduction aux études historiques ; prix : 40 fr. — L'histoire de France est répartie dans les chapitres I, II, IX ; les chapitres VII et VIII traitent de la vie économique et sociale et de l'histoire littéraire et artistique.

grand public, trop avides de certitudes mal étayées, quelles taches d'ombre s'étendent encore sur certaines pages de notre histoire. Les trois pages consacrées à Jeanne d'Arc sont d'une pénétration rare. Il faut souhaiter à ces manuels, d'un maniement si commode — malgré une typographie défectueuse — le plus large succès. Les éditions ultérieures pourront corriger les fautes d'impression, surtout nombreuses dans les titres d'ouvrages étrangers et, ce qui est plus grave, dans le nom de leurs auteurs, tenir compte des études importantes au fur et à mesure de leur apparition, et combler enfin les quelques lacunes bibliographiques qu'on pourrait signaler çà et là.

Très différent, malgré l'analogie du titre, est l'ouvrage de M. J. Huizinga, professeur à l'Université de Leyde, sur le *Déclin du Moyen Age*, dont l'édition française[1] est de deux ans postérieure à la traduction anglaise. Loin d'étendre ses recherches dans l'espace et dans le temps, ce volume ne remonte guère au delà des premières années du xv^e siècle et limite son champ d'action géographique à la France et à l'État bourguignon, dont il étudie et analyse la civilisation. L'Italie, déjà touchée par la Renaissance, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, beaucoup moins évoluées, sont délibérément laissées de côté. Par contre, ce sont les écrivains, les chroniqueurs, les poètes et les moralistes de France et des Pays-Bas que M. Huizinga invoque et cite pour nous brosser un tableau de la société, des mœurs et des aspirations morales, religieuses ou esthétiques du xv^e siècle. L'éloge de cette brillante synthèse n'est plus à faire ; les vues neuves y abondent, et qui modifient souvent la conception qu'on se faisait du Moyen Age finissant. L'auteur s'inscrit en faux, par exemple, contre l'opinion courante qui veut voir dans la survivance de l'esprit chevaleresque un anachronisme ridicule et une mascarade vaine et sans portée. Selon lui, l'idéal chevaleresque est d'autant plus puissant qu'il ne correspond plus à la réalité sociale, et l'on ne saurait sous-estimer son influence encore considérable. Ailleurs, une remarque que devraient méditer les auteurs de manuels, trop facilement enclins à généraliser et à ordonner : c'est sans le savoir que les princes et leurs ministres ont jeté les fondements des États modernes ; leurs conceptions politiques restaient presque toujours rudimentaires, pour ne pas dire puériles. Ailleurs encore, certaines caractéristiques intellectuelles et morales, que Burckhardt déclarait nouvelles chez les hommes de la Renaissance, sont restituées avec raison à l'âge antérieur. Sans doute serait-il aisé de critiquer un tableau basé presque exclusivement sur des témoignages littéraires, d'où il est souvent difficile de distinguer ce qui est trait commun de ce qui demeure exception. La même critique aurait pu s'adresser jadis aux ouvrages analogues que Ch.-V. Langlois avait écrits sur les xiii^e et xiv^e siècles. Sans doute aussi

1. J. Huizinga, *Le déclin du Moyen Age*. Traduit du hollandais par J. Bastin, chargé de cours à l'Université de Bruxelles ; préface de Gabriel Hanotaux. Paris, Payot, 1932, 407 p., in-8°, dans la « Bibliothèque historique » ; prix : 36 fr.

pourra-t-on mettre en doute tel jugement ou estimer déplacée la terminologie freudienne appliquée aux manifestations de l'amour courtois. Mais nul ne pourra lire sans profit ce volume où, chose si rare, on garde à tout instant le contact avec une époque captivante par son déséquilibre et ses contradictions mêmes. Malgré une traduction souvent défectueuse et une impression déplorable, cette édition française met à la portée du grand public comme des spécialistes un ouvrage de tout premier plan.

Sous le titre de *La galerie des rois*, M. Pierre CHAMPION[1] a eu l'ambition d'écrire à l'usage du grand public, et dans l'espace très réduit de 350 pages, une histoire de France des origines à la mort de Henri IV. On voit tout de suite ce que la tentative a d'audacieux, et quels dangers se présentaient à l'auteur : choix et arrangement arbitraire des faits, détails réduits au minimum ou comprimés à l'excès, vues sommaires, et enfin, pour certaines périodes, connaissances qui ne pouvaient être que de seconde ou de troisième main. Il s'en faut que M. Champion ait également évité tous ces écueils. Le moins qu'on puisse dire de son livre est qu'il reste d'une valeur très mêlée. Dès les premières pages, on le voit se laisser aller une fois de plus à ce déterminisme géographique de forme lyrique, dont la vogue remonte à Vidal de La Blache, et qui a produit, entre autres, chez les auteurs de manuels scolaires, la « mystique de l'hexagone ». S'inspirant de Jullian, il présente les doctrines de notre école celtisante — déjà elles-mêmes fort sujettes à caution — sous une forme sommaire et outrancière. Enfin, tout ce qui concerne l'histoire politique jusqu'au XIVe siècle inclusivement semble avoir été écrit en grande hâte, avec le double souci du pittoresque et de la profondeur, d'où mélange de détails chatoyants et de vues systématiques qui donnent le vertige. Il serait facile d'y relever des erreurs de faits ou de dates[2], des lacunes et des contradictions. Avec Charles VII et Louis XI, M. Champion pénètre dans un domaine qui est le sien ; les cinquante pages consacrées au XVe siècle sont donc infiniment meilleures, les faits y sont mieux choisis, les événements mieux expliqués, encore que Louis XI y apparaisse sous des traits que d'aucuns jugeront flattés, et d'où l'on ne saurait comprendre les haines que ce « bon » roi a laissées derrière lui. Car il ne suffit pas, pour justifier une partialité en faveur de Louis XI, d'accuser la partialité inverse de Thomas Basin et des chroniqueurs bourguignons. Il reste le fait que le roi n'était pas aimé, et cela demande une explication. L'histoire du XVIe siècle est beaucoup plus développée, puisqu'elle occupe à elle seule la moitié, ou presque, de l'ouvrage. Le règne de Henri III, que M. Champion connaît à

1. P. CHAMPION, *La galerie des rois. Histoire de France des origines à la mort de Henri IV, 481-1610.* Paris, Bernard Grasset, s. d. (1934), 375 p. in-8° ; prix : 25 fr.

2. Charlemagne lève des impôts ; Ingeburge devient la grand'mère de Louis IX, Charles d'Orléans l'aïeul de François Ier. Philippe le Bel ne monte plus sur le trône qu'en 1286. Galéas II Visconti est confondu avec son fils Jean Galéas, et on lui fait payer la totalité de la rançon de Jean le Bon, etc.

merveille, puisqu'il vient de publier le *Mémorial de Jules Gassot* et qu'il prépare une édition des lettres du souverain, est l'objet d'un récit dont les jugements sont neufs et pénétrants. Mais, quand on referme le livre, on s'aperçoit qu'il y a contradiction entre son titre et son sous-titre. Ce n'est pas une histoire des rois qu'écrit M. Champion, malgré les paragraphes consacrés au caractère de chacun ; les souverains restent souvent dans l'ombre ; leur apport personnel aux événements n'est pas assez nettement délimité. Cette brève histoire politique de la nation française au Moyen Age et pendant la Renaissance, écrite en un style étrange, montre une fois de plus combien il est dangereux, même pour un érudit averti, de s'attaquer à de trop grands sujets et d'explorer de trop vastes horizons. L'histoire est une science difficile.

Le livre de M. Gaston Dodu sur *Les Valois*[1], dont plusieurs chapitres ont déjà paru dans des périodiques et ici même, embrasse à peu près la même période que celui de M. Champion, si l'on met à part les prolégomènes de ce dernier. C'est un livre sur lequel on ne saurait émettre un jugement hâtif. Longuement mûri, précédé de minutieuses recherches dans les sources imprimées et d'abondantes lectures d'ouvrages de détail, il s'est proposé pour but de retracer l'histoire d'une maison royale, qui régna sur la France au cours de deux siècles et demi, tout chargés d'événements et de transformations capitales. La méthode de M. Dodu est la suivante : pour chaque règne, il analyse d'abord les sources narratives et les publications de documents les plus importantes, juge brièvement les historiens qui ont traité le même sujet, en rappelant le point de vue et l'apport de chacun, et ne néglige même pas, à l'occasion, les œuvres littéraires ou dramatiques qui reflètent l'opinion qu'une époque se faisait d'un roi. Puis, il essaye de dessiner la personnalité de chacun des souverains et de peser qualités et défauts. Son livre est donc un tribunal pour les rois et pour leurs historiens. Dualité qui ne laisse pas d'être embarrassante, car les longues pages bibliographiques placées en tête de chaque essai ralentissent singulièrement le récit, sans réussir pour cela à être ni complètes ni même toujours exactes[2]. Il pose en principe, dans l'introduction, que chacun des Valois doit être jugé d'après le trait dominant de son caractère, qu'on doit étudier Charles V en fonction de sa sagesse, Charles VI de sa folie, Charles VII de sa prédilection pour le Berry (province

1. G. Dodu, *Les Valois. Histoire d'une maison royale.* Paris, Hachette, 1934, xvi-473 p. in-8°.

2. Il n'est pas vrai que Philippe le Hardi attende toujours que les historiens s'occupent de lui (p. 200). Les deux ouvrages d'Ernest Petit et de Cartellieri, qu'ignore M. Dodu, nous permettent de connaître en gros le personnage et sa politique. — Les erreurs de transcription sont fréquentes : ainsi, p. 152, M. Diamant-Berger devient Tramantberger, B. de Mandrot devient M. Mandrot ; il existe d'autres lettres de Louis XI, publiées depuis l'édition de Vaesen et Mandrot, que celles indiquées à la note 3. — Enfin, ce qui est pire, M. Dodu n'a pas su élaguer dans sa bibliographie et ne nous fait grâce d'aucun des ouvrages consultés, même de ceux qui sont sans valeur.

dont l'auteur est originaire et pour laquelle il manifeste une faiblesse complaisante). Il est heureux que, dans le corps même du livre, il ait renoncé à pousser trop loin cette systématisation simpliste et partiale qu'annonçait la préface. Mais il est évident que, familiarisé de fraîche date seulement avec la période historique en question, il n'a pu, malgré l'étendue de ses lectures et l'abondance de sa documentation, se mettre toujours, comme il le dit malencontreusement à propos de Louis XI, « au diapason de l'ambiance ». Il lui arrive même trop souvent de laisser échapper des erreurs de faits ou de dates [1], d'oublier des choses essentielles, de se contredire ou de forcer le ton. Pour borner nos exemples au chapitre sur Louis XI, on pourra juger bien sommaire le tableau de la France en 1461 (p. 153-156), trop outrée la comparaison entre Louis, les hommes de 89 et le Comité de Salut Public (p. 164-170) — car si le règne fut par certains côtés *révolutionnaire*, ce n'est certes pas dans le sens où l'entend M. Dodu — contestable la conclusion (p. 190-192). Par contre, les pages 178-188, en un tableau vigoureux, marquent à merveille ce qu'il faut retenir des accusations portées contre le roi et indiquent les limites que ne peut honnêtement dépasser l'apologie. C'est bien là que réside la valeur réelle de cet ouvrage trop compact, mais qui ne peut laisser indifférent : dans des remarques et des rapprochements fréquemment ingénieux (à côté de choses plus contestables), dans l'accumulation de détails frappants, dans des formules parfois heureuses. Le lecteur qui saura se tenir sur ses gardes, contrôler l'excessif ou l'erroné, tirera grand profit de cette introduction à des études plus poussées.

Histoire politique et biographies. — Il est regrettable que les nécessités matérielles forcent M. Jules Viard à publier dans des périodiques dispersés les chapitres de l'histoire de Philippe VI de Valois à laquelle il travaille de longue date. Le plus récent de ces articles relate en vingt-cinq pages les débuts du règne [2] : les difficultés qui s'élevèrent à la mort du dernier Capétien, la façon dont Philippe fut appelé au gouvernement, puis hissé sur le trône, le règlement de la succession de Navarre et de Champagne, la liquidation du douaire de la dernière reine, le procès du trésorier royal, enfin le couronnement à Reims, font l'objet d'un récit minutieux. M. Viard s'arrête aux préparatifs de l'expédition de Flandre, à quoi il avait consacré une étude antérieure.

Roland Delachenal est mort en 1923, avant qu'ait pu paraître la fin de

1. La régence de Louis d'Anjou aurait duré de 1380 à 1388 (p. 209). Rappelons qu'à proprement parler Louis ne fut régent que pendant quelques semaines. S'il exerça ensuite quelque influence, son départ pour l'Italie en 1382, sa mort en 1384 devaient naturellement y mettre fin. — Louis d'Orléans, nous dit-on p. 211, « n'a éprouvé nulle envie, à l'avènement de son frère Charles VI, de disputer le pouvoir aux oncles ». L'envie eût été surprenante chez un enfant de huit ans. De pareilles bévues sont graves.

2. J. Viard, *Philippe VI de Valois. Débuts du règne (février-juillet 1328)*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XCV (1934), p. 259-283.

sa monumentale *Histoire de Charles V*, dont les trois premiers volumes avaient vu le jour entre 1909 et 1916. C'est à M. Léon Le Grand qu'incomba la tâche délicate de préparer pour l'impression les tomes IV et V[1]. Ainsi se trouve achevé l'admirable tableau d'un règne, en un ouvrage qu'on serait tenté de dire définitif, si le mot avait un sens en histoire. De toutes façons, il est, pour le XIVe siècle, le plus important de ceux qui aient paru depuis longtemps. Sans doute, les derniers volumes n'atteignent pas partout l'excellence qui caractérisait leurs prédécesseurs, soit que la plume de l'auteur se soit un peu relâchée dans ses dernières années, soit que la révision nécessaire ait souffert de sa disparition, malgré les soins diligents et compétents de ceux qui ont terminé le travail. Mais ils restent d'une haute tenue, et leur valeur est toujours grande.

Le tome IV, après de solides chapitres sur la principauté d'Aquitaine et les difficultés d'application du traité de Calais, entre dans le vif de son sujet avec le fouage aquitain de 1368, d'où devait sortir l'appel des seigneurs gascons et la rupture franco-anglaise. La chronologie de ces appels et de la procédure parlementaire qui s'ensuivit est établie avec la plus grande rigueur. Non moins fouillées sont les pages que Delachenal consacre aux préparatifs militaires, aux conquêtes françaises, aux chevauchées anglaises, aux opérations maritimes, sans oublier la paix de Vernon avec le roi de Navarre et la première occupation de la Bretagne par les Français. Moins parfait nous semble le dernier chapitre, qui raconte surtout les efforts pacifiques de Grégoire XI et les pourparlers de paix entre la France et l'Angleterre à Bruges. Les archives anglaises, que Delachenal a délibérément ignorées, lui auraient permis de pénétrer dans le secret des négociations, dont il se contente de nous donner le cadre vide, et dont la chronologie même reste pour lui assez obscure et imprécise : force lui est, pour combler tant bien que mal ces lacunes, de faire de larges emprunts à un ouvrage contemporain, le *Songe du Verger*, dont les discussions théoriques ne sont pas toutes valables pour telle ou telle phase des négociations.

L'année 1377 marque sans contredit l'apogée du règne de Charles V; l'histoire des trois années suivantes, réservée au tome V, est d'une lecture plus mélancolique. La guerre, après la brillante campagne de 1377, ne donna plus les résultats escomptés. Bientôt des événements douloureux allaient assombrir les derniers jours du souverain : les débuts du Grand Schisme, la trahison navarraise (à laquelle il fut heureusement possible de parer), la confiscation manquée de la Bretagne, la rébellion de Montpellier, la mort de Du Guesclin, la chevauchée de Buckingham, autant de coups portés à l'œuvre du « sage » roi. A chacune de ces questions est réservé un chapitre ; celui sur le Grand Schisme ne pouvait guère que se borner à résumer l'ou-

1. R. Delachenal, *Histoire de Charles V*. T. IV. Paris, A. Picard, 1928, VIII-610 p. in-8°. — T. V, 1931, 529 p. in-8°.

vrage de Noël Valois, sans faire état d'une documentation renouvelée ; les autres sont infiniment plus neufs et plus instructifs. Peut-être pour donner une dernière note glorieuse au milieu de ce triste récit, l'auteur a cru devoir s'étendre un peu trop longuement sur la visite de l'empereur Charles IV. Très développé aussi, le récit de la mort du roi ne peut cacher l'émotion que ressentait Delachenal à se séparer de son héros. Tout compte fait, l'ouvrage n'est pas seulement, comme son titre pourrait le laisser entendre, l'histoire d'un roi. Toute l'histoire politique y reçoit les larges développements qu'elle comporte ; si l'on y avait ajouté quelques chapitres sur l'histoire sociale et administrative, nous aurions là un tableau complet de la France pendant le troisième quart du XIVe siècle. Ajoutons que M. Le Grand a joint au dernier volume un index général — qui serait encore plus utile s'il était plus analytique et ne se restreignait pas aux seuls noms propres — et un trop bref *erratum*[1].

Le *Songe du Verger*, auquel nous venons de faire allusion, est le plus important et le plus fameux des ouvrages de droit public écrits en France dans les derniers siècles du Moyen Age. Il mérite également une place dans l'histoire littéraire ; historiens et juristes l'invoquent et le citent encore souvent. Cependant, on ignorait jusqu'ici le nom et la personne de son auteur. On avait pensé aux écrivains les plus connus de l'époque de Charles V, Nicolas Oresme, Raoul de Presles, Philippe de Mézières et bien d'autres. En réalité, l'auteur ne portait aucun de ces grands noms, comme le prouve M. A. Coville[2]. Tout ce qu'on savait d'après l'*explicit* des manuscrits du texte latin, c'est qu'il avait été achevé le 16 mai 1376 et que, deux ans avant cette date, l'auteur avait été pourvu d'un office à l'Hôtel du roi et était entré au conseil royal. Ce dernier renseignement concorde avec ce que l'on sait d'un personnage qui était le conseiller du roi en octobre 1374 : le Breton Évrart de Trémaugon, docteur en droit civil et canon, professeur à la Faculté de décret de Paris, puis doyen de Chartres et évêque de Dol, mort en 1396 ; attribution que confirme amplement l'examen de l'œuvre elle-même, rédigée d'abord, comme on sait, en latin et remaniée ensuite en français. Par exemple, l'imitation parfois textuelle du *Somnium* du célèbre juriste bolonais Jean de Legnano que, dans une des leçons d'Évrart de Trémaugon qui nous ont été conservées, il appelle précisément son maître, *dominus meus*, ou encore la formation universitaire et juridique que révèle le *Songe*, ou une allusion à

1. On pourrait y ajouter, entre autres : t. IV, p. 567, n. 1, la trêve datée du 11 février 1374 est d'ancien style, donc de février 1375 nouveau style ; — p. 587, n. 1, « le héraut du connétable s'appelait Claquin » est le résultat d'une étourderie : le héraut Claquin est le héraut *de* Du Guesclin, et son nom nous reste inconnu ; — p. 593, titre courant, au lieu de *Charles d'Anjou*, lire *Louis d'Anjou* ; — t. V, p. 3 et 4, au lieu d'évêque de *Hertford*, lire *Hereford*, la ville de Hertford au nord de Londres n'étant pas alors le siège d'un évêché, tandis que Hereford, dans les marches galloises, l'était, etc.

2. A. Coville, *Évrart de Trémaugon et le Songe du Verger*. Paris, E. Droz, 1933, 83 p. in-8°.

ses fonctions de maître des requêtes à l'Hôtel, l'importance donnée aux affaires de Bretagne, tout cela concourt, semble-t-il, à identifier définitivement l'auteur.

Il nous manque encore une bonne biographie de Bertrand du Guesclin, l'un des auxiliaires les plus précieux de Charles V dans l'œuvre de relèvement de la France qui est le trait saillant de son règne. L'ouvrage classique, malgré sa date déjà ancienne, de Siméon Luce sur la jeunesse du futur connétable, nous fait regretter que la vie entière de Du Guesclin n'ait pas trouvé dès lors son historien. L'étude biographique due à la plume de Miss M. S. Cosyn, et dont est publiée une traduction française[1] — qui d'ailleurs ne nous a pas été communiquée — ne saurait remplir cette importante lacune dans nos connaissances. Ouvrage de seconde main, écrit pour le grand public de langue anglaise, il ne peut apporter, sur le rôle du connétable, sur son activité militaire ou ses talents de tacticien, les jugements définitifs que nous attendons encore. Les spécialistes n'y trouveront qu'une maigre pâture, mais certains lecteurs seront peut-être retenus par la vivacité du récit.

Nous dirons presque la même chose d'une brochure où M. F. Vatin[2] retrace un épisode de cette vie mouvementée, à savoir les trois campagnes d'Espagne auxquelles Du Guesclin prit part, et qui sont capitales pour l'histoire générale, puisque les luttes dynastiques de la Castille jouèrent un rôle si important dans la solution du problème franco-anglais et que l'angoissante question des compagnies s'en trouva pour un temps résolue. M. Vatin reconnaît ingénument que ses seuls titres pour écrire cette histoire après bien d'autres sont qu'il habite la Normandie, séjour d'élection du connétable, et qu'il a fait de nombreux voyages en Espagne. On avouera que cela n'est pas tout à fait suffisant pour s'improviser historien. De fait, sa brochure décèle partout l'amateur. Il ignore que Delachenal, au tome III de son *Histoire de Charles V*, a fait de ces événements un récit fouillé, dont les archives aragonaises lui avaient fourni les principaux éléments. Il préfère se limiter, sans beaucoup de sens critique, au témoignage de chroniques souvent suspectes et d'historiens modernes presque toujours périmés. L'utilité de ce nouveau récit, qui ne fera que perpétuer bien des erreurs, ne saute pas aux yeux.

S'attacher à lui la noblesse du sud-ouest, tel fut le principal souci de Charles V dans sa lutte contre l'Angleterre et dans la préparation de la revanche du traité de Calais. Les seigneurs gascons furent ainsi amenés à jouer, dans les moments décisifs de cette lutte, un rôle éminent qui les fait sortir un instant des cadres de l'histoire locale. Résumant et reprenant ses études

1. M. S. Cosyn, *Bertrand du Guesclin, 1320-1380*. Paris, Payot, Bibliothèque historique, 1934, 319 p. in-8°.

2. F. Vatin, *Une page d'histoire de France. Du Guesclin en Espagne (campagnes de 1366-1367 et 1368-1369)*. Saint-Lô, Lejeune, s. d. (1931), vi-88 p. in-8°, avec 14 cartes ou gravures hors texte.

antérieures, M. G. Loirette retrace avec beaucoup de science tout ce que l'on peut savoir sur les rapports d'Armand Amanieu, seigneur d'Albret, avec la France et l'Angleterre entre 1364 et 1380[1]. Dénué de tout scrupule, ce seigneur féodal n'avait d'autre ambition que de se vendre au plus offrant : de là ses changements assez brusques d'allégeance. Sa famille était très dévouée à l'Angleterre, de qui elle recevait la pension importante de 1,000 livres d'esterlins. Après son avènement, qui remonte à 1358, Armand Amanieu ne chercha d'abord qu'à plaire suffisamment aux Anglais pour se voir continuer cette pension. Pourtant, il fut l'un des seigneurs méridionaux qui protestèrent contre les stipulations du traité de Calais les soustrayant à la souveraineté française, et on le vit accompagner Charles V à son sacre. Mais, dès 1365, il s'alliait au pire ennemi de la France, à Charles le Mauvais, dont il escomptait des concessions territoriales et financières. En 1368, nouvelle volte-face : mari, depuis le 4 mai, de la belle-sœur de Charles V, il attendit quatre mois pour suivre le comte d'Armagnac dans son appel au roi de France ; c'est qu'il voulait d'abord se faire monnayer son appui. Le roi le couvrit d'or : pension de 1,000 livres, subvention annuelle de 60,000 francs pour la durée de la guerre, et, en 1373, don de Marmande reconquise sur les Anglais. L'alliance valait ce prix, car non seulement Armand Amanieu jouissait d'un grand prestige dans la région et entraîna l'adhésion de plusieurs petits seigneurs, mais ses possessions, largement étalées dans les Landes, allaient couper en deux les territoires anglais entre Bayonne et Bordeaux.

Les dix dernières années du XIVe siècle sont marquées par un renouveau de l'idée de croisade et par des expéditions chez les Infidèles, dans lesquelles la chevalerie française, désœuvrée par les trêves franco-anglaises, joua un rôle insigne. Delaville Le Roulx avait déjà étudié, dans son livre sur *La France en Orient au XIVe siècle*, l'expédition de Barbarie de 1390. M. Léon Mirot y consacre aujourd'hui une élégante brochure[2]. Il s'agit d'une expédition de police destinée à protéger le commerce méditerranéen contre les pirates des côtes africaines. Elle avait été demandée à Charles VI par la République de Gênes, très intéressée à la liberté du commerce maritime, en grande partie financée par elle, et commandée, pour les contingents français, par Louis, duc de Bourbon, oncle maternel du roi. C'est sous les murs de al-Mahdiya, à soixante-cinq kilomètres au sud de Tunis, entre Sfax et Sousse — appelée alors Africa ou Auffrique — qu'aboutit le voyage. Bril-

1. G. Loirette, *Armand Amanieu, sire d'Albret, ses rapports avec la monarchie française de 1364 à 1380*, dans les *Annales du Midi*, t. XLIII (1931), p. 5-39. — Il est regrettable que les *Rôles gascons* du Public Record Office n'aient été ni publiés, ni inventoriés pour le XIVe siècle. Les érudits français songent rarement à les compulser, et M. Loirette y eût trouvé l'utile contre-partie de ce que lui ont fourni les documents français.

2. L. Mirot, *Une expédition française en Tunisie au XIVe siècle. Le siège de Mahdia, 1390.* Paris, J. Schemit, 1932, 50 p. in-4°, avec 4 planches et 1 carte hors texte (extrait de la *Revue des Études historiques*, t. XCVII, 1931, p. 357-406).

lante démonstration, mais vaine, car, après deux mois de siège, le corps de débarquement, dont les assauts contre la place avaient échoué, faute d'un matériel suffisant, dut reprendre la mer. La partie la plus neuve du travail de M. Mirot est la liste qu'il a dressée des seigneurs français ayant pris part à l'expédition, et d'où l'on pourra tirer d'utiles conclusions sur les mœurs chevaleresques et l'aire géographique de l'expansion de l'idée de croisade à la fin du XIVe siècle.

C'est également une expédition en grande partie française que la croisade organisée en 1396 pour arrêter l'invasion ottomane dans les plaines danubiennes, et qui se termina par un désastre insigne sous les murs d'une petite place bulgare, Nikopol ou Nicopolis. Elle avait déjà retenu l'attention de divers savants allemands et de tous ceux qu'intéressait la question d'Orient au XIVe siècle. M. Aziz Suryal ATIYA[1] y revient à nouveau et en donne une copieuse monographie où il a tiré tout le parti possible des sources occidentales et orientales qu'il avait à sa disposition. Étant donné le caractère fragmentaire de ces sources, il n'a pu résoudre que les problèmes les plus importants. Selon lui, c'est à Sigismond de Hongrie qu'il faut restituer l'initiative de la croisade, d'ailleurs préparée de longue date en Occident par une propagande littéraire, politique et religieuse dont il rappelle les principales manifestations. Le contingent français, ou plutôt bourguignon, de composition fort brillante, et placé sous le commandement du jeune comte de Nevers, que devait conseiller un vétéran comme Boucicaut, ne se distingua ni par la discipline, ni par la prudence, ni par la science militaire ; tout au long de la route, il accumula les ruines et les pillages. S'il parvint à prendre deux petites places sur le Danube, Viddin et Rahova, il échoua devant Nikopol, et, malgré les avis contraires des contingents hongrois et valaques mieux placés pour comprendre la situation, fonça tête baissée sur l'armée de secours qu'amenait Bayézid (25 septembre 1396). Le récit de la bataille, accompagné d'un bon plan, montre chez M. Atiya la connaissance directe du terrain. Il ne lui reste plus ensuite qu'à rappeler les efforts et les sacrifices faits par Charles VI pour obtenir la libération des prisonniers, au rang desquels se trouvait Jean de Nevers, le futur Jean sans Peur. Ainsi se terminait par un échec retentissant la dernière des grandes croisades, qui marque un tournant dans l'histoire de l'Orient chrétien. D'intéressants documents, fragments inédits d'œuvres de Philippe de Mézières, ou comptes tirés des archives bourguignonnes, complètent utilement le récit[2].

1. A. S. ATIYA, *The Crusade of Nicopolis*. Londres, Methuen, 1934, XII-234 p. in-8°, avec 3 cartes.

2. Quelques critiques, qui montreront avec quel intérêt nous avons lu cette monographie : la bibliographie surabondante (p. 205-227) est, cependant, loin d'être complète. Entre autres, l'itinéraire de Philippe le Hardi, dressé par E. Petit, les études de M. Mirot sur Dine Raponde contenaient des renseignements qui n'ont pas été utilisés. — Il est impossible, comme le suggère l'auteur (p. 46-48), que le comte de Huntingdon ait été à la tête du contingent

Ce n'est pas seulement en Orient que s'exerça l'influence française sous le règne de Charles VI. La politique du roi et des princes des fleurs de lis fut partout active, et nulle part plus entreprenante qu'en Italie. Il nous manque encore sur ce point une bonne étude d'ensemble, qui serait doublement instructive, car elle montrerait combien fut grand le rayonnement de la monarchie des Valois, même aux heures les plus sombres de son histoire, et elle jetterait d'utiles lumières sur les origines des guerres d'Italie, dont les germes sont déjà puissants cent ans au moins avant la descente de Charles VIII. Noël Valois, A. de Circourt, Durrieu, M. E. Jarry ont déjà écrit de beaux chapitres de cette histoire. M. Léon Mirot, dont la plume féconde résume les travaux antérieurs et utilise les archives italiennes qu'il connaît fort bien, amorce un nouveau chapitre, celui des relations de la France avec Florence sous Charles VI. Son premier mémoire[1] se borne, d'ailleurs, aux préliminaires de l'alliance florentine et ne dépasse pas l'année 1395. Tâche ingrate que d'essayer d'y voir clair dans le jeu subtil des intrigues italiennes, mais tâche nécessaire. Florence, inquiétée par les visées napolitaines des Anjou, directement menacée par les conquêtes de Jean-Galéas Visconti, puis par le projet d'alliance franco-milanaise conclu à Pavie en mars 1391 (et dont on nous donne pour la première fois le texte et l'analyse), et par les préparatifs d'une descente française en Italie, destinée à rétablir Clément VII à Rome, mise en péril enfin par la mort de son seul soutien, le comte Jean III d'Armagnac, et par les ambitions du duc d'Orléans dans le « royaume d'Adria », voyait partout les Valois s'unir à ses pires ennemis. Pourtant, à partir de 1393, la situation évolue rapidement en faveur d'un renversement des alliances : refroidissement des rapports entre Paris et Avignon, propagande des maîtres parisiens en faveur de la voie de cession ou de compromis, ouverture de la question génoise, tout contribue à détacher Charles VI de l'alliance milanaise et à lui faire tourner les yeux vers Florence. Ce n'est certes pas la faute de M. Mirot si son récit reste fort embrouillé : les événements qu'il relate ne se prêtent pas facilement à la simplification[2].

En attendant de poursuivre cette étude sur les rapports franco-florentins,

anglais ; quelques jours plus tard, il accompagnait Richard II à Calais, ce que montrent des documents dont on ne fait pas état (notamment *Froissart*, éd. Kervyn, t. XVIII, p. 583). — Il sera difficile d'admettre l'évaluation exagérée des armées en présence (p. 67-68) ; cent mille hommes de chaque côté, c'est beaucoup trop. — Les listes de personnages données en appendice perdent de leur intérêt, puisque aucune identification n'en est tentée. — Enfin, si les noms islamiques et balkaniques sont correctement transcrits, « Widdin », « Wallachia » sont des graphies germaniques, absurdes dans un ouvrage anglais.

1. L. Mirot, *La politique française en Italie sous le règne de Charles VI. Les préliminaires de l'alliance florentine*, dans *Revue des études historiques*, t. C (1933), p. 493-542, et tirage à part (1934), 50 p. in-8°.

2. Je ne suis pas d'accord avec M. Mirot sur le rôle joué par l'Angleterre dans les affaires italiennes au cours de l'année 1391 (p. 29-31 du tirage à part). Ses conclusions, fondées sur une documentation fort incomplète, demanderaient à être revues de très près.

M. MIROT s'attache dès à présent à débrouiller quelques épisodes particulièrement intéressants[1]. En 1406, Bartolomeo Popoleschi et Bernardo Guadagni, envoyés par la Seigneurie auprès de la République génoise, de Benoît XIII et de Charles VI, furent arrêtés près de Montargis par les officiers du duc d'Orléans, avant même d'avoir pu atteindre Paris. Il s'agit d'expliquer les raisons de ce coup de force et d'en mesurer les conséquences. Il faut voir là un épisode de la rivalité du duc d'Orléans et du futur Jean sans Peur, d'une part, avec Florence, d'autre part, pour la possession de Pise, et une vengeance des deux princes, mais surtout du premier, contre la ville toscane. Il fallut dix-huit mois de négociations ardues, confiées à Bonaccorso Pitti, pour obtenir la libération des ambassadeurs florentins.

Ce Bonaccorso Pitti est une figure si curieuse que M. MIROT a jugé utile de se pencher sur lui et d'en écrire la biographie[2]. Ce Florentin, né vers 1354, vint en France en 1380, parut à Bruxelles, était de retour à Paris en 1382, accompagna Charles VI à Roosebeke. Il passa le reste de sa longue vie à voyager entre Florence et la France, et, fort heureusement pour nous, n'a pas manqué de se raconter très sincèrement dans ses mémoires. C'est à l'aide de cette *Cronica* et des documents d'archives récoltés en France, en Belgique et en Italie que M. Mirot nous retrace la carrière mouvementée de cet aventurier. La chronique, rédigée à partir de 1412 dans le dialecte toscan, d'un style sobre, précis et vif, est en réalité une autobiographie doublée d'un livre de raison, où s'insèrent les comptes de sa banque centrale de Florence : sa véracité et son exactitude sont démontrées par de nombreux recoupements. Ajoutons que de cette chronique, déjà publiée en 1720 à Florence, puis en 1905 par A. Bacchi della Lega, à Bologne, M. Mirot prépare une réédition.

C'est encore avec M. MIROT que nous revenons à l'histoire intérieure du règne de Charles VI et aux tristes épisodes de la lutte entre Orléanistes et Bourguignons[3]. Quelques mois à peine après l'assassinat de Louis d'Orléans, frère du roi, survenu le 23 novembre 1407, le principal instigateur du crime, Jean sans Peur, réussit à en effacer le souvenir, grâce sans doute à son habileté personnelle, grâce surtout à sa puissance ; Valentine Visconti dut se contenter de bonnes paroles. Bientôt, cependant, son différend avec Liége, son départ de Paris pour aller attaquer et châtier la ville orgueilleuse, rallumèrent les espoirs des Orléans ; mais, le 23 septembre 1408, les Liégeois étaient écrasés à Othée et la puissance du Bourguignon accrue. Il profita de

1. L. MIROT, *Un conflit diplomatique au XIV^e siècle. L'arrestation des ambassadeurs florentins en France, 1406-1408*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XCV (1934), p. 74-115, et tirage à part (1935), 44 p. in-8°.

2. L. MIROT, *Bonnacorso Pitti, aventurier, joueur, diplomate et mémorialiste*, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1930, p. 183-252.

3. L. MIROT, *Autour de la paix de Chartres* (extrait des *Annales de Bourgogne*), s. d. (1931), 38 p. in-8°.

ce que, sur ces entrefaites, les princes éloignèrent Charles VI de Paris pour se poser en défenseur du roi et se porter à la tête de ses troupes sur la capitale, où d'ailleurs il avait de nombreux partisans. Jouant alors le rôle de restaurateur de l'autorité royale et de pacificateur du royaume, il négocia avec la cour qui se trouvait à Tours. L'accord paraissait difficile quand Valentine mourut le 6 décembre. Et bientôt les négociations aboutirent à l'accord de Chartres (9 mars 1409), où la paix fut jurée, du bout des lèvres, entre les fils de Louis d'Orléans et l'assassin de leur père. Malgré tout, c'était, de la part de Charles VI, le pardon officiel, et, pour Jean sans Peur, un véritable triomphe : il devient en fait le maître du gouvernement. Mais cette paix, vraie paix fourrée, et capitulation déguisée des adversaires du Bourguignon, loin de terminer le conflit, comme l'espérait Charles VI, allait être le point de départ de nouvelles difficultés.

Les luttes intestines qui suivirent l'assassinat du duc d'Orléans mirent en vedette la personnalité jusque-là assez obscure d'un universitaire parisien, maître Jean Petit, lequel fut chargé par Jean sans Peur de présenter la justification de son crime. C'est à cet intéressant personnage que M. A. Coville consacre un gros livre, d'une substance plus riche que ne pourrait le laisser supposer son titre[1]. On nous donne en premier lieu une biographie détaillée de Jean Petit. Originaire du pays de Caux, protégé par la famille des Martel de Bacqueville, entré de bonne heure dans la familiarité du duc de Bourgogne, que servait une branche de sa famille, ce clerc, puis prêtre séculier (et non moine comme on l'a souvent dit), ne semblait destiné qu'à une obscure carrière universitaire. Et, de fait, ses œuvres de jeunesse, poèmes de circonstance dont le moins mauvais, la *Complainte de l'Église*, écrite vers 1393-1394, discourt sur les méfaits du Grand Schisme, dénotent surtout un pédant peu inspiré. Il ne sort de l'ombre qu'après 1405 et dispute à plusieurs reprises, au nom de l'Université et jusque devant le roi, au sujet de la soustraction d'obédience. Il était désormais suffisamment connu pour que ce fût à lui que le duc de Bourgogne s'adressât, lorsqu'il voulut faire rédiger la *Justification* qui fut lue, le 8 mars 1408, à l'hôtel Saint-Paul. Cet ouvrage — auquel ont collaboré plusieurs personnages dont M. Coville retrace brièvement la carrière : Simon de Saulx, André Cotin, Nicolas Gouillart, Pierre de Marigny et Pierre Aux Bœufs — n'était connu jusqu'ici que par la version assez libre qu'en donne le chroniqueur Monstrelet ; il en avait été fait, pourtant, de nombreuses copies, mais qui furent presque toutes jetées au feu lors de la condamnation de l'ouvrage. M. Coville en a retrouvé plusieurs exemplaires, qui offrent un texte meilleur et dont il donne de larges extraits. A ce panégyrique de l'assassinat, Valentine d'Orléans chargea de répondre l'abbé de Cerisy, Thomas du Bourg, dont la réplique fut lue au conseil royal

1. A. Coville, *Jean Petit. La question du tyrannicide au commencement du XV^e siècle*. Paris, A. Picard, 1932, xi-613 p. in-8°.

du 11 septembre 1408. Une contre-réponse s'imposait : ce fut, entre juin et octobre 1409, la composition de la *Seconde Justification* de Jean Petit, ouvrage indigeste et mal conçu, qui n'ajoute rien à la notoriété de l'auteur, non plus d'ailleurs que le *Traictiet encontre les édifieurs de Sépulchres*, composé l'année suivante. Petit devait mourir en juillet 1411.

L'œuvre du polémiste posait deux problèmes graves : d'abord la justification de principe du tyrannicide. De cette question devait s'occuper l'autorité religieuse. Les Orléanistes, revenus au pouvoir après la révolution cabochienne, firent intervenir Gerson ; l'Université, saisie des propositions extraites des œuvres de son feu maître, les examina au Concile de la Foi (novembre 1413-février 1414) et en prononça la condamnation. L'affaire rebondit, on le sait, au Concile de Constance, auquel Jean sans Peur avait audacieusement fait appel. Mais les Pères n'eurent le temps d'examiner et de condamner qu'une seule des assertions estimées hérétiques.

Toute l'argumentation de Jean Petit reposait sur le point suivant : le duc d'Orléans était un tyran ; son assassinat est donc acte licite et méritoire. De là, contre le frère de Charles VI, des accusations graves, auxquelles la réplique de Thomas de Cerisy n'apporta que des réponses évasives. C'est à l'historien moderne de sonder le problème, et le chapitre qu'y consacre M. Coville n'est pas le moins passionnant de son livre (p. 299-397). On ne peut nier ni les désordres de sa jeunesse, ni le dévergondage de ses mœurs, ni les contradictions de ce dévot qui eut recours à la sorcellerie et aux maléfices, ni son ambition, qui le rendait peu scrupuleux en affaires (témoin l'acquisition de Coucy, annulée et rescindée après sa mort), ni son avidité à mettre au pillage le trésor royal. D'autres accusations, alliance avec l'Angleterre, complot avec son beau-père le duc de Milan pour empoisonner le roi, semblent beaucoup moins fondées et rentrent plutôt dans le domaine de la calomnie.

A ces problèmes angoissants, la récente vie de Louis d'Orléans, écrite pour le public anglo-saxon par M. F. D. S. Darwin[1], n'apporte pas d'élucidation définitive. Son livre, agréable et d'une lecture facile, n'est qu'un ouvrage de seconde main et décèle souvent l'amateur. Il ne prétend, d'ailleurs, qu'à coordonner les résultats des recherches antérieures, et non à apporter des faits nouveaux. Il ne retrace la carrière d'Orléans qu'à partir de 1392, ouvrant son récit par un tableau pittoresque, mais facile, sur la folie du roi Charles VI ; sur les années de jeunesse et de formation, rien. Deux chapitres rappellent brièvement la politique extérieure et religieuse du frère du roi, après quoi l'on suit, sur le plan intérieur, les étapes de la rivalité entre Orléans et Philippe le Hardi, puis Jean sans Peur. Certains événements sont

1. F. D. S. Darwin, *Louis d'Orléans, 1372-1407. A necessary prologue to the tragedy of la Pucelle d'Orléans.* Londres, J. Murray, 1936, xix-254 p. in-8°, avec 7 planches et 1 tableau généalogique hors texte.

donc rappelés trois fois. On n'oublie pas non plus de nous donner des indications sur la bibliothèque, les trésors et les objets d'art du duc. Enfin, le livre ne s'arrête point au meurtre de 1407 ; il en mesure les conséquences et poursuit le récit jusqu'au triomphe de l'assassin, c'est-à-dire jusqu'au traité de Chartres. Dans l'ensemble, les événements sont correctement présentés, et M. Darwin est au courant des études de détail à l'aide desquelles est construite sa biographie. Mais tout y paraît sur le même plan, et l'étude des caractères manque à la fois de relief et de profondeur. Condamnant en bloc le duc de Bourgogne, lequel à vrai dire ne mérite guère mieux, l'auteur essaie de laver son héros des accusations les plus infamantes portées contre lui et d'excuser ceux de ses déportements qui sont avérés. La mise au pillage du trésor n'excuse certes pas le meurtre ; mais elle n'est pas excusée elle-même par le fait que Berry avait donné l'exemple. Utile pour le grand public, qui pourra se reposer sur la conscience de l'auteur, ce livre n'apportera pas grand'chose à l'historien[1].

Jeanne d'Arc. — Le déluge des livres sur Jeanne d'Arc, dont les fêtes du cinquième centenaire avaient ouvert les vannes, n'est pas près de s'arrêter. Nous avons reçu à ce sujet un assez grand nombre d'ouvrages ; d'autres ne nous sont point parvenus[2]. On nous permettra, toutefois, d'être bref. Cette abondante littérature n'apporte que rarement une contribution vraiment nouvelle à la science historique. Elle n'a souvent d'autre intérêt que de nous renseigner assez exactement sur ce que pense, de l'héroïne nationale, en plein xx^e siècle, telle ou telle section de l'opinion ou du monde des lettres.

C'est pour le public anglo-saxon qu'écrit M. Milton Waldman[3]. La vie de Jeanne d'Arc qu'il nous donne devra prendre place, sur nos rayons, à côté de celles d'Andrew Lang et de F. C. Lowell. L'auteur, connu jusqu'à présent par quelques ouvrages sur le xvi^e siècle anglais, n'était pas particulièrement qualifié pour résoudre les problèmes sans nombre que posent l'existence, les

1. Les anachronismes ne manquent pourtant pas : les bourgeoises de Paris appelées « madame » (p. 116, 135) ; une page d'indignation puritaine contre les mariages d'enfants dans les familles princières (p. 70-71) ; « a bombproof bedroom » (p. 129) est concevable à Chicago, non dans le Paris du xv^e siècle. — Quelques erreurs : Wenceslas et Robert de Palatinat sont constamment appelés « Holy Roman Emperors », alors qu'ils n'étaient que rois des Romains ; Maçon, Saint-Maxence, pour Mâcon, Pont-Sainte-Maxence.

2. Citons, parmi ces derniers : abbé Lemire, *Le procès de Jeanne d'Arc au jour le jour*. Rouen, 1931, xvi-305 p. in-8°. — P. Enim, *La sublime épopée de Jeanne d'Arc : son cinquième centenaire*. Paris, 1931, 221 p. in-16. — P. Doncœur, *Qui a brûlé Jeanne d'Arc?* Paris, 1931, 125 p. in-16. — Enfin, rappelons que M. Jean Jacoby, dans *Le secret de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans* (Paris, Mercure de France, 1932, in-12), a voulu faire de Jeanne une fille naturelle de Louis d'Orléans et d'Isabeau de Bavière. La thèse, inutile de le dire, ne tient pas debout et a été justement réfutée ici même par M. Samaran (*Revue historique*, t. CLXXI, 1933, p. 635-639).

3. M. Waldman, *Joan of Arc*. Londres, Longmans, Green et C^ie, 1935, 331 p. in-8°, avec planches et 3 cartes hors texte ; prix : 12 s. 6 d.

exploits et la mort de la Pucelle. Il ne faut donc s'attendre, de sa part, ni à des recherches personnelles, ni à des vues très neuves. Mais, bien que son récit soit dépourvu de références, on peut se rendre compte, par la courte bibliographie donnée en fin de volume[1], qu'il connaît les sources essentielles et les ouvrages importants. De ses lectures de chroniqueurs ou d'historiens modernes, de l'étude surtout des deux procès, il a su tirer un récit clair, vivant, facile à lire et bien construit. Il n'évite pas toujours les pièges du pittoresque facile ni même du « dialogue romancé ». Mais, puisqu'il faut apparemment que nous ayons périodiquement de nouvelles « vies » de Jeanne d'Arc, c'est celle-ci dont nous conseillerions la lecture au grand public, à cause de la modération de ses jugements et de l'exactitude de son information. Le tout est fort agréablement présenté et enrichi de reproductions et de cartes qui permettent de suivre les campagnes d'Orléans et de Compiègne.

Mlle M.-L. Amiet[2] estime que le grand public « ignore *tout* » du procès de Jeanne d'Arc, « qui mit aux prises la Cause nationale et la Cause ennemie »; elle a voulu donner à ce public le résultat de ses découvertes en ce domaine, où elle aussi semble tout à fait novice. C'est une nouvelle histoire de la Pucelle, où sont largement utilisées les données du procès de condamnation, entremêlées, il est vrai, de commentaires très personnels et ponctuées d'un nombre excessif d'exclamations. L'avant-propos, signé Jacques Bainville, la dédicace « à la Monarchie française » situent suffisamment le climat intellectuel et politique de ce livre. On ne peut nier que Mlle Amiet ait consciencieusement dépouillé le texte du procès, dont elle donne de larges extraits d'après la traduction de M. Champion (p. 41-234), suivis de notes biographiques sans aménité sur les juges et d'un guide-âne sur l'Inquisition et le Grand Schisme. Elle a eu le louable désir de replacer cette histoire « dans son cadre naturel parmi les hommes et les idées de son temps ». Il est permis de se demander si elle a réussi à réaliser ce dessein, pour lequel elle ne semble pas avoir été préparée. Les diatribes contre les « apôtres de la Paix-à-tout-prix », dont le but est de « désarmer la France et la livrer pantelante à l'ennemi », la haine de l'Angleterre, « peuple entier en marche qui submergea notre pays, un peuple spécialement armé et dressé pour l'invasion du voisin pacifique », cherchant « l'écrasement du civilisé par le barbare » (l'Angleterre de Chaucer et de Westminster Hall...), Bedford qualifié de « bandit », les attaques contre l'Université, « puissance internationale », nous ramènent à des préoccupations politiques que ne pouvaient avoir les hommes du xve siècle. Certains

1. Les indications bibliographiques, comme dans beaucoup d'ouvrages anglais, sont malheureusement incomplètes. Ainsi le livre de Lang date de 1908. Il n'en fut fait qu'une réimpression en 1929.

2. M.-L. Amiet, *La condamnation de Jeanne d'Arc, vue à la lumière des grands événements du Moyen Age*. Préface de Jacques Bainville. Paris, Nouvelles éditions du Siècle, 1934, 381 p. in-8°; prix : 20 fr.

jugements sévères que Mlle Amiet émet sur le Saint-Siège et l'Église ne seraient peut-être pas venus sous sa plume si elle avait écrit avant 1927 ; mais j'ai vainement cherché une remarque sur l'inaction de Charles VII, abandonnant celle à qui il devait tout. On ne saurait trop s'élever contre cette étrange façon de concevoir l'histoire. Sans doute, le lecteur avisé saura discerner ce qui est fait historique de ce qui n'est que déclamation politique. Mais le cas de Mlle Amiet n'est malheureusement pas isolé.

Novice lui aussi dans la science historique, le colonel A. Billard n'évite pas toujours, dans son copieux ouvrage sur *Jehanne d'Arc et ses juges*[1], les pièges tendus au débutant : mauvaise classification des faits, recours à des autorités qui ne sont pas sûres, ton d'acerbe polémique. Mais il a bien vu le problème que pose, pour l'historien, l'inique procès de Rouen : procès politique, imposé à des juges serviles ou timorés, ayant à leur disposition, contre l'innocente Pucelle, toutes les subtilités et toute la barbarie de la procédure inquisitoriale. Si les formes furent scrupuleusement respectées, dans ce qu'elles avaient de propice à l'accusée comme dans leurs cruels raffinements, le vice de fond n'en demeure pas moins. Mais l'excuse de Bedford est d'avoir obéi à la raison d'État : il ne pouvait, sous peine de se contredire et d'abdiquer toute autorité, accepter d'autre solution que la condamnation. Reste donc le corps des juges, qui accepta de se livrer à cette comédie judiciaire. M. Billard les a classés en trois catégories qu'il dénomme : les ennemis, les membres dociles des majorités sans caractère, les âmes droites. Chacun des courts chapitres dont se compose son livre est accompagné de longues « annexes » où l'on trouvera des textes, des discussions, des éclaircissements supplémentaires. J'avoue pourtant n'avoir pu comprendre l'extraordinaire complication que révèle l'arrangement des matières et m'être perdu dans cette forêt de titres et de sous-titres qui n'arrivent qu'à engendrer la plus grande confusion. Par ailleurs, M. Billard, qui est un militaire et un croyant, laisse percer ses convictions plus souvent que ne l'exigerait l'impartialité historique ; un chapitre, intitulé « Les pacifistes contre la pacifique », contient des aphorismes dont on pourra parfois contester l'opportunité. Enfin, toute une partie du livre déborde un peu le cadre de nos études, puisqu'il fait appel à la théologie pour discuter le caractère surnaturel des voix, et que la conclusion médite sur le rôle de la Providence, abandonnant son envoyée au martyre.

Avec M. M. Grosdidier de Matons, nous revenons sur un terrain plus solide. Bien que son livre s'intitule *Le mystère de Jeanne d'Arc*[2] et fasse partie d'une collection de vulgarisation, « Les énigmes de l'histoire », bien qu'il soit

1. A. Billard, *Jehanne d'Arc et ses juges*. Préface de Louis Bertrand. Paris, A. Picard, 1933, 413 p. in-8°, avec 13 planches et 1 carte hors texte.

2. M. Grosdidier de Matons, *Le mystère de Jeanne d'Arc*. Paris, Félix Alcan, 1935, 273 p. in-8° ; dans la collection « Les énigmes de l'histoire », publiée sous la direction de Louis Bertrand ; prix : 15 fr.

écrit lui aussi pour le grand public, on y sent une connaissance plus intime de son sujet et surtout de l'atmosphère historique. La vie même de Jeanne d'Arc y est résumée en 120 pages ; puis l'admirable document psychologique qu'est le procès-verbal des interrogatoires est utilisé pour nous faire comprendre le caractère de Jeanne ; ensuite, un résumé utile de la politique des Valois aux frontières orientales du royaume permet de saisir d'où Jeanne tenait sa dévotion à Charles VII et aux Orléans ; enfin, le tableau des tribulations de l'Église militante au lendemain du Grand Schisme jette des lumières semblables sur les opinions religieuses de la Pucelle. Dans l'ensemble, les jugements sont modérés, acceptables dans le fond, quoique l'auteur se laisse trop souvent emporter par un lyrisme journalistique de mauvais aloi[1].

Il s'en faut que tous les détails de la vie de Jeanne soient définitivement élucidés : certains épisodes demandent encore une étude approfondie. Telle est, par exemple, *La prétendue réception de Jeanne d'Arc à Reuilly*, qui fait l'objet d'un savant article de M. E. Jarry[2]. Cette tradition repose uniquement sur les lettres d'anoblissement accordées à un certain Guy de Cailly, soi-disant seigneur de Reuilly (paroisse de Chécy). Mais M. Jarry n'a pas de peine à démontrer que Reuilly n'appartenait pas aux Cailly en 1429, d'autre part que rien ne prouve qu'il y eût un château à Reuilly à la même époque, qu'on ne trouve aucune trace de Guy de Cailly, seigneur de Reuilly à l'époque indiquée, mais seulement d'un Guy Cailly, marié en 1469, conseiller et avocat en cour laie à Orléans, fils lui-même de Jean Cailly, notaire au Châtelet d'Orléans. Tout indique, comme l'avaient déjà soupçonné Quicherat et Vallet de Viriville, que l'acte de 1429 qui a donné le jour à la légende est un faux de Charles du Lis, qui n'en serait d'ailleurs pas à son coup d'essai.

Dès le milieu du xv^e siècle naissait une autre légende, celle suivant laquelle la prise de Jeanne d'Arc, lors de la malheureuse sortie de Compiègne, avait été causée par la lâcheté des « capitaines de France », lesquels, mus par l'envie, n'auraient cherché ni à la défendre, ni à la reprendre des mains des assaillants. Bientôt, l'accusation se précisa et ce fut à Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne pour Charles VII, que l'on reprocha d'avoir trahi la Pucelle en ayant fait fermer les portes derrière elle pour lui couper la retraite. Déjà le biographe de Guillaume de Flavy, M. Pierre Champion, avait fait amplement justice de ces accusations. Mais l'actuel bibliothécaire de la ville de Compiègne, M. J.-B. Mestre, mû par un ardent patriotisme local, estime que la mémoire du capitaine est insuffisamment lavée de ces accusations infamantes et reprend toute la question en un long essai[3] où il

1. « Ainsi sur ces paroles sublimes se termine le procès de Jeanne. *On ne l'a pas eue* » (p. 120).

2. E. Jarry, *La prétendue réception de Jeanne d'Arc à Reuilly* (extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, t. XXI, n° 229, 1931), 23 p. in-8°.

3. J.-B. Mestre, *Guillaume de Flavy n'a pas trahi Jeanne d'Arc. Nouvelle étude critique et documents inédits*. Préface de Pierre Champion. Paris. É. Nourry, 1934, 241 p. in-8°, avec 11 planches hors texte.

prétend réhabiliter définitivement son héros. La sincérité de M. Mestre ni la justice de sa cause ne peuvent être mises en doute. Le lecteur, pourtant, se perd rapidement dans son argumentation diffuse et désordonnée, dans les citations trop nombreuses de chroniqueurs, de documents et d'historiens modernes, présentées toutes sur le même plan, et dont les références restent souvent imprécises, bref dans l'inexpérience et le défaut de sens critique de l'auteur. Enfin, M. Mestre a voulu trop prouver. S'il est à peu près établi que « Guillaume de Flavy n'a pas trahi Jeanne d'Arc », il n'en résulte point que ce rude guerrier ait été un saint, ni qu'il ne lui ait manqué « aucune de ces belles qualités qui font les grands hommes ». L'enthousiasme est souvent mauvais conseiller. Du moins l'auteur a-t-il, dans ses pièces justificatives, mis à la disposition du lecteur d'abondants extraits des archives de Compiègne, précieux pour l'histoire du siège, mais déjà utilisés par ses devanciers, et apporté deux documents nouveaux sur Guillaume de Flavy, qui ne le présentent point sous son jour le plus favorable (planches 6 et 7).

Le regretté historien de Henri V, W. T. Waugh, s'est demandé ce qu'ont pu connaître, de l'épopée de la Pucelle, ses contemporains anglais[1]. Si l'on met à part de très rares documents officiels montrant combien Bedford s'est inquiété de l'influence de la « sorcière », il est curieux de constater que les Anglais d'outre-Manche furent très mal renseignés sur les événements de France. Les chroniques composées soit avant, soit après la mort de Jeanne, ignorent tout d'elle, sauf son échec devant Paris et sa capture à Compiègne : Orléans, Patay, le sacre, le procès sont passés sous silence. C'est vers 1470 seulement que les chroniqueurs, puisant à des sources bourguignonnes, deviennent de plus en plus explicites. Ils y ajoutent de leur cru : pour expliquer les longueurs du procès, pour faire aussi contrepoids à la réhabilitation, ils inventent la légende d'une grossesse simulée de Jeanne[2]. Mais, hors ce détail, il est faux de dire, comme on l'a trop répété, que les Anglais composèrent de la vie de Jeanne une histoire volontairement mensongère.

Cette pénétrante analyse pose deux questions capitales : si la Pucelle avait fait sur les soldats anglais la forte impression dont on parle souvent, on en retrouverait trace dans les chroniques d'outre-Manche ; or, il n'en est rien. Par ailleurs, si le gouvernement de Bedford avait réellement tenu à la condamnation et avait donné à ce procès, aux fins de propagande, la plus large publicité, n'en trouverait-on pas des échos en Angleterre même? Tout se passe, au contraire, comme si Bedford avait voulu, chez ses concitoyens, étouffer l'affaire. On le voit, nous sommes loin du compte, et bien des jugements traditionnels devront être revisés à la suite d'enquêtes sérieuses de ce genre.

1. W. T. Waugh, *Joan of Arc in English sources of the fifteenth century*, dans les *Historical Essays in honour of James Tait*. Manchester, 1933, p. 387-398.

2. « And then she said she was with childe, wherby she was respited a while ; but in conclusion it was found that she was not with child, and then she was brent in Roane. »

M. Egide JEANNÉ, professeur au lycée moderne de Heerlem (Hollande), a eu l'heureuse idée de suivre la destinée de Jeanne d'Arc dans la littérature historique française depuis Voltaire jusqu'à nos jours[1]. Son livre déborde trop les cadres de ce Bulletin pour que nous puissions l'analyser en détail. La liste des chapitres suffira à en signaler tout l'intérêt : La conception voltairienne de Jeanne d'Arc ; — La réponse du XVIIIe siècle aux écrits de Voltaire (analyse les écrits de Lenglet-Dufresnoy et de l'Averdy) ; — Les débuts de l'âge de la glorification de Jeanne d'Arc (écrivains de l'époque romantique et surtout Barante) ; — L'hymne de Michelet ; — Jules Quicherat, initiateur de l'histoire moderne de Jeanne d'Arc ; — Henri Martin : Jeanne d'Arc, fleur de sa race ; — Henri Wallon et la conception catholique ; — Siméon Luce et les origines de la mission de Jeanne d'Arc ; — La Jeanne d'Arc hallucinée d'Anatole France ; — Jeanne d'Arc et la réforme morale et sociale de Charles Péguy. On le voit, M. Jeanné n'a pas voulu citer tous ceux qui, de près ou de loin, avaient écrit sur la Pucelle ; il s'est borné à un choix et n'a étudié que les biographes de premier rang. Il a aussi voulu ne parler que des morts ; c'est pourquoi, sans doute, le livre de M. Hanotaux, qui n'est que de trois ans postérieur aux deux volumes d'Anatole France, n'est pas étudié, bien qu'il soit une pièce essentielle de ce procès. M. Jeanné, au surplus, n'écrit pas pour les seuls historiens des lettres. Il compare et discute la valeur historique des ouvrages étudiés : Quicherat et, à un degré bien moindre, Siméon Luce lui semblent seuls dans la bonne voie ; s'il est beaucoup trop tendre pour « l'admirable » (?) *Histoire des ducs de Bourgogne* de Barante, ses jugements sur Michelet et sur Anatole France sont empreints de la plus grande sévérité. Sans doute, cet intéressant petit volume garde-t-il trop souvent son caractère de bonne thèse d'étudiant, où furent classées et déversées des fiches consciencieusement prises : était-il nécessaire de cataloguer, à propos de Michelet ou de tel autre, tout ce que la critique en avait dit, et jusqu'au commentaire des manuels d'histoire de la littérature? Ces maladresses, défauts du genre, ne déparent point le solide travail et les intéressantes conclusions du jeune savant hollandais.

DE CHARLES VII A LOUIS XII. — Le mariage conclu à Mayence, le 22 octobre 1444, entre Louis IV, comte-électeur palatin du Rhin, de la maison de Wittelsbach (mort en 1449), et Marguerite, fille cadette du ci-devant comte de Savoie Amédée VIII, devenu le pape Félix V par la grâce du concile de Bâle, et de Marguerite de Bourgogne, et déjà veuve de Louis III d'Anjou, comte de Provence, n'est pas en soi un événement d'une haute portée politique. Cependant, les détails recueillis par M. Ernest CRONAZ[2] ne sont pas

1. E. JEANNÉ, *L'image de la Pucelle d'Orléans dans la littérature historique française depuis Voltaire*. Paris, J. Vrin, 1935, 231 p. in-8°, avec 5 illustrations hors texte ; prix : 25 fr.

2. E. CRONAZ, *Le mariage palatin de Marguerite de Savoie, 1445-1449*, avec illustrations et tableau généalogique. Lausanne, Genève, Payot, 1932 (Mém. et doc. publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande, 2e série, t. XV), 336 p. in-8°.

sans intérêt pour l'histoire de la vie seigneuriale à la fin du Moyen Age. Ils lui ont permis, en outre, de montrer par un exemple précis l'application et le fonctionnement d'une curieuse institution, celle de l'otage conventionnel ; les douze seigneurs qui avaient garanti chacun pour un douzième le paiement de la dot furent, en effet, requis d'avoir à « tenir otage » à Bâle, personnellement ou par procureur, jusqu'à exécution. Dans cet ouvrage de 336 pages, les pièces justificatives en occupent plus de 200 et sont au nombre de 160, presque toutes tirées des riches archives de la maison de Savoie à Turin. Les plus intéressantes sont les comptes des dépenses, rédigés en latin et en français, mais dont on peut regretter que le texte n'inspire pas toujours confiance, et dont l'annotation semble parfois insuffisante. Le tableau généalogique de la maison de Savoie, du XIIIe au XVe siècle, les illustrations reproduisant un choix judicieux de documents, d'armoiries, de sceaux et de portraits, mettent à la disposition du lecteur des matériaux de premier ordre pour l'histoire de la société dans la première moitié du XVe siècle.

En dépit des recherches de Vallet de Viriville et de M. Pierre CHAMPION[1] lui-même, on sait peu de chose de la célèbre favorite de Charles VII. Fille de Jean Sorel, seigneur de Coudun dans la région de Compiègne, ce qui semble contredire la tradition erronée qui place son berceau dans le Berry, elle naquit vers 1410 et régna environ six ans sur le cœur du roi, de 1444 à 1450, date de sa mort prématurée. Mais quelle fut au juste, pendant cette période relativement courte, son influence personnelle sur les affaires du royaume? Les chroniqueurs restent là-dessus dans le vague, et si des documents nombreux témoignent des faveurs de toute sorte qu'elle reçut du roi, du train royal qu'elle mena, des excentricités vestimentaires que tous les contemporains lui reprochent à l'envi, nous sommes très mal renseignés sur son caractère, ses ambitions, ses caprices de favorite. Du moins, M. Champion n'a-t-il rien négligé pour peindre « avec la minutie d'un primitif » l'esquisse qu'il nous présente comme « la réplique d'un portrait de Jean Fouquet que nous aurions perdu ». Mais il est visible que, pour en faire un volume, il a dû se rattraper sur les à-côtés, en nous décrivant les personnages qu'elle a connus, le château de Beauté-sur-Marne qu'elle reçut du roi (d'où son titre de dame de Beauté sur lequel les contemporains eux-mêmes faisaient un jeu de mots), en consacrant de longues pages aux trois enfants qu'elle eut de lui, surtout en suivant minutieusement l'histoire de ses tombeaux et la formation de sa légende. Quoi qu'il en soit, cette notice très développée, luxueusement imprimée, enrichie de vingt-trois pièces justificatives, illustrée de reproductions qui sont un régal pour les yeux, est un véritable *corpus* des erreurs nombreuses qui ont eu cours depuis le XVe siècle sur Agnès Sorel, et des quelques vérités de fait (beaucoup moins importantes pour l'historien qu'on

1. P. CHAMPION, *Agnès Sorel, la dame de Beauté*. Paris, H. Champion, 1931, 209 p. in-8°, avec 15 planches hors texte.

eût pu le souhaiter) que l'auteur a pu dégager en fouillant les archives et les bibliothèques et en soumettant les textes à une critique serrée. Ces résultats, pour négatifs qu'ils soient, n'en gardent pas moins un grand prix.

M. B.-A. Pocqué du Haut-Jussé, dont les ouvrages sur l'histoire de Bretagne font autorité, a eu l'heureuse inspiration, au cours de son enseignement à la Faculté des lettres de Dijon, de comparer *Bourgogne et Bretagne*[1] et d'en retracer les rapports au moment le plus brillant de leur histoire, alors que les deux grands fiefs s'étaient rendus à peu près indépendants de l'autorité monarchique et se trouvaient en passe de devenir de véritables États. La brochure qui condense le résultat de ses réflexions à ce sujet montre d'abord le développement parallèle des dynasties et des institutions dans les deux duchés, puis, en une série de chapitres aux coupures chronologiques, retrace leurs relations entre 1363 et 1491. Sans doute, Montfort et Valois de Bourgogne n'avaient-ils aucun intérêt économique commun ; mais il leur fallait se garder du même ennemi, aux dépens duquel ils rêvaient de s'agrandir et dont ils redoutaient l'intrusion dans leurs affaires : la monarchie française. Un même allié extérieur, aussi, à qui faire appel en cas de danger, l'Angleterre, et là c'est Jean IV de Montfort qui, le premier, donna le signal de la trahison, voie dans laquelle le Bourguignon ne le suivra que bien plus tard, mais avec plus d'éclat encore. Cette parfaite symétrie d'intérêts politiques appelait l'union ; les ducs passèrent leur temps à se liguer contre le roi de France. Leur première alliance fut scellée entre Jean IV et Philippe le Hardi dès 1384 ; la dernière faillit unir sur une même tête les deux couronnes ducales, par le mariage conclu en 1490 entre Maximilien d'Autriche, héritier et gendre du Téméraire, et Anne de Bretagne. On sait qu'elle fut vite déjouée par le gouvernement de Charles VIII. Entre ces deux dates, c'est un siècle d'histoire de France, de grandes luttes féodales, que passe en revue M. Pocqué du Haut-Jussé. Sans doute n'a-t-il nullement la prétention de faire œuvre originale ni d'apporter du nouveau sur le sujet. Mais son érudition est au courant de tous les résultats de la science moderne. Au demeurant, de pareilles vues d'ensemble ont leur utilité ; elles considèrent les choses sous un angle auquel nous ne sommes pas habitués et donnent un relief nouveau à des faits déjà connus[2].

La lutte entre Louis XI et Charles le Téméraire fut surtout un jeu subtil d'intrigues diplomatiques. Mais il y eut aussi des campagnes militaires, sur lesquelles les historiens ont rarement fixé leur attention. A l'aide des docu-

1. B.-A. Pocqué du Haut-Jussé, *Deux féodaux. Bourgogne et Bretagne, 1363-1491.* Paris, Boivin, 1935, 139 p. in-8° (extrait de la *Revue des cours et conférences*).

2. Trop de bavures de style dans cette brochure. Une « couronne ensommeillée », renfermant quand même « une vitalité latente, mais toute-puissante », ne se conçoit pas bien. Il est surtout regrettable que l'auteur contribue à accréditer dans le langage littéraire ce substantif monstrueux : « un féodal », pour « un grand feudataire », nom qui ne veut rien dire et ne devrait pas quitter l'enceinte des réunions publiques où il a vu le jour.

ments bourguignons, M. J. ROBERT DE CHEVANNE[1] étudie successivement les trois campagnes de 1471, 1472 et 1475, dont la première avait eu surtout pour théâtre le Mâconnais, presque entièrement conquis alors par les troupes royales, dont la seconde se caractérise par une vaine tentative du Téméraire sur le Nivernais, et dont la troisième vit une offensive royale sur presque tous les fronts : régions de Tonnerre, d'Auxerre et de Mâcon. Ce qui est plus intéressant que le récit de ces courtes expéditions militaires, c'est l'étude des mesures financières rendues nécessaires dans les États du duc pour parer aux dépenses militaires, c'est aussi l'étude de l'organisation de l'armée bourguignonne, tous points sur lesquels l'auteur apporte d'utiles renseignements. De cette consciencieuse accumulation de faits se dégage une impression à laquelle l'histoire du Moyen Age nous a déjà accoutumé, à savoir la pauvreté des moyens et des résultats obtenus, par opposition à l'envergure des desseins. Le gouvernement ducal fut manifestement pris au dépourvu par les attaques des troupes royales, et l'insuffisance de ses forces militaires était évidente. S'il évita jusqu'en 1477 la catastrophe, c'est que l'adversaire manqua d'audace et ne sut pas exploiter ses succès. La Bourgogne fut ainsi sauvée, mais pour un temps.

Un personnage unanimement décrié dans l'histoire depuis Commynes — romanciers et auteurs dramatiques ont renchéri à l'envi — c'est Cola di Monforte, comte de Campobasso au royaume de Naples, le célèbre condottiere italien qui trahit le duc de Bourgogne sous les murs de Nancy. M. Benedetto CROCE[2], en un substanciel article, a retracé ses origines et sa jeunesse. Passé au service du Téméraire en même temps que Jacopo Galeota (le Jacques Galiot des chroniqueurs), son abandon devant Nancy s'explique, selon M. Croce, par une trahison passionnelle : il s'était endetté pour le duc et ne pouvait rien tirer de lui, sinon un soufflet. Il agit donc par suite d'une colère et non d'un froid calcul. L'acrimonie de Commynes à son endroit doit avoir des raisons particulières, que nous ignorons malheureusement. En 1477, il revint en Italie avec ses troupes et entra au service de Venise, dans lequel il mourut en 1478.

On sait à quelles violences, à quelles oppositions se heurta la réunion définitive du duché de Bourgogne à la France en 1477, et combien la politique de Louis XI, au lendemain du drame de Nancy, laissa percer d'impatience maladroite. En apparence pourtant il y eut, dans le duché du moins, consentement du pays exprimé par les États. L'ouvrage de J. Billioud sur *Les États de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles* avait déjà traité la question ; mais cet auteur n'avait pas connu le procès-verbal de la séance du 30 janvier

1. J. ROBERT DE CHEVANNE, *Les guerres de Bourgogne de 1470 à 1475. Étude sur les interventions armées des Français au duché sous Charles le Téméraire.* Paris, A. Picard, 1934, 345 p. in-8°, avec 4 cartes hors texte (ouvrage publié sous les auspices de la « Société Éduenne »).

2. B. CROCE, *Un condottiere italiano del quattrocento. Cola di Monforte conte di Campobasso e la fede storica del Commynes.* Bari, 1934, 89 p. in-8°.

1477, pourtant publié par La Trémoïlle, *Archives d'un serviteur de Louis XI* (1888, in-4°), pièce XXXVII. M. J. Robert de Chevanne[1] reprend l'étude de ce document et analyse d'une façon plus serrée le traité conclu la veille entre les représentants du roi et ceux du pays, traité qui réunissait à perpétuité le duché de Bourgogne à la couronne de France. Mais, en somme, il n'ajoute à peu près rien de nouveau à ce que l'on savait déjà. L'intérêt de sa brochure est dans l'appendice, donnant soixante-quinze notices biographiques sur les députés aux États de Bourgogne, notices qui, d'ailleurs, auraient pu être plus étoffées et dont les renseignements restent trop maigres.

La carrière de Jean de Ganay, que retrace son arrière-neveu, M. Ernest de Ganay[2], ressemble à celle de plus d'un officier royal à la fin du Moyen Age, et même ultérieurement. Né vers 1450, issu, semble-t-il, d'une famille de robins nivernais, dont les généalogistes du grand siècle firent des gentilshommes d'extraction (fable que l'auteur n'a pas eu le courage d'écarter), c'est par sa lente ascension aux offices et ses alliances qu'il fit la fortune des siens. Il devint successivement avocat en Parlement, conseiller à la Cour des aides vers 1478, président en Parlement (1490), chancelier de Naples (1495), premier président (1505), chancelier de France (1507), et mourut en mai 1512. On sait qu'il accompagna Charles VIII en Italie, où il prit part aux négociations de Rome et de Verceil. Sous Louis XII, il s'occupa naturellement d'affaires importantes et fut le porte-parole du roi au synode de Tours (1511). Malgré tout, les mentions précises n'abondent point sur le personnage, et sans de nombreuses digressions sur l'origine et le rôle du Parlement, les guerres d'Italie, les prérogatives du chancelier — digressions où les anachronismes foisonnent — ce que l'on sait de lui aurait pu tenir en quelques pages. Dans cette partie de l'ouvrage, tout est de seconde ou de troisième main, sauf une lettre inédite de Ganay au cardinal d'Amboise, dont l'auteur ne cherche pas à préciser la date. Par contre, de précieuses archives privées fournissent une ample moisson de documents sur la fortune territoriale du chancelier, ses habitations, sa bibliothèque, ses goûts pour les lettres et les arts. De l'inventaire de ses biens, dressé après sa mort, l'auteur donne en appendice de copieux extraits, défigurés il est vrai par d'innombrables fautes de lecture[3]. Mais il n'a guère utilisé ces riches renseignements dans le corps de sa biographie, qui dénote beaucoup d'inexpérience et de naïveté.

1. J. Robert de Chevanne, *Les États de Bourgogne et la réunion du duché de Bourgogne à la France en 1477* (extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie de Beaune*), 1931, 55 p. in-8°.

2. E. de Ganay, *Un chancelier de France sous Louis XII. Jehan de Ganay.* Paris, Plon, 1932, 165 p. in-8°, avec 3 gravures hors texte.

3. La comparaison des p. 53-54 et du fac-similé nous montre que l'auteur a lu *Serancy* pour *Fecamp*, *advertit* pour *advertist*, *donneneur* pour *d'onneur*, *lour conseille* pour *l'ont conseillé*, *Montcaveiel* pour *Montcaverel*, *huy* pour *uy*, *asseure* pour *asseur*, *donne* pour *doint*. La liste des livres de la bibliothèque du chancelier (p. 121-123) est à ce point massacrée qu'elle en devient méconnaissable : Grégoire de Tours, Boetius, Varro, ad Atticum, Aretinus, Nicilaus de Cusa,

S'il nous manque toujours une bonne histoire de Louis XII, ce n'est certes pas le petit livre de M. Maurice DARCY[1] qui comblera cette importante lacune. Cette biographie uniformément louangeuse, écrite de seconde main en un style tantôt plat et tantôt ampoulé, étayée sur des ouvrages périmés ou tendancieux, n'apporte rien de nouveau ni sur le roi, ni sur son règne, sinon d'étranges erreurs d'interprétation. Au reste, le « Père du peuple » n'est-il ici qu'un prétexte à glorifier la monarchie et à exposer les idées politiques de l'auteur.

La personnalité, si attrayante par certains côtés, de Louis XII, n'est jamais étudiée sérieusement ; on ne nous présente qu'une abstraction fade de « bon » prince. Les révoltes du duc d'Orléans sont mises sur le compte d'Anne de Beaujeu, qui, n'étant que fille de roi, peut avoir des défauts et commettre des erreurs. Sur ces derniers soubresauts de l'opposition féodale, on s'en tient d'ailleurs à quelques historiettes de Brantôme ou à des citations de Mézeray... Les réformes administratives et judiciaires de 1499 sont esquissées de façon superficielle ; l'auteur ne se doute pas qu'elles n'étaient pas bien nouvelles et qu'elles demeurèrent à peu près inopérantes. Mais elles lui permettent une comparaison entre les hommes de 1789, « inspirés par la haine et l'orgueil », et la « révolution de 1499, réalisée par le roi pour son peuple », se réclamant « des principes chrétiens de l'égalité des âmes et de l'amour du prochain ». Le scandaleux procès de divorce est esquivé en une pirouette : l'amour et la raison d'État excusent tout. Quant à l'échec des campagnes d'Italie, ce sont les machinations de nos ennemis, les trahisons des papes et des souverains étrangers qui l'ont rendu possible. Nous n'en finirions pas si nous voulions relever toutes les erreurs accumulées dans ce petit volume, et qui sont d'autant plus pernicieuses qu'elles se présentent sous une forme plus catégorique. M. Darcy, d'ailleurs, trop occupé à glorifier Louis XII pour l'éternité, ne voit pas ce qui fait l'intérêt de cette période où la monarchie, à peu près sortie de sa chrysalide féodale et en passe de devenir absolue, garde pourtant un caractère patriarcal qui en adoucit les défauts et en compense les insuffisances. Une fois de plus, le grand public, auquel est destiné ce sermon politique d'où reste absent tout sens historique, sera bien mal servi.

E. PERROY.

Avril 1936.

*(Sera continué.)*

Biondo deviennent Georges de Tours, Boccius, verro, ad anticum, aletinus, Nicolaus de cura, blondi, etc. D'autres textes sont franchement inintelligibles.

1. M. DARCY, *Louis XII*. Préface de Charles BENOIST. Paris, les Œuvres françaises, s. d. (1935), 220 p. in-8°.

# COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Eugen HABERKERN et Joseph FRIEDRICH. **Hilfswörterbuch für Historiker,** mit einem Geleitwort von Hermann ONCKEN. Berlin-Grünewald, Verlag für Stattswissenschaften und Geschichte G. m. B. H., 1935. In-8°, XVI-605 pages.

Voici un livre dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps. Sur un plan différent et suivant des proportions autres, le *Centre de synthèse historique*, que dirige M. H. Berr, a mis en chantier, depuis déjà plusieurs années, un lexique du même genre, mais se rapprochant davantage du genre *Encyclopédie*. Je ne sais pas au juste à quel point d'avancement il se trouve aujourd'hui, mais je crois probable que la longueur même des développements qu'il a acceptés retardera assez longtemps son achèvement. Le premier mérite du *Hilfswörterbuch* en cause est donc d'abord d'exister et de nous offrir immédiatement son secours. Il en a un second, qui réside dans sa simplicité et son homogénéité : il définit et distingue avec précision ; il ne cherche pas à décrire et à expliquer ; il s'interdit de disserter. Qui réclame plus de détails, avec un appareil — parfois indispensable — de discussions, doit s'adresser aux répertoires et dictionnaires qui sont les auxiliaires, encyclopédiques ou, au contraire, très spécialisés, de la connaissance historique et n'ont pas pour unique intention d'éclaircir les termes d'histoire qui peuvent arrêter un lecteur même expérimenté.

Dans son introduction, M. H. Oncken a donc raison d'insister sur la nouveauté et l'originalité de l'ouvrage : il doit intéresser tous les chercheurs que retiennent les questions politiques, administratives, juridiques enfermées dans les limites chronologiques et géographiques qu'il s'est fixées. Il est entendu que l'Antiquité reste à part : les auteurs — et je ne les en blâme pas — n'ont pas voulu charger le volume de l'énorme poids que supposerait la définition des institutions et des faits de l'Orient, de la Grèce et de Rome. Pour tout cela, il existe des répertoires faciles à utiliser et qui, étant du ressort des spécialistes et couramment à leur disposition, présentent beaucoup moins d'utilité immédiate pour les autres curieux d'histoire. Le lexique porte donc seulement sur la période du Moyen Age inclus à nos jours. Il borne, d'autre part, son champ d'information au monde occidental européen et à ses alentours immédiats, avec l'Allemagne pour centre. Il y a donc quelque arbitraire et un certain empirisme dans le choix qui a été fait entre ce qu'on a dit et ce qu'on a voulu passer sous silence, dans l'espace aussi bien que dans le temps ; mais il est trop clair que ne pas s'imposer une limitation était se condamner à ne pas aboutir.

Les intentions des auteurs sont claires et précises : il s'agit pour eux de répondre avec netteté et promptitude à quantité de questions qui arrêtent quiconque sait

les poser. Il arrive souvent qu'on se demande à propos de tel individu : *Qui est-ce?* Il convient aussi de se demander en face de tel terme : *Qu'est-ce que c'est?* La sagesse est de se méfier de l'interprétation spontanée que s'en donne bien souvent le non spécialiste ; il est fréquent qu'elle engendre de très lourdes méprises. Les auteurs prévoient maintes déceptions : les uns ne trouveront pas ce qu'ils cherchent et, par suite, jugeront le lexique incomplet, parce qu'ils seront descendus trop avant dans leur propre spécialité ; les autres s'impatienteront d'explications qu'ils jugent superflues, parce qu'ils se rendront mal compte de ce que le commun des lecteurs ignore et a le droit d'ignorer. Il y a, du reste, lieu d'espérer que tout un chacun apportera sa contribution bénévole à l'amélioration et au perfectionnement d'un si précieux instrument de travail. Avant que de chercher à l'utiliser, il faudra lire avec soin les *instructions* que les auteurs ont placées en préambule ; on y gagnera certainement d'éviter plus d'une hésitation, voire plus d'une irritation. Le lecteur français, particulièrement, fera bien de ne conclure trop vite à la carence dans aucun cas et de commencer par se familiariser avec une nomenclature dont l'abondance des termes français, par exemple, pourrait l'inciter à oublier qu'elle est fondée et organisée en fonction des besoins et des habitudes du vocabulaire germanique. Il va de soi qu'il faut, en l'espèce, avoir l'*idée* de chercher un mot sous ses divers aspects verbaux, donc *savoir* déjà *de quoi il s'agit*, pour trouver vite. Qui ne songe pas à *Zunft* ne trouvera pas *Université*. C'est là une petite expérience à acquérir.

En fait, la peine est légère. J'ai donné de nombreux coups de sonde en dehors des problèmes que tous les historiens connaissent ; tous, ou à bien peu près, ont parfaitement *rendu*. Et si je n'ai pas su trouver, par exemple, *talion* (*Wiedervergeltung*) ou *presse* (*Matrosen* = *pressen*), je me suis réjoui à *ordonnance au comptant* et à *vaine pâture*, comme à *Asiento* et à nombre de termes d'usage restreint ou rare. Ceux-là seuls qui se serviront assidûment du livre mesureront bien l'immense gratitude qu'ils doivent au dévouement et à l'érudition, au discernement et à l'initiative de ceux qui l'ont réalisé.

Ch. GUIGNEBERT.

---

Charles PICARD. **Manuel d'archéologie grecque. La sculpture.** T. I : *Période archaïque*. Paris, Éditions Auguste Picard, 1935. In-8°, 704 pages, 237 figures, 13 planches hors texte, dont 3 en couleurs. Prix : 95 francs.

Dans le *Manuel d'archéologie grecque* dont la publication commence avec ce livre, trois volumes seront consacrés par M. Charles Picard à la sculpture. Le premier, celui qui nous est donné, embrasse en 700 pages la période archaïque, des origines à 500 avant J.-C. ; les suivants traiteront des périodes classique et hellénistique. Vaste tâche qui réclame autant d'énergie que de savoir. Il faut un réel courage pour affronter une entreprise de cette envergure, un esprit vigoureux pour en supporter le poids, des connaissances très étendues pour en remplir les cadres, une critique pénétrante pour se guider parmi le dédale de théories et d'hypothèses singulièrement nombreuses, une méthode sûre pour répartir avec justesse et clarté la masse des renseignements rassemblés de tous les points de l'horizon. Toutes ces qualités, nous les trouvons ici. L'auteur, qui a tout vu, tout lu, tout retenu, n'ignore

ou ne passe sous silence rien d'essentiel et nourrit des pages pleines d'exemples, de rapprochements, de renvois bibliographiques infiniment précieux ; il excelle aussi à distribuer cette énorme matière en une ordonnance harmonieuse qui permet de dominer les faits et de tirer le meilleur parti d'une documentation exceptionnelle ; il nous apporte, en outre, sur chaque question la solution la plus perspicace et la plus mesurée ; dans des problèmes complexes où l'affirmation trop appuyée risque de paraître bien vite caduque et téméraire, ses jugements se nuancent de réserve et s'arment de modération, s'appliquent à ne pas amoindrir comme à ne pas exagérer, à marquer les limites de la certitude ou de la vraisemblance et à se fonder en toute objectivité, passant au crible les opinions des devanciers, même les plus autorisés, se méfiant des progressions trop logiques qui échappent à la vérité historique. Telle est l'œuvre qui est digne des plus vifs éloges : elle est non seulement d'une science merveilleusement informée et d'une impeccable érudition ; elle est toute de prudence raisonnée et de haute maîtrise.

Un pareil livre ne peut se résumer ; tout au plus sommes-nous à même, en ces courtes lignes, d'indiquer quelques-unes des idées qui sont développées au cours des huit chapitres qui le composent.

Les trois premiers forment comme une longue introduction qui nous initie aux méthodes d'étude et aux sources, aux conditions générales, à l'origine et au rôle de la statuaire, à la muséographie. Le premier chapitre montre comment se sont constituées les méthodes, quelle part il faut accorder à l'étude des originaux et à celle des répliques, quels enseignements on peut attendre du rapprochement de la plastique avec la céramique, de l'analyse anatomique, des recherches sur la draperie et d'un examen technique approfondi. Le chapitre II insiste sur l'esprit humain de la sculpture grecque et sur le caractère idéaliste du nu grec, « type synthétique supérieur à la création terrestre » (p. 47) ; il met en lumière un principe fondamental : « La sculpture grecque est une manifestation à la fois esthétique et religieuse » (p. 2) ; en cédant « au besoin d'élucider la notion divine par l'image » (p. 46), elle a été d'origine religieuse. Jusqu'au v^e^ siècle, l'image est le substitut du dieu dans le culte ; ensuite, le goût artistique commence à apparaître et la signification des statues change. Le chapitre III, qui donne par pays, selon l'ordre alphabétique, des renseignements généraux sur les musées et sur les ressources qu'ils offrent, avec références, rendra les plus signalés services.

Le chapitre IV : de Dédale aux Dédalides, fait voir quel rôle de premier plan a joué, au point de vue des inventions comme à celui des premiers apprentissages, la Crète, dont le prestige subsistera jusqu'au VI^e^ siècle. Après les découvertes de Cnossos, on ne peut plus refuser sans hésitation l'historicité probable de Dédale. Bien que de vraies habitudes esthétiques ne se soient pas maintenues de 1400 à 700 à travers le bouleversement religieux et politique de la Grèce, ce sont les Préhellènes qui ont fourni aux premiers Grecs « la notion vivante de la représentation figurée » (p. 104). Le patrimoine artistique de la Grèce préclassique est fait de survivances minoennes et mycéniennes, d'apports indo-européens, d'emprunts orientaux. Ainsi s'opère une rééducation profonde grâce à laquelle l'Hellade recrée tout.

Le chapitre V considère en détail les diverses techniques ; c'était une erreur, à laquelle on a renoncé, de croire que la sculpture en pierre avait bénéficié des progrès accomplis d'abord par la sculpture en bois et que, après une « pétrification progressive », le remplacement se serait effectué au VII^e^ siècle : le bois ne précède

pas plus la pierre que le calcaire ne précède le marbre. Le mérite capital de la sculpture grecque vient du progrès qu'elle a fait faire aux techniques difficiles.

Le chapitre VI s'attache à la formation des types plastiques : Couroi et Corés. Ce sont les mêmes types qui servent pour les temples, les monuments publics et les tombes ; l'idéalisation des athlètes et des morts rejoignant l'humanité supérieure des Olympiens, la sculpture prend comme modèle le type humain général, exempt de toute particularité individuelle. M. Picard examine les influences qui se sont exercées, parmi lesquelles celle de l'Égypte fut prépondérante, puis il étudie minutieusement le type viril et le type féminin ; tous deux témoignent de « conventions très architectoniques, fort écartées de la stricte vérité anatomique » (p. 278) ; dans le costume féminin, de même, les artistes prennent « leurs aises avec la réalité. Il ne faut pas concevoir l'évolution de l'art grec comme une suite d'efforts vers le rendu exact » (p. 286).

Le chapitre VII a pour objet les origines et le progrès de la plastique monumentale, relief et ronde bosse. L'utilisation du relief grec a été surtout architectonique. La décoration du temple, postérieure à l'apparition des statues de culte, se libère par l'invention du haut-relief et la conquête du raccourci, bénéficiant ainsi des conquêtes de la statue en mouvement ; elle a tiré ses sujets de la petite industrie, du mobilier et du vase pour les élever au sommet de l'édifice sacré. Sur le temple, où elle reste généralement extérieure, la sculpture est réservée à des places canoniques et a été de caractère limité : aux frontons, sur les métopes, aux antéfixes et aux acrotères, sur les frises, sur certaines colonnes, aux flancs des autels. Et M. Picard d'analyser tour à tour par le menu les diverses parties de cette plastique monumentale, d'en décrire les aspects, d'en suivre l'histoire, de mettre en valeur les exigences religieuses qui les commandent, car, si l'art grec doit sa splendeur à l'effort tenace de sa technique, il ne faut jamais oublier qu'il travaille au service d'une foi

Le chapitre VIII, qui à lui seul compte plus de deux cents pages, passe en revue les centres d'art de la Grèce archaïque, où, sans vouloir chercher trop de différences de l'un à l'autre et sans s'essayer à reconstituer dans le détail la production des écoles antérieure à 500, M. Picard s'efforce de répartir les sculptures, y compris les petits bronzes et les terres cuites, selon les principaux foyers de production ; il envisage d'abord le groupe créto-péloponésien, dont il suit les destinées dans la Grèce centrale jusqu'en Sicile et en Grande-Grèce, puis la statuaire de l'Ionie et de l'Archipel égéen, tributaire du marbre, représentée avec une exceptionnelle abondance, l'archaïsme attique, enfin, à l'époque de Solon et à celle de Pisistrate, les frontons en pierre tendre, les Corès de l'Acropole, Anténor et Endoios.

Ce trop bref résumé, qui laisse de côté bien des notions importantes, n'offre qu'une idée fort insuffisante de ce qu'on peut trouver dans le beau livre de M. Picard, où la documentation est sans cesse vivifiée par la personnalité de l'auteur. Parmi les ouvrages qui doivent être sous la main de tous ceux qui s'intéressent au passé de la Grèce, celui-ci s'impose dans une des meilleures places, au premier rang.

A. MERLIN.

---

**Documents en français des Archives angevines de Naples (règne de Charles Ier).** Transcrits par P. Durrieu et A. de Boüard. Paris, E. de Boccard, 1933 et 1935. 2 vol., 201 et 317 pages.

Ce long titre appelle un commentaire.

Charles Ier est le frère cadet du roi de France, saint Louis. Au moment où commencent les textes du présent volume (1277), il porte les titres de roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, sénateur de Rome, comte d'Anjou, de Provence, de Forcalquier et de Tonnerre, vicaire général de l'Empire romain pour la sainte Église[1] ; mais c'est le comté d'Anjou qui était son berceau, devenu en 1246 un apanage de la couronne de France ; et c'est pourquoi les archives de Naples sont dites archives angevines, lesquelles étaient conservées dans la forteresse bien connue sous le nom de *château de l'Œuf*[2].

Le nom de P. Durrieu [le comte Paul Durrieu, 1878-1925] est bien connu des médiévistes par son livre sur *Les archives angevines de Naples ; étude sur les registres du roi Charles Ier, 1265-1285*. Après avoir collaboré avec Durrieu, M. de Boüard a publié à son tour un volume tirée des mêmes archives[3] ; puis, resté seul, il reprit ce travail sur un plan nouveau, celui que nous avons maintenant sous les yeux. Dans son volume d'*Actes et lettres*, il s'était proposé seulement d'en donner un catalogue, augmenté d'ailleurs de quelques textes produits *in extenso* à cause de leur importance pour l'histoire de France et, plus particulièrement, pour celle des fiefs possédés par le comte d'Anjou. Ces textes étaient pour la plupart rédigés en latin ; mais voilà que, subitement, le roi ordonne (27 octobre 1277) d'écrire certaines pièces « an françois[4] » et, dès le mois suivant, la chancellerie commence non seulement à faire rédiger ces textes par des « mains françaises », mais à employer des registres spéciaux. Là les actes étaient transcrits au fur et à mesure des décisions prises par le roi, quelle que fût leur teneur administrative ; c'est-à-dire qu'ils sont dans le plus grand désordre, où seuls les scribes pouvaient se retrouver sans perdre de temps. Il n'en est plus de même aujourd'hui et il a paru nécessaire à M. de Boüard d'appliquer partout l'ordre chronologique. En outre, il a créé quatre séries d'actes nettement caractérisés qui sont : 1° les *mandements* adressés aux trésoriers ; 2° les *comptes* soumis au contrôle de maîtres dits rationaux (*rationabiles*) ou maîtres des comptes ; 3° les *apodixes* ou reçus de l'argent versé ; 4° enfin, les comptes des greffiers de l'hôtel, qui, d'ailleurs, formaient une classe à part. Le volume que nous avons sous les yeux contient exclusivement les actes compris dans les deux premières séries. Le reste viendra plus tard.

Pourquoi Charles Ier a-t-il imposé à ses clercs l'emploi exclusif de la langue française? Voici comment Durrieu résolvait ce petit problème : à la date du 27 octobre 1277, écrivait-il, « la puissance du roi angevin venait d'atteindre à son point suprême par l'acquisition du titre de roi de Jérusalem. En conséquence, il voulut

1. T. I, p. 87.

2. Marqué sur la couverture comme *Castrum Ovi* et, dans le cours du livre, comme « le chastel de Salvador a mar ».

3. *Actes et lettres de Charles Ier, roi de Sicile, concernant la France, 1257-1286* (1926, VII-413 p.).

4. *Documents*, t. I, p. 10.

que sa cour fût organisée sur le modèle de celle de France, « où les grands officiers étaient Français, Français aussi tous les justiciers ou gouverneurs de province, sans aucune exception[1] ». A cette explication, M. de Boüard en oppose une autre : il a constaté, ce qui, d'ailleurs, saute aux yeux d'un lecteur attentif, que Charles Ier donnait ses ordres directement, même sous une forme toute familière, à ses chefs de service ; parfois, il composait lui-même ses lettres et n'hésitait pas à menacer son agent, même haut placé, de le frapper dans sa personne ou dans ses biens si les ordres reçus avaient été mal exécutés[2]. Il avait l'œil du maître qui veille à tout et veut tout savoir sans intermédiaire. M. de Boüard ne cache pas, d'ailleurs, son admiration pour celui qu'il appelle « le grand Capétien ». Les pages 24-30 du tome I en sont un véritable panégyrique. C'est peut-être même aller un peu trop fort que de louer surtout en Charles Ier « le goût de l'ordre », mais ce serait à voir de près.

Les *Documents en français* n'ont pas été reproduits intégralement par M. de Boüard. Il a pris la liberté de reproduire seulement ceux qui lui paraissaient mériter de l'être, ou bien il s'est contenté d'une rapide analyse, comme s'il s'agissait d'un simple catalogue ; du moins n'omet-il aucun des actes transcrits sur les registres et cela donne confiance. En somme, il a, dans un double dossier, celui des *mandements* et celui des *comptes* des trésoriers, ouvert des horizons nouveaux sur l'histoire politique et administrative d'une autre France que celle de saint Louis. On lui en sera reconnaissant.

Entrons maintenant un peu dans le détail, où, à côté des textes, on trouve des commentaires ou même de petites dissertations qui enrichissent l'ouvrage dans ses deux grandes divisions des *mandements* et des *comptes*. T. I, p. 68 : « Pour les ouvriers du sicle » monétaire ; note sur l'atelier monétaire du Castel Capuano de Naples, qui marque une date dans l'histoire de la monnaie royale. — P. 83, longue dissertation sur les rapports entre l'Italie méridionale et les Arabes de l'Afrique septentrionale. — P. 109, étude sur la formation de l'État pontifical. — P. 126, un acte du 17 janvier 1279 fournit les noms et surnoms des châtelains, concierges, chapelains et sergents des châteaux employés dans la « Terre de Labour ». — T. II. Là, les comptes des trésoriers sont généralement distribués en deux chapitres pour l' « entrée » et l' « issue » de la monnaie royale. — On trouve, p. 53, les gages « pour les escriveins » des livres du roi, avec une longue note sur l'école de Salerne, richement dotée par Charles Ier, et un traité de médecine arabe connu sous le nom d'El Havvi de Rhasès. — P. 69, achat de « dras de cendal » pour la reine « notre chère compaigne », achetés « au meilleur que vous pourez ». — P. 151, « pour l'euvre du châtel neuf de Naple » sont notés les paiements faits à dix-sept personnes « gardans 40 anes, mis au service d'icel euvre », à raison de « cinc grains d'or » pour chaque personne et par jour, etc. — Ces quelques indications, entre tant d'autres, suffisent pour donner une idée de ces documents, si intéressants en ce qui concerne l'histoire des métiers et ajoutons encore pour celle de la langue française.

Ch. Bémont.

1. *Documents en français*, t. I, p. 17, en note.

2. Voir, par exemple, le t. I, p. 112 : « Nous nos en voulons penre a leur cors et à leur avoirs. »

Bernardino LLORCA, S. J. **Die spanische Inquisition und die « Alumbrados », 1509-1667**, nach den Originalakten in Madrid und in anderen Archiven. Berlin et Bonn, Ferd. Dümmler, 1934. In-8°, 138 pages.

La courte étude du P. Bernardino Llorca, solidement documentée, présente clairement, sèchement peut-être, le bilan de la difficile question des « illuminés », maigre cours d'eau qui traverse pourtant tout le XVIe et une partie du XVIIe siècle espagnol. A la bibliographie compacte de l'introduction, on ne voit guère à ajouter que la thèse de M. Baruzi sur Jean de la Croix et surtout la précieuse brochure du même auteur sur les « alumbrados ». — De 1509 à 1667, le P. Llorca ne nous donne que le pointillé de ce courant souterrain, tenace autant que faible, des Illuminés; on ne le saisit, en effet, que par moment, grâce surtout à l'activité vigilante de l'Inquisition. Par trois fois seulement, le courant grossit : à Tolède de 1512 à 1530, à Llerena de 1570 à 1582, puis à Séville de 1620 à 1630. Encore ne faut-il pas exagérer. Durant cent cinquante ans de guet inquisitorial, le nombre des condamnés alumbrados ne s'élèvera qu'à cent quinze.

Le P. Llorca verse au débat beaucoup de documents nouveaux ; ainsi les pièces du procès de la Béate de Pedrahita ou celles d'une victime du petit groupe tolédan, Luis de Beteta, qui avaient échappé aux érudits... Il y a donc beaucoup à apprendre dans ce travail probe, objectif. On signalera notamment — exemples vivants, parlants, des procédés de l'Inquisition espagnole et de leur rude réalité — les deux procès que l'auteur analyse p. 31-35 et surtout le texte donné en appendice p. 127 et suiv., que l'on ne peut pas, malgré la douteuse moralité de la victime, ne pas trouver émouvant. Il convient aussi de retenir les claires et intelligentes distinctions que cette étude introduit, en conclusion, dans la classification des alumbrados.

Je ne pense pourtant pas, malgré les qualités que je viens de signaler, que le P. Llorca ait consacré à ces illuminés de Dieu un travail définitif. Son étude trop étroite, trop formelle aussi, au vrai, n'a pas replacé dans le cadre de l'histoire spirituelle de l'Espagne le mouvement qu'il s'agissait de reconnaître et d'analyser. Sans cette cartographie d'ensemble, exactement dessinée, peut-on discuter de croyances qui se sont, plus ou moins identiques à elles-mêmes, dans des milieux divers, prolongées pendant plus d'un siècle? Et cela, d'autant plus que l'auteur n'emploie que des papiers inquisitoriaux qui ne donnent et ne peuvent donner qu'une histoire officielle et simplifiée. De la localisation de ces taches religieuses dissidentes, du synchronisme que l'illuminisme peut présenter, dans son histoire, avec les autres manifestations de la vie spirituelle et temporelle de la Péninsule, il y avait des conséquences, des hypothèses à déduire, sinon des certitudes. On regrettera que cette entreprise n'ait pas été abordée. Pour ces raisons, aussi et surtout à cause des obscurités inhérentes à la discussion, le problème reste entier. D'où vient cette flamme de perfection perversement orientale? Est-elle un feu follet négligeable ou jaillirait-elle des profondeurs de l'Espagne?

F. BRAUDEL.

I. — Alistar et Henrietta TAYLER. **The old chevalier ; James Francis Stuart.** Londres, Cassell, 1934. 191 pages. Prix : 5 s.

II. — L. DUMONT-WILDEN. **Le prince errant, Charles-Édouard, le dernier des Stuarts.** Paris, Armand Colin, 1934. 262 pages. Prix : 20 fr.

III. — Charles Sanford TERRY. **The forty-five, a narrative of the last Jacobite raising by several contemporary hands.** Cambridge, University Press, 1922.

IV. — Hilaire BELLOC. **James the Second.** Londres, Faber, 1934. 304 pages. Prix : 5 s.

I. — L'histoire des Stuarts est une histoire mélancolique et qui remplit le XVIIIe siècle de son vain lamento. Y passent Jacques II, couronné en 1685, chassé en 1688, mort dans le royal exil de Saint-Germain en 1701 ; Jacques III, *alias* le Chevalier de Saint-George, fils du précédent et de sa deuxième femme Marie de Modène, deux fois évincé au profit de ses demi-sœurs du premier lit, Marie, Anne et, après l'inutile effort de 1715 pour renverser l'usurpateur hanovrien, renonçant à jamais, pour mourir à Rome en 1766 ; Charles III ou le Jeune Chevalier, le Charles-Édouard de Voltaire et le « bonny prince Charlie » des ballades écossaises, le héros du soulèvement jacobite en 1745, après mainte traverse enfin mort à Rome sans postérité (1788) ; son frère le cardinal d'York, Henry IX, beaucoup plus amoureux de sa calme existence ecclésiastique que de son royaume irréel, et qui vécut assez pour voir la Révolution, l'Italie envahie, son petit évêché de Frascati saccagé par les troupes françaises, ne mourut qu'en 1807. C'est seulement alors, après l'extinction des princes légitimes, que la vieille Écosse reconnut dans son cœur les Hanovre, accueillit pour la première fois le roi George, au fameux *levee* de 1822, avec la bienvenue du tartan et de la claymore... On rapporte qu'un officier britannique, traqué par les hommes de Championnet, trouve par hasard refuge auprès d'un *porporato* à lui parfaitement inconnu ; comme il s'émerveillait d'entendre son hôte parler si bon anglais : « C'est que je suis votre roi », dit le prélat. Et l'officier de tomber à genoux pour baiser la main de son maître.

Cette race des Stuarts, à cause même de sa mauvaise étoile, de son infortune constante, elle enchante, là-haut, les imaginations ; l'Écosse ne se lasse pas d'en conter l'histoire ; l'Écosse a deux plumes à son bonnet, qui sont Marie Stuart et le prince Charlie ; ces figures dolentes flattent, en elle, un goût de la *romance*, une tendresse toute celte pour les vaincus, pour les causes sans espoir, sans compter un sens, au moins aussi aigu, des valeurs publicitaires pour l'industrie touristique...

C'est surtout à des lecteurs ainsi prévenus que s'adresse le petit livre d'Alistar et Henrietta TAYLER. Il nous conte les velléités vite éteintes, la prompte et longue résignation de Jacques III, roi *de jure* pendant soixante-cinq ans. Le pauvre homme joue constamment de déveine. En 1708, au moment de s'embarquer pour reconquérir sa couronne, il attrape la rougeole ! En 1715, il arrive après la bataille, quand la journée de Sheriffsmuir a déjà soufflé sur ses fragiles espoirs. Il n'aura pas pour femme Benoîte de Modène, qu'il aime ; il aura Clémentine Sobieska, qu'il n'aime pas ; encore, comme l'Empereur la lui refuse, faut-il que quatre officiers de fortune irlandais aillent l'enlever pour lui ! Jacques rentre maintenant dans l'ombre — une ombre que son extrême dévotion, son détachement du monde, son goût de la

tranquillité ne semblent point haïr. Somme toute, vie passablement terne, et même insignifiante. Le lecteur glane de ci de là des tableautins curieux (séjour de Jacques en Avignon), rien vraiment qui dépasse l'anecdote. Le livre doit beaucoup, les auteurs nous en informent les premiers, aux travaux d'Andrew Lang, *The king over the waters*, et de Martin Haile, *The life of James Francis Edward.*

II. — M. Dumont-Wilden a écrit un livre un peu du même type pour la collection historique Armand Colin. C'est d'excellente vulgarisation, distinguée et adroite. Mais que son héros l'emporte sur le précédent ! L'auteur a senti et exploité à plein ce qu'ont d'alléchant pour le grand public cette âme et ce destin tout en extrêmes, ces fulgurants contrastes : le violent, l'audacieux, fils d'un père si placide ; le paladin qui, hier, après d'incroyables aventures, se réveillait roi, aujourd'hui cache sa tête mise à prix, et demain, traqué sur les routes d'Europe, désespéré, finira, ivrogne et déchu, dans cette Rome d'où il partait quarante ans auparavant. Point d'appareil érudit : la collection ne le souffre pas. Une bibliographie qui, de son propre aveu, se borne à l'essentiel[1]. On y regrette l'absence de l'ouvrage qui suit.

III. — Le professeur Charles Sanford Terry, avec *The forty-five*, a procuré un de ces ouvrages précieux et commodes, tels les recueils de Rait sur Marie Stuart ou de Mumby sur Élisabeth, dont on ne saurait trop remercier ces travailleurs consciencieux et modestes. M. Rait a diligemment colligé les témoignages contemporains sur le soulèvement jacobite et de ces relations, avec de la colle et des ciseaux, fait un récit composite à lui. Les délicats reprocheront-ils quelque artifice au carton? N'empêche que, grâce à ce petit volume, tel qui n'a pas le temps, ou les moyens, de dépouiller l'immense littérature du sujet en aura sous la main les pages essentielles. En tête sont énumérés les auteurs utilisés plus bas, avec pour chacun d'eux une brève notice critique ; à la fin une table donne les personnages qui ont tenu un rôle dans la rébellion, avec quelques mots de biographie sur chacun d'eux[2]. C'est là de bon travail : un travail qui éviterait bien des pertes de temps à qui dans l'avenir voudrait approcher les mêmes événements.

IV. — Pour plus d'une raison, le livre d'Hilaire Belloc est d'une tout autre classe que les précédents, et c'est pourquoi, en dépit de la chronologie, j'ai dû le garder pour la fin. Jacques II n'a été flatté ni par la tradition orale, ni par l'histoire officielle — la bête noire de l'auteur : il en va tenter la réhabilitation, ce qui déjà donne une originalité succulente à son travail. Le plan, les exposés partiels, par leur limpidité (p. 197-199), trahissent chez lui l'ascendance et la méthode françaises. En chaque circonstance, Belloc choisit un type, action navale de 1665, figure de Shaftesbury, lequel, étudié à fond, éclaire les cas parallèles. Il trace une saisissante esquisse des deux frères royaux : Charles, sinueux, retors et flexible, n'ayant cure

1. John Home, *History*, etc., est de 1802, non de 1830.

2. L'un d'eux est cet Antoine Walsh, appartenant au monde des Oies sauvages (*Wild geese*) ou exilés irlandais, qui faisaient fortune, à Nantes, dans l'armement et la traite : c'est lui qui procure les deux petits vaisseaux pour débarquer le Prétendant en Écosse. Anobli des deux côtés, par Jacques III et par Louis XV, acquéreur de la terre et comté de Serrant, ses descendants traversent en fidèles royalistes Révolution, Empire et, après 1830, règne de Louis-Philippe (cf. *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, VI, 33). La dernière comtesse Walsh a porté Serrant, par mariage, aux La Trémoille. Le duc de la Trémoille a publié les papiers de l'ancêtre Antoine Walsh dans *Une famille royaliste irlandaise et écossaise, et le prince Charles-Édouard*, 1901.

des principes, mais beaucoup des individus ; Jacques doué de vues plus étendues, plus vastes, mais trop raide, point assez défiant ni diplomate. Duc d'York et grand amiral, Jacques est le fondateur de la puissance navale anglaise : c'est lui qui substitue une force permanente, hommes, cadres, vaisseaux, aux moyens de fortune, louage de bateaux marchands, « presse » des marins au commerce, dont jusqu'alors on faisait face à l'accident d'une guerre ; c'est lui qui remporte, à la tête de la flotte qu'il a créée, la première grande victoire sur les escadres hollandaises ; et mourant, il laisse à son fils cette « instruction » dernière : « Gardez la maîtrise de la mer ! » Roi, la tolérance est un but qu'il s'assigne par la *Déclaration d'indulgence*. Cette notion de tolérance, Belloc en fait une analyse aiguë et lumineuse : il ne s'agit point de cette attitude fréquente aux temps modernes et assez misérable en somme, étant basée sur l'indifférence religieuse et le sentiment que toutes les doctrines se valent ; il s'agit de fonder consciemment l'unité de l'État sur l'indulgence pour des doctrines en soi plus ou moins bonnes, et connues pour telles, mais admises tant qu'elles ne sont point contraires au bien public.

A ce propos, dans quelques pages très neuves (287-293), l'auteur croit pouvoir établir avec des preuves indirectes, mais plausibles, qu'après cent ans de répression la minorité catholique était encore en Angleterre bien plus nombreuse qu'on n'imagine : un huitième de la population, estime-t-il, pour les fidèles déterminés, bien davantage pour les sympathisants ou pour ces tièdes qui, laissés libres, eussent penché de ce côté-là. Ce qui, précisément, empêche Jacques de réussir en ses projets de tolérance religieuse, c'est que lui-même, ouvertement romain depuis sa conversion, excite la défiance des Réformés : sous couleur d'indulgence, le roi n'aurait-il pas en tête un retour du papisme? Surtout, l'équivoque est soigneusement entretenue dans la populace de Londres par l'oligarchie des ploutocrates qui, depuis cent ans, rongent la vieille monarchie nationale et vont l'annihiler à leur profit. La question religieuse est pour eux, pour leur porte-parole Compton, évêque de Londres, la machine à miner la couronne, l'angle mort d'où l'on peut l'assaillir. « La révolution de 1688 a complété l'œuvre de la Réforme. » La petite clique de familles, constamment alliées entre elles, qui entoure Jacques, et le trahit, est l'héritière de la clique des Cecil au XVIe siècle. Elle règnera sans partage au XVIIIe, sous la nullité des rois hanovriens.

Le dernier effort de Jacques est la campagne d'Irlande (1689-1690) ; et, à n'en pas douter, contée par Belloc, la résistance de Londonderry n'a plus le flamboyant héroïsme que lui prêtait Macaulay ; la bataille de la Boyne n'est plus cet écrasant et merveilleux triomphe, mais une action confuse où la supériorité de nombre et d'armement n'arrive pas à arracher la décision. Ainsi, Jacques n'aurait pas été non plus le « couard » et le « breneux » (*Seamus an Cacha*) de la tradition irlandaise. Les vérités assises depuis deux cents ans sont l'une après l'autre secouées par notre iconoclaste. Jacques fut à ses yeux un grand marin, un homme d'État, un grand Anglais, harassé, empêché, enfin chassé par l'égoïste capitalisme issu de la Réforme et déterminé à détruire la vieille monarchie historique, protectrice, née du populaire...

Un tel livre a du charme et de la puissance. Il implique toute une philosophie de l'histoire, de celle d'Angleterre en particulier, philosophie qui flotte à l'arrière-plan de ces pages et leur confère cette ampleur secrète. Il est si intelligent qu'il vous laisse à la fois séduit et inquiet : s'il allait maintenant être trop clair pour être

vrai? En même temps, replaçant le règne de Jacques comme une onde brève dans la grande coulée nationale, il nous fait voir l'homme jouet de forces qui le dépassent. Ses mérites mêmes, ses vertus ne lui sont qu'une autre cause de perte, comme leurs efforts à ses descendants. Et le souvenir maintenant se reporte, avec une complaisance nouvelle, au tombeau qu'a dressé Canova contre un pilier de Saint-Pierre de Rome et où, sous les médaillons des trois rois dérisoires, les suaves génies de marbre, d'un geste souverain, éteignent leur torche inversée.

Roger CHAUVIRÉ.

---

H. Ritter VON SRBIK, **Deutsche Einheit. Idee und Wirklichkeit vom Heiligen Reich bis Königgrätz.** Munich, Brackmann, 1935. In-8°, I : 456 pages; II : 424 pages.

Par son grand *Metternich* paru il y a dix ans[1], M. von Srbik s'était placé au premier rang des historiens qui se consacrent aux questions de l'Europe centrale, et, même si, sur nombre de points, on n'admettait pas toutes ses conclusions, il avait renouvelé puissamment la connaissance du sujet. L'histoire de l'unité allemande qu'il vient de nous donner n'apporte pas moins de neuf, spécialement sur la période qui commence avec la Révolution de 1848. Elle n'est, d'ailleurs, que la première partie du grand travail que l'auteur veut mener jusqu'en 1866 et de la suite duquel, destinée à former un dernier volume, l'étude qui a paru naguère dans la *Historische Zeitschrift* (t. CLIII, 1), *Die Schönbrunner Konferenzen vom August 1864*, est apparemment un fragment.

Dans son avant-propos, M. von Srbik s'explique sur son dessein, son plan et sa méthode. Le dessein : faire, dans l'interprétation de l'histoire d'Allemagne, leur juste place à l'idée de l'État national et à l'idée universaliste de l'Empire, qui toutes deux y ont joué un si grand rôle et continuent de le jouer, et en même temps situer à chaque moment cette histoire dans le cadre de la vie européenne, faire apparaître les jeux des forces européennes qui contribuent à la déterminer (I, 9). Le plan : consacrer un premier livre au rappel, dans une large perspective, des éléments essentiels de l'histoire de l'Allemagne jusqu'à la fin du Saint-Empire et à la constitution de la Confédération germanique ; exposer, dans un second, l'époque de Metternich ; dans un troisième, présenter le tableau et l'analyse de l'année révolutionnaire de 1848-1849, d'où date en réalité toute l'histoire contemporaine de l'Europe centrale et qui donne vraiment la clé de toute son évolution ultérieure jusqu'à nos jours. Dans le second volume, un premier livre, le quatrième de l'ouvrage, expose sous tous leurs aspects les vicissitudes du projet prussien d'Union, jusqu'à l'entrevue d'Olmütz et à la restauration de l'ancienne Confédération, et le suivant l'histoire politique intérieure de l'Allemagne, de 1850 à 1858, principalement sous l'angle des rapports entre l'Autriche et la Prusse. Le sixième livre, enfin, analyse l'état de l'opinion allemande depuis la guerre de Crimée et la crise de conscience et d'idées politiques que provoque dans la nation allemande la guerre d'Italie. Pour la méthode, l'ouvrage se divise en deux parties : jusqu'en 1848, M. von Srbik s'est volontairement borné à utiliser les travaux d'autres chercheurs, sauf

1. Cf. *Revue historique*, t. CLIV, p. 124-127.

pour la fondation de l'empire d'Autriche et l'époque de Metternich, où ses propres études l'avaient mis en contact avec les sources ; pour la période de 1848 à 1859, s'il s'est également fondé surtout sur une documentation d'ouvrages et d'articles, il y ajoute, sur certains points, le résultat de recherches dans les sources imprimées ; quant au volume encore à venir, il sera, lui, entièrement fondé sur les sources. La bibliographie de l'auteur est d'ailleurs étonnante d'ampleur et de précision ; il semble que, sur les moindres détails, rien de quelque importance ne lui ait échappé, ni des revues provinciales allemandes les plus modestes et les plus lointaines, ni de la littérature historique générale des trois grands pays de l'Occident (cependant, on ne trouve pas citées, à propos de Charles IV, les études de J. B. Novak parues dans le *Monde slave* — 1925, IV, et 1926, III — qui résument en français des travaux originaux en tchèque sur le temps de Charles IV).

L'histoire de l'unité allemande a toujours été écrite, jusqu'ici, du point de vue de la Prusse, et on peut dire dans un esprit prussien. Pour employer la terminologie devenue classique en la matière, c'est une histoire « petite allemande », parce que le succès avait justifié cette solution de la question allemande, et l'idée « grande allemande » qu'avait représentée dans la lutte l'Autriche y apparaît surtout comme une opposition, une résistance à une évolution qui était dans la logique des choses et dans l'intérêt de la nation. Du moins, c'était là la situation au temps de l'Empire bismarckien, du deuxième *Reich*. Son effondrement à l'issue de la guerre a modifié, avec l'optique, la conception dominante. A soixante-dix ans de distance, on a vu l'idée de la Grande-Allemagne, vaincue en 1848 au Parlement de Francfort, reprendre le dessus sur celle de la Petite-Allemagne, qui était réalisée dans l'œuvre de Bismarck, et la revendication ou la proclamation de l'union de l'Autriche à l'Allemagne a été le premier signe de ce revirement. Du triomphe de l'idée de nationalité, l'Allemagne réclamait ainsi sa part de profit. Dans la nation politique (*Staatsnation*) que Bismarck avait limitée aux frontières de son *Reich*, elle voulait réintégrer le fragment de la « nation intellectuelle » (*Kulturnation*) qui, depuis 1866, était coupé de tout lien constitutionnel avec l'Allemagne. Que la doctrine puisse être poussée encore plus loin et d'autres fragments du tout germanique ou allemand revendiqués pour être rattachés au corps politique de la nation, on le voit chaque jour à certaines manifestations oratoires et autres, et il faut tenir compte de ce fait pour comprendre tout le sens et la portée de cette idée d'unité ; mais ce n'est pas ici le lieu de s'y étendre. M. von Srbik, Autrichien de naissance, de tradition et de cœur, mais non moins profondément Allemand de sentiment et par toute sa culture, s'est efforcé de juger avec une égale impartialité les attitudes successives de l'Autriche et de la Prusse, de les apprécier toujours du point de vue supérieur de l'intérêt allemand. Il n'a voulu être dans le passé ni Petit ni Grand-Allemand. Mais, pour l'avenir, et donc au fond de son cœur, il est Grand-Allemand, tenant d'une Grande-Allemagne où Berlin et Vienne, qui ont si longtemps usé leurs forces dans des luttes qui lui semblent fratricides, les uniraient pour la plus grande gloire, la plus grande prospérité, la plus grande expansion du germanisme.

Tout le livre est dominé, en effet, par l'idée de *Mitteleuropa*, cette Europe moyenne qui, pendant la guerre, a pour la première fois pris forme et reçu formules tranchées, en opposition à l'idée de l'Europe centrale définie et précisée par les porte-parole des « petites nations ». Elle apparaît successivement représentée par

le Saint-Empire du Moyen Age, incarnation de l'idée universaliste, par la maison de Habsbourg, demeurée fidèle à l'idéal de l'unité chrétienne, malgré sa division en deux branches, dont l'autrichienne « est forcée de réduire pratiquement l'Empire et ses propres domaines de famille à l'Europe moyenne, aussi longtemps que la ligne sœur existe en Espagne » (I, 51), par l'œuvre du prince Eugène, en qui « nous reconnaissons, unis dans une impressionnante harmonie, l'élément universaliste en déclin, l'élément moyen-européen qui existe et l'élément autrichien particulier qui est en devenir » (I, 74) et qui ajoute au caractère de l'État autrichien un trait nouveau : « allemand-moyen européen et allemand de l'Est », cet État devient, « depuis les exploits du grand Eugène, un État danubien », sur quoi se greffe au début du XVIIIe siècle, « pour achever l'universalité, la position de puissance italienne » (I, 80). Metternich a toute une curieuse doctrine de l'Europe moyenne, entièrement détachée, d'ailleurs, d'une mission de l'Autriche comme pionnier de la civilisation allemande vers le Sud-Est danubien, selon la conception que s'était faite par exemple Eugène (I, 184), et, durant les trente-trois années de son régime, du Congrès de Vienne à la révolution de 1848, « la politique autrichienne traite pratiquement l'Allemagne en pays étranger » ; mais, intellectuellement, littérairement, dans toute sa civilisation, l'Autriche reste liée à l'Allemagne (I, 292). « Beaucoup, parmi les Allemands d'Autriche, tenaient le fait d'appartenir à la Confédération germanique pour équivalent à celui d'appartenir à la nation allemande, et il fallut « la folle année » pour leur ôter terriblement leur illusion en leur faisant apercevoir que les Slaves entendaient la liberté dans le sens de la langue et du peuple (*volklich*), non, comme les Allemands, dans celui de l'économie et de l'esprit » (I, 301). Cette dernière formule est-elle bien exacte, et le désir de condenser la pensée en une antithèse frappante n'a-t-il pas entraîné M. von Srbik à une affirmation assez contestable? En fait, dans l'État, dont la machinerie et le vernis étaient allemands, qui s'exprimait en allemand, les Allemands jouissaient déjà des satisfactions que les Slaves avaient à réclamer d'abord, sans que cela impliquât nullement qu'ils se désintéressaient des autres. Et les Allemands, d'autre part, ne fondaient-ils pas maintes prétentions sur le droit de la langue et de ce qu'on appelle aujourd'hui de ce terme pour nous intraduisible, le *Volkstum*? D'autre part, comment négliger le fait que la conception « moyenne-européenne » se fonde sur l'idée qu'il faut au germanisme une zone d'expansion, même démographique, dans le sud-est de l'Europe et implique, par conséquent, le développement d'une colonisation allemande dans ces régions? Ce motif de la colonisation revient à maintes reprises dans l'exposé de M. von Srbik, depuis le bas Moyen Age jusqu'à l'époque de la reconquête de la Hongrie sur les Turcs et de son repeuplement, et même au delà. Peut-être suffit-il à marquer combien la formule que nous venons de citer a besoin d'être rectifiée et complétée.

La révolution de 1848 fait éclater la crise préparée par ces mouvements nationaux et rend public « le contre-effort des peuples longtemps recouverts par le caractère allemand de l'État contre la nature allemande de l'Autriche » (I, 302). La tendance petite-allemande s'en trouve naturellement fortifiée. Mais, observe M. von Srbik, elle négligeait « les dangers de l'austro-slavisme et du panslavisme, contre lesquels seule une « Autriche allemande » pouvait faire barrière » (*Ibid.*). Ne discutons pas sur le panslavisme, encore que l'idée en soit bien obscure, qu'elle appelle une analyse et une critique précises, auxquelles il faut regretter qu'aucun histo-

rien ne se soit attaché jusqu'ici, et qu'après tout, la suite l'a montré, la meilleure barrière contre le « pantsarisme » — c'est le seul terme qui rende exactement le sens que doit avoir dans cette conception le mot de panslavisme — ait été la satisfaction des aspirations nationales particulières des divers peuples slaves non russes. Mais peut-on vraiment mettre au même rang que lui l'austroslavisme? N'y avait-il pas entre les deux une différence essentielle? Pour qui donc l'austroslavisme était-il une menace et pourquoi y avait-il besoin contre lui d'une barrière? Les tenants convaincus de l'existence d'une monarchie autrichienne, dont est M. von Srbik, devraient ou auraient dû voir plutôt avec faveur ce courant d'idées, le plus propre à consolider l'empire des Habsbourg. Mais, naturellement, la position des Allemands dans la monarchie s'en serait trouvée diminuée, les liens avec l'Allemagne desserrés, l'Europe moyenne organisée autrement que sous la direction, sous l'hégémonie de l'Allemagne et des Allemands.

Si la Révolution de 1848, qui est avant tout la révolution des nationalités, a ouvert la crise d'où est sortie, soixante-dix ans plus tard, l'Europe d'après la Grande Guerre, c'est la politique des années de la réaction, 1849 à 1859, qui a déterminé et le rythme et les conditions de l'évolution européenne de toute cette période, et la question allemande, c'est-à-dire celle de la rivalité entre l'Autriche et la Prusse pour l'hégémonie en Allemagne, domine cette politique. Sur cette rivalité, sur les rapports des deux puissances, les oscillations de leur politique, les visées de leurs gouvernements, M. von Srbik apporte quantité de vues nouvelles et souvent particulièrement intéressantes. Évidemment, elles sont loin de cadrer toujours avec le tableau que tracent les historiens allemands, par exemple M. A. O. Meyer dans *Bismarcks Kampf mit Oesterreich*[1]; en particulier, Prokesch-Osten, dont le rôle, à Berlin et à Francfort, a été important pendant cette période, apparaît sous sa plume assez différent du personnage que peint M. Meyer, et dont l'intrigue et le mensonge sont comme la seconde nature ; encore M. von Srbik, dont les jugements s'appliquent toujours à être nuancés, reconnaît-il que le caractère de Prokesch n'était pas « exempt de toute tache » (II, 178). Mais, quelque importance qu'on puisse reconnaître à l'action personnelle des individus, c'est entre des forces plus

1. Berlin et Leipzig, Koehler, 1927, in-8°, XII-598 p. — Ce livre très intéressant projette beaucoup de clartés nouvelles et sur l'action de Bismarck et sur l'évolution de ses idées politiques pendant cette période décisive de son activité. M. Meyer a largement profité de la libérale ouverture des archives de Berlin et de Vienne après la guerre. Très simplifiée, l'impression d'ensemble qui se dégage de son livre est celle d'une unité de vue générale et de direction chez Bismarck et d'une évolution seulement en ce qui concerne les moyens d'exécution. Le sens dominant de l'action du futur créateur de l'unité allemande pendant ses années de Francfort se résume dans cette formule (505) : « Il a préservé la Prusse de tomber dans la dépendance de l'Autriche, de perdre son autonomie. Par là, il a aboli les conséquences de la défaite d'Olmütz, du traité qu'il avait lui-même en son temps défendu par un brillant discours parlementaire. » M. Meyer tient donc Olmütz pour une défaite caractérisée de la Prusse, tandis que M. von Srbik (II, 80-84) y voit un compromis ; il appuie cette opinion sur des témoignages prussiens, même celui du prince de Prusse, le futur Guillaume Ier, qui, il est vrai, changea vite de sentiment. On retiendra aussi cette intéressante observation (308-309) : c'est la crise de la guerre de Crimée qui, pour la première fois, a donné à Bismarck l'occasion d'exercer une véritable action en politique extérieure et fait de son aspiration à jouer son rôle sur la grande scène européenne une passion qui désormais le domine tout entier.

hautes qu'était l'opposition : la tendance universaliste, « impériale », qui continuait à inspirer, par tradition, la politique autrichienne, même quand, sous Schwarzenberg, le réalisme matérialiste de la force brutale semblait l'avoir emporté, et l'aspiration à l'hégémonie en Allemagne qui dominait toute l'action de la Prusse depuis Frédéric II, l'esprit conservateur que Vienne continuait à servir même par des procédés aussi nouveaux et parfois d'apparence aussi révolutionnaire que ceux de Schwarzenberg, et l'esprit révolutionnaire qui demeurait le ressort de toute la politique prussienne, même conduite par des conservateurs aussi réactionnaires que les ministres de Frédéric-Guillaume IV. Cette opposition permanente, irréductible, est le fond sur lequel se détachent les diverses scènes du drame.

Les deux souverains en sont, naturellement, les acteurs principaux, et dans leurs hésitations, dans leurs tentatives d'entente souvent répétées, pour finir toujours par un nouveau conflit, déclaré ou latent, se traduit avec éclat la situation politique complexe, insoluble, semble-t-il, autrement que par la force, qui dérivait, au fond, de l'antinomie entre la survivance de l'idée impériale en Autriche et l'idée de l'État national que représentait la Prusse, si particulière que fût la forme sous laquelle elle le faisait. On connaît de longue date l'attitude pleine de contradictions de Frédéric-Guillaume IV, partagé entre son respect romantique de l' « empereur » et les impératifs de la raison d'État prussienne. Pour revêtir des formes moins tragiques, les hésitations, les oscillations de François-Joseph ne sont pas moindres, une fois qu'il n'a plus auprès de lui, pour le conseiller et, au vrai, le diriger, l'énergie brutale de Schwarzenberg. Avec Bismarck, dont la mission à Francfort est un peu, sinon un exil, du moins un éloignement du centre des affaires, où l'on craindrait l'influence de son esprit révolutionnaire, Schwarzenberg est le seul homme d'État de l'Allemagne de cette période : « guide et maître né », *geborener Führer und Herrscher*, dit M. von Srbik dans un portrait qui s'efforce de doser exactement l'admiration et les réserves, en cédant d'ailleurs peut-être un peu trop à la première, qui marque bien les différences entre Metternich et lui (I, 386 ; II, 138-139) et qui note justement que son court passage aux affaires a déterminé pour longtemps l'une des grandes directions de la politique autrichienne (II, 159-160). Si c'est vraiment sur le conseil même de Schwarzenberg que François-Joseph appela à sa succession au Ballhausplatz le comte de Buol-Schauenstein (II, 158), cette erreur de jugement confirmerait que, comme le dit, avec Beust, M. von Srbik, chez le prince la connaissance des hommes n'allait pas de pair avec le mépris qu'il avait pour eux. D'après notre auteur, Metternich aurait conseillé d'imposer au moins à Buol un stage. M. Carl Burckhardt, qui a récemment publié leur correspondance [1], indique,

1. *Briefe des Staatskanzlers Fürsten Metternich-Winneburg an den österreichischen Minister des Allerhöchsten Hauses und des Aussern Grafen Buol-Schauenstein*, herausgegeben von Carl J. Burckhardt. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1934, VIII-238 p. — Ces lettres, qui vont d'avril 1852 à avril 1859 — la dernière parle de l'ultimatum autrichien remis la veille à Turin — sont assez souvent de courts billets, qui attirent l'attention de Buol sur tel ou tel acte d'une puissance étrangère ou lui suggèrent telle ou telle démarche à faire. Certaines sont des réponses ; la plupart semblent venir de l'initiative de Metternich. Les conseils politiques qu'il donne sont tout à fait dans la ligne qu'il avait suivie à la chancellerie. On remarquera surtout, à ce point de vue, le mémoire, sous forme de lettre, du 2 juillet 1858 (p. 199-205). Les annotations précises et soigneuses de M. Burckhardt facilitent beaucoup l'utilisation des textes. Dans certains cas, on aimerait pouvoir distinguer s'il y a erreur d'écriture de Metternich, faute de lecture ou faute d'impression : ainsi, p. 61, « bien des siècles se sont attachées », où

au contraire, qu'il avait recommandé ce choix, sans doute dans l'espoir de pouvoir exercer plus d'influence sur le nouveau ministre, qui était le fils d'un de ses amis et dont il avait toujours favorisé la carrière. En tout cas, il devint son conseiller ; mais Buol ne semble pas avoir beaucoup profité des leçons du vieil homme d'État ; ni par l'intelligence ni par le caractère, il n'était à la hauteur de sa tâche. M. von Srbik a trouvé dans les archives du château de Tetschen (Děčin), où sont conservés entre autres les papiers du comte Leo Thun, collègue de Buol dans le Cabinet, une note de Thun sur une conversation avec Buol, durant la crise de la guerre de Crimée, qui est singulièrement instructive (II, 250) : « S'il y a guerre », dit Buol, « j'aime beaucoup mieux n'avoir pas la Prusse de notre côté. Une guerre avec la Prusse contre la Russie serait pour nous un grand embarras. Si, au contraire, la Prusse va avec la Russie, nous lui faisons la guerre avec la France. Alors nous prenons la Silésie, la Saxe est restaurée et nous sommes enfin tranquilles en Allemagne. A ce prix, passe que la France prenne la Rhénanie. Que nous importe que celle-ci soit allemande ou française? » Comment semblable conception politique s'accordait-elle avec les idées que François-Joseph exposa en 1859 au général de Willisen, envoyé à Vienne pour indiquer les conditions auxquelles la Prusse interviendrait dans le conflit? Renverser Napoléon III, reprendre l'Alsace et la Lorraine, qui seront le prix de la collaboration de la Prusse, telle est alors l'idée du souverain autrichien (II, 362-365). Mais Buol, étroit et obstiné, semble avoir été, par manque d'idées personnelles et réfléchies, capable d'en adopter successivement d'assez contradictoires, et François-Joseph, qui unissait, lui aussi, un fort entêtement à une versatilité impulsive, était visiblement, en 1859, sous l'empire de la rancune contre Napoléon. Le portrait que M. von Srbik trace de lui, laissant le lecteur en rassembler les traits épars dans divers passages (surtout I, 390 ; II, 124-129, 145-150), diffère un peu de l'image qu'on avait l'habitude de se faire ; c'est sans doute surtout parce que celle-ci est celle d'après les grandes épreuves, alors que M. von Srbik a affaire ici au jeune souverain encore tout imbu des enseignements de Schwarzenberg et tout animé de l'esprit du militaire qui a abattu la Révolution. On n'en est pas moins un peu étonné de voir considérer François-Joseph comme « bien doué » (I, 390) et de lire que le manque de parole répugnait à son caractère (II, 125) ; si, par hasard, il en avait été ainsi dans sa jeunesse, la suite a prouvé qu'il avait pas mal changé. En tout cas, le fait d'avoir choisi et maintenu Buol et d'avoir partagé avec lui la responsabilité des erreurs de la politique autrichienne durant la guerre de Crimée (II, 243, 245) ne fait honneur ni à l'esprit de décision ni au sens politique du monarque. Mais peut-être, devant cette figure évocatrice d'un passé dont l'éclat au moins apparent contraste si fort avec l'image d'années à peine écoulées, l'historien se trouve-t-il, à son insu, dans l'état d'esprit d'où naissent les réhabilitations.

La Confédération germanique d'avant 1848 avait été conçue par Metternich de telle façon que, dans la pratique, l'Autriche se mît au préalable d'accord avec la Prusse sur toutes les questions importantes qui devaient venir devant la Diète, et qu'en fait il ne restât donc plus guère aux petits États qu'à entériner les décisions

le sens appelle nettement, au lieu de « siècles », « suites », ce qui, d'ailleurs, cadre avec le féminin « attachées », ou p. 102 : « les princes primés de la famille d'Orléans » (il s'agit de la réconciliation des deux branches) ; sans doute, on peut comprendre « primés [par la branche aînée] », mais ne doit-on pas plutôt supposer une erreur de lecture pour « puînés », qui pourrait s'expliquer par une sorte d'extension du sens propre du mot?

prises par les deux grandes puissances germaniques ; et telle avait été la pratique jusqu'en 1848. Après que la Révolution eut posé avec toute leur netteté la question Grande ou Petite Allemagne, prépondérance autrichienne ou empire héréditaire au profit des Hohenzollern, ce système était mort et, du coup, les petits États reprirent ou prirent de l'importance, les deux grandes puissances s'efforçant chacune de les mettre de son côté. Il s'en faut qu'ils aient toujours été tous ou même la plupart du côté de l'Autriche. Toutes leurs manœuvres diplomatiques, dont le recul du temps et la décision apportée par les événements font paraître un si grand nombre presque puériles, apparaissent dans l'exposé de M. von Srbik, qui complète sur certains points celui de M. Meyer, fait d'un point de vue plus particulier. En dehors des incidents plus ou moins courants, deux grandes crises mirent en jeu et à l'épreuve le mécanisme un peu artificiel de la Confédération : la guerre de Crimée et la guerre d'Italie. Le tableau que Friedjung avait donné de la première dans *Der Krimkrieg und die österreichische Politik* et *Œsterreich 1848-1860* a été élargi et complété, d'ailleurs surtout sous l'angle spécialement prussien, par M. Meyer, dans l'ouvrage déjà cité, puis par M. K. Borries[1]. Ces deux travaux ont contribué à permettre à M. von Srbik de donner de cette crise décisive un exposé qui en fait apparaître tous les éléments et en illumine tous les aspects allemands et internationaux : en particulier, l'analyse des attitudes différentes de l'Autriche, de la Prusse et de la « troisième Allemagne » devant les problèmes politiques et économiques posés par la perspective et l'ouverture du conflit entre la Russie et la Turquie est remarquable de précision, de clarté et de finesse (II, 205-208, 213-216, 219). L'erreur fondamentale de la politique allemande de l'Autriche à cette époque est très exactement définie (II, 220) : François-Joseph et Buol prirent en Allemagne une position ambiguë : « Ils poursuivaient le rapprochement avec Berlin et cherchaient à renouveler l'alliance avec la Prusse, et ils voulaient en même temps con-

1. Kurt Borries, *Preussen im Krimkrieg*. Stuttgart, Kohlhammer, 1930, in-8°, x-420 p.; prix : 15 Rm. — C'est un tableau précis des divers facteurs de la politique prussienne et de l'évolution qui, à la fin de la guerre, la conduit à un isolement complet. Une illustration discrète procure un contact plus direct avec certains des personnages qui occupent le premier plan de la scène : par exemple, la comparaison des portraits de Frédéric-Guillaume IV et de son frère Guillaume est aussi suggestive, aussi révélatrice, aussi parlante, si l'on ose dire, que celle de leurs notes reproduites parmi les pièces justificatives. Bunsen, avec l'expression toute spiritualisée et presque supraterrestre de son visage, fait un contraste frappant avec Pourtalès ou Otto de Manteuffel, sur la figure froide, rusée et comme fermée duquel se lit pour ainsi dire sa politique. Parmi les documents annexes, on remarquera en particulier la lettre de janvier 1856 où Frédéric-Guillaume IV insiste auprès d'Alexandre II pour qu'il accepte de faire la paix : « Je crois d'abord que chez Vous on ne sent pas l'énormité des dangers que la prolongation de cette affreuse guerre fait naître pour l'Allemagne entière, *et particulièrement pour la Prusse*, qui — et je crois fermement que c'est arrêté entre les trois Puissances soi-disant chrétiennes — est regardée dès aujourd'hui *comme le dindon de la fête* ! La France veut le Rhin, l'Autriche la Silésie et l'Angleterre la ruine de notre industrie » (p. 385). On sera frappé aussi de la note de Nicolas Ier, jointe à une lettre de sa femme au prince de Prusse — frère de celle-ci — du 11/25 juillet 1853 ; les affirmations du tsar prouvent ou une profonde duplicité ou un singulier manque de prévision politique. On lira enfin avec curiosité la lettre du 25 février 1854, où Frédéric-Guillaume IV recommande à Bunsen de préconiser à Londres l'idée, qui lui a été suggérée par l'*Histoire de France* de Ranke, de prendre l'édit de Nantes, et spécialement les dispositions sur les places de sûreté, qu'il juge essentielles, et sur les chambres mi-parties, pour modèle d'un statut des chrétiens dans l'Empire ottoman (p. 351).

tinuer, d'acord avec les États moyens, la politique schwarzenbergienne d'hégémonie dans la Confédération. » Politique double, et bien aussi un peu politique de duplicité. L'affaire de Neuchâtel, en 1857, montre de nouveau sous un jour semblable l'attitude de l'Autriche, toujours beaucoup plus que la Prusse gênée dans sa politique allemande par des considérations d'ordre européen (II, 276-279). Vienne est, dès ce moment, obsédée par le souci de s'assurer l'aide militaire de la Confédération pour la défense de ses possessions italiennes ; mais il y faudrait le consentement de la Prusse, et celle-ci, qui ne le donnerait que moyennant des concessions par où elle serait mise au moins à égalité avec l'Autriche en Allemagne, c'est-à-dire, en fait, au-dessus d'elle, entend d'ailleurs intervenir dans l'affaire non au titre de la Confédération et à la tête de troupes fédérales, mais en sa qualité de grande puissance indépendante. Or, c'était précisément ce qui semblait à l'Autriche le plus menaçant pour sa position en Allemagne, et la mobilisation prussienne fut une des raisons qui la déterminèrent à signer les préliminaires de Villafranca ; « l'Autriche n'était pas en état d'envoyer une armée sur le Rhin ; il lui aurait fallu laisser son rival en Allemagne conduire seul la lutte pour l'honneur de l'Allemagne, qui aurait décidé de la primauté en Allemagne » (II, 307).

L'Autriche de Metternich, construite sur la prédominance en Allemagne et en Italie, a fini à Villafranca ou à Solférino. L'Italie perdue, Vienne s'est rejetée de tout son poids sur l'Allemagne, et l'histoire des sept années qui suivent est celle de sa lutte pour élargir et affermir sa position dans ce pays. « Il fallait à l'Autriche se tourner vers sa primauté en Allemagne, il lui fallait chercher à renforcer son prestige de dirigeante en Allemagne, qui avait été diminué, et à rester la première puissance allemande (*deutsche Vormacht*), comme le prescrivait la loi de son existence (*Lebensgesetz*) » (II, 408-409). Était-ce vraiment une telle nécessité? Après tout, l'histoire de 1867 à 1914 a prouvé que l'Autriche pouvait vivre autrement ; d'autre part, les *Lebensgesetze* des États sont matière à discussion et parfois à sollicitation. Palacky en avait trouvé une autre pour l'Autriche, et c'est bien à lui que l'événement a donné raison. La formule de M. von Srbik n'est exacte que si elle entend exprimer non une nécessité naturelle, « géopolitique », comme on dit si souvent aujourd'hui, mais simplement une fatalité historique, l'erreur constante d'une politique dynastique. Cela admis, les divers problèmes qu'énumère sa conclusion et qui dominent la période suivante de l'histoire de l'Allemagne se posaient bien, en effet, comme il les présente. Ils ont reçu une solution provisoire en 1866, une autre, plus complète et plus radicale, à la suite de la Grande Guerre ; ils sont encore aujourd'hui, dans des termes modifiés, mais pour l'essentiel inchangés, au fond des luttes politiques qui se livrent autour et à l'intérieur de l'Europe centrale. De ce fait, la large et profonde étude historique de M. von Srbik prend sa valeur pour les politiques qui ont le temps de penser : elle leur offrira ample matière à réflexion et maint enseignement précieux.

On peut, nous l'avons vu, différer d'opinion avec l'auteur sur beaucoup de points, et d'abord sur sa thèse fondamentale « moyenne-européenne ». On peut donc aussi interpréter mainte fois les faits autrement qu'il ne fait. Mais il est pour ainsi dire impossible de trouver dans ces quelque neuf cents pages une véritable erreur de fait. Le seul point, peut-être, où il s'en soit glissé une est l'analyse de l'état d'esprit de la Hongrie entre 1849 et 1859 ; il n'est pas exact que les conservateurs hongrois — ce qu'on appelle alors les « vieux conservateurs » — aient à ce moment affirmé la validité formelle des lois de 1848, tout en en rejetant le fond et en en inscrivant

à leur programme la revision (II, 151) ; du moins, il n'en a pas été ainsi pour la majorité d'entre eux et pendant longtemps. D'une façon générale, d'ailleurs, ce tableau de la Hongrie est peut-être le moins net, le plus flou de ceux que nous offre M. von Srbik : c'est sans doute faute d'avoir pu, pour une raison évidente, se fonder sur l'étude directe de toute une catégorie de sources, et la plus importante.

Mais ce n'est pas sur une réserve ou une critique, si légère soit-elle, que peut se terminer le compte-rendu d'un livre de cette qualité. Ce ne peut être, au contraire, que sur l'expression renouvelée de l'estime et du respect qu'inspirent l'ampleur et la conscience des recherches de l'auteur, l'intensité de son effort vers la justice et la vérité, la valeur de l'apport dont il enrichit notre connaissance de l'histoire la plus récente, qui se prolonge jusque dans le présent. On a qualifié cette œuvre d'admirable, et il n'est pas sûr que cet éloge en dépasse le mérite.

Louis EISENMANN.

---

William L. LANGER. **The Diplomacy of Imperialism 1890-1902.** New-York, Alfred Knopf, 1935. 2 vol. in-8°, 414 et 406 pages.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler la place éminente que se taillaient les historiens des États-Unis dans le chaos qu'est l'histoire contemporaine de l'Europe. Nous ne pouvons que souligner cette observation à propos de l'ouvrage tout à fait remarquable que M. William Langer, professeur à l'Université Harvard, vient de consacrer à l'activité diplomatique des puissances européennes de 1890 à 1902 et qui fait suite à une histoire analogue de 1871 à 1890. Disons sans tarder que cet ouvrage nous semble d'un intérêt extrême, qu'il est absolument indispensable à tous ceux qui étudient ou veulent connaître cette période, dont il éclaire parfaitement certains aspects et certains moments, enfin qu'il apprend beaucoup de choses.

1890, c'est le « congé » de Bismarck ; 1902, c'est l'alliance anglo-japonaise : l'Angleterre renonce à l'isolement, le destin de l'Europe va changer. Au lieu d'un volume pour la période 1871-1890, il y en a deux pour la période 1890-1902, grosse période, en effet, dans la chaîne des événements de l'avant-guerre, et pour laquelle Langer a pu s'appuyer sur son histoire de l'alliance franco-russe, publiée à Cambridge en 1929. Le premier volume de son histoire diplomatique était intitulé *European alliances and alignments* ; il aurait pu s'appeler « le système bismarckien » ou « l'hégémonie allemande ». Les deux autres volumes traitent de « la diplomatie de l'impérialisme » ; ils sont beaucoup plus détaillés que le premier et renouvellent vraiment, sur certains points essentiels, l'idée que les historiens se faisaient des événements.

Langer met au premier plan le rôle de l'Angleterre et de Salisbury. Il fait justement remarquer que les nombreuses études consacrées aux négociations anglo-allemandes de 1898 à 1901 n'éclairent pas à fond le sujet parce qu'elles négligent la question d'Extrême-Orient, et celle-ci domine, illumine l'enchaînement des faits qui se déroulent pendant ces années incertaines. Il insiste justement sur l'idée fixe qui mène alors la politique anglaise à cause de l'Extrême-Orient : conclure un accord avec la Russie, toute-puissante, redoutée, admirée. Beaucoup de contemporains notoires n'eurent qu'une très vague lueur de ces tentatives persistantes ou n'y comprirent rien. De même, les Japonais souhaitaient ardemment un accord

avec Saint-Pétersbourg, et l'alliance anglo-japonaise a été le résultat d'un double échec.

Langer attache avec raison une grosse importance à la question arménienne, qui, dans les années 90, a joué un rôle analogue à celui de la question bulgare dans les années 80. La documentation arménienne, dont il a pu se servir, souligne, en somme, le caractère révolutionnaire du mouvement. La diplomatie russe était donc plus justifiée que ne le croyaient les démocraties occidentales à s'inquiéter des « nihilistes » arméniens.

Langer fait-il toujours apparaître le « Zusammenhang der Dinge »? C'est presque impossible dans une période d'incertitudes et de tâtonnements comme celle-là, qui souvent évoque une partie de colin-maillard. Précisément, il faut lui savoir gré de s'être refusé à des simplifications radicales, trop faciles, et d'avoir tenu à suivre le plus possible l'ordre chronologique dans vingt-trois chapitres admirablement composés. Signalons une excellente bibliographie, méthodiquement établie chapitre par chapitre, avec des commentaires brefs, mais précis, sur chaque livre, sur chaque article ; un index copieux rendra de grands services ; vingt-trois cartes, enfin, ornent cet ouvrage de premier ordre.

Ce que nous lui reprochons, c'est une admiration trop systématique pour la politique bismarckienne ; bien entendu, nous ne parlons pas de la politique qui a fait l'unité allemande, mais de celle qui a suivi le Congrès de Berlin. En particulier, nous estimons très contestables les vues de Langer sur le traité de contre-assurance avec la Russie. Il mentionne « le refus du jeune empereur à renouveler ce traité ». En réalité, Guillaume II avait donné ordre de le renouveler. C'est la Wilhelmstrasse tout entière qui s'y est opposée, et non seulement Holstein, mais tous les experts sans exception. Langer ne semble pas avoir suffisamment approfondi les objections que suscitait chez eux le renouvellement de l'accord. Selon nous, c'est simplifier arbitrairement l'histoire que d'attribuer à cet acte, comme l'ont fait les Bismarck, comme l'a fait Bülow, un rôle catastrophique.

Nous ne faisons point à Langer un procès de tendances. Mais nous le jugeons beaucoup trop sévère, nullement équitable à l'égard d'Alexandre III. Citons la conclusion du chapitre II : « As for Alexander it may be permitted even the impartial historian to express a feeling of indignation at the heartless, irresponsible way in which this stolid, not to say stupid man, directed the fortune of millions according to the dictates of his personal dislikes and rancors » (p. 60). L'un des principaux torts d'Alexandre III n'était-il pas d'être moins germanophile que la plupart de ses ministres?

De même, à l'origine de la tension italo-française, si grave de 1887 à 1890, Langer voit moins le tempérament de Crispi que « le désir français de briser les liens qui unissaient l'Italie à la Triplice et à l'Angleterre » (p. 10). Il suffit de lire les dépêches de la *Grosse Politik* pour constater que les hommes d'État et les diplomates allemands avaient exactement le sentiment contraire, sans pourtant être aveuglés par la francophilie vis-à-vis de leurs alliés. Ils n'auraient pu supposer qu'un demi-siècle plus tard un éminent historien américain serait amené à conclure : « The methods pursued by the French showed clearly enough that the tension between the two countries had been due not so much to Crispi's noisy bellicosity as to the desire of the Paris government to detach Italy from the Triple Alliance » (p. 17). Nous estimons qu'on ne peut vraiment mettre en parallèle les provocations de Crispi et le timide bredouillement des ripostes françaises.

Ces exemples suffisent. Après les avoir donnés, nous tenons à déclarer que Langer, aussi consciencieux qu'informé, est mû par une incontestable ambition d'impartialité et qu'en aucun cas il ne faudrait l'accuser du parti pris qui, pour la période toute contemporaine, anime à l'égard de la France certains logographes étrangers, faisant songer au mot du robuste Pirenne : « On dirait que l'histoire de France est écrite par ses ennemis. » Il suffit d'avoir pris part à une conférence internationale pour savoir que, dans cette conférence, l'important est moins le texte qui en sort laborieusement que les contacts et les conversations qui orientent l'action ultérieure. Surtout pour une période où fonctionnait « le concert européen », il est donc indispensable de toujours distinguer le réel du fictif, le concret politique du conventionnel administratif ; certes, la tâche n'est pas facile.

Le très grand intérêt de l'ouvrage de Langer provient en partie de ce qu'il a pu, grâce à des collaborateurs dévoués et spécialisés, utiliser une documentation véritablement internationale : arménienne, slave (notamment serbe et bulgare), japonaise, etc..., qui était ignorée des historiens de l'Europe occidentale. Une organisation parfaite a présidé à ce travail.

Admirons aussi l'intelligent libéralisme de l'Université Harvard, qui a soutenu non seulement moralement, mais matériellement l'auteur, « seule rendant possible la publication d'un si gros et coûteux ouvrage », et qui lui a permis de se consacrer exclusivement à cette tâche pendant une année. Ces détails, que nous empruntons à la préface, devraient faire réfléchir tous ceux qui suivent les efforts des historiens français et qui connaissent les conditions faites à la recherche historique, tandis que la crise économique, autant qu'un goût morbide du lecteur pour l'histoire frelatée, pour des biographies ultra-romancées, ultra-fantaisistes, rend les éditeurs français de plus en plus rebelles aux publications historiques d'un caractère quelque peu sérieux ou scientifique. Dans une notice nécrologique consacrée récemment à Henri Sée, Henri Hauser révélait cette chose incroyable qu'une histoire économique de la France, écrite par ce lucide travailleur, n'avait pu trouver éditeur qu'en Allemagne et en allemand. L'observation va loin, la situation devient inquiétante pour l'histoire française.

Précisément, pour une période comme celle qu'étudie Langer, on est frappé de voir l'histoire menée par les Allemands (grâce à la monumentale publication de la *Grosse Politik*, grâce aux très nombreux mémoires qui ont été écrits en Allemagne ou en Autriche, grâce, enfin, au pullulement des petites thèses d'université qui, quand elles se trouvent converger sur une question précise, réussissent à déblayer le terrain fort utilement), par les Anglais (grâce aux très sérieuses biographies qui sont consacrées aux personnages principaux, grâce à l'habitude des *diaries* utilisés par les auteurs de ces biographies). Sauf quelques exceptions, parmi lesquelles il faut citer l'histoire d'Élie Halévy, les publications françaises consistent essentiellement en articles, réunis ensuite en volumes, qui ont les qualités comme les défauts du « contemporain ». On en arrive à ce résultat que l'histoire européenne des soixante dernières années est en train d'être faite par des Américains avec une documentation surtout allemande et anglaise. Félicitons-nous, du moins, de voir William Langer rendre hommage, quand il en a l'occasion, aux travaux de Pierre Renouvin ou d'Henri Cordier, à la qualité des mémoires de Freycinet, de Baratier, d'Albert Billot, de Saint-René Taillandier, etc...

Maurice BAUMONT.

# NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

**Histoire générale.** — Nous signalons l'achèvement de l'énorme entreprise de la « Friedrich-List-Gesellschaft », qui vient de publier le tome IX des œuvres de List, le grand économiste et homme politique, et le volume des tables (Berlin, R. Hobbing, 1935, in-8°, XVIII-426 p. et 1 photographie, VIII-319 p.). Ces tables constituent un instrument de travail de premier ordre (pourquoi y suis-je nanti du prénom de *Charles*?). Le tome IX comprend la chronologie biographique de List, les lettres de et à List et les actes le concernant entre 1813 et 1845, divers écrits et discours pour les années 1830 à 1841, des fragments et pensées de toute espèce, des jugements sur les contemporains, un tableau généalogique, des annotations se référant aux textes précédents et la liste chronologique des œuvres de List. Cette énumération suffit pour prouver le soin avec lequel a été poursuivie l'édition et l'immense intérêt qu'elle présente. Georges BOURGIN.

— Un *Guide de lecture, Pour l'étude du marxisme*, a été établi à l'usage des personnes qui veulent s'initier à la littérature révolutionnaire en langue ou en traduction françaises (Paris, Bureau d'éditions, 1936, in-16, 127 p. ; prix : 2 fr. 50). Les œuvres recommandées, commentées en quelques lignes, sont réparties sous les chefs suivants : initiation générale, études spécialisées (économie politique, philosophie; histoire, édification du socialisme, bibliographie). Les œuvres de base sont uniquement celles de Marx, Engels — et, naturellement, Lénine et Staline ; dans la bibliographie, ne sont indiqués que des travaux de tendance bolcheviste. Même ainsi limité, ce *Guide de lecture* pourra rendre des services. G. BN.

— Dans la collection « Classiques français du socialisme » est publié, sous le titre de *L'évolution économique et la Révolution sociale* (Paris, Bureau d'éditions, 1936, in-16, 47 p. ; prix : 1 fr.), le texte du discours prononcé par Édouard Vaillant à la Chambre des députés, le 18 juin 1906. Vaillant, critiquant la politique de répression antigréviste du ministère Clemenceau, mettait l'accent, au cours de son intervention, sur le caractère de la production capitaliste, la concentration d'entreprises, la ruine des petits producteurs, et opposait à un régime à la fois injuste et précaire celui de la production sociale, rendu possible par l'inéluctable développement du mouvement prolétarien. G. BN.

— *Mémoires de S. A. R. l'infante Eulalie, 1868-1931* (Paris, Plon, 1935, in-16, 304 p.). — Fille cadette de la reine Isabelle II, sœur d'Alphonse XII, tante d'Alphonse XIII, l'infante Eulalie publie des *Mémoires*. Elle a été mariée sans amour à un cousin germain, le prince Antoine d'Orléans-Bourbon, fils unique du duc de Montpensier ; en épousant, sur le désir d'Alphonse XII, l'unique héritier mâle parmi les petits-enfants de Ferdinand VII, elle écartait la possibilité de combinaisons et d'intrigues. Son caractère indépendant lui a fait bientôt rompre le lien

qui lui avait été imposé. La séparation a été retentissante. La soif de voyages l'a poussée à promener d'un bout à l'autre de l'Europe sa tristesse d'incomprise. Elle passait pour frondeuse et s'exprime donc avec une certaine liberté. Mais elle était étrangère à toute ambition de cour. Dans son livre, qui n'apporte aucune révélation, les historiens puiseront quelques anecdotes sur la plupart des cours européennes, notamment sur celle de Madrid. Elle voit dans Guillaume II, qu'elle a beaucoup fréquenté, « un des souverains les plus cultivés du XX^e siècle » ; c'est sans doute vrai, mais tout est relatif. Maurice BAUMONT.

— Le n° 2 (mai 1936) du *Bulletin du Comité français de géographie historique et d'histoire de la géographie* (cf. t. CLXXVI, p. 388), dont l'animateur est notre collaborateur Y.-M. Goblet, contient, outre des renseignements sur l'activité du Comité dont il est l'organe, une utile liste par Léon MIROT, des cartes et plans manuscrits de pays étrangers qui sont conservés dans les archives départementales et bibliothèques de province de France.

**Antiquité.** — G. M. COLUMBA, *Ricerche storiche;* vol. I : *Geografia e Geografi del mondo antico* (Palerme, Trimarchi, 1935, in-4°, VIII-360 p., index, 1 pl., carte). — Cette publication jubilaire reproduit, avec quelques modifications qui ne touchent pas aux conclusions, des travaux du savant professeur de Palerme dont l'intérêt est grand pour la géographie de l'Antiquité. Ainsi, le mémoire sur la mer Égée (p. 1-83 et 350) montre que les anciens réservèrent d'abord ce nom à la partie de cette mer traversée par des courants qu'ils croyaient continuer celui des Dardanelles ; plus tard seulement, ils l'étendirent aux parages des Cyclades. On verra aussi le mémoire sur les Triballes (p.89-143) ; la découverte des sources du Danube, auquel on attribuait jadis une seconde embouchure en Istrie (p. 144-170) ; les sources de Solinus et les autres géographes romains (p. 171-349). — Jules SION.

— Voici le 5^e fascicule de la *Forma orbis romani*, plus connue sous le titre de *Carte archéologique de la Gaule romaine*, entreprise par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Paris, Ernest Leroux, 1936, in-4°, 232 p. de texte, avec 7 planches en phototypie et 3 plans hors texte). Cette belle publication, dirigée par M. Adrien BLANCHET, membre de l'Institut, comprend la carte, partie occidentale, et le texte complet du département des Bouches-du-Rhône (plans de Marseille, d'Aix et d'Arles à l'époque romaine), avec la partie méridionale du Gard et une partie de l'Hérault. Sous la direction aussi attentive qu'éclairée de M. Blanchet, elle est l'œuvre de M. Fernand BENOIT, conservateur des Musées archéologiques d'Arles. C'est dire que ce travail, extrêmement minutieux, a été exécuté avec toute l'exactitude qu'on attend d'une œuvre de haute érudition.

**France.** — *Archives du département de l'Yonne. Répertoires et inventaires de fonds déposés par les notaires de l'Yonne. Étude de M^e Pierre Coste*, par Henri FORESTIER (Auxerre, Imprimerie « L'Universelle », 1936, XXIII-155 p.). — On sait l'importance des documents que renferment les archives notariales. La loi du 14 mars 1928 a bien autorisé et encouragé les notaires à verser leurs anciennes minutes aux archives départementales, mais il semble que ces sortes de versements soient restés encore peu nombreux. M. FORESTIER, archiviste du département de l'Yonne, vient de nouveau d'attirer l'attention sur l'exceptionnel intérêt que présentent pour les historiens les documents provenant des archives des notaires ; il a publié

un inventaire détaillé du fonds provenant de l'étude de Me Pierre Coste, notaire d'Auxerre, dont les quatre-vingt-neuf liasses fournissent des renseignements nombreux et précieux sur l'histoire économique d'Auxerre et de sa région depuis 1688 jusqu'en 1790. M. Forestier souhaite — et nous l'espérons nous aussi — que son appel sera entendu et que beaucoup de notaires, suivant l'exemple de Me Coste, se décideront à mettre à la disposition des historiens les richesses qui dorment chez eux, sans profit pour personne.

— *Art bourguignon en Bourgogne* (Paris, 1936, in-8°, 49 p.). — Sous ce titre, a paru le catalogue de l'exposition organisée, sur l'initiative de la Cie P. L. M., à la galerie Jean-Charpentier, et qui offre le groupement intelligent de documents et d'œuvres d'art de toute espèce se rattachant à cette région. La spirituelle préface de M. Gaston Roupnel, professeur à l'Université de Dijon, détermine les traits essentiels du génie bourguignon. G. Bn.

— Nous avons déjà mentionné dans la *Revue historique* (t. CLXXV, p. 577) le *Bréviaire clunisien de Lewes*, par M. l'abbé V. Leroquais. Voici, du même auteur, un *Livre d'heures manuscrit à l'usage de Mâcon* (extrait des *Annales de l'Académie de Mâcon*, t. XXX, 1933, 70 p. et 18 planches). Ce manuscrit appartient à M. Jehan Siraudin, de Mâcon, dont la famille le possède depuis la fin du xvie siècle. Comme la plupart des livres d'heures, il contient un calendrier, des fragments d'évangiles, un office de la Vierge, les psaumes de la pénitence, l'office des morts, etc., mais présentés dans un ordre particulier. On y trouve surtout les heures en l'honneur de sainte Anne, qui ont été introduites à Mâcon par l'évêque Étienne Hugonet (1452). Voici déjà une marque d'origine ; en voici une autre : parmi les saints figurés par les miniatures, on voit saint Michel, apôtre et martyr de Chalon, les quatre grands abbés de Cluny : Odon, Maïeul, Odilon et Hugues, qui ont été sanctifiés. On y voit aussi saint Bernard de Clairvaux et sainte Anne devant la Porte Dorée. Certains détails particuliers ont conduit M. Leroquais à penser que l'image de saint Bernard est un portrait véritable. Il conclut qu'on est en présence d'une œuvre provenant d'un atelier français du xve siècle travaillant sous l'influence de Cluny. Avec lui, nous pouvons donc l'appeler : le maître inconnu d'un livre d'heures à l'usage de Chalon. Ch. B.

— C'est un charmant petit ouvrage que celui qu'ont consacré MM. le comte Maxime de Sars et Lucien Broche, archiviste de l'Aisne, à *Mons-en-Laonnois et les Creuttes* (Laon, Imprimerie de l'Aisne, 1935, in-18, vii-207 p., illustrations ; sans indication de prix). Sans étalage d'érudition, mais avec une science solide, les auteurs rappellent les origines reculées de l'agglomération et suivent ses vicissitudes à travers l'histoire, jusqu'à l'invasion dernière. G. Bn.

— René Gandilhon. *La nation germanique de l'Université de Bourges et le « Liber Amicorum » d'Yves Dugué* (Bourges, 1936, in-8°, 72 p. ; extrait des *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 4e série, XLIe vol., année 1934-1935). — L'Université de Bourges, fondée en décembre 1463, se rendit célèbre, au xvie siècle, par sa Faculté de droit. Les étudiants allemands furent, de bonne heure, nombreux à Bourges. Pourtant, on n'institua officiellement la nation germanique de l'Université qu'en 1621. La présence d'étudiants allemands pendant les premières années de la guerre de Trente ans nous est témoignée par un manuscrit que gardent les Archives départementales du Cher, le « Liber Amicorum »

d'Yves Dugué, qui, de 1622 à 1661, remplit les fonctions de notaire royal en Berri. Il avait étudié à Bourges, voyagé aux régions rhénanes et se tenait en contact avec la nation germanique de l'Université. M. Gandilhon publie cet album, où, de 1618 à 1655, les amis d'Yves Dugué inscrivirent leurs noms et les sentences les plus diverses. Quarante-six d'entre eux, sur soixante-quatre, sont originaires des pays germaniques, mais aucune signature allemande n'est postérieure à 1628. M. Gandilhon nous renseigne, avec une patience louable, sur la biographie des uns et des autres. A. Renaudet.

— La belle activité érudite de M. Pierre Marot, archiviste de Meurthe-et-Moselle, s'est encore manifestée dans ses récentes *Recherches sur les pompes funèbres des ducs de Lorraine* (Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, in-8°, 138 p., illustrations). Ces cérémonies mortuaires se déroulaient, en effet, dans un grand apparat, s'apparentant aux « entrées » et autres fêtes naguère célébrées. Les textes de toute espèce, les images et les comptes au moyen desquels M. Marot fait l'histoire des pompes funèbres lorraines depuis le temps de René II jusqu'à la Révolution, en insistant surtout sur celles de Charles III, fournissent des contributions curieuses à l'étude des expressions variées du sentiment de domination : les pompes ducales ont, en effet, concrétisé les formes du pouvoir que la mort elle-même semblait ne pas détruire. G. Bn.

— L'*Aperçu sur les spectacles de Toulon avant la Révolution*, par M. A.-Jacques Parès, archiviste de la ville (Toulon, Imprimeries toulonnaises, 1936, in-8°, 22 p.), est une contribution fouillée sur l'histoire du théâtre. Le plus ancien document varois se rapportant au théâtre est de 1333, date de la représentation du mystère *La jeunesse de la Vierge et la naissance de Jésus*. Encore en 1563, les représentations sont exclusivement religieuses, et l'on voit, cette année-là, une pièce jouée par des Dominicains à l'église des Jacobins. Mais à la fin du XVIe siècle commencent d'apparaître et les comédiens ambulants et les représentations de collèges ; dès lors, les événements théâtraux vont se multiplier à Toulon. La dernière manifestation théâtrale dans cette ville consiste dans les représentations données en juin 1788 aux envoyés de Tippou-Sahib. G. Bn.

— M. Yves Briand a publié un travail de débutant sur *Les routes au pays de Lannion* (sans indication de lieu ni de date [1936], in-8°, 20 p.) ; on y trouve principalement des remarques sur les « curiosités » du pays et quelques indications sur la corvée. G. Bn.

— Le petit travail de M. le commandant Léon Four, *Le long des routes de Franche-Comté au XVIIIe siècle* (Besançon, Daniel, 1935, in-8°, 123 p.), est établi sur les sources départementales et municipales exclusivement. Purement chronologique, il est loin d'épuiser le sujet ; mais on y trouve des renseignements utiles pour une étude plus synthétique, et particulièrement sur le rôle des intendants et l'œuvre particulière des ingénieurs en chef, parmi lesquels Jean Querret, mort en 1788, paraît devoir être mis au premier plan. G. Bn.

— L'*Essai sur le fondement philosophique des doctrines économiques. Rousseau contre Quesnay*, de M. Ch. Bourthoumieux (Paris, Rivière, 1936, in-8°, VIII-141 p. ; constitue un effort pour dégager l'idée de l'ordre naturel dans l'œuvre des physiocrates et déterminer les critiques que, en dehors de Montesquieu, cette idée a suscitées, particulièrement de la part de J.-J. Rousseau. Après avoir exposé

la naissance et le développement de l'idée, M. Bourthoumieux indique de quelle façon elle s'est incorporée dans les systèmes de Smith, Malthus, Ricardo, Condorcet, Saint-Simon, Fourier, Proudhon et Marx — sans compter les sociologues contemporains. Mais Rousseau, si « naturaliste » fût-il, n'a pas accepté telle quelle la doctrine physiocratique et, en réfutant la notion même de société naturelle, il a porté un coup très grave aux fondements métaphysiques — car ils ne peuvent être que métaphysiques — du système de Quesnay et de ses successeurs.

G. Bn.

— L'étude de M. B. Mirkine-Guetzévitch sur *Le parlementarisme sous la Convention nationale* (extrait de la *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*. Paris, Librairie générale de droit, 1936, in-8°, 34 p.) est extrêmement originale. L'auteur y développe cette idée que la Convention, jusqu'au 9 thermidor, a pratiqué le parlementarisme et que le Comité de Salut public a joué le rôle d'un ministère responsable. Je ne suis pas sûr que cette thèse rallie les suffrages des spécialistes de la Révolution ; il est en tout cas évident que les membres de la Convention auraient fait alors du parlementarisme sans le savoir. — G. Bn.

— Pour le Comité départemental des études d'histoire économique de la Révolution et avec le concours de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, MM. Louis Lacrocq et Jean Dutheil ont élaboré une *Bibliographie de l'histoire de la Révolution dans la Creuse* (extrait des *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. XXVI. Guéret, J. Levants, 1935, in-8°, 53 p.). Les 341 notices qui y sont présentées sont groupées selon les divisions du cadre méthodique publié en tête, et les auteurs ont sagement éliminé tous les travaux d'ensemble, parmi lesquels on risquait de se perdre, pour ne donner que ces indications véritablement régionales. Peut-être aurait-il été bon de distinguer, au moins par un artifice d'impression, les imprimés qui ont une valeur de sources, ceux qui sont des ouvrages d'histoire locale proprement dits, ceux, enfin, d'un caractère plus général et où il est question de la Creuse avec précision. — G. Bn.

— Naturellement préfacé par M. Pierre Laval, le livre de MM. Maurice Foulon et Léo Demod sur *Aubervilliers sous la Révolution et l'Empire (notes d'histoire locale)* (Clermont-Ferrand, imprimerie Mont-Louis, 1935, in-8°, 230 p., illustrations ; constitue une bonne contribution à l'étude de la région parisienne. Simple bourg mort en 1789, on sait ce qu'est devenu Aubervilliers. Les auteurs déterminent avec précision ce qu'a été la vie de ce bourg de 1789 à 1816, avec les conséquences qu'impliquèrent pour ses habitants les événements de la capitale proche et de la France en révolution et en guerre. G. Bn.

— M. Proust a publié dans le *Journal de la Société de statistique de Paris*, janvier 1936, une étude extrêmement importante sur *Les statistiques officielles et privées du blé en France, étude des méthodes et comparaison des résultats*. Un graphique a été établi par l'auteur où se trouvent résumées ses investigations touchant le prix moyen de l'hectolitre de blé de 1201 à 1815. Divers cartons cartographiques fournissent des données sur la culture et la production du blé en 1840 et en 1933.

G. Bn.

— Mlle Hilde Rigaudias-Weiss, docteur en économie politique de l'Université de Francfort-sur-le-Mein, amenée, par les événements de son pays, à venir dans le nôtre, en a profité pour étudier *Les enquêtes ouvrières en France entre 1830 et*

*1848*, et ce travail lui a valu le titre de docteur de l'Université de Paris, Les Presses Universitaires de France, 1936, in-8°, 262 p.). La thèse de Mlle Rigaudias-Weiss offre un très grand intérêt. Sans doute pourrait-on lui reprocher de n'avoir pas mieux expliqué, dans une introduction développée, l'intérêt de son sujet et fait la critique des sources qu'elle devait utiliser ; sans doute aurait-il été bon d'agencer autrement les divers chapitres entre lesquels est divisé le livre. Ce qu'on y trouve, en dehors d'une bibliographie terminale qui a été diligemment dressée, mais où les sources inédites sont véritablement noyées parmi les énumérations d'impressions, c'est, d'abord, un tableau d'ensemble de la situation économique et sociale après la révolution de juillet, quatre chapitres sur les enquêtes de Buret et Villemin, leurs méthodes, leurs conclusions, un sur les enquêtes des journaux ouvriers et sur l'enquête amorcée en 1844 par Ledru-Rollin, quatre, enfin, sur l'enquête de 1848 — laquelle, soit dit en passant, doit faire l'objet d'autres travaux féminins — et une conclusion d'ensemble sur la liaison entre ces diverses enquêtes et le mouvement ouvrier, leurs buts et leurs méthodes. G. Bn.

— Dans la « Bibliothèque marxiste », n° 22, ont été réédités deux ouvrages classiques : Karl Marx, *Les luttes de classes en France (1848-1850)* ; Friedrich Engels, *Les journées de juin 1848* (Paris, Éditions sociales internationales, 1936, in-8°, 187 p. ; prix : 12 fr.). L'ensemble est précédé de l'introduction écrite par Engels pour le *Vorwärts* en 1895, rééditée par la *Neue Zeit* et qui a une grande importance dans l'histoire des idées en matière de tactique révolutionnaire. C'est qu'elle s'appuie sur une analyse généralement juste d'événements politiques et économiques français de février 1848 à mai 1850 — c'est-à-dire jusqu'à l'abolition oblique, par la Législative, du suffrage universel. G. Bn.

— La collection « Les grands textes du marxisme » donne, sous le titre *Sur la religion*, une anthologie, établie par M. Lucia Henry, des textes de Karl Marx et F. Engels touchant le problème métaphysique, l'explication matérialiste de la religion, les formules des religions universelles, les principes de la lutte contre la religion, enfin la position de Marx vis-à-vis de la question religieuse en France (Paris, Éditions sociales internationales, 1936, in-8°, 136 p.).

— Un spécialiste, M. Ernest Dusaugey, ingénieur civil des mines, a, dans un volume intitulé *Souvenirs de l'époque héroïque de l'électricité. Au pays de la houille blanche* (Grenoble, Librairie dauphinoise, 1935, in-18, 131 p., 10 p., illustrations), fourni une importante contribution à l'histoire de la technologie électrique et, par suite, de tout un domaine de l'économie française moderne. Après avoir rappelé les piétinements de l'ère scientifique (entre 1800 et 1870), M. Dusaugey indique les premières réalisations techniques, entre 1870 et 1890, puis le développement de la nouvelle source de lumière et de force en Amérique, en Europe et spécialement en France. Mais c'est à la région du Sud-Est qu'il consacre la plus grande partie de son ouvrage, en examinant tour à tour les initiatives de l'électrochimie et de l'électrométallurgie, les débuts de l'enseignement électrotechnique, les problèmes financiers, législatifs, techniques posés par l'emploi des forces hydrauliques ; il établit le bilan actuel, les possibilités futures ; deux pages d'indications bibliographiques terminent heureusement un ouvrage plein de faits — et de foi sociale et nationale.

G. Bn.

— *Gambetta and the national defence : a republican dictatorship in France* (Londres-New-York-Toronto, Longmans, Green et Cie, 1936, in-8°, 342 p.). — Le livre que J. P. T. Bury vient de consacrer au rôle de Gambetta en 1870-1871 se lit avec un vif intérêt. Très clair, très vivant, il est écrit avec une parfaite impartialité. Il n'apprend rien de sensationnel. Mais il repose sur une documentation solide, que précisent une bibliographie méthodique et quarante-cinq pages de notes. Jusqu'alors, Gambetta avait été peu étudié par les historiens anglais. M. Bury écrit une histoire politique, non militaire, et résume en trois chapitres la carrière de Gambetta avant le 4 septembre. Les dernières lignes de son ouvrage donnent une idée de l'esprit dans lequel il a été conçu : « Malgré son échec, Gambetta apparaissait comme le seul grand homme du gouvernement de la Défense nationale. Il était plein d'énergie et d'optimisme... ; courageux, quoiqu'il hésitât à assumer la responsabilité de la défaite d'Orléans. Il s'en tenait à une politique résolue de guerre au couteau, quoiqu'il permît à des négociations d'armistice de prendre place parmi les opérations militaires... D'un jugement militaire sain, il n'avait pas le génie qu'exigeaient les circonstances et ne le découvrit pas parmi ses lieutenants. Pour ses adversaires, ce manque de génie était un impardonnable crime. »

Maurice Baumont.

— M.-M. McDewitt. *Louis Veuillot, d'après sa correspondance* (Lethielleux, 1935, in-8° écu, xvi-420 p. ; prix : 20 fr.). — Cette étude a été écrite en français et présentée comme thèse universitaire par une religieuse américaine. L'auteur mérite des éloges pour la correction de son style, malgré quelques américanismes, et pour le sérieux dépouillement de la correspondance de Veuillot, dont elle donne de très copieux extraits. Mais son intention est purement apologétique ; elle nous montre les vertus privées très réelles du polémiste, qui fut bon père, bon époux, bon frère, bon ami, etc. Mais quel dommage que ses adversaires politiques n'aient pas eu plus souvent à apprécier sa bonté et sa charité !

— *Le roman de Louis Veuillot. Correspondance inédite entre Louis Veuillot et la comtesse Juliette de Robersart*, publié par Louis Davignon (Lethielleux, 1936, in-8° couronne, 214 p. ; prix : 10 fr.). — Les quatre-vingt-cinq lettres de ce recueil (cinquante-neuf de Veuillot et vingt-six de sa correspondante) s'échelonnent sur la courte période qui s'étend du 13 juin 1862 au 5 janvier 1863 ; elles ont été réunies par Juliette de Lambersart, morte en 1900, dans une enveloppe portant la suscription « à ouvrir vingt ans après ma mort ». Publiées par un de ses héritiers, elles nous révèlent un Veuillot amoureux à quarante-neuf ans d'une jeune fille belge de trente-deux ans qu'il a vue cinq ou six fois, qui accorde son admiration, mais refuse d'aliéner sa liberté et qui, quand Veuillot devient trop pressant, rompt le « roman » et part en Espagne. Il y a là un utile complément aux douze volumes de la correspondance parus dans les œuvres complètes de Veuillot.

**Irak.** — Henry A. Foster. *The making of modern Iraq, a product of world forces* (Norman, University of Oklahoma Press, 1935, in-8°, 320 p.). — L'étude que Henry A. Foster consacre à la formation de l'Irak renferme une série de renseignements méthodiquement groupés, suivis d'une bibliographie et d'un index, accompagnés de quatre cartes : quelques pages sur le passé, puis le récit de événements qui, de la guerre mondiale, ont fait, en 1921, surgir un État nouveau, admis en octobre 1932 dans la Société des Nations.

Nul doute que le roi Faïssal ait joué un rôle capital dans ces événements. Il est mort en 1933, à cinquante ans. Chef de Bédouins, il a successivement commandé des troupes turques, siégé au Parlement de Constantinople, mené les troupes arabes qui aidaient Allenby à faire la conquête de la Palestine, pris part à la conférence de la Paix et quatre mois régné sur Damas, avant de devenir, en 1921, le premier roi de l'Irak.

Maurice BAUMONT.

**Italie.** — Charles BENOIST, de l'Institut. *Le machiavélisme ;* III : *Après Machiavel* (Paris, Plon, 1936, in-8°, 395 p.). — Ce troisième volume paru peu de temps avant la mort de l'auteur, met à notre portée les réflexions d'un homme qui, tel le chancelier florentin, « n'a point passé ses trente dernières années à dormir ou à jouer ; qui même ne les a point passées tout entières dans son cabinet ou dans sa chaire, mais qui, mêlé aux affaires publiques au dedans et au dehors, a été en position d'y gagner quelque expérience ». Sa manière est donc celle de Guichardin, plus certaine et plus efficace que « le travail le plus consciencieux de l'écrivain de métier ou du professeur assis à sa table devant trois piles de livres, de fiches et de cahiers de notes ». M. Charles Benoist veut bien nous dire qu'il doit tout à Guichardin et particulièrement au traité *Del Reggimento di Firenze*, que Machiavel lui a inspiré le dégoût de la politique faite par des gens qui n'y entendent mot, que l'un et l'autre lui ont démontré l'absurdité du suffrage universel et de la folie du nombre, et qu'enfin l'œuvre de Mussolini lui a permis de comprendre l'actualité vivante du machiavélisme. Pourtant, le livre déçoit. L'auteur parcourt rapidement la littérature machiavélique et antimachiavélique, passe en revue les personnages qui, depuis le XVIe siècle, furent taxés de machiavélisme. Travail de vulgarisation, curieux par le détail, sans beaucoup d'exactitude, et déjà fait. A coup sûr, le livre récent d'Albert Cherel, *La pensée de Machiavel en France*, contient plus de choses neuves et d'idées. M. Charles Benoist ne cache d'ailleurs pas qu'il a borné son rôle à résumer Tommasini. On l'entendrait volontiers commenter Guichardin. Il feuillette, devant nous, les *Considérations sur les discours de Machiavel*, les *Ricordi politici e civili*, et nous communique un paquet de notes et d'extraits. On souhaiterait une étude personnelle du traité *Del Reggimento di Firenze*. M. Charles Benoist se dérobe : « Je ne puis ni ne veux aborder au fond... l'analyse de cet admirable dialogue, un des plus beaux morceaux de science et d'art politiques qui aient jamais été écrits d'une main d'homme, et dans son genre, à mon avis, le plus fort, le plus efficace. Mais je souhaite vivement que quelqu'un le fasse, dans le cadre de nos difficultés présentes. » Et, pour en définir la doctrine, il cite Canestrini. Même méthode, ou même absence de méthode, qu'il s'agisse de Francesco Vettori, de Donato Giannotti ou de l'école vénitienne. Des détails d'histoire diplomatique ; une énumération de titres d'ouvrages et de têtes de chapitres ; une énumération d'avis autorisés sur les livres et les écrivains. Mais on cherche en vain la doctrine et l'art de tous ces maîtres de la haute politique, et l'enseignement que M. Charles Benoist en a tiré pour sa certitude et notre gouverne. Cahiers de notes, fiches et piles de livres ; assez médiocrement imposantes, du reste, car il est commode de citer de seconde main, et l'*Enciclopedia italiana* rend bien des services.

A. RENAUDET.

— Zelmira ARICI. *Bona di Savoia, duchessa di Milano, 1449-1503* (Turin, Para-

via, 1935, in-16, 243 p. ; Collana storica sabauda). — Les familles princières d'Italie ont compté peu de personnes plus insignifiantes que Bonne de Savoie, femme du duc de Milan Galéas-Marie Sforza. Après l'assassinat de son mari, le 26 décembre 1476, elle gouverna faiblement le duché, jusqu'au moment où, quatre ans plus tard, son beau-frère Ludovic le More saisit le pouvoir. Reléguée dans la petite ville d'Abbiategrasso, elle mena dès lors une vie étroite et humiliée. Elle put, de 1495 à 1500, prolonger en France un séjour assez triste. Sa mort, en novembre 1503, passa presque inaperçue. Commynes affirme qu'elle « estoit de petit sens » et qu'au temps même où il lui fallait défendre ses droits de régente contre ses beaux-frères, « plus grand plaisir ne luy pouvoient-ils faire que de non luy parler de riens ». Elle ne prit jamais aucun intérêt aux arts ni aux lettres. Sa récente et consciencieuse biographie ne dissimule ni son effacement, ni la misère de son rôle politique. Du moins ce livre, facile et bien informé, apporte-t-il une contribution notable à l'histoire des seigneuries italiennes dans la seconde moitié du xv^e siècle.

A. Renaudet.

**Europe centrale et orientale.** — M. Emerei Lukinich a été chargé de publier, pour l'Institut d'histoire de l'Europe orientale et l'Université Pierre Pázmány, de Budapest, une revue sous le titre d'*Archivum Europae Centro-orientalis*, qui a pour objet de « centrer » autour du mouvement historique hongrois tout ce qui concerne l'histoire de l'Europe orientale. Le tome I (2 fascicules) de l'*Archivum* vient de paraître ; outre une belle série de comptes-rendus critiques, il renferme quatre contributions importantes de MM. Lajos Tamás (*Romains, Romans et Roumains dans l'histoire de la Dacie trajane*), István Kniezsa (*Pseudorumänen in Pannonien und in den Nord-Karpathen*, I), László Rásonyi (*Contribution à l'histoire des premières cristallisations d'État des Roumains. L'origine des Basaraba*), Elemér Jónás (*Die sarmatisch jazygischen Münzen der ungarischen Tiefebene und ihre Beziehungen zu Südrussland*).

G. Bn.

— Le « Bureau central de presse » de Belgrade a établi, aux fins de propagande, deux petits ouvrages qui ne manquent pas, cependant, d'intérêt, même au regard de nos études : dans *La Yougoslavie par les chiffres* (1935, in-16, 63 p., 2 cartes), sont groupés des renseignements, en grande partie numériques, sur la démographie, l'économie et la vie sociale du jeune royaume ; dans l'autre, M. Stanoyé Stanoyévitch, professeur à l'Université de la capitale, a résumé l'*Histoire de Yougoslavie* (1936, in-16, 135 p., 2 cartes, 2 illustrations) ; la riche matière de cette histoire est distribuée en trois parties : le moyen âge, le joug turc, les débuts et l'évolution de l'État serbe et la formation de l'État yougoslave. Toutes les difficultés qui marquent encore, à l'heure actuelle, l'existence de cet État ne sont pas, naturellement, mises en lumière, et quelques allusions seules sont faites au problème croate. Mais, encore une fois, ce petit livre peut servir de point de départ pour une connaissance plus approfondie de l'histoire yougoslave.

G. Bn.

**Histoire religieuse.** — Luigi M. Personè. *Sisto Quinto, il genio della potenza* (Florence, Le Monnier, 1935, in-8°, 205 p. ; coll. « Le Vite »). — L'auteur affirme que son livre n'a rien à voir avec la pédanterie mesquine des érudits et des compilateurs. Pour interpréter le caractère et l'œuvre du grand pape, il a eu présents à l'esprit le caractère et la politique de Mussolini. Réalisme et génie créent entre

l'un et l'autre d'évidentes affinités. Nous savions, en effet, que Sixte-Quint fut un pape fasciste[1]. Moins que l'histoire religieuse et politique du XVIe siècle, cet ouvrage intéresse l'histoire de certaines déviations de l'historiographie. Il n'ajoute rien de nouveau à la thèse qui exalte la Contre-Réforme comme expression de la pure italianité. Sur cette thèse, et quelques autres qui se rattachent à la même philosophie de l'histoire italienne, sur les écrivains « brillants » qui s'exercent à cette rhétorique, Benedetto Croce a porté, voici déjà quelques années, un jugement sévère et définitif[2]. A. RENAUDET.

— Guglielmo KRATZ, S. J., e Pietro LETURIA, S. J. *Intorno al Clemente XIV del barone von Pastor;* I : *Sull'opera del Pastor;* II : *Sulla paternità del volume* (Rome, Desclée, 1935, in-16, 99 p.). — La publication, dans la version italienne, du *Clément XIV* de Pastor, c'est-à-dire du tome XVI, 2e partie, de la *Storia dei Papi* (1934), a suscité de vives disputes entre Franciscains et Jésuites. Les premiers estiment que l'histoire de ce pape franciscain, hostile à la Compagnie de Jésus et qui en autorisa l'abolition, n'a pas été écrite par Pastor avec son objectivité habituelle. Ils allèguent, pour excuser Clément XIV, la décadence de la Compagnie; ils prêtent au pape une longue résistance. Le P. Kratz nie l'un et l'autre fait. Les Franciscains affirment que des parties considérables du volume auraient été rédigées par des collaborateurs jésuites. Le P. Leturia réduit cette collaboration à peu de chose. Pastor est bien l'auteur des principaux chapitres. Il a utilisé diverses collections d'extraits et de documents en possession des Pères de la Compagnie; il s'est servi de leur aide pour les dépouiller. Le P. Kratz n'a travaillé que sous sa direction. C'est bien Pastor qui a conduit l'œuvre et, bien qu'il n'ait pu y mettre la dernière main, elle reste animée de son esprit. Il est mort avec la satisfaction d'avoir fait connaître au monde son jugement sur Clément XIV. — A. RENAUDET.

— Voici la trente-neuvième année que paraît l'*Annuaire pontifical catholique*, fondé en 1898 par Mgr A. Battandier et continué depuis sa mort par le P. Eutrope CHARDAVOINE (*Annuaire pontifical catholique 1936*. La Bonne Presse, 1936, 955 p.; prix : 45 fr.), dont la *Revue* a signalé les volumes pour les années 1933 et 1934 (t. CLXXIV, p. 386). Nous ne reviendrons pas sur la valeur inestimable de cet instrument de travail, qui donne la liste tenue à jour — avec courte notice biographique — de *tous* les archevêques, évêques résidentiels ou titulaires de l'Église catholique, des vicaires apostoliques et de tous les prélats, camériers, protonotaires apostoliques, etc., qui composent la « Famille pontificale ». On trouvera aussi une liste de tous les ordres religieux, avec renseignements sur leur origine, le nombre actuel de leurs membres, leurs chefs et, s'il y a lieu, les événements marquants de leur existence en 1935. Le présent volume donne, en outre, la liste chronologique des principaux actes du pape Pie XI en 1935, la fin de la liste, commencée aux volumes précédents, des cardinaux créés au XVe siècle, des notes statistiques, enfin une notice historique sur le col romain et le rabat. M. CROUZET.

**Après-guerre.** — *The World Crisis, the lessons which it teaches and the adjustments of economic science which it necessitates* (Londres, Cobden-Sanderson, 1, Montague Street, 1932, in-8°, 28 p.). — Une société anglaise fidèle à la mémoire de

1. U. Cuesta, *Un papa fascista*. Rome, 1929.
2. *Storia della storiografia italiana*, 2e éd. Bari, 1930 ; II, p. 170-171.

Richard Cobden publie la traduction anglaise d'une conférence que M. Joseph Caillaux a faite en mars 1932 à Londres au sujet de la crise économique.

Maurice BAUMONT.

— *La lotta pel dominio dei mari, le conferenze navali da Washington a Londra* (Quaderni di cultura politica, edizioni Sud-Roma, 1935, in-8°, 36 p.). — Dans une brève brochure, M. Giovanni ENGELY résume du point de vue italien, les problèmes qui se sont posés devant les conférences navales depuis la fin de la guerre mondiale. Le raisonnement d'après lequel la France se trouve dans une situation privilégiée parce qu'elle a deux fronts maritimes, l'un sur la Méditerranée, l'autre sur l'Atlantique, ne force pas la conviction. L'intérêt de cette étude réside surtout dans l'exposé de la thèse italienne, intelligemment présentée. Maurice BAUMONT.

— Thaddée YONG ANN-YUEN. *Aux origines du conflit mandchou, Chine, Japon, paix de Versailles* (Paris, librairie Paul Geuthner, 1934, in-8°, 304 p.). — Le Révérend Père Thaddée Yong présente un clair exposé des relations entre la Chine et le Japon jusqu'à la conclusion du traité de Versailles ; il expose nettement la thèse chinoise et fait apparaître le caractère inflexible de la politique d'expansion territoriale que le Japon poursuit aux dépens de la Chine, politique de pénétration et de conquête par laquelle les Japonais prétendent « maintenir l'ordre et la paix dans cette région de l'Extrême-Orient ».

La Chine n'a pas apposé sa signature au traité de Versailles parce qu'elle s'opposait à l'idée de voir transférer au Japon les droits de l'Allemagne sur le Chan-tong. Thaddée Yong expose les circonstances dans lesquelles cette décision a été prise.

Son ouvrage qui fait bien comprendre la situation internationale actuelle en Extrême-Orient, est accompagné d'une bibliographie, d'une carte et de nombreux documents. Maurice BAUMONT.

— *The World since 1914* (New-York, The Macmillan Company, 3e éd., 1936, in-8°, 888 p.). — M. Walter C. LANGSAM, de l'Université de Columbia, donne un clair récit des principaux événements qui se sont succédé dans le monde depuis 1914. Ce livre, luxueusement imprimé, orné de jolies cartes et d'illustrations, peut rendre de réels services, d'autant plus qu'il est accompagné d'un index et d'une longue liste d'ouvrages anglais et américains. Il vise à une parfaite impartialité.

L'histoire même de la guerre ne forme qu'une sorte d'introduction de quatre-vingts pages. Elle est suivie de l'histoire des négociations de paix, des problèmes internationaux relatifs à la S. D. N., aux réparations, au désarmement, etc. Le reste de l'ouvrage — plus de cinq cents pages — est consacré à l'histoire des différents États.

Le chapitre sur la France n'est pas le mieux réussi. L'auteur ne semble pas très informé des choses et des hommes de France, et quelques portraits font sourire, par exemple celui de M. Herriot, « l'idole de Lyon » ; celui de M. Tardieu, « journaliste et écrivain qui s'était fait connaître comme collaborateur de Clemenceau et fidèle de Poincaré », celui de M. Laval, « brillant orateur et génial politicien», etc...

Cette édition, qui est la troisième, mène le récit des événements jusqu'à décembre 1935. L'ouvrage est très connu aux États-Unis. Maurice BAUMONT.

— *Les nations anglo-saxonnes et la paix* (Paris, librairie du Recueil Sirey, 1936, in-16, 204 p.). — Au retour d'un voyage dans les pays anglo-saxons, M. Charles

Hérisson a été ému de voir comment « l'ignorance et la passion déforment notre jugement ». Il regrette que la France vive sur des illusions. « A cet égard, notre presse a une responsabilité certaine. Elle nous a caché les réactions de l'opinion publique anglo-saxonne depuis la guerre. » Il a écrit son livre parce qu'il a été « frappé de l'incompréhension dont font souvent preuve les Français à l'égard des pays anglo-saxons ». Il nous montre une opinion essentiellement pacifiste qu'affirment des meetings monstres ; le désir de paix se complétant en Amérique par le souci d'échapper à toutes difficultés internationales. « A la fois l'intérêt et l'idéologie britanniques réclament la paix et la mise hors la loi de la guerre. Lorsque les Anglais ont le sentiment d'agir pour la justice et leurs propres intérêts, ils font toujours preuve d'une fermeté inébranlable. »

Maurice Baumont.

---

# EILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

## FRANCE

**ıistorique.** 1936, janvier. — Le couvent de la Baumette-lès-Angers, 1456-
n Girondin angevin : le comte de Dieusie, 1748-1794 (président du dépar-
Maine-et-Loire ; arrêté le 16 septembre 1793, il écrit un long mémoire
en février 1794 ; exécuté le 15 avril). — Le district de Baugé, 1790-1795.
riage célébré par un insermenté dans le district de Cholet en 1792 (la
ı mariée fut fusillée le 1er février 1794). — Comment l'imprimeur ange-
s'évada de prison en 1793. — Les prisonniers saumurois transférés à Or-
) décembre 1793 ; on donne ici l'acte d'accusation contre les auteurs des
raitements qui leur furent infligés : Lepetit, membre du Comité révo-
e de Saumur et six autres terroristes). — L'arrondissement de Segré en
ort du sous-préfet, le 4 novembre, indiquant les partis hostiles au gouver-
leurs chefs). = Avril. Les Récollets en Anjou, 1596-1791 (courtes notices
t couvents qu'ils y possédèrent). — La famille Gigost d'Elbée : généalo-
; 1654). — M. Élias, curé de Saint-Barthélemy-d'Anjou, 1740-1801 (cons-
l de 1791 à 1797). — Le canton du Puy-Notre-Dame (créé en 1790, sup-
1801). — Le clergé de Jarzé pendant la Révolution (composé de huit
nt trois seulement furent jureurs). — Pourquoi Tilliers et Saint-Crespin
faire partie de la Loire-Inférieure (pétition adressée à l'Assemblée natio-
octobre 1790). — Les quarante-deux sous-préfets de Beaupréau-Cholet
otices). — Pourquoi Brissac voulait être chef-lieu de canton (tentatives
802, 1848, 1873). — Les Cent-Jours en Maine-et-Loire : Combrée. — Un
oudre dans la Vendée angevine (découvert à Saint-Laurent-de-la-Plaine
e 1832). — L'arrondissement de Saumur en 1849 (deux rapports secrets
réfet au préfet en août 1849 et janvier 1850).

ı **historiques de la Révolution française.** 1936, mars-avril. — Louis
LK. Quelques études récentes sur Marat (intéressante mise au point ; dis-
es livres de *G. Walter* et de *Z. Friedland*). — Louis JACOB. La Grande
789 en Artois. — F. ARSAC. Une émeute contre-révolutionnaire à Mey-
èze, en frimaire an II). — Souvenirs de Samuel Breck (quelques pages
nets de notes relatives à son voyage à Paris en 1791). = **Comptes-rendus.**
*on.* Les massacres de septembre. — *Albert Lantoine.* Histoire de la franc-
ie française : la franc-maçonnerie dans l'État. — *M. Reinhard.* Le dépar-
ı la Sarthe sous le régime directorial. — *Tobie de Raemy.* L'émigration
dans le canton de Fribourg (1789-1798). — *Ernest Ginsburger.* Le Comité
lance de Jean-Jacques Rousseau (Saint-Esprit-les-Bayonne). — *Maurice*
rès et l'Allemagne. = Chronique régionale : Région du Sud-Ouest. =

Mai-juin. Albert MATHIEZ. Les doctrines politiques des physiocrates (montre que la physiocratie n'est pas seulement un système économique, mais une philosophie comprenant une morale et une politique). — M. BOULOISEAU. Les comités de surveillance des arrondissements de Paris à la fin de l'an III ; fin (les réactions royalistes de la fin de prairial an III à brumaire an IV). — G. AUBERT. La révolution à Douai (après la fuite du roi). — F. VERMALE. L'égérie de Mounier (c'est Mme de Tessé). — Une lettre du général Servan au lendemain de sa disgrâce (31 juillet 1793). = **Comptes-rendus.** *Henri Sée.* Französische Wirtschaftsgeschichte, t. II. — *Vicente Davila.* Archivo del general Miranda, t. XIV. — *John T. Stoker.* William Pitt et la Révolution française, 1789-1793 (banal et inutile). — *Anthony-Louis Elicona.* Un colonial sous la Révolution : Moreau de Saint-Méry (consciencieux, mais nouveau seulement par la vie de Moreau aux États-Unis). — *John Stephenson Spink.* Jean-Jacques Rousseau et Genève (important et pénétrant). — *J. Ricommard.* La lieutenance générale de police à Troyes au XVIIIe siècle (bon travail). — Comte *Pierre de Zurich.* Une femme heureuse : Madame de la Briche, 1755-1844. — *Georges Lefebvre.* Napoléon (compte-rendu par Jacques Godechot). — *Paul Bonenfant.* Le problème du paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime (importante contribution à l'histoire sociale de la Belgique). — *Crane Brinton.* A decade of revolution, 1789-1799 (interprétation du jacobinisme, qui serait exclusivement un phénomène religieux). = Chronique locale : Seine-Inférieure.

**L'année politique française et étrangère.** 1935, décembre. — Georges SCELLE. La politique extérieure française et la Société des Nations (remarquable exposé, clair et lucide, de la complexité des facteurs qui dominent la politique française; montre l'importance pour la paix des institutions de Genève et de la sécurité collective). — Jean-Paul FREYSS. La crise du fédéralisme américain et les élections présidentielles de 1936 (le programme républicain est purement négatif). = 1936, avril. Jean ESCARRA. Le gouvernement de la Chine moderne (résumé rapide des divers projets constitutionnels qui se sont succédé depuis 1906 jusqu'au 25 octobre 1935, où a été votée la constitution qui entrera prochainement en vigueur). — Bernard LAVERGNE. Le coup de force de l'Allemagne ; l'Angleterre et la situation internationale (montre d'une manière remarquable la redoutable menace que fait peser sur le monde la volonté de guerre de Hitler, dont « la triste et pauvre idéologie » est imposée à l'Allemagne entière. La paix est indivisible ; seules l'U. R. S. S., l'Angleterre et les autres pays pacifiques, unis étroitement, peuvent la tenir en respect. Le pacte franco-soviétique est bienfaisant). — Godefroy DELATOUR. Les conflits religieux en Allemagne (c'est un néo-paganisme qui se constitue et combat les anciennes confessions).

**Archives et Bibliothèques.** 1935, n° 3. — Charles SCHMIDT. La Bibliothèque et la vie moderne. — Émile-A. VAN MOÉ. La *Pecia* dans les manuscrits universitaires du XIIIe et du XIVe siècle (montre tout l'intérêt des recherches faites par M. Destrez). — G. RITTER. Récentes publications des archives d'État autrichiennes. — Charles BEAULIEUX. Transformations de la bibliothèque de l'Université de Paris. — Vittorio CAMERANI. Le biblioteche italiane, storia e situazione attuale. = Chronique des bibliothèques d'Allemagne, Grande-Bretagne, États-Unis. = N° 4. Clovis BRUNEL. Culte de l'exactitude (qualité essentielle de l'historien). — Émile DACIER. La description des reliures anciennes (il faut préférer *semé* à semis pour

désigner la répétition d'un seul ou de deux fers alternés en nombre illimité sur tout le champ des plats d'une reliure). — Georges BOURGIN. Les dépouilles dispersées (il s'agit des documents aux mains de particuliers qui les dispersent dans des ventes, les remèdes envisagés seraient le dépouillement des catalogues d'autographes et la photographie des documents). — La bibliothèque Mazarine. — Le catalogue collectif des bibliothèques prussiennes. — Les bibliothèques de comtés en Grande-Bretagne. — Législation concernant les prêts d'imprimés et manuscrits entre bibliothèques (circulaire ministérielle du 8 janvier 1936). = Bibliographie : publications récentes, juillet-décembre 1935.

**Carnet de la Sabretache.** 1936, janvier-février. — M.-J. BARADA. Les cohortes de gardes nationales mobilisées des 10e et 11e divisions militaires et le contingent fourni à cette formation par le département du Gers, 1806-1910 (présente ceux qui ont présidé au recrutement et au commandement de cette troupe : le préfet du Gers Balguerie, le commandant supérieur de la légion Fabre de La Martillière et le chef de la légion Cugno de Belloc ; à suivre). — Docteur GEORGES. Mémoires du général d'Elbée, 1730-1813 ; suite (période de 1773 à 1795). — Le général de division comte Heudelet, 1770-1857 ; suite (de 1789 à 1796). — Commandant DE MAINDREVILLE. Correspondance du général Doe de Maindreville. Saint-Cyr, Rome, Mexique, 1870 ; suite et fin (le siège de Paris, séjour en Algérie en 1872). — BROU DE CUISSART. Lettre d'un volontaire de seize ans à l'armée de la Loire, 1870-1871. — Général PAQUETTE. Le général de Langle de Cary. = Mars-avril. Jean BRUNON. Camerone et l'aigle du Régiment étranger, 1862-1870 (complète une étude consacrée au drapeau de la Légion étrangère parue dans le Livre d'or de la Légion en 1931 ; Camerone est le nom d'un combat au Mexique le 30 avril 1863). — Docteur GEORGES. Mémoires du général d'Elbée, 1730-1813 ; suite. — Le général de division comte Heudelet, 1770-1857, par son arrière-petit-fils ; suite (1796 à 1798). — M. J. BARADA. Les cohortes de gardes nationales mobilisées des 10e et 11e divisions militaires et le contingent fourni à cette formation par le département du Gers, 1806-1810 ; suite (recrutement des hommes et des officiers). — Capitaine BROU DE CUISSART. Lettres d'un volontaire de seize ans à l'armée de la Loire, 1870-1871 ; suite. — Général ZÉDÉ (1837-1908). Souvenirs de ma vie (campagne à l'armée de Metz ; à suivre).

**Études.** 1935, 5 avril. — Claudius GRILLET. Genoude et Lamartine. Le parrain des *Méditations*. — Paul GUISE. Le centenaire de la Malgrange, monopole universitaire en 1836 (montre comment on tournait le monopole sous la Monarchie de Juillet). — Yves DE LA BRIÈRE. Histoire religieuse des temps présents. La foi des traités, de 1919 à 1925 et à 1926. = 20 avril. Georges GOYAU. La première Française missionnaire. La vocation canadienne de Marie de l'Incarnation. — Joseph LECLER. Aux origines de la Ligue. Premiers projets et premiers essais (1561-1570). — Adhémar D'ALÈS. Un artisan de la réforme catholique : saint Pierre Canisius, apôtre de l'Allemagne (d'après la récente biographie du Père *J. Brodrick*. Saint Peter Canisius). = 5 mai. Joseph BONSIRVEN. Le judaïsme français. Est-ce un judaïsme véritable? (revue des nombreux périodiques juifs). — Yves DE LA BRIÈRE. Histoire religieuse du temps présent. Si le nationalisme est à droite ou à gauche (l'auteur confond souvent nationalisme et patriotisme). = 20 mai. Robert D'HARCOURT. Jeunesse nationale-socialiste. Nouveau visage de Siegfried (montre le dres-

sage actuel de l'enfance contre la vie de famille et les générations plus âgées ; le néo-paganisme, la divinisation du *Führer* et de la nation). — Paul STRUYE. Le mouvement rexiste en Belgique. La campagne d'un jeune parti (insiste sur les violences de ses campagnes contre les chefs du parti catholique, les nombreuses ressemblances de ce parti avec le parti hitlérien). — Henry AYROUT. Fouad Ier et les catholiques (insiste sur ses sympathies catholiques et italiennes). — Joseph LECLER. Histoire des doctrines politiques. De Pierre Dubois à Thomas Hobbes (rend compte des ouvrages de *Hellmut Kämpf* : Pierre Dubois. — *Pierre Mesnard* : L'essor de la philosophie politique au XVIe siècle. — *J. Vialatoux* : La Cité de Hobbes). = 5 juin. Louis JALABERT. Les Iles d'Émeraude. Troisième centenaire des Antilles françaises (les débuts de la colonisation). — Robert D'HARCOURT. Jeunesse nationale-socialiste. Nouveau visage de Siegfried (le dressage de la jeunesse est entièrement orienté vers la guerre). — Alexandre BROU. L'Inde, encore le problème des intouchables. — Yves DE LA BRIÈRE. Histoire religieuse du temps présent. Pie XI et le communisme. = 20 juin. Louis JALABERT. Bordeaux et les Antilles au XVIIIe siècle. Une page d'histoire économique coloniale.

**Polybiblion.** 1936, février-mars. — *Louis Réau.* La Renaissance. L'art moderne. — *Louis Réau* et *Gustave Cohen.* L'art du Moyen Age. — *Jacques Levron.* Le diable dans l'art. — *Louis Dimier.* L'Église et l'art. — *René Pichard du Page.* La bibliothèque de Versailles et le musée Lambinet. — *Morin Jean.* Le château de Fontainebleau. — *Frédéric Lesueur.* Le château d'Amboise. — *Paul Courteault.* La cathédrale de Bordeaux. — *Oscar Levertin.* Jacques Callot. — *R.-L. Doize.* L'architecture civile d'inspiration française à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle dans la principauté de Liége. — *Armand Olichon.* Les missions. — *A. Hazard Dakin.* Von Hügel and the supernatural. — *Léon Homo.* Auguste. — Dom *H. Cottineau.* Répertoire des abbayes et prieurés de l'ordre de Saint-Benoît. — *Bernays* et *Jules Vannerus.* Histoire numismatique du comté, puis duché de Luxembourg et de ses fiefs. — *Pierre de Vaissière.* Le château d'Amboise. — *Gabriel Hanotaux* et duc *de La Force.* Histoire du cardinal de Richelieu, t. IV. — *Maximin Deloche.* Un frère de Richelieu inconnu. — *Émile Dard.* Napoléon et Talleyrand. — Comte *de Saint-Aulaire.* Talleyrand. — Marquise *de Montcalm.* Mon journal pendant le premier ministère de mon frère. = Avril. *Arthur Weigall.* Histoire de l'Égypte ancienne. — *Id.* Le pharaon Akh-an-Aton et son époque. — *Robert Cohen.* Nouvelle histoire grecque. — P. *Bernardin Menthon.* L'Olympe de Bithynie (ses monastères). — *Paul Radin.* Histoire de la civilisation indienne (en Amérique). — *Myriam de G.* Louyse de Ballon, réformatrice des Bernardines. — *E. Jarry.* L'Église contemporaine. — *E. Albert-Clément.* La vraie figure de Charlotte Corday. — Commandant *Lefebvre de Béhaine.* La campagne de France, t. III et IV. — *Ch. de Chavannes.* Avec Brazza ; souvenirs de la mission de l'Ouest africain (mars 1883-janvier 1886). — *Fernand Robert.* Épidaure. — *Robert Forrer.* L'Alsace romaine. — *G. Paré, A. Brunet, P. Tremblay.* La Renaissance du XIIe siècle, les écoles et l'enseignement. — *Paul Chaponnière.* Voltaire chez les calvinistes. — *Albert Fuchs.* Les apports français dans l'œuvre de Wieland de 1772 à 1789. = Mai. *Edward-Westermarck.* Survivances païennes dans la civilisation mahométane. — *Louis-Philippe May.* L'Ancien Régime devant le mur d'argent. — *André Latreille.* Napoléon et le Saint-Siège, 1801-1808. — *François Charles-Roux.* Bonaparte, gouverneur d'Égypte. — *J. Brugerette.* Le prêtre français et la société contemporaine. T. II : 1876-1908

(suggestif compte-rendu par E. Jordan). — *J. Reinachs.* Le traité de Bjoerkoe, 1905. — *Ch. Picard.* Manuel d'archéologie grecque, t. I.

**La Révolution française.** 1935, 4e trimestre. — Édouard CHAPUISAT. La Révolution française et la Suisse. Les grandes opérations militaires de 1798 et l'acte de médiation (la bataille de Zurich, l'occupation du Valais et la médiation ; avec une bibliographie). — Suzanne TASSIER. Un agent belge de Fouquier-Tinville : Charles Jaubert (renseignements intéressants sur ce type de révolutionnaire terroriste, assez rare en Belgique). — A. J. SVOLOS. L'influence des idées de la Révolution française sur les constitutions helléniques de la guerre d'Indépendance (il s'agit des constitutions républicaines d'Épidaure de 1822, de l'assemblée de Trezène de 1827 et des trois constitutions régionales de la Grèce occidentale, de la Grèce orientale et du Péloponèse établies en 1821 et maintenues jusqu'en 1823). — G. SAUMADE. Les biens de l'Ordre de Malte. La rente d'un domaine de la commanderie de Montpellier, 1793 (la rente a surtout profité à la bourgeoisie citadine). = **Comptes-rendus.** *Otto Ernst.* Théroigne de Méricourt (histoire romancée, mais il y a de nombreux documents). — *P. de La Gorce.* Martyrs et apostats sous la Terreur. — *Georges Blondeau.* La mission du général de Nansouty en Bourgogne et dans la XVIIIe division militaire (en 1814 et 1815). = 1936, 1er trimestre. R. SCHNEIDER. Le portrait pendant la Révolution (si la Révolution n'a favorisé ni l'architecture ni la sculpture, elle a, par contre, multiplié les œuvres gravées et les portraits). — F. BRAESCH. Les massacres de septembre (d'après l'ouvrage de *Pierre Caron*). — André LATREILLE. Le Saint-Siège et les constitutionnels (d'après la biographie du chanoine *Léon Mahieu* consacrée à Mgr Louis Belmas). — P. POSENER. La famille royale au Temple (publie un rapport inédit du 18 germinal an VI, dans lequel Charles Goret, membre du comité de surveillance de la Commune et souvent de garde au Temple, fait le tableau de la vie que menait la famille royale captive). = **Comptes-rendus.** *Jacques de Visme.* Un favori des dieux : Jean-Benjamin de La Borde, 1734-1794 (fermier général, auteur d'opéras). — *Fr. Funck-Brentano.* L'affaire du collier (réédition populaire). — *E. Albert-Clément.* La vraie figure de Charlotte Corday (très injuste pour Marat). — *Alfred Gernoux.* Carrier le Maudit (étude de la légende de Carrier). — *Xavier de Courville.* Jomini ou le devin de Napoléon. — *Scandar Naguib Fahmy.* La France en 1814 et le gouvernement provisoire, 31 mars-14 avril (bon travail). — *H. Speyer.* Corporatisme ou parlementarisme réformé? — Comte *de Voïnovitch.* Histoire de Dalmatie. — *B. Mirkine-Guetzévitch.* Les nouvelles tendances du droit constitutionnel.

**Revue archéologique.** 1936, janvier-mars. — J. PRZYLUSKI. La colonne ionique et le symbolisme oriental. — Fr. POULSEN. Les portraits de Pompeius Magnus (effigies monétaires, portraits de Pompée, avec vingt-cinq figures reproduites d'après quelques monnaies et une suite de bustes ; contraste entre les effigies de Pompée et celles de César). — Georges MATERAT. Les « ponts-fascines » de Jules César à Breuil-le-Sec (Oise) et la deuxième campagne contre les Bellovaques (avec un dessin représentant l'emplacement des ponts imposé par la manœuvre de César au moment de la retraite des Bellovaques). — Luis PERICOT. La céramique ibérique de San Miguel de Liria (à vingt-cinq kilomètres de Valence). = Nouvelles archéologiques et correspondance. Articles nécrologiques sur Paolo Orsi, 1859-1935 ; Sylvain Lévi, 1863-1935 ; Charles Dangibaud, 1850-1935 ; Henri Pirenne, 1862-1935,

— Ch. PICARD. La tombe préhellénique de Marathon et anciens temples grecs en forme d'autels. — F. CUMONT. Deux inscriptions puniques impériales (provenant de Leptis Magna). — J. DUPUIS. Fouilles opérées dans la « zone rouge » sur le territoire de Moronvilliers, Marne. — R. LANTIER. Les fouilles de Gergovie et à Saint-Père-sous-Vézelay, Yonne. — Albert MOUNET. Les fouilles de la Cité à Paris, sur le terrain occupé aujourd'hui par le Palais de Justice et aux thermes gallo-romains du musée de Cluny. — C. F. A. SCHAEFFER. A la poursuite de Satto (maître potier gallo-romain qui travaillait dans la première moitié du IIe siècle ; ses vases en « terra sigillata »). — R. LANTIER. Au musée archéologique de Barcelone. — A. ALBERTINI. Au musée d'Oran. — Paul PELLIOT. L'exposition chinoise de Londres (ouverte à Burlington House en novembre 1935). = **Comptes-rendus.** *M. Boule* et *J. Pivetau.* Les fossiles ; éléments de paléontologie. — *Ernest Lenoir.* Quid de l'homme? (on appréciera surtout ses conclusions sur l'Homme de Néanderthal et nous). — *G. Poisson.* Les Aryens ; étude linguistique, ethnologique et préhistorique (intéressant, mais incomplet). — *P. Bosch Gimpera.* Etnologia de la Peninsula iberica (très important ouvrage de 711 pages, avec 542 figures). — *E. D. Kendrick* et *F. C. Hawkes.* Archaeology in England and Wales (trois publications importantes parues de 1914 à 1931 ; beaucoup de nouveau sur le néolithique et les périodes des métaux en Grande-Bretagne). — *Claude F. A. Schaeffer, Ch. Virolleaud, R. Dussaud, F. Thureau-Dangin* et *E. Dhorme.* La sixième campagne des fouilles à Ras Shamra. — *Jacquetta Hawkes.* Aspects of the neolithic and chalcolithic periodes in Western Europa. — *Albert Grenier.* Manuel d'archéologie. T. VI : archéologie gallo-romaine (beaucoup de révélations nouvelles). — *Roger Dion.* Le Val de Loire. Étude de géographie régionale. — *Heinz Kähler.* Die reinischen Pfeilergrabmäler (bonne étude sur les tombeaux-piliers de la région rhénane). — *Valentin Kuzsinszky.* Aquineum (nouvelle édition très augmentée). — *Wolfgang Krause.* Religion der Kelter (très incomplet). — *Paul Deschamps.* Les châteaux des Croisés en Terre sainte. I : Le Crac des chevaliers (très important pour l'histoire des Croisades. La monographie du Crac des Chevaliers est « exhaustive »).

**Revue de l'histoire de Versailles.** 1935, juillet-septembre. — André LAPEYRE. L'étendue de la vicomté de Paris au commencement du XIVe siècle (documents nombreux sur l'*État des paroisses et des feux de 1328*, sur ceux de 1369. La vicomté de Paris comprenait alors 567 paroisses. L'auteur poursuit son tableau jusqu'au XVIIIe siècle et publie « l'état des paroisses et des hameaux formant un article séparé des rôles de 1369 » ; il publie une « évaluation des localités et des feux de la châtellenie de Poissy en 1332 »). — J. P. PALEVSKI. La chasse royale autour de Versailles. — En appendice, une carte de la prévôté et vicomté de Paris en avril 1711.

**Revue de Saintonge et d'Aunis.** Vol. XLVI, 8e livraison. — Charles DANGIBEAUD. Talmon-sur-Gironde à travers les siècles ; suite et fin (le dernier chapitre est consacré à l'Église, où l'auteur prend à partie l'*Histoire de sainte Radegonde* par Mlle Digard. Notons que l'auteur, M. Dangibeaud, est mort récemment). — A la suite, on trouve une liste des seigneurs et viguiers de Talmont, celle des membres de sa famille seigneurs de Talmont et celle des gouverneurs et capitaines de la place. Enfin, un mémoire abrégé sur la ville jusqu'à la fin du XVIIe siècle. — Dr Jules SOTTAS. Un épisode de la vie militaire à Brouage en 1673 (d'après une cor-

respondance avec le ministre de la Guerre ; avec une carte allant de Brouage à Blaye, d'après la *Carte générale* de Masse). — Marcel CLOUET. Bracelets de bronze et la commune de Port-d'Envaux. — Mlle Alice DROUIN. Les marais salants d'Aunis et de Saintonge jusqu'en 1789 (abondante documentation).

**Revue des Études historiques.** 1934, octobre-décembre. — P. DE RÉMUSAT. Le crime de Raibaut Rémusat, 20 juin 1391. — H.-M. LEGROS et E. KERCHNER. Louis XI à Alençon et au Mont-Saint-Michel en 1473 (à Alençon, il rétablit la mairie). — SAUZÉ DE LHOUMEAU. Le « Fleuriste » des *Caractères* de La Bruyère : François Pignon des Coteaux (hautbois et flûte douce de la Chambre du roi, devenu un des plus célèbres amateurs de fleurs au XVIIIe siècle). — Émile DE PERCEVAL. La baronne de Montesquieu (Jeanne de Lartigue, protestante et riche ; sa vie obscure, délaissée ; elle fut un excellent administrateur de la fortune commune). — Comte Pierre DE ZURICH. Madame de La Briche et le jeune ménage Molé. = **Comptes-rendus.** *Henri Bousquet.* Inventaire des archives du château de Vezins. — *Paul Guériot.* Napoléon III, t. II. — Général *H. Mordacq.* Pourquoi Arras ne fut pas pris. — *Albert Lange.* L'attaque principale allemande contre la cote 304. = 1935, janvier-mars. Paul ROUSSEAU. Les Acadiens (résumé rapide). — Jules D'AURIAC. Le général Thiard (quelques renseignements sur le caractère de cet émigré, devenu soldat de Napoléon et farouche adversaire des Bourbons). — Bernard PERRIN. Le recrutement sacerdotal et les écoles secondaires ecclésiastiques du diocèse de Versailles pendant la période concordataire, 1802-1906 (intéressant, mais trop bref). — Édouard BURIN. Les deux croix du chapitre de Paris (l'une de Napoléon III, l'autre de Pie XI). — E. LAÎNÉ. Rochambeau (à propos de la biographie écrite par *J. E. Weelen*). = **Comptes-rendus.** *F. Funck-Brentano.* Luther. — *G. Dansaert.* La comtesse Lamoral d'Egmont. — Baron *Ludovic de Contenson.* La société des Cincinnati de France et la guerre d'Amérique. — *Louis Madelin.* Napoléon. — Comte *A. Palzer-Hoditz.* L'empereur Charles et la mission historique de l'Autriche. = Avril-juin. Georges GOYAU. L'évêque François Piquet dans Ispahan (son action diplomatique et religieuse, de juillet 1682 à mai 1684). — Edmond SOREAU. Note sur le travail des enfants dans l'industrie pendant la Révolution (montre l'importance du problème ouvrier). — Joseph DURIEUX. Autour du duc d'Enghien. — Madeleine TALON. Un mariage princier en 1837 (celui du duc d'Orléans). — Général P.-E. BORDEAUX. La mort du roi Georges Ier (à Salonique, le 18 mars 1913 ; souvenirs personnels). = **Comptes-rendus.** *Henri Peyre.* La royauté et les langues provinciales. — *Firmin Roz.* Vue générale de l'histoire du Canada (1535-1934). — *Paul de Rousiers.* Une famille de hobereaux pendant six siècles. — *Louis Madelin.* La contre-révolution sous la Révolution. — *Frédéric Lachèvre.* Courménil pendant la Révolution. — *Pierre Séchaud.* Victor de Laprade. = Juillet-septembre. Th. JEUSET. Les établissements gallo-romains de l'Armorique et les paroisses bretonnes dédiées à saint Pierre. — Gaston DODU. L'opinion française et l'Espagne au temps des Valois (montre combien l'opinion française a été frappée par les progrès considérables réalisés par l'Espagne après le mariage de Ferdinand et Isabelle). — Soma E. HOWE. Un repaire de brigands sur la route des Indes (à Madagascar, au XVIIe siècle). — Ém. DÉBORDE DE MONTCORIN. A propos de la révocation de l'édit de Nantes (l'auteur s'efforce de montrer que le roi a été « modéré, bienveillant, s'efforçant, durant bien des années, de freiner l'intolérance... »). — B. COMBES DE PATRIS. Une nouvelle histoire de l'Inquisition (celle de *Jean Guiraud*). = **Comptes-ren-**

**dus.** Chanoine *Paul Fiel.* Les infortunes de Joseph Dumesnil, évêque de Volterra. — *Léon-E. Halkin* et *Georges Dansaert.* Charles de Lannoy, vice-roi de Naples, 1482-1527. — *Frantz Funck-Brentano.* La Renaissance. — La Commission royale d'histoire de Belgique, 1834-1934. — *Georges Young.* Constantinople, depuis les origines jusqu'à nos jours. — Abbé *C. de Clercq.* Les églises unies d'Orient. — *Édouard Clavery.* L'art des estampes japonaises en couleurs, 1680-1738-1935. — *Leproux.* Le général Dupont. — *Octave Aubry.* Sainte-Hélène. — *Émile Pillias.* Léonie Léon, amie de Gambetta. — Chanoine *P. Fiel.* Le chapitre de Latran et la France. = Octobre-décembre. CAZENAVE. Dîmes et abbayes laïques en Béarn (elles ont subsisté jusqu'à la Révolution). — H.-F. BUFFET. La traite des Noirs et le commerce de l'argent au Port-Louis et à Lorient sous Louis XIV (en 1715, les deux ports étaient ruinés). — Jean VINOT-PRÉFONTAINE. Une question d'urbanisme au XVIIIe siècle (la désignation des rues et le numérotage des maisons à Beauvais). — Paul DE RÉMUSAT. Le mariage du duc d'Édimbourg (en 1874). = **Comptes-rendus.** *Pierre Bernus.* Histoire de l'Ile-de-France. — Comte *Carton de Wiart.* Marguerite d'Autriche. Une princesse belge de la Renaissance. — *L. Raffin.* Anne de Gonzague, princesse palatine. — *Claude Saint-André.* La duchesse de Bourgogne. — *Alma Söderhjelm.* Marie-Antoinette et Barnave. — *Jacques Hérissay.* Les massacres de Meaux. — *Édouard Chapuisat.* Le général Dufour, 1787-1875. — Général *H. Mordacq.* Les légendes de la Grande Guerre. — *Joseph Bernhart.* Le Vatican. = 1936, janvier-mars. Jules D'AURIAC. Les présents aux souverains dans la commune de Provins. — Émile DE PERCEVAL. Denise de Montesquieu, ou comment on se mariait au XVIIIe siècle. — Edmond SOREAU. Sur les ouvriers de l'an IV, notamment à Saint-Gobain (leur situation reste mauvaise). — Léo MOUTON. Lacour-Gayet. — B. COMBES DE PATRIS. Pierre de Nolhac. = **Comptes-rendus.** *Félix Guirand.* Mythologie générale. — *Michel François.* Histoire des comtes et du comté de Vaudémont des origines à 1473. — *Marcel Gouron.* Histoire de la ville de Pont-Saint-Esprit. — *André de Hévésy.* Rembrandt. — Lady *Blennerhasset.* Marie Stuart. — *Alfred Martineau.* Bussy et l'Inde anglaise, 1720-1785. — *Pierre Caron.* Les massacres de septembre. — *A. Bray.* Les origines de Fontainebleau. = Avril-juin. André DESCHARD. Les Croisades et le rôle qu'y joua la marine. — Ém. DÉBORDE DE MONTCORIN. A propos du tricentenaire de la reprise de Corbie en 1636. — Dr LAIGNEL-LAVASTINE. Les religieux missionnaires français au service de la médecine. — Maurice MONTIGNY. Verneilh Puyraveau (préfet du Mont-Blanc, puis député de la Dordogne, 1786-1839). — Henri DE MONTARDY. A propos de Talleyrand (d'après les ouvrages de Saint-Aulaire et de Dard). = **Comptes-rendus.** *A. Coville.* Gontier et Pierre Col et l'humanisme en France au temps de Charles VI. — *Henri Laurent.* La loi de Gresham au Moyen Age. — *Bernard Fay.* La franc-maçonnerie et la révolution intellectuelle du XVIIIe siècle. — Vicomte *de Guichen.* La guerre de Crimée et l'attitude des puissances européennes.

**Revue des Études napoléoniennes.** 1936, janvier. — Édouard DRIAULT. Au centenaire de la Grande Légende (s'efforce de « retrouver l'atmosphère si chaude et si féconde des temps romantiques » du siècle dernier). — Jules DESCHAMPS. Les napoléonistes (à propos du livre de M. de Fourmestraux). — Jules FRANCESCHINI. Le général Fournier-Sarlovèze, 1773-1827. — Georges LOTE. Paul Holzhausen (historien allemand de l'époque napoléonienne qui vient d'avoir soixante-quinze ans). = Février-mars. Pour le centenaire de la mort de Madame Mère. — Édouard

DRIAULT. Madame Mère (biographie résumée). — Jules MAZÉ. Madame Mère à l'hôtel de Brienne. — Madeleine TARTARY. Madame Mère au château de Pont-sur-Seine. — Émile FRANCESCHINI. Les sépultures des Napoléons. = Avril. Édouard KRAKOWSKI. Joseph Pilsudski et les disciplines napoléoniennes. — Colonel VERGNAUD. Souvenirs (extraits publiés par *A.-M. Gossez*). — Le contrat de mariage du citoyen Bonaparte et de la citoyenne Beauharnais. = Mai. Émile FRANCESCHINI. La Corse sous Napoléon. Le gouvernement du général Morand (1801-1804 ; à suivre). — Franc BARTHOLI-SABAD. Retour d'Égypte par Ajaccio (récit de la semaine que Bonaparte passa en Corse, retour d'Égypte, écrit par J.-B. Barberi, président de la santé au port d'Ajaccio). — Colonel VERGNAUD. Mémoires ; suite (les chauffeurs sous le Consulat, le prytanée de Saint-Cyr). = **Comptes-rendus.** *Henry d'Estre.* Bourmont, la Chouannerie, les Cent-Jours, la conquête d'Alger, 1773-1846 (tentative paradoxale de réhabilitation d'un traître authentique). — *Octave Aubry.* Sainte-Hélène (ouvrage définitif).

**Revue des Questions historiques.** 1936, mai. — Comte Étienne DE CHABANNES-LA PALISSE. Camp de Boulogne, 1745 (il s'agit des préparatifs de l'expédition du prétendant jacobite Charles-Édouard en 1745 et 1746). — Jean NIEDERMEIER. Aperçu de l'histoire des Juifs de Metz dans la première période française (autorisés, par « une singularité remarquable », à s'établir à Metz en 1567, les Juifs ont été non seulement émancipés, mais naturalisés en masse par le décret du 27 septembre 1791). — Charles GUIRAUD. L'éducation française d'un roi de Prusse (quelques renseignements sur le maître du futur Frédéric II : Jacques-Égide du Han de Jaudun, et les familles d'Auger et de Vidal de Montferrier). — Abbé LEGROS. Le « Thrésor de l'Esglise parroichial Nostre-Dame d'Alenczon » à la fin de l'occupation anglaise ; fin. = **Comptes-rendus.** *Marcel Bulard.* Le scorpion, symbole du peuple juif dans l'art religieux des XIVe, XVe, XVIe siècles. — *Alfred Martineau* et *L.-Ph. May.* Tableau de l'expansion européenne à travers le monde de la fin du XIIe au début du XIXe siècle. — Abbé *Louis Calendini.* Le collège de Mamers, de son origine à nos jours. — *René Louis.* Fouilles de la ville gallo-romaine des Fontaines-Salées à Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne). — *Ferdinand Lot.* Les invasions germaniques ; la pénétration mutuelle du monde barbare et du monde romain. — *Maurice Toussaint.* L'agglomération gallo-romaine de Senon. — *Maximin Deloche.* Un frère de Richelieu inconnu. — *Armand Praviel.* Madame de Montespan empoisonneuse. — *Marcel Dupont.* Murat. — *Henry d'Estre.* Bourmont : la Chouannerie, les Cent jours, la Conquête d'Alger, 1773-1846. — *René Derville.* Napoléon II. — Lettres familières de l'impératrice Eugénie. — *G. Dubois.* La Normandie économique à la fin du XVIIe siècle d'après les mémoires des intendants. — *Anthony-Louis Elicona.* Un colonial sous la Révolution en France et en Amérique : Moreau de Saint-Méry. — *Lucien Porte.* Aux écoutes du carlisme (en pays basque il y a cent ans). — Relazioni di ambasciatori Sabaudi, Genovesi e Veneti, 1693-1713, publié par *C. Morandi.* — *M.-M. Davy.* Les Dominicains. — Cristianesimo e diritto romano. — *Bernard De Meester.* Le Saint-Siège et les Pays-Bas, 1566-1579. — *Theodore Roemer.* The Ludwig Missionsverein and the Church in the United States (1838-1918). — *Françoise Barry.* Les droits de la reine sous la monarchie française jusqu'en 1789. — Comte *du Mesnil du Buisson.* La technique des fouilles archéologiques.

**Revue de synthèse.** 1936, février. — Numéro spécial consacré à l'organisation

des recherches collectives, particulièrement en ethnographie populaire. — Lucien FEBVRE. Les recherches collectives et l'avenir de l'histoire. — René MAUNIER. Recherches collectives dans l'ethnologie et le folklore. — André LEROI-GOURHAN. L'ethnologie et la muséographie. — H.-M. MAGNE. Communion traditionnelle de l'art et des techniques. — F. WAGNER. L'organisation du combat singulier au Moyen Age dans les États scandinaves et dans l'ancienne république islandaise. — Mgr Jos. SCHRIJNEN. L'organisation internationale des recherches linguistiques. — W. SCHROEDER. Le Séminaire de langues et de cultures romanes de l'Université de Hambourg. — Erich RŒHR. L'atlas du folklore allemand et son organisation. — J.-M. REMONCHAMPS. Le musée de la vie wallonne. — André VARAGNAC. Quelques résultats de recherches collectives en France : la route du Rhin et les paysans rhénans. — Alf. SOMMERFELT. Les études collectives en Scandinavie. — R.-O. FRICK. La grande enquête folklorique de la Société suisse des traditions populaires. — Ch. PARAIN. Les études collectives en Union soviétique. = Avril. Numéro consacré aux sciences de la nature et à la synthèse générale. — Th. GREENWOOD. Les caractères de la philosophie anglaise contemporaine. — Gustave MERCIER. Le transformisme et les lois de la biologie ; fin. — Philippe FRANK. Le fossé entre la physique et la biologie. — Schéma des articles pour le dictionnaire historique des sciences dans leur rapport avec la philosophie. — E. PINEL. La fin de la théorie einsteinienne du temps. — V. FELDMAN. La notion de fait psychique (à propos de l'ouvrage de *R. Blanché*). — A. GURWITSCH. L'acquisition du langage (d'après *H. Delacroix*). — G. SALOMON. La sociologie du savoir. — Ch. SERRUS. La pensée selon Maurice Blondel. — L. BRUNET. L'astronomie stellaire. — ID. Les conceptions modernes de l'hérédité (d'après *M. Caullery*). — L. BRUNET et R. BOUVIER. La logique de la science et l'École de Vienne. — V. FELDMAN. Science et marxisme.

## ÉTATS-UNIS

**Foreign Affairs.** 1936, avril. — Sir Alfred ZIMMERN. The testing of the League (étude juridique sur la décision prise par la Société des Nations quand elle déclara que l'Italie avait violé l'article 11 de la Convention genevoise). — Luigi FEDERZONI. Hegemony in the Mediterranean (son histoire jusqu'au temps présent, où l'Angleterre veut imposer à la Méditerranée la *Pax Britannica*). — Julien BENDA. France divided (montre comment se sont formées les deux Frances ennemies). — Dorothy THOMPSON. Culture under the Nazis (depuis le Congrès national-socialiste de Nuremberg en septembre 1935). — Norman THOMAS. Labor under the Nazis (expose comment, depuis 1929, s'est organisé le travail pour en faire le paradis sur la terre). — Charles A. BEARD. Education under the Nazis (résume le nouveau système d'éducation nationale d'après les quinze points du Dr. Frick). — Léon FRASER. The international Bank and its futur. — Karl RITTER. Germany's experience with clearing agreements (le rapport de la Commission concernant les chambres de compensation, publié en mars 1935, résume les points principaux avec autant de clarté que de compétence ; mais l'application en a montré les graves conséquences). — Carlos P. ROMULO. The Philippines look at Japan (depuis que les États-Unis ont rendu aux Philippines leur liberté). — Général René TOURNIER. The french army, 1936 (transformation de l'armée française pour la mettre en état de repousser une invasion subite de l'Allemagne). — Bruce HOPPER. The Soviet

conquest of the East North (conséquences qu'entraînent les explorations de l'État russe dans le passage du Nord-Est vers le Cathay). — Clarence H. Haring. Depression and recovery in Argentina (1933-1936). — Barbara Wertheim. Japan ; a clinical note (la politique actuelle du Japon produit un des plus difficiles problèmes de la diplomatie. Quel remède pourrait-on appliquer?). — William O. Scroggs. Oil for Italy (tableau montrant l'importance de l'exportation du pétrole transcaucasien par la République soviétique confédérée, avec une carte). — William L. Lanyer. Livres récents concernant les relations internationales. — Denys P. Myers. Bibliographie des publications officielles de documents diplomatiques.

**The American historical Review.** 1936, avril. — *American historical Association* (sa dernière session, qui se tint à Chattanooga, en présence de 602 personnes, a eu un grand succès. On y étudia particulièrement les sujets suivants : les relations extérieures des États-Unis, la crise de la guerre de Sécession, la situation des pays confédérés de 1861-1865, les crises de la politique fédérative en Europe de 1858-1863, l'histoire religieuse anglaise, le rôle de l'Amérique en Extrême-Orient). — H. E. B. Richard H. Shryock. Medical sources and the social historian (trop longtemps, les historiens ont négligé la littérature médicale, ce qui est d'autant plus regrettable que « certaines civilisations ont dû leur ruine à la maladie ». L'auteur énumère les historiens du XVIIIe siècle qui se sont intéressés aux conséquences sociales en Amérique de certaines maladies. Puis il pose certains problèmes médicaux : les variations de l'état sanitaire de la « Frontière », des nègres libérés avant 1860, des villes industrielles, la formation du personnel médical). — Dwight C. Long. The Austro-French Commercial treaty in 1866 (au lendemain du renouvellement du Zollverein, l'Autriche dut changer sa politique douanière et signer des traités de commerce, dont le premier en date fut signé avec la France. Sa signature fut facilitée par la suspension de la Constitution. Il réduisit les droits sur l'acier et subsista jusqu'en 1884). — Richard W. van Alstyne. John F. Crampton, conspirator or dupe (sous ce titre à sensation, l'auteur montre que le ministre anglais à Washington, John F. Crampton, essaya, pour obéir à Lord Clarendon, de recruter (1855) des Américains à destination de la Crimée. Grâce à l'examen de la correspondance de Crampton, l'auteur montre que, loyal quelque peu maladroit, il fut la victime de Clarendon et de Joseph Howe). — Clarence W. Efroymson. An Austrian diplomat in America, 1840 (le document publié est un extrait d'un journal de voyage, consciencieux, sincère, écrit par le secrétaire d'ambassade autrichien J. G. Ritter von Hülsemann, au cours d'une visite faite au Canada, dans l'Ohio et dans l'Ouest. Il célèbre les mérites des immigrants allemands, mais se révèle peu favorable aux nègres libres). = **Comptes-rendus.** *H. E. Barnes, H. David.* The history of Western Civilization, 2 vol. (ouvrage lisible qui insiste plus sur l'histoire économique et sociale que sur les arts et les sciences. Les nombreuses citations, bien choisies, sont bien fondues avec le texte. Pour l'histoire ancienne et médiévale, l'auteur s'en tient parfois à des vues périmées). — *G. T. Griffith.* The mercenaries in the hellenistic world (excellent). — *Florence Edler.* Glossary of mediaeval terms of business : Italian series, 1200-1600 (utile, mais incomplet ; les mots grecs sont reproduits, non sans fautes). — *Lynn Thorndike.* A history of magic and experimental science, vol. III, IV (dans cet excellent ouvrage, l'auteur réagit contre l'attitude antihistorique des biologistes et essaie de montrer la part que l'astrologie et l'alchimie ont prise au développement de

la science moderne). — *James Field Willard.* Parliamentary taxes on personal property, 1290 to 1334 : a study in mediaeval English financial administration (cette étude précise et détaillée d'histoire administrative continue et complète celles de Mitchell, Lunt et Gras). — *P. Imbart de la Tour.* Les origines de la Réforme. T. IV : Calvin et l'Institution chrétienne (admirable et logique synthèse). — *R. W. Chambers.* Thomas More (livre de science, écrit en une prose éloquente, spirituelle, par un protestant si impartial qu'il est trop favorable à More). — *Louis B. Wright.* Middle-Class culture in Elizabethan England (le livre est un bon recueil de documents, mais l'auteur n'a rien moins que démontré l'existence et l'originalité de la culture de la « middle-class »). — *William Thomas Morgan.* A bibliography of British history 1700-1715, with special reference to the reign of Queen Anne. Vol. I : 1700-1707 (indispensable aux spécialistes). — *Eli F. Hecksher.* Mercantilism, 2 vol. (étude meilleure que celle de Sombart). — *Gustav Berthold Volz.* Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen. Band XLIV : Januar 1780 bis Oktober 1780 (très bonne édition et bon commentaire). — *Alfred Cobban.* Rousseau and the modern State (en réaction contre Vaughan, l'auteur écrit un livre suggestif où il s'attache à prouver que « Rousseau entendait par la volonté générale ce que le calviniste attribue à la volonté de Dieu »). — *A. J. P. Taylor.* The Italian problem in European diplomacy, 1847-1849 (le livre, qui ne tient pas toutes les promesses du titre, utilise peu les sources italiennes). — *Hans Rosenberg.* Die nationalpolitische Publizistik Deutschlands vom Eintritt der neuen Ära in Preussen bis zum Ausbruch des deutschen Kriêges : eine kritische Biographie (sous l'inspiration de F. Meinecke, l'auteur a dépouillé les collections de quatre-vingt-six bibliothèques et 1,300 brochures ; il croit qu'une partie importante de l'opinion publique allemande a approuvé les méthodes bismarckiennes vers 1862). — Documents diplomatiques français, 1871-1914. Série 1 (1871-1900), t. VI : 8 avril-1885-30 décembre 1887 (recueil de documents inédits qui traitent des crises diplomatiques essentielles de la période) ; série 2 (1901-1911), t. VII : 2 janvier-6 juin 1905 ; série 3 (1911-1914), t. VIII : 11 août-31 décembre 1913 (le premier de ces deux volumes contient 503 documents relatifs au Maroc ; le second met en relief le caractère conciliant de Jules Cambon, mais aussi la versatilité de Sazonov). — *Philip Ainsworth Means.* The Spanish Main, focus of envy 1492-1700 (bon). — *Elizabeth Donnan.* Documents illustrative of the history of the Slave Trade to America. Vol. IV : The Border Colonies and the Southern Colonies (c'est le premier ouvrage du recueil qui insiste à ce point sur les importations, les règles de quarantaine, le commerce de détail). — *Anne Bezanson, Robert D. Gray, Miriam Hussey.* Prices in colonial Pennsylvania (montre les causes de la primauté économique de Philadelphie après 1720 et prouve que les prix des produits indigènes s'élevèrent alors que ceux des importations restèrent à peu près stationnaires). — *Victor Hugo Paltsits.* Washington's farewell address, in facsimile with transliterations of all the drafts of Washington, Madison and Hamilton, together with their correspondence and other supporting documents (avec Binney, l'auteur croit que les idées de l'adresse étaient celles de Washington, l'ordre, la symétrie celles de Hamilton). — *Frank Monaghan.* John Jay (biographie neuve d'un Jay, considéré comme précurseur de Marshall). — *William B. Hesseltine.* Ulysses S. Grant, politician (bonne étude critique ; pour l'auteur, les accusations de stupidité et de corruption ont une origine politique partisane). — *David Saville Muzzey.* James G. Blaine : a political

idol of other days (c'est la meilleure biographie qu'il y ait de Blaine ; il a fait détruire ses papiers en 1891). — *Allan Nevins*. Abram S. Hewitt, with some account of Peter Cooper (importante biographie, écrite avec habileté et pénétration, grâce à des documents de famille, d'un homme qui fut un grand maître de forges, un ami de Tilden et des démocrates réformateurs, un excellent maire de New-York). — *Thomas A. Bailey*. Theodore Roosevelt and the Japanese-American crises : an account of the international complications arising from the race problem on the Pacific coast (exposé détaillé des crises avec le Japon entre 1905 et 1909 ; l'auteur rend responsables de leur gravité Hearst, les politiciens travaillistes). — War memoirs of Robert Lansing, Secretary of State (cette bonne édition, mais incomplète, et peut-être habilement composée, des mémoires de Lansing, évoque l'année 1915 et la menace des sous-marins). — *Edith M. Coulter*. Historical bibliographies : a systematic and annotated guide (utile et au courant). — *A. Demangeon, Lucien Febvre*. Le Rhin : problèmes d'histoire et d'économie (bon). — *B.-A. Pocquet du Haut-Jussé*. Deux féodaux : Bourgogne et Bretagne, 1363-1491 (original). — *William Huse Dunham*. The Fane fragment of the 1461 Lord's Journal (utile). — *H. Sée* et *A. Rebillon*. Le XVIe siècle (excellente alliance d'esprit conservateur et progressiste, avec bonnes bibliographies, destiné aux étudiants). — *Günther Franz*. Der deutsche Bauernkrieg : Aktenbund (recueil exhaustif et utile). — *Philip P. Argenti*. The expedition of the Florentines to Chios, 1599, described in contemporary diplomatic reports and military despatches (bon recueil, composé d'après les archives toscanes ; intéressante introduction). — *George Croft Cell*. The rediscovery of John Wesley (l'auteur estime que l'importance de Wesley réside dans l'affirmation qu'il fit de la foi des réformateurs du XVIe siècle). — *Maurice Dommanget*. Pages choisies de Babœuf (bonne bibliographie). — *Anthony Louis Elicona*. Un colonial sous la Révolution en France et en Amérique : Moreau de Saint-Méry (cette étude consciencieuse a trop les caractères d'une thèse de doctorat d'université). — *C. Booth*. Zachary Macaulay : his part in the movement for the abolition of the slave trade and of slavery (courte et vive esquisse). — *E. F. Benson*. Queen Victoria (agréable antidote à l'acidité de Strachey). — *Alec R. Vidler*. The modernist movement in the Roman Church : its origins and outcome (étude complète et impartiale due à la plume d'un anglican bien informé). — *James Duane Squires*. British propaganda at home and in the United States from 1914 to 1917 (court, mais utile). — Baron *Beyens*. Quatre ans à Rome, 1921-1926 (défend la politique de Benoît XV). — *John Tate Lanning*. The spanish missions of Georgia. — *P. Brodin*. Les Quakers en Amérique au XVIIe siècle et au début du XVIIIe (plus intéressant que neuf). — *J. H. Easterby*. A history of the College of Charleston, founded 1770 (précis et impartial). — *J. C. Westermann*. The Netherlands and the United States : their relations in the beginning of the nineteenth century (étude complète d'un sujet de portée limitée). — *William Sumner Jenkins*. Pro slavery thought in the Old South (étude documentée et lourde des arguments des esclavagistes). = **Chronique.** On vient de publier une seconde édition de la collection Mallet : catalogue de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, la bibliothèque américaine la plus riche sur l'histoire des Français dans le Nouveau Monde. É. PRÉCLIN.

**The national geographic Magazine.** 1936, avril. — John PATRIC. Friendly journeys in Japan. — Willard PRICE. Yap, Map and other islands under Japanese mandate, and Museum of primitive man (avec une carte où sont marquées les îles à

corail de la Micronésie japonaise). — Maynard Owen WILLIAMS. Informal salute to the english lakes (souvenirs de jeunesse vagabonde). — Gilbert PEARSON. Thrushes, thrusheres and swallows (mœurs des oiseaux observées aux États-Unis). — Maurice P. DUNLAP. Low roads, high road, around Dundee (avec une carte de l'Écosse orientale, d'Aberdeen à Dunbar. Dundee n'est pas célèbre seulement par sa marmelade. Scènes de la vie universitaire). = Mai. Leo A. BORAH. Utah, carved by winds and waters (illustrations très nombreuses et d'un pittoresque incomparable). — Helene Churchill CANDEE. Normandy, choice of the Vikings (scènes de la vie commune en Normandie ; le Mont-Saint-Michel, les églises et les rues les plus pittoresques). — Laurent Isley HEWES. Butterflies ; try and get then. — Austin H. CLARK. Who's Who among the butterflies (à la gloire des papillons). — Capitaine Albert W. STEVENS, U. S. A. The scientific results of the world record Stratosphere flight. — General PERSHING. Hubbard medals awarded to Stratosphere explorers.

**Speculum.** 1936, avril. — George LA PIANA. The Byzantine theater (ajoute des vues nouvelles aux œuvres de Louis Bréhier, Gabriel Millet, Mme Venetia Cottas, le P. G. de Jerphanion). — Hilda JOHNSTONE. John de Ocle (fournit de nombreux renseignements sur un certain John de Ocle ou Otheleth, mentionné dans les comptes de la garde-robe royale pour une mission de caractère diplomatique dont il avait été chargé par le roi d'Angleterre auprès du roi Albert d'Autriche, en 1300-1301). — Karl YOUNG. Instructions for parish priests (dans un recueil d'homélies composées au XVe siècle par un certain Jean Mirk ; morceau très différent des sermons qu'il était d'usage de composer pour venir en aide aux officiants les jours de grande fête. Le texte « Deus expediat me » est rédigé en anglais, avec une abondante bibliographie). — Gaines POST. A petition relating to the bulle *Ad fructus uberes*, and the opposition of the french secular clergy in 1282 (bulle promulguée par Martin IV le 13 décembre 1282 ; publie une « littera prelatorum provincie Rothomagensis missa summo Pontifici contra fratres Minores », avec un riche commentaire qui ajoute beaucoup à l'édition qu'en a donné H. Omont dans l'*Histoire littéraire de la France*). — Frederick C. HAMIL. The king's approvers ; a chapter of the history of English criminal law (l' « approver » était le criminel qui dénonçait ses complices afin d'échapper aux séverités de la loi ; c'était le « probator regis » parce qu'il devait prouver son accusation. Montre comment fonctionnait la jurisprudence aux XIIIe et XIVe siècles). — T. M. PARKER. The terms of the interdict of Innocent III (1208). — Frank GRANGER. The provenience of the London Vitruvius (le manuscrit Harleian se rapproche beaucoup du manuscrit de Cologne, qui emploie l'onciale). — Marcel FRANÇON. Petrarch, disciple of Heraclitus. — Lynn THORNDIKE. Sanitation in french towns (extrait du livre de Laurent Bouchel intitulé *Bibliothèque ou trhesor du droit français*, 1615, où il est traité des latrines et des ordures). — W. A. OLDFATHER. Notes on the *Excidium Troie* (corrige un certain nombre de passages corrompus). — H. M. SMYSER. An early redaction of the Pseudo-Turpin (on ne peut se fier au manuscrit latin 17656 de la Bibliothèque nationale). = **Comptes-rendus.** *A. Bruckner.* Scriptoria medii aevi helvetica. — *Charlotte d'Evelyn.* Peter Idley's instructions to his son (beaucoup de recherches pour un document de médiocre intérêt). — *Richtie Girvan.* Beowulf and the seventh century (recueil de trois études sur le sujet). — *Richard Leighton Greene.* The early English carols. — *Kenneth Jackson.* Studies in early celtic nature poetry et Early

welsh gnomic poems. — *Edmund Taite Silk.* Saeculi noni auctoris in Boetii consolationem philosophiae commentarius (remarquable édition d'après trois manuscrits du IXe siècle). — *A. H. Smith.* The Parker Chronicle, 852-900 (nouvelle édition très soignée à un prix très modeste : 2 s.). — *A. H. Thompson.* Bede ; his life, times and writings (pour commémorer le douzième centenaire de la mort de Bède). = Bibliographie de la littérature périodique.

GRANDE-BRETAGNE

**The Cambridge historical Journal.** Vol. V, nº 1. — G. T. GRIFFITH. An early motive of roman imperialism, in 201 B. C. (on a dit qu'en l'an 201 avant J.-C. le Sénat romain, aussitôt après la paix imposée à Carthage, avait décidé de faire la guerre à la Macédoine pour prévenir un nouvel ennemi ; c'était donc une poussée d'impérialisme qui inspirait la politique romaine, mais des érudits tels que Holleaux et que E. Rickermann faisaient remarquer que cette opinion ne pouvait s'appuyer sur aucun texte ; il n'y avait donc aucun motif pour employer les expressions, aujourd'hui si décriées, de militarisme ou d'impérialisme, pour accuser le Sénat de vouloir reprendre sur-le-champ la guerre afin d'inaugurer une politique de conquête). — G. G. COULTON. Nationalism in the Middle Ages (reprend, à l'aide d'arguments nouveaux, la thèse de Marcel Handelsmann sur *Le rôle de la nationalité dans l'histoire du Moyen Age*). — D. NOBBS. Philip Nye on Church and State (Nye joua un rôle très important dans le parti des Indépendants. Exilé en Hollande, 1633-1640, il revint en Angleterre pour se joindre aux Puritains et aux ministres dissidents, hostiles au système presbytérien d'Écosse. Il joua un grand rôle dans la politique ecclésiastique du Protectorat. La Restauration le mit à l'écart et il mourut en 1672, après avoir servi en qualité de « doctor » dans une église indépendante de Londres). — G. B. HENDERSON. The eclipse of Lord John Russell (1854-1855 ; montre la part qu'y prirent Napoléon III et Drouyn de Lhuys). — Lilian M. PENSON. The principles and methods of Lord Salisbury's foreign policy (minutieuse critique appuyée par un grand nombre de documents). — J. H. PLUMB et Alan SIMPSON. A letter of William, prince of Orange to Danby on the flight of James II (publie une lettre du prince au comte de Danby datée du 12 décembre 1688). — C. R. FAY. Newton and the gold standard (opinion de Newton sur l'étalon d'or ; rapport qu'à ce sujet il adressa en 1717 à la Chambre des Communes).

**The English historical Review.** 1936, avril. — T. A. M. BISHOP. Monastic granges in Yorkshire on the eve of the dissolution (le terme *grangia* ou grenier désigne aussi un domaine agricole ; dans la région du nord-ouest de l'Angleterre, il s'appliquait aux monastères fondés après la conquête, et spécialement au comté d'York ; nombreux à partir du XIIIe siècle. Minutieuse étude sur ces établissements fondés par les Cisterciens et les chanoines Gilbertins). — C. R. CHENEY. The punishment of the felonous clerks (très abondante documentation). — G. H. BOLSOVER. Palmerston and Metternich on the Eastern Question in 1834 (avec des documents inédits en français publiés en appendice). — G. N. CLARK. Sir Charles Firth (la vie et les œuvres de cet éminent érudit, né en 1857 et mort en 1936). — Frank BARLOW. The english, norman and french councils called to deal with the papal schism of 1159. — Elsie TOMAS. Medieval juries (signale plusieurs cas nouveaux de « juries » convoqués pour des enquêtes « ad quod damnum » sous Édouard II). —

R. J. Mitchell. English law students at Bologna in the fifteenh century (en appendice liste chronologique des étudiants anglais à Bologne, 1423-1499). — G. Baskerville. A sister of archbishop Cranmer (c'est Alice Cranmer, « soror et germana domini archiepiscopi », élue, le 11 novembre 1534, prieure des Bénédictines de Minster in Shirppey). — James P. R. Lyell. A tract on James VI's succession to the english throne (document en anglais qui occupe dix pages, avec un autre en appendice). = **Comptes-rendus.** *Jean-Rémy Palanque.* Saint Ambroise et l'Empire romain. Contribution à l'histoire des rapports de l'Église et de l'État à la fin du IVe siècle (M. Baynes consacre près de huit pages à discuter les dates chronologiques établies par M. Palanque). — *Franz Bliemetzrieder.* Adelhard von Bath; eine kulturgeschichtliche Studie (M. C. Webb relève un certain nombre d'allégations contestables de l'auteur). — *Beatrice A. Lees.* Records of the Templars in England in the twelfth century (publication de tout point remarquable). — *Marion Gibbs* et *Jane Lang.* Bishops and reform, 1215-1272, with special reference to the Lateran council of 1215 (bon travail; défiguré par un trop grand nombre de fautes matérielles). — *Geoffrey Barraclough.* Papal provisions (luttes d'Édouard III et de Richard II avec la papauté). — *C. T. Flower* et *C. R. Dawes.* Registrum Simonis de Gandavo, diocesis Saresbiriensis, 1297-1315 (publication très soignée). — *Édouard Perroy.* L'Angleterre et le Grand Schisme d'Occident (erreurs sur les « alien priories » et nombreuses fautes dans la transcription des noms propres anglais; mais important pour l'histoire de l'Angleterre et de ses possessions en France pendant le règne de Richard II). — *J. S. Purvis.* Monastic chancery proceedings, Yorkshire (textes importants tirés des *Public Records*, mais publiés avec une assez grande négligence). — Miss *Annie Cameron.* The apostolic Camera and scottish benefices, 1418-1488. — *Paulus Grosjean*, S. J. Henrici VI, Angliae regis, miracula postuma (textes intéressants publiés avec un grand soin). — *F. C. Lane.* Venetian ships and shipbuilders of the Renaissance. — *Henry De Vocht.* Texts and studies about Louvain humanists in the first half of the XVI century (importante publication). — *R. Freschi.* Giovanni Calvino. — *P. Imbart de La Tour.* Calvin et l'Institution chrétienne. — *Léon van der Essen.* Alexandre Farnèse, prince de Parme, gouverneur général des Pays-Bas, 1545-1599. T. III et IV : 1582-1595. — *David Ogg.* England in the reign of Charles II (travail considérable, mais qui n'épuise pas tout le sujet). — *A. G. Matthews.* Revision of Edmund Calamy's account of the ministers and others ejected and silenced (il s'agit des membres du clergé anglican qui ont été chassés ou réduits au silence au lendemain de la Restauration, 1660). — *Curtis Putnam Nettels.* The money supply of the American colonies before 1720. — *F. S. Oliver.* The endless adventure. Vol. III : 1735-1742 (œuvre posthume). — *W. L. Langer.* European alliances and aligments 1871-1890, et The diplomacy of imperialism, 1890-1902. — *R. W. Seton-Watson.* Disraeli, Gladstone and the Easter question (information abondante et sûre). — International bibliography of historical sciences. 5e année, 1930. — *W. Douglas Simpson.* The celtic Church of Scotland (sur la conversion des Pictes au christianisme). — *Knoop* et *G. P. Jones.* The medieval mason. — *Alexandre Eck.* Le Moyen Age russe. — *F. L. Critchlow.* Chronicle of king Pedro III of Aragon (par Bernat Desclot). — *John Martin Vincent.* Costume and conduct in the laws of Basel, Bern and Zurich, 1370-1800. — *Wilhelm Grau.* Antisemitismus im Späten Mittelalter. — *Pauline Havelaar.* Der deutsche Libertätsgedanke und die Politik Wilhelms III von Oranien. — *Roland*

*Dennis Hussey*. The Caracas Company, 1728-1784. — Miss *Edith Ruff*. Jean-Louis de Lolme und sein Werk über die Verfassung Englands. — *A. C. V. Melbourne*. Early constitutional development in Australia. Vol. I : New South Wales, 1788-1856. — *Arthur Redford*. Manchester merchants and foreign trade, 1794-1858 (très important). — *Paul Müller*. Fieldmarschall Fürst Windischgrätz. Revolution und Gegenrevolution in Œsterreich. — *Vernon A. O'Rourke*. The juristic status of Egypt and the Sudan. — Miss *Florence Edler*. Glossary of mediaeval terms of business. Italian series, 1200-1600.

**History.** 1935, décembre. — David Douglas. William Dudgale, « the grand Plagiary » (cette épithète injurieuse a été appliquée par John Anstis, mort en 1744, au plus célèbre parmi les médiévistes anglais ; pourquoi? Parce qu'il l'accuse d'avoir publié sous son nom, en 1655, le tome I du *Monasticon anglicanum*, œuvre de Roger Dodsworth, mort en 1664. Après plusieurs érudits anglais, M. Douglas a repris l'examen de ce problème et conclu, à bon droit sans doute, que Dugdale est innocent de ce plagiat. Puis il étudie avec un soin digne d'éloge l'œuvre entière de Dugdale, sans ajouter beaucoup à la notice qu'en a donnée M. Espinasse dans le *Dictionnary of national biography*). — G. E. Fussell et V. B. Atwater. Farmers' goods and Chattels, 1500 to 1800 (avec une copieuse note bibliographique). — Mark A. Thomson. The age of Johnson (à propos du *Johnson's England* récemment édité par une équipe remarquable de collaborateurs qualifiés). — M. V. C. Jeffreys. The subject matter of history in schools : a case for a new principle of selection. — H. G. Richardson. Historians and Anglo-norman texts (relève un certain nombre de lectures ou de traductions erronées dans les *English constitutional documents* de Miss Lodge et Miss Thornton). — J. N. L. Myres. The Teutonic settlement of Northern England (analyse d'ouvrages récents concernant l'établissement des Teutoniques dans l'Angleterre septentrionale). = **Comptes-rendus.** *H. A. L. Fisher*. A history of Europe (c'est l'ouvrage le plus instructif dont on puisse conseiller la lecture pour l'intelligence de l'histoire européenne). — *H. H. Scullard*. A history of the roman world 758-146 (remarquable). — Miss *K. M. E. Murray*. The constitutional history of the Cinque Ports (beaucoup d'érudition et d'intelligence). — *Henry Hornyold-Strickland*. Biographical sketches of the Members of Parliament of Lancashire, 1290-1550. — *James Field Willard*. Parliamentary taxes on personal property, 1290-1334 (nourri de faits puisés aux sources). — *Harcourt Brown*. Scientific organisation in seventeenth-century France. — *W. R. Aykroyd*. Three philosophers : Lavoisier, Priestley and Cavendish. — *Wesley Frank Craven*. The failure of a colonial experiment (sous le règne de Jacques Ier). — *C. Hobhouse*. Fox. — *Bertrand Russell*. Freedom and organisation, 1814-1914 (brillant commentaire de certains aspects de l'histoire du XIXe siècle). — *Frank Ongley Darvall*. Popular disturbances and public order in Regency England. — *G. W. Young*. Early Victorian England, 1830-1865 (deux admirables volumes). — *A. Berriedale Keith*. Letters on imperial relations : Indian reform, Constitutional and international law, 1916-1935. — *G. T. Griffith*. The mercenaries of the hellenistic world. — *Joseph R. Strayer*. The administration of Normandy under St-Louis. — *Edith Ruff*. Jean-Louis de Lolme und sein Werk über die Verfassung Englands. = 1936, mars. W. R. Inge. Historicism and religion. — P. Geyl. John De Witt, grand pensionnaire of Hollande, 1653-1672 (esquisse biographique traitée de main de maître). — A. S. Turberville et F. J. Routledge. An examination of examinations

(expose comment doivent fonctionner les examens de sortie dans les universités). — Jessie NOAKES. Report of a questionnaire on the teaching of current events (comment doit être rédigé le récit des événements contemporains). = Notes and news (notices nécrologiques sur le professeur J. F. Willard, mort le 21 novembre 1935 ; Miss Maude V. L. Clarke, 17 novembre ; Charles G. Crump, 11 décembre, et G. A. Christian, 4 décembre). — A. F. POLLARD. The mis-dating of the « statute of Wales » (ce statut est d'ordinaire daté de 1535, lors de l'avènement de Henri VIII, mais d'après l'ancien calendrier qui fut réformé en 1751 ; il faut dater ce célèbre document du 24 mars 1536, ancien style. Autres exemples d'une pareille inadvertance, en particulier sur la mort d'Isaac Newton). = Historical revision. W. J. HARTE. Some recent views on Drake's voyage round the world (en 1577). = **Comptes-rendus.** The Cambridge ancient history (t. X concernant l'époque d'Auguste, de 44 avant J.-C. à 70 après). — *William Atkinson.* Spain, a brief history. — *L. Bertrand* et Sir *Charles Petrie.* The history of Spain 711-1931 (médiocre). — *J. B. Trend.* The origins of Modern Spain (recueil de onze dissertations concernant les principaux chefs intellectuels pendant la seconde moitié du XIXe siècle). — *Josephus-Maria Canivez.* Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis 1116-1786 (les trois premiers volumes parus de 1933 à 1935). — *E. Thompson.* Sir Walter Raleigh, the last of the Elizabethans (publication honnête, mais démodée ; les erreurs n'y manquent pas). — *Margaret James* et *Maureen Weinstock.* England during the Interregnum, 1642-1660 (médiocre). — *Eric Anderson Walker.* The great trek (excellente étude sur l'exploration du Sud africain par les émigrants à la recherche d'établissements nouveaux). — *William Plomer.* Cecil Rhodes. — *Frank Hardie.* The political influence of Queen Victoria, 1861-1901 (intéressant). — *Walter G. Wirthwein.* Britain and the Balkan crisis 1875-1878 (intéressant, mais superficiel). — *Julian S. Huxley* et *A. C. Haddon.* We Europeans ; a survey of racial problems. — *Gordon East.* An historical geography of Europe (instructif ; nombreuses cartes et bonne bibliographie). — *F. E. Marvin.* Old and New ; thought on the modern study of history (très intéressant et utile). — Miss *M. A. Gibb.* Buckingham, 1592-1628 (intéressant, sans rien de nouveau). — Miss *Mary Sumner Benson.* Women in eighteenth-century America ; a study of opinion and usage (consciencieux). — Mrs. *Charles E. B. Russell.* General Rigby Zanzibar and the slave trade (apprend beaucoup de nouveau). — *Nicholas Mansergh.* The Irish free state ; its government and politics (utile et agréable). — Catalogue of publications, 1928-1934 (publié par le Comité des manuscrits irlandais). — *K. S. Pinson.* A bibliographical introduction to nationalism (bon guide pour les études d'histoire moderne).

**Transactions of the Royal historical Society.** 1935. — Prof. F.M. POWICKE. Guy de Montfort, 1215-1271 (ajoute beaucoup de faits nouveaux à ceux que l'on connaissait déjà. Sur une carte sont marqués les fiefs napolitains possédés par Simon et Gui de Montfort). — B. H. SUMNER. Russia and Panslavism in the eighteen-seventies (montre comment, dans le cours des XVIIe et XVIIIe siècles, grandirent peu à peu l'idée et la force du panslavisme, qui devait ébranler le monde européen au XIXe siècle). — Miss K. M. E. MURRAY. Faversham and the Cinque Ports (explique comment à la Confédération des Cinq ports de la Manche, tels qu'ils étaient constitués à l'origine, vint s'adjoindre au XIIIe siècle celui de Faversham, pour lequel les documents d'archives sont abondants. Résumé de cette étude par

le Prof. Callender). — Sir Charles PETRIE. The Jacobite activities in South and West England in the summer of 1715. — Cecil ROTH. The inquisitional archives as a source of english history. — Agnes S. ROBERTS. Pierre d'Ailly and the Council of Constance. A study in « Ockhamite » theory and practice (à la suite sont publiés des passages parallèles du *De potestate ecclesiastica* de d'Ailly et du *Dialogus* d'Ockham). — A. T. BINDOFF. The unreformed diplomatic service (analyse une récente publication, intitulée *British diplomatic Representatives 1789-1852*, et dresse un tableau général des fonds d'archives conservés au Foreign Office).

## HISTOIRE GÉNÉRALE

**L'Esprit international. The international Mind.** 1936, 1er janvier. — Alfred ZIMMERN. L'avenir de la Société des Nations (l'expérience des seize dernières années donne un démenti à la théorie suivant laquelle le moyen d'empêcher la guerre est d'assurer les moyens de résoudre pacifiquement les conflits). — André MANDELSTAM. Memel-Klaipeda (l'action révolutionnaire clandestine est organisée en Allemagne dans une proportion formidable depuis l'avènement du IIIe Reich. Utile intervention de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie le 27 septembre 1935. Le gouvernement lithuanien assure que le Directoire issu de la nouvelle diète sera réuni dans les délais légaux. La Cour de La Haye est l'arbitre suprême des conflits ou différends s'élevant entre l'Allemagne et la Lithuanie). — Joseph BARTHÉLEMY. Actions et réactions réciproques de la politique étrangère et de la politique intérieure. — Frédéric R. COUDERT. La neutralité des États-Unis. — Giovanni BALDAZZI. La rénovation de la démocratie. — La Société des Nations et le conflit italo-éthiopien. — Les problèmes européens : les relations franco-allemandes ; le différend entre la Pologne et la Tchécoslovaquie ; l'Europe balkanique et la question de Memel. — Les questions extra-européennes. = Documents. La Société des Nations et le conflit italo-éthiopien. Rapports du Comité des Cinq, 25 septembre 1935, et du Comité spécial du 7 octobre 1935. = **Comptes-rendus.** *Adelaide Livingstone.* The peace ballot (le scrutin pour la paix, avec le tableau des résultats, par Walter Ashley). — *Lazare Marcovitch.* La politique extérieure de la Yougoslavie. — *Westel W. Willoughby.* The Sino-Japanese controversy and the League of the Nations. — *Guy de La Rochebrochard.* L'Union douanière austro-allemande (examen, au point de vue juridique, des discussions qui ont abouti au protocole de Genève en 1922, pour interdire l'*Anschluss*). — *Max Gunzenhauser.* Bibliographie zur Geschichte der Nachfolgestaaten. — *Philip C. Jessup.* International security (publications du Conseil des États-Unis concernant les relations étrangères). = Revue des Revues. = 1er avril. Comte SFORZA. Le centenaire de la naissance d'Andrew Carnegie (né à Dumferline, en Écosse, le 25 novembre 1835 et mort en 1919. Parmi ses nombreux actes de bienfaisance se place sa dotation pour la paix internationale). — Nicolas POLITIS. La solidarité européenne. — W. ARNOLD-FORSTER. Après la Conférence navale de Londres (ses répercussions politiques et ses effets techniques sur les armements mondiaux). — Edmond VERMEIL. L'Allemagne hitlérienne et l'idée internationale (dissertation très nourrie et instructive). — M.-J. BONN. La portée internationale du problème colonial (la répartition des mandats entre les puissances « prolétaires »). — Georges LECHARTIER. Neutralité et politique extérieure aux États-Unis (les journées des 20,

23-24 août 1935 au Congrès américain. Les États-Unis pourront-ils rester neutres? et quelle pourra être leur politique étrangère?). — Le conflit italo-éthiopien : la tentative du règlement amiable et son échec ; l'application des sanctions. — L'Allemagne et la dénonciation du traité de Versailles. — Les questions extra-européennes : la conférence navale de Londres. L'Extrême-Orient : les relations sino-japonaises. — Le règlement du conflit du Chaco et l'intervention de la presse soviétique). = Documents. La dénonciation du traité rhénan de Locarno par l'Allemagne. = **Comptes-rendus.** *Arnold J. Toynbee.* Survey of international affairs, 1934. — *Raymond Léonard.* Vers une organisation politique et juridique de l'Europe ; du projet d'Union fédérale européenne, de 1930 aux pactes de sécurité (c'est l'histoire d'une faillite). — *Robert de Traz.* The spirit of Geneva (remarquable traduction française par Miss Kindler). — *Roger Lévy.* Extrême-Orient et Pacifique. — *Joseph Barthélemy.* Valeur de la liberté et adaptation de la République.

## Histoire religieuse

**Analecta Bollandiana.** T. LIV, fasc. 1 et 2 (1936). — Maurice Coens. Anciennes litanies de saints (litanies de Cologne ; celles qui proviennent de Mayence ; fragments originaires de Ratisbonne et de Bavière ; celles de Freising et de Tegernsee. Pour l'Allemagne seule, on compte plus de 700 litanies). — Euloge Kourilas et François Halkin. Deux vies de S. Maxime le Kausokabyle, ermite du mont Athos, xiv^e siècle (texte grec, qui remplit soixante-dix pages). — Paul Grosjan. A propos du ms. 49 de la Reine Christine (recueil homélique très curieux qui remonte peut-être à la grande réforme intérieure de l'Église d'Irlande aux viii^e et ix^e siècles). — M. Coens. Le psautier de S. Wolbodon, écolâtre d'Utrecht, évêque de Liége (robuste psautier de la fin du x^e siècle). — Paul Peeters. Sur une contribution récente à l'histoire du monophysisme (par Ed. Schwartz, qui vient de publier les Actes du concile universel de Chalcédoine). = **Comptes-rendus.** *Hippolyte Delehaye.* Étude sur le légendier romain ; les saints de novembre et de décembre. — *Pierre de Labriolle.* La réaction païenne. Étude sur la polémique antichrétienne du i^er au v^e siècle (très remarquable). — *Franz Joseph Dölger.* Antike und Christentum, t. IV et V. — *Herbert Thurston* et *Donald Attwater.* The lives of the Saints originally compiled by the Rev. Alban Butler. T. IX : Septembre (bonne mise au point des principaux problèmes soulevés par l'hagiographie populaire). — *Gian Battista Poletti.* Il martirio de Santa Apollonia (sainte qui fut protectrice à la fois des dentistes et de leurs patients ; on l'a fait vivre, sans preuve, au ix^e siècle). — *Odo Casel*, O. S. B. Jahrbuch für Liturgiewissenschaft, vol. XI et XII. — *J. Karst.* Littérature géorgienne chrétienne. — *J.-B. Chabot.* L'Église à la fin du i^er siècle. — *L. Vaganay.* Initiation à la critique textuelle néotestamentaire (excellent). — *M. Skutella.* Augustinus. Confessiones (texte établi à l'aide de tous les manuscrits connus). — Studi bizantini e neoellenici, vol. IV (contient une douzaine d'études sur tout le domaine des études byzantines). — *Hugh E. Evelyn White.* The monasteries of the Wâdi'n Natrûn, 3^e partie (sur l'architecture et l'archéologie). — *André Wilmart*, O. S. B. Analecta Reginensia (textes inédits tirés de la collection dite de la Reine Christine au Vatican). — *Rudolf Helssig.* Katalog der Handschriften der Universitäts-Bibliothek zu Leipzig. IV : Die theologischen Handschriften (important travail d'un érudit qui est mort, en novembre 1928, à l'âge de quatre-vingt-deux ans). — *Leo Ueding.* Geschichte der Klostergründungen der frühen Merowingerzeit

(étude faite surtout au point de vue juridique). — *Justo Pérez de Urbel*, O. S. B. Los monjes españoles en la edad media (premier et important essai de synthèse scientifique). — *Ugo Rahner*, S. J. Die gefälschten Papstbriefe aus dem Nachlass von Jérôme Vignier (étude approfondie qui contient la condamnation de ces lettres par Julien Havet). — *Eoin Mac Neill*. St. Patrick apostle of Ireland. — *Id.* Early irish laws and institutions (très important et probant). — *G. F. Hamilton*. St. Patrick and his age (opuscule où sont réunies des notes de grand prix). — *H. Hodgkin*. A history of the Anglo-Saxons (deux volumes admirablement illustrés, où se cache une érudition profonde). — *A. Hamilton Thompson*. Bede, his life, times and writings. — *G. H. Doble*. Saint Samson in Cornwall. — *Werner Jaager*. Bedas metrische Vita Sancti Cuthberti. — *Hieronymus Frank*, O. S. B. Die Klosterbischöfe des Frankenreiches. — Miss *Helen Robbins Bittermann*. The influence of Irish monks on Merovingian diocesan organization (conclusions appuyées par une saine critique). — *Alberto Brackmann*. Germania Pontificia. Vol. III : Provincia Moguntinensis (concerne les diocèses de Strasbourg, Spire, Worms, Wurzbourg et Bamberg). — *Peter Browe*, S. J. Die Verehrung der Eucharistie im Mittelalter (histoire de la dévotion médiévale à l'Eucharistie, traitée avec une érudition remarquable). — *Édouard Dumontet*. Le Christ selon la chair et la vie liturgique au Moyen Age (travail de vulgarisation). — *Ernst Benz*. Ecclesia spiritualis (montre comment les idées fondamentales de Joachim de Flore ont été reprises et réalisées par les Franciscains et plus spécialement par les Spirituels). — *Jean Guiraud*. Histoire de l'Inquisition au Moyen Age, t. I (remarquable ; importante bibliographie). — *P. David*. Les sources de l'histoire de la Pologne à l'époque des Piasts, 963-1386. — *B. Stasiewski*. Untersuchungen über die Quellen zur ältesten Kirchengeschichte Polens. — *Georgios Phrantzes*. Chronicon, publ. par *J. B. Papadopoulos* (étude approfondie sur cette chronique, d'après les vingt-neuf manuscrits qu'on en connaît). — *Otmar Decker*, O. P. Die Stellung des Predigerordens zu den Dominikanerinnen, 1207-1267. — *M. Davy*. Les Dominicaines. — *Lemonnyer*, O. P. Sainte Catherine de Sienne, 1347-1380 (biographie d'une lecture très agréable). — Analecta Hibernica, t. VI et VII. — *R. W. Chambers*. Thomas More. — Miss *E. V. Hitchcock*. The lyfe of Thomas Moore by William Roper (c'est un travail définitif). — *Philip Hughes*. Saint John Fisher ; the earliest English life. — *G. Schurhammer*. Die Reisewege des hl. Franz Xaver, und die geographischen Kenntnisse seiner Zeit. — *Agostino Saba*. Federico Borromeo e i Mistici del suo tempo (biographie accompagnée de la correspondance inédite de Caterina Vannini da Siena ; utilise surtout les biographies publiées par F. Borromeo en 1623 et indique les sources où a puisé le cardinal). — Mrs. *Thomas Concannon*. Blessed Olive Plunket (agréable volume sur l'archevêque d'Armagh, martyrisé en 1681. Note sur la prophétie de S. Malachie relative à l'Irlande). — *Th. Schieffer*. Die päpstlichen Legaten in Frankreich 870-1130 (relevé chronologique de faits précis).

**Analecta Praemonstratensia.** 1935, fasciculi 3-4. — I. Ramackers. Verzeichnis der in der Sammlung Hugo der Stadtbibliothek zu Nancy überlieferten älteren Papst-und Deutschen Kaiserurkunden (index des documents pontificaux avant Innocent III et des documents des rois et empereurs allemands jusqu'en 1378). — H. Obreen. Koningsveld (Campus Regis) bij Delft (premier article). — A. Eren. Nicolaus Psaume, abbé de Saint-Paul de Verdun, évêque de Verdun, mort en 1575 (biographie suivie de la liste de ses ouvrages publiés ou inédits). — Else Hardick.

Prämonstratenserbauten des 12 und 13 Jahrhunderts im Rheinland. Ihre Verhältnis zu den französischen und belgischen Vorstufen ; fin.

**Archivum historicum Societatis Jesu.** 1936, janvier-juin. — Pedro LETURIA. La conversión de S. Ignacio : Nuevos datos y ensayo de sintesis. — William C. REPETTI. Saint Francis Xavier in Maluco (le saint n'a pas été aux Philippines ; son séjour aux îles de Moro, c'est-à-dire les Moluques et Amboine). — Giuseppe CASTELLANI. « La contagione di Parma dell'anno MDCXXX » del Gesuita Orazio Smeraldi. — Lesmes FRÍAS. Tres cartas de Felipe II recomendando la Compañiá a los reyes cristianísimos (1565-1567). — Pietro TACCHI VENTURI. Per la biografia del P. Gianmaria Salvaterra (trois lettres inédites de l'apôtre de la Californie, 1670-1672). — Pedro LETURIA. Notas críticas sobre la dama del capitán Loyola (ce n'est ni Germaine de Foix ni Éléonore d'Autriche, mais Catherine, la jeune sœur de Charles-Quint). — Dionisio Fernández ZAPICO. « Monumenta paedagogica Societatis Jesu » Dos aclaraciones (un bref écrit de saint Ignace et la première règle du Collège romain de 1551). — Georg HOFMANN. Mitteilung über ein ehemaliges Jesuitenarchiv in Stambul (ces documents ne sont pas négligeables). — Peter M. DUNNE. « Apologetico defensorio y puntual manifiesto » An unpublished apologetic of missionaries in Sinaloa (brève notice sur ce manuscrit important relatif aux accusations portées contre les Jésuites mexicains à la fin du XVII^e siècle). — Lesmes FRÍAS. La profesíon del duque de Gandía. Ampliación y rectificaciones de los historiadores según los fuentes. = **Comptes-rendus.** *Oskar Nachod.* Bibliographie von Japan 1930-1932, Bd. IV. — *Stephen d'Irsay.* Histoire des universités françaises et étrangères, t. II. — *René Aigrain.* Les universités catholiques. — *Mario Brandão.* O colegio dos Artes 1555-1580. — *P. A. Leanza.* Nel cinquantesimo del Collegio di Messina dei P. P. della Comp. di Gesù (1884-1934). — *Francisco Montalbán.* Manuale historiae missionum. — *Alexandre Brou.* Cent ans de missions, 1815-1934. Les Jésuites missionnaires au XIX^e et au XX^e siècle. — *Martin S. Noel.* Arquitectura virreinal. — Relación del martirio de los 26 cristianos crucificados en Nangasaqui el 5 de Febrero de 1597. — *François Caron* et *Joost Schouten.* A true description of the mighty kingdoms of Japan and Siam (réimpression de l'édition de 1663). — *Jean Delanglez.* The French Jesuits in Lower Louisiana 1700-1763. — *Gilbert J. Garraghan.* Chapters in Frontier history. Research studies in the making of the West. — *Friedrich Stegmüller.* Geschichte des Molinismus. Bd. I : Neue Molinaschriften. — *José Tarragó.* Magisterio espiritual, ascetico y místico de S. Alonso Rodríguez. — Vénérable Père *Maunoir.* La vie du Vénérable Dom Michel le Nobletz. — *Wladislaw Bobek.* Bohuslav Balbin. — *Alberto Risco.* En las islas de los Ladrones. El Apóstol de las Marianas, Diego Ruis de San Vitores, de la Compañiá de Jesús. — *Gaspar González Pintado.* El Venerable Padre Baltasar Alvarez. — *Camilo M^a Abad.* El venerable P. Luis de la Puente. — *Joseph Schweter.* Apostolisches Heldentum. Bernhard Graf zu Stolberg-Stolberg, Priester der Gesellschaft Jesu, Missionär in Schweden 1838-1926. — *H. Josson.* Un chef de mission aux Indes. Le Père Sylvain Grosjean, S. J. = Bibliographia de Historia S. J. pro anno 1934, par Edmond LAMALLE (à suivre).

**Revue bénédictine.** 1936, janvier-mars. — A. WILMART. Le florilège de Saint-Gatien. Contribution à l'étude des poèmes de Hildebert et de Marbode. — Fr. SCHMITT. Eine frühe Recension des Werkes *de Concordia* des h. Anselm von Can-

terbury. — A. WILMART. Textes attribués à saint Anselme et récemment édités (contre les attributions de *Carmelo Ottoviano* dans Testi medioevali inediti). — P. FAIDER. Note sur un manuscrit provenant de l'abbaye de Saint-Ghislain. = **Comptes-rendus.** *Otto Schmitt.* Reallexikon zur deutschen Kunstgeschichte. — *P. David.* Les sources de l'histoire de Pologne à l'époque des Piasts (963-1386). — L'œuvre exégétique et historique du R. P. Lagrange. — *E. Suys.* La Sagesse d'Ani. — *J. Pirenne.* Histoire des institutions et du droit privé de l'ancienne Égypte, t. III. — *M. Buchberger.* Lexikon für Theologie und Kirche, Bd. VII. — *P. Arendt.* Die Predigten des Konstanzer Konzils. — *F. Bliemetzrieder.* Adelhard von Bath. — *G. Paré, A. Brunet* et *P. Tremblay.* La Renaissance du XIIe siècle. Les écoles et l'enseignement. — *Georges de Lagarde.* La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age. — *Th. Freudenberger.* Augustinus Steuchus. — *Ghislaine de Boom.* Marguerite d'Autriche-Savoie et la Pré-Renaissance. — Comte *Carton de Wiart.* Marguerite d'Autriche. — *P. Kehr.* Monumenta Germaniae historica. Diplomata regum Germaniae ex stirpe Karolinorum. T. I, fasc. III : Karlomanni et Ludovici junioris diplomata. — *Carsten Höeg, H. J. W. Tillyard* et *Egon Wellesz.* Monumenta Musicae byzantinae I. Sticherarium. — *M. G. L. Mallowan* et *J. Cruykshank Rose.* Prehistorié Assyria. The excavations at Tall-Arpachiyals 1933. = Avril-juin. C. LAMBOT. Sept sermons inédits de saint Augustin dans un homéliaire du Mont-Cassin. — G. MORIN. Lettres inédites des papes Alexandre II et saint Grégoire VII (découvertes à Budapest). — Ph. GRIERSON. The early abbots of St Peter's of Ghent. — A. WILMART. Le florilège de Saint-Gatien. Contribution à l'étude des poèmes de Hildebert et de Marbode (seconde partie). — H. W. CODRINGTON. The Anaphoral fragment in the Rossano Euchologion. = **Comptes-rendus.** *E. Florit.* Il Metodo della « Storia delle Forme ». — *A. Erman.* Die Religion der Aegypter. — *A. A. Vasiliev.* Byzance et les Arabes, t. I et III. — *Burton Scott Easton.* The apostolic tradition of Hippolytus. — S. Laurentii a Brundusio opera omnia. — *J. Rivière.* Le dogme de la Rédemption au début du Moyen Age. — *J. Lebreton* et *J. Zeiller.* L'Église primitive. De la fin du IIe siècle à la paix constantinienne. — *P. Henry.* Plotin et l'Occident. Firmicus Maternus. Marius Victorinus, saint Augustin et Macrobe. — *Funck-Brentano.* Luther (importantes erreurs). — *M. M. Gorce.* Clovis (l'auteur mêle histoire et légende).

**Revue d'histoire ecclésiastique.** 1936, avril. — G. BARDY. Faux et fraudes littéraires dans l'antiquité chrétienne ; fin. — G. MOLLAT. Les grâces expectatives sous le règne de Philippe VI de Valois (d'après plusieurs sentences rendues par le Parlement de Paris de 1340 à 1348). — P. DEBONGNIE. La conversion de saint Vincent de Paul (relève, dans la biographie du saint écrite par le P. Coste, une confiance excessive dans des documents suspects, telle la lettre de Vincent de Paul à M. de Comet, relative à sa prétendue captivité chez les Barbaresques, dont P. Grandchamp a démontré l'invraisemblance. Le P. Coste n'a pas su s'affranchir de la tyrannie des traditions hagiographiques). — J. MADOZ. L'authenticité d'un des nouveaux sermons de S. Augustin confirmée par le concile de Séville de 619. — Ch. MARTIN. Un discours prétendument inédit de S. Cyrille d'Alexandrie sur l'Ascension. — M. ESPOSITO. Une secte d'hérétiques à Medina del Campo en 1459 (d'après le « Fortalicium Fidei » d'Alphonse de Spina). — L. ANTHEUNIS. Un Jésuite anglais aux Pays-Bas espagnols : Sir Edward Stanley, 1564-1639. — Paul AUVRAY et André JOUFFREY. Pour une réédition des lettres de Condren (appel des éditeurs

de cette correspondance pour obtenir communication des lettres inédites). = **Comptes-rendus.** *L. M. Cerasoli.* Codices Cavenses. 1re partie : Codices membranacei. — Origenes Werke. T. X : Origenes Mattäuserklärung. — *A. Petrignani.* La basilica di S. Pudenziana in Roma secondo gli scavi recentamente eseguiti. — *W. H. Frère.* Studies in early roman liturgy. — *Th. Klauser.* Das römische Capitulare evangeliorum. T. I : Typen. — *Enrique Bayerri.* Historia de Tortosa y su comarca. T. I : Tratado preliminar : Historia de la geografia de la comarca de Tortosa. — *J. Pérez de Urbel.* Los monjes españoles en la Edad Media. — *Fr. Behn.* Die Karolingische Klosterkirche von Lorsch an der Bergstrasse. — *F. H. Crossley.* The english abbey, its life and work in the Middle Ages. — *Eduardo Gardia de Diego.* Glossarios latinos del monasterio de Silos. — *J. Ramackers.* Papsturkunden in den Niederlanden. — *Fr. de Sessevalle.* Histoire générale de l'ordre de saint François. 1re partie : Le Moyen Age, 1209-1517. — *Norbert Dufourcq.* Esquisse d'une histoire de l'orgue en France du XIIIe au XVIIIe siècle. — *Pierre Mandonnet.* Dante le théologien. — *A. Coville.* Recherches sur quelques écrivains du XIVe et du XVe siècle. — *J. Duverger.* Brussel als Kunsteenbrum in de XIVe en de XVe eeuw. — *John M. Lenhart.* Prereformation printed books. — *Th. Freudenberger.* Augustinus Steuchus und sein literarische Lebenswerk. — *Levis Hanke.* The first social experiments in America. — *Ghislaine de Boom.* Marguerite d'Autriche-Savoie et la Pré-Renaissance. — *Stephen d'Irsay.* Histoire des universités françaises et étrangères, t. II. — *R. Aigrain.* Les universités catholiques. — *Albertus De Meyer.* Registrum litterarum Fr. Thomae de Vio Caietani O. P. magistri ordinis 1508-1513. — *P. Vignaux.* Luther, commentateur des *Sentences.* — *A. Herte.* Die Lutherkommentare des Johannes Cochlaeus. — *Albert Chérel.* La pensée de Machiavel en France. — *Pierre Janelle.* L'Angleterre catholique à la veille du schisme. — *Robert Dudley Edwards.* Church and State in Tudor Ireland. — Dom *Maurice Chauney.* The Passion and Martyrdom of the Holy Carthusian fathers. — *Richard Rogers* et *Samuel Ward.* Two Elizabethan diaries. — *Joseph Bernard Code.* Queen Elizabeth and the english catholic historians. — *Miguel de la Pinta Llorente.* Procesos inquisitoriales contro los cathedráticos hebraistas de Salamanca Gaspar del Grajal, Martinez de Cantalapiedra y fray Luis de Leon. T. I : Gaspar de Grajal. — *Friedrich Stegmüller.* Geschichte des Molinismus, t. I. — *E. A. Ryan.* The historical scholarship of Saint Bellarmine. — *Paul Nève de Mévergnies.* Jean-Baptiste van Helmont, philosophe par le feu. — *Gandulf Korte.* Christian Brez. Ein Beitrag zur Erforschung des Barockschrifttums. — *Paul Bonenfant.* Le problème du paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime. — *Jean Delanglez.* The French Jesuits in Lower Louisiana 1700-1763. — *Jules Baisnée.* France and the establishment of the American catholic hierarchy. — *A. Ballesteros y Beretta.* Historia de España y su influencia en la historia universal, t. VII. — *H. Wagnon.* Concordats et droit international. — *Cecil Kerr.* Thérèsa-Héléna Higginson, servante de Dieu.

**Revue d'histoire des missions.** 1935, décembre. — J. Coudurier de Chassaigne. A propos de François Pictet. Le milieu familial d'un grand évêque missionnaire. Les Pictet du consulat lyonnais au XVIIe siècle. — Maurice Briault. La mission du Bas-Niger après cinquante ans d'existence (fondée en 1855 par les PP. du Saint-Esprit). — Paul Lesourd. Aperçus historiques sur les missions des Pères Blancs du cardinal Lavigerie ; fin (notices par vicariat). — M.-J. de la Servière. Un

projet d'intervention de Léon XIII entre la France et la Chine à propos de la guerre du Tonkin. = Documents : Liste chronologique et notes biographiques des missionnaires « Évêques titulaires » (ordre alphabétique ; suite : de Cassandria à Cuses). — La correspondance de Robert de Nobili (cinq lettres, dont une très longue au pape Paul V du 15 février 1619). — Un ami et bienfaiteur de l'Éthiopie : Justin de Jacobis ; lettre inédite de Mgr Massaia (lettre de rectification écrite, le 5 décembre 1864, à un article de l'agent consulaire de France à Massaouah paru dans la *Revue des Deux Mondes* des 1er novembre et 1er décembre 1864 sur Théodose II et le nouvel empire d'Abyssinie). = **Comptes-rendus.** *Georges Goyau.* Une fondatrice d'institut missionnaire. Mère Marie de la Passion et les Franciscaines missionnaires de Marie. — *H. Josson.* Un chef de mission aux Indes. Le P. Sylvain Grosjean, de la Compagnie de Jésus. — *Paul Lesourd.* Les Pères Blancs du cardinal Lavigerie. — *H. Labouret.* Ethnologie coloniale. = 1936. Mars. Georges Goyau. Les origines des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres. Leurs premières missions, 1870-1898 (au Dahomey et en Égypte). — A. Brou. Missions goanaises et conversions forcées? (reconnaît les nombreux abus et les erreurs commises, mais affirme que ni les archevêques ni les vice-rois n'en prenaient leur parti). — Joseph Soul. Mgr Maupoint et la fondation des missions de l'Afrique orientale (en 1862). — Mgr Cuvelier. Quelques notes sur les anciennes missions des Capucins au Congo et dans l'Angola ; suite (les « notes » se rapportent au xviie siècle). — J. Renard. Les missions catholiques aux Antilles ; suite (au xviie siècle). — Documents : I. Les missions catholiques en Extrême-Orient en 1845. — II. Nicolas Estienne, préfet apostolique de Madagascar (son double voyage vers Madagascar en 1659 et 1663, d'après des sources hollandaises. Lettres de Nicolas Estienne sur son ministère à Madagascar). — P. Roussier. Un projet de constitution coloniale pour le clergé aux Antilles (documents qui montrent bien l'état d'esprit des colons à l'égard de la religion ; continué au numéro suivant). = **Comptes-rendus.** *Maurice Adam.* Yuen Ming Yuen. L'œuvre architecturale des anciens Jésuites au xviiie siècle. — *P. Destombes.* Le collège général de la Société des Missions étrangères de Paris. La Vénérable Madeleine de Saint-Joseph, première prieure française du premier monastère des Carmélites déchaussées en France (1578-1637). — *E. Levesque.* Lettres de M. Olier, curé de la paroisse et fondateur du séminaire de Saint-Sulpice. — *Lyautey.* Lettres du sud de Madagascar. — *Enrico Lucatello.* 22 anno in Etiopia. La missione di Monsignor Giustino de Jacobis. = Juin. Ph. Gobillot. Le centenaire du début des missions maristes en Océanie (1836). — Georges Goyau. Les premiers Carmes en Perse : Chah Abbas et l'Europe chrétienne (1599-1612). — Antti Inkinem. L'Église catholique en Finlande et sa situation juridique. — Silhouettes de missionnaires du Levant (le P. Antoine de Beauvollier, 1657-1708). — A. Brou. Le développement des églises de Chine. — Liste chronologique et notes biographiques des missionnaires « évêques titulaires » ; suite.

---

# CHRONIQUE

## ALFRED STERN

(22 novembre 1846-24 mars 1936)

C'est avec un regret particulièrement vif et profond que la *Revue historique* signale la mort du doyen des historiens de l'Europe, du moins de ceux qui étaient demeurés en activité. Car non seulement Alfred Stern avait été de nos premiers collaborateurs, et longtemps des plus assidus, mais il était lié à Gabriel Monod d'une étroite amitié, dont son autobiographie scientifique, publiée en 1932, porte en plus d'un endroit le noble et touchant témoignage, par exemple quand elle rappelle que, tous deux ambulanciers volontaires dans la guerre de 1870-1871, il traduisit en allemand, après la fin de la lutte, la brochure de Monod, *Allemands et Français*, dont il relève « la louable impartialité », et que de l'épreuve, « comme nous nous étions consacrés tous deux à la tâche de panser des blessures, et non d'en faire », leur amitié sortit non ébranlée, mais fortifiée.

Elle s'était nouée à Göttingen, au séminaire de Waitz, le maître dont cette autobiographie montre que l'influence sur Stern a été décisive. Fils d'un professeur de mathématiques de cette Université, qui aurait voulu le voir prendre une carrière juridique, matériellement plus sûre, ce n'est qu'au terme de ses études parallèles de droit et d'histoire qu'il fixa son choix, en présentant sa thèse de doctorat à la Faculté de philosophie. Après un semestre à Berlin, où Ranke força son admiration, et un passage aux archives de Karlsruhe, il s'habilita en 1872 à Göttingen, d'où, au bout d'un an, donc exceptionnellement vite, il fut appelé à la chaire d'histoire générale de l'Université de Berne. Il l'échangea en 1887 pour celle de l'École polytechnique de Zurich, moins lourde d'enseignement et donc plus favorable à son travail personnel, et occupa celle-ci jusqu'à la retraite qu'il prit en 1928, après, dit-il lui-même, cent onze semestres d'enseignement.

L'œuvre extrêmement abondante de cette vie de savant embrasse toute l'histoire moderne et contemporaine de l'Europe, depuis la Réforme jusqu'à la politique internationale du règne d'Édouard VII. Du nombre imposant d'articles, de mémoires, d'ouvrages qui rendent un si éloquent témoignage de la variété de son savoir et de son infatigable labeur, émergent surtout trois livres qui ont fait époque et dont le temps et le progrès de la science ont diminué, sans doute, mais non aboli la valeur : *Milton et son temps*, qui parut de 1877 à 1879 ; *La vie de Mirabeau*, qui est de 1889, et surtout cette *Histoire de l'Europe, des traités de Vienne de 1815 à la paix de Francfort de 1871*, dont les dix volumes (le septième d'une seconde édition avait paru en 1928) présentent le tableau le plus complet et le plus instructif que nous ayons de la période qu'ils traitent. La publication s'en est échelonnée sur trente ans, de 1894 à 1924. L'auteur, qui lui-même, semble-t-il, avait par moments considéré son entreprise comme téméraire, d'autant plus qu'il ne voulait

pas se borner à la bibliographie imprimée, déjà énorme, mais la compléter par des recherches d'archives, a eu la joie de remplir son dessein et de pouvoir achever une œuvre qui restera longtemps indispensable aux historiens de l'Europe du XIXe siècle.

Ce qui fait la valeur de ces dix volumes, ce n'est ni une profondeur ou une originalité particulière des vues, ni la qualité littéraire du style, mais la clarté, l'impartialité, l'honnêteté, pour dire le mot, de l'exposé. Dans un pareil sujet, le risque était grand de céder, si inconsciemment et si faiblement que ce pût être, à des préférences ou à des préjugés politiques ou nationaux. Stern, qui, par toutes ses origines et sa formation, était un libéral et qui, pour avoir vécu en Suisse depuis vingt ans lorsque l'ouvrage commença à paraître et depuis cinquante lorsqu'il s'acheva, n'en était pas moins resté bon Allemand, s'est, dans l'ensemble, bien défendu de ce double risque. On a pu lui reprocher de n'avoir pas exactement apprécié certains faits historiques ; les historiens tchèques, par exemple, ont été un peu choqués de le voir mal comprendre et, par suite, mal juger le mouvement de revendication de leur nation. Mais personne n'a contesté la sincérité de l'effort qu'il avait fait pour s'élever, dans toute la conception comme dans l'exécution de son livre, jusqu'à un horizon européen pour être, suivant l'expression devenue à la mode, un bon Européen.

Il l'avait été en 1870, tout en faisant son devoir de patriote allemand, puisque, comme il le rappelle dans son autobiographie, « il appartenait, comme Monod le savait, au petit nombre de ses compatriotes qui désapprouvaient l'annexion de l'Alsace-Lorraine ». Dans l'été de 1917, au fort de la guerre, nous nous trouvâmes, mon très cher ami Ludo Moritz Hartmann et moi, réunis chez lui à Zurich, et, comme nous discutions des questions politiques et morales qui étaient au fond de la lutte, nous fûmes amenés tout naturellement à plaider devant lui, si je puis dire, l'affaire d'Alsace-Lorraine. Il était là comme le juge ou l'arbitre et je revois en ce moment l'expression presque douloureuse de sa noble figure lorsqu'il conclut : « Vous avez raison tous les deux ; mais alors quelle peut être l'issue? » Dans la préface du septième volume de sa grande *Histoire*, qui en ouvre la troisième partie, celle qui commence à la Révolution de 1848, il avait, en 1916, indiqué que la guerre semblait avoir démenti l'existence de « cette communauté d'idées et d'intérêts des peuples de l'Europe, qui, en vertu d'une nécessité historique, les lie les uns aux autres et continue à les conduire dans la même voie d'évolution historique », mais que ce serait « désespérer de l'avenir de l'Europe que de vouloir considérer cet état de choses comme à jamais durable », et affirmé sa confiance dans le rétablissement des liaisons alors interrompues entre des peuples « dont aucun n'est un peuple élu ». En tête du dernier volume, en 1924, il constatait que la « prétendue paix » qui avait suivi la guerre ne les avait pas encore rétablies. Je l'avais vu quelques mois avant la publication de ce volume ; ç'a été la dernière fois, et je ne sais pas quels sentiments lui inspirait l'évolution des affaires européennes et de celles de son pays dans les dernières années ; mais on peut sans peine les imaginer.

La guerre et ses suites lui avaient infligé des épreuves non seulement morales, mais matérielles. Il les a supportées avec beaucoup de courage et de dignité, demandant au travail et à la science consolation et réconfort. Depuis longtemps, il comptait dans tous les pays de l'Europe, parmi les historiens, des amis et des admira-

teurs : je ne veux citer ici d'entre eux que Jaroslav Goll, qui avait été de ses premiers auditeurs de jeune privat-docent et parlait toujours de lui avec la plus grande affection. La génération de ses amis a disparu avant lui ; mais les générations plus jeunes, qu'elles l'aient connu personnellement ou seulement par ses livres, sentent que la mort de ce grand et probe travailleur est un deuil pour la science historique tout entière.

Louis EISENMANN.

---

**France.** — Un décret rendu en Conseil d'État et portant la date du 21 juillet 1936 a pour objet de réglementer le versement aux Archives nationales et dans les dépôts départementaux des dossiers, registres et pièces concernant les affaires traitées par les administrations, services et établissements de l'État.

D'autre part, un projet de loi, dont le texte a été établi par une Commission provisoire spéciale que présidait M. P. Matter, a été déposé par le gouvernement en vue d'assurer la conservation et la récupération éventuelle des papiers d'État.

Souhaitons que ces textes inaugurent un changement d'esprit parmi les administrateurs et les collectionneurs et que, grâce à eux, le matériel documentaire de l'histoire nationale soit désormais intégralement respecté et rendu accessible aux investigations des travailleurs.

— En vue de parer aux effets nocifs des doctrines qui, en France même, tendent « à discréditer la raison et à proscrire la libre recherche au nom d'un idéal de discipline nationale ou sociale », un certain nombre d'universitaires viennent de créer un « Cercle Descartes ». Ce cercle, qui agira au moyen de conférences et de séances de discussion et par la publication de Cahiers périodiques et de brochures d'information, a édité la conférence inaugurale de son président, M. Georges LEFEBVRE (Cahiers du Cercle Descartes, n° 1 : *Esprit critique et tradition*. Paris, 1936, in-18, 48 p. ; 3 fr.). Notre distingué collaborateur y revendique avec force et esprit les droits du rationalisme idéaliste et les devoirs héroïques de la morale cartésienne il fait la critique du traditionalisme sectaire, issu de la philosophie de Hume, du mysticisme allemand et de l'idéalisme transcendental, trouvant dans l'historisme un climat approprié pour son développement et s'appuyant sur le conservatisme étroit d'une bourgeoisie attachée à ses privilèges. Georges BOURGIN.

— Il convient de noter, parmi les articles du *Supplément*, t. XIV, du *Répertoire général alphabétique du droit français*, publié par MM. César BRU, E. GODEFROY et Jean PLASSARD (Paris, librairie du Recueil Sirey, 1936, in-4°, 803 p.), les articles *Tonkin*, *Uruguay*, *Yemen*, *Yougoslavie*, *Zones franches*. Ces articles ne manquent pas d'offrir un réel intérêt au point de vue historique. Non seulement ils présentent un riche contenu, mais ils sont accompagnés de copieuses bibliographies qui peuvent rendre de grands services. G. BN.

— Au *Cinquantenaire du symbolisme*, la Bibliothèque nationale a consacré une très intéressante exposition, dont le catalogue, préfacé par M. E. Jaloux, a été remarquablement établi par MM. André JAULME et Henri MONOD (Paris, Éditions des Bibliothèques nationales, 1936, in-18, XIX-255 p., planches). Ces matériaux ont été distribués en dix-huit chapitres, qui comportent des notices extrêmement précises, et, comme en tête du volume, M. E. Jaloux a dressé un historique nuancé

du mouvement symboliste, ce catalogue constitue un remarquable instrument de travail pour l'histoire littéraire contemporaine, principalement entre 1876 et 1900. Grâces soient rendues à M. Julien Cain, dont les initiatives multiples aboutissent, sur tant de plans, à des réalisations aussi réussies ! G. Bn.

— En souvenir de la cérémonie du 14 juin 1936 organisée en l'honneur de M. A. de Saint-Léger, professeur à la Faculté de Lille et que l'âge de la retraite a atteint, on a publié la *Biographie et liste des travaux* de cet excellent érudit, qui, dans le domaine de l'histoire générale comme dans le champ plus étroit de l'histoire régionale du nord de la France, a élaboré tant de travaux excellents.

G. Bn.

— La maison Sotheby and Co, de Londres, a mis en vente, le 22 juillet 1936, une série importante de documents de l'époque napoléonienne et, en particulier, quatre lettres de l'amiral Villeneuve, écrites, après le désastre de Trafalgar, au capitaine de pavillon Prigny ; ces lettres, de caractère privé, fournissent des indications curieuses sur la psychologie de Villeneuve. A noter également un journal de la *Virginie*, commandant Bergeret, prise en chasse et battue par l'*Indefatigable*, commandant Pellew, en floréal an IV. G. Bn.

**Allemagne.** — La maison d'éditions Ost-Europa-Verlag (Koenigsberg et Berlin, W. 35) annonce la publication d'une nouvelle revue trimestrielle, *Kyrios*, sous la direction du professeur Hans Koch, directeur de l'Institut pour l'étude de l'Europe orientale à l'Université de Koenigsberg ; cette Revue sera consacrée tout particulièrement à l'étude des questions religieuses touchant l'Orient européen.

**États-Unis.** — Le premier numéro d'une nouvelle revue historique, la *Revue franco-américaine* (*Franco-American Review*), a été publié au mois de juin dernier. Elle paraîtra tous les trimestres en juin, septembre, décembre et mars. Le prix de l'abonnement est de $ 3.00 l'an ($ 5.00 pour deux ans ; le numéro, $ 0.75). Le bureau de la rédaction en France se trouve à Paris, 16, rue Saint-Guillaume, et, en Amérique, chez M. Charles M. Fleischner, Drawer 1729, New-Haven, Connecticut. La *Revue franco-américaine*, qui se propose d'étudier les problèmes historiques communs à la France et aux États-Unis, est placée sous la direction d'un double comité. L'*American editorial Board* comprend treize personnes : Mme Maurice Muret, M. F. Baldensperger, M. Gilbert Chinard, M. Albert Guérard, des professeurs de Yale (M. J. M. S. Allison, Arnold Whitridge, Frank Monaghan, Allen J. Barthold), de Columbia (Carlton J. H. Hayes), de la région de Chicago (Louis R. Gottschalk, Howard Mumford Jones) ; des publicistes de New-York (John H. Finley, Edward Larocque Tinker), c'est-à-dire des personnalités actives et de tendances historiques différentes. Du côté français, la *Revue* se présente avec l'appui de MM. le duc de Broglie, Léon Bérard, le général Weygand, Sébastien Charléty, David-Weill, André Siegfried, le doyen Roussy, Charles Cestre et plusieurs autres personnalités. Le Comité français comprend neuf personnes : MM. Paul Hazard et Bernard Fay, professeurs au Collège de France ; M. Philippe Sagnac, professeur à la Sorbonne ; M. André Girodie, conservateur du Musée de Blérancourt ; Mme Valentine Thomson ; MM. le marquis de Luppé et le comte E. de Lévis-Mirepoix, Walter H. Murphey et E. Préclin.

Chaque numéro de la *Revue* publiera un portrait — en quelques pages — d'une

personnalité française ou américaine, accompagné d'une bibliographie au courant; un ou plusieurs documents inédits et caractéristiques ; une double série de comptes-rendus d'ouvrages et d'articles de revue consacrés dans les deux pays à l'histoire franco-américaine.

Les directeurs de la *Revue historique*, qui souhaitent la bienvenue à la *Revue franco-américaine*, espèrent vivement que, grâce à elle, les relations scientifiques deviendront de plus en plus confiantes, de plus en plus fécondes entre la France et les États-Unis.

**Hongrie.** — Le *Bulletin of the International Committee of historical Sciences*, dans son n° 30, mars 1936, publie une importante contribution du « Comité national hongrois des sciences historiques » : c'est l'*Analyse des principaux travaux historiques publiés en langue hongroise, 1926-1932*, classés selon les grandes divisions bibliographiques traditionnelles, et dont les auteurs sont répertoriés dans un bon index (185 p.).

G. Bn.

**Italie.** — Nous signalons, avec le plus vif intérêt, l'apparition d'une revue nouvelle. Depuis qu'il n'a plus été possible à M. le sénateur Luigi Einaudi de faire paraître l'excellente *Riforma sociale*, où paraissaient des études que le gouvernement « totalitaire » ne pouvait tolérer, en raison de leur caractère trop fortement libéral, le grand économiste est revenu à ses préoccupations historiques d'antan : on se souvient, en particulier, de ses publications si savantes sur les finances piémontaises du xviii^e siècle. Ainsi s'explique l'apparition de la *Rivista di storica economica*, dont le premier numéro, daté du mois de mars 1936, a été distribué au mois de juillet. On trouve dans ce numéro des articles de valeur : L. Einaudi, *Théorie de la monnaie imaginaire de Charlemagne à la Révolution française ;* R. Bacchi, *L'économie politique dans la Bible ;* G. Luzzatto, *Syndicats et cartels dans le commerce vénitien des XIII^e et XIV^e siècles ;* A. Calabi, *L'économie de la production artistique graphique*. Souhaitons bonne chance — meilleure chance — à la nouvelle revue.

D'autre part, par les soins de la « Giunta centrale per gli studi storici », dont j'ai naguère annoncé ici la formation et l'objet, et sous la direction de M. G. Volpe, de l'Académie d'Italie, est maintenant publiée la *Rivista storica italiana* (fasc. [illegible] du vol. I de la série V). Les 160 pages de cet important fascicule contiennent d'importantes contributions de MM. Volpe, Momigliano et Valsecchi, sur lesquelles nous reviendrons, et des bulletins historiques ; l'un, de M. D. Cantimori, sur la Réforme en Italie et les réformateurs italiens à l'étranger (pour la période 1924-1934), l'autre, de MM. G. Praga et M. Lascaris, sur l'historiographie des pays balkaniques. On peut faire certaines réserves sur les tendances et les fins de la « Giunta esecutiva » ; quelques-uns de ses défauts seront certainement compensés par les qualités de toute espèce qui s'affirment, dès ce premier numéro, dans la *Rivista storica italiana*.

Georges Bourgin.

*Le gérant :* R. Lisbonne.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 1936.

ICAL ROOM
AL LIBRARY
OF MICH.

# REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

*Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.*
CICERON, *de Orat.*, II, 15.

**61e ANNÉE. — TOME CLXXVIII.**

**III. — Novembre-Décembre 1936.**

SOMMAIRE.

Pages

**Oscar-Albert Johnsen**. Le commerce et la navigation en Norvège au Moyen Age . . . . . 385
**Abel Lefranc**. Les éléments français de *Peines d'amour perdues* de Shakespeare . . . . . 411
**Albert Pingaud**. La Grèce pendant la première année de la Grande Guerre . . . . . 433
**Louis Laurens**. L'évolution de la médecine et l'histoire des idées . . . . . 465
**Albert Grenier**. Les Étrusques et l'histoire primitive de l'Italie . . . . . 502
**Bulletin historique**. Histoire de France. Fin du Moyen Age, 1328-1498, par Édouard PERROY . . 524
— Histoire de l'art, du XVe siècle à nos jours, par Louis HAUTECŒUR . . . 549
**Comptes-rendus critiques** (*Pour le détail, voir au verso*) . 596
**Notes bibliographiques** . . . . . 621
**Recueils périodiques et Sociétés savantes** . . . . . 638
**Chronique** . . . . . 663
**Index bibliographique** . . . . . 672
**Table des matières** . . . . . 688

**LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN**

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

# REVUE HISTORIQUE

*DIRECTEURS :*

CH. BÉMONT — MEMBRE DE L'INSTITUT

L. EISENMANN — PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

*Secrétaires de la Rédaction :* Ch.-André JULIEN, 1, square de Port-Royal. Paris, 13e (Tél. Gob. 78-22), et Maurice CROUZET, professeur au lycée Janson de Sailly.

*Bureau de la rédaction :* 108, boulevard Saint-Germain (Librairie Félix Alcan), le mercredi 14 heures 30 à 17 heures.

ABONNEMENTS ANNUELS à partir du 1er janvier 1937 (nouveaux prix pour 8 fascicules)

France et Colonies : **150** francs.

Pays ayant adhéré à l'accord de Stockholm : **170** francs ; autres pays : **190** francs.

La livraison : **25** francs.

Compte de chèques postaux : Paris 96-61.

**AVIS IMPORTANT.** — Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme d'un franc.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de quinze jours après réception du numéro suivant.


## OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS DE LA PRÉSENTE LIVRAISON


Stanislaw KOT. Historja Wychowania (**Ambroise Jobert**) . . . . . .

L.-H. LABANDE. Histoire de la principauté de Monaco (**Robert Latouche**) . . . .

Hilaire BELLOC. A shorter history of England (**Roger Chauviré**) . . . . . .

Raffaele DI TUCCI. Studi sull' economia genovese del secolo decimosecondo (**André-E. Sayous**) . . . . . .

Émile-G. LÉONARD. Histoire de Jeanne Ire, reine de Naples, comtesse de Provence, 1343-1382. T. I (**V.-L. Bourrilly**) . . . . . .

Charles DARTIGUE-PEYROU. Un petit pays souverain au XVIe siècle. La vicomté de Béarn sous le règne d'Henri d'Albret, 1527-1555 (**Paul Courteault**) . . . . . .

ID. Jeanne d'Albret et le Béarn, 1555-1572 (**Id.**) . . . . . .

Beth HENNINGS. Gustave III son kronprins (**Émile Laloy**) . . . . . .

James Truslow ADAMS. America's tragedy (**É. Préclin**) . . . . . .

Edmund C. BURNETT. Letters of members of the Continental Congress. Vol. VII (**Id.**).

Henry Steele COMMAGER. Documents of American history (**Id.**) . . . . . .

Charles SEYMOUR. American diplomacy during the World War (**Id.**) . . . . . .

Frank H. SIMONDS. American foreign policy in the Post-War years (**Maurice Baumont**).

H. BAUDIG. Géographie universelle. T. XIII : Amérique septentrionale. 1re partie (**Louis Eisenmann**). . . . . .


## LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

**L. Cappatti.** Une candidature officielle après le 16 mai.

**Pierre Caron.** Sur la bibliographie historique.

**E. Coornaert.** Les conditions politiques des relations commerciales entre la France et les Pays-Bas au XVIIe siècle.

**R. Crozet.** Les voyages d'Urbain II et ses négociations avec le clergé de France, 1095.

**M. Garraud.** Les invasions normandes en Poitou et leurs conséquences.

**L. Halphen.** Le *De Ordine palatii* d'Hincmar.

**Ernest Hauviller.** Un prélat germanisateur dans l'Alsace française : Mgr Raess, évêque de Strasbourg.

**Élie Lambert.** Les origines de la voûte d'ogive.

**C. Laurent.** Les élections d'août 1815.

**G. Lugli.** Les forums romains.

**F. Mendl.** Les derniers Premyslides. La fin d'une dynastie slave.

**R. Nathan.** Esquisse d'une histoire des dettes interalliées.

**G. Pagès.** Autour du « Grand Orage » : Richelieu et Marillac : deux politiques.

**Henri Pensa.** L'affaire du collier de la reine.

**F. Ponteil.** Le ministre des Finances Georges Humann et les émeutes antifiscales de 1841.

**Suzanne de la Porte.** Autour du 19 janvier : tiers parti et opposition républicaine.

**Puryear.** L'opposition anglo-française au traité d'Unkiar-Skelessi (1833).

**André-E. Sayous.** La haute bourgeoisie de Genève entre le début du XVIIe siècle et le milieu du XIXe.

**K. Sommerfeld.** La bataille des langues en Norvège.

**Thiery.** Organisation et fonctionnement de l'administration centrale (1830-1848).

**W. Vogel.** La Hanse, d'après les publications récentes.

# LE COMMERCE

ET

# LA NAVIGATION EN NORVÈGE

## AU MOYEN AGE

---

L'histoire du commerce et de la navigation norvégiens au Moyen Age se divise, d'une façon générale, en deux chapitres très distincts : période antérieure et période postérieure à la victoire des Hanséates dans la première moitié du XIVe siècle. Jusqu'à cette époque et à côté de son commerce passif, la Norvège avait également un commerce actif avec l'étranger ; par la suite, le commerce actif cesse ou tout au moins s'abaisse à un tel minimum qu'il ne revêt plus aucune importance appréciable pour l'économie du pays. Les Hanséates détiennent un monopole de fait sur tout notre commerce extérieur. Période de transition qui dure de 100 à 150 ans et qui se caractérise en premier lieu par une progression, puis par une régression du commerce actif, influencé essentiellement par le développement des ports baltes de l'Allemagne du Nord. Ce développement fut donc un événement décisif dans l'histoire du commerce norvégien au Moyen Age.

La période antérieure à l'hégémonie hanséatique se subdivise elle-même, au point de vue historique, en deux parties, l'époque des Vikings et les premiers siècles de l'époque chrétienne ; mais l'époque des Vikings fut l'époque réalisatrice, l'époque créatrice, car c'est durant celle-ci que l'on établit les fondements de la navigation et du commerce actifs norvégiens, qui prospérèrent aux XIe, XIIe et XIIIe siècles. Le commerce et la navigation durant l'époque des Vikings et jusqu'à l'an 1000 sont bien connus, grâce surtout aux études d'Alexandre Bugge[1] ; néanmoins

1. A Bugge, *Vesterlandenes indflydelse pra nordboernes og särlig nordmändenes ydre kultur, levesät og samfundsforhold i vikingetiden*. Christiania, 1905, p. 179-205. — *Contributions to the history of the Norsemen in Ireland*. Christiania, 1900. — *Den norske sjöfarts historie*, I. Christiania, 1923, p. 1-142. — Voir aussi H. Shetelig, *Vikingeminner i Vest-Europa*. Oslo, 1933 (*Institutet for sammenlignende Kulturforskning*, Serie A, XVI).

nous soulignerons certaines de ses caractéristiques générales dont la connaissance est indispensable à la compréhension de l'histoire de la période postérieure.

Il est souvent difficile de se prononcer sur le rôle joué par les transactions commerciales dans les expéditions des Vikings ; sans doute a-t-on partiellement exagéré celui-ci. La destruction par les Normands vers 830-840 de centres commerciaux importants, tels que Dorestad (Durstede) en Hollande et Quentovic dans le nord de la France, ne semble pas indiquer que le commerce ait été, au IXe siècle, le but primordial des expéditions des Vikings dans ces régions. Le commerce que nous entretenions à cette époque avec les Pays-Bas et la France n'avait encore qu'un caractère passif ; c'étaient les Frisons qui s'en faisaient les intermédiaires et ce sont eux qui nous apportaient les produits de la terre et de l'industrie flamandes et françaises, les vins, les fruits méridionaux, les tissus et les armes, et ce commerce ne changea de caractère qu'au XIe siècle.

Cependant, il est certain qu'au IXe siècle les Norvégiens avaient un important commerce actif avec le Slesvig au Danemark, avec Gardarike en Russie, avec l'Angleterre et les nouvelles colonies norvégiennes établies sur les rives de la mer du Nord et peut-être même avec Bjarmeland. Nous en avons un excellent témoignage dans le récit que fit Ottar au roi Alfred le Grand d'Angleterre, récit inséré dans sa traduction d'Orosius[1]. Ottar, qui vivait au nord de la province Haalogaland, avait le droit, en tant que chef (*hövding*), de percevoir des impôts chez les Lapons. Ces impôts, en nature, consistaient en livraisons de peaux d'animaux, de plumes d'oiseaux, d'os de baleine et de cordages en peau de phoque, ainsi que de peaux de baleine ou de morse, et ce en de telles quantités qu'elles constituaient en elles-mêmes une base d'exportation. Que ces marchandises aient été facilement vendables, nous en avons la preuve en ce qu'Ottar et autres grands hommes du Haalogaland ne se contentaient pas du produit de ces impôts, mais qu'ils élevaient eux-mêmes des rennes, chassaient la baleine et le morse et qu'ils faisaient le « finnkaup », c'est-à-dire le commerce avec les Lapons. A lui seul, Ottar ne possédait pas moins de 600 rennes domestiqués ; il parle de son expédition dans le Bjarmeland en termes qui font croire moitié à un voyage de découvertes, moitié à une expédition de chasse au morse. C'est, au surplus, par pure habileté commerciale et de crainte de la concurrence étrangère qu'il se tait sur le commerce des fourrures.

1. *King Alfreds Anglo-Saxon Version of Orosius*, éd. John Bosworth. Londres, 1859.

En somme, tout semble indiquer qu'en allant vers la mer Blanche Ottar ne faisait que suivre une vieille route commerciale, qu'un vieil itinéraire de chasse[1].

Cependant, Ottar n'était pas seulement percepteur et chasseur de cétacés, mais c'était aussi un grand navigateur; nous en trouvons la preuve dans le récit d'un voyage qu'il entreprit le long de la côte norvégienne jusqu'à Skiringssal, dans le Vestfold[2], et de là à Hedeby, dans le Slesvig, tous deux, comme Björkö, au bord du Mälar, ports commerciaux importants du temps des Vikings, ports où des originaires du Haalogaland vendaient leurs marchandises aux commerçants saxons et frisons. Un autre gros débouché était l'Angleterre, où les chefs de cette même région jouissaient sans doute d'une haute réputation, puisque Ottar fréquentait le roi. Ottar, qui habitait près de Malangen ou même plus au nord, ne cite pas la morue; cependant, il est certain que les grandes pêcheries morutières des Lofoten et Vesteraalen étaient déjà connues et mises en valeur et que, dès l'époque des Vikings, elles avaient leur centre à Vaagan; il est non moins certain que, suivant la tradition, les pêcheries et le commerce des poissons étaient aux mains des chefs. Les bancs de harengs étaient également mis en valeur. C'est ainsi qu'un poème nous apprend que le scalde Öivind capturait ce poisson au filet[3].

Le Haalogaland était, du temps des Vikings, le centre principal de l'exportation en Norvège. S'il y existait des chefs puissants comme Torolv Kveldulfsson et Ottar au IXe siècle, un Tore Hjort de Vaagan au Xe, le fait était dû surtout au commerce des fourrures et des poissons. Plus tard, au cours du XIe siècle, l'impôt et le commerce des Lapons devinrent monopole d'État. En vertu de la loi de Frostating, le roi a, en effet, le droit exclusif d'acquisition des têtes de bétail au nord de Vinjarsund (maintenant Vennesund), c'est-à-dire au nord de Namdalen[4]. A la même époque, le centre du commerce du poisson était alors Trondheim.

Déjà, au temps des Vikings, la Norvège occidentale et méridionale exportait de la morue, du hareng, des peaux et cuirs, du beurre et du bois. La Frise et également le Danemark et l'Angleterre avaient sans doute, à cette époque, tout spécialement besoin de bois norvégiens pour faire des mâts de navires. Les commerçants étrangers, qui apportaient

1. Oscar Albert Johnsen, *Finmarkens politiske historie*. Christiania, 1923, p. 7-9, 15-16.
2. Vestfold se trouve dans le sud-est de la Norvège, près du fjord d'Oslo.
3. Finnur Jonsson, *Den norsk-islandske skjaldedigtning*, BI. Christiania, 1908, p. 65.
4. *Norges gamle Love*, I. Christiania, 1846, p. 257; cf. *Finmarkens politiske historie*, p. 16.

en échange des draps, des grains, des armes et des produits de luxe, ne se risquaient pas, tout d'abord, à aller jusqu'au fond des fjords, mais ils s'arrêtaient sur les îles et îlots situés à leurs embouchures. C'est ainsi que naquit le commerce de Bjarköi, qui a laissé un souvenir durable dans le droit de Bjarköi (Bjarkeyjarrettr), à l'origine droit coutumier qui s'appliquait au commerce exercé sur un « bjarkey », puis droit de foire et de commerce ordinaire et enfin, après l'établissement des cités commerciales, droit citadin. L'origine du mot est, en fait, contestée. Birca, dans le Mälaren, forme latinisée de Björkö (île des bouleaux), est, de l'avis de plusieurs savants, un simple nom de botanique ; mais, dans d'autres cas, une telle étymologie semble peu plausible et lorsque, dans le droit Bjarkeyjarrettr, ce même mot signifie foire, lieu de commerce, il semble qu'une explication spéciale soit nécessaire ; c'est ainsi que l'on ne peut écarter, par exemple, l'influence possible du mot hollandais *berek* dans le sens de district de juridiction ; cette dernière expression était employée pour désigner les îles où les commerçants hollandais étaient établis et où leur commerce jouissait d'une protection juridique coutumière[1].

Or, Bjarköy, dans le Vesteraalen, fut pendant longtemps, en Norvège, le centre commercial des Frisons dans le Haalogaland. Dans le sud du pays, l'on trouve Björkö au large de Konghelle, Bjerköy dans la rade de Tönsberg et Björköia au large de Skien. Un autre centre commercial, Skiringssal, à Tjölling, était également situé sur une route de navigation ou plutôt tout à proximité, et il en était de même de Tönsberg, qui, comme port et lieu de commerce (kaupstadr = kjöpsted, ladeplass = littéralement lieu d'achat, lieu de chargement), fut fondé sans doute au IXe siècle, mais qui, grâce à sa situation propice à l'abri d'un mont genre château-fort, près du conseil provincial de Haugar, et grâce à son *hinterland* relativement riche, semble avoir possédé très tôt des habitations et être considéré déjà au Xe siècle comme une cité commerciale (*kjöpstad*), pendant naturel à Hedeby, Ribe et Birca[2]. A mesure que les vieux centres commerciaux de Tönsberg, Nidaros, Oslo et Bergen devenaient des cités commerciales, le droit de Bjarkey se mua en quatre lois citadines contenant des dispositions d'un caractère plus ou moins local réglementant le commerce, la navigation et la vie de la cité.

Les cités commerciales devinrent en Norvège les centres du com-

1. Elis Wadstein, *Birka og björköarätt*, *Namn och Bygd*, II (1914), p. 92 et suiv. ; cf. Adolf Schück, *Studier rörande det svenska stadsväsendets uppkomst och äldsta utveckling*. Stockholm, 1926, p. 38-97 et 348-370.

2. Oscar Albert Johnsen, *Tönsbergs Historie*, I. Oslo, 1929, p. 19-53.

merce tant intérieur qu'extérieur. Le commerce extérieur se développa, au cours des XIe et XIIe siècles et durant les deux premières générations du XIIIe siècle, sur les bases jetées du temps des Vikings. Il était et fut essentiellement limité aux pays riverains de la Baltique, de la mer du Nord, de la Manche, de la mer d'Irlande, des îles de la mer du Nord, du Bjarmeland et de l'Islande. C'était là, en fait, un domaine très vaste, plus grand que celui de tout autre pays navigateur de l'époque, et ce commerce extérieur se caractérisait par le fait que les membres des expéditions norvégiennes rencontraient, dans la plupart des pays qu'ils visitaient, des compatriotes ou de proches parents.

La côte méridionale de la Baltique, où dominaient les Wendes païens jusqu'au XIe et même dans la première moitié du XIIe siècle, se trouva longtemps en dehors de la sphère d'activité commerciale des Norvégiens ; celle-ci s'étendait, en dehors de l'île de Seeland et du Slesvig, sur les marchés de la côte du Skaane, sur le Gottland et dans le Gardarike. Le commerce de Novgorod offrait aux Norvégiens le même intérêt que le commerce vénitien pour les Allemands ; à Novgorod (« Holmgardr »), ils allaient chercher les soieries, les tissus d'or, les vins, épices et autres produits de luxe orientaux qui y étaient importés de Constantinople. Les pièces de monnaies byzantines et koufiques (c'est-à-dire arabes) et les nombreux objets d'art orientaux que l'on a découverts en Norvège et dans les colonies norvégiennes sont les vestiges qui nous restent de ce vieux commerce. Ayant étendu sa suprématie aux plaines de la côte de la mer Blanche dès le XIIe siècle, Novgorod devint bientôt le principal marché des pelleteries. Sans doute, la Norvège septentrionale ne cesse-t-elle pas d'exporter, mais elle vient au deuxième rang.

Plus important que le commerce balte était, toutefois, *le commerce de la mer du Nord*. La vieille route commerciale qui, longeant la côte occidentale du Jutland, allait jusqu'au pays des Saxons, n'était pas seulement utilisée par les Saxons et les Frisons, mais par les Norvégiens eux-mêmes. Plus à l'ouest, aux vieux marchés de Dorestad et Quentovic se substituaient les bourgs commerciaux prospères de Tiel et d'Utrecht en Hollande, et Bruges, dans les Flandres, était le centre d'exportation de tissus et métaux[1]. La colonisation normande en Normandie donna naissance à de nouvelles relations pacifiques entre cette province française et les pays nordiques. Rouen devint une ville commerciale souvent visitée par les Norvégiens[2] ; toutefois, ces régions ne

1. Henri Pirenne, *Les villes du Moyen Age*. Bruxelles, 1927, p. 87-94.

2. Walther Vogel, *Zur nord-und westeuropäischen Seeschiffahrt im früheren Mittelalter Hansische Geschichtsblätter*, XIII (1907), p. 168-171.

revêtirent jamais la même importance pour le commerce et la navigation norvégiens que les pays situés au nord de la Manche.

En Angleterre, où les Frisons et les Saxons importaient régulièrement les produits du continent, les Norvégiens pouvaient s'approvisionner de marchandises analogues à celles des pays situés au sud de la Manche et, en outre, de produits indigènes, tels que le blé, le miel, la laine et l'étain. Ils les échangeaient contre les produits qu'ils vendaient eux-mêmes au Danemark et en Hollande : poissons et mâts de navires, peaux, cuirs et huiles de poissons. Les relations commerciales et maritimes des Vikings avaient pris une telle extension que même les grandes guerres, vers l'an 1000, ne purent en diminuer l'importance. Les traités que le chef des Vikings, Olav Tryggvason, signait avec le roi Éthelred à partir de 991 assurent sous certaines conditions la paix en Angleterre à tous les navires marchands, même s'ils appartiennent à l'ennemi[1]. Sous le règne de Knut le Puissant, le commerce et la vie citadine se développèrent considérablement. Norvégiens et Danois s'établissaient en grand nombre à York, à Londres et dans plusieurs autres villes de la côte orientale anglaise. Grimsby, dont le nom témoigne de ses origines norvégiennes, encore au début du XIIIe siècle, semble avoir entretenu ses relations commerciales les plus actives avec la Norvège et les colonies norvégiennes, et les Norvégiens continuèrent à visiter la côte orientale anglaise pendant tout le XIIIe et même jusqu'au XIVe siècle[2].

Ce n'est qu'en 1303 que les comptabilités douanières anglaises commencent à jeter une nouvelle lumière sur le commerce qu'entretenaient nos ancêtres avec l'Angleterre. Ces documents indiquent que les Allemands, qui auparavant s'étaient assuré les transports maritimes sur Londres, commençaient également à concurrencer sérieusement les Norvégiens dans les villes situées plus au nord. C'est ainsi que, suivant la source précitée, les marchandises exportées par la Norvège vers Boston, par exemple, étaient acheminées exclusivement par des bateaux allemands, ce qui n'empêchait pas, toutefois, les Norvégiens d'y entretenir des relations commerciales, car ils continuent à expédier et à recevoir des marchandises par les bateaux allemands ; au surplus, il semble en avoir été de même pour Londres. Par contre, à cette époque, les Norvégiens paraissent avoir entretenu une navigation très active avec Lynn, Kingstone upon Hull et Ravensworth. Au cours de la période

1. *Diplomatarium Norvegicum*, XIX. Christiania, 1910, p. 1-4.

2. A Bugge, *Studier over de norske byers selvstyre og handel för hanseaternes tid*. Christiania, 1899, p. 108-168,

5 février 1303-19 mai 1304, vingt-six navires norvégiens avaient visité ces ports, dont douze de Bergen, trois de Trondheim, trois de Tönsberg et deux d'Oslo. La valeur de l'exportation norvégienne, constituée par du poisson, des peaux de chèvre et de la bière, s'élevait à 1,087 £, soit environ la moitié de l'importation durant la période précitée. L'exportation de ces mêmes villes vers la Norvège était assurée par des navires norvégiens et se composait de grains, de malt, farine de froment, haricots, chanvre, sel, bière, épices, tissus écrus et écarlate. Sa valeur était de 475 £, soit moins de la moitié des importations et un peu plus du cinquième des exportations totales. La balance commerciale accusait donc un solde très favorable à la Norvège et il en fut de même, bien que dans une moindre mesure, des années suivantes, sauf pour la période 29 septembre 1305-20 septembre 1306, au cours de laquelle les navires norvégiens importaient des marchandises pour 938 £ et en exportaient au total pour 1,218 £. Comme on le pense, c'est surtout Bergen qui armait le plus grand nombre de navires, sans doute plus que tous les autres ports norvégiens réunis[1].

L'Angleterre ayant eu un nouveau roi en 1307, les rapports entre les deux pays devinrent plus tendus, conséquence sans doute de ce que Haakon V s'était rapproché de l'Écosse. En raison, d'une part, de cette tension des rapports et, d'autre part, de l'abrogation en 1311 de la loi commerciale anglaise, Charta Mercatoria, qui était favorable aux étrangers, le commerce devint difficile ; en Norvège, l'on confisquait les navires anglais, en Angleterre les navires norvégiens. A partir de 1310 et pour une douzaine d'années, l'établissement des statistiques douanières est suspendu et, lorsqu'il est repris (1322-1323), l'on s'aperçoit que les Allemands ont profité de l'antipathie anglo-norvégienne pour développer à nouveau leur commerce : ils ont monopolisé le commerce entre la Norvège et Hull. Le hareng, le beurre, le bois norvégiens sont importés dans cette ville à bord de navires norvégiens. Par contre, Lynn reçoit toujours la visite de plusieurs bateaux norvégiens jusque vers 1320, époque à laquelle l'indépendance de notre navigation sur l'Angleterre est suspendue pour de nombreuses années. En effet, les Allemands, qui s'étaient emparés des échanges commerciaux avec Londres, Boston et Hull, écartent bientôt les Norvégiens de la navigation en provenance ou à destination des autres ports de la côte orientale anglaise. Durant les longues guerres qui sévirent entre la reine Marguerite et les Mecklembourgeois vers 1380 et 1390, quelques navires

1. *Diplomatarium Norvegicum*, XIX. Christiania, 1910, p. 462 et suiv.

norvégiens firent à nouveau leur apparition à Lynn, Hull, Newcastle et autres villes de ce littoral[1], mais, dès le début du xv^e siècle et pendant quelque cent vingt ans, nous ne sommes plus renseignés sur la visite des navires norvégiens dans les ports britanniques. Au xiv^e siècle également, les services maritimes entretenus par l'Angleterre sur la Norvège diminuent considérablement d'importance. Cependant, malgré quelques suspensions, ils n'ont jamais été arrêtés pour longtemps[2].

En dépit de l'existence de colonies norvégiennes dans le Sutherland et à Caithness, il ne pouvait être question, à cette époque, de développer sérieusement les échanges commerciaux entre la Norvège et l'Écosse, et ce en raison même de l'analogie des richesses naturelles et des productions des deux pays. Par contre, la mer d'Irlande, depuis le temps des Vikings, était, pour ainsi dire, une mer norvégienne ; les navires norvégiens y voguaient comme dans les eaux de leur pays d'origine, du fait même de l'existence d'importantes colonies norvégiennes dans les îles des Suder, Anglesey et Man, comme sur les côtes de l'Angleterre occidentale et de l'Irlande orientale. C'est ainsi que, suivant les déclarations d'un écrivain anglais contemporain, Wiljalm de Malmesbury, la navigation sur le canal de Bristol jusque dans la première moitié du xii^e siècle était essentiellement norvégienne ou norroise[3]. Les Norvégiens immigrés en Irlande, à Dublin, Waterford, Cork et Limerick, et leurs descendants, les « austmenn » (les hommes de l'Est), vivaient surtout de navigation et de commerce. La conquête des îles Suder et Man par Magnus Barfot (1093-1103) et leur rattachement à la province de l'église de Nidaros (Trondheim) avaient sans doute renforcé les rapports commerciaux et maritimes avec la Norvège ; cependant, l'État norvégien n'exerça jamais fermement sa souveraineté dans ces régions et, dès le xii^e siècle, le commerce qu'y faisaient les Norvégiens était en régression. En fait, la conquête du pays de Dublin par l'Angleterre en 1171 y avait contribué, mais même le commerce avec les îles Suder semble avoir cessé complètement au cours du xiii^e siècle, sinon avant, du moins immédiatement après la signature du traité de paix de Perth, par lequel les îles Suder et Man étaient cédées à l'Écosse (1266). La loi citadine de Magnus Lagaböter, qui fut adoptée par la ville de Bergen le 29 janvier 1276, ne mentionne ni l'Irlande, ni les îles

1. *Diplomatarium Norvegicum*, XIX. Christiania, 1910, p. 641-657 et 722-743.

2. A. Bugge, *Der Untergang der norwegischen Schiffahrt im Mittelalter*, *Vierteljahrschrift für Sozial-und Wirtschaftsgeschichte*, XII. Band (1914), p. 135-149.

3. *Willelmi Malmesbiriensis Monachi. De Gestibus Pontificum Anglorum.* Cambridge, éd. N. E. S. A. Hamilton, 1870, p. 292.

Suder parmi les pays au delà de la mer du Nord entretenant des relations commerciales avec la Norvège.

Aux XIe et XIIe siècles, comme du temps des Vikings, la navigation et le commerce islandais étaient très actifs et s'étendaient non seulement à l'Irlande, Chester et Bristol, mais encore aux pays riverains de la mer du Nord et de la Baltique. Cependant, les Islandais commerçaient surtout avec la Norvège, où ils trouvaient tous les produits dont ils avaient le plus grand besoin, le vin, l'encens et la cire pour l'Église, les bois de construction, le goudron, le fer et les tissus, et c'est en Norvège qu'ils pouvaient vendre leurs propres produits, les peaux de mouton, la laine, la bière, les huiles de poisson, le poisson séché, les faucons, le soufre, etc., etc. Les Norvégiens mirent bientôt la main sur ces transactions et celles-ci furent longtemps pratiquées par les nombreux petits commerçants de la bourgeoisie et de la paysannerie de toute la Norvège, mais, à partir du XIIe siècle, elles se concentrèrent de plus en plus chez les commerçants de Trondheim et de Bergen. A partir de l'an 1200, le commerce actif des Islandais diminua considérablement et, lorsque l'île réalisa son union avec la Norvège, ce commerce était pour ainsi dire disparu[1].

Les relations maritimes qu'entretenait la Norvège avec les deux petits bourgs norvégiens du Groenland occidental étaient insignifiantes comparativement à celles qu'elle avait avec l'Islande ; néanmoins, elles furent poursuivies régulièrement jusqu'au milieu du XIVe siècle. Les habitants du Groenland payaient leurs importations de fer, de bois et autres produits de première nécessité avec des peaux de bouc, des peaux de bovidés, des peaux de phoque et dents de morse. Le commerce du Groenland fut libre très longtemps ; ce n'est qu'après son union avec la Norvège, vers 1260, que le commerce groenlandais, comme le commerce islandais, devint monopole royal, tout d'abord sous la « fehirdsla » (Trésorerie provinciale) de Bergen, plus tard, vers 1350, sous le « fatabur » du roi (Trésorerie royale). Toutefois, le roi continue à autoriser les commerçants de Bergen à pratiquer le commerce avec l'Islande et le Groenland, ainsi qu'avec les autres terres d'impositions, les Orcades, Hjaltland, les îles Feroe et le Finmark. D'une façon générale, le commerce actif de la Norvège avec les pays tributaires semble avoir beaucoup progressé au XIIIe siècle au détriment du propre commerce et de la navigation de ces pays[2].

1. *Norges Historie II*, 2. Kristiania, 1916, p. 288-290.

2. Finnur Jonsson, *En kort Udsigt over den islandsk-grönlandske Kolonis Historie*, *Nordisk Tidskrift för Vetenskap, Konst och Industri* (1893) ; *Den norske sjöfarts Historie I*, p. 187 et suiv.

A l'origine, le droit d'exercer le commerce n'était pas, en Norvège, réservé à une certaine classe de la société ; chacun pouvait participer à des voyages d'affaires et faire en toute indépendance le commerce des produits dont il disposait, et toutes les classes de la société, paysans, nobles, clergé, comme tous les citoyens des villes, pratiquaient le commerce à l'intérieur du pays ou avec l'étranger, souvent, d'ailleurs, avec de faibles moyens ou avec des moyens empruntés. Cependant, lorsque cette liberté complète amena également les ouvriers et autres personnes de conditions modestes à faire du commerce, l'on exigea, en 1260, une fortune minima de 3 marks pour pouvoir participer aux expéditions du semestre d'été, c'est-à-dire de Pâques à la messe de Saint-Michel (le 29 septembre). Ce règlement fut plusieurs fois renouvelé par la suite, en raison de la situation agricole et du manque de main-d'œuvre à la campagne ; malgré tout et en dépit de ces restrictions, nous avons de bonnes raisons de croire que la grande majorité de ceux qui participaient au commerce extérieur encore au XIIIe siècle étaient des paysans ou des bourgeois. Cette dernière opinion est basée, entre autres, sur la loi citadine de Magnus Lagaböter (1276) et sur les statuts des gildes du Moyen Age que l'on a retrouvés.

D'après le « farmannabolk », c'est-à-dire le chapitre applicable aux commerçants, de la loi citadine, la navigation est une entreprise collective ayant un but de vente ; en d'autres termes, le patron et l'équipage (*hásetir*) importent des marchandises en vue de les vendre pour leur propre compte. Le patron (*styrismadr*) est plutôt un patron élu et, à bord, tous les hommes étaient égaux. Ainsi donc, tout était fait pour permettre aux gens disposant d'un petit capital de participer au commerce extérieur. Tout d'abord, il était entendu que tous pouvaient emporter le même chargement, mais bientôt une nouvelle réglementation fut établie en vertu de laquelle chacun pouvait emporter comme chargement autant de livres-poids qu'il avait loué de place à bord et qu'il avait payé de fret. Aux XIIe et XIIIe siècles, les hommes riches semblent avoir l'habitude de faire le commerce avec l'étranger au moyen de remplaçants (*superkargoer*, *lestrekar*). Les groupements commerciaux (*félag*), sous leurs diverses formes, étaient également chose connue, mais, à cette époque, il était plutôt d'usage que le chargement fût composé de nombreux petits lots appartenant au patron, à l'équipage et à toutes autres personnes étant à bord du bateau[1].

Des statuts de la gilde de Onarheim, dans le Sunnhordland, gilde

1. *Norges gamle Love indtil 1387*. Christiania, 1848, p. 274-286.

datant du XIIIe siècle, il ressort clairement que les membres de ce groupement comprennent à la fois des paysans et des commerçants ; la gilde assure aussi bien les marchandises appartenant aux commerçants contre les risques de pertes que la récolte de céréales et de foin du paysan contre l'incendie et son cheptel contre les maladies infectieuses. C'est ainsi que nous lisons dans son article 30 : « Lorsque les commerçants membres de notre gilde, perdant leurs marchandises, perdront de ce fait 3 marks ou plus, nous les indemniserons chacun de leurs pertes avec une mesure de grains, que ces pertes résultent de rapine ou d'un naufrage. Ce n'est que s'ils voyagent sur terre où la paix ne règne pas qu'ils supporteront eux-mêmes la perte de leurs marchandises. Les frères gildeurs qui ne veulent pas contribuer à indemniser la perte devront payer un demi-mois de nourriture et, malgré tout, indemniser du dommage. Mais, lorsqu'ils voyagent à l'étranger, nous ne voulons pas nous rendre responsables de leurs marchandises pour une période plus longue que douze mois[1]. »

La gilde d'Onarheim était la gilde provinciale du Sunnhordland. Il est certain qu'encore à la fin du XIIIe siècle les paysans de cette région, en tout cas dans une certaine mesure, avaient l'habitude de participer à des expéditions commerciales à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Il en était de même au nord de la Norvège. Lorsqu'en 1239 les « varbelger » vinrent piller le Haalogaland, ils rencontrèrent dans presque chaque campagne de riches paysans et des fonctionnaires du roi qui possédaient des navires et faisaient du commerce. L'on possède encore de nos jours les statuts d'une gilde originaire de Trondheim qui appartenaient sans doute à la grande gilde (« Miklagildet » ou gilde de la croix) de cette ville. L'écriture date de l'an 1300, mais la rédaction remonte à l'an 1100 environ. Plusieurs de ses dispositions indiquent que l'activité de cette gilde ne se limitait pas à la ville de Trondheim, mais qu'elle groupait des membres de toute la province du Tröndelag ; ainsi donc, elle ne comprenait pas seulement des citadins, mais encore des paysans, c'est-à-dire des paysans quelque peu riches possédant cheval et navire et pratiquant souvent le commerce comme les citadins. Les statuts de la gilde prévoient également que ses membres effectuent des voyages, qu'ils ont le droit d'être transportés (à cheval ou en bateau) et d'être accompagnés vers le sud jusqu'au Dovre et jusqu'à Hustadviken, à la limite de Romsdalen, vers l'est jusque Kjölen (monts faisant frontière

1. *Norges gamle Love indtil 1387*, V. Christiania, 1895, p. 7-11 ; cf. Oscar Albert Johnsen, *Gildevæsenet i Norge i middel-alderen*, *Historisk Tidsskrift*, V, 5. Christiania, 1921, p. 77-82.

naturelle entre la Suède et la Norvège) et vers le nord jusque Namdaleidet et partout dans le fjord[1]. L'on a lieu de penser qu'il s'agissait en l'occurrence de voyages d'affaires.

Sans doute, le commerce intérieur et extérieur que pratiquaient les paysans était-il exercé sur une modeste échelle, mais il n'était pas pour cela sans importance. Le commerce extérieur était surtout pratiqué par les nobles, le clergé et les riches bourgeois. L'idéal de grand seigneur pour un commerçant est dépeint dans le « Konungsskuggsjá » (*Speculum regale*)[2]. Pour le jeune fils d'un grand seigneur, les expéditions commerciales ont un double but : acquérir l'instruction et la richesse. Il s'agit pour lui d'être un commerçant distingué (*rett*), un commerçant important et considéré ; il lui faut donc éviter à tout prix d'être assimilé à ceux « qui se donnent le titre de commerçants, mais qui ne sont néanmoins que des regrattiers et des escrocs, qui vendent et achètent d'une façon déloyale », c'est-à-dire, aux yeux du grand seigneur, tous les petits marchands, qu'ils soient bourgeois ou paysans. Le grand seigneur du « Konungsskuggsjá » donne à son fils les conseils suivants : « Mais si tu es ignorant du commerce de la ville, observe attentivement les affaires de ceux qui sont considérés comme étant les plus grands et les meilleurs commerçants. Tu dois également faire attention à ce que les marchandises que tu achètes ne soient pas avariées et falsifiées ; c'est ce que tu dois tout particulièrement examiner avant que tu décides de l'achat. Mais, lors de tous achats et ventes, tu dois avoir des hommes distingués à tes côtés pour qu'ils puissent témoigner de quelle façon l'affaire a été conclue. Tu travailleras à tes affaires jusqu'au déjeuner ou jusqu'à midi, si nécessaire, mais alors tu peux aller manger. Ta table, tu la décoreras avec une nappe blanche, avec de la nourriture saine et de bonnes boissons. Si tu en as les moyens, mange bien ; mais après manger tu peux faire une promenade ou bien tu peux t'amuser un moment et observer ce que font les bons commerçants ou si de nouvelles marchandises ne sont pas arrivées en ville, dont tu puisses avoir besoin. Lorsque tu rentres à ton auberge, tu examineras tes marchandises de telle sorte qu'elles ne se détériorent pas sous ta protection ; mais si une marchandise est avariée et que tu veuilles la vendre ne dissimule rien à l'acheteur. Montre-lui les défauts qu'elle a et, si tu tombes d'accord avec lui pour faire affaire, alors on ne peut dire de

1. Ces statuts sont édités en fac-similé avec une traduction en norvégien par Gustav Storm ; voir *Sproglig-historiske Studier tilegnede Professor C. R. Unger*. Christiania, 1896, p. 217 et suiv.

2. *Konungsskuggsjá*, éd. Brenner. München, 1883 ; éd. Finnur Jonsson. Köbenhavn, 1923.

toi que tu es un escroc. Maintiens tes marchandises au prix que tu sais qu'elles valent et que tu puisses obtenir ; alors on ne peut dire de toi que tu en as forcé la vente. »

Le « Konungsskuggsjá » indique que le commerçant suivant ses conseils et ayant de la chance augmentera sa fortune, de telle sorte qu'il serait judicieux pour lui de la répartir sur plusieurs entreprises. A cet effet, il pose les règles suivantes, qui illustrent parfaitement le grand commerce d'alors, de celui pratiqué par les commerçants les plus riches de toutes les classes de la société :

« Mais, si tes moyens se développent considérablement grâce à tes expéditions commerciales, alors tu devras former une association commerciale (*félag*) avec les commerçants des bourgs que tu ne visites pas, mais fais attention au choix de tes associés. Tu feras toujours participer à tes affaires le Dieu tout-puissant et la sainte Vierge Marie, et également le saint que tu pries le plus souvent d'intercéder en ta faveur auprès de Dieu, et fais bien attention aux marchandises que le clergé a chez toi, et dirige-les toujours vers les institutions auxquelles tu as promis primitivement de les destiner. Mais si tu gagnes une grande fortune dans tes expéditions commerciales, divise-la en trois parties. Consacres-en le tiers à une association commerciale avec des hommes établis dans une bonne ville commerciale, sérieux et compétents en affaires. Les deux autres tiers, tu peux les répartir en plusieurs endroits et expéditions commerciales — car alors il y a moins de danger que le tout ne se perde lorsque la fortune est répartie sur plusieurs endroits. — Si tu vois que ta fortune augmente considérablement, alors tu en prélèveras deux parties que tu investiras dans de bonnes terres, car le plus souvent ce genre de propriété semble être le plus sûr, que ce soit toi-même ou des parents qui en bénéficient. Mais de la troisième partie tu peux faire ce que tu veux, que tu la laisses investie dans le commerce ou que tu achètes des terres avec la totalité. Mais même si tu continues à avoir ta fortune investie dans le commerce, tu cesseras de naviguer et de participer à des expéditions commerciales dans les divers pays aussitôt que ta fortune sera assez importante et que tu auras étudié les mœurs des peuples dans la mesure où tu l'auras désiré[1]. »

D'une façon générale et jusqu'à 1300 environ, le commerce dans toutes les classes de la société semble avoir continué dans les mêmes voies que celles suivies depuis les Vikings. Il ne faut pas sous-estimer

1. *Du Konungsskuggsjá (Speculum regale)*, voir aussi Eugen Mogh, *Geschichte der norwegisch-isländischen Literatur*. Strasbourg, 1904, p. 910-912.

l'importance de ce commerce. Directement ou indirectement, tout le pays semble y avoir participé, non seulement la population des villes et de la côte, qui pratiquait elle-même la navigation et le commerce extérieur, mais aussi les paysans de l'intérieur, qui, grâce à ce dernier, pouvaient produire pour l'exportation et acquérir de la fortune par la culture et l'élevage. L'on ne peut autrement qu'expliquer difficilement les découvertes de monnaies faites dans certaines fermes, comme Gresli, dans le Tydal, et Dæli, à Balleshol, dans le Hedmark, monnaies datant respectivement de la dernière moitié du XIIe siècle et du commencement du XIIIe, la première découverte se composant de 2,600 pièces, la seconde de quelque 5,000, dont de nombreuses pièces étrangères[1]. De telles fortunes chez des paysans présupposent nettement la vente de peaux, pelleteries, beurre et autres produits de l'agriculture et de la chasse à des commerçants de la ville avoisinante, en l'occurrence Trondheim et Oslo.

Bien que la prospérité de ce commerce dépendît essentiellement de la situation générale en Europe, les rois de Norvège ont tenté, non en vain, d'ailleurs, de l'encourager et de l'aménager. Harald Hardraade, par exemple, prit une heureuse mesure lorsqu'il donna à son pays une administration des monnaies avec ateliers à Nidarnes et Hamar principalement. Sous le règne d'Olav Kyrre, Bergen fut fondée et cette ville se développa rapidement pour devenir bientôt le marché du poisson séché ; déjà, au début du XIIe siècle, on la dépeint comme étant le lieu de rencontre de commerçants originaires de toute la Norvège et de l'étranger. Le commerce traversa une nouvelle période de prospérité sous l'administration des fils de Magnus Barfot, grâce à l'état de paix et aux efforts réalisés par les rois dans le domaine culturel. Avec Sigurd Jorsalfar (1103-1130), Konghelle devint une ville importante jusqu'à ce qu'elle fût détruite par les Wendiques, en 1135. En 1120, Stavanger devint le siège d'un évêché. En 1130, Orderic Vitalis ne connaît que six villes en Norvège : Bergen, Konghelle, Kaupangen i Trondheim, Borg, Oslo et Tönsberg[2].

Les guerres civiles de la fin du XIIe siècle ne semblent pas avoir influencé les échanges commerciaux très sérieusement, et ceux-ci demeurèrent très actifs entre l'est et l'ouest du pays. La saga du roi Sverre (1177-1202) fait mention des nombreux vaisseaux marchands

1. *Universitetets Oldsakssamlings Skrifter*, II, p. 225 et suiv. ; C. A. Holmboe, *De prisca re monetaria Norvegiae*, etc. Christiania, 1841, p. 25-53 ; cf. C. J. Schive, *Norges Mynter*. Christiania, 1865, p. 47 et suiv.

2. *Historia Ecclesiastica*, éd. Aug. Le Prévost, IV, 1852, p. 27.

allant de Bergen aux ports de l'est du pays. Certaines sources d'informations datant de la période 1180-1190 indiquent, à cette époque, que Bergen est le lieu de rencontre de nombreux commerçants étrangers, notamment anglais et allemands, qui échangeaient les produits de leurs pays contre de la morue et du beurre. Le *Profectio Danorum in Terram Sanctam* de 1191 nous signale que Bergen et Tönsberg, déjà à cette date, étaient des villes bien développées, pourvues d'excellents quais et pratiquant un commerce et une navigation actifs. Au voisinage immédiat de ces mêmes villes, l'on pouvait trouver des emplacements (*uppsáter*) où les navires pouvaient être mis à terre pour hiverner. Au sujet de Bergen, l'écrivain relate « qu'il y a une telle quantité de poissons séchés que l'on appelle morue, que cela dépasse toute mesure et tout nombre. L'on peut y voir un grand nombre de gens qui viennent de partout : des Islandais, des Groenlandais, des Anglais, des Allemands, des Danois, des Gottlandais et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. D'autre part, l'on peut y trouver toutes sortes de marchandises. Il y a pléthore d'approvisionnements et chacun peut acquérir ce qu'il désire ». De Tönsberg, l'on dit entre autres que la ville « est très peuplée en été, en raison du grand nombre de navires qui y viennent de tous les coins du monde ». Oslo est « très riche et bien peuplée et c'est la troisième grande ville du pays » (après Bergen et Trondheim)[1]. En 1221, les « bagler » s'emparèrent des plus grands navires commerciaux d'Oslo et les transformèrent en vaisseaux de guerre, mais parmi eux l'on trouvait encore le « stokkabuza », c'est-à-dire le bateau affecté au transport des bois, quoique les principaux produits d'exportation d'Oslo comme de Tönsberg fussent sans aucun doute les peaux et cuirs.

Immédiatement après Bergen, Trondheim était la plus grande ville commerciale et maritime du pays. Dès le XIIe siècle, son archevêque était le plus grand commerçant et le plus grand armateur de Norvège après le roi, conséquence naturelle de ce que les impôts dont il touchait le produit (dîme, cens, etc.) étaient acquittés en nature, surtout en poisson qu'il devait vendre. Ses navires allaient régulièrement en Islande, en Angleterre et au Finnmark et, dans la plupart des cas, ils étaient exempts de la visite douanière. L'archevêque avait également le droit d'acheter des autours et faucons de chasse et d'en faire le commerce, droit qui, en dehors de lui, n'était réservé qu'au roi.

Des commerçants étrangers, les rois exigeaient qu'ils importassent

1. *Scriptores Rerum Danicarum Medii Ævi*, V. Haunia, 1783, p. 351-353.

uniquement des marchandises utiles, de préférence des grains, des farines et des produits industriels indispensables, tels que tissus, chaudières, etc., pour pouvoir exporter du beurre, de la morue et autres produits alimentaires. Le roi Sverre souligna nettement et courageusement cette caractéristique de politique commerciale lorsque, dans un discours qu'il prononça le 13 avril 1186 à Bergen, il blâma fortement les Allemands d'importer de trop grandes quantités de vins qui ne pouvaient qu'être nuisibles au pays[1]. Par ailleurs, les rois de Norvège, comme ceux d'Angleterre et d'autres pays de l'époque, s'employaient à encourager le commerce avec l'étranger. Déjà, au début du XIIIe siècle, parle-t-on d'accords commerciaux entre la Norvège et l'Angleterre, mais aussi bien il y en eut qui furent conclus avant cette date. Plus tard, des traités furent signés également avec Novgorod et les ports allemands. Personnellement, le roi Haakon Haakonsson (1217-1263) était fort intéressé aux échanges commerciaux avec l'Angleterre.

Eirik II et Haakon V Magnussönner (1280-1319) tentèrent de concentrer le commerce dans les villes. En 1294, le marché du poisson séché de Bergen reçut sa consécration légale en ce que l'on interdit aux navires étrangers de gagner des eaux plus nordiques[2]. Un arrêté rendu à Bergen le 11 juin 1302 défendait même aux étrangers d'acheter du bois à d'autres qu'aux fermiers du roi, aux conseillers et propriétaires d'immeubles de la ville[3]. Le droit qu'avaient depuis longtemps les commerçants de Bergen de faire le commerce dans toute la Norvège et les terres d'imposition fut ratifié par Haakon VI en 1361[4]. Dès le XIVe siècle, les autres villes du pays avaient chacune leur circonscription commerciale déterminée qui leur assurait un monopole commercial de fait. C'est à cette époque que remonte la fondation de vieux ports à services douaniers permanents, tels que Kobbervik, Sandefjord, etc.

Aussi bien, au XIVe siècle, la situation commerciale et maritime se vit-elle modifiée profondément en raison surtout du développement des ports allemands de la Baltique et de leur emprise sur le commerce des pays riverains et de la mer du Nord. Le commerce et la navigation qu'entretenaient eux-mêmes les Norvégiens avec l'Allemagne étaient dirigés principalement vers les ports allemands de l'Ouest et les échanges

1. *Sverris saga*, éd. G. Indrebö. Christiania, 1920, p. 110-111.
2. *Urkundenbuch der Stadt Lübeck*, I, p. 561-563. — *Diplomatarium Norvegicum*, V. Christiania, 1861, p. 23-24.
3. *Norges gamle Love*, III. Christiania, 1849, p. 134-135.
4. *Loc. cit.*, p. 181-182.

étaient sans aucun doute très importants. C'est uniquement ainsi que l'on peut expliquer la découverte en Norvège de nombreuses pièces de monnaies allemandes datant du XIe siècle et le fait qu'au XIIe siècle plusieurs Norvégiens habitaient Cologne. Par contre, avec les rives sud de la Baltique, où vécurent longtemps les Wendiques païens, l'on n'enregistrait encore au XIIe siècle aucune relation commerciale régulière ; celle-ci ne fut établie qu'après que cette région fut colonisée par les Allemands et que les nouvelles villes allemandes de la Baltique, les villes dites wendiques, furent fondées. La fondation de Lubeck remonte à 1143. A la fin du XIIe siècle, Rostock n'était qu'un marché et il ne devint ville qu'au cours de la première moitié du XIIIe siècle, il en est de même de Stralsund, Wismar et Greifswald.

La colonisation allemande sur les rives de la Baltique et la fondation des nouvelles villes avaient tout d'abord développé le commerce actif norvégien en lui ouvrant de nouveaux débouchés. Le fondateur de Lubeck, Henrik Löwe, incitait, entre autres, les Norvégiens à venir et à faire du commerce dans sa ville, et l'empereur Frédéric Barberousse, en 1188, autorisa les Norvégiens, comme les Russes et les Gottlandais, à naviguer et à traiter des affaires à Lubeck en bénéficiant de la franchise douanière[1]. La bourgeoisie de ces colonies de l'Allemagne du Nord, qui augmentait constamment grâce à un important excédent de naissances et à de nouvelles immigrations, représentait une population très active et très expansive qui pratiquait toutes sortes de métiers, la pêche, le commerce et la navigation. Très tôt, les habitants de ces villes tirèrent parti des riches pêcheries de la côte du Skaane et y établirent des factoreries. Grâce à leurs petits navires, ils étendirent leur commerce par delà les pays baltes et les îles danoises sur la Norvège, l'Angleterre et la France. Ils exportaient du hareng et toutes sortes de travaux d'artisans et de quincaillerie, mais, s'ils étaient surtout les bienvenus en Norvège et si la population de ce pays les préférait à d'autres, c'est qu'ils importaient des grains et du malt. Alors que les commerçants du Rhin vendaient plutôt du vin et que les Anglais fournissaient des tissus et une farine de froment très coûteuse, les commerçants des villes wendiques livraient non seulement toutes sortes de draps et autres produits de première nécessité, ainsi que des parures, mais avant tout du seigle[2], de la farine et du malt en provenance des

1. Keutgen, *Urkunden*, p. 184, n° 9. — *Lüb. Urkundenbuch*, I, n° 7. — Walther Vogel, *Geschichte der deutschen Seeschiffahrt*, I. Berlin, 1915, p. 161 et suiv.

2. Le seigle est nommé, dans le « slatute » de Eirik II Magnusson du 16 septembre 1282, comme une espèce d'importation ordinaire. *Norges gamle Love*, III. Christiania, 1849, p. 12.

grands marchés de céréales de l'Allemagne du Nord et de la Pologne. Ils étaient donc bien accueillis par toutes les classes de la société, à l'exception de quelques concurrents citadins. Le roi, le clergé et même la noblesse, qui tendaient à se retirer des affaires actives, entraient en rapport avec eux, leur donnaient leurs maisons commerciales en location, leur vendaient le produit de la dîme, des impôts, du cens, les produits de leurs fermes et de leur chasse. Il n'est pas surprenant que, du même coup, la position des commerçants indigènes en fût ébranlée, ceux-ci devant abandonner le commerce de gros, notamment le commerce extérieur et la navigation, pour ne plus se livrer qu'au commerce de détail[1].

Cette transformation ne se fit pas d'un seul coup, mais s'étendit sur une période de quelque cent ans, du milieu du XIIIe jusqu'au milieu du XIVe siècle environ, époque à laquelle la suprématie commerciale en Norvège est profondément établie.

Déjà, dans la première moitié du XIIIe siècle, l'importation des grains de la Baltique était une nécessité vitale pour l'économie norvégienne. Lorsque cette importation fut suspendue, en 1248, par suite de la guerre avec le Danemark, le roi Haakon Haakonsson écrivit aux habitants de Lubeck pour les inviter à venir vendre en Norvège des grains, de la farine et du malt, car le pays en était dépourvu. En 1250, il signait un traité commercial avec cette ville. Par la suite, les commerçants de Lubeck et des autres villes wendiques développèrent considérablement leurs relations avec la Norvège, notamment avec la Norvège occidentale ; déjà, ils s'établissaient à Bergen, déjà ils louaient et même possédaient des maisons de commerce dans cette ville. En 1278, Magnus Lagaböter leur donna un privilège spécial, en ce sens que les droits dont ils bénéficiaient en pratique furent ratifiés par la loi[2]. Ils furent, entre autres, exemptés du service de garde et de « skipadrátt », sauf en cas de besoin, et ils eurent le droit d'acheter des peaux, du beurre, de la quincaillerie sur les quais, dans la rue et à bord des bateaux. D'autre part, leur situation juridique se voyait garantie par plusieurs dispositions légales très importantes. Le conseil de régence, alors que Eirik II Magnusson était mineur, tenta à nouveau de restreindre le commerce expansif des Allemands et ils amenèrent le duc Alv Erlingsson de Tornberg à engager une guerre de corsaire contre les villes allemandes, mais, celles-ci ayant bloqué l'Oresund et, du même coup, l'importation de

1. Koren Wiberg, *Hanseaterne og Bergen*. Bergen, 1932, p. 34.
2. *Hansisches Urkundenbuch*, I, n° 818.

marchandises vers la Norvège, le gouvernement norvégien dut solliciter la paix et payer une indemnité. Par lettre patente de 1294, les droits des Hanséates furent largement étendus. Leurs navires eurent la faculté de relâcher dans les ports norvégiens (*civitates* et *villae forenses*), y compris Bergen ; les Hanséates furent autorisés à y stocker leurs marchandises, à les vendre librement aux halles de la ville, à les transporter à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, sauf au nord de Bergen, car, dans ce dernier cas, une autorisation spéciale était nécessaire. Ils furent exemptés du service militaire, ainsi que de toutes charges municipales et officielles. Ils pouvaient donner leurs navires en location à d'autres personnes, mais on ne pouvait les obliger eux-mêmes à louer des navires norvégiens[1].

La lettre patente de 1294 constituait une victoire pour les commerçants allemands, victoire emportée sur leurs concurrents norvégiens et anglais. Ces derniers ne bénéficièrent pas, en effet, des mêmes privilèges et concessions et leur mécontentement se manifesta par des rixes sanglantes qui entraînèrent leur arrestation et la confiscation de leurs navires et chargements. A partir de 1312, les services maritimes qu'entretenaient les Anglais sur l'Angleterre furent pratiquement suspendus et le commerce norvégien en Angleterre poursuivit sa régression. Du même coup, les commerçants hanséatiques devinrent encore plus indispensables et le commerce de la mer du Nord et des Flandres passa entre leurs mains, comme cela avait été auparavant le cas du commerce balte[2].

L'opinion générale suivant laquelle Haakon V (1299-1319) aurait essayé de déloger les Allemands de cette position prédominante n'est pas du tout fondée. Sa politique visait à leur concéder le commerce extérieur, mais, par contre, il tenta énergiquement de les empêcher de s'emparer du commerce de détail et, d'une façon générale, du commerce intérieur. La lettre patente de 1294 était rédigée en termes si généraux qu'elle donna lieu à de gros abus ; ces abus se manifestaient déjà au début du règne du roi Haakon (en 1302), lorsqu'il interdit aux Allemands de vendre leurs marchandises en dehors des limites de la ville, c'est-à-dire dans la campagne[3]. Après la rupture des relations avec les Anglais, les exigences des Hanséates furent telles que le roi se vit obligé d'intervenir et d'édicter les célèbres ordonnances de 1316-1318, qui

1. *Diplomatarium Norvegicum*, V. Christiania, 1861, n° 23.
2. Oscar Albert Johnsen, *Noregsveldets undergang*. Oslo, 1924, p. 37-39.
3. *Norges gamle Love*, III, p. 55-56.

établissaient de nouvelles interdictions, celles-ci plus sévères, en vue de réserver aux Norvégiens eux-mêmes le commerce intérieur et le commerce de détail[1]. Toutes ces ordonnances prévoyaient que les étrangers, c'est-à-dire les Allemands, assureraient le commerce extérieur et ne tenteraient pas d'apporter quelque modification à cette situation. La redevance douanière sur l'exportation que le roi établit en 1316 avait pour but précis de dédommager la couronne des pertes résultant de la hausse simultanée des prix, en dépit du droit de préemption royal. Lorsque les citoyens norvégiens se plaignaient que, contrairement aux clauses de réciprocité des traités, il ne leur était pas permis d'embarquer dans les ports allemands d'autres marchandises que de la bière et des produits de luxe, le roi ne pouvait répondre qu'en invoquant les vieilles dispositions suivant lesquelles les étrangers ne pouvaient exporter du poisson séché ou du beurre qu'à la condition d'avoir importé de la farine, du malt et autres marchandises pondéreuses; c'était là une condition qui était précisément susceptible d'assurer la suprématie commerciale des villes wendiques en Norvège.

D'une façon générale, la couronne, comme l'aristocratie, ne semblait alors aucunement réagir contre le fait que les citoyens norvégiens comme les Anglais se voyaient écartés de la navigation et du commerce extérieur au profit d'un monopole commercial allemand. Aussi bien les artisans allemands étaient-ils, eux aussi, favorisés ; c'est ainsi que Haakon V loua aux cordonniers allemands le grand immeuble d'Oslo, Miklagard, qui appartenait à la couronne, et il en fut de même avec Magnus Eriksson de Vaagsbotnen à Bergen et sans doute de Skomakergaarden à Tönsberg. Du même coup, l'on avait tué la concurrence norvégienne en cette ville et celle-ci ne put se relever qu'après la Réformation. Enfin, par voie de location ou de vente, un grand nombre d'immeubles commerciaux passèrent aux mains des Allemands ; l'on peut citer à cet égard plusieurs exemples certains à Bergen, Oslo et Tönsberg[2].

Ainsi donc, sous le règne des rois de la maison Sverre, la suprématie des Hanséates en Norvège avait déjà trouvé tout son fondement. Sous Haakon V, les importations et exportations norvégiennes faisaient l'objet d'un monopole de fait aux mains d'un groupe de commerçants allemands qui assuraient nos relations commerciales extérieures non seulement avec la Baltique, mais encore avec l'Angleterre et les Flandres, et déjà, à cette époque, les Hanséates tentaient de s'emparer également

1. *Loc. cit.*, p. 118-120, 121-128, 131 ; cf. p. 142.
2. *Noregsveldets undergang*, s. 38-44.

du commerce intérieur. En dépit des efforts de Haakon V, le séjour hivernal dans les villes (« vintersitteri ») et le commerce de campagne se développèrent.

C'est en vain qu'en 1331 la Régence défendait de commercer avec les étrangers en dehors des foires et interdisait le « vintersitteri » à ceux-ci, à moins qu'ils ne veuillent habiter la Norvège avec leurs femmes et enfants. C'est en vain qu'elle interdit aux commerçants étrangers d'acheter à la campagne des peaux, moutons, poules et, d'une façon générale, des produits alimentaires. Dans sa détresse, la Régence rappela les Anglais, mais il était trop tard ; les Allemands étaient par trop bien fixés dans le pays. Ceux-ci étaient déjà sans égards ; ils résistaient aux injonctions des intendants du roi et ils ne craignaient pas de se livrer à des violences contre leurs concurrents, aussi les Anglais ne purent recouvrer leur suprématie commerciale d'antan. En même temps, la concurrence que se faisaient entre elles les villes wendiques cessa par la victoire de Lubeck et de Rostock ; aussi la zone commerciale norvégienne fut-elle partagée entre ces deux concurrents. Alors que les habitants de Lubeck dirigeaient la Norvège occidentale et organisaient un comptoir à Bergen, les habitants de Rostock s'emparaient du commerce du fjord d'Oslo et de la province de Bohuslen et établissaient des factoreries à Oslo et à Tönsberg[1].

Le roi de l'Union, Magnus Eriksson (1332-1355), tenta au début de poursuivre la politique de la Régence, mais, étant donné qu'il avait besoin du crédit hanséatique pour se procurer les fonds nécessaires à la conquête de la Skaane, il dût s'incliner et confirma en 1343 les privilèges de la lettre patente de 1294, sans renouveler, toutefois, les ordonnances du grand-père et en annulant même les nouvelles prescriptions douanières[2]. Néanmoins, cela ne l'empêcha pas et n'empêcha pas son fils Haakon VI (1355-1380), quelques années après, de reprendre la lutte contre les commerçants allemands sur une nouvelle base. En effet, en compensation des vieux privilèges dont bénéficiaient les Allemands, ils accordèrent également des privilèges aux bourgs commerciaux norvégiens, à Oslo en 1346, à Bergen en 1361 et à Tönsberg en 1362. Dans ces lettres de privilèges, l'interdiction décrétée par le roi Haakon V et la Régence, empêchant les étrangers de pratiquer le commerce de détail, le commerce de campagne et le commerce entre étran-

1. *Hansische Geschichtsblätter*, XXXIII (1928), p. 66 et suiv.

2. *Hans. Urkundenbuch*, III, n° 13 ; cf. Fr. Bruns, *Die Lübecker Bergenfahrer und ihre Chronistik*, *Hansische Geschichtsquellen*, Neue Folge II. Berlin, 1900, p. 348.

gers, fut confirmée non pas d'une façon générale, mais uniquement en ce qui concerne les villes précitées et leurs circonscriptions commerciales. A Oslo et à Tönsberg, les lettres de privilèges eurent une certaine importance ; par contre, à Bergen elles demeurèrent sans effet, car la suprématie des Allemands était trop bien établie ; ceux-ci commerçaient même avec le nord du pays. Les pouvoirs publics durent admettre tacitement que la notion de « commerçants indigènes (*innenlandske*) de Bergen », qui, d'après la loi et l'ordonnance du roi Haakon VI datée du 18 juin 1361, avaient le droit de naviguer partout en Norvège et dans les pays d'imposition, soit étendue et s'applique également aux commerçants allemands du comptoir, qui, du même coup, étaient intéressés au maintien de la vieille interdiction[1].

En fait, il ne semble pas que ces derniers aient beaucoup navigué le long des côtes septentrionales du pays, mais qu'ils employaient plutôt des citoyens norvégiens de Bergen comme intermédiaires. L'ordonnance de Olav Haakonsson du 19 août 1384 précise encore que les habitants du Finnmark et du Haalogaland doivent amener leurs marchandises à Vaagan et que les citadins de Bergen les rencontreront là au marché[2]. Il est sans aucun doute, ainsi que le relatent Herluf Lauritssön et plusieurs autres anciens écrivains, que les citoyens de Bergen poursuivirent cette navigation jusqu'à ce que la ville fût pillée par Bartholomeus Voet en 1428 et 1429 ; ils furent, en effet, tellement ruinés qu'ils ne purent la continuer. Il y a lieu de remarquer, toutefois, que les relations maritimes des habitants du Nordland et du Finnmark avec Bergen avaient débuté bien auparavant et qu'elles s'étaient probablement poursuivies conjointement avec le commerce que pratiquaient les citadins sur le marché de Vaagan[3]. Très tôt, les habitants du Nordland contractèrent régulièrement des dettes auprès des commerçants allemands, d'où aliénation de leur indépendance, que le Conseil d'État, sous le règne de Christophe de Bavière, tenta d'atténuer en imposant, entre autres, aux Norvégiens qui amenaient des marchandises à Bergen de n'entreposer celles-ci que dans les magasins des citoyens de la ville et en prescrivant que les étrangers ne pouvaient pas exiger en paiement de dettes plus de la moitié du chargement des Nordlandais[4].

Depuis les temps les plus anciens, Bergen entretenait des relations commerciales avec les ports allemands de la mer du Nord et du Rhin,

1. *Nordisk Kultur*, XVI. Kopenhague, 1934, p. 142.
2. *Norges gamle Love*, III, p. 222-223.
3. *Norske Magasin*, I. Christiania, 1858, p. 538. — *Samlinger til det norske Folks Sprog og Historie*, V. Christiania, 1838, p. 639 et suiv.
4. *Diplomatarium Norvegicum*, VIII. Christiania, 1874, n° 324.

ainsi qu'avec les factoreries de Londres et de Bruges. Après l'établissement du comptoir, le commerce se concentra surtout sur les villes hanséatiques qui avaient des filiales sur le quai, à savoir, en dehors de Lubeck, Rostock et autres villes wendiques, surtout Brême et Hambourg. Toutefois, jusque vers 1440, d'autres villes rhénanes étaient intéressées au commerce du poisson de Bergen : c'était Strasbourg, Spire, Mayence et Francfort-sur-le-Mein, et, bien qu'à cette époque les Hollandais eussent depuis longtemps quitté la Fédération hanséatique, ils n'avaient pas définitivement abandonné le commerce de Bergen, qu'ils ne pouvaient, toutefois, pratiquer que du côté du Strand. En dépit de multiples tracasseries de la part du comptoir, les Anglais eux-mêmes continuèrent à commercer quelque peu avec Bergen. D'une façon générale, la concurrence anglaise et hollandaise était peu sensible ; pratiquement parlant, les Allemands demeuraient maîtres et du commerce intérieur et du commerce extérieur. Le roi et le Conseil du Royaume s'efforcèrent pendant quelque temps de sauver, en faveur des Norvégiens tout au moins, le commerce de détail. Coup sur coup, l'interdiction de Haakon V frappant le troc (*landkaup*, *vintersete*, etc.) pratiqué par les étrangers fut renouvelée, mais le fait même qu'elle devait être confirmée si souvent prouve bien que, conjointement avec des relations plus positives, l'on y faisait de plus en plus infraction. Dès 1331, les citoyens de Bergen se plaignaient de ce que leur ville était si bondée de marchands et acheteurs étrangers qu'ils ne pouvaient eux-mêmes trouver quelque chose à acheter, « à peine de la nourriture pour la bouche ». Au xv^e siècle, la situation s'aggrave encore ; en dépit de toutes les prohibitions, les Allemands achetaient, vendaient également dans les îles, dans les fjords et en province et se reposaient l'hiver non seulement à Bergen, mais également à Stavanger. La tentative faite par le Conseil du Royaume de restreindre leur indépendance et de ramener leurs opérations commerciales dans le cadre légal échoua piteusement, et ce en raison de ce que le roi régnant alors, Christophe de Bavière (1442-1448), Allemand d'origine, se faisait l'instrument de la politique des Hanséates. Sous le règne de Christian I^er (1450-1481), les Allemands se croyaient les maîtres de la Norvège, notamment à Bergen et dans la Norvège occidentale, où ils exercèrent pendant de longues années une véritable tyrannie allant jusqu'à l'assassinat, dont l'intendant du Palais, Olav Nilsson, l'évêque Torlav, parmi bien d'autres, furent les victimes ; quoi qu'il en fût, le roi ne prenait contre eux aucune sanction[1].

1. Walther Vogel, *Geschichte der deutschen Seeschiffahrt*, I. Berlin, 1915, p. 197-201, 244

Dans l'est du pays, et grâce à leurs factoreries d'Oslo et de Tönsberg, les commerçants allemands s'étaient répandus sur de très vastes étendues, tout d'abord dans les petites villes de Borgesyssel et Baahuslen, Sarpsborg, Marstrand et Konghelle ; par la suite, ils pénétrèrent dans l'hinterland de ces villes et, en particulier, dans les ports de la rive ouest du fjord d'Oslo et puis, peu à peu, jusque dans les Oplandene et dans tout l'intérieur du pays. La lettre de privilèges de Christophe de Bavière en 1447, qui, en contradiction flagrante avec la loi norvégienne et avec tous les vieux privilèges et ordonnances, donnait aux commerçants de Rostock le droit de pratiquer toute l'année le commerce de détail et de gros avec les paysans, les citadins et les étrangers, ne s'appliquait sans doute expressément qu'à Oslo, Tönsberg et Viken [1] ; mais, en 1469, Christian Ier déclara qu'en bénéficieraient les commerçants allemands des fiefs d'Akershus, de Tönsberg et de Viken, en d'autres termes, pour ce qui est de l'hinterland, les paysans se trouvant sur les deux rives du fjord d'Oslo et le Baahuslen. Même à Skien et dans le canton de Skien, les habitants de Rostock, à cette époque, faisaient déjà du commerce ; toutefois, Oslo et Tönsberg restèrent leurs centres d'activité dans l'est du pays. Dans ces villes, les commerçants allemands vivaient en toute indépendance, profitant des relations commerciales créées durant des générations. Les marchands établis dans les petites villes et aux points de chargement (« die Lieger ») étaient probablement leurs agents ou commissionnaires ou bien de nouveaux hommes qui tentaient de se faire une situation indépendante comme commerçants sans entrer en conflit avec les vieilles maisons de commerce. Néanmoins, bon nombre d'Allemands visitaient en camelots les villes, les points de chargement, la campagne ou bien encore ils étaient regrattiers sur les petites places commerciales qui se trouvaient disséminées dans les cantons [2].

Bien que Rostock détînt une situation prédominante dans le commerce de l'est du pays, les Allemands qui s'y trouvaient n'étaient pas tous originaires de cette ville et, dans l'ouest du pays, il n'y avait pas seulement des originaires de Lubeck ; de Wismar, de Stralsund et autres villes du Mecklembourg arrivaient des commerçants et surtout des camelots qui travaillaient dans le fjord d'Oslo. Il semble que les gros commerçants les employaient comme commissionnaires-acheteurs

et suiv., 327, 343 et suiv. — William Christensen, *Unionskongerne og Hansestäderne 1439-1466*. Köbenhavn, 1895, p. 247-286.

1. *Diplomatarium Norvegicum*, VII. Christiania, 1869, n° 435.

2. Oscar Albert Johnsen dans *Hansische Geschichtsblätter*, XXXIII (1928), p. 74 et suiv. — Dr. E. Daenell, *Die Blütezeit der deutschen Hanse*, II. Berlin, 1906, p. 206 et suiv.

dans la campagne. Par contre, les originaires de Rostock combattaient le commerce que Lubeck tentait de faire dans l'est du pays[1].

Ce n'est que sous le règne du roi Hans (1481-1513) que les pouvoirs publics entamèrent une lutte sérieuse contre la suprématie commerciale allemande en Norvège, partie en encourageant les concurrents étrangers, Hollandais, Écossais et Anglais, partie en soutenant la lutte que menaient les citoyens norvégiens contre le monopole commercial allemand. Le jeune prince Kristiern II, en tant que vice-roi de Norvège et avec l'approbation de son père, abrogea en janvier 1508 les privilèges spéciaux dont bénéficiaient les originaires de Rostock dans l'est du pays ; ceux-ci, au cours de deux ou trois générations, avaient ruiné tout le commerce, toute la prospérité d'Oslo et de Tönsberg[2]. A Bergen, il confirma et étendit, en 1509, les privilèges commerciaux des citoyens norvégiens ; par contre, il rendit plus rigoureuses les vieilles interdictions, depuis longtemps oubliées, visant le commerce des camelots étrangers avec les paysans en dehors des marchés des villes, et il souligna nettement que les citoyens avaient un droit d'achat préemptif avant les Allemands et autres étrangers[3]. Très importante fut aussi sa décision de fortifier le palais royal, car, en l'absence d'une forte puissance militaire, il aurait été impossible aux fonctionnaires du roi à Bergen de faire respecter lois et ordonnances par les Allemands. Par la suite, la défaite de Lubeck dans la guerre du Comte (1533-1535) diminua sérieusement la puissance de la Fédération hanséatique et, du même coup, du comptoir.

Quoi qu'il en soit, les citadins et les paysans des districts côtiers à l'est, à l'ouest et au nord du pays avaient commencé, dès la fin du XV^e siècle, à entretenir des relations maritimes avec le Danemark, la Hollande, l'Écosse et l'Angleterre ; de l'est, ils transportèrent surtout des bois ; de l'ouest et du nord, du bois et du poisson. Le Conseil du Royaume estima opportun, dès 1490, d'interdire aux paysans d'acquérir des navires et de participer au commerce extérieur[4]. A Bergen, dans la première moitié du XVI^e siècle, ce commerce actif accuse une certaine importance, alors même que de plus en plus d'Écossais, de Hollandais, de Frisons de l'Est et d'Anglais viennent eux-mêmes chercher du poisson et du bois à Bergen et dans les autres ports occidentaux.

1. *Hanse-Rezesse*, II, 7, n° 250, § 15.
2. Paus, *Samlinger at Gamle Norske Love og Forordninger*, III, p. 278-280 ; *Diplomatarium Norvegicum*, III, n° 1040. Voir Asgaut Steinnes, *Oslo-Privilegi frå 1508*, *Historisk Tidsskrift*, XXX. Oslo, 1936, p. 467-478.
3. Paus, *loc. cit.*, III, p. 280 et suiv.
4. *Diplomatarium Norvegicum*, II. Christiania, 1852, n° 963.

Grâce surtout aux relations maritimes et commerciales entretenues avec ces concurrents des Hanséates, les citoyens norvégiens de Bergen recouvrent leur force, et ce à tel point que, lors du recès d'Odense en 1560, ils sont assimilés au comptoir pour ce qui est du commerce du poisson dans le Nordland. Le monopole commercial allemand de Bergen était alors vaincu.

Dans l'est du pays, le commerce des bois pratiqué par les Allemands se développait depuis 1500 environ et ce développement devint encore plus accusé lorsqu'on adopta les scieries hydrauliques vers 1520. Les propriétaires fonciers de la région, paysans et seigneurs, avaient eu autrefois, tant à la vente qu'à l'achat, recours aux Allemands, qu'ils préféraient même aux citadins norvégiens ; mais le commerçant allemand ne pouvait concurrencer son collègue hollandais, car celui-là n'avait pas grand besoin, en fait, du produit que l'est du pays fournissait en masse, c'est-à-dire du bois, et le bois était le principal objet du commerce que les Hollandais et les Frisons entretenaient avec la Norvège ; la majeure partie en était d'ailleurs payée comptant. A cette même époque, la commerce que les Danois faisaient avec la Norvège, et qui portait sur les grains, la farine et autres produits alimentaires, avec le bois comme contre-partie, progressait sérieusement[1]. Étant donné cette situation, le commerçant allemand était pratiquement devenu superflu dans l'est du pays. Ses vieux collègues (*kopenoten*) l'abandonnaient et entrèrent en rapport avec les Hollandais et les Danois. Déjà, vers la fin des années 1530, les factoreries allemandes d'Oslo et de Tönsberg étaient complètement liquidées[2]. Le nouvel apport de capitaux, dû surtout aux Hollandais, stimula sérieusement le commerce actif norvégien dans l'intérieur et à l'extérieur du pays. Les villes, notamment Bergen et Oslo, se trouvaient à la tête du mouvement et la population rurale des régions côtières de l'Est y participait également ; mais, dans ce domaine, l'évolution de la situation n'appartient pas au Moyen Age, mais aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

Oscar Albert JOHNSEN.
Professeur à l'Université de Lysaker.

1. *Historisk Tidsskrift* 2 R. V. Kristiania, 1886, p. 318-342.
2. Edv. Bull, *Oslos Historie*. Kristiania, 1922, p. 381-390. — Oscar Albert Johnsen, *Tönsbergs Historie*, I. Oslo, 1929, p. 425-438.

# LES ÉLÉMENTS FRANÇAIS

DE

# « PEINES D'AMOUR PERDUES »

## DE SHAKESPEARE

---

Il est une pièce, dans le théâtre shakespearien, qui a emprunté à la France tout son cadre aussi bien que ses personnages principaux : c'est la charmante comédie des *Peines d'Amour perdues*, longtemps considérée comme la première en date de l'immortel théâtre, et qui se passe, d'un bout à l'autre, à la cour du roi de Navarre, au temps d'Henri de Bourbon, notre futur Henri IV. On y trouve, en effet, la représentation d'un brillant épisode de notre histoire, tout à fait contemporain, à quelques années près, de la première apparition de la pièce sur le théâtre, généralement fixée entre 1588 et 1596. Le jeune roi de Navarre, Ferdinand, et trois seigneurs très en vue de sa cour, ses compagnons préférés, Biron, Longueville et Dumaine, font le serment de consacrer trois années exclusivement à l'étude, au sein de la contemplation et du repos, sans rien accorder aux passions de l'amour ni aux autres plaisirs de la vie, faisant ainsi de la cour de Navarre une petite Académie. Mais la venue d'une très belle princesse, fille du roi de France, envoyée en ambassade auprès du souverain de Navarre, avec son ministre, pour nouer certaines négociations politiques, et accompagnée de trois dames d'honneur fort séduisantes, fait échouer ce projet. Les quatre « philosophes » se consolent de leur parjure, en s'apercevant que chacun d'eux est devenu pareillement amoureux. La mort inopinée du père de la princesse de France, en forçant celle-ci au départ, suspend tous les tendres projets. On se sépare à grand regret pour une année, mais on devine que, ce délai passé, les vœux de tous seront comblés. Chose curieuse et unique dans le théâtre de Shakespeare, on n'a jamais signalé une source livresque pour cette œuvre.

Il s'agit ici du voyage que Marguerite de Valois, fille d'Henri II et de

Catherine de Médicis et reine de Navarre, entreprit, avec sa mère, en août 1578, dans son petit royaume du sud-ouest, et surtout de la mémorable visite, marquée par une série de négociations politiques et de fêtes brillantes, que cette princesse fit alors au roi Henri de Navarre, son mari, dont elle vivait séparée depuis plusieurs années. Telle est l'explication du sujet et des péripéties de la pièce que nous avons exposée en détail dans le second volume de *Sous le masque de William Shakespeare : William Stanley, VI^e comte de Derby*[1]. Les faits qui forment la trame de l'œuvre se sont déroulés fort exactement entre 1578 et 1584, en ce délicieux décor du château de Nérac, si propice aux magnificences et aux galanteries de l'époque, sous les lauriers et les cyprès du « très beau jardin » célébré par Marguerite, ou à travers le parc, aménagé par elle, avec des allées de trois mille pas, le long de la gracieuse rivière de Baïse, le même que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de la Garenne. Le dialogue évoque, en outre, divers faits importants qui se rapportent à une date un peu antérieure : tous peuvent être identifiés avec une égale certitude, notamment l'épisode passionnel dont il sera traité plus loin.

## I

Voilà dix-huit ans qu'ont été produits les arguments sur lesquels s'appuie cette thèse. Peut-être le moment est-il venu de préciser où en est maintenant la question et de rechercher ce qu'a été l'accueil fait par la critique à la démonstration formulée au début de 1919. Cette enquête faite, nous serons conduit tout naturellement à exposer les nouvelles investigations qu'il nous a été donné de poursuivre depuis la publication de *Sous le Masque*, et qui confirment avec force et sur toute la ligne les identifications présentées au cours de ce livre.

Observons tout d'abord que la thèse relative au voyage de Marguerite à Nérac a suscité, en divers pays, de nombreux articles et qu'elle a reçu l'adhésion, souvent très explicite, de savants et de critiques particulièrement qualifiés. On se bornera à citer ici quelques-uns de ces témoignages, choisis parmi les plus autorisés : en première ligne, celui du maître reconnu de l'étude du théâtre élisabéthain, Sir Edmund

1. Paris, Payot, 1919, 2 vol. in-12 ; t. II, chap. VII, p. 17-103. Un épisode particulier a été repris dans notre brochure : *Hélène de Tournon : Celle qui mourut d'amour et l'Ophélie d' « Hamlet »*. Collection du Pigeonnier, in-12, 1926. — Certains mots ou passages saillants, dans les textes cités, ont été mis par nous en *italique*. Toutes les citations shakespeariennes sont faites d'après l'excellente traduction d'Émile Montégut, t. II (in-12, Hachette).

Chambers, qui, dans son remarquable ouvrage de synthèse shakespearienne, publié en 1930, a reproduit mes conclusions sur la comédie navarraise comme l'emportant de beaucoup en vraisemblance sur les hypothèses qui les avaient précédées. Le résumé substantiel qu'il en a donné indique clairement son approbation motivée. Sir Arthur Quiller-Couch et M. Dover Wilson, les deux nouveaux éditeurs des *Œuvres de Shakespeare* dont les presses de l'Université de Cambridge poursuivent la publication, n'ont connu mes recherches qu'au moment où le volume consacré par eux à *Peines d'Amour perdues* était déjà à moitié imprimé. Aussi, sans en user dans leur introduction ni dans leur commentaire, comme ils auraient dû le faire, ont-ils tenu, un peu tardivement (p. 128-129 de leur édition, publiée en 1923), à signaler certains des résultats les plus notables exposés dans le chapitre VII de *Sous le Masque*. M. Dover Wilson a rendu, peu après, un second témoignage, non moins formel, « to M. Lefranc's discoveries » dans *The English Studies* (1926, p. 478). Ces opinions, nettement favorables, suffisent à prouver que l'orthodoxie stratfordienne est loin de s'être montrée hostile ou indifférente à notre démonstration.

Il convient de mentionner, en outre, l'important article de M. E. Andrews dans *The Nineteenth Century and After* de juillet 1919 (p. 79-89), qui formule une approbation très complète, et surtout l'enquête si approfondie du professeur O. J. Campbell, de l'Université Michigan, publiée en 1925 [1]. Cette dernière constitue l'examen le plus pénétrant qu'un anglicisant ait consacré à notre thèse. Tout en restant parfaitement orthodoxe, comme les précédents, ce savant n'a pas hésité à admettre l'ensemble des identifications qu'avait présentées notre livre. Son mémoire a certainement contribué à accréditer ces résultats dans les milieux compétents, aux États-Unis et en Angleterre. On doit citer également les témoignages insérés dans quelques grands journaux d'outre-Manche par le regretté Sir George Greenwood, ancien président du « Shakespeare Fellowship », la solide et attrayante brochure de Jacques Boulenger, les conférences faites en Roumanie par M. Rally, la série des articles qu'ont publiés, à différentes reprises, *The Morning Post*, *The Shakespeare Pictorial*, qui paraît à Stratford-sur-Avon, organe officiel du *credo* traditionnel, et un zélé défenseur de notre thèse, M. Mathias Morhardt, tant au journal *Le Temps*, au *Mercure de France*, que

1. *Studies in Shakespeare, Milton and Donne*, by Members of the English Department of the University of Michigan. New-York, Macmillan, in-8°, 1925. L'étude, vraiment exhaustive, de M. O. J. Campbell, intitulée *Love's Labour's Lost re-studied*, y occupe les p. 1 à 45.

dans divers autres périodiques[1]. Une place spéciale est due à M. Georges Connes, professeur à l'Université de Dijon, qui, au cours du curieux volume : *Le mystère shakespearien* (1926), a présenté un excellent résumé de notre étude. Il serait injuste d'omettre les articles si alertes de M. P. Prist dans l'*Indépendance belge*, de M. Baguenault de Puchesse, seiziémiste éminent, dans le *Journal des Débats*, etc. Tout en s'abstenant, par une omission singulière, de citer notre travail, un autre historien du XVIe siècle, M. Mariéjol, en a utilisé visiblement les données dans *La vie de Marguerite de Valois, reine de Navarre et de France (1553-1615)*, mise au jour en 1928 et où l'ambiance de *Peines d'Amour* est nettement évoquée en tant d'endroits. Enfin, l'auteur d'un volume qui a paru, ces temps-ci, en Angleterre reconnaît, à son tour, que la comédie en question comporte différents épisodes empruntés à la réalité historique et renvoie à l'ouvrage qui les a fait connaître[2]. L'édition de la pièce publiée, en 1925, par W. L. Cross et T. Brooke cite également notre livre, en reconnaissant qu'on lui doit d'intéressantes données explicatives sur cette œuvre.

Toutefois, en acceptant de la sorte la vérité du cadre, la date où se passent les événements et les identifications des personnages, les défenseurs de l'orthodoxie stratfordienne sont exposés à éprouver quelque embarras. C'est que la pièce, ainsi comprise et interprétée, ne va pas sans soulever, au point de vue des conceptions traditionnelles, toute une série de difficultés sérieuses. Il ne s'agit nullement, comme quelques critiques l'ont cru, d'un simple placage superficiel fourni par les événements. C'est la substance même de la pièce qui, beaucoup plus que ne l'ont supposé ces auteurs, est imprégnée d'éléments français très reconnaissables. Les preuves complémentaires que l'on trouvera plus loin l'établiront d'une manière irréfutable. Il en résulte clairement qu'un nouveau problème, complètement méconnu par ces critiques, va se poser désormais.

En effet, l'œuvre atteste chez le dramaturge une connaissance quasi impeccable et absolument surprenante de quantité d'éléments français et navarrais de cette époque, dont plusieurs n'étaient accessibles qu'à un très petit nombre de personnes. Tels d'entre eux, par exemple l'histoire dramatique d'Hélène de Tournon, dont le récit n'a été publié

1. M. Morhardt a présenté les résultats de mes dernières recherches au Congrès des écrivains d'Aquitaine, tenu à Nérac en septembre 1934, et il en a rendu compte dans le *Temps* du 4 septembre.

2. *A Study of Love's Labour's Lost* by Frances A. Yates. Cambridge, aux presses de l'Université, 1936, in-12. Cf. p. 3 et 12.

qu'en 1628 dans les *Mémoires* de Marguerite de Valois, comportaient par leur nature un certain secret. Comment notre dramaturge s'est-il trouvé à même de recueillir les détails et les données psychologiques dont il a usé d'une manière si sûre? On est conduit à supposer que l'auteur, quel qu'il soit, a dû séjourner un certain temps à la cour d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois, plus vraisemblablement vers la fin de la période indiquée plus haut, et qu'il a pu connaître ainsi par lui-même les faits et les situations dont il a tiré un si heureux parti.

Comment expliquer autrement la notation aussi exacte que minutieuse de certains faits? Or, l'acteur de Stratford, d'après tout ce que l'on sait actuellement de sa carrière, n'a jamais dû quitter l'Angleterre. On aura beau s'ingénier : les données traditionnelles de l'érudition shakespearienne ne sauraient fournir, sur ce point, aucune solution vraiment satisfaisante. Ses tenants se trouvent obligés de recourir à des hypothèses singulièrement fantaisistes ou tout au moins hasardeuses. Il est manifeste que le problème qui se pose à cet égard implique une portée générale et que l'intérêt qu'il présente dépasse celui d'un simple commentaire historique.

## II

C'est précisément cet aspect particulier de *Peines d'Amour perdues* que nous souhaiterions mettre ici en plus ample lumière. Divers exemples feront aisément ressortir l'étonnante information dont le poète a témoigné sur ce terrain français. Une telle enquête nous amènera du même coup à exposer les données nouvelles annoncées plus haut touchant les dessous de la pièce. C'est dire que l'on ne reviendra pas, au cours des pages qui suivent, sur les éléments déjà acquis et que la critique compétente a reconnus comme valables, sauf s'il y a lieu de les compléter.

Il est un personnage que le poète a traité avec une complaisance visible et que nous n'avions pu réussir à identifier dans *Sous le Masque* : il s'agit de Boyet, le ministre de la princesse de France — appelée la Reine, « the Queen », dans la rédaction originale que nous n'avons pas — qui gère ses finances et poursuit les négociations politiques et diplomatiques avec le roi de Navarre. Aucun doute ne saurait subsister sur sa personnalité : il représente, de toute évidence, le célèbre Guy du Faur de Pibrac (1529-1584), chancelier et ministre de Marguerite de France ou de Valois, reine de Navarre, l'homme politique qui gérait effectivement les finances de cette princesse et qui l'accompagna dans le grand

voyage de 1578, dont les circonstances ont justement servi de cadre à notre comédie. Ce fut lui, d'ailleurs, qui négocia, en même temps que Marguerite, avec le roi Henri au sujet de la question de la Guyenne et de la dot de la reine de Navarre, et qui signa le traité de Nérac, conclu au cours du voyage. Certes, ces simples rapprochements suffiraient à établir la réalité parfaite de l'identification. L'histoire est entièrement d'accord avec l'œuvre shakespearienne. Mais il y a mieux encore. En effet, le poète a tenu à caractériser son personnage avec une précision qui jette une singulière clarté sur la qualité de son information. Il a tenu à nous fournir, en plusieurs endroits, des données sur Boyet qui concordent d'une façon saisissante avec les traits essentiels de la physionomie si marquée de l'auteur des *Quatrains moraux* et de ce petit chef-d'œuvre qui s'appelle *Les Plaisirs de la vie rustique*. L'un des côtés les plus intéressants du talent de Pibrac est sa rare éloquence fort appréciée de ses contemporains, constate son biographe l'abbé Cabos, et qui a contribué, autant que sa verve poétique, à lui acquérir une grande réputation[1]. En voici quelques témoignages : Jean Bodin, en tête des *Six livres de la République*, Ronsard, en plusieurs poésies magnifiques, Du Vair, Pasquier, d'Aubigné, en maint endroit de leurs œuvres, se sont plu à proclamer le don d'éloquence miraculeuse que possédait le chancelier de la reine de Navarre. Le succès prodigieux des harangues de cet orateur — dont celle, particulièrement fameuse, de Pologne — était connu de tous. Dans les circonstances graves, princes et groupements politiques s'accordaient pour lui confier leur cause : « Pibrac, nous dit l'auteur de l'*Histoire universelle*, qui estoit le plus éloquent et élégant que nostre siècle ait porté, et le mieux accommodant le geste et la grâce aux paroles triées, en cest endroit se surmonta soy mesme. » L'épître dédicatoire d'un recueil destiné plus tard aux membres du Parlement célèbre son « éloquence française » comme celle du Démosthène moderne, dont les discours ont suscité l'enthousiasme de tous les Français lettrés. Un dicton latin familier aux gens du Palais consacrait cette renommée. Il faudrait citer vingt passages empruntés à autant d'auteurs différents. Tous nous apprennent que Pibrac excellait aussi, grâce à la séduction de sa parole, à conduire les négociations difficiles. Il a même joué, de ce chef, un rôle très appréciable dans l'évolution de l'éloquence parlementaire, notamment par les innovations

1. *Guy du Faur de Pibrac. Un magistrat poète au XVI^e siècle, 1529-1584*, par l'abbé Alban Cabos. Paris et Auch, 1922, in-8°. Surtout voir les chap. IV : *Pibrac, magistrat et orateur parlementaire*, p. 103-131, VII et VIII : Pibrac et la reine de Navarre.

qu'il a accomplies, de l'aveu de ses pairs, en ce qui touche les « Remontrances ». En lui, on peut voir un des grands orateurs du XVI^e siècle.

Or, que proclame la souveraine s'adressant à Boyet (acte II, sc. unique)?

Mon bon Boyet, vous n'ignorez pas — car la renommée qui raconte tout en a répandu au loin la rumeur — que Navarre a fait le vœu de ne laisser approcher aucune femme de sa cour silencieuse jusqu'à ce qu'il ait usé trois années pleines dans de laborieuses études ; en conséquence, il nous a paru qu'il serait nécessaire, avant de passer ses portes interdites, de connaître son bon plaisir. *A cet effet, plein de confiance dans votre mérite, nous vous choisissons comme l'ambassadeur le plus éloquent et le plus propre à persuader* : dites-lui que la fille du roi de France, pour de sérieuses affaires qui demandent à être vivement dépêchées, implore l'honneur d'une conférence personnelle avec Sa Grâce ; hâtez-vous, signifiez-lui notre désir, pendant qu'ici nous attendons sa volonté comme des solliciteurs aux humbles visages.

BOYET. — Fier de ma mission, je pars volontiers. (*Il sort.*)

*Boyet revient quelque temps plus tard.*

LA PRINCESSE. — Eh bien, seigneur! quelle réception avons-nous à attendre?

BOYET. — Navarre avait avis de votre gracieuse approche, et ils étaient tous, lui et ses confédérés, préparés à venir au-devant de vous, charmante dame, avant que je fusse arrivé. Ma foi! autant que j'ai pu le comprendre, il aime mieux vous loger en rase campagne, comme une personne qui est venue pour assiéger sa cour, que de chercher un moyen de se dispenser de son serment pour vous introduire dans son palais dépeuplé. Voici Navarre qui vient. (*Les dames mettent leurs masques.*)

On a reproduit tout ce passage, car, en plus du suffrage octroyé au talent oratoire de Boyet, il contient d'autres données que les documents historiques vérifient de la façon la plus nette. Il est absolument exact que le chancelier, qui accompagnait Marguerite et sa mère depuis Paris, et qui avait eu la grande satisfaction de les recevoir superbement pendant ce voyage en son château de Pibrac (10-11 novembre 1578), fut chargé par les deux reines d'une mission tout à fait semblable à celle que la princesse de France confie à Boyet. De Condom, il fut envoyé par elles vers Henri de Navarre afin de savoir du roi en quel lieu devaient commencer la conférence politique et l'examen des questions litigieuses que les princesses avaient le mandat de traiter avec lui. Autre rapprochement non moins frappant : le roi et ses seigneurs se disposaient, comme dans la pièce, à aller au-devant des deux reines au moment où Pibrac les a devancés. De plus, les reines, après leur entrée à

Nérac, demeurèrent très peu de temps dans le château royal, pour aller séjourner ensuite pendant plusieurs semaines dans une petite localité de la région, en territoire français, au Port-Sainte-Marie. Il est probable que l'allusion de Boyet au logement des princesses « en rase campagne » s'applique à cette circonstance.

Voilà donc une nouvelle série de concordances vraiment impressionnantes s'ajoutant à toutes celles que nous avions déjà relevées. Cependant, la comparaison des deux figures : celle de la comédie et celle de l'histoire, ne s'arrête pas là. Il est un autre trait de ressemblance, non moins accusé, qui doit attirer toute notre attention. La particularité la plus saillante de la psychologie de Pibrac, au cours du voyage commencé en 1578, est assurément la révélation de la passion violente qu'il éprouva pendant cette période de sa vie : il devint alors, vers l'âge de cinquante ans, éperdument amoureux de sa souveraine, la reine Marguerite. Cet amour réputé sénile, si l'on se place au point de vue des idées de l'époque, a été raconté avec détail par ses biographes ; il en résulta, entre la princesse et lui, une tension très forte qui se traduisit par des reproches sarcastiques chez la princesse et par des justifications mélancoliques de la part de l'amoureux. Finalement, une rupture se produisit et la disgrâce complète du chancelier s'ensuivit en 1581, trois ans après le retour de Marguerite en Gascogne. Il semble que cette dernière soit allée un peu loin, lorsque, le montrant à ses genoux, elle le traite de « vieux fou ». « Vous écriviez », lui mande-t-elle, « que aultre chose ne vous avoit conduict à me donner cet avertissement que l'extreme passion qu'aviez pour moi, ce que vous n'aviez osé me descouvrir ; mais qu'à ceste heure vous y estiez forcé et à désirer me revoir. » La princesse s'enflamme et prend M^me^ de Picquigny, une de ses dames d'honneur, à témoin de la colère où elle entra en lisant la preuve d'une telle audace.

La lettre par laquelle la reine reprochait à son chancelier d'avoir osé élever ses désirs jusqu'à sa personne causa un grand trouble à Pibrac. Inquiet de la réponse qu'il se devait de lui adresser, il s'en ouvrit à son ami de Thou qu'il crut le plus propre, comme le plus jeune, à excuser sa faiblesse. « Pibrac envoya bientôt à la reine cette réponse (*L'Apologie*), qui courut depuis dans le monde et qui estoit escrite avec toute la délicatesse et la finesse dont il estoit capable[1]. »

Il est aisé de constater que l'auteur de *Peines d'Amour perdues* n'a pas ignoré ce sentiment si caractéristique de son personnage. Dans

1. *Mém. de J.-A. de Thou*, éd. de 1734, livre II, p. 77, et Cabos, *op. cit.*, p. 291 et suiv.

plusieurs passages de son œuvre, il s'est plu à y faire des allusions fort claires. On en jugera par les citations qui suivent.

Au début de la scène unique de l'acte II, dont nous venons de citer un fragment et qui retrace l'arrivée de la princesse de France, Boyet prend le premier la parole et s'adresse en ces termes à sa souveraine :

BOYET. — Maintenant, Madame, faites appel à vos plus hautes pensées ; considérez quelle personne votre père a députée, à qui il la députe et quel est l'objet de l'ambassade. Vous, tenue pour si précieuse dans l'estime du monde,... soyez maintenant aussi prodigue des grâces les plus rares que le fut la nature lorsqu'elle rendit rares les grâces en en dépouillant l'univers entier pour vous les déférer toutes sans parcimonie.

LA PRINCESSE. — Bon seigneur Boyet, *ma beauté, quoique chétive, n'a pas besoin des enluminures de vos louanges ; c'est le jugement de l'œil qui fixe le prix de la beauté et non les viles enchères qui sortent des bouches des maquignons : je suis moins fière de vous entendre vanter mon mérite, que vous n'êtes désireux d'être réputé sagace en dépensant votre esprit à louer le mien.* Maintenant, assignons sa tâche à celui (*Boyet*) qui enseigne la leur aux autres.

Le ton de persiflage dont use la princesse dans sa réponse rappelle de près celui que la reinee mployait à l'égard de son chancelier amoureux ; il nous est connu par les lettres de cette dernière et par l'*Apologie* du pauvre Pibrac.

Un peu plus loin, dans la même scène, nous lisons encore ceci :

BOYET. — Si ma pénétration, qui me trompe très rarement, a été habile à déchiffrer le cœur par l'éloquence muette des yeux, Navarre est empoisonné.

LA PRINCESSE. — Empoisonné ! et avec quoi ?

BOYET. — Avec ce que nous autres, amants, appelons l'affection.

LA PRINCESSE. — Votre raison ?

BOYET. — Parbleu, tous ses sentiments s'étaient réfugiés dans la cour de son œil, d'où ils regardaient avec désir. Son cœur, pareil à une agate, empreint de votre image, fier de la forme qu'il portait, exprimait son orgueil par ses yeux ; sa langue, impatiente de parler et de ne pas voir, trébuchait dans sa hâte de courir à ses yeux ; tous ses sens se réfugiaient dans ce sens unique pour ne s'occuper tous qu'à regarder la belle des belles. Il m'a semblé que tous ses sens étaient enfermés dans son œil, comme dans un cristal des joyaux qu'on veut faire acheter par un prince, et que, faisant transparaître leur mérite derrière le globe où ils étaient enfermés, il vous invitait à les acheter pendant que vous passiez. Les marges de son visage étaient annotées de telles surprises que tous les yeux voyaient que ses yeux étaient enchantés de l'objet de leur contemplation. Je vous réponds de l'Aquitaine et de tout

ce qui lui appartient, si seulement vous voulez lui donner à ma considération un baiser d'amour.

La Princesse. — Allons à notre pavillon ; Boyet est en disposition...

Boyet. — En disposition tout simplement d'exprimer par des paroles ce que son œil a révélé. Je me suis borné à faire une bouche de son œil, en lui ajoutant une langue, qui, je le sais, ne mentira pas.

Rosaline. — Tu es un vieux trafiquant d'amour et tu en parles habilement.

Maria. — Il est le grand-père de Cupidon, et c'est de lui qu'il sait les nouvelles.

Rosaline. — Alors il a bien fait d'avoir Vénus pour mère, car son père est bien laid.

Boyet. — Entendez-vous mes folles demoiselles?

Maria. — Non.

Boyet. — Eh bien ! alors, voyez-vous?

Rosaline. — Oui, notre chemin pour partir.

Boyet. — Vous êtes trop fortes pour moi.

(*Ils sortent.*)

Ainsi, on le voit, Boyet trouve le moyen, dans la seconde partie de la scène, de rendre un nouvel hommage, non moins vibrant, à la beauté de la reine, en le plaçant habilement sous le couvert d'un royal soupirant. Et les dames d'honneur criblent d'allusions plaisantes le « vieux trafiquant d'amour, grand-père de Cupidon ». Quant à la beauté de la reine, on sait assez, par tant de témoignages du temps, en première ligne par le célèbre portrait de Brantôme, que les louanges de son ministre ne l'ont surfaite en aucune manière. Sans évoquer ici plusieurs autres passages où transparaît encore l'amoureux (IV, sc. 1, et V, sc. 2), nous terminerons par cette esquisse du personnage, mise sur les lèvres de Biron (ibid.), qui connaissait de première main les traits de son caractère et sa réputation d'homme d'esprit et d'habileté :

Biron. — Ce gaillard va picorant l'esprit comme un pigeon les pois, et il le rend quand il plaît à Dieu. Il est colporteur d'esprit et il détaille ses marchandises aux veillées et aux fêtes, aux assemblées, aux marchés et aux foires ; mais nous qui vendons en gros la même marchandise, nous n'avons pas, Dieu le sait, la grâce de le faire valoir avec tant de savoir-faire. Ce galant pique les filles sur sa manche comme avec une épingle ; s'il avait été Adam, il aurait tenté Ève. Il sait découper aussi et zézayer ; que vous dirai-je? c'est l'homme qui embrasse sa main en signe de courtoisie ; c'est le singe des belles formes, Monsieur le précieux qui, lorsqu'il joue au trictrac, gronde les dés en termes honnêtes ; il peut même ténoriser avec un filet de voix ; quant au métier de maître des cérémonies, le trouve en faute qui pourra. Les dames

l'appellent charmant ; les escaliers baisent ses pieds quand il les foule ; c'est la fleur qui sourit à chacun pour montrer ses dents blanches comme des os de baleine, et les consciences qui ne veulent pas mourir endettées lui payent leurs devoirs *en l'appelant Boyet à la langue de miel*

Pour peu que l'on tienne compte de tout ce qui vient d'être dit et de la forme humoristique et imagée de ce morceau, on y reconnaîtra sans peine plusieurs des traits qui conviennent à notre chancelier : la séduction de son esprit qu'attestaient tant de harangues prononcées dans des fêtes et des assemblées, ses préoccupations d'ordre sentimental, son service auprès de la reine, qui implique le goût du cérémonial, et, pour finir, un hommage de plus rendu au prestige de sa parole. Ajoutons que le témoignage de son ami de Thou le représente comme « bien fait de sa personne et de bonne mine », ce que confirme pleinement le portrait qu'on vient de lire.

Il y aurait encore, pour achever de caractériser Boyet, à citer le dialogue qui se poursuit dans l'acte II entre le roi, la princesse et son ministre (129-231), toute la scène qui précède le morceau qu'on vient de lire (acte V, sc. 2, 79-310) aussi bien que le dialogue qui le suit. Au cours de ce dernier, Biron porte un coup droit au ministre amoureux en faisant la satire burlesque de son rôle auprès de la princesse et de la sujétion quotidienne qu'il implique : « Allez vous êtes connu : mourez quand vous voudrez ; un cotillon[1] sera votre linceul... »

On sait que l'idée d'une Académie de beaux esprits se trouve mise en cause au début de la pièce et en divers autres endroits. Il semble assez vraisemblable d'admettre que le poète, en faisant une place à cette conception, dont la vogue était alors toute nouvelle en France, a dû songer à l'Académie du Palais fondée par Henri III vers 1576, sur la suggestion de notre Pibrac et dont celui-ci fut l'âme véritable avec le titre d' « Entrepreneur ». Le roi de Navarre s'y intéressa en qualité d' « auditeur » et la reine Marguerite assista souvent aux séances où sa plus intime amie, la duchesse de Nevers, figurait avec l'élite des dames cultivées de cette époque. Un texte de d'Aubigné nous apprend, au surplus, qu'il a existé une Académie du même genre en Gascogne et en Béarn[2]. Il ne serait nullement surprenant, d'autre part, que la crise d'austérité dont témoignent le roi de Navarre et ses compagnons eût quelque rapport avec les prescriptions du synode protestant tenu à Sainte-Foi en 1578 et où le vicomte de Turenne représenta le roi de Navarre.

1. *A smock*, littéralement une chemise de femme.
2. *Hist. Univ.*, éd. Réaume, p. 431 et 441.

Quittons maintenant Boyet et Pibrac pour interroger de près un passage qui nous paraît offrir un intérêt de premier ordre : il s'agit du dialogue sur lequel nous nous sommes appuyé pour établir l'origine de l'épisode d'Ophélie. Au commencement de la scène 2 de l'acte V, une conversation animée se déroule entre la princesse et ses trois dames d'honneur[1] :

ROSALINE. — Madame, n'est-il venu rien d'autre avec cela (des présents de bijoux)?

LA PRINCESSE. — Rien que cela. Ah ! si, cependant, autant d'amour en vers qu'on peut en fourrer dans une feuille de papier écrite des deux côtés, marge et tout, qu'il lui a plu de sceller du nom de Cupidon[2].

ROSALINE. — C'est le vrai moyen de donner plus de cachet à son parrain, car voilà cinq mille ans qu'il est à la condition d'enfant.

CATHERINE. — Oui, et de rusé petit gibier de potence.

ROSALINE. — Vous ne serez jamais amis ensemble ; il a tué votre sœur.

CATHERINE. — Il la rendit mélancolique, triste et morose, et c'est pourquoi elle mourut ; mais si elle avait été légère comme vous, si elle avait eu votre esprit gai, preste, pétulant, elle aurait pu devenir grand'mère avant de mourir, et c'est ce que vous deviendrez, car un cœur léger vit longtemps.

ROSALINE. — Quel sens sévère, petite souris, cachez-vous sous ce mot léger?

CATHERINE. — Je veux dire que vous enfermez une âme légère sous une beauté sévère[3].

Ce drame passionnel peut être reconstitué avec certitude : c'est celui de M^lle^ Hélène de Tournon, raconté par Marguerite de Valois dans ses curieux *Mémoires*, publiés seulement en 1628, donc bien des années après l'apparition de *Peines d'Amour perdues*. L'identification ne fait aucun doute : tous les critiques cités plus haut ont admis son évidence, notamment Sir Edmund Chambers, Sir Arthur Quiller Couch, MM. Dover Wilson, Campbell, etc. On n'a pas à revenir ici sur les concordances extraordinaires qui se révèlent, par ailleurs, entre cet émouvant récit d'un désespoir d'amour et l'histoire d'Ophélie dans *Hamlet*.

1. Nous avons signalé, dans *Sous le Masque* (II, 69 et suiv.), combien les concordances entre l'histoire et la pièce sont frappantes en ce qui touche les voyages de la reine Marguerite, non seulement celui de Gascogne et de Béarn, mais aussi les voyages d'Alençon et de Brabant. C'est pendant ce dernier, effectué en 1577, que se produisit le drame d'Hélène de Tournon.

2. On peut voir, dans *Sous le Masque*, II, p. 64 et suiv., comment ces particularités étaient habituelles chez Henri IV quand il écrivait ses billets d'amour.

3. Les deux dernières répliques et les six suivantes consistent en jeux de mots, à peu près intraduisibles.

L'idée première de l'épisode, admirable entre tous, de la jeune fille aimée d'Hamlet, son abandon, le trouble et le déséquilibre profond de son être, sa mort, la scène si caractéristique de ses obsèques, avec la rencontre inopinée du cortège funèbre par l'infidèle, qui arrive de voyage et qui ignore toute la catastrophe, dérivent, selon une extrême vraisemblance, du drame d'amour, semblable en tant de points, qui amena la mort d'Hélène de Tournon. D'un côté comme de l'autre se rencontrent les éléments essentiels de l'histoire. Qu'on relise seulement les *Mémoires* de Marguerite et ensuite l'épisode dramatique, dans les deux éditions successives d'*Hamlet*, et la certitude du rapport qui unit l'histoire réelle au drame littéraire frappera aussitôt l'esprit. Il est sûr que l'auteur de la tragédie était au courant de l'aventure d'Hélène, puisqu'il l'avait citée, quelques années auparavant, dans *Peines d'Amour perdues*. L'hypothèse s'appuie donc sur une base solide. Dès lors que le premier rapprochement est acquis, le second, que tant d'analogies établissent, doit, pareillement, s'imposer.

On trouvera dans le chapitre VII de *Sous le Masque* et dans la brochure : *Hélène de Tournon. Celle qui mourut d'amour*, toutes les données relatives à cette passionnante énigme. Nous y ajouterons ici une seule remarque, qui, pour n'être qu'une hypothèse, mérite cependant de retenir l'attention. Dans les *Mémoires* de la reine Marguerite (1628), la grande crise de désespoir de la jeune fille éclate au moment du départ de celui qu'elle aime, le marquis de Varambon, qui l'abandonne à Namur. La scène se passe *sur la Meuse*, dans un bateau qu'il vient de quitter et où s'embarquent, avec Hélène et la comtesse de Tournon, sa mère, la reine et toute sa suite.

« Le marquis de Varanbon », raconte Marguerite, « tant que nous fusmes à Namur, ne faict pas seulement semblant de la congnoistre. Le despit, le regret, l'ennuy lui serre tellement le cœur (elle s'estant contrainte de faire bonne mine, tant qu'il fust present, sans monstrer de s'en soucier) que, soudain qu'ilz furent hors du batteau où ils nous dirent à Dieu, *elle se trouve tellement saisie qu'elle ne peust plus respirer qu'en criant et avec des douleurs mortelles. N'ayant nulle aultre cause de son mal*, la jeunesse combat huit ou dix jours la mort... » Et, ailleurs, la reine parle encore « *du corps aussi malheureux qu'innocent* » de celle dont la perte lui fut très cruelle, de son « mal si estrange que tout soudain il la met aux haults cris pour la violente douleur qu'elle ressentoit, qui provenoit d'un serrement de cœur », auquel les médecins ne purent rien. Tout cela est sans doute assez mystérieux. Une telle mort, amenée uniquement par un chagrin d'amour, ne paraît pas tout à fait natu-

relle. Il est permis de se demander si Hélène, dans son désespoir, ne se serait pas jetée dans les eaux de la Meuse sur lesquelles elle se trouvait, et d'où l'on aurait réussi à la retirer en fâcheux état. La reine insiste visiblement sur l'étrangeté de cette mort funeste qu'elle juge « remarquable ». S'il y eut tentative de suicide, il fut aisé de la dissimuler, puisque la jeunesse de la désespérée lutta huit ou dix jours. Ses obsèques, que la reine voulut « les plus honorables qu'il se pouvoit faire », furent suivies par elle — comme celles d'Ophélie par la reine Gertrude. — La scène de la tragique rencontre du cortège virginal et la description de celui-ci sont identiques des deux côtés.

Voici maintenant un fait ignoré qui montre avec quelle justesse la vérité historique est respectée dans la pièce. Jusqu'à présent, nous avions supposé qu'Hélène étant la fille et non la sœur de M^me^ de Tournon, longtemps la première dame d'honneur de Marguerite de Valois, le poète s'était un peu écarté de la réalité, en faisant de Rosaline, la dame d'honneur apparentée à la jeune victime, une sœur de cette dernière. Il eût été trop choquant de voir la boutade fort agressive que lui lance M^me^ Catherine[1] s'adresser à une mère cruellement éprouvée. Toutefois, de récentes recherches nous ont appris que la morte d'amour était bien la sœur, et non la fille, de la dame d'honneur si rudement interpellée. En effet, une étude plus attentive des comptes du voyage de la reine Marguerite nous a permis de fixer les faits suivants : M^me^ de Tournon, après la mort de sa fille Hélène, survenue à Liége en 1577, ne conserva pas, au retour du voyage, ses hautes fonctions à la cour de Navarre. En les quittant, elle fit entrer une autre de ses filles dans la maison de la princesse. Cette sœur d'Hélène, dénommée dès lors « *M^lle^ de Tournon la jeune* » dans tous les comptes, à partir de 1578, accompagna la reine Marguerite pendant toute la durée de son voyage en Gascogne et en Béarn, en particulier, au cours du prestigieux séjour à Nérac. Elle occupait une place élevée, la seconde, parmi les dames d'honneur de la cour de Navarre. C'est donc bien à cette sœur d'Hélène de Tournon que s'adresse Catherine en toute vérité. L'assimilation est complète. L'auteur de la comédie shakespearienne a connu des détails que les historiens, à grand renfort de documents d'archives, ont aujourd'hui quelque peine à retrouver. En somme, il s'agit bien d'un véritable renouvellement de l'interprétation de cette très vivante comédie et, par là même, d'un aspect assez imprévu du génie qui l'a conçue.

1. Qui peut fort bien représenter Catherine de Bourbon, sœur d'Henri IV.

A un autre point de vue, le résultat d'une telle constatation ne saurait être considéré comme secondaire. *M^lle de Tournon la jeune* figure sur les états de la maison de la reine plusieurs années après 1578 ; on l'y trouve encore en 1585. Elle réside donc dans le sud-ouest, et souvent à Nérac, aux côtés de la princesse, durant toute cette période. Si, comme nous sommes fondé à le croire, William Stanley a pu visiter alors la cour de Navarre, en compagnie de son précepteur Richard Lloyd, ainsi que le faisaient tous les jeunes Anglais de marque qui voyageaient en France, il n'a pu manquer de connaître « l'esprit gai, preste, pétulant », de la plus jeune sœur de la pauvre Hélène, devenue l'une des « dames » les plus en vue de l'entourage royal. Un portrait du genre de celui qu'esquisse Catherine ne trahit-il pas une observation directe prise sur le vif par celui qui l'a composé? Si l'on tient compte de tout cela, l'allusion faite aux deux sœurs dans *Peines d'Amour perdues* nous apparaît comme inspirée par les circonstances[1].

Un curieux élément va encore s'ajouter à toutes les précisions qui ont été déjà dégagées, en prouvant une fois de plus combien la connaissance du milieu navarrais était familière au poète. On sait la place qu'occupe dans le cinquième acte de sa comédie le « pageant » des Neuf Preux dont le sujet est absolument semblable à celui que traitait, vers le même temps, le précepteur de William Stanley dans une œuvre qui porte le même titre et qui fut publiée en 1584. Il faut croire qu'un tel spectacle pouvait convenir tout spécialement à la cour de Navarre, car les châteaux royaux de Pau et de Nérac possédaient deux séries de grandes tapisseries des Neuf Preux, dont les mentions se retrouvent un certain nombre de fois dans les comptes de la maison du roi Henri conservés aux archives des Basses-Pyrénées ; ces mentions s'appliquent tantôt à « neuf pièces de tapisseries des Neuf Preux », tantôt à six pièces des Neuf Preux rehaussées d'or. On possède même la mention du transport de la série complète, du château de Pau à celui de Nérac, *en novembre 1578*, évidemment pour la venue prochaine des deux reines, par commandement du roi de Navarre : « Item neuf pièces de tapisseries de broderie où sont figurez les neuf preuz sur veloux cramoisy, longez et

1. Un érudit délicat, doublé d'un érudit sagace, Louis Lautrey, avait parfaitement compris le caractère exceptionnel et, à tous égards, dramatique de cette histoire d'amour, du temps de la Renaissance, quand il a composé son drame en vers intitulé : *Hélène de Tournon* (1914). Deux romans ont été composés sur ce même sujet : l'un par Dortigue de Vaumorière, publié en 1741 sous le nom de M^me de Villedieu, l'autre par l'auteur d'Adèle de Senange, publié en 1822 (2 vol. in-12). Ces trois œuvres ont été inspirées par le récit de Marguerite de Valois.

semez de flambes de feu, et entre deux pièces une grande coulonne. » Elles y restèrent apparemment, car on n'a aucune mention de leur transfert dans les années qui suivirent [1].

Voilà une nouvelle concordance, dont la signification est d'autant plus à retenir que, dans le texte de la comédie shakespearienne, une tapisserie de la série des Neuf Preux est expressément visée (V, 2, 573 et suiv.). C'est la tapisserie qui représente Alexandre le Grand en tant que Preux.

*Entre Nathaniel, armé et représentant Alexandre.*

NATHANIEL. — Lorsque je vivais dans le monde, j'étais le maître du monde ; à l'est, à l'ouest, au nord, au sud, j'étendis ma puissance conquérante [2] :

Mon écusson déclare clairement que je suis Alisandre.

BOYET. — Votre nez dit : non, vous ne l'êtes pas, car il est trop droit.

BIRON. — Votre nez a flairé ce nom avec justesse, chevalier au flair délicat.

LA PRINCESSE. — Voilà le conquérant démonté : — continue, bon Alexandre.

NATHANIEL. — Lorsque je vivais dans le monde, j'étais le maître du monde.

BOYET. — Très vrai, parfaitement exact ; c'est ce que vous étiez, Alisandre.

BIRON. — Pompée le Grand !

GROSSETÊTE. — Grossetête (*Costard*) et votre serviteur.

BIRON. — Amenez le Conquérant, amenez Alisandre.

GROSSETÊTE, *à messire Nathaniel.* — Oh ! Messieurs, vous avez déprécié Alisandre le Conquérant. *On vous effacera pour ce fait des tapisseries. Votre*

1. La série des « six » avait dû être complète, comme le prouvent d'autres mentions relatives à cette série, mais il arrivait très souvent que les tapisseries « vieilles et rompues », nous disent les comptes, étaient mises de côté pour les réparations nécessaires. Les châteaux royaux de Navarre possédaient aussi la série des tapisseries de la *Destruction de Troie* (14 pièces), si nettement visées dans plusieurs œuvres shakespeariennes, l'*Histoire d'Hercule*, « Oloferne devant Béthulie », etc.

2. C'est exactement le résumé du discours d'Alexandre dans les *Nine Worthies* de Richard Lloyd. Ce discours nous montre le conquérant maître du monde :

« And sawe myselfe a conquerer unto the Worlds end »,

et arrivé à Babylone :

« There did I hold a paleament, almost of all the World ;
Far over all the orient, I was the soveraigne Lord »,

etc. La rencontre est vraiment frappante. D'autre part, les portraits tracés de chacun des Neuf Preux au début de la pièce de Lloyd mentionnent bien, en ce qui touche Alexandre, le lion qui figure sur son écu, assis sur un siège et tenant une hache d'armes dans la patte :

« This puissant prince et conqueror bare in his shield a Lyon or,
Which sitting hent a battel axe in his paw argent. »

*lion qui tient sa hache d'armes, assis sur un escabeau*, sera donné à Ajax : c'est lui qui sera le neuvième preux. Un conquérant qui a peur de parler ! Fichez le camp de honte, Alisandre. (*Sort messire Nathaniel.*) C'est, sauf votre respect, un paisible sot bonhomme ; un honnête homme, voyez-vous, mais qui est vite démonté. C'est un bien excellent voisin, ma foi, et un bien bon joueur de boules : mais pour Alisandre, hélas ! vous voyez ce qui en est ; c'est un peu trop fort pour lui. Mais il y a d'autres preux qui vont venir et qui parleront de toute autre sorte.

La Princesse. — Tiens-toi à l'écart, mon bon Pompée.

En ce qui touche Richard Lloyd, l'auteur du « pageant » des *Neuf Preux*, nous devons faire remarquer que la tutelle de ce précepteur dut être parfois pénible à supporter au jeune William Stanley, ce qui expliquerait le ridicule versé sur sa pièce et sur lui-même dans *Peines d'Amour*. Le nom attribué par le poète au pédant qui organise la représentation, se trouve être le nom donné par Rabelais au premier précepteur de Gargantua, si amplement « blasonné » par le grand satirique. C'est la justification la plus simple et la plus évidente du vocable choisi [1].

Les trois compagnons intimes d'Henri IV, Biron, Longueville et Dumaine, portent des noms célèbres à des titres divers, dans l'histoire du roi de Navarre. Le second représente Henri d'Orléans, premier du nom, duc de Longueville, gouverneur de Picardie, qui défit les troupes de la Ligue à la bataille de Senlis et tint constamment le parti d'Henri IV, auquel il amena un puissant secours au siège de Dieppe, etc. Il se trouva au sacre du roi à Chartres, en 1594, et mourut accidentellement à Amiens, l'année suivante. La duchesse de Longueville, Marie de Bourbon, sa mère, était la propre tante du roi, qui entretenait avec elle d'affectueux rapports. L'hôtel d'Anjou, que Marguerite de Valois possédait à Paris, fut vendu par elle à Mme de Longueville, acquisition qui se fit par l'intermédiaire de Pibrac. Ce fut dans cet hôtel, devenu la propriété de la famille de Longueville, situé près du Louvre et qui offrait un logement agréable, que le père de William Stanley, le quatrième comte de Derby, descendit au commencement de 1585 pour la durée de son séjour à Paris où il était venu apporter à Henri III, au nom de la reine Élisabeth, les insignes de la Jarretière. Accompagné d'une suite de 250 personnes, il fit dans la capitale une entrée très brillante. On doit noter que son fils William était alors en France, selon toute vraisemblance, à la cour de Navarre. Le comte de Derby fut donc au même moment l'hôte de la famille du jeune seigneur auquel l'auteur de la co-

1. Les diverses anagrammes et identifications proposées au sujet du *schoolmaster* « Holofernes » nous paraissent toutes également peu plausibles.

médie shakespearienne a réservé l'un de ses premiers rôles. Tant de rencontres seraient-elles dues au hasard? Il paraît impossible de l'admettre.

Au moment même où se passe la comédie, les comptes d'Henri de Navarre présentent une série de cadeaux de diamants et autres bijoux faits par le roi à la reine Marguerite et aux dames de son entourage. C'est la confirmation frappante de ce passage de la scène 2 de l'acte V, où la princesse s'adresse à ses trois dames d'honneur :

La Princesse. — Chers cœurs, nous serons riches avant notre départ, si les présents continuent à pleuvoir sur nous avec tant d'abondance. Une dame toute crénelée de diamants. Regardez ce que j'ai reçu de la part du roi amoureux.

Ailleurs, il est question d'un collier de perles, envoyé à Maria par Longueville : allusion au joyau offert par le roi à la princesse au cours du divertissement des Moscovites, puis, dans la bouche de cette dernière, aux « présents, ambassadeurs d'amour ». La contrepartie de tout cela est fournie par les archives du royaume de Navarre[1], conservées aux Archives des Basses-Pyrénées, à Pau.

Il me reste à indiquer une donnée relative à l'épisode qui termine la pièce. Elle prouve que rien n'a été laissé au hasard dans la trame de cette œuvre. On sait que le dénouement est amené par l'annonce faite à la princesse de la mort de son père, le roi de France. Aussitôt toutes les réjouissances qui se préparaient sont contremandées et, du même coup, le départ de la princesse et de son entourage est décidé soudainement, laissant en suspens pour quelque temps les intrigues amoureuses dont la pièce avait fourni le galant spectacle. Nous nous étions toujours préoccupé de découvrir le fait historique auquel cette péripétie finale pouvait s'appliquer. Puisque tant d'éléments de *Peines d'Amour perdues* pouvaient trouver leur explication dans la réalité la plus concrète, il nous paraissait difficile d'admettre que ce dénouement fût inventé de toutes pièces. Aucun doute ne saurait plus subsister : cette fin, très caractéristique, découle pareillement d'un mémorable événement de l'époque, qui n'est autre que la mort, non du père, mais du frère de Marguerite de Valois, le duc d'Anjou, héritier présomptif de la couronne de France, arrivée à Château-Thierry le 10 juin 1584. Ce deuil inattendu surprit la reine et amena sur-le-champ, comme dans la pièce, la suppression de toutes les festivités projetées, en décidant, d'autre

1. On pourra aussi consulter l'ouvrage, cité plus loin, de P. Lauzun, p. 64, 128, etc.

part, l'épouse du roi de Navarre à préparer son départ de Nérac et de Béarn. Son long séjour dans le royaume de son mari allait prendre fin, en raison de ce grave événement qui faisait d'Henri le futur roi de France. Qu'on lise le précieux ouvrage de Pierre Lauzun, *Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne, d'après ses livres de comptes*, 1902 (p. 288 et suiv.), et l'on verra sans peine combien l'attitude de la reine et celle de la princesse de France devant ce deuil subit sont absolument semblables. « Toute à sa douleur », dit P. Lauzun,... « la reine revêt sa chambre, comme au château de Pau celle de son mari, de tentures de deuil, ordonne que toutes les dames et tous les gentilshommes de sa suite se couvriront de noir *et ne veut plus entendre parler ni de fêtes ni de réceptions.* » Bien plus, elle déclare à sa mère, ainsi qu'au roi son mari, que, si d'Épernon vient à Nérac, elle refusera de le recevoir, « préférant s'absenter plutôt que de troubler la fête[1] ». Et voici ce que dit la princesse dans ses adieux au roi : « Jusqu'à cet instant — à l'expiration d'une année — je tiendrai ma triste personne enfermée dans une chambre de deuil, versant les larmes de la douleur, en souvenir de mon père... » Le parallélisme est évident. Avec le duc d'Anjou disparaissait le dernier appui de Marguerite, sa meilleure espérance.

## III

Il ne faut, en aucun cas, perdre de vue, pour étudier notre pièce, que son texte primitif a dû subir des remaniements notables. La première édition, parue en 1598, donne la comédie comme ayant été jouée devant la reine Élisabeth et sa cour à la Noël de 1597 et comme ayant été corrigée et augmentée. Nous n'avons donc pas le texte dans son premier état. Il y eut de la sorte, et cela est admis par tous les critiques, deux versions successives de l'ouvrage. D'ailleurs, l'édition de 1598 renferme pas mal de fautes, de confusions et d'erreurs d'attribution dans les

1. G. Sarrazin, dans un article, qui n'a été utilisé par aucun des éditeurs et commentateurs de *Love's Labour's Lost*, ni, d'autre part, par les biographes et érudits shakespeariens, a vu le rapport des deux faits. Il a aperçu également l'importance du voyage de 1578 dans la genèse de la pièce (cf. *Jahrbuch der deutschen Shakespeare-Gesellschaft*, t. XXXI, p. 200 et suiv.). Aucun des autres rapprochements et identifications que nous avons exposés ici et dans *Sous le Masque* ne figure dans cette étude. Faisons remarquer, à cette occasion, que les commentaires des éditions et traductions de notre pièce s'appuient, presque tous, pour en expliquer la genèse, sur le texte de Monstrelet, lequel, cité à satiété jusqu'à maintenant, n'offre aucun rapport avec la substance de *Love's Labour's Lost*. Ce texte, qui a été invoqué tant de fois, n'a sans doute jamais été lu avec attention par ceux qui l'ont reproduit. Le célèbre conte d'Andersen : *Les habits neufs de l'Empereur*, trouve ici sa parfaite application.

dialogues ; et tout cela donne à réfléchir. Cependant, l'explication de ces anomalies et des changements signalés sur le titre semble assez simple à découvrir. La comédie, beaucoup plus qu'on ne le croyait jusqu'ici, reflète la réalité contemporaine, mettant en scène des souverains et de hauts personnages encore vivants et touchant à la politique du moment. Il est infiniment probable que la première rédaction comportait des allusions encore plus claires et que les figures mises sur la scène étaient aisément reconnaissables. Or, à l'époque où se passent tous ces faits, il était sévèrement interdit de traiter au théâtre des matières d'État ou de religion. Les textes élisabéthains sont formels. On peut fort bien imaginer que notre pièce a été représentée pour la première fois à la cour, vers 1589 — date longtemps donnée pour son début — par les acteurs de Lord Strange, *Ferdinando* Derby, frère de notre William, et que ce fut en raison des allusions trop nombreuses qu'elle contenait que cette troupe de comédiens se vit momentanément interdire par le Lord Maire, sur l'ordre de Lord Burleigh, de continuer ses représentations. Furness assure que les acteurs du Lord Amiral et de Lord Strange reçurent cette interdiction pour avoir introduit des sujets relatifs à la politique et à la religion sur le théâtre. La première rédaction servit pour un spectacle de cour, probablement destiné à donner à Élisabeth et à ses courtisans une idée de la vie à la cour de Navarre, cette cour huguenote qui excitait, à tant d'égards, leur intérêt. De nombreux documents attestent cette sympathie spéciale pour les hommes et l'ambiance du petit royaume. Tant que les représentations de la pièce restèrent réservées à des milieux aristocratiques, l'audace de ces évocations, interdites en principe, fut tolérée ; mais, quand il fut question de la publication et, par là même, de l'introduction de l'œuvre dans les théâtres publics, les choses changèrent. On dut donc supprimer alors tout ce qui offrait une assimilation par trop frappante avec les événements et les figures princières de l'époque. C'est à ce moment que la reine se trouva transformée en princesse de France. Le changement est resté manifeste, puisque, dans un certain nombre de passages, l'expression *Queen* — au lieu de *Princess* of France — subsiste par erreur, comme un témoignage irrécusable de l'ancien état de la pièce.

On peut, après cela, se demander si le nom de Ferdinand appliqué au roi de Navarre, alors que rien ne légitimait ce choix, n'aurait pas remplacé celui d'Henri. Obligé de supprimer cette appellation trop transparente, celui que nous croyons être l'auteur véritable aurait adopté le nom de quelqu'un qui le touchait de près : son frère aîné Ferdinando, le cinquième comte de Derby, dont la mort inopinée, en

1594, fit subitement de William Stanley le sixième comte, c'est-à-dire un des grands personnages du royaume. Il est singulièrement curieux et opportun de constater que ce Ferdinando et son frère William ont été mis en cause tout récemment par plusieurs critiques à propos du texte de *Peines d'Amour perdues* : Ferdinando comme étant l'un des trois grands seigneurs — le comte de Northumberland et Lord Hunsdon sont les deux autres — qui figurent dans la célèbre et énigmatique dédicace de *The Shadow of Night*, adressée en 1594 à Mathew Roydon par George Chapman. On a reconnu depuis longtemps l'existence d'une allusion à cette œuvre dans notre comédie. De nombreuses pages ont été écrites à ce sujet par Frances A. Yates, dont le livre a été cité plus haut ; de son côté, M. Janet Spens a traité de la même allusion dans *The Review of English Studies* (1931, p. 331-334). Quant à William Stanley, son nom se trouve évoqué tout particulièrement par un érudit américain, Austin K. Gray, dans une étude de 1924 intitulée : *The Secret of Love's Labour's Lost*[1], qui ignore, d'ailleurs, toutes les recherches que nous avons publiées sur cette pièce dès 1919. Cet auteur fixe la composition de notre comédie à l'année 1591 et la rattache à l'histoire du mariage manqué d'Élisabeth de Vere, petite-fille de Lord Burleigh et fille du comte d'Oxford, que son grand-père aurait voulu unir au jeune comte de Southampton et qui épousa, près de quatre ans plus tard, le 26 janvier 1595, William Stanley, devenu depuis peu le sixième comte de Derby. M. Gray associe étroitement le nom de ce dernier aux circonstances qu'il considère comme ayant fourni le point de départ à la composition de la pièce shakespearienne, mentionnée par Meres, *Love's Labour's Won*, et identifiée par lui avec *A Midsummer Night's Dream*. Cette dernière pièce est représentée par lui comme formant le pendant de *Love's Labour's Lost* et ne faisant qu'un avec la comédie qui fut jouée à l'occasion du mariage de la même Élisabeth de Vere avec le sixième comte de Derby. Sa thèse sur l'exquis chef-d'œuvre où paraît Titania rejoint ainsi celle que nous avions soutenue quatre ans plus tôt, dès 1920, dans une série de publications[2] que M. Gray a pareillement ignorées. Ces études avaient déjà établi, en effet, de la manière la plus sérieuse, que le *Songe d'une nuit d'été* a été composé pour les fêtes du mariage de Derby avec la fille du comte d'Oxford et joué au cours de ces journées. Cette destination de la pièce

1. *Publ. of the Mod. Lang. Assoc. of America*, septembre 1924.

2. *Le secret du « Songe d'une nuit d'été »* (*L'Opinion* des 16 et 23 octobre 1920) ; *La réalité dans le « Songe d'une nuit d'été »* (*Mélanges Bernard Bouvier*, 1920) ; *L'Illustration* et *The London Illustrated News*, du 30 octobre 1920.

explique, d'autre part, fort clairement toutes ses allusions significatives. On voit que, de tous côtés, l'illustre famille des Derby se trouve mêlée à l'histoire des œuvres shakespeariennes. Quoi qu'il en soit, nous croyons avoir reconstitué dans son ensemble le cadre historique de *Peines d'Amour perdues*. C'est, nous semble-t-il, la seule pièce du merveilleux théâtre dont le commentaire ait pu, depuis longtemps, se trouver ainsi renouvelé. Notre intention est de continuer le même travail pour une série d'autres œuvres du plus grand des dramaturges modernes.

En terminant, on peut exprimer le vœu, puisque la comédie qui vient de nous occuper intéresse de si près le passé de la France, et celui de la Gascogne et du Béarn en particulier, qu'on la monte, quelque jour, sur l'une de nos scènes. Un ami anglais nous mandait tout récemment que la représentation qui en a été donnée ces temps derniers, sur un théâtre londonien, avait émerveillé les spectateurs. Nul doute qu'elle ne rencontre un pareil succès auprès d'un public français.

Abel LEFRANC,
Professeur au Collège de France.

---

# LA GRÈCE

## PENDANT

## LA PREMIÈRE ANNÉE DE LA GRANDE GUERRE[1]

De toutes les interventions qui se sont produites au cours de la Grande Guerre, c'est peut-être celle de la Grèce dont la décision a soulevé le plus de discussions et l'histoire le plus de polémiques rétrospectives, en raison sans doute du caractère personnel pris par l'opposition de vues des deux hommes qui y ont joué le rôle principal, le roi Constantin et le premier ministre Venizelos. Depuis que le second a rejoint le premier dans la tombe, le recul du temps permet peut-être de retracer d'une manière objective et complète le développement de la question à laquelle ils ont voulu donner deux solutions contraires, en commençant par la période d'une année (août 1914-août 1915) au cours de laquelle s'en sont précisées les données.

### La Grèce au début de la Grande Guerre

Les premières de ces données sont à chercher dans l'état de la Grèce et dans la personnalité des dirigeants de sa politique au moment où l'explosion du conflit européen vint faire sur la plupart des puissances européennes, selon l'image consacrée, l'effet d'un coup de tonnerre dans

1. On a utilisé pour la composition de cette étude : 1° comme ouvrages d'ensemble, ceux de Driault et Lhéritier (*Histoire diplomatique de la Grèce*, t. V), de Frangulis (*La Grèce et la crise mondiale*, t. I), de Cosmin (*L'Entente et la Grèce pendant la Grande Guerre*, t. I) ; 2° comme souvenirs et mémoires, ceux de sir Edward Grey, de M. Lloyd George, de Sazonoff, du comte Bosdari (*Delle guerre balcaniche e della Grande Guerra... Appunti diplomatici*), de M. Deville (*Notes et souvenirs*, 1919), du prince Nicolas de Grèce (*Political Memoirs*, 1914-1917) ; 3° comme documents diplomatiques, les rapports du prince Demidoff, ministre de Russie à Athènes, publiés dans les recueils soviétiques d'Adamov et reproduits en allemand dans *Iswolsky im Weltkriege* (1925) et dans *Die Internationalen Beziehungen im Zeitalter des Imperialismus* (t. VI, VII et VIII) ; en français dans *Un livre noir* (t. III) et dans *Constantinople et les détroits* (t. II) ; 4° comme sources inédites, la correspondance du ministre de France à Athènes avec le ministre des Affaires étrangères.

un ciel serein. Sa situation à elle-même était assez différente pour ne pas se prêter à l'emploi de cette expression. Si les deux guerres balkaniques étaient terminées, elles lui avaient laissé en effet à résoudre une série de difficultés dont elle n'était pas encore sortie. D'une part, d'abord, la répugnance de la Porte à lui céder les îles de l'Égée, dont la conférence de Londres lui avait pourtant accordé la possession, et, comme suite de ses instances, les persécutions dirigées contre les populations hellènes de l'Asie Mineure avaient amené entre Constantinople et Athènes une tension de rapports que M. Venizelos devait un jour caractériser, dans un de ses discours, comme une « guerre en suspens ». — Et, d'autre part, le gouvernement grec ne pouvait se résigner à renoncer à l'Épire, que les puissances lui avaient refusée en faveur de l'Albanie, et dont il soutenait par dessous main les mouvements d'irrédentisme national. L'obsession de ce double problème était destinée à peser sur sa liberté d'esprit et à lui faire ramener aux proportions réduites du cadre balkanique, l'angle sous lequel il aurait à examiner les grandes complications européennes.

Les directions de sa politique étaient, en 1914, confiées aux mains de deux hommes qui y représentaient deux tendances diverses et bientôt contraires : le roi Constantin Ier, monté sur le trône l'année précédente (5 mars), et M. Venizelos, premier ministre depuis 1910. Le souverain a été l'objet des jugements les plus opposés, peut-être en raison de la contradiction que l'on relève à première vue entre les sentiments qui lui ont été prêtés et ceux qu'il a professés. Si son attitude au cours de la Grande Guerre a donné lieu à beaucoup de controverses et même d'hypothèses, elle semble à distance s'expliquer tout naturellement, sans qu'il soit nécessaire d'y faire intervenir des complications machiavéliques, des influences conjugales ou des préjugés monarchiques, par l'empire d'un sentiment dominant. Il avait une foi aveugle dans la supériorité militaire et le triomphe final de l'Allemagne et croyait, dans ces conditions, qu'en intervenant aux côtés de ses ennemis la Grèce n'aboutirait qu'à partager leur désastre. Que cette conviction s'expliquât en partie par les souvenirs d'une éducation militaire faite à Berlin, par un entourage d'officiers germanophiles, par les séjours mêmes de Guillaume II à Corfou, elle n'en était pas moins sincère et profonde, et elle devait être renforcée plus tard, il faut bien l'avouer, par le spectacle de l'impuissance des Alliés à secourir efficacement les Serbes en 1915, et en 1916 les Roumains, lancés pourtant en avant par leurs sol-

licitations. — Si des idées de Constantin sur la guerre l'on passe à sa mentalité, le trait dominant, souvent noté par ses visiteurs, semble en avoir été une certaine faiblesse de caractère, qui se traduisait dans sa conduite par le flottement de ses résolutions, dans son extérieur même par une intarissable loquacité, et qu'il cherchait à se dissimuler à lui-même, soit par l'étalage de sa dignité souveraine, soit par l'illusion de ses talents militaires[1]. « Je ne suis pas un roi nègre » était une locution favorite dans sa bouche, quand il ne trouvait pas d'autre réponse négative à opposer à des instances trop pressantes. Et, d'autre part, les solliciteurs étaient assurés de trouver au moins le chemin de son assentiment lorsqu'ils affectaient de ne voir en lui que l'homme de guerre, en invoquant son honneur de soldat ou même ces capacités stratégiques dont il avait à ses débuts, dans la campagne de 1897, donné un si fâcheux échantillon. Cette disposition d'esprit devait l'exposer à la tentation continuelle d'aller récolter des lauriers, sinon contre les Allemands, au moins contre les Bulgares et les Turcs.

En face du souverain, partisan de l'abstention de la Grèce dans le conflit européen, M. Venizelos personnifiait une politique tout opposée. Si sa physionomie présentait à première vue plus d'unité, elle restait en réalité assez complexe et les contrastes n'y manquaient pas. Sous la pratique habituelle des artifices familiers aux hommes d'État de l'Orient et qui lui avaient valu à lui-même le surnom de « subtil Crétois », il cachait en réalité une âme d'apôtre et presque de visionnaire, absorbé par cet idéal de la plus grande Grèce, à la poursuite duquel il allait apporter une certaine impatience de réalisation, un penchant marqué à devancer les événements au lieu de les attendre. Il comptait réaliser cet idéal par le succès de deux conceptions dans lesquelles l'expérience devait révéler une large part d'utopie. — La première consistait à faciliter la victoire et à se ménager la faveur de l'Entente en reconstituant à son profit cette union des États balkaniques qui avait permis leurs succès communs contre les Turcs en 1912 ; c'était oublier que les événements de l'année suivante (1913) avaient laissé entre eux d'insurmontables rancunes. — Pour résoudre cette dernière difficulté, l'esprit ingénieux de M. Venizelos devait s'attacher à une autre combinaison qui permettrait à la Grèce de retrouver la faveur de ses voisins im-

1. Sur ce côté de son caractère, voir quelques notations curieuses dans Dartige du Fournet, *Souvenirs de guerre d'un amiral*, p. 172 ; Bosdari, *op. cit.*, p. 120-147 ; Poincaré, *Au service de la France*, t. VII, p. 269 ; Demetra Vaka, *Les intrigues germaniques en Grèce*, p. 256.

médiats par quelques concessions territoriales, en recevant elle-même d'amples dédommagements à prendre sur les Turcs, sur cette côte de l'Asie Mineure où de nombreuses colonies grecques conservaient les traditions et maintenaient intact le domaine de l'hellénisme.

Les idées exprimées par le souverain et son ministre se partageaient assez inégalement les esprits de la population. Celles de M. Venizelos avaient rallié autour de son nom un parti qui se composait surtout d'intellectuels, de membres des classes dirigeantes et d'habitants des provinces les plus récemment annexées au royaume. Mais, dans la masse du public, le sentiment dominant était, avec celui de l'immense lassitude laissée par deux guerres consécutives, le désir d'éviter à tout prix le retour d'une pareille épreuve. Si le roi Constantin conserva auprès de ses sujets une popularité destinée à survivre à beaucoup de déceptions, et dont le secret échappa trop souvent aux observateurs étrangers, c'est que sa politique de neutralité servait admirablement cet universel besoin de repos, en écartant la triste perspective d'une nouvelle mobilisation.

Toutefois, et par suite d'une de ces complications que l'on retrouve bien souvent dans les affaires grecques de cette époque, un double souci devait empêcher l'âme populaire de se replier sur elle-même, en se désintéressant de tout ce qui pouvait se passer en dehors des frontières actuelles du pays. — C'était d'abord le prestige persistant de la *Grande Idée*, c'est-à-dire l'espoir vague, mais tenace, de reconstituer un jour l'Empire byzantin, avec Constantinople pour capitale. Comment persévérer dans l'abstention au cas où l'entrée en guerre de la Turquie ouvrirait des perspectives favorables à la réalisation de ce rêve historique? — C'était ensuite la crainte paralysante de voir les Bulgares saisir l'occasion de la moindre entreprise au dehors pour prendre leur revanche de leur défaite dans la seconde guerre balkanique, et pour ravir à la Grèce la possession de Cavalla, qu'elle leur avait coûtée. La difficulté de concilier ces aspirations contradictoires vers le repos et vers l'action devait, pendant toute la première partie de la Grande Guerre, représenter comme le drame de la conscience de la Grèce et expliquer les mécomptes de sa politique.

L'attitude des puissances de l'Entente à son égard ne semblait pas de nature à simplifier ni à favoriser sa tâche. Si sa cause rencontrait des sympathies entières en France, le même sentiment se trouvait, en Angleterre, tempéré par le désir de ménager la Turquie et restreint, d'autre part, au nom et à la mesure de M. Venizelos, qui avait su se

ménager de précieuses intelligences dans les cercles dirigeants de Londres. — A Pétersbourg, on était animé d'autres dispositions envers la Grèce. On devait y détester, dans l'opposition du ministre à la politique royale, une menace pour le principe monarchique et, dans les aspirations du pays tout entier sur Constantinople, une atteinte aux droits historiques du slavisme à la possession de cette capitale. — Quant à l'Italie, elle ne considérait pas sans inquiétude et défiance les convoitises helléniques sur l'Épire du Nord, parce qu'elle-même regardait l'Albanie comme sa sphère d'intérêts naturelle et qu'elle allait s'établir à Vallona.

Au début de la Grande Guerre, la situation de la Grèce était donc assez confuse pour ne pas fournir d'indications précises sur le rôle qu'elle serait amenée à y jouer. Le souverain se trouvait combattu entre ses goûts belliqueux et la crainte de l'Allemagne ; la nation entre le désir de la paix à tout prix et la fascination de la *Grande Idée*, M. Venizelos, entre les entraînements de l'irrédentisme hellénique et la nécessité d'en réaliser d'abord les conditions ; les puissances de l'Entente, enfin, n'étaient d'accord ni sur la valeur du concours grec, ni surtout sur le prix dont il devait être payé. Il y avait là un ensemble de circonstances propres à imprimer à la politique du gouvernement d'Athènes des oscillations dont il convient maintenant de retracer la suite.

## La Grèce et l'Entente pendant le mois d'août 1914

Au moment où la remise de l'ultimatum autrichien à Belgrade vint produire un effet de surprise sur toutes les chancelleries, la période des vacances avait creusé de nombreux vides dans les rangs de la cour ou du gouvernement de la Grèce. La reine Sophie était allée en Allemagne voir ses parents et M. Venizelos la traversait également pour se rendre à Bruxelles, pour tenter d'y régler la question des îles dans une entrevue avec le grand-vizir de Turquie. Il revint en toute hâte à Athènes, où il arriva le 2 août, pour y faire face aux nécessités d'une situation qui se résumait dans un choix à faire entre trois partis : intervention en faveur des Empires centraux, entrée en lutte aux côtés de leurs adversaires, maintien pur et simple de la neutralité.

La première solution apparaissait comme trop contraire aux sentiments comme aux intérêts du pays pour devoir être retenue, si elle était proposée. Dès le 2 août, M. Venizelos pouvait donner au chargé d'affaires de France cette assurance qu' « en aucun cas la Grèce ne se

trouverait dans un camp opposé à celui de la Triple Entente ». Sans se montrer aussi affirmatif, le roi Constantin — et c'est une justice à lui rendre — s'exprimait alors dans le même sens. Dès le 31 juillet, il avait reçu de l'empereur Guillaume un télégramme personnel où ce dernier lui demandait son concours armé, en invoquant, pour l'obtenir, le principe de la solidarité monarchique contre les complices du meurtre de Sarajevo et la défense de l'hellénisme contre les progrès du panslavisme dans les Balkans. Ce pressant appel étant resté sans résultat, un autre message lui succéda (4 août), dans lequel était rappelé, non sans quelque lourdeur, que, l'année précédente, la Grèce avait dû à l'appui de l'Allemagne l'acquisition de Cavalla. Pour se dérober à ces sollicitations, Constantin n'eut qu'à faire ressortir la nécessité où la menace bulgare mettait la Grèce de conserver toutes ses forces intactes à l'intérieur de ses frontières. Mais si, dans ses deux réponses, il ne se départit pas des formes de la courtoisie souveraine, il ne laissa pas, ainsi qu'il devait le déclarer un jour à son frère Nicolas, de se montrer vivement froissé d'une invite qui ressemblait à une sommation, et dont le caractère comminatoire se trouva fâcheusement souligné par une démarche orale du ministre d'Allemagne à Athènes : ce dernier lui avait tenu un tel langage qu'il avait dû le mettre à la porte. Le retour de la reine Sophie ne parut, pour l'instant, rien changer à ses dispositions d'esprit.

L'hypothèse d'une alliance avec les Empires centraux se trouvant ainsi exclue, restait à décider si la Grèce ne s'unirait pas contre eux aux puissances de la Triple Entente. Elle s'y trouvait en réalité obligée par les engagements qui la liaient à la Serbie. Au cours de l'année précédente, à la veille de la seconde guerre balkanique (1er juin 1913), les gouvernements d'Athènes et de Belgrade avaient conclu un traité aux termes duquel leurs deux pays se promettaient leur aide militaire mutuelle, si l'un d'eux venait à être attaqué sans provocation par une « tierce puissance » non spécifiée : clause parfaitement claire, mais assez incommode aux partisans de la neutralité à tout prix pour qu'ils aient cru devoir consacrer des trésors de dialectique à en éluder l'application. A les entendre, l'expression de *tierce puissance* ne visait que la Bulgarie dans l'esprit des négociateurs du traité ; une année plus tard, d'ailleurs, quand survint l'éventualité à laquelle on avait voulu parer, ils ne devaient pas se montrer plus embarrassés de chercher à démontrer, en outre, qu'il s'agissait de la Bulgarie *seule*, dégagée de toute alliance avec une autre puissance. A ces raisonnements, il serait facile

de répondre d'abord que, si des traités dont tous les termes ont été soigneusement discutés et pesés comportaient une pareille élasticité d'interprétation, il n'est aucune de leurs obligations qui ne pût à l'occasion être répudiée par l'un ou l'autre des deux contractants. Et, dans le cas actuel, il ressort du témoignage autorisé d'un ami de M. Venizelos[1] que, lors de la discussion du traité du 1er juin, le terme indéterminé de « tierce puissance » avait été précisément maintenu dans le texte primitif, sur les instances des Serbes et malgré les objections des Grecs, pour ne pas lui enlever sa valeur dans l'hypothèse, alors peu probable, d'une attaque autrichienne.

Sans doute était-ce là, au fond, la conviction personnelle de M. Venizelos lui-même ; sur ce point, il jugea pourtant prudent de ne pas heurter de front les dispositions d'une opinion qu'il savait rebelle à toute aventure belliqueuse. Aussi, quand le cabinet de Belgrade lui demanda l'assistance prévue par le traité, il lui fit accepter un compromis aux termes duquel elle ne lui serait accordée qu'au cas d'une attaque provenant de la Bulgarie. Celle-ci n'ayant pas bougé, il crut pouvoir, le 13 août, notifier aux gouvernements les conditions d'une neutralité dont le principe avait été adopté dès le 3, et qui avait reçu le 10 la sanction d'une mobilisation partielle. En même temps, il adressait à Londres de premières et discrètes suggestions pour réaliser son idée favorite d'une confédération balkanique où entrerait aussi la Roumanie, et qui garderait d'abord l'attitude d'une expectative favorable à l'Entente.

Par ces mesures et ces démarches, il paraissait avoir fixé l'attitude de son pays dans le sens de l'abstention. Presque aussitôt après — et par un de ces revirements dont l'on trouve plus d'un exemple dans sa carrière d'homme public — son activité un peu inquiète allait faire glisser sa politique sur la pente de l'intervention. Dès le 12 août, il donne le signal de cette évolution en s'informant à Paris si la Grèce serait traitée en alliée par l'Entente, au cas où sa fidélité à ses engagements la conduirait à aider les Serbes à repousser une agression bulgare. Les assurances qu'il reçoit à ce propos l'amènent alors à faire un pas plus décisif. Le 18 août, les ministres de France, de Russie et d'Angleterre, convoqués par lui, éprouvent l'agréable surprise de l'entendre déclarer qu'à la suite d'un grand conseil tenu dans l'après-midi même sous la présidence du roi, le gouvernement hellénique a décidé « de prendre nettement parti pour la Triple Entente, pour peu que

1. Maccas, *Ainsi parla Venizelos*, p. 162-166.

celle-ci juge cette attitude utile » : proposition que vient confirmer, quelques jours plus tard, l'offre spontanée et inconditionnelle « de toutes les ressources militaires et navales » du pays. Après ces déclarations, il ne lui reste plus qu'à attendre des capitales alliées des réponses qu'il semble avoir toutes raisons d'espérer favorables.

Elles lui apportent, au contraire, lorsqu'elles lui parviennent (20-23 août), une véritable déception, car si elles diffèrent par certaines nuances de style, elles rendent toutes le même son. On lui exprime une « haute satisfaction » pour la noblesse de son geste, l'on accueille avec sympathie, sauf pourtant à Pétersbourg, son projet de confédération balkanique, mais on lui déconseille nettement de sortir de la neutralité avant que la Turquie lui en ait donné l'exemple par une alliance ouverte avec les Empires centraux.

Cet épisode de l'histoire diplomatique de la Grèce est resté longtemps enseveli dans le mystère des chancelleries. Depuis qu'il a été divulgué, le récit ne laisse pas que d'en produire sur le lecteur une impression de surprise, traduite par une double question. — Comment, d'abord, le roi Constantin a-t-il pu se résigner, même un instant, au rôle de partisan de l'intervention, alors qu'il devait se révéler plus tard comme l'irréductible champion de la neutralité? — Et pour quelles raisons, d'autre part, les Alliés ont-ils été amenés à décliner ce concours armé de la Grèce qu'ils devaient inlassablement et inutilement poursuivre par la suite?

Sur le premier point, l'on ne peut guère hasarder que des hypothèses. D'après les confidences du roi à son frère Nicolas, il aurait cru à ce moment, sur la foi de M. Venizelos, que la guerre serait très courte et que, dans cette prévision, il fallait ne pas perdre un moment pour y intervenir, afin de ne pas arriver trop tard pour recevoir de l'Entente une part dans les fruits de la victoire. Suivant une autre version, à vrai dire plus vraisemblable, il se serait laissé impressionner par les préparatifs militaires auxquels procédaient la Turquie et la Bulgarie et aurait obéi à la nécessité d'obtenir à tout prix des alliances pour le cas où ils auraient été dirigés contre son pays[1]. — Quant aux réponses, si singulières à première vue, opposées par l'Entente aux propositions grecques, c'est également, de l'aveu de

1. C'est l'explication que M. Venizelos a donnée lui-même de sa résolution dans le discours (du 26 août 1917) où il devait faire l'histoire et présenter la justification de sa politique. On en trouvera le texte dans une publication de circonstance parue à Paris : *Cinq ans d'histoire grecque*, 1912-1917.

sir E. Grey, la question turque qui en fournit la clef. Les dirigeants de la politique britannique ne se faisaient aucune illusion sur l'hostilité de la Turquie envers l'Entente, mais ils avaient tout intérêt à retarder le plus possible son entrée en guerre, qui aurait pu compromettre le passage des troupes anglaises à travers le canal de Suez. Et le meilleur moyen d'en reculer l'échéance, c'était, à leurs yeux, de refuser tout encouragement aux velléités guerrières d'un état qui, depuis plusieurs mois, se trouvait en conflit plus ou moins ouvert avec le gouvernement de Constantinople. Quelle que pût être la valeur de ces considérations, la décision qu'elles avaient inspirée n'en avait pas moins pour l'Entente le double inconvénient de lui faire manquer l'occasion peut-être unique de gagner une nouvelle alliance, et de refroidir d'autre part, en Grèce même, de bonnes dispositions qui avaient, au contraire, besoin d'encouragements.

## Les rapports avec la Turquie et la Bulgarie

La Grèce se trouvant ainsi écartée, au moins pour un temps, du champ de la guerre européenne, tout l'intérêt de sa politique résidait dans l'état de ses rapports avec les gouvernements turc et bulgare. Du premier, elle reçut et accepta une invitation d'aller reprendre à Bucarest cette négociation sur la question des îles dont le siège avait été primitivement fixé à Bruxelles. Une fois arrivés au rendez-vous (26 août), ses délégués se conformèrent, par la modération de leurs exigences, au conseil envoyé de Paris à Athènes de « s'employer à faire garder à la Porte la neutralité promise » ; mais ils eurent à déplorer chez leurs partenaires turcs une intransigeance qui, une fois de plus, empêcha tout accord.

C'était, d'ailleurs, du côté de Sofia plutôt que de Constantinople que les Grecs rencontraient leurs principaux sujets d'inquiétude. Pour prévenir de la part des Bulgares une guerre de revanche que leur attitude rendait de plus en plus probable, on pouvait, ou les réduire à l'impuissance par la contrainte, ou les désarmer par des concessions, ou les contenir par des menaces. L'emploi de ces trois méthodes devait être tour à tour envisagé à Athènes pendant les derniers mois de 1914.

C'est vers la première que paraissent d'abord incliner, malgré sa prudence habituelle, la prompte imagination et le caractère impulsif de M. Venizelos. Transporter incontinent une moitié de l'armée serbe sur la frontière de la Bulgarie, afin de paralyser l'hostilité probable de ses

dispositions et de donner en même temps à la Grèce le temps d'achever sa mobilisation, telle est la proposition qu'il adresse à Paris dès les premiers jours d'août. La hardiesse en anticipait peut-être un avenir prochain, mais paraissait trop contraire à la politique de temporisation des puissances alliées pour être acceptée par elles. Fidèle à de vieilles complaisances envers les Bulgares, le gouvernement russe songerait plutôt à les gagner par des concessions. Il ne semble pas, à première vue, que M. Venizelos doive se montrer rebelle à cette idée, puisqu'elle aboutirait à rendre plus facilement réalisable cette conception du bloc balkanique dont il se proclame volontiers l'apôtre. Mais il juge impossible à surmonter, pour l'instant, la répugnance de ses compatriotes à consentir au moindre sacrifice territorial, surtout à celui de Cavalla, principal objet des convoitises bulgares. C'est en ce sens que son ministre des Affaires étrangères, M. Streit, répond aux représentants de l'Entente, lorsque la question lui est pour la première fois posée (25 août) — en faisant valoir en plus cette considération que Cavalla a été précisément acquise à la Grèce grâce au récent appui de l'empereur d'Allemagne. Et, comme les sentiments germanophiles du ministre pouvaient rendre ses protestations un peu suspectes à ses interlocuteurs, le président du Conseil saisit la première occasion pour le débarquer (8 septembre). S'il prend à sa place le portefeuille des Affaires étrangères (14), c'est pour déclarer au représentant de l'Angleterre que de nouvelles instances de l'Entente en faveur de la cession de Cavalla n'auraient d'autre résultat que d'entraîner d'abord sa propre retraite et, par suite, un renversement complet de la politique grecque.

Entre les deux extrémités d'une démonstration militaire contre les Bulgares et d'une capitulation devant leurs exigences, n'y a-t-il point place pour un moyen terme, que l'on pourrait découvrir dans une pression exercée sur eux par une tierce puissance? En ce cas, la Roumanie, qui a déjà arrêté le débordement de leurs ambitions en 1913, serait toute indiquée pour en prévenir l'essor dans les circonstances actuelles. L'esprit fécond en ressources de M. Venizelos se raccroche un instant à cette idée. Il y reviendra souvent par la suite, malgré le peu de résultats des premiers sondages diplomatiques auxquels il fait procéder à cet effet à Bucarest.

Les choses en sont là lorsque la Turquie, dont la neutralité apparaissait chaque jour comme de plus en plus chancelante, se décide à ouvrir les hostilités contre la Russie (29 octobre). Comme son entrée en guerre représente précisément l'échéance à laquelle les puissances de l'Entente

ont cru devoir subordonner l'acceptation de l'alliance grecque, M. Venizelos croit le moment opportun pour leur renouveler ses offres de service (31). Il déclare au ministre de France être « prêt à agir à n'importe quel moment et dans n'importe quelles circonstances, si la Triple Entente lui en exprime le désir ». Quelques jours après, il revient sur sa proposition pour en bien préciser la portée. Il se défend de réclamer pour la Grèce aucun avantage territorial comme prix de son intervention, mais il persiste à repousser toute idée de modifier à son détriment les frontières fixées dans les Balkans par le traité de Bucarest. Cette exigence explique sans doute comment aucune suite n'est donnée à ces ouvertures dans les capitales alliées, et comment un dernier appel adressé à Sofia pour la reconstitution du bloc balkanique y reste sans écho.

## Les demandes de l'Entente
## (Novembre 1914, février 1915)

Au cours des premiers mois de guerre, les rapports assez intermittents de la Grèce avec les puissances de l'Entente avaient été caractérisés par un contraste continuel entre les initiatives de l'une et la passivité des autres. L'extension des hostilités à l'échiquier oriental va avoir pour effet de retourner complètement cette situation. C'est Athènes qui donnera l'exemple de l'inertie, et c'est dans les capitales alliées qu'on se livrera à des efforts répétés, mais infructueux, pour l'en faire sortir.

La première tentative de ce genre, conduite elle-même par étapes successives, se place à la fin de novembre, au moment de l'extrême péril que fait courir à la Serbie l'action militaire de grand style entreprise contre elle par les Autrichiens. Impuissants à la secourir directement, les Alliés songent à lui procurer l'assistance de l'un de ses voisins. Pour jouer ce rôle de sauveur, quel état semble à leurs yeux plus qualifié que la Grèce, dont le premier ministre leur a prodigué des offres de collaboration? Ils se décident donc à frapper à cette porte, mais, selon leur fâcheuse habitude, avec trop de lenteur et d'indécision pour la voir s'ouvrir devant leurs désirs. Le 18 novembre, ils se bornent à faire connaître à Athènes leur résolution de soutenir la Grèce comme si elle appartenait à l'Entente, pour faire face aux inimitiés auxquelles l'exposerait une intervention éventuelle en faveur de la Serbie. A y regarder de près, ce n'est là qu'une réponse bien tardive à la question qui leur avait été posée dès le 12 août précédent par M. Venizelos, et

la valeur pratique n'en dépasse pas celle d'un encouragement. Le premier ministre n'a d'ailleurs pas attendu cette démarche pour agir en faveur de la Serbie : soit par l'envoi d'obus de 75, soit par le refus de s'entremettre pour lui faire accepter les conditions d'une paix « honorable » proposée par l'Autriche. Il a même proposé à Bucarest une entente en sa faveur, mais reçu cette réponse (14) que le gouvernement roumain veut « éviter, dans les circonstances actuelles, jusqu'à l'apparence d'une politique agressive contre la Bulgarie ». C'était placer la question à débattre sur un terrain dont M. Venizelos ne devait plus s'écarter.

Il paraît s'y tenir d'abord lors du suprême appel qu'il reçoit du gouvernement de Nisch le 2 décembre, c'est-à-dire la veille de l'occupation de Belgrade par les Autrichiens. On l'adjure d'envoyer dans la Macédoine méridionale des troupes grecques pour relever les 60,000 Serbes qui l'occupent et qui pourront ainsi être employés dans le Nord contre les envahisseurs. C'est là un geste auquel il se montre personnellement favorable, mais auquel il déclare ne pouvoir convertir le roi qu'en échange d'une garantie des puissances de l'Entente contre une attaque possible des Bulgares. Et, quand cette garantie lui est aussitôt apportée par leurs représentants (3 décembre), nouvelle exigence de sa part : elle n'aura de valeur aux yeux du souverain qu'avec le concours de la Roumanie, qu'il faut préalablement s'efforcer de gagner... Parvenue à ce point, la négociation semble aboutir à une impasse. M. Sazonoff, dont l'impatience d'aboutir n'est jamais à court d'expédients, imagine alors de la faire rebondir sur une donnée nouvelle : il se flatte de pouvoir obtenir, et la neutralité des Bulgares, auxquels il est secrètement favorable, et, par suite, l'intervention désirée des Grecs, par la promesse d'accroissements territoriaux qui seront à chercher pour les uns en Thrace ou en Macédoine, qui porteront pour les autres sur l'Albanie méridionale — appelée aussi Épire du Nord dans la terminologie diplomatique. Il semble que cette perspective d'avantages positifs soit de nature à décider et même à enthousiasmer M. Venizelos. Quand elle lui est présentée, il affecte, au contraire, de s'en montrer froissé et déçu, soit qu'il y voie un démenti aux protestations de désintéressement dont il n'avait pas manqué d'accompagner ses offres de service, soit qu'il trouve, sans oser l'avouer, le salaire proposé insuffisant pour tenter ses convoitises. Il n'est pas interdit de supposer non plus que, s'il éprouve une déception, c'est qu'un mois avant il a été autorisé à faire précisément occuper les principales villes de l'Épire du Nord, à titre

provisoire, il est vrai, pour y mettre fin à des troubles anti-musulmans (27 octobre). En tous cas, les Alliés lui épargnent pour l'instant l'embarras d'une réponse en retirant leur proposition (10 décembre), devenue inutile après que les Serbes ont réussi, dans un suprême sursaut de patriotisme, à repousser par leurs propres moyens l'Autrichien hors de leur territoire.

L'alerte est désormais passée, sans autre résultat que de faire ressortir la complexité des problèmes qui se rattachent à l'attitude de la Grèce. Elle peut toutefois se renouveler du jour au lendemain, car, d'après les renseignements parvenus à l'état-major serbe, les Autrichiens méditeraient une revanche immédiate de leur humiliante défaite, avec une armée d'invasion que l'appoint de contingents allemands porterait à 240,000 hommes. Le souci de parer à cette menace va donner lieu à une seconde série de négociations, où se marquera surtout l'initiative de Lloyd George, désireux de chercher sur l'échiquier oriental cette décision qui se dérobe aux efforts alliés sur le front de France. Le ministre d'Angleterre à Athènes, Sir Francis Elliott, ayant, sur son ordre, entrepris à nouveau M. Venizelos sur l'éventualité d'une intervention (8 janvier), ce dernier, après avoir invoqué, pour s'y dérober, les dispositions du roi et de l'opinion, ajoute que pourtant leur résistance finirait par fléchir si l'extension de la lutte permettait d'espérer pour les Grecs « de magnifiques compensations » à prendre sur les dépouilles de la Turquie.

Si cette suggestion, nouvelle dans la bouche du ministre, a eu pour objet de provoquer une surenchère favorable à ses vues, son calcul se trouve aussitôt justifié. Elle a pour effet d'inspirer à M. Lloyd George et à Sir E. Grey un projet dont les dimensions dépassent de beaucoup celles des précédents. Une alliance militaire générale, c'est-à-dire étendue à tous les théâtres de la guerre, voilà ce que l'Entente demanderait cette fois aux Grecs. Ce qu'ils recevront en retour, ce sera, en Asie Mineure, cette région de Smyrne, habitée par leurs frères de race et qu'ils considèrent depuis longtemps comme un prolongement moral de la mère-patrie. Et, pour le cas où la séduction de cette offre ne suffirait pas à les décider, l'on y ajoute encore celle d'une importante île de l'archipel. A défaut de Rhodes, occupée par les Italiens, ce sera Chypre, au sacrifice de laquelle l'Angleterre consentira dans l'intérêt de la cause commune. — Après avoir été approuvé à Paris et à Pétersbourg (avec quelques réserves, pourtant, de M. Sazonoff au sujet de Constantinople), ce programme est, le 24 janvier, présenté à M. Venizelos par le

ministre d'Angleterre, au nom des Alliés. Ils ont cette fois, semble-t-il, toutes les chances de le voir accueillir favorablement. La réponse qui leur est donnée d'abord oralement (25), puis par écrit (26), leur apporte, au contraire, une nouvelle déception. Elle revient à leur signifier, avec plus de précision encore que dans les occasions précédentes, que la Grèce ne risquera l'aventure d'une intervention que si elle se trouve protégée contre le péril d'une agression bulgare et d'une cession forcée de Cavalla par une double garantie territoriale et politique provenant à la fois des puissances de l'Entente et de la Roumanie. La question à débattre n'a donc pas fait un pas.

Un troisième et dernier effort va pourtant être tenté pour la résoudre. Le lendemain même du jour où, à Athènes, M. Venizelos a dû décliner par ordre les dernières propositions des Alliés, le ministre de Grèce à Londres va trouver Sir E. Grey (27) pour lui déclarer confidentiellement que la cause de l'intervention, à laquelle il semble si difficile de rallier le roi, serait à moitié gagnée dans son esprit si un corps de débarquement franco-anglais pouvait s'établir à Salonique. La seule présence de cette troupe représenterait la plus sûre des garanties contre une agression bulgare, le plus efficace des encouragements pour les hésitations roumaines et suffirait à retourner au profit de l'Entente toute la situation balkanique. C'est donc — chose curieuse et trop longtemps ignorée — à cette date et à cette initiative, qu'il faut faire remonter l'origine d'un projet réalisé seulement six mois plus tard, et dont l'honneur est communément attribué à M. Briand.

Pour l'instant, comme par suite de la fatalité qui semble peser sur les affaires balkaniques, il devait être presque aussitôt ajourné qu'envisagé. Il obtient sans doute l'assentiment des gouvernements anglais et français, qui décident, lors d'un voyage de M. Delcassé à Londres (9 février), d'envoyer chacun une division à Salonique. Mais il est accueilli par M. Sazonoff, assez jaloux des influences étrangères en Orient, par une absence d'enthousiasme qui limite à une brigade l'effectif du corps d'expédition russe. Et, de plus, il ne va pas tarder à être abandonné, presque désavoué par son auteur lui-même. Lorsque, le 15 février, les trois ministres alliés se présentent à M. Venizelos pour lui notifier l'adhésion de leurs gouvernements, ils éprouvent la surprise de recevoir de sa bouche une réponse négative, sans même qu'il éprouve, comme d'ordinaire, le besoin de s'abriter pour la donner derrière l'autorité du roi. La raison donnée pour justifier ce mouvement de retraite, c'est que, si le corps d'expédition annoncé ne dépasse pas l'effectif de

deux ou trois divisions, il sera trop faible pour que sa présence produise l'effet attendu, et la Roumanie restera, comme jusqu'alors, l'arbitre de la situation ; or, elle paraît plus décidée que jamais à s'en tenir à son système d'expectative, malgré les efforts des Alliés pour l'en faire sortir.

Leur troisième tentative pour obtenir le concours armé de la Grèce n'avait donc pas eu plus de succès que les précédentes, bien qu'ils lui eussent offert, au lieu d'une simple déclaration de solidarité, comme dans la première, ou de compensations territoriales comme dans la seconde, l'appui d'une expédition militaire. Dans l'esprit des dirigeants de la politique hellénique, aucune de ces offres n'avait pu prévaloir ni sur la crainte des Bulgares, ni sur la détermination de ne leur céder aucun territoire, ni sur la conviction de ne pouvoir les contenir qu'au moyen d'une pression roumaine.

## La Grèce et l'expédition des Dardanelles

Cette situation — que pourrait seule caractériser l'expression classique de cercle vicieux — se serait peut-être prolongée longtemps si les principales données n'en avaient été modifiées à la fin de janvier et au début de février, et par l'évolution qui s'accomplit dans l'esprit de M. Venizelos, et par l'événement nouveau qui vint signaler la politique orientale des Alliés en Orient.

Lorsque le premier opposait à leurs sollicitations cette invariable thèse que le maintien de l'intégrité territoriale de la Grèce était la condition de son concours militaire, il obéissait bien moins à une conviction personnelle qu'à une consigne venue du palais royal. Et lorsque, au milieu de janvier, le gouvernement britannique lui ouvrit pour la première fois la perspective de compensations territoriales en Asie, cette idée, une fois déposée comme une semence dans son imagination, ne tarda pas à y fructifier assez rapidement pour lui inspirer un vaste projet, présenté par lui à l'approbation du souverain dans deux mémoires confidentiels (25-30 janvier). Il y conseillait d'abord de se départir de l'intransigeance témoignée jusqu'alors envers les Bulgares et de leur céder à l'amiable Cavalla, pour désarmer définitivement leur hostilité. Douloureux sacrifice sans doute, mais à quelles conditions et en retour de quels profits ! Pour prix, d'abord, d'une alliance complète avec l'Entente, avec la plénitude de ses avantages ; comme contrepartie d'une rectification de frontières dans la région de Doiran qui

ferait déjà regagner la moitié du terrain perdu (1,000 kilomètres carrés contre 2,000) ; sous la réserve que le transfert n'aurait lieu qu'à la fin des hostilités, après l'entrée en possession des compensations promises ; en échange, enfin, d'une immense région couvrant en Asie Mineure, autour de Smyrne, une superficie de 140,000 kilomètres carrés et contenant la totalité des colonies helléniques jusqu'alors soumises à la souveraineté turque. — C'était là un plan d'action dont on ne saurait contester la hardiesse, mais qui a donné lieu à d'interminables discussions entre les partisans et les adversaires de son auteur, selon qu'ils y ont vu un chef-d'œuvre du génie politique ou une simple manifestation de mégalomanie.

Cette dernière manière de voir ne devait pas être très éloignée de celle du souverain, à en juger par son attitude antérieure. Quand il prit connaissance du projet dont le sort dépendait de sa décision, sa réaction fut violente et immédiate. Comment, s'écria-t-il, renoncer à Cavalla sans paraître trahir ce principe de l'hellénisme si hautement proclamé autrefois pour le revendiquer? Et comment entreprendre en Asie Mineure contre le plus redoutable des adversaires une œuvre de conquête et d'assimilation dont l'immensité dépasse de beaucoup la puissance de la petite Grèce? Cette dernière objection témoignait chez le roi, ainsi que l'expérience des années d'après guerre doit le faire reconnaître, d'un certain sens des réalités comme d'une justesse de vues supérieure à celle de son ministre. Forcé par cette résistance de réserver son projet pour des temps meilleurs, ce dernier dut attendre une occasion plus favorable pour passer de la politique d'abstention à la politique d'action.

Elle ne tarda pas à se présenter au milieu de février, avec l'annonce de l'expédition des Dardanelles (17-18). Au début, le succès de l'entreprise paraissait assuré et devait entraîner comme conséquence l'apparition et l'établissement des Russes à Constantinople : douloureuse perspective pour le patriotisme hellénique, qui voyait ainsi échapper à ses espérances la capitale de la *Grande Idée*, l'objectif de ses aspirations séculaires. Impuissant à lui épargner cette épreuve, M. Venizelos songea du moins à lui réserver une satisfaction sans manquer aux lois de la prudence. Si la Grèce offrait aux Alliés un concours militaire, même limité, ses troupes entreraient avec les leurs à Constantinople et pourraient y faire flotter leur drapeau. Le projet n'était pas, comme un avenir prochain devait l'attester, sans présenter de très sérieuses difficultés de réalisation. Comment son auteur, dont la circonspection

égalait jusqu'alors la clairvoyance, a-t-il pu se faire illusion sur ses chances de succès et engager à le poursuivre sa responsabilité ministérielle et personnelle? Était-ce parce que la chute de Constantinople lui paraissait le signal de la dislocation de l'Empire ottoman, et que la Grèce avait un intérêt majeur à y être représentée au moment où s'y effectuerait le partage de l'Asie Mineure? Était-ce, au contraire, pour y devancer les Bulgares, dont M. Athos Romanos annonçait de Paris l'entrée en campagne imminente en faveur de l'Entente? M. Venizelos a-t-il cédé simplement, comme il l'a donné à entendre, aux sollicitations officieuses de l'amirauté britannique, désireuse d'utiliser pour un débarquement à Gallipoli les légers navires de surface dont disposait la flotte grecque? Ce sont là des conjectures dont aucune ne suffit, mais dont chacune contribue à expliquer sa résolution. Ce qu'il y a de certain, c'est que, le 1er mars, il adressa à Londres l'offre d'un corps d'expédition pour les Dardanelles, et que le lendemain il reçut en retour, avec l'acceptation prévue, une demande de coopération navale et militaire, accompagnée du conseil de convoquer, pour y faire consentir le souverain, un grand conseil de la couronne où assisteraient tous les anciens présidents du Conseil.

Le 3 mars a lieu, sous la présidence du roi, la réunion désirée. Le compte-rendu peut en tenir en quelques mots. Au début, discours de M. Venizelos pour démontrer que l'extension à l'Orient du théâtre de la guerre et la perspective des agrandissements à recevoir autour de Smyrne exigent de la part de la Grèce une politique plus active que par le passé. Quel meilleur moyen pour elle d'en recueillir les fruits que de mettre à la disposition de l'Entente aux Dardanelles, d'abord sa flotte, puis un corps de 35,000 hommes, facile à réunir sans mobilisation et trop peu nombreux pour affaiblir son appareil défensif ! — Aussitôt après, intervention du colonel Metaxas, chef d'état-major général de l'armée, pour démontrer que, dégarnir le royaume de ses meilleures troupes et les envoyer au delà des mers, c'est inspirer aux Bulgares la tentation d'y risquer une offensive à main armée. Le raisonnement, d'ailleurs fort contestable, a déjà été souvent tenu ; mais, cette fois, il est appuyé sur des raisons techniques et il touche les assistants à un point assez sensible pour balancer dans leur esprit l'impression favorable produite par le plaidoyer du président du Conseil. Enfin, comme aucune majorité ne semble se dessiner parmi eux, la suite de la discussion, comme d'ordinaire en pareil cas, est renvoyée à une seconde séance, fixée au surlendemain.

Le résultat n'en paraît pas faire de doute aux yeux du public d'Athènes, où se dessine un large courant d'opinion en faveur de l'expédition, et où l'on chuchote déjà le nom du général appelé à la commander. De son côté, M. Venizelos croit en assurer le succès en enlevant sa raison d'être à la principale objection qui lui ait été opposée. Il annonce à ses auditeurs avoir amendé son projet de manière à réduire à une simple division, remplacée d'ailleurs dans la métropole par une unité de réserve, le contingent à envoyer aux Dardanelles. De cette manière, la sécurité des frontières de la Grèce ne sera pas compromise, et son armée ne sera pas absente, comme aucun de ses enfants ne se résignerait à l'admettre, le jour où « le signe de la croix sera refait sur Constantinople redevenue chrétienne ». Et, pour emporter les dernières hésitations, il invoque les sympathies pour la Grèce rencontrées en Angleterre et les espérances qu'elles autorisent en Asie Mineure. Cet appel laissant encore quelque flottement dans l'assistance, le roi en profite pour lever la séance, en annonçant pour le lendemain la décision qu'il lui appartient de prendre.

Cet inutile ajournement apparaissant comme un fâcheux présage à M. Venizelos, il réunit le soir même, en vue d'un dénouement imminent, les trois ministres de l'Entente. Après leur avoir renouvelé l'assurance que la seule ambition de la Grèce à Constantinople est d'y faire flotter un instant son drapeau, il leur déclare qu'en prenant franchement parti pour l'intervention aux Dardanelles il a brûlé ses vaisseaux et engagé sa responsabilité ministérielle. Il ne lui restera qu'à se retirer si ces propositions sont repoussées par le souverain, ou encore si elles ne sont pas agréées par l'Entente — pour faire place, dans le premier cas, à un adversaire et, dans le second, à un héritier de ses idées.

Le double pressentiment que trahissaient ces confidences ne l'avait pas trompé. La première déception vient du souverain. Dès le 6 au matin, ce dernier lui adresse une réponse nettement défavorable et dont il devait expliquer plus tard les raisons par la bouche de son frère Nicolas. D'après ses explications, il aurait considéré comme vouée à un échec certain l'expédition des Dardanelles, telle qu'elle était envisagée par les Alliés, c'est-à-dire réduite à une opération purement navale. A quoi bon, dès lors, y envoyer des troupes grecques pour en partager l'insuccès sans être en mesure d'en changer les résultats? Elle ne pouvait, d'après lui, réussir que par le débarquement en Thrace d'une puissante armée dont la présence aurait intimidé les Bulgares et dont la marche sur Constantinople aurait emprunté leur territoire. Si, sur ce

point, le souverain ne s'est pas découvert après coup, une clairvoyance supérieure à celle de son entourage, il est difficile de ne pas lui en reconnaître le mérite.

Quoi qu'il en soit, M. Venizelos crut devoir donner sa démission le soir même du jour où le refus royal lui avait été notifié. Résolution conforme, sans doute, à ses engagements, mais dont la promptitude eut, dans le cas actuel, pour effet de lui épargner de cruelles perplexités. S'il avait réussi à faire approuver ses projets dans les conseils de la couronne, il se serait trouvé assez embarrassé pour en accorder la poursuite avec les informations qui parvinrent à Athènes, immédiatement après sa retraite, sur l'accueil qu'ils avaient trouvé dans les capitales alliées. Au dehors comme au dedans, leur succès était loin de répondre à ses espérances.

Parmi les puissances de l'Entente, c'est l'Angleterre qui s'est montrée le plus favorable à son initiative, puisque l'amirauté l'a en partie provoquée pour des raisons techniques et que Sir E. Grey en attend un effet moral impressionnant sur les autres peuples balkaniques. — A Paris, déjà, M. Delcassé, sans s'y montrer indifférent, reste dominé par cette conviction, profondément enracinée dans son esprit, que la Bulgarie représente pour les Alliés la principale pièce de l'échiquier balkanique et que c'est sur elle qu'ils doivent concentrer tous leurs efforts. Quand il prend connaissance des propositions grecques, c'est pour les qualifier non de précieuses à utiliser, mais simplement de « difficiles à repousser ». Encore soumet-il leur acceptation à cette réserve que le concours offert devra être « général et inconditionnel », au lieu de se limiter aux hostilités entreprises contre la Turquie. C'est le meilleur moyen de rendre irréductiblement hostile à la cause de l'intervention un souverain qui n'a jamais caché sa répugnance à tirer l'épée contre l'Allemagne.

C'est du gouvernement russe, toujours si jaloux de ne partager avec personne son influence en Orient, que devaient provenir, comme on pouvait s'y attendre, les principales difficultés. Tout au début, M. Sazonoff reproche d'abord au projet grec d'introduire un nouvel élément, et par suite une cause de trouble dans le concert des Alliés. « A nous trois », déclare-t-il à l'ambassadeur de France, « nous sommes certains de nous entendre sur n'importe quel sujet. Qu'adviendrait-il si des étrangers se glissaient entre nous? La diplomatie allemande aurait vite fait d'en tirer parti. N'oubliez pas qu'il y a des Hohenzollern sur les trônes de Grèce et de Roumanie. » A cette considération générale s'en

ajoute une autre, plus puissante encore sur l'esprit du ministre russe; c'est la nécessité de prévenir l'intolérable atteinte qui serait portée au prestige de son pays si le drapeau d'un état balkanique était arboré avant le sien, ou encore en même temps, sur les murs de l'antique Tsarigrad. Aussi croit-il, dès le 2 mars, devoir prévenir la démarche officielle qu'il attend en télégraphiant au prince Demidoff, ministre de Russie à Athènes : « Nous ne pouvons admettre en aucune circonstance que les troupes grecques participent à l'entrée des forces alliées à Constantinople. » Et c'est là justement la seule perspective par laquelle M. Venizelos puisse se flatter de forcer les résistances des adversaires de sa politique. Aussi le prince Demidoff, n'ayant pas reçu le mandat express de donner connaissance de ce message au gouvernement grec, prend-il sur lui de le garder provisoirement dans sa poche, parce qu'il redoute la désastreuse impression produite par le veto qui y est contenu.

M. Sazonoff, toutefois, n'a pu se dispenser de faire la même communication à Londres, où elle rencontre une contradiction immédiate. Le 4 mars, Sir E. Grey insiste très vivement auprès de l'ambassadeur de Russie, Benckendorf, sur l'utilité que présenteraient pour les opérations prévues le débarquement d'un corps grec à Gallipoli, et surtout la mise à la disposition de l'amirauté de petits navires nettoyeurs de mines. Le même jour, il adresse à Pétersbourg une note destinée à être mise sous les yeux de l'Empereur, dans laquelle il rappelle, avec toute l'instance compatible avec la courtoisie des formes diplomatiques, que l'expédition des Dardanelles a été entreprise dans l'intérêt exclusif de la Russie et que celle-ci serait mal venue, dès lors, à répondre par un refus « déraisonnable et impossible » à une offre d'assistance qui permettrait d'en assurer le succès et, en tous cas, d'en abréger le cours. A l'invocation de cet argument, le ministre russe ne peut faire autrement que de céder. Il s'y résigne donc, mais de bien mauvaise grâce, et avec quelles restrictions ! Tout d'abord, et pour sauver la face, les Grecs devront solliciter la faveur de leur coopération au lieu de se voir invités à la fournir : c'est les mettre inutilement en posture de suppliants. Ils devront limiter l'exercice de leur activité guerrière aux régions qui leur seront indiquées par les généraux alliés : c'est réduire leur rôle à celui de mercenaires. Ils se verront interdire enfin, et la possibilité d'obtenir plus tard des territoires dans le voisinage des détroits, et la faveur de faire figurer leurs troupes dans l'entrée triomphale à Constantinople : c'est leur enlever la double espérance qui représenterait le principal

mobile de leur entrée en guerre. Et, comme M. Delcassé voudrait leur imposer l'obligation de porter leurs armes partout où leur concours pourrait être utile à l'Entente, il n'est pas exagéré de prétendre que l'ensemble des exigences alliées, si fondées qu'elles puissent paraître, ne seraient de nature à satisfaire ni leur prudence par des garanties, ni leurs susceptibilités par des ménagements, ni leurs convoitises par des satisfactions territoriales proportionnées aux risques à courir. La divulgation en aurait eu pour résultat de faire succéder un profond sentiment de désenchantement à la flambée d'enthousiasme suscitée d'abord parmi les tenants de la *Grande Idée* par l'annonce de l'expédition des Dardanelles : l'autorité morale de M. Venizelos n'aurait assurément pas suffi à les faire accepter du public. D'une manière plus générale, si l'on se rappelle que précédemment le gouvernement hellénique avait à deux reprises (août et novembre) inutilement offert son concours sans conditions à l'Entente, il est difficile de ne pas trouver quelques circonstances atténuantes aux flottements ou même à la duplicité qui plus tard devaient être reprochés si vivement à sa politique.

## La Grèce et l'Entente sous le ministère Gounaris

La crise parlementaire amenée par l'affaire des Dardanelles avait eu pour premier résultat d'accuser l'opposition, qui s'était seulement dessinée jusqu'alors, entre les idées de M. Venizelos, partisan de l'intervention, et celles du souverain, resté attaché au principe de la neutralité. Il semblait, à première vue, que la chute du premier dût entraîner la faillite de la politique dont il s'était fait le champion et marquer le terme de la négociation dont elle était elle-même l'objet. Elle devint, au contraire, le point de départ de nouveaux pourparlers avec l'Entente. Comme l'Italie d'autrefois, la Grèce pouvait être considérée comme le pays des *combinazioni*, et la subtilité de l'esprit hellénique ne se lassait jamais de chercher des compromis entre les thèses les moins compatibles en apparence. Le roi Constantin tenait à ne pas laisser à son ministre le monopole de la popularité que lui aurait value la conception d'un grand rôle à jouer pour la Grèce dans les événements qui se préparaient. Il allait autoriser et même encourager la poursuite d'une politique qui lui permettrait de recueillir les avantages et d'éviter les périls des projets d'intervention examinés jusqu'alors.

Il avait confié la direction des affaires à un cabinet présidé par une personnalité assez effacée, celle de M. Gounaris, et dans lequel le poste

de ministre des Affaires étrangères était occupé par M. Zographos — le plus populaire des politiciens grecs après M. Venizelos, dont il se montrait d'ailleurs fort jaloux. Pour enlever à ce dernier la majorité parlementaire qui lui aurait permis d'entraver l'œuvre de son successeur, la Chambre fut envoyée en vacances (13 mars), avant d'être définitivement dissoute (2 mai). Dès son entrée en charge, M. Gounaris fit publier (10 mars) comme programme de sa politique extérieure un communiqué officiel à double sens, puisqu'il y proclamait à la fois pour la Grèce la nécessité d'une attitude de recueillement et en même temps celle de « poursuivre la satisfaction de ses intérêts sans toutefois risquer de compromettre la sécurité de son territoire[1] ». Quelques jours après (23), il faisait un pas de plus en affirmant aux ministres alliés qu'elle serait heureuse de marcher aux côtés de leur pays si l'exemple lui en était donné par les Bulgares, sur les dispositions desquels le souci de sa sécurité la forçait à régler la marche de sa politique. Le chef du cabinet anglais, M. Asquith, se servit aussitôt de cette déclaration, conforme à ses désirs secrets, pour entamer une négociation dans laquelle il fut suivi d'assez loin, et comme à contre-cœur, par MM. Sazonoff et Delcassé.

Elle consiste, comme d'ordinaire en pareil cas, en un échange de propositions et de contre-propositions que les deux partenaires se renvoient comme dans un jeu de raquettes. Au début, c'est la remise à M. Gounaris (12 avril) d'une note dans laquelle les puissances de l'Entente lui marquent, et le prix qu'elles attachent à voir les forces grecques participer aux opérations en cours aux Dardanelles, et l'intention qu'elles gardent de payer ce concours par les acquisitions territoriales déjà envisagées dans le « vilayet d'Aïdin » (c'est l'appellation officielle de la région de Smyrne). Considérée du point de vue grec, cette note peut paraître plus satisfaisante que les précédentes, puisqu'il n'y est question que d'une intervention limitée, entendue, il est vrai, comme immédiate. Mais elle présente comme lacune l'absence de toute précision sur l'étendue et les limites des agrandissements dont elle se borne à poser le principe. Et, quand M. Zographos en demande aux ministres alliés, c'est pour s'entendre répondre par ceux de France et de Russie qu'ils ne sont pas en état de lui en fournir : exemple typique, et qui n'est malheureusement, pas unique, du manque d'accord qui paralysait trop souvent les campagnes diplomatiques de l'Entente.

1. Voir également, au sujet des véritables intentions, sa conversation avec le prince Demidoff lors de leur première entrevue (13 mars), dans *Die Europäischen Mächte und Griechenland während des Weltkrieges*, p. 3.

Ces précisions qu'il n'a pu obtenir oralement, le ministre grec en fait l'objet d'une note adressée deux jours après aux Alliés (14). Pour les bien disposer, il réduit au minimum les garanties de sécurité nécessaires à la Grèce pour intervenir. Il demande simplement que l'intégrité de son territoire lui soit assurée — Épire du Nord comprise — et qu'au cours de la guerre son armée ne soit pas employée hors de la Turquie d'Europe. Mais la première de ces conditions exclurait toute cession de territoire à la Bulgarie, et à ce titre elle ne saurait agréer à M. Delcassé, toujours hanté par l'idée de fonder sa politique orientale sur une combinaison de ce genre. De plus, ce dernier, d'accord sur ce point avec M. Paul Cambon, estime assez mal choisi le moment pour faire trop d'avances à la Grèce, alors que les négociations les plus actives viennent d'être entamées pour gagner l'Italie, sa rivale naturelle dans le bassin de la Méditerranée orientale. Le cabinet de Londres ayant fini par céder à l'empire des mêmes inquiétudes, la demande de M. Gounaris est considérée, d'un commun accord, comme propre à être « provisoirement classée ».

En attendant qu'une autre lui succédât, engagée sous une forme et sur des bases différentes, l'intermède entre les deux devait être rempli par une initiative souveraine. Le roi Constantin songea à ce moment que l'autorité morale d'un prince de sa maison serait peut-être plus efficace que les démarches d'un ministre pour sonder et peut-être changer les dispositions de l'Entente envers la Grèce. Dans cette vue, il se décida (16 avril) à charger d'une mission confidentielle dans les capitales alliées son frère Georges, ancien commissaire en Crète, dont la violente antipathie envers M. Venizelos ne représentait sans doute pas un titre aux sympathies anglaises, mais que semblaient recommander à Paris, et son mariage avec une princesse Bonaparte, et l'ardeur apparente de ses sentiments francophiles. Il en faisait même un tel étalage qu'il devait arriver un jour à M. Briand de s'écrier, en lui tapant sur l'épaule : « Celui-là, c'est le plus chauvin des Français ! » Au cours d'entretiens avec le président de la République (20 avril) et M. Delcassé (25), le prince s'attacha à leur démontrer la légitimité des conditions mises par la Grèce à son concours et auxquelles il en ajouta même quelques-unes de son cru : nécessité de faire entrer au moins un régiment hellène à Constantinople après la victoire commune, institution d'un régime international dans cette ville, revendication de Chypre, expectative du Dodécanèse. Il obtint en retour de bonnes paroles, mais rien de plus pour l'instant, car, par une fâcheuse rencontre, ses déclarations coïncidaient avec l'un des réveils périodiques d'une tenace illu-

sion. L'on paraissait alors convaincu à Paris qu'après de trop longues tergiversations les Bulgares allaient enfin se déclarer pour les Alliés (dans un délai de deux ou trois jours, précisait même, à la date du 11 mai, M. Poincaré). Comme l'Italie venait, par le traité du 26 avril, de prendre le même parti et que, d'autre part, suivant une opinion généralement répandue, son exemple entraînerait à coup sûr la Roumanie, il était possible de prévoir comme très prochain le moment où ces interventions concordantes réduiraient la Grèce au rôle de quantité négligeable sur l'échiquier balkanique ; et, si elle continuait à rester isolée, les agrandissements territoriaux dont elle rêvait en Asie Mineure iraient naturellement aux Italiens. Il était donc urgent pour le gouvernement d'Athènes, télégraphiaient à l'envi de Paris le prince Georges et le ministre grec, M. Athos Romanos, de sortir d'une inaction qui apparaissait comme un « suicide » dans les circonstances actuelles.

Ces avertissements, auxquels s'ajoutaient ceux de M. Guillemin, délégué de la France à la Commission européenne du Danube et alors de passage à Athènes, décident M. Zographos à entreprendre auprès de l'Entente une seconde démarche, présentée d'ailleurs comme son inspiration personnelle. Résolu, désormais, aux sacrifices nécessaires sur les deux questions — Bulgarie et compensations — qui ont été les pierres d'achoppement des précédents pourparlers, il compte résoudre ou plutôt tourner la première en réduisant la coopération grecque à celle de la flotte, la seule d'ailleurs qui ait du prix pour l'Entente. Cette limitation le dispense, dès lors, de réclamer la garantie de l'intégrité du territoire national, l'armée de terre restant tout entière disponible pour le défendre. Quant aux compensations, M. Zographos finit, sur le conseil pressant et amical de M. Delcassé, par s'abstenir d'en préciser l'étendue et par s'en remettre du soin de les fixer à la générosité des ministres alliés.

Il semble que l'on touche enfin à l'accord vainement poursuivi jusqu'alors, l'écart étant désormais minime entre les deux thèses en présence. Mais c'est le sort de la plupart des négociations balkaniques d'avorter en arrivant au port, comme de rebondir au moment où elles semblent parvenues à un point mort. On va en faire encore une fois la triste expérience pour celle qu'a engagée M. Zographos. Si elle trouve à Londres une éclatante faveur (2-4 mai), le succès en est un peu compromis, dès le début, à Pétrograd par une allusion de M. Sazonoff à la nécessité d'une cession à la Bulgarie, à Paris par une réserve de M. Athos Romanos au sujet d'hostilités éventuelles avec les Empires

centraux. Mais c'est à Athènes même que le roi Constantin en amènera l'échec. Il n'a pu se défendre d'abord d'un mouvement de dignité offensée quand il est mis au courant des pourparlers engagés par son ministre à son insu et poursuivis par dessus sa tête (7 mai). Et cette impression n'est sans doute pas étrangère à l'entêtement avec lequel il les apprécie à la mesure de son idée fixe : « Ce que veulent les Bulgares », déclare-t-il, « c'est se réserver pour tomber sur nous après la guerre, en profitant de notre épuisement. » Pour parer à ce danger, il s'en tient à cette garantie d'intégrité territoriale qu'il a toujours préconisée et il télégraphie à son frère Georges pour la faire réclamer (10). Quand ce dernier s'acquitte de la commission, c'est pour provoquer chez M. Delcassé, alors en plein courant de bulgarophilie, un véritable accès d'indignation. Le ministre juge profondément blessante l'insistance de la Grèce auprès des Alliés et lui demande de leur faire confiance, sans exiger de précisions déplacées, pour assurer la sauvegarde de ses intérêts. Il a même rédigé dans ce sens une formule à laquelle se rallie d'abord le prince Georges, mais que le gouvernement d'Athènes trouve trop vague et trop élastique pour être acceptée.

La négociation engagée par M. Zographos se trouvait ainsi suspendue, mais l'épilogue en devait marquer un nouveau retour en arrière dans la voie du rapprochement entre le point de vue de la Grèce et celui des Alliés. En vertu de ce mouvement de balancier qui semblait régler le rythme de leur activité diplomatique dans les Balkans, ceux-ci s'étaient retournés vers Sofia aussitôt après avoir éprouvé un nouveau mécompte à Athènes et, le 29 mai, leurs ministres avaient remis au gouvernement bulgare une note collective où ils lui demandaient une coopération dont ils fixaient le prix : parmi les compensations prévues figurait Cavalla si les Grecs recevaient celles qu'ils espéraient en Asie-Mineure. La nouvelle ne laisse pas que de s'ébruiter et de parvenir jusqu'à la capitale grecque. Elle y produit la plus fâcheuse impression sur une opinion publique démesurément sensible à tout ce qui ressemblerait à un abandon du patrimoine de l'hellénisme. Les venizelistes, oubliant un peu vite qu'elle répond à une idée récemment exprimée par leur patron, affectent de s'en montrer aussi scandalisés que leurs adversaires et expriment la crainte que le peuple grec n'accuse « les pays qui se disent les défenseurs du droit des peuples de disposer de son territoire au profit de ses ennemis ». Quant à M. Gounaris, il songe aussitôt à exploiter l'incident pour des fins électorales et il envoie dans les capitales alliées (31 mai) une note dont la forme péremptoire

ne laisse place à aucune ambiguïté : « Le gouvernement royal », y était-il dit, « faillirait à ses devoirs les plus sacrés s'il ne s'empressait de formuler sur l'heure auprès des grandes puissances de l'Entente les protestations les plus vives et les plus solennelles contre l'atteinte qui serait ainsi portée à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du royaume. Il déclare en même temps, de la manière la plus formelle, qu'entre la Grèce et la Bulgarie il n'y a et ne saurait avoir aucune question à régler au sujet de Cavalla. » Cette déclaration, à laquelle les Alliés s'abstinrent pour l'instant de répondre, afin de ne pas nuire à la campagne électorale soutenue au même moment par M. Venizelos, trouva son commentaire dans une curieuse conversation de l'attaché militaire français avec le général Dousmanis, confident du roi et réputé germanophile. Comment, s'écria ce dernier, les Alliés peuvent-ils conserver encore l'illusion de l'alliance bulgare? Et pour l'obtenir à tout prix, quelle inspiration plus fâcheuse que de proposer aux Grecs le troc de Cavalla, dont la possession est une réalité, contre Smyrne, dont l'acquisition ne représente qu'une espérance? Autant vaudrait réclamer la Bretagne aux Français pour leur faciliter la désannexion de l'Alsace-Lorraine. Soulever cette question, c'est porter de l'eau au moulin des Empires centraux, puisqu'ils n'hésitent pas à garantir à la Grèce l'intégrité de son territoire en échange de sa simple neutralité.

Par la netteté tranchante de ses conclusions, la note reçue par les Alliés le 31 mai semblait marquer le terme ou au moins l'interruption des pourparlers qu'ils avaient poursuivis tout l'hiver avec la Grèce, et à l'échec desquels avait puissamment contribué, avec la mauvaise volonté du roi Constantin et l'obsession de la menace bulgare, leur propre incapacité à choisir d'un commun accord parmi les nations balkaniques celle dont le concours serait le plus efficace et le plus facile à obtenir pour la victoire finale.

## La Grèce pendant l'été de 1915

L'intervalle de trois mois, compris entre la négociation que l'on vient d'exposer et le retour au pouvoir de M. Venizelos, représente dans l'histoire de la politique grecque une période d'accalmie dont le seul intérêt réside, soit dans les mouvements de l'esprit public, soit dans les élections auxquelles donna lieu la dissolution de la Chambre par M. Gounaris.

Au début de la guerre, la grande majorité de l'opinion témoignait à la cause de l'Entente une faveur contre laquelle l'Allemagne chercha

d'abord à réagir par des changements de personne. Elle remplaça par un diplomate habile, le baron de Mirbach, son représentant à Athènes, le baron de Quadt, qui avait eu l'art de se rendre insupportable au souverain (janvier). Elle envoya en même temps à Athènes un agent secret, le baron de Schenk, avec d'abondantes ressources financières pour arroser la presse. C'était surtout, d'ailleurs, le spectacle de sa force de résistance et d'organisation qui refroidissait ses adversaires et transformait dans le public en amour de la paix à tout prix certaines velléités guerrières du début.

Au printemps (9 mai), le roi se vit atteint d'une grave pleurésie dont il ne put se relever qu'au bout d'un mois et au prix d'une sérieuse opération (6 juin). Son rôle dans les deux guerres balkaniques lui avait déjà assuré une réelle popularité dans les masses ; le sentiment du danger qu'il courait suffit à provoquer de leur part une explosion de sympathies dont certaines manifestations allèrent jusqu'à l'hystérie et dont bénéficia forcément cette cause de la neutralité qui trouvait en lui son champion. L'allure que prenaient les opérations des Alliés devant les Dardanelles contribuait enfin à renforcer le même état d'esprit. Par leur lenteur et leur insuccès, elles apportaient un éclatant démenti aux prédictions de ceux qui avaient adjuré la Grèce d'y intervenir pour ne pas arriver trop tard ; et elles semblaient témoigner en faveur de la sagesse du souverain, qui, plus prévoyant que son ministre, avait su garder intactes les forces de son pays pour la décision finale.

Tels paraissent l'état des choses et les dispositions des esprits lorsque surviennent (13 juin) les élections destinées par M. Gounaris à trouver une majorité à sa convenance. Il recourt, pour en influencer le résultat, à tous les moyens que l'exercice du pouvoir met entre ses mains : pression administrative et policière, exploitation de la maladie du roi, évocation du spectre de la guerre, du démembrement ou de la cession possible de Cavalla. Ces petites manœuvres ne peuvent prévaloir sur la popularité persistante de M. Venizelos, dont les partisans obtiennent sans peine les deux tiers des mandats à pourvoir (189 sur 316). Leur succès paraît complet, mais sans être pourtant écrasant, et il a peu de signification au point de vue de la politique extérieure, qui de leur part n'a fait l'objet que d'allusions assez enveloppées au cours de leur campagne. Il n'apporte pas moins à leurs adversaires une surprise assez désagréable pour leur inspirer la tentation d'en atténuer les effets. Ils font d'abord ajourner jusqu'au 17 août, c'est-à-dire jusqu'à la limite extrême permise par la loi, la convocation du nouveau Parlement.

En attendant, la mauvaise humeur des milieux gouvernementaux se

reporte sur les puissances de l'Entente et se trahit par une série d'incidents qui attestent tour à tour chez eux une susceptibilité exagérée ou un singulier manque d'égards. Le commandant du croiseur français *Latouche-Tréville* néglige-t-il, en entrant dans le port grec de Phalère, de satisfaire à quelques-unes des menues formalités, parfois assez compliquées, du cérémonial maritime? C'est le sujet de protestations immédiates contre un attentat intentionnel à la dignité de la Grèce. Par contre, le ministre de France à Athènes, M. Deville, donne-t-il une réception à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet? Les princes de la maison royale, si empressés d'ordinaire à se rappeler l'existence de la légation pour en utiliser la valise, négligent cette fois d'y faire porter, comme les autres années, leurs vœux par un aide de camp. Chose plus grave, le maître de maison croit-il devoir glisser dans l'allocution d'usage, à côté d'une phrase de félicitations pour le rétablissement du roi, une autre d'éloges pour la « constance d'esprit politique » dont témoigne chez ses sujets le résultat des récentes élections? Cette innocente allusion suffit à déchaîner la colère souveraine, est aussitôt dénoncée à Paris comme une intolérable intrusion dans les affaires intérieures du pays et elle sert de prétexte à demander — et, chose plus curieuse, à obtenir — de M. Delcassé le rappel de M. Deville. — Avec l'Angleterre surgit en même temps un incident d'une plus grave portée. Ayant besoin d'une base navale pour sa flotte des Dardanelles, l'amirauté britannique débarque des troupes dans l'île d'Imbros, comme elle l'a fait en mars précédent pour celle de Lemnos, et ne se souvient de la Grèce que pour lui notifier l'occupation une fois accomplie (29 juillet). Procédé cavalier, sans doute, mais qui trouve une circonstance atténuante dans ce fait que l'attribution de l'île à la Grèce n'avait jamais été reconnue par les Turcs, auquels elle était enlevée. Le cabinet Gounaris, après une véhémente protestation, finit d'ailleurs par se résigner à ce nouvel accroc au principe de la souveraineté hellénique lorsqu'il reçoit cette assurance, à laquelle il tenait particulièrement, que l'occupation ne sera pas étendue à une tierce puissance (qui est dans sa pensée l'Italie).

Ce n'est là, d'ailleurs, qu'une affaire d'importance secondaire au regard de celle qui, par ses répercussions morales, va porter un coup fatal à la cause des Alliés dans l'opinion publique. Poursuivant leur politique de complaisances et d'illusions à l'égard du gouvernement bulgare, ceux-ci se décident à transformer en offres positives les espérances conditionnelles qu'ils lui ont données par leur note du 29 mai

et qui n'ont provoqué de sa part qu'une demande de précisions complémentaires (14 juin). Mais, pour pouvoir disposer en sa faveur des territoires qui seront le prix de son intervention, il faut les demander au préalable à ceux qui les détiennent : à la Serbie pour la Macédoine du Sud, à la Roumanie pour la Dobroudja méridionale, à la Grèce, enfin, pour Cavalla et son hinterland. Ce sera l'objet de notes identiques remises le même jour (3 août) aux gouvernements de Belgrade, Bucarest et Athènes.

Pour ce dernier, son attitude antérieure envers des suggestions du même genre ne peut laisser aucun doute sur l'accueil qu'il réservera aux propositions définitives de l'Entente. Quand il en prend connaissance, le premier mouvement de M. Gounaris est d'éclater en réflexions amères sur leur signification. Impossibilité de renoncer à une province dont l'annexion a été le prix d'une guerre de libération nationale, surprise du contraste que présentent les exigences présentes de l'Entente avec les principes qui lui servent de drapeau, difficulté d'établir une équivalence entre les sacrifices demandés en Europe et les compensations offertes en Asie Mineure, évocation de ce que dirait la France si on lui proposait la liberté de conquérir l'Égypte en échange de l'obligation de céder Nice à l'Italie, le ministre reprend et développe avec une chaleur particulière tous ces arguments, déjà mis au jour dans les précédentes polémiques sur la question. Il ajourne, d'ailleurs, sa réponse officielle jusqu'au moment où il aura pu consulter le roi.

En attendant, la teneur de la note alliée ne tarde pas à être connue du public, où la divulgation en produit une impression du même genre, mais beaucoup plus irréparable, que celle de la note à la Bulgarie du 29 mai précédent. D'après des témoignages objectifs, elle fait autant de mal à la cause des Alliés que toute la propagande du baron de Schenk. Leurs adversaires ont beau jeu de faire remarquer qu'en fait de satisfactions nationales ils commencent à apporter à la Grèce l'humiliation d'une perte de territoire. Abusées par ce raisonnement simpliste, les masses populaires se laissent aller à des manifestations qui prennent des formes bruyantes : articles enflammés dans les journaux, télégrammes de protestation envoyés aux ministres de l'Entente, meetings dans les grandes villes, notamment à Salonique. Pour la première fois, l'on entend acclamer le nom du *Kaiser* dans une réunion publique et l'on voit ridiculiser les soldats de l'Entente sur une scène de théâtre.

Quant au roi, il cherche à se prévaloir de ce mouvement d'indignation, sincère ou factice, pour adresser aux Alliés une réponse « très

énergique ». M. Gounaris doit même soutenir une lutte pour l'empêcher de donner à ce document une forme comminatoire : de là, dans la rédaction, certains flottements qui en retardent jusqu'au 12 août la remise aux ministres. Une formule de courtoisie initiale y sert de prélude à une fin de non-recevoir développée en quatre pages. La note comique qui, en Grèce surtout, se mêle souvent aux affaires les plus sérieuses, y est représentée par un argument nouveau dans les rapports diplomatiques, sinon dans la conscience populaire : la Grèce n'a pas à payer par une amputation le prix des territoires qu'on lui fait espérer en Asie Mineure, puisqu'ils lui reviennent de droit, comme appartenant au domaine national de l'hellénisme.

Quelques jours après l'envoi de cette note survient, comme pour compliquer la situation de la Grèce, un événement de politique intérieure qui semble devoir imprimer une direction opposée à sa politique extérieure. Le premier geste de la nouvelle Chambre, réunie au jour fixé, est d'élire comme président le candidat de l'opposition : elle manifeste ainsi assez clairement ses sentiments pour que le président du Conseil donne sa démission et que le souverain fasse violence à ses sentiments en le remplaçant par M. Venizelos (24 août).

Quelle que soit pour M. Venizelos la satisfaction de cette revanche, il trouve, en reprenant le pouvoir, beaucoup de choses changées depuis qu'il l'a quitté. La continuité des défaites russes et le spectacle de l'impuissance des Alliés aux Dardanelles ont implanté dans tous les esprits cette conviction que, désormais, l'Allemagne ne peut plus être vaincue et que ce serait une folle aventure pour la Grèce que de joindre ses armes à celles de ses ennemis. Non seulement le roi partage ces sentiments, mais il les multiplie par l'effet de ses anciennes préventions. Dans une audience accordée au ministre d'Italie, il lui prédit comme une certitude la prochaine victoire de l'Allemagne, s'étonne que le gouvernement de Rome se soit récemment décidé à embrasser une cause définitivement perdue. Il manifeste une violente indignation contre les Anglais, en raison du contrôle auquel ils prétendent sur les mouvements de la marine grecque. Enfin, pour assurer le triomphe de ses idées, il commence à prendre les allures d'un souverain absolu. « Autrefois », déclare à ce propos M. Venizelos, « je me bornais à l'informer des décisions prises ; aujourd'hui, je dois le consulter sur tout. »

Le pressentiment de ces difficultés a déterminé le président du Conseil, lorsqu'il a repris le timon des affaires, à demander préalablement dans les capitales alliées s'il y trouverait pour sa politique l'appui sur

lequel il se croit en droit de compter. M. Delcassé lui en donne la chaleureuse assurance et il le lui prouve par une suggestion dont le succès lui permettrait d'apporter à ses compatriotes comme un don de joyeux avènement. Il a télégraphié à Londres (20) pour savoir si l'Angleterre serait toujours disposée à céder l'île de Chypre à la Grèce, comme elle en a fait l'offre au mois de janvier. Mais Sir E. Grey, que ne distingue pas toujours le sens de l'opportunité, répond que, si l'importance de la question ne lui échappe pas, elle ne pourra pas être utilement examinée avant la fin de la guerre. En fait, il la laisse tomber et réduit à un prêt de 30 millions de livres les témoignages de sa bonne volonté envers la Grèce.

C'est d'ailleurs à des sujets de préoccupations plus graves que M. Venizelos devra faire face. Trois jours après son installation au ministère, il reçoit la visite inattendue du ministre de Serbie à Athènes. En proie à une violente émotion, ce dernier vient lui signaler que les menaçantes concentrations de troupes effectuées par les Bulgares près d'Orsowa ne laissent plus aucun doute sur leurs intentions d'agression et lui demander, au cas où elle se produirait, si son gouvernement peut compter, de la part de la Grèce, sur l'assistance militaire prévue par le traité du 1er juin 1913.

Cette démarche ouvre une phase nouvelle, et qui a fait l'objet d'un autre travail[1], dans l'histoire des rapports de la Grèce avec les Alliés pendant la Grande Guerre. Au cours de la première année de lutte, l'une avait offert quatre fois aux autres son intervention, inconditionnelle sous le ministère Venizelos (août et octobre 1914), conditionnelle sous le ministère Gounaris (mai 1915) ; et, dans l'intervalle, l'Entente l'avait à son tour réclamée à quatre reprises, trois fois à la suite des menaces d'invasion autrichienne en Serbie (janvier-février 1915), une fois à l'occasion de l'expédition des Dardanelles. L'avortement répété de ces diverses tentatives tenait, en réalité, à la même cause, qui était, chez les deux partenaires en présence, l'illusion de pouvoir satisfaire par des demi-mesures ou des compromis aux nécessités d'une situation qui exigeait des décisions radicales. Les puissances de l'Entente avaient commis avec la Grèce l'erreur de tactique qui devait compromettre le succès de la plupart de leurs négociations balkaniques, et qui consistait essentiellement à demander des sacrifices immédiats et précis en n'offrant en retour que des espérances vagues et lointaines. Elles avaient, comme on l'a vu, cru possible de gagner une nouvelle alliée à

1. Voir la *Revue d'histoire de la guerre mondiale* d'avril et juillet 1934.

leur cause sans lui garantir l'intégrité de son territoire ni lui donner, au sujet des compensations réclamées par elle, les assurances positives qu'elles ne refusaient pas, dans une situation analogue, à l'Italie et à la Roumanie. — Quant aux Grecs, restés fidèles à l'habitude orientale de miser sur deux tableaux à la fois, c'était entre les deux politiques de la neutralité et de l'intervention qu'ils semblaient éprouver quelque peine à faire leur choix. L'une devait assurer leur tranquillité, mais exclure leur agrandissement, l'autre leur apporter des espérances territoriales à réaliser, mais aussi des risques à courir. Le grand mérite de M. Venizelos devait être de se dégager à temps de l'illusion de réunir les avantages des deux pour chercher à obtenir de son pays la plénitude de sa participation au conflit européen.

Albert PINGAUD.

---

# MÉLANGES

## L'ÉVOLUTION DE LA MÉDECINE ET L'HISTOIRE DES IDÉES

### A L'OCCASION D'UN LIVRE RÉCENT

La *Storia della Medicina* de M. Arturo Castiglioni, publiée à Milan en 1927, vient d'être rendue directement accessible aux lecteurs français, grâce à la traduction que nous devons à la collaboration de Mme J. Bertrand et de M. F. Gidon[1]; nous ne disposions jusqu'ici que de la classique *Histoire des sciences médicales*, de Ch. Daremberg[2], résumé en trente-quatre leçons de

1. A. Castiglioni, *Histoire de la médecine*, éd. française établie par les soins de l'auteur; trad. par J. Bertrand et F. Gidon. Payot, 1931, in-8°, 781 p., 279 gravures; prix : 120 fr.

2. Ch. Daremberg, *Histoire des sciences médicales*. J.-B. Baillière, 1870, 2 vol. in-8°, xxviii-1,303 p. (pagination unique); l'exposé s'arrête au seuil du xixe siècle. — Il existe un précis, beaucoup plus récent, où l'exposé est poussé plus loin, de L. Meunier : *Histoire de la médecine* (Le François, 1924, in-8°, vi-642 p.), mais qui est peu utile, quoique assez riche de renseignements pour les périodes moderne et contemporaine. — Il faut rapprocher du livre de Daremberg celui, plus maniable et plus tolérant, mais inégal et parfois confus, de C.-G. Cumston, M. D. (*Histoire de la médecine du temps des Pharaons jusqu'au XVIIIe siècle* [inclus], traduit, non sans d'assez nombreuses erreurs, heureusement manifestes, par Mme Dispan de Floran. La Renaissance du Livre, 1931, in-8°, 472 p.; prix : 35 fr.). L'original est sans doute (je n'ai pu m'en assurer) l'*Introduction to the history of medicine to the end of the 18th. century*. Londres, 1926; l'auteur, qui paraît avoir souvent travaillé sur les sources, y expose l'histoire des doctrines et des connaissances médicales, du point de vue, bien anglais, « d'un empirisme tempéré par la science ». — On peut considérer, comme une introduction à l'histoire de la médecine, la 5e partie (*La biologie*) du t. XIII de l'*Histoire du monde*, publiée sous la direction de M. E. Cavaignac, et dont il a été déjà rendu compte ici (t. CLXXVI, p. 37 et suiv.); elle est précédée de deux exposés, dus, l'un (*Les sciences exactes*, 1930, 196 p.; prix : 25 fr.) à M. J. Pérès, l'autre (*La chimie*, 1930, 169 p.; prix : 20 fr.) à Mme H. Metzger. Sans constituer, à proprement parler, une histoire des sciences, ces trois petits volumes, alertes, rapides et sûrs, offrent un raccourci saisissant du développement de la culture scientifique, où l'avènement de la médecine positive serait présenté, d'une façon plus théorique qu'exacte, comme une conséquence du progrès des sciences physico-chimiques et naturelles. Il ne peut être naturellement question d'examiner ici des jugements qu'une histoire générale pouvait difficilement placer sous la garantie de meilleures autorités. Il est cependant permis de se demander si l'unité du sujet n'a pas, en quelque mesure, souffert de cette répartition des matières entre trois auteurs : il existe une importante lacune dans l'histoire de la période préscientifique de la chimie, M. Pérès n'ayant eu à considérer dans l'histoire de la science alexandrine

quatre années (1864-1867) de l'enseignement d'un maître qui a lui-même, et avec une légitime fierté, défini sa méthode en ces termes [1] :

Pendant plus de dix ans, soit comme chargé de missions, soit à mes propres frais, j'ai parcouru l'Europe..., pour étudier, copier ou collationner les manuscrits grecs, latins ou français. Plus de deux mille (*sic*) manuscrits m'ont passé par les mains, et je n'ai laissé à personne le soin de les décrire et d'y rechercher les textes inédits... Les textes imprimés n'ont pas été plus épargnés ; j'ai rassemblé autour de moi, et j'ai trouvé dans nos bibliothèques ou dans celles de nos voisins une multitude d'ouvrages médicaux ou non médicaux, dont l'ensemble, si l'on y ajoute les manuscrits, contient toute la suite de l'histoire...

C'est dire que, rédigée d'après l'étude des sources, l'*Histoire des sciences médicales* est destinée à rester longtemps encore le guide indispensable de ces études. Mais le travail philologique et historique qui a été accompli depuis plus d'un demi-siècle est si important que, malgré tout son mérite, l'œuvre de Daremberg a beaucoup vieilli, au moins dans quelques-unes de ses parties, et qu'un nouvel exposé était devenu nécessaire : le manuel de M. Castiglioni répond sans conteste à ce *desideratum*. Il réussira d'autant mieux que, pour satisfaire aux exigences du goût contemporain et suivant d'ailleurs l'exemple donné en Allemagne par MM. Meyer-Steineg et K. Sudhoff [2], l'auteur a enrichi son texte d'une abondante illustration qui n'est pas la

et de la science orientale que les sciences exactes, et Mme Metzger ayant pressé le pas pour éviter le domaine « mal connu » et presque « mal famé », hanté par les alchimistes. Il est vrai qu'il était conforme à l'esprit de l'ouvrage de ne pas s'attarder à d'obscurs problèmes d'origine. D'autre part, tout l'essentiel aurait été dit, si l'exposé de M. Ambard avait réservé quelques lignes à la théorie de l'évolution et aux théories de l'hérédité (de manière à introduire les développements ultérieurs qu'appelle l'influence exercée par les idées biologiques sur l'évolution intellectuelle du XIXe siècle et, peut-être, sur l'évolution politique du XXe), et un court chapitre à la chimiothérapie expérimentale, dont il n'est pas fait mention à la dernière page du livre de Mme Metzger. — Enfin, la rédaction de ce travail était déjà avancée, lorsque parut le beau livre de Pierre Brunet et Aldo Mieli : *Histoire des sciences. Antiquité* (Payot, 1935, in-8°, 1,221 p., avec 109 figures dans le texte ; prix : 200 fr.), ouvrage définitif — dans la mesure où les rapides progrès du travail historique permettent l'emploi d'un tel mot — et désormais indispensable. J'ai pu en prendre récemment connaissance et j'en ai profité pour m'assurer qu'en ce qui concerne l'Antiquité mon exposé était, dans ses grandes lignes, conforme aux résultats garantis par l'autorité de ces maîtres ; j'aurais pu, sans doute, en modifier quelques détails ou atténuer certains jugements aventureux. J'ai préféré sacrifier la sûreté à la sincérité, pensant conserver ainsi plus d'intérêt aux endroits dans lesquels ce modeste essai a pu, au cours d'une recherche indépendante, conduite d'un point de vue particulier, se rencontrer avec le livre magistral auquel il convient de se référer désormais.

1. *Op. cit.*, Préface, p. XVI-XVII.

2. Th. Meyer-Steineg et Karl Sudhoff, *Geschichte der Medizin im Ueberblick*, mit Abbildungen. Iéna, Gustav Fischer, 3e éd., 1928, X-446 p., 217 gravures. — C'est un excellent précis, qui se défend d'ailleurs de vouloir remplacer l'*Einführung* de Pagel-Sudhoff ou le grand traité de Max Neuburger, et qui, sous une forme commode, reste d'une inégalable solidité ; conformément à la loi du genre, il est malheureusement dépourvu de références et de bibliographie. — Je l'ai souvent utilisé au cours du présent exposé, ainsi, d'ailleurs, que le livre de M. Henry E. Sigerist, recensé plus bas.

partie la moins instructive du livre ni celle dont la préparation exigeait le moins de peine.

Le sujet est trop vaste pour qu'on puisse s'attendre à trouver ici une critique de détail, et le propos de l'auteur est tel, en soi, qu'il vaut d'ailleurs à lui seul qu'on s'y arrête. M. Castiglioni n'a pas entendu seulement exposer ce que l'on sait positivement de l'évolution de la médecine, mais montrer « l'action indiscutable que les événements politiques et sociaux, la littérature et l'art, ont exercée [sur elle] et [le] contre-coup que cette évolution leur a fait subir » (p. 8), ou encore en une formule plus générale et qui accentue le caractère ambitieux de l'entreprise, « à quel point [la] pensée (médicale) [a suivi] les grandes lignes tracées par... les révolutions spirituelles du temps » (p. 408). Matière qui n'est, comme on voit, ni infertile, ni petite : ne suffirait-il pas des travaux d'approche qu'exigeait une construction de cette importance pour absorber plusieurs vies d'érudits? Et qui pourrait discuter les jugements[1] de M. Castiglioni sans écrire un volume aussi gros que le sien? Aussi s'en tiendra-t-on à l'aspect le plus général du problème, et c'est seulement dans la mesure où il traite des rapports qui lient l'évolution de la médecine à l'histoire des idées que cet ouvrage va être examiné ici.

Sa composition montre avec évidence que la nature du sujet a imposé à l'auteur une division générale, sur laquelle il ne s'est expliqué qu'incidemment et non sans hésitation. Tandis qu'une première partie expose, *par peuples*, l'histoire de la « médecine babylonienne, égyptienne, indienne, juive, grecque, romaine » (p. 416), la seconde, consacrée au développement de la médecine moderne depuis ses plus obscurs débuts dans le Moyen Age occidental, attribue à la médecine un caractère universel et se conforme, cette fois, à l'ordre purement chronologique (chap. XIV à XX, dont voici, en bref, les titres : *Premiers siècles du Moyen Age; Derniers siècles du Moyen Age; Renaissance; XVII*e *siècle; XVIII*e *siècle;* enfin, *XIX*e *siècle*, ce dernier en deux parties). C'est qu'il y a là une continuité historique que nous appréhendons de la façon la plus directe, puisque c'est elle qui, encore aujourd'hui, dure, médecins, en chacun de nous. L'éveil, en Occident — le réveil, plutôt, si l'on ne craint pas que le mot dissimule un préjugé trop favorable à la médecine antique — puis l'épanouissement de la pensée médicale moderne constituent un procès que nous pouvons saisir en une sorte de réminiscence : telle doit être la première démarche d'une recherche qui se réserverait de n'aborder l'étude des textes et des documents où s'exprime — et où se dérobe, en un sens — la vie de l'ancienne médecine qu'après un contact direct avec le donné de l'expérience. — M. Castiglioni a fait précéder chacun de ces sept derniers chapitres d'une sorte d'introduction où il s'est efforcé, conformément à son propos, de montrer combien l'évolution de la

1. « ... es fehlt, a écrit en une autre occasion M. Paul Diepgen (*Archeion*, 1932, p. 460), jede Untersuchung, die bestimmem würde, wie weit die Philosophie die Medizin und wie weit die Medizin die Philosophie beeinflusst. »

pensée médicale avait subi, dans la période considérée, l'influence des grands courants d'idées contemporains. Méthode qui postule, semble-t-il, une pensée en quelque sorte homogène, et dont toutes les parties se seraient développées selon des courbes homologues, progressant d'un même et harmonieux mouvement, où se distingueraient aisément des périodes coïncidant avec les divisions traditionnelles de la chronologie : c'était s'exposer à paraître parfois donner de purs synchronismes pour les solutions des difficiles problèmes d'influence que soulève une enquête de cette ampleur et à méconnaître des décalages chronologiques de grand intérêt. Aussi va-t-on se borner ici à rechercher ce qu'on pourrait appeler les *Knotenpunkte* les plus importants et, là où il n'est pas impossible d'en desserrer les nœuds, à reconnaître les directions générales d'où proviennent les fils de cet écheveau compliqué. — Les mises au point récentes ne manquent pas d'ailleurs, qui rendent cette tâche relativement aisée et, pour s'en tenir aux exposés les plus généraux, M. E. Bréhier, dans son *Histoire de la philosophie*, MM. Halphen, Renaudet, Hauser et Sagnac, dans d'importantes parties de la collection *Peuples et civilisations*, où ils ont traité avec un soin admirable de l'histoire des idées et du progrès des connaissances, sont des guides à la suite desquels un praticien peut aborder sans trop de présomption et avec quelque sécurité le cas particulier de la pensée médicale.

* * *

Comment ces Européens, restés « sur le terrain scientifique,... aux résultats arriérés et incohérents, que les Encyclopédistes latins... avaient consignés dans leurs ouvrages[1] », ont-ils été amenés à introduire en médecine la philosophie de l'expérience? Tel est, semble-t-il, le problème essentiel. — Mais il est une question préjudicielle. La médecine est un art pratique : alors même que s'était perdue, par suite de l'inclémence des temps, la tradition aristotélicienne d'un empirisme rationaliste, servi par une technique logique rigoureuse et une orientation positive de la recherche, qu'il en ait eu ou non conscience, le praticien, constamment forcé d'agir, ne restait-il pas nécessairement fidèle à la méthode inductive et n'était-il pas de ceux qui en assuraient la conservation? En fait, qu'il s'agisse de l'Orient, où la tradition vivante de la médecine grecque se transmettait d'Alexandrie à Antioche, Édesse et Nisibiṣ, puis à Ǧundī-Šāpūr, et enfin à Baġdād, pour donner, au xe siècle, les remarquables observations conservées dans l'œuvre de Razès, ou bien de l'Occident, où les méthodiques africains créaient la médecine néolatine, qui, stimulée par la tradition sud-italienne et les apports byzantins de la *Reconquista*, produisait à Salerne, après plusieurs siècles « [d'un] travail libre et spontané[2] », les tableaux cliniques de la *Practica* d'Archimathaeus,

1. L. Halphen, *L'essor de l'Europe*. Félix Alcan, 1932, p. 99.
2. Ch. Daremberg, *La médecine. Histoire et doctrine*, 2e éd. Paris, 1865, in-12, p. 145.

il ne paraît pas niable que les résultats accumulés alors par l'observation médicale aient été en s'améliorant sans cesse. Mais ce n'est que tout récemment que la description objective des maladies a réussi à se dégager tout à fait des interprétations arbitraires dictées par « [des] systèmes de toute espèce que leur fragilité a fait successivement disparaître[1] » : il nous faudra donc attendre des principes corrects de physiologie pour constater une observation vraiment correcte de la réalité. D'autre part, il semble bien que depuis que s'était close la période créatrice qui avait vu s'édifier les vastes constructions où une certaine conception de la vie et de l'univers apparaissait comme le fruit d'une expérience et d'une réflexion personnelles, quand il ne subsista plus de ces puissantes synthèses que des images figées, reçues comme des dogmes, dont le commentaire de plus en plus formel suffisait à absorber l'activité des philosophes — par une évolution parallèle, l'art pratique, qu'aucune découverte ne renouvelait, dégénérait, lui aussi, en une technique routinière, en un pur empirisme incapable de méditer son action et de se dégager des complications puériles et tyranniques où il s'épuisait. Aussi est-ce chez les physiciens que la médecine, art beaucoup moins favorable que certaines techniques physiques (l'optique et la mécanique, par exemple) aux essais et aux réussites d'habiles artisans, va retrouver les principes de la méthode expérimentale.

Peut-être, d'ailleurs, sans le réveil de l'esprit philosophique, provoqué par la vague d'aristotélisme que le XII^e^ et le XIII^e^ siècle voient déferler sur l'Occident, la méthode expérimentale serait-elle longtemps restée secret d'artisan. A vrai dire, déjà à l'époque où s'organisait, dans l'œuvre d'Aristote, la somme du savoir préhellénistique, existaient, soit dans la tradition atomistique, soit dans les résultats atteints par certaines techniques spéciales, des anticipations qui la dépassaient singulièrement. Ce retard s'était encore augmenté, depuis, de tout le travail accompli par les Alexandrins et par les Orientaux. En dépit des légitimes défiances que peuvent éveiller dans les esprits positifs les ambitions de la pensée philosophique, il faut donc convenir que la vertu de l'aristotélisme dut résider surtout dans son essai d'une explication totale de l'expérience, d'une organisation systématique des connaissances[2]. — La lente élaboration que lui avait d'ailleurs fait subir une longue suite de commentaires qui se relient « sans aucune suture » aux commentaires et aux traductions en syriaque, puis en arabe, que les chrétiens

1. Cl. Bernard, *Introd. à la médecine expérimentale*. Delagrave, 1912, p. 1.

2. Plus tard, l'œuvre d'un Francis Bacon, ou celle d'un Auguste Comte, avec la préoccupation nouvelle de préparer les tâches de la science de demain, et malgré une regrettable méconnaissance de la valeur d'acquisitions récentes qui devaient être peu après considérées comme capitales, devront leur influence à ce même sentiment de l'unité de la science. — Antérieurement au XII^e^ siècle, le Moyen Age a pu également connaître la synthèse du *Timée*, par le commentaire de Chalcidius : mais, sous cette forme, la pensée platonicienne n'aboutit qu'à une sorte de théologie philosophique, dont la physique d'Aristote devait précisément délivrer les esprits.

nestoriens et les Syriens transmirent au monde musulman, n'était pas sans l'avoir altéré : c'est à ces commentaires que la philosophie arabe d'origine grecque doit d'être essentiellement constituée par une interprétation néo-platonicienne de l'œuvre d'Aristote. « Or », dit M. Bréhier, « on ne peut concevoir rien de plus différent, à certains égards, que l'esprit d'Aristote et celui du néo-platonisme » avec « sa mythologie des forces spirituelles, où l'univers apparaît baigné, et que l'on saisit par intuition[1]. » Nous voici donc en présence de deux tendances, à chacune desquelles la pensée occidentale va donner une vie indépendante et fixer comme une destinée et une mission propres. Certes, longtemps encore, le syncrétisme persistera dans cet Occident où l'augustinisme traditionnel lui créait un climat favorable, même après le triomphe du nouvel Aristote, même lorsque certains oseront plus tard opposer Platon à Aristote, mais, à voir les choses d'un peu loin, ce n'est peut-être pas un artifice d'exposition que de distinguer deux directions générales selon lesquelles la pensée va désormais se développer.

L'une, forte de l'autorité littérale qui s'attache au caractère dialectique et à l'esprit didactique de l'œuvre d'Aristote, et à laquelle tout le travail de l'École allait donner un si funeste prestige, aboutit, après bien des confrontations avec l'expérience, à Léonard de Vinci. Les grands scolastiques parisiens du XIVe siècle, formés sous la discipline de l'ockhamisme, sont parmi « ceux qu'il a lus » : on leur doit une première expression de la loi d'inertie et les premiers principes corrects de dynamique. Avant eux déjà, l'école franciscaine d'Oxford avait conçu l'idée d'une physique mathématique, liée à l'optique de Ptolémée, depuis peu traduite d'Alhazen ; mais c'est de Léonard que la physique reçoit sa forme positive définitive, méthode expérimentale et applications mathématiques. — Peu importe ce qu'a pu être en réalité l'influence de Léonard, et que ses manuscrits soient restés plus ou moins ignorés : il n'en est pas moins le témoin — témoin unique, si l'on veut — d'une époque de la pensée scientifique. On a vu en lui l'héritier de l'expérience séculaire et du génie mécanique des villes industrielles d'Italie[2]. Il n'est pas moins intéressant de noter la part qu'ont prise à la formation de son esprit les anatomistes italiens, la part qu'il a lui-même prise au développement du savoir anatomique. Léonard avait appris à disséquer à Pavie sous Marcantonio della Torre, et non seulement ses dessins révèlent les progrès étonnants qu'avait alors accomplis l'art de « voir » et de reproduire par un dessin fidèle ce que, maintenant, on savait voir (nous allons examiner quelle a pu être l'influence des idées contemporaines sur cette lente et pénible éducation de l'œil et de la main), mais nous saisissons, en outre, dans son œuvre le biais par lequel l'esprit humain s'efforce d'introduire l'expérience dans

1. *Hist. de la philosophie.* Alcan, 1932, t. I, p. 614.

2. Ce point de vue a été développé par H. Hoeffding, *Histoire de la philosophie moderne*, trad. Bordier. Alcan, 1908, t. I, p. 169 et suiv.

une science de pure observation : en étudiant les variations d'un même organe anatomique à travers la diversité des espèces, Léonard inaugure l'emploi de la méthode comparative. — On ne sait comment, aux stériles lectures des textes traditionnels d'anatomie, s'étaient substituées, dans l'enseignement salernitain, des démonstrations faites sur le porc. A partir du XIIIe siècle, et probablement à la faveur des progrès de la libre-pensée averroïste, ces exercices sont pratiqués sur le cadavre humain. Ils sont d'abord peu instructifs : nous pouvons nous les représenter assez exactement grâce au témoignage des monuments figurés. Le lecteur tient le texte classique, imposé par le règlement universitaire (c'était presque toujours la version qu'Avicenne a transmise des livres anatomiques de Galien). Le dissecteur pratique les incisions nécessaires et le démonstrateur indique du bout d'une baguette les parties dont il est question. Mondino de Luzzi (mort en 1326) est, à Bologne, un des premiers qui aient disséqué de sa propre main, *multoties*, selon un mot de Guy de Chauliac, cité par M. Castiglioni (p. 284). Tous s'en tiennent, en tout cas, au texte de Galien : s'il arrive que ses assertions ne se vérifient pas — et pourvu qu'ils s'en aperçoivent — ils incriminent l'altération du texte, les fautes du traducteur ou du copiste, et ne concluent pas. — Aussi les méthodes exactes introduites dans la critique et l'établissement des textes par Lorenzo Valla (né en 1405) apparaissent-elles comme la condition nécessaire préalable de tout travail de revision de l'anatomie galéniste. Le fait n'est pas attesté pour l'anatomie ; mais on le saisit sur le vif dans l'histoire d'une discipline voisine, la botanique. On y voit cette critique conduire à celle des données scientifiques. La traduction, sur un texte assaini, des deux traités de Théophraste par Théodore Gaza est imprimée en 1483, et, peu après, paraissent les *Castigationes Plinianae* d'Ermolao Barbaro, travail purement philologique lui aussi. Mais lorsque Niccoló Leoniceno (1428-1524), professeur à Ferrare, se met en devoir de relever les innombrables erreurs que dénoncent ses quatre livres *de Plinii et aliorum in medicina erroribus*, il se réfère non plus seulement à l'autorité de Théophraste ou de Dioscoride, mais, cette fois, aux résultats de ses propres observations : *darum steht Leoniceno in der Pforte der Reform!* s'écrient MM. Meyer-Steineg et Sudhoff, que nous suivons ici[1]. L'iconographie témoigne au surplus qu'on peut légitimement inférer de l'histoire de l'une des deux sciences à celle de l'autre : qu'on compare plutôt les figures dans lesquelles les botanistes ont reproduit les plantes originales, depuis les manuscrits anciens jusqu'aux gravures d'un Otho Brünfels ou d'un Leonhard Fuchs — et celles, plus asservies encore à des conventions traditionnelles, qui ornent les premières anatomies et qu'a étudiées M. Sudhoff, aux dessins de Léonard et aux belles planches sur bois que Vesale va demander à Johann Stephan de Calcar. — Ainsi s'accomplit le travail de préparation qui ouvre les voies aux grands

1. *Op. cit.*, p. 262-263.

anatomistes italiens de la fin du XVIe siècle et commence la ruine du galénisme : William Harvey peut maintenant venir.

Or, c'est à ce moment, vers 1515, que se placent les années d'Italie de Theophrast Aureolus Bombast von Hohenheim, qui, selon la mode érudite du temps, traduisit son nom en *Paracelsus*. On trouverait difficilement un homme qui ait, mieux que celui-là, reflété les grandes tendances de son époque et qui les ait plus intensément réfléchies sur le champ réservé à son activité. Le sens profond de la nécessité d'une observation directe de la nature qui inspirera sa révolte contre l'autorité de Galien et des Arabes (par sa nature même, la collection hippocratique devait désarmer à la longue ce fougueux contempteur des dogmatismes livresques) allait rencontrer dans les Universités de l'Italie du Nord, où l'anatomie et la botanique achevaient de se constituer en sciences d'observation, à Ferrare, à Padoue, à Bologne, un terrain de choix où se développer. Mais Paracelse dépassera largement les conclusions auxquelles ces sciences étaient arrivées. A quoi bon connaître les éléments anatomiques s'ils ne nous apprennent rien de la force inconnue qui les anime et les fait fonctionner? « Disséquer est une méthode de paysan. » Certes, il y avait une physiopathologie générale dans la tradition galéniste. Si indécise que soit la théorie de Galien de la « nature », si diverses les définitions qu'il donne de celle-ci et dont les unes lui sont propres, les autres tirées par son éclectisme des doctrines de ses devanciers, stoïciens ou aristotéliciens, l'idée d'une force organisant la substance vivante et se manifestant en particulier dans les « facultés naturelles », la reproductive et la nutritive (qui peut être tour à tour attractive, rétentive, altératrice et expulsive), a succédé chez lui à l'ancienne définition d'une *physis*, consistant dans le simple équilibre de substances fondamentales, éléments empédocléens de Philistion, ou humeurs de Polybe. Mais il n'y a de physiopathologie générale utile que celle qu'on édifie sur son propre fonds (*alterius non sit qui suus esse potest*), et le prix d'une telle synthèse est dans la vertu éducative de l'effort qu'on dépense à la construire en organisant les matériaux accumulés par l'expérience récente, et non pas dans la stérile jouissance d'un résultat passivement accepté et d'où toute vie s'est retirée. L'originalité de Paracelse est d'avoir rejeté — on sait avec quelles violences — la traditionnelle doctrine des quatre humeurs : *Auf Komplexionen und Humores*, dit-il dans le programme de son cours de Bâle (5 juin 1527), *wird kein Bezug genommen werden*[1]. C'est une révolution[2] dont on ne saurait exagérer l'importance : ici finit la pathologie de la « constitution » et, désormais, on s'habituera à considérer les maladies comme des entités, conception qui — si inexacte

1. Cité par Meyer-Steineg et Sudhoff, *op. cit.*, p. 276.

2. Il ne faut pas oublier pourtant que les éléments de Paracelse (empruntés, d'ailleurs, aux Arabes), le mercure, le soufre et le sel, représentent des qualités, des propriétés et non des corps : la confusion persistera jusqu'à R. Boyle. — Voir *infra*.

qu'elle dût s'avérer plus tard — rendait possible une nosologie méthodique. Peut-être serait-il forcé de demander à un fait particulier l'explication de cette attitude nouvelle de l'esprit? Quoi qu'on puisse penser de l'origine américaine de la syphilis, *quaestio vexata*, il est du moins acquis que, dès le début du XVIe siècle, une situation nouvelle existait qui pouvait mettre les médecins européens en mesure de former la notion d'espèce nosologique et, quelques années plus tard, de reconnaître dans le mercure le premier médicament spécifique. Ce sont là pourtant des idées qui ne se dégagèrent que lentement de controverses confuses, et le témoignage célèbre qu'on doit à Ulrich de Hütten sur les vertus du « guaïac » et de la cure de trente jours atteste assez la persistance des conceptions galénistes, dont beaucoup, au surplus, se contentaient encore pour expliquer les effets du traitement mercuriel. On sera donc tenté de rattacher plutôt les conceptions de Paracelse — en même temps que son animisme universel — aux tendances néo-platoniciennes qui, dégagées à Byzance par Michel Psellos (1018-1098) et ses successeurs, puis propagées en Italie par les Gennadios, les Gémiste Pléthon, les Bessarion, illustraient alors l'Académie florentine. Nous retrouvons ici, mais bien différencié maintenant, et singulièrement agissant, le second des deux grands courants de la pensée que l'Orient avait confondus — encore que passablement contaminé par l'influence de la cabale et des idées fixées depuis des siècles dans les théories des alchimistes : Paracelse s'était formé sous la direction d'un père, Wilhelm de Hohenheim, qui, médecin lui aussi, passe pour s'être en outre occupé de chimie et avoir même enseigné cette science à l'école des mines de Villach, en Carinthie. On a dit de Paracelse que son empirisme, associé aux plus arbitraires et aux plus extravagantes spéculations sur le thème d'un animisme universel et symbolique saisi par une intuition privilégiée, était à l'opposé de l'esprit scientifique. Mais, outre que ces caractères sont ceux de toute la philosophie de la Renaissance, la question se pose de savoir si cette recherche passionnée d'un principe explicatif de la vie, entreprise au moment où s'accumulaient les résultats positifs obtenus par des sciences exclusivement attentives aux conditions de structure — et d'un principe qu'on concevait comme transcendant la vie individuelle et liant étroitement le microcosme au macrocosme — ne contient pas le germe obscur et encore bien implicite de la future biologie.

On sait dans quel désarroi le XVIe siècle finissant laissait les esprits, ballottés, au milieu des agitations où « toutes les écoles de l'ancienne Grèce semblèrent, l'une après l'autre, ressusciter », du mysticisme effréné, impatient de savoir le tout de tout, au scepticisme radical qui proclame la plus belle des sciences, « qu'on ne sait rien » de rien[1]. Deux pôles de la vie mentale autour

1. Sanchez, *Tractatus de multum nobili et prima universali scientia, quod nihil scitur*. Lyon, 1581, in-4°. — L'auteur était professeur de philosophie et de médecine à l'Université de Toulouse. La formule célèbre de Descartes sonne comme une réponse à un mot de Sanchez : *quo magis cogito, magis dubito.*

de chacun desquels s'organise maintenant la pensée scientifique. Du mysticisme qui, loin de se borner « à attendre dans la contemplation, la voix et la lumière divines,... va au-devant,... [les] provoque par la théurgie, par la magie diabolique ou angélique, par l'évocation des esprits, par des recettes ou des pratiques merveilleuses,... [donnant] les mains à l'alchimie, à la magie, à l'astrologie,... multipliant les expériences [et découvrant ainsi] les propriétés, les combinaisons d'un grand nombre de corps... », sortira « la science expérimentale par excellence, la chimie[1] », dont nous pourrons suivre les premiers pas jusqu'à Robert Boyle. Des excès du scepticisme, d'autre part, Descartes va conclure à la nécessité de critères sur lesquels fonder la certitude et le courant mécaniste issu de son système rejoindra le précédent dans l'œuvre critique (1661) et la philosophie corpusculaire du même R. Boyle. — Déjà, par son souci d'enrichir sa propre expérience, non pas du contenu d'un savoir livresque qu'il repoussait avec dégoût, mais des résultats de l'expérience des autres hommes et de tous pays, Paracelse avait inauguré une recherche où les écarts de l'imagination devaient fatalement trouver un jour le frein nécessaire[2] :

Ayant voyagé par la France, l'Alemagne et l'Italie, et uisité les vniversitez pour sçavoir leurs preceptes et fondemens, il m'a semblé toutefois qu'il n'estoit encores loisible de m'arrester à leurs opinions pour plusieurs causes ; mais ayant marché plus outre, et trauersé l'Espagne, Portugal, Angleterre, Dannemarc, Pologne, Lituanie, Prusse, Hongrie, Transsilvanie..., i'ai diligemment cerché et me suis enquis non seulement des Medecins, ains aussi des Chirurgiens, maistres d'estuues, femmes, mages, Alchymistes, aux monasteres et maisons nobles et ignobles, quels estoient les meilleurs et plus excellents remedes, etc...

Un siècle plus tard, Descartes quitte l'étude des lettres pour « ne chercher plus d'autre science que celle qui se pourrait trouver dans le grand livre du monde » et « voir des cours et des armées, fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions,... recueillir diverses expériences..., etc. ». Le rapprochement est saisissant et permet de mieux mesurer l'abîme creusé entre ces deux siècles par la révolution qui s'était cependant produite dans la conception de l'univers, grâce à Tycho-Brahé et Kepler, continuateurs de Copernic, grâce au continuateur de Léonard, Galilée, qui fait de l'inertie de la matière une notion définitivement acquise. L'avènement du cartésianisme inaugure la subordination à l'expérience de la spéculation philosophique :

1. Ces idées ont été développées par Fr. Bouillier dans sa classique *Histoire de la philosophie cartésienne*. Delagrave, 1868, t. I, p. 19.

2. Cité par Daremberg, *op. cit.*, t. I, p. 368, qui a utilisé à cet endroit la traduction de Dariot, de la *Grande Chirurgie* (2e éd. Lyon, 1603, in-4°). — Le texte original de Paracelse fait actuellement, en Allemagne, l'objet de travaux considérables : M. K. Sudhoff a entrepris une édition des œuvres complètes (quatorze volumes parus de 1922 à 1933) et le Dr Bernhard Aschner a commencé à publier, en 1926, une traduction en allemand moderne, d'après l'édition en dix volumes de Huser ; elle sera complète en quatre tomes.

on n'est plus tenté désormais de retrouver coûte que coûte dans l'observation les opinions des philosophes ; ce sont les données recueillies par une observation attentive à exprimer les résultats obtenus en relations numériques qui vont, au contraire, déterminer la forme des systèmes philosophiques. La formule de Paracelse, *Experimenta ac ratio*, a triomphé : mais c'est d'une raison adulte qu'il s'agit maintenant, et qui s'est constituée juge de la valeur de l'expérience. Jamais encore n'avaient été tracées d'un trait plus ferme et plus net les frontières du domaine scientifique :

Pour les mauvaises sciences, dit encore le *Discours de la Méthode*, ie pensais déjà connaître assez ce qu'elles valaient pour n'être plus sujet à être trompé par les promesses d'un alchimiste, ni par les prédictions d'un astrologue, ni par les impostures d'un magicien, ni par les artifices ou la vanterie d'aucun de ceux qui font profession de savoir plus qu'ils ne savent.

Or, voici que cette philosophie mécanique, née de l'expérience, se détourne de l'expérience. Elle a bien été préparée par une théorie cohérente de la méthode expérimentale, celle qu'exposait Francis Bacon[1], et par les succès éclatants qu'avait obtenus cette méthode depuis Léonard et Galilée, succès remarquables jusque dans les sciences de la vie : Santorio Santoro vit, pour ainsi dire, trente ans sur une balance, pesant *ingesta* et *excrementa* et s'efforçant de tirer de ses mesures la valeur de la prétendue « perspiration insensible » (1612) ; estimant, d'autre part, par un calcul précis, au triple du poids du corps la masse du sang chassé du cœur en une heure, Harvey conclut à la nécessité de la circulation, dont il démontre la réalité par l'emploi conjugué de la méthode expérimentale et de la méthode comparative (1628). C'est ici qu'apparaît la gravité de la déviation cartésienne. Que tout, dans la « machine humaine », puisse être finalement réduit à des conditions « de grandeur, de figure et de mouvement », voilà une anticipation étonnante, mais qui n'a d'autre valeur que d'être un procédé d'analyse commode et fécond ; qu'une telle attitude, en revanche, méconnaisse une donnée de l'expérience, essentielle en l'espèce, c'est ce qui ressort de la déformation que Descartes fait subir à la pensée de Harvey. A la notion d'un « moteur » cardiaque, dont la systole marquait l'activité, la diastole le repos, il substitue l'idée purement mécaniste, d'une dilatation du sang produite par ce foyer de chaleur qu'Aristote avait placé dans le cœur, et il réintroduit ainsi la philosophie des « éléments » en une matière d'où tout le mouvement scientifique des siècles précédents tendait à la chasser. C'est qu'à la physiologie cartésienne ne pouvait convenir la conception d'une propriété caractéristique de la matière vivante, irréductible aux explications mécanistes (on l'appellera bientôt d'un nom dont le sens a parfois varié, mais a toujours répondu à la même intuition, l'irritabilité), et qui allait être soumise à une

1. Quoique l'influence de Bacon semble dater surtout de l'époque où les Encyclopédistes l'ont utilisé contre Descartes.

élaboration de près de deux siècles. Non seulement, dit à peu près M. Bréhier, on avait retiré la vie à la nature, mais Descartes l'a même retirée, si l'on peut dire, à l'être vivant : la réaction contre l'animisme universel du siècle précédent dépassait son but. — Il n'en restait pas moins qu'entre les mains de Harvey l'anatomie était devenue *anatomia animata*, c'est-à-dire, en somme, la physiologie ; l'idée de fonction était née. A quoi rattacher cette importante acquisition? M. H. E. Sigerist[1] a donné de ce délicat problème d'influence une ingénieuse solution. Il interprète l'attitude mentale d'un Harvey comme un cas particulier de la transformation générale qui se fit dans les esprits au XVIe siècle et dont les arts plastiques donnent, les premiers, une expression qu'on voit se développer dans la seconde moitié du XVIe siècle et s'épanouir au début du XVIIe : Harvey, dit-il, appartient au *baroque*. Se référant à l'analyse de Heinrich Wölfflin, M. Sigerist caractérise en quelques formules cette forme de la vision esthétique qui s'intéresse non plus au corps, mais au mouvement, non plus à l'œil, mais au regard ; de même, « les recherches de Harvey ne partent pas de la configuration du cœur, mais du pouls et de la respiration, c'est-à-dire des deux *mouvements* élémentaires qui ne s'arrêtent qu'avec la mort[2] ». — Nous sommes ici à l'origine du courant dynamiste qui va traverser le XVIIIe siècle.

Inertie, irritabilité : notions dont l'histoire éclaire tout le mouvement ultérieur des idées, pourvu qu'on veuille bien reconnaître derrière elles, non pas des qualités occultes, mais des classes de phénomènes expérimentalement déterminables. Pourtant on ne songe pas immédiatement à tirer d'elles une formule qui oppose l'apparente spontanéité des corps vivants à l'immutabilité des objets inanimés. — C'est sans doute parce qu'ils dépendent beaucoup moins de Descartes que de la tradition expérimentale créée en Italie par Galilée et conservée dans les milieux savants des *Lincei*, puis du

1. Henry E. Sigerist, *Introduction à la médecine*, trad. par Maurice Ténine. Payot, 1932, in-8°, 362 p. ; prix : 25 fr. — Le livre de M. Sigerist répond à l'un des besoins de l'enseignement médical. Il s'agit de mettre entre les mains des étudiants, qui se trouvent placés en présence de la réalité médicale dans toute sa complexité avant d'avoir acquis les connaissances théoriques nécessaires à l'intelligence des faits, un ouvrage qui leur permette de s'orienter dans ce monde nouveau pour eux et de dominer, dès le début, les diverses sciences dont l'enseignement se répartit sur plusieurs années de cours. La nécessité d'une « initiation » de ce genre devait être particulièrement sentie en France, où l'étudiant fréquente l'hôpital dès la première année d'études ; de fait, elle y a inspiré depuis longtemps plus d'un excellent manuel. L'originalité du livre de M. Sigerist est d'avoir abandonné la forme purement systématique en usage jusqu'à lui, pour la combiner heureusement avec une méthode d'exposition historique. Il est appelé par là à dépasser largement le cercle restreint de lecteurs spécialisés pour lesquels il est écrit. Tous ceux qu'intéresse l'histoire de la civilisation et, plus spécialement, ses aspects médicaux, trouveront à la fois dans cet ouvrage, qui ouvre en bien des pages des perspectives infinies, le moyen d'acquérir sans peine les notions techniques générales indispensables, faute desquelles l'histoire de la médecine risque de paraître rebutante, et les éléments essentiels de cette histoire.

2. *Op. cit.*, p. 40-42. Cf. S. d'Irsay, *Hist. des universités, etc.*, t. II, 1935, p. 76 et n. 3.

*Cimento*, qu'on voit apparaître chez certains iatrophysiciens, en réaction contre la chimiatrie et les abus de l'humorisme traditionnel, des conceptions à la fois dynamistes et « solidistes ». Dans un pays où la mémoire de Harvey favorisait une évolution analogue, Hobbes, qui avait d'ailleurs acquis une connaissance personnelle et directe des milieux italiens, expose une philosophie de la nature « [qui] pourrait s'appeler, suivant un récent interprète..., un « motionalisme[1] » (1661). On ne sera donc pas surpris de trouver, pour la première fois, le mot « irritabilité » dans l'œuvre d'un Glisson : mais au milieu de quelle confusion ! « Tout solidiste, tout mécanicien... qu'il est », dit Daremberg, « ... il y a dans la doctrine de Glisson un mélange, souvent inextricable, des facultés naturelles de Galien et de l'archéisme de van Helmont ; le tout aboutissant à une doctrine où la matière est agissante (*energetica*), attendu que toute la nature *vit*, car la matière brute est douée de mouvement et, jusqu'à un certain point, pensante[2] » (1672). Retour à l'animisme universel qui annonce Leibniz.

On sait comment, vers la même époque, exploitant les progrès de l'optique et les réussites de la *Feinmechanik* hollandaise, l'habileté technique d'Antony van Leeuwenhœk (1632-1723), de Delft, révéla, par l'usage du microscope, que l'organisation de la matière apparaissait comme compliquée à l'infini. Plus encore que les observations de Malpighi et de Swammerdam, la découverte par Johannes Ham des « animalcules spermatiques » fut alors le signal de spéculations effrénées[3] (1677) :

> Qu'on se représente la chose : dans un œuf humain serait préformé un organisme féminin. Cet organisme imperceptible contiendrait dans son ovaire des œufs, dans lesquels, à leur tour, seraient préformés d'autres organismes, organismes qui devraient aussi naturellement posséder des ovaires et des œufs, et ainsi de suite. Toute femme ou, pour les animalculistes, tout homme, porterait alors préformée en lui toute sa descendance, achevée une fois pour toutes.

Que ce soit préformation ou épigénèse, puissance d'organisation qui donne le vertige ! On conçoit qu'en un temps où, par surcroît, la physique newtonienne admettait que la matière, loin de n'être qu'étendue, est aussi résistance et force, et où le spinozisme avait révélé tous les inconvénients d'un « cartésianisme immodéré », le mécanisme et le dualisme de Descartes aient pu paraître dépassés. — Le dynamisme leibnizien n'est certainement pas étranger à la formation des deux systèmes auxquels l'Université de Halle servit alors de berceau et que Stahl (1660-1734) et Hoffmann (1660-1742) marquèrent, l'un de ses tendances « humoristes » et hippocratistes, l'autre

1. É. Bréhier, *op. cit.*, t. II, p. 147.
2. *Op. cit.*, t. II, p. 653 et 656-657.
3. Henry E. Sigerist, *op. cit.*, p. 24. — Noter que l'existence de l'œuf n'est encore que soupçonnée ; c'est seulement en 1827 que Charles-Ernest de Baer le reconnaît pour la première fois (p. 23).

des conceptions « solidistes » qui s'accréditaient de plus en plus, depuis que Baglivi (1668-1707), dans son *De fibra motrice et morbosa*, rajeunissant l'antique méthodisme, s'était efforcé de préciser et de développer les idées nouvelles sur l'irritabilité. L'animisme stahlien n'a pas toujours été jugé avec intolérance : la reconnaissance que lui témoignent les médecins qui sont venus après lui atteste assez quels services ils pensaient en avoir reçu. Unifiant et dématérialisant « complètement tous les principes antérieurement conçus, âmes, archées, esprits, etc..., [l']âme stahlienne est l'âme pensante et raisonnée des cartésiens », mais douée d' « une action directe, multiple et efficiente sur la matière du corps[1] » et ses transformations : ainsi, la monade humaine de Leibniz, devenue pensante, n'en demeure pas moins principe d'organisation et de vie[2]. Même dans son enthousiasme, Cabanis, par exemple ne va-t-il pas jusqu'à vouloir faire de Stahl l'initiateur direct du vitalisme montpelliérain, sous les auspices de qui se formait alors la médecine moderne? Stahl, selon lui, n'aurait pas été libre d'éviter « le vague d'un mot principal, qui jette son obscurité sur toutes les explications accessoires et consécutives... ». S'il se fût servi « d'un autre terme que celui d'âme..., difficilement eût-il échappé aux reproches d'impiété, de matérialisme, et, qui pis est, à la poursuite implacable des persécuteurs, alors très-puissants[3]. Un mot suffit pour lui conserver l'orthodoxie et le repos[4] ». Peut-être y a-t-il là quelque chose de vrai. L'influence des préoccupations théologiques est un trait commun aux systèmes spiritualistes qui se succèdent après la Contre-Réforme ; le jugement de Cabanis montrerait en tout cas qu'une fois le dualisme cartésien écarté, il suffit d'une très petite oscillation de la pensée pour la porter de l'une à l'autre des deux positions d'équilibre opposées que sont le monisme spiritualiste et le monisme matérialiste[5]. — Ce qui est, du moins, certain, c'est que, dans l'animisme stahlien, s'exprime la révolte de la pensée médicale contre l'emprise des iatrophysiciens et des iatrochimistes[6] : « Il (Stahl) vit », dit encore Cabanis, « que le premier pas à faire était de séparer les idées générales ou les principes de la médecine de toute hypothèse étrangère. Il avait reconnu que la médecine, s'exerçant sur un sujet soumis à des

1. Maurice Caullery, *Histoire des sciences biologiques*, in Histoire Hanotaux, t. XV, p. 135.

2. Le différend célèbre qui surgit entre Leibniz et Stahl ne concerne que la communication des substances : « Selon Stahl, l'âme produit la vie par son action efficace, tandis que, selon Leibniz, c'est par sa seule présence, par la seule concordance de ce qui se passe dans le corps avec ce qui se passe en dedans d'elle-même. » — Voir F. Bouillier, *Le principe vital et l'âme pensante*. J.-B. Baillière, in-8°, p. 209.

3. Cabanis veut sans doute désigner ici les théologiens piétistes de Halle, dont Wolff avait naguère éprouvé le zèle.

4. *Révolutions et réforme de la médecine*. Paris, 1804, p. 150 et 153.

5. Voir, à ce sujet, les réflexions de A. Dastre, *La vie et la mort*. Flammarion, 1909, in-12, p. 11-12.

6. La réaction néo-hippocratiste de Sydenham n'a pas été sans influence sur ce mouvement. — Voir *infra*.

lois particulières, l'étude d'aucun autre objet de la nature ne peut dévoiler, du moins directement, ces loix, et que l'application des doctrines le plus solidement établies dans les autres sciences, à celle dont le but est de connoître et de gouverner l'économie animale, devient nécessairement la source des plus graves erreurs[1]. » De fait, quelques services qu'aient rendus à la physiologie les méthodes mécanistes appliquées par les iatrophysiciens et les iatrochimistes — et de bons juges estiment que ces médecins « ont résolu avec une justesse surprenante plus d'une question de détail[2] » — la médecine leur a surtout emprunté un verbalisme aussi vain que l'était le jargon des galénistes ; au lieu d'humeurs, il s'agissait maintenant du dualisme de l'acide et de l'alcali, de frottements, de chocs, etc. Le même abus des généralisations prématurées, les mêmes excès de l'esprit de système voudront encore tout expliquer bientôt par l'oxygène, par l'électricité, etc...

C'était plus indirectement qu'il était réservé au cartésianisme de servir le progrès des sciences médicales. — La critique à laquelle R. Boyle, dans son *Chimiste sceptique*, soumet les théories chimiatriques, qui, par delà les iatrochimistes, et De le Boë Sylvius, par delà van Helmont, se rattachent à la tradition paracelsienne, s'inspire tout droit de la philosophie mécanique[3], soit sous sa forme cartésienne, soit sous sa forme gassendiste et atomistique. Boyle posait, sans en résoudre les difficultés, les principaux problèmes sur lesquels allaient désormais travailler ses successeurs : la question des rapports de la combustion et de la calcination, notamment, devait, après la solution incomplète qu'elle reçut de l'école stahlienne, conduire à la célèbre découverte de Lavoisier, qui eut ainsi le mérite d'élever, sur la base de la loi de la conservation de la matière, la chimie à la dignité de science exacte, de donner à la physiologie, par l'identification de la respiration et de la combustion, sa loi fondamentale, et, montrant dans cette combustion respiratoire la source de la chaleur animale[4], de soulever le problème de l'énergétique biologique. — L'œuvre de Lavoisier, exclusivement fondée sur l'expérience et sur l'emploi des méthodes physico-chimiques, était prodigieusement en avance sur son siècle. Les vues de Stahl et de Hoffmann, au contraire, n'étaient encore que de pures spéculations : c'est à Albert de Haller (1708-1777) qu'il appartint d'établir expérimentalement la théorie de l'irritabilité. Multipliant les vivisections, il démontra par d'innombrables expériences que la fibre musculaire possède une propriété irréductible à l'élasti-

1. *Op. cit.*, p. 147.

2. Sigerist, *op. cit.*, p. 132.

3. W. Ostwald a relevé des traits annonçant déjà la chimie moderne chez certains des prédécesseurs de Boyle, Jungius (de Hambourg), De le Boë, Glauber, et jusque dans van Helmont, *L'évolution d'une science : la chimie*, trad. Dufour. Flammarion, 1910, in-12, p. 10 et suiv.

4. On sait aujourd'hui que cette combustion se passe au sein même des tissus.

cité des corps bruts, l'irritabilité[1], et qu'il existe dans la fibre nerveuse une autre propriété, différente mais également spécifique, la sensibilité. Aux divers concepts proposés jusque-là pour expliquer par un « mouvement » vital les fonctions organiques, de Haller substituait enfin la notion positive de propriétés spéciales aux substances vivantes. Matière brute et matière vivante, conçues jusqu'ici indistinctement, tantôt sous l'influence d'un animisme qui méconnaissait l'inertie de l'une, tantôt sous celle d'un mécanisme qui négligeait l'apparente spontanéité de l'autre, sont désormais pourvues des attributs propres à chacune d'elles.

On ne voit pas, au cours de ce long développement, ni que le progrès des connaissances ait notablement perfectionné l'art médical, ni que les praticiens aient pris une part importante à l'avancement de la science[2]. C'est seulement dans les dernières années du XVIIIe siècle que se manifesta l'effet des progrès accumulés jusque-là : la médecine pratique se transforma alors en quelques années et son évolution se précipita avec l'élan soudain et imprévisible des métamorphoses naturelles.

La « mémorable impulsion » (le mot est d'Auguste Comte) que la théorie des classifications rationnelles, basée maintenant sur le principe de subordination des caractères différentiels, avait reçue des grands travaux de Linné et de Bernard de Jussieu, permit alors d'exploiter à fond les trésors d'observations rassemblées jusque-là, grâce à des nosologies méthodiques. L'exposition systématique des résultats de l'expérience médicale avait depuis longtemps produit, sous les noms de *Consilia*, *Observationes*, *Responsiones*, *Consultationes*, etc., des recueils où les praticiens s'efforçaient de classer *a capite ad calcem* (avec une classification à part pour les fièvres) les types morbides que l'art avait réussi à isoler. Il est indéniable que l'erreur était grossière de traiter les entités nosologiques comme des individus qu'il serait possible de définir par l'espèce et par le genre, et de déterminer ensuite grâce à une diagnose sûre. Mais le travail de comparaison qui s'exerça, à l'occasion de ces tentatives, fut loin d'être stérile et prépara l'avènement d'un diagnostic adéquat. — Peut-on marquer dans l'histoire de ces tâtonnements quelques moments mieux caractérisés dont il serait utile de chercher la raison? L'un d'eux, au moins, présente un incontestable intérêt : c'est la très curieuse résistance qu'au nom des exigences d'une saine pratique Thomas Sydenham (1624-1689) avait opposée aux excès de la médecine soi-disant théorique, on devrait dire plutôt de l'esprit de système. Non seulement l'illustre ami

1. On dirait aujourd'hui *contractilité*, en réservant le nom d'*irritabilité* à la propriété la plus générale de la substance vivante, celle qu'elle possède de réagir aux excitants extérieurs.

2. Voir, par exemple, ce que dit Cabanis des conséquences que la pratique tira de la découverte de la circulation du sang, *op. cit.*, p. 166-167. Voici sa conclusion : « et l'on peut douter encore raisonnablement que son application à la connoissance et à la curation des maladies internes ait été d'une utilité réelle, etc... ».

de Locke maintint ainsi fermement, contre les nouveautés du mécanisme, la tradition hippocratique, mais il enrichit l'expérience médicale d'une série d'excellentes monographies sur la phtisie, l'apoplexie, le rachitisme, la goutte, et il faut sans aucun doute voir dans son œuvre l'un des plus utiles services qu'ait rendus l'empirisme anglais. L'influence de Sydenham conserva ainsi toute son efficacité à la tradition de l'enseignement clinique, créée par Giov. Battista da Monte (1498-1551) à l'*Ospedale San Francesco* de Padoue[1], et qui, reprise en 1578, après une courte interruption, par M. degli Oddi et A. Bottoni, à la demande de la *Natio germanica* de la même Université, fut ensuite transplantée par des élèves hollandais de ces maîtres, Ewald Schrevelius et Jan et Otto van Heurne, au *St Caecilia Gasthuis*, de l'Université de Leyde, où devaient bientôt s'illustrer Boerhaave[2] (1668-1738) et se former les futurs maîtres de l'école viennoise.

L'enseignement nosocomial était particulièrement favorable à la constitution de recueils où les observations anatomiques faites après la mort pouvaient être utilement rapprochées du tableau clinique présenté pendant la vie. Cette méthode de travail, d'où sont sorties la méthode anatomoclinique et l'anatomie pathologique, ne porta vraiment tous ses fruits qu'après que les résultats de ces recherches eurent été rendus facilement accessibles à un grand nombre de médecins[3]. De là l'intérêt du *Sepulchretum anatomicum* (1679) de Théophile Bonet[4], et surtout du livre illustre (1761) de Morgagni. — Le siècle qui rendit aux arts et aux métiers une dignité depuis longtemps perdue et qui leur fit la large place qu'on sait dans cet exposé minutieux des connaissances acquises par l'humanité qu'est l'*Encyclopédie;* qui pro-

1. C'est dans la situation sanitaire troublée du début du XVIe siècle qu'on voit les hospices, qui n'avaient jamais encore servi, en Occident, qu'à assister les pauvres et à isoler lépreux et pesteux, se transformer en hôpitaux, où des médecins assurent le traitement des malades.

2. Boerhaave était chimiste et mécanicien ; mais, « dans un âge plus avancé », dit Cabanis, « après avoir suivi la nature au lit des malades, [il] attachait beaucoup moins d'importance à ses systèmes et... se rapprochait, de plus en plus, des idées d'Hippocrate » (*op. cit.*, p. 172). — Il existe un très curieux *Essai sur la conformité de la médecine des anciens et des modernes, ou Comparaison entre la pratique d'Hippocrate, Galien, Sydenham et Boerhaave dans les maladies aiguës*, dû à un auteur anglais, J. Barker (trad. fr. par R. Schomberg. Amsterdam, chez Pierre Mortier, 1749), qui défend avec bon sens la position adoptée par les praticiens.

3. Voir Lieutaud, *Historia anatomico-medica, etc...* Paris, 1767, in-4°, t. I, Procem., p. XI : « ... Sensimque mos invaluit, praesertim in nosocomiis, ut aegrotantium cadavera cultro anatomico subjicerentur. Hinc prodierunt innumerae observationes anatomico-medicae, quae sparsim occurrunt in immenso veterum librorum acervo ; quos pervolvere vix quibusdam eruditis licet. Ideo parum profecit ars medica, cum omnes fere practicos latebant hae sparsae observationes, nec magis innotescebant libri has recondentes divitias, quorum plerique situ et pulvere squalebant, etc... »

4. *Ibidem*, p. XI-XII, Lieutaud parle d'une entreprise analogue de Thomas Bartholin (1616-1680), antérieure à celle de Bonet : « ... de hisce colligendis cogitavit, ut opus collatitium et expectatissimum conderet ; quod in fine laborans, vel plane absolutum, lugendo fato, Vulcanus hausit ; adeo ut fidem minime liberaverit egregius author, jam properans ad senectutem, etc... ».

voqua, par la création d'écoles techniques[1], le renouvellement scientifique d'où allait sortir la philosophie positive, devait aussi, en affranchissant la chirurgie et en préparant sa réunion à cette médecine évoluée[2], rendre à la pensée médicale toute son énergie créatrice. Les succès du diagnostic physique sont un produit de l'esprit chirurgical, défini par cette disposition de l'intelligence qui la porte à se représenter les choses « dans l'espace » et localisées, ce qui rend compte de ses affinités avec le solidisme et la méthode anatomoclinique[3], et, sans refuser à Auenbrugger, l'inventeur de la percussion (1761), la qualité de précurseur, il paraît incontestable, en effet, que c'est à l'influence de Desault (1744-1795), héritier des méthodes de travail développées par l'école des grands chirurgiens et anatomistes d'Édimbourg, et à l'enseignement de l'école clinique parisienne dont on peut dire qu'il fut le créateur, que nous devons l'œuvre d'un Laënnec. — Telles sont les conditions auxquelles on doit de voir apparaître « la grande notion primordiale qui, dans le système définitif de la saine philosophie anatomique..., [était] destinée à compléter la conception essentielle de la hiérarchie organique[4] », celle de l'existence, au delà de l'anatomie des organes, d'une anatomie abstraite et élémentaire, l'anatomie des tissus, constituée par Bichat sous le nom d'anatomie générale (1801). Elle découle, selon la profonde remarque d'Auguste Comte que nous suivons ici, d'une « heureuse innovation purement pathologique de Pinel sur la considération simultanée des maladies propres aux diverses membranes muqueuses ». Le mérite de Bichat est d'avoir rattaché « rationnellement à l'état normal [cette] notion primitivement déduite de l'état pathologique, en vertu probablement de cette réflexion naturelle que, si les divers tissus d'un même organe peuvent être isolément malades et chacun à sa manière, cela seul doit indiquer que, dans l'état sain, ils offrent nécessairement des modes d'existence distincts, dont la vie de l'organe est réellement composée ». Ces vues fécondes de Philippe Pinel (1755-1826) s'inspirent de principes qui, sous le nom de « méthode analytique », s'imposèrent alors pour de longues années à la pensée médicale; elles se rattachent, pour la méthode, à l'influence des progrès, dont (après Locke et Hume) Condillac venait de faire bénéficier la philosophie de l'esprit — et, pour l'inspiration générale, à celle du vitalisme montpelliérain, au nom duquel Théophile Bordeu (1722-1776), puis Paul-Joseph Barthez

1. L'école de Minéralogie docimastique, l'école des Mines, l'école de Génie de Mézières, etc... — Voir J. Pérès, *op. cit.*, p. 131 et suiv.

2. L'enseignement du Collège de France, celui du Jardin du Roi et les travaux de la Société royale de médecine représentent, à Paris, des tendances nouvelles, en réaction contre l'érudition routinière de la Faculté de médecine, et dont il faut aussi tenir compte.

3. Par opposition avec l'esprit médical proprement dit, qui, lui, s'efforce, par intuition, de saisir le sens du mouvement vital dans le drame physiologique ou pathologique.

4. Due, celle-là, aux « travaux de Daubenton et surtout de Vicq d'Azyr, dont les leçons et les écrits de Cuvier ont tant propagé et accéléré l'influence régénératrice » (Aug. Comte, *Cours de philosophie positive*, 1838, t. III, p. 256).

(1734-1806) s'efforçaient alors d'adapter l'animisme stahlien aux tendances naturalistes de la fin du siècle. — L'*Anatomie générale* de Bichat produisit des conséquences remarquables : elle conduit, par les travaux de Robert Brown, de Schleiden et de Schwann, à la théorie cellulaire de Rudolf Virchow[1] (1821-1902), que le réveil néo-hippocratique d'humorisme, provoqué par les découvertes pastoriennes et l'immunologie, n'a pas réussi à entamer.

La même année que l'*Anatomie générale* étaient parues les *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*. On sait en quels termes Auguste Comte a caractérisé l' « erreur capitale » de Bichat : « Subissant à son insu », dit-il, « l'influence de [l']ancienne philosophie dont il s'efforçait de sortir, [Bichat] continue à se préoccuper de la fausse idée d'un antagonisme absolu entre la nature morte et la nature vivante, et il choisit, en conséquence, cette lutte chimérique pour le caractère essentiel de la vie. » A cette « lutte chimérique », Comte opposait l'idée d'un rapport unissant indissolublement l'un à l'autre les « deux éléments inséparables dont l'harmonie constitue nécessairement l'idée générale de *vie*. Cette idée suppose, en effet, non seulement celle d'un être organisé de manière à comporter l'état vital, mais aussi celle non moins indispensable d'un certain ensemble d'influences extérieures propres à son accomplissement[2] ». C'est la célèbre théorie du *milieu*. Tandis que Bichat voyait, « dans les phénomènes de la vie, l'intervention exclusive d'un principe d'action tout intérieur, entravé [et non] aidé par les forces universelles de la nature[3] », l'être vivant dépend maintenant du monde ambiant, dans lequel il trouve les excitants de sa vitalité : son irritabilité est, en somme, ramenée à l'inertie de la matière brute, et le voici désormais assujetti au même déterminisme physico-chimique que celle-ci.

Ces idées, dont l'importance ne saurait être exagérée, avaient pris naissance dans un tumulte d'agitations singulières, entretenues par de pittoresques et bruyants personnages, l'Écossais John Brown (1735-1788), et, parmi ses innombrables sectateurs, l'Italien Rasori[4] (1766-1837) et le Français Broussais[5] (1772-1838). C. G. Cumston, qui parle de la vie privée du « malheureux » Brown avec une indulgence attristée, souligne justement tout l'intérêt du brownianisme : « Sa doctrine », dit-il, « a servi de base à nos conceptions modernes. L'homme ni aucun être vivant ne peuvent exister

1. Sur les épaules de qui, dit M. Sigerist, repose tout l'édifice de la pathologie moderne : la *Cellular-pathologie in ihrer Begründung auf physiologische und pathologische Gewebelehre* est de 1858.

2. *Op. cit.*, p. 151.

3. A. Dastre, *op. cit.*, p. 184.

4. Sur cette curieuse personnalité, voir Castiglioni, p. 486-488.

5. Comte qualifie, p. 215, Broussais d'homme de génie ; on porterait aujourd'hui un jugement plus réservé. — P. 175 et n. 1, il lui fait un mérite d'avoir définitivement établi que « l'état pathologique ne diffère point radicalement de l'état physiologique », ce qui marque, en effet, un important progrès de la pensée médicale.

par eux-mêmes ; un stimulant extérieur leur est nécessaire[1] », notions dont la genèse semble devoir être cherchée par delà les idées hallériennes et le neurosisme de Cullen (1710-1790), jusque dans la théorie du spasme et de l'atonie de Hoffmann. — On peut supposer avec quelque vraisemblance[2] que, s'ils n'ont pas eu d'influence directe sur la formation du système de Brown, des faits aussi remarquables que les expériences de Mesmer[3] (1734-1815), ou la découverte de l'électricité animale par Galvani (1780), expliquent au moins l'étendue de sa diffusion. Enfin, on conçoit que, reçues dans un pays où le romantisme exaltait un sentiment mystique de la nature, qui se rattache moins au XVIIIe siècle français qu'à la tradition paracelsienne, ces tendances aient profondément marqué la *Naturphilosophie* de Schelling (1799) et qu'elles se soient synthétisées dans la conception d'un système harmonieux liant de nouveau le microcosme au macrocosme, et dans lequel les trois *Dimensionen* de l'organisme vivant, la sensibilité, l'irritabilité et la reproduction, trouvaient leurs conditions extrinsèques respectives[4] dans le magnétisme, l'électricité et le chimisme. « Les philosophes naturistes de l'Allemagne contemporaine », dira Aug. Comte, « ont eu, ce me semble, un sentiment confus, mais irrécusable, de cette nouvelle partie essentielle [de la biologie, à savoir la théorie générale des milieux], lorsqu'ils ont ébauché leur célèbre conception d'une sorte de règne intermédiaire, composé de l'air et de l'eau, servant de lien général entre le monde inorganique et le monde organique[5]... », nous dirions, entre la lithosphère et la biosphère... Le titre

1. *Op. cit.*, p. 419.

2. On ne s'est proposé dans cet exposé qu'un classement rapide et provisoire des faits. La plupart des relations de filiation qu'on a indiquées demanderaient à être contrôlées par une étude prolongée de textes qu'il ne pouvait, naturellement, être question d'aborder directement, à propos d'un travail de ce genre.

3. Il faut convenir que la question du magnétisme animal n'a pas encore été résolue de façon satisfaisante, bien que son intérêt historique ne soit pas négligeable, comme le prouvent une croyance ancienne dans les guérisons obtenues par l'imposition des mains et l'intérêt que Paracelse portait déjà à ces problèmes. Les commissions académiques qui se sont, à diverses époques, proposé l'étude scientifique de ces faits ne paraissent pas avoir disposé d'une expérience suffisante, et l'interprétation purement psychologique à laquelle on s'en tient généralement semble bien faible. Le malheur est que ceux qui ont une longue pratique de ces recherches n'ont pas la formation scientifique nécessaire pour en tirer parti, tandis que les savants répugnent à acquérir une expérience personnelle de pratiques qui sont restées le domaine des occultistes et des charlatans. — Voir Jean Vinchon, *Mesmer et son secret*, in-4°, 1936.

4. Conçues encore, semble-t-il, selon la catégorie de l'identité et non de la causalité, *als Duplicität aus den Identität*.

5. *Op. cit.*, p. 161-162. — C'est, dit Comte, Henry Ducrotay de Blainville (1777-1850) — du *Cours de physiologie* (1829-1832) duquel dépend la partie biologique de la *Philosophie positive* — qui, le premier, a directement tenté d'introduire en biologie la théorie du milieu, « sous le nom très expressif d'étude des modificateurs externes, soit généraux, soit spéciaux. Malheureusement », ajoute-t-il, « cette partie qui, après l'anatomie proprement dite, constitue le préliminaire général le plus indispensable de la biologie définitive, est encore tellement imparfaite et même si peu caractérisée que la plupart des physiologistes actuels n'en soupçonnent pas l'existence distincte et nécessaire » (*Ibidem*).

est assez beau pour qu'on puisse, sans en diminuer la valeur, remarquer qu'adoptées avec précipitation par de nombreux médecins, que décevait l'insuffisance philosophique de la science contemporaine, les idées de Schelling, transposées dans la pratique, ne conduisirent qu'à une nouvelle logomachie de l' « oxygénisme universel », puis du « dédoublement par polarité » — et, surtout en Allemagne, à une recrudescence de mysticisme et de théurgie.

« Document historique d'une importance inappréciable sur l'état des sciences et des idées scientifiques au commencement du XIXe siècle[1]... », faudrait-il concéder à certaines critiques que la partie biologique du *Cours de philosophie positive* soit en quelque sorte arriérée et qu'elle ait été sans influence sur une évolution ultérieure de la médecine qu'elle n'aurait pas su prévoir? Négligeons le jugement malheureux porté par Comte sur l'avenir de la cytologie, vingt ans avant le triomphe de la théorie cellulaire, et ne considérons que sa prétendue condamnation de l'emploi de la méthode expérimentale en biologie, portée trente ans avant que Claude Bernard exposât les principes d'une médecine scientifique, fondée sur l'usage de cette méthode (1865). Il est vrai que Comte a formulé à ce sujet d'importantes réserves, mais il est peu probable que celles-ci puissent choquer quiconque a, si peu que ce soit, expérimenté. Au surplus, on pourrait être tenté d'objecter que même si Comte s'était lourdement trompé sur ce point, il suffit qu'on lui doive la théorie qui rendait possible le « déterminisme expérimental » pour qu'on soit en droit de voir en lui le précurseur de la physiologie positive : pourtant il semble bien, en fait, que si la méthode expérimentale, dont l'œuvre de Lavoisier donnait déjà un exemple si remarquable, paraît moins sûre entre les mains des médecins et des biologistes qui l'ont immédiatement suivi, ses progrès ont été, ensuite, constants, quelle que fût la philosophie, positive avec un Magendie, vitaliste avec un Johannes Müller, de ceux qui l'ont employée, et il faudrait, alors, admettre que ces progrès se sont développés indépendamment d'un exposé dont le caractère dogmatique a été parfois dénoncé, et par une sorte de nécessité naturelle ou de logique interne indifférente à toute espèce de philosophie. — On ne peut croire, cependant, que cette sorte de « pédagogie transcendante[2] » qu'est le *Cours de philosophie positive* soit restée sans effet sur l'évolution de la pensée médicale, et l'on serait volontiers tenté de lui attribuer le mérite de tous les progrès qui ont rendu ou qui rendront « moins vicieuse[3] » cette organisation du travail scientifique dont il apprécie d'un jugement si ferme les conditions nécessaires.

1. Paul Tannery, *Auguste Comte et l'histoire des sciences*, Revue générale des sciences, 1905 (t. XVI), p. 411. Cité par P. Ducassé. *Thalès*, 1934, p. 134, n. 2.

2. Le mot est de P. Ducassé, *loc. cit.*, p. 135.

3. C'est en 1826 qu'Auguste Comte commence les leçons de son premier cours, celui qui fut interrompu par la crise d' « aliénation mentale caractérisée » dont il imputait la gravité à l' « absurde traitement » subi « dans l'établissement particulier du fameux Esquirol ». Le cours est repris en 1829 et sa publication s'échelonne de juillet 1830 à 1842. — Nous devons à

Nous voici parvenus, enfin, à un point qui pourrait servir de terme à ce long exposé : la médecine contient alors sous une forme parfaitement discernable les germes des divers perfectionnements dont elle bénéficiera par la suite. Quant à l'esprit médical, il résiste au scientisme naissant, en « adversaire obstiné, glorieux », nous dit-on, avec une injustice que nous soulignons « de ses *stériles* traditions », et demeure résolument vitaliste ; peut-être l'était-il nécessairement. Il reste donc à dégager encore la direction générale dans laquelle les divers courants d'idées du siècle passé paraissent devoir l'orienter désormais.

C'est de 1842 à 1851 que s'échelonne la série des travaux par lesquels Robert Mayer, praticien de Heilbronn, partant d'observations physiologiques faites à Java en 1840, à l'occasion des saignées qu'il avait pu pratiquer à bord du vaisseau dont il était le médecin, fit connaître la loi d'équivalence de la chaleur et du travail. Bientôt généralisée, elle allait devenir le principe de conservation de l'énergie[1] : après celui de la matière, le postulat

M. Marcel Fosseyeux un intéressant tableau du Paris médical de l'époque : *Il y a cent ans : Paris médical en 1830* (Le François, 1930, in-12, 104 p. ; sans indication de prix).

A quels praticiens s'adressaient les malades d'alors? Dans quelles maisons de santé, vers quelles stations thermales étaient-ils dirigés? Sous quelle forme et dans quelles publications s'exprimaient l'opinion des médecins et les réactions de l'opinion publique? Tels sont les trois sujets qu'y aborde l'auteur. Nous laisserons de côté les deux derniers qui paraissent d'ailleurs avoir été traités accessoirement, et afin d'utiliser les plus importantes des notes glanées au cours de la préparation du premier, pour ne nous occuper que de celui-ci. Prenant pour guide la *Biographie des médecins français vivans et des professeurs des écoles, par un de leurs confrère* (sic), opuscule anonyme de vulgarisation, à tendances satiriques, attribué à un certain Morel de Rubempré, et rédigé dans l'agitation qui précéda les élections de novembre 1827, M. Fosseyeux nous conduit, de porte en porte, au domicile de chacun des principaux médecins de Paris et dans les divers centres où s'exerçait leur activité scientifique. Il y a là mieux qu'un intéressant chapitre de topographie parisienne, et il est fort instructif de trouver réunis dans un même tableau, où la mort venait d'effacer Philippe Pinel et R. Laënnec (1826) : des vétérans de l'ancienne médecine comme Portal ; des hommes qui, tels Boyer, Dubois, Desgenettes, s'étaient formés à l'époque de Desault ou de la première École de Santé et avaient parcouru sous l'Empire les premières étapes de leur carrière ; des chirurgiens et des anatomo-pathologistes de la nouvelle école avec Dupuytren et Cruveilhier, et, d'autre part, Récamier ; puis, la physiologie naissante, avec Magendie... Les plus pittoresques se trouvent certainement dans le milieu à prétentions littéraires que le culte de Cabanis avait formé autour de Mme Helvétius, avec Richerand, Pariset et cet Alibert, choyé des muses romantiques, à qui Marcelline Desbordes-Valmore adressa une pièce charmante, que M. Fosseyeux a eu l'heureuse idée de reproduire — ou dans le petit groupe des médecins romantiques avec lesquels fraye Balzac, Amédée Pichot, « futur fondateur de la *Revue britannique* », et Eusèbe de Salles, dont Ch.-André Julien, naguère, racontait spirituellement la carrière d'orientaliste — enfin, et il aurait fallu le citer avant tous les autres, Broussais, qui, à côté du Dr Burdin, se trouvait dans le cercle de fidèles réunis autour de Saint-Simon mourant, et qui fut admis avec Esquirol lui-même, au début de 1829, dans le second auditoire d'Auguste Comte.

1. On a souvent signalé l'origine technologique des idées qui aboutirent à créer la thermodynamique, et l'importance du rôle que, dans leur genèse, jouèrent les ingénieurs, observateurs habituels des machines à feu. — Le célèbre mémoire de Sadi Carnot est de 1824, mais, resté inaperçu, il n'a été tiré de l'oubli qu'en 1834.

de l'énergie se trouvait fondé à son tour sur la persistance de celle-ci à subsister derrière l'apparence des transformations. On sait comment s'est constituée sur ces données une théorie générale de la physique considérée dans son ensemble, qui, renonçant à la « mythologie » traditionnelle des « modèles mécaniques », a dressé à côté de la physique classique et « figurative » une physique « conceptuelle », où les différentes formes d'énergie (cinétique, thermique, électrique, magnétique, chimique) sont « caractérisées toutes par des grandeurs particulières, individuelles,... jusqu'à plus ample informé... considérées comme irréductibles[1] », bien qu'équivalentes. Physiologiques par leur origine, les conceptions énergétistes ont paru parfois destinées à retourner à la biologie pour y procurer à l'esprit une position d'attente qui lui permît de réserver comme entière l'incertaine question de l'unicisme de la matière : elles incitent, en effet, à admettre comme possible, à côté d'énergies déjà étudiées et connues en physique générale, et qui, avec leurs caractères de mutabilité et leur barême d'équivalences, se prêtent admirablement à l'expérimentation, l'existence, chez les êtres vivants, de formes inédites de l'énergie, ne différant pas plus des autres que les autres ne diffèrent entre elles, et qui pourraient être, soit communes à l'ordre universel et à l'ordre vivant, soit spécifiquement vitales. Mais comme l'énergétique ne prétend pas être autre chose que « la simple expression mathématique de rapports révélés par l'expérience », peut-être y a-t-il abus à vouloir introduire dans une théorie de ce genre des phénomènes dont rien ne permet encore de prévoir que les relations pourront un jour être exprimées en langage mathématique. — Quelques esprits radicaux s'en tiendraient donc volontiers au mécanisme pur : mais si les résultats obtenus par Claude Bernard ont bien confirmé l'existence d'un « déterminisme biologique », qui est devenu, d'ailleurs, dans l'étude de « l'être organisé entièrement construit, achevé dans sa forme », une indispensable hypothèse de travail, ce déterminisme n'apparaît que dans des séries causales constituées par les phénomènes intermédiaires séparant un certain état initial d'un certain état final. Envisage-t-on, au contraire, chacun de ces processus d'une façon globale et comme un tout, on voit les physiologistes (et Claude Bernard lui-même) contraints de postuler l'existence de « forces de direction » capables d'ordonner ces séries de faits physico-chimiques. D'autre part, en ce qui concerne tous les phénomènes par lesquels l'organisme se construit et se perpétue, et qui constituent la morphogénie, dans l'étude des fonctions de l'espèce, la génération, le développement, l'évolution, la théorie mécaniste, issue des travaux de Lamarck, de Darwin, de Spencer, et malgré la précise et vigoureuse interprétation qu'elle a reçue ensuite de Félix Le Dantec, a provoqué au début de ce siècle une très vive réaction qui s'est exprimée en un néo-vitalisme « né au laboratoire et [qui]

1. Abel Rey, *La philosophie moderne*. Flammarion, 1908, in-12, p. 123, que nous utilisons ici, en même temps que le livre déjà cité de A. Dastre ; tous deux sont défavorables au vitalisme.

n'est ni plus ni moins spéculatif que l'hypothèse en vertu de laquelle on parviendra dans un avenir éloigné à concevoir la vie d'une façon physico-chimique[1] ». Fondée sur l'étude des faits de régénération cellulaire, la théorie de l'être vivant conçu comme « système harmonique équipotentiel » de M. Hans Driesch, notamment, admet l'existence dans les cellules d'un « principe morphogène », qu'il appelle « entéléchie », en s'en référant à Aristote. Ce retour vers un finalisme qui, en fin de compte, expliquait le mouvement et la vie de la nature par le désir qui la pousse vers l'intelligence, est à rattacher à un ensemble de tendances philosophiques qui, prenant leur origine dans l'œuvre de Ravaisson, ont abouti par J. Lachelier et E. Boutroux, dans la doctrine de M. H. Bergson[2], à la brillante et séduisante théorie d'une matière qui serait le déchet de la création, alors que la vie remonterait, au contraire, « la pente du devenir par une évolution créatrice dans toute la force du terme ».

Y a-t-il vraiment entre ces conceptions et celle que le scientisme n'a cessé, depuis 1850, de développer d'un tissu de phénomènes enchaînés par des lois si rigoureuses qu'elles excluent toute finalité et toute liberté, une divergence telle qu'elle imposerait aux biologistes et aux médecins l'obligation de choisir? « Aucune expérience [dans l'état actuel de la science] », dit M. Abel Rey, « n'établit qu'un phénomène biologique ne pourra pas être expliqué par une théorie physico-chimique mécaniste, pas plus qu'aucune expérience ne peut établir que le mécanisme ne sera pas forcé un jour de s'arrêter devant quelque chose d'irréductible. » L'accord ne pouvait manquer de se faire sur la nécessité d'une description mécanique et physico-chimique de la vie qui poussât toujours plus loin son effort d'explication. Le domaine du vitalisme ne correspondrait-il alors à rien d'autre qu'un résidu à conquérir, dont tant de succès accumulés semblent promettre à la doctrine mécaniste la réduction progressive? Peut-être n'est-il pas sans signification pour le choix d'une réponse de voir le travail philosophique de ces dernières années retrouver, avec l'idée bergsonienne d'une intuition perfectionnée, une voie de la connaissance, annoncée par les néo-platoniciens[3], et que la médecine n'a jamais abandonnée sans s'égarer et sentir s'évanouir la vertu du précieux instrument que la méthode expérimentale mettait entre ses mains; peut-être n'est-il pas sans intérêt non plus de voir un biologiste contemporain retrouver sous le revêtement, dont une réflexion et une élaboration formelle d'intention didactique ont recouvert la pensée d'Aristote, ce qu'il peut y avoir d'intuitif dans les traits dont une influence biologique avouée marquait alors pour la première fois la philosophie.

1. H. E. Sigerist, *op. cit.*, p. 60-61.

2. Voir É. Bréhier, *op. cit.*, t. II, p. 1003 (et aussi la préface, *passim*, de L. Dauriac, *Croyance et réalité*. Alcan, 1889).

3. *Ibidem*, p. 1030 et suiv.

* * *

La longueur de ce développement et la complexité des influences réciproques qu'il dénonce vont du moins nous dispenser de nous étendre sur les raisons qu'on a de n'apprécier qu'avec beaucoup de réserve les relations de même ordre qui ont pu, si différentes qu'aient alors été les conditions générales de la vie, exister au cours de la période antique et dont on croyait classiquement rendre compte en disant que, dans son évolution, la médecine ancienne s'est en quelque sorte maintenue dans l'orbite de la philosophie : on considérait, par exemple, le méthodisme comme un fruit du mécanisme épicurien, le pneumatisme comme une transposition de la physique stoïcienne[1], etc. D'ailleurs, le travail philologique considérable accompli notamment par les Diels, les Heiberg, les Fredrich, les Ilberg, les Wellmann, incitait déjà à formuler des jugements beaucoup plus nuancés. Le plus important des résultats qu'il ait acquis est sans doute le fait qu'au IVe siècle, indépendamment du conceptualisme téléologique de Platon et d'Aristote, se reconstituait un vitalisme radical, qui est à rattacher à la tradition philosophique ionienne : il s'exprime, en particulier, dans les rares fragments qui nous sont parvenus de l'œuvre du médecin Dioclès de Caryste. C'est dans ces idées médicales, issues de la physique présocratique, que M. Bréhier propose de chercher l'origine de l'image stoïcienne de l'univers ; il faudrait, en outre, attribuer une origine analogue à la théorie cosmologique pythagoricienne, dont on possède un résumé tardif, datant de l'époque où se formait le néopythagorisme italien, et dû à Alexandre Polyhistor[2].

L'existence au IVe siècle d'une pensée médicale indépendante, assez ferme pour marquer de son influence les conceptions des premiers stoïciens, est un fait d'autant plus remarquable qu'à cette époque, où vont se constituer les grandes philosophies dogmatiques, apparaissent (et sous le nom de dogmatiques) des médecins, d'origine ou de culture cnidienne, qui, développant encore les tendances biologiques d'Aristote, ambitionnent de transformer l'art médical en une science édifiée sur l'étude naturelle et positive de l'homme normal. On sait quelle fortune Hérophile de Chalcédoine et Érasistrate de Céos ont assurée à ce mouvement, au service duquel une réaction empirique, pressée de tirer le meilleur parti possible des richesses de la polypharmacie orientale et fidèle, d'ailleurs, à une tendance foncièrement hippocratiste, allait mettre toutes les ressources d'une information pour laquelle on demandait la collaboration de praticiens, dont la méthode se précisait ainsi et s'exerçait à distinguer la τήρησις et l'ἱστορία, et à délimiter le domaine où l'ἀπὸ τοῦ ὁμοίου μετάβασις pourrait être, à la rigueur, légitime.

C'est au début du Ier siècle que, dégoûtée du verbalisme dissolvant et des

1. Voir, par exemple : Cumston, p. 144 et 154 ; Castiglioni, p. 174 et 186, etc.
2. *Op. cit.*, t. I, p. 293 et suiv.

vaines et irritantes subtilités de la dialectique sceptique et académique, Rome accueille, avec une ferveur dont le poème de Lucrèce est le vivant témoignage, la renaissance de l'épicurisme. M. Bréhier a montré quelle confiance dans une nature inaltérable se dégage d'un traité tel que celui que Philodème de Gadara a composé *Sur les signes*. Les signes permettent à l'épicurien de passer des phénomènes à ces réalités invisibles que sont le vide et les atomes, et il peut par là se croire fondé à appuyer des conclusions inductives sur des concepts stables, sur des « caractères communs immuables[1] ». Voilà une formule dont on peut être tenté de rapprocher les κοινότητες de la doctrine des « communautés », c'est-à-dire du méthodisme, sur lequel Thémison de Laodicée va asseoir, en quelque sorte, l'organisation médicale de l'empire. Le méthodisme est, sans doute, le premier de ces « systèmes » dont la partie précédente nous a offert plusieurs exemples. Rares, en effet, sont parmi les médecins ceux qu'Aristote appelait, d'un mot cité par S. Reinach, οἱ φιλοσοφωτέρως τὴν τέχνην μετίοντες. La plupart — et le développement atteint par l'archiatrie hellénistique à l'époque impériale permet de mesurer l'extension qu'avait alors prise la profession médicale — ne peuvent attendre pour se déterminer à agir d'avoir formé une expérience personnelle à laquelle demander les principes de leur pratique : il leur faut une discipline d'école, qui leur procure des dogmes tout faits d'où tirer des règles immédiates d'action. Les systèmes répondent à cette exigence de l'esprit : n'est-il pas significatif de les voir satisfaire aux mêmes conditions de généralité, de simplicité et d'économie que les lois scientifiques? Mais, soit à cause de l'extrême complexité des faits physiopathologiques, soit à cause de la nature même de la vie, on n'en connaît pas encore qui ait résisté à l'expérience ; les systèmes sont, si l'on veut, des lois qui n'ont pas réussi. Comment nier pourtant les services qu'ils ont rendus? Presque toute la médecine de l'époque impériale a été méthodique, et c'est, en grande partie, dans les traductions latines d'écrits méthodiques que s'est faite l'éducation médicale de la première période du Moyen Age. L'épicurisme est-il vraiment responsable d'une si importante tradition? Retournant l'aphorisme célèbre d'Hippocrate : « la vie est courte, l'art est long », Thessalus de Tralles, médecin méthodique de l'époque de Claude, se vantait de pouvoir former un médecin en six mois[2]. On discerne, sous ce propos, les conditions générales, les nécessités impérieuses qui ont suscité le méthodisme : le méthodisme est avant tout la forme utilitaire que la « fabrique romaine » imprime à l'art médical. En utilisant à ces fins le mécanisme épicurisant dont Asclépiade de Bithynie, le célèbre contemporain de Cicéron, venait d'adapter les vues à la médecine, le méthodisme a-t-il vraiment innové? Certes, la

1. *Op. cit.*, p. 408-409.

2. Daremberg, *op. cit.*, t. I, p. 182, n. 2, s. f. — Un vers célèbre de Juvénal met en doute l'habileté de Themison lui-même : la plaisanterie est trop classique pour qu'on puisse y voir un témoignage sur l'incapacité des médecins méthodiques.

physiologie d'Érasistrate était déjà atomistique ; elle admet même une théorie sur « l'erreur de lieu », où l'on a cru voir l'origine de la doctrine de l' « enclavement » d'Asclépiade. Mais le mécanisme de celui-ci paraît bien avoir eu un caractère radical qui est original : Érasistrate attribue, en effet, un rôle important à un principe d'énergie, le *pneuma*, dont on trouve d'ailleurs, déjà, l'indication chez Dioclès de Caryste : « Les corps vivants sont... composés de deux choses, ce qui porte et ce qui est porté. Ce qui porte (c'est-à-dire le *pneuma*), c'est la puissance ; ce qui est porté, c'est le corps[1]. » Le réveil de pneumatisme qui se produit vers la fin du Ier siècle de notre ère, sous l'influence d'Athénée d'Attalie et d'Archigène d'Apamée, s'interprète donc assez simplement comme une réaction vitaliste contre l'étroitesse du point de vue méthodique. Ces auteurs sont peut-être stoïcisants ; leur pneumatisme est en tout cas conforme à une longue tradition médicale. Un autre intérêt de la restauration à laquelle ils ont travaillé est d'annoncer les éclectiques qui les suivent : Rufus d'Éphèse, Arétée de Cappadoce et Galien, dont l'œuvre s'explique naturellement par le prestigieux réveil de l'hellénisme, au second siècle, en réaction contre l'esprit romain utilitaire de la période précédente.

Galien a indiqué lui-même, dans son traité *Sur les dogmes d'Hippocrate et de Platon*, à quelles origines il entendait rattacher le dogmatisme éclectique qui lui est propre. Son œuvre apparaît ainsi comme un long effort pour repenser en une vigoureuse synthèse toute la philosophie médicale antérieure, saisie dans son développement, et pour en projeter l'énergie dans l'action et l'expérience. Nous voici ramenés par lui au problème qui se pose au seuil de l'histoire de la médecine antique, à la question hippocratique, qui est, au fond, le problème des origines de la médecine hellénique. Le *Corpus hippocraticum* est une collection de traités, de dates et d'origines diverses, réunis probablement au début de la période hellénistique[2] : notre sujet nous

1. Bréhier, *op. cit.*, t. I, p. 295.

2. C'est du moins le point de vue de l'érudition. — M. Gaston Baissette estime qu' « il faudra abandonner des méthodes qui se sont révélées stériles pour l'esprit », et, s'essayant à montrer comment, « par un acte d'amour » on peut espérer « retrouver Hippocrate » et « approcher le secret d'un tel génie », il s'est fait, pour ainsi dire, le Giono du médecin de Cos : son *Hippocrate* (Grasset, 1931, in-8°, 273 p. ; prix : 20 fr.) est une sorte de *Naissance de la médecine*. Il faut convenir qu'en réimprimant sous ce nom, après de très discrets remaniements, la thèse de médecine soutenue par M. Baissette devant la Faculté de Paris (*Aux sources de la médecine*, 25 juin 1931), l'éditeur Bernard Grasset lui a rendu son vrai visage de vie romancée.: notons la paradoxale et piquante coquetterie qui, dépouillant la thèse de tout appareil scolastique, a orné le roman d'une bibliographie d'allure savante, qu'on trouverait capricieuse si l'interdit dont elle a frappé les travaux des philologues contemporains et des historiens de la philosophie ne paraissait délibéré. M. Baissette accepte tous les faits, toutes les traditions, tous les textes, même « les lettres et pièces réputées apocryphes » : on ne sera pas surpris que l'esprit d'Hippocrate lui semble caractérisé par un vaste syncrétisme — d'autant plus vaste que M. Baissette y introduirait volontiers encore, par une anticipation hardie, la

amène donc à dégager les tendances dont il représente, fixés en une image composite, les aboutissants[1]. Il convient d'isoler d'abord une tendance technique, empirique et positive, qui se réclame d'une tradition déjà longue et se prévaut « des nombreuses et magnifiques découvertes » que lui doit la médecine. Elle s'exprime dans le traité *Sur l'ancienne médecine*, véhémente protestation contre les méthodes nouvelles qui ambitionnent de fonder la physiologie sur la cosmologie :

Quelques-uns disent, médecins aussi bien que sophistes, qu'il n'est pas possible de savoir la médecine sans savoir ce qu'est l'homme, et que celui qui veut habilement pratiquer l'art de guérir doit posséder cette connaissance. Ce discours fait allusion à la philosophie telle que l'ont pratiquée Empédocle et les autres qui ont écrit et disserté sur la nature, sur l'essence de l'homme, sur son origine, sur la façon dont les diverses parties se sont jointes les unes aux autres. Je crois... que toutes les choses de ce genre... sont moins du ressort de la médecine que de celui de la peinture.

Cette protestation contre des exposés généraux de physiologie s'apparentant encore, malgré les progrès certains de l'élaboration rationnelle, aux mythes, dont le *Timée* représenterait une forme perfectionnée[2], a permis de reconnaître dans cette partie de la *Collection* une tendance hostile à la tradition sud-italienne ou sicilienne, à laquelle se rattacheraient, au contraire, les idées biologiques du *Timée*, sans doute par l'intermédiaire du médecin Philistion, dont l'Anonyme de Londres nous a conservé la doxographie. A ce courant empirique s'opposerait, d'autre part, un mouvement d'idées

psychanalyse de Freud, l'homœopathie de Hahnemann, la colloïdoclasie de Widal et la réflexothérapie d'Abrams. Un jugement symptomatique des aspirations actuelles, qui critique le caractère micrographique de la production scientifique contemporaine, sert de conclusion à ce livre, où il faut voir surtout un intéressant document sur les sentiments que l'étude d'Hippocrate peut éveiller dans l'âme d'un médecin de nos jours, doué d'un esprit philosophique, d'une culture étendue et d'une intelligente sympathie à l'égard de la vie universelle, dont on regrettera que l'érudition ait seule été exclue. Le récit s'inspire souvent de la vision directe des paysages de Cos que l'auteur a visitée : mais pourquoi faut-il qu'il en ait surtout fréquenté les lieux où souffle l'esprit? On eût aimé que la sûreté de l'information générale se soutînt avec plus de constance : il est, par exemple, question, à la page 173, de « plaques gravées d'une écriture qui devait être fort ancienne : *à tous les dieux Sérapis, merci* », que se fait apporter Hippocrate. La note de la page 258, qui donne de ce texte une copie, d'ailleurs, défectueuse, ajoute que « rien en réalité ne prouve que [cette inscription date] du temps d'Hippocrate » : il est même certain que le culte gréco-égyptien de Sérapis est tout au plus d'âge hellénistique.

1. Ce qui suit, d'après : Gomperz, *Penseurs*, t. I, p. 324 et suiv. ; A. Rivaud, *Le problème du Devenir, etc...*, p. 127 et suiv. et p. 243 et suiv. ; Bréhier, *op. cit.*, t. I, p. 73 et suiv. — La célèbre et « malheureuse phrase platonicienne » du *Phèdre* (270. *c-e*) a donné lieu à une savante et abondante littérature, d'où se dégage « l'impression très nette d'une critique désorientée ». — Voir, à ce sujet, A. Diès, *Autour de Platon*. Paris, 1927, p. 24-48 : la question est, d'ailleurs, sans rapport direct avec le sujet ici traité.

2. Voir A. Rivaud, dans la *Notice* de son édition du *Timée* (Œuvres de Platon, coll. Guillaume Budé, t. X), p. 11 et suiv.

dérivé de la tradition ionienne et représenté, dans la *Collection*, par les traités d'allure spéculative, où s'exprime la conception héraclitéenne de l'opposition des qualités, transmise, nous dit-on, à travers l'œuvre perdue d'Alcméon de Crotone, et dont la théorie des humeurs, exposée dans le *Sur la nature de l'homme*, attribué au médecin Polybe, serait un développement. — Or, on sait combien le mobilisme héraclitéen répugne au conceptualisme de Platon. On se trouverait donc là en présence de deux directions divergentes assez nettement caractérisées. Il ne faut pas se dissimuler, toutefois, qu'un travail de syncrétisme [1], dont l'activité remonte assez haut, complique sérieusement ces essais d'analyse et laisse planer quelque doute sur la valeur absolue de leurs résultats. Bien que la tradition éléatique et l'influence de Parménide, si hostile à l'ionisme, paraissent devoir surtout aboutir à la dialectique platonicienne, l'héraclitéisme de certains traités du *Corpus* admet aussi parfois des conceptions parménidiennes. D'autre part, si l'influence pythagoricienne est surtout solidaire du rationalisme sud-italien, elle n'est pas pour cela sans apparaître nettement dans certaines parties de la *Collection hippocratique*, où quelques critiques ont dénoncé une inspiration italico-pythagoricienne. Ce n'est donc pas sans réserves qu'on pourrait, en suivant les deux courants opposés que M. Bréhier distingue dans la pensée grecque de cette époque, chercher l'influence du premier, « le positivisme ionien, intuitif, expérimental, ennemi déclaré des mythes, des traditions religieuses et des nouveaux cultes d'initiation... », dans les traités dogmatiques du *Corpus hippocraticum*, et celles du second, « le rationalisme de Parménide et de Pythagore, cherchant à construire le réel par la pensée, tendant vers la dialectique, peu sympathique à l'expérience directe, et, pour cette raison, dès qu'il s'agit de choses sensibles, ami des mythes, disposé à faire une grande place au problème de la destinée [2]... », dans la biologie du *Timée*.

Les systèmes logiques dans lesquels la philosophie de nos jours s'efforce d'organiser ces diverses tendances de l'époque présocratique, s'ils ont eu quelque réalité, se sont, du moins, par la suite, dissociés et ont produit, après cinq siècles, des conséquences d'allure paradoxale. Par sa critique de la valeur de la connaissance, la dialectique de la Moyenne Académie et des Sceptiques conduit au médecin méthodique [3] Sextus Empiricus, qui nie la validité de tout effort scientifique, du moins dans la mesure où il prétendrait atteindre la réalité, et consacre en quelque sorte la faillite de la science antique, ne retenant de son long effort que le principe d'une méthode purement empirique pour laquelle les signes n'auraient qu'une valeur commémorative

1. S'il faut donner un exemple de l'indifférence avec laquelle des notions empruntées à des systèmes logiquement inconciliables se combinent dans les synthèses postérieures, on le cherchera dans ce qui a été dit plus haut de la doctrine de Glisson.

2. *Op. cit.*, t. I, p. 65.

3. Pour cette épithète, références, *ibidem*, p. 435, n. 1.

— et qui s'emploie à justifier comme seules sciences légitimes les procédés techniques des arts. Si l'on pouvait se faire une conception dialectique de l'histoire, cette « réponse » de Sextus à la tentative de Galien (à qui il n'est que de très peu postérieur) recevrait toute la signification qu'elle doit comporter du fait qu'après lui la production médicale se réduit à des compilations dans lesquelles on s'efforce d'enfermer, sous une forme aussi maniable que possible, l'essentiel des résultats considérés comme utiles : la disparition du *volumen* devant le *codex* offre une représentation concrète du phénomène.

D'autre part, et dès le Ier siècle av. J.-C., tandis que se préparait déjà le syncrétisme oriental, apparaissaient, en même temps que le néo-pythagorisme italien, avec le Syrien Posidonius, savant stoïcien et commentateur du *Timée*, observateur rigoureux de la nature et philosophe mystique, les formes sous lesquelles la science, bientôt défaillante, pourrait ensuite renaître. La découverte en 1917 de la basilique pythagoricienne de la Porte Majeure a permis de saisir sur le fait l'accaparement par les plus récents sectateurs de Pythagore des divers cultes mystiques de la Grèce : attirant, dans ses Études romaines, l'attention du grand public sur cet important moment de l'histoire des idées, M. J. Carcopino montre ce courant néo-pythagoricien, brisé par une persécution violente, « s'échappant par une infinité de dérivations souterraines[1] » pour reparaître, plus tard et plus loin, dans la thaumaturgie d'un Apollonius de Tyane ou le charlatanisme d'un Alexandre d'Abonotichos, et se fondre enfin dans le vaste mouvement du néo-platonisme. Il se serait ainsi formé une sorte de ligne de forces, autour de laquelle vont s'organiser les pratiques magiques et les procédés techniques dans lesquels se survivait la science orientale.

Si l'on s'accorde à voir dans l'hermétisme alexandrin la source de notre chimie, quelles raisons peut-on supposer qu'il ait eues de s'interdire le domaine de la recherche médicale? — Le plaidoyer *De Magia*, prononcé par Apulée vers le milieu du second siècle, montre quelles sortes de personnes pouvaient, alors, s'attirer encore une accusation de ce genre : Apulée a été initié en Grèce à de nombreux mystères ; il appartient à la grande famille platonicienne ; naturaliste amateur, il croit poursuivre l'œuvre entreprise par Aristote et Théophraste ; sans être médecin, il a toujours eu le goût de la médecine et n'est pas, dit-il, sans s'y connaître ; il disserte même, en se référant à la pathologie du *Timée*, sur le cas d'une femme épileptique que lui avait amenée son esclave, « le médecin Themison »... Sans doute, faut-il voir en ses accusateurs de vulgaires témoins de cette commune sagesse, habile à faire servir à des fins particulières et intéressées les lois et les règlements répressifs des États, et il est peu probable qu'ils aient sincèrement participé à la même réprobation inquiète qu'avaient soulevée à Rome les premiers

1. *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure.* Paris, 1927, p. 194. — Sur la gnose d'Hermès, consulter, du même auteur : *Le tombeau de Lambiridi et l'hermétisme africain*, *Rev. arch.*, 1922, t. XV, p. 211-301.

*nagi* ou *mathematici* qui y introduisirent les superstitions orientales auxquelles se laissa amener un Nigidius Figulus. De plus, Apulée reste attaché à la tradition érudite : il interroge, non la nature, mais Aristote, Théophraste, ou du moins c'est à travers eux qu'il prétend l'observer. Mais la forme savante du néo-platonisme, à peine ébauchée avec lui et qui devait ensuite recevoir de Plotin sa plus haute et plus originale expression, ne survit pas à ce dernier et, dès le début du IVe siècle, sous l'influence de Jamblique, c'est non plus une élite cultivée, mais la foule des autodidactes superstitieux, qu'on convie à préparer, par l'initiation aux rites secrets des cultes mystiques, le retour de leur âme à Dieu[1]. Alors paraissent les premiers témoignages certains sur cette théurgie chaldaïque, qui considère le Feu, non seulement comme un élément divin, mais comme une force mise au service du mystère pour arracher ses secrets à la nature : si mystique qu'en soit l'esprit, la « philosophie des fourneaux » est une libre recherche et s'apparente à l'expérience[2]. Peut-être le magnétisme animal était-il une autre force dont ces milieux avaient quelque pratique : déjà Nigidius Figulus en connaissait, nous dit-on, l'usage, et ses accusateurs reprochent à Apulée d'en avoir fait l'épreuve sur l'esclave Thallus et sur la femme épileptique.

On peut donc soupçonner qu'au IVe siècle les médecins ne comprenaient pas seulement des savants officiels s'occupant d'épurer la littérature traditionnelle de discussions trop lourdes pour les faibles esprits du temps et d'en vulgariser sous une forme facilement assimilable les principaux résultats, et ces sortes d'officiers de santé que l'enseignement méthodique, notamment, formait pour la pratique urbaine — mais aussi des chercheurs indépendants dont l'activité se dissimulait dans les conventicules néo-platoniciens. — Et, puisque cette conjecture, dont je sens plus que personne le caractère aventureux et arbitraire, ne peut acquérir quelque apparence de probabilité qu'en se développant, on peut même imaginer que, dans sa défense de l'hellénisme, Julien, initié, mais homme d'État, ne dut pas négliger de tirer parti d'un art qui était capable de procurer le *salut* sous une forme sensible, à laquelle beaucoup pouvaient ne pas être indifférents : l'extension du culte de Sérapis, dont l'effigie se multiplie sur les monnaies impériales, le crédit d'un Oribase et les représailles dont il sera victime, l'exclusion des chrétiens de l'archiatrie par une conséquence probable de la loi scolaire de 362, les projets de fondation d'hospices païens dont le caractère nosocomial encore incertain pourrait trouver une sorte de confirmation dans des institutions de peu postérieures, telles que la *Basilias* de Césarée, resteraient, certes, des indices insuffisants, si certaines formes de la réaction chrétienne ne semblaient venir les préciser. « Dans nombre de représentations classiques

1. Pour tout ceci, voir J. Bidez, *La vie de l'empereur Julien*. Paris, 1930, *passim*.

2. Nous évitons l'emploi du mot *alchimie*, qui, par l'article arabe qui le préfixe, ferait ici anachronisme. — Sur la valeur expérimentale de l'occultisme, cf. *supra*, le jugement de F. Bouillier.

des premiers siècles », dit M. Castiglioni, « la figure du Nazaréen est évidemment modelée sur l'image traditionnelle d'Esculape. Nous savons même que, souvent, la statue du Dieu grec a été transportée dans l'église chrétienne et adorée comme l'image du Christ[1]. » Enfin, et je m'accuse de fonder sur un texte unique dont on ignore la date précise, et grâce au secours d'une interprétation peut-être forcée, une aussi fragile construction — il existe une inscription de Timgad[2] : ... *Suvveni, Criste tu solus medicus sanctis et penitentibus amare*, etc., où *solus* pourrait contenir une intention de polémique à l'égard du culte asklépien réorganisé, on comprend en vue de quels résultats.

Cette longue suite d'imprudences nous a du moins conduits sur un sommet d'où nous pouvons apercevoir les principales directions qui ramènent au point d'où nous sommes partis. Se détournant de pratiques suspectes, la *Moenchsmedizin* occidentale va assurer la conservation de quelques bribes de la littérature médicale léguée par l'Antiquité et apporter aux malades, en attendant les miracles demandés aux Saints guérisseurs, le secours maintenant charitable du méthodisme traditionnel et d'une maigre pharmacopée populaire indigène. En Orient, où la médecine ancienne continue et va s'enrichir, après l'unification islamique, des ressources de la matière médicale indo-iranienne, la tradition gnostique maintient le culte d'un animisme universel inspirant une recherche expérimentale active, auquel l'œuvre de Paracelse assurera une divulgation efficace.

* * *

Tant que l'enseignement de la médecine consista en un commentaire servile des Anciens, la notion d'histoire de la médecine n'en put être naturellement dégagée. Daremberg[3] a raconté, avec quelles hésitations, s'est peu à peu formée depuis la réorganisation de l'École de Santé de Paris, dans les créations de chaires de médecine légale et histoire de la médecine, de bibliographie médicale, de doctrine d'Hippocrate (celle-ci ne disparaît qu'en 1809), l'idée qu'un enseignement de cet ordre était nécessaire si l'on voulait éviter une rupture complète entre l'expérience et la tradition. Revenues en faveur, après une longue éclipse, dès le milieu du XVIIIe siècle, les études d'érudition et d'archéologie révélaient, d'autre part, l'intérêt nouveau d'une tradition, maintenant considérée comme objet de réflexion désintéressée et de connaissance historique ; enfin, à côté d'une philosophie de la nature, le

1. *Op. cit.*, p. 211 et suiv., qui sont parmi les plus précises du livre. Comparer la « Tête de Christ en marbre (Adaptation d'un buste d'Esculape, trouvée dans les fouilles de Ierasch, en Palestine) », fig. 76, avec le « Buste en marbre de l'Asklépios de Mélos », fig. 48. — Voir, à ce sujet, Carcopino, *op. cit.*, *Rev. arch.*, 1922, p. 251 et n. 2.

2. Cf. E. Levi-Provençal, *Rev. africaine*, 1920, p. 17 et suiv., et St. Gsell, *Ibid.*, 1928, p. 20 et suiv. (avec références).

3. *Op. cit.*, p. 82 et suiv.

romantisme créait une philosophie de l'histoire qui, essayant de retrouver les racines du présent dans un passé moins lointain, rendait plus sensible le mouvement de l'évolution. On sait quel profit l'histoire de la médecine a tiré des résultats accumulés depuis un siècle, grâce aux progrès des diverses disciplines historiques. Mais la marche de notre exposé serait arrêtée si nous n'indiquions ici que, beaucoup plus qu'à une documentation extrêmement fragmentaire et d'interprétation souvent incertaine, c'est grâce à l'analyse, toujours plus précise, qu'on leur doit des psychismes différents du nôtre que l'ethnographie et la sociologie — et ce n'est pas là l'un des moindres services qu'ait rendus le positivisme — permettent d'ébaucher à grands traits, mais avec une précision provisoirement suffisante, un tableau de la médecine préhellénique, et même des origines les plus lointaines de la médecine. Certes, l'évolution pendant trois longs millénaires des deux grandes civilisations de l'Orient antique, l'égyptienne et l'assyro-babylonienne, et l'ignorance où l'on est encore de la part qu'ont prise les civilisations véhiculaires plus jeunes à l'élaboration des formes créées par leurs aînées s'opposent à ce qu'on essaie de saisir quelque rapport entre l'évolution d'une médecine que l'on connaît fort mal et l'histoire d' « idées » qui — à supposer que l'interprétation des documents soit incontestable — sont, par surcroît, non pas des idées au sens où nous l'entendons, mais des « implexes étrangement confus », des « psychismes primitifs », dont M. Abel Rey a tenté une heureuse restitution[1]. Il faut donc se borner ici, considérant, de la médecine, la première expression positive qui en ait été donnée, à distinguer les caractères dont les grandes civilisations préhelléniques ont pu l'avoir marquée : c'est, on le voit, admettre en quelque mesure le postulat de l'origine orientale de la médecine grecque.

Au moment où la recherche scientifique, privée de tout ressort par les abandons d'un rationalisme qui s'était dévoré lui-même en une épuisante critique, n'est plus animée que par le mysticisme renaissant, nous l'avons vue insérer son action dans certaines des pratiques qui, dans les vieux pays d'Orient, avaient survécu à une science plusieurs fois millénaire. Parmi celles-ci, il en était qui avaient fort anciennement revêtu un aspect nettement positif, mais qu'une institutionalisation déjà longue fixait en formes structurales, n'évoluant plus qu'anarchiquement et pour leur propre compte, sans liaison avec une synthèse mentale vraiment créatrice. La réalité d'une forme pratique de la médecine orientale n'est pas seulement attestée par de nombreux documents relatifs à l'organisation de la profession, mais par un texte, le papyrus Edwin Smith, sur l'intérêt duquel M. Abel Rey a particulièrement insisté, et dont la première partie est la copie, d'ailleurs incomplète, d'une sorte de traité de chirurgie qui représenterait l'état de cette technique, en Égypte, au début du III^e millénaire[2] : la pathologie

1. *La jeunesse de la science grecque*. Paris, 1933, p. 23.
2. *La science orientale avant les Grecs*. Paris, 1930, p. 324.

du corps humain s'y trouve exposée, autant qu'on en peut juger par ce qu'on en possède, selon la méthode qu'on désignera beaucoup plus tard par la formule *a capite ad calcem*. « Il y a ici une évidente organisation des connaissances, un ordre logique » et une indépendance à l'égard de la pensée magique, dans lesquels M. Abel Rey, qui suit le travail fondamental de J.-H. Breasted, aperçoit la première manifestation positive de l'esprit scientifique[1]. Or, le témoignage d'Hérodote permet de supposer qu'au v^e siècle la chirurgie égyptienne devait présenter, au contraire, tous les caractères, fixité et perfection, spécialisation poussée à l'extrême, etc., des techniques depuis longtemps détachées de l'activité libre et créatrice de l'esprit[2]. Vers la même époque, d'autre part, si l'on admet[3] que le *Serment* interdit encore au médecin l'exercice de la chirurgie (οὐ τεμέω δὲ οὐδὲ μὴν λιθιῶντας) et l'abandonne par suite à une caste d'empiriques, la chirurgie du *Corpus hippocraticum* apparaît, elle, comme une chirurgie *devenue* scientifique. Rien n'autorise, par conséquent, à la rattacher à une tradition dont le papyrus E. Smith serait le plus ancien témoin ; rien, alors, n'autorise non plus à supposer que l'ancienne médecine, dont le traité hippocratique ou pseudo-hippocratique de ce nom défend l'indépendance contre les empiétements de la cosmologie, soit fille d'un empirisme remontant aussi haut et venu d'aussi loin. — Quant à l'activité pharmaco-thérapeutique dont l'étude rationnelle fait précisément l'originalité d'Hippocrate, il n'y a rien, dans l'état actuel de la documentation, qui puisse donner à penser que l'Orient l'ait jamais conçue positivement et sans recours à la magie, dont elle constitue, pour ainsi dire, le domaine propre.

Cette rationalité de la méthode hippocratique, qui étudie « la nature et du patient qu'elle soigne et du remède qu'elle applique, et [qui] peut dire le pourquoi de toutes ses démarches..., [qui] sait les causes, les occasions et les nombres[4] », ne saurait donc se rattacher à des influences orientales que dans la mesure où toute la philosophie présocratique, où elle prend sa source, s'y rattacherait elle-même : c'est le problème liminaire de l'histoire de la philosophie, sur lequel il n'y a pas à s'expliquer ici. Plus directement liée à notre sujet est la question de savoir si la médecine orientale a eu quelque influence

1. A cette attitude s'apparente la position agressive « à l'égard de la théologie supranaturaliste », si souvent signalée dans quelques traités hippocratiques, notamment, *Des airs, des eaux et des lieux* et *Sur la maladie sacrée*. Voir, par exemple, Gomperz, *op. cit.*, t. I, p. 349 et suiv. — Mais rien ne prouve qu'elle ne soit pas le résultat d'une évolution indépendante.

2. Hérodote, *Hist.*, II, 84 : πάντα δ'ἰητρῶν ἐστὶ πλέα... μιῆς νούσου ἕκαστος ἰητρὸς ἐστι καὶ οὐ πλεύνων. — Cf. les observations rapportées des Indes par des voyageurs, ap. Lecène, *L'évolution de la chirurgie*. Paris, 1923, p. 47 et suiv. : en 1794, la rhinoplastie y est couramment pratiquée par un homme de la caste des briquetiers ; en 1829, la taille périnéale, par un empirique, spécialiste de la lithotomie. Cf. aussi *ibidem*, p. 133, les *circulatores* du Moyen Age et, notamment, les Preciani et les Norsini, spécialistes, par tradition de famille, de la taille et des cures de la hernie et de la cataracte.

3. Autre interprétation dans Gomperz, *op. cit.*, p. 319, n. 1.

4. A. Diès, *Platon et la science de son temps*. Rapport au II^e Congrès de l'Association Guillaume Budé. Nice, 24-27 avril 1935. Actes, Paris, 1935, p. 324.

sur le contenu des cosmogonies et des mythes dont se serait nourrie la philosophie ionienne, et, aussi, si l'on peut distinguer une action propre aux conceptions assyro-babyloniennes et à celles des anciens Égyptiens dans l'évolution de la pensée médicale ultérieure. Tel paraît bien être le sentiment de M. Castiglioni, qui présente la médecine des premiers comme « astrologique et sacerdotale[1] » (p. 37), celle des seconds comme « médecine d'initiation, [où il faudrait chercher] les débuts de la conception philosophique [de cette science] » (p. 50). A l'une remonterait le premier essai d'une science des relations qui lient les phénomènes physiologiques aux phénomènes célestes, ou, si l'on veut, le microcosme au macrocosme, construite d'après des recueils d'observations analogues aux tables d'opérations arithmétiques et aux tables astronomiques, si caractéristiques de la manière chaldéenne. On peut voir, dans cette méthode qui étudie un ordre déterminé de faits en fonction d'un certain « tout », le germe d'un système, où l'intelligibilité des relations sera cherchée ensuite dans des correspondances numériques[2]. — La seconde aurait élaboré des mythes impliquant un système explicatif de la nature, dominé par un sentiment très vif de l'intérêt des problèmes de la vie et de la mort, de la génération, de la croissance, bref de tout ce qui devait servir de matière à la philosophie du Devenir. A l'explication humoriste des Assyro-Babyloniens, elle aurait préféré, d'autre part, un pneumatisme, dans lequel il serait sans doute imprudent de chercher l'origine des doctrines analogues postérieures. En tout état de cause, il est bien probable qu'on a là, issus des plus anciennes religions, deux modes d'explication des choses, que précisera et développera le mouvement philosophique.

Les progrès que l'école sociologique a fait faire à l'histoire des origines de la médecine par son analyse de modes de penser aussi éloignés de celui des *Kulturvölker* de la période historique que le sont, par exemple, la mentalité prélogique et la psychologie de participation, étudiées par M. Lévy-Bruhl chez les peuples dits primitifs, permettent d'entrevoir comment, de la vie mystique des premiers hommes, se sont dégagés, d'abord une médecine magique[3], dont l'influence a été longtemps sensible sur les expériences phar-

1. Beaucoup moins rigide est (dans la somptueuse, mais inégale *Hist. gén. de la médecine*, etc., publiée sous la direction de M. le professeur Laignel-Lavastine, chez Albin Michel, in-4°, t. I, 1936) le remarquable exposé de M. G. Contenau, qu'on devra désormais préférer au chapitre correspondant (quoique moins strictement limité aux Assyro-Babyloniens) de M. F. von Oefele, dans le classique traité de Puschmann-Neuburger-Pagel.

2. Sur le traité pseudo-hippocratique *Des semaines*, dont la première partie, étudiée par W.-H. Roscher, se rattacherait à des influences de cet ordre, voir A. Diès, *Autour de Platon*, t. I, p. 48-54.

3. C'est dans l'attitude de l'esprit, qu'on peut appeler magique, en raison des formes où elle s'exprimera dans la vie psychologique ou sociale ultérieure et que vient compliquer une interprétation démonistique ou animistique du comportement, qu'il faudrait voir le germe de toute recherche scientifique : cette attitude est faite, à la fois, de prévision et de l'illusion ou de la conscience que l'homme a de provoquer ce qu'il espère.

maco-dynamiques de l'humanité, puis des mythes de nature religieuse, où se trouvent en germe les principes de l'explication scientifique — et comment, de leur vie, si l'on peut dire, laïque, sont sorties, bien davantage assujetties aux lois de la nécessité, avec les autres techniques, la technique médicale. Au point où nous sommes parvenus de cette recherche, il semble donc que le jeu des contingences naturelles ne permette plus d'identifier les idées, dans lesquelles pourraient s'exprimer des consciences collectives différentes, et d'y démêler l'action d'influences réciproques : les conceptions des primitifs, si l'on s'en rapporte aux concordances souvent signalées, sont régies par une sorte de nécessité qui leur confère une unité déconcertante. Ce n'est donc pas par un « européocentrisme » périmé qu'on pourrait fixer ici le terme de cette recherche. On n'aperçoit plus, en effet, dans la *Volksmedizin*, ou dans le folklore des sociétés inférieures, ou même dans certaines cultures où la pensée fonctionnelle s'est à un certain moment « cristallisée [1] » — « le respect de la tradition, la vénération des paroles des ancêtres, la transformation et la stylisation de la science et de l'étude en une adoration de la lettre écrite » ayant amené « l'émiettement des idées, si excellentes qu'elles aient pu être originellement, en un nombre infini de détails minutieux qu'on met tous sur le même plan, si bien qu'on ne peut plus distinguer les choses les plus insignifiantes des faits les plus essentiels » — que des exemples des processus de complication purement formelle dans lesquels se dissolvent les formes mentales dès qu'elles cessent d'être créatrices.

Si la technique médicale, née sous la pression de la nécessité, voit, par là même, l'étude de ses origines rejetée hors des limites de cet exposé, il nous reste pourtant à examiner encore si les conditions dans lesquelles elle apparaît ne confèrent pas aux vues prises par l'expérience médicale sur les choses une valeur exceptionnelle. — Il n'est pas d'histoire de la médecine qui ne commence son récit par la description d'une médecine instinctive, dont l'observation des animaux atteste la réalité, sous une forme qui — par définition — ne peut avoir été modifiée par l'évolution, si longue qu'on la suppose ; les bêtes savent choisir les herbes qui les feront vomir, guérissent leurs plaies en les léchant (procédé de drainage idéal [2]) et, dans quelques espèces domestiques, les femelles (les chattes, par exemple) se comportent, entre elles, en matrones expertes. Mais il y a plus : la pathologie actuelle montre — et nous nous en tiendrons à des faits directement observés et qui n'impliquent aucune hypothèse sur la prétendue *vis medicatrix* de la nature — que certains corps étrangers de petites dimensions, pourvu que la réac-

1. Castiglioni, *op. cit.*, p. 92. — Il s'agit de la médecine chinoise, étudiée au chapitre VII, en même temps que la médecine de l'Amérique précolombienne, en vertu d'une parenté hypothétique, qui unirait la civilisation mongole à celle du Mexique, « de caractère essentiellement mongoloïde » (p. 93).

2. C'est exactement la méthode aspiratrice. Cf. Anel, *L'art de sucer les plaies sans se servir de la bouche d'un homme*. Amsterdam, 1707. Cité par L. Meunier, *op. cit.*, p. 362.

tion inflammatoire que provoque leur présence ne soit pas bridée par des tissus de nature résistante (os, aponévrose, etc.), sont spontanément chassés par cette réaction vers le milieu extérieur et viennent affleurer, par exemple, sous la peau, où il suffit d'un insignifiant travail de la dent pour les extraire. L'effort curateur peut donc être conçu comme une fonction de l'organisme, et, de la guérison spontanée à l'instinct guérisseur, il n'y a que la distance qui sépare un phénomène de la vie organique d'un phénomène de la vie de relation. D'autre part, l' « intuition réelle » où se confondent dans l'acte curateur instinctif le réel et l'idéal, l'être et la pensée, se développe au cours d'une longue évolution en une conscience distincte, représentant un certain écart, rempli par la réflexion, entre l'idée de la fin et sa réalisation[1]. C'est cet écart que comble le développement de la pensée médicale, compliqué de toutes les incidences auxquelles donne lieu la vie sociale. Examinés de ce point de vue, les rapports entre l'intelligence et l'être vivant chez qui elle naît prennent une signification, pour ainsi dire, unique, et le vitalisme traditionnel des médecins, loin d'être la solution paresseuse d'un problème métaphysique quelconque, apparaît comme un témoignage direct que la substance vivante porte sur la réalité dont elle participe.

* * *

La socialisation, que le XIXe siècle a fait subir à tant de formes de la vie intellectuelle et morale, devait également transformer la pensée médicale. Des préoccupations nouvelles se sont fait jour qui ont donné naissance à l'hygiène et à la médecine sociales. Puis, l'idée de prophylaxie a été étendue à la race, et le souci de diriger dans un sens favorable l'évolution future, en contrôlant les conditions dans lesquelles la vie doit se transmettre, a produit, sous le nom d'eugénétique (p. 738), une science, qui, dans une faible mesure encore, assure à l'homme une part dans la préparation de son destin. Il faut savoir gré à M. Castiglioni d'avoir, « avec la certitude d'accomplir un devoir élevé » (p. 741), conduit son exposé jusqu'à effleurer ces points sensibles de la vie contemporaine — tout en éludant discrètement les plus névralgiques. Malgré le caractère prématuré et excessif des conséquences pratiques qui ont été parfois tirées des idées d'un Gobineau, il se pose pourtant là d'inquiétants problèmes, dont les solutions mûrissent peut-être lentement dans la méditation que la médecine poursuit sur son passé, et, quelles que soient les conclusions qu'en pourrait dégager un travail collectif et longtemps poursuivi, il est permis d'espérer qu'elle ne tombera pas « dans le péril de lier la philosophie aux intérêts d'un groupe quel qu'il soit, Église,

1. Par analogie avec l'analyse de Ravaisson, concernant l'habitude : *De l'habitude*, p. 36-37 ; cité par Bréhier, *op. cit.*, t. II, p. 1003-1004. — Il paraît, d'ailleurs, y avoir un inconvénient réel à parler, chez l'homme, d'un « instinct » guérisseur ; le phénomène est plutôt de l'ordre de l'activité réflexe.

nation ou classe, et de transformer la recherche de la vérité en un moyen de défense ou d'attaque[1] ».

Éclairée, par son histoire, sur ses origines et sur ses fins, la médecine apparaît ainsi comme un système, dans ses grandes lignes, achevé : telle est la conclusion qu'implique la conception synthétique que s'en est faite M. Castiglioni. L'ouvrage n'est donc pas sans présenter quelque intérêt philosophique. Mais une telle méthode est-elle sans danger du point de vue purement historique? Il semble qu'à condition de ne pas perdre de vue son caractère hypothétique, une construction de cette nature offre un cadre commode pour un classement provisoire des faits. Elle peut stimuler l'esprit de recherche et le guider vers les travaux d'approche utiles, ou les sujets limités, mais de haute signification. Enfin, d'une synthèse, même prématurée, il se dégage toujours un appel créateur, celui du conseil à Nathanaël : *Et quand tu m'auras lu, jette ce livre — et sors.*

Louis LAURENS.

Juin 1936.

---

# LES ÉTRUSQUES ET L'HISTOIRE PRIMITIVE DE L'ITALIE

## D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE[2]

La traduction en français du livre de M. Nogara fournit une occasion favorable pour établir un bilan sommaire de l'état actuel de nos connaissances touchant le peuple toujours mystérieux des Étrusques. On ne saurait trouver de guide mieux informé et plus sûr que M. Nogara. C'est par la direction de la section étrusque des Musées du Vatican qu'il a commencé, il y a déjà longtemps, la carrière qui l'a conduit à la direction générale de ces Musées. Dès le début de ce siècle, il était déjà une autorité en matière d'étruscologie ; il s'imposait par la solidité de son érudition et par la mesure de son jugement. Les années et ses nouvelles fonctions n'ont fait qu'élargir sa vision. Son livre est d'un étruscologue, mais d'un étruscologue qui ne s'enferme pas dans les frontières de l'Étrurie. La civilisation étrusque y apparaît comme l'une des

1. Bréhier, *op. cit.*, t. II, p. 1024.

2. Bartolomeo Nogara, *Les Étrusques et leur civilisation*, édition française par M. T. Dromard-Mairot. Paris, Payot, 1936, in-8°, 270 p., 32 pl.

sources essentielles de la civilisation de l'Italie ancienne et, en particulier, de celle de Rome. Suivons M. Nogara sur cette voie, qui n'est, sans doute, pas entièrement nouvelle, mais le long de laquelle il découvre bien des points de vue nouveaux.

L'originalité de son exposé tient surtout au caractère particulièrement complet de son information. Parmi les spécialistes de l'étruscologie, les uns s'occupent particulièrement des vestiges archéologiques, les autres de l'art ou de la religion, d'autres enfin de la langue. M. Nogara est à la fois linguiste, épigraphiste et archéologue ; il est historien de l'art en même temps que des religions, ou plutôt il est historien tout court, c'est-à-dire que, maître des diverses disciplines qui cherchent à pénétrer le passé, il les fait concourir toutes au tableau d'ensemble qu'il a voulu composer. Chacun de ses chapitres nous apporte la somme d'une érudition à laquelle chaque spécialiste sait qu'il doit rendre hommage ; chacun reste clair et simple parce qu'il est le fruit de longues réflexions qui ont élevé peu à peu les vues de l'auteur, au-dessus des détails, jusqu'à la contemplation de l'ensemble. Le livre de M. Nogara est de tout point remarquable. On regrettera seulement qu'il ait été bien mal traduit. Un tel ouvrage aurait mérité un soin plus respectueux [1].

## I. — L'origine des Étrusques

« La question des origines », note M. Nogara dès la première ligne de son livre, « présente une importance capitale dans l'histoire des peuples anciens ; l'intérêt qui s'attache à l'origine des Étrusques est d'autant plus vif que l'histoire de ce peuple forme le premier chapitre de la vie organisée et civilisée de l'Italie, que par leur art et leur civilisation les Étrusques furent les premiers maîtres de Rome. » Et cependant, après avoir exposé brièvement les opinions en présence, il évite la discussion et passe sans conclure, en laissant tout juste apercevoir ses préférences personnelles. C'est qu'en effet la certitude n'est pas encore acquise sur ce point. Positif et prudent, retenu par le scrupule d'une méthode rigoureuse, M. Nogara ne consent à se risquer qu'au minimum dans les obscurités de la préhistoire. Les faits qui ne se relient qu'incomplètement les uns aux autres et dont l'interprétation dépasse aisément les données, n'exercent sur son esprit qu'un attrait visiblement médiocre. L'hypothèse qui transforme en théorie logique les constata-

1. Nous ne voulons parler dans cet article que du fond et non de la traduction. Prévenons seulement le lecteur français que presque tous les noms propres ont conservé la forme que leur donne l'italien. Par exemple, l'île de *Lemnos* devient en italien : *Lenno ;* la traduction parle donc de la stèle de *Lenno* et parfois même de la stèle de *Lenne*. On se demande, de même, ce que peut signifier « le roi Larte Tolumnio de Veio » — il s'agit du roi de Veies, Lars Tolumnius... et ainsi de suite. Les bévues ne manquent pas : p. 118 : « un de ces bas-reliefs fut illustré par le Connétable » — entendez : fut publié par le savant italien nommé Conestabile ; p. 122 : « les sept Orphiques et pythagoriciennes » — entendez : les sectes... (italien : *sette*). La pensée de l'auteur italien est souvent rendue de façon confuse, faute d'avoir été comprise.

tions sporadiques de la préhistoire comporte, il faut le reconnaître, une sorte de pari, élément aventureux qui n'a rien de scientifique. Elle n'en est pas moins indispensable, ne serait-ce que pour coordonner les faits et pour diriger la recherche. En l'absence de la certitude, la vraisemblance conserve sa valeur. N'hésitons donc pas, tout en reconnaissant qu'elle ne s'impose pas encore de façon inéluctable, à exposer une opinion, contraire, je crois bien, à celle vers laquelle incline M. Nogara.

Les Étrusques viennent-ils du Nord ou de l'Orient? Sont-ils arrivés en Italie en passant les Alpes, ou par mer? L'opinion d'Hérodote et, d'après lui sans doute, de toute l'antiquité qui faisait venir les Étrusques des côtes lydiennes paraît conserver aujourd'hui toute sa valeur.

C'est Niebuhr qui, le premier, proposa au contraire de chercher l'origine des Étrusques, comme celle des Latins, des Osques et des Ombriens, dans le centre de l'Europe. Il trouvait un appui dans un texte de Denys d'Halicarnasse qui, tout en reconnaissant la profonde différence entre les Étrusques et les autres peuples de l'Italie, les qualifiait cependant d' « aborigènes », c'est-à-dire d'autochtones au même titre que les Latins. Denys n'avait naturellement aucune idée de l'origine européenne de ces prétendus autochtones. Ne tirons donc pas de son assertion plus qu'elle ne signifie et contentons-nous de constater qu'il récuse l'autorité d'Hérodote. Mais Tite-Live, pensait Niebuhr, préciserait l'indication de Denys. Il signale, en effet, en Rétie, sur le versant nord des Alpes, des restes de populations étrusques. Là, concluait Niebuhr, aurait été le berceau de ce peuple. Cette fois encore, le texte antique paraît interprété à faux. Tite-Live spécifie, au contraire, que ces Étrusques de Rétie sont des réfugiés, chassés de la plaine du Pô par l'invasion gauloise. Dans le Tessin, la Valteline, le haut Adige, on croit reconnaître, en effet, dans quelques noms de lieux, des traces de la langue étrusque ; on y a retrouvé, en tout cas, des inscriptions en une langue apparentée à l'étrusque, écrites en un alphabet qui est celui de l'Étrurie circumpadane. Mais ces inscriptions ne peuvent en aucune façon remonter plus haut que la fin du IVe ou le début du IIIe siècle avant notre ère. Elles sont postérieures à l'installation des Gaulois dans l'Italie du Nord. Nous voilà bien loin des origines. Pour une époque plus ancienne, on chercherait en vain, dans les Alpes ou au nord des Alpes, le moindre vestige qui puisse être attribué aux Étrusques primitifs ou à leurs ancêtres préhistoriques. Au nord de l'Apennin même, on n'aperçoit pas trace d'une civilisation étrusque avant l'an 600 environ. Elle y apparaît, entièrement constituée, telle qu'elle florissait alors au sud de l'Apennin ; elle vient du sud et non du nord, de Toscane et non de Rétie. L'hypothèse de Niebuhr dut sa fortune, à la fin du XIXe siècle, aux spéculations linguistiques touchant le caractère indo-européen de la langue étrusque. Il se trouva d'excellents savants qui crurent en trouver la preuve dans l'archéologie, si bien que la croyance à l'origine européenne des Étrusques survécut à la faillite de l'origine indo-européenne de leur langue. L'absence de Pré-Étrusques au nord de l'Apennin oblige, nous semble-t-il, à y renoncer définitivement.

Reste donc la tradition presque unanime de l'Antiquité, qui fait des Étrusques des colons lydiens. Le récit d'Hérodote touchant les circonstances et les modalités de cette émigration présente, bien évidemment, un caractère légendaire. Ce n'est pas de Sardes seulement et parce qu'ils souffraient de la famine que des navigateurs ont cherché des établissements sur les côtes méditerranéennes de l'Occident. Hérodote, cependant, est bien informé de tout ce qui touche l'ancienne Ionie et ses alentours. Un certain nombre de faits semblent confirmer que la légende recouvre quelque réalité.

Parmi les noms que les Étrusques se donnaient à eux-mêmes figure celui de Tyrrhéniens ; c'est celui qu'a conservé la mer et la côte qui furent leur domaine propre. Or, Pindare, au v^e siècle, parle de ces marins Tyrsènes qui auraient eu leurs repaires depuis la Thrace jusqu'aux côtes méridionales de l'Asie Mineure. N'est-ce pas à ces Tyrsènes que l'on peut attribuer l'inscription fameuse découverte à Lemnos en 1885 par Durrbach et Cousin, et qui, par ses caractères et par sa langue, ressemble de façon si étonnante aux inscriptions étrusques d'Italie. En Lydie même, la mission américaine qui fouille Sardes a trouvé tout récemment des inscriptions en langue lydienne. Cette langue nouvelle diffère sans doute de l'étrusque, mais les Lydiens utilisaient un alphabet qui possède précisément le signe 8, connu peut-être, mais exceptionnel, en Grèce, tandis qu'il est courant en Étrurie où il représente le son *F*. Tous ces faits ne remontent sans doute pas au delà du VI^e siècle avant notre ère, époque à laquelle les Étrusques sont depuis longtemps établis en Italie. Ils paraissent, cependant, favorables à l'hypothèse sinon d'une origine commune, ou du moins, de contacts anciens sur les côtes d'Asie Mineure.

En Italie même, les plus anciennes tombes que l'on peut attribuer aux Étrusques et qui remontent au VIII^e siècle fournissent un mobilier dont le style est nettement gréco-oriental. C'est celui que l'on trouve en Asie Mineure à la même époque. L'architecture des grands tumuli funéraires comme ceux de Caeré-Cervetri, celle des tombes à coupoles, ainsi que les plus anciennes tombes à chambre taillées dans le roc, rappellent les tombes monumentales de la Grèce mycénienne et de l'Asie Antérieure. Si la présence d'objets de style oriental peut être attribuée à des relations commerciales, les traditions communes de l'architecture funéraire, bien que les tombes taillées dans le roc de Lycie paraissent plus récentes que celles d'Étrurie, semblent accuser une ancienne communauté de civilisation entre les Étrusques et les peuples de la Méditerranée orientale.

C'est toujours vers les mêmes horizons que nous portent de nombreuses particularités des croyances et des rites étrusques. M. Nogara les étudie en détail, insistant surtout sur leurs rapports avec la religion romaine. Il ne se fait pas faute, cependant, de signaler les analogies qu'elles présentent avec des idées ou des pratiques connues en Orient. Laissons de côté celles qui se rencontrent également chez les peuples italiques et qui peuvent avoir fait

partie du patrimoine commun à toute une époque, par exemple la doctrine et les rites de l'orientation suivant les points cardinaux, des lieux consacrés, temples ou villes. Parmi les disciplines de la divination M. Nogara nous apporte des renseignements particulièrement précis sur l'haruspicine, c'est-à-dire l'art de deviner l'avenir par l'inspection des entrailles et particulièrement du foie des victimes. Il les tire notamment de l'étude de cette reproduction en bronze d'un foie de mouton trouvée à Plaisance qui porte gravés, dans chacune des cases divisant sa surface, les noms d'une quarantaine de divinités. Chaque partie du foie était donc censée se trouver sous l'influence spéciale d'un dieu ; l'état de cette partie manifestait la disposition favorable ou défavorable du dieu au moment du sacrifice, et l'examen du foie permettait à l'haruspice de connaître la réponse des dieux à la question qu'avait dû poser le sacrificateur. Sur le couvercle d'une urne funéraire de Volterra, le mort, sans doute un haruspice, est représenté tenant à la main la même représentation d'un foie. Le foie de bronze devait servir à l'instruction des haruspices. Or, rappelle M. Nogara (p. 61), c'est en Babylonie et dans le pays des Hittites qu'on a trouvé plusieurs reproductions en terre cuite de foies dont la forme schématique coïncide avec celle du foie de Plaisance et sur lesquelles se trouvent également inscrits des noms de divinités. Une telle coïncidence, des analogies si précises, ne sauraient être fortuites. C'est vers l'Orient que nous reportent ces pratiques de l'haruspicine.

Il en est de même de la cosmogonie étrusque. M. Nogara la résume d'après le lexicographe antique Suidas (p. 77). A l'origine, le dieu créateur fixa la durée du monde à douze millénaires correspondant aux douze signes du zodiaque. Dans le premier millénaire, il créa le ciel et la terre ; dans le second, le firmament ; dans le troisième, les eaux qui coulent sur la terre ; dans le quatrième, les grands astres du ciel ; dans le cinquième, les êtres animés de l'air, des eaux et de la terre, tout ce qui rampe, nage, vole, court avec quatre pattes ; enfin, dans le sixième millénaire, l'homme. Six mille ans se sont écoulés avant la création de l'homme ; la race humaine durera six mille autres années, sur lesquelles un millénaire est accordé au peuple étrusque... La ressemblance avec la Bible est claire, souligne M. Nogara. Mais, se demande-t-il prudemment, est-ce la source à nous inconnue qu'a utilisée Suidas qui a subi l'influence de la Genèse ou s'agit-il vraiment d'une antique tradition étrusque dérivée de l'Asie occidentale sans dépendre de la Bible. — Pourquoi, répondrons-nous, Suidas aurait-il prêté aux Étrusques une doctrine biblique si rien, dans leur cosmogonie, n'avait rappelé cette conception orientale de la création du monde?

L'objection que l'on oppose ordinairement à cette hypothèse de l'origine asiatique des Étrusques et de leur civilisation est que, dans l'archéologie antique de l'Italie, aucun indice ne permet de saisir cette arrivée d'un peuple étranger venant de la mer. On a étudié, sur la côte tyrrhénienne, à Caeré-

Cervetri, à Corneto-Tarquinia, par exemple, des nécropoles du premier âge du fer ; on en suit le développement continu depuis l'an mille avant notre ère environ jusqu'en pleine période étrusque. Ce développement est continu ; on ne sait à quel moment fixer l'apparition des Étrusques. Les objets de provenance orientale apparaissent dans les tombes de caractère indigène vers le début ou un peu avant le début du VIII^e siècle avant notre ère, puis la richesse du mobilier s'accroît, les tombes s'agrandissent et changent peu à peu de caractère depuis les simples petits puits à incinération (*pozzetti*), contenant tout juste l'ossuaire couvert de son écuelle, une tasse et quelques menus objets de bronze ou de fer, jusqu'aux tombes à chambre, qui apparaissent vers la fin du VIII^e siècle et dans lesquelles le mort est inhumé et non plus brûlé, avec un mobilier extrêmement riche de vases de terre et de métal, de meubles, d'ustensiles et d'objets de luxe de toute sorte. Cette évolution, très rapide sans doute, peut s'expliquer par la mise en valeur des richesses naturelles de l'Italie, notamment par l'exploitation des minerais de fer de l'île d'Elbe et de l'étain de la côte toscane, exploitation développée par les relations commerciales avec les navigateurs phéniciens, puis avec les marins d'Ionie qui précédèrent les colons grecs. A s'en tenir au mobilier archéologique, rien n'accuse l'arrivée de colons étrangers. Mais ne peut-on pas admettre que parmi ces premiers navigateurs qui hantèrent les côtes tyrrhéniennes se trouvaient des Tyrrhéniens de la Méditerranée orientale et qu'un certain nombre de ceux-ci s'établirent au voisinage des ports, se mêlant aux indigènes jusqu'à ce que, de plus en plus nombreux et puissants, ils leur imposassent leur loi et leur civilisation. Les débuts de cette colonisation nous échappent. Doit-on vraiment s'en étonner? Nous n'apercevons les Étrusques en Italie qu'une fois qu'ils sont vraiment les maîtres de la côte toscane et, lorsque nous les y apercevons, ils apparaissent bien comme un élément nouveau, étranger à l'Italie du premier âge du fer.

## II. — La langue étrusque

Le problème des origines du peuple étrusque pourrait se trouver éclairé de façon plus décisive si l'on parvenait à comprendre sa langue ou même seulement à l'analyser de façon assez sûre pour la rattacher soit au système indo-européen, soit à quelqu'une des anciennes langues parlées dans le proche Orient. Les documents ne manquent pas. Nous possédons six à sept mille inscriptions étrusques qui se lisent aisément ; elles sont écrites en caractères grecs ; la plupart, il est vrai, sont des inscriptions funéraires très brèves ; quelques-unes d'entre elles sont accompagnées de leur traduction latine ; elles ne nous apprennent pas grand'chose ; on n'a encore trouvé aucun texte bilingue un peu développé, si bien que, d'une façon générale, tout ce qui dépasse les indications rudimentaires de l'épigraphie funéraire échappe à notre intelligence.

Les efforts devant cette énigme irritante n'ont cependant pas manqué, et M. Nogara, qui a lui-même pris part à cette lutte, nous en expose sommairement, mais excellemment, les méthodes et les résultats.

Tout d'abord, on voulut aller trop vite. Séduits par les résultats qu'obtenait la comparaison des langues indo-européennes, les étruscologues s'ingénièrent à retrouver dans les textes étrusques des racines qu'ils pussent rattacher à des familles connues. Ce fut ce qu'on appela la méthode étymologique. Vers 1880, Corssen crut pouvoir expliquer l'étrusque par le latin et les dialectes italiques. C'était le triomphe de l'hypothèse qui faisait venir les Étrusques de l'Europe centrale, à travers les Alpes, comme les autres peuples indo-européens de l'Italie. Le succès fut de courte durée, au moins en ce qui concernait la langue. Deecke montra bientôt l'erreur de toutes les interprétations étymologiques de Corssen. Une autre faillite acheva plus tard de prouver la vanité de ces tentatives arbitraires. J. Martha, qui avait publié vers 1890 un excellent ouvrage sur l'*Art étrusque*, voulut, en 1912, expliquer la langue par des racines non plus indo-européennes, mais finno-ougriennes, c'est-à-dire par le finnois, le hongrois et le turc. Il établit ainsi une grammaire et un vocabulaire de l'étrusque ; il traduisit les inscriptions, mais ni les principes de sa méthode ni ses traductions ne supportèrent l'examen.

Depuis l'échec de la tentative de Corssen, des savants, en majorité italiens, et en particulier Elia Lattes, le maître de M. Nogara, avaient préconisé une méthode plus laborieuse et plus modeste : la méthode dite *combinatoire*. Les textes étrusques eux-mêmes, comparés entre eux, devaient fournir le sens des formes et des mots qui les composent. Tout d'abord, le caractère même de l'inscription, épitaphe, dédicace, fragment de rituel, fournit une indication générale. En second lieu, quelques mots sont connus soit par les indications de lexicographes antiques, soit par les inscriptions bilingues. Par exemple, lorsqu'un nom propre étrusque *Ziχu* se trouve traduit *Scribonius*, on peut admettre que la racine étrusque *ziχ* correspond au latin *scrib(ere)*, écrire. En transportant dans tous les textes que l'on possède les mots dont on connaît ainsi le sens, on arrive à deviner la signification de quelques autres qu'il s'agit ensuite d'éprouver partout où ils figurent. Tâche d'une patience infinie à laquelle de nombreux savants ont à l'envi consacré leur ingénieuse sagacité ; tâche qui ressemble un peu à la tapisserie de Pénélope, chacun défaisant en partie l'œuvre du voisin. Un certain nombre d'acquisitions, cependant, paraissent assurées. Mais les grands textes, ceux qui pourraient permettre de reconnaître vraiment un système linguistique et fournir un vocabulaire un peu développé, échappent toujours à l'interprétation. Tel est, par exemple, celui qui se trouve inscrit sur les bandes de lin enveloppant une momie trouvée en Égypte et acquise par le Musée d'Agram : les deux cents lignes environ qu'il comporte doivent, suppose-t-on, représenter un texte religieux et particulièrement funéraire, peut-être une adaptation du livre des morts égyptiens ; cependant, parmi les traductions qui en ont été

proposées, aucune ne s'impose, si bien que, récemment, on a voulu y reconnaître une traduction d'un passage de l'*Odyssée*. On lit bien, mais on ne comprend pas.

Deux tentatives récentes paraissent, toutefois, fécondes : celle du grand linguiste italien Trombetti, prématurément enlevé à la science peu après l'apparition de son livre *La lingua etrusca*, et celle de M. W. Schulze.

Avec une érudition vraiment prodigieuse, Trombetti cherche à associer la recherche étymologique à la méthode combinatoire. Mais la recherche étymologique se trouve chez lui singulièrement élargie. Ce n'est plus dans une langue supposée proche parente de l'étrusque, ni même dans un groupe de langues qu'il cherche le sens des radicaux étrusques, c'est, conformément à sa théorie de l'unité primitive et foncière du langage humain, dans tout l'ensemble des langues connues, depuis l'indo-européen et le sémitique jusqu'au chinois et au bantou. Il est possible que parfois il tombe juste, mais il paraît inévitable que souvent il se trompe. Sa science véritable, d'ailleurs, et son bon sens, le gardent des excès ; il ne prétend pas tout comprendre ni tout expliquer ; il propose, il essaye plus qu'il n'affirme ; il fait pour deviner un effort considérable et qui semble mainte fois heureux. Mais il reconnaît lui-même qu'il ne possède pas la « clef de l'étrusque ».

C'est, d'ailleurs, surtout d'après la méthode combinatoire qu'il est arrivé à établir une véritable grammaire de l'étrusque avec des déclinaisons et des conjugaisons à peu près certaines. Des éléments divers, résidus probablement d'anciennes racines, s'agglutinent en nombre variable au radical pour en préciser le sens dans la phrase. Cette systématisation grammaticale d'efforts en partie antérieurs aux siens, réalisée par un linguiste de premier ordre, semble s'imposer. Malheureusement, le vocabulaire, dû surtout à la méthode étymologique, inspire une confiance moindre. Tout en rendant hommage à son extraordinaire érudition et au « caractère génial » de quelques-unes de ses vues, M. Nogara remarque que Trombetti aboutit en somme à retrouver dans l'étrusque surtout les hypothèses qu'il y a apportées. « Son essai », conclut-il, « représente un progrès surtout parce qu'il a su coordonner systématiquement les éléments essentiels de la phonétique, de l'étymologie et du lexique étrusque, si bien que personne ne pourra se dispenser de le consulter et de tirer profit des matérieux recueillis par lui avec tant de soin. »

En ce qui concerne l'origine du peuple étrusque, la connaissance de sa langue n'apporterait, suivant Trombetti lui-même, aucune indication décisive. L'étrusque appartiendrait, en effet, à un groupe de langues mortes, intermédiaires entre le caucasien et l'indo-européen, dont faisaient partie les langues parlées très anciennement en Asie, comme le lydien et le lycien, langues dites asianiques, mais aussi les langues préhelléniques des peuples de la mer Égée et, en général, de tout le bassin méditerranéen, y compris de l'Italie. Le basque, en France, le berbère, dans l'Afrique du Nord, repré-

sentent des résidus du même genre et il ne saurait être question de les rattacher à l'Orient. Le caractère de la langue étrusque ne peut donc servir à prouver l'origine lydienne ou égéenne des Étrusques, quoique l'inscription de Lemnos apparaisse très voisine de l'étrusque. L'étude de ces langues « asianiques » que l'on commence seulement aujourd'hui à reconnaître pourra peut-être, un jour, apporter des indications plus précises. Rien, en tout cas, ne s'oppose jusqu'ici à l'hypothèse de l'origine orientale des Étrusques, mais rien non plus n'apporte en sa faveur une preuve indiscutable.

De tout autre nature est le travail de M. W. Schulze. Son livre, beaucoup plus gros que celui de Trombetti, porte sur un domaine infiniment plus limité : les noms propres étrusques et latins : noms de lieux et surtout noms de personnes.

En ce qui concerne les noms de lieux, plusieurs savants avaient déjà relevé des identités frappantes entre l'Asie Mineure, la Crète, l'Italie et même l'Espagne. Cette constatation concorde absolument avec les indications de Trombetti touchant l'existence ancienne d'une famille de langues asiano-méditerranéennes. Les noms de lieux de ce genre ne se trouvent pas confinés, en Italie, dans les territoires qui furent étrusques ; ils se rencontrent également nombreux notamment dans l'Italie méridionale et en Sicile, où les Étrusques ne pénétrèrent jamais. On a même pu établir toute une série de rapprochements entre les noms géographiques du Latium et ceux de Crète. Les relevés de M. Schulze confirment entièrement la formule de M. Ribezzo que cite M. Nogara : « La toponymie étrusque s'encadre dans un système qui a peut-être son centre en Crète, mais qui pousse ses ramifications dans tous les pays riverains de la Méditerranée, depuis le Caucase jusqu'à Tartessos (Cadix) sur la côte orientale de l'Espagne. » Ce serait, en somme, celui des anciens peuples de la mer, Minoens.

L'étude des noms de personnes aboutit à des résultats plus complexes. Le plus frappant est la ressemblance entre les noms propres étrusques et les noms propres latins. Dès lors, indique M. Nogara, deux hypothèses sont possibles : ou bien une communauté d'origine entre Étrusques et Latins, ou bien une influence très marquée d'un peuple sur l'autre. A notre avis, la communauté d'origine se trouve exclue par la diversité foncière des deux langues. Quant à l'influence d'un peuple sur l'autre, les circonstances historiques générales ne permettent guère d'hésiter à admettre, d'une façon générale, l'influence des Étrusques sur les peuples italiques, entre autres sur les Romains, plutôt que l'inverse. Telle est bien la conclusion de M. Schulze. L'étude des noms de personnes n'apporte, d'ailleurs, qu'une faible contribution à la connaissance de la langue.

Elle suggère, cependant, quelques remarques générales : celle-ci, notamment, que relève et discute M. Nogara (p. 209 et suiv.). Le système onomastique étrusque diffère du système romain par l'usage fréquent du matro-

nyme, c'est-à-dire par l'indication du nom de la mère, soit seul, soit accompagné du nom du père. L'explication de M. Nogara, à savoir que cet usage prouve simplement chez les Étrusques un degré de civilisation supérieur à celui des Romains, laisse peut-être à désirer. Il paraît plus satisfaisant d'y reconnaître le souvenir d'une tradition aussi ancienne que l'on voudra et dont il semble qu'on retrouve la trace précisément dans la Crète minoenne, qui donnait à la mère, dans la famille, un rôle juridiquement plus important que celui que nous trouvons chez les peuples italiques et helléniques. Plusieurs savants, en effet, ont parlé à ce propos de matriarcat. Rien ne prouve, sans doute, que le matriarcat ou la polyandrie aient régné chez les Étrusques. Cependant, les femmes semblent toujours avoir été considérées chez eux comme les égales de l'homme. Les peintures étrusques nous les montrent constamment prenant part aux cérémonies et aux festins à côté des hommes. Les écrivains grecs tiraient même de cet usage qui leur était étranger des conclusions extrêmement défavorables à la moralité des Étrusques. M. Nogara a raison de protester contre de telles interprétations et de rappeler le témoignage contraire de Virgile (*Géorg.*, II, 532, 533) :

*Hanc olim vitam veteres coluere Sabini*
*Hanc Remus et frater ; sic fortis Etruria crevit.*

Il n'en reste pas moins que cette liberté de la femme, son importance dans la famille et dans la vie sociale, attestée par tous les documents étrusques, paraît représenter une vieille tradition méditerranéenne bien plus qu'européenne. Si, dans la famille romaine, l'autorité de la *mater familias*, contrastant avec la situation de mineure que lui faisait la loi, est tellement supérieure à la situation de l'épouse dans les pays grecs, elle est due probablement à l'influence et à l'exemple de l'Étrurie voisine. Denys d'Halicarnasse avait raison : par leurs mœurs, comme par leur langue, les Étrusques diffèrent profondément des autres peuples de l'Italie.

## III. — L'Archéologie préhistorique de l'Italie et l'histoire des Étrusques

Ni la langue des Étrusques que l'on ne connaît encore que très imparfaitement, ni l'étude de leur alphabet, ni celle de leurs inscriptions et de leurs noms propres, n'apporte donc d'indication décisive touchant l'origine de ce peuple. Les données de l'archéologie prêtent également à la discussion. Ce qu'elles nous apprennent de la préhistoire et même de la protohistoire italienne concorde néanmoins avec l'hypothèse d'une origine étrangère des Étrusques mieux qu'avec n'importe quelle autre théorie.

Si nous considérons la préhistoire de l'Italie, nous y reconnaissons, d'une façon générale, deux courants de civilisation distincts qui s'opposent, puis se mélangent. Durant l'âge de la pierre polie et une partie de celui du bronze,

domine le courant autochtone méditerranéen. A partir de la diffusion de la civilisation du bronze, vers le milieu du second millénaire avant notre ère, apparaît un courant européen. On l'aperçoit d'abord au pied des Alpes, sur les lacs italiens, puis dans l'Émilie orientale ; c'est notamment la civilisation des terramares qui, de la plaine du Pô, se répand progressivement dans la péninsule jusqu'à Tarente et paraît donner naissance, au nord et à l'ouest de l'Apennin, vers le début de l'âge du fer, à la civilisation dite de Villanova. On s'accorde généralement à attribuer cette civilisation aux invasions successives qui ont amené en Italie d'abord les Latins, au cours de l'âge du bronze, puis, vers la fin de cette époque ou le début du fer, leurs proches parents, les Osques et les Ombriens. La civilisation villanovienne a, en effet, ses attaches au nord des Alpes, depuis les régions de la Drave et de la Save jusqu'en Bohême. Le facies qu'elle présente en Italie semble résulter d'une fusion entre ces nouveaux venus de langue indo-européenne et les anciens occupants du pays, ces méditerranéens dont le parler n'a laissé de traces que dans un certain nombre de noms de lieux.

Les Étrusques se distinguent nettement, dès l'origine, du groupe Latins-Osques-Ombriens. Représenteraient-ils l'un des peuples plus anciens de la péninsule qui serait parvenu à conserver sa cohésion et son individualité? Mais quelle vraisemblance y a-t-il à ce qu'une ancienne population italienne, que rien ne signale auparavant, apparaisse tout à coup, si différente de tous les peuples qui, depuis un millénaire, ont submergé tout le pays et si supérieure à eux? Pourquoi ce peuple jusque-là obscur se serait-il élevé, presque subitement, à une si haute destinée? Pourquoi aurait-il été l'intermédiaire entre l'Italie et la civilisation gréco-orientale qui se diffuse tout à coup sur la côte toscane?

Considérons, en effet, l'archéologie proprement étrusque. On n'en saisit pas bien les débuts ; c'est entendu. Mais où rencontre-t-on les plus anciennes tombes que des inscriptions permettent de qualifier d'étrusques? Sur la côte qui, précisément, a conservé le nom de Tyrrhénienne, depuis Caeré-Cervetri jusqu'à Populonia, au nord de l'île d'Elbe. Ces sépultures datent de la fin du VIII^e ou du début du VII^e siècle. Tumuli monumentaux ou grandes fosses à chambre, ou puits profonds avec chambres latérales de Vetulonia, ne sont évidemment pas les premières tombes des premiers Étrusques. De tels monuments témoignent d'une civilisation déjà florissante et qui doit avoir derrière elle un développement d'au moins un demi-siècle, peut-être même d'un siècle. Les débuts de la colonisation étrusque remonteraient donc aux environs du IX^e siècle avant notre ère ; ils auraient immédiatement précédé la colonisation grecque dans l'Italie méridionale et en Sicile. Les plus anciennes villes étrusques sont des ports ou, du moins, suivant la pratique de ce temps, des acropoles situées à quelque distance de la mer et commandant de loin un mouillage. La puissance étrusque, à ses débuts, apparaît avant tout maritime.

C'est de la côte toscane qu'elle s'est étendue peu à peu vers l'intérieur du pays. A mesure qu'on s'éloigne de la côte, les monuments étrusques sont plus tardifs ; les nécropoles villanoviennes prolongent davantage leur existence. Les faits se présentent comme si la civilisation étrusque avait mis environ deux siècles : de 800 à 600, pour se diffuser de la Maremme toscane jusqu'à la vallée du Tibre et au pied des Apennins, de Caeré à Veies, à Faléries, à Orvieto et au lac de Bolsena ; de Corneto-Tarquinia, de Telamon, de Vetulonia à Chiusi, à Pérouse, à Cortone, à Arezzo, à Florence. La Maremne semble être restée longtemps, au moins jusqu'au v^e siècle, la plus riche et la plus florissante. M. Nogara accuse vivement le contraste entre l'état qu'elle dut présenter à la belle époque étrusque et sa désolation actuelle. Bien drainée et cultivée, peuplée de villes nombreuses et riches dont l'archéologie reconnaît les ruines et les nécropoles, elle ne connaissait certainement pas la malaria. Un commerce actif animait ses ports. C'est la Maremne, aujourd'hui presque déserte, qui a créé l'Étrurie.

La Toscane étrusque a failli, au cours du vi^e siècle avant notre ère, réaliser l'unité de l'Italie que Rome n'obtiendra qu'un demi-millénaire plus tard. En Campanie, les Étrusques avaient fondé, entre autres villes, Nole et Capoue. On a retrouvé leur trace à Pompéi. Il semble bien que dans cette province, comme en Toscane, ils aient organisé une confédération de douze cités ou « lucumonies ». Leur expansion se heurta, en Campanie, à d'autres colons aussi avancés qu'eux-mêmes en civilisation et qui tenaient les meilleurs postes de la côte, aux Grecs, notamment à ceux de Cumes. Ils durent donc se contenter de l'intérieur des terres, de la plaine, qui se trouvait, d'autre part, dominée par les Samnites de l'Apennin. Entre les Grecs et les Samnites, la situation des Étrusques demeurait précaire. On sait que vers le début du v^e siècle avant notre ère ils furent écrasés par la coalition de ces deux ennemis.

Durant tout le temps qu'ils bataillèrent en Campanie, les Étrusques durent nécessairement être les maîtres de la voie qui, à travers l'Italie centrale, conduisait de Toscane à Capoue. Le point capital de cette voie était le passage du Tibre à Rome. Le pont Sublicius, fameux dans l'histoire primitive de Rome, leur était indispensable. La Rome du Palatin fut peut-être fondée par les indigènes des monts Albains. Celle du Capitole fut, certainement, étrusque. Au Capitole, en effet, l'archéologie romaine a mis au jour des fragments de terre cuite peinte qui portent nettement la marque étrusque du vi^e siècle de notre ère. C'est à la fin du vii^e siècle que la tradition romaine fait venir les Tarquins d'Étrurie pour régner à Rome ; c'est à la fin du vi^e siècle qu'aurait été fondé le temple du Capitole, par un Tarquin, sur un plan étrusque. La décoration du fronton aurait été commandée aux artistes étrusques de Veies. Un des prédécesseurs des Tarquins, Servius Tullius, n'était autre, semble-t-il, qu'un aventurier étrusque nommé Mastarna. Une bonne partie de la période royale de Rome se déroula sous le signe de l'Étrurie.

La révolution républicaine, vers 500, et les guerres contre Porsenna, roi de Chiusi, datent de la même époque que la lutte des Étrusques, en Campanie, contre les envahisseurs samnites. Il est probable que ces deux événements représentent également, dans le Latium et en Campanie, une révolte des indigènes contre leurs maîtres étrusques. Les Latins de Rome durent recevoir l'aide de leurs congénères les Sabins, proches parents des Samnites. N'est-ce pas à ce moment, en effet, que l'histoire romaine place l'arrivée à Rome de la *gens* sabine d'Atta Claudius, accompagné de cinq mille de ses clients? La perte de Rome était, pour les Étrusques, la condamnation de leur domination en Campanie. C'est probablement l'exemple étrusque et de vieilles relations avec les Samnites qui attirèrent, dès le v^e siècle, la ligue latine vers la plaine campanienne et aboutirent à la fondation, au IV^e siècle, d'un État campano-romain.

Nous savons par Tite-Live qu'au temps où les Étrusques étaient les maîtres de la Campanie ils avaient également établi leur puissance au nord de l'Apennin, dans la plaine du Pô. La capitale de la nouvelle confédération de douze villes fondée dans cette région était *Felsina*, plus tard Bologne ; ses ports étaient sur l'Adriatique, à Spina, à Ravenne, à Adria. L'archéologie confirme pleinement cette tradition. Les Étrusques n'apparaissent que tard dans la plaine du Pô, vers la fin du VII^e ou plutôt même le début du VI^e siècle. Le sol de Bologne a fourni les traces abondantes d'une agglomération indigène antérieure à leur arrivée. Cette ville primitive, ou ces villages, se trouvaient dans la plaine ; la ville étrusque, *Felsina*, fut une acropole sur la hauteur qui les dominait. On a retrouvé d'amples nécropoles indigènes purement villanoviennes auxquelles se substituent brusquement, en des emplacements distincts, des cimetières nettement étrusques. On saisit parfaitement à Bologne la succession et l'opposition des deux civilisations qui semblent se faire suite de façon continue sur les côtes toscanes. C'est bien l'Étrurie centrale qui a conquis la plaine du Pô. La puissance étrusque s'y maintint jusqu'aux invasions gauloises de la première moitié du IV^e siècle.

Le grand siècle de l'Étrurie, ce fut donc le VI^e siècle avant notre ère, durant lequel elle domina l'Italie, depuis le pied des Alpes jusqu'aux montagnes du Samnium. Son épanouissement a devancé celui d'Athènes. C'est à ce moment qu'elle fut le plus riche, comme le montre l'archéologie, la plus vigoureuse en entreprises et la plus féconde en monuments. Elle domine et assimile les peuplades indigènes encore dispersées de l'intérieur des terres ; elle règne à Rome ; elle joint les côtes de la mer Tyrrhénienne à celles de l'Adriatique. Ses relations commerciales s'étendent jusqu'aux rives orientales de la Méditerranée. Alliée de Carthage, derrière laquelle se trouvent les Phéniciens et toute la puissance de l'empire perse, elle commande sur la Méditerranée occidentale. Elle interdit aux Phocéens de s'établir en face d'elle, en Corse, et les oblige à se réfugier plus au nord, sur les côtes de Gaule, où ils

fondent Marseille. Elle n'en commerce pas moins activement avec les Grecs, mais elle tient Cumes étroitement enserrée et peut encore espérer enlever l'Italie méridionale à l'hellénisme que Carthage, à ce moment, s'efforce d'expulser de Sicile. Sa puissance sur mer garantissait sa maîtrise sur les terres italiennes. Ce qui mit fin définitivement à son rêve d'hégémonie, ce ne fut pas tant le soulèvement des tribus indigènes que les victoires des Grecs sur les Perses à Marathon et à Salamine. Leur triomphe leur livrait la mer et, dès lors, leurs colonies de Sicile et d'Italie purent partout reprendre l'offensive.

C'est ainsi que le v^e siècle marque pour les Étrusques le commencement de la décadence. Les Carthaginois sont chassés de Sicile. Syracuse, libérée de leur menace, s'unit à Cumes pour ravager à plusieurs reprises les ports étrusques de la mer Tyrrhénienne. C'est Syracuse désormais, qui sera l'intermédiaire entre le commerce grec et l'Italie ; par son port et par ceux de l'Italie méridionale passeront désormais l'huile et le vin que, dans ses vases ornés de figures rouges, Athènes fournit à l'Étrurie. Maîtresse des voies terrestres de l'Italie méridionale et centrale, Rome commence à devenir pour les Étrusques une rivale dangereuse. En face de cette ville qui lutte énergiquement pour la vie et dont les succès éveillent les ambitions, la Confédération des villes toscanes manque de cohésion et de décision. Chaque cité ne pense qu'à ses intérêts propres. Étudiant la constitution politique des Étrusques, M. Nogara montre bien, et de façon nouvelle, comment l'Étrurie abandonne à elles-mêmes ses lucumonies les plus exposées. Elle laisse Veies isolée en face des Romains. Les assises solennelles de la Confédération près du lac de Bolsena, puis, probablement, à Orvieto, se passent en palabres sans conclusions. Enfin, le coup fatal est porté à la puissance étrusque par les invasions gauloises, au début du IV^e siècle.

Ce furent, en effet, les Gaulois qui ont livré l'Italie à Rome ou qui, du moins, ont facilité et hâté la conquête romaine. Brennus, sans doute, faillit prendre le Capitole et les Romains se sont souvenus longtemps de la bataille de l'Allia. Mais, à Rome, les Gaulois ne firent que passer, tandis qu'ils s'établissaient dans la plaine du Pô enlevée aux Étrusques. Dès lors, l'attention de la Confédération va se trouver constamment attirée par le danger de ce voisinage. Elle cherchera l'appui de Rome ; elle prendra son parti et l'aidera dans sa lutte contre Carthage, d'autant plus qu'Hannibal est l'allié des Gaulois. Sa neutralité bienveillante permettra plus tard aux Romains d'enlever aux Gaulois la plaine du Pô. C'est sans coup férir que Rome assure peu à peu son autorité sur l'Étrurie jusqu'au jour où, victorieuse de la guerre sociale, elle enverra Sylla ravager et achever de ruiner la Toscane, sous prétexte de la punir de son union avec les peuples italiens. Désormais, l'Étrurie n'a plus d'autre histoire que celle d'une région de l'Italie romaine.

## IV. — La religion étrusque

S'il ne fut pas donné aux Étrusques d'assimiler politiquement l'Italie, ils ne lui en ont pas moins transmis une partie de leur civilisation propre. En bien des points, ils ont été les maîtres des Romains et c'est par leurs élèves, souvent, que nous les connaissons eux-mêmes. On ne s'étonnera donc pas de voir M. Nogara s'attacher à souligner les rapports étroits des traditions étrusques avec celles de Rome. La religion et les rites lui fournissent la matière d'un exposé particulièrement riche. Nous avons déjà eu à mentionner plus haut l'haruspicine. L'art des Romains, en cette discipline, semble être demeuré plus rudimentaire que celui des Étrusques ; dans les cas particulièrement graves, Rome n'hésitait pas à faire venir des haruspices d'Étrurie. Mais, en cette matière comme en ce qui concerne les traits communs entre deux peuples voisins, la question est moins simple qu'il apparaît de prime abord. Rome n'a pas nécessairement emprunté à l'Étrurie toutes les institutions religieuses ou autres qu'elle eut en commun avec elle. La religion étrusque elle-même présente un mélange qu'il serait difficile de doser exactement ; parmi ses traits divers, un certain nombre peuvent provenir des peuples indigènes de l'Italie et avoir appartenu originairement à la plus ancienne religion latine. L'Étrurie a également beaucoup pris à la Grèce, à laquelle les Romains eux-mêmes, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Italie méridionale, ont pu faire bien des emprunts. Pour l'haruspicine même, si celle des Étrusques paraît assez nettement d'origine orientale, nous n'oserions affirmer que celle des Romains n'en soit qu'une maladroite imitation et que les Latins n'aient pas connu, antérieurement à tout rapport avec les Étrusques, un art de deviner l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes immolées aux dieux.

Parmi les dieux étrusques dont M. Nogara établit la liste d'après les textes littéraires et les documents archéologiques, dix-sept sur trente-trois semblent purement étrusques, en ce sens que leurs noms échappent à toute étymologie : *Tinia*, le dieu suprême que l'on peut assimiler à Jupiter ; *Seθlans*, qui serait Vulcain ; *Turms*, qui ressemble à Mercure ; *Fufluns*, Bacchus ; *Turan*, Vénus, etc. Quatre ou cinq sont grecs : *Aplu*-Apollon, *Hercle*-Hercule, *Aita*-Hadès, *Xarun*-Charon ; les autres, soit une douzaine, sont communs aux Étrusques et aux peuples italiques : *Uni*-Junon, *Menerva*-Minerve, *Maris*-Mars, *Neθuns*-Neptune... La divinité nationale de la Confédération étrusque, *Voltumna*, d'après Tite-Live, semble pouvoir être assimilée au dieu latin *Vertumnus*. Il y eut donc fusion du panthéon étrusque et du panthéon indigène, comme il y eut vraisemblablement fusion entre les peuples.

Entre ces dieux existe une hiérarchie. *Tinia*, le dieu suprême étrusque, est assisté de deux divinités italiques : *Uni*-Junon et *Menerva*-Minerve ; c'est la Triade capitoline ; elle n'est étrusque que pour un tiers. Mais l'idée même de

cette Trinité est étrangère à la Grèce : il ne semble pas qu'elle soit italique ; elle paraît plutôt se rattacher à des traditions méditerranéennes dont on retrouverait trace en Crète.

D'où vient le groupement des douze *dii Consentes*, six dieux et six déesses qui siègent ensemble en une sorte de conseil? Ils avaient leur temple à Rome, au pied du Capitole et, d'autre part, tiennent une place importante dans la doctrine étrusque relative au lancement de la foudre.

Cette doctrine de la foudre, c'est-à-dire les théories relatives à l'origine divine des différentes sortes d'éclairs, à leur signification et aux manières de conjurer les menaces qu'elles constituent, apparaît commune à Rome et à l'Étrurie, mais les Romains reconnaissaient l'avoir apprise des Étrusques. Elle semble bien avoir été proprement étrusque. « On n'en peut trouver une explication complète à l'intérieur du monde classique », déclare M. Nogara. Le commentateur de Virgile, Servius, nous apprend que la distinction des différentes espèces de foudres provient des Chaldéens. « Les études modernes de mythologie comparée », poursuit M. Nogara, « ont prouvé que les douze dieux *Consentes*, ou *Consiliarii*, ou *Complices*, ne sont autres que les douze dieux conseillers de l'Égypte, associés aux douze signes du zodiaque. Comme la divination de l'avenir par l'inspection du foie des victimes, cette doctrine de la foudre a pour patrie d'origine l'Asie Mineure et les vallées du Tigre et de l'Euphrate. »

De la même origine sont probablement les dieux *involuti*, les dieux cachés et mystérieux dont on ne sait ni les noms, ni les attributions, et dont *Tinia* ne fait qu'exécuter les volontés. Par contre, les divinités de la terre semblent bien italiques : Lares, Pénates et *dii gentiles*, génies familiaux qui ont donné leurs noms aux familles ou les ont reçus d'elles, et dont le culte, en Étrurie comme à Rome, a tout d'abord été comme la propriété d'une famille. Ainsi *Uni*-Junon est la divinité des *Junii*, *Numisius* ou *Mars Numesius* le dieu de la *gens Numisia*, plus tard *Numeria*. Lorsque, dans une inscription étrusque, nous lisons *Culsu Leprnei*, nous pouvons entendre que la divinité *Culsu* — dont par ailleurs nous ne savons que peu de chose — appartient à la gens *Leprinia*. De même, *Uni Ursumnei* est la Junon de la gens *Ursuminia;* la déesse *Ancharia* de Fiesole et d'Ascoli a été primitivement celle de la famille des *Ancharii: Feronia*, honorée au mont Soracte, en pays falisque, était la déesse de la famille des *Heruli* : *Herulus* latin correspond, en effet, à *Ferulus* falisque ; la racine en est *herus*, le maître, *ferus* en falisque ; *Feronia* est la dame, la maîtresse du Soracte ; c'est elle qui, probablement, a donné son nom à la *gens*. — Les chapitres détaillés que M. Nogara consacre à la religion, aux rites et aux doctrines religieuses étrusques, forment une précieuse introduction à la religion romaine.

Mais la religion étrusque dépasse infiniment en richesse celle de Rome. Aux éléments originaux qu'elle comportait, elle a ajouté, au cours du brillant dé-

veloppement du peuple étrusque, des idées et des sentiments recueillis un peu partout, mais qu'elle a élaborés et transformés au point de les rendre peu reconnaissables. On a nié qu'elle ait subi des influences orphiques et pythagoriciennes. M. Nogara admet ces influences et leur attribue une part assez considérable dans les doctrines concernant l'outre-tombe.

Les peintures des tombes étrusques et les sculptures des monuments funéraires nous permettent de nous représenter ces croyances avec assez de précision. Elles contrastent avec le caractère flottant et indécis qu'a toujours conservé la pensée romaine touchant l'autre monde. Parmi les représentations qui décorent tombes, sarcophages et urnes, les unes sont, sans doute, des motifs empruntés à l'art ou à la légende grecque ; d'autres, celles qui figurent, par exemple, le repas funèbre ou les jeux célébrés en l'honneur du monde ou des scènes des funérailles, sont des scènes de la vie réelle. Il en est cependant un bon nombre qui expriment des croyances propres aux Étrusques touchant le sort ou les épreuves de l'âme aux Enfers. Telles sont celles qui figurent le voyage de l'âme, à cheval ou en char, celles qui nous montrent sa comparution devant *Aita*, celles dans lesquelles figure *Xarun* à face de bourreau, armé de son marteau dont il frappe au front le vivant pour qui le jour fatal est arrivé. Ce Charon étrusque n'a rien de commun avec le nocher débonnaire des enfers grecs.

Suivant une hypothèse originale de M. Nogara (p. 117 et suiv.), certains rites étrusques auraient eu pour objet d'obtenir, pour le défunt, l'immortalité et ils se retrouveraient dans ceux de l'apothéose des empereurs romains. Le cadavre même était enseveli selon le cérémonial ordinaire, mais, dans le vestibule du palais, sur un lit d'ivoire, était pendant ce temps exposée une image de cire de l'empereur. Cette image et le catafalque étaient, quelques jours plus tard, portés au Forum, puis au Champ-de-Mars où l'on construisait une tour de bois haute de cinq étages. Dans celui du milieu, l'effigie du prince était déposée ; au sommet était attaché un aigle. On mettait le feu à la tour, comme à un bûcher. Libéré par l'incendie, l'aigle s'envolait au milieu des flammes et des tourbillons de fumée et était censé représenter l'âme de l'empereur rejoignant le séjour des dieux. Auguste, qui avait fixé les détails de cette cérémonie, l'aurait empruntée aux traditions étrusques... Étrusque ou bien orientale, ou peut-être même l'un et l'autre, cette divinisation de l'âme paraît, en effet, bien étrangère aux conceptions proprement romaines. Il est certain, en tout cas, que les grands monuments funéraires romains, depuis le tombeau de Caecilia Metella sur la voie Appienne jusqu'aux mausolées impériaux, celui d'Auguste au milieu de Rome et celui d'Hadrien devenu le château Saint-Ange, reproduisent le type des grands tumuli de l'Étrurie ancienne.

## V. — L'ART ÉTRUSQUE

Ce que nous connaissons le mieux de l'Étrurie, ce sont ses monuments funéraires. Leur importance témoigne de la place considérable que tenaient dans la pensée des Étrusques les spéculations touchant la vie d'outre-tombe. Ce n'est donc pas une illusion de la part des historiens de l'art que de faire dériver de cette religion de la mort les traits qui caractérisent essentiellement l'art étrusque. Nous suivrons donc sans hésiter M. Nogara lorsqu'il nous montre dans les usages funéraires l'origine de ce réalisme, si frappant dans la sculpture étrusque. Le mot même de « buste », remarque-t-il, qui désigne un portrait sculpté, signifie originairement le bûcher funéraire : *bustum*. Le portrait du mort fait, en effet, partie intégrante du mobilier de la tombe. « Les plus anciens exemples de portraits », précise M. Nogara (p. 130), « se rencontrent comme couvercles de ces urnes funéraires de Chiusi auxquelles on a donné le nom de canopes en se souvenant de vases funéraires égyptiens. Il semble que, dans plusieurs cas, il s'agisse d'un masque moulé directement sur le cadavre. Cette coutume de modeler l'image du mort n'est pas particulière à Chiusi. A Veies, le vase funéraire a la forme d'une boîte rectangulaire en terre cuite ; au milieu du couvercle, une petite tête moulée à part et appliquée comme poignée représente le défunt. Le malheur voulut que ceux qui découvrirent ces pièces funéraires, pour ne pas s'embarrasser des boîtes d'argile, se sont la plupart du temps contentés de détacher ces petites têtes d'un art souvent délicat. Un très petit nombre de vases funéraires conservent ainsi le portrait du mort ; une seule urne se trouve complète au Musée du Vatican, qui possède par ailleurs une petite tête, du même type, détachée violemment du couvercle. » — Partout, et sous des formes diverses, il semble bien que la coutume ait été de reproduire l'image du défunt et, pour des motifs religieux, de chercher dans cette reproduction une ressemblance aussi exacte que possible. Ainsi possédons-nous d'innombrables portraits d'Étrusques, sur des sarcophages de terre cuite qui datent du début du VIe siècle, sur des sarcophages ou des urnes de pierre dont la série se prolonge jusqu'au IIe siècle avant notre ère, sur des stèles, sur des cippes et en ronde bosse. L'habitude du réalisme dans la sculpture funéraire s'est étendue à toute la sculpture, depuis la Louve du Capitole, qui est du VIe siècle avant notre ère, jusqu'à la statue fameuse de l'*Arringatore* trouvée près du lac Trasimène et que l'on date du IIe ou peut-être du Ier siècle av. J.-C. On la retrouve dans l'art de Rome et de toute l'Italie dont elle constitue la meilleure originalité en face de l'idéalisme grec.

Dans la peinture s'affirme, dès le début, une double tendance : d'une part, l'imitation de l'imagerie ionienne et la représentation très stylisée d'animaux fantastiques ou réels, comme les panthères ou les lionnes de la tombe Campana de Véies, et, d'autre part, la reproduction de scènes de la vie réelle,

comme les tableaux de chasse et de pêche d'une tombe de Corneto-Tarquinia. Ces deux sources d'inspiration se trouvent souvent associées ; les mêmes tombes présentent à côté les unes des autres des scènes mythologiques et des tableaux de choses vues : représentations de jeux, scènes de lutte, d'acrobatie, de danses ou de banquets. La lourdeur primitive des peintures réalistes s'atténue peu à peu et subit l'influence du style des vases attiques, tout en conservant aux figures un type individuel marqué et, à la composition, un sentiment pathétique qui fait de quelques-unes de ces œuvres étrusques, déclare justement M. Nogara, « un digne pendant des peintures fameuses du Campo-Santo de Pise ».

La peinture de vases a également reçu en Étrurie un ample développement. « En s'éloignant des règles stylistiques de la Grèce et en élargissant son champ d'action, elle est devenue plus libre ; en conséquence, la production de bonnes peintures a pu diminuer, mais il y en eut quelques-unes qui sont de véritables chefs-d'œuvre et qui marquent un progrès réel dans l'histoire de l'art » (p. 197). Tout en s'inspirant souvent de modèles grecs, l'art étrusque conserve une véritable originalité et une valeur esthétique.

Le grand art de l'Étrurie fut l'architecture et c'est à elle que M. Nogara consacre l'étude la plus détaillée. La construction du temple étrusque diffère de celle du temple grec en ce qu'elle conserve longtemps, puis continue à imiter scrupuleusement, la charpente cachée sous des revêtements de terre cuite ; de plus, elle élève le temple sur un haut soubassement et lui donne un plan se rapprochant du carré. L'Étrurie a son ordre propre : l'ordre toscan. M. Nogara s'attache surtout à mettre en lumière les éléments que développera plus tard l'art romain et qui consacreront son originalité. C'est dans l'architecture funéraire qu'il les trouve. Les grands tumuli de Caeré et les tombes à coupoles marquent le point de départ. La Grèce classique, en effet, a abandonné la voûte à encorbellement pour s'attacher à peu près exclusivement à la couverture en plate-bande ; les Étrusques, au contraire, l'ont perfectionnée peu à peu. Ils en ont tiré la voûte en berceau et la coupole sur pendentifs. En cela, ils ont été de véritables architectes et les maîtres des architectes romains. Les tombes étrusques permettent déjà de reconnaître le principe qui sera appliqué au Panthéon de Rome : des chambres plus petites, placées à la périphérie d'une ou de plusieurs salles spacieuses au centre du monument, servent à appuyer la masse principale sur un anneau de constructions qui en assure la solidité. L'évolution se poursuit jusqu'aux Thermes de Caracalla ou de Dioclétien et à la basilique de Constantin. N'oublions pas, il est vrai, qu'elle a été soutenue et guidée par les modèles de la Grèce hellénistique et surtout de l'Asie. Ce n'est pas tant d'Étrurie que de l'Asie hellénisée que Rome impériale fit venir ses architectes. M. Nogara n'en a pas moins raison d'insister sur ce point qu'en face de l'architecture grecque il a existé une architecture romaine dont les origines et les principes se trouvent dans l'Étrurie ancienne.

Telle est, d'une façon générale, l'importance de la civilisation étrusque, dont M. Nogara s'efforce de nous présenter le tableau d'ensemble. Cette civilisation ne doit pas être seulement l'objet d'une curiosité archéologique. Elle a eu sa vie propre ; elle a été féconde. Il ne s'agit pas seulement des monuments qu'elle nous a laissés. Ce que veut nous montrer M. Nogara, c'est la place de tout premier ordre qu'ont occupée les Étrusques dans l'Italie ancienne et surtout que leur héritage n'a pas été complètement perdu. Dans presque tous les ordres de l'activité intellectuelle et artistique, ils ont été les maîtres des Romains. Rome a pour ainsi dire continué l'Étrurie ; elle a transmis ses leçons au monde moderne. Mais l'Étrurie elle-même n'était, à notre sens, que le provignement en Italie du vieux monde oriental et méditerranéen antérieur à l'hellénisme.

## VI. — La littérature étrusque

Il ne reste rien de la littérature étrusque et, cependant, M. Nogara lui consacre tout un chapitre, en posant, il est vrai, la question : « Les Étrusques eurent-ils une littérature? » (p. 227-245). La réponse est affirmative ; on ne saurait douter qu'elle soit juste. Les Étrusques possédèrent assurément une littérature technique de fond religieux. Ces livres de doctrine dont les auteurs romains nous ont conservé quelques notions n'ont peut-être été rédigés que tardivement ; ils représentent, en tout cas, une tradition transmise oralement pendant des siècles. Elle était censée remonter soit au législateur mythique Tagès, issu d'un sillon et qui, sous des traits enfantins, cachait une sagesse de vieillard, soit aux révélations de la nymphe Vegoia, l'Égérie étrusque. Cette sagesse de vieillard sous des traits enfantins, n'est-ce pas un symbole frappant pour toute tradition venant des anciens âges? Ce que nous en savons accuse, remarque M. Nogara, de remarquables dispositions à l'observation des faits, à l'analyse et au raisonnement inductif. L'haruspicine, les théories de la foudre ou de l'astrologie n'aboutissent sans doute qu'à des illusions et à des pratiques superstitieuses ; elles n'en marquent pas moins une prise de possession rationnelle de la nature. Les spéculations touchant l'outre-tombe témoignent de tendances psychologiques et morales. N'est-ce pas, d'ailleurs, une véritable observation psychologique qui fait la ressemblance du portrait, ressemblance que les Étrusques excellent à saisir? Leur littérature sacerdotale était donc, dans une certaine mesure, scientifique et psychologique. Les Romains ont possédé, eux aussi, une littérature sacerdotale inspirée, au moins en partie, par celle des Étrusques ; elle n'a pas laissé plus de traces que la leur, mais dut contribuer à l'éducation des classes intellectuelles de Rome, comme en France l'abondante littérature mystique des XVIe et XVIIe siècles a contribué à former le goût de l'analyse psychologique et morale qui caractérise nos écrivains classiques.

Mais la littérature étrusque ne s'est pas réduite à une théologie. Sans

qu'ils réussissent à interpréter de façon assurée un texte comme celui que portent les bandelettes de la momie d'Agram, la plupart des étruscologues s'accordent à en reconnaître la disposition rythmique. Ils y supposent une poésie lyrique ou didactique du même ordre que les invocations des vieilles confréries religieuses romaines, Arvales ou Saliens. Peut-être même les vieilles hymnes étrusques se rapprochaient-elles de l'épopée. Servius, rappelle M. Nogara, mentionne dans son commentaire de l'*Énéide* des danseurs armés qui, à Veies, chantaient les louanges d'Aleso, fils de Neptune et premier chef de la famille royale de Veies. Bien plus, des peintures d'une tombe de Vulci, datant du IVe siècle avant notre ère, représentent des épisodes d'une lutte entre Romains et Étrusques, avec les noms de Tarχnas de Rome, de Mastarna, l'aventurier qui aurait ensuite régné à Rome sous le nom de Servius Tullius, de Caele Vibenna, de qui le mont Caelius de Rome tiendrait son nom. De telles scènes, ainsi que bien d'autres représentations qui, sur les miroirs étrusques ou sur les sarcophages et urnes funéraires, ne proviennent pas de la légende grecque, ne seraient-elles pas les illustrations d'une légende épique et mythologique étrusque?

L'histoire des premiers siècles de Rome contient un certain nombre d'épisodes, tels que l'histoire d'Horatius Coclès ou celle de Clélie, dont Niebuhr et, d'après lui, de Sanctis, relèvent avec juste raison le caractère épique. Ce sont ces épisodes qui avaient conduit Niebuhr à supposer, à l'origine de la tradition historique romaine, des chants épiques, éléments primordiaux d'une vaste épopée latine. Une épopée latine? Les vieux Romains semblent avoir eu la tête plus positive qu'épique. S'il est un peuple qui, dans l'Italie ancienne, put avoir une épopée, ce fut le peuple étrusque. Des peintures comme celles de Vulci tendraient à prouver la véracité d'une telle hypothèse.

Les Étrusques ont pu avoir également un théâtre. Varron nomme un certain Volnius qui aurait composé des tragédies étrusques; ce Volnius était son contemporain. Mais, auparavant, on a remarqué que le décor figuré sur un certain nombre d'urnes funéraires de Chiusi ou de Volterra semble un décor de théâtre. Les sculptures des urnes représenteraient des scènes de drames joués lors des funérailles, comme des peintures de tombes encore plus anciennes figurent les jeux de l'amphithéâtre qui avaient fait partie des cérémonies funèbres.

On cherche l'origine de ce vers dit *saturnien*, qui fut le plus ancien mètre de la poésie latine. Le maître de M. Nogara, Elia Lattes, avait remarqué qu'un certain nombre d'inscriptions étrusques paraissaient écrites en vers et en vers qui ressemblent au saturnien. Son hypothèse de l'origine étrusque du saturnien n'a cependant pas été admise par la majeure partie des philologues. On a préféré penser que les Étrusques possédaient une métrique de même type que celle des peuples italiques avec lesquels ils se trouvaient en contact. Quoi qu'il en soit, une métrique suppose nécessairement une littérature, littérature demeurée longtemps orale si l'on veut et dont une partie seulement

aurait été tardivement confiée à l'écriture. Tels, en Ionie, restèrent durant des siècles les poèmes homériques.

* * *

Nous n'avons pu donner ici qu'une idée assez incomplète du livre très complet de M. Nogara, ayant dû limiter notre examen aux principaux seulement parmi les nombreux problèmes qu'il soulève. Dans l'exposé qu'il en fait, on appréciera tout particulièrement la netteté et la prudence, c'est-à-dire le soin avec lequel sont tracées les limites entre le certain et l'hypothèse. Mais, tout en renonçant à s'engager dans des voies encore mal tracées, M. Nogara nous découvre cependant les vastes horizons vers lesquels elles semblent conduire. En certains points, il nous y fait même progresser de quelques pas. Personne, en particulier, n'avait encore précisé comme lui l'influence de l'Étrurie sur le développement romain. Il excusera son critique d'avoir moins insisté sur ce qu'il dit que sur ce qu'il n'a pas voulu dire et de l'avoir parfois, notamment en ce qui concerne les origines étrusques, devancé dans une direction qui se semble pas être la sienne. On peut, en matière d'étruscologie, consentir à ne pas savoir ; on ne se résigne pas à ne pas chercher au delà de ce qu'on sait.

Albert Grenier,
Professeur au Collège de France.

# BULLETIN HISTORIQUE

## HISTOIRE DE FRANCE

### FIN DU MOYEN AGE (1328-1498)

*(Fin*[1]*)*

HISTOIRE LOCALE. — On sait que l'institution du paréage fut, sous les derniers Capétiens, le grand moyen de pénétration de la royauté dans les seigneuries ecclésiastiques. L'histoire du paréage du Puy, que retrace M. Étienne DELCAMBRE[2], l'actif archiviste de la Haute-Loire, nous fait assister aux diverses phases de cette politique qui consistait pour le roi d'abord à s'entremettre entre ses officiers (en l'espèce le sénéchal de Beaucaire) et l'évêque, et à amener peu à peu ce dernier à lui abandonner en pleine seigneurie la moitié de ses droits juridictionnels, ensuite à tâcher d'évincer ce copartageant en réduisant progressivement la juridiction commune au profit de la juridiction purement royale. M. Delcambre expose ce qu'était la juridiction temporelle de l'évêque du Puy avant le paréage conclu en 1305 par Guillaume de Plaisians, procureur de Philippe le Bel, avec l'évêque du Puy Jean de Cumenis, et fait comprendre comment, la juridiction épiscopale sur la cité ayant pour fondement une libéralité royale, il est vrai fort ancienne — puisqu'elle remontait au roi Raoul et à l'année 924 — elle constituait non un droit féodal, mais un droit régalien, et devait un jour ou l'autre ouvrir la voie aux revendications des juristes de la couronne, alléguant l'impossibilité pour le roi d'aliéner ses droits régaliens.

Un second chapitre expose les négociations relatives au paréage et analyse les conventions intervenues dans l'accord, indiquant quelles institutions furent maintenues et quelles furent les innovations dues au paréage, et retrace les modifications intervenues au cours des XIVe et XVe siècles. Puis l'auteur étudie les empiétements de la royauté, le souverain allant, pendant le XVe siècle, expulser peu à peu le chef du diocèse des positions que lui avait

1. Voir *Rev. histor.*, t. CLXXVIII, p. 292.

2. É. DELCAMBRE, *Le paréage du Puy*. Thouars, 1932, 214 p. in-8° (extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes* et de la *Terre vellave et brivadoise*).

laissées le compromis de 1305, en particulier par le rétablissement des franchises municipales. La seconde partie de l'ouvrage est constituée par un recueil de trente et un documents inédits relatifs au paréage du Puy : le plus ancien est de 1294, le plus récent de 1405. La pièce n° 5 donne le texte, retrouvé aux Archives nationales, des vingt-sept articles du paréage lui-même. Cette collection, malgré quelques fautes de lecture, est amplement suffisante pour l'étude de la politique envahissante de la monarchie dans la petite province méridionale du Velay.

Les institutions municipales ayant été une arme utile à la monarchie dans sa lutte contre l'évêque du Puy, il convenait d'en étudier les vicissitudes plus en détail ; c'est l'objet d'un second ouvrage sorti de la plume de M. Delcambre[1]. L'histoire de cette communauté urbaine dénote une évolution fort différente de celle à laquelle nous sommes habitués. Restée en dehors du mouvement communal et demeurée jusqu'au XIIIe siècle dans la dépendance étroite de l'évêque, dont la cour ne connaissait que le droit canon, la ville du Puy n'obtint quelques franchises, au demeurant très limitées, qu'en 1219, à la suite d'une révolte, et se les vit supprimer en 1276 par l'intervention combinée de l'autorité épiscopale et du roi Philippe III. C'est l'institution du paréage qui allait enfin permettre à la ville de posséder son autonomie. Dans ses efforts pour évincer l'évêque, le roi va s'appuyer sur la bourgeoisie ; en 1344, Philippe VI constitue un consulat, municipalité aristocratique qu'il place sous la sauvegarde royale, et contre laquelle les efforts de l'évêque ne prévaudront point. Jusqu'au milieu du XVe siècle, le consulat est entre les mains d'un petit nombre de familles, qui en recrutent les membres par voie de cooptation. Puis, par paliers successifs, en 1469 et 1473, on glisse vers un régime plus démocratique, les officiers municipaux étant désormais choisis par un scrutin auquel participent les vingt-deux chefs de métiers : la petite bourgeoisie accède alors aux charges du consulat. Les attributions de cette municipalité, du reste, ne sortent pas d'un cadre très limité : police des métiers et de la ville, nomination du capitaine, autonomie financière restreinte. Mais il est curieux de voir naître et se développer le consulat, sous la protection de la monarchie, à une époque où, partout ailleurs, l'organisation municipale est en pleine décadence et se laisse étouffer par la politique envahissante de la royauté. Il n'est pas impossible qu'on trouve de semblables anomalies dans d'autres villes à paréage.

Nous ne pouvons suivre M. Delcambre dans les chapitres très fouillés et par trop détaillés qu'il consacre à la municipalité du XVIe siècle et aux guerres de religion. Contentons-nous de signaler l'intérêt des copieuses pièces justificatives qui accompagnent son étude[2] et de regretter l'absence de

1. É. Delcambre, *Une institution municipale languedocienne. Le consulat du Puy-en-Velay des origines à 1610.* Le Puy-en-Velay, impr. de la Haute-Loire, 1933, VII-316 et 162 p. in-8°.

2. S'il est défendable de publier les textes anciens tels qu'ils nous sont parvenus, encore reste-t-il nécessaire d'en souligner les fautes et de rétablir, ne serait-ce qu'en note, la bonne

tout index. Notons pourtant, pour nous en féliciter, qu'il ne se borne pas à dresser des listes des officiers municipaux. Il s'intéresse à la condition sociale, à la situation de fortune, à l'influence personnelle des consuls, choses que les auteurs de monographies « institutionnelles » trop abstraites négligent fréquemment, et qui sont capitales. Enfin, M. Delcambre pose, à propos de ses solides ouvrages, une question de méthode qui mérite qu'on s'y arrête. Érigeant en règle universelle les scrupules de sa propre modestie, il se défend de vouloir faire incursion dans le domaine de l'histoire générale ; son œuvre est d'analyse pure, l'étude du détail y est poussée jusqu'aux plus extrêmes limites, tout y est vu « à la loupe ». Il laisse à d'autres, spécialisés dans la synthèse, le soin de tirer les enseignements généraux que comporte l'enquête à laquelle il s'est livré. On ne voit pas bien quel service pourrait rendre à la science historique cette étrange division du travail en analystes purs et faiseurs de synthèse. Il est, d'ailleurs, heureux qu'à plusieurs reprises M. Delcambre se soit évadé hors des limites qu'il s'était fixées, ait vu plus loin que son petit domaine. Quelques indications, çà et là, montrent qu'il a de l'histoire locale une vue plus juste : elle doit aider à vérifier les données de l'histoire générale et amorcer des comparaisons qui, elles, ont une valeur intrinsèque. Car en soi le détail n'a que peu d'intérêt et ne saurait être le but unique de l'historien, même local. Sa science est faite du choix, non de l'accumulation des matériaux. Sans doute, trop vaut mieux que trop peu. Mais il vient un moment où l'élagation devient impérieuse.

Le gros ouvrage sur la cité de Carcassonne, publié sous les auspices du Conseil général de l'Aude et dédié à sa ville natale par M. Joseph Poux[1], est un véritable monument d'amour filial. Le premier volume ne peut nous retenir ici, puisqu'il s'attache aux origines de la ville, dont il étudie avec beaucoup de science le développement jusqu'au XIe siècle. Le dernier volume, purement descriptif et archéologique, n'est pas davantage de notre ressort. Mais dans le second, c'est-à-dire le tome I de la deuxième partie, sous le titre de « L'épanouissement », M. Poux nous décrit, dans ses chapitres IV, V et VI, le développement monumental de Carcassonne entre 1280 et 1350 ; il étudie par le menu l'organisation militaire de la cité royale aux XIIIe et XIVe siècles; enfin, dans son dernier chapitre, nous brosse un tableau de la guerre de Cent ans et de Carcassonne au XVe siècle. L'histoire politique y a sa part avec la visite de Philippe VI de Valois à Carcassonne en 1336, l'expédition du Prince Noir au cours de laquelle le bourg fut brûlé (novembre 1355), l'administration du duc d'Anjou, celle du duc de Berry, le voyage de Charles VI en Lan-

lecture. Quand une copie du XVIIIe siècle porte « gabellae satis », il faut dire que l'original devait avoir « gabelle salis » (p. 5 des pièces justificatives).

1. J. Poux, *La cité de Carcassonne. Histoire et description ;* 1re partie : *Les origines, jusqu'à l'avènement des comtes de la maison de Barcelone, 1067.* Toulouse, Privat, 1927, XX-336 p. in-4°, avec nombreux dessins et planches. — 2e partie · *L'épanouissement.* T. I, 1931, XXIV-381 p. in-4°. T. II, 1931, 622 p. in-4°.

guedoc (1389), enfin les contre-coups de la guerre de Cent ans et de la lutte entamée par Charles VII, puis continuée par Louis XI, avec la féodalité méridionale. L'historien, on le voit, double chez M. Poux l'archéologue, et son œuvre monumentale méritait donc d'être signalée dans ce Bulletin.

Jean, troisième fils de Jean le Bon, créé d'abord comte de Poitiers et de Mâcon, reçut en apanage, au lendemain du traité de Calais, avec le titre ducal et la pairie, le Berry et l'Auvergne. Ce domaine considérable fut encore augmenté par Charles V, en 1374, du Poitou, reconquis sur les Anglais, en échange du Mâconnais, beaucoup moins étendu. Jean de Berry se trouva ainsi à la tête d'un beau et compact domaine dans le centre et l'ouest de la France, entre la Loire, l'Océan et le Massif central, dont il resta maître jusqu'à sa mort, survenue en 1416. Si l'on connaissait déjà les goûts de mécène et le rôle politique du plus médiocre des frères de Charles V, par contre son activité comme prince apanagiste, comme chef d'un véritable État — dont il n'a tenu qu'au hasard qu'il ne survécût pas à son fondateur — était fort mal connue. Il n'était pas sans intérêt de rechercher comment fut gouverné l'apanage et quels furent les rapports de son duc avec l'autorité royale. M. René Lacour, archiviste de l'Indre, avait procédé à cette enquête qu'il avait déjà présentée comme thèse à l'École des chartes ; il en fait aujourd'hui l'objet d'une publication[1] qu'on aurait pu souhaiter plus profondément remaniée, car elle garde l'aspect sec, monotone et étroit d'un exercice d'école. Si l'on met à part l'abondante bibliographie, un choix de pièces justificatives curieusement placé en tête de l'ouvrage, les tables et les annexes, c'est en moins de 300 pages qu'il a traité l'ensemble de son sujet et exposé le résultat de recherches d'archives extrêmement étendues. Cet exposé se divise en deux parties : Les institutions de l'apanage ; — Le duc dans l'exercice de ses pouvoirs.

Les institutions dont Bourges devint le centre furent, comme on pouvait s'y attendre, calquées sur les institutions royales. Jean de Berry a un hôtel, avec sa chambre, ses six métiers, sa chapelle ; un conseil, une chancellerie, un trésorier général, une chambre des comptes, un procureur, des maîtres des requêtes. Rien de bien nouveau non plus dans l'administration financière ; qu'il s'agisse de revenus ordinaires ou de finances extraordinaires, on imite servilement les rouages et les procédés des Valois. Par contre, dans le domaine de la justice, apparaît la cour des Grands Jours, concédée au duc en 1370, assises solennelles, intermittentes et itinérantes, tenues par des conseillers du roi venus exprès de Paris, et formant dans l'étendue de l'apanage une juridiction intermédiaire entre les cours inférieures et le Parlement. Il est dommage que nous n'ayons sur cette cour qu'une documentation fragmentaire, qui n'a permis à M. Lacour de lui consacrer que quatre pages bien

1. R. Lacour, *Le gouvernement de l'apanage de Jean, duc de Berry, 1360-1416*. Paris, A. Picard, 1934, 444-xxxii p. in-8°, avec 3 planches et 3 cartes hors texte.

maigres. Sans doute le roi s'était-il réservé d'importantes prérogatives dans l'apanage, mais elles restaient illusoires, puisque le plus souvent c'était le duc lui-même qui les exerçait en qualité de lieutenant du roi. On saisit là cette institution, qui devait devenir si pernicieuse pour l'autorité monarchique, de lieutenants pratiquement indépendants dans leurs immenses gouvernements. Non moins intéressante serait l'étude des rapports du duc avec ses sujets, vassaux, gens d'église, communautés d'habitants, États provinciaux. On y verrait que la politique de centralisation, si patiemment menée par les officiers de la couronne, ne fut pas moins active dans les domaines des grandes maisons féodales et des princes apanagistes.

Ces remarques, ces rapprochements, on les chercherait vainement dans l'ouvrage de M. Lacour. Il se borne à décrire, à cataloguer ce qu'il a trouvé. Il nous parle avec minutie des prévôts, des baillis, des institutions militaires, sans se demander si ces officiers ou ces organismes étaient particuliers à l'apanage ou communs au reste du royaume. Cette étude en vase clos, insuffisamment mûrie, n'offrira à l'historien que des matériaux, mais dont certains sont de premier ordre, et qu'il reste à mettre en œuvre.

L'une des provinces qui formaient l'apanage de Jean de Berry, le Poitou, fut, à l'automne de l'année 1412, menacée par un raid anglais au sujet duquel M. Lacour[1] publie un important mémoire ou thèse complémentaire de doctorat. C'est à la suite des premières hostilités entre Armagnacs et Bourguignons que le centre de la France, à peu près pacifié depuis la mort de Charles V, connut à nouveau les dévastations de la guerre. Menacés dans leurs possessions par les Bourguignons, maîtres du gouvernement, les ducs de Berry et d'Orléans s'abouchèrent avec les Anglais ; un corps de débarquement, sous la direction de Thomas de Clarence, parcourut le Bourbonnais, le Berry, la Touraine, puis menaça le Poitou, ravageant les terres de ceux qu'il était venu protéger et dont il réclamait vainement de l'argent, car, entre temps, la paix avait été faite avec les Bourguignons. Un fouage de 10,000 écus, voté par les États de Poitou, servit à lever des troupes, qui n'eurent pas à intervenir, car, après d'obscures transactions, les Anglais décampèrent avant la fin de l'année. M. Lacour a rappelé tous ces événements en un récit de 35 pages, qu'il fait suivre de la publication intégrale du compte de l'aide, de ses recettes et de ses dépenses, d'où l'on tirera des enseignements précieux que met en lumière une abondante annotation[2]. En résumé, cette honnête étude d'histoire locale apporte un complément utile, quoique assez limité, à nos connaissances sur une période particulièrement confuse.

1. R. Lacour, *Une incursion anglaise en Poitou en novembre 1412. Compte d'une aide de 10,000 écus accordée au duc de Berry pour résister à cette invasion.* Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 1933, 93 p. in-8°, avec une carte hors texte.

2. Ce ne serait pas manquer au respect que l'on doit aux documents, quand il s'agit de textes financiers, de remplacer les chiffres romains de l'original par des chiffres arabes. La lecture en serait plus aisée et il est à souhaiter que se généralise cette méthode, que M. Lacour n'a pas cru devoir adopter.

M. P. Le Cacheux, le savant archiviste de la Seine-Inférieure, vient de publier un volume entier de documents sur *Rouen au temps de Jeanne d'Arc et pendant l'occupation anglaise (1419-1449)*[1]. Au nombre de 191, tirés des archives normandes et parisiennes (par exemple une quarantaine d'entre eux proviennent des registres du tabellionage de Rouen), ces documents judicieusement choisis, et présentés par ordre chronologique, compléteront non seulement le livre aujourd'hui bien vieilli de Chéruel, mais encore les travaux de détail parus sur la même question et sur la même période depuis une cinquantaine d'années. Avant d'utiliser cette masse de documents presque tous inédits, le lecteur tirera un immense profit de l'introduction où M. Le Cacheux a résumé les indications fournies par les sources et donné bien d'autres renseignements précieux. Ces 130 pages constituent en réalité un travail approfondi sur l'état de la ville de Rouen au temps de Jeanne d'Arc, état peu brillant, car le siège de six mois que Rouen avait subi en 1418-1419 avait laissé des traces nombreuses, et le paiement de l'énorme rançon de 300,000 écus à laquelle les vaincus avaient dû se résoudre avait ruiné ce qui restait d'habitants. De cette ville dépeuplée, d'une activité économique fort réduite, les Anglais avaient fait une place forte de premier ordre, en construisant un château fort au bout du pont et le Vieux-Palais qui commandait en aval le cours de la Seine, et en donnant tous leurs soins à l'enceinte fortifiée. M. Le Cacheux fournit aussi de nombreux renseignements sur la garnison anglaise et l'enrôlement des bourgeois, sur le régime municipal, le commerce maritime et fluvial, les banquiers et les changeurs, l'industrie et les métiers de luxe, les rapports des Anglais avec la population religieuse et laïque. L'abondance et l'intérêt de ces renseignements débordent les cadres étroits de l'histoire locale et forment un témoignage saisissant des ruines accumulées par la guerre de Cent ans.

A l'époque même où Rouen se débattait dans les difficultés provoquées par l'occupation anglaise, et à l'autre extrémité de la province, des chevaliers normands défendaient le Mont-Saint-Michel contre toutes les attaques de l'ennemi. Vers 1427, ils firent inscrire leurs noms et peut-être peindre leurs armes sur les murs de la forteresse. De ces inscriptions disparues depuis longtemps, il reste des copies du XVII^e siècle. Sans essayer de démêler pourquoi ces listes, qui s'arrêtent toutes au total de 119 noms, présentent cependant de grandes divergences — on peut supposer des interpolations de généalogistes peu scrupuleux — M. Albert Descoqs[2] adopte une liste « nouvelle » dont il a eu en mains le manuscrit, et qui avait déjà fait l'objet d'une publication « par le grand historien de l'Avranchin, Ed. Le Héritier ». Avec un

1. P. Le Cacheux, *Rouen au temps de Jeanne d'Arc et pendant l'occupation anglaise, 1419-1449*. Rouen, A. Lestringant, et Paris, A. Picard, 1931, CXXX-431 p. in-8°; ouvrage publié par la Société de l'Histoire de Normandie à l'occasion du cinquième centenaire de Jeanne d'Arc.

2. A. Descoqs, *Les cent dix-neuf chevaliers du Mont-Saint-Michel. Leur histoire, leurs exploits, 1418-1450*. Mortain, impr. G. Letellier, 1934, 95 p. in-8°.

enthousiasme qui ne saurait masquer son extrême inexpérience, il s'est appliqué à écrire la biographie de ces chevaliers et à fournir sur chacun d'eux des notes qu'il donne malheureusement sans références. A la fin de sa brochure, il cite en bloc les six ouvrages qui forment ses sources. On y trouve des recueils de documents, mais aussi des ouvrages de seconde main, et même, hélas ! le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye-Desbois, lequel semble responsable, pour plusieurs notes généalogiques, d'une haute fantaisie. Par ailleurs, nous ignorions que le « Domesday Book d'Angleterre » contînt les armoiries des familles normandes (p. 43).

La volumineuse thèse de doctorat que présente M. Jean Déniau est consacrée à *La Commune de Lyon et la guerre bourguignonne, 1417-1435*[1]. En réalité, ce sont deux études bien distinctes qui sont réunies en un seul volume. Une première partie, de 260 pages, brosse un tableau général de Lyon et de sa région au début du xv^e siècle. La seconde seule répond au titre de l'ouvrage, qui apporte donc une importante contribution à l'histoire locale comme à celle de la France dans les plus tristes années de la guerre de Cent ans. Les riches archives lyonnaises, auxquelles avaient déjà largement puisé Dufresne de Beaucourt et Louis Caillet, auteur d'un gros livre sur les relations de Lyon avec Charles VII et Louis XI, contenaient encore bien des secrets qui nous sont aujourd'hui dévoilés.

Après un coup d'œil trop sommaire sur la région du Sud-Est, et qui ne saurait compenser l'absence d'une bonne carte, M. Déniau pénètre à Lyon, nous décrit la ville dont il donne hors texte un excellent plan, signale, d'après des documents d'ordre financier, l'importance relative des diverses corporations, note justement le caractère commercial de l'économie lyonnaise, à l'exclusion de toute industrie digne de ce nom, et tente de fixer le rôle des établissements religieux les plus importants. Les pages sur la vie privée sont moins réussies, car outre qu'elles se laissent aller, comme presque toutes celles dont se compose le livre, à un pittoresque de mauvais aloi, elles traitent trop sommairement de choses qui ne sont pas spécifiquement lyonnaises. On lit avec plus d'intérêt le chapitre sur les institutions municipales (consulat oligarchique et commune démocratique) et financières, dont le mécanisme est expliqué avec clarté et précision.

A la rupture entre le dauphin et les Bourguignons, en 1417, Lyon, malgré l'inertie volontaire des officiers royaux, malgré les intérêts de son commerce, malgré l'occupation du Mâconnais voisin par les rebelles, prend tout de suite le parti du roi et du dauphin. Cette fidélité de tous les instants ne se démentira pas pendant les dix-huit ans que durera la guerre, et Lyon mérite d'être appelée « celle qui oncques ne varia ». Entre les domaines du duc de Bourbon, le Languedoc et le Dauphiné, elle sera le pivot de la résistance dans la région

1. J. Déniau, *La commune de Lyon et la guerre bourguignonne, 1417-1435*. Lyon, Pierre Masson, 1934, xix-651 p. in-8°.

du Sud-Est. Dès 1418, le consulat trouva un collaborateur de premier ordre en la personne du nouveau sénéchal, Imbert de Grôlée, capitaine actif et courageux. Mais leur collaboration est soumise à de rudes épreuves : les alertes, coupées de trêves, sont fréquentes en Charolais, en Beaujolais, en Bresse, en Velay même ; le duc de Savoie, dangereux voisin, ne cherche qu'à pêcher en eau trouble ; dans le plat pays, il y a des jacqueries et des guerres privées. Tout n'est pas d'un égal intérêt dans ce sombre récit ; mais sur la mise en défense et les fortifications de la ville, sur les incessantes demandes d'argent du roi et les paiements réellement effectués (constamment réduits par des remises, des diminutions, voire même des remboursements obtenus par de coûteuses ambassades auprès du souverain), sur les variations extraordinaires des monnaies, sur la décadence de la Commune définitivement supplantée par un consulat de patriciens, il y a des pages neuves et instructives.

Il faut pourtant faire quelques réserves ; outre un grand désordre technique dans l'indication des références, on doit déplorer l'imprécision du vocabulaire, due peut-être à des connaissances insuffisantes sur les institutions médiévales [1], de curieuses fantaisies orthographiques dans la transcription des noms propres (Jehan Sans Peur, Loys de Savoie font grincer des dents), l'absence d'un *index rerum*. Enfin, si riches que soient les archives de Lyon, elles ne présentent des choses qu'un tableau incomplet, parce que tout y est vu sous le même angle. N'aurait-il pas fallu poursuivre les recherches dans les fonds des départements voisins, et même opérer quelques sondages à Paris? Pour tout ce qui n'est pas dans les liasses et les registres lyonnais qu'il connaît à merveille, M. Déniau se contente trop facilement de l'imprimé, qui ne comble pas toutes les lacunes de son exposé. L'histoire locale, on ne saurait trop le répéter, ne peut aboutir à des résultats tangibles que si elle adopte une méthode résolument comparative ; autrement, elle n'apporte que des matériaux qu'il faudra ensuite mettre en œuvre. S'il avait élargi un peu le champ de ses recherches, M. Déniau aurait pu écrire un ouvrage de premier ordre.

Sous le titre général de *La Provence à travers les siècles*, M. Émile Camau a entrepris de brosser une vaste fresque historique de sa petite patrie. Le dernier en date des fascicules dont se compose l'ouvrage nous permet, malgré son titre restreint [2], de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire de la Provence depuis l'avènement du roi René (1434) jusqu'à la fin du xv^e siècle. Trois

1. P. 100, « haut propriétaire » signifie sans doute seigneur direct ; — p. 202, inféodation et asservisation sont confondues ; — p. 203, une terre baillée à cens et servis est dite à tort serve ; — p. 209, les « élus de la sénéchaussée » prêtent à confusion, car il y avait déjà plus d'une élection dans le ressort de la sénéchaussée de Lyon ; — p. 341, le paragraphe intitulé « l'hommage au dauphin » n'a rien à voir avec la cérémonie de l'hommage : licence de style indiquant simplement que la ville accepte l'autorité du régent. Dans un livre de haute tenue scientifique, ces libertés prises avec les faits sont regrettables.

2. É. Camau, *La réunion de la Provence à la France*. Paris, H. Champion, 1931, 131 p. in-8°.

chapitres d'inégale importance traitent successivement du règne de René d'Anjou (1434-1480), de sa succession et de l'annexion à la France (1480-1481), enfin des inutiles réclamations adressées au roi de France par les héritiers des Angevins (1481-1498). Le centre du tableau offrait une excellente occasion d'étudier par un exemple concret la politique tortueuse, mais obstinée, d'un Louis XI contre les grandes maisons apanagées. A vrai dire, le récit en avait été fait plus d'une fois, et, en dépit des documents d'archives qu'il cite en notes, M. Camau semble s'être surtout inspiré des travaux de ses prédécesseurs, notamment de l'ouvrage de l'abbé Arnauld d'Agnel sur la *Politique des rois de France en Provence* (1914). Les données d'histoire générale lui ont été fournies par Michelet et par Henri Martin, ce qui, on l'avouera sans peine, est notoirement insuffisant. Cette brochure pourra rendre des services au lecteur pressé, qui se contente de notions sommaires et de jugements superficiels. Elle ne dépasse point le niveau d'une honnête mais maladroite compilation.

La monographie que M. Paul Dupieux consacre au pays d'Étampes et à ses institutions locales s'occupe en majeure partie du XVIe siècle [1] ; mais on y trouvera d'assez nombreux renseignements sur les dernières années du Moyen Age, ce qui nous incite à en dire quelques mots dans ce Bulletin. Entre 1478 et 1512, le comté d'Étampes est entre les mains des princes de la maison de Foix. Mais le bailliage royal, dont le ressort coïncide à peu près avec les limites du comté, possédait, comme toutes les circonscriptions analogues, ses officiers royaux aux attributions mal définies et dont l'activité envahissante empiétait sans relâche sur les juridictions féodales ou ecclésiastiques. Avec grande conscience, M. Dupieux énumère ces officiers, analyse leur rôle et leurs attributions, montre l'évolution qu'ils devaient subir au XVIe siècle et note, par exemple, la décadence des baillis, qui voient leurs attributions de plus en plus limitées par l'intrusion d'autres officiers judiciaires ou militaires. Ce travail de débutant n'apporte aucun fait très nouveau, mais il permet de confirmer, par un cas précis, ce que l'histoire générale nous avait déjà appris.

Histoire religieuse. — Pierre d'Ailly, une des lumières de l'Église de France à la fin du Moyen Age, n'a pas encore trouvé de biographe digne de lui ; moins heureux sur ce point que son ami Gerson, ses œuvres même n'ont jamais fait l'objet d'une édition d'ensemble. Le chanoine Louis Salembier, qui consacra dès 1886 une thèse latine au célèbre cardinal de Cambrai, avait rêvé de combler cette lacune, de traduire, remanier et compléter son ouvrage de jeunesse et d'en faire une biographie qui fût un « monument durable ». La mort vint le surprendre en 1913, avant qu'il ait pu terminer sa rédaction. Vingt ans plus tard, ses héritiers nous présentent l'ouvrage [2], dont les der-

1. P. Dupieux, *Les institutions royales au pays d'Étampes (comté, puis duché, 1478-1598)*. Versailles, Mercier, 1931, 288 p. in-8°.

2. L. Salembier, *Le cardinal Pierre d'Ailly, chancelier de l'Université de Paris, évêque du*

niers chapitres ont été composés à l'aide des notes de l'auteur et de ses études antérieures. Il est évident qu'étant donné ces vicissitudes, l'ouvrage ne saurait être parfait. Mais sa lecture éveillera bien d'autres déceptions, dont il nous faudra rechercher les causes. Du moins, nous donne-t-il l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur la carrière de Pierre d'Ailly, avec, chemin faisant, une analyse commode de ses œuvres les plus importantes. Le personnage a été passionnément critiqué, peut-être parce que, réformateur impénitent, il a cependant accepté de suivre une carrière d'honneurs et de cumuls qui lui imposait contradictions et compromissions. Le chanoine Salembier tente une réhabilitation en règle de son héros, parfois outrancière, ailleurs embarrassée (notamment quand il faut justifier et excuser ses erreurs en matière de foi), mais qui était nécessaire. Né à Compiègne en 1350 d'une famille bourgeoise, Ailly fit, de 1364 à 1381, de brillantes études à l'Université de Paris. Il ne commença à jouer un rôle historique qu'en 1379, en allant porter à Clément VII le rôle des suppliques de l'*Alma mater*, puis en 1381, qu'il prit nettement position en faveur du concile général, ce qui lui valut quelques années de disgrâce. Sa carrière se poursuit ensuite normalement : chanoine de Noyon, recteur du collège de Navarre (1383), il devient, en 1389, aumônier du roi, peut-être grâce à la protection des Marmousets et du duc d'Orléans, puis chancelier de l'Université. Il est impossible de démêler, d'après le récit de Salembier, le rôle qui lui revient dans l'agitation universitaire en faveur de la voie de cession ; toujours est-il qu'il est appelé en Avignon par Clément VII et que Benoît XIII se sert d'abord de lui dans ses négociations avec la cour de France, avant de le promouvoir évêque du Puy (où il ne résida point), puis de Cambrai ; il devait s'occuper de l'administration diocésaine jusqu'en 1411, date de son élévation au cardinalat. C'est entre 1397 et 1409 que son influence devint prépondérante. Partisan de la voie de cession, mais soucieux d'éviter la violence envers le pontife avignonnais, il prend une attitude de compromis qui mécontente tout le monde, fait retarder la soustraction d'obédience, est en grande partie responsable de la restitution, contribue enfin à restreindre la portée de la seconde soustraction. Il va voir Grégoire XII à Rome et ne se sépare de Benoît qu'à la veille du concile de Pise, dont il est une des forces dominantes. Les pages consacrées à son rôle dans les conciles de Rome et de Constance et aux dernières années du cardinal, mort en 1420, ne sont pas de la plume de Salembier et ne présentent qu'un sec résumé d'événements sur lesquels nous ne saurions revenir.

Il s'en faut que cet ouvrage donne de la vie et des œuvres de Pierre d'Ailly une étude complète et satisfaisante. On regrettera la composition lâche et discursive, les digressions qui encombrent trop de pages et remplissent à peu près entièrement le premier chapitre. On notera le manque de sérénité dans les jugements. Salembier fait plus œuvre de théologien et d'apologétique que

*Puy et de Cambrai, 1350-1420.* Tourcoing, impr. Georges, 1932, 380 p. in-8°. (Publications de la Société d'études de la province de Cambrai, fasc. 35.)

d'historien. Des allusions, d'ailleurs parfaitement inutiles et hors de propos, à la Réforme, à Louis XIV, à la Révolution, sont l'objet de jugements passionnés. Mais, surtout, on déplorera l'absence de bibliographie et de références. Les sources ne sont presque jamais indiquées ; des ouvrages cités ou discutés, on ne donne que le nom de l'auteur, sans plus ; les opinions controversées ne sont appuyées d'aucune preuve. Et l'on se demande à quoi pourra servir la liste, donnée en appendice, des 174 œuvres que Salembier attribuait à Ailly et dont seul le titre est cité. Où en sont les manuscrits? Lesquelles furent l'objet d'une édition? Sur quoi se fonde l'auteur pour attribuer au cardinal de Cambrai tel ouvrage anonyme? Autant de questions laissées sans réponse. Pour contrôler les dires de Salembier, un travail critique égal sera nécessaire.

P. d'Ailly avait, dès sa jeunesse, étudié et utilisé les œuvres de Guillaume d'Ockham. Aussi est-il intéressant de savoir si, au moment critique de sa vie, pendant le concile de Constance, les théories du célèbre théologien ont influencé l'attitude du cardinal de Cambrai. C'est ce que se demande Miss Agnes E. Roberts[1]. Ailly, d'abord favorable au vote des évêques seuls, adopte ensuite la théorie que clercs et laïcs peuvent, eux aussi, voter au concile général : idée qu'Ockham avait déjà mise en avant. La déposition de Jean XXIII, à laquelle il a participé, est encore plus significative. Enfin et surtout, l'ouvrage dans lequel il développe alors ses idées sur le gouvernement de l'Église, le *De ecclesiastica potestate*, contient des passages directement inspirés, sinon copiés mot pour mot, du *Dialogus* d'Ockham.

Le Père M.-M. Gorce[2], auteur de savants ouvrages sur saint Vincent Ferrier, a voulu résumer, à l'usage du grand public catholique, ce qu'il faut savoir du célèbre thaumaturge aragonais, dont la carrière se déroula en grande partie en France et dont l'influence apporta un rayon de joie dans les tristesses du Grand Schisme. Vu le peu de place dont il disposait et les exigences de ses lecteurs, il serait téméraire de vouloir rechercher dans ce tout petit livre des aperçus nouveaux ou d'abondants détails. On peut même regretter le caractère par trop sommaire de certains développements, tableaux rapides de l'état de la chrétienté ou récits d'événements dont la chronologie n'est indiquée que de façon volontairement vague. Qui se douterait qu'entre l'ambassade des ducs en Avignon, le sermon de Vincent Ferrier contre la cession et la soustraction d'obédience, il s'écoula près de trois ans? « Un beau jour », « à ce moment même », voilà les données chronologiques qui relient ces faits. Pourtant, les activités diverses du courageux dominicain, œuvres de théologie et d'ascétisme, séjour en Avignon auprès de Benoît XIII

1. A. E. Roberts, *Pierre d'Ailly and the Council of Constance : a study in « Ockhamite » theory and practice*, dans les *Transactions of the Royal historical society*, 4e série, t. XVIII (Londres, 1935), p. 123-142.

2. M.-M. Gorce, *Saint Vincent Ferrier, 1350-1419*. Paris, J. Gabalda, 1935, 191 p. in-8°; dans la collection « Les saints » ; prix : 9 fr.

auquel il reste longtemps fidèle, prédications dans les Alpes et en Italie contre les Vaudois et les Flagellants, retour en Espagne où il joue un rôle éminent dans l'affaire de la succession aragonaise et le compromis de Caspe, puis à Perpignan où, désolé de ne pouvoir fléchir l'intransigeance de Benoît, il abandonne sa cause, enfin voyages en France pour y prêcher la fin du monde et y préconiser la paix franco-anglaise, jusqu'à sa mort à Vannes en 1419, âgé de près de soixante-dix ans, tout cela est exposé en un récit facile. Emporté par le culte de son saint, le P. Gorce est parfois enclin à noircir un peu trop son entourage et ses ennemis (Nicolas Eymeric, l'Université de Paris, les nominalistes opposés au thomisme dominicain, Pierre d'Ailly, ne sont guère épargnés), ou à exagérer son rôle et la pénétration de son esprit : est-il très juste de voir en lui un précurseur de l'unité espagnole? Il faut, enfin, tenir compte de l'élément « édifiant », qui se révèle çà et là, notamment dans le dernier chapitre. Mais cette petite vie de Vincent Ferrier rendra des services.

C'est un personnage beaucoup plus obscur que Pierre de Versailles, dont M. A. Coville retrace la vie en une cinquantaine de pages[1]. Cadet de la maison seigneuriale de Versailles, cet universitaire, dévoué au parti armagnac, qui l'envoyait en 1412 négocier un traité honteux avec les Anglais, accompagna Gerson au concile de Constance, où ses véhémentes déclamations contre Jean Petit le font remarquer. Obligé de quitter Paris avec le dauphin, qui lui fait obtenir en compensation des bénéfices en Vendée et en Limousin, il est un des examinateurs de Jeanne d'Arc à Poitiers (mars 1429). Eugène IV lui donne, en 1432, l'évêché de Digne, en sorte qu'au concile de Bâle, où il parut en qualité d'ambassadeur de Louis III d'Anjou, il batailla dans le camp pontifical contre Amédée de Talaru, le tenant des théories conciliaires. L'atmosphère bâloise devint bientôt irrespirable pour lui ; il alla rejoindre le pape à Bologne, fut envoyé par lui à Constantinople et joua un rôle assez important dans l'union des églises, à laquelle Eugène IV apportait tous ses soins. Transféré au siège de Meaux dès la reprise de la ville par les Français (1439), il va plaider la cause du pape auprès de Charles VII. Il semble avoir passé les dernières années de sa vie dans son diocèse, d'où il suivait néanmoins les événements politiques de la chrétienté. Ce prélat, dont le portrait restera toujours tracé en demi-teinte, et dont le caractère même demeure voilé, fut pourtant activement mêlé à près d'un demi-siècle de l'histoire de l'Église.

Bien que la majeure partie de l'ouvrage soit consacrée au XVI^e siècle et à la Réforme, il convient de signaler ici le troisième fascicule de *L'histoire des évêques de Pamiers* où Mgr J.-M. Vidal[2] décrit la vie d'un diocèse français à

1. A. Coville, *Pierre de Versailles, 1380-1446*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XCIII (1932), p. 208-266.

2. J.-M. Vidal, *Histoire des évêques de Pamiers ;* fasc. III : *Schisme et hérésie au diocèse de Pamiers, 1467-1626.* Rome et Paris, 1931, 346 p. in-8° ; fasc. IV de la « Bibliothèque de Saint-Louis-des-Français à Rome ».

la fin du Moyen Age et pendant la période suivante. Fruit de recherches minutieuses dans les archives du Vatican et les dépôts de province, il est bien le modèle de ces monographies locales qui, par des exemples précis et des cas concrets, permettent d'étayer et d'éclaircir les assertions de l'histoire générale. La première partie, qui seule entre dans les cadres du présent Bulletin, nous offre un exemple typique des maux dont avait à souffrir l'administration diocésaine dans les dernières années du xv^e siècle, et dont le principal était la compétition effrénée entre les candidats qui se disputaient le siège épiscopal. Le pape pourvoyait l'un par voie de provision ; les princes laïcs, rois ou grands seigneurs, mettaient en avant leurs protégés ; les chapitres, enfin, imbus des théories gallicanes, insistaient pour maintenir leur droit d'élection. C'est ainsi qu'en 1467 le chapitre de Pamiers éleva sur le trône épiscopal l'un des siens, neveu au demeurant du dernier évêque, le chanoine Mathieu d'Aigueboule, prélat de moralité douteuse, mais d'une farouche énergie. Pendant près de quarante ans, on le vit batailler victorieusement contre tous les rivaux possibles, et tenir successivement en échec Pascal Dufour (1467-1487), nommé par Paul II ; Pierre de Castelbajac (1487-1498), protégé de Catherine de Foix-Navarre; Guiraud Jehan (1498-1501), élu à son tour par le chapitre, et enfin Amanieu d'Albret (1501-1506), frère du roi de Navarre et le propre beau-frère de César Borgia ; l'entêté prélat n'eut un peu de tranquillité que dans les huit dernières années de son long et mouvementé pontificat. On saisit les inconvénients de ces schismes prolongés, procès engagés devant toutes sortes de juridictions — curie romaine, Parlement de Toulouse, etc. — et engloutissant les revenus déjà amenuisés de l'évêché. Mais surtout l'administration spirituelle et temporelle était laissée à l'abandon par des évêques défaillants. De pareils scandales, dont l'exemple de Pamiers n'est pas un cas isolé, n'ont pas peu contribué à l'éclosion de la Réforme, dont Mgr Vidal retrace, en une seconde partie, les progrès et les vicissitudes dans sa petite patrie.

Histoire administrative et économique. — C'est dans le domaine des institutions que l'on devra probablement chercher la plus importante contribution faite par les érudits de notre temps à la science historique. Entre autres, les institutions financières des Valois ont fait l'objet, depuis quelques années, d'études qui marqueront et dont certaines sont d'une importance capitale.

En 1899, Ch.-V. Langlois a publié dans le Recueil des historiens de France, sous le titre général de « Documents financiers », un volume consacré à l'*Inventaire d'anciens comptes royaux dressé par Robert Mignon*. Le volume que donne aujourd'hui M. Robert Fawtier est le second de la série et publie les comptes du Trésor de 1296, 1316, 1384 et 1477 [1]. L'histoire de la compta-

1. *Comptes du Trésor, 1296, 1316, 1384, 1477*, publ. par R. Fawtier. Paris, Imprimerie nationale, 1930, lxxi-329 p. in-4° ; prix : 100 fr.

bilité du Trésor royal, qui est au premier chef la comptabilité d'une banque, et sur laquelle les recherches de Borrelli de Serres et de M. J. Viard ont déjà projeté de vives lumières, est chose trop compliquée pour qu'on puisse la résumer ici. On peut dire cependant, d'après M. Fawtier, que pendant plus d'un siècle (du début du XIVe siècle à 1420), elle s'établit sur les livres suivants : le *Journal*, l'*Ordinaire*, le *Livre du changeur*, la *Recette commune*, la *Dépense commune*, l'*Extrait* et le *Compte*, l'année financière se trouvant divisée en deux exercices à peu près égaux : 1er janvier-30 juin, 1er juillet-31 décembre. Comme ces livres étaient établis en plusieurs exemplaires, on voit de quelle belle collection nous ont privés l'incendie qui, le 27 octobre 1737, anéantit les archives de la Chambre des comptes, puis les destructions de l'époque révolutionnaire qui achevèrent l'œuvre du feu. Il ne reste plus de cette magnifique série que des *disjecta membra*.

Les archives proprement dites du Trésor ou des trésoriers n'ont pas été plus heureuses, si bien qu'à l'heure actuelle ne semblent avoir subsisté que les comptes ou fragments de comptes, en original ou en copie, dont M. Fawtier donne ici le texte latin, enrichi d'une annotation abondante : un fragment considérable du compte de la Toussaint 1296, le texte complet de l'exercice de la Saint-Jean 1316, un court fragment de celui de la Noël de cette même année, le texte complet de l'exercice de Noël 1384 et le texte complet de ceux de la Saint-Jean et de la Noël 1477. Encore est-ce dans les bibliothèques anglaises qu'ont échoué les comptes de 1296 et de 1384. Ces textes précieux ne seront pas seulement utiles pour l'histoire des institutions. Ils seront une source de premier ordre à laquelle auront recours les historiens de Philippe le Bel, de Charles VI et de Louis XI.

M. Gustave Dupont-Ferrier, dont on connaît déjà les importants travaux dans ce domaine, complète en deux volumes ses études sur l'administration financière des Valois ; l'un traite des finances extraordinaires et de leur mécanisme[1] ; l'autre est l'histoire du premier siècle de la Chambre ou Cour des aides[2]. Une brève analyse ne peut donner qu'une bien faible idée de tout ce qu'il y a de neuf dans ces riches volumes. Le vocabulaire « institutionnel » y est d'abord utilement précisé : qu'entendait-on par finances extraordinaires, quels termes synonymes employait-on (tailles ou aides) pour les définir? Puis on nous apprend par quels moyens le roi en obtenait la levée : consentement d'assemblées d'États, négociations individuelles, ordres directs. Ensuite vient une pénétrante analyse des différents impôts et du mécanisme de leur perception : la taille et ses « départements », les aides

1. G. Dupont-Ferrier, *Études sur les institutions financières de la France à la fin du Moyen Age ;* t. II : *Les finances extraordinaires et leur mécanisme.* Paris, Firmin-Didot, 1932, 454 p. in-8°.

2. G. Dupont-Ferrier, *Nouvelles études sur les institutions financières de la France à la fin du Moyen Age. Les origines et le premier siècle de la Chambre ou Cour des aides de Paris.* Paris, E. de Boccard, 1933, 271 p. in-8°.

indirectes et les fermes, la gabelle du sel, l'équivalent, les décimes, les « emprunts » plus ou moins forcés, l'imposition foraine. Après une brève étude sur les exemptions dont jouissaient certaines classes sociales, l'auteur traite de la comptabilité, distingue l'état général, les écritures et pièces comptables, l'établissement, puis la vérification des comptes. Viennent, enfin, des pages sur le contentieux des aides et sur le personnel fiscal, nombreux et compliqué, dont s'entouraient les Valois. Ce plan logique et, pourrait-on dire, statique, ce compartimentage, commode pour saisir les rouages du mécanisme, offrent pourtant des inconvénients. Au-dessus de tout cela plane un personnage abstrait et comme immuable, la Royauté ; mais les hauts et les bas de son autorité, ses abdications ou ses victoires, ses hésitations, ses progrès, n'apparaissent pas très nettement. Pour se faire une idée de l'évolution historique, il faudrait reprendre çà et là les remarques dispersées dans douze chapitres, et qui seraient alors des plus suggestives. Parfois même, on aurait aimé des développements plus amples. Quatre pages étaient-elles suffisantes pour amorcer l'étude de l'exemption fiscale dont jouissaient les nobles? C'est ce privilège qui allait donner à la noblesse, jusque-là simple état de fait, un statut légal et en faire une caste ; la transformation est capitale pour l'histoire de la société française et méritait qu'on s'y arrêtât. A plusieurs reprises, on aurait aimé voir M. Dupont-Ferrier sortir des limites étroites qu'il s'est imposées, chercher dans l'organisation financière des autres puissances européennes des points de comparaison ou des contrastes, et dispenser sur certains problèmes des lumières que nul n'est mieux qualifié pour nous donner.

Les derniers chapitres du volume sur les Finances extraordinaires résument parfois les conclusions du tome précédent sur le personnel des élections, ou amorcent le suivant sur le contentieux des aides. La Chambre ou Cour des aides (les deux termes coexistèrent longtemps) eut, comme presque toutes les institutions médiévales, des débuts difficiles et obscurs, en sorte qu'il serait oiseux d'essayer de fixer avec précision sa « date de naissance ». L'établissement temporaire, par les États de 1355, de neuf généraux « sur le fait des aides » leur donnait implicitement la connaissance du contentieux des aides. Mais ce n'est guère avant 1370 au plus tôt que se dessine une séparation entre généraux s'occupant de l'administration des finances et généraux sur la justice. Encore ce nouvel organisme allait-il subir toutes les vicissitudes qui s'attachèrent aux finances extraordinaires : suppression comme en 1380, modification profonde comme en 1413, disparition temporaire comme en 1418. De plus, au cours du xv^e siècle, des chambres analogues furent créées pour le Midi à Toulouse ou Montpellier, et pour la Normandie à Rouen, restreignant ainsi le ressort de la cour parisienne. C'est le fonctionnement de cette chambre désormais à peu près stabilisée qu'étudie M. Dupont-Ferrier en une série de chapitres nourris où il traite successivement du personnel (présidents, généraux, conseillers, adjoints, procureurs et avocats

du roi, etc.), de la vie quotidienne de la Chambre, de ses attributions législatives, administratives et judiciaires, de sa procédure, de ses relations avec les cours supérieures enfin, où il donne d'intéressants détails sur les incessants conflits de juridiction qui s'élevaient entre les diverses institutions de l'ancienne monarchie. Exemple typique, donc, de ces cours souveraines, mais à attributions limitées, dont la royauté d'ancien régime aimait à s'entourer. Exemple aussi de ces institutions « collégiales » qui, du bailliage à l'élection, de la généralité à la capitale, encombraient les rouages administratifs d'officiers sans doute dévoués à la couronne, mais avides et plus prompts encore à maintenir leurs droits, ce qui allait forcer la monarchie, si elle voulait garder quelque pouvoir, à créer sans cesse, par voie de commission, de nouveaux rouages qu'elle tiendrait mieux en main. Des listes critiques d'officiers de la Chambre, établis avec un soin scrupuleux, terminent l'ouvrage[1] et nous donnent un nouveau fragment de cet Almanach royal, de cette *Gallia regia*, que M. Dupont-Ferrier rêve de dresser un jour.

Nous en avons suffisamment dit pour donner une idée de la science, du souci d'exactitude, de l'ample information de M. Dupont-Ferrier. Sans doute serait-il aisé de multiplier les critiques de détail : bizarreries de plan — dans une trilogie consacrée aux finances extraordinaires, il faut attendre le début du tome II pour que soient définies ces finances — lacunes inévitables de la documentation, petites erreurs d'interprétation, ou formules mal venues[2]. Si la lecture de ces volumes laisse quelques regrets, ils ne sont pas dus à ces menues imperfections. Certes, l'immense mérite de M. Dupont-Ferrier est d'avoir exploré un terrain à peu près vierge et fort embroussaillé et d'y avoir poussé les recherches fort loin. Mais n'a-t-il pas eu, au point de départ, une conception un peu trop abstraite de son sujet? Considérer les institutions comme un mécanisme indépendant, en éliminer trop souvent les hommes qui les ont faites et les événements qui ont présidé à leur évolution, cela peut présenter quelques dangers. Sans vouloir trancher le débat, que d'autres ont ouvert avant nous, il nous fallait pourtant signaler le problème. Il reste maintenant à réintégrer cette histoire « institutionnelle » dans l'histoire tout court.

Henri Jassemin, qui fut l'élève de M. Dupont-Ferrier, et dont la disparition prématurée laisse un vide dans le monde des érudits, a montré dans sa

1. Elles résument les résultats exposés plus longuement dans une série d'articles parus en 1931 et 1932 dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*. Les avocats de la Cour des aides ont fait l'objet d'un travail analogue dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XCIII (1932), p. 267-313.

2. Est-il juste de dire, après bien d'autres, que la tâche des Valois fut de « récupérer les droits régaliens sur les usurpations féodales » (t. II, p. 346)? Car, enfin, quand une usurpation dure depuis cinq siècles, on peut estimer qu'il y a prescription. Pour les contemporains, l'usurpateur, c'était le roi. Et nous fera-t-on croire que les officiers des Valois avaient les yeux constamment fixés sur Charlemagne? Ces vues de l'esprit ne rendent pas un compte exact de la réalité.

thèse sur *La Chambre des comptes de Paris au XVe siècle*[1] qu'il possédait presque toutes les qualités de son maître ; il faut ajouter que ce volume a provoqué, lui aussi, des critiques d'un ton souvent injuste. L'introduction historique par laquelle il débute est pourtant fort intéressante ; il y rappelle à grands traits, d'après les travaux de Borrelli de Serres, de M. J. Viard et ses propres recherches, l'évolution de la Chambre des comptes, de ses origines à son installation définitive dans le Paris reconquis par Charles VII (1436). Il y distingue deux dates importantes : l'Ordonnance de Vivier-en-Brie (1320), qui organise la Chambre ; celle de 1357, imposée par les États et qui en limite considérablement les attributions. On voudrait sans doute en savoir plus que n'en dit Jassemin ; on soupçonne qu'au XIVe siècle la Chambre des comptes a failli jouer le rôle plus tard dévolu aux Parlements, de centre de l'opposition des officiers royaux à l'arbitraire monarchique. Mais notre documentation, malheureusement très incomplète, permettra-t-elle de jamais résoudre ce problème, auquel Jassemin ne s'arrête point? Au reste, il s'est plus proposé d'étudier le mécanisme de la Chambre que d'en retracer l'histoire ; aussi a-t-il choisi, pour s'y livrer à une analyse méthodique, la période de stabilisation comprise entre 1436 et la fin du siècle. Suivant un plan désormais classique, il traite d'abord du personnel, dont il fixe la hiérarchie, explique l'acquisition et la perte des offices, signale l'organisation et la discipline, énumère les gages, droits, profits et privilèges. Une seconde partie s'occupe des attributions et du fonctionnement de la Chambre ; elle est elle-même divisée en trois sections : comptabilité — administration et contentieux du domaine — finances extraordinaires. On tirera grand profit des renseignements méthodiquement énumérés dans cette étude un peu terne, mais consciencieuse. L'élément humain y est trop constamment absent; l'anonymat y est de règle, au point que les noms des officiers ont été rejetés à la table, où il est à peu près impossible de les retrouver. Du moins Jassemin a-t-il bien vu, dans sa conclusion, le problème essentiel que lui posait son sujet : pourquoi la Chambre des comptes, pivot de l'administration royale, s'est-elle montrée incapable d'assurer une comptabilité régulière, d'empêcher le gaspillage du domaine ; pourquoi a-t-elle mal géré les deniers publics? Engoncée dans un formalisme étroit, incapable de se plier aux nécessités des finances nouvelles, elle admettait toutes les irrégularités, pourvu que sa responsabilité fût couverte ; en matière d'assignations, de dons, de comptes, le roi était toujours prêt à violer ses propres règlements ; les officiers comptables, assurés d'une impunité presque absolue, résistaient à toutes les injonctions ; les attributions même de la Chambre, restées vagues et incomplètes, rendaient son contrôle à peu près illusoire. On voit donc que de l'enquête à laquelle s'est livré Jassemin se dégagent d'utiles enseignements.

1. H. Jassemin, *La Chambre des comptes de Paris au XVe siècle*. Paris, A. Picard, 1933, LXVII-353 p. in-8°.

L'histoire monétaire de la fin du Moyen Age n'est guère connue que de quelques spécialistes, et c'est grand dommage ; l'économie, la politique même ont subi les contre-coups des fréquentes crises monétaires. On parle bien des mutations et des dévaluations, sans en saisir toujours les causes : besoins fiscaux des princes monnayeurs, certes, mais aussi et surtout raréfaction constante du métal précieux, alors que le commerce exigeait un nombre toujours accru d'espèces monnayées. La loi dite de Gresham constate que la mauvaise monnaie chasse la bonne, parce que ses détenteurs ont avantage à s'en débarrasser, d'où activité plus grande des échanges commerciaux, tandis que la monnaie forte est thésaurisée ou attirée vers les ateliers émettant de la monnaie faible. Deux principautés voisines fabriquant des monnaies de pied différent se trouvent fatalement entraînées dans une crise monétaire grave. M. Henri LAURENT[1], au cours de ses recherches sur l'histoire du Brabant dans la seconde moitié du XIVe siècle, a pu vérifier, par un exemple précis, cette loi monétaire et donner sur la concurrence que la monnaie flamande dépréciée faisait alors à la bonne monnaie brabançonne, des renseignements dont la portée dépasse de beaucoup celle d'une monographie locale.

Le monnayage brabançon, copié sur celui des rois de France, subit une crise grave à partir de 1350, arrivée à son paroxysme en 1381 ; les pièces flamandes, de mauvais aloi, envahissaient le duché ; elles y étaient si appréciées que, bien qu'ayant perdu 10 % de leur valeur intrinsèque, leur cours au change doubla en cinq ans. Les ordonnances ducales décidant la création d'une nouvelle monnaie, interdisant l'importation des monnaies étrangères ou l'exportation du billon, furent impuissantes à enrayer la crise. L'avènement de Philippe le Hardi au comté de Flandre ne fit que compliquer ce problème. Préparant de loin l'annexion du Brabant à ses domaines, il usa largement de l'arme économique pour faire entrer le duché dans l'orbite flamande. Son premier soin fut d'imposer le respect d'un ancien traité, conclu en 1339, et par lequel les souverains des deux grands fiefs devaient frapper monnaie commune. Tandis que la duchesse Jeanne devait se soumettre à ce protectorat déguisé, il continuait à faire émettre à Gand, pour ses domaines, une monnaie particulière dont, sous la pression de la concurrence anglaise et devant la pénurie croissante de métal, il multiplia les mutations. Puis, en 1389, il força les deux monnaies à fusionner, enlevant à la duchesse ses dernières prérogatives en la matière. Mais, devant l'opposition de la classe marchande brabançonne, dont la fusion des monnaies avait augmenté les difficultés, la duchesse reprit pour un temps la frappe d'une monnaie brabançonne de moindre aloi que la flamande, ce qui irrita fort le duc de Bourgogne.

1. H. LAURENT, *La loi de Gresham au Moyen Age. Essai sur la circulation monétaire entre la Flandre et le Brabant à la fin du XIVe siècle.* Bruxelles, éditions de la Revue de l'Université de Bruxelles, 1933, IX-215 p. in-8°, avec 1 planche hors texte ; t. V des Travaux de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles ; prix : 8 belgas.

Le récit minutieux de cette crise aux rebondissements multiples est suivi de quelques considérations du plus haut intérêt. D'abord la politique monétaire de Philippe le Hardi fut-elle influencée par les théories qui avaient cours alors, et notamment par celle de Nicolas Oresme? Sans doute, puisque, comme M. Laurent l'a établi en un précédent mémoire[1], c'est dans l'entourage flamand du duc de Bourgogne que fut composée la traduction française du célèbre traité d'Oresme. Et, pourtant, la politique monétaire du nouveau comte de Flandre fut en grande partie, aussi, dictée par les circonstances et par cet esprit d'opportunisme qui est si frappant chez ce prince : il s'agissait d'étouffer la concurrence étrangère par la frappe de monnaies constamment affaiblies. Enfin, avant de transcrire dix-huit pièces justificatives fort curieuses, M. Laurent a voulu indiquer brièvement quelques conséquences sociales et économiques de ces crises monétaires : niveau des prix, salaires, rentes et loyers. On touche là à des questions délicates, et il est évident que M. Laurent n'a pu exposer les ramifications infinies de son sujet. Parfois même un doute subsiste sur un point de détail. Après avoir expliqué les mutations flamandes par la nécessité de s'opposer à l'invasion des monnaies anglaises dépréciées (ce qui confirme la loi de Gresham), l'auteur explique la hausse des prix sur les laines par le fait que l'Angleterre était « restée pays à monnaie relativement forte ». Mais il faut le féliciter d'avoir présenté sous une forme accessible même aux profanes l'exposition de problèmes complexes et dont il n'est pas difficile de saisir l'importance.

Histoire des lettres et des sciences. — La France vit, dans les dernières années du XIVe siècle et les premières du siècle suivant, fleurir un ensemble d'œuvres et de doctrines qu'on peut qualifier de véritable humanisme. Mal connu encore, car il fut brusquement arrêté par les misères des guerres et de l'invasion, ce mouvement est étudié par M. A. Coville en deux ouvrages d'une finesse charmante. Les héros du premier volume sont deux frères, nés vers 1450 d'une famille bourgeoise de Sens, Gontier et Pierre Col[2]. Véritable amateur, car il ne semble pas avoir eu de formation universitaire, Gontier était receveur des aides dès 1379, puis secrétaire du duc de Berry, à qui il dut sa rapide fortune, notaire du roi, secrétaire du roi (1388) ; temporairement écarté par les Marmousets, il reprit sa place avant 1394, devint général sur le fait des aides en 1401 ; cet actif fonctionnaire, dévoué au parti orléaniste — ce qui provoqua le pillage de sa maison par les Cabochiens — mourut tragiquement en 1418, « occis » par les Bourguignons lors de leur entrée à Paris. Il prit part à de nombreuses missions diplomatiques auprès de

1. *Doctrines et faits monétaires au Moyen Age. Le problème des traductions françaises du « Traictié des Monnoies » de Nicole Oresme dans les Pays-Bas (XIVe-XVe siècles)*, dans la *Revue d'histoire économique et sociale*, t. XX (1932).

2. A. Coville, *Gontier et Pierre Col et l'humanisme en France au temps de Charles VI*. Paris, E. Droz, 1934, 256 p. in-8°.

Benoît XIII, des Florentins, de la Bretagne, de l'Angleterre, et y joua un rôle souvent important, encore que malaisément discernable. Par ailleurs, de situation aisée, père d'une nichée d'enfants, mari peu fidèle, mais avide de science et excellent ami, il sut grouper autour de lui tous les lettrés d'alors. Plaçons au premier rang Jean de Montreuil, chanoine bien pourvu et lui aussi secrétaire du roi, et Nicolas de Clamanges, plus délicat, plus raffiné. Puis viennent Jacques de Nouvion, Jean Muret, Pierre Col. Nourris des écrivains antiques, dont ils recherchaient les meilleurs textes et admiraient les préceptes moraux, stylistes pointilleux, amateurs d'un classicisme difficile, peut-être déjà sceptiques en matière de religion, ils préfiguraient en tous points l'humanisme du siècle suivant. Leurs querelles même nous semblent familières, telle la dispute qu'ils eurent, à propos de Virgile et de Cicéron, avec l'aventurier milanais Ambroglio de'Migli, épicurien rapace et incrédule. Tout les sépare de leur temps, de l'esprit universitaire comme de celui qui régnait à la cour de Charles V. D'où vient donc cet humanisme? D'Italie, répond M. Coville, par l'intermédiaire de la cour d'Avignon, du Milan des Visconti, de la colonie italienne de Paris. Leur culte pour Pétrarque le prouve et leurs amitiés pour certains écrivains italiens, comme Giovanni Moccia ou le cardinal de Pietramala. Amateurs de l'antiquité, ils devaient aussi prendre la défense de Jean de Meun, lui également précurseur de l'humanisme, dans le célèbre débat sur le *Roman de la Rose*, dans lequel ils rompirent des lances avec Christine de Pisan et Jean Gerson.

C'est encore à ce groupe d'humanistes que revient M. Coville dans un recueil d'essais paru ultérieurement[1]. Jacques de Nouvion, dont il nous donne un portrait en pied, n'est guère connu que par la correspondance de Nicolas de Clamanges et de Jean de Montreuil. Cet universitaire, qui mourut jeune encore, reste un type un peu effacé de scolastique doublé d'humaniste. Devenu secrétaire du duc d'Orléans en 1403, il se trouva mêlé aux affaires compliquées de ce prince et à celles de l'Église, lors des tentatives infructueuses faites en 1407 pour mettre fin au schisme. D'autres chapitres ont trait à Nicolas de Clamanges, le meilleur de tous ces écrivains. On analyse un de ses contes, l'*Histoire de Floridan et d'Elvire*, dont le xv^e^ et le xvi^e^ siècle virent de nombreuses adaptations françaises et italiennes ; on publie ses six poèmes latins, dont deux, description de la ville de Gênes et lamentation sur les tribulations de l'Église, écrits en 1407-1408, ont quelque intérêt historique ; enfin, l'auteur a découvert et publié treize lettres inédites adressées à Gontier Col, Jean de Montreuil et Simon de Bergères.

Le reste du recueil retrace la carrière de deux canonistes, le maître et l'élève, Simon de Brossano, cardinal de Milan (mort en 1381), et Gilles Belle-

1. A. Coville, *Recherches sur quelques écrivains du XIV^e^ et du XV^e^ siècle.* Deux canonistes : Simon de Brossano et Gilles de Bellemère. — L'auteur des XV joies du mariage. — Jacques de Nouvion. — Sur un conte de Nicolas de Clamanges. — Poésies latines et lettres inédites de Nicolas de Clamanges. Paris, E. Droz, 1935, 340 p. in-8°.

mère. Celui-ci, originaire de l'Anjou, fit toute sa carrière à la cour d'Avignon auditeur au tribunal de la Rote (1369), puis des lettres contredites (1377), gérant provisoire de la chancellerie en 1378 pour le compte de Clément VII, évêque de Lavaur (1384), du Puy et enfin d'Avignon (1390), il se trouva fort embarrassé lors de la soustraction d'obédience. Esprit timoré, il évita de se compromettre et mourut en 1407. Sa réputation de canoniste, due à ses *Commentaires* des décrétales et du Décret et à sa collection de *Consilia*, suffirait à sauver sa mémoire de l'oubli. M. Coville fait mieux : il essaie de prouver que cet austère juriste est en même temps l'auteur des *XV joies du mariage*, l'une des satires les plus puissantes de notre littérature médiévale. Les arguments qu'il met en avant sont fort séduisants, mais on ne peut dire qu'ils soient tous également convaincants. Il faudra se résigner à n'avoir point, sur cette question, de certitude absolue[1].

Pierre Michault, dont on ignore l'origine et la famille, est un auteur sans génie du xv^e siècle, de ceux par l'étude desquels on arrive à connaître plus intimement et parfois plus exactement que par celle des grands maîtres les goûts littéraires et artistiques d'une époque. S'intitulant « orateur et subjet » du duc de Bourgogne, il a traité dans ses œuvres, nous dit M. Thomas Walton[2], « les sujets les plus caractéristiques de la littérature satirique et didactique de la fin du Moyen Age : la femme dans le *Procès d'honneur femenin;* les caprices de l'Amour, de la Fortune et de la Mort dans la *Danse aux aveugles;* la mort inévitable dans la *Complainte sur la mort d'Isabelle de Bourbon;* enfin, dans le *Doctrinal*, la vie du cœur, les devoirs... de toute personne désireuse de bien vivre et de bien mourir ».

Le *Doctrinal du temps présent* est une grammaire moralisée, moitié prose, moitié vers, à laquelle son auteur a donné la forme du fameux *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu, manuel de syntaxe latine employé dans toutes les écoles depuis le xiii^e siècle. Il a donné aux termes de grammaire une signification morale et les a fait exposer dans un cadre allégorique. Il en profite pour montrer les hommes tels qu'ils sont, critique d'une façon extrêmement mordante les mœurs des courtisans bourguignons, dresse un code de conduite pour les femmes et donne des instructions aux princes pour le gouvernement de leur pays. Malgré sa médiocrité, c'est donc un miroir de son époque.

M. Walton a soigneusement rapproché le *Doctrinal* de la littérature analogue du xv^e et du xvi^e siècle et essayé d'éclaircir les allusions historiques. L'ouvrage, imprimé au moins deux fois au xv^e siècle, est connu par huit manuscrits. L'éditeur en donne le texte d'après un manuscrit de Bruxelles, qui

1. Une révision plus attentive eût permis de faire disparaître quelques erreurs : l'évêché de Luna dont aurait été pourvu le futur Benoît XIII n'a jamais existé (p. 96). Les anglicistes reconnaîtront sans doute New College dans l'étrange « collège Novi d'Oxford » signalé à trois reprises (p. 260, 282, 283), etc.

2. Th. Walton, *Le Doctrinal du temps présent de Pierre Michault, 1466.* Paris, E. Droz, 1931, cii-221 p. in-8°.

porte à la dernière page la signature vraie ou imitée « P. Michault », et y joint les variantes de six autres manuscrits. On peut regretter qu'il n'ait pas cru devoir établir un parallèle plus serré avec le *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu, qui a servi de modèle à l'auteur. Son introduction et son annotation témoignent de quelque inexpérience.

Jean Molinet, le plus célèbre, mais aussi le plus décrié peut-être des rhétoriqueurs, attendait encore son biographe. Il l'a trouvé, avec les deux thèses de doctorat de M. Noël Dupire[1], lequel nous donne un bel exemple de ténacité ; son ouvrage était presque terminé en 1914, lorsque l'invasion vint détruire son manuscrit. Il lui fallut reprendre entièrement ses recherches, pour aboutir après dix ans de labeur. On pourra reprocher à M. Dupire, comme à beaucoup d'ouvrages de ce genre, de vouloir exagérer les mérites de son héros. S'il avait peut-être été trop injustement condamné, si son œuvre présente, de-ci de-là, quelque intérêt littéraire, sa médiocrité et son pédantisme fonciers ne sauraient être excusés. Quoi qu'il en soit, sa vie est retracée avec exactitude, grâce à de patientes recherches d'archives. Né vers 1435, originaire du Boulonnais, il devait, après un assez long séjour à Paris, s'attacher, vers 1463, à Georges Chastellain, qui résidait alors à Valenciennes, et dont il fut le secrétaire. A la mort de son maître, en 1475, il allait tout naturellement lui succéder comme historiographe du duc de Bourgogne. Sa fidélité aux successeurs du Téméraire ne se démentit pas un instant jusqu'à sa mort, qui survint en 1507. Ce polygraphe diligent, mais sans génie, nous a laissé une œuvre copieuse : les Chroniques d'abord, dont M. Dupire pèse avec indulgence les qualités et les défauts, et a un peu trop tendance à exagérer la valeur, l'intelligence ou l'originalité[2]. Il y a d'autres œuvres en prose : l'*Art de rhétorique*, le *Roman de la Rose moralisé*, qui ne brillent pas, naturellement, par la nouveauté du fond. Il y a les poésies : poèmes de circonstance, intéressants à plus d'un titre pour l'historien ; poèmes religieux, plus banals ; poésies familières, celles-ci précieuses pour l'histoire des mœurs. L'auteur dramatique est représenté par des mystères, dont on a vainement essayé de contester l'attribution, et une *Passion*, que M. Dupire a lui-même restituée à Molinet. Tout compte fait, l'homme est plus intéressant par ce qu'il nous apprend de son époque que par lui-même. De toutes ces œuvres, des analyses minutieuses permettent de comprendre la genèse, la date et le contexte social ou littéraire. Les historiens de la langue apprécieront aussi l'étude sur le vocabulaire, le style et la versification qui termine cette très solide thèse.

Jean Lemaire des Belges, cousin et élève de Molinet, est assez bien connu,

1. N. Dupire, *Jean Molinet. La vie, les œuvres.* Paris, E. Droz, 1932, vi-368 p. in-8°, et *Étude critique des manuscrits et éditions des poésies de Jean Molinet.* Paris, E. Droz, 1932, 143 p. in-8°.

2. Ce n'est pas une « nouveauté » attribuable à Molinet que l'insertion de textes diplomatiques dans sa chronique ; bien des chroniqueurs l'avaient fait avant lui, et dans bien des pays.

malgré la médiocrité de son œuvre. M. D. YABSLEY[1] nous rappelle les faits essentiels de sa vie : né en 1473, il entre en 1498 au service de Pierre de Bourbon, à la mort duquel il composa le *Temple d'Honneur et de Vertu ;* il espérait trouver un nouveau protecteur en Louis de Luxembourg, comte de Ligny, fils du fameux connétable de Saint-Pol, lorsque celui-ci mourut à son tour en décembre 1503. A cette occasion fut composée la *Plainte du Désiré.* Puis il entra au service de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, et, en 1512, de Louis XII. La *Plainte* est un poème allégorique, entrecoupé de passages en prose, et dans lequel Peinture et Rhétorique, les deux servantes de Nature, pleurent à l'envi l'illustre défunt ; ce genre poétique, fort cultivé par les rhétoriqueurs, manque de sincérité. Au reste, Lemaire pille sans vergogne ses maîtres, Simon Greban, Jean Robertet, Octavien de Saint-Gelais, Molinet, Cretin. Il s'y montre pourtant au courant du mouvement artistique de la première Renaissance, ce qui donne quelque prix à sa compilation rimée. Le texte, connu par deux manuscrits de la Bibliothèque nationale et deux éditions faites du vivant même de l'auteur, n'offrait pas de grandes difficultés d'établissement. M. Yabsley l'a fait précéder d'une introduction où sont étudiées les influences littéraires, les idées, le style et la versification. On voudrait plus de précision dans le commentaire historique : il est insuffisant, pour retracer le caractère et la vie du comte de Ligny, de s'en tenir aux indications du chroniqueur du *Loyal Serviteur* et de rappeler une anecdote de Brantôme.

La poésie satirique, à caractère politique, est très abondante pour la fin du xv^e siècle. Il s'en faut pourtant que nous en connaissions toutes les manifestations. A cet égard, le *Confort des Malcontens*, que M. David BAIRD-SMITH[2] nous fait connaître d'après un manuscrit de l'Université de Glasgow, constitue une addition importante à nos connaissances. Sous couleur de s'attaquer aux astrologues, l'auteur — qui est peut-être Octavien de Saint-Gelais — donne une prophétie, écrite après coup, des événements politiques des années 1465 à 1483. Familier de la maison d'Anjou, il ne peut pardonner à Louis XI d'avoir saisi l'héritage de ses maîtres. Le roi de France y est donc présenté comme le tyran cruel dont la mort débarrasse trop tard son peuple opprimé. La ballade, insérée dans ce long poème, invectivant le Néron de son temps avec le refrain : « Sachez de vray que son terme s'approche », ne manque ni de vigueur, ni de sincérité.

La découverte, en 1928, dans une bibliothèque florentine, d'un recueil de trente-cinq pièces, presque toutes inconnues, et sorties entre 1502 et 1518 environ de l'atelier de l'imprimeur parisien Jean Trepperel, est la plus importante qui ait été faite de longue date pour l'histoire du théâtre à la fin du

1. Jean LEMAIRE DES BELGES, *La Plainte du Désiré*, publiée par D. YABSLEY. Paris, E. Droz, 1932, 109 p. in-8°, avec 4 planches hors texte.

2. D. BAIRD-SMITH, *Le confort des Malcontens*, dans la *Revue du XVI^e siècle*, t. XIX (1932-1933), p. 1-46.

Moyen Age. Ce *Recueil Trepperel* ne contient pas moins, en effet, de seize soties, cinq farces, deux sermons joyeux, un dialogue, une bergerie politique, une revue de collège et sept moralités. L'utilisation de cette riche trouvaille se heurte à des difficultés sans nombre : identification et datation des pièces, établissement d'un texte souvent corrompu par l'imprimeur, élucidation d'une langue argotique peu connue. Mlle E. Droz[1] s'est attelée courageusement à la tâche, et, dans un premier volume, abondamment illustré de fac-similés et de reproductions, elle publie, outre une introduction générale sur l'ensemble du recueil, le texte des seize soties qu'il contient, et dont quatorze étaient jusqu'ici inconnues. Les comparaisons qu'elle établit avec des recueils analogues lui permettent de conclure que, de la fin du xve au milieu du xvie siècle, les pièces de théâtre ont été présentées sous forme de petites brochures de format agenda ; quelques ateliers, presque tous parisiens, semblent avoir eu le monopole de ces impressions ; le matériel a passé d'une firme à l'autre, de même que le texte des pièces et la façon de les composer. Mais ces œuvres n'étaient pas toutes nouvelles lors de leur impression. Aussi, au lieu de les présenter dans l'ordre factice où elles furent réunies dans le recueil, Mlle Droz préfère nous les donner dans un ordre à peu près chronologique. C'était là un travail des plus ardus, car si la langue ne peut en aucun cas donner des indications de date sûres, les allusions historiques font à peu près défaut dans ces pièces satiriques, humoristiques, voire obscènes. La date proposée ne peut donc être que très conjecturale. Quoi qu'il en soit, les seize soties du recueil semblent devoir s'étager entre 1450 et 1511. Les renseignements qu'elles nous donnent sur les goûts populaires, les mœurs de l'époque, sont de toute évidence précieux. Et comme Mlle Droz les a fait précéder chacune d'une notice très nourrie, y a joint des notes abondantes, comme elle a dressé une série de tables et de glossaires, on voit la valeur de l'instrument de travail qu'elle met entre les mains de l'historien des lettres, mais où l'historien tout court trouvera aussi matière à réflexions.

L'histoire des sciences s'enrichit, elle aussi, d'une publication importante. M. Edmond Buron nous donne, en trois volumes, le texte latin et la traduction française des traités de cosmographie de Pierre d'Ailly, à savoir l'Image du Monde, l'Épilogue de la Mappemonde et les deux Résumés de la Cosmographie de Ptolémée[2]. Pierre d'Ailly, la plus grande autorité de son temps, n'a pas laissé, selon Salembier, moins de 174 ouvrages divers : apologétique, théologie, philosophie, histoire, science, astrologie, poésie, etc. C'est

1. E. Droz, *Le Recueil Trepperel :* I : *Les sotties*. Paris, E. Droz, 1935, lxxiv-395 p. in-8° (t. VIII de la Bibliothèque de la Société des historiens du théâtre). La publication du *Recueil* sera complétée par deux autres volumes en préparation.

2. E. Buron, *Ymago Mundi de Pierre d'Ailly, cardinal de Cambrai et chancelier de l'Université de Paris, 1350-1420.* Texte latin et traduction française des quatre traités cosmographiques de d'Ailly et des notes marginales de Christophe Colomb. Étude sur les sources de l'auteur. Paris, Maisonneuve, s. d. (1930), 3 vol. de 828 p. gr. in-8°, avec 60 planches hors texte.

dans les dernières années de sa vie que, poursuivant un but d'éducation, il a écrit ses traités cosmographiques et géographiques. Il en existe de très nombreux manuscrits ; de plus, vers 1481 ou 1483, à Louvain, on les imprima avec d'autres traités d'Ailly et de Gerson. Christophe Colomb s'en procura un exemplaire, le lut et l'étudia pendant plusieurs années. Cet exemplaire est aujourd'hui conservé à la bibliothèque Colombine de Séville dans une urne de cristal. On y voit, dans les marges, plus de 800 annotations de la main de Colomb. Nous saisissons donc, même sans les témoignages de ses amis et historiographes, quelle influence Pierre d'Ailly a eue sur Colomb. Il paraît certain que c'est de ce livre que Colomb s'est familiarisé avec la notion de la rotondité de la terre, avec celle des parallèles de latitude et des méridiens, avec les zones climatiques, l'équateur, les pôles, les éléments d'astronomie, la division du circuit de la terre en degrés, leur valeur en milles terrestres, le zodiaque et les principales phases de l'année solaire, comme la distinction des jours et des nuits. C'est à la suite de ces lectures et réflexions qu'il a conçu sa merveilleuse entreprise.

La publication de M. Buron présente donc deux sortes d'intérêt. Le premier est de nous donner, avec le texte de l'*Ymago*, une idée parfaite de la façon dont on concevait l'univers à la fin du Moyen Age ; le second, de nous faire comprendre la genèse de la découverte du Nouveau Monde. L'économie en est la suivante : d'abord une introduction de 124 pages où M. Buron traite du problème colombien, des études de Colomb, en particulier de l'*Ymago Mundi*, et consacre à Pierre d'Ailly lui-même une notice détaillée. Vient ensuite l'édition diplomatique des quatre traités de Pierre d'Ailly d'après l'édition de 1481-1483 et des notes manuscrites de Colomb, avec traduction française du tout en regard, et une copieuse annotation tirée des auteurs de l'Antiquité et du Moyen Age qui ont traité de cosmographie et de géographie. L'illustration est également fort abondante. Les plus intéressantes des planches reproduisent des pages de l'exemplaire colombien de l'*Ymago* portant des annotations de la main de Colomb.

Édouard Perroy,
Professeur à l'Université de Lille.

---

# HISTOIRE DE L'ART

## DU XV^e SIÈCLE A NOS JOURS

---

ɜ notre dernier bulletin, paru il y a trois ans[1], nous signalions les pre-
ffets de la crise économique sur l'édition d'art. Ils ont été plus évidents
depuis cette époque. Certaines semaines, la *Bibliographie de la France*
iqué la publication d'aucun livre d'art. Des éditeurs ont sombré dans
mente ou sont demeurés prudemment au port, toutes voiles repliées.
ıes maisons ont continué à imprimer, plusieurs pour le compte des
ɜ, mais la production a été restreinte. Les barrières douanières, le
des crédits dans les banques étrangères, la réduction des sommes
s aux bibliothèques, la diminution du pouvoir d'achat des érudits ou
ıateurs, toutes ces causes ont arrêté l'édition des livres d'art, forcé-
oûteux. Bien des éditeurs français ou étrangers, qui se contentent de
ientèle ordinaire, ne jugent plus utile d'envoyer des livres pour les
ɜs-rendus.
ı vu cependant un éditeur, habitué au lancement des romans popu-
imprimer une histoire de la peinture française, qui compte déjà trois
ɜs, et l'imposer au grand public et à l'Académie des Beaux-Arts à
effort de publicité. La charité nous interdira d'en parler, car ce Bulle-
t entier ne suffirait pas si nous voulions relever les erreurs de dates,
ɜ, de jugement, les fautes de français commises par un jeune auteur
n ne préparait à cette tâche. Si nous signalons cet épisode, c'est qu'il
ne de mœurs jusqu'ici inconnues chez les érudits. Certes, les livres
ıres, voire mauvais, ne manquaient pas, mais les éditeurs ne procla-
pas dans toute la presse qu'ils étaient incomparables, tout comme
macien vante ses sels contre les rhumatismes et son remède contre
ı au pied.
rise a eu une autre conséquence. Lorsque nous avons débuté, il y a
e trente ans, nous savions qu'avant de publier une ligne nous devions
umettre à un apprentissage, fouiller les archives, fréquenter les biblio-
ɜ, visiter les musées et les collections ; il y avait alors bien des régions
ırées sur la carte artistique. L'œuvre de prospection est d'ailleurs loin
ıchevée. Tant qu'on n'aura pas analysé les minutiers des notaires, qui,
sement, sont aujourd'hui centralisés aux Archives nationales et dépar-

*ue historique*, t. CLXXI, mars-avril 1933, p. 352.

tementales, beaucoup de faits nous échapperont, des conclusions nous seront interdites. Mais ces dépouillements semblent trop longs et fastidieux à beaucoup de jeunes gens. Leur génération est habituée à la vitesse ; les conditions économiques les pressent d'arriver. Ils désirent travailler en chambre, éviter les séjours assidus dans les dépôts, les voyages coûteux dans les provinces. Ils se contentent de quelques faits et multiplient les considérations esthétiques. Le génie n'est plus une longue patience. Jadis, les érudits se livraient à des recherches minutieuses et, suivant le conseil de Fustel, après une vie d'analyse, se permettaient une synthèse. Les philosophes spéculaient — souvent loin des documents et des œuvres — sur l'art. Aujourd'hui, les frontières disparaissent entre ces disciplines. Cette annexion par les érudits est fort heureuse lorsqu'ils ont à la fois une culture historique et philosophique. Elle risque d'égarer en des déserts de rhétorique des jeunes qui n'ont aucun bagage. Peut-être le prestige de quelques professeurs, aussi brillants orateurs que savants historiens, n'est-il pas étranger à cette transformation.

L'un d'eux, M. Focillon, vient de publier un livre riche d'idées sur la *Vie des formes*[1]. Ce petit volume contient toute une esthétique. M. Focillon considère justement que les événements historiques peuvent aider à comprendre l'œuvre, mais qu'ils n'en expliquent pas les caractères intrinsèques. Il existe un monde des formes. L'art, c'est l'œuvre d'art. L'intention de l'œuvre d'art n'est pas l'œuvre d'art. Le sens de la forme vient de la forme même. « Assembler forme et signe, c'est admettre implicitement la distinction conventionnelle entre la forme et le fond, qui risque de nous égarer, si nous oublions que le contenu fondamental de la forme est un contenu formel. » Les formes perdent souvent leur sens original ; elles n'en continuent pas moins à vivre d'une vie propre. M. Focillon cite des exemples empruntés à la décoration, à l'architecture.

M. Focillon nous montre comment les formes vivent dans l'espace, dans la matière, dans l'esprit, dans le temps. L'espace est le lieu de l'œuvre d'art ; il est même déterminé par le caractère de l'œuvre d'art ; l'espace de l'art ornemental n'est pas l'espace de l'architecture. Celui-ci suppose la masse. M. Focillon écrit que « le constructeur enveloppe non le vide, mais un certain séjour des formes, en travaillant sur l'espace et le modèle du dehors et du dedans comme un sculpteur ». Il est, en effet, des architectes qui travaillent de cette manière. Mais le commerce quotidien que nous entretenons avec les artistes nous a prouvé que beaucoup opèrent sur le plan. L'affirmation de M. Focillon concerne seulement une famille d'architectes. Il nous répondra qu'il le regrette. Nous aussi. Mais les faits sont là. M. Focillon reprend les idées qu'il a développées dans son beau livre sur la sculpture romane et, sur ce point, on ne peut qu'être d'accord avec lui. Le chapitre qu'il a écrit

1. Henri Focillon, *La vie des formes*. Paris, Leroux, 1934, in-8°, 98 p.

sur les formes dans la matière est excellent. Les matières, dit-il, « comportent une certaine destinée ou, si l'on veut, une certaine vocation formelle ». Rien de plus vrai, et c'est là ce que ne comprennent pas beaucoup d'historiens et de critiques d'art, qui s'obstinent à juger les œuvres en littérateurs, faute d'avoir fréquenté les ateliers d'artistes et surtout mis la main à la pâte.

Les formes ne vivent pas seulement dans l'espace et dans la matière ; elles vivent aussi dans l'esprit de l'artiste ; et M. Focillon a consacré des pages intéressantes à la création artistique, aux familles d'esprits. Enfin, parler de la vie des formes, c'est évoquer l'idée d'une succession, c'est supposer le temps. Ici M. Focillon critique les théories de Taine et définit ce qu'il entend par écoles.

C'est l'histoire de certaines formes qu'a voulu tracer M. Gleizes dans un gros volume[1], où les idées sont éparses, les digressions nombreuses, les polémiques vives, où les développements historiques prouvent parfois des lectures peu contrôlées, mais où rien n'est indifférent. M. Gleizes, qui est peintre et qui fut un des théoriciens du cubisme, c'est-à-dire de l'art pur, attaque vivement M. Mâle, qu'il accuse d'avoir voulu expliquer le Moyen Age au moyen de l'iconographie, comme si M. Mâle avait voulu définir tout l'art médiéval en étudiant — ce qui était son droit — l'évolution des thèmes. M. Gleizes soutient que seules les formes expliquent l'histoire de l'art ; il montre dans les portails romans la survivance des courbes apparues sur les pierres de Gavrinis. M. Gleizes prétend tirer toute une méthode de l'observation de ces courbes ; il a voulu écrire une somme où il est question des « groupes entités » et des « groupes réalités », de la conception actuelle de la vie, de « l'aberration des mécaniques comme photographie et cinématographie », du problème de l'État, de la théologie, etc... Dans ce diluvium brille parfois une remarque ingénieuse, nouvelle, mais il faut une grande patience pour aller la chercher.

M. Gleizes serait-il classé, avec M. Focillon, parmi les esthéticiens réalistes rationalistes par M. Feldman, qui vient de présenter un tableau d'ensemble de l'esthétique française contemporaine[2]?

A côté de ce groupe, où M. Feldman range également MM. Souriau et Boyer, il distingue l'idéalisme romantique de M. Basch, le positivisme de MM. Alain, Lalo, Delacroix. Après avoir résumé les doctrines du XIXe siècle qui lient l'esthétique à la métaphysique, à la sociologie, au déterminisme, M. Feldman s'écrie presque : « Enfin Monsieur Basch vint ! » Sa thèse sur l'*Esthétique de Kant* (1896) « inaugure la méthode historique, critique, géné-

1. A. Gleizes, *Vers une conscience plastique. La forme et l'histoire.* Paris, Povolozky, éditeur, 1932, in-4°, 482 p.

2. V. Feldman, *L'esthétique française contemporaine* (Nouvelle encyclopédie philosophique). Paris, Félix Alcan, 1936, 1 vol. in-12, 140 p.

tique ». L'exposé de M. Feldman a le grand mérite d'être clair et la tâche n'était pas facile. L'artiste éprouve des sensations, perçoit des formes, sent un rythme, éprouve un plaisir et voilà l'esthétique associée à la physiologie. L'artiste réagit ; l'art est-il un jeu? Et voilà une harmonie qui s'établit entre les facultés. Est-il une sympathie symbolique (*Einfühlung*)? Quels sont les facteurs de la création artistique. Et nous sommes amenés à étudier la psychologie de l'artiste. Cet artiste vit dans un groupe, est soumis à des conditions sociales, et voilà l'œuvre d'art qui devient l'objet de recherches pour les historiens et les sociologues. Dans une seconde partie, M. Feldman étudie le fait esthétique, qui est à la fois subjectif — car il est un état d'âme — et objectif, car l'art est créateur de formes.

On pourrait adopter les cadres de M. Feldman pour y introduire les ouvrages récents. M. Matila GHYKA[1] a donné une seconde édition de son beau volume sur les proportions dans la nature et dans les arts. Il étudie le rôle qu'ont joué la section d'or, le rectangle des carrés tournants, la série de Fibonacci, bref les propriétés du nombre Φ à la fois dans le monde végétal, animal et dans l'art. Il a résumé dans cette nouvelle édition les théories récentes sur les trames employées par les architectes. Peut-être pourrait-on déceler quelques exagérations : les égyptologues affirment que les Égyptiens n'ont pu introduire dans les Pyramides toutes les correspondances mystiques et numériques qu'y a découvertes l'abbé Moreux. Le docteur FUNCK-HELLET[2] a recherché dans les tableaux de la Renaissance ces trames géométriques. Nous ne sommes pas sûrs que le pentagone ait été employé d'une manière aussi absolue ; nous croyons — et nous essayerons de le montrer — que ces trames étaient traditionnellement plus simples, mais on ne saurait contester les thèses de MM. Matila Ghyka et Funck-Hellet, car ce serait nier l'évidence. Ces trames avaient l'avantage d'établir un rythme et c'est le rythme que, dans ses divers ouvrages, M. Pius Servien trouve à la base de l'art[3]. Dans son dernier ouvrage, il distingue le langage scientifique, dans lequel les phrases peuvent être remplacées par d'autres phrases, parce que seul le sens est ici important, et le langage poétique, qu'il soit prose ou vers, dans lequel le rythme est l'essentiel et qui ne souffre aucune transposition de mots. Il arrive à chiffrer des phrases, à traduire le rythme pur. Son effort est parallèle à celui des esthéticiens qui recherchent dans les tableaux les équilibres de masses ou les arabesques de lignes, et qui veulent disposer les couleurs suivant leurs vibrations.

1. Matila GHYKA, *Esthétique des proportions dans la nature et dans les arts*. Paris, N. R. F., Gallimard, 1933, 1 vol. in-12, 452 p.

2. Dr A. FUNCK-HELLET, *Les œuvres peintes de la Renaissance italienne et le nombre d'or*. Paris, Le François, 1932, in-4°, 56 p.

3. Pius SERVIEN, *Principes d'esthétique. Problèmes d'art et langage des sciences*. Paris, Boivin, 1935, in-12, 228 p.

M. ROYÈRE, lui aussi, assimile l'art et le langage[1]. Il prétend appliquer à la sculpture la doctrine qu'il avait émise dans son livre sur le musicisme et Mallarmé. Le musicisme, veut bien nous dire M. Royère, est « l'alpha et l'oméga, une géométrie mystique, une morale sublime, une psychologie métaphysique, une théodicée accessible et sereine ; c'est le langage » (p. 3). Ailleurs (p. xv), M. Royère déclare que la connaissance d'un art n'est possible que par le musicisme. Or, le musicisme, Dieu l'a révélé à M. Royère. Et M. Royère laisse tomber les apophtegmes : « L'art est fondé sur la vie, non sur l'intelligence » ; « il y a autant d'arts que de langages essentiels et irréductibles ». Nous attendons que M. Royère nous explique par des exemples concrets ce qu'est le musicisme. Or, voilà qu'il fait appel à Mme Archer Milton Huntington. Cette dame est un sculpteur américain et ses œuvres, imitées de Fremiet et des artistes de la Renaissance italienne, sont le produit d'un honnête académisme. On y cherche vainement le musicisme.

Les *Pièces sur l'art* de M. Paul VALERY[2] ont été sévèrement critiquées par quelques écrivains. Certes, nous préférons d'autres œuvres de M. Valery, mais rien de ce qu'il écrit ne peut être négligeable. On trouvera en ce volume des souvenirs du symbolisme, de cette époque éprise de musique, soucieuse d'ériger l'art en loi de la vie, des réflexions sur la nécessité de la contrainte, sur l'ambiguïté du mot nature, sur le réalisme, sur Manet, sur les musées. On ne saurait nier que ce livre ne soit fort excitant pour l'intelligence.

M. Valery parle à plusieurs reprises des rapports de l'art et de la réalité. Ce sujet a été proposé à quelques artistes et savants invités à une réunion vénitienne par l'Institut international de coopération intellectuelle[3]. On entendit là des exposés de MM. Tietze, Lhote, Focillon, Cingria, Ojetti, Giovannoni, Œstberg, Severini, etc... Mais on s'aperçoit bien vite que le débat fut confus, parce que chaque orateur attribuait aux mots des sens différents. Les architectes parlèrent des rapports de leur art avec la réalité ; mais, pour eux la réalité ce sont les conditions de l'architecture, les matériaux, le programme ; pour les peintres, la réalité c'est la réalité visible — et encore ne l'interprètent-ils pas tous de même ; pour les littérateurs, c'est la vie courante et, parfois, c'est le réalisme, contraire de l'idéalisme, de la poésie. Le problème ne fut donc pas analysé, faute d'avoir été bien posé.

L'ordre du jour comportait également une discussion sur les rapports de l'État et de l'art. L'État doit-il intervenir? Doit-il se contenter d'ouvrir des chantiers? Doit-il protéger certaines tendances? Quel est le rôle de l'État

1. Jean ROYÈRE, *Le musicisme sculptural. Mme Archer Milton Huntington.* Collection de la Phalange. Paris, Messein, 1934, in-12, 182 p.

2. Paul VALERY, *Pièces sur l'art*, N. R. F. Paris, Galimard, s. d. (1934), 1 vol. in-12, 252 p.

3. *L'art et la réalité. L'art et l'État.* Paris, Institut international de coopération intellectuelle, 1 vol. in-8°.

dans l'enseignement des beaux-arts, dans la formation du goût? Toutes ces questions ont été examinées.

Les rapports de l'art et de la réalité semblent aussi à M. MARANGONI un problème capital[1]. M. Marangoni répète que l'art n'est pas l'imitation de la nature. L'art déforme ; il déforme plus ou moins ; l'art classique déforme moins que l'art anticlassique (art byzantin, roman, gothique, baroque, romantique). A vrai dire, le mot déformation est mal choisi, car il supposerait l'existence d'une forme. En fait, l'artiste cherche l'unité d'impression. L'art transforme ce qui dans la nature semblerait laid. M. Marangoni distingue ce que M. Focillon se refusait à dissocier, le contenu et la forme. Après M. Berenson, il oppose les éléments illustratifs du tableau, ceux qui ont rapport avec le sujet, et les éléments décoratifs (ligne, couleur, forme, etc.). Les premiers subissent les variations du goût ; les seconds sont éternels. Ailleurs, M. Marangoni montre qu'il y a manière toutes les fois que l'artiste se laisse prendre aux séductions de la forme, aux dépens de la synthèse entre forme et contenu. M. Marangoni accuse non sans injustice — mais Puvis est-il compris hors de France? — le grand artiste d'avoir sacrifié la forme au contenu.

Le contenu, c'est là ce qu'étudie M. Lucien REFORT[2] dans son ouvrage sur la caricature littéraire. Il a établi d'ingénieux rapprochements entre les arts plastiques et la littérature.

M. DE NICOLAY[3] a voulu écrire une sorte d'esthétique générale de la peinture : il définit l'art et ses formes, étudie la composition, le dessin, la couleur, le clair-obscur, les procédés de la peinture, les genres. M. de Nicolay a, certes, beaucoup lu, beaucoup observé. Malheureusement, il tire des conclusions aussi bien d'une œuvre de M. Didier-Pouget ou d'un élève de Bouguereau que de Michel-Ange et de Rembrandt. Il manifeste une égale admiration pour Watteau et M. Friant. Les débutants qui liront ce livre trouveront des conseils judicieux et des exemples dangereux : devront-ils tenir pour des chefs-d'œuvre la *rêverie* de Coomans et les *Paysans* de Debat-Ponsan?

L'étude des techniques n'est pas moins utile à l'historien d'art — qui trop souvent les ignore — que celle de l'esthétique ou des documents. M. MOREAU-VAUTHIER réédite son ouvrage[4] paru il y a plus de vingt ans, sur les procédés de la peinture. On sait tout le mérite de ce livre, qui, avec celui de Vibert, rend de grands services aux peintres. En l'absence d'un cours de technique

1. Matteo MARANGONI, *Saper vedere*. Milan et Rome, Trèves, Treccani, Tumminelli, 1933, in-12, 172 p., 101 ill.

2. Lucien REFORT, *La caricature littéraire*. Paris, A. Colin, 1932, in-8°.

3. J. DE NICOLAY, *Les principes de la peinture d'après les maîtres*, 2e éd. Tours, Mame, s. d., in-8°, 491 p.

4. MOREAU-VAULTHIER, *La peinture, les divers procédés, les maladies des couleurs, les faux tableaux* : préface d'Étienne DINET. Paris, Hachette, 1 vol. in-8°, 322 p., 24 planches.

qui serait indispensable à l'École des Beaux-Arts, et que nous avons vainement réclamé, les étudiants trouveront dans ce volume les renseignements nécessaires sur la préparation des panneaux, les couleurs stables, les mélanges, les vernis. Nous eussions souhaité ce volume plus complet encore. Après les conférences d'experts comme celle de Rome, après les articles publiés dans *Mouseion* par l'Office international des musées, bien des recettes, bien des recommandations nouvelles auraient pu prendre place dans ce traité.

M. H.-M. MAGNE[1], continuant son enquête sur les divers matériaux, pierre, métal, verre, terre, bois, étudie cette fois les tissus. Après une introduction consacrée aux matières premières, aux peintures, aux divers procédés de décor, il énumère les sortes d'étoffes, indique comment elles sont fabriquées. Dans une deuxième partie, il nous donne une rapide histoire des tissus. M. Magne n'oublie jamais de montrer comment les conditions techniques s'allient aux conditions esthétiques.

Les amateurs de tapisseries disposeront désormais d'une excellente bibliographie dressée avec son érudition habituelle par M. J. J. MARQUET DE VASSELOT, aidé par M. R.-A. WEIGERT[2].

M. GUSMAN, qui a déjà écrit de bons volumes sur des techniques qu'il pratique savamment, sur la *Gravure sur bois et d'épargne sur métal du XIV^e^ au XX^e^ siècle*, sur la *Gravure sur bois en France au XIX^e^ siècle*, a repris en un ouvrage plus accessible le même sujet. Les lecteurs qui désireront avoir un aperçu de l'histoire et de la technique de la taille d'épargne pourront recourir à cet exposé très clair, qu'illustrent de nombreux exemples[3].

Trois histoires de l'art sont parues en ces dernières années. Après la grande entreprise d'André Michel et de ses collaborateurs, qui consacrèrent seize volumes à l'art européen depuis l'époque chrétienne, il semblait nécessaire de publier des histoires qui fussent à la fois plus étendues dans le temps et dans l'espace et plus restreintes par leurs dimensions. Ces trois histoires nouvelles, dirigées par MM. DESHAIRS, AUBERT et RÉAU, partent des origines de l'art, comportent des chapitres sur les arts orientaux, mais ne dépassent pas deux ou trois volumes.

Plusieurs méthodes étaient possibles : ou bien confier chaque chapitre à un spécialiste, ou bien le charger d'une époque ou, enfin, lui demander de rédiger un volume en totalité ou en partie. M. Deshairs a adopté le premier système, M. Aubert le second, M. Réau le troisième.

1. H.-M. MAGNE, *Décor du tissu*. Collection « L'art appliqué aux métiers ». Paris, H. Laurens, 1933, 1 vol. in-8°, 1212 p.

2. J. J. MARQUET DE VASSELOT et R.-A. WEIGERT, *Bibliographie de la tapisserie, des tapis et de la broderie en France* (*Archives de l'Art français*, t. XVIII). Paris, Colin, 1935, 1 vol. in-8°, 354 p.

3. P. GUSMAN, *Gravure sur bois et taille d'épargne. Histoire et technique*. Paris, Floury, 1933, in-8°, 232 p., 85 planches.

Le premier volume de l'histoire de M. DESHAIRS[1] s'arrête au XVII^e siècle. Nous n'avons pas reçu le second, qui va jusqu'à nos jours. Ces tomes sont compacts, semblables à ceux que la librairie Larousse a dédiés à la littérature ou à l'histoire de France. Le seul reproche qu'on puisse lui faire est le choix d'un corps trop petit, que des interlignes trop serrés rendent encore plus difficile à lire. Les qualités du texte récompensent de la peine qu'on a prise. Si quelques chapitres ont été traités par les auteurs non pas d'après leurs recherches personnelles, mais d'après les ouvrages de leurs prédécesseurs, d'autres constituent les résumés de toute une vie de patiente étude; tels sont — et nous citons seulement les chapitres qui nous concernent — ceux de M. Rouchès sur la peinture espagnole ou de M. Marçais sur l'art musulman.

Ce volume a un autre mérite : tous les auteurs, comme il convenait dans un manuel, se sont efforcés de dégager les idées générales sans sacrifier les indications nécessaires relatives aux artistes et aux œuvres. M. Deshairs, qui a enseigné l'histoire de l'art à l'École des arts décoratifs, avant de devenir le directeur très compétent et très actif de cet établissement, connaît les exigences de la pédagogie : un manuel, même très développé, comme celui-ci, doit conserver des qualités de clarté pour atteindre son objet. De bonnes bibliographies permettent aux lecteurs de consulter les ouvrages spéciaux.

L'histoire dirigée par M. Marcel AUBERT[2] comprend aussi deux volumes. Le second seul relève de ce compte-rendu. Il est consacré à l'art européen depuis la Renaissance; M. Marcel Aubert a chargé chacun de ses collaborateurs de traiter toute une époque : M. Babelon a parlé de la Renaissance, M. Schneider du XVII^e siècle, M. Lavedan du XVIII^e, M. Focillon du XIX^e, M. Huyghe du XX^e siècle. M. Marçais a de nouveau présenté en ce volume un tableau de l'art musulman; l'art de l'Inde et de l'Asie centrale a été illustré par M. Grousset, l'art de l'Extrême-Orient par M. G. Salles, l'art des peuples primitifs par M. G. Hardy. Un chapitre — et c'est une heureuse innovation — intitulé *Les arts populaires de l'Europe* est dû à M. Clouzot.

L'histoire de M. RÉAU est divisée en trois volumes[3]. M. Réau s'est réservé les deux derniers volumes. Il a largement divisé son sujet. Le tome II, consacré au Moyen Age, ne nous appartient pas. Nous dirons simplement les mérites du tome III, qui, grâce à cette unité de rédaction, grâce à l'érudition et à la largeur de vue de son auteur, présente une ampleur que n'aurait pas permise une répartition des chapitres entre divers collaborateurs. Les objections de détail qu'on pourrait adresser à M. Réau, surtout en ce qui concerne

1. *L'art des origines à nos jours*, t. I; publié sous la direction de Léon DESHAIRS; préface de Paul LÉON. Paris, Larousse, 1932, 1 vol. in-4°, 424 p.

2. *Nouvelle histoire universelle de l'art*, publiée sous la direction de M. Marcel AUBERT. Paris, Librairie de Paris, Firmin-Didot et C^ie, 1932, in-4°, 420 p.

3. *Histoire universelle des arts*, publiée sous la direction de Louis RÉAU. *La Renaissance, l'art moderne*, par Louis RÉAU. Paris, A. Colin, 1936, in-8°, 432 p., 300 ill.

le XIXe et le XXe siècle, ne sauraient diminuer l'intérêt de son ouvrage.

Nous avions, dans notre dernier bulletin, rendu compte du troisième volume de l'*Histoire de l'expansion de l'art français*, due au même auteur. Le tome IV est consacré au *Monde latin*, *Italie*, *Espagne*, *Portugal*, *Roumanie*, *Amérique du Sud*[1]. M. Réau ne se contente pas de montrer l'action exercée par la France ; il étudie aussi les influences qu'elle a subies par une sorte de choc en retour. Peut-être a-t-il eu tendance à réduire ces influences aux XIVe et XVe siècles. Par contre, il a eu parfaitement raison d'insister sur la place qu'occupèrent les sculpteurs français en Italie aux XVIe et XVIIe siècles. Les historiens italiens ont souvent écrit que le baroque avait pénétré chez nous et que nombreux étaient les artistes qui, aux XVIIe et XVIIIe siècles, devaient leur art à l'Italie. En fait, cet art fut créé à Rome autant par des artistes français que par des artistes italiens. Rome a toujours été cosmopolite, comme nous avons essayé de le montrer jadis dans notre livre sur la *Renaissance de l'antiquité à Rome à la fin du XVIIIe siècle* (1912). Le XVIIIe siècle fut un siècle français. M. Réau a bien mis en lumière le rôle de nos artistes en Espagne, au Portugal. M. Réau a élevé un beau monument « ad majorem Galliae gloriam ».

En Italie a commencé de paraître une histoire de l'art italien « à l'usage des écoles et des personnes cultivées[2] ». Seul, le dernier chapitre sur les débuts de la Renaissance concerne la *Revue historique*, mais nous pouvons dire la clarté de ce manuel, la solidité de ses chapitres, le netteté de ses illustrations.

M. LONGCHAMP[3] a voulu présenter un tableau d'ensemble de toute l'activité intellectuelle de l'Europe du XIIe au XXe siècle. Art, science, littérature, musique se trouvent réunis sous des formules communes. Forcément, les informations de M. Longchamp sont de seconde main. Il qualifie les artistes au moyen de quelques épithètes qui ne sont pas toujours les mieux appropriées. Comprendre tout le XVIIIe siècle sous le titre « L'art galant » est singulièrement rapetisser cette époque.

M. Paul JAMOT a été chargé par l'*Encyclopaedia Britannica*, en 1929, de rédiger un vaste chapitre sur la peinture française. Il l'a repris et développé en un volume[4]. Son « discours » est le résultat d'une longue expérience ; il est solide, éloquent, enthousiaste. Il est fait plutôt pour les initiés qui comprennent par allusion que pour les débutants. C'est un magnifique plaidoyer pour la peinture française.

1. L. RÉAU, *Histoire de l'expansion de l'art français. Le monde latin. Italie. Espagne. Portugal. Roumanie. Amérique du Sud.* Paris, H. Laurens, 1933, 1 vol. in-8°, 378 p., 40 pl.

2. Roberto PARIBENI, Valerio MARIANI, Beatrice SERRA, *L'arte italiana.* Manuale per le scuole e per le persone colte. Volume I : *Dal Cristianesimo al cinquecento.* Turin, Milan, etc., Società editrice internazionale, 1 vol. in-8°, 170 p., 235 ill.

3. F.-C. LONGCHAMP, *L'art européen du XIIe au XXe siècle.* Paris, librairie des Bibliophiles, s. d., 1 vol., 296 p.

4. Paul JAMOT, *La peinture en France.* Collection « Ars et historia ». Éditions d'histoire et d'art. Paris, Plon, s. d. (1934), in-8°, 244 p., 220 ill.

Mlle Germaine MAILLET a limité son étude à la *Peinture religieuse*[1]. Ses divisions, subdivisions, sont assez souvent arbitraires ; elle emploie le mot baroque en un sens si étendu qu'elle peut déjà y inclure une partie de l'art byzantin et l'art espagnol du xve siècle (p. 25 et 110). Les mots d'art abstrait et d'art baroque reviennent comme un refrain. Trop souvent, on pose des points d'interrogation. — Elle affirme, sans se soucier des polémiques sur les Van Eyck et l'existence même de Hubert : « les Van Eyck se ressemblent, mais ont pourtant chacun leur manière ». Les énumérations sont parfois fastidieuses et des noms importants font défaut.

Le livre de M. René GOBILLOT paru dans la même collection[2] est autrement solide. Il faut avoir étudié cette époque pour savoir combien il était difficile de présenter un tableau d'ensemble. Les monographies relatives aux monuments religieux modernes sont rares ; les archéologues, formés aux disciplines médiévales, ont longtemps estimé que la Renaissance marquait la fin de toute bonne architecture. M. Gobillot a très bien analysé chaque période ; il a donné des listes d'églises qui seront très utiles. On pourrait discuter avec lui certaines théories, ne pas lui concéder que l'architecture de la Renaissance est celle de l'inertie, substituer quelques noms d'architectes à d'autres, on ne retirerait pas à ce livre ses grands mérites.

M. G. GROMORT[3], après avoir posé des principes généraux, nous donne en deux volumes une histoire de l'art des jardins. Cette œuvre complétera le petit livre de Mlle Charageat, que nous avons signalé dans le précédent *Bulletin*. M. Gromort, qui est architecte et professeur à l'École des Beaux-Arts, s'intéresse surtout à la composition. Il analyse fort bien les plans, indique les effets ; il se plaint que les élèves de l'École des Beaux-Arts consultent les images et ne lisent pas le texte ; les érudits et les amateurs auront autant de plaisir à suivre son développement qu'à regarder ses planches.

Pour donner aux élèves d'un « collège » anglais une idée de l'architecture moderne, Sir Reginald BLOMFIELD a choisi six architectes[4], deux italiens, deux français et deux anglais. Son propos est de montrer à ces jeunes gens, par l'exemple des maîtres, l'erreur des architectes révolutionnaires qui veulent faire table rase de l'histoire ; mais il ajoute aussitôt — et combien il a raison ! — que nous devons demander au passé non pas la lettre, mais l'esprit. On sait l'admiration que l'Angleterre a toujours professée pour Palladio. Sir Reginald insiste sur l'étude que cet homme fit de l'antiquité. A Palladio il oppose Bernin, qu'il juge fort dangereux. Il appelle son art

1. Germaine MAILLET, *La peinture religieuse*. Bibliothèque catholique des sciences religieuses. Paris, Bloud et Gay, 1933, 1 vol. in-12, 235 p.

2. René GOBILLOT, *Architecture moderne et contemporaine*. Bibliothèque catholique des sciences religieuses. Paris, Bloud et Gay, 1933, 1 vol. in-12, 210 p.

3. Georges GROMORT, *L'art des jardins*. Paris, Vincent, Fréal et Cie, 1934, 2 vol. in-8°, 120 et 166 p., CXLVIII pl.

4. Sir Reginald BLOMFIELD, *Six architectes*. Londres, Macmillan and Co, 1 vol. in-12, 198 p.

« extravagant, cabotin » ; il avoue qu'il est peut-être trop sévère, mais c'est « une question de tempérament ». Aussi est-ce un plaisir de suivre Sir Reginald jusqu'en ses excès. Sa sympathie va droit à Inigo Jones, qui « réforma complètement l'architecture anglaise, soumise alors à l'influence germanique et flamande, éprise de pittoresque et de fantaisie ». Jones s'inspire des plans de Philibert de l'Orme et des élévations de Palladio et créa le classique anglais. François Mansart, d'après Sir Reginald, a joué le même rôle en France, mais il reconnaît aussitôt qu'il continuait ses prédécesseurs et qu'il reste essentiellement français. M. Blomfield renouvelle les injures que, dans son histoire de l'architecture française, il avait adressées à Jules Hardouin-Mansart. Nous essayerons de montrer dans un ouvrage que nous préparons leurs exagérations. Quelques erreurs se sont glissées dans le chapitre de Sir Reginald : il n'est pas sûr que le château de Balleroy soit l'œuvre de Mansart ; le Service des bâtiments ne date pas de Colbert, mais, en fait, de Henri II. Sir Reginald a résumé la carrière d'Ange-Jacques Gabriel d'après le livre du comte de Fels. La dernière étude est consacrée à Sir Christopher Wren. Sir Reginald ne cache pas l'insuffisance de l'éducation architecturale de cet homme, qui, par ailleurs, fut un véritable savant, comme chez nous Perrault. Wren fit un voyage d'études sur le continent et j'ai essayé jadis de prouver qu'il avait alors vu les projets de François Mansart pour le tombeau des Bourbons et qu'il s'en était inspiré pour Saint-Paul. M. Blomfield insiste sur le rôle que Wren a joué comme urbaniste. L'expérience et la science de l'auteur confèrent à ces études une importance qui dépasse leur étendue.

L'étude des monuments historiques a été depuis quelques années à l'ordre du jour. Un congrès s'est tenu à Athènes, dont les comptes-rendus ont paru en un important volume[1]. L'Espagne, sur l'ordre de son directeur général des Beaux-Arts, a publié un catalogue des monuments classés[2] en deux petits volumes très maniables. Le *Journal officiel* français a donné la *Liste des immeubles classés parmi les monuments historiques à la date du 22 novembre 1932*[3]. Le Service des Monuments historiques a célébré son centenaire en même temps que celui de la Société française d'archéologie et celle-ci a publié un compte-rendu dont le tome II vient de paraître avant le tome I. Il contient l'histoire de la Société française d'archéologie par M. Deshoulières, celle des sociétés semblables par le regretté M. Dumolin. Puis divers érudits ont présenté un tableau de la science archéologique de 1834 à 1934. M. Raymond Lantier parle de l'archéologie protohistorique, M. Blanchet de l'archéologie gallo-romaine, M. Aubert de l'archéologie médiévale, M. Paul Vitry

1. *La conservation des monuments d'art et d'histoire.* Paris, Office international des Musées, s. d., 1 vol. in-4°, 490 p.

2. *Monumentos españolas. Catálogo de los declarados Nacionales, arquitectonico e historico-artisticos.* Madrid, Centro de estudios historicos, 1932, 2 vol. in-12.

3. Paris, Journaux officiels, 1933, in-4°.

des études sur la Renaissance et l'auteur de ces lignes des études sur l'époque classique[1].

Le volume précédent contenait le compte-rendu du congrès tenu en Lorraine. Des études de MM. Marot, Philippe, Deshoulières, Vallery-Radot, Dumolin, Fels étaient consacrées aux édifices de cette région, si riche en monuments des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles[2].

De nombreuses études ont paru sur des régions et des monuments de la France et de l'étranger. Le tourisme favorise ces enquêtes, dont la valeur n'est pas égale. La collection des églises de France poursuit ses publications[3]. M. DESHOULIÈRES a rédigé le volume consacré au Cher, riche en édifices romans, mais très pauvre en édifices des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ; dans la Creuse, étudiée par M. LACROCQ, le XVIe siècle a laissé quelques portails, le XVIIe les boiseries du moutier d'Ahun, les stalles d'Évaux, des retables comme celui de Saint-Silvain de Bonnat. Au contraire, le volume consacré à Paris par M. DUMOLIN et au département de la Seine par M. OUTARDEL nous offre de nombreux exemples d'églises de la Renaissance, de la période classique, et montre quelle fut l'activité de la construction depuis la guerre.

Deux monographies ont été consacrées au Louvre, celles de MM. BAZIN et GOSSET[4]. Il m'est assez difficile d'en rendre compte, car ces auteurs ont résumé l'ouvrage que j'avais moi-même écrit et où j'avais résumé toutes les découvertes que j'avais faites dans les minutiers de notaires et les Archives nationales. L'éditeur de M. Bazin s'est même contenté de reproduire — sans en citer l'origine — les plans que j'avais tracés de ma main. Ce sont là mœurs nouvelles. On énumère tous les photographes à qui l'on a emprunté des épreuves ; on ne daigne même pas citer le livre sans lequel ces petits volumes n'existeraient pas.

M. PRÉMONT[5] publie le mémoire qu'il a rédigé pour l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris. Il l'a consacré à l'histoire de Fontainebleau : il montre comment la ville se développa, surtout lorsque François Ier agrandit le château de Louis VI. MM. GAUCHERY et DE GROSSOUVRE[6], après une histoire de la ville de Bourges, puis une description des grands monuments, nous

1. *Centenaire du Service des Monuments historiques et de la Société française d'archéologie.* T. II : *Congrès archéologique de France*, XCVIIe session tenue à Paris en 1934. Paris, A. Picard, 1935, in-8°.

2. *Congrès archéologique de France*, XCVIe session tenue à Nancy et Verdun en 1933 par la Société française d'archéologie. Paris, Picard, 1934, in-8°.

3. *Les églises de France.* Paris, Letouzey et Ané, vol. in-4° : *Le Cher*, par Fr. DESHOULIÈRES, 1932 ; *La Creuse*, par Louis LACROCQ, 1934 ; *Paris et la Seine*, par M. DUMOLIN et G. OUTARDEL, 1935.

4. Germain BAZIN, *Le Louvre ; le palais.* Grenoble, Arthaud, s. d., 1 vol. in-8°, 134 p. — L. GOSSET, *Le palais du Louvre.* Paris, Hachette, s. d., in-8°, 54 p.

5. P. PRÉMONT, *L'évolution de Fontainebleau.* Paris, Vincent, Fréal et Cie, 1933, 1 vol. in-8°.

6. P. GAUCHERY et A. DE GROSSOUVRE, *Notre vieux Bourges.* Bourges, Desquand, 1930, 1 vol. in-8°, 254 p.

fournissent un commode inventaire archéologique dressé par rues. Ils méprisent les édifices du XVII^e et du XVIII^e siècle, qui sont dus cependant à Bullet et à Jules Hardouin-Mansart, et qui ne sont pas à dédaigner

Le Conseil général de l'Hérault a pris une heureuse initiative ; il a chargé l'archiviste départemental, M. DE DAINVILLE[1], de consacrer une notice à chacun des monuments historiques inscrits à la première partie de l'inventaire dressé par la Direction générale des Beaux-Arts. On eût aimé qu'un plan accompagnât souvent les excellentes notices de M. de Dainville.

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône a décidé la publication d'une *Encyclopédie départementale*[2]. Le tome IV, livre I, contient un chapitre de M. Bruno Durand sur les édifices des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. L'auteur nous apporte de nombreux renseignements sur les édifices d'Arles, d'Aix, de Marseille ; il a essayé de classer les divers types d'églises et de maisons. Sur Arles et les environs, M. CHAGNY a donné un petit livre, bien illustré[3]. M. François BENOIT[4] a consacré un livre très érudit à Avignon et à ses monuments. M. H. CHOBAUT a publié un aimable guide de cette région[5] et M. Joseph GIRARD[6] a réalisé ce tour de force de faire tenir en soixante-dix pages l'histoire des arts en Provence. des origines au XIX^e siècle.

M. Roger ALLAIRE[7], après avoir montré le développement d'Albi au Moyen Age, énumère les maisons laissées par la Renaissance, les hôtels bâtis au XVII^e siècle et nous fait assister aux travaux d'extension du XVIII^e siècle et aux projets réalisés seulement au XIX^e. Le voyage que M. Henri POURRAT[8] nous fait accomplir à travers l'Auvergne et les Limagnes est surtout littéraire, mais nous conduit parfois devant une vieille maison, une vieille église.

M. WAQUET[9] nous présente un précieux tableau de l'art breton. Après avoir subi à l'époque romane l'influence de la Saintonge, du Poitou, de la région de la Loire, de l'Ile-de-France et des Cisterciens, la province tendit, à la fin du XII^e siècle, à s'affranchir. Toutefois, le style gothique vient de la Normandie au nord et de la Loire au sud. A l'époque de la Renaissance, la

1. M. DE DAINVILLE, *Monuments historiques de l'Hérault*. Montpellier, Lafitte-Lauriol, 1933, 1 vol. in-8°, 106 p.

2. *Les Bouches-du-Rhône*. Encyclopédie départementale publiée par le Conseil général avec le concours de la ville de Marseille et de la Chambre de commerce, sous la direction de Paul MASSON, correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Aix. Première partie : *Des origines à 1789*. T. IV, premier vol. · *Archéologie*. Paris, Champion ; Marseille, archives départementales, 1932, 1 vol. in-4°, 378 p., LXXXIV pl.

3. André CHAGNY, *Arles et la Camargue. Les Baux de Provence*. Lyon, Arthaud, 1932, 2 vol. in-8°, 66 p.

4. Fernand BENOIT, *Avignon*. Paris, Éditions « Alpina », s. d., 1 vol. in-8°, 158 p.

5. H. CHOBAUT, *Avignon et le Comtat-Venaissin*. Grenoble, Arthaud, s. d., in-8°, 174 p.

6. Joseph GIRARD, *L'art de la Provence*. Collection de l'art français. Paris, de Boccard, s. d., 1 vol. in-8°, 70 p., XII pl.

7. Roger ALLAIRE, *Albi à travers les siècles*. Albi, Syndicat d'initiative du Tarn, 1 vol. in-8°.

8. Henri POURRAT, *L'Auvergne, les Limagnes*. Grenoble, Arthaud, 1932, in-8°, 96 p.

9. WAQUET, *L'art breton*. Grenoble, Arthaud, 1933, 2 vol. in-8°, 140 et 162 p.

Bretagne posséda un style où survivent les formes du Moyen Age. Les éléments classiques y prennent un caractère rustique assez savoureux. On connaît ces vastes ensembles d'églises, d'ossuaires, de clochers, de porches si caractéristiques de la région.

Un groupe d'écrivains[1] a célébré le pays de Cognac, ses villes, ses châteaux, ses églises. De courts chapitres plus descriptifs qu'historiques sont illustrés d'excellentes photographies. On eût souhaité plus de précision.

On pourrait émettre le même vœu en parcourant les beaux volumes consacrés aux châteaux et manoirs de la région de la Loire[2]. Les auteurs sont restés anonymes. Trop d'erreurs se sont glissées dans leurs notices : ils affirment que le château de Baugé, construit au XVIe siècle, aurait servi de résidence au roi René (I, 9), que le château de Verneuil-sur-Indre aurait été bâti en 1660 par Jules Hardouin-Mansart, qui avait alors quatorze ans (II, 25), que Marie de Sicile, fille de Frédéric II, mort en 1250, acheta en 1388 le fief de Pocé. En fait, elle était la fille de Charles Ier (III, 11). La chapelle de Champigny-sur-Veude ne fut pas terminée en 1543 : le narthex est l'œuvre de Toussaint Chesneau, et date de 1570. Les photographies sont excellentes. On eût désiré que les notices le fussent également.

Plus sérieux est le travail de M. SOULANGE-BODIN intitulé *Les châteaux du Maine et de l'Anjou*[3]. M. Soulange-Bodin, qui avait déjà publié deux volumes sur *Les châteaux de Normandie*, continue son enquête. Il a parcouru la Sarthe, la Mayenne et le Maine-et-Loire. Il s'intéresse plus à l'histoire des propriétaires qu'à celle des monuments ; mais, comme il a pu consulter les archives particulières, il nous donne parfois d'utiles précisions.

M. Jean BONNEROT a écrit deux volumes sur le Morvan ; l'un est consacré à Autun et sa région[4], l'autre à Avallon[5]. Un lapsus lui fait dire dans le premier que Bonaparte est entré en 1772 au collège d'Autun — il faut lire 1779 — et une coquille attribue à Van Dyck le portrait du chancelier Rolin, qui est de Van Eyck. Non loin de là, nous visitons l'Hôtel-Dieu de Beaune sous la conduite de M. STEIN[6], qui, dans sa description de Notre-Dame de Beaune, ne semble pas avoir connu quelques études excellentes d'archéologues bourguignons dont nous avions profité dans notre ouvrage sur *L'architecture en*

1. *Le pays de Cognac*. Cognac, Éditions de la Salamandre, M. Masson, éditeur, 1 vol. in-8°, 234 p., 218 héliogravures.

2. *Châteaux et manoirs de France. Région de la Loire*. Paris, Vincent et Fréal, 1934, 4 vol. in-8° : t. I, 26 p., 93 pl. ; t. II, 42 p., 96 pl. ; t. III, 40 p., 96 pl. ; t. IV, 42 p., 96 pl.

3. Henry SOULANGE-BODIN, *Les châteaux du Maine et de l'Anjou*. Paris, les Éditions d'art et d'histoire, 1933, 1 vol. in-4°, 126 p., 72 pl.

4. J. BONNEROT, *Autun et le Morvan*. Collection « Les villes d'art ». Paris, H. Laurens, 1933, 1 vol. in-4°, 144 p.

5. J. BONNEROT, *Avallon*. Collection « Les villes d'art », Memoranda. Paris, H. Laurens, s. d., 1 vol. in-16, 64 p.

6. H. STEIN, *L'Hôtel-Dieu de Beaune*. Collection « Les petites monographies des grands édifices de la France ». Paris, H. Laurens, s. d., 1 vol. in-8°, 104 p.

*Bourgogne* (p. 127-131). — M. GENERMONT[1], architecte des Monuments historiques, nous raconte l'histoire du *Jacquemart de Moulins.*

*Notre-Dame-de-l'Épine*[2], que M. Luc BENOIST nous décrit, fut bâtie en plusieurs campagnes : de 1410 à 1445, puis de 1445 à 1470, enfin de 1507 à 1524. Cette église, qui subit l'influence de Notre-Dame et de Saint-Nicaise de Reims, conserve les caractères du XIIIe siècle dans son plan et du XIVe siècle dans son décor.

M. Pierre MAROT a repris et développé dans son ouvrage *Le vieux Nancy*[3] les notices qu'il avait consacrées aux édifices de cette ville dans le guide du congrès archéologique. Il a su résumer clairement la grande histoire de Nancy de notre maître Pfister et très bien indiquer les caractères de chaque monument.

Plusieurs volumes ont paru sur l'Alsace : l'histoire de la petite ville de Molsheim par M. GUERLINGUER[4], où nous pouvons glaner quelques renseignements sur le collège et l'église des Jésuites, commencée en 1615, terminée en 1617, sur l'hôtel de ville, avec ses bâtiments des XVIe et XVIIe siècles. Colmar[5] a été l'objet de deux monographies, celles de M. Émile HERZOG et de M. DORNY. La première constitue un bon guide ; la seconde est une aimable description accompagnée de photographies. Les églises alsaciennes sont riches en sculptures et en tableaux : M. Joseph CLAUSS[6] a étudié l'iconographie des saints qui y sont représentés.

Dans la collection des villes d'art, M. RÉAU[7], directeur de l'Institut français de Vienne, nous donne une monographie de cette ville et des abbayes de l'Autriche. Sir Rennel RODD[8] se livre, à travers la Rome de la Renaissance et du XVIIe siècle, à une érudite promenade. Mme Noelle MAURICE-DENIS et son mari, M. Robert BOULET[9], guident le pèlerin dans la ville sainte, le

1. Marcel GENERMONT, *Jacquemart, doyen des Moulinois.* Moulins, Syndicat d'initiative, 1932, 1 vol. in-8°, 54 p.

2. Luc BENOÎT, *Notre-Dame-de-l'Épine.* Collection « Les petites monographies des grands édifices de la France ». Paris, H. Laurens, 1933, 1 vol. in-8°, 94 p.

3. Pierre MAROT, *Le vieux Nancy.* Nancy-Jarville, Arts graphiques modernes, 1935, 1 vol. in-8°, 125 gravures et 3 plans.

4. H. GUERLINGUER, *Une page de l'histoire alsacienne : Molsheim.* Strasbourg, librairie de la Mésange, 1935, 1 vol. in-fol., 120 p.

5. Émile HERZOG, *Colmar.* Colmar, P. Hartmann, 1 vol. in-12, 104 p. — A. DORNY, *Colmar.* Paris, F. Lanore, 1935, 1 vol. in-8°.

6. Joseph M. B. CLAUSS, *Die Heiligen des Elsass in ihrem Leben, ihrer Verehrung und ihrer Darstellung in der Kunst.* Forschungen zur Volkskunde herausgegeben von Universitätsprofessor Dr G. Schreiber. Düsseldorf, Schwann, s. d., 1 vol. in-8°, 281 p., 79 ill.

7. Louis RÉAU, *Vienne. Schönbrunn et les abbayes de l'Autriche.* Paris, H. Laurens, s. d., 1 vol. in-4°, 160 p., 107 ill.

8. Sir Rennel RODD, G. C. B., *Rome of the Renaissance and to day*, with illustrations by Henry RUSHBURY, A. R. A. Londres, Macmillan, 1932, 1 vol. in-8°, 304 p.

9. Noelle MAURICE-DENIS et Robert BOULET, *Romée ou le pèlerin moderne à Rome.* Épilogue de Georges GOYAU, de l'Académie française, avec 23 plans schématiques, dont 2 hors texte, et 25 ill. Paris, Desclée de Brouwer et Cie, s. d., 1 vol. in-12, 952 p.

conduisent successivement dans les édifices de la primitive église, dans les basiliques, dans les sanctuaires de la Rome médiévale et baroque. Une division à la fois historique et topographique rend cette visite fort commode et instructive. Dans chaque monument sont évoqués les souvenirs qui s'attachent à ces murs et décrites les œuvres d'art qu'ils contiennent.

L'architecture des maisons rurales commence à intéresser les érudits. Il est grand temps de les étudier avant qu'elles disparaissent. M. ANTHONIOZ[1] décrit la maison savoyarde, ses formes simples, ses matériaux rustiques, ses grands toits couverts de tuiles, d'ardoises ou d' « incelles » (lattes de sapin) et parfois de grandes dalles de pierre, ses galeries de bois ; il nous parle du « pèle » et de « l'outo » (la chambre commune et la cuisine). Il eût pu dire un mot de la « cortna », cette loggia caractéristique de la Haute-Savoie.

M. BROCKMANN-JEROSCH[2] nous montre dans les divers types de maisons paysannes de la Suisse les survivances de formes primitives : la maison fosse, la maison caverne, la maison paroi, la maison toit. M. GOEHRTZ[3] décrit le plan des maisons de la Basse-Saxe, la grande pièce avec son foyer, les étables latérales et, à l'une des extrémités, la chambre à coucher et la chambre destinée au métier à tisser.

Les artisans nous ont laissé souvent sur ces maisons le témoignage de leur industrie. MM. MARCEL ont uni leur souvenir à celui des artistes dans le volume qu'ils ont consacré à leurs compatriotes de Langres[4]. Le chanoine Brune avait, voici vingt ans, publié de même un utile *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la Franche-Comté*. Le chanoine Marcel avait, en vue d'un pareil ouvrage, dépouillé les archives de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or. M. L.-E. Marcel a utilisé ses fiches pour composer le présent volume, où figurent architectes, peintres, sculpteurs, graveurs et artisans.

* * *

La Renaissance italienne excite toujours l'intérêt des historiens. Ils publient soit des monographies, soit des ouvrages d'ensemble. Parmi les premières, nous relèverons celle de M. Mario SALMI sur Masaccio, traduite par M. CHUZEVILLE[5], et celle de Mlle LAGASSE sur Benozzo Gozzoli[6]. M. Salmi

1. Ch. ANTHONIOZ, *Maisons savoyardes*. Chambéry, Dardel, 1932, 1 vol. in-8°, 80 p.

2. H. BROCKMANN-JEROSCH, *La maison paysanne suisse*. Version française de Paul BUDRY. Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1933, 1 vol. in-4°, 110 p.

3. Emil GOEHRTZ, *Das Bauernhaus im Regierungsbezirk Hannover und seinen Nachbargebieten. Ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Bauernhauses*. Niedersächsischer Heimatschutz, Heft 8. Oldenburg, Verlag Gehrard Stalling, 1935, 1 vol. in-8°, 50 p., 16 pl.

4. L.-F. et L.-E. MARCEL, *Artistes et ouvriers d'art à Langres avant la Révolution. Essai de répertoire*. Langres, Imprimerie champenoise, 1935, in-8°, 84 p.

5. Mario SALMI, *Masaccio ;* traduction de Jean CHUZEVILLE. Paris, Crès, 1934, in-4°. 154 p., 202 ill.

6. Marcelle LAGASSE, *Benozzo Gozzoli*. Paris, H. Laurens, 1934. 1 vol. in-4°, 246 p., 54 ill.

a très clairement exposé le problème de Masaccio, indiqué sa place dans l'histoire de l'art florentin, son rôle de réformateur, ses rapports avec Masolino. Peut-être aurait-il pu çà et là indiquer les défaillances de cet artiste. La *Madone de l'humilité*, révélée par M. Berenson (collection Duveau, à New-York), ne semble pas mériter les éloges qu'on lui adresse : les jambes sont maladroites, trop courtes, le corps de l'Enfant-Jésus est mou et gonflé. Les admirables œuvres — on ne peut dire de la maturité, car Masaccio est mort à vingt-six ans — mais des dernières années, montrent d'autres qualités et ont une importance considérable dans l'histoire de l'art.

Nous possédions déjà en français sur Gozzoli l'aimable livre de M. Mengin paru en 1909 et un petit volume de M. Diehl. De nouvelles découvertes avaient appris à mieux connaître cet artiste. Mlle Lagasse a établi une liste des œuvres ; elle a analysé les thèmes iconographiques de Gozzoli, qui a peu innové ; elle a montré comment, dans ses portraits, il s'est efforcé de rendre le caractère, comment il a interprété le paysage, le costume, l'architecture. Elle a énuméré les procédés de composition et d'exécution. Cet ouvrage, bien informé, nous fait mieux apprécier un peintre dont l'originalité ne fut pas grande, dont l'influence fut assez faible, si ce n'est à Foligno, mais qui fut un gentil narrateur.

M. Berenson avait publié, de 1893 à 1907, en quatre volumes ses études sur les peintres vénitiens, les peintres florentins, les peintres de l'Italie du Centre et les peintres de l'Italie du Nord. Chaque volume était suivi d'un catalogue où M. Berenson donnait la liste des œuvres qu'il attribuait à chaque artiste. Ces catalogues furent remaniés et mis à jour dans les éditions successives. M. Gillet[1] a réuni et traduit les textes et supprimé les catalogues. Il nous donne ainsi un véritable tableau de la peinture italienne du XIIIe au XVIe siècle ; il ne s'agit pas d'une histoire détaillée, comme celle de M. Van Marle, mais d'un « discours » sur l'histoire de cet art, de considérations sur l'esthétique, d'une philosophie de l'art italien de la première Renaissance. M. Berenson, comme le dit très bien M. Gillet dans sa préface, ne se soumet pas à la méthode de Taine ; il n'explique pas l'artiste par la race, le milieu, le moment ; il s'intéresse au tempérament de l'artiste, à sa conception de la forme, à son interprétation de la nature. On a beaucoup vanté la théorie des valeurs tactiles émise par M. Berenson. Nous sommes peut-être moins sensibles que d'autres critiques à cette partie de l'ouvrage, car tous les manuels de philosophie apprennent aux débutants que les sensations visuelles sont incapables de nous fournir une explication du relief et qu'il faut tenir compte de nos sensations tactiles. Nous apprécions beaucoup plus certains développements sur le sens décoratif, sur le naturalisme, des analyses comme celle du talent de Duccio. Cet ouvrage a un grand mérite : il est vivant et fait toujours penser.

1. B. Berenson, *Les peintres italiens de la Renaissance*. Traduction Louis Gillet. Paris, N. R. F., Éditions Gallimard, 1935, 349 p., 160 ill.

Les histoires des primitifs italiens qu'ont publiées MM. Arnold GOFFIN[1] et Léon BECK[2] n'ont aucune prétention. Le premier est destiné au grand public. Il n'en repose pas moins sur des bases solides et se lit avec plaisir. Le second est destiné aux élèves de l'enseignement secondaire. Il est formé d'une série de monographies ou plutôt de commentaires des œuvres principales. Peut-être cette méthode a-t-elle l'inconvénient d'empêcher les élèves de suivre l'évolution générale de l'art. C'est également aux élèves qu'est destiné le volume de MM. SCHNEIDER et ALAZARD[3]; les commentaires des planches sont ici précédés d'une introduction générale qui nous semble indispensable. On peut rapprocher de ce volume celui que M. Fr. GEBELIN[4] a consacré à la sculpture italienne du XVe siècle et qui est composé d'une courte, mais excellente introduction et de belles planches.

M. VENTURI[5] a publié deux volumes sur la peinture du XVIe siècle. Nous avons consacré à ces importantes études un compte-rendu détaillé dans la *Revue historique*[6]. Nous nous permettrons d'y renvoyer.

On sait l'importance que présentent pour l'histoire de l'art italien du XVIe et du XVIIe siècle les vies des peintres, sculpteurs et architectes de BELLORI[7]. L'Institut royal d'archéologie a eu l'heureuse idée de donner une nouvelle édition de cet ouvrage, qui est une source précieuse pour la connaissance des Carraches, du Baroche, de Lanfranc, du Caravage, de l'Algarde, de Fontana et même de Rubens et de Poussin. Ce volume reproduit très exactement au moyen de l'offset l'édition de 1672.

La nouvelle encyclopédie illustrée publiée à Florence a édité de petits volumes consacrés aux grandes familles qui ont exercé le mécénat en Italie, les Malatesta, les Gonzague[8]. Un exposé historique est accompagné de photographies. On est un peu surpris, dans le deuxième volume, de ne pas trouver la reproduction des tableaux du studiolo d'Isabelle d'Este, qui sans doute ne sont plus à Mantoue, mais au Louvre, et qui furent un des plus beaux ornements du palais des Gonzague.

1. Arnold GOFFIN, *L'art primitif italien. La peinture.* Bruges et Paris, Desclée de Brouwer, s. d. (1933), 1 vol. in-8°, 175 p., 24 ill.

2. Léon BECK, *Deux siècles de peinture italienne. De Cimabue à Raphaël.* Paris, Delagrave, 1934, 1 vol. in-8°, 120 p., 16 ill.

3. R. SCHNEIDER et A. ALAZARD, *Histoire des arts.* Album n° X : *L'art en Italie au XVe siècle.* Paris, Librairie de l'enseignement, 1935, 1 album à l'italienne in-4°, 12 p., 30 ill.

4. Fr. GEBELIN, *Sculpteurs florentins du Quattrocento.* Paris, Encyclopédie Alpina illustrée, 4 p., 40 ill.

5. A. VENTURI, *Storia dell' arte italiana.* Vol. IX, parte V et VI : *La pittura del cinquecento.* Milan, Hoepli, 1932, 1933, 2 vol. in-4°, 940 et 956 p., 559 et 586 ill.

6. T. CLXXIV, p. 91.

7. *Le vite de' Pittori, scultori et architetti moderni scritte da* Gio. Pietro BELLORI. Parte prima : *R. Istituto d'archeologia et storia dell'arte.* Roma, Stabilimenti arti grafiche E. Calzone. 1931, in-8°, 466 p.

8. Lea NISSIM-ROSSI, *I Malatesta ;* Raffaele CIAMPINI, *I Gonzaga.* Firenze, Novissima enciclopedia monografica illustrata, 1933, 2 vol. in-8°, 64 p.

La maison Braun a lancé une nouvelle série intitulée *La collection des maîtres*, dirigée par M. Besson. Chaque petit volume contient une très courte notice sur un artiste et soixante planches en noir, fort bien tirées[1].

L'architecture italienne de la Renaissance a inspiré les articles que M. Giovannoni[2], directeur de l'École d'architecture de Rome, a réunis en un beau volume. Le premier chapitre, intitulé « Architecture et architectes de la Renaissance », contient un des plus lucides exposés de l'esprit de cette époque qui nous ait été donné. Certaines conclusions pourraient en être discutées : si les Français plus que les Italiens s'occupent de construction et si les Italiens plus que les Français s'occupent du décor, ce n'est peut-être pas que les premiers soient dépourvus du sens de la Beauté, mais il existe bien des manières de concevoir la Beauté. La France est un pays de pierre ; le souci de la technique s'y impose. Nos architectes sont tous plus ou moins cartésiens : l'idée que la façade doit exprimer la distribution en est le témoignage. L'Italien, comme le prouve le chapitre de M. Giovannoni sur les façades d'églises du XVIe siècle, cherche davantage certains arrangements. M. Giovannoni a, dans une excellente étude, indiqué le rôle capital que joua Bramante dans l'histoire de la Renaissance. Son analyse des plans et de la coupole de Saint-Pierre apporte des précisions nouvelles. Nous signalerons encore les chapitres sur Vignole et sur l'urbanisme de la Renaissance.

M. Loukomski, architecte, ancien conservateur du domaine impérial de Tsarkoe-Selo, a consacré plusieurs volumes aux architectes de la Renaissance. Après ses volumes sur Vignole, Palladio, Jules Romain, il nous donne une étude nouvelle sur les San Gallo[3]. Le livre de Clausse sur ces artistes était vieilli ; les ouvrages de Fabriczy et Huelsen avaient apporté des documents nouveaux. M. Loukomski n'a pas prétendu nous fournir un exposé érudit ; il a montré le génie puissant de Giuliano da San Gillo, indiqué les transformations que subit le talent de son frère Antonio après la mort de Giuliano, analysé la production d'Antonio le Jeune et des autres membres de cette famille. Il a reproduit quelques-uns des beaux dessins de Giuliano, conservés aux Offices, et les principaux édifices de ces maîtres. On eût souhaité qu'il y joignît des plans.

Dans un important ouvrage, M. Loukomski s'est posé la question suivante : quelle fut l'influence de Vitruve sur l'architecture de la Renaissance[4] ?

1. Ont déjà paru : R. Huyghe, *Peinture italienne*. I : *XIIIe au XVIe siècle ;* II : *XVIe au XVIIIe siècle. Le Titien* ; A. Basler, *Léonard de Vinci ;* Rouchès, *Velazquez ;* P. Fierens, *Memmling, Rembrandt ;* J. Bouchot-Saupique, *Watteau ;* M. Gauthier, *Géricault ;* Ch. Léger, *Courbet ;* Élie Faure, *Corot*. Chaque volume, 60 p.

2. G. Giovannoni, *L'architettura del Rinascimento. Saggi*. seconda edizione aumentata. Milano, Fratelli frères, 1 vol. in-4°, 306 p., 324 ill.

3. G. K. Loukomski, *Les San Gallo, leur vie, leur œuvre*. Paris, Vincent et Cie, 1934, in-8°, 66 p., CIII pl.

4. G. K. Loukomski, *I maestri della architettura classica da Vitruvio allo Scamozzi*. Milano, Hoepli, 1933, 1 vol. in-4°, 456 p.

M. Loukomski a étudié les origines du goût classique au xv^e siècle et a justement insisté sur le rôle d'Alberti. Il a cru utile de rechercher les quelques renseignements parvenus jusqu'à nous sur la personne et sur l'œuvre de Vitruve ; il a énuméré les éditions et les commentaires qui furent publiés depuis la fin du xv^e siècle. Il ne semble pas avoir connu la très intéressante communication de M. Fr. Pellati au Congrès des études romaines au sujet des premières éditions, où Fra Giocondo a introduit des interprétations personnelles ; il n'a pas craint d'analyser les élucubrations de M. Morosov, d'après qui la Jérusalem de l'Évangile est Herculanum et pour qui Vitruve aurait été le Christ ! Un résumé de l'esthétique de Vitruve, une reproduction des préfaces des divers théoriciens complète ce livre, qui aurait gagné à être plus condensé, plus composé, plus critique. Sur plusieurs points, on pourrait élever des objections : p. 8, M. Loukomski compare Vitruve à Platon et Aristote ; c'est vraiment exagérer le génie de cet honnête compilateur, dont l'originalité n'est pas aussi certaine que M. Loukomski l'affirme p. 422. Serlio ne montra pas autant de respect pour Vitruve qu'on veut bien nous le dire p. 32. P. 35, ce n'est pas par Fra Giocondo que Philibert Delorme a connu Vitruve. Philibert était allé de Lyon à Rome, où il fréquenta les humanistes. P. 70, Jean Goujon n'est pas l'auteur de toutes les illustrations du Vitruve de Jean Martin. M. P. du Colombier a montré ce qui lui revient en des articles de la *Gazette des Beaux-Arts*. P. 178, M. Loukomski cite un passage de Perrault relatif à Serlio, mais ce passage contient des erreurs évidentes. P. 266, Vitruve n'a pas toujours compris les Grecs. P. 284, il est faux que Philibert Delorme et les Français de son époque aient complètement rompu avec le gothique. Philibert vante les voûtes gothiques et au xvi^e siècle la construction reste traditionnelle. P. 377, déclarer que l'architecture de Gabriel fut « un dernier et froid reflet du classicisme romain », c'est ne pas se rappeler le Garde-Meuble, le Petit-Trianon et tant d'œuvres charmantes de ce maître.

Les graveurs suisses ont inspiré à M. Baud-Bovy[1] un livre où il a su unir toute la solidité de l'érudit et tout le talent de l'écrivain. Après une savante préface où l'auteur, sous forme de souvenirs, indique les différents procédés de la gravure, M. Baud-Bovy étudie les origines de la gravure en Suisse. La partie centrale du livre est consacrée aux grands maîtres du xvi^e siècle : Urs Graf, ce graveur guerrier, Nicolas Manuel Deutsch, Hans Holbein. Si le xvii^e siècle n'a produit que les Meyer et Merian, par contre quelle belle école fleurit au xviii^e siècle. Au xvi^e siècle, les Bernois et les Bâlois, graveurs sur bois et sur cuivre, subirent l'influence allemande ; au xviii^e siècle, qu'ils soient Zurichois, Bernois ou Genevois, ils s'inspirent de la France, viennent

1. Daniel Baud-Bovy, *Les maîtres de la gravure suisse*. Genève-Bourg-de-Four, librairie A. Jullien, 1 vol. in-4°, 1935, 206 p., 4 pl. en couleurs, 48 pl. hors texte, nombreuses illustrations.

à Paris, mais conservent toujours un caractère helvétique et, après M. de Haller, contribuent à révéler au monde les beautés alpestres. Au XIXe siècle, les Toepffer continuent la tradition. On retrouve en Rodolphe Toepffer quelque chose de cette graphie mordante et spirituelle qui existait déjà chez Urs Graf et qui est un trait de la gravure suisse.

Le XVe siècle flamand a été l'objet de controverses qui rappellent par leur vigueur les polémiques des érudits de la Renaissance. Le quatrain peint sur le retable de l'Agneau mystique et qui parle de Hubert Van Eyck fut ajouté, d'après M. RENDERS[1], au XVIIIe siècle, comme le prouve le manuscrit de Christophe Van Huerne retrouvé par cet auteur. Il serait l'œuvre des chanoines de Gand, désireux d'enlever à Bruges la gloire d'avoir abrité la première école flamande et de faire croire que Hubert aurait, bien avant 1420, dirigé à Gand une école de peinture. M. Renders ne se contente pas d'exécuter les chanoines, il fonce sur les représentants actuels de la thèse gantoise et surtout sur M. Hulin de Loo et M. de Smet-Duhayon. Jean Van Eyck avait un frère, Lambert, qui était peintre, mais aucun frère nommé Hubert. M. Renders estime que le retable est « un assemblage de panneaux dont un certain nombre avaient primitivement une autre destination ». A la suite de sa démonstration, M. Renders attribue à Jean Van Eyck toute une série d'œuvres et un certain nombre des miniatures des Heures de Turin. M. Renders, qui signale avec tant d'énergie les erreurs de ses collègues, me permettra de lui en indiquer une, en toute courtoisie : p. 126, il déclare que la forme en bulbe des coupoles est propre au style byzantin. S'il s'agit vraiment de la forme bulbeuse, elle est beaucoup plus tardive et originaire sans doute du Turkestan.

L'architecture privée en Belgique vient d'être étudiée en un excellent volume par Mlle Oda DE CASTYNE[2]. L'auteur nous parle successivement de la construction en bois, en pierre, en pierre et briques, montre le rôle du fer, indique le plan des petites maisons et celui des grands hôtels, décrit les façades et passe en revue chacun des éléments de la demeure : pignons, combles, fenêtres, portes, balcons, bretèches, chacune des formes décoratives. Les derniers chapitres sont consacrés à des développements sur les types provinciaux, sur les influences extérieures et sur l'évolution du style.

Mlle de Castyne a raison de faire voir que l'architecture du XVIe et du XVIIe siècle a continué l'architecture gothique. L'influence italienne s'est exercée uniquement sur la décoration. Le livre de Mlle de Castyne complète celui de M. Parent sur l'habitation du nord de la France. Il est impossible, à cette époque, de séparer ces régions alors unies.

1. Émile RENDERS, *Hubert Van Eyck, personnage de légende*. Avec la collaboration de Jos. DE SMET, archiviste paléographe, et du peintre R. DE PAUW. Paris-Bruxelles, les Éditions Van Œst, 1933, 1 vol. in-4°, 173 p., 34 pl.

2. Oda DE CASTYNE, *L'architecture privée en Belgique dans les centres urbains aux XVIe et XVIIe siècles*. Bruxelles, Dietrich et Cie, 1934, in-4°.

Ce que M. Gabriel MOUREY[1] reproche à la Renaissance, ce serait d'avoir brisé cette tradition gothique. Dans un tableau d'ensemble de l'art français au XVIe et au XVIIe siècle, M. Mourey reprend la vieille thèse de Courajod : la Renaissance est italienne ; elle a gâté tout notre art. M. Mourey va jusqu'à accuser l'Italie d'avoir introduit chez nous l'architecture de pierre et de brique (p. 11). S'il avait su que cette architecture était nationale, il l'eût sans doute admirée. Il écrit que Philibert de l'Orme travailla au Louvre (p. 12), ce qui est une erreur. L'hôtel de ville d'Arles n'est pas l'œuvre de Jules Hardouin-Mansart ; nous connaissons les architectes locaux. Mansart a simplement approuvé les plans ; il n'est pas même sûr qu'il soit l'auteur de la belle voûte plate du vestibule. M. Mourey continue à attribuer à Jean Goujon la Diane d'Anet, qui lui a été retirée par M. Roy. P. 66, il parle de la jalousie de Lebrun pour Poussin, alors que Lebrun, au contraire, a toujours manifesté sa reconnaissance et son admiration. Les époques sont un peu mêlées : l'hôtel de Diane de France, qui a été construit à la fin du XVIe siècle, est cité à côté de l'hôtel de Beauvais, plus jeune de soixante-dix ans. Ce tableau est tracé cependant d'une main habile et certaines pages sur les peintres verriers sont très bonnes.

Plusieurs volumes ont paru qui nous permettent de préciser certains détails relatifs à la Renaissance. M. DE GANAY a consacré une étude documentée à Jehan de Ganay[2], qui ne fut pas seulement chancelier de France sous Louis XII, mais qui fut un amateur d'art et fit cadeau à Saint-Merry de la mosaïque de David Ghirlandajo, aujourd'hui au Musée de Cluny. M. RUPRICH-ROBERT nous raconte la vie de Rigault d'Oureille[3], qui fit aménager vers 1515 à la mode du temps son château de Villeneuve-Lambron. Cette demeure contient encore quelques meubles et accessoires du temps de Rigault, mais les plus belles pièces sont conservées au Musée des Arts décoratifs. M. Pierre DE LA TARDOIRE retrace l'histoire du château de la Rochefoucauld[4]. Une première résidence fut élevée vers 1026 par Foucauld Ier. Aimeri de la Rochefoucauld le rebâtit au XIVe siècle. Le château prit l'aspect actuel au début du XVIe siècle. Une aile, incendiée au XVIIIe, fut alors relevée. De la forteresse du XIe siècle subsiste le donjon, qui repose sur des fondations du IXe ; les tours jumelles de la porte d'entrée datent de la fin du XIIIe ou du XIVe siècle ; les tours rondes du sud-est et du nord sont du XVe siècle. La plus grande partie du château porte la marque de la Renais-

1. Gabriel MOUREY, *Tableau de l'art français*. T. II · *XVIe et XVIIe siècles*. Paris, Delagrave, 1 vol. in-8°, 74 p., 24 pl.

2. E. DE GANAY, *Un chancelier de France sous Louis XII, Jehan de Ganay*. Paris, Plon, 1932, in-8°.

3. RUPRICH-ROBERT, *Rigault d'Oureille, sénéchal de Gascogne et de l'Agenais, et son château de Villeneuve-Lambon*. Clermont-Ferrand, imprimerie générale Jean de Bussac, 1 vol. in-8°, 48 p.

4. Pierre DE LA TARDOIRE, *Le château de la Rochefoucauld*. Préface de Roger GRAND. La Rochefoucauld, J. Bouchateau, 1934, in-8°, 162 p.

sance ; les travaux durent commencer vers 1519. Anne de Polignac les termina durant son veuvage, après 1533. L'intérieur du château fut remanié sous Louis XIII par le premier duc de la Rochefoucauld.

Le deuxième tome du livre de M. Roy, intitulé *Artistes et monuments de la Renaissance en France*[1], contient de précieux documents sur le XVIe siècle. Les amis de M. Roy ont réuni ces articles après sa mort et ont dressé en ce volume une bibliographie de ses ouvrages. On y trouve des renseignements sur Jehan Perreal, les frères Penni, le faïencier Abaquesne, le sculpteur Dominique Florentin, l'architecte Bullant. Les travaux de M. Roy nous permettent d'attribuer à Primatice le château de Meudon, bâti par le cardinal de Lorraine, à Scibec de Carpi les lambris du château de Beauregard. Il suggère — sans nous persuader — que l'hôtel Canalle à Tonnerre pourrait avoir été construit en 1536 par Philibert de Lorme. Nous ne retrouvons pas en cet édifice les caractères de l'hôtel Bullioud, élevé à la même époque, à Lyon, par le célèbre architecte.

Les Clouet de Chantilly, déjà étudiés par MM. Dimier et Moreau-Nélaton, font l'objet d'un commentaire de M. Henri Malo[2]. M. Paul Vitry a résumé en un petit volume l'histoire de la sculpture française depuis Jean Goujon jusqu'à Rodin[3]. Le baron Karl Reille[4], d'un crayon ou d'un pinceau alerte, reproduit les plus belles résidences d'Indre-et-Loire. Il n'a pas prétendu fournir des documents à l'architecte dans ses planches ou à l'historien dans ses notices, mais montrer combien est riche en merveilles ce département. Chaque siècle a laissé quelque bâtiment insigne. Une carte permet à l'amateur une longue promenade dans la région. Un tel volume peut être utile à l'historien comme point de départ.

On sait l'importance qu'eurent les monuments provisoires dans la formation de l'architecture classique. M. G. Mourey a raconté l'histoire des fêtes[5]. Après quelques détails sur celles du Moyen Age, M. Mourey a donné des exemples de tournois, d'entrées, de bals ; il a très bien vu le caractère de ces diverses manifestations. Avec l'entrée de Henri II à Paris en 1549 apparaît un type nouveau de fête. On retrouve, certes, bien des éléments antérieurs, telles les allégories, mais nous apercevons successivement les édifices à l'antique dressés dans Paris, arcs de triomphe, obélisques, fontaines. Les fêtes de Louis XIV ressemblent aux triomphes d'Alexandre de Lebrun. Peut-être eût-il fallu noter l'influence considérable qu'exercèrent sur ces cérémo-

1. Maurice Roy, *Artistes et monuments de la Renaissance en France*, t. II. Paris, Aug. Picard, 1934, in-4°, 632 p.

2. H. Malo, *Les Clouet de Chantilly*. Collection « Memoranda ». Paris, Laurens, 1932, in-12, 64 p., dont 39 illustrées.

3. P. Vitry, *La sculpture classique, de Jean Goujon à Rodin*. Paris, Morancé, 1934, in-12.

4. Baron Karl Reille, *Deux cents châteaux et gentilhommières d'Indre-et-Loire*. Tours, Imprimerie tourangelle, 1934, in-fol., 188 p.

5. Gabriel Mourey, *Le livre des fêtes françaises*. Paris, Librairie de France, 1930, in-4°, 400 p., 310 ill.

nies l'opéra et le théâtre. Les édifices provisoires que construisirent les plus célèbres artistes des XVIe et XVIIe siècles servirent souvent de modèles aux architectes.

M. H. COLLEYE a écrit sur l'art baroque[1] quelques-unes des pages les meilleures qui aient été consacrées à ce sujet. Sa préface brillante, vivante, abondante comme l'architecture qu'elle décrit, montre comment cet art sensuel, destiné à toucher le cœur, à séduire les yeux, est le résultat de la Contre-Réforme catholique, qui désirait lutter contre la Renaissance, trop éprise de belles formes, idéaliste, mais non spiritualiste, admiratrice de l'antiquité païenne, opposée au protestantisme par son amour du luxe, de la joie plastique. Peut-être eût-il fallu distinguer plusieurs courants dans l'art baroque : à côté de cette architecture en mouvement et qui veut surprendre, comme le conseillait le cavalier Marin, existe une architecture plus sobre, presque austère. En face des Jésuites, il y a les Jansénistes.

M. Colleye a parfaitement analysé l'œuvre des Coeberger, des Hoeimaker, des du Blocq, des Aguilon, des Huyssens. Il a donné d'excellentes planches avec de nombreux détails des églises Saint-Charles-Borromée, Saint-Augustin, Saint-Paul, Saint-André, de ces sanctuaires faits pour les riches commerçants et pour le peuple aimable d'Anvers.

A l'autre extrémité de l'Europe, en Roumanie, les églises restaient soumises aux traditions byzantines. M. Ghika BUDESTI[2], dans le nouveau volume qu'il vient de consacrer aux sanctuaires de la Muntenie et de l'Oltenie, étudie les monuments des XVIe et XVIIe siècles. A l'origine de l'architecture ecclésiastique en Valachie, il distingue deux plans qui datent du XIVe siècle : le plan constantinopolitain en croix grecque et le plan serbe tréflé, trois types qui apparaissent au XVIe siècle, le plan serbe tréflé avec décor arménien, le plan de l'église épiscopale de Curtea de Arges avec ses quatre tours (une sur le naos, trois sur le pronaos en largeur), enfin le plan tréflé avec naos carré surmonté d'une tour. Au XVIIe siècle naît un type nouveau qui comporte un clocher s'élevant au-dessus du pronaos ; l'emploi du porche ouvert se généralise au XVIIe siècle ; le naos communique le plus souvent avec le pronaos par trois arcades retombant sur des colonnes. Les églises, assez petites et médiocres au début du XVIIe siècle, deviennent plus grandes et plus soignées sous Mathieu Basarab. M. Budesti a étudié la plastique décorative, les porches ouverts, les arcades aveugles et les niches, les entablements, les piliers, chapiteaux et bases, les portes et fenêtres, les voûtes. De nombreuses planches illustrent ce précieux volume.

L'architecture française du XVIIe siècle a été l'objet de quelques mono-

1. Hubert COLLEYE, *Les églises baroques d'Anvers*. Collection « Ars Belgica », t. III. Bruxelles. Société nouvelle d'éditions, 1935, 1 vol. in-4°, 26 p., LXXII pl.

2. Ghika BUDESTI, *Evoluția architecturii în Muntenia și în Oltenia*. Parte a treia : *Veacul al XVII-e*. Bucarest, Commission des Monuments historiques. 1 vol. in-4°, 108 p., CCCXXXV pl.

graphies. Mais la plupart des auteurs, faute peut-être d'une préparation technique suffisante, ont étudié plus les vicissitudes du monument et de ses occupants que l'histoire même de l'édifice. M. ESCHOLIER nous raconte la naissance de la place Royale[1], les spectacles, les drames, les galanteries dont elle fut le théâtre. Une grande partie du volume est consacrée à la maison de Victor Hugo. Les historiens d'art y trouveront maints détails sur les relations du poète avec les artistes. M. LAUDET[2] a publié un volume sur l'hôtel de la Vrillière, bâti par François Mansart entre 1635 et 1640, acheté au début du XVIIIe siècle par le comte de Toulouse, qui le fit remanier et agrandir de 1713 à 1719, sous la direction de Robert de Cotte. M. Laudet a suivi la description que nous donnait Blondel dans son *Architecture française*. Bertin, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris* (1901, t. XXVIII), et Boislisle (*Ibid.*, t. XV, p. 420) avaient déjà réuni les renseignements essentiels sur cet hôtel. M. Laudet aurait trouvé sur les décorations de Périer des détails utiles dans la vie que Caylus consacra à cet artiste (publiée dans les *Mélanges Lemonnier*, p. 195). Le palais fut « restauré » en 1874 par Questel (et non Quesnel, comme l'appelle M. Laudet). Dans la seconde partie du livre, M. Laudet nous raconte la vie des familiers de l'hôtel, les La Vrillière, le comte de Toulouse, son fils le duc de Penthièvre et la fille et belle-fille de celui-ci, la duchesse d'Orléans et la princesse de Lamballe.

M. LENÔTRE[3] affirme n'avoir pas voulu écrire l'histoire du palais des Tuileries. Il répète à maintes reprises que la topographie risquerait d'ennuyer ses lecteurs. Il a soigneusement varié l'existence des hôtes du palais. Il a spirituellement défendu l'anecdote : il écrit p. 143 : « L'anecdote seule est possible en un tel sujet. » Quoique dédaignée par les gens graves, elle n'est pas méprisable. Guizot la préconisait, Taine l'estimait et Barbey d'Aurevilly la réhabilita, disant : « L'anecdote peut réfléchir, en petit, il est vrai, mais « en distinct, toute une phase historique. Ce n'est pas l'histoire en médailles, « c'est l'histoire en médaillons. » Pour se conformer à ce programme, on négligera les grands tableaux si magnifiquement brossés par les Michelet et les Lamartine pour se contenter de simples croquis, sans autre préoccupation que celle de reconstituer bien imparfaitement l'aspect du château sous le règne de la Convention. » Ce discours sur sa méthode résume les modestes ambitions de M. Lenôtre. On ne trouvera donc en son volume ni des chapitres sur l'histoire de France ni des études sur l'histoire de l'architecture ; à quoi bon, dès lors, chercher chicane à M. Lenôtre sur quelques détails, sur la date de la création des Tuileries, sur l'époque où fut construit le dôme central,

1. R. ESCHOLIER, *La place Royale et Victor Hugo*. Collection « Paris mon village ». Librairie de Paris, Firmin-Didot et Cie, 1933, in-8°, 196 p.

2. F. LAUDET, *L'hôtel de Toulouse, siège de la Banque de France*. Même collection. Paris, Firmin-Didot, s. d. (1932), in-8°, 142 p.

3. G. LENÔTRE, *Les Tuileries. Fastes et maléfices d'un palais disparu*. Même collection. Librairie de France, Firmin-Didot et Cie, s. d. (1933), in-8°, 310 p.

qui est postérieur à 1570? Contentons-nous d'écouter « les histoires » de cet aimable conteur.

M. Jean STERN[1], qui a déjà donné un excellent livre sur Belanger, fut amené à s'occuper du château de Maisons, où cet architecte aménagea, de 1779 à 1781, plusieurs salles dans le goût antique. M. Stern a raconté les origines du château au XVII^e siècle, sa construction par François Mansart. Il a dépouillé toutes les archives, consulté toutes les sources et son livre est solidement fondé. On eût aimé qu'il nous montrât la place — et elle est considérable — du château de François Mansart dans l'histoire de l'architecture.

Le livre de M. Fernand FLEURET, intitulé *Les nymphes de Vaux*[2], a pour sous-titre *Soliloque pour Alcandre* et nous apprenons qu'Alcandre est M. Auguste Perret. A la page suivante, l'auteur nous révèle que ce livre est né d'une promenade que M. Perret et lui-même firent à Vaux-le-Vicomte et durant laquelle ils burent du beaujolais et mangèrent du saucisson à l'ail, prélude à ce dialogue. Nous attendions de ce nom de berger et de ce repas champêtre un discours tout parfumé de grâce antique et de noblesse classique. L'architecture joue bien un petit rôle dans le volume, mais M. Fleuret se contente de décrire le château de Vaux d'après M. Cordey et c'est aux malheurs de Fouquet, au drame des Choiseul-Praslin qu'il consacre son récit. Le livre est spirituel ; c'est un aimable compagnon de voyage.

Le livre du regretté DUMOLIN sur le château de Bussy-Rabutin[3] ne cache pas, comme celui de M. Fleuret, l'érudition de l'auteur. Les Rabutin achetèrent en 1612 le château de Bussy, rebâti déjà au milieu du XVI^e siècle, sans doute par Antoine de Chandio. Lorsque Roger de Bussy-Rabutin fut exilé dans son château par Louis XIV, il le décora et le remania, comme nous le voyons aujourd'hui. M. Dumolin a décrit en détail tous les ornements.

M. E. MAGNE, qui a déjà écrit tant de bons volumes sur le XVII^e siècle, nous apporte une monographie du château de Marly[4]. Il a dépeint les bâtiments, indiqué les transformations, raconté l'histoire des séjours à Marly et les divertissements. Peut-être a-t-il été sévère pour Jules Hardouin-Mansart. Il a suivi Saint-Simon, qui ne pouvait pardonner à cet architecte d'être devenu surintendant des Bâtiments et d'avoir été anobli. Certes, Jules Hardouin fut ce que nous appelons « un arriviste ». Mais c'est méconnaître les faits que d'attribuer tout le mérite de ses œuvres à ses chefs d'agence. On découvre — et nous espérons le montrer un jour — des ressemblances entre

1. Jean STERN, *Le château de Maisons. Maisons-Laffitte*. Nouvelle collection historique. Paris, Calmann-Lévy, 1934, in-8°, 210 p.

2. Fernand FLEURET, *Les nymphes de Vaux*. Paris, librairie Gallimard, 1933, in-8°, 290 p.

3. Maurice DUMOLIN, *Le château de Bussy-Rabutin*. Collection des « Petites monographies des grands édifices de la France ». Paris, Laurens, 1933, 1 vol. in-8°, 100 p.

4. E. MAGNE, *Le château de Marly*. Collection « Châteaux, décors de l'histoire ». Paris, Calmann-Lévy, 1934, 1 vol. in-8°, 246 p.

les divers travaux de Jules Hardouin ; or, nous savons que ses collaborateurs ont changé et nous distinguons des différences entre les œuvres que Robert de Cotte ou Cailleteau exécutèrent seuls et celles qu'ils conduisirent pour Mansart. Cette réserve faite, on ne peut qu'admirer la conscience avec laquelle M. Magne a préparé ce livre.

En une luxueuse brochure[1], le marquis D'ALBON a étudié les peintures que Claude de Talaru et sa femme Louise-Marie de Champagne ont fait exécuter peu après 1661 en leur château de Saint-Marcel-de-Felines. Il a justement montré les relations qui existent entre ces peintures décoratives et les modèles de Lepautre, ainsi qu'avec les camaïeux de l'époque. On pourrait rappeler à leur sujet les peintures qui, dans le même temps, ornaient l'hôtel de Bizeuil, rue Vieille-du-Temple, ou les Tuileries. Certaines de ces peintures ont un caractère un peu archaïque. Les petits motifs qui encadrent des guirlandes, des chutes de fruits étaient déjà en honneur sous le règne précédent et l'on connaît les camaïeux de Lesueur à l'hôtel Lambert.

M. Louis GILLET avait, en 1913, publié un volume sur *La peinture en Europe au XVII^e siècle*[2]. Vingt ans après, M. Gillet, dont l'expérience s'est enrichie par de nombreux voyages et de multiples lectures, nous donne non pas une réédition, mais une version nouvelle de son œuvre. Il l'a développée, de sorte qu'elle doit désormais comporter plusieurs tomes. Le premier est consacré aux écoles italienne, flamande, hollandaise et espagnole du XVII^e siècle. Si nous retrouvons ici quelques-uns des passages que M. Gillet avait écrits avec amour sur certains peintres, toutes les études sont modifiées. M. Gillet a su concilier les deux difficultés qui se présentent à tout historien : ne pas oublier les faits particuliers et donner des vues d'ensemble.

C'est une interprétation personnelle de la peinture hollandaise que nous présente M. Paul CLAUDEL[3]. Au fait, ce livre n'est autre chose qu'une conférence prononcée à La Haye le 20 novembre 1934. Sous le somptueux vêtement dont les pare le poète, nous distinguons les idées qu'il émet sur cet art : pour lui, la Hollande est une limite, limite entre la terre et le ciel, entre la terre et l'eau ; le peintre hollandais aime l'espace ; il laisse des vides dans ses tableaux. Il n'est pas réaliste, comme on l'a dit. Il « s'installe à l'intérieur de l'âme ». La Hollande, par exemple, ne s'intéresse guère aux faits de son temps, aux grandes conquêtes coloniales ; elle fuit le sujet. Les scènes intérieures qu'elle traite ne sont pas dans le temps ; elles donnent le sentiment de la durée. M. Claudel veut avant tout analyser le caractère psychologique de la Hollande. Il a peut-être oublié que, lorsqu'il s'agit de peinture, la composi-

1. Marquis D'ALBON, *Les peintures du château de Saint-Marcel-de-Felines en Forez*. Gap, imprimerie Jean, 1934, 1 vol. in-8°, 40 p.

2. Louis GILLET, *La peinture en Europe au XVII^e siècle*. Collection « Manuels d'histoire de l'art ». Paris, Laurens, 1934, 1 vol. in-8°, 444 p.

3. Paul CLAUDEL, *Introduction à la peinture hollandaise*. Paris, N. R. F., Gallimard, 1 vol. in-16, 123 p.

tion, le dessin, la pâte, les valeurs ne sont pas choses indifférentes. Ne dit-il pas : « Ce n'est point des couleurs que je veux vous entretenir » (p. 43)? Soit ! Mais la peinture est un métier et les formes ont leur importance.

Ne quittons pas la Hollande sans citer la belle biographie de Rembrandt qu'a publiée M. DE HEVESY[1]. Il ne s'agit pas d'une vie romancée, mais combien émouvante est cette narration en son exactitude. Nous voyons vivre Rembrandt à Leyde, à Amsterdam ; nous suivons les progrès de sa passion pour le bibelot, pour la curiosité ; nous faisons connaissance avec ses amis, les grands antiquaires de Hollande et de Paris. Nous avons devant nous un bonhomme génial, avec ses grandeurs et ses manies.

M. Jacob HESS[2], à l'aide des documents d'archives et des études récentes, a raconté la vie d'Agostino Tassi, né en 1580, mort en 1644. Son passage sur les galères fit de lui un peintre de marines. Il fut surtout un décorateur ; il collabora à l'aménagement du Quirinal, de la Villa Lante, à Bagnaia, des palais Rospigliosi, Lancellotti, Costaguti, etc... Trompe-l'œil, architectures feintes, grotesques, perspectives sont traités avec une maturité consommée. Ses dessins l'apparentent à Stefano della Bella. Tassi peignit un Campo Vaccino qu'imita Claude Lorrain. Ce petit livre est précieux pour la connaissance de tout ce monde cosmopolite qui s'agitait à Rome au début du XVII^e siècle. Il éclaire les débuts de Claude Lorrain.

Nous retrouvons cet artiste et tous les Français qui firent le pèlerinage d'Italie, Fragonard et Hubert Robert et M^me Vigée-Lebrun, dans le volume que P. DE NOLHAC[3] publia peu avant sa mort. Bien d'autres peintres auraient pu prendre place en ce volume : Poussin, Lebrun, Natoire, David et Ingres et tant d'autres. De Poussin, M^me Marthe DE FELS[4] a donné un portrait très fin dans la série qu'elle a intitulée *Terre de France*. Raison et imagination, composition et fantaisie, dessin et couleur, nature et décoration, tous les contraires se concilient chez lui.

Poussin et les peintres d'histoire semblaient jadis le seul honneur du XVII^e siècle. Depuis quelques années, les historiens remettent en lumière la personnalité de bien d'autres artistes. L'exposition des *Peintres de la réalité*, qui eut lieu au Musée de l'Orangerie, a révélé des noms quasi inconnus. Elle fut le triomphe de Georges de la Tour, qui était familier seulement à quelques initiés. Le Musée lorrain de Nancy a célébré par une exposition des œuvres de Callot le troisième centenaire de la mort du maître. Il a édité à cette occa-

1. André DE HEVESY, *Rembrandt*. Paris, Firmin-Didot et C^ie, s. d. (1935), 1 vol. in-8°, 232 p.

2. Jacob HESS, *Agostino Tassi, der Lehrer des Claude Lorrain*. Munich, 1935, 1 vol. in-8°, 40 p., 35 pl.

3. P. DE NOLHAC, *Peintres français en Italie*. Paris, Éditions d'histoire et d'art, Plon, 1934, in-8°, 142 p.

4. Marthe DE FELS, *Poussin*. Paris, N. R. F., Gallimard, 1933, in-12, 114 p.

sion un ouvrage[1] qui est plus qu'un catalogue. M. P. MAROT, le savant historien de Nancy, a étudié la vie de Callot en cette ville ; M. LIEURE la technique de Callot dans son œuvre italien ; M. WEIGERT a montré la réputation qu'avait acquise Callot de son temps et indiqué le sort de ses œuvres et de ses cuivres. M. J. PARISET a écrit deux études sur Jacques de Bellange et Cl. Deruet et M. André PHILIPPE a résumé tous les renseignements que nous possédons sur Georges de la Tour. Il estime avec M. PINEAU-CHAILLOU, conservateur du Musée de Nantes, que le joueur de vielle de ce musée n'est pas l'œuvre de Dumesnil de la Tour. Ce catalogue est un véritable instrument de travail pour les érudits.

On trouvera des reproductions des plus célèbres tableaux du XVIIe siècle dans le beau recueil qu'a publié la librairie Skira[2]. De courtes notices, parfois très littéraires et dues à MM. TERRADE, Jean CASSOU, Gabriel ROUCHÈS, M. RAYNAL, Ch. STERLING, accompagnent ces planches.

Le XVIIIe siècle, qui a eu tant de faveurs, est un peu délaissé. Le nombre des volumes qui lui sont dédiés est encore grand, mais il ne dépasse plus, comme jadis, celui des ouvrages consacrés à d'autres époques.

M. K. T. PARKER[3] a étudié les sources graphiques et littéraires des œuvres de Watteau et la technique de ses dessins. Il n'essaye pas de donner une liste chronologique, mais classe les dessins d'après leur genre : types militaires, populaires, exotiques, portraits, nus, copies de maîtres anciens. Il estime que nous possédons environ trois cents dessins de Watteau et il en reproduit cent. Il eût été fort intéressant de dresser la liste des autres dessins qu'il tient pour authentiques. L'anthologie de M. Parker n'en sera pas moins utile.

Dans la belle collection qu'il dirige, M. G. WILDENSTEIN[4] publie un volume sur Chardin. Comme les ouvrages précédents, cette monographie comprend une introduction, un recueil des documents généraux concernant Chardin, un tableau chronologique de la vie et des œuvres du maître où prennent place les documents particuliers à tel ou tel tableau, enfin un catalogue divisé par ordre de sujets et qui contient toutes les indications utiles, dimensions, gravures, date, collections. Deux cent trente-six reproductions excellentes illustrent cet ouvrage, que termine un index. On peut dire qu'un

1. Musée historique lorrain. *Jacques Callot et les peintres et graveurs lorrains du XVIIe siècle.* Guide de l'Exposition du IIIe centenaire de la mort de Callot. Éditions du « Pays lorrain ». Arts graphiques modernes. Nancy, 1935, 1 vol. in-4°, 95 p., 77 ill.

2. *Les trésors de la peinture française. XVIIe siècle.* Textes de F. TERRADE, Jean CASSOU, Gabriel ROUCHÈS, M. RAYNAL, A. SERLING. Paris, A. Skira, 1935, 1 vol. in-fol., 24 p., 33 pl.

3. K. T. PARKER, *The drawings of Antoine Watteau.* Londres, Batsford, 1932, in-4°, 50 p., 100 pl.

4. G. WILDENSTEIN, *Chardin.* Collection « L'art français ». Paris, Les Beaux-Arts, 1933, 1 vol. in-4°, 432 p., CXXVIII pl.

travail ainsi conçu servira dorénavant de base à toute étude sur Chardin. Dans son introduction, M. Wildenstein a justement insisté sur l'inutilité des panégyriques, des discours et sur la nécessité de réunir des faits précis. Il a, grâce à eux, analysé la formation de Chardin, ses natures mortes, ses scènes familières, ses portraits. Il nous a donné du caractère de Chardin un tableau qui semble exact ; il a renoncé à la légende du « bonhomme Chardin » ; nous découvrons un Chardin économe, voire « resserré », jouant à l'occasion quelque bon tour aux confrères dont il plaçait les œuvres au Salon, bref un être singulièrement plus vivant que les images doucereuses qu'on avait accoutumé à nous présenter.

Le livre de M. Leroy sur La Tour[1] est un essai juvénile ; les erreurs y sont nombreuses ; nous n'aurons pas la cruauté de les énumérer. On eût souhaité trouver des précisions : on ne rencontre trop souvent que de vagues épithètes laudatives.

Le comte Arnauld Doria, à qui l'on devait déjà une consciencieuse étude sur Tocqué, fait revivre la figure de Mlle Gabrielle Capet[2], fille de modestes domestiques lyonnais, qui devint l'élève, l'amie, la commensale de Mme Labille-Guiard. Il suit sa carrière depuis 1780, indique quelle fut la part de l'élève dans les œuvres du professeur, étudie ses pastels, ses tableaux, ses miniatures, qu'il énumère dans un catalogue critique et dont il fournit de nombreuses reproductions. Bonne portraitiste, Mlle Capet méritait cette réhabilitation.

Le deuxième centenaire de la naissance de Hubert Robert a été célébré par une exposition à l'Orangerie. Le catalogue dressé par M. Sterling est précédé d'une préface de M. de Nolhac et d'une introduction par l'auteur de ces lignes[3].

Mlle Odette Aubrat[4] a retracé l'histoire de la peinture de genre en Angleterre pendant les années qui s'étendent de la mort de Hogarth jusqu'aux préraphaélites. Elle a bien indiqué pourquoi le public anglais se plut à cette peinture et comment la littérature explique en partie ce goût. Une série de chapitres, composés de petites monographies plutôt que de tableaux généraux, nous fait suivre l'évolution de la peinture de genre. Morland, Wilkie, W. Collins, Mulready, Leslie occupent la première place. On ne pouvait demander à Mlle Aubrat, en un ouvrage qui porte sur plus de cent années, d'insister sur les détails. Il eût été cependant nécessaire de dire quelques

1. Leroy, *La Tour*. Collection « Maîtres de l'art ancien ». Paris, Rieder, 1933, 1 vol. in-8°, 70 p., 60 fig.

2. Comte Arnauld Doria, *Gabrielle Capet*. Collection « L'art français ». Paris, Les Beaux-Arts, s. d. (1934), 1 vol. in-4°, 130 p., dont 24 pl. comprenant 51 reproductions.

3. *Hubert Robert*. Catalogue de l'exposition, 1933, 1 vol. in-8°, 132 p.

4. Odette Aubrat, *La peinture de genre en Angleterre de la mort de Hogarth (1764) au préraphaélitisme (1850)*. Paris, Maison du livre français, s. d. (1935), 1 vol. in-4°, 178 p., 24 ill.

mots sur le rôle important que joua Gravelot en Angleterre, sur l'influence d'Young et des lakistes. Nous avons jadis étudié l'influence des romanciers et poètes anglais sur la peinture de genre en France et en Angleterre. Il existe un parallélisme absolu, alors que Mlle Aubrat croit ne déceler aucune action de la France sur l'Angleterre. Greuze fut connu et apprécié de l'autre côté du détroit : le *violoniste aveugle* de Wilkie en est la preuve. Il eût été bon également de faire voir l'influence du préromantisme sur la peinture de genre. M. Yvon a jadis montré qu'en Angleterre le romantisme en art date du milieu du XVIIIe siècle. Les ruines gothiques, les fabriques ont souvent servi de fond aux scènes de genre. En Angleterre, comme en France, la peinture de genre conduisit au réalisme : le préraphaélitisme fut une réaction contre cette peinture à laquelle il doit tant.

L'architecture du XVIIIe siècle a inspiré quelques auteurs. M. LEENHARDT[1] a eu l'heureuse idée d'écrire deux volumes sur les belles résidences que les conseillers à la Cour des aides, les magistrats, les commerçants enrichis bâtirent autour de Montpellier. Presque toutes ces maisons datent du XVIIIe siècle, et plus précisément du milieu du siècle, époque où cette ville fut très prospère. Avec leurs toits de tuiles, leur plan rectangulaire, leur ample portail, leurs salons ornés de gypseries, leurs jardins, leurs fontaines, leurs terrasses, leurs rocailles, elles évoquent souvent l'Italie ; mais les boiseries, certains motifs décoratifs sont à la mode de Paris. M. Leenhardt a raconté, au moyen des archives de la ville et des minutiers des notaires, l'histoire des propriétaires ; mais, bien qu'il se refuse modestement à étudier l'architecture de ces maisons, il a souvent indiqué les dates de construction, d'embellissement, et son livre, orné de belles photogravures, sera précieux pour les historiens de l'architecture.

M. de Fels avait consacré à J.-A. Gabriel un gros volume, où il avait profité de multiples recherches d'archives et de la trouvaille de documents inédits. M. GROMORT[2] n'a pas prétendu recommencer ce travail. Il a donné les principaux renseignements qu'on possède sur la vie de Gabriel et surtout sur ses œuvres. Il a analysé avec toute la compétence d'un architecte le style de Gabriel. Il ne croit pas pouvoir distinguer plusieurs époques dans son art. Il suit l'évolution continue d'un talent qui s'est manifesté durant tout le règne de Louis XV.

Ledoux est fort à la mode. Mme G. LEVALLET-HAUG[3] a écrit la biographie de cet architecte en un très beau volume largement illustré. Elle n'a pas

1. Albert LEENHARDT, *Quelques belles résidences des environs de Montpellier*. 1re série : *Montpellier, Causse, Graille et Castelnau*, 1931 ; 2e série : *Bellegarde, Sadag*, 1932, 2 vol. in-8°, 146 et 164 p.

2. G. GROMORT, *Jacques-Ange Gabriel, sa vie, son œuvre*. Collection « Les grands architectes ». Paris, A. Vincent et Cie, 1933, 1 vol. in-8°, 94 p., 103 ill.

3. Geneviève LEVALLET-HAUG, *Claude-Nicolas Ledoux, 1736-1806*. Paris et Strasbourg, Istra, 1934, 1 vol. in-4°, 150 p., LX pl.

suivi, pour l'étude des œuvres, l'ordre chronologique, mais a successivement présenté les petites maisons de ville et de campagne, les hôtels et châteaux, la saline de Chaux (que restaure actuellement le Service des Monuments historiques), les monuments publics, les barrières de Paris. Grâce à des découvertes dans les archives, elle a pu présenter de cet architecte un portrait plus vivant. Le goût de la grandeur, le sens des volumes qu'on trouve chez Ledoux et même cet aspect un peu théorique qu'il donne à ses édifices, tout cela plaît aux architectes allemands d'aujourd'hui. M. KAUFMANN[1] a, dans un volume, attribué à Ledoux une part dans l'élaboration de l'architecture nouvelle. Il est certain que Ledoux — nous l'avons nous-même jadis montré — exerça une influence sur Durand et qu'on retrouve certaines idées de ce professeur à Polytechnique dans les ouvrages de Lecorbusier.

A l'architecte Desprez, devenu dessinateur et graveur, M. Nils G. Wollin élève un véritable monument. Desprez, qui vivait à Rome, a suivi en Suède Gustave III. M. Wollin a trouvé à Stockholm de nombreux documents.

Dans un premier volume[2], M. Wollin a donné une biographie rapide de Desprez, puis un catalogue raisonné de ses gravures originales. Dans un deuxième ouvrage[3], M. Wollin a raconté le séjour de cet artiste en Italie. Dans notre ouvrage sur *Rome et la Renaissance de l'antiquité*, paru il y a plus de vingt ans (1912), nous avions indiqué le rôle qu'avait joué Desprez en Italie. Le crayon à la main, il visita le sud de la péninsule et la Sicile et contribua à répandre le goût de l'antiquité classique. Houel, sur qui M. Vloberg a publié un volume signalé dans notre dernier bulletin, avait rempli un office semblable. Desprez a travaillé pour Saint-Non ; il accompagne Denon et Chatelet ; M. Wollin les suit d'étape en étape et montre comment, à Rome, il transposa ses croquis en des compositions qui servirent de modèle aux graveurs. Il a bien indiqué le caractère à la fois classique, romantique et pittoresque de ces œuvres. Desprez, qui aimait les arrangements architecturaux, exécuta des décors de théâtre qui ne sont pas moins curieux. Le volume très documenté de M. Wollin, qu'il a pris soin d'écrire en français, nous renseigne à la fois sur cet architecte-peintre-graveur et sur les goûts de cette époque.

L'Angleterre a de bonne heure aimé le style antique ; mais elle l'a pratiqué surtout dans les grands édifices. Les maisons particulières, que deux auteurs viennent d'étudier[4], ont été très variées. L'Anglais a le goût de sa demeure. Les types se sont succédé : maisons du temps de la reine Anne,

1. Emil KAUFMANN, *Von Ledoux bis Le Corbusier. Ursprung und Entwicklung der autonomen Architektur.* Wien-Leipzig, Verlag Dr Rolf Passer, 1933, in-8°, 64 p.

2. Nils G. WOLLIN, *Gravures originales de Desprez ou exécutées d'après ses dessins.* Malmö J. Kroon, 1 vol. in-4°, 198 p.

3. Nils G. WOLLIN, *Desprez en Italie.* Malmö, John Kroon, 1 vol. in-4°, 322 p., 224 ill.

4. A. E. RICHARDSON and H. Donaldson EBERLEIN, *The Smaller english house of the later Renaissance, 1660-1830.* New-York, W. Helburn ; Londres, B. T. Batsford, s. d., 1 vol. in-4°, 286 p.

maisons du XVIIIe siècle, qui sont différentes suivant les régions. Les livres de Vingboon, les traductions de Palladio, les œuvres de Le Muet et de Marot avaient fait connaître, au XVIIe siècle, les maisons du continent. Leur influence s'exerce encore au XVIIIe siècle. Les formes sont souvent exprimées en briques. Le souci du classicisme se développe grâce à la société des Dilettanti, à Chambers, aux Adams, dont les créations sont imitées dans toute l'Angleterre. Les auteurs indiquent l'importance des dernières années du XVIIIe siècle pour l'histoire de l'habitation anglaise : un nouveau type de maison apparaît au début du XIXe, avec balcons et vérandas. Dans une seconde partie, les auteurs étudient l'évolution du plan, depuis le plan massé, imité de Ducerceau et de Palladio au XVIIe siècle, depuis le plan avec ailes, jusqu'aux plans plus souples, avec combinaisons de formes arrondies, du XVIIIe siècle. Les auteurs passent ensuite en revue les matériaux et les formes décoratives de ces maisons.

Les ébénistes du XVIIIe siècle ont fait l'objet des recherches patientes de feu le comte DE SALVERTE. Une nouvelle édition a paru de son excellent répertoire qu'accompagne un album[1].

L'ouvrage de M. Paul LÉON intitulé *L'art français*[2] est un recueil de conférences, de discours à l'Institut, d'allocutions, de préfaces de catalogues. Cette menue monnaie de la vie administrative risque d'appauvrir un esprit qui est incapable de se renouveler. Mais un homme cultivé peut tirer des événements de chaque jour des réflexions personnelles. On trouvera dans ce livre des vues sur l'évolution de l'art français, sur les rapports de l'art et de l'histoire, sur le rôle des mécènes, sur David, Forain, Victor Hugo ou Debussy.

Un des chapitres de M. Paul Léon traite de la restauration des monuments historiques. C'est un sujet qui l'a préoccupé. On trouve des soucis semblables chez un des premiers inspecteurs généraux des monuments historiques, Mérimée. M. PARTURIER[3] vient de publier sa correspondance avec Vitet, qui avait exercé cette fonction avant lui et qui l'avait initié à l'archéologie médiévale. M. Parturier, dans sa préface, nous rappelle les débuts de la Commission des Monuments historiques. Les lettres nous font assister aux négociations entreprises par Mérimée avec les préfets et les maires pour sauver notre patrimoine. Mérimée signale l'intérêt des monuments, décrit leur état, demande des crédits, donne son avis sur les architectes. On ne peut qu'admirer l'énergie de cet homme, la sûreté de son goût, si l'on ne partage pas ses idées sur les méthodes de restauration. Cette correspondance constitue un

1. Comte François DE SALVERTE, *Les ébénistes du XVIIIe siècle. Leurs œuvres et leurs marques*, 3e éd. Paris, les Éditions d'art et d'histoire, 1934, 1 vol. in-4°, 334 p. — Album de planches, Ibid., 1935, 1 vol. in-4°.

2. Paul LÉON, *L'art français*. Paris, Bibliothèque Charpentier, 1933, in-12, 192 p.

3. *Lettres de Mérimée à Ludovic Vitet*, introduction et notes par Maurice PARTURIER. Paris, Plon, 1934, 1 vol. in-12.

précieux document pour l'histoire du Service des Monuments et pour l'étude des édifices consolidés.

Les nécessités de la vie moderne forcent parfois à sacrifier d'antiques monuments. Haussmann a pratiqué des saignées peut-être avec quelque indiscrétion. M. MORIZET[1] a écrit un volume sur ce grand préfet. Seuls quelques articles dus à M. Clouzot et parus dans la *Gazette des Beaux-Arts* avaient été consacrés au baron Haussmann. M. Morizet, que sa qualité de maire de Boulogne-sur-Seine a initié aux difficultés de l'administration municipale, que son mandat de sénateur et son rôle à la Commission de l'extension de Paris a intéressé aux questions d'urbanisme, était tout désigné pour entreprendre cette monographie. Cet ouvrage est une véritable histoire des transformations de Paris au XIXe siècle. Il débute par un tableau de la capitale en 1800; nous voyons comment se forma sous l'Empire l'administration parisienne, comment le préfet Frochot dota Paris d'un véritable budget, créa les services municipaux et s'efforça d'embellir Paris. Chabrol termina sous la Restauration les entreprises commencées sous l'Empire. Le gouvernement de Juillet, que M. de Rambuteau représentait à l'Hôtel-de-Ville, voulut ménager les deniers publics et n'eut pas de grandes idées.

M. Morizet rend justice à Napoléon III. « Les grands travaux », dit-il, « sont son œuvre propre. Haussmann a été l'exécutant général, mais c'est Napoléon qui a conçu l'idée. » M. Morizet a retrouvé à Berlin, à la Bibliothèque du Palais, le plan établi par l'Empereur, où étaient indiqués, en couleurs différentes suivant le degré d'urgence, les travaux à exécuter. Haussmann, dont M. Morizet suit la carrière préfectorale en Ariège et dans la Gironde, fut appelé à Paris le 2 mai 1852. M. Morizet ne cache pas ses défauts, mais insiste sur sa largeur de vues, son énergie, sa capacité de réalisation. La grande croisée de Paris, les boulevards de la rive gauche, le dégagement de la Cité, les percements de l'est vers le bois de Vincennes aménagé, le boulevard Malesherbes, le parc Monceau, l'annexion de la banlieue, le quartier de l'Opéra, les Champs-Élysées, l'Étoile, voilà son œuvre. De tels travaux coûtèrent fort cher, plus cher qu'Haussmann n'avait pu le prévoir, à cause du changement des conditions d'expropriation. Jules Ferry publia les *Comptes fantastiques d'Haussmann*; le Parlement l'attaqua; il tomba avec l'Empire. Dans une dernière partie, M. Morizet énumère les travaux exécutés sous la République et montre l'œuvre qui doit être accomplie dans la région parisienne.

L'histoire de la peinture au XIXe siècle a provoqué quelques monographies. M. NAEF[2] nous raconte la vie du peintre suisse Counis, que les vicissitudes de l'époque impériale amenèrent en 1806 à Paris, où il fut l'élève de Girodet.

1. André MORIZET, *Du vieux Paris au Paris moderne. Haussmann et ses prédécesseurs*. Paris, Hachette, 1932, 1 vol. in-8°, 396 p.

2. Ernest NAEF, *Salomon-Guillaume Counis, 1785-1859, peintre de S. A. I. la Grande-duchesse de Toscane*. Paris, Morancé, s. d. (1935), in-4°, 130 p., 24 pl.

Il se plut à la miniature, suivit Elisa Baciocchi à Florence, revint en France en 1816, puis retourna terminer sa vie en Toscane. Quelques-uns de ses portraits ne sont pas dénués de qualité. Counis écrivit un petit traité de la peinture en émail que M. Naef a eu raison de réimprimer.

Plus agitée fut la vie d'un compatriote de Counis, Léopold Robert. Mlle Dorette BERTHOUD[1] a utilisé les lettres du peintre, en grande partie inédites, pour tracer de son existence un tableau émouvant. Elle nous raconte ses débuts modestes, ses études à Paris, son voyage en Italie, sa malheureuse passion pour Charlotte Bonaparte et son suicide. Léopold Robert a représenté l'Italie telle que la voyaient les romantiques : c'est l'Italie des brigands, des pifferari, des pécheurs, l'Italie de Lamartine et de Musset ; mais déjà le souci de la vie moderne apparaît dans les œuvres de Robert. L'exotisme a été une des origines du naturalisme. Léopold Robert a fait aussi l'objet d'un ouvrage de Mme L. FLORENTIN que nous n'avons pas reçu[2].

La vie privée de Delacroix nous est peu à peu révélée. M. JOUBIN[3] a entrepris de nous donner la correspondance générale de ce grand artiste, après avoir édité son journal. Burty, en 1880, avait recueilli environ quatre cents lettres de Delacroix. M. Joubin nous en annonce quinze cents. Il les imprime dans l'ordre chronologique, ce qui est la meilleure méthode. Quelques lettres de l'enfance de Delacroix ont été retrouvées. La correspondance commence vraiment en 1818. Delacroix l'entretient avec ses amis Pierret, Guillemardet, Soulier. Il leur dit ses inquiétudes, son besoin d'affection ; il leur confie ses difficultés financières ; il leur parle de ses projets de tableaux ; il cite ses auteurs favoris : Virgile, Horace, Shakespeare, Burns, Goethe, Hoffmann. Le premier volume comprend toute la période de formation, la période romantique, le voyage au Maroc et amorce la période des grands travaux. De nouveaux correspondants apparaissent : Victor Hugo, Alexandre Dumas, Gustave Planche, Royer-Collard, Villot, Barye et aussi deux femmes qui vont tenir une place dans la vie de Delacroix, Élisa Boulanger, la future Mme Cavé, qui sera une passion éphémère, et cette Mme de Forget, sa cousine, fille de ce Lavalette que sa femme, née Beauharnais, avait fait évader de la Conciergerie. Mariée à M. de Forget et restée veuve, elle devint, à partir de 1834, sa consolatrice et resta sa maîtresse durant vingt ans. M. ESCHOLIER avait le premier publié la correspondance de Delacroix et de sa cousine[4]. On rencontre encore dans la correspondance générale George Sand, dont l'amitié pour Delacroix dura toute la vie. Cette correspondance, comme

1. Dorette BERTHOUD, *Vie du peintre Léopold Robert*. Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1 vol. in-8°, 330 p.

2. L. FLORENTIN, *Léopold Robert*. Genève, Sonov, s. d., 1 vol. in-4°.

3. Eugène DELACROIX, *Correspondance générale*, publiée par André JOUBIN. I : *1804 à 1837*. II : *1838-1849*. Paris, Plon, 1936, 2 vol. in-8°, 453 p. et 427 p..

4. Raymond ESCHOLIER, *Eugène Delacroix et sa consolatrice*. Collection « Ames et visages », Paris, Colin, 1932, in-8°, 214 p.

le *Journal de Delacroix*, n'est pas seulement une source de renseignements pour les historiens d'art, c'est un document humain. On pourrait illustrer certaines lettres avec les dessins dont M. Cl.-Roger MARX a donné un excellent choix, précédé d'une intelligente préface[1].

Bien des idées de Delacroix se retrouvent chez Baudelaire, à qui M. André FERRAN a consacré ses thèses de doctorat[2]. L'esthétique de Baudelaire méritait d'être étudiée. M. Ferran a eu raison de suivre à la fois les événements de la vie et le développement des idées. Baudelaire a subi l'influence des dandys qu'il fréquentait, d'Edgar Poe, de Delacroix, de Wagner. M. Ferran a réédité son Salon de 1845 avec un grand luxe de citations. Parfois, on perd un peu de vue les idées de Baudelaire. Or, Baudelaire a eu des doctrines successives. Nous avons essayé de montrer dans notre cours de l'École du Louvre qu'il a été, suivant les époques, partisan de l'art social — par exemple en 1848 — et partisan de l'art pour l'art ; mais ce partisan de l'art pour l'art a cru au moderne et, par là, s'est distingué de Gautier, qui se réfugie dans l'antique. Baudelaire a été un des précurseurs du naturalisme pictural ; il a défendu Rops, Manet ; mais sa poésie a préparé le symbolisme. Baudelaire, qui croyait à l'unité de l'art, à ses manifestations sous des formes diverses, n'a pas été seulement un poète, mais encore le plus grand critique d'art du XIXe siècle.

M. Adolphe BOSCHOT, dans son livre sur Gautier[3], a écrit un chapitre sur Gautier et l'art. Gautier a défendu la doctrine de l'art pour l'art ; mais il a été un des juges les plus compréhensifs des artistes de son temps. Il a protégé les peintres les plus divers ; il lui suffisait qu'ils eussent du talent. En fait, ses préférences allaient à M. Ingres. Mottez, l'élève d'Ingres, a laissé des lettres singulièrement instructives sur son maître. M. René GIARD[4] a eu l'heureuse idée de faire revivre la figure de Mottez. Les enfants de l'artiste ont mis à sa disposition les papiers de leur père. Si le volume prouve parfois une connaissance un peu sommaire de l'art moderne et contient des erreurs[5], il nous apporte des détails nouveaux sur Ingres et ses disciples, sur la peinture et les peintres au milieu du XIXe siècle. M. Ingres sort de ces pages

1. Cl. ROGER-MARX, *Choix de cinquante dessins d'Eugène Delacroix*. Paris-Mulhouse, Dornach ; New-York-Londres, Braun, éditeur, 1933, 1 vol. in-4°, 3 p., 48 pl.

2. André FERRAN, *Le Salon de 1845*, par Ch. Baudelaire. Toulouse, Éditions de l'Archer, 1933, in-8°, 312 p. — *L'esthétique de Baudelaire*. Paris, Hachette, 1933, in-8°, 734 p.

3. A. BOSCHOT, *Théophile Gautier*. Paris, Desclée de Brouwer et Cie, s. d., 1933, in-8°, 362 p.

4. René GIARD, *Victor Mottez*. Lille, Giard, 1934, 1 vol. in-8°, 242 p., 35 pl.

5. Nous ne parlons pas des fautes d'impression, d'erreurs qui peut-être ne sont pas dues à l'auteur (Mlle Lamy, professeur à l'École du Louvre, ce qu'elle n'a jamais été), mais d'erreurs de faits, par exemple. M. Giard déclare qu'on n'a pas fait de fresques en France depuis le XVIe siècle : c'est oublier les fresques du Louvre exécutées sous Anne d'Autriche, celles des Tuileries, la coupole du Val-de-Grâce par Mignard, les galeries de Saint-Cloud, de Versailles, les fresques de Lemoyne, celles des Invalides et tant d'autres.

singulièrement plus vivant ; il est paresseux et fécond, sentencieux et bonhomme, pasticheur et original, un ensemble de contradictions qui est peut-être la marque de la personnalité.

M. Fosca[1] a donné de la vie de Daumier un bon résumé et a bien étudié son œuvre de peinture, qui intéresse davantage les amateurs, surtout après l'exposition de l'Orangerie. Mais ces toiles ne doivent pas nous faire oublier les lithographies. On ne peut expliquer les unes sans les autres. Il faut même se rappeler que Daumier a été sculpteur. M. Bouvy[2], qui connaît si bien toute l'histoire de la gravure française, a étudié les trente-six bustes étonnants que Daumier a modelés dans la glaise. On a prétendu qu'il les avait exécutés à la Chambre des députés et à la Chambre des pairs. M. Bouvy montre l'invraisemblance de cette hypothèse. Daumier dessinait de mémoire. Il a sculpté de mémoire. On retrouve ici quelques-unes des victimes du grand caricaturiste, d'Argout à l'énorme nez, le triste Guizot, l'affreux Keratry. Ces petits bustes nous rappellent les figures grotesques qu'aimaient à modeler les Grecs.

La vie de Corot, l'ami de Daumier, a été racontée par M. Léo Larguier[3]. Il l'a racontée à sa façon. Toutefois, au bas de toutes les pages on pourrait mettre des références. C'est un livre charmant que cette vie romancée, mais vraie.

M. Tabarant[4], dont nous avons signalé en notre dernier bulletin le beau livre sur Manet, a découvert et publié la correspondance du peintre pendant le siège de Paris. Dans les lettres adressées à sa femme, on suit les espérances et les désespoirs de Manet, artilleur et assiégé. Ce sont d'émouvants documents sur le siège de Paris.

M. Albert André[5] évoque le souvenir de Degas, qu'il a connu. Trente planches reproduisent des pastels et des dessins de Degas. Ce beau volume complète ceux qui ont déjà été publiés sur cet admirable artiste. C'est un ami de Degas, Zandomeneghi, dont M. Enrico Piceni[6] nous retrace la carrière. Né à Venise en 1841, arrivé à Paris en 1874, il ne quitta plus la France, où il mourut en 1917. Ses premières toiles rappellent celles des « Macchiaioli » italiens et de son compatriote Favretto. A Paris, il traite les sujets chers aux naturalistes. Il oscille entre Degas et Renoir. M. Piceni a très bien caractérisé sa manière, mais pourquoi déclarer avec M. Gnoli : « Paris a trahi le vieil

1. Fr. Fosca, *Daumier*. Collection « Les maitres de l'art ». Paris, Plon, s. d., 1 vol. in-8°, 118 p.

2. Bouvy, *Trente-six bustes de Daumier reproduits en phototypie grandeur nature*. Paris, Le Garroc, 1932, 1 vol. in-4°.

3. Léo Larguier, *Corot*. Paris, Firmin-Didot et Cie, s. d., 1 vol. in-8°, 212 p.

4. Tabarant, *Une correspondance inédite d'Édouard Manet. Lettres du siège de Paris, 1870-1871*. Paris, extrait du *Mercure de France*, 1935, in-8°.

5. A. André, *Degas*. Paris, Éditions Braun, in-fol., 4 p., 30 pl.

6. Enrico Piceni, *Zandomeneghi*. Milan, Éditions Mondadori, s. d., in-8°, 62 p., 80 pl., 3 trichromies.

Italien... Il avait oublié, aussitôt après sa mort, de Nittis. Il tente maintenant d'oublier Zandomeneghi. Bien plus, il tente précisément de le faire oublier. » Il suffit de lire la bibliographie de M. Piceni pour voir que Rivière en 1915, Vollard en 1920, *Les Arts* au lendemain de la mort de l'artiste, parlèrent de Zandomeneghi, auquel j'ai consacré une leçon à l'École du Louvre. Bien des artistes nés en France et qui possédèrent autant de talent que Zandomeneghi ne pourraient présenter une telle liste d'articles. Les auteurs italiens s'imaginent toujours que la France ne rend pas justice aux Italiens. Si les artistes italiens se jugeaient persécutés en France et glorifiés en Italie viendraient-ils si nombreux s'établir à Paris?

Le monument que M. Ch. FONTAINE[1] a élevé au caricaturiste André Gile risque un peu d'écraser la mémoire de ce spirituel artiste. Écrivain, il compose des poésies funambulesques, familières et argotiques, et fait penser tantôt à Banville, tantôt à Coppée, tantôt à Bruant, tantôt à Richepin. Il fréquenta les « Hydropathes », le « Chat noir » ; il fut libéral sous l'Empire ; il publie des caricatures en de multiples feuilles, *la Lune*, *l'Éclipse*, *la Lune rousse*. M. Fontaine a dressé un catalogue de toute cette production, fourni des renseignements précieux sur chaque personnage. On peut dire que Gile valait mieux que ses dessins et que ses dessins valaient mieux que les reproductions criardes de ces journaux. Gile a laissé quelques tableaux ; le meilleur est sans doute l'enseigne du cabaret du « Lapin » ; comme cette toile était signée A. Gile, les clients appelèrent cet établissement « le Lapin agile ». Gile fut à la fois un réaliste, qui partageait souvent les idées d'un Zola, et un fantaisiste, un fantaisiste, hélas ! qui sombra dans la folie.

Mlle ZILLHARDT a voué une véritable piété à son amie l'artiste suisse Louise-Catherine Breslau[2]. Elle nous raconte à bâtons rompus les souvenirs de leur commune existence et nous voyons passer Degas, Jules Breton, Montesquiou, les amateurs. C'est un livre charmant.

Dans la collection *Anciens et modernes*[3], plusieurs biographies viennent de paraître : M. Georges RIVIÈRE suit Cézanne d'Aix à Paris. Paul Vollard avait déjà publié sur Cézanne un petit livre où il avait donné de son modèle un portrait qui avait scandalisé quelques bonnes âmes. M. Rivière s'efforce d'être objectif. M. KUNSTLER raconte, après Rotonchamp, la vie aventureuse de Gauguin, Ch. TERRASSE celle de Van Gogh. Très bien illustrés, ces petits volumes serviront à mieux faire connaître ces grands peintres. Une autre biographie de Van Gogh, due à M. Hubert WILM[4], vient de paraître

1. Ch. FONTAINE, *Un maître de la caricature. André Gile, 1840-1885.* Paris, aux Éditions de l'Ibis, 2 vol. in-4°, 311 et 344 p.

2. Madeleine ZILLHARDT, *Louise-Catherine Breslau et ses amis.* Paris, Édition des Portiques, 1932, in-12, 254 p.

3. Collection « Anciens et modernes ». Paris, Floury : vol. in-8° : Georges RIVIÈRE, *Cézanne*, 1933, 180 p. ; Ch. KUNSTLER, *Gauguin*, 1934, 194 p. ; Ch. TERRASSE, *Van Gogh*, 1935, 178 p.

4. Hubert WILM, *Vincent Van Gogh Künstlerschicksal.* Munich, H. Hugendubel, 1935, in-8°, 204 p.

en Allemagne. Il n'y est guère question des œuvres de Van Gogh, si ce n'est au début, où M. Wilm émet sur le caractère germanique du talent de Van Gogh des opinions contestables. Il félicite l'artiste d'avoir réagi contre l'impressionnisme français et d'avoir libéré l'Allemagne de l'influence française. Il y aurait beaucoup à dire sur ce point. Van Gogh a été à la fois un naturaliste par ses sujets, un post-impressionniste par sa technique, un symboliste par son esprit. Il a préparé les Faunes. Le livre de M. Wilm n'ajoute pas grand'chose à la connaissance de Van Gogh ; mais sa biographie a le mérite d'être claire, vivante, émue.

L'art du livre a intéressé M. J.-P. DUBRAY[1], qui a raison d'intituler son ouvrage une flânerie. Il ne s'impose aucun ordre chronologique, parle de Constantin Meunier avant de citer Méryon, mêle les estampes et les illustrations, raconte la maladie de Vierge, mais M. Dubray est à la fois bibliothécaire et graveur et c'est un guide érudit et compétent.

Dans la collection des *Hiersemanns Handbücher*, M. SINGER[2] publie un petit lexique des termes techniques de l'art graphique destiné aux collectionneurs d'estampes et de livres. Un certain nombre de termes (pourquoi pas tous?) sont suivis de leurs équivalents en anglais et en français. On constate que de nombreux mots allemands sont d'origine italienne ou française. Les définitions sont précises.

Les héritiers de deux grands sculpteurs ont écrit sur leur père ou grand-père deux ouvrages importants. Le monument que Mme Louise CLÉMENT CARPEAUX[3] a élevé à la mémoire de son père est très émouvant. De nombreux documents inédits permettent de suivre la genèse de certaines œuvres comme l'*Ugolin* ou la *Flore*. Mais souvent ce livre est moins un récit qu'un pamphlet dirigé contre la famille de son père et contre le prince Stirbey et Mlle Fould. Il est parfois pénible de lire les pages que Mme Clément-Carpeaux écrit sur un homme qui est son grand-père. Que Mme Clément-Carpeaux ait défendu le souvenir de sa mère contre les accusations que, en des instants de démence, avait lancées son père, on le comprend. Mais à quoi bon insister sur ces tristesses familiales ; un mot suffisait pour expliquer la psychologie de Carpeaux. Seul l'artiste appartient à l'histoire. Autant nous jugeons intéressants les détails qui peuvent mieux nous faire comprendre son génie, autant nous regrettons tant de pages pleines d'inutiles invectives. Cette réserve faite, on admire la conscience avec laquelle Mme Clément-Carpeaux a composé ces gros volumes, qui seront indispensables aux historiens de la sculpture.

M. Philippe FAURE-FREMIET[4] donne une biographie de Fremiet et une

1. J.-P. DUBRAY, *En flânant dans le jardin du livre illustré*. Préface de G. LECOMTE. Paris, aux dépens de l'auteur, 1936, 216 p.

2. Hans Wolfgang SINGER, *Die Fachausdrücke der Graphik*. Leipzig, K. Hiersemann, 1933, in-8°, 166 p.

3. Louise CLÉMENT-CARPEAUX, *La vérité sur l'œuvre et la vie de J.-B. Carpeaux, 1827-1875*. Paris, Dousset et Bigarelle, imprimeurs, 1934, 2 vol. in-4°, 421 et 317 p.

4. Philippe FAURE-FREMIET, *Fremiet*. « Les maîtres de l'art ». Paris, Plon, 1934, 1 vol. in-8°, 154 p.

étude sur ses œuvres. Là encore, on souhaiterait que certaines pages sur le père de Fremiet n'aient pas été rédigées. Tant de détails familiaux ne concernent pas le lecteur ! A quoi bon donner la photographie de la mère de Fremiet en un volume aussi réduit ? On pourrait discuter certains jugements de l'auteur sur le romantisme en sculpture, qui n'aurait inspiré que le goût de la vie réelle et le souci de l'exactitude : c'est oublier Jehan du Seigneur et ces sculpteurs romantiques qu'a étudiés M. Luc Benoist. M. Faure-Fremiet a cherché à classer Fremiet. En fait, ce sculpteur est encore romantique par le choix de ses sujets (chevaliers, faunes), mais il est naturaliste par la manière dont il les a traités, et nous croyons que cette double origine explique le sens du mouvement qu'il avait hérité des romantiques et l'abus des détails anecdotiques qui était fréquent chez certains naturalistes.

Les éditions Braun ont publié de très beaux albums où sont reproduits des dessins de Rodin et des œuvres de Maillol. De bonnes introductions de MM. Grappe et René-Jean précèdent les planches[1]. M. Grappe insiste sur le rôle de Rodin dessinateur, sur sa recherche du mouvement, du volume. M. René-Jean parle avec raison, à propos de Maillol, de gravité, de sensualité, de plénitude et montre que cet art est fait pour la pierre.

M. Oprescu, professeur à l'Université de Bucarest, conservateur du Musée Toma Stelian, nous présente en une soixantaine de pages un large tableau de l'art roumain depuis 1800[2]. Auparavant, la peinture roumaine était uniquement la peinture d'icones. Le contact plus étroit avec l'Occident, le goût de familles nobles pour les arts, la présence d'artistes étrangers expliquent la naissance de la peinture roumaine. M. Oprescu a très bien indiqué les caractères des premiers peintres de son pays, Popp de Sathmary, Tattarascu, Lecco, Michel Popp. La peinture roumaine se développa lorsque les peintres roumains fréquentèrent l'école française. Theodor Aman est en 1851 à Paris et s'inspire de Courbet et plus tard des peintres mondains. Grigorescu arrive en 1861 et travaille auprès de Millet. Andreescu, à qui M. Oprescu consacre d'autre part une biographie[3], vient chez nous en 1876 et s'inspire de l'école de Barbizon et des impressionnistes. Contre l'école académique qui apparait en Roumanie, Stefan Luchian fonde en 1895, à son retour de France, les artistes indépendants. L'école roumaine est aujourd'hui très vivante. La sculpture a d'abord été pratiquée par des étrangers. L'architecture, après avoir suivi la mode romantique et imité les édifices gothiques, est revenue au style national, mais l'abus des formes empruntées aux couvents anciens a conduit les architectes à bâtir des maisons sans aucune commodité. Le

1. Rodin, *Dessins*. Préface de G. Grappe. La galerie d'estampes. Paris, Braun, 1 vol. in-4°, 30 pl. — Maillol. Préface de René-Jean. Ibid., 30 pl.

2. G. Oprescu, *L'art roumain, de 1800 à nos jours*. Malmö, John Kroon, 1935, 1 vol. in-8°, 192 p.

3. G. Oprescu, *Andreescu*. Collection « Apollon ». Art roumain moderne. Craiova, Éditions Ramuri, 1 vol. in-8°, 42 p., 25 ill.

développement rapide de la Roumanie après la guerre a favorisé l'éclosion de l'architecture moderne aux lignes simples.

Dans la grande histoire de l'art allemand, dirigée par M. G. DEHIO, M. G. PAULI a écrit un volume sur le XIXe siècle[1]. Dans un premier chapitre, il parle de la protection et de l'administration des Beaux-arts, montre combien ce siècle diffère des précédents : l'Église ne joue plus le même rôle ; l'art se sécularise. Les dirigeants ont le désir de former le goût du peuple : Louis Ier de Bavière est un des mécènes les plus célèbres. La noblesse cesse de s'intéresser à l'art ; elle est remplacée par la bourgeoisie. Les sociétés des amis des arts, les sociétés d'archéologie médiévale sont fondées, les académies multiplient — avec abus — les artistes, les expositions, les musées.

M. Pauli étudie successivement les grands courants qui ont existé au début du XIXe siècle : le classicisme, le romantisme, le naturalisme. Au milieu de ce siècle existe une peinture destinée à satisfaire les goûts de la bourgeoisie pour les scènes intimes, le paysage. Dans la seconde moitié du siècle se développe le naturalisme et apparaît l'impressionnisme. Un dernier chapitre, un peu sommaire, indique les tendances modernes. M. Pauli a surtout parlé des peintres ; les pages réservées à l'architecture moderne peuvent sembler un peu maigres. M. Pauli a entendu le mot art allemand au sens large ; il parle d'artistes danois et d'artistes suisses comme Boecklin et Hodler. Les influences étrangères sont souvent laissées dans l'ombre.

M. Vincenzo COSTANTINI nous présente un tableau d'ensemble de la peinture italienne depuis une cinquantaine d'années[2]. Dès l'abord, M. Costantini nous déclare que sa conviction personnelle l'éloigne de tout « le manège stylistique, esthétique, formel de la peinture pure de ces derniers temps ». Néanmoins, ses jugements sont en général impartiaux. Il distingue dans cette période deux grandes catégories d'artistes : ceux qui sont restes fidèles à la tradition et à un certain réalisme et les antinaturalistes, que ces derniers s'appellent faunes en France, expressionnistes en Allemagne, futuristes en Italie. M. Costantini réunit les faunes, les peintres de l'école de Paris et les futuristes sous le vocable commun de surréalistes. Chez nous, le terme a pris en ces dernières années un sens très limité et nous ne saurions l'appliquer aux faunes. On doit, d'ailleurs, nettement distinguer les faunes des peintres de l'école de Paris. Nous donnons à ce dernier terme un sens plus vaste. M. Costantini ne considère que les Italiens habitant Paris : Modigliani, Tozzi, Severini, de Pisis. Il commet des erreurs lorsqu'il cite les noms des peintres français[3]. Le livre de M. Costantini contient des chapitres intéressants sur

1. Georg DEHIO, *Geschichte der deutsche Kunst*. 4e vol. : *Das Neunzehnte Jahrhundert*, par Gustav PAULI. Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1934 ; texte, 1 vol. in-4°, 400 p. ; illustrations, 1 vol. in-4°, 412 p.

2. Vincenzo COSTANTINI, *Pittura italiana contemporanea dalla fine dell' 800 ad oggi*. Milan, Ulric Hoepli, 1934, 1 vol. in-4°, 435 p.

3. La Fresnaie pour la Fresnaye, Lhot pour Lhote, Delhaunai pour Delaunay, etc.

l'esthétique des futuristes ou des « métaphysiciens ». En Italie, comme en France, les jeunes peintres reviennent à la nature.

C'est au peintre italien Tozzi[1] que M. Eugenio D'ORS applique ses doctrines. M. d'Ors se plaît à classer les artistes en des tiroirs sur lesquels il colle des étiquettes philosophiques. Il affirme que les initiateurs du mouvement contemporain furent Cézanne ou le classicisme souffrant, Picasso ou le classicisme militant, Seurat ou le classicisme triomphant. On a beaucoup usé du mot classicisme pour désigner des choses fort différentes. M. d'Ors le définit « le retour à l'intelligence ». Il croit que nulle part ce classicisme n'est plus évident que chez trois peintres italiens d'aujourd'hui : MM. Carra, Tozzi et Chirico. Il les félicite d'avoir réagi contre la peinture antérieure, qu'il classe en quatre ordres : 1° le carnaval : ce sont les impressionnistes, ivres de couleur, et leurs successeurs, comme MM. Bonnard et Marquet, en qui M. d'Ors voit des héritiers du baroque ; 2° le carême : Cézanne est le maître de la grande peinture ; il fut suivi par les cubistes ; 3° la mi-carême : on voit renaître le carnaval. Ce sont les faunes en France, les expressionnistes en Allemagne, les futuristes en Italie et partout les surréalistes. 4° Pâques : c'est le retour au classicisme et l'Italie rentre en scène et ramène la Beauté. M. Eugenio d'Ors semble ignorer que le classicisme n'a jamais disparu de la France. Ces divisions schématiques sont des jeux de l'esprit littéraire.

M. P. DU COLOMBIER[2] a voulu faire le point et nous montrer ce qu'était l'art du XXe siècle. Il est informé et indépendant ; il a fait trop d'histoire pour ne pas discerner dans l'art d'aujourd'hui les éléments stables et les modes éphémères. Il ne respecte aucun des « tabous », ni le douanier Rousseau, ni Picasso, ni Le Corbusier. Peut-être montre-t-il parfois une excessive sévérité.

M. Michel PUY[3] a réuni en un volume plusieurs essais qui forment, eux aussi, une véritable histoire de la peinture française depuis cinquante ans, non pas que M. Puy énumère les artistes et les œuvres : il explique les tendances qui se sont succédé. Ce petit livre constitue une excellente initiation à la peinture moderne.

Les articles que M. LHOTE a publiés dans la *Nouvelle Revue française* ou à l'*Athenaeum* de Londres sont consacrés pour la plupart à la même époque[4]. Il expose dans sa préface ses idées esthétiques : il croit qu'il n'est pas « de spéculation intellectuelle féconde sans préalable soumission de l'individu à l'objet », que l'intelligence sans le cœur ne peut rien, et c'est pourquoi il répudie lui, aussi, le cubisme, qui était sans attache avec la réalité, aussi bien

1. Eugenio D'ORS, *La peinture italienne d'aujourd'hui. Mario Tozzi.* Paris, Les chroniques du jour, 1932, 1 vol. in-4°, 46 p., 31 pl.

2. Pierre DU COLOMBIER et Roland MANUEL, *Tableau du XXe siècle. 1900-1933. Les arts, la musique et la danse.* Paris, Denoel et Steele, 1933, 1 vol. in-8°.

3. Michel PUY, *L'effort des peintres modernes.* Paris, Messein, 1932, 1 vol. in-12, 158 p.

4. A. LHOTE, *Le cœur et l'esprit.* Paris, Denoel et Steele, s. d., 1 vol. in-8°, 234 p.

que la réalité servilement reproduite. Il veut se placer entre ces deux excès. Il cherche dans le passé des exemples pour justifier sa thèse. Il exerça sa critique sur Matisse, Gauguin, Ingres, Picasso, Seurat, La Fresnaye, sur le surréalisme. Toutes ces études sont vivantes, intelligentes. On pourrait discuter sur certaines interprétations de Raphaël et d'Ingres. Mais n'est-ce pas le propre des maîtres que de permettre des jugements contraires?

Le dernier livre de M. Maurice DENIS[1] est la véritable suite de ses deux volumes de théories. M. Denis nous entraîne en Italie et, chemin faisant, nous fait part de ses réflexions sur le baroque, sur la variété de Rome, sur l'influence de Michel-Ange. Il montre la nouveauté de Piero della Francesca ; il compare Masaccio à Cézanne ; il ne craint pas — comme il a raison ! — de louer Pietro da Cortona et Baccicio ; il défend l'Académie de France à Rome, combat la recherche prématurée de l'originalité, conseille aux jeunes artistes de ne pas chercher le style, mais de « dessiner des nez ». Il ose faire l'éloge du métier. Il reproduit, à la fin de son volume, une conférence sur le *Génie français dans l'art* et traite de l'importance du sujet dans l'art religieux. Il esquisse une esthétique que feraient bien de méditer tous les primaires de la peinture.

L'esthétique de M. RAPHAËL[2] satisfera peut-être les philosophes ; je doute qu'elle persuade les peintres. M. Raphael a découvert, en arrivant à Paris que la tradition de Proudhon était encore vivante, mais que « sous la pression des idées régnantes, sous la pression des abstractions que le capitalisme, puis le capitalisme de monopole ont partout créées, les artistes sont devenus incapables de discerner les éléments qui contiennent encore des germes féconds ». Il veut donc « démasquer les bases sociologiques soit de l'abstraction communiste, soit de la révolution surréaliste ». Et, à cet effet, il veut établir une esthétique marxiste — et il applique ses idées à Picasso. Ce livre contient parfois des réflexions intéressantes, mais, après avoir fréquenté de nombreux artistes, nous nous obstinons à penser que les idées abstraites n'ont jamais déterminé leur production et nous pensons que le *chahut* de Seurat s'explique bien autrement que par « le formalisme du système des monopoles » et que Picasso est tout autre chose que « le symbole de la société bourgeoise ».

MM. HAESAERTS[3] n'ont pas cherché à expliquer l'expressionnisme par la sociologie. Ils le définissent une manière « de penser, de voir et de peindre, une manière d'atteindre à des paroxysmes en laissant la pensée, le sentiments, la sensation, le pinceau courir où les pousse leur fantaisie ou leur

1. Maurice DENIS, *Charmes et leçons de l'Italie*. Paris, A. Colin, 1933, 1 vol. in-8°, 200 p., 32 pl.

2. Max RAPHAËL, *Proudhon, Marx, Picasso. Trois études sur la sociologie de l'art*. Paris, Éditions Excelsior, 1933, 1 vol. in-12, 240 p.

3. Luc et Paul HAESAERTS, *Le mouvement expressionniste. L'art et la vie*, 1935, numéro spécial (avril).

impulsion, courir en s'éloignant aussi loin que possible de la réalité banale et journalière des esprits moyens ». Une telle définition est fort large. Aussi MM. Haesaerts annexent-ils à l'expressionnisme des peintres qu'on pourrait classer en d'autres écoles.

Si l'on désire des renseignements sur les peintres contemporains, on les trouvera dans le *Dictionnaire* de M. Ed. JOSEPH[1]. Le dictionnaire de Bellier de la Chavignerie et Auvray est depuis longtemps épuisé et s'arrête à la deuxième moitié du XIXe siècle. Celui de Benezit est un dictionnaire général où les plus illustres contemporains ont droit à quelques lignes. L'ouvrage de M. Joseph est donc fort utile. Toutefois, on s'étonne d'y rencontrer des artistes comme Troyon, mort en 1865. Il le cite — dit-il — à cause de son influence. Manet, Puvis n'ont-ils pas exercé une influence plus grande? Alors pourquoi ne sont-ils pas cités, alors qu'un article est consacré à Veyrassat? Il y a disproportion entre les articles où sont loués en termes lyriques des peintres médiocres et ceux où des peintres aussi justement illustres que Vuillard sont exécutés en quinze lignes. On a le sentiment que certains articles ont un caractère publicitaire. Ce dictionnaire, largement illustré, malgré ses partis pris, n'en sera pas moins commode.

Plusieurs monographies ont paru sur des peintres récents. M. NEBELTHAU[2] a raconté la vie et analysé l'œuvre de La Fresnaye, dont l'influence a été si considérable sur la jeune peinture; M. FLORENTIN[3] nous parle de Oguiss, peintre japonais, qui vit à Paris et représente les vieilles maisons de la ville. De nouveaux albums d'art Druet[4] sont consacrés à Utrillo, Rousseau, Lhote, Girieud. Le bon peintre belge Opsomer a fait l'objet d'une excellente étude de M. Paul COLIN[5].

De très nombreux volumes ont paru sur l'architecture d'aujourd'hui. Ce sont tantôt des ouvrages d'ensemble comme celui de M. Rempel sur l'architecture italienne de l'après-guerre ou de M. Staub sur l'architecture du Troisième Reich. M. REMPEL[6] suit les divers courants qui ont entraîné l'Italie, le futurisme, le rationalisme, le néo-classicisme; il étudie les créations urbaines, les habitations à bon marché, l'architecture coloniale. M. STAUB[7] estime que l'Allemagne ne possédait pas encore un style, parce qu'elle n'avait pas une conception générale du monde. Certains architectes crurent possible

1. Ed. JOSEPH, *Dictionnaire biographique des artistes contemporains*. Paris. Art et édition, 1930, 1932, 1934, 3 vol. in-8°.

2. NEBELTHAU, *Roger de la Fresnaye*. Paris, P. de Montaignac, 1936, 1 vol. in-8°, 64 p., 45 pl.

3. L. FLORENTIN, *Oguiss, peintre de Paris*. Genève, Éditions Sonov, s. d., in-4°, 188 p.

4. Albums d'art Druet. Paris, Librairie de France, 4 vol. in-4°.

5. Paul COLIN, *Opsomer*. Bruxelles, Nouvelle Société d'édition, 1933, in-4°, 64 p., LX pl.

6. REMPEL, *Architectura poslevoenni Itali*. Moscou, Éditions de l'Académie d'architecture, 1935, 1 vol. in-8°, 208 p.

7. Karl Willy STAUB, *Die Architecktur im Dritten Reich*. Stuttgart, Wedekind, 1932, in-8°, 64 p.

de tirer un style de techniques nouvelles. C'était une erreur. Un style est dû à la pensée unanime d'un peuple. La réaction appelée *Neue Sachlichkeit* avait été rendue nécessaire par l'esprit mensonger de l'architecture du XIXe siècle ; mais l'architecture nouvelle, avec ses lignes horizontales, ses carcasses de fer et de terre, n'est plus logique. On en arrive à désirer le retour du décor. M. Staub accuse les Français d'être responsables de cette architecture dépouillée que les traditionalistes français imputent aux Allemands ! L'Allemagne, conclut M. Staub, doit revenir à la tradition.

Des volumes ont été consacrés aux habitations[1], aux hôpitaux[2], aux écoles[3], aux boutiques[4], aux hôtels et restaurants[5]. L'architecture des musées a fait l'objet d'un congrès spécial à Madrid. L'Office international des Musées en a publié les rapports en deux gros volumes[6].

De nombreux édifices religieux ont été élevés en ces dernières années : il a fallu relever les églises des régions dévastées et construire des paroisses dans les quartiers nouveaux. Le chanoine MUNIER[7] a voulu donner aux architectes un programme général et aux ecclésiastiques une sorte de manuel. Après un chapitre général où il classe les diverses sortes de sanctuaires qui ont été bâtis depuis une trentaine d'années (pastiche des styles traditionnels, rénovation de ces styles, adaptation de certains éléments anciens, emploi du béton et du ciment armé, etc.), M. Munier énumère les parties du programme. Malgré quelques erreurs (la sacristie de Saint-Pierre de Rome ne date pas de la Renaissance, mais du XVIIIe siècle), le livre est bien informé et très clairement ordonné.

M. le chanoine Arnauld D'AGNEL publie sur l'art religieux moderne[8] deux volumes qui présentent un tableau d'ensemble. Dans le premier tome, il rappelle comment est née au XIXe siècle une architecture religieuse originale. Puis il indique les principes de l'art moderne, examine s'il convient à l'idée religieuse ; il conclut qu'il est nécessaire d'adopter l'art moderne dans l'architecture et le décor des églises. Il énumère les sociétés qui se sont dévouées à cette tâche et qu'avait déjà étudiées M. M. Brillant. Dans le second volume,

1. *Berliner Wohnbauten der letzten Jahre.* Berlin, Wendt et Maxthes, in-4°. — Richard DÖCKER : 42 *Wohnhaüser*... Stuttgart, Hoffmann, 1932, in-4°.

2. Hubert RITTER, *Der Krankenhaus der Gegenwart.* Stuttgart, Hoffmann, 1932, in-4°. — Roger POULAIN, *Hôpitaux, Sanatoria.* Paris, Vincent, Fréal, in-4°.

3. BOUSQUET, *Construction des écoles primaires.* Dourdan, Thezard et fils, 1935, in-8°.

4. SCHUHMACHER, *Ladenbau.* Stuttgart, Hoffmann, in-4°. — A. Trystan EDWARDS, *The architecture of Shops.* Londres, Chapman et Hall, 1933, 1 vol. in-8°.

5. K. W. JUSTI, *Hôtels. Restaurants.* Leipzig, J. N. Gebhardt, 1933, in-8°.

6. *Muséographie. Architecture et aménagement des musées d'art.* Société des Nations, Office international des musées. Paris, 1935, 2 vol. in-4°, 526 p.

7. A. MUNIER, *Un projet d'église au XXe siècle.* Paris, Desclée de Brouwer, 1933, 1 vol. in-8°, 328 p.

8. Chanoine G. Arnauld D'AGNEL, *L'art religieux moderne.* Grenoble, Arthaud, 1936, 2 vol. in-8°, 102 et 244 p.

il montre les réalisations en France, aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Italie, dans les Pays scandinaves. On eût souhaité que, dans le chapitre sur la sculpture religieuse, il citât le nom de Marcel Gaumont et, dans celui sur la peinture, celui de Louis Billotey, qui ont réalisé dans les églises modernes des œuvres bien supérieures à certaines de celles qu'on voit ici reproduites. En général, pourtant, le choix est judicieux ; les commentaires prouvent le goût de l'auteur.

L'abbé Vital Bourgeois[1] avait déjà soutenu les mêmes thèses que le chanoine Arnauld d'Agnel, mais il avait limité son enquête à l'Alsace. Tout n'est pas d'une égale qualité dans les édifices élevés en cette province, mais l'effort est indéniable.

Quelques monographies ont été consacrées à des architectes modernes, à M. Roux-Spitz[2], M. Pacon[3], à M. Walter Gropius[4], à M. Le Corbusier[5]. Ce dernier architecte et théoricien a réuni sous le titre *La ville radieuse*[6] une série d'articles et de manifestes. Comme tous les ouvrages de M. Le Corbusier, ce nouveau livre est émouvant par la foi de son auteur, par son désir d'assurer le bonheur des hommes. Tout ce qu'il dit sur la nécessité des sports, sur le gaspillage actuel des efforts, sur l'incapacité de l'État, sur le crédit, sur la manière d'organiser la circulation, sur les taudis, sur bien d'autres choses encore ne saurait être qu'approuvé. De ces principes, M. Le Corbusier déduit des conclusions. S'il en est qui sont d'une logique implacable, d'autres sont discutables. On pourrait signaler des erreurs psychologiques (toutes ces cellules groupées en immeubles conviennent-elles à l'esprit particulariste du Français?), des erreurs de fait (M. Le Corbusier célèbre l'avènement de la machine et la disparition du cheval ; or, nous voyons dans beaucoup d'entreprises industrielles et agricoles reparaître « la cavalerie »). M. Le Corbusier donne d'intéressants projets pour l'aménagement d'Alger, de Rio de Janeiro, de Moscou, de Stockholm, d'Anvers, de Barcelone. On peut n'être pas toujours d'accord avec M. Le Corbusier, on ne saurait négliger ses idées.

M. Le Corbusier a suscité des critiques passionnées. M. Camille Mauclair[7] dénonce ce qu'il appelle le panbétonisme intégral. Il montre, à notre sens, une sévérité excessive à l'égard de l'architecture hollandaise, qui est une des

1. Abbé Vital Bourgeois, *L'art chrétien moderne en Alsace*. Strasbourg, F.-X. Le Roux et Cie, 1933, 1 vol. in-8°, 106 p., XLIII pl.

2. Michel Roux-Spitz, *Réalisations*. Préface de J. Porcher. Paris, Vincent, Fréal, 1933, 1 vol. in-4°.

3. *H. Pacon, architecte*. Strasbourg, Edari, 1 vol. in-4°.

4. S. Giedion, *W. Gropius*. Collection « Les artistes nouveaux ». Paris, Crès, in-8°.

5. Fr. de Pierrefeu, *Le Corbusier et P. Jeanneret*. Collection « Les artistes nouveaux ». Paris, Crès, in-8°.

6. Le Corbusier, *La ville radieuse*. Collection de l'équipement de la civilisation machiniste. Boulogne-sur-Seine, L'architecture d'aujourd'hui, 1935, 1 vol. in-4°, 347 p.

7. C. Mauclair, *L'architecture va-t-elle mourir?* Paris, Éditions de la Nouvelle Revue critique, 1 vol. in-12, 127 p.

plus originales de notre époque. Il accuse les théoriciens de l'architecture « cubique et nudiste » d'être les agents du bolchevisme. On rencontre le même grief dans un pamphlet de M. Alexandre DE SENGER[1], architecte de Zurich. M. Senger affirme que M. Le Corbusier veut créer non seulement des maisons, mais des individus en série. L'individualisme, le régionalisme sont les ennemis du bolchevisme. M. Senger dénonce les relations de M. Le Corbusier avec des revues et des groupes communistes. Les opinions politiques de M. Le Corbusier ne nous concernent pas. Nous ne pouvons le juger que sur ses œuvres et ses théories. Que certaines critiques lancées contre elles soient justifiées, certes, nous le reconnaissons. Mais on pourrait discuter en détail et montrer comment les adversaires raisonnent très souvent les uns et les autres au-dessus de toute réalité.

Les livres d'urbanisme trouvent un public chaque jour plus étendu. M. MONSARRAT[2] a réuni les textes indispensables. M. René DANGER[3] fournit aux étudiants un guide clair et pratique. M. SFINTESCU[4] a déjà publié deux volumes d'un grand traité. Dans le premier, il étudie ce qu'il appelle « l'urbanistique générale », c'est-à-dire l'histoire de l'urbanisme, les conditions d'hygiène, l'économie, la circulation, l'esthétique ; dans le second, il parle du terrain, des constructions, de la population, des transports, de l'amélioration des villes.

On remarquera que la plupart des livres publiés s'adressent soit aux étudiants, soit au grand public. Les grands ouvrages d'érudition sont rares. Et, pourtant, ce sont les travaux désintéressés des savants qui permettent aux vulgarisateurs de publier leurs volumes. Nous souhaitons que la fin de la crise permette à nouveau la publication des œuvres historiques.

Louis HAUTECŒUR,
Conservateur du Musée du Luxembourg.

1. Alex. DE SENGER, *Le cheval de Troie du bolchevisme*. Bienne (Suisse), les Éditions du chandelier, 1931, 1 vol. in-8°, 174 p.

2. G. MONSARRAT, *Le code de l'urbanisme*. Paris, Publications administratives et Bibliothèque municipale et rurale, 1933, 1 vol. in-8°.

3. R. DANGER, *Cours d'urbanisme*. Paris, Eyrolles, 1933, 1 vol. in-4°.

4. Cincinnat. I. SFINTESCU. *Urbanistica generala* (Partea I). *Urbanistica speciala* (Partea II). Bucuresti. Institut urbanistic. Tipografia Bucovina, 1933, 2 vol. in-12, 1,462 p.

# COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Stanisław Kot. **Historja Wychowania** (*Histoire de l'éducation*), 2e édition. Lwów, Państwowe wydawnictwo książek szkolnych, 1934. 2 vol. in-8°, 407 et 378 pages[1].

La méthode de M. Kot consiste à esquisser, en fonction de l'organisation sociale et du mouvement intellectuel, l'idéal humain visé à chacune des grandes périodes de l'histoire, puis à décrire comment l'école ou d'autres institutions se sont appliquées à former la jeunesse selon cet idéal. L'auteur s'est efforcé de ne négliger ni l'évolution des doctrines de l'éducation — exposées par Compayré, pour la France, à partir du XVIe siècle — ni les rapports de l'éducation avec les institutions sociales, fortement soulignés par Barth. M. Kot s'est gardé du fatras de données économiques qui alourdissent l'ouvrage de ce dernier auteur. Par contre, il a eu soin de noter, chemin faisant, les progrès techniques des institutions scolaires : par exemple, Sturm instaurant le système des classes annuelles, les Jésuites instituant le premier essai de séminaire pédagogique. Toujours aussi il évoque la condition des professeurs et des élèves : mœurs des étudiants sous l'Empire romain, brutalité des maîtres au Moyen Age, coutumes des Universités, etc...

Nous n'essaierons pas de résumer cet ouvrage, qui possède les qualités de la synthèse : composition et finesse. L'auteur néglige les peuples de l'Orient et les peuples exotiques ; son but est de retracer l'évolution d'où est née l'éducation européenne d'aujourd'hui. Il en montre l'origine dans les périodes hellénique et gréco-romaine. L'attitude des chrétiens envers les lettres païennes, dont ils jugent l'inspiration dangereuse, tout en y admirant la beauté de la forme, la renaissance des sciences profanes au Moyen Age et le rôle joué alors par les Arabes sont analysés d'une manière particulièrement pénétrante. Le XIXe siècle voit le triomphe du libéralisme dans une société où les barrières légales des classes ont été abolies. M. Kot attribue la place d'honneur à Pestalozzi, fondateur de l'école primaire moderne, dont le but n'est ni confessionnel ni professionnel, mais humain. Quant à l'histoire des écoles des trois ordres au XIXe siècle, l'auteur l'étudie surtout dans l'État prussien, qui donna en ces matières le ton dans toute l'Europe centrale et orientale : la France et l'Angleterre elles-mêmes, attachées à des institutions scolaires très particulières, n'échappèrent pas à l'influence du système prussien. La dernière partie est consacrée aux tendances contemporaines dans l'éducation jusqu'à Maria Montessori, Förster, Kerschensteiner et l'école active. L'auteur se défend de présenter

1. Ce manuel est complété par les annexes de la première édition : des textes choisis (*Źródła do historji Wychowania*, 2 vol. in-8°, 382 et 423 p.) et deux petits recueils d'illustrations (*Album*, 62 et 87 fig.). Varsovie, Gebethner i Wolff, 1930.

là un tableau historique de tentatives dont l'expérience n'a pas encore dégagé la valeur et veut seulement permettre au lecteur de s'y orienter.

M. Kot a conçu son manuel comme un guide. Une abondante bibliographie comportant des ouvrages en sept langues précède chaque chapitre. Deux volumes de textes choisis, deux petits albums d'illustrations complètent l'ouvrage. Tous les candidats au professorat de l'enseignement secondaire en Pologne doivent subir une épreuve d'histoire de l'éducation : le manuel de M. Kot contribuera à leur culture générale en éveillant et guidant bien des curiosités, à leur formation pédagogique en suscitant bien des initiatives.

Dans cette synthèse, l'auteur a fait avec équité la part de chaque nation : tâche difficile aux citoyens des vieilles nations intellectuelles. Mais il a pensé que les maîtres polonais trouveraient un exemple et, dans la monotonie de leur travail quotidien, un réconfort particulier à méditer l'histoire des grands éducateurs patriotes auxquels la Pologne doit tant, et il a consacré le tiers environ de son ouvrage à l'éducation en Pologne. Ces chapitres, plus détaillés, reposent en grande partie sur les travaux personnels de M. Kot ou sur ceux de ses élèves. La Pologne mériterait, d'ailleurs, dans toute histoire générale de l'éducation, une mention : l'ancienne République fut, au XVIIIe siècle, avec le P. Konarski, puis avec la Commission de l'Éducation nationale (1773-1794), la première à organiser l'école pour former des citoyens.

Ambroise JOBERT.

---

L.-H. LABANDE. **Histoire de la principauté de Monaco.** Monaco, Archives du palais ; Paris, A. Picard, 1934. In-8°, VII-513 pages.

De tous petits États qui, comme Andorre et Monaco, apparaissent comme des témoins archaïques du passé, ont attiré depuis longtemps la curiosité des érudits, et la littérature historique qui leur est dédiée est souvent d'une richesse qui n'est pas en rapport avec leur faible superficie ni avec le petit chiffre de leur population. A Monaco, en outre, la libéralité des princes Albert Ier et Louis a créé un centre d'études scientifiques et historiques dont la Principauté a été la première bénéficiaire. Les collections de textes, de documents historiques, de mémoires et d'inventaires publiées sous leurs auspices font toutes la part très large à l'histoire monégasque, qu'il s'agisse des « Documents historiques relatifs à la Principauté de Monaco », par Saige, des « Documents historiques concernant les seigneuries de Menton, Roquebrune et la Turbie », par Saige et Labande, ou de l' « Essai sur l'autonomie religieuse de Monaco », par Chobaut.

A côté de ces publications, qui sont des travaux d'approche, ont paru plusieurs histoires de la Principauté. En 1897, Gustave Saige a publié la première qui soit digne de ce nom sous le titre *Monaco, ses origines et son histoire*. En 1913, un élégant petit volume demeuré anonyme faisait connaître aux élèves des écoles primaires l'histoire de la Principauté sous une forme abrégée. Enfin, l'ouvrage de Saige étant épuisé, l'éminent archiviste du palais, M. Labande, vient de reprendre l'œuvre de son prédécesseur. A vrai dire, c'est un ouvrage complètement original que nous devons à cet excellent érudit : « Il a imaginé de présenter le sujet d'une autre façon, de fournir, au moyen de documents le plus souvent inédits, des ren-

seignements plus circonstanciés sur certains faits et surtout sur les institutions. Il s'est attaché aux questions administratives, judiciaires, financières, tout autant qu'à la politique adoptée par les princes et aux événements qui se sont produits dans la Principauté. »

M. Labande commence par débarrasser l'histoire des origines de Monaco d'une légende toponymique qui a eu la vie dure. On a prétendu que le port de Monaco possédait un temple dédié à Hercule *Monoikos*. Cette affirmation se trouve déjà dans Strabon ; après lui, le grammairien Servius a cherché à expliquer l'épithète donnée à Hercule : elle signifierait le dieu habitant seul dans le lieu dont il avait chassé les anciennes populations. M. Labande rejette cette explication et il pense, avec Salomon Reinach, que *Monoikos* était le nom de la tribu ligure qui habitait dans la région.

L'histoire de Monaco reste une page blanche jusqu'au XIe siècle, car le Trophée de la Turbie, dont l'inscription a été conservée par Pline l'Ancien, n'est pas sur le finage de la Principauté. Le plus ancien document sur Monaco est une charte de 1061 concernant la chapelle de Saint-Martin de Carnoles, sur le territoire de la commune de Roquebrune, qui, jusqu'en 1848, a fait partie de la Principauté de Monaco. L'existence de Sainte-Dévote, qui est l'église paroissiale de Monaco, nous est révélée par des actes à peu près contemporains (1075-1078). Ce n'est que plus d'un siècle après que Monaco entre véritablement dans l'histoire, lorsque les Génois obtiennent de l'empereur Henri VI une bulle d'or qui leur concède la propriété du rocher avec la permission d'y élever un château ; la première pierre en est posée en 1215. La dynastie des Grimaldi y prend pied à la fin du XIIIe siècle. C'était une ancienne famille génoise, l'une des plus puissantes du parti guelfe ; elle profita de l'amitié de Charles d'Anjou pour s'emparer de Menton, de Roquebrune (1270) et compléter ensuite sa conquête par la prise de Monaco (1297). Occupation précaire, car le gouvernement génois n'a jamais renoncé au territoire de Monaco et, pendant le XIVe comme pendant le XVe siècle, il n'en laisse la jouissance tranquille aux Grimaldi qu'à la condition que ceux-ci s'avouent ses fidèles serviteurs. C'est pourquoi toutes les révolutions dont Gênes a été le théâtre à la fin du Moyen Age ont eu leur contre-coup sur la seigneurie de Monaco, dont l'histoire pendant cette période est compliquée à souhait.

Il faut arriver au XVIe siècle pour trouver un tournant. Le 7 juin 1524, Augustin, évêque de Grasse, représentant du seigneur de Monaco, signe, à Burgos, avec Charles-Quint une convention qui fait de ce seigneur de Monaco le vassal de l'empereur. Le protectorat espagnol ne durera guère plus d'un siècle. Richelieu, qui a entrepris la lutte contre la maison d'Espagne, cherche, en effet, pendant la première moitié du XVIIe siècle, les moyens d'attaquer les ports méditerranéens qui assurent la communication entre l'Espagne et ses possessions italiennes ; or, l'un d'eux est Monaco. Par l'intermédiaire du Père Joseph, il négocie avec Honoré II, prince de Monaco, et le 14 septembre 1651 est signé le traité de Péronne, qui règle les relations entre la France et la Principauté. Le roi de France reçoit en sa sauvegarde perpétuelle le prince, sa famille, les places de Monaco, Menton et Roquebrune. Il entretient une garnison de 500 soldats français à Monaco ; il en nomme les officiers et les princes en sont les gouverneurs.

Ce protectorat dura jusqu'au 14 février 1793, date à laquelle la principauté fut réunie à la France, en vertu d'une déclaration de la Convention, et comprise dans

le département des Alpes-Maritimes. La famille princière sera restaurée dans ses droits le 30 mai 1814. Mais, après les Cent-Jours et sur les suggestions de la cour de Turin, le Congrès de Vienne fit cesser le protectorat français, qui venait d'être rétabli, pour le remplacer par le protectorat de la Sardaigne, sans consulter la population monégasque. Au cours du XIXe siècle, la Principauté sera, du reste, le théâtre de bien d'autres bouleversements. La révolution de 1848 a son contre-coup à Monaco. Malgré la charte constitutionnelle octroyée en février par le prince Florestan, les Mentonnais et les Roquebrunais se révoltèrent le mois suivant et une adresse signée par la majorité des électeurs demanda la réunion définitive de Menton et Roquebrune au royaume de Haute-Italie sous la dynastie de Savoie. La situation des deux communes dites villes libres resta en suspens pendant les années qui suivirent, malgré les efforts du gouvernement sarde pour en réaliser l'annexion. La guerre d'Italie et la réunion du comté de Nice à la France allaient, du reste, modifier radicalement la situation de la Principauté : le protectorat fut rendu à la France et le traité conclu entre Napoléon III et Charles III en 1861 fixa la situation du petit État vis-à-vis de notre pays. Un des articles régla le sort des communes de Menton et Roquebrune, auxquelles le prince renonça moyennant la somme de quatre millions de francs.

Telle est l'histoire politique de la Principauté, qui est racontée d'une manière vivante et avec une grande richesse de détails par M. Labande. Mais l'histoire des institutions tient aussi une large place dans l'exposé et le chapitre de quatre-vingts pages qui leur est consacré est des plus suggestifs. Il en est de même de la vie économique. C'est un des traits les plus originaux de l'histoire de ce petit pays que la transformation extraordinaire dont il a bénéficié, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, grâce au développement du tourisme. Le mouvement des étrangers était en 1913 de 1,767,983 personnes. Évolution prodigieuse quant on sait la pauvreté légendaire de jadis, qu'un dicton a exprimé dans ces trois vers pittoresques :

« Son Monaco sopr'un scoglio,
Non semino, non raccoglio,
Eppure vivere voglio. »

« Voici une nouvelle histoire de la Principauté de Monaco. Ce n'est assurément pas la première et ce ne sera certainement pas la dernière », lisons-nous au début de la préface. Il est vain de prophétiser, mais il est permis de penser qu'après ce bel ouvrage de M. Labande, aucun historien n'aura, pendant de nombreuses années, la témérité de publier à nouveau une histoire de la Principauté, car celle-ci peut être considérée comme définitive.

Robert LATOUCHE.

---

Hilaire BELLOC. **A shorter history of England.** Londres, Harrap, 1934. 675 pages, dont 40 d'index.

Polygraphe heureux et fécond, aussi à l'aise pour écrire une préface au *Villon* de Wyndham Lewis qu'un article d'actualité ou une étude sur *La tactique et la stratégie de Marlborough*, M. Hilaire Belloc est une des personnalités les plus connues, les plus accusées aussi et les plus attrayantes du petit monde des savants et

lettrés londoniens. D'origine française (on m'assure qu'il a fait son service militaire à Toul), cet Anglais tout neuf est resté latin d'aspect, avec ses favoris gris et sa mince cravate noire de notaire campagnard; latin de parler, car usant avec la même facilité des deux langues, c'est en anglais qu'il garde un accent gaulois; latin d'esprit, ses rigoureuses expositions, ses paragraphes numérotés sentant de loin la méthode et l'ordre français. Il est Romain de cœur : son ami G. K. Chesterton et lui sont les voix jumelles par qui le catholicisme anglais exprime ses rancœurs, ses regrets ou ses espoirs; il a la conviction que Rome, toute Rome, celle des Romains et celle des papes, a été l'accoucheuse de notre civilisation occidentale et en demeure la gardienne. Un tel homme se sent nécessairement tendresse de cœur pour l'Irlande catholique, pour l'Italie romaine : dans l'affaire d'Éthiopie, il est un des quelques-uns qui, contre l'immense majorité des leurs, ont pris la défense de l'Italie. Non qu'on veuille, grand Dieu! impliquer un doute sur le loyalisme de Belloc ou même la tendresse de son patriotisme[1]. On veut seulement montrer en lui un de ces personnages à la Bernard Shaw, comme seul le libéralisme britannique les tolère ou, qui sait? les aime, allogènes populaires précisément parce qu'ils ne lui mâchent pas les plus dures vérités. Bénignité bien rare ailleurs, et toute à la louange de la communauté nationale qui la pratique.

D'un tel esprit, on n'attendra que des opinions tranchées, — partis pris si l'on veut; mais partis pris utiles, en ce qu'ils heurtent de front, ils secouent d'importance les partis pris adverses de la tradition peu ou prou régnante encore, celle des Froude, des Macaulay, des Carlyle. En histoire, « l'école officielle » est la bête noire de Belloc. En matière sociale, également éloigné du capitalisme et du communisme, il rêve de corporations, de guildes, qui à la fois s'opposeraient aux excès oppressifs du grand industrialisme et favoriseraient l'accès du plus grand nombre à la propriété, — à une propriété modeste. L'homme explique l'œuvre, cette *Plus courte histoire d'Angleterre* qui se flatte d'être originale, et qui l'est.

D'abord, elle accorde une importance inusitée aux origines : cent pages (sur 650) pour nous mener jusqu'à Hastings, cinquante sur les XIe et XIIe siècles. L'auteur nous montre au travail, pendant huit cents ans, les idées-forces qui vont discipliner, former la barbare Bretagne : celle de l'Empire, par qui elle goûte d'abord l'ordre et la paix, celle de l'Église, qui fonde la civilisation. Les débarquements de pirates saxons ne jettent qu'une mince et négligeable pellicule sur un fond de population qui, essentiellement, reste identique à soi-même. Jusqu'au XVIe siècle, à travers les invasions et déchirements du Moyen Age, l'Angleterre reste une part du continent européen, au même titre que la France ou l'Espagne, vivant sur le même trésor commun de traditions impériales et chrétiennes. La Réforme, événement capital de son histoire (p. 242-358), l'arrache à cette antique collectivité; et la Réforme ne l'emporte sur la résistance obstinée des masses que par l'implacable génie des deux Cecil. A leur mort, une double révolution est consommée : *a)* nationale : à l'ancienne religion « catholique », le pays a substitué sur ses autels le culte de soi-même, la déesse Angleterre; *b)* sociale : les richesses immenses de l'Église sont transférées à une classe de parvenus qui peu à peu supplante les vieilles maisons nobles.

Par un nouveau changement, qui couve pendant tout le XVIIe siècle, une classe

1. Expliquant que la Grande Famine irlandaise a contribué à répandre aux États-Unis l'idée que l'Angleterre est tyrannique, il ajoute passionnément : « C'est la dernière accusation qu'admettrait quiconque a la notion intime des profondeurs de l'âme anglaise » (p. 583).

maintenant s'élève, opulente et ambitieuse, hostile à l'antique royauté légitime, qui était la naturelle protectrice des humbles. Par le simple jeu de l'institution parlementaire, consentant ou refusant l'impôt indispensable à l'État moderne, cette classe contient, puis diminue la couronne, la dépouille enfin de ses droits historiques. Elle consomme son triomphe en 1688. Sous le nom de Guillaume d'Orange, des princes hanovriens, fantoches à ses ordres, elle règne sans conteste pendant les deux siècles suivants : au XVII^e^, principalement *gentry* encore ; au XIX^e^ siècle, après l'avènement de la grande industrie et les grandes concentrations de capitaux qu'elle suppose, surtout capitaliste. Elle domine aujourd'hui encore la politique anglaise, par l'action diffuse et souveraine des banques.

L'antagonisme entre Angleterre et Irlande est un fait également essentiel de l'histoire britannique, la Grande Famine de 1847 en Irlande, un de ses tournants décisifs. Loin d'avoir, comme les politiques anglais l'avaient cru, tranché le problème par l'extinction d'un des deux adversaires, ce désastre l'a envenimé, il a fait de la plaie un cancer ; il a semé le monde, par l'émigration forcée, de puissantes colonies irlandaises, — autant de foyers pour une propagande implacable ; il a introduit de nouveau dans l'organisme anglais, qui après deux cents ans s'en croyait à jamais purgé, un massif ferment catholique dans les quatre millions d'Irlandais descendus à Glascow, Liverpool et Londres ; il a détruit enfin le fonctionnement harmonieux du Parlement. L'obstruction de Parnell obligeant, sous peine de manquer toute majorité, au vote non plus individuel et libre, mais automatique et sur de strictes lignes de parti, sans souci de discussion réelle, ces mauvaises habitudes ont forcé Westminster à abandonner, et de plus en plus, son pouvoir légal à une bureaucratie irresponsable, mais permanente, seule vraiment maîtresse aujourd'hui.

Telle est la fresque, suivant Belloc, que présentent dix-huit siècles d'histoire britannique. Parmi ces théories, nul doute que plus d'une — par exemple quand il conjugue le triomphe de la Réforme avec celui du capitalisme oligarchique — soulèvera la controverse. L'importance du livre est que, se frayant une voie très nouvelle loin des chemins battus, il offre à chaque tournant des perspectives neuves, il donne matière à réfléchir. Que l'homme voie juste ou non, on en peut disputer ; qu'il soit une intelligence rayonnante, non. Plus d'une fois, au milieu d'une page, tel mot vient frapper en médaille une notion qu'on portait en soi diffuse, informulée, et qu'on reconnaît avec surprise. « The main factor in producing any culture is religion » (p. 584). Pour qui est au contact de la vie britannique, rien de plus vrai, rien de plus profond, à condition de définir religion, avec Belloc, non pas du tout nécessairement une foi vive ou même la pratique d'un culte, mais la somme de traditions, de jugements, d'instincts qui en dérivent, et y survivent : chez une foule d'Anglais parfaitement étrangers d'ailleurs à toute croyance, le mépris du papiste est intact. Un peu plus bas, à propos de cette période victorienne, véritablement solaire, qui va de 1850 à 1870, il nous dit: « The sense of security increased until at last Englishmen may be said to have forgotten the possibility of external peril or internal strain » (p. 588). Être mollement retombée, même après la terrible alerte d'il y a vingt ans, dans ce sentiment, aujourd'hui tellement illusoire, de sûreté inviolable, n'est-ce pas un des caractères les plus frappants de l'Angleterre que nous avons sous les yeux, une de ses plus graves erreurs, et, qui sait? son plus pressant danger?

Roger CHAUVIRÉ.

Raffaele DI TUCCI. **Studi sull'Economia genovese del secolo decimosecondo : La nave e i contratti marittimi, la banca privata.** Turin, Fratelli Bocca, 1933, 133 p.

Dès 1884, le professeur Alexandre Lattes[1] a été frappé par le nombre considérable de *bancherii* que relatent les contrats notariés génois de la seconde moitié du XIIIe siècle ; il ne pouvait pas, lui a-t-il semblé, s'agir là uniquement d'une mention de profession ; aussi a-t-il émis l'hypothèse que cette mention s'était « transformée en un titre de qualité ». Dans notre étude sur les banquiers italiens au XIIIe siècle, nous avons exprimé notre doute que *bancherius* ait eu, dès lors, le sens technique de notre mot « banquier[2] ».

Plus récemment, M. Raffaele di Tucci, nouveau directeur des Archives de l'État à Gênes, a publié une cinquantaine de protocoles de notaires génois datant du dernier quart du XIIe siècle, qui comportent le mot *bancherius*, et prétendu fournir la preuve que les institutions, dont l'existence avait été constatée par nous au XIIIe siècle, étaient de quelques dizaines d'années antérieures. Nous avons fait aussitôt les réserves les plus formelles sur le caractère « bancaire » des opérations relevées ; tout au plus s'agissait-il de l'activité de « changeurs », qui avaient un « banc[3] ».

Une thèse identique à celle de M. R. di Tucci vient d'être défendue par Mlle Margaret Winslow Hall[4], sans connaître les deux dernières études : des photographies de documents rapportées en Amérique par M. Byrne lui ont servi à tracer un tableau de l'activité des banquiers génois au XIIe siècle.

Très intrigué par ces constatations et cherchant une explication du mot *bancherius* en dehors de sa portée actuelle, nous avons repris nos recherches à Gênes. Le résultat en a été imprévu : les Bancheri étaient de « nobles *cittadini* de Gênes », originaires de Claverezza, à l'intérieur des terres, dans la direction nord-nord-est, et établis à Gênes vers 1150[5]. Très souvent, sinon le plus souvent, ce que l'on avait pris pour une profession était un *nom de famille*.

En ce qui concerne les « bancherii » des protocoles du notaire Scriba, Baldo, Ingo, Giberto, Albertone étaient certainement des membres de la famille Bancherius. De même, par la suite, pour Anfosso, Rossi (Rubeus), Alcherio, Bernardo, Ansaldo, Alfonso..., jusqu'à Enricus Bancherus (vers le milieu du XIIIe siècle).

Heureusement, M. di Tucci a publié les textes qu'il a visés ; il nous permet donc de constater la situation réelle. Sur cinquante-trois protocoles, il en reste à peine neuf qui peuvent viser des *bancherii*, et encore deux personnes y apparaissent-elles chacune quatre fois tout à la fin du XIIe siècle.

Que l'on retienne en plus le sens persistant de « banc », étal pouvant servir à d'autres professions qu'à celles de changeurs, et l'on constatera l'une des plus

1. *Il diritto commerciale nelle legislazione statutaria della città italiana.* Milan, 1884, p. 211.

2. *Revue historique*, t. CLXX, année 1932, début du chap. I.

3. Notre article « Opérations des banquiers de Gênes à la fin du XIIe siècle », dans les *Annales de droit commercial* d'octobre-décembre 1934.

4. *Early Bankers in the Genoese notarial Records* (*The Economic History Review*, octobre 1935, p. 73).

5. Voir le manuscrit de Giacomo Giscardi, *Origine delle nobile famiglie di Genova*, t. I, p. 153 (Bibliothèque civique Berio de Gênes).

étranges erreurs que des historiens aient commises : Miss Hall, en particulier, s'est montrée trop imbue de constatations matérielles, qui devraient pourtant être suivies d'un sérieux contrôle.

André-E. SAYOUS.

---

Émile-G. LÉONARD. **Histoire de Jeanne Ire, reine de Naples, comtesse de Provence, 1343-1382.** 1re partie : *La jeunesse de la reine Jeanne.* Paris, 1932. 2 vol. grand in-8o, LXXXVII-730 et 600 pages, carte.

Parmi les princesses du Moyen Age dont le nom retentit dans l'Histoire, il en est peu dont la physionomie ait été, plus que celle de la reine Jeanne de Naples, transfigurée par une légende aussi prompte que tenace. Les péripéties dramatiques d'une existence longue et tourmentée, quarante ans de règne, quatre mariages malheureux, une cour où la splendeur des fêtes dissimule mal la violence des mœurs, une fin mystérieusement tragique, c'était plus qu'il n'en fallait pour émouvoir les contemporains et, à leur suite, poètes, dramaturges ou romanciers, et rendre, en conséquence, d'autant plus difficile la tâche de l'historien. Ce sera l'un des grands mérites de M. Léonard d'avoir, le premier, dégagé l'histoire de la légende et restitué dans sa vérité l'existence de la reine de Naples.

Il a élevé à la mémoire, sinon à la gloire, de Jeanne Ire un véritable monument. Les proportions en sont grandioses, puisque ce n'est pas moins de cinq volumes qu'il a l'intention de consacrer à son héroïne. Les assises en sont particulièrement solides : pendant plus de dix ans, M. Léonard a exploré les archives d'Italie, de Provence et d'Espagne, à la recherche de tous les documents susceptibles de l'éclairer ; il a compulsé les sources narratives, confronté les textes et épluché les travaux des érudits qui l'avaient précédé ; il a poursuivi et mené à bonne fin une besogne d'investigation et de critique dont on pourra se faire une idée en parcourant les soixante pages d'introduction se référant à l'étude des sources et à la bibliographie. La documentation paraît aussi complète qu'il est possible et il ne semble pas qu'aucun texte de quelque importance ait échappé aux recherches.

La documentation est, pour employer le jargon à la mode, « exhaustive » ; la mise en œuvre est digne des plus grands éloges. Des cinq volumes annoncés par M. Léonard, les deux premiers qu'il nous donne aujourd'hui traitent seulement de la jeunesse de la reine Jeanne et du début du règne : 1343-1352. Dans une première partie intitulée *L'héritage et les héritiers du roi Robert*, il dresse un état du royaume de Naples sous le règne de Robert, état territorial, politique, social, économique ; il rectifie et met au point les conclusions de l'historien de Robert d'Anjou, M. Caggese. Vient ensuite la description des domaines extérieurs au royaume, à savoir les territoires sis au Piémont et le comté de Provence ; puis l'exposé des rapports avec Gênes, Pise, Florence, Venise ; le rappel des prétentions sur l'Orient, Jérusalem, l'Achaie, l'Albanie, vestiges encore prestigieux de l'ambitieuse politique du fondateur de la dynastie. En somme, de par l'étendue de ses États, son influence et ses qualités personnelles, Robert d'Anjou, surtout si on le compare à ses contemporains, par exemple aux fils de Philippe le Bel et à Philippe VI de Valois en France, à Édouard II et même à Édouard III en Angleterre, « Robert le Sage » fait bonne figure. Dans la politique de la péninsule comme dans celle de l'Europe

occidentale, le souverain de cet État composite qu'est le royaume de Naples était un partenaire avec qui il y avait lieu de compter.

Mais il fallait maintenir la cohésion de cet État pour en soutenir le rôle et les prétentions. Or, il se trouvait que Robert Ier n'avait pas d'héritier mâle : il lui restait seulement deux petites filles, deux enfants, l'aînée, Jeanne, née en 1326, l'autre, Marie, de trois ans plus jeune que sa sœur. Robert passe les dernières années de son règne à assurer la succession intégrale de ses États à Jeanne : il la fait reconnaître par ses sujets ; pour prévenir et, si l'on peut dire, absorber les prétentions à la couronne de Naples et les revendications possibles et même probables des Angevins de Hongrie, il la marie au prince André, frère du roi de Hongrie ; il organise enfin et règle la composition et les attributions d'une sorte de Conseil de régence, dont il espère que l'autorité suffira à mettre la jeune reine à l'abri des intrigues et des compétitions familiales et à garantir l'indépendance du royaume à l'égard du pape, qui en est le suzerain.

Vaines précautions ! Robert fait son testament le 16 janvier 1343 et il meurt le 20. Presque aussitôt après, la nouvelle reine se trouve disputée entre les deux familles rivales de ses cousins, les Tarente et les Duras, et elle fait pencher la balance en faveur de ces derniers : sa sœur Marie épouse Charles de Duras, qui s'approche ainsi du trône. La protection du pape, que Robert avait appréhendée, apparaît alors presque comme une sauvegarde : Clément VI envoie comme légat le cardinal Aymery. Mais il suffit que le légat veuille gouverner pour que son autorité suscite des mécontentements et devienne insupportable. Au départ du légat, les intrigues de cour reprennent plus âpres que jamais. La mort d'Agnès de Duras, la mère de Charles, prépare la prépondérance des Tarente. Dans l'espoir de consolider la situation de la reine, Clément VI enjoint le couronnement de Jeanne et de son mari, André. Devant le peu d'empressement qu'il rencontre à Naples, il réitère son injonction le 20 septembre 1345. La veille, dans la nuit du 19 au 20, André est assassiné à Aversa.

Qui a commis le crime? Des comparses, des hommes de main. Qui l'a inspiré? La responsabilité de cet assassinat pèsera désormais sur la reine Jeanne. Mais Jeanne est-elle vraiment coupable? A-t-elle eu une part, et laquelle, dans le crime? M. Léonard a instruit le procès avec le plus grand soin et sa conclusion est que la culpabilité de la reine ne lui paraît pas prouvée. Celle de la famille royale semble, au contraire, certaine. Mais qui, dans la famille royale? Charles de Duras, le beau-frère de Jeanne, celui-là même que le roi Louis de Hongrie, pour venger son frère, fera exécuter, d'ailleurs sans jugement? Louis de Tarente, plutôt, Louis de Tarente que le roi de Hongrie poursuivra également de sa haine et qui, supplantant par la suite son frère Robert dans les bonnes grâces de la reine Jeanne, arrivera à se faire épouser par elle. En attendant, la cour de Naples est agitée par les poursuites engagées contre les régicides, ou prétendus tels, et Louis de Hongrie, dont les désirs de vengeance ont réveillé de vieilles prétentions, prépare activement une expédition contre les Angevins de Naples. Le mariage de la reine Jeanne avec son cousin Louis de Tarente (22 août 1347) peut se présenter, à la rigueur, comme une mesure de défense contre la menace d'invasion hongroise. Il ne fit que précipiter les événements.

La marche de Louis de Hongrie à travers l'Italie fut aisée et, par endroits, triomphale. Dans les derniers jours de décembre 1347, il arrivait à Aquila et, le 17 janvier 1348, il était dans le royaume, à Aversa. Incapable de résistance sérieuse,

Jeanne avait quitté Naples au milieu de janvier, bientôt suivie par Louis, son mari. Elle vient en Provence, où elle séjournera environ six mois (janvier-juillet 1348). Sur cet épisode, bref, mais très important pour l'histoire du comté de Provence, M. Léonard a réussi à faire une lumière complète. A Marseille, où la reine est bien reçue — les Marseillais, au contraire des Aixois, seront toujours favorables aux Angevins de Naples, dans l'intérêt de leur commerce — elle consacre l'union administrative des trois villes. A Aix, où elle se rend ensuite et trouve réunis les États, elle n'est pas arrêtée, comme on l'a parfois prétendu, mais elle doit céder aux exigences des barons et promettre de respecter le privilège de l'indigénat : elle nomme sénéchal de Provence un seigneur provençal, Raimond d'Agout. En Avignon, où elle vient se disculper des accusations portées contre elle par les Hongrois et implorer l'appui du pape Clément VI, celui-ci se montre particulièrement bienveillant. Sa partialité se manifeste dès la première audience : non seulement il ne s'oppose pas au second mariage — consommé, d'ailleurs, depuis plusieurs mois — mais il accorde la rose d'or à Louis de Tarente ! Il aide la reine de ses conseils, de sa diplomatie, de ses finances : la vente d'Avignon au Saint-Siège, pour 80,000 florins, couvre honnêtement l'opération (9 juin 1348). Après quoi, le ménage royal, fuyant d'ailleurs la peste, la peste noire, qui sévit terriblement en Avignon, se hâte de repartir pour récupérer le royaume soulevé contre les Hongrois.

La récupération fut plus dure et plus longue que ne l'avait fait espérer le mécontentement des Napolitains contre l'envahisseur. La lutte contre Louis de Hongrie se poursuit pendant près de trois ans, puisque la paix n'intervient qu'au début de 1351. Elle se complique de troubles en Provence, provoqués par la maladresse de Jeanne, qui n'a pas tenu ses engagements : le remplacement de Raimond d'Agout par le Napolitain Giovanni Barrili provoque « la guerre des sénéchaux » et l'antagonisme violent entre Marseille et le reste de la Provence. Au total, les troubles de Provence, comme les périls déterminés par la guerre des Hongrois, favorisent les ambitions de Louis de Tarente, à qui le pape reconnaît officiellement le titre de roi (20 juillet 1350). Il est vrai qu'il doit compter avec son rival en puissance, Hugues des Baux, qui fait épouser à son fils Robert la princesse Marie et le place ainsi aux approches du trône. Mais Louis se débarrasse de Hugues par un assassinat et réduit la reine à se plier à ses volontés. Après avoir longtemps résisté, Jeanne est contrainte de partager le pouvoir avec son mari : un édit du 20 mars 1352 règle la collaboration des deux souverains et le couronnement a lieu le 27 mai suivant. En fait, Louis de Tarente, que Jeanne avait essayé de réduire à la situation subordonnée de prince consort, devient le véritable maître. La première période du règne de Jeanne Ire se clôt sur cette mise en tutelle de la reine, qui coïncide, au reste, avec la disparition de son protecteur, le pape Clément VI : la paix a été rétablie avec la Hongrie ; mais Avignon a dû être vendue au Saint-Siège, Vintimille cédée aux Génois. L'influence angevine dans le nord de la péninsule est ruinée et l'espoir de reprendre la Sicile s'évanouit. De plus en plus, Jeanne Ire, avec ou sans ses maris successifs, fera seulement figure de reine de Naples et de comtesse de Provence.

Cette rapide analyse ne vise qu'à donner une idée de la richesse de la trame tissée par M. Léonard et à montrer combien elle est solidement établie et clairement présentée. Un autre mérite, dont il convient de savoir grand gré à l'auteur, c'est d'avoir voulu faire vivant et d'y avoir réussi. Sous la poudre des documents, derrière les textes narratifs ou diplomatiques, il a cherché à retrouver les êtres de chair et de sang ; il a ranimé les personnages dans lesquels s'incarnent les grandes ques-

tions du temps, qu'elles fussent d'ordre politique, administratif, social ou religieux: des ministres, comme un Nicola Acciajuoli et un Nicola Spinelli ; des féodaux avides et sans scrupules, comme Hugues des Baux ; un pape, Clément VI, grand seigneur, fastueux et mondain, véritable préfiguration des grands pontifes de la Renaissance ; et, dans la famille royale, un Louis de Tarente, cauteleux et féroce, joignant à la fourberie la brutalité et capable de tout pour assouvir une ambition sans mesure ; la reine Jeanne, enfin, jeune, légère, passionnée, jalouse de son pouvoir, mais incapable de prévision et préparant, par sa versatilité et par ses maladresses, son propre malheur et la dislocation de ses États. De ce souci d'animer le récit, il résulte qu'en dépit de la minutie du détail et de la discussion méticuleuse des textes, l'intérêt ne faiblit pas un instant dans la lecture de ces quelques onze cents pages[1] consacrées par M. Léonard à la seule jeunesse de son héroïne. Souhaitons que, pour notre plaisir et pour notre profit, il ne nous fasse pas trop attendre la suite d'une biographie qui, traitée avec une pareille ampleur, éclaire d'un jour lumineux l'histoire de Naples, de l'Italie et de la papauté et renouvelle l'histoire de la Provence au XIVe siècle[1].

V.-L. Bourrilly.

---

Charles Dartigue-Peyrou. **Un petit pays souverain au XVIe siècle. La vicomté de Béarn sous le règne d'Henri d'Albret, 1517-1555.** Le Puy, impr. « La Haute-Loire », 1934. In-8o, 640 pages.

Id. **Jeanne d'Albret et le Béarn d'après les délibérations des États et les registres du Conseil souverain, 1555-1572.** Mont-de-Marsan, impr. Jean-Lacoste, 1934. In-8o, IC-(*corr.* : XCIX)-164 pages + 25 pages non paginées pour les tables. [Thèses de doctorat présentées à la Faculté des lettres de Strasbourg.]

« Dans l'étude qui va suivre, nous nous sommes proposé d'examiner la vie intérieure d'une individualité politique, la vicomté de Béarn, pendant l'une des périodes les plus attachantes de son histoire, la première partie du XVIe siècle. » Cette phrase de l'avant-propos définit et limite de façon précise l'objet de ce livre. En fait, les dix derniers chapitres répondent à cette définition. Les sept premiers constituent une introduction au sujet.

Sur cette introduction de 214 pages, il y aurait beaucoup à dire. On eût conçu, en tête de ce livre, un chapitre où l'auteur eût marqué à quel moment de l'histoire du Béarn se place la période qu'il a dessein d'étudier, eût fait, comme on dit, le point. Mais était-il nécessaire de nous donner un résumé de toute la partie de cette histoire antérieure au XVIe siècle, depuis les temps préhistoriques? Que l'auteur, pour préparer son travail, ait étudié cette histoire, fort bien. Mais avait-il besoin

1. Le tome II contient (p. 391-494) soixante-douze pièces justificatives, tirées pour la plus grande part des archives des Bouches-du-Rhône et des archives italiennes (Vatican, Gênes, Florence), et une copieuse table alphabétique des noms de lieu et de personne (p. 501-595). La présentation est irréprochable et fait le plus grand honneur aux presses de la principauté de Monaco. L'ouvrage de M. Léonard fait partie de la collection de *Mémoires et documents historiques* publiés par ordre du prince.

de nous le prouver? Le procédé, en soi assez bizarre, ne va pas sans danger. Cette « synthèse » risque de n'être qu'une compilation. Elle n'est guère autre chose. Compilation nécessairement incomplète et pas toujours exacte. Le meilleur chapitre est le premier, qui contient une bonne description du milieu physique. Mais ce qui suit appelle beaucoup de réserves. M. Dartigue-Peyrou ne semble pas avoir dominé sa matière. Pourquoi une page, très contestable, sur la préhistoire[1] et rien sur l'époque romaine, sur les origines du christianisme? Au chapitre II (*Origine et formation de l'État béarnais*), l'énumération des vicomtes, d'ailleurs incomplète, est assez trouble, les dates sont trop souvent absentes, pas toujours exactes[2]. N'est-il pas exagéré de dire (p. 60) qu'à l'avènement de la maison de Moncade, « le Béarn reste obstinément étranger aux querelles que peut avoir le comte de Foix tantôt avec l'Armagnac, tantôt avec l'Anglais »? Le Béarn était l'enjeu de la lutte que soutint Gaston Ier contre sa tante Marthe, comtesse d'Armagnac, et, par l'accord de Tarbes, en 1329, sous Gaston II, les d'Armagnac renoncèrent à leurs droits sur le Béarn. Le même Gaston II, allié de Philippe VI contre Édouard III, s'empara, en juin 1338, du Tursan anglais et y mit des garnisons béarnaises. S'il est exact de dire que, sous Gaston-Phœbus, le Béarn est resté à l'abri des guerres, on ne peut nier qu'il y ait contribué par des levées d'hommes, des fournitures de chevaux et de matériel (le rôle de l'armée de Gaston-Phœbus est mentionné à la bibliographie, n° 169). M. Dartigue-Peyrou paraît considérer le Béarn comme une entité distincte de l'action personnelle des vicomtes. Reprenant, en la déformant, d'ailleurs, la thèse de M. Cavaillès, à laquelle il doit beaucoup, il subordonne toute son histoire à une seule question économique, la question pastorale. C'est là simplifier les choses de façon arbitraire. En fait, la formation de l'État béarnais est due à la politique persévérante et à la volonté tenace des vicomtes « rassembleurs », qui s'affirme dès Centulle IV, au XIe siècle. Ce chapitre II eût pu être intéressant, s'il avait été vraiment une synthèse dominée par une idée générale. — Au chapitre IV, en quoi la description des bastides, fait historique commun à tout le Sud-Ouest, importe-t-elle pour démontrer le particularisme béarnais[3]? Et, de même, la formation topographique d'Oloron, de Morlaàs, d'Orthez, etc.? Le résumé des caractères du dialecte béarnais est forcément superficiel.

Les chapitres V, VI et VII exposent, avec quelque désordre, la biographie de Henri II, celle de Marguerite de Valois, sa femme, l'histoire du mariage de Jeanne d'Albret, la naissance de Henri IV, la question de Navarre, depuis Gaston IV de Foix, enfin toute la politique extérieure de Henri II. Les travaux publiés par A. de Ru-

1. Cette page mentionne de façon très vague les « cavernes de Malarode, près d'Arudy », donne deux notes (p. 42, n. 10 et 11) parfaitement oiseuses, ne dit rien du dolmen de Buzy, du menhir de Villenave et parle des « cromlechs » du Benou, dont Déchelette, pourtant cité à la bibliographie (n° 74), a montré que ces cercles de pierres n'ont rien à voir avec les cromlechs bretons.

2. P. 53, fondation de Morlaàs : par qui? quand? — Gaston IV le Croisé est mort en 1131, et non en 1129. — P. 58, Gaston VI (1173-1214) est appelé Gaston VII. — Même page, dernière ligne, au lieu de Gaston IV, il faut sans doute lire Gaston VII. — P. 63, n. 16, la note ne correspond à rien ; il n'a pas été question du site de Pau. — P. 447, l. 8, il ne peut s'agir ici de Gaston V, vicomte de Gabarret (1154-1170).

3. Il est naïf de soutenir (p. 124) que les venelles séparant les maisons à Garlin (bastide) étaient dues à l'esprit processif des habitants.

ble, la thèse de Boissonnade sont largement exploités. Il n'y a guère d'original que quelques documents inédits, donnés d'après les copies, pas toujours sûres, que de Ruble fit faire à Simancas et à la Bibliothèque nationale, copies conservées à la Bibliothèque universitaire de Bordeaux.

Les chapitres VIII à XVI, qui traitent le sujet, sont supérieurs à cette trop longue et assez inutile introduction. Ils sont plus soignés et, en général, mieux composés. L'auteur a non seulement utilisé les textes et les travaux connus, mais il s'est livré à des recherches personnelles. Tour à tour, il étudie la vie paysanne, la vie de relations et d'échanges, la vie intellectuelle, l'architecture religieuse, civile et militaire, le clergé, enfin la préréforme. Les archives départementales et communales des Basses-Pyrénées, les collections Doat et Dupuy, le fonds Baluze lui ont fourni des documents inédits consciencieusement analysés. On les eût souhaités plus nombreux pour l'histoire économique. Le chapitre XII (*La vie de relations et d'échanges*) contient un tableau assez vivant des transactions et de leurs divers centres, des détails sur les routes et chemins, les ponts et bacs, les auberges, sur l'industrie (sel, mines, textiles, laines), la teinturerie de Nay, la mégisserie, sur la condition et la fortune des marchands, enfin une hypothèse prudente sur le chiffre de la population. — Au chapitre XIV, consacré à l'art religieux, il eût fallu, au lieu de les juxtaposer, faire servir à l'examen archéologique des édifices, assez hasardeux, les renseignements d'archives fournis par les *Notes* de Paul Raymond. Ceci dénote encore un certain désordre[1]. Tout ce qui est dit, au chapitre XIV, du château de Pau est reproduit de l'excellent livre de Ritter, avec renvoi seulement aux planches, hors l'oubli de la terrasse régnant à la hauteur du premier étage, l'attribution au XVIe siècle des initiales H et M des clefs de voûte de l'escalier, qui sont modernes, enfin, p. 432, un lapsus (ligne 6, au lieu de *méridional*, lire *septentrional*). — Au chapitre XVI, je me demande ce qu'il faut entendre par la tournure d'esprit « occitanique » du clergé béarnais et je note qu'il n'est rien dit de la bulle de Paul III, du 15 avril 1537, sécularisant le chapitre de Lescar, à la requête de Jacques de Foix. — Si le chapitre XVI n'apporte pas le mot de l'énigme de Gérard Roussel, on y trouve une hypothèse ingénieuse sur une des origines de la propagande de la Réforme en Béarn : elle serait due aux bergers transhumants qui poussaient leurs troupeaux jusqu'en Guienne. La conclusion du livre est prudente : le Béarn a ressenti, dans la première moitié du XVIe siècle, les effets de la crise générale de transformation économique et politique qu'a subie alors l'Europe. Quant au rôle personnel de Henri d'Albret dans l'administration de son État, il est assez difficile à préciser, si l'on songe que, de 1517 à 1546, on ne saurait parler que de celui d'Alain d'Albret, de la régente Anne et surtout de l'évêque Jacques de Foix, qui mériterait bien une étude particulière. — On est surpris de la petite place que M. Dartigue-Peyrou fait aux États. Un seul mot, vague, sur leur « rôle modérateur ». On attendait sur ce point un chapitre faisant suite au livre de Léon Cadier. On ne trouve (p. 493-497) qu'une liste chronologique des États de 1517 à 1555.

1. Les *Notes* de Raymond sur les artistes en Béarn et les *Promenades archéologiques* de Charles Le Cœur (appelé, p. 399, *Jean Lecœur*) sont souvent utilisées de façon inexacte. Exemples : p. 407, l. 4, il est dit que Miguel de Lator a « dressé » les flamboyantes verrières de la cathédrale d'Auch. Raymond dit simplement qu'il était à Nay en même temps qu'Arnaud de Moles, l'auteur de ces verrières. — La note 31 de la page 410 est incompréhensible ; le passage de Le Cœur qu'elle utilise dit tout autre chose.

M. Dartigue-Peyrou a fait suivre son livre de trois appendices, dont l'itinéraire de Henri II, et de trente-neuf pièces justificatives. De ces pièces, les nos X, XX, XXVI, XXVII, XXXIII sont données sans référence. La pièce X a été publiée par Ducéré dans le *Bulletin* de la Société des sciences, lettres et arts de Pau de 1873-1874 : la pièce XXXIII est empruntée à Adrien Planté, *Une grande baronnie en Béarn*. Des documents espagnols et béarnais, il n'est donné que des traductions françaises, « afin, dit l'auteur, de donner à notre travail une forme plus pratique » (p. 11, n. 1). La raison est étrange, le procédé contraire aux règles de la méthode scientifique et inadmissible, au moins pour un jury méridional, d'autant plus que les traductions sont parfois libres et inexactes. Il est aussi permis d'exprimer des regrets sur les traces trop apparentes de hâte dans la rédaction, sur des négligences qui aboutissent parfois à des bévues[1], sur des anachronismes d'expression[2], sur des incorrections formelles et des vulgarités de style[3], sur des références insuffisantes[4]... La lecture du livre est enfin rendue pénible par des fautes typographiques trop nombreuses[5] et par une ponctuation désordonnée. L'index est loin d'être complet.

La thèse complémentaire de M. Dartigue-Peyrou est un recueil de documents analysés, précédé d'une ample introduction. Ces documents concernent le règne de Jeanne d'Albret et, plus précisément, l'administration du Béarn sous son règne,

1. Exemple : p. 150, il est dit que Catherine a perdu *trois* fils sur quatre en bas âge et *deux* filles sur sept. Le tableau généalogique de la famille de Foix-Albret (p. 498) oblige à rectifier : elle a perdu *deux* fils et *trois* filles. — P. 154, n. 14, le texte de Bordenave montre que Francisco n'est pas François d'Arros. La note paraît fondée sur un contresens. — P. 148, l. 4. Illogique : on attend le contraire. Il semble qu'il eût fallu dire : *celle-là à celle-ci*. — P. 354, l. 23, *mais*. On attendrait *car*, etc.

2. P. 214, l. 23, « les ouvriers agricoles » ; p. 309, un four, un pressoir, un moulin sont appelés des « usines agricoles » et leurs exploitants « des industriels » ; p. 636, il est question de « mercantilisme agricole ». Ailleurs, il est dit que « les féodaux béarnais » exerçaient « la profession officieuse de marchands de biens ».

3. P. 5, l. 4 ; p. 45, l. 17, *ont*, corr. *a* ; l. 21, *a*, corr. *ont* ; p. 58, l. 6, « de *multiples* chevaliers gascons ; avant-dernière ligne, « l'orbite *espagnol* » ; p. 117, l. 16, « le premier groupement *constitue* les *probi homines* ; p. 134, l. 1, *triple que* ; p. 174, l. 24, « que les rigueurs de l'hiver *lui* empêchèrent de revoir » ; p. 181, l. 3, « sans que son mari *ait* (corr. *eût*) désigné... » ; p. 199, l. 1, « s'évertua *de* leur montrer » ; p. 261, « il se trouva en mesure... *pour* s'adjoindre... » ; p. 312, l. 11, « le bayle de Gayrosse, *à qui* ces déplacements constituent le plus clair salaire » ; p. 318, l. 8, « sans déchoir *à* leur qualité... » ; p. 357, l. 7, « de la quantité des convois, il ne faudrait pas *en* conclure... » ; p. 217, l. 7, et p. 243, « le Béarn n'était pas à la page » ; p. 392, le collège d'Orthez « fonctionne à plein rendement », etc.

4. P. 65, n. 21 ; p. 132, n. 54, 55, 56 ; p. 365, n. 40 ; p. 396, n. 35 ; p. 404, n. 12 ; p. 458, n. 27 ; p. 465, n. 5.

5. En voici quelques-unes, des plus grossières : p. 56, n. 6, « Nuestra señora del *Piluri* » (corr. *Pilar*) ; p. 293, n. 6, « le traité de *La Moor* [traité de More?] ; p. 314, l. 30, « un *ouvrier* (corr. : un *évier*) reçoit les eaux grasses » ; p. 411, l. 11, une *mitre*, lire : une *niche* ; p. 209, l. 26, phrase inintelligible, il faut supprimer *et* entre *Alain* et *les sujets* ; p. 365, « Marca dira en effet au *XVIII*e siècle (corr. *XVII*e) ; p. 36, l. 44, *ville* (corr. *villa*) ; p. 33, l. 30, Ousse-*du*-Bois, lire Ousse-*des*-Bois ; p. 43, dernière ligne, lire *Iluronenses* ; p. 74, n. 14, lire *Vacandard* ; p. 66, n. 25, lire *Ribaut* ; p. 204, l. 27, lire *Esgoarrabaque* ; p. 368, l. 35, lire *Bernuy* ; p. 273, l. 20, *possible*, corr. *passible*, etc.

d'après les cahiers des États et les registres du Conseil souverain constitué par Henri II en 1552. Le sujet est intéressant, beaucoup plus, semble-t-il, que celui de la thèse principale. La forte personnalité de Jeanne d'Albret, la crise religieuse et politique qu'a traversée le Béarn sous son règne et qui ébranla ce petit pays dans ses plus profondes assises, les conséquences, proches ou lointaines, de cette crise, affermissement définitif du pouvoir central, affaiblissement des États — prélude de leur décadence — font de ces dix-sept années une période décisive de l'histoire béarnaise. M. Dartigue-Peyrou, qui a justement marqué les progrès, dus à Jeanne d'Albret, de l'instruction et de la langue française, n'y a pas suffisamment insisté dans sa conclusion.

Dans l'histoire de Jeanne d'Albret, son travail comble une importante lacune. Il permet non seulement d'entrevoir l'administration intérieure de la reine, son souci de résoudre à l'amiable les problèmes d'ordre judiciaire et économique (p. LVI-LVII), mais de suivre la politique très nuancée, en matière religieuse, qu'elle pratiqua pour imposer la Réforme à ses sujets et les fluctuations de cette politique, dues parfois à des causes extérieures, par exemple, en février 1564, à la renaissance de l'éternelle question de Navarre[1]. Les fameuses ordonnances de juillet 1566 elles-mêmes, si elles blessaient au vif les Béarnais comme contraires aux vieilles coutumes du pays, n'étaient pourtant, semble-t-il, qu'une mesure d'attente, la reine hésitant sur les moyens décisifs, « veu la rudesse de son peuple », comme elle l'écrivait à Théodore de Bèze[2]. Et la résistance des États lui faisait atténuer, deux ans plus tard, la rigueur de certaines dispositions. — M. Dartigue-Peyrou a mis en œuvre ses documents dans une introduction un peu trop rapide, insuffisamment munie de dates[3] et qui, on ne sait pourquoi, tourne court au siège de Navarrenx par Terride. Il ne parle pas de la réunion des États convoqués par Terride à Bugnein ; eut-elle lieu?

Les documents sont tirés, pour les délibérations des États, conservées de 1555 à 1569 seulement, des Archives des Basses-Pyrénées, pour les actes de la reine et pour d'autres pièces de l'*Histoire de l'hérésie de Béarn*, rédigée (et non *publiée*, comme il est dit p. XIV) entre 1646 et 1661 par Pierre de Salefranque, garde-sacs du Parlement de Navarre. L'incendie des archives de ce Parlement, en 1716, rend très précieuse cette histoire[4], en dépit de l'incorrection souvent grossière de la copie, précisément pour la période de Jeanne d'Albret. En effet, Salefranque a accompagné son texte de « preuves », soit 150 documents inédits environ, et qui, sans lui, seraient perdus.

Les délibérations des États étaient rédigées en béarnais, comme aussi celles du Conseil souverain et les ordonnances de la reine. M. Dartigue-Peyrou n'en donne que des analyses en français. J'ai déjà noté ce qu'il y a de fâcheux dans cette méthode : c'était celle de l'abbé Poeydavant, dans son *Histoire des troubles*, écrite

1. M. Dartigue-Peyrou rapproche (p. LXV, n. 96) l'ordonnance du 2 février 1564 de l'édit de Nantes. Le rapprochement n'est juste qu'en apparence. A cette date, Jeanne d'Albret ne fut pas plus que Catherine de Médicis un apôtre de la tolérance.

2. M. Dartigue-Peyrou, qui cite (n. 106) la lettre à Th. de Bèze, semble (p. LXVIII) croire le contraire.

3. Par exemple, sur la fuite de Pau du baron de Peyre, il eût fallu une date (19 août 1569) indiquant que le fait se place après la capitulation d'Orthez. P. 111-112, l'ordonnance de Mongonmery non datée est de Pau, 23 août 1569 (Salefranque, pr. 117).

4. On en doit la découverte à M. le chanoine Dubarat, qui l'a publiée, de 1920 à 1927, dans le *Bulletin* de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.

au XVIIIe siècle ; est-elle permise aujourd'hui? Les analyses sont souvent trop libres, les traductions ne sont pas toujours fidèles : p. 108, l. 9, « des bergers » ; le texte, qui est en français, dit « des marchands » ; — l. 12, « deux mille écus » ; le texte dit « deux cents mil escus » ; — p. 100, l. 1, « seuls les prêtres... pourront... faire entendre les commandements de Dieu, *y compris le décalogue*, etc. » : le texte béarnais dit « et far entender lous commandamens de Diu *comprees au Decalogue*... ». Certaines traductions révèlent une connaissance insuffisante du béarnais : p. 100, l. 13, les *caperaas* ne sont pas des « moines », mais des « chapelains » ; p. 139, l. 29, des *linsôos* sont des « draps *de lit* » ; l. 33, des *bettes de rivan* ne sont pas « du drap de Rouen », mais des « bandes de ruban » ; p. 140, l. 4, des *angelles* ne sont pas des « agnelles », mais des « anguilles » ; l. 5, des *aguilhettes* ne sont pas de « petites agnelles », mais des « aiguillettes » ; l. 16, des *estere* ne sont pas des « copeaux », mais des « peignes de métier à tisser ». Dans cette table de la foraine, tirée de la *Compilation d'auguns reglamens*... (1633), le traducteur a omis trois articles trop malaisés à interpréter. — Autres omissions : pourquoi la commission d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret déléguant Claude Régin pour présider les États de juin 1559 et les arrêts du Conseil des 21 avril et 7 mai 1565, conservés par Salefranque (preuves 12, 49 et 50), ne sont-ils pas publiés? — L'analyse de l'ordonnance de la reine de juillet 1566 sur l'exercice de la religion réformée en Béarn (p. 78-80) paraît être une combinaison du texte de Salefranque (preuve 54) et de la copie incorrecte de Poeydavant publiée en 1891 par Weiss dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (p. 292-295). Il eût fallu le dire. Il eût été bon aussi d'indiquer que le texte des ordonnances ecclésiastiques du 26 novembre 1571 (p. 145-164), dont la transcription est très fautive, a été publié par le marquis de Rochambeau, *Galerie des hommes illustres du Vendômois* (Vendôme, 1879, in-8°, p. 187-213).

La rédaction des notes trahit quelque hâte. P. XXIX, n. 33, la référence à la pièce justificative VII de la thèse principale ne s'explique pas. De même, p. XXXI, n. 35, P. XLVII, il faut, je pense, intervertir les notes 57 et 58 ; de même, p. XLIX, les notes 62 et 63. — Peut-on dire (p. 6, n. 24) que « en fait » le Béarn n'a pas été ravagé par les gens de guerre depuis Du Guesclin? C'est oublier l'invasion du prince d'Orange en 1523, contée dans la thèse principale (p. 217-218). P. 75, n. 2, était-il difficile de préciser où est l'abbaye de Larreule, « fondée en 977 au nord-ouest de la vicomté »? P. 76, les deux notes 5 et 8 se rapportant au même personnage auraient dû être fondues. Les renvois aux preuves de Salefranque sont particulièrement désastreux : sur soixante références, seize sont inexactes, sans compter celles qui sont omises.

Le style, enfin, appelle des réserves : p. X, « il faut entamer quelques digressions apparentes » (?) ; p. XXXVIII, l. 15, qu'est-ce que le train de vie « somptuaire » de Henri d'Albret? P. LXXXV, n. 143, « Terride devait être échangé contre *son frère* » signifie : contre le frère de Mongonmery, Jacques, sieur de Courbouzon[1].

Paul COURTEAULT.

1. P. VII, l. 23, au lieu de *entre*, lire *contre ;* p. XII, n. 9, au lieu de *aux*, lire *des ;* p. 112, l. 13, au lieu de *Monmour* et *Esquelle*, lire *Moumour* et *Esquille* (Esquiule) ; l. 18, au lieu de *16 septembre*, lire *7 septembre 1569 ;* p. 122, l. 24, au lieu de *5 février*, lire *20 février ;* p. 139, l. 8, au lieu de *charge de 6 livres*, lire *charge de safran : 6 livres.*

Beth HENNINGS. **Gustave III som kronprins.** Stockholm, H. Geber, 1935. In-8°, XII-452 pages et 4 planches.

Dans une excellente thèse présentée à l'Université de Stockholm, Mlle Hennings a étudié la jeunesse de Gustave III. Pendant son enfance, ce prince avait surtout subi l'influence de sa mère, la reine Louise-Ulrique, et de son précepteur, Olof Dalin. Son gouverneur, Carl Gustaf Tessin, d'ailleurs homme instruit et possédant des idées profondes en matière d'éducation, paraît, au contraire, n'avoir eu qu'une influence plus limitée. La Diète, en 1755-1756, avait d'ailleurs réglé dans le détail ce qui concernait l'éducation du prince. Elle avait ainsi empiété sur le droit naturel des parents, mais suivi une vieille tradition suédoise et avait été conduite à ce règlement par les intrigues de la reine en faveur du pouvoir royal. De 1756 à 1762, le prince Gustave reçut donc, sous la direction de Carl Fredrik Scheffer, une instruction soignée où la langue française, l'histoire, la morale et le droit public tinrent une place importante ; il fut, d'ailleurs, un élève très irrégulier, mais, de 1760 à 1770, l'indépendant et difficile garçon se mua en un jeune homme mieux équilibré. Il se distinguait par une extrême mobilité d'esprit, jointe à une intelligence vive, bien qu'un peu abstraite. Il était fortement émotif sans être véritablement sentimental, généralement réservé et d'un tempérament amoureux tiède. Sa vie intime était cachée sous un extérieur presque impénétrable. Dans ses actes, il unissait l'ambition et un idéalisme élevé. La tragédie de sa vie privée fut la conséquence des relations malheureuses existant entre sa mère et lui, ainsi qu'entre lui et sa femme, Sophie-Madeleine. Elles ne dérivèrent pas seulement des différences de leurs deux natures, mais aussi de l'attitude maladroite de Sophie-Madeleine. Gustave fit de vains efforts pour créer de meilleures relations entre sa femme et lui.

Gustave reçut donc une ample préparation comme prince héritier. Elle le poussa à s'émanciper des sympathies de la reine Louise, encore marquées à cette époque pour le parti des « Bonnets ». Au cours de la session de la Diète de 1760-1762, sous l'influence de C. F. Scheffer, il se rapprocha du parti des « Chapeaux ». Ses relations avec la France débutèrent en 1765. Il fut alors attiré par le système politique que voulait poursuivre Choiseul. Celui-ci, au moyen d'une Suède renforcée par la restauration du pouvoir royal, voulait créer un point d'appui pour la politique française à l'égard de la Russie et des plans d'alliance nordique de Catherine II. Le changement de régime serait effectué par un coup d'État dirigé par Gustave. Ce n'est, d'ailleurs, qu'à partir de la seconde moitié de 1767 qu'existent les preuves que ce dernier a connu et approuvé ces plans. Dès le début de 1768, le prince travaille méthodiquement en vue de cette révolution absolutiste. Il n'avait pas, d'ailleurs, d'idées politiques arrêtées et était seulement un adepte du physiocratisme. Son plan fut peu à peu modifié. En août 1768, il voulait faire son coup d'État à l'occasion d'une réunion extraordinaire de la Diète ; en octobre suivant, il envisagea de le faire sans la sanction des États-Généraux ; réduisant leurs pouvoirs et celui du Conseil, il établirait une autocratie masquée. Jusqu'à la fin de novembre, il s'en tint à ce dernier programme. Mais ses efforts pour gagner l'appui des « Chapeaux » au coup d'État projeté le forcèrent à adopter une ligne plus constitutionnelle, celle qui amena la révolution de 1772.

Des événements survenus au sein du Conseil du 8 au 19 décembre 1768 firent,

en effet, dévier les projets du prince. D'accord avec les « Chapeaux », il chercha dès lors à provoquer un changement de régime par voie légale. Au début de 1769, un projet de gouvernement élaboré par Gustave de concert avec les « Chapeaux » et avec le ministre de France, Modène, fut transmis au gouvernement français. L'année 1769 fut marquée par la lutte pour le réaliser. Gustave y fit preuve d'énergie et de souplesse, mais aussi de manque d'aptitude à apprécier les situations. L'élément décisif fut constitué, au sein de la Diète, par l'action des puissances étrangères, Russie, Danemark et Angleterre, qui combattaient toute tendance en faveur du pouvoir royal. Gustave et la cour furent réduits à abandonner leurs positions l'une après l'autre, tandis que le maréchal de la Diète, Axel de Fersen, à la tête des « Chapeaux », opérait une diminution parallèle de ses offres en matière constitutionnelle. La chute du pacte d'union et de sécurité, en novembre 1769, marqua la défaite définitive de la politique de la cour à la Diète.

Abandonnant jusqu'à nouvel ordre l'idée d'une révolution, Gustave maintint le reste de son programme. En novembre 1770, il partit pour la France. Son but paraît avoir été alors de provoquer un changement de régime, grâce à l'appui financier de la France et avec l'aide des partisans de la cour et des « Chapeaux », dirigés par K. F. Sinklaire. Monté sur le trône en février 1771, Gustave chercha à effacer les oppositions de parti par une large politique d'apaisement pratiquée avec l'appui financier de la France.

L'analyse de la thèse de M^lle^ Hennings fait ressortir l'intérêt de son sujet. Grâce à des recherches opiniâtres, elle a pu disposer d'amples matériaux inédits qui ont éclairé les points restés jusqu'ici obscurs de l'histoire du prince Gustave. Les papiers de celui-ci, remarquablement conservés, lui ont, en particulier, fourni une bonne base pour décrire son évolution intellectuelle et politique. A Paris, elle a retrouvé plusieurs registres de la correspondance secrète du roi Louis XV avec la Suède ; elles les a analysés d'une façon intéressante (p. 271-281). Elle est ainsi arrivée à produire une œuvre non seulement probe et exacte, comme presque toutes les thèses historiques suédoises, mais vraiment vivante et intéressante.

Émile LALOY.

---

James Truslow ADAMS. **America's tragedy**. New-York, Scribner's sons, 1934. In-8°, 415 pages. Prix : $ 3.00.

« L'essence de notre tragédie nationale fut que la partie de notre jeune nation dans laquelle s'est développée d'abord la conception humaine de la vie dut à la nature accidentelle de sa main-d'œuvre de dépenser toutes ses énergies intellectuelles à lutter contre les tendances de son époque. » Telle est la thèse que, dans un livre intéressant et dense, soutient M. J. Truslow Adams.

Ce n'est pas un ouvrage d'érudition et il serait inutile d'y chercher des découvertes de détail, des bibliographies de chapitre ou même une bibliographie générale. L'information est pourtant généralement suffisante, surtout pour les deux premiers et les cinq derniers chapitres (VI-X) : la guerre civile ; le conflit se développe ; 1863 ; la chute de la Confédération ; les conséquences. Elle l'est moins pour le cœur même de l'ouvrage[1] (chap. III-V) et l'on peut regretter que M. J. Adams

1. La loi électorale anglaise date de 1832, et non de 1830 (p.62). A la page 116, il exagère le

n'ait pu consulter les ouvrages les plus récents sur la période 1820-1860. Ce n'est point que manquent les bonnes remarques de détail. A la page 35, l'auteur note judicieusement l'opposition de l'élite virginienne du début du siècle à l'esclavage. A la page 32, il constate qu'avant 1787 dix États sur treize avaient spontanément interdit l'importation des esclaves. A la page 102 et ailleurs, il met dans tout son relief la responsabilité de Rhett et de Yancey dans la Sécession. A la page 168, M. Adams remarque finement que, par la Sécession, le Sud abandonnait spontanément la plupart des territoires : donc la seule chose que lui refusait le Nord. Il est d'une sévérité judicieuse à l'égard du Virginien Floyd et du secrétaire Stanton. L'exposé consacré à l'attitude de la Virginie à l'égard de la Sécession est tout à la fois nuancé et suggestif. Bien que peu favorable à Benjamin Butler, il le juge avec une impartialité qui fait défaut à M. Stryker. A maintes reprises, il montre que la magnifique récolte cotonnière de 1859-1860 accrut l'intransigeance du Sud, permit de constituer des stocks de coton en Europe, qui souffrit moins du blocus. Enfin, au moyen de multiples petits faits, M. J. T. Adams, éclaire la psychologie des combattants des deux camps, qui fraternisent à leurs heures, alors qu'à l'arrière sévit une regrettable psychose de guerre caractérisée par la croyance aux complots ténébreux, les mauvais traitements infligés aux prisonniers (p. 310, 332, etc.). Dans le dernier chapitre, tout en flétrissant les plus notoires *carpet baggers*, il insiste surtout sur les progrès de la réconciliation entre les ennemis de la veille.

La thèse que soutient l'auteur mérite, certes, d'être examinée de près, parce qu'elle paraît contenir une grande part de vérité. Mais la démonstration n'est rien moins que concluante. M. J. T. Adams n'a point prouvé — de façon convaincante — que la culture, que l'humanité du Sud était supérieure à celle du Nord. Encore qu'elles fussent moins vigoureuses après qu'avant 1830, les énergies intellectuelles de l'élite sudiste, de l'élite virginienne, n'apparaissent qu'épisodiquement dans les pages brillantes et vivantes que l'auteur leur a consacrées. Peut-être aussi fait-il trop bon marché de l'œuvre des réformateurs du Sud : les Ruffin et ses émules. Enfin, souligner l'opposition du Sud esclavagiste au Nord libre est bien, mais n'est point suffisant, puisqu'à la même époque les grandes usines soumettaient à une quasi-servitude le monde du travail.

Le remarquable ouvrage d'interprétation que vient d'écrire M. J. T. Adams ne résout point tous les problèmes de l'esclavage et de la Sécession. Mais il les a posés dans toute leur complexité. Par là, il ouvre aux historiens d'intéressantes perspectives.

E. PRÉCLIN.

---

Edmund C. BURNETT. **Letters of members of the Continental Congress.** Vol. VII : *January 1, 1783 to December 31, 1784.* Washington, D. C. Carnegie Institution, 1934. In-8°, LXXVII-670 pages.

Avec beaucoup de patience, M. Edmund C. Burnett poursuit l'œuvre monumentale qu'il a commencée. Les 745 lettres — souvent inédites jusqu'ici — qui com-

rôle de W. L. Garrison et ignore celui de Dweld. A la page 139, le développement sur Brown est superficiel et ne paraît pas au courant des derniers travaux. A la page 158, il n'a pas insisté sur les causes du ralliement des Pauvres Blancs à la cause du Sud. L'index est incomplet.

posent ce tome VII datent de l'époque particulièrement ingrate des années critiques, alors que le jeune État cherchait sa voie au milieu de l'incompréhension, de la contradiction et du scepticisme. Dans leur correspondance, les membres du Congrès montrent dans toute leur complexité les problèmes qui s'imposaient à leur attention : la ratification du traité de Versailles, la signature de traités de commerce avec les puissances étrangères, l'entretien de l'armée, l'organisation des finances, la distribution des terres de l'Ouest. Mais, si les députés savent se lamenter, bien peu ont la largeur de vues nécessaire pour entrevoir les solutions. Les A. Lee, Higginson, Ephraim Paine, S. Osgood, Elbridge Gerry sont aveuglés à tel point par l'esprit de parti qu'ils attribuent les difficultés inextricables à leurs adversaires et non aux circonstances. Le plus sérieusement du monde, et alors qu'il s'agit de payer les soldats ou les dettes criardes, tandis que les États ne veulent point donner d'argent, S. Osgood écrit : « Si des ressources permanentes sont données au Congrès, l'influence aristocratique établira définitivement un gouvernement arbitraire aux États-Unis (14 décembre 1783, p. 414) ; je pense que ce fut une grande faiblesse dans notre confédération d'instituer un trésor continental (central) et je crois que cette dangereuse machine infligera à nos libertés un coup probablement mortel » (14 février 1784). Cette remarque d'E. Paine, souvent répétée au cours de la correspondance : « Les nababs du Sud se conduisent comme s'ils se considéraient d'une essence supérieure » (p. 534, 24 mai 1784), montre que de nombreux députés du Congrès s'opposaient aux mesures réformatrices par jalousie à l'égard des planteurs, des financiers, des intellectuels, des alliés français.

Pourtant, la suite des événements se laisse deviner : A. Hamilton, J. Madison, David Howell, William Ellery s'ingénient à gagner leurs adversaires par l'appât d'un compromis attribuant à la Confédération les terres du Nord-Ouest.

Peut-être cette impression ne se dégage-t-elle pas suffisamment de l'introduction historique, si judicieuse, que M. Burnett donne en tête de sa remarquable édition.

E. PRÉCLIN.

---

Henry Steele COMMAGER. **Documents of American history.** New-York, Crofts, 1934. 2 vol. in-8°.

En deux volumes qui comptent 904 pages de deux colonnes, M. H. Steele Commager a reproduit, in extenso ou par extraits, 486 textes essentiels de l'histoire américaine qui s'échelonnent entre le 30 avril 1492 (privilèges accordés à C. Colomb) et le 15 juin 1934 (*Anti War treaty of non aggression and conciliation*). Le recueil se divise en sept périodes (1492-1783 : 74 documents ; 1783-1815 : 40 ; 1815-1860 : 85 ; 1860-1865 : 43 ; 1865-1896 : 98 ; 1896-1914 : 59 ; 1914-1934 : 85).

Les textes relatifs aux origines, intéressants, bien édités, sont surtout des chartes, des lois coloniales, des pétitions et des résolutions, donc des textes officiels de caractère politique. Le lecteur se prend à regretter que des extraits de sermons calvinistes, arminiens, de discours séditieux universitaires après 1763, de lettres de caractère économique n'aient point été reproduits.

Pour la seconde période, le choix des textes est généralement très judicieux (plans constitutionnels de Randolph, du New-Jersey, opinions de Hamilton et de Jefferson sur la Banque). Pourtant, la documentation relative au blocus n'est pas

complète, puisque les ordres du Conseil anglais (1806), les décrets de Trianon et le deuxième décret de Milan ne sont pas reproduits.

Les années 1814-1860, si intéressantes pourtant, ne sont pas toujours aussi caractérisées qu'il conviendrait. Ainsi, le texte de la paix de Gand, certains documents reproduits par Manning dans sa *Diplomatic Correspondence of the United States-Inter American affairs* sont omis, ainsi que les passages essentiels des discours prononcés au moment de l'élaboration du compromis de 1850 par Clay, Webster et Calhoun. Surtout, M. Commager, qui s'en tient trop à l'histoire politique, ne donne aucun document propre à éclairer l'évolution religieuse, scientifique, idéologique du pays.

La période de la guerre de Sécession est beaucoup plus satisfaisante, puisque, à côté des textes officiels (pourquoi la Constitution des États confédérés n'est-elle pas commentée?), l'auteur reproduit des documents fort curieux : trois lettres impertinentes, dont deux adressées à Lincoln par Mac Clellan et Greely ; une, envoyée par le président à l'orgueilleux Hooker.

Les documents de la période de reconstruction présentent le même intérêt. Car, s'il est regrettable que le texte du *Freedmen's Bureau* ne soit pas reproduit et que les à-côtés de l'élection de 1866 ne soient pas indiqués, le rapport de Grant du 18 décembre 1865, qui approuve la reconstruction présidentielle, le texte des veto de Johnson, constituent des témoignages de grande portée psychologique.

A la fin de la cinquième période et pendant la sixième, les questions économiques prennent une telle importance que les lois sociales, industrielles vivifient la liste monotone des lois, des messages et des résolutions parlementaires. Pourtant, le veto de Taft au *Literary Test Bill* (387), plusieurs *writs of error* contre les Trusts sont fort caractéristiques. L'ordre chronologique adopté entremêle à tel point les grandes lois wilsoniennes et les actes diplomatiques de la Grande Guerre qu'il est impossible de se faire une idée des réformes du Président. Pourquoi M. Commager n'en a-t-il pas donné un résumé?

Ce gros recueil reproduit avec soin tous les documents constitutionnels, les arrêts décisifs de la Cour suprême. Il est moins complet en matière d'histoire diplomatique. Surtout, et c'est inévitable, il ne donne pas assez de textes d'histoire de la civilisation propres à illustrer l'évolution économique, religieuse des États-Unis.

Parfois incomplet, insuffisamment annoté, le livre de M. Commager n'en reste pas moins un instrument de travail indispensable à tous. Son acquisition paraît nécessaire à toutes les bibliothèques de grandes villes et d'Universités.

E. PRÉCLIN.

---

Charles SEYMOUR. **American diplomacy during the World War.** Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1934. In-12, x-417 pages. Prix : $ 3.00.

Moins compréhensif que ne l'indique son titre, le présent ouvrage « est essentiellement une étude des événements au cours desquels Wilson, désireux de se tenir à l'écart d'une Europe déchaînée, fut entraîné à la guerre par les conditions intolérables qui furent faites aux neutres ». Pour écrire un tel ouvrage, nul n'était plus qualifié que M. C. Seymour. Il a pu interpréter les documents officiels du *Département d'État*, du gouvernement allemand et d'importants textes russes (Brest-

Litovsk, de la *Foreign Policy Association*) à la lumière des papiers du colonel House — dont il est l'éditeur — et avec l'aide de personnalités comme le comte Bernstoff, lord Lothian, sir William Wiseman, qui ont accepté de lire les épreuves. Aussi le livre de M. Seymour sera-t-il le bienvenu, tout à la fois grâce à la compétence de son auteur et à l'importance du sujet. Ses neuf chapitres s'ordonnent en trois parties intéressantes, claires et judicieuses, où l'essentiel n'est jamais sacrifié à l'accessoire.

Au cours d'une première période (chap. I-III), le président s'ingénia à obtenir l'acceptation d'un compromis qui eût concilié les besoins légitimes des belligérants avec les droits de neutres des États-Unis. Mais le gouvernement de George V refusa d'accepter la déclaration de Londres de 1909, allongea la liste des marchandises de contrebande, publia une liste noire de négociants américains, pendant que deux mille navires neutres furent visités par les Alliés au début de 1915. Wilson dut demander des crédits pour la construction de 137 vaisseaux de guerre, force propre à rendre l'Entente conciliante. Avec l'Allemagne, les relations, d'abord cordiales, furent compromises quand les sous-marins allemands se mirent à couler tout navire marchand qui naviguait dans la zone de guerre. En même temps qu'il évoque les incidents de cette première campagne sous-marine, marquée par les torpillages du *Lusitania* (mars 1915), *Arabic* (août 1915), *Sussex* (mars 1916), l'auteur retrace dans leur évolution les négociations germano-américaines. Bryan démissionne en protestant contre les tendances proalliées du président, tandis que Wilson, résistant au désir de rupture de House (1915), de Lansing (1916), veut obtenir le désaveu de l'attaque du *Lusitania*, mettre au premier plan la sauvegarde des vies humaines, contraindre les Allemands à des concessions. Ces concessions, l'habile Bernstoff les ferait aisément, après avoir vaillamment négocié, s'il ne se heurtait à l'incompréhension et à l'incompétence du gouvernement de Berlin. Il s'en départit (4 mai 1916) quand il accepta de faire l'impossible pour ne point couler les vaisseaux américains, mais essaya de subordonner cette concession à une atténuation du blocus allié. En vain.

Avec le chapitre IV commence la seconde phase de la politique américaine de guerre. Très vite, Wilson comprit que le seul moyen de tenir son pays éloigné du grand conflit était d'offrir ou d'imposer sa médiation. Après l'échec d'une tentative de House (printemps 1915), Grey accepta le principe d'une médiation armée et jusqu'aux termes d'un memorandum, auquel Briand ne répondit jamais (février-mai 1916). Sur quoi, les relations anglo-américaines se tendirent.

Une troisième phase s'ouvre avec le chapitre V. Encouragé par le succès de ses sous-marins, le gouvernement allemand décida au Conseil de Spa (9 janvier 1917) que la guerre sous-marine serait poursuivie sans restriction à partir du 1er février. Bernstoff, atterré, fit l'impossible pour éviter l'inévitable. A la nouvelle que cinq steamers américains avaient été coulés sans préavis, Wilson se prononça pour la guerre dans son message du 2 avril 1917. Chemin faisant, M. C. Seymour montre toute la faiblesse des théories de H. E. Barnes, de Ludendorff, de l'amiral Andreas Michelsen, pour qui le grand président fut entraîné à l'intervention par les « intrigues » des Alliés.

Les cinq derniers chapitres exposent l'histoire encore mal connue de la difficile collaboration entre les Américains et les Alliés (chap. VI), collaboration rendue plus difficile par des désaccords marqués sur les buts de guerre des belligérants. Pour l'auteur, ici porte-parole posthume de House, Wilson connut assez tôt l'essentiel

des accords secrets entre les Alliés, dont les derniers détails lui furent communiqués par Balfour en janvier 1918 (chap. VII). La fin du même chapitre expose dans ses nuances l'origine des quatorze points et le chapitre VIII les modalités de la capitulation des puissances centrales. Aux derniers chapitres (IX, X), consacrés aux négociations qui précédèrent et qui suivirent l'armistice, M. C. Seymour ajoute d'intéressants détails à ce qu'on en sait généralement. Ici, il met en relief l'action de House et de ses deux collaborateurs, Cobb-Lippmann, pour l'acceptation des quatorze points par les Alliés. Là, il attribue la paternité de l'idée des mandats coloniaux au professeur George Louis Berr. A la page 392, il mentionne en note cette remarque curieuse et, croyons-nous, suggestive, de House : « Si Wilson avait été plus adroit à la Conférence de la Paix, il aurait pu tirer parti du fait que la réserve des Italiens (aux quatorze points) n'étant pas basée sur le traité de Londres, ils avaient tacitement renoncé à la position que leur avait accordée le traité. »

L'excellent ouvrage de M. C. Seymour peut ne pas satisfaire toutes les curiosités sur les difficultés de la politique de neutralité (voir les papiers de Page), sur l'intensité de la propagande germanique aux États-Unis, sur les répercussions diplomatiques des questions économiques. Il n'en reste pas moins que ce livre de bonne foi, et de foi en la grandeur de Wilson, apporte une précieuse contribution à l'histoire de la Grande Guerre. Souhaitons que M. C. Seymour apporte les mêmes dons et la même impartialité à l'histoire du traité de paix.

E. PRÉCLIN.

---

Frank H. SIMONDS. **American foreign Policy in the Post-War years.** Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1935. In-12, 160 pages.

Frank Simonds est mort il y a quelques mois. Les historiens curieux de l'évolution américaine au XX^e siècle ne pourront pas négliger les ouvrages de ce grand publiciste, d'esprit indépendant, de sympathies plutôt françaises, qui se tenait au-dessus des partis. Pacifiste convaincu, mais sceptique et défiant envers la condition humaine, il ne croyait pas à la paix européenne et se préoccupait fort de l'attitude que devraient prendre les États-Unis lors d'une seconde guerre mondiale. A son avis, la grande République devait s'écarter du vieux monde : chaque État ne songe qu'à sa propre sécurité et, lors du conflit sino-japonais, l'Europe s'est montrée aussi « isolationniste » que l'Amérique. Mais les États-Unis pourraient-ils rester à l'écart de la guerre qu'il jugeait à peu près inévitable?

En 1933, après l'arrivée de Hitler au pouvoir, il avait écrit *America faces the next war*[1], qui complétait deux volumes : *Can Europa keep the peace? Can America stay at home?* Il arrivait à cette conclusion : « Dans une Europe dominée par l'esprit d'Adolf Hitler, que peut faire l'Amérique avec une politique étrangère toujours inspirée par les doctrines de Woodrow Wilson? L'Amérique est en face d'une prochaine guerre européenne? Doit-elle continuer à fermer les yeux? C'est la question » (p. 82).

Dans son livre sur *La politique extérieure des États-Unis*, le dernier sans doute qu'il ait publié, Simonds réunit une série de conférences faites dans une université

1. New-York, Harper and brothers, 1933, in-12, 82 p.

américaine sur la situation économique d'après-guerre, la paix mondiale, la sécurité, le désarmement, les États-Unis, de Wilson à Roosevelt, l'avenir. Il exerçait une très forte influence sur l'opinion non seulement américaine, mais britannique. Les vues qu'il exprime dans cet ouvrage n'ont pas été étrangères au mouvement d'idées qui, à la suite de l'affaire éthiopienne, s'est manifesté en Angleterre, afin de réduire la S. D. N. à un rôle consultatif, permettant la participation des États-Unis et de l'Allemagne. « Dans sa brève histoire », déclare Simonds, « la S. D. N. a montré sa valeur en tant qu'organe international, qui fournit une place et un mécanisme pour une consultation internationale... Elle doit devenir un centre de consultation internationale et de coopération internationale, toute idée de coercition étant éliminée... Dès que le principe de coercition se sera envolé du nouveau Palais des Nations, les États-Unis devraient y entrer par la grande porte ; leur absence n'aurait plus de raison d'être. »

Maurice BAUMONT.

---

**Géographie universelle**, publiée sous la direction de P. VIDAL DE LA BLACHE et L. GALLOIS. T. XIII : *Amérique septentrionale*, par H. BAULIG. 1re partie : *Généralités. Canada.* Paris, Colin, 1935. In-4°, 315 pages. Prix : 90 fr.

Les deux tiers environ de ce volume ont pour objet d'exposer les conditions générales du continent nord-américain (le Mexique exclu, qui a été traité avec l'Amérique centrale), l'autre tiers à l'étude régionale de la partie septentrionale de ce continent, Terre-Neuve, Canada et Alaska. Les États-Unis seront le sujet de la seconde partie de ce tome XIII.

La fin du XIXe siècle et surtout le premier tiers du XXe ont vu se produire, au profit de l'Amérique, un déplacement de l'équilibre du monde et, par suite, une modification des conditions historiques. qui rendent d'autant plus nécessaire une connaissance exacte et précise du cadre et du milieu géographiques où s'accomplissent des événements si gros de conséquences. De ce point de vue, le tableau général de M. Baulig est particulièrement précieux. Sur l'individualité géographique des deux Amériques, sur les différences et les ressemblances entre l'Amérique du Nord et l'Eurasie, sur les directions générales de la circulation, qui suivent en Europe les parallèles et dans l'Amérique du Nord les méridiens, le chapitre I donne des indications très nettes et, pour l'historien, très suggestives. Plus loin, c'est en exposant les conditions de la pêche et de la chasse, la nature de la faune, l'utilisation et la disparition des espèces animales (p. 47-54) que l'auteur fournit de données importantes l'histoire sociale et économique. D'un intérêt historique plus direct et immédiat encore sont les pages consacrées aux Indiens, à leur ancienne civilisation, à leur évolution jusqu'à aujourd'hui (p. 127-133), aux étapes de la colonisation et à ses caractères dans les différentes régions (p. 140-149), à la croissance des États-Unis, aux éléments et aux phases de leur développement (p. 151-172), aux phénomènes de l'exode rural et des modifications de rapport numérique entre les diverses catégories de professions, les producteurs de choses diminuant au profit des individus qui assurent des services (p. 172-174). La comparaison entre la répartition de la population aux États-Unis et celle de la matière dans les espaces célestes est particulièrement saisissante : « Des agglomérations très compactes,

groupées en systèmes et noyées dans des nébuleuses elles-mêmes relativement denses, avec, dans les intervalles, de vastes espaces presque vides, disputés entre l'attraction des masses principales » (p. 174).

Le Canada pose quatre grands problèmes historiques : rapports avec l'Empire britannique, rapports avec les États-Unis, place dans le commerce mondial, avenir des Canadiens français. Sur chacun d'eux, M. Baulig apporte des renseignements de haut intérêt, des explications poussées et perspicaces, des vues suggestives. Sur le dernier, qui, à bon droit, peut nous occuper particulièrement, on trouvera, outre nombre d'indications éparses, des éléments d'appréciation importants aux pages 181-183, 210-211, 246. Sur la situation respective du Canada et des États-Unis, aux pages 273-275 et 285 : l'emprise industrielle et financière des États-Unis est très forte, et même l'emprise intellectuelle, si du moins les journaux et les magazines sont des agents de celle-ci ; et cependant, « satellite et presque colonie des États-Unis pour bien des industries, et surtout pour les plus modernes », le Canada semble protégé contre une union plus étroite avec eux par des forces morales — loyalisme, hostilité du clergé canadien français entre autres — et économiques — le protectionnisme des États-Unis, le besoin de débouchés dans l'Empire britannique. Le tableau très précis et très détaillé du commerce extérieur du Canada contribue à éclairer ce dernier point (p. 284-295) et à situer le grand Dominion dans la vie économique du monde.

Par ses territoires du Nord, il fait partie de l'Arctique, où les États-Unis se trouvent également engagés par l'Alaska. Les efforts récents et ininterrompus de l'Union soviétique pour faire entrer plus largement cette zone du globe dans la circulation universelle donnent un intérêt particulier à ce que M. Baulig nous apprend de ces régions naguère tenues pour inhabitables, à jamais stériles et où les progrès de la technique moderne font cependant pénétrer chaque jour davantage des éléments de vie, élargissant ainsi le cadre de l'histoire.

Au total, un fort beau livre, solide, clair, sur beaucoup de points révélateur, fermement écrit, qui, à la dernière page, laisse le lecteur sous une impression puissante, à laquelle contribue une illustration très instructive. Il fait souhaiter que suive rapidement la seconde partie de ce tome XIII, le tableau et l'explication géographique des États-Unis.

Louis EISENMANN.

# NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

**Histoire générale.** — *Annales sociologiques*. Série D : *Sociologie économique*, publiée sous la direction de F. SIMIAND, fasc. I (Paris, Félix Alcan, 1934, in-8°, 295 p. ; prix : 30 fr.). — Ce nouveau volume des *Annales sociologiques* est de nature à intéresser les historiens, tout d'abord parce qu'ils y trouveront de précieuses indications bibliographiques et des revues critiques souvent suggestives, en particulier celles qui émanent d'hommes comme le regretté François Simiand, MM. Georges Bourgin et Maurice Hallwachs. On lira aussi avec grand profit le mémoire de F. Simiand, *La monnaie, réalité sociale*, ainsi que la discussion à laquelle il a donné lieu à l'Institut français de sociologie, avec les réflexions judicieuses de MM. Oualid, Mestre, Roger Picard, Mauss, Pirou, etc. La question essentielle dont traite Simiand, c'est de savoir si la monnaie se contente de représenter des valeurs économiques, des produits, naturels ou fabriqués, dont notre consommation a besoin. En fait, la monnaie a pour principal avantage de nous promettre la possession de telle ou telle marchandise, de tel ou tel service ou, pour mieux dire, de marchandises ou de services de diverses sortes et en des circonstances diverses. Elle repose sur « une *croyance et foi sociale*, qui est une *réalité sociale* ». On peut dire qu'en un sens l'or et l'argent constituent aussi des monnaies *fiduciaires*. L'infinité de choses qu'on peut obtenir avec de la monnaie, et en un temps non déterminé, contribue encore à la confiance qu'elle inspire à l'homme vivant en société. Il y a là des vues très suggestives et dont les historiens pourront tirer bon parti. — Dans le même fascicule, signalons encore un intéressant mémoire de Georges LUTFALLA, *Essai critique sur la détermination statistique des courbes d'offre et de demande*.

Henri SÉE.

— *Bibliographie de Salomon Reinach* (Paris, Les Belles-Lettres, 1936, 1 vol. in-8°, CXI-262 p., avec 3 héliogravures. Tirage limité ; prix : 65 fr.). — Salomon Reinach avait, de son vivant, rédigé et fait imprimer sa propre bibliographie. La famille de Mme Salomon Reinach a tenu à honneur de donner une édition définitive des deux fascicules précédemment parus, dans l'ordre même où ils avaient été composés : liste des livres, des travaux insérés dans les publications non périodiques, des articles donnés dans les publications périodiques, classés chronologiquement par revues rangées dans l'ordre alphabétique. Un index général permet de se diriger dans cette immense bibliographie, d'une prodigieuse variété, touchant aux sujets les plus divers, archéologie et philologie classiques, antiquités celtiques et gallo-romaines, histoire de l'art du Moyen Age et de la Renaissance, histoire religieuse, sociologie. C'est toute une époque de la science française qui est enclose dans ces sèches énumérations.

La piété de la famille a réuni, en tête du volume, un choix de notices sur la vie et l'œuvre de Salomon Reinach et de Mme Salomon Reinach, née Morgoulieff.

Raymond LANTIER.

— Sous le titre d'*Internationale Personalbibliographie, 1850-1935* (Leipzig, K. W. Hiersemann, 1936, in-4°, XII-572 p.), M. Max ARNIM publie un ouvrage qui rendra de grands services aux bibliothécaires et aux usagers des bibliothèques. C'est, établi d'après les existants de la Bibliothèque nationale de Berlin, un catalogue alphabétique des listes de travaux d'un très grand nombre d'auteurs, telles qu'elles se rencontrent ou dans les notices établies par eux-mêmes ou dans des études faites sur eux. On voit du premier coup d'œil le double intérêt et la particulière utilité d'un pareil travail, d'autant plus méritoire qu'il est plus ingrat, et on mesure ainsi la gratitude que ceux qui en recueilleront le bénéfice doivent à l'auteur et à son actif éditeur.

— Gordon EAST. *An historical geography of Europe* (Londres, Methuen et Cie, 1935, in-8°, XX-480 p., index, 58 fig., cartes ; prix : 15 s.). — L'auteur entend « géographie historique » dans le sens large, celui qui entraîne à porter dans l'étude du passé les mêmes curiosités ou les mêmes méthodes que dans celle du présent, au lieu de se borner à l'évolution des États et de leurs frontières, ou encore de tenter une interprétation de l'histoire. Il insiste surtout sur la géographie du peuplement et de l'habitat, la géographie politique, la géographie économique, qui forment les trois grandes divisions de son livre. Celui-ci commence avec l'Empire romain et s'arrête vers 1870. Même dans ces limites, on voit les difficultés d'un sujet aussi ample. Elles ont été évitées, en grande partie, grâce à l'idée ingénieuse de procéder par exemples, par une série de « coupes » successives ; « diverses régions ont été choisies, dans l'espoir que quelques-uns des principaux contrastes géographiques dans l'espace et le temps apparaîtront ainsi ». Dans ces tableaux superposés, il y a beaucoup d'adresse, d'intelligence concrète et pénétrante, de vues ingénieuses, outre une documentation bien choisie et allègrement présentée[1]. Quelques erreurs, naturellement, ou surtout des défauts de perspective. On n'a pas assez marqué cet essor de vie économique qui marque en France la fin du XVIIIe siècle ; le lecteur est laissé dans l'ignorance de la révolution agraire à ses débuts, des constructions de routes, de toute notre activité maritime et coloniale. Les pays méditerranéens sont moins bien connus de l'auteur, même la Sicile à laquelle il consacre pourtant un chapitre entier (l'intérieur ne peut être caractérisé comme un pays de montagnes assez arrosées : le sud-est a de belles cultures). Une erreur, qui lui est commune avec la plupart des Septentrionaux, est d'exagérer le rôle de l'arboriculture et de l'irrigation dans ces régions. Les plantations n'y sont pas toujours encloses, de bien s'en faut ; l'olivier est très rare en Lombardie, et le Languedoc ne peut accepter les orangers, dont on fait une de ses richesses. Tout cela ne diminue pas notre regret de n'avoir point en France l'équivalent de ce très bon manuel d'enseignement supérieur.

Jules SION.

— J. F. HORRABIN. *An atlas of current affairs* (Londres, Gollancz, 4e édition revue, 1935, 168 p., 74 cartes ; prix : 3 s. 6 d.). — Ce petit livre, dont la première édition parut en avril 1934, est destiné à fournir aux lecteurs des journaux de grande information les renseignements précis qui leur permettront de « situer » les

1. Un des mérites de ce livre est sa « bibliographie choisie » (p. 449-471), qui contient l'essentiel paru jusqu'en août 1935 (sauf, cependant, les travaux de Dion, si utiles pour les chapitres sur l'organisation agraire).

faits et de comprendre les problèmes qui sollicitent leur attention. Les croquis sont très schématiques et parfois bien élémentaires, mais ils sont d'une incontestable clarté et le bref commentaire qui les accompagne est toujours intelligent et sûr.

— Harold TEMPERLEY et Lillian M. PENSON. *Short bibliography of modern European history, 1789-1936* (Londres, Bell et fils, 1936, 32 p.). — Cette brochure porte le n° 103 dans la petite collection des « Historical association pamphlets ». M. Temperley, qui possède une connaissance aussi variée que profonde des sources relatives à l'histoire depuis la Révolution française jusqu'au moment présent, annonce, ce qui ne surprendra personne, qu'il ne pourra que donner une esquisse de cette histoire avec un choix très limité de sources. Il se contente de résumer ce qu'il convient de savoir sur l'histoire générale de l'Europe depuis 1789 jusqu'à l'ère napoléonienne, puis sur la situation où se sont trouvés depuis 1815 les treize États européens qui ont joué un rôle dans cette mêlée des peuples, leur grandeur et leur ruine. On trouvera peut-être plus de profit à lire le chapitre IV, consacré aux relations diplomatiques depuis 1871 à nos jours, à ce qui se passe sous nos yeux où l'on se demande chaque jour de quoi le lendemain sera fait.

**Antiquité.** — Maurice TOUSSAINT. *Bibliographie de Camille Jullian* (Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1935, gr. in-8°, 66 p.). — En dressant cette bibliographie de Camille Jullian, complète et détaillée, M. Maurice Toussaint n'a pas seulement rendu un hommage émouvant au grand historien trop tôt disparu ; il a rendu un service éminent à tous les érudits dont le travail porte sur les antiquités nationales, à tous ceux qu'intéresse le passé de notre patrie. On ne saurait ni résumer, ni même analyser une telle œuvre ; il convient seulement d'en mettre en lumière l'importance et la méthode. Cette énumération d'ouvrages, d'articles d'encyclopédies, de revues et de journaux, de comptes-rendus, de discours et de préfaces, complétée par la mention des livres que Camille Jullian a revus, annotés et publiés, tels que l'admirable *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France* de Fustel de Coulanges ; cette énumération donne l'idée la plus nette de l'énorme labeur qui a occupé la vie du maître écrivain. Les *Notes gallo-romaines* insérées dans chacun des numéros de la *Revue des Études anciennes*, du mois de janvier 1899 au mois de juin 1930, ne remplissent pas moins de vingt-cinq pages de la bibliographie de M. Maurice Toussaint. Il n'est point de revue, il n'est point de journal qui ait fait appel en vain à la collaboration de Camille Jullian quand il s'agissait de traiter un sujet, quel qu'il fût, de répondre à une question, générale ou locale, se rapportant à l'histoire de la France. Pendant la guerre de 1914-1918, sa parole ardente, sa foi patriotique, sa confiance inaltérable dans les destinées du pays ont rayonné de Paris jusque dans les provinces, jusque dans les divers secteurs du Front : le *Bulletin des Armées de la République* en porte de nombreux témoignages, comme aussi *Foi et Vie*, le *Journal des Débats*, le *Journal du Soldat*, etc.

C'est une belle et grande leçon que donne à tous les savants ce rappel de l'œuvre de Camille Jullian, magnifique par les sentiments qui l'ont inspirée, magnifique par la méthode rigoureuse que l'auteur n'a cessé d'y appliquer, magnifique par l'éloquence et l'éclat du style. De toutes les lignes de cette bibliographie, émane un esprit national, fait d'érudition, de conscience, de passion pour la vérité, d'enthousiasme patriotique.

M. Maurice Toussaint, en rédigeant son ouvrage, a bien mérité de la science historique et de la France. J. TOUTAIN.

— Dr Nicolas IGNA. *Cultul lui Esculap şi al Higiei* (Cluj, 1935, in-8°, 103 p.). — Ce petit livre, œuvre d'un médecin à l'intention de ses confrères roumains, rappelle en une première partie les principales données que nous possédons sur Esculape, les origines et les particularités de son culte et de celui d'Hygie, à Épidaure, en Sicile et en Pannonie, ainsi que son caractère de dieu sauveur. La deuxième partie est consacrée à ce culte en Dacie supérieure ; elle offre l'intérêt de grouper cinquante-six inscriptions, dont quarante et une extraites du *C. I. L.*, quatorze relevées dans diverses publications et une inédite ; elle décrit en plus cinq statues, trois bas-reliefs et deux ex-voto. Tous ces monuments ont été trouvés en Transylvanie ; un certain nombre d'entre eux sont reproduits par des photographies prises en majorité par l'auteur. M. Igna croit que la grande diffusion de ce culte en Dacie a pu, comme en d'autres régions les cultes asiatiques, en répandant la croyance à un dieu sauveur, contribuer à y préparer les esprits à la prédication chrétienne. P. HENRY.

— A. CHAUVEL et P. WUILLEUMIER. *Les thermes romains d'Aix-les-Bains* (extrait du *Bulletin monumental*, 1936, 1, in-8°, 20 p.). — La construction à Aix-les-Bains d'un grand établissement thermal moderne a conduit à dégager au moins quelques parties des thermes antiques. Ce sont ces restes qu'étudient MM. Chauvel et Wuilleumier : deux piscines et plusieurs pièces attenantes. Ils publient également plusieurs beaux fragments de statues provenant des thermes, un torse et une tête de femme en marbre gris, probablement une muse, et une belle statue d'homme en marbre jaune : empereur, peut-être Constantin, ou bien un athlète. La tête, en tout cas, qui s'adapte au corps, mais qui devait être une tête interchangeable, appartient nettement au IVe siècle, tandis que le corps rappelle le style, fort alourdi, de Polyclète ou de Lysippe. A. GRENIER.

— F. Homes DUDDEN. *The life and times of St. Ambrose* (Oxford, Clarendon Press, 1935, 2 vol. in-8°, x-756 p. ; prix : 35 s.). — Après les monographies sur saint Ambroise publiées en allemand par Hans von Campenhausen, en français par le signataire de ces lignes, il était logique qu'un livre anglais fût consacré à l'illustre évêque de Milan. Le chanoine Dudden a voulu, utilisant les travaux de ses devanciers, présenter au public anglo-saxon les différents aspects de cette grande figure. En présence d'une carrière si remplie d'événements, qui intéresse l'histoire générale de l'Empire romain au temps de Gratien et de Théodose, le biographe observe fidèlement l'ordre chronologique, se contentant d'ajouter au début quelques chapitres sur la structure politique et sociale de cette époque, à la fin quelques chapitres sur les œuvres d'Ambroise et leur contenu moral et théologique. L'ensemble est sans prétention, plus analytique que systématique, mais exact, complet, bien informé d'après les sources et les meilleurs travaux modernes, rédigé de façon claire et avec de judicieuses considérations. La chronologie a été l'objet d'une attention particulière de l'auteur, qui adopte, le plus souvent, mes propres conclusions : il se sépare de moi sur quelques dates de moindre importance, comme l'élection d'Anemius de Sirmium (située en 380, au lieu de 376), l'abandon du grand pontificat par Gratien (en 375, au lieu de 382), l'exécution de Priscillien (en 385, au lieu de 386) et surtout pour la lettre XX et les événements qu'elle rapporte

(en 385, au lieu de 386). — Le chanoine Dudden, voulant présenter de façon complète le personnage et son milieu, ne craint pas les digressions sur l'éducation romaine, sur la société païenne et chrétienne, sur l'organisation de l'Empire et les événements de politique intérieure ou extérieure, sur le déclin du paganisme et l'histoire du priscillianisme, et il résume, en donnant les références aux textes ambrosiens, la doctrine morale et la théologie de ce Père de l'Église. Une excellente bibliographie et des *Indices* étendus et commodes complètent cette œuvre consciencieuse et intéressante[1]. J.-R. PALANQUE.

**Belgique.** — Sous les auspices du Comité des Amis français de l'Université de Louvain, M. le vicomte Charles TERLINDEN a fait trois conférences sur *Trois souverains, Léopold Ier, Léopold II, Albert Ier* (Paris, 1935, in-8°, 56 p.). Il y a résumé, dans un esprit nettement monarchique, l'essentiel de l'histoire contemporaine de la Belgique, et celle-ci, si riche, perd ainsi un peu de son luxuriant dynamisme en étant limitée aux faits et gestes de ses souverains. M. Terlinden, qui se refuse à recourir aux facilités anecdotiques plus ou moins contestables et d'autant plus sympathiques aux auditoires mondains, a brossé un tableau sobre d'une centaine d'années remplies de tant de choses et fourni les éléments fondamentaux de la psychologie des trois princes étudiés. G. BN.

**Canada.** — *The Works of Samuel de Champlain.* Vol. VI : *1629-1632*, by H. P. BIGGAR, with a portfolio of plates and maps and an Index to the six volumes (Toronto, The Champlain Society, 1936, in-8°, XIII-430 p., 1 illustration). — Ce dernier volume des œuvres de Champlain reproduit cinq textes dans les deux langues. Ce sont : la partie II, livre III, des *Voyages*, admirablement traduite en anglais par le professeur Cameron; le sommaire des découvertes faites en Nouvelle-France (p. 186-198) ; la *relation de ce qui s'est passé pendant l'année 1631* (p. 198-223) ; la table pour connaître les lieux remarquables de cette carte (laquelle?) traduite par M. Ganong ; surtout le *traité de la marine et du devoir d'un bon marinier* par le sieur de Champlain (p. 255-347), ici traduit en anglais pour la première fois (par M. H. M. Langton).

Comme dans les volumes précédents, le texte est établi avec le plus grand soin, les variantes sont indiquées, les notes sont précises et utiles : qu'elles soient philologiques, explicatives et historiques.

Six appendices complètent le recueil (les *articles* du 19 juillet 1629, l'*instruction pour le voyage au Canada du 14 avril 1630*, l'appel (inédit) de Champlain au roi (B. N., ms. fr. 9097, fol. 1-15), une lettre non signée de Champlain à Richelieu).

Les historiens français ne manqueront point de se féliciter de l'achèvement de la publication d'une édition scientifique des œuvres de Champlain, poursuivie grâce à la collaboration confiante d'éminents Canadiens : Français et Anglais.

E. PRÉCLIN.

— *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1819-1828*, choisis

1. Quelques erreurs : p. 2, la Sicile, la Sardaigne et la Corse, provinces de la préfecture des Gaules (elles sont dans la préfecture italienne) ; p. 50, le Latran résidence pontificale en 311 (c'est après 313 seulement) ; p. 64, il est question de l' « édit » de Milan (expression impropre) ; p. 87, cinquante-neuf provinces en Occident, vers 375 (ce chiffre ne sera atteint que dix ou vingt ans plus tard) ; p. 227, Avila en Tarraconaise (c'est en Lusitanie).

et édités avec notes par G. Doughty et Norah Story (Ottawa, Patenaude, 1935, in-8°, xi-543 p.). — Cet ouvrage, qui constitue un supplément au rapport pour 1934 de l'archiviste du Canada, donne le texte d'un certain nombre de documents, très caractéristiques, de l'évolution des deux Canadas de 1819 à 1828. Ils illustrent particulièrement les conflits entre les Chambres d'assemblée et le gouvernement, les difficultés de l'économie canadienne et de la répartition des terres entre les immigrants, surtout les modalités du partage des « réserves » du clergé. Chemin faisant, le lecteur voit apparaître la grande figure de Dalhousie et cheminer les idées d'union entre les deux Canadas. E. Préclin.

**Chine.** — *Yuan Che-K'ai, sa vie, son temps. Les grandes figures de l'Orient*, t. IV (Paris, librairie Paul Geuthner, 1934, in-8°, 242 p.). — C'est un livre fort remarquable qu'un missionnaire expert en choses chinoises, R. Verbrugge, vient de consacrer à Yuan Che-K'ai. Ce personnage madré, peu scrupuleux, est représentatif de toute la période qui va depuis la domination séculaire des empereurs jusqu'à l'installation radicale de la République ; il vit arriver tous les changements, il y prit une grande part et les dirigea aux moments les plus critiques.

Il appartenait à une famille de mandarins, mais son goût n'était pas aux études ; ayant échoué dans les examens, il embrassa la carrière militaire. A peine âgé de vingt-trois ans, il avait le titre de général et commandait 7.500 hommes. Rude soldat, il a l'esprit ouvert, bien conscient des nécessités du moment. Il accompagne en Corée le général Ou Tch'ang k'ing et lui succède à la tête des troupes chinoises « du Calme matin ». Il était l'homme de confiance de Li Hong-tchang et on célèbre la discipline de fer qu'il a su inculquer à ses soldats. En 1885, il est nommé résident de Chine en Corée, où il restera jusqu'à la guerre sino-japonaise.

Il redevient simple mandarin militaire ; mais, après les désastres, il faut reformer une armée, avec des instructeurs européens. Il passe pour un administrateur énergique. L'empereur le met à la tête de l'armée le 15 septembre 1898 ; ses conseillers veulent emprisonner l'impératrice douairière Tse-hi. Yuan n'objecte rien ; l'impératrice est prévenue, l'empereur condamné. Le P. Verbrugge juge avec indulgence le rôle de Yuan. « Il savait que l'empereur n'était pas l'homme qui pût régner sans guide... Mieux valait dévoiler le complot à l'impératrice, la seule autorité capable. On pouvait croire que, sous la pression des circonstances, l'élite mandchoue comprendrait son devoir. Yuan ne pouvait pas prévoir les crimes et les excès de la réaction. »

Yuan, dont l'intervention avait sauvé la douairière, était gouverneur militaire au Chan-tong, puis gouverneur général. Son armée était une des mieux dressées. Il eut une action pacificatrice, réprima au Chan-tong la révolte des Boxers. D'après le P. Verbrugge, « s'il s'était déclaré pour les persécuteurs, pas un Européen ne serait sorti vivant de Pékin, ni peut-être de tout l'intérieur de la Chine ». Il devient vice-roi du Tche-li et exerce une grande autorité : près des étrangers, il représente les bonnes dispositions de la Chine ; il poursuit un travail d'organisation patiente. Les réformes se succèdent, sans désarmer la « Jeune Chine » ; elles s'accélèrent avec la guerre russo-japonaise.

Le P. Verbrugge étudie en détail la vie de Yuan durant les derniers temps de l'empire ; l'histoire de la république, dont Yuan a été le premier président, ne rentre pas dans son récit. Mais trois chapitres retracent la fin de sa carrière, avec une sympathie qui veut tenir compte « de la justice et de la bienveillance avec laquelle il a traité l'Église catholique et les chrétiens chinois ».

Une cinquantaine de photographies complètent cet important ouvrage, où l'on ne rencontre pas le ton de hauteur si déplaisant que beaucoup d'Européens croient devoir employer à l'égard des Chinois, même en histoire. — Maurice BAUMONT.

**Espagne.** — D. Eduardo IBARRA y RODRÍGUEZ. *Il problema cerealicolo sotto i re cattolici, 1475-1516. Il calmiere del grano nel 1502*, 5 p. (*Rivista internazionale di scienze sociali*, année XLIV, fasc. I, janvier 1936. Milan, Società editrice « Vita e Pensiero »). — Le professeur Ibarra expose les mesures prises par les souverains catholiques en 1502 et 1503 pour maintenir les prix des blés dans des limites déterminées (tarifs, amendes, déclarations). Il dit ensuite l'inefficacité de ces mesures, les moyens employés pour tourner la loi, la misère du peuple, la diminution des emblavures, enfin la suppression du tarif en 1506. Intéressant épisode qui peut illustrer d'autres problèmes analogues de l'économie espagnole... et mondiale.

— D. Eduardo IBARRA y RODRÍGUEZ. *Escritores aragoneses de asuntos económicos durante el reinado de los Reyes cattólicos* (Saragosse, Tip. La Academia. F. Martínez, Audiencia 3 y 5. Tirage à part d'un article publié dans *Homenaje a Finke. Revista Zurita*, III, 1935, fasc. 3-4, 8 p.). — Colmeiro, dans son catalogue (*Biblioteca de los economistas españoles de los siglos XVI, XVII y XVIII*) publié au t. I des *Memorias de la Real Academia de Ciencias morales y políticas* (Madrid, 1861), n'avait accueilli que les économistes au sens strict du mot, laissant de côté tous les auteurs qui, incidemment, fournissent des renseignements de caractère économique. Se plaçant à ce point de vue plus large, le professeur Ibarra forma en 1933 une liste complémentaire de quatre-vingt-un noms en utilisant la *Biblioteca antigua y nueva de escritores aragoneses* (Zaragoza, 1796) de Latassa. Dans ce nouvel article, il donne une liste par ordre chronologique de neuf écrivains aragonais qui traitèrent des questions économiques sous le règne des souverains catholiques. Il indique leurs ouvrages et donne des précisions sur plusieurs d'entre eux.

— D. Eduardo IBARRA y RODRÍGUEZ. *La Vuelta al Mundo de un Misionero aragonés en el siglo XVII* (*Le tour du monde d'un missionnaire aragonais au XVII^e siècle*). Publié dans les *Anales de la Universidad de Madrid*, t. II, fasc. 1 (lettres), 1933. — Ce fascicule de treize pages contient une des conférences radiodiffusées faites par les professeurs de l'Université de Madrid en 1932-1933.

Le missionnaire D. Antonio Cubero y Sebastián fit, de 1671 à 1679, le tour du monde, en grande partie par voie de terre. Il publia le récit de son voyage sous le titre *Peregrinación del Mundo* (Naples, 1682). C'est dans cet ouvrage que le professeur Ibarra a puisé la matière de sa conférence, en négligeant délibérément tous les détails descriptifs qu'on peut trouver dans les relations d'autres voyageurs et ne retenant que ce qu'il y a de personnel à Cubero. Il en résulte une causerie originale, une succession de tableaux pittoresques et de scènes parfois amusantes, plus souvent dramatiques (colère de Louis XIV contre les médecins qui laissent mourir son second fils, souvenir de la captivité de François I^er au château de Pizzighettone, élection d'un roi en Pologne, signature d'un traité à la frontière russo-polonaise, la vie dans une isba, conversion d'une sorcière, etc., etc.).

— M. Michel LHÉRITIER, en étudiant *Un esprit international dans l'Espagne du XVIII^e siècle, Jose Cadulso, 1741-1782* (extrait de *Colección de estudios históricos, juridicos, pedagógicos y literarios, Homenagi a D. Rafael Altamira*. Madrid, 1936, in-8°, 21 p.), fournit une contribution intéressante à l'histoire du cosmopolitisme

intellectuel : pour Cadulso, il y a ressemblance, et donc solidarité, entre les peuples européens, ce qui ne l'empêche pas d'analyser chacun d'entre eux avec le plus de précision possible, particulièrement le peuple espagnol, qu'il connaît naturellement mieux que les autres et pour lequel il est assez sévère. Cadulso, comme d'autres penseurs du XVIII^e siècle, tient pour le progrès, qui se révèle par l'état de la morale et de la civilisation ; le siècle où il vit, si remarquable qu'il soit, à ses yeux, a des défauts incontestables, comme le goût du luxe, effet de la mode, elle-même conséquence de la vie de société ; mais Cadulso, grand partisan de la science, voit dans la collaboration des États le moyen de développer l'éducation générale et la science. Ainsi, à un grand nombre de points de vue, Cadulso est un véritable contemporain. G. BN.

**France.** — Jacques SOYER. *Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret.* III : *Noms de domaines gallo-romains formés à l'aide du suffixe « acus » et du suffixe « o-onis »* (extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XXII, 1935, in-8°, 45 p.). — De son poste d'archiviste du Loiret occupé pendant de longues années, M. J. Soyer a fait le centre d'actives recherches historiques et archéologiques. C'est l'expérience de longues études à travers les textes et sur le terrain qu'il condense dans ses articles sur les noms de lieux de sa province. On y trouve une doctrine éprouvée et de nombreux faits originaux. Les toponymistes tiendront compte des recherches de M. Soyer et les historiens savent tout le parti qu'ils peuvent tirer de la toponymie. A. GRENIER.

— Paul MARRES. *Les Grands Causses. Étude de géographie physique et humaine* (Tours, Arrault et C^ie, 1936, 2 vol. gr. in-4°. T. I : *Le milieu physique*, 213 p., 61 fig., croquis et graphiques, 38 pl. cartes et phot. ; t. II : *Le labeur humain*, 445 p., 78 fig., 37 pl.). — Parmi les récents travaux géographiques, la thèse de M. P. Marres est un de ceux qui méritent le plus l'attention des historiens, du moins par l'ampleur accordée à l'étude du passé comme par l'originalité des « genres de vie », dans une région assez diverse sous son apparente uniformité : tables calcaires des Grands Causses du Gévaudan et du Languedoc oriental, « rivières » du Tarn, de la Jonte, etc., et « vallons » périphériques qui s'évasent vers Saint-Affrique, Millau, Séverac.

L'auteur n'a pas cru devoir remonter, en règle générale, au delà du XVIII^e siècle. Il laisse aux préhistoriens le soin de montrer comment ces plateaux secs, faciles à défricher, semblent avoir été préférés aux hauteurs archéennes dans le début de l'occupation du sol. Sur celle-ci, au Moyen Age et jusqu'au XVII^e siècle, il se borne à quelques notations, pour mieux approfondir l'étude de la période proprement moderne. Ici, on admirera la richesse de sa documentation, qui comprend, entre autres, les cartes et plans de jadis, plusieurs liasses notariales, les délibérations des conseils généraux, les bulletins des sociétés d'agriculture, etc. Dans leur utilisation, il se préoccupe de les interpréter en géographe, mais sans craindre de dépasser au profit des historiens les strictes limites de la géographie.

Signalons donc à ceux-ci l'intérêt de ses chapitres sur la vie économique au XVIII^e siècle (p. 21-108) : localisation et technique de la culture et de l'élevage ovins; revenus de l'exploitation agricole ; répartition et tenure de la propriété (à noter l'emprise des bourgeois du bas pays) ; industrie des lainages, en particulier des cadis, filés ou tissés par une multitude de paysans, au bénéfice surtout des com-

merçants des grandes villes languedociennes ; circulation sur les drailles, les voies romaines, les routes, qui se multiplièrent au XVIIIe siècle. — Un chapitre de « charnière » (p. 109-138) indique les transformations économiques depuis la Révolution jusqu'à l'après-guerre. Elles procédèrent du développement de la circulation, automobile notamment, et de l'industrie fromagère. La véritable concentration industrielle qui s'est produite autour des caves de Roquefort amena une spécialisation dans l'élevage des brebis laitières, le recul du blé comme conséquence, et, comme elle entraîne le sacrifice de nombreux agneaux, l'utilisation de leurs peaux par les ganteries de Millau. — L'étude de l'économie actuelle occupe naturellement la place principale (p. 139-283) ; on y remarquera, en particulier, des pages très fouillées sur la propriété foncière et le bilan de son exploitation. Viennent ensuite de copieux développements sur l'habitat rural dans son évolution, sur les agglomérations urbaines et les phénomènes démographiques : dépeuplement (le causse Méjan, à l'est de Sauveterre, n'a plus que trois habitants au kilomètre carré, au lieu de huit à neuf vers 1865), émigration temporaire et définitive.

Sur tous ces faits, l'auteur apporte une masse de renseignements puisés aux meilleures sources, de détails parfois surabondants, mais souvent utiles et typiques, dont beaucoup sont représentés dans des cartes expressives ou par une multitude de croquis et de photographies. Historien de la vie agraire dans le passé, il a rassemblé sur ses formes présentes une documentation qui sera d'un grand prix.

Jules SION.

— A. MEYNIER. *Géographie du Massif central.* Collection E. Granger (Paris, Rieder, 1935, in-12, 240 p., 15 fig., croquis et plans, 16 pl. phot.). — Cette synthèse, nourrie de faits et d'idées, claire et bien venue, nous la devons à l'auteur d'une bonne thèse sur les régions, jusqu'alors bien peu connues des « Ségalas, Levezou, Châtaigneraie » (Aurillac, 1931). L'historien y remarquera les chapitres sur l' « isolement » du Plateau central dans la vie française, sur l'émigration. Beaucoup à glaner dans la description des variétés régionales, qui indique nettement le cadre et les modalités de l'activité humaine. Précieuse bibliographie p. 231-237.

Jules SION.

— M. Paul DUPIEUX, étudiant *L'industrie textile en Champagne troyenne de 1784 à 1789* (extrait de la *Nouvelle Revue de Champagne et de Brie*, juillet 1935. Châlons-sur-Marne, 1935, in-8°, 27 p.), explique que la crise subie par cette industrie n'est pas due uniquement au traité de commerce franco-anglais, mais aux investissements un peu trop aventureux faits par les capitalistes troyens à la suite des lettres patentes du 5 mai 1775, qui organisaient, en somme, la liberté industrielle dans cette branche de la production et qui déterminèrent d'abord une sorte d'outrance dans la production, une chute dans la qualité des produits et, par voie de conséquence, la concurrence des produits meilleurs. La question de la main-d'œuvre, en grande partie rurale, celle des marchés à terme, celle des investissements de capitaux sont abordées avec finesse par M. Dupieux. La crise est si forte à la fin de l'Ancien Régime que, en 1788, à Troyes seulement, on compte 9,000 chômeurs. Contre elle, peu de remèdes ont été envisagés ou tentés — en dehors des classiques ateliers de charité. En réalité, il aurait fallu moderniser l'outillage : on n'y songera qu'en l'an IX.

G. BN.

— M. François MERLET, archiviste des Côtes-du-Nord, a dressé le *Répertoire*

*numérique des fonds judiciaires et pénitentiaires de la période révolutionnaire, 102-2312* (Saint-Brieuc, Imprimerie moderne, 1936, in-4°, VIII-149 p.) : pièces du tribunal criminel, des tribunaux de district (Broons, Dinan, Guingamp, Lamballe, Lannion, Loudéac, Pontrieux, Rostrenen, Saint-Brieuc) et correctionnels (les mêmes, sauf Broons et Lamballe), des justices de paix, des juridictions consulaires (Paimpol, Quintin, Saint-Brieuc), des juridictions militaires avant et après la loi du 13 brumaire an V, des établissements pénitentiaires, tel est le contenu de cette partie d'un fonds dont le répertoire paraît solidement établi et commode, avec les tables dont il est muni. L'introduction de M. Merlet fournit quelques renseignements sur l'histoire des institutions judiciaires de la Révolution en Bretagne et les vicissitudes des fonds répertoriés : il faut noter que les guerres de la chouannerie ont amené la disparition de nombreux dossiers (en particulier les interrogatoires au Conseil de guerre de Saint-Brieuc). Par contre, dans les archives des tribunaux civils, en raison de la responsabilité civile des communes, lorsque les auteurs de faits de chouannerie ne pouvaient être découverts, des tribunaux correctionnels et des justices de paix (y compris les procès-verbaux de « lief de cadavre »), on rencontre des pièces curieuses. Dans les dossiers des tribunaux de commerce se trouvent, d'autre part, des renseignements sur la guerre maritime et les prises de navires ennemis par les corsaires bretons. G. Bn.

— Dans la *Collection d'études sur Grenoble pendant la Révolution française*, publiée sous la direction de M. F. Vermale, M. Gaston Letonnelier, archiviste de l'Isère, étudie et catalogue *Les cahiers de doléances en Dauphiné* (extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*, 6e série, t. V. Grenoble, Arthaud, 1935, in-8°, 57 p.). On y voit pourquoi il n'y a pas eu pour le Dauphiné, pays d'État non compris dans le réglement initial, un ensemble de cahiers rédigés dans les conditions et les délais prescrits et par quels procédés les particuliers, paroisses, corporations, villes, représentants du clergé et de la noblesse ont suppléé aux moyens légaux pour faire connaître leurs vœux et besoins à l'administration. De fait, en dehors des « pouvoirs » généraux donnés aux députés dauphinois aux États-Généraux et contenant l'essence des revendications des États de Romans, il y a eu en Dauphiné une floraison de documents manuscrits et imprimés qui sont, selon l'expression de M. Letonnelier, des « cahiers de remplacement », et c'est de ces documents que l'excellent érudit a dressé la liste, qui ne contient pas moins de 184 numéros : encore de quoi permettre à Mlle Hyslop de reviser et de compléter ses publications sur les États-Généraux ! G. Bn.

— Le *Journal de la Société de statistique de Paris* de mai 1936 publie l'exposé fait par M. Meynier, devant les membres de la Société, de ses conclusions touchant les *Levées et pertes d'hommes en France de 1792 à 1825*. Des raisonnements historiques et statistiques de M. Meynier — acceptés par MM. Six, Caron et J. Bourdon, présents à la même séance, — il résulterait que « le nombre des soldats tués ou disparus a été d'un peu moins d'un million sous l'Empire et de 700,000 sous la Révolution, soit un total de 1,700,000 tués sur 2,600,000 soldats mobilisés de 1789 à 1815 ». On doit rappeler que c'est à ce total de 1,700,000 que Taine évaluait les pertes des seules armées impériales pour les années 1804-1815. G. Bn.

— Jean Régné, archiviste de l'Ardèche. *La pénétration des idées nouvelles en Ardèche au début de la monarchie de Juillet*, 1830-1836. — Des archives de son pays

natal, M. Régné a tiré un très grand nombre de faits nouveaux qui ajoutent beaucoup aux livres d'histoire générale comme ceux de M. S. Charléty sur la *Restauration* et la *Monarchie de Juillet*. Il a mis en bonne lumière les conséquences graves des sociétés secrètes, l'essor industriel dont Lyon et Grenoble ont été le centre, Il conclut : « En dehors du *pays légal* qui lui donna la majorité, la monarchie de Louis-Philippe n'a rencontré dans l'Ardèche que méfiance et antipathie. »

— *Rêve et réalité de l'œuvre économique et sociale de Napoléon III*, par N. H. Boon, (La Haye, Nijhoff, 1936, in-8°). — Le livre de M. Boon ne repose pas sur une documentation inédite, mais sur une étude sérieuse des documents déjà publiés, ainsi que des livres consacrés à Napoléon III et à l'histoire économique et sociale du Second Empire.

Le sujet qu'il traite est intéressant, mais difficile. On en connaît depuis longtemps les grandes lignes : la sympathie sincère de Napoléon III pour les classes pauvres et laborieuses, sa compréhension de l'évolution économique moderne, les obstacles souvent insurmontables qu'il rencontra lorsqu'il chercha à faire prévaloir ses conceptions économiques et sociales. Mais, bien souvent, les documents dont nous disposons actuellement ne permettent pas de préciser le rôle personnel joué par Napoléon III dans une affaire particulière. M. Boon constate franchement, à maintes reprises, cette insuffisance de notre documentation actuelle, qu'il n'a pas entrepris de compléter : certaines sources dont il mentionne l'existence, les papiers de Rouher par exemple, lui auraient cependant permis de le faire, du moins sur quelques points.

On peut regretter aussi qu'il n'ait pas rappelé avec plus de précision les tendances économiques et sociales des classes dirigeantes françaises, et notamment celles des ministres et hauts fonctionnaires du Second Empire : il aurait ainsi mieux mis en lumière, par contraste, les conceptions personnelles de Napoléon III.

Si l'on ajoute que M. Boon montre parfois une admiration un peu excessive pour son héros, on aura épuisé les quelques critiques qui peuvent être adressées à cet ouvrage consciencieux et bien présenté. J. Maurain.

— Henri Ménabréa. *Histoire de Savoie* (Paris, Bernard Grasset, éd. 1933, in-8°, 393 p.). — La solide et consciencieuse *Histoire de Savoie* de M. Dufayard est un ouvrage qui a fait ses preuves et on pouvait se demander si le besoin d'une nouvelle œuvre destinée à raconter au public la passé de cette province se faisait sentir. Après avoir lu l'*Histoire de Savoie* de M. Ménabréa, il sera permis de répondre que cette nouvelle histoire ne fait pas double emploi avec la précédente ; elle apporte du nouveau. Elle ne la remplace pas, mais elle la complète. Bien composée, bien équilibrée, l'histoire de la Savoie de M. Dufayard demeure pour l'époque ancienne, le Moyen Age et les débuts des temps modernes, un livre fondamental qui garde sa place dans les bibliothèques d'érudits et qu'on ne peut se dispenser de consulter. M. Ménabréa n'est pas un historien professionnel, mais c'est un psychologue et un observateur sans préjugés ni œillères ; c'est aussi un Savoyard de vieille souche qui a le sens et la compréhension intelligente de son pays. Son livre est écrit au gré de sa fantaisie, d'une manière capricieuse et vivante, avec le seul souci de donner la note sincère et personnelle.

Le XVIIIe et le XIXe siècle occupent plus de la moitié de l'œuvre ; la restauration sarde est traitée par M. Ménabréa d'une manière plus approfondie que par son prédécesseur. La période contemporaine, à laquelle M. Dufayard n'a consacré que

deux pages un peu officielles, en remplit trente-trois dans l'ouvrage de M. Ménabréa, et l'auteur n'a pas peur de s'exprimer sur les problèmes les plus actuels avec une franchise, une liberté d'esprit et d'expression qui donnent un vif intérêt au chapitre. On voit ainsi ce qui distingue les deux auteurs : l'un est un historien de formation universitaire, habile à rédiger des manuels et qui s'acquitte de cette tâche avec conscience, méthode et autorité ; l'autre est un journaliste prime-sautier, pénétrant, qui sait découvrir les traits originaux d'un pays et qui y réussit d'autant mieux que c'est le sien. Il n'hésite pas à faire part de ses impressions, même quand elles risquent de heurter l'opinion courante. On continuera donc de se servir de l'histoire de la Savoie de M. Dufayard ; mais on lira en même temps et on relira celle de M. Ménabréa avec le sentiment d'y apprendre des choses qu'on ne saurait trouver nulle part ailleurs.

R. LATOUCHE.

**Grande-Bretagne.** — John Edwin WELLS. *Sixth supplement to a Manual of the writings in Middle English 1050-1400* (New-Haven, Connecticut, Yale University Press, 1935, p. 1437-1549 ; prix : 1 doll. 50). — Ce titre appelle un commentaire : il faut savoir tout d'abord que M. Wells, actuellement professeur d'anglais au Connecticut College, a publié en 1916 un manuel ou, si l'on préfère, un répertoire critique des ouvrages écrits en anglais au Moyen Age, plus exactement de 1050 à 1400. Ce manuel a été accueilli avec tant de faveur par les médiévistes que l'auteur et l'Université où il professe ont décidé de publier des suppléments en indiquant les publications les plus récentes, à partir de juin 1932, et les additions aux éditions précédentes. — Le 6e supplément est divisé en seize chapitres, parmi lesquels on note les romans concernant la légende d'Arthur et le siège de Troie ; la vision de Pierre le Laboureur, les homélies et les légendes des saints ; les proverbes et les préceptes religieux, les traductions et paraphrases de la Bible, Wycliffe et ses condisciples, les œuvres typiques et dramatiques, pour finir par Chaucer, qui occupe les derniers chapitres (nos 608-746). Les notes bibliographiques, nombreuses et très détaillées, complètent chacun de ces seize chapitres. On ne peut qu'admirer à la fois l'érudition et l'esprit critique déployés par l'auteur de cet utile manuel.

— Brigadier H. St. J. L. WINTERBOTHAM. *The national plans* (the ten-foot, five-foot, twenty-five-inch and six-inch scales) (Londres, His Majesty's Stationery Office, 1934, in-4°, 107 p., 21 pl., 1 tableau. Ordnance Survey, Professional papers, new series, No. 16). — Directeur général de l'*Ordnance Survey*, qui, en Grande-Bretagne, correspond approximativement à notre Service géographique de l'Armée, le brigadier J. L. Winterbotham a entrepris de dresser le bilan de l'œuvre cartographique considérable accomplie par la grande administration dont il est aujourd'hui le chef. Rien de plus précieux, en principe, pour l'historien qu'un pareil instrument de travail. « Avant tout, regardez le sol », disait naguère Camille Jullian. Or, le sol, bien souvent, ne s'atteint qu'à travers la carte, et celle-ci à son tour, étant un document, ne saurait être profitablement et légitimement utilisée qu'au prix d'une connaissance exacte et véritablement critique des conditions qui ont présidé à son élaboration. Malheureusement, l'exposé de M. Winterbotham manquera, je le crains, à rendre tous les services qu'on croyait pouvoir en attendre. Très détaillé, il n'est pas toujours très clair. Surtout, l'auteur ne semble avoir fait aucun effort pour se représenter les questions auxquelles un travailleur, appelé à

manier le complexe dossier établi par l'*Ordnance Survey*, est naturellement conduit à chercher une réponse. Je veux bien qu'un certain nombre des renseignements qu'il ne donne point, probablement parce qu'il les suppose connus, le soient, en effet, du lecteur britannique. Encore n'en suis-je pas toujours certain. Mais, assurément, le lecteur « continental » eût aimé quelques lumières de plus. Notamment, s'il s'intéresse à l'histoire agraire. Dans quelle mesure les plans du *Survey* comportent-ils l'indication, en l'espèce capitale, des limites parcellaires? Le problème, sans doute — M. Winterbotham le rappelle avec raison — ne se pose pas en Angleterre dans les mêmes termes que chez nous. La plupart des champs y sont clos; la haie figure alors sur la carte, à titre non de limite, mais de trait visible du terrain. Le cas, cependant, n'est point si général qu'il ne souffre quelques exceptions. Aussi bien — réalisée, incontestablement, en Irlande — la représentation des bornages, en tant que tels, paraît avoir été quelquefois, en Grande-Bretagne même, au moins tentée. Avec quels résultats? C'est ce dont je n'ai pas réussi, je l'avoue, à me faire une idée nette. Il va de soi que ce livre un peu décevant — peut-être parce que nous nous laissons forcément entraîner à lui demander plus qu'il ne prétendait fournir — n'en apporte pas moins plus d'une donnée utile ou suggestive. M. Winterbotham insiste justement sur le rôle, en quelque sorte éducatif, joué, aux origines des entreprises cartographiques d'État, par le travail des arpenteurs au service des économies seigneuriales; de même qu'en France les feudistes ont préparé les voies au cadastre, les *land-surveyors* des manoirs anglais ont commencé de mettre au point les méthodes qui devaient être reprises et perfectionnées par l'*Ordnance Survey*. Dans le présent, on notera qu'en Angleterre, mieux qu'ailleurs, l'archéologie a su obtenir que ses besoins fussent pris en considération par les autorités chargées des levés. Depuis 1920, un *archaelogical officer* a été adjoint au personnel dirigeant du *Survey*. Enfin, il n'est pas sans intérêt de constater qu'au sujet de la « topographie en avion » et de son avenir, M. Winterbotham partage le scepticisme de notre propre administration du Cadastre. Marc Bloch.

— Ont paru à la librairie H. Milford (Londres) tirées à part deux lectures faites à la British Academy et publiées dans les *Proceedings* de cette Académie en 1935. L'une est intitulée *On the painting of English landscape*, par Kenneth Clark (18 p. et 8 pl. en photogravure). L'autre est une savante étude de V. H. Galbraith sur *The literary of the Medieval English kings*, concernant les goûts littéraires des rois d'Angleterre depuis le VIe siècle jusqu'au XIIe, quand le latin eut été rétabli comme le langage du droit et que le français supplanta l'anglais. Deux chartes en fac-similé : l'une octroyée par Waleran, fils de Ranulf, 1069-1079, avec la signature en forme de croix du roi Guillaume Ier et de la reine Mathilde; l'autre est une pétition adressée à Édouard III, 1350, avec l'assentiment du roi tracé de sa propre main. — A la fin, une abondante bibliographie (p. 32-40).

— *Shakespeare and the audience, a study in the technique of exposition*, by A. C. Sprague (Cambridge, Harvard University Press, 1935, XI-327 p.; prix : $ 2.50). — Par *exposition*, l'auteur entend les explications qui rendent une pièce intelligible et que l'écrivain met dans la bouche des personnages, ainsi que les procédés que les conventions théâtrales permettent d'employer pour aider l'action. Ayant posé le principe que la bonne exposition doit être introduite assez naturellement pour passer inaperçue, et se présenter dans la forme la plus brève possible tout en res-

tant claire, il nous guide dans Shakespeare à la recherche de ces « postiches invisibles » ou de ces faux hors-d'œuvre dont la raison d'être échappe souvent à première vue. Le sujet est méthodiquement distribué (temps et lieu, conventions du soliloque, de l'aparté, des lettres lues en scène, préparations et surprises, etc.) et traité de façon fine et originale, grâce à une pratique intime du dramaturge étudié.

J. VALLETTE.

— *Lost plays of Shakespeare's age*, par C. J. SISSON (Cambridge University Press, 1936, x-221 p. ; prix : 12 s. 6 d.). — Auteur, entre autres choses, d'une étude remarquée dans le récent *Companion to Shakespeare Studies*, M. Sisson donne ici le résultat de ses recherches à différentes sources originales, principalement les dépositions de témoins à la Chambre étoilée et à la Chancellerie. Le butin est considérable : une comédie de Chapman, une tragédie de Dekker, Webster, Rowley et Ford, une ballade, deux gigues de théâtre, une relation des jeux de mai à Wells et plusieurs satires diffamatoires nous sont ainsi révélées. On sait que des multitudes de pièces de la Renaissance anglaise ont disparu, ou ne sont connues que de nom : toutes celles qu'on peut sauver du naufrage sont les bienvenues, surtout lorsqu'elles ont trait aux faits divers de l'époque aussi directement que celles-ci. Même caractère topique dans les gigues, ballade et satires présentées par M. Sisson. Rien ne subsiste de ses patients recoupements qu'une impression d'alacrité : ce sont plantes aux vives couleurs qu'il fait revivre, en récits et en citations, avec leurs racines ignorées, poussées dans un terreau de truculence populaire, violente, joyeuse et parfaitement immorale. Ce travail contribue utilement à notre connaissance de la vie et de la scène élisabéthaines ; mais le bénéfice historico-littéraire le plus net en est sans doute de nous faire comprendre au vif, par les innombrables querelles personnelles dont l'écho remplissait une époque, combien le délit de diffamation avait dès lors d'importance en Angleterre et pourquoi Shakespeare — trait dont on a souvent été frappé — insiste, comme il le fait, sur le prix de la réputation.

J. VALLETTE.

**Italie.** — La *Fondazione Leonardo*, qui a publié une si riche collection de *Guide bibliografiche*, est incorporée maintenant à l'*Istituto nazionale fascista di cultura*, et le premier des *Guide bibliografiche* publiés par celui-ci est celui de M. Niccolò D. EVOLA, *Origini e dottrina del fascismo* (Florence, Sansoni, 1936, in-18, XIII-167 p. ; prix : 15 l.). Une courte préface de M. Francesco ERCOLE définit le phénomène, politique et social, qu'est le fascisme et précise son évolution, depuis les formules initiales dues à M. B. Mussolini jusqu'au corporatisme actuel, en passant par le « squadrismo ». La matière bibliographique est répartie entre les rubriques suivantes : crise, luttes politiques, origine et affirmation du fascisme, fondements historiques et idéaux, doctrine (études de caractère général), doctrine politique, doctrine juridique, économique et sociale. Il y a lieu de noter avec la plus vive satisfaction que les œuvres des adversaires du régime — MM. Nitti, Salvémini, Nenni — ne sont pas absentes de cette bibliographie. Il lui manque, par contre, une table onomastique générale.

Georges BOURGIN.

— Angelo PICCIOLI. *The magic gate of the Sahara*. Translated from the Italian by Angus DAVIDSON (Londres, Methuen & Co., 1935, in-8°, IX-299 p., 24 pl. phot., 1 pl. carte ; prix : 12 s. 6 d.). — Le docteur Piccioli, ancien fonctionnaire du Ministère italien des Colonies, nous a donné un récit de voyage animé, coloré, enrichi de splendides photographies. Il nous parle surtout de Tripoli et de Ghadamès, de ses

excursions à travers la Djefara et le Djebel tripolitain, récemment étudié par J. Despois (voir compte-rendu, t. CLXXVI, p. 343). Court historique de Ghadamès, avec bibliographie de vingt-cinq numéros. Jules SION.

**Orient.** — Adolphe LODS. *Quelques remarques sur les poèmes mythologiques de Ras-Shamra et leurs rapports avec l'Ancien Testament* (tirage à part de la *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 30 p.). — L'auteur a donné en note une liste des textes mythologiques publiés jusqu'à ce jour, notamment dans *Syria*, une note sur l'histoire du déchiffrement, une bibliographie des études sur les poèmes de Ras-Shamra. La littérature mystique des Cananéens fait apparaître sous un jour nouveau le problème de la provenance des récits israélites sur les origines du monde et de l'humanité, les rites funéraires des Phéniciens. Après avoir lu ces poèmes, on conçoit mieux l'aversion que les cultes indigènes inspiraient aux représentants les plus authentiques en Israël de la religion de Jahvé.

— Albert CHAMPDOR. *Terres et dieux de Syrie* (Paris, V. Attinger, 1936). — L'auteur a réuni sous ce titre des notes de voyage en Orient ; tantôt il y rappelle l'histoire, tantôt les légendes, tantôt la religion des pays qu'il a visités. Nous signalerons, comme intéressant plus particulièrement la *Revue historique*, les chapitres sur Antioche, sur Damas, où M. Champdor joint à une vivante description de la vie orientale un éloge de Saladin, sur Baalbek « mutilée par les invasions, les tremblements de terre, les archéologues ». Disons, à propos de cette dernière assertion, que, sans le Service des Antiquités de Syrie, les restes de la colonnade du grand temple n'existeraient plus maintenant et que les réfections du Service, dans les ensembles de ruines comme Baalbek et Palmyre, ont eu les plus heureux effets. Une grande partie du livre est consacrée aux sectes religieuses syriennes : aux Ismaëliens, les « adorateurs du Diable », et aux Druzes, dont il est assez difficile, parmi les nombreux renseignements contradictoires que recueille sur place le voyageur, de démêler la vraie doctrine ; le chapitre de M. Champdor constitue une intéressante contribution sur le sujet. G. CONTENAU.

**Pays scandinaves.** — Henrik IBSEN. *Œuvres complètes*, traduites par P.-G. LA CHESNAIS. T. VIII : *Œuvres d'Italie (1864-1869) : Peer Gynt* (Paris, Plon, 1935, in-8°, 467 p.). — Ce nouveau volume de la belle édition de M. La Chesnais est consacré tout entier à *Peer Gynt*, poème dramatique comme *Brand* et élaboré, comme ce dernier, par Ibsen pendant son séjour en Italie. En une introduction très nourrie, admirablement documentée comme toujours, M. La Chesnais marque tout le détail de cette élaboration, qui a duré toute une année (1867) ; il parvient à saisir sur le fait les procédés de travail du grand écrivain. Il nous montre que l'ouvrage a eu, à peine publié, un très grand succès dans le public danois et surtout norvégien, bien que la « critique » ait été parfois assez sévère (Björnson et Brandès eux-mêmes ont été loin d'accueillir l'ouvrage sans réserve). Mais l'ouvrage est devenu très rapidement populaire ; porté au théâtre quelques années plus tard, il a connu bien vite la gloire ; en France même, malgré son caractère spécifiquement norvégien, c'est le drame d'Ibsen qui a eu le plus de succès.

Henri SÉE.

**Yougoslavie.** — Général Radu ROSETTI. *Din corespondența inedită a principelui Milan al Serbiei cu colonelul Gheorghe Catargi în timpul războiului din 1877-1878* (Bucarest, 1935, 49 p. Extrait des *Mémoires de la section historique de l'Académie*

*roumaine*). — Il s'agit d'un rapport du colonel Catargi, oncle de Milan, chargé d'une mission auprès du grand-duc Nicolas, et de quelques lettres du prince relatives à la guerre. Le rapport du colonel apporte des renseignements piquants sur les rivalités entre généraux russes, Ignatiev, Cernjaev, Nelidov ; on y voit la Russie plus empressée du concours de la Serbie que de celui de la Roumanie ; Ignatiev a obtenu la neutralité autrichienne à condition que les Serbes ne touchassent point à la Bosnie ni à l'Herzégovine (on sait, en effet, aujourd'hui que Vienne avait encouragé Pétersbourg à la guerre et qu'un véritable marché avait été passé entre Ignatiev et Andrassy, qui se laissaient réciproquement les mains libres en Bosnie et en Bessarabie méridionale). Les lettres qui y font suite nous apprennent qu'Alexandre II versa un million de roubles au prince Milan, mais que les subsides mensuels promis furent perçus très irrégulièrement ; que le prince serbe ne paraissait pas nourrir une estime particulière pour le prince Charles de Roumanie et s'exagérait, par contre, volontiers ses propres exploits ; enfin, qu'il suivait avec effroi la rapide ascension de la Bulgarie au traité de San Stefano : il tenta, dans la mesure de ses moyens, de sauvegarder les intérêts serbes et, tout en se disant *panslaviste*, il n'éprouvait qu'éloignement pour ceux qu'il appelait « les frères bulgares ». Ces dispositions sont à retenir en ce qu'elles peuvent expliquer en partie, à côté des déceptions du Congrès de Berlin, la folle prise d'armes de 1885 où le prince Milan devait subir une si cuisante défaite. P. HENRY.

**Après-guerre.** — Roger PICARD et Paul HUGON. *Le problème des dettes interalliées ; nécessité d'une revision* (Paris, Plon, 1934, in-16, 288 p. ; prix : 15 fr.). — Publié dans le courant de 1934, ce volume a perdu aujourd'hui un peu de son actualité, mais nullement de son intérêt, surtout pour les historiens et les économistes. Les auteurs soutiennent une thèse ; mais leur exposé historique est vraiment objectif. Ils montrent comment se sont constituées les dettes contractées par la France auprès des États-Unis, quels en ont été les diverses catégories, les divers apports ; les statistiques qui nous sont données à cet égard sont fort instructives. On voit clairement que ces dettes interalliées ont durement pesé sur la vie économique de divers États, et en particulier de la France. Le problème est d'autant plus complexe qu'il a des relations étroites avec celui des réparations. Dans le règlement de ces questions, des fautes ont été commises, non seulement par le gouvernement des États-Unis, mais par le nôtre aussi (ce dernier point a été trop laissé dans l'ombre).

Quoi qu'il en soit, l'accord n'est signé qu'en 1926 (*accord de Washington*), après de très laborieuses négociations, et cet accord n'est lui-même ratifié par le Parlement français qu'en 1929. L'apaisement qui en résulta fut de courte durée, car, dès l'automne 1929, éclatait la grande crise économique dont le monde souffre encore aujourd'hui et, en 1931, la détresse de l'Allemagne détermine le moratoire Hoover (juin 1931), qui aura pour conséquence les accords de Lausanne (juillet 1932) et qui, pratiquement, déchargent l'Allemagne des « réparations ». Cette libération allait-elle avoir pour conséquence directe l'annulation des dettes interalliées? L'opinion française le pensait et jugeait, non sans raison, que cette mesure serait équitable. On s'explique ainsi que la Chambre française ait décidé de ne pas payer le terme de la dette du 15 décembre 1932, ce qui mécontenta fort une bonne partie de l'opinion américaine. Mais on peut penser que celle-ci, mieux renseignée, reconnaîtra la nécessité d'une revision définitive. Le volume comprend encore

d'importantes annexes, qui sont de véritables pièces justificatives (notes, lettres, discours, traités et conventions, etc.). Henri SÉE.

— Knud BERLIN. *Les droits du Danemark sur le Groenland* (Paris, Félix Alcan, 1933, in-8°, 208 p. ; prix : 20 fr.). — L'occupation, en juillet 1931, par les Norvégiens d'un territoire du Groenland oriental avait provoqué un litige entre le Danemark et la Norvège. M. Knud Berlin, professeur à l'Université de Copenhague, réfute au nom de l'histoire les prétentions norvégiennes.

Un décret danois de 1921 a étendu au Groenland tout entier le monopole du commerce et l'interdiction d'accès. Le gouvernement norvégien a alors exprimé la crainte de voir l'extension du monopole faire disparaître l'activité économique et particulièrement l'activité de chasse et de pêche qu'exerçaient les Norvégiens. Les Norvégiens ressentent comme une offense de voir interdire à leurs pêcheurs et à leurs chasseurs l'accès à une côte qui a été découverte et colonisée par des Norvégiens, qui a été terre norvégienne jusqu'en 1814.

M. Berlin expose la situation des anciens pays tributaires de la Norvège — le Groenland, l'Islande, les Féroé — par rapport à la Norvège et au Danemark avant et après 1814. Il s'efforce de démontrer qu'aucune injustice n'a été commise, ni envers la Norvège, ni envers les « dépendances », du fait qu'en 1814 celles-ci sont restées au Danemark, qui les administrait depuis 1537. Il reconnaît, d'ailleurs, que le Danemark n'a peut-être pas, en 1921, « agi avec toute la prudence nécessaire en étendant le monopole si loin vers le Nord sur la côte orientale, jusqu'à des contrées où il n'existait pas d'Esquimaux et où l'accès du pays était par lui-même assez malaisé ».

Le Danemark considère l'isolement du Groenland comme indispensable à la protection de la population groenlandaise jusqu'à ce qu'elle soit approximativement arrivée au niveau des autres peuples. En 1924, un accord a assuré aux Norvégiens dans le Groenland oriental le droit de s'y établir, de s'y livrer à la chasse et à toute autre activité économique. Quant au Groenland occidental, le jour où l'accès en sera entièrement libre, on peut se demander si le pays pourra nourrir un nombre d'habitants sensiblement plus élevé que les 15.600 qui l'habitent aujourd'hui.

Maurice BAUMONT.

# RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

## FRANCE.

**Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.** *Comptes-rendus des séances.* 1936. Bulletin de janvier-mars. — Nicolas IORGA. Un portrait de l'empereur Jean VIII Paléologue et du patriarche Joseph. — Jean CAPART. Deux problèmes d'archéologie égyptienne. I : De l'Égypte prédynastique à l'Égypte moderne (avec figures), et II : D'Asie en Afrique ou d'Afrique en Asie? (décoration d'un temple royal de la XXVe dynastie). — Jean LASSUS. Les mosaïques d'Antioche (les fouilles de la cinquième campagne nous apportent des renseignements importants sur l'art gréco-romain). — Rapport du secrétaire perpétuel sur les publications de l'Académie durant le second semestre de 1935. — Paul MUS. Le symbolisme à Ankor-Thom : le « grand miracle » du Báyon (le Báyon est la doctrine centrale du *Lotus de la bonne foi*, traduite en pierre et ramenée au territoire khmèr sous l'effigie de Jayavarman VII). — Jérôme CARCOPINO montre l'importance, pour l'archéologie et l'histoire, des travaux d'assainissement exécutés par le prince Giovanno Torlonia dans son domaine d'Ostie. — Henri MASPERO. Organisation d'un domaine foncier en Chine au temps des Tcheou occidentaux. = Avril-juin. Fernand ROBERT. Le sens du mot Μεγαρον (peut signifier aussi crevasse, fissure naturelle du sol où, lors des thesmophories, on précipitait, en sacrifice, de jeunes truies vivantes). — Adolphe LODS. Rapport sur les travaux de l'École archéologique française de Jérusalem. — Oraison funèbre du roi Fouad, par Alfred COVILLE. — Charles PETIT-DUTAILLIS. La concession de commune en France (les documents relatifs à cette concession prouvent que c'est pour permettre aux villes de former une association, de se lier les uns aux autres par un serment). — Charles PICARD. Rapport sur les travaux de l'École d'Athènes en 1934-1935. — Gustave DUPONT-FERRIER. Rapport sur le concours des Antiquités nationales en 1936 (fait remarquer en passant qu'il faut se garder de confondre le terme *commune* avec celui de *communauté*). — Comte DU MESNIL DU BUISSON. Compte-rendu de la neuvième campagne de fouilles à Doura-Europos. — Louis HALPHEN. Rapport sur les travaux de l'École française de Rome durant l'année 1934-1935. — Adrien BLANCHET. Rapport sur les travaux de l'Union académique internationale, mai 1936. — Albert GRENIER. La fondation de Trèves.

**Annales de l'Université de Paris.** 1936, juillet-août. — Charles BEAULIEUX. La bibliothèque de l'Université ; rapport du conservateur. — P.-A. DANGEARD. L'utilisation des radiations lumineuses par la plante verte. — E. DHORME. La Bible et l'archéologie (montre à quel point les fouilles récentes éclairent les origines du monde, de l'homme, du peuple juif ; exemples tirés de la *Genèse*, de *Josué*, des *Rois*, etc. La *Bible* trouve dans le sol même un commentaire vivant de ses récits

historiques ou religieux, de ses institutions sociales ou juridiques). = Thèses. Mlle *Éliane Basse*. Étude géologique du sud-ouest de Madagascar. — *Charles Virolleaud*. La légende phénicienne de Danel, publiée d'après les tablettes de Ras-Shamra, et La légende de Keret, roi des Sidoniens, publiée d'après une tablette de Ras-Shamra. — *Helen Trudgian*. L'évolution des idées esthétiques de Huysmans, et Histoire d'une famille anglaise au XVIe siècle : les Tregian (Jean, grand bâtisseur, esprit pratique et positif, tourné vers l'acquisition des biens matériels, que la race tient sans doute de ses origines normandes ; Francis, poète et humaniste, qui représente l'esprit mystique et individualiste de son ascendance celtique). = Septembre-octobre. Rapport sur le fonctionnement des instituts rattachés à la Faculté de médecine et des enseignements conduisant à l'obtention du diplôme. — René MAUNIER. Indochine 1935 (notations d'un voyageur en novembre et décembre derniers). — Paul VERRIER. Quelle est l'origine du vers français? (conclusion : les vers français sont une continuation des vieux *rhythmi* populaires). = Travaux et publications. *M. N. Matsudaira*. Étude sociologique sur les fêtes saisonnières de la province de Mikawa du Japon. — *Henri Guillemin*. Le Jocelyn de Lamartine ; étude historique et critique (cf. *Revue des Deux Mondes*, article de Henry Bordeaux, 15 septembre 1936). — Mme *Gilberte Guillaumie-Reicher*. Théophile Gautier et l'Espagne, et Le voyage de Victor Hugo en 1843 : France-Espagne-Pays basque. — *Pierre Mesnard*. L'essor de la philosophie politique au XVIe siècle et Essai sur la morale de Descartes. — *André Quantin*. L'évolution naturelle de la végétation à l'étage de la Chênaie dans le Jura méridional. — Rappelons qu'on ne trouve dans ces analyses qu'un résumé des livres par les auteurs eux-mêmes. = Chronique de l'Université. La première session de l'Institut international d'histoire de la Révolution française (sous la présidence de MM. Charléty, recteur de l'Académie de Paris, et P. Sagnac, directeur du Centre d'études de la Révolution française. Cet Institut compte déjà plus de cent cinquante membres).

**Annales d'histoire économique et sociale.** 1936, mai. — J. CÉLÉRIER. Chez les Berbères du Maroc : de la collectivité patriarcale à la coopérative (le problème de la paysannerie marocaine, la crise du protectorat et les bergeries coopératives. Il est possible d'exploiter utilement les terres sous le régime de la propriété collective). — Comte DE NEUFBOURG. Projet d'une enquête sur la noblesse française (sous l'Ancien Régime et aujourd'hui. Modes de vie et états d'esprit différents dans la noblesse). — Marc BLOCH. Les paysages agraires : essai de mise au point (d'après MM. Dion, Tulippe, Daniel Faucher pour la France et, pour l'Angleterre, MM. L. Aufrère et J.-A. Joliffe : le Kent). — A. JOBERT. Les recherches d'histoire économique et sociale en Pologne. — P. DEMIÉVILLE. Un périodique chinois (le *Monthly Bulletin on economic China*, dirigé par H. D. Fong). — Marc BLOCH. Dans l'Italie du XIVe siècle : un marchand de petite ville et son destin (il s'appelait Giubileo di Niccolò Carsidoni et appartenait à la petite bourgeoisie de Santepolcro ; sa biographie, écrite par Amintore Fanfani d'après un registre de commerce pour les années 1368-1396). — Albert GIRARD. Démographie et nationalité en Catalogne (d'après deux récents ouvrages de Josef A. Vandellós). — J. HOUDAILLE. A travers les grandes places financières d'aujourd'hui (Londres, New-York, Paris, Amsterdam). — La vigne et les vignerons (en Languedoc, dans la Meuse, en Champagne). — Lucien FEBVRE. Le mot « histoire » (d'après un ouvrage récent de Karl Keuck ; *Historia ; Geschichte des Wortes und seiner Bedeutung*, 1934). — Une histoire des

journaux (d'après *Le Journal*, par Georges Weill). — J. HOUDAILLE. Le billet de banque dans l'histoire. — Paul LEUILLOT. Un guide : paysages et statistique d'Irlande (*L'Irlande*, par Roger Chauviré ; livre très dense de faits et d'idées, guide « où la poésie s'allie à la documentation »). — A. JOBERT. L'Estonie sous la domination russe. — Lucien FABRE. La Commune de Paris (importante mise au point par Georges Bourgin). — Marc BLOCH. Dans la France du Centre (à propos de la *Géographie du Massif central*, par André Meynier). — ID. La Bretagne (à propos de l'*Histoire de Bretagne*, par E. Durtelle de Saint-Sauveur ; on lui reproche l'absence de tout index, une iconographie à tout le moins singulière, un tableau trop sommaire de l'armature sociale). = Juillet. J. HOUDAILLE. Essor et vicissitudes de l' « expérience Roosevelt ». — André-E. SAYOUS. La genèse du système capitaliste : la pratique des affaires et leur mentalité dans l'Espagne du XVIe siècle (les documents ; les traits généraux du capitalisme et les principales institutions ; le trafic avec l'Amérique ; les banquiers et financiers. Le capitalisme remplit de plus en plus son rôle en Espagne au cours du XVIe siècle). — Karl JELUSIC. La noblesse autrichienne : avant et après la guerre. — Marc BLOCH. Le passé de la noblesse française ; quelques jalons de recherche (l'auteur annonce un ouvrage en préparation sur la société féodale). — P. LEUILLIOT. Ethnographie populaire et recherches collectives. — Marc BLOCH. A travers les archives de l'Europe. — Jean GAGÉ. Dans l'Italie romaine : les cadres municipaux et l'occupation du sol. — Hans VAN WERVEKE. Anvers au Moyen Age. — Georges ESPINAS. La femme au Moyen Age dans les villes allemandes. — Lucien FEBVRE. Nouvelles planches de l'Atlas de France (huit planches nouvelles ; la plupart très remarquables ; le n° 71, consacré à la représentation cartographique des opinions politiques, soulève de nombreuses objections). — Marc BLOCH. Genres de vie nordique et dans les campagnes anglaises ; le mouvement des défrichements au XVIIIe siècle. — Lucien FEBVRE. Un livre de comptes brugeois du XIVe siècle. — Georges ESPINAS. Le commerce de la Hanse, d'après les états de droit de douane. — Ch.-Edmond PERRIN. Marchands et prêteurs nurembergeois. — Marc BLOCH. Problèmes économiques du haut Moyen Age italien. — Hans VAN WERVEKE. Lignages de marchands italiens à Anvers. — Lucien FEBVRE. L'Afrique noire occidentale (fait une analyse très élogieuse d'un récent ouvrage de M. E.-F. Gautier ; d'excellentes illustrations contribuent à rendre le texte vivant).

**Annales du Midi.** 1936, janvier. — L. AUZIAS. Les sièges de Barcelone, de Tortose et d'Huesca, 801-811. Essai chronologique (mémoire retrouvé parmi les papiers de l'auteur. « Ni expéditions ni négociations n'avaient permis aux Français de s'emparer de Tortose et de Huesca, et l'empereur mourut sans avoir pu reprendre l'offensive contre les Sarrasins »). — Gabriel CLAVELIER. Le plus ancien recueil de proverbes en langue d'oc : les « moutets gascons » de Voltaire (XVIIe siècle). — Eugène DÉPREZ. Jérôme Münzer et son voyage dans le midi de la France en 1494-1495 (relation très intéressante, riche en données positives et en impressions spontanées. L'auteur était un médecin bavarois dont le nom latinisé était Hieronymus Monetarius. On publie le texte latin de son itinéraire). = **Comptes-rendus.** *V. Dubarat.* La croix de Charlemagne à Ibañeta et la croix de Roland. — *Marcel Aubert.* L'église de Saint-Sernin de Toulouse (remarquable). — *Alfons Th. Schmitt.* La terminologie pastorale dans les Pyrénées centrales. — *Julián Paz.* Documentos relativos a España existentes en los archivos nacionales de Paris (travail considérable,

mais qui n'épuise pas tout le sujet et n'est pas exempt de menues erreurs). — *R. Cuzach* et *J.-B. Detchepare*. Bayonne sous l'Ancien Régime. T. II et III : 1560-1789, et Lettres missives des rois et reines de France à la ville de Bayonne. — *Florence Edler*. Glossary of medieval terms of business (précieux instrument de travail). — *Daniel Faucher*. Polyculture ancienne et assolement biennal dans la France méridionale. — *F.-L. Ganshof*. Une étape de la décomposition de l'organisation classique à l'abbaye de Saint-Trond (très important). — *Léon Homo*. Rome médiévale, 476-1420. Histoire, civilisation, vestiges. — *Pierre Rascol*. Brive-la-Gaillarde. Esquisse de géographie urbaine. — *Raymond de Roover*. Le livre de comptes de Guillaume Ruyelle, changeur à Bruges, 1365. — Mgr *J.-M. Vidal*. Antoine de Charlas, directeur du séminaire et vicaire général de Pamiers, 1634-1698.

**Bibliothèque de l'École des chartes.** 1936, janvier-juin. — Gustave Dupont-Ferrier. Les avocats de la Cour du Trésor, 1401-1515 ; 1re partie (mémoire de quatre-vingts pages où l'on trouve tout ce qu'on peut connaître sur 292 de ces avocats). — Joseph Estienne. Trois baillis du roi en Vermandois : Pierre de Villevaudé, Pierre de Béthysie et Guillaume Paté, 1197-1200. — Suzanne Duvergé. Registres de la chancellerie navarraise au temps de Charles le Mauvais. — G. Lefèvre-Pontalis. La guerre des Partisans dans la Haute-Normandie, 1424-1429 ; suite et fin. — James Corbett. L'alchimiste Léonard de Maurperg, xive siècle : sa collection de recettes et voyages. = **Comptes-rendus.** *Charles de Montalembert*. Précis d'histoire monastique, des origines à la fin du xie siècle (version primitive et inédite des *Moines d'Occident*, revue et mise à jour par les Bénédictins d'Oosterburg). — *Jean Guiraud*. Histoire de l'Inquisition au Moyen Age, t. I (cet ouvrage est « un événement en fait d'histoire de l'albigéisme »). — *Victor Carrière*. Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale. T. II : L'histoire locale à travers les âges. — Dom *J. M. Canivez, O. C.* Statuta capitulorum generalium Ordinis Cisterciensis 1116-1786, t. I et II (précieuse publication, mais où l'on peut relever un assez grand nombre de menues erreurs). — *Michel François*. Histoire des comtes et du comté de Vaudémont, des origines à 1473. — *B.-A. Pocquet du Haut-Jussé*. Deux féodaux : Bourgogne et Bretagne, 1363-1491. — *Jean Deniau*. La commune de Lyon et la guerre bourguignonne, 1417-1435 (c'est une précieuse mine de renseignements). — *Charles Gilliard*. La conquête du pays de Vaud par les Bernois (xvie siècle ; livre que l'on peut considérer comme définitif). — *Pierre de Cenival*. Les sources inédites de l'histoire du Maroc. T. I : Juillet 1486-avril 1516. — *Jean Destrez*. La « pecia » dans les manuscrits universitaires du xiie et du xive siècle (la « pecia » était chez les copistes l'unité, comme le sera plus tard la « feuille » chez les typographes. Étude ingénieuse ; mais Ch. Samaran fait des réserves sur la partie paléographique). — *Jacques Soyer*. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret, III (sur les suffixes *acus* et *o-onis*). — *G. Desmaretz, P. Bonnenfant, F. Quicke*. Le développement territorial de Bruxelles au Moyen Age. — *Marcel Poëte*. Paris, de sa naissance à nos jours. T. III : Les origines de la cité moderne (plein de faits intéressants, mais aucune bibliographie). — *Max Manitius*. Handschriften antiker Autoren in mittelalterlichen Bibliothekskatalogen (très intéressant. De Plaute à Paul Diacre, on y trouve énumérés 250 auteurs avec l'indication des endroits où se conservaient leurs œuvres ; on y constate aussi de regrettables lacunes). — *Charlotte Charrier*. Héloïse dans l'his-

toire et dans la légende (remarquable de science et de pénétration ; peut-être concède trop de place à la légende). — *Harry Caplan*. Mediaeval artes praedicandi. A handlist (utile recueil d' « incipits »). — *A. Coville*. Gontier et Pierre Col ; l'humanisme en France au temps de Charles VI (apporte beaucoup de nouveau). — *Claude Faure*. Recherches sur l'histoire du collège de Vienne en Dauphiné (abondante documentation). — *Robert Besnier*. La coutume de Normandie ; histoire externe (nombreuses erreurs de détail). — *Fritz Milkau*. Handbuch der Bibliothekswissenschaft. T. II : Bibliothekesverwaltung (très important). — Dossiers de la coopération intellectuelle ; rôle et formation du bibliothécaire. = Bibliographie. = Chronique et mélanges. Remise de la croix de la Légion d'honneur à l'École des chartes. = Nécrologie : Paul Fournier, Camille Martin, Ferdinand Claudon, Gilbert Jacqueton, Pierre Despras.

**Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.** 1936. — Maurice Dumolin. Les chanoinesses du Saint-Sépulcre, ou dames de Bellechasse (xvii^e^ et xviii^e^ siècles ; d'après des documents tirés des Archives nationales. Avec un plan). — Id. Les Visitandines de la rue du Bac (xvii^e^ et xviii^e^ siècles ; avec un plan). — Robert Laulan. Fondation de l'École royale militaire (sous le règne de Louis XV). — Suzanne Briet. Le pont du Carrousel (à propos de son centenaire ; gravures de Normand en 1847). — Ernest Coyecque. La loi du 4 mars 1928 sur les Archives notariales et son application à Paris (il est utile et urgent que les vieilles archives du notariat soient transférées aux Archives nationales. Documents justificatifs publiés en appendice). — A. Perrault-Dabot. Statues de sainte Geneviève, patronne de Paris, et de sainte Gudule, patronne de Bruxelles et de Belgique. — Paul Jarry. Les fresques de Mignard à l'église Saint-Eustache et La chapelle de Lalive de Jully en l'église de Saint-Roch). — Id. Le nouvel hôtel de l'ambassade de Pologne ; ancien hôtel de Sagan, 57, rue Saint-Dominique. = **Comptes-rendus.** *Maurice Dumolin* et *Georges Outardel*. Paris et la Seine. — *Pierre Champion*. L'envers de la tapisserie : le règne de François I^er^ (très instructif).

**Bulletin hispanique.** 1936, avril-juin. — Camille Pitollet. Sur la mort de Garcilazo au Muy en Provence (une critique serrée des textes historiques ou littéraires sur la mort de Garcilazo montre qu'il n'est pas mort comme on l'a dit et répété, dans la tour de Muy, près de Fréjus, sur l'ordre de Charles-Quint, qui voulait punir la garnison pour avoir tiré sur ses troupes en 1536 ; il est plus probable que le poète-soldat trouva la mort à Nice le 13 ou le 14 octobre). — Marcelle R. Candille. Problèmes de chronologie thérésienne. — Annette Bertaux. A propos de Ramon de La Cruz (sa vie et les mœurs à Madrid en 1750-1800). — Charles V. Aubrun. Bolivar et la Révolution américaine (étudie la politique, la philosophie politique et le droit politique américain). — Georges Le Gentil. Le mouvement intellectuel en Portugal. — Nécrologie : D. Manuel Bartolomé Cassío, 1857-1935 (auteur d'études sur l'histoire de l'art, notamment sur le Greco). = **Comptes-rendus.** *M. Bensabat Amzalak*. Deux précurseurs portugais : Sentarém et les assurances ; Freitas et la liberté des mers. — *Fidel Fernandez*. Aben Humeya (étude intéressante, mais superficielle, sur un chef célèbre des Morisques soulevés en 1569, et qui rendit célèbre la région d'Alpujarras ; il est d'ailleurs innocent des crimes dont on l'avait accablé). — *Lewis Hanke*. The first social experiments in America (étude sur la politique espagnole à l'égard des Indiens au xvi^e^ siècle). — *José F. Montesinos*. Lope de Vega : Barlaam y Josafat (excellente édition).

**La Grande Revue.** 1936, mai. — Bertrand DU PARC. Paradoxes sur la crise et la vie chère. — Pierre LEPROHON. Chômeurs. — Michel RÉVILLE. Banque de France, ou Banque de la France? (étude sur la réorganisation fondamentale de la Banque de France selon le programme du Rassemblement populaire). — Louis-André FOURET. National-socialisme et romantisme (différences entre le romantisme allemand et le romantisme français ; sur l'art d'hypnotiser la foule ignorante). — Gaston VAUDELIN. Au temps de l'occupation de la Rhénanie. — Albert ADÈS. L'enseignement de la guerre à la jeunesse. — Régis MICHAUD. Le mouvement littéraire et social de gauche aux États-Unis ; suite et fin. — Robert BIZARDEL. Gouvernement et administration de l'État. — Georges GUY-GRAND. Remarques (sur l'âge de la force). = Juin. Gaston DELBOURG. De la nécessité d'avoir une foi. — Jean DE SAINT-CHAMANT. Spiritualisme et Russie (« l'athéisme imposé, en violentant les consciences individuelles, paraît avoir provoqué en U. R. S. S. un regain de crédulité et de foi »). — Marc SEMENOFF. Le « Marxisme » et les autres « Fins » possibles, en France, d'une guerre européenne. — Claude BARJAC. M. Léon Blum chroniqueur et moraliste à la *Grande Revue* (depuis le 10 décembre 1907 jusqu'au 10 décembre 1908, il fut le chroniqueur régulier de la *Grande Revue*, où il rendait compte de la production dramatique). — Bertrand DU PARC. Paradoxes sur la crise et la vie chère (où l'on voit que les erreurs des dévaluateurs et des déflationistes procèdent d'un même préjugé). — Maurice CARACO. Les « Compagnons de la joie » en Palestine (au moment où se livrent des luttes terribles entre Juifs et Arabes). — Robert DE SOUZA. Une œuvre collective originale : l'Encyclopédie française (œuvre aussi originale par le tour et le ton de ses renseignements que par la forme de sa présentation). — Régis MICHAUD. Le mouvement littéraire et social de gauche aux États-Unis ; suite : La poésie et le théâtre. — Marc JARYC. La Presse soviétique. — Georges GUY-GRAND. L'expérience Léon Blum. = Juillet. Mario ROUSTAN. L'ordre économique nouveau : la question coloniale (et la question des matières premières qui impose « le régime de la porte ouverte »). — Régis MICHAUD. L'élection américaine : pour ou contre Roosevelt? (s'il est réélu, il offrira un équivalent exclusivement américain à la Société des Nations). — Bertrand DU PARC. Paradoxes sur la crise et la vie chère ; suite et fin. — L. FOUBERT. Le royalisme en France a-t-il un sens aujourd'hui? (son développement depuis 1789 ; « pour avoir marché un siècle à contresens de l'évolution, la royauté est, aujourd'hui, un non-sens »). — John CHARPENTIER. George Sand populiste (expédiée en trois pages). — M^me^ M. KAHAN-RABECQ. Les ouvriers-poètes sous le règne de Louis-Philippe. — Fernand DEMEURE. Autour d'un cinquantenaire : les grandes lignes d'une petite gazette symboliste (la *Nouvelle Rive gauche*, parue le jeudi 9 novembre 1882). — Jules-L. PUECH. Une campagne allemande contre les manuels scolaires français (relève les innombrables inexactitudes que, depuis 1919, les éducateurs allemands répandent dans leur enseignement). — Yves CHATELAIN. Un conteur tunisien : Albert Canal (qui fut directeur de la succursale de l'Agence Havas de Tunis, 1907-1931). — Georges GUY-GRAND. Un nouveau procès de la science (M. Jules Isaac « pose la question de savoir si la civilisation moderne, étant devenue scientifique, ne court pas, par le fait même du progrès scientifique, un danger mortel... »). = Août. Paul DEPRADE. En pleine crise du droit (quinze lignes sur la situation du monde au mois de juillet). — Charles BAUDOUIN. De l'esprit français (à l'heure actuelle : en tout, sept pages). — Colonel Émile MAYER. Du colonel Lawrence à la guerre italo-éthiopienne. — Gaston VAUDELIN. Souvenirs de

grève..., d'avant-hier (c'est-à-dire au temps de Clemenceau, en 1919). — Carmen ENNESCH. La distribution des matières premières dans le monde. — Pierre GRASSET. Réalisme éternel et peinture ; esquisse d'une esthétique de la peinture. — Am. MATAGRIN. A propos du centenaire des *Nuits* : Musset et l' « évasion » dans l'amour. — Paul WOHL. Quelques idées nouvelles sur le tourisme : voyages collectifs à financement individuel, ou voyages individuels à financement collectif? — Victor CRASTRE. Espagne rouge (« il est impossible de croire que le prolétariat, qui est le maître de la plupart des usines, acceptera le retour des anciens maitres »). — Georges GUY-GRAND. Les cités et les champs (dans la France d'aujourd'hui). = Septembre. André GAYOT. Hommes nouveaux : M. Vincent Auriol. — François HEMMER. Visions d'un rapatrié d'Espagne (origines de la guerre et ses horreurs). — Louis D'ICARD. Temps féroces (ce que dit, à l'aide de chiffres et de documents, le capitaine suisse Gaspard Schumacher sur la guerre d'Espagne). — Ruben BLANK. Les États-Unis d'Amérique et la paix de l'Europe (le message du Président des États-Unis du 16 mai 1933 n'avait, pour l'Europe, d'autre signification que : « Aide-toi, et l'Amérique t'aidera »). — J. GAUDEFROY-DEMOMBYNES. Troisième lettre sur l'Autriche (recueille dans le pays même cette conviction : pour les Autrichiens, le principal est que ce soient les Allemands qui gouvernent l'Autriche). — Jules CHEINER. Instituts techniques et facultés ouvrières (comment il importe de former l'intelligence de l'ouvrier pour qu'il puisse à son tour diriger la machine industrielle). — Robert CHAUDRON. Heures de grève dans l'usine occupée. — A. DAUDÉ-BANCEL et Sam MEYER. La réforme financière en France et en Belgique. — Gaston RAPHAËL. Le « paysan » dans l'agriculture allemande. — Claude BARJAC. A travers tout l'imprimé.

**Journal des Savants.** 1936, mars-avril. — Jérôme CARCOPINO. Une nouvelle édition des lettres de Cicéron (concerne le texte de la correspondance établi et traduit par *L.-A. Constans*, c'est une « éclatante réussite » ; 1er article). — Georges SEURE. Frédéric-Auguste Wolf, d'après sa correspondance (sur la vie et la correspondance de Wolf, publiée par *Siegfried Reiter* ; il s'agit du Wolf « homérique », dont la correspondance vient d'être publiée en trois volumes). — Henri DEHÉRAIN. Le consul orientaliste Joseph Rousseau, 1780-1831 ; suite et fin. — L'Institut d'études catalanes et ses publications (pour fêter l'anniversaire de la vingt-cinquième année de sa fondation). = **Comptes-rendus.** *Glenn R. Morrow*. Studies in the Platonic epistles, with a translation and notes (livre bien informé, méthodique et pondéré). — *Jean Lassus*. Inventaire archéologique de la région du nord-est de Hama (t. I, publié par l'Institut français de Damas). — *Tenney Frank*. An economic survey of ancient Rome, t. I (précieuse contribution à l'étude du monde romain). — *Warner Forrest Patterson*. Three centuries of french poetic theory (histoire critique des « chief arts » de la poésie en France, 1328-1630 ; énorme étude de quinze cents pages en deux volumes). = Mai-juin. A. BLANCHET. Les bulles d'or du Moyen Age (à propos de *Le bolle d'oro dell'Archivio Vaticano* de Pietro Sella, qui a publié une collection de soixante-dix-huit pièces avec d'excellentes planches. La plus ancienne bulle de cette collection est celle de l'empereur Frédéric II, 1164. M. Blanchet propose d'en compléter la légende sous forme d'un vers léonin. Il estime, d'autre part, que les bulles d'or des souverains carolingiens du IXe siècle ont pour origine la petite bulle de plomb de Charlemagne, trop peu connue des médiévistes). — J. CARCOPINO (suite d'une étude critique de la Correspondance de Cicéron, publiée et tra-

duite par *L.-A. Constans*). — A. GRENIER. L'Alsace romaine (à propos des études de Robert Forrer, qui vient de fêter ainsi son soixante-dixième anniversaire). — Georges DOUTREPONT. Écrivains du XIVe et du XVe siècle (à propos des Recherches d'A. Coville sur deux canonistes : Simon de Brossano et Gilles Bellemère d'une part, et Nicolas de Clamanges d'autre part). — Henri DEHÉRAIN. Notice nécrologique sur Henry Lemonnier et L.-A. Constans. = **Comptes-rendus.** *Svend Ranulf.* The jealousy of the Gods, t. I. — *Harold Cherniss.* Aristotle's criticism of presocratic philosophy. — *H. Frankfort.* Iraq excavations of Oriental Institute, 1932-1933. — *Thorkild Jacobsen* et *Seton Lloyd.* Sennacherib's acqueduc at Jerwan.

**Mercure de France.** N° 911. — Georges DUHAMEL. Comment défendre le livre? (« sans le livre, vase éprouvé de notre intelligence, la vie individuelle et collective risque de s'abîmer dans la barbarie »). — AURIANT. Mme Bovary, née Colet (biographie fortement documentée. A la fin du tome, on publie les actes de naissance de Louise Colet, fille d'Antoine Révoil, 17 septembre 1810, et de son mariage avec Hippolite Raimond Colet, professeur de composition au Conservatoire de musique de Paris, 5 décembre 1834). — Ernest RAYNAUD. Le symbolisme et les cafés littéraires. — Fernand FLEURET. La lettre du Prêtre-Jean, pseudo-roi d'Abyssinie (publie une traduction française de cette lettre, d'après une rédaction en latin, du XVe siècle, avec une étude sur les origines orientales de cette légende). — Nina GOURFINKEL. Shakespeare chez les Soviets (à l'occasion d'une représentation théâtrale donnée à Ivanovo en 1934-1935). = **Comptes-rendus.** *Louise-Marie Ferré.* Les classes sociales dans la France contemporaine. — *Louis Fondard.* La monotonie aux champs ; contribution à l'étude de l'abandon des campagnes. — *Fresch.* Promenade à travers le folklore contemporain. — *Charles Autran.* Mithra, Zoroastre et la préhistoire aryenne du christianisme (pages « d'une étourdissante érudition »). — *Armand Got.* Visages de la Gironde. — *Prigent* et *Papy.* Paysages et gens des Landes. — *Robert de Traz.* De l'alliance des rois à la ligue des peuples (parallèle entre la Sainte-Alliance et la Société des Nations). — *Alfred Zimmern-Bolivar.* Choix de lettres, discours et proclamations (traduit par *Charles V. Aubrun*). — *Václav Cerny.* Essai sur le titanisme dans la poésie romantique occidentale, entre 1815 et 1850. — *J. E. Englekirk.* Edgar Poe in hispanic literature. = Bibliogragraphie. = N° 912. Georges DUHAMEL. Adieu à Henri de Régnier. — Robert HONNERT. Henri de Régnier (sa vie et ses œuvres). — Jean-Édouard SPENLÉ. Deux conceptions de l'éducation : humanisme et racisme (Allemagne et France en contraste). — Émile BERNARD. Le symbolisme pictural : 1886-1936. — Alfred MORTIER. L'Européen tel qu'on le parle (du moins tel que le parlent les ennemis de la France). — Léon BINET. Quel est le sexe le plus fort? Notes de physiologie comparée (dans le monde animal, la femelle n'est pas l'inférieure du mâle). = **Comptes-rendus.** *Albert Lantoine.* Histoire de la franc-maçonnerie française ; la franc-maçonnerie dans l'État. — *Adolf Lods.* Des Prophètes à Jésus, I (remarquable). — *Henri Pourrat.* La cité perdue (c'est la Gergovie de César). — *André Tardieu.* La Révolution à refaire. I : Le souverain captif (« la France vit dans le mensonge ; le système actuel est frappé à mort par le mensonge de base »). — *Krakowski.* La France et sa mission (essai de synthèse historique. « L'Allemagne cherche continuellement sa race ; le Français retrouve surtout son sol »). — *John Charpentier.* George V. = N° 913. Jean AJALBERT. Mémoires à rebours : Briand à trente ans. — J. DE FOURMESTRAUX. Évolution et avenir de la chirurgie. — Jules VOGUE. Un

aumônier israélite de l'impératrice Eugénie (il s'appelait Marie-Bernard Bauer, né en 1829 d'une famille de moyenne bourgeoisie juive qui était venue s'établir à Pest, il se fit catholique en 1859 et, sous le nom de Mgr Bauer, fit, en novembre 1869, partie du cortège impérial qui allait inaugurer l'ouverture du canal de Suez. Après la déchéance impériale et l'incendie des Tuileries, il devint libre penseur. Il est désormais Parisien et boulevardier. Mort dans l'impénitence finale en 1903). — Emmanuel Robin. Marseille, Florence. = **Comptes-rendus.** Encyclopédie française. T. XVI : Arts et littératures dans dans la société contemporaine (analyse et critiques). — Le mur d'argent (la nationalisation des grosses affaires serait une affaire déplorable, économiquement parlant). — *Frédéric Engels.* La campagne constitutionnelle en Allemagne. La guerre des paysans (deux ouvrages écrits en 1850 et que vient de traduire Bracke-Desrousseaux). — *Alfred Rosmer.* Le mouvement ouvrier pendant la guerre. De l'Union sacrée à Zimmerwald (écrit du point de vue socialiste-communiste). — *Georges Ripert.* Le régime démocratique et le droit civil moderne. — Lettres islandaises et lettres portugaises. — *Palme Dutt.* Fascisme et révolution (gros ouvrage, bourré de faits, de raisonnements et de maximes). — *S. A. R. l'infante Eulalie.* Mémoires (l'Infante était la fille cadette de la reine Isabelle d'Espagne, née en 1864, elle épousa en 1886 son cousin Alphonse de Montpensier, mais ne tarda pas à être abandonnée de son mari et obtint le divorce ; en même temps elle fut exclue de la cour d'Espagne pour cette violation des lois de l'Église. Ses mémoires présentent un réal intérêt). — *Léon Trotsky.* Défense du terrorisme. = N° 914. Georges Duhamel. Humanités (leur rôle dans la formation de l'homme contemporain). — Henry Malherbe. Richard Wagner et notre temps. — Marguerite Combes. Choses vues chez les fourmis. — J. Calvet. Une lettre-autobiographie de Louis Le Cardonnel (où il raconte sa vie, ses rapports avec Huysmans, 1890-1893, etc.). — Edmond Buron. Le phénomène et le concept (notre attitude envers l'Allemagne depuis la fin de la guerre ; comment elle a interprété et mis en pratique, en 1918, le « concept » qui comprend la légalité, la paix et la liberté). — Maurice Bedel. Pétition à Messieurs les médecins au nom des malades (discours prononcé aux *Journées médicales* de Bruxelles, le 20 juin dernier). — E. Séménoff. Maxime Gorki (il s'appelait Alexeï Maximovitch Pechkoff ; mort en 1936 à l'âge de soixante-sept ans ; ses idées et son influence sur la première révolution russe, 1905-1907). — Mathias Morhardt. A la rencontre de « William Shakespeare » (comment William Shakespeare, garçon boucher de Stratford-sur-Avon, a-t-il pu produire la *Tragédie du roy Richard II*? Biographie, fondée surtout sur les recherches de M. Abel Lefranc). = **Comptes-rendus.** Mme *Étienne du Castel.* Ma grand'mère, Christine de Pizan (biographie intéressante, mais parfois contestable). — *Jean Fiolle.* Scientisme et science. — *Marcel Rogeat.* Mœurs et prostitution (expose l'œuvre accomplie par l'œuvre de la Fédération nationale, dont un des principaux animateurs est M. Gemähling, de l'Université de Strasbourg). — *H. Baulig.* Amérique septentrionale (t. XIII de la *Géographie universelle*, qui est consacré au Canada). — L'Abyssinie-Éthiopie et le Maroc. — *Louis Cazamian.* La Grande-Bretagne (important). — *Marcel Leroux.* Rome (belle initiation au voyage à Rome). — Le tricentenaire de Harvard, première Université des États-Unis. — Maxime Gorki, 1869-1936. Un aperçu sur sa vie et sur son œuvre. — Ouvrages sur la guerre de 1914-1918. = N° 915. Georges Duhamel. Le sens de l'autorité. — Mario Meunier. Apollonius de Tyane en Éthiopie. — André Fontainas. Le symbolisme à la Bibliothèque nationale. — Édouard Driault. Le centenaire de l'arc de l'Étoile,

29 juillet 1936). = **Comptes-rendus.** *Nicolas Berdiaeff.* Destin de l'homme dans le monde actuel (livre plein d'une pensée à la fois haute et profonde). — *Eugène Dévaud.* La pédagogie scolaire en Russie soviétique. — *Charles Guignebert.* Des prophètes à Jésus. II : Le monde juif vers le temps de Jésus (très intelligent). — *Youkachin Givotich.* La Yougoslavie d'aujourd'hui. — Élizabeth et la *Tragédie du roi Richard II* (pourquoi Shakespeare n'a-t-il pas été inquiété par la justice d'Élizabeth? Parce que, dans cette tragédie, il n'avait rien fait qui le rendît coupable, même seulement d'intention). = N° 916. Gaston VARENNE. Les variations du goût de Delacroix, d'après son journal. — Luc DURTAIN. Deux visages de l'Europe : Pays-Bas et les collèges d'Oxford. = **Comptes-rendus.** *F. Gundolf.* Paracelse (dans la réputation de Paracelse, il y a surtout un écho d'illusions populaires). — *G. Lenôtre.* Les dossiers de police. — Abbé *J. Turmel.* Comment j'ai donné congé aux dogmes. — *Salvador de Madariaga.* La crise de la démocratie. — *Nguyen van Huyen.* Introduction à l'étude de l'habitation sur pilotis dans l'Asie du Sud-Est, t. IV. — Littérature exotique et questions coloniales (indications sommaires sur une vingtaine d'ouvrages récents). — *Louis Leclère.* Sainte Angèle de Foligno (religieuse et écrivain mystique, née à Foligno près d'Assise, morte en 1309, béatifiée en 1693 ; mais elle n'est encore que « bienheureuse »). — M^lle^ *Rutten.* Contrats de l'époque séleucide conservés au Musée du Louvre (ces contrats font connaître des ventes d'esclaves, de terrains, de bénéfices ecclésiastiques). — Véridique histoire de la T. S. F. (depuis 1923). — La Palestine nouvelle et ses amis en France (celle de Tel-Aviv, depuis 1922, et ses cinq filiales). — *Enrique Larreta.* Las dos fundaciones de Buenos Aires (ce sont les deux fondations de dom Pedro de Mendoza en 1536 et de don Juan de Garay, 1580). — *Max Nordau.* Écrits sioniques. — *Henri Nadel.* L'avenir du livre et les bibliothèques (le bibliothécaire devrait être, non plus seulement un conservateur, mais un guide ; organisation des bibliothèques circulantes). = N° 918. Georges DUHAMEL. D'une illusion moderne (« la destinée de notre civilisation est liée à la cause du livre ; elle dépend de la ferme volonté du corps universitaire ; c'est une erreur pédagogique « d'introduire le cinéma, le phonographe et même la radio dans l'enseignement primaire »). — Édouard DE MORSIER. Au delà de l'Évangile (*Le Jésus inconnu*, œuvre récente de Dmitri Merejkovsky, veut faire connaître le vrai Jésus, dont les Évangiles nous « font un portrait de seconde main »). — Bernard LAVERGNE. Perspectives économiques en France et en Europe (estime qu'il « vaudrait mieux pour nous, Français, faire à froid une dévaluation modérée, plutôt que d'en subir une à chaud et plus profonde, dans quelque temps »). — Charles TERRIN. Fortunette des Beaux ou Le félibrige amoureux (Fortunette, de son vrai nom Emma Teissier, née à Maussane au pied des Baux, le 17 janvier 1867, a contribué pour une grande part au réveil du félibrige. Elle a sa place au Museum Arlaten). = **Comptes-rendus.** *Jacques Lavaud.* Un poète de cour au temps des derniers Valois : Philippe Desportes, 1546-1606. — D^r^ *Charles Leuridan.* L'idée de liberté morale. — *Paul Labérenne.* L'origine des mondes (interprète l'évolution de l'univers dans son passé et dans son avenir). — *Raymond Recouly.* Ombre et soleil d'Espagne. — *L. Desnoyers.* Les psaumes ; traduction rythmée d'après l'hébreu. — Un précurseur des groupements sanguins : Vacher de Lapouge. — *Alcalá Galiano.* La chute d'un trône (raconte les événements qui, en 1931, ont amené celle d'Alphonse XIII ; ce livre abonde en révélations). — *K. S. Chandan.* L'Europe à l'aube de 1936 (exposé des événements de 1936 par un Yougoslave pacifiste et ami de la France). — *Louis*

*Mandin*. Les nouvelles révélations sur Hamlet et Marie Stuart (acerbe critique des résultats auxquels est arrivé M. Abel Lefranc). = N° 919. Pierre MAURIAC. L'intelligence et le parti pris. — Émile BERNARD. Le cas de Gros (il a fait trois chefs-d'œuvre : les *Pestiférés de Jaffa*, *Eylau* et *Aboukir ;* pour le reste de son œuvre, on lui a préféré David, censeur sévère et qui voulut « faire remonter l'art à la sincérité »). — W. DRABOVITCH. Quelques tableaux de la vie russe, d'après la presse soviétique (très curieux et inattendu). — Henry MASSOUL. Un pèlerinage de Gœthe à Sainte-Odile, 1770. — Louis LE SIDANER. L'importance du cinématographe. = **Comptes-rendus.** *Robert Mossé*. L'Union soviétique au carrefour : socialisme ou capitalisme? (la Russie « s'éloigne de plus en plus du premier pour évoluer d'autant vers le second »). — *E.-F. Gautier*. L'Afrique noire occidentale ; esquisse des cadres géographiques. — *L. Franchet*. Introduction à l'étude de l'ethnographie agricole. — *Édouard Dujardin*. Histoire ancienne de Jésus. III : La première génération chrétienne ; son destin révolutionnaire. — *Caron*. Les massacres de Septembre (racontés avec une critique remarquable). — *H. W. Horwill*. A dictionary of modern american usage (on y trouve les mots et les termes dont l'usage diffère de chaque côté de l'Atlantique). — *F. D. S. Darwin*. Louis d'Orléans, 1372-1407. = N° 920. Paul VUILLAUD. La légende messianique de Sabbatai Zébi (histoire d'un ascète qui vivait au XVII^e siècle ; il osa s'affirmer comme Messie et ne craignit pas d'annoncer solennellement qu'on allait ramener les dix tribus, vaincre les Infidèles. Il s'embarqua en 1666 pour Constantinople où il assure qu'il détrônera le sultan et le fera prisonnier ; mais c'est, au contraire, le sultan qui mit fin à son rêve en le mettant dans cette alternative : ou de se convertir à l'Islam, ou de se faire empaler ; il préféra échanger son diadème contre un modeste turban). = **Comptes-rendus.** *Ernest Jovy*. Le Journal de M. de Saint-Gilles. — *L. Raffin*. Anne de Gonzague, princesse palatine. — *Victor Monmillon*. Le duc d'Antin (devenu duc et pair de France, il devint grand maître de la franc-maçonnerie et mourut l'homme le plus fortuné du royaume en 1736). — *Henri, comte de Paris*. Essai sur le gouvernement de demain. — *Jacques Saint-Germain*. Puissance et déclin du capitalisme. — *Georges Viance*. Restauration corporative de la nation française. — *P. Touilleux*. L'apocalypse et les cultes de Domitien et de Cybèle.

**Le Moyen Age**. T. XLV (3^e série, t. VI), 1935, n° 1 (janvier-mars). — A. MOLLARD. La diffusion de l'*Institution oratoire* au XII^e siècle. Pourquoi le nom de Quintilien est resté dans la pénombre : Salisbury et Quintilien (suite des articles parus en 1934. Jean de Salisbury, tout nourri qu'il soit de Quintilien, ne lui pardonne pas d'avoir médit de Sénèque, à la conversion duquel il croyait). — A.-M. et P. BONENFANT. Le projet d'érection des États bourguignons en royaume en 1447 (ce projet aurait été suggéré à Philippe le Bon par les Allemands). = **Comptes-rendus.** *R. Fawtier*. La Chanson de Roland. Étude historique (M. Wilmotte fait d'importantes réserves sur la valeur du livre). — *P. Kehr*. Die Kanzlei Ludwigs des Deutschen (longue analyse critique par L. Levillain). — *E. Lousse*. La formation des États dans la société européenne du Moyen Age et l'apparition des assemblées d'États ; *Id*. Les origines des États des principautés des Pays-Bas (A. Coville : l'esprit de l'auteur est systématique à l'excès). = N° 2 (avril-juin). Henri LAURENT. Un comptoir de vente international au Moyen Age. Nouvelles recherches sur la Hanse des XVII villes (chapitre, quelque peu compliqué, du beau livre de l'auteur sur *La draperie des Pays-Bas en France*). = **Comptes-rendus.** *May Mc Kisack*. The

parliamentary representation of the English boroughs during the Middle Ages (instructif). — *C. Stephenson.* Borough and town. A study of urban origin in England (important, mais d'une lecture difficile). — Historical essays in honour of James Tait (longue analyse). = N° 3 (juillet-septembre). Ph. GRIERSON. Eudes Ier, évêque de Beauvais (intéressante contribution à l'histoire du règne de Charles le Chauve et de ses premiers successeurs, 38 pages). — L. LEVILLAIN. Date et interprétation d'un poème de Sedulius Scottus (*Carmina*, II, 72-76, édition Traube, dans les *Mon. Germ.*, *Poetae lat.*, t. III, p. 224-227. Estime que Sedulius a composé son poème en l'honneur d'Hilduin de Saint-Bertin en décembre 869 ou en janvier 870). = **Comptes-rendus.** *A. Kleinclausz.* Charlemagne. — *Treharne.* The baronial plan of reform, 1258-1263 (livre neuf, mais qui appelle la discussion). = N° 4 (octobre-décembre). Henri LAURENT. Henri Pirenne. — A. BOUTEMY. Muriel. Note sur deux poèmes de Baudri de Bourgueil et de Serlon de Bayeux. — Ch. J. LIEBMAN. La consécration légendaire de la basilique de Saint-Denis (par le Christ en février 636). = **Comptes-rendus.** *R. De Roover.* Le livre de comptes de Guillaume Ruyelle, changeur à Bruges, 1369. — *G. Heidel.* La langue et le style de Philippe de Commynes (examen critique par J. Calmette). — *A. Henggeler.* Die Salbungen und Krönungen des Königs und Kaisers Ludwigs II, 844-872 (L. Levillain : les conclusions de ce travail sont inacceptables). — Die lateinische Fortsetzung Wilhelms von Tyrus, herausgg. von *M. Salloch* (fort utile publication, mais qui appelle des réserves). — *G. de Lagarde.* La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age, I et II (suggestif). = T. XLVI (3e série, t. VII), 1936, n° 1 (janvier-mars). Jacqueline BUHOT. L'abbaye normande de Savigny, chef d'ordre et fille de Cîteaux (fondation de Savigny ; l'ordre savignacien ; à suivre). — J. DE LA MARTINIÈRE. Essai de classement des manuscrits et des rédactions de l'*Historia* d'Adémar de Chabannes (important essai sur les diverses rédactions de l'*Historia*, où sont reprises et complétées les vues des critiques antérieurs). = **Comptes-rendus.** *A. Coville.* Gontier et Pierre Col, et l'humanisme en France au temps de Charles VI (intéressant résumé par A. Renaudet). — *M.* et *Chr. Dickson.* Le cardinal Robert de Courson. Sa vie (intéressant, quoique imparfait). — *F. Lot* et *R. Fawtier.* Le premier budget de la monarchie française. Le compte général de 1202-1203 (quelques réserves par Aug. Dumas).

**Préhistoire.** IV (fasc. unique), 1935. Paris, Leroux. — V. Gordon CHILDE. Le rôle de l'Écosse dans la civilisation préhistorique de l'Atlantique, p. 7-21, 8 fig. (complément légèrement rectificatif à l'article de M. P. Bosch Gimpera, *Relations préhistoriques entre l'Irlande et l'ouest de la péninsule Ibérique*, paru dans *Préhistoire*, II, 1933, et exposé d'ensemble des faits nouveaux acquis en Écosse surtout pour la fin du néolithique, l'énéolithique et le bronze. C'est une contribution importante et nouvelle à l'histoire de l'expansion mégalithique). — Ed. POTTIER. Vases susiens et vases chinois, p. 22-23, 7 fig. (ce travail est le dernier qu'ait écrit le maître regretté des études de céramographie ; on l'y voit s'avancer de plus en plus vers la préhistoire et de plus en plus loin vers l'Orient. « Je veux bien croire », conclut-il, « à la *possibilité* de communications préhistoriques entre le monde asiatico-européen et la Chine... », mais on peut admettre aussi, et c'est bien là, semble-t-il, l'idée d'E. Pottier, que l'unité foncière de l'esprit humain a pu produire les ressemblances que l'on constate, mêlées d'ailleurs à bien des différences). — G. CHENET. La tombe 319 et la buire chrétienne du cimetière mérovingien de Lavoye (Meuse), p. 34-118, 39 fig., 1 pl. (important mémoire à la fois sur la civilisation franque

dans l'est de la Gaule et sur les premières représentations figurées de motifs évangéliques. La buire (diminutif : burette) est une sorte de cruche en douvelles de bois revêtues d'une lame de bronze décorée par estampage : noces de Cana, résurrection de Lazare, le Christ et Zachée, l'hémorroïsse, la guérison de l'aveugle. Beaucoup de données nouvelles sur les origines de l'art chrétien en Gaule).

**Revue d'Alsace.** 1936, mars-avril. — Dr H. Fleurent. Un épisode de l'histoire de la médecine : Paracelse à Colmar (il y fit un séjour de six mois en 1528). — F. L'Huillier. Remarques sur les journaux strasbourgeois de la première moitié du XVIIIe siècle, 1715-1760. — F.-J. Heitz. Quelques alsatiques anciens rapatriés en Alsace ; suite (la *Germania* de Wimpheling, un manuscrit autographe de Jérôme Guebwiller, la chronique de Königshofen). — Ph. Mieg. Un bâtard des financiers Rambouillet à Mulhouse : Alexandre Prévigny (avec six pièces justificatives de 1662, 1683 et 1684). — R. Faessel. La limite linguistique dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines (avec carte). — P. Leuilliot. L'épuration du clergé alsacien sous la Restauration ; suite (continué au numéro suivant). — A. Gravelotte. Suite aux nouvelles notes sur la famille de « Salomon » par M. l'abbé de Dartein (complète les notes parues au t. LXXXII, p. 511). = **Comptes-rendus.** *Jean Burckle.* Les chapitres ruraux des anciens évêchés de Strasbourg et de Bâle. — Ville de Strasbourg. Archives et bibliothèque municipales. Bulletin no 1. — Archives alsaciennes d'histoire de l'Art, 1935. — *Hans Rott.* Quellen und Forschungen zur südwestdeutschen und schweizerischen Kunstgeschichte im XV und XVI Jahrhundert. — *Gustave Ammeg.* Mémoires d'Antoine-Léonce Kuhn et de son fils Joseph Randoald, bourgeois de Porrentruy. — *René Martin.* La vie et l'œuvre de Charles Dollfus, 1827-1913. = Mai-juin. G. Zeller. Un réfugié français à Strasbourg sous François Ier : le sire de Rognac (hobereau protestant, ami de Calvin, qui garda la faveur de Henri II, puis se réfugia à Strasbourg à la suite d'une querelle avec le duc de Nevers, gouverneur de Champagne). — P.-R. Zuber. La famille bourgeoise mulhousienne vers la fin du XVIIIe siècle. — Abbé de Dartein. J.-B. de Dartein, 1719-1781, commissaire général des fontes de l'artillerie à Strasbourg (ses origines, jusqu'en 1759). — F. Schaedelin. La loi du 22 nivôse an III et les Alsaciens émigrés. — X.-J. Thomann. Un récit des troubles de 1789 à Thann. = **Comptes-rendus.** *G. Baumont* et *A. Pierrot.* Iconographie de Saint-Dié. = Revues d'histoire locale. = Juillet-octobre. R. Faller. Le massacre de Gundolsheim (6 septembre 1793). — Dr Kayser. Notice historique sur les prisons de Colmar avant la Révolution. — Mme M.-M. Kahan-Rabeck. Recherches sur la situation économique de la ville de Mulhouse en 1848 (d'après l'enquête ordonnée par l'Assemblée nationale constituante). — Abbé de Dartein. Jean-Baptiste de Dartein, 1719-1781, commissaire général des fontes de l'artillerie à Strasbourg ; fin. — P. Leuilliot. L'épuration du clergé alsacien sous la Restauration ; fin. = **Comptes-rendus.** *Jean Richerateau.* Le rôle politique du professeur Koch (important pour l'histoire du luthéranisme alsacien au début de la Révolution). — *Élisabeth Will.* Saint Apollinaire de Ravenne. = Revues d'histoire locale.

**Revue de Paris.** 1936, 1er juin. — François Leuwen. Les socialistes au gouvernement (sombre tableau de la situation politique à l'aube de la XVIe législature). — Bruno Brehm. C'est ainsi que cela commença. II : A Belgrade au printemps 1914 ; suite et fin le 15 juin. — Maurice Martin du Gard. Caractères et confidences (à Berlin, peu après la guerre de 1914). — Princesse de Ligne, née Cossé-Brissac.

Une ambassade à Londres au XVII^e siècle (Claude Lamoral, prince de Ligne, chargé par le roi d'Espagne Philippe IV d'aller à Londres pour complimenter Charles II Stuart à son retour sur le trône d'Angleterre ; réception solennelle qui lui fut faite dès son arrivée à Gravesend le 19 septembre 1660). — G. JEAN-AUBRY. Jean Huber, ou le démon de Genève (dont les croquis sont célèbres, en particulier ceux de Voltaire. En 1760, « Voltaire et Jean Huber venaient de faire l'un et l'autre une découverte importante pour leur gloire ; Voltaire venait de découvrir et d'acquérir Ferney ; Jean Huber avait découvert et venait d'acquérir, en 1769, mieux que personne, l'art de la découpure ». Correspondance de Huber où Voltaire occupe une grande place) ; suite et fin le 15 juin. — Philippe AMIGUET. Les solitaires de la Montagne (traite de l'alpinisme solitaire, de ce qu'on appelle les grands féodaux de la montagne). — IGNOTUS. M. Vincent Auriol (son programme financier). — Jacques LOSTE. Les courses d'automobiles (depuis 1894). — A. ALBERT-PETIT. L'histoire (*Henri Carré*, Mademoiselle, fille du Régent, duchesse de Berry ; *André Latreille*, Napoléon et le Saint-Siège, 1801-1808, et l'ambassade du cardinal Fesch à Rome ; *Pierre de Nolhac*, Marie-Antoinette, richement illustré). = 15 juin. Paul CAMBON. Lettres de Turquie (lettres écrites par l'ambassadeur de France à Constantinople de 1894 à 1897 ; il y est beaucoup question des massacres d'Arménie, de l'insurrection crétoise, de la guerre gréco-turque). — Pierre DE PRESSAC. Les origines et l'histoire du socialisme en France. — Charles SAROLEA. Seize ans de la Société des Nations (l'auteur, professeur à Édimbourg, réunit tous les arguments que l'on peut employer contre la Société des Nations). — Georges KIMPFLIN. Pétroles et carburants de remplacement. — Ed. GISCARD D'ESTAING. Ce que les riches paient. — François LEUWEN. Les débuts du ministère Blum. = 1^er juillet. Paul MORAND. L'Angleterre et l'appel de l'Orient. — ***. Le rôle actuel des Banques. — Alexandre ZÉVAÈS. Jules Guesde et Jean Jaurès. — Louis HAUTECŒUR. Le symbolisme et la peinture. — Pierre DE LESCURE. Une Anglaise du Japon. — L. BLUM. Pour un rendement meilleur des études secondaires. — François LEUWEN. L'expérience socialiste. — Maurice MARTIN DU GARD. Gaston Bergery (portrait d'un personnage du monde politique). — Raymond LOUIS. Le plan Milhaud (concernant la reprise des échanges commerciaux entre nations). — Albert FLAMENT. Tableaux de Paris (ceux qu'un Parisien a vus de 1780 à 1860). = 15 juillet. Alphonse DE LAMARTINE. Lettres inédites (de février au coup d'État, 1848-1851 ; lettres conservées dans les archives de Saint-Point et les archives municipales de Mâcon). — Jean LESCURE. Il n'y a qu'une économie rationnelle ; les faits devant la science économique. — Georges ROUX. Tableau du Maroc (population composée d'Arabes, de Berbères, de Juifs et d'Européens ; les nègres localisés dans le Sud sont tous musulmans). — Georges IMANN. Nicolas Roze et Mgr de Belsunce : la peste de Marseille en 1720 (le chevalier Roze se dévoua entièrement pour lutter contre le fléau sans y être tenu par aucune obligation. Belsunce fut « la charité dans ce qu'elle reflète du divin ». La ville a fait vœu d'aller chaque année entendre la messe dans l'église de la Visitation, dite des Grandes-Maries). — Fernand DE BRINON. La session extraordinaire de la Ligue (le dimanche de M. Léon Blum à Genève, les 28 juin, mercredi, jeudi et vendredi 1936. Méditation sur la Société des Nations). — IGNOTUS. Roger Salengro. — A. ALBERT-PETIT. L'histoire (*Louis Delaporte*, Les Hittites ; *Giuseppe Gorani*, Memorie di giovinezza di guerra, 1740-1763 ; *Charles Aimond*, L'énigme de Varennes ; le roi *Fouad*, Histoire de la nation égyptienne. T. VI : De 1801 à 1882. La

partie proprement égyptienne a pour auteur M. *F. Charles-Roux ; Robert de Traz*, De l'alliance des rois à la ligue des peuples). = 1er août. Constantin DE GRUNWALD. Les débuts diplomatiques de Metternich à Paris, documents inédits (sélection des rapports de Metternich à l'Empereur à partir du 21 juillet 1806 ; ils permettent d'apporter d'utiles corrections aux Mémoires du prince qui ont été écrits dans des intentions manifestement tendancieuses. Les documents sont poussés jusqu'au 12 novembre 1807). — Ed. GISCARD D'ESTAING. L'écrasement des classes moyennes. — André THÉRIVE. Blason de la Hongrie. — Roland DE MARÈS. Le grand-duché de Luxembourg et son statut international. — Jacques GREBER. L'urbanisme de Paris (avec un plan d'aménagement de la région parisienne). — IGNOTUS. Jacques Doriot (c'est un renégat du parti communiste qui veut maintenant réformer l'État républicain, stabiliser le pouvoir exécutif, créer des assemblées économiques avec la représentation des professions organisées, etc.). = 15 août. Jacques BARDOUX. Le complot soviétique contre la patrie française : 11-12 juin 1936 et ? 1936 (*sic*). — Lettres à l'Étrangère, 1847 (lettres écrites par Balzac à Mme Hanska ; les réponses nous manquent). — Luc DURTAIN. Destins d'Asie (le Yunnan et la deuxième reine mère, qui est la mère putative de l'empereur actuel). — Émile DARD. Un ami de Talleyrand : le duc de Dalberg (le réformateur de l'État de Bade au temps de Napoléon Ier ; il obtint en 1815 des lettres de grande naturalisation et Talleyrand le fit nommer membre de la Chambre des Pairs. Mort le 27 avril 1833). — Bertrand DE JOUVENEL. Avec les rebelles espagnols (les quatre éléments de la rébellion). — René PAYOT. Suisse, 1936 (sa constitution ; ses difficultés économiques et financières). — Albert MOUSSET. Le centenaire de l'arc de triomphe (achevé, ou à peu près, en 1836, après avoir subi des transformations imposées par les différents régimes qui se sont succédé depuis 1806). — Jean POIRIER. Chronique bibliographique (annonce : La Révolution française à la Martinique, par *Henry Lémery ;* l'Est du Canada français, par *Raoul Blanchard ;* la Géographie universelle. T. XIII : Amérique septentrionale, par *Henri Baulig*). = 1er septembre. Joseph BARTHÉLEMY. La nouvelle constitution soviétique. — Lettres à l'Étrangère ; suite (ce sont, comme on sait, les lettres d'Honoré de Balzac à Mme Hanska, publiées par M. Bouteron). — Jean D'EUDEVILLE. L'avènement du Second Empire et les traités de 1815 (un Napoléon pouvait-il, une fois devenu empereur, répudier les traités de 1815, qui condamnaient la politique napoléonienne? Napoléon III était contraint d'exécuter le programme de nationalité et de gloire dont son nom était le symbole; la politique de prestige qui avait perdu Napoléon Ier aboutit au même résultat : « quelques années de fausse gloire suivies d'une catastrophe sans précédent »). — Jean CORDEY. Le château de Champs (histoire de ce château ; reconstruit au XVIIe siècle, il passa successivement à la princesse de Conti, au fils de Mme de La Vallière, à Mme de Pompadour, aux Lévis-Ventadour, à la famille des Santerre, descendant du célèbre commandant de la garde parisienne pendant la Révolution. Il fut, enfin, acquis par M. Louis Cahen, d'Anvers, qui lui rendit son ancienne splendeur, puis, en 1935, il en fit don à l'État pour être mis à la disposition du Président de la République). — A. DEFURNE. Chez les Moïs (population qui occupait la région des hauts plateaux sur les confins du Laos et du Cambodge). — Henry BIDOU. Le mouvement littéraire (*Gautier Vignal*, Érasme ; *Robert Bory*, La vie de Franz Liszt par l'image ; *Paul Morand*, La route des Indes). = 15 septembre. ***. Le parti communiste et ses camouflages (montre ce qu'est l'Internationale fondée par Lénine à Moscou le 4 mars 1919, et comment ce parti s'est peu à peu

transformé pour devenir ce qu'il est maintenant : l'Internationale communiste, dont les statuts ont été imprimés en 1936 ; elle a pour objet « de substituer à l'économie capitaliste mondiale le système du communisme mondial » ; le seul moyen qu'elle emploie est « la dictature du prolétariat »). — Daniel HALÉVY. Seize mai (premier article. Le nouveau Parlement et ses deux chambres institués au début de 1876 ; rivalité de Gambetta et de Jules Simon. Lettre du maréchal Mac-Mahon au Président du Conseil, écrite le 16 mai, de bon matin ; il déclare qu'il n'est pas responsable devant les Chambres, qu'il a « une responsabilité envers la France, dont, aujourd'hui plus que jamais », dit-il, « je dois me préoccuper ». On ignore maintenant encore qui a inspiré cette lettre). — R. DE ROUSSI DE SALES. Le rétablissement américain et la lutte pour le pouvoir (en cette même année 1936). — Général DE CUGNAC. Si Napoléon avait livré la bataille de la Marne en 1914? (étude historique : « les Alliés perdirent, par leur faute, l'occasion d'une victoire qui aurait pu être décisive »). — Paul VIGNON. Le problème du Saint-Suaire ; faits établis, d'après des données nouvelles (il est hors de doute que le Suaire a enveloppé un cadavre, le tout exactement dans les mêmes conditions que le Christ. Le masque imprimé sur le Linge a servi de modèle à de nombreux artistes à partir du VIe siècle. Il faut donc admettre « que cette prodigieuse relique » est celle du Christ). — Jean CASSOUL. Sur l'art du conte (depuis Mérimée et Guy de Montpassant jusqu'aux Märchen allemands et à Rudyard Kipling). — UN TÉMOIN. Matin espagnol (récit par un témoin oculaire qui est obligé de garder le silence pour ne pas compromettre les siens). — G. JEAN-AUBRY. Centenaire de la Malibran (morte subitement après avoir quitté la scène sous un tonnerre d'applaudissements ; elle avait vingt-huit ans). — A. ALBERT-PETIT. L'histoire (*Gérard Walter*, Robespierre ; *Émile Dard*, Le général Choderlos de Laclos ; Mme *Gilles Roy*, Abdul-Hamid, déposé le 27 avril 1909 et mort à Brousse à soixante-seize ans). = 1er octobre. ***. Guerre en Espagne (le Président de la République espagnole, s'adressant à la presse française, affirme que « le peuple tout entier a pris les armes pour défendre sa liberté » ; en réalité, le pays a été mis « à deux doigts de sa perte » par les intrigues révolutionnaires de la Franc-Maçonnerie »). — Lady WESTER WEMYSS. Souvenirs (à l'aide des notes prises par son mari, le premier lord de l'Amirauté, Lady Wemyss a montré le rôle joué par lui pendant la Grande Guerre et à l'armistice, Paris en 1919, les relations entre France et Angleterre). — C.-J. GIGNOUX. C. G. T., 1936 ou le quatrième pouvoir. — Daniel HALÉVY. Seize mai ; suite et fin (rôle joué par le duc de Broglie et formation du Bloc des Républicains contre le Maréchal ; mort et funérailles de Thiers et le ministère Dufaure. C'est en 1877 que, pour la première fois, les Français moyens formèrent bloc contre les « trublions »). — Stéphane LAUZANNE. Ambassadeurs d'Amérique (au nombre de quarante, à commencer par B. Franklin, 1778, et finir par M. William Bullitt, qui fut correspondant du *Public ledger* de Philadelphie à Washington). — Gustave HIRSCHFELD. L'hôtel de Matignon et ses hôtes (cet hôtel fut commencé en 1721 par le comte de Matignon, Jacques III du nom ; classé parmi les monuments historiques, il fut acheté par le gouvernement français et c'est là que le président Doumergue fixa le siège de la Présidence du Conseil). — Noëlle ROGER. Études préhistoriques (une note apprend que l'article a été écrit d'après des documents fournis par le professeur Eugène Pittard). — Michel CALMANN. Politique intérieure du Japon. — Georges POUPET. Le festival de Salzbourg (du Corrégidor aux *Maîtres chanteurs*). — C. BOUGLÉ. En quête d'une philosophie (sorte de confession intellectuelle de F. Parodi).

**Revue des Deux Mondes.** 1er juin. — ***. Histoire d'une crise politique. Le glissement de l'État. IX : L'entreprise communiste (le plan de Moscou et l'invention du Front populaire ; l'État, sous l'influence des radicaux, a, pendant trente ans, subi une série de dégradations ; « il a glissé »). — Gabriel HANOTAUX. Mon temps ; souvenirs d'un siècle à l'autre (il entre au quai d'Orsay, « qui est le royaume de la conversation sous le signe de la signature ». Gambetta et sa politique). — Robert D'HARCOURT. L'Autriche et le Troisième Reich. Le nazisme camouflé (le peuple autrichien réfractaire à l'idéologie hitlérienne). — Gérard WALTER. L'apprentissage d'un dictateur : Robespierre avant 1789 (son admiration pour Necker, ce qui lui fournit le moyen de combattre le roi lui-même sans l'attaquer). — Raoul DE BROGLIE. Une cure dans les Pyrénées à la fin du XVIIe siècle : le duc du Maine à Barèges. — Louis GILLET. Le mystère Cézanne (ce fut un grand peintre, un saint, « qui enseigna le prix de la conscience, de la probité, de l'ouvrage bien fait »). — René PINON. L'empire italien d'Éthiopie. = 15 juin. Frédéric ECCARD. Moscou à Paris (victoire remportée aux élections de 1935 par le parti communiste étroitement associé au Komintern de Moscou. « Les communistes français se sont soumis à la mystique de l'obéissance passive »). — FLEURIOT DE LANGLE. Le second mariage de Lucien Bonaparte (publie un fragment inédit des Mémoires de Lucien concernant son union avec une veuve, fille de M. de Bleschamps, commissaire ordonnateur de la Marine à Saint-Malo, en janvier 1803 ; ce fragment est complété par un autre, également inédit, et qui est extrait d'un « diario » de Mme Lucien Bonaparte. Rupture définitive de Lucien avec l'empereur son frère). — Gabriel HANOTAUX. Mon temps, III (ses rapports avec Albert Sorel et Taine ; Gambetta le prend comme chef de son cabinet). — André CHEVRILLON. Une escale à Québec (vivant témoignage des sentiments d'amitié qui, encore aujourd'hui, rattachent les Canadiens à la France). — Henry BIDOU. La conquête de l'Éthiopie (avec six cartes). = 1er juillet. Hippolyte PARIGOT. L'orientation professionnelle (les décrets du 26 septembre 1922 et du 20 décembre 1930 ont supprimé la liberté en s'appuyant sur la conception matérialiste de la « société-firme » et de « l'homme-outil »). — Edmond PILON. A la cour du grand roi : Mme d'Auxy « la Chèvre » (c'était une enfant trouvée, recueillie par Mme de Maintenon à Saint-Cyr. Elle s'appelait Jeannette Pincré et reçut à Saint-Cyr le surnom de la Chèvre. En 1711, elle fut mariée par Mme de Maintenon à un certain Villefort de Montjeu, marquis d'Haussy ou Auxy. Après la mort de Louis XIV et l'éloignement de Mme de Maintenon, elle renonça au monde de la frivolité pour aller demeurer auprès de son mari, mort en 1749). — Gabriel HANOTAUX. Mon temps, IV (la politique extérieure de Gambetta, qui donne sa démission le 27 janvier 1882). — Général ARMENGAUD. Une politique de l'aviation d'outre-mer (nécessaire surtout pour la défense de nos colonies). — Henri MALO. Paul Bourget à Chantilly (en qualité de directeur du Musée et des Archives). — Albert BUISSON. Questions économiques ; l'Économie en quête d'une mystique. — René PINON. Les grèves révolutionnaires. = 15 juillet. ***. Le glissement de l'État. X : Une tentative révolutionnaire (juin 1936). — Marcel BOUTERON. Balzac au Marais, 1814-1824. — John GUNTHER. Mort de Dollfuss ; notes d'un témoin. — Louis BATIFFOL. Le château de Richelieu (ce qu'il était avant le cardinal et ce qu'il devint après). — R.-A. SCHLUMBERGER. Le pétrole et l'indépendance nationale (indispensables à l'industrie française). — Henriette CELARIÉ. En Annam ; les fêtes du Nam-Giao. — Élie CHAMARD. A Verdun : un régiment à la

cote 304 (28 avril-11 mai 1916). = 1er août. Général X. Notre armée de l'air. — FIDUS. Silhouettes contemporaines : M. Paul Morand. — Marie-Édith DE BONNEUIL. En Abyssinie avec les troupes italiennes. — A. AUGUSTIN-THIERRY. Mlle Georges. I : Sous le Consulat (Georges Weymer, actrice de grand talent, était d'origine allemande ; son père étant devenu maître tailleur au régiment de Lorraine, elle devint la maîtresse du Premier Consul. Suite de son histoire dans les livraisons du 15 août et du 1er septembre. L'auteur a beaucoup puisé, mais avec critique, dans les Mémoires rédigés par la célèbre actrice vers la fin de sa vie ; après avoir connu les plus belles joies de la vie et l'extrême détresse, elle est morte le 11 janvier 1867, à l'âge de soixante-quatre ans). — Maurice PERNOT. Nouveaux aspects du problème danubien : la manœuvre allemande. — André JOUBIN. Le malentendu entre Delacroix et l'Académie des Beaux-Arts (il fut élu après sept candidatures poursuivies de 1831 à 1857). — Louis GILLET. El Aruns ou Lawrence l'Arabe (mort d'un accident de bicyclette en mai 1935 ; il était alors simple soldat au corps royal de l'aviation, après avoir été le colonel Lawrence, un des vainqueurs de la Grande Guerre, le fondateur du royaume de l'Irak, la terreur des Ottomans. Sa vie et son œuvre littéraire). = 15 août. Paul D'ESPE. Les répercussions des nouvelles lois sociales. — Louis BERTRAND. Sur les routes du Sud (récits très vivants de nombreuses excursions dans l'Afrique française). — René CHAMBE. L'entrée en guerre de la Roumanie, 28 août 1916. Notes d'un témoin. — Maurice PERNOT. Nouveaux aspects du problème danubien : le rôle de la Tchécoslovaquie. — Marie-Edith DE BONNEUIL. En Abyssinie avec les troupes italiennes. Vers Addis-Abeba aux côtés du maréchal Badoglio. — Marcel DURRY. César, dictateur et roi (expose la thèse de M. Carcopino pour qui César s'est contenté d'être dictateur à Rome, mais qui, en Orient, a voulu être roi). — Victor GIRAUD. Molière à travers son œuvre. — René PINON. Le principe de non-intervention. = 1er septembre. Robert D'HARCOURT. Positions autrichiennes (l'accord du 11 juillet 1935 entre l'Autriche et Hitler. L'Allemagne, déclare Hitler, « n'a ni l'intention ni la volonté de se mêler des affaires intérieures de l'Autriche ». Le peuple et le gouvernement allemands désirent simplement « que le droit de disposer de soi-même soit garanti au peuple allemand »). — Philippe POIRSON. Un fils de Napoléon à l'île d'Elbe (c'est le fils de l'Empereur et de Marie Walewska, né en 1806. Marie, accompagnée de son frère, le colonel Laczynski, obtint d'aller retrouver l'Empereur avec son fils à l'île d'Elbe. Chaleureux accueil qui leur fut fait en août et en septembre ; mais la comtesse et son fils durent écourter leur visite, qui se termina par un dramatique départ dans la tempête. Dans le peuple, la légende se forma bientôt que ces visiteurs mystérieux étaient Marie-Louise et le roi de Rome). — Claude EYLAN. Bulgarie, 1936 (récit d'un voyage à Sofia ; le tsar Boris III et les rapports des Bulgares avec la France). — Max DE FOURCAULD. Notre marine marchande. = 15 septembre. René DE LA BRUYÈRE. Les routes impériales françaises (ouvertes au trafic international et qu'il convient d'exploiter, en faisant revivre nos bases existantes : Bizerte, Dakar, Diégo-Suarez, Saigon. « Commençons celle de Mers-el-Kébir ; pensons à celles de Tripoli-de-Syrie et de Pointe-Noire en Afrique équatoriale »). — Louis BERTRAND. Sur les routes du Sud ; suite et fin. — VERAX. Silhouettes étrangères : M. Winston Churchill. — Henry BORDEAUX. Le centenaire de *Jocelyn* (« ce qu'il y a de plus vrai dans ce poème, ce n'est pas l'amour sacrilège de l'abbé Dumond et de Marguerite Pierrelos, c'est la mort de la petite Julia, fille du poète, morte d'un mal mystérieux,

à Beyrouth, le 6 décembre 1832 »). — Robert Brassilac. Animateurs du théâtre. III : M. Gaston Baty. — Joseph de Pesquidoux. La crise du vin. — Charles Mauban. Une amazone de Charette (1793-1795 ; elle s'appelait Céleste Latour de La Cartrie, née en 1753 à Angers, morte en 1832, à l'âge de soixante-dix-neuf ans). — Colonel A. Grasset. La 42e division à la Marne (avec une carte). = 1er octobre. Henri Hitier. Le programme socialiste et l'agriculture. — Louis Madelin. L'ascension de Bonaparte. I : Un César dans l'attente (depuis le 13 vendémiaire ; ses rapports étroits avec Barras, qui contribue à le faire nommer général de division et commandant en chef de l'armée de l'intérieur ; mais il se prend d'un violent amour pour Joséphine La Pagerie, veuve d'Alexandre de Beauharnais et maîtresse de Barras ; il est nommé général en chef de l'armée d'Italie le 8 ventôse et épouse Joséphine le 16 ; mariage civil d'ailleurs, Joséphine partageant la parfaite indifférence de l'heure pour toute religion. Joséphine a choisi Tallien pour témoin et Bonaparte Barras, qui a fait sa fortune). — Maurice Lewandowski. Le général polonais Rydz-Smigly (sa carrière militaire au service de la Pologne ; chaleureuse réception qui lui est faite à Paris en mars 1936). — Émile Henriot. Eugène Fromentin et *Dominique*. — Henriette Célarié. En Tchécoslovaquie. — Aubert Buisson. Le corporatisme d'aujourd'hui. — Duc de La Force. Metternich intime. Lettres inédites (Metternich et ses filles ; son voyage en Italie en 1819 ; mort de sa fille Clémentine le 11 mai 1820, etc.). — Pasteur Vallery-Radot. Questions médicales. La peste ; faits anciens et nouveaux. — Louis de Launay. Questions scientifiques. La géologie et les hommes.

**Revue de l'histoire de Versailles.** 1935, octobre-décembre. — L. Bigard. Le comte Réal, ancien jacobin ; suite (à l'assaut de la Gironde ; subsistances à Rouen et chansons en 1793 ; l'affreux régime des prisons auquel Réal fut condamné jusqu'au 18 thermidor). — G. Boudan. Les cimetières de Versailles ; suite et fin (avec inscriptions et plusieurs bustes en photographie). — F. Boyer. Le transfert des œuvres d'art de Marly et Versailles aux Tuileries et au Palais-Bourbon, 1796-1798. — Edmond Lery. Le cabinet de physique des Enfants de France (au xviiie siècle ; inventaire général des Menus-Plaisirs au 31 décembre 1765). — Georges Mauguin. Élan de patriotisme des élèves du lycée de Versailles à la nouvelle de Waterloo. — H. L. Dépense de la « Bouche du roi » à Versailles, en 1637. — Georges Mauguin. Les fournitures de la manufacture d'armes de Versailles au corps expéditionnaire d'Égypte, 29 germinal an VI. — H. Lemoine. Quelques plans inédits de Versailles et environs.

**Revue des Etudes anciennes.** 1936, avril-juin. — Jean Noiville. Les origines du Natalis invicti (Aurélien, vainqueur de Palmyre, consacra un temple d'actions de grâces au Soleil, restaurateur de l'Empire ; il ordonna de célébrer sa victoire par des fêtes et des courses de char le 25 décembre, date qui fut bientôt adoptée par les chrétiens pour célébrer la nativité du Seigneur. Le culte du Sol Invictus a son origine en Orient. L'auteur étudie la fête du solstice d'hiver en Syrie et en Égypte ; mais le Sol Invictus et sa fête sont spécifiquement romains). — Léon Herrmann. Sénèque et Pline l'Ancien (ils appartiennent à deux familles d'esprits irrémédiablement opposés). — Ronald Syme. Notes sur la légion IIIa Augusta (soldats gaulois dans cette légion ; liste des villes d'où ils étaient originaires : Carnutes, Éduens, Lingons et Rèmes). — W. Deonna. Saint Pierre ou divinité gallo-romaine? (on a voulu reconnaître l'apôtre saint Pierre dans une statuette de bronze du musée de

Gotha ; elle représente plutôt une divinité gallo-romaine ; c'est sans doute un laraire payen). — P. WUILLEUMIER. Inscriptions latines de Grésy-sur-Isère. — A. GRENIER. Chronique gallo-romaine. — J. JEANJAQUET. Chronique de toponymie. XVIII : Suisse romande. = **Comptes-rendus.** *F. Chapoutier.* Le sanctuaire des dieux de Samothrace. — *J. Gagé.* Recherches sur les jeux séculaires (leur origine et le *Carmen saeculare*). — Exploration archéologique de Délos par l'École française d'Athènes. — *B. D. Meritt* et *A. B. West.* The athenian assessment of 435 B. C. — *C. B. Welles.* Royal correspondence in the hellenistic period ; a study in greek epigraphy. — *David M. Robinson.* Excavations at Olynthus (8e partie : terres cuites trouvées en 1931). — *Fernand Robert.* Épidaure. — *Ch. Picard.* Manuel d'archéologie grecque : la sculpture ; période archaïque (manuel richement illustré ; mais l'index général est insuffisant). — *J. Lassus.* Inventaire archéologique de la région du nord-est de Hama. T. I : Texte (ouvrage d'un double intérêt, à la fois historique et archéologique). — *Léon* et *Jacques Heuzey.* Histoire du costume dans l'antiquité classique (remarquable quant au fond et à la forme). — *J. Marouzeau.* L'année philologique, t. IX (très important). — *W. Luther.* Warhheit und Lüge im ältesten Griechentum. — *Victor Ehrenberg.* Studien zur geschichtlichen Problematik der Antique (l'auteur analyse les principales différences qui régnaient entre l'Orient et l'Occident ; il définit l'influence qu'ils ont exercée l'un sur l'autre). — *Henry A. Sanders.* A third-century papyrus codex of the epistles of Paul. — *Ladislas Strzelecki.* De Naeviano Belli punici carmine (bonne étude, mais non point définitive, sur le *Bellum punicum* de Névius). — *E. Köstermann.* Tacite : Histoires (utile revision de l'édition Halm-Andresen). — *P. Fargues.* Claudien ; études sur sa poésie et son temps (bien étudié, mais assez mal présenté). — Sister *Mary Emily Keenan.* The life and times of St. Augustine, as revealed in his letters (l'auteur a relevé dans la correspondance de saint Augustin tout ce qui peut renseigner sur les divers aspects de la vie africaine en son temps). — *Léon Homo.* Auguste (nouvelle édition pour le grand public lettré). — *M. Gorce.* Vercingétorix-Clovis (deux bons livres d'histoire). — *J. Gagé.* Res gestae Divi Augusti (utile édition nouvelle du Testament d'Auguste). — *H. M. D. Parker.* A history of the roman world from A. D. 138 to 337 (bon récit, avec de bonnes tables). — *J. Lebreton* et *J. Zeiller.* Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours. T. II : De la fin du IIe siècle à la paix constantinienne (très beau livre). — *Giuseppe Lazzati.* Teofilo d'Alessandria (n'apporte rien de nouveau). — Le P. *Joseph Duhr.* Aperçus sur l'Espagne chrétienne du IVe siècle, ou le *De lapso* de Bachiarius (Bachiarius, moine qui vivait à la fin du IVe siècle ; auteur d'une « Epistola ad Januarium de reparatione lapsi », écrite entre 393 et 414 ; on peut y voir une allusion à l'arrivée des Barbares ariens en Espagne, vers 410). — *Ernest Honigmann.* Sur quelques évêchés d'Asie Mineure (l'étape de Julia dans la *Table de Peutinger*). — *David Moore Robinson.* Inscriptions from Olynthus, 1934. — *Piero Treves.* Studi su Antigono Dosone (bonne étude sur un roi macédonien encore mal connu).

**Revue des Sciences politiques.** Octobre-décembre 1935. — Vice-amiral CASTEX. De Gengis-Khan à Staline (vue rapide sur la politique extérieure russe exerçant alternativement sa poussée tantôt vers l'Ouest, tantôt vers l'Est). — Llewellyn PFANKUCHEN. Le président Roosevelt et la Cour suprême (à propos de la décision de la Cour déclarant inconstitutionnel le *National Industrial Recovery Act*, pivot du *New Deal*). — Charles BASTIDE. Notes sur les origines anglaises de notre

vocabulaire politique (intéressant). — Louis GUICHARD. Le droit international public de la mer (à propos du traité portant ce titre par *Gilbert Gidel*). — Françoise DISSARD. Les concordats de Pie XI (étude rapide). — Jacques WILHELM. Le charbon et le pétrole en Afrique du Nord (les résultats des prospections sont encore peu encourageants). = 1936, janvier-mars. Paul TIRARD. Eugène d'Eichthal, 1844-1936. — P. A. ARGYROPOULO. La réforme constitutionnelle en Grèce (il s'agit de la prochaine revision de la Constitution de 1911 remise en vigueur en octobre 1935 ; rapide résumé de l'histoire politique de la Grèce depuis 1827). — Albert RIVAUD. L'économie rouge (d'après un ouvrage collectif publié sous la direction de *Gerhard Dobbert*, Die rote Wirtschaft). — Victor DE MARCÉ. Le bilan des réparations et la crise mondiale (d'après l'ouvrage de *L. Antonucci* qui porte ce titre). — Comte Ch. DE CALAN. Quelques vues sur l'ancienne monarchie française (à propos du Talleyrand du comte *de Saint-Aulaire*). — Jean LORIOT. Le programme du parti travailliste anglais (montre la grande faveur qu'il rencontre). — Philippe DEVELLE. Un empire libéral dans la crise : les Pays-Bas (montre la gravité de la crise ; tout dépend des cours du caoutchouc et du sucre). — Joseph VIPLE. L'électrification rurale en France. = Avril-juin. Maurice LAIR. L'agriculture allemande sous le régime national-socialiste (montre l'effort tendant à l'indépendance en matière alimentaire et la hausse des denrées agricoles ; le danger est dans le fait que l'économie du IIIe Reich « échappe aux lois de la logique »). — Henry LE MASSON. Un chef : Beatty, amiral de la Flotte, baron de la mer du Nord. — Raoul BERTRAND. L'article 16 et le conflit italo-éthiopien (montre que, malgré son manque d'universalité et ses lacunes, la politique des sanctions à l'égard de l'agresseur a ébranlé la notion même de souveraineté absolue des États et organisé — du moins en principe — l'assistance mutuelle). — Hugues COLIN. La nouvelle constitution de l'Inde (août 1935). — R. P. PERDRIEUX. Le coton français. — Jacques CHAPSAL. Le nouveau statut de la navigation intérieure. — Ch.-D. HÉRISSON. La politique économique internationale des États-Unis : isolement ou coopération (revue générale des principes directeurs de cette politique, de 1931 à 1935). — Charles BASTIDE. Sir Samuel Romilly et la France (à propos de sa biographie par *M. Dakes*). — Claude DE BONNAULT. Vieilles familles de Bourgogne et de Picardie. = **Comptes-rendus.** *Émile Dard.* Napoléon et Talleyrand. — *M. Deslandres.* Histoire constitutionnelle de la France de 1789 à 1870. — *Marcel Dupont.* Fournier-Sarlovèze. — *Giovanni Maioli* et *Piero Zama.* Patriote e legittemisti delle Romagne 1832-1845. — *Pierre Ordioni.* Pozzo di Borgo, diplomate de l'Europe française. — *Maurice Paléologue.* Guillaume II et Nicolas II. — *André N. Mandelstam.* La politique russe d'accès à la Méditerranée au XXe siècle. — *Alfred Weber.* Kulturgeschichte als Kultursoziologie. — *Karl Mannheim.* Mensch und Gesellschaft im Zeitalter des Umbaus. — *J.-T. Salter.* Boss Rule. Portraits in City politics.

**Revue historique de Bordeaux.** 1936, mai-juin. — Simone DALDY. L'instruction publique à Bordeaux pendant la Révolution ; suite : Le collège de Guienne (devenu Collège national en 1791, il est supprimé en l'an III, après une existence toujours précaire). — Théodore RICAUD. Le Musée de peinture et de sculpture de Bordeaux de 1830 à 1870 ; suite. — Cordozo DE BÉTHENCOURT. Curiosités bibliographiques bordelaises ; suite : André de Gouvéa et la « schola Aquitanica » (docteur-régent de l'Université, il fut chargé, en 1534, d'un cours de théologie qu'il dirigea contre la vieille méthode scolastique ; mort en 1548). — Maurice BIROT.

Un plan de Blaye en 1683. — A. A. M. La révolte de 1548 et le commerce bordelais.

**Revue historique de droit français et étranger.** 1936, avril-juin. — Gaston MAY. L'activité juridique de l'empereur Claude ; suite et fin (le droit privé ; l'état et la capacité des personnes, autres décisions de droit privé. Le droit pénal ; Claude et les affranchis impériaux). — André-E. SAYOUS. Les méthodes commerciales de Barcelone au XVe siècle, d'après des documents inédits de ses archives (la bourse, le prêt et l'assurance maritimes ; les sociétés commerciales, la lettre de change. Une banque d'État fondée à Barcelone qui posséda, durant tout le XVe siècle, une « taula assegurada » ou table des changes » garantie par l'État). — G. LEPOINTE. La composition et l'organisation intérieure de la Chambre supérieure des décimes de Paris au XVIIIe siècle. — Henri LÉVY-BRUHL. De la dénomination négative de certaines institutions romaines. — David DAUBE. Intestatus (dans le cas normal de succession *ab intestat*, les Romains employaient la négation *intestatus*, non parce que mourir sans testament était l'exception, mais au contraire parce que c'était tout à fait ordinaire). — Gabriel LE BRAS. Une suite d'études pour servir à l'histoire du « décret » de Gratien. = **Comptes-rendus.** *Fr. X. Arnold.* Die Staatslehre des Kardinal Bellarmins. — *Martin Grabmann.* Studien über den Einfluss der Aristotelischen Philosophie auf die mittelalterlichen Theorien über das Verhältnis von Kirche und Staat (étude d'une remarquable érudition). — *Stanislas Mitard.* La crise financière en France à la fin du XVIIe siècle : la première capitation, 1695-1698. — *Christopher Dawson.* Les origines de l'Europe et la civilisation européenne (maître livre, traduit sous la direction de L. Halphen, qui en fait un grand éloge). — Ordonnances des rois de France. Règne de François Ier. T. III et IV : 1521-1526. — *R. de Roover.* Le livre de comptes de Guillaume Ruyelle, changeur à Bruges, 1369. — *Alfred Ernout.* Morphologie historique du latin (3e édit., très augmentée. C'est un guide désormais indispensable). — *Louis Rouvier.* Les sceaux de la Grande Chancellerie de France, de 458 à nos jours. — *G. Dupont-Ferrier.* Les origines et le premier siècle de la Chambre ou Cour des Aides de Paris (contient un dépouillement minutieux des registres du Trésor, de 1401 à 1500). — *Mariano Usón Sesé.* Un formulario latino de la cancelleria Aragonesa, siglo XIV. = Compte-rendu des Journées d'histoire du droit et des institutions tenues à Paris, juin 1935.

**Syria.** T. XV, 1934, 4e fascicule. — Charles VIROLLEAUD. La mort de Baal, poème de Ras-Shamra (texte et traduction de la tablette marquée I* A B.). — L'émir Maurice CHÉHAT. Sarcophages en plomb du Musée national libanais. — Claude CAHEN. Indigènes et Croisés (quelques mots à propos d'un médecin d'Amaury et de Saladin, d'après les biographies de médecins rédigées au milieu du XIIIe siècle, en particulier celle du Syrien Ibn aby Ouscübi'a, 1203-1270. A noter ce que l'auteur dit sur les sentiments des indigènes à l'égard de leurs maîtres français à la fin du XIIe siècle). — W. STAUDE. Le caractère turc dans l'ornementation des faïences osmanlies (XVIe et XVIIe siècles). = **Comptes-rendus.** *G. Contenau.* La civilisation des Hittites et des Mitaniens (d'après des textes de Boghaz-keui et des inscriptions en hiéroglyphes hittites. Histoire des Hurri et des Mitani dans la région comprise entre le Zagros et l'Euphrate. Observations critiques par E. Dhorme). — *H. H. von Osten.* Ancient oriental seals in the collection of Mr. Edward T. Newell (importante collection de Chicago). — *A. Montgomery.* Arabia and the Bible

(montre qu'il faut faire la plus grande place à la civilisation de l'Arabie dans l'histoire primitive d'Israël). — *H. Frankfort.* The Indus civilization and the Near-Est (à propos des découvertes faites par Sir John Marshall dans la vallée de l'Indus). — J. CANTINEAU. Inventaire des inscriptions de Palmyre, fasc. 9. — *A. Poidebard.* La trace de Rome dans le désert de Syrie. — *A. R. Anderson.* Alexander's gate : Gog and Magog, and the inclosed nations. = T. XVI, fasc. 1. André PARROT. Les fouilles de Mari. Première campagne : hiver 1933-1934 (carte de la Mésopotamie où est marquée la position de Mari, ou Tell Harîrî sur l'Euphrate, et un plan de Tell Harîrî. Son système défensif rappelle celui de Karkémish. Le temple d'Ishtar et le roi de Mari, Lamgi-Mari ; statuette de femme en albâtre, où l'on croit reconnaître la déesse Ishtar). — Ch. VIROLLEAUD. La révolte de Košer contre Baal : poème de Ras-Shamra. — Franz CUMONT. Adonies et canicule (l'auteur a réuni, traduit et commenté plusieurs textes astrologiques d'où il résulte qu'en Syrie on avait coutume de tirer des pronostics de l'état du ciel au moment du lever de Sirius). — L'émir Maurice CHÉHAB. Sarcophages en plomb du Musée national libanais. — Paul DESCHAMPS. Le château de Saone et ses premiers seigneurs (c'est le plus vaste des châteaux construits par les Croisés, et c'est, en outre, « le plus beau témoin que nous possédions de l'art militaire français du XIIe siècle ; avec une carte de la région où sont marqués, avec le château, ses premiers seigneurs, depuis le Crac des chevaliers jusqu'à Antioche). = **Comptes-rendus.** *H. de Genouillac.* Fouilles de Tello : époques présargoniques. — *George Aaron Barton.* Semitic and hamitic origins, social and religious (conclusion : les Hamites et les Sémites ont une commune origine). — *Robert M. Engberg* et *Geoffrey M. Shipton.* Notes on the chalcolitic and the bronze age of pottery of Magiddo. — *A. Moorgat.* Die bildende Kunst des alten Orients und die Bergvölker. — *Enno Littmann.* Syriac inscriptions (relevées en 1904-1905 dans le djebel Barîsha ; un bon tiers se rapporte au VIe siècle). — *Harald Ingholt.* Rapport préliminaire sur la première campagne des fouilles de Hama. — *Albert Gabriel.* Monuments turcs d'Anatolie, t. II. — *Du Mesnil du Buisson.* La technique des fouilles archéologiques (utile, mais incomplet). — *Hermes Balducci.* Architettura Turca in Rodi (beaucoup d'illustrations). — *Id.* La chiesa di S. Maria del Borgo di Rodi (exemple de sagacité et de rigoureuse exactitude). = Fasc. II. André PARROT. Les fouilles de Mari. Première campagne : hiver 1933-1934. Rapport préliminaire (la statuaire et la mosaïque. 39 figures et photos). — Claude F. A. SCHAEFFER. Les fouilles de Ras Shamra-Ugaris. Sixième campagne : printemps 1934. Rapport sommaire (13 figures et 5 planches, notamment une de cunéiformes alphabétiques et un plan d'ensemble des fouilles en juin 1936). — René DUSSAUD. Deux stèles de Ras Shamra portant une dédicace au dieu Dagon. — Charles VIROLLEAUD. Sur quatre fragments alphabétiques trouvés à Ras Shamra en 1934 (texte et transcription). — E. THUREAU-DANGIN. Une lettre assyrienne à Ras Shamra (lettre dont l'écriture est assyrienne, la langue est le dialecte assyrien ; elle émane d'un personnage qui annonce l'envoi de tablettes et prie son correspondant d'en donner lecture à la reine d'Ugarit. Transcription et traduction littérale). — E. DHORME. Petite tablette accadienne de Ras Shamra. — René DUSSAUD. Les éléments déchaînés. Application des règles rythmiques de la poésie phénicienne. = **Comptes-rendus.** *G. Contenau.* Monuments mésopotamiens nouvellement acquis ou peu connus (Musée du Louvre). — *M. Rutten.* Antiquités orientales (guide au Musée du Louvre). — *Einard Gjerstad, John Lindos, Erik*

*Sjoqvist* et *Alfred Westholm*. The Swedish Cyprus expedition (présente en deux beaux volumes les résultats produits par les fouilles en Chypre, 1927-1931. Analyse de ces documents par M. Claude Schaeffer). — *David Diringer*. Le iscrizioni antico-ebraiche palestinesi (très utile recueil qui se termine par une liste des poids hébraïques portant une épigraphie). — *Ovid Rogers Sellers*. The citadel of Beth-Sur (cette citadelle était située entre Jérusalem et Hébron). — *Maurice Dunand*. Le musée de Saneïda. Inscriptions et monuments figurés (où l'on voit Dusarès, le grand dieu national des Nabatéens, identifié aussi à Dionysos ; important pour la mythologie primitive). — *Guillaume de Jerphanion*. Une nouvelle province de l'art byzantin : les églises rupestres de Cappadoce. — *Jean Ebersolt*. Monuments d'architecture byzantine. — *Paul Deschamps*. Le Crac des chevaliers (remarquable étude historique et archéologique, avec une introduction générale sur les principautés franques de Terre-Sainte). — *Philippe Bianquis*. Éléments d'une bibliographie française de l'après-guerre pour les États sous mandat du Proche Orient, 1919-1930. — *Eugène Albertini*. A propos des *numeri* syriens de Nimidie.

**Le Vieux Marly.** *Bulletin de la Société archéologique, historique et artistique de Marly-le-Roi*. T. I, n° 4. — Émile MAGNE. La décoration intérieure du château de Marly. — J. P. PALEWSKI. Une journée de Louis XIV à Marly (on n'en donne point la date). — André MELLERIO. L'archéologie à Marly-le-Roi. — François JACQUIN. Le premier plan de café à Marly (en 1713). = **Comptes-rendus.** *Émile Magne*. Le château de Marly. — *Roger Cuche*. L'agonie du château de Marly-le-Roi (l'auteur en a recherché les textes et rétabli l'exacte vérité). = Documentation : Liste des imprimés conservés à la Bibliothèque nationale concernant le village et le château de Marly. = N° 5. Travaux de restauration exécutés dans le parc de Marly par l'administration forestière. — Émile MAGNE. Deux ballets donnés à Marly en 1687 et 1688. — André MELLERIO. L'archéologie à Marly-le-Roi ; suite et fin (l'église et le presbytère, la villa Sardou et les maisons anciennes). — Dr *M. Hanotte*. Le maître-autel de l'église (qui provient du château de Versailles). — A. GRANGER. Les plantations de Marly.

## ALLEMAGNE

**Göttingische gelehrte Anzeigen.** 1935, n° 1. — *E. Wohlhaupter*. Studien zur Rechtsgeschichte der Gottes- und Landfrieden in Spanien. — *F. Merkel*. Das Aufkommen der deutschen Sprache in den städtischen Kanzleien des ausgehenden Mittelalters. — *C. Borchling* et *B. Claussen*. Niederdeutsche Bibliographie. Gesamtverzeichnis der niederdeutschen Drucke bis zum Jahre 1800. = N° 2. *B. D. Meritt*. Athenian financial documents of the 5 century ; *Id.* et *Allen Brown West*. The Athenian assessment of 425 B. C. (important article et importantes réserves de U. Kahrstedt, p. 41-54). — *A. Schober*. Der Fries des Hekateion von Lagina. — The Cambridge Ancient History, t. VIII et IX (excellent). = N° 3. Sœnderjyllands historie fremstillet for det danske folk, publ. par *V. La Cour*, *H. Hjelholt* et *H. Lund*. T. V : 1864-1920 (ce devrait être l'histoire du duché de Schleswig depuis 1864 jusqu'au partage de 1920, mais le but n'est pas atteint. Vives critiques de Th. O. Achelis). — *A. D. Nock*. Conversion. The old and new in religion from Alexander the Great to Augustine of Hippo. — *G. Eis*. Die Quellen des Märterbuches. — *R. J. Bonner*. Aspects of Athenian democracy (faible). = N° 4. *H Mit-*

*teis*. Lehnrecht und Staatsgewalt (capital). — *H. Gröhler*. Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen, II. — *F. Gallati*. Die Eidgenossenschaft und der Kaiserhof zur Zeit Ferdinands II und Ferdinands III, 1619-1657. = N° 5. *Williams Jackson*. Researches in Manicheism. — *H Günther*. Die nordische Rasse bei den Indogermanen Asiens. — *R. Stadelmann*. Das Jahr 1865 und das Problem von Bismarcks deutscher Politik. = N° 6. *R. Otto*. Reich Gottes und Menschensohn. Ein religiongeschichtlicher Versuch. — The Tebtunis papyri, vol. III, 1re partie, publ. par *A. S. Hunt* et *G. Smyly*. — *E. Ciaceri*. Tiberio, successore di Augusto (U. Kahrstedt : « meilleur que Dessau ou Domaszewski, mais ce n'est pas l'histoire du grand Tibère que nous attendons »). — *E. Maschke*. Der Peterspfennig in Polen und dem deutschen Osten. = N° 7. *U. von Wilamowitz-Moellendorf*. Der Glaube der Hellenen, t. I et II (O. Kern : ouvrage d'une extrême richesse). — *P. Graindor*. Athènes sous Hadrien. — *E. Dürr*. Aktensammlung zur Geschichte der Basler Reformation in den Jahren 1519 bis Anfang 1534. T. I et II : 1519-1527 (recueil d'une très grande portée). — *J. Ramackers*. Papsturkunden in den Niederlanden. = N° 8. *H. Kretschmayr*. Die österreichische Zentralverwaltung. II, t. III : Vom Sturz des Direktoriums in Publicis et Cameralibus, 1760-1761, bis zum Ausgang der Regierung Maria Theresias. Aktenstücke bearbeitet von *F. Walter* (important). — Papyri Groninganae, publ. par *A. G. Roos* (collection de papyrus d'époque romaine et byzantine ; lectures proposées par K. F. W. Schmidt). — *G. Macdonald*. The Roman wall in Scotland, 2e éd. — Die auswärtige Politik Preussens 1858-1871. Diplomatische Aktenstücke. 1re partie, t. I : Novembre 1858-décembre 1859, publ. par *Chr. Friese*. = N° 9. Même recueil. 2e partie, t. II : Octobre 1863-avril 1864, publ. par *R. Ibbeken*. = N° 10. Claudius Ptolemaeus, Geographiae codex Urbinas graecus 82 phototypice depictus ; tomus prodromus : *Jos. Fischer*. De Cl. Ptolemaei vita, operibus, geographia praesertim ejusque fatis (travail capital auquel W. Kubitschek consacre 19 pages). — Le livre des mestiers de Bruges et ses dérivés, publ. par *Jean Gessler* (utile réédition d'un texte du milieu du XIVe siècle). = N° 11. Ten Coptic legal texts edited with transl. by *A. Schiller* (long article de Karl Fr. W. Schmidt, avec de nombreuses observations critiques). — *Ch. Petit-Dutaillis*. La monarchie féodale en France et en Angleterre, Xe-XIIIe siècle. = N° 12. *L. Deubner*. Attische Feste (important). — *Fr. von Bissing*. Aegyptische Kunstgeschichte (excellent. Article de H. Kees). — Medinet Habu, t. III. — *H. E. Stier*. Eine Grosstat der attischen Geschichte. Die sog. Schlacht bei « Oinoë » (critiques nombreuses de Fr. Koepp). — Das Handlungsbuch der Holzschuher in Nürnberg von 1304-1307, publ. par *A. Chroust* et *H. Proesler*. — *J. Destrez*. La pecia dans les manuscrits universitaires du XIIIe et du XIVe siècle.

# CHRONIQUE

## Le Ve Congrès des Études byzantines

Ainsi qu'il avait été décidé au congrès de Sofia, le Ve Congrès international des Études byzantines s'est tenu à Rome du 20 au 26 septembre dernier ; il a été suivi d'un séjour à Naples, du 27 au 29 septembre, et d'excursions facultatives, l'une à travers la Calabre et l'Apulie, l'autre en Sicile.

L'ouverture officielle du Congrès eut lieu au Capitole, dans la salle de Jules-César, sous la présidence du ministre de l'Éducation nationale, De Vecchi, assisté du gouverneur de Rome, Bottai, au milieu d'une affluence de plus de 400 congressistes et de nombreuses personnalités romaines. Aux harangues de bienvenue du ministre et du gouverneur répondirent les discours des chefs de délégations : Gabriel Millet pour la France à la place de Ch. Diehl empêché, le Père Delehaye pour la Belgique, Iorga pour la Roumanie, Dœlger pour l'Allemagne, Filow pour la Bulgarie, etc... Tous insistèrent sur les immenses ressources que l'Italie offre aux études byzantines, non seulement par ses monuments et ses archives d'une richesse incomparable, mais aussi par ses savants, qui ont exploré tous les domaines de l'histoire de Byzance, par ses archéologues, par ses historiens de l'art, par ses Universités et ses Instituts d'état ou pontificaux, qui font une si grande place à ces études.

Après cette belle séance, qui eut lieu dans la matinée du 21 septembre, les travaux du Congrès commencèrent l'après-midi dans le cadre grandiose de la nouvelle Cité universitaire, véritable ville qui groupe dans une même enceinte tous les établissements d'enseignement supérieur. Cinq sections étaient organisées : I. *Histoire ;* II. *Philologie ;* III. *Droit ;* IV. *Archéologie et histoire de l'art* (subdivisée en deux sections par suite du grand nombre des communications) ; V. *Liturgie et musique.*

Par l'immense intérêt et l'importance des travaux qui ont été présentés dans ces diverses sections, ce Congrès aura montré la vitalité des études byzantines et la place de plus en plus grande qu'elles occupent dans la science historique. Il nous suffira, pour en donner la preuve, de signaler quelques-unes des questions traitées dans les domaines juridique, historique et archéologique.

Droit. — Un projet intéressant de publication d'un *Corpus scriptorum iuris graeco-romani tam civilis quam canonici*, d'après les manuscrits originaux, qui sont loin d'avoir été utilisés, a été développé par le professeur Zielenski (Varsovie). Parmi les autres communications : *Tribonien et l'emploi des langues dans les Novelles de Justinien*, Stein (Bruxelles) montre l'antagonisme entre Tribonien, attaché à la rédaction latine des lois, et Jean de Cappadoce, partisan de l'emploi exclusif du grec. *Le colonat en droit byzantin*, P. Collinet (Paris) : les colons libres ne sont pas les ancêtres des serfs. *La législation de l'empire d'Orient en Italie*, Ferrari (Padoue). *L'œuvre juridique de Mathieu Blastarès*, Soloviev (Belgrade) montre

l'importance de Salonique comme centre d'études juridiques au XIVe siècle; influence sur les droits russe et géorgien.

HISTOIRE POLITIQUE. — Sur la conception de l'empire et du pouvoir impérial : *Rome dans la conception byzantine*, DOELGER (Munich) : continuité entre l'ancienne et la nouvelle Rome. *Le développement de l'idée impériale d'après les cérémonies byzantines du couronnement*, OSTROGORSKI (Belgrade). *La formule « Dei gratia » aux premiers temps byzantins*, ENSSLIN (Erlangen). — Étude sur quelques faits historiques : *Les Bleus et les Verts à Constantinople sous les règnes de Maurice et de Phocas*. Mme JANNSEN conclut que l'attitude de ces deux empereurs vis-à-vis des factions a changé plusieurs fois. — *Empire et démocratie à Byzance*, BRATIANU (Bucarest) montre que le projet de Staurakios en 811 de remettre l'empire à la *démocratie* est en rapport avec le régime des dèmes et les pouvoirs municipaux de leurs chefs; étude sur la législation municipale de Léon VI. *Sur les Pauliciens*, H. GRÉGOIRE (Bruxelles) signale les erreurs du livre de Karapet-Ter-Mkrrtschian, qui rejette à tort l'autorité de l'*Histoire des Manichéens* de Pierre de Sicile, contemporain de Basile Ier et son ambassadeur à Tephrik, capitale des Pauliciens. Son récit, connu par un manuscrit unique du Vatican, est à vrai dire notre seule source et permet de suivre l'histoire des Pauliciens de 668 à 835. Elle montre qu'à l'origine ils n'étaient pas iconoclastes et qu'ils ont été d'ailleurs persécutés par les empereurs iconoclastes Léon l'Arménien et Théophile. *Documents arabes sur Bardas Skleros*, M. CANARD (Alger) étudie un manuel à l'usage de la chancellerie égyptienne du XVe siècle qui a conservé le texte d'un traité conclu entre Skleros, réfugié à Bagdad, et le sultan Adud-ad-Daula en 986 ; Skleros s'engage à livrer sept places impériales au sultan. On trouve dans le même traité une lettre d'un général au service du sultan à Skleros, lors de sa seconde révolte en 990. *Y a-t-il eu des invasions russes dans l'empire byzantin avant 860?* Mme DACOSTA-LOUILLET (Bruxelles) regarde comme douteux les textes, comme la Vie de saint Georges d'Amastris, qui décrivent des invasions antérieures à cette date. *Le roi bulgare Samuel et sa famille*, ADONTZ (Bruxelles). *Le conflit entre Gênes et l'empire de Trébizonde à la veille de la conquête turque*, BANESCU (Cluj).

SOCIÉTÉ ET MŒURS. — *La vie provinciale dans l'empire byzantin*, IORGA (Bucarest) énumère les principales sources à consulter. *Institutions militaires de l'empire byzantin*, DARKO (Debrecen) montre l'organisation des thèmes accompagnée d'un système de fiefs militaires, en décadence à partir du XIIe siècle. *Actes de Lavra au temps des Paléologues*, Mlle ROUILLARD (Paris) fournit des renseignements sur la diplomatique, l'histoire du droit et des institutions. *Relations économiques entre l'empire byzantin, la Sicile et le royaume de Naples, 1419-1453*, MARINESCU (Bucarest). *La maison privée byzantine d'après les textes*, KOUKOULÈS (Athènes).

HISTOIRE DE L'ÉGLISE. — S. ROMANSKY (Sofia) a présenté le rapport de la commission chargée par le Congrès de Sofia de publier les sources de l'histoire des saints Cyrille et Méthode, dont l'Académie bulgare a pris l'édition à sa charge. — On sait que l'histoire de Photius a été complètement renouvelée par les études critiques de DVORNIK (Prague) et du Père GRUMEL (Kadi-Keuy). Voyez *Revue historique*, t. CLXXV, p. 526. Il est avéré que Photius est mort réconcilié avec Jean VIII. Deux communications ont été faites au sujet de Photius : *La genèse de la querelle photienne*, par GRUMEL. *L'affaire de Photius dans la tradition latine du Moyen Age*, par DVORNIK. — Citons parmi les autres communications d'histoire

religieuse : celles de BINON (Athènes) sur un des plus anciens ermites connus de l'Athos ; d'A. MICHEL, *Le rôle d'Amalfi dans les querelles religieuses, 1050-1090 ;* de DEVREESSES (bibliothèque Vaticane) sur *Les négociations ecclésiastiques arméno-byzantines du XII^e siècle ;* HALECKI (Varsovie) sur *La papauté et Byzance au temps du Grand Schisme d'Occident ;* de dom DE MEESTER (Rome) sur *Les typika Ktetorika* (chartes de fondation des monastères, distinctes des *diathekai*, testaments, des *chrysobulles* impériales, des *sigillia* patriarcaux). — Le Père DELEHAYE se propose de publier dans un prochain volume des *Acta Sanctorum* une *Légende byzantine de saint Martin de Tours*, placée dans les *Ménologes* au 12 novembre. Une étude sur *Le régime des bénéfices ecclésiastiques dans l'empire byzantin* a été présentée par le R. Père HERMAN (Institut pontifical des études orientales).

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART. — Des nombreuses et intéressantes communications, nous ne pouvons retenir ici que celles qui ont trait à des découvertes récentes ou à des questions d'ordre général : *Fouilles de Philippes en Macédoine.* LEMERLE (Athènes) : découverte de deux basiliques byzantines ; de l'Institut archéologique allemand dans l'atrium de Sainte-Sophie. SCHNEIDER (Stamboul) annonce la découverte d'une partie de façade de la basilique préjustinienne. Découvertes de MAMBOURG (Stamboul) sur la topographie de Sainte-Sophie. Renseignements d'un immense intérêt donnés par WHITTEMORE (Boston) sur ses travaux de dégagement des mosaïques de Sainte-Sophie, qui ont amené la découverte de portraits impériaux des IX^e, X^e et XI^e siècles, témoignage décisif sur le foyer artistique qu'était Constantinople à l'époque des Macédoniens et que l'on ne connaissait jusqu'ici que par les monuments des provinces qui en subissaient l'influence.

D'autres ensembles importants de fresques ont été découverts récemment à Constantinople (fresques du VII^e siècle dans une crypte d'une église ruinée à Odalar Camii, présentées par SCHATZMANN (Suisse), qui a montré leurs rapports avec celles de Sainte-Marie-Antique à Rome) et à Salonique (église de la Theotokos, XI^e siècle, présentées par EVANGELIDES (Salonique).

Une question d'importance capitale s'imposait à l'attention du Congrès. C'est celle des rapports entre la peinture italienne du XIV^e siècle et la peinture byzantine de l'époque des Paléologues. Des communications remarquables ont été faites sur ce problème par G. MILLET (Paris), SCHWEINFURT (Berlin), MATHEW (Oxford), P. HENRY (Clermont-Ferrand). On a admis d'une manière générale que les importations artistiques de Byzance en Italie avaient été intenses pendant le XIII^e siècle, mais que, dans la période suivante, l'art italien émancipé avait réagi à son tour sur le style pictural de Byzance.

Si importantes qu'aient été ces séances de travail, elles sont loin d'avoir épuisé l'activité du Congrès. Par une délicate attention, dont on ne saurait trop les remercier, les autorités italiennes et pontificales avaient organisé deux expositions de manuscrits byzantins illustrés. Dans le cadre admirable des appartements Borgia, on pouvait voir les plus illustres manuscrits de la Vaticane et, entre autres, le Rouleau de Josué entièrement déplié. A la Biblioteca Casanatense, par ordre du ministre de l'Éducation nationale, avaient été réunis les plus beaux manuscrits des principales bibliothèques d'Italie, dont les peintures représentaient les diverses périodes de l'histoire artistique de Byzance.

Entre temps, et malgré un programme très chargé, eurent lieu des réceptions et

des voyages d'études. Les congressistes furent reçus par le pape Pie XI au palais de Castelgandolfo, par le Duce au palais de Venise, par le gouverneur de Rome au Capitole, par le président et les membres de l'Institut pontifical des Études orientales. Le 22 septembre, avant la visite à Castelgandolfo, le Congrès s'arrêta au monastère de Grottaferrata, dont les moines, de langue et de rite grecs, lui offrirent un admirable concert de musique byzantine, composé de morceaux d'époques différentes. Le 24, dans la matinée, les congressistes furent transportés dans le cadre pittoresque des monastères de saint Benoît à Subiaco et, le soir, ils purent admirer à Tivoli les incomparables jardins aux eaux jaillissantes de la villa d'Este. Le 26, après la clôture du Congrès à la Cité universitaire, eut lieu la visite si instructive des fouilles d'Ostie ; le lendemain, on partait pour Naples ; un arrêt avait été prévu à Capoue, dont on visita le curieux musée, et à la basilique de Sant'Angelo in Formis, avec son ensemble bien conservé de fresques byzantines. Le soir, après l'arrivée à Naples, on eut encore le temps de parcourir à la lueur des cierges les spacieuses catacombes de Saint Janvier. Ce séjour à Naples fut marqué par des excursions à Herculanum et à Pompéi, où l'on visita les fouilles les plus récentes sous la conduite du professeur Maiuri. Le lendemain 29, le Congrès se divisa en deux groupes, dont l'un explora les basiliques byzantines de Cimitile, près de Nola, et l'autre alla admirer les ruines de Paestum.

Bien que le temps lui fût mesuré, ce V^e^ Congrès des Études byzantines a pu suivre jusqu'au bout le programme si attrayant tracé par ses organisateurs ; mais il serait injuste de ne pas reconnaître que l'accomplissement si réussi de ce programme fut dû au dévouement inlassable et à la bonne grâce toujours souriante du vice-président du Congrès, le professeur Silvio Mercati, et de son secrétaire général, le professeur Romanelli.

Avant de se séparer, et sur le proposition de G. Millet, chef de la délégation française, le Congrès décida que la prochaine réunion aurait lieu à Beyrouth en 1939.

Louis Bréhier.

---

## La première session de l'Institut international d'histoire de la Révolution française

Le 30 juin, dans les salons de l'Académie de Paris, en Sorbonne, s'est ouverte, sous la présidence de M. Charléty, recteur de l'Université de Paris, membre de l'Institut, et de M. P. Sagnac, professeur à la Sorbonne, directeur du Centre d'études de la Révolution française à l'Université de Paris, la première conférence des historiens de la Révolution française, organisée par le Centre d'études. De nombreux congressistes français et étrangers, historiens, juristes, sociologues, historiens d'art, archivistes, etc., étaient présents.

Après de courtes allocutions de M. S. Charléty et de M. Sagnac, le Congrès a décidé la fondation d'un Institut international d'histoire de la Révolution française, qui compte déjà plus de cent cinquante membres, parmi lesquels se trouvent les meilleurs spécialistes de la Révolution française en France et à l'étranger. L'Assemblée a procédé à l'élection du premier Conseil de direction du nouvel Institut. Ont été élus : *Présidents d'honneur :* M. Édouard Herriot, président de la Chambre des députés ; M. Charléty, recteur de l'Université de Paris, membres de

l'Institut ; — *Président :* M. P. Sagnac, professeur à la Sorbonne ; — *Vice-présidents :* MM. R. Altamira, Camille Bloch, Georges Bourgin, F. Brunot, P. Caron, E. Chapuisat, B. Croce, M. Handelsman, H. Hauser, N. Iorga, Joseph-Barthélemy, F. van Kalken, G. Lefebvre, Washington Luis, Paul-Marie Masson, B. Mirkine-Guetzevitch, André Pierre, Nicolas Politis, R. Schneider, Webster ; — *Secrétaire général :* M. Henri de Montfort, chef du secrétariat de l'Institut de France ; — *Trésorier :* M. Ch.-H. Pouthas.

L'Institut international d'histoire de la Révolution française aura des sessions annuelles au cours desquelles des rapports seront présentés et discutés ; il entreprendra différentes publications et il prêtera son concours international à l'initiative du Centre d'études de la Révolution française de l'Université de Paris, qui a déjà créé un Comité spécial sous la présidence de M. le président Édouard Herriot, pour commémorer en 1939 le cent cinquantième anniversaire de la Révolution française. Parmi les manifestations envisagées à cette occasion, il est prévu une grande exposition internationale d'œuvres d'art, d'imprimés, de documents et d'objets militaires de l'époque, une série de conférences, des reconstitutions artistiques, etc., durant le printemps et l'été de 1939.

Après l'élection de son Conseil de direction, l'Institut international d'histoire de la Révolution française a commencé aussitôt son travail scientifique en entendant de nombreux rapports présentés par ses membres.

La séance d'après-midi du 30 juin a été consacrée à la lecture et à la discussion des rapports de M. Depréaux sur l'iconographie populaire de Poniatowski (a pris part à la discussion M. Handelsman) ; de M. Bourdon sur les projets constitutionnels de Sieyès (a pris part à la discussion M. Mirkine-Guetzévitch) ; de M. Mirkine-Guetzévitch, vice-président de l'Institut, sur l'organisation de la commémoration du cent cinquantième anniversaire de la Révolution française en 1939 ; de M. Gaston-Martin sur les journaux de Marat (a pris part à la discussion M. Sagnac) ; de M. Mornet sur la franc-maçonnerie et les origines de la Révolution française (ont pris part à la discussion MM. Sagnac et Gaston-Martin) ; de M. Choulguine sur le patriotisme à l'époque de la Révolution française et sur Jean-Jacques Rousseau (ont pris part à la discussion MM. Mirkine-Guetzévitch, Gaston-Martin, Sagnac, Handelsman) ; de M. Lhéritier sur la vie à Bordeaux pendant la Révolution : « Le carême civique » (a pris part à la discussion M. Gaston-Martin) ; de M. le baron Le Menuet de La Juganière sur les agentes et messagères royales (a pris part à la discussion M. Sagnac) ; de M. Danitch sur les sources fondamentales du parlementarisme en France : la Convention nationale (à l'issue de cette communication ont pris part à la discussion MM. Mirkine-Guetzévitch, Sagnac, Gaston-Martin).

La séance du matin du 1er juillet a été consacrée aux rapports de la générale Desvoyes sur le souvenir de Marceau dans les pays rhénans ; de M. Ferrero sur l'aventure italienne de la Révolution ; de M. Handelsman sur les études relatives à la Révolution française en Pologne.

La dernière séance de l'Institut international d'histoire de la Révolution française, du 1er juillet, a été consacrée à la lecture et à la discussion des rapports de Mlle Houdard sur la convention d'El-Arich ; de Mme Paon sur Napoléon vu par un légionnaire polonais, Wronski ; de M. Latreille sur l'Église de France sous Napoléon : le gallicanisme épiscopal. La lecture des rapports suivants a été donnée : de M. Lévy-Ullman sur les « réflexions concernant la vulgarisation, dans les

campagnes, de l'œuvre politique, économique et sociale de la Révolution française » ; de M. Marion sur les tendances du Conseil des Anciens et du Conseil des Cinq-Cents ; de M. Sarrailh sur Cabarrus, disciple de Rousseau.

MM. Sagnac et Mirkine-Guetzévitch ont exposé en détail les travaux du Comité créé par le Centre d'études de la Révolution française de l'Université de Paris et présidé par M. Édouard Herriot, président de la Chambre des députés, sur la commémoration du cent cinquantième anniversaire de la Révolution française.

Le Congrès a passé ensuite au vote de différentes résolutions concernant les prochains travaux de l'Institut.

En prononçant la clôture des travaux de la première session, M. Sagnac, dans une éloquente improvisation, a souligné l'importance scientifique du nouvel Institut international et des travaux de la première session.

---

### Fondation d'un Institut d'histoire de l'émigration politique contemporaine

Un Institut d'histoire de l'émigration politique contemporaine vient d'être créé à Paris. Les réunions constitutives ont eu lieu au siège social provisoire, 4, rue Léonce-Reynaud.

L'Institut s'occupera de recenser, de rassembler et de conserver les souvenirs historiques, mémoires, publications, etc., se rapportant à l'émigration politique contemporaine, à ses origines et à ses causes, à sa situation et à ses conditions d'existence dans les pays de refuge. Il provoquera l'élaboration et la publication de travaux originaux sur ces questions et étudiera les dispositions prises dans les divers pays en ce qui concerne le statut juridique des réfugiés, de même que les mouvements démographiques les concernant.

Sa documentation s'étendra aux œuvres créées ou réalisées à l'étranger par l'émigration politique dans tous les domaines : arts et lettres, éducation, religion, commerce, agriculture, bienfaisance, etc. Il s'attachera à la protection des collections historiques rentrant dans son objet et créera, le cas échéant, une bibliothèque et un musée.

L'Institut est administré par un comité directeur composé de personnalités françaises. Des membres titulaires et correspondants, élus, tant français qu'étrangers, seront désignés au cours de réunions ultérieures.

---

**France.** — La séance publique annuelle des cinq Académies qui composent l'Institut de France a eu lieu le 24 octobre 1936. Après le discours d'usage sur les membres décédés dans le courant de l'année ont été faites les lectures dont voici le titre : *Légende de Roland au XIVe siècle*, par Mario Roques, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; *Descartes et sa correspondance féminine* (avec la princesse Élisabeth de Bohême, la reine Christine de Suède et Anne-Marie de Schurman, qui fut comme une « princesse de science »), par M. Charles Adam, de l'Académie des sciences morales et politiques ; *Le plaisir du théâtre*, par André Bellessort, de l'Académie française ; *Le cubisme*, par René Basset, de l'Académie des

beaux-arts, et un exposé sur *Les confins de la terre et du ciel*, par Charles FABRY, de l'Académie des sciences.

— M. Charles BENOIST est mort subitement, le 13 août, à l'âge de soixante-seize ans. Élève de l'École libre des sciences politiques, journaliste (dans le *Temps*), député de Paris, ministre de France à La Haye, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, il a beaucoup écrit sur l'histoire étudiée surtout au point de vue politique et social, avant tout conservateur, au point qu'il fut chargé par le duc de Guise de diriger l'éducation du comte de Paris. Admirateur de Machiavel, il lui a consacré de nombreuses études. Il parlait volontiers sur lui-même et il laisse des Mémoires qui ne manquent pas de saveur.

— Les *Annales de Bourgogne* (fasc. II de juin 1936) annoncent la mort, le 16 avril 1936, de M. Albert THIBAUDET, professeur aux Universités d'York, d'Upsal et de Genève ; il était né à Tournus, en 1874. On lui doit divers ouvrages d'histoire littéraire et de politique.

— Les obsèques d'Antoine MEILLET ont eu lieu à la cathédrale Notre-Dame de Moulins le 24 septembre. Aucun discours. Seul, M. Jacques Chevalier, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble, y a pris la parole au nom du Bourbonnais.

— La *Revue celtique* a cessé de paraître ; elle sera remplacée désormais par un nouveau périodique intitulé *Études celtiques*. Le directeur est M. J. VENDRYÈS, professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut ; le secrétaire de la rédaction est Mme Marie-Louise SJŒSTEDT-JONVAL. Cette *Revue* paraîtra deux fois l'an à la librairie E. Droz (Paris, 25, rue de Tournon). Le premier numéro, paru en octobre 1936, contient les articles suivants : *La légende de Cuchullin et les monnaies gauloises*, par Mme M.-L. SJŒSTEDT ; *Les poèmes d'Einyawan Wann*, par le directeur, et la *Chronique de numismatique celtique*, par M. Adrien BLANCHET. — Chaque fascicule, de 192 pages, coûte 30 fr., et l'on en prévoit deux par an.

— Le département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale a distribué et mis en vente (chez Jules Florange et Louis Ciani, experts en monnaies et médailles) le tome IV du *Catalogue de la collection de Luynes*, publié sous les auspices de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, consacré aux monnaies grecques. Ce tome IV se rapporte aux régions qui suivent : Syrie, Cyrénaïque, Maurétanie, Zeugitane et Numidie ; il est l'œuvre de M. Jean BABELON, conservateur-adjoint du Cabinet des médailles. Deux volumes : l'un contient le *Catalogue ;* l'autre les planches où sont figurés plus de huit cents types de ces pièces (1936).

A peu près dans le même temps a paru le tome IV du *Manuel de numismatique française*, par M. DIEUDONNÉ, conservateur du département des médailles de la Bibliothèque nationale (éditions Auguste Picard, 1936, IX-462 p., avec 8 planches). Ce très savant manuel se rapporte aux monnaies féodales. Dans un premier livre, l'auteur résume ce qu'il importe de savoir sur le droit de la monnaie, l'organisation monétaire et les mutations ; puis la « légende » : à savoir le droit et le revers ; la langue et l'alphabet des pièces mises en circulation ; les types carolingiens et nouveaux ; les armoiries ; enfin, les espèces, à savoir : le denier, les monnaies réelles et monnaies de compte, les monnaies d'argent et d'or ; l'imitation dans les monnaies féodales. Le livre II traite de l'histoire de la monnaie dans les diverses régions de la France : de l'Alsace à la Savoie. Un dernier chapitre est un résumé chronolo-

gique où sont indiqués les faits caractéristiques de la numismatique féodale. Viennent enfin plusieurs répertoires concernant les devises, l'imitation des monnaies royales par les seigneurs féodaux, les imitations de monnaies féodales et étrangères ; enfin, un Index analytique et la description des monnaies figurées sur les planches.

— Le *Catalogue de l'Exposition des instruments et outils d'autrefois* (mars-avril 1936. Paris, Musée des Arts décoratifs, in-8° carré, XI-131 p., VIII planches) fournit, en dehors de l'énumération des objets exposés, de courtes notices sur les catégories d'objets que visait l'exposition ; ainsi ce catalogue constitue une contribution intéressante, d'une part, à l'histoire des sciences et des sciences appliquées (sphères armillaires, célestes et terrestres ; cadrans solaires, horloges du berger, cadrans divers, nocturlabes ; astrolabes, quadrants, arbalestrilles, clepsydres et sabliers ; instruments à réflexion ; instruments d'astronomie et de topographie ; microscopes ; instruments de physique et de dessin ; balances et poids, instruments de mesure ; instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, la pharmacie, les arts dentaire et vétérinaire) ; d'autre part, pour l'histoire du travail et des corporations. On sera reconnaissant aux administrateurs du Musée d'avoir ainsi matérialisé le souvenir d'une manifestation artistique et historique qui, en elle-même, offrait déjà le plus vif intérêt. G. Bn.

— M. Ernest Coyecque a publié dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1936, p. 72-90, la conférence qu'il avait faite devant la Chambre des notaires de Paris concernant « la loi du 14 mars 1928 sur les archives notariales et son application à Paris ». (Tirage à part. Paris, 1936, in-8°, 22 p.)
G. Bn.

— M. André Pierre, a publié dans le *Temps* du 27 août des lettres inédites sur la *Révolution de 1848*. Elles ont été écrites de Paris par Paul Annekov à ses frères restés au pays, depuis le 27 février jusqu'au 14 juillet. On notera tout particulièrement ce qu'il rapporte sur l'insurrection des 23-26 juin. « Paris », écrit-il, « a été à un doigt de la perte totale et du sac de toutes les propriétés ; il a été sauvé par le général Cavaignac, ancien commandant en Afrique, qui possède la confiance et l'amour des troupes. » Ces lettres, naturellement écrites en russe, ont été traduites en français par un professeur érudit qui connaît parfaitement la langue russe.

— Le ministère de l'Éducation nationale a fait imprimer les *Discours prononcés à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes* (Montpellier), le 18 avril 1936, par MM. Augustin Fliche, Léon Binet et Alfred Lacroix (Paris, Imprimerie nationale, 1936, 39 p.). — D'autre part, il a fait éditer et distribuer une plaquette concernant le soixante-dixième Congrès de Sociétés savantes qui sera tenu à Paris au mois de mai 1937. On y trouvera le programme arrêté par le Comité des travaux historiques et scientifiques (28 p.).

**États-Unis.** — L'égyptologie a subi une grande perte en la personne de James Henry Breasted, l'éminent directeur de l'Institut oriental de l'Université de Chicago, mort le 2 décembre 1935 à l'âge de soixante et onze ans. Il était le plus grand orientaliste des États-Unis. Outre de nombreuses études sur les religions égyptiennes, on lui doit des ouvrages destinés au grand public. *The conquest of*

*civilisation* (1926) et *The dawn of conscience* (1933). Il avait été élu correspondant de l'Académie des inscriptions.

**Grande-Bretagne.** — M. Montague Rhodes JAMES est mort le 12 avril 1936 à l'âge de soixante-treize ans. On lui doit des dissertations remarquables sur les Psaumes de Salomon, le 4e livre d'Esdras, le Nouveau Testament apocryphe ; de nombreux catalogues de manuscrits conservés à Cambridge, des collections possédées par Mss. Yates Thompson et Pierre Pierpont Morgan. Il était membre de la British Academy et « trustee » du British Museum.

— M. Charles G. CRUMP, mort le 11 décembre 1935, avait appartenu pendant trente ans de service au P. Record Office. Il a publié *The book of fees*, le *Calendar* des Charter rolls, et le *Dialogus de Scaccario*, etc.

— Les historiens des sciences ne peuvent manquer d'être intéressés par la vente, opérée par la maison Sotheby and Co de Londres, des papiers de Newton. A l'exception de papiers strictement scientifiques, en matière d'astronomie particulièrement, qui ont été donnés en 1872 par le marquis de Portsmouth, tout ce qui venait de Newton était resté aux mains du vicomte Lymington, descendant de Newton, qui fait procéder à la dite vente (cf. *Catalogue of the Newton papers* (Londres, Sotheby and Co, 1936, in-8o, 144 p.). La seule inspection de ce catalogue indique tout ce qui, dans Newton, demeurait encore de mentalité médiévale, avec ses préoccupations alchimiques et théologiques. D'autre part, Newton s'impose comme financier, économiste ; ses vues, théoriques et techniques, en matière de monnaies ne sont pas moins intéressantes que ses découvertes astronomiques ou mathématiques.

Georges BOURGIN.

# INDEX BIBLIOGRAPHIQUE


*Adams (James Truslow)*. America's tragedy, 613.

*Agnel* (chanoine *G. Arnauld d'*). L'art religieux moderne, 593.

*Aigrain (René)*. Les Universités catholiques, 95.

*Albon* (marquis *d'*). Les peintures du château de Saint-Marcel-de-Félines en Forez, 575.

*Albrecht-François* (archiduc). Comment apprécier la politique de l'époque du Compromis, inaugurée à l'égard des nationalités, 38.

*Alföldi (André)*. Der Untergang der Römerherrschaft in Pannonien, 57.

— Die Vorherrschaft der Pannonier im Römerreiche und die Reaktion des Hellenentums unter Gallienus, 57.

— Le mouvement des Goths et l'abandon de la Dacie, 57.

*Alfonsi (J.)*. Voir *Aristophane*.

*Allaire (Roger)*. Albi à travers les siècles, 561.

*Amiet (M.-L.)*. La condamnation de Jeanne d'Arc, vue à la lumière des grands événements du Moyen Age, 312.

*André (A.)*. Degas, 585.

*Andréadès (A. M.)*. Ἱστορια τῆς Ἑλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας, t. II, 274.

*Angyal (David)*. La correspondance saisie de Maximilien Falk et Aurélien Kecskeméthy, 48.

Annales sociologiques ; série D : Sociologie économique, 621.

*Anthonioz (Ch.)*. Maisons savoyardes, 564.

*Apponyi (Albert)*. L'évolution constitutionnelle de la Hongrie, 52.

Archives du département de l'Yonne. Répertoires et inventaires de fonds déposés par les notaires de l'Yonne. Étude de Me Pierre Coste, par *Henri Forestier*, 344.

*Arici (Zelmira)*. Bona di Savoia, duchessa di Milano, 1449-1503, 350.

*Aristophane*. Théâtre ; trad. par *J. Alfonsi*, 286.

*Arnim (Max)*. Internationale Personalbibliographie, 1850-1935, 622.

Art bourguignon en Bourgogne, 345.

Art et la réalité (l'). L'art et l'État, 553.

*Ashmole (Bernard)*. Late archaïc and early classical greek sculpture in Sicily and South Italy, 175.

*Asztalos (Nicolas)*. L'histoire des nationalités en Hongrie, depuis leur établissement dans le pays jusqu'à nos jours, 66.

*Atiya (A. S.)*. The Crusade of Nicopolis, 306.

*Aubert (Marcel)*. Nouvelle histoire universelle de l'art, 556.

*Aubrat (Odette)*. La peinture de genre en Angleterre, de la mort de Hogarth, au préraphaélisme, 1764-1850, 578.

*Audiat (J.)*. Le Trésor des Athéniens, 251.

*Babelon (E.)*. Traité des monnaies grecques et romaines ; IIe partie : Description historique, t. IV, fasc. V, 262.

— *(Jean)*. Catalogue de la collection de Luynes, 669.

*Babits (Michel)*. Histoire de la littérature européenne, 49.

*Baird-Smith (D.)*. Le confort des Malcontens, 546.

*Bakáts (Jean-Étienne)*. Le monopole du sel en Hongrie, à l'époque de Charles III, 28.

*Baker (Joseph Ellis)*. The Novel and the Oxford movement, 104.

*Balassa (Joseph)*. Kossuth aux États-Unis d'Amérique, 37.

*Balla (Antoine)*. Histoire du Parlement hongrois de 1867 à 1927, 38.

— Histoire économique de l'époque contemporaine, 30.

— Histoire générale de la période contemporaine, 56.

*Baneul (Jean)*. La censure cinématographique, 144.

*Banze (Angelika)*. Die deutsch-englische Wirtschaftsrivalität, 127.

*Baranyai (Zoltán)*. La langue et la civilisation françaises en Hongrie au XVIIIe siècle, 66.

*Barát (Béla)*, *Éber (Ladislas)* et *Takács de Felvincz (Zoltán)*. Histoire de l'art, 45.

*Baráth (Tibor)*. Histoire de la presse hongroise, 1705-1935, 48.

— La formation, l'état présent et les tâches

hongroises des études iconographiques, 44.
*Bardth (Tiber)*. Le régime des impôts en Hongrie, 1605-1648, 27.
*Barbier (René)*. Le marché de Sceaux, 142.
*Barroux (Marius)*. L'année de Corbie et le récit du Cid, 142.
*Bartók (Béla)*. La chanson populaire hongroise, 46.
— La musique populaire des Hongrois et celle de leurs voisins, 47.
— Musique hongroise ou musique tsigane? 46.
— et *Kodály (Zoltán)*. Chansons populaires de Transylvanie, 46.
*Basin (Thomas)*. Histoire de Charles VII; éditée par *Ch. Samaran*, t. I, 296.
*Basler (A.)*. Léonard de Vinci, 567.
*Bastien (Hermas)*. Conditions de notre destin national, 138.
*Bastin (J.)*. Voir *Huizinga (J.)*.
*Bátky (Sigismond)*, *Györffy (Étienne)* et *Viski (Charles)*. L'art populaire hongrois, 45.
*Baud-Bovy (Daniel)*. Les maîtres de la gravure suisse, 568.
*Baxter (James Phinney)*. Naissance du cuirassé, 128.
*Bayot (Alphonse)*. Voir Œuvres de Jacques de Henricourt.
*Bazin (Germain)*. Le Louvre, le palais, 560.
*Beck (Léon)*. Deux siècles de peinture italienne. De Cimabue à Raphaël, 566.
*Belitzky (Jean)*. Histoire de l'exportation du blé hongrois jusqu'en 1860, 29.
*Belloc (Hilaire)*. A shorter history of England, 599.
— James the Second, 329.
*Bellori (Pietro)*. Le vite de pittori, scultori e architettetti moderni. Parte prima, 566.
*Benoist (Charles)*. Le machiavélisme; III : Après Machiavel, 350.
*Benoît (Fernand)*. Avignon, 561.
— Forma Orbis romani. Carte archéologique de la Gaule romaine, fasc. V, 344.
— *(Luc)*. Notre-Dame-de-l'Épine, 563.
*Berenson (B.)*. Les peintres italiens de la Renaissance; trad. par *Louis Gillet*, 565.
*Bergougnan (E.)*. Voir Romans grecs.
*Berguin (H.)*. L'enquête de Hérodote d'Halicarnasse, 271.
*Berlin (Knud)*. Les droits du Danemark sur le Groenland, 637.
Berliner Wohnbauten der letzten Jahre, 593.
*Bernus (Pierre)*. Histoire de l'Ile-de-France, 118.
*Berthoud (Dorette)*. Vie du peintre Léopold Robert, 583.
*Berzeviczy (Albert de)*. L'époque de l'absolutisme en Hongrie, 1849-1865, 37.
*Berzeviczy (Albert de)*. Rapporti storici fra Napoli e l'Ungheria nell'epoca degli Aragonesi, 1442-1501, 68.
Bibliographie de Salomon Reinach, 621.
*Bickermann (E.)*. Bellum Antiocheum, 269.
— Rom und Lampsakos, 269.
*Biggar (P.)*. Voir Works of S. Champlain.
*Billard (A.)*. Jeanne d'Arc et ses juges, 313.
*Biró (Venceslas)*. Les ambassadeurs transylvains à la Porte, 72.
*Bisson (Laurence-A.)*. Le romantisme littéraire au Canada français, 109.
*Blomfield* (Sir *Reginald*). Six architectes, 558.
*Boer (J. J.)* Ubbo Emmius en Oost-Friesland, 147.
*Bonjour (Edgard)*. Voir *Kern (Léon)*.
*Bonner (R. J.)*. Aspects of Athenian democracy, 274.
*Bonnerot (J.)*. Autun et le Morvan, 562.
— Avallon, 562.
*Boon (N. H.)*. Rêve et réalité dans l'œuvre économique et sociale de Napoléon III, 631.
*Boris (Georges)*. Le problème de la presse, 144.
*Borman* (baron *C. de*). Voir Œuvres de Jacques de Hemricourt.
*Boschot (A.)*. Théophile Gautier, 584.
*Boüard (A. de)*. Voir Documents des Archives angevines.
*Bouchot-Saupique (J.)*. Watteau, 567.
*Boulanger (A.)*. Voir *Gernet (L.)*.
*Boulet (Robert)*. Voir *Maurice-Denis (Noelle)*.
*Bourgeois* (abbé *Vital*). L'art chrétien moderne en Alsace, 594.
*Bourguet (E.)*. Fouilles de Delphes; t. III : Épigraphie; fasc. V : Les comptes du IVe siècle, 260.
*Bourthoumieux (Ch.)*. Essai sur le fondement philosophique des doctrines économiques. Rousseau contre Quesnay, 347.
*Bousquet*. Construction des écoles primaires, 593.
*Bouvy*. Trente-six bustes de Daumier reproduits en phototypie grandeur naturelle, 585.
*Brătianu (G. I.)*. Recherches sur Vicina et Cetatea Albă, 97.
*Breazu (Ion)*. Michelet și Românii, 97.
*Breit Doberdói (Joseph)*. Histoire militaire de la nation hongroise, 42.
*Breloer (B.)*. Alexanders Kampf gegen Poros. Ein Beitrag zur indischen Geschichte, 268.
*Briand (Yves)*. Les routes au pays de Lannion, 346.
British documents on the origins of the war; t. XI : The outbreak of War, 137.

*Broche (Lucien)*. Voir *Sars* (comte *Maxime de*).
*Brockmann-Jerosch (H.)*. La maison paysanne suisse, 564.
*Bruneau (Ch.)*. La chronique de Philippe de Vigneulles, t. II, III, IV, 292.
*Brunot (Ferdinand)*. Le mysticisme dans le langage de la Révolution, 143.
*Budesti (Ghika)*. Evoluţia architecturii in Muntenia şi in Oltenia, IIIe partie, 572.
*Burnett (Edmund C.)*. Letters of members of the Continental Congress, vol. VII, 614.
*Buron (E.)*. Ymago Mundi de Pierre d'Ailly, cardinal de Cambrai et chancelier de l'Université de Paris, 1350-1420, 547.
*Burratt (Chr.)*. The chronology of the eponymous archons of Beotia, 267.
*Burt (Alfred Leroy)*. The old province of Quebec, 108.
*Bury (J. P. T.)*. Gambetta and the national defence : a republican dictatorship in France, 349.
*Caillaux (Joseph)*. The World Crisis, 352.
*Calmette (J.)*. L'élaboration du monde moderne, 297.
*Camau (E.)*. La réunion de la Provence à la France, 531.
*Caron (Pierre)* et *Jaryc (Marc)*. Répertoire des périodiques de langue française, philosophiques, historiques, philologiques et juridiques, 140.
*Cary (M.)*. A history of the greek world from 323 to 146 B. C., 263.
— et *Warmington (E.)*. Les explorations de l'antiquité ; trad. par *A.* et *H. Collin-Delavaud*, 290.
*Castiglioni (Arturo)*. Storia della medicina, 465.
*Castyne (Oda de)*. L'architecture privée en Belgique, dans les centres urbains, aux XVIe et XVIIe siècles, 569.
Catalogue de l'Exposition des instruments et outils d'autrefois, 670.
Catalogue of the Newton papers, 671.
Centenaire du Service des Monuments historiques de la Société française d'archéologie ; t. II : Congrès archéologique de France, 1934, 560.
*Ciorănescu (Al.)*. Documents concernant le règne de Mihai Radu, 1658-1659, 97.
*Chagny (André)*. Arles et la Camargue. Les Baux de Provence, 561.
*Chambry (E.)*. Voir *Platon*, *Xénophon*.
*Champdor (Albert)*. Terres et dieux de Syrie, 635.
*Champion (P.)*. Agnès Sorel, la dame de Beauté, 317.
— La galerie des rois, 481-1610, 299.
*Chapouthier (F.)*. De la bonne foi dans la dévotion antique, 280.
*Chardavoine (Eutrope)*. Annuaire pontifical catholique, 1936, 352.
Châteaux et manoirs de France. Région de la Loire, 562.
*Chauvel (A.)* et *Wuilleumier (P.)*. Les thermes romains d'Aix-les-Bains, 624.
*Chevanne (J. Robert de)*. Les États de Bourgogne et la réunion du duché de Bourgogne à la France en 1477, 320.
— Les guerres de Bourgogne de 1470 à 1475, 319.
*Chobaut (H.)*. Avignon et le Comtat-Venaissin, 561.
Chroniques de J. Froissart ; publ. par *L. Mirot*, 294.
*Chuzeville (Jean)*. Voir *Salmi (Mario)*.
*Ciampini (Raffaele)*. I Gonzaga, 566.
*Clark (Kenneth)*. On the painting of english landscapes, 633.
*Claudel (Paul)*. Introduction à la peinture hollandaise, 575.
*Clauss (Joseph M. B.)*. Die Heiligen des Elsass in ihrem Leben, ihrer Verehrung und ihrer Darstellung in der Kunst, 563.
*Clément-Carpeaux (Louise)*. La vérité sur l'œuvre et la vie de J.-B. Carpeaux, 1827-1875, 587.
Close rolls of the reign of Henry III, 1261-1264, 84.
*Cochet-Cochet (Ch.)*. Notes historiques sur la Brie ancienne, 118.
*Cohen (Marcel)*. L'Abyssinie doit rester indépendante, 137.
*Colin (G.-S.)*. Voir *Renaud (H.-P.-J.)*.
— *(Paul)*. Opsomer, 592.
*Colleye (Hubert)*. Les églises baroques d'Anvers, 572.
*Collin-Delavaud (A.* et *H.)*. Voir *Cary (M.)*.
*Colombier (Pierre du)* et *Manuel (Roland)*. Tableau du XXe siècle, 1900-1933. Les arts, la musique et la danse, 590.
*Columba (G. M.)*. Ricerche storiche ; I: Geografia e Geografi del mondo antico, 344.
*Commager (Henry Steele)*. Documents of American history, 615.
Commémoration du centenaire de la naissance de J.-B. Clément, 1836-1936, 173.
Congrès archéologique de France, 1933, 560.
Conservation des monuments d'art et d'histoire (La), 559.
*Cornford (F. M.)*. Before and after Socrates, 285.
*Costantini (Vincenzo)*. Pittura italiana contemporanea dalla fine nell'800 ad oggi, 589.
*Cosyn (M. S.)*. Bertrand du Guesclin, 1320-1380, 304.

*Coville (A.)*. Évrart de Trémangon et le Songe du Verger, 303.
— Gontier et Pierre Col et l'humanisme en France au temps de Charles VI, 542.
— Jean Petit. La question du tyrannicide au commencement du xv^e siècle, 309.
— Pierre de Versailles, 1380-1446, 535.
— Recherches sur quelques écrivains du xiv^e et du xv^e siècle, 543.
*Crevaux (E.)*. L'industrie papetière pendant la Révolution, 144.
*Croce (Benedetto)*. Un condottiere italiano del quattrocento : Cola di Monforte, conte di Campobasso e la fede storica del Commynes, 319.
— Vite di avventure, di fede e di passione, 130.
*Cronaz (E.)*. Le mariage palatin de Marguerite de Savoie, 1445-1449, 316.
*Cros* (D^r *Auguste*). Notice historique sur un premier essai d'institution de chambres d'agriculture en Algérie, 143.
*Cross (G. N.)*. Epirus. A study in Greek constitutional development, 265.
*Csapody (Csaba)*. L'exploitation du domaine des Esterházy à Alsólendva dans la première moitié du xviii^e siècle, 29.
*Császár (Edith)*. L'origine et la formation des Heidouques, 33.
Curia regis rolls of the reigns of Richard I and John, preserved in the P. Record Office. 15-16 John., 145.
*Dainville (M. de)*. Monuments historiques de l'Hérault, 561.
*Dalmeyda (G.)*. Sophocle, Ajax, 286.
*Danger (R.)*. Cours d'urbanisme, 595.
*Darcy (M.)*. Louis XII, 321.
*Dartigue-Peyrou (Charles)*. Jeanne d'Albret et le Béarn, d'après les délibérations des États et les registres du Conseil souverain, 1555-1572, 606.
— Un petit pays souverain au xvi^e siècle. La vicomté de Béarn sous le règne d'Henri d'Albret, 1517-1555, 606.
*Darwin (F. D. S.)*. Louis d'Orléans, 1372-1407, 310.
*Davignon (Louis)*. Voir Roman de Louis Veuillot.
*Déer (Joseph)*. Heidnisches und Christliches in der altungarischen Monarchie, 49.
— L'ancienne royauté hongroise, 49.
— La politique extérieure de la confédération de tribus et du royaume patrimonial des Hongrois, 35.
— Sentiment collectif et conscience nationale dans la Hongrie, du xi^e au xiii^e siècle, 35.
*Defourny (M.)*. Aristote. Études sur la Politique, 288.
*Dehio (Georg)*. Geschichte der deutsche Kunst ; t. IV : Das Neunzehnte Jahrhundert, par *Gustav Pauli*, 589.
*Delachenal (R.)*. Histoire de Charles V, t. IV, 302.
*Delacroix (Eugène)*. Correspondance générale, t. I et II ; publ. par *André Joubin*, 583.
*Delatte (A.)*. La catoptromancie grecque et ses dérivés, 280.
*Delayen (G.)*. Cléopâtre, 270.
*Delcambre (E.)*. Le paréage du Puy, 524.
— Une institution municipale languedocienne. Le consulat du Puy-en-Velay, des origines à 1610, 525.
*Demangel (R.)*. La frise ionique, 281.
*Demargne (P.)*. Culte funéraire et foyer domestique dans la Crète minoenne, 278.
— Recherches sur le site de l'Anavlochos, 256.
*Demod (Léo)*. Voir *Foulon (Maurice)*.
*Déniau (J.)*. Le commerce de Lyon et la guerre bourguignonne, 1417-1435, 530.
*Denis (Maurice)*. Charmes et leçons de l'Italie, 591.
*De Sanctis (G.)*. Il primo testamento regio a favore dei Romani, 261.
— Problemi di storia antica, 291.
*Descoqs (A.)*. Les cent dix-neuf chevaliers du Mont-Saint-Michel, 529.
*Deshairs (Léon)*. L'art, des origines à nos jours, 556.
*Deshoulières (Fr.)*. Les églises de France. Le Cher, 560.
*Déonna (W.)*. Dédale ou la statue de la Grèce archaïque, II, 282.
*Devambez (P.)*. La stèle de Philis et les tendances archaïsantes à Thasos, 282.
*Dieudonné (M.)*. Manuel de numismatique française, t. IV, 669.
*Divald (Corneille)*. Histoire de l'art décoratif hongrois, 45.
*Divéky (Adrien)*. La Bulle d'Or et la constitution du royaume de Jérusalem, 50.
*Dobrée (Bonamy)*. William Penn, quaker and pioneer, 104.
Documents en français des Archives angevines de Naples (règne de Charles I^er) ; transcrits par *P. Durrieu* et *A. de Boüard*, 326.
Documents diplomatiques français sur les origines de la guerre 1914-1918, 3^e série, t. V-VIII, 241.
Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1819-1828 ; publ. par *G. Doughty* et *Norah Story*, 626.
*Dodu (G.)*. Les Valois. Histoire d'une maison royale, 360.

*Domanovsky (Alexandre)*. Études sur l'histoire agraire de la Hongrie, 30.
— Le droit d'étape des villes de la Scépusie, 25.
*Domokos (Pierre-Paul)*. Les Hongrois de Moldavie, 72.
*Dömötör (Alexandre)*. Depuis quand les tsiganes sont-ils musiciens en Hongrie? 46.
*Donnovan* (Rev. *Marcus*). After the tractarians, 104.
*Doria* (comte *Arnauld*). Gabrielle Capet, 578.
*Dorny (A.)*. Colmar, 563.
*Doughty (Arthur G.)*. Rapports sur les archives publiques pour les années 1932 et 1933, 109.
— Voir Documents relatifs à l'histoire du Canada.
*Dromard-Mairot (T.)*. Voir *Nogara (Bartolomeo)*.
*Droz (E.)*. Le Recueil Trepperel ; I : Les sotties, 547.
*Dubray (J.-P.)*. En flânant dans le jardin du livre illustré, 587.
*Dudden (F. Homes)*. The life and times of St. Ambrose, 624.
*Dumont-Wilden (L.)*. Le prince errant. Charles-Édouard, le dernier des Stuarts, 329.
*Dumolin (Maurice)*. Le château de Bussy-Rabutin, 574.
— et *Outardel (G.)*. Les églises de France. Paris et la Seine, 560.
*Dupieux (Paul)*. Les institutions royales au pays d'Étampes, 1478-1598, 532.
— L'industrie textile en Champagne troyenne de 1784 à 1789, 629.
*Dupire (N.)*. Étude critique des manuscrits et éditions des poésies de Jean Molinet, 545.
— Jean Molinet. La vie, les œuvres, 545.
*Dupont-Ferrier (G.)*. Études sur les institutions financières de la France à la fin du Moyen Age ; t. II : Les finances extraordinaires et leur mécanisme, 537.
— Nouvelles études sur les institutions financières de la France à la fin du Moyen Age. Les origines et le premier siècle de la Chambre ou Cour des aides de Paris, 537.
*Durrieu (P.)*. Voir Documents des Archives angevines.
*Dusaugey (Ernest)*. Souvenirs de l'époque héroïque de l'électricité. Au pays de la houille blanche, 348.
*Dutheil (Jean)*. Voir *Lacrocq (Louis)*.
*Dvihally (Anna)*. Histoire de la viticulture à Buda, 28.
*East (Gordon)*. An historical geography of Europe, 622.
*Éber (Ladislas)*. Voir *Barát (Béla)*.
*Eberlein (H. Donaldson)*. Voir *Richardson (A. E.)*.
*Eckhardt (Alexandre)*. Les idées de la Révolution française en Hongrie, 67.
— Méthodes et problèmes de la littérature comparée dans l'Europe centrale, 67.
*Eckhart (François)*. Histoire du droit et de la Constitution, 51.
— La politique économique de la cour de Vienne en Hongrie, à l'époque de Marie-Thérèse, 28.
— Les nouvelles méthodes de l'historiographie hongroise, 51.
— L'évolution constitutionnelle de la Hongrie, 52.
*Edgar (C. C.)*. Zenon Papyri in the University of Michigan collection, 262.
*Edvi-Illés (Aladar)* et *Halász (Albert)*. La Hongrie, avant et après la guerre, en tableaux statistiques, 30.
*Edwards (A. Trystan)*. The architecture of shops, 593.
*Ehrenberg (V.)*. Der griechische und der hellenistiche Staat, 273.
*Eisenmann (Louis)*. Le Compromis austro-hongrois de 1867, 38.
*Ember (Victor)*. L'activité économique et protectrice du peuple du Conseil royal hongrois de lieutenance au temps de Charles III, 32.
— La Hongrie et les premiers membres du Conseil d'État, 52.
*Endes de Csikszentsimon (Nicolas)*. Histoire de l'autonomie des trois nations et des quatre religions de la Transylvanie, 72.
*Engels (Friedrich)*. Voir *Marx (K.)*.
— Les journées de juin 1848, 348.
*Engely (Giovanni)*. La lotta pel dominio dei mari, le conferenze navali da Washington a Londra, 353.
*Érasme*. Éloge de la Folie ; trad. par *Pierre de Nolhac* et *Maurice Rat*, 136.
*Erdélyi (Jules)*. L'art militaire des Hongrois, 42.
— *(Ladislas)*. La Constitution hongroise millénaire, 51.
*Erényi (Gustave)*. Graf Stefan Tisza. Ein Staatsmann und Märtyrer, 55.
*Escholier (Raymond)*. La place Royale et Victor Hugo, 673.
— Eugène Delacroix et sa consolatrice, 583
Étienne Bathory, roi de Pologne, prince de Transylvanie, 36.
*Evola (Niccoló D.)*. Origini e dottrina del fascismo, 634.
Exposition rétrospective de la vigne et du vin dans l'art, 173.
*Farkas (Jules)*. Histoire de la littérature hongroise, 49.

*Farkas (Jules)*. L'époque de la jeune Hongrie, 48.
— Le romantisme hongrois, 1820-1830, 48.
*Faure (Élie)*. Corot, 567.
*Faure-Frémiet (Philippe)*. Frémiet, 587.
*Fawtier (R.)*. Comptes du Trésor (1296, 1316, 1384, 1477), 536.
*Fekete (Louis)*. Introduction à la diplomatique turque des régions hongroises soumises à la domination des Turcs, 54.
*Fekete-Nagy (Antoine)*. La formation territoriale et sociale de la Scépusie, 64.
*Feldman (V.)*. L'esthétique française contemporaine, 551.
*Fellner (Frédéric)*. Le revenu national de la Hongrie mutilée, 55.
— L'évolution de l'économie publique de la Hongrie à l'époque du règne constitutionnel de François-Joseph Ier, 30.
*Fels (Marthe de)*. Poussin, 576.
*Ferenczi (Nicolas)*. Voir *György (Louis)*.
*Ferguson (W. S.)*. Athenian tribal cycle in the hellenistic Age, 274.
*Ferran (André)*. Le Salon de 1845, 584.
— L'esthétique de Beaudelaire, 584.
*Fest (Alexandre)*. Bulle d'Or et Magna Charta, 51.
— Grande Charte-Bulle d'Or. Relations intellectuelles entre Anglais et Hongrois à l'époque de Béla II et André II, 1173-1235, 51.
— *(Alfred)*. I primi rapporti della nazione Ungherese coll'Italia, 68.
*Fettich (Ferdinand)*. Stand und Aufgaben der Völkerwanderungsarchäologie in Ungarn, 58.
*Fierens (R.)*. Memmling, Rembrandt, 567.
*Findly (Gabriel)*. Archäologische Funde in Ungarn, 1914-1925, 58.
*Fleuret (Fernand)*. Les nymphes de Vaux, 574.
*Florentin (L.)*. Léopold Robert, 583.
— Oguiss, peintre de Paris, 592.
*Focillon (Henri)*. La vie des formes, 550.
*Fodor (François)*. La démographie des Iaziges au XVIIe siècle, 33.
*Fontaine (Ch.)*. Un maître de la caricature : André Gile, 1840-1885, 586.
*Forestier (Henri)*. Voir Archives du département de l'Yonne.
*Fosca (Fr.)*. Daumier, 585.
*Foster (Henry A.)*. The making of modern Irak, 349.
*Foulon (Maurice)* et *Demod (Léo)*. Aubervilliers sous la Révolution et l'Empire, 347.
*Four* (commandant *Léon*). Le long des routes de Franche-Comté au XVIIIe siècle, 346.
*Fournier (Pierre-Fr.)*. Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du comité « Pro Gergovia », 141.
*Fraser (L. M.)*. Voir *Hasebroek (J.)*.
*Friedrich (Joseph)*. Voir *Haberkern (Eugen)*.
*Friis (Aage)*. Staatsraadets Forhandlinger om Danmarks udenrigspolitik 1863-1879, 138.
*Funck-Hellet* (Dr *A.*). Les œuvres peintes de la Renaissance italienne et le nombre d'or, 552.
*Gál (Ladislas)*. L'architecture religieuse du XIe au XIIIe siècle, 43.
*Galbraith (V. H.)*. The literary of the medieval english kings, 175, 633.
*Gáldi (Ladislas)*. L'influence de la lexicographie hongroise sur la lexicographie roumaine, 67.
*Ganay (E. de)*. Un chancelier de France sous Louis XII : Jehan de Ganay, 320, 570.
*Gandilhon (René)*. La nation germanique de l'Université de Bourges et le « Liber Amicorum » d'Yves Dugué, 345.
*Gauchery (P.)* et *Grossouvre (A. de)*. Notre vieux Bourges, 560.
*Gaumont (Jean)*. Le Commerce véridique et social, 1835-1836, et son fondateur : Michel Derrion, 1803-1850, 144.
*Gauthier (M.)*. Géricault, 567.
*Gébelin (Fr.)*. Sculpteurs florentins du Quattrocento, 566.
*Gellért (Emeric)* et *Madarász (Elemér)*. Monographie de la Hongrie, de 1900 à 1932, 56.
*Genermont (Marcel)*. Jacquemart, doyen des Moulinois, 563.
*Genthon (Étienne)*. Artistes hongrois en Autriche avant 1526, 68.
— Histoire de la peinture hongroise moderne, XVIe-XXe siècles, 45.
*Geöcze (Bertalan)*. La tragédie de Przemysl, 42.
*Gerevich (Tibor)*. L'arte antica ungherese, 43.
*Gernet (L.)* et *Boulanger (A.)*. Le génie grec dans la religion, 278.
*Ghyka (Matila)*. Esthétique des proportions dans la nature et dans les arts, 552.
*Giard (René)*. Victor Mottez, 584.
*Giedion (S.)*. W. Gropius, 594.
*Gillet (Louis)*. La peinture en Europe au XVIIe siècle, 575.
— Voir *Berenson (B.)*.
*Giovannoni (G.)*. L'architettura del Rinascimento, 567.
*Glaser (Louis)*. Der Levanthandel über Ungarn im XI-XIIe Jahrhundert, 25.
— Le réseau des routes médiévales en Transdanubie, 25.

*Glaser (Louis)*. Routes militaires dans la Transdanubie médiévale, 39.
*Gleizes (A.)*. Vers une conscience plastique. La forme et l'histoire, 551.
*Gobillot (René)*. Architecture moderne et contemporaine, 558.
*Göbl-Gáldi (Ladislas)*. La littérature hongroise de Transylvanie, 1927-1933, 71.
*Goehrtz (Emil)*. Das Bauernhaus im Regierungsbezirk Hannover und seinen Nachbargebieten, 564.
*Goffin (Arnold)*. L'art primitif italien. La peinture, 566.
*Gooch (G. P.)*. Before the war. Studies in diplomacy ; vol. I : The grouping of the Powers, 126.
*Goossens (R.)*. La date du Rhésos, 286.
— Périclès et Thésée. A propos des Suppliantes, 287.
*Gorce (M.-M.)*. Saint Vincent Ferrier, 1350-1419, 534.
*Gore (W. Ormsby)*. Illustrated regional guides to ancient monuments, t. II, 145.
*Gosset (L.)*. Le palais du Louvre, 560.
*Gragger (Robert)*. Preussen, Weimar und die ungarische Königskrone, 37.
*Gratz (Gustave)*. La période des révolutions, 54.
— L'époque du Compromis. Histoire de la Hongrie de 1867 à 1918, 38.
*Gromort (Georges)*. Jacques-Ange Gabriel. Sa vie, son œuvre, 579.
— L'art des jardins, 558.
Gros, ses amis, ses élèves, 173.
*Grosdidier de Matons (M.)*. Le mystère de Jeanne d'Arc, 313.
*Grossouvre (A. de)*. Voir *Gauchery (P.)*.
*Guerlinger (H.)*. Une page de l'histoire alsacienne : Molsheim, 563.
Guide de lecture. Pour l'étude du marxisme, 343.
*Gusman (P.)*. Gravure sur bois et taille d'épargne. Histoire et technique, 555.
*Gyalókay (Eugène de)*. Die Schlacht bei Mohács, 40.
*Györffy (Étienne)*. Voir *Bátky (Sigismond)*.
*György (Louis)*, *Ferenczi (Nicolas)* et *Valentiny (Antoine)*. Bibliographie de la littérature hongroise de Transylvanie, 70.
*Haberkern (Eugen)* et *Friedrich (Joseph)*. Hilfswörterbuch für Historiker, 322.
*Haesaerts (Luc* et *Paul)*. Le mouvement expressionniste, 591.
*Haiczl (Coloman)*. Histoire d'Érsekujvár, 1545-1711, 73.
*Hajnal (Étienne)*. Histoire de l'écriture à l'époque de son renouvellement, 54.
*Halász (Albert)*. Voir *Edvi-Illès (Aladar)*.
*Hankiss (Jean)*. L'apothéose française de la ville de Debrecen, 59.
— Les caractères nationaux et leur représentation : le portrait des Hongrois dans l'opinion occidentale, 59.
— *(J.)* et *Juhasz (G.)*. Panorama de la littérature hongroise contemporaine, 49.
*Hanson (Laurence)*. Government and the Press, 1695-1763, 176.
*Hasebroek (J.)*. Griechische Wirtschaft-und Gesellschaftsgeschichte bis zur Perserzeit, 275.
— Trade and politics in ancient Greece; trad. par *L. M. Fraser* et *D. C. Macgregor*, 275.
*Hegedüs (Loránd)*. Louis Kossuth, héros de légendes, 37.
*Hekler (Antoine)*. Histoire de l'art hongrois, 45.
— La position européenne de la sculpture baroque de Hongrie, 44.
*Hennings (Beth)*. Gustave III som kromprins, 612.
*Hennyey (Guillaume)*. Histoire de la poste en Hongrie, 53.
*Henry (L.)*. Voir *Marx (K.)*.
*Hérisson (Charles)*. Les nations anglo-saxonnes et la paix, 353.
*Hérodote*. Introduction. Histoires, livre I; trad. par *Ph.-E. Legrand*, 271.
*Herter (M.)*. De Priapo, 280.
*Herzog (Émile)*. Colmar, 563.
*Hess (Jacob)*. Agostino Tassi, der Lehrer des Claude Lorrain, 576.
*Hevesy (André de)*. Rembrandt, 576.
*Heymann (Ernest)*. Das angarische Privatrecht und der Rechtsangleich mit Ungarn, 59.
*Hoffman (J. S.)*. Great Britain and the German trade rivalry, 1875-1914, 127.
*Hoffmeister (E. E. W.)*. Kritische Untersuchungen der Charakterentwicklung der Athener, 276.
*Hofhauser (Marguerite)*. Le mouvement des corporations de commerçants à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, en faveur du relèvement du commerce hongrois, 28.
*Höjer (Torvald Tison)*. Carl Johan i den stora koalitionen mot Napoleon från landstigningen i Stralsund till stillestånd i Rendsburg, 121.
*Holleaux (M.)*. La clause territoriale du traité d'Apamée, 270.
*Holub (Joseph)*. Histoire du département Zala au Moyen Age, I, 52.
*Hóman (M.)*. Hungary, 1301-1490, 35.
— Les finances publiques et la politique économique du royaume de Hongrie à l'époque du roi Charles-Robert, 27.

*Hóman (Valentin)*. L'occupation du pays et l'établissement des Hongrois, 35.
*Horrabin (J. F.)*. An atlas of current affairs, 622.
*Horváth (Eugène)*. La Hongrie et les principes de la politique européenne, de 1790 à 1815, 37.
— Ungarn und der Weltkrieg. Eine Quellenstudie, 41.
— *(H.)*. Orfèvres hongrois à Vienne, XVIIe-XXe siècles, 68.
— *(Jean)*. Les débuts de la vie littéraire hongroise depuis saint Étienne jusqu'à Mohacs, 49.
— L'humanisme hongrois, 49.
Hubert-Robert, 578.
*Hughes (Philip)*. Saint John Fisher, 146.
*Hugon (Paul)*. Voir *Picard (Roger)*.
*Huizinga (J.)*. Le déclin du Moyen Age; trad. par *J. Bastin*, 298.
*Huszti (Joseph)*. Jean Pannonius, 47.
— Tendances platoniciennes à la cour du roi Mathias, 47.
*Huyghe (R.)*. Peinture italienne, t. I et II, 567.
*Ibarra y Rodriguez (D. Eduardo)*. Il problema cerealicolo sotto i re cattolici, 1476-1516. Il calmiere del grano nel 1502, 627.
— Escritores aragoneses de asuntos económicos durante el reynado de los Reyes católicos, 627.
— La Vuelta al Mundo de un Misionero aragonès en el siglo XVII, 627.
*Ibrovac (M.)*. E. Denis, les Tchécoslovaques et les Yougoslaves, 61.
*Ibsen (Henrik)*. Œuvres complètes; trad. par *P.-G. La Chesnais*, t. VIII, 635.
*Igna* (Dr *Nicolas*). Cultul lui Esculap si al Higiei, 624.
*Imbert (Léo)*. Répertoire numérique du fonds « Consulat et Empire », 1800-1814, des archives des Alpes-Maritimes, 143.
*Ingram (Kenneth)*. John Keble, 104.
Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Aveyron. Archives ecclésiastiques; série G : Évêché de Rodez, 140.
Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Ille-et-Vilaine. Archives civiles, série C, t. III, 140.
*Irsay (Stephen d')*. Histoire des Universités françaises et étrangères, 95.
*Iványi (Béla)*. Histoire de l'artillerie en Hongrie jusqu'en 1711, 41.
— et *Gárdonyi (Adalbert)*. Histoire de l'Imprimerie universitaire royale hongroise, 1577-1927, 47.
Jacques Callot et les peintres et graveurs lorrains du XVIIe siècle, 577.
*Jamot (Paul)*. La peinture en France, 557.
*Jancsó (Benoît)*. Histoire de la Transylvanie, 73.
*Jánossy (Denis)*. La responsabilité de guerre de la monarchie austro-hongroise, 41.
*Jarry (E.)*. La prétendue réception de Jeanne d'Arc à Reuilly, 314.
*Jaryc (Marc)*. Voir *Caron (Pierre)*.
*Jassemin (H.)*. La Chambre des comptes de Paris au XVe siècle, 540.
*Jaulme (André)* et *Monod (Henri)*. Le cinquantenaire du symbolisme, 382.
*Jeanné (E.)*. L'image de la Pucelle d'Orléans dans la littérature historique française depuis Voltaire, 316.
*Jordan (W. K.)*. The development of religious toleration in England from the beginning of the English Reformation to the death of Queen Elizabeth, 103.
*Joseph (Ed.)*. Dictionnaire biographique des artistes contemporains, 592.
*Joubin (André)*. Voir *Delacroix (Eugène)*.
*Júhasz (G.)*. Voir *Hankiss (J.)*.
*Julien (François)*. La guerre mondiale au point de vue hongrois, 42.
*Jusselin (Maurice)*. Bibliographie des travaux de René Merlet, 173.
— Cahier du Tiers état de Châteaudun, 143.
*Justi (K. W.)*. Hôtels, restaurants, 593.
*Kadn (Charles)*. La Plaine hongroise, 27.
*Kaas* (baron *A.*) et *Lazarovics (F.)*. Bolshevism in Hungary. The Béla Kun period, 54.
*Kammerer (A.)*. La Mer Rouge. L'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité; t. II : Les guerres du Poivre, 91.
*Kapossy (Jean)*. La position du baroque hongrois, 44.
*Kardoss de Szádeczky (Louis)*. Histoire de la nation et de la Constitution sicules, 72.
*Karl (L.)*. La Hongrie et la diplomatie européenne, 36.
*Kastner (Eugène)*. Mazzini e Kossuth, 37.
*Kaufmann (Emil)*. Von Ledoux bis Le Corbusier, 580.
*Kecskès (Armin)*. Histoire générale des Juifs, 34.
*Keresztury (Didier)*. La Hongrie dans l'opinion publique allemande, 59.
*Kérészy (Zoltán)*. Idées féodales et développement du droit hongrois, 52.
*Kern (Léon)* et *Bonjour (Edgar)*. Summarisches Verzeichnis der Abschriften aus ausländischen Archiven, 148.
*Kiss (Louis)*. L'agriculture dans les Rétköz, 30.
*Kis-Várday (Jules)*. Les villages sicules en Bukovine, 72.

*Kodály (Zoltán)*. Ethnographie et histoire de la musique, 46.
— Voir *Bartók (Béla)*.
*Kornis (Jules)*. Les tâches intellectuelles de notre aristocratie, 32.
— L'état de l'instruction publique des Hongrois sur les territoires détachés, 74.
— Ungarns Unterrichtswesen seit dem Weltkrieg, 55.
*Kós (Charles)*. La Transylvanie, 70.
*Kot (Stanislaw)*. Historja Wychowania, 596.
*Kovács (Alois)*. L'expansion des Juifs en Hongrie, 34.
*Kováts (François)*. Le rôle mondial de la production de l'or en Hongrie, 26.
— *(St.)*. Voir *Révész (Emeric)*.
*Krappe (A. H.)*. Les Charites, 279.
*Kratz (Guglielmo)* et *Leturia (Pietro)*. Intorno al Clemente XIV del barone von Pastor, 352.
*Kring (Nicolas)*. Éléments cumans et iaziges dans la société hongroise médiévale, 33.
— La formation des frontières de l'État hongrois, 35.
*Kristóf (Georges)*. Influences littéraires hongroises sur la littérature roumaine, 67.
*Kun (Ladislas)*. Le passé et le présent des Juifs de Veszprém, 34.
*Kunstler (Ch.)*. Gauguin, 586.
*Kuzsinszky (Valentin)*. Aquincum. Ausgrabungen, 57.
*Labande (L.-H.)*. Histoire de la principauté de Monaco, 597.
*La Chesnais (P.-G.)*. Voir *Ibsen (Henrik)*.
*Lacour (R.)*. Le gouvernement de l'apanage de Jean, duc de Berry, 1360-1416, 527.
— Une incursion anglaise en Poitou, en novembre 1412, 528.
*Lacrocq (Louis)*. Les églises de France. La Creuse, 566.
— et *Dutheil (Jean)*. Bibliographie de l'histoire de la Révolution dans la Creuse, 347.
*Ladik (Gustave)*. L'évolution de notre administration depuis 1867, 53.
*Lagasse (Marcelle)*. Benozzo Gozzoli, 564.
*Laidlaw (W. A.)*. A history of Delos, 264.
*Lamb (W.)*. Grey wares from Lesbos, 256.
*Landsberger (Frans)*. Einführung in die jüdische Kunst, 137.
*Langer (William L.)*. The diplomacy of Imperialism, 1890-1902, 340.
*Langsam (Walter C.)*. The World since 1914, 353.
*Larquier (Léo)*. Corot, 585.
*Lascaris (M.)*. Ἀρχεῖον τοῦ στρατηγοῦ Μπέρτιε, 143.
*Lasseray (A.)*. Les Français sous les treize Étoiles, 138.
*La Tardoire (Pierre de)*. Le château de la Rochefoucauld, 570.
*Laudet (F.)*. L'hôtel de Toulouse, siège de la Banque de France, 573.
*Laurent (H.)*. Doctrines et faits monétaires au Moyen Age. Le problème des traductions françaises du « Traictié des Monnoies » de Nicole Oresme dans les Pays-Bas (XIVe-XVe siècles), 542.
— La loi de Gresham au Moyen Age. Essai sur la circulation monétaire entre la Flandre et le Brabant à la fin du XIVe siècle, 541.
*Lauvrière (Émile)*. L'étrange vie et les étranges amours d'Edgar Poe, 139.
*Le Cacheux (P.)*. Rouen au temps de Jeanne d'Arc et pendant l'occupation anglaise, 1419-1449, 529.
*Le Corbusier*. La ville radieuse, 594.
*Lederer (Emma)*. Histoire des affaires financières dans la Hongrie médiévale, 1000-1458, 26.
— La formation de la plus ancienne classe d'artisans hongrois, 33.
*Leenhardt (Albert)*. Quelques belles résidences des environs de Montpellier, 1re et 2e séries, 579.
*Lefebvre (Georges)*. Esprit critique et tradition, 382.
*Lefranc* (Mme). Conformisme et pensée libre dans la littérature ; fasc. I : Moyen Age et XVIe siècle, 142.
*Léger (Ch.)*. Courbet, 567.
*Legrand (Ph.-E.)*. Voir *Hérodote*.
*Lemaire des Belges (Jean)*. La Plainte du Désiré ; publ. par *D. Yabsley*, 546.
*Le Morvan (A.)*. La description artistique chez Lucien, 289.
*Lenôtre (G.)*. Les Tuileries. Fastes et maléfices d'un palais disparu, 573.
*Léon (Paul)*. L'art français, 581.
*Léonard (Émile-G.)*, Histoire de Jeanne Ire, reine de Naples, comtesse de Provence, 1343-1382, t. I, 603.
*Leroquais* (abbé *V.*). Un Livre d'heures manuscrit à l'usage de Mâcon, 345.
*Leroy*. La Tour, 578.
*Letonnelier (Gaston)*. Les cahiers de doléance en Dauphiné, 630.
Lettres de Mérimée à Ludovic Vitet ; publ. par *Maurice Parturier*, 581.
*Leturia (Pietro)*. Voir *Kratz (Guglielmo)*.
*Levallet-Haug (Geneviève)*. Claude-Nicolas Ledoux, 1736-1806, 579.
*Lhéritier (Michel)*. Un esprit international dans l'Espagne du XVIIIe siècle, José Cadulso, 1741-1782, 627.
*Lhote (A.)*. Le cœur et l'esprit, 590.
*List (Friedrich)*. Œuvres, t. IX, 343.

*Llorca (Bernardino)*. Die spanische Inquisition und die « Alumbrados », 1509-1667, 328.
*Lods (Adolphe)*. Quelques remarques sur les poèmes mythologiques de Ras-Shamra et leurs rapports avec l'Ancien Testament, 635.
*Loirette (G.)*. Armand Amanieu, sire d'Albret, ses rapports avec la monarchie française de 1364 à 1380, 305.
*Londres (Florise)*. Mon père, 144.
*Longchamp (F.-C.)*. L'art européen du XII^e au XX^e siècle, 557.
*Loukomski (G. K.)*. I maestri della architettura classica da Vitruvo allo Scamozzi, 567.
— Les San Gallo, leur vie, leur œuvre, 567.
*Lousse (E.)*. Beschavings-geschiedenis van de moderne tijden, 136.
*Lukács (Georges)*. Les relations historiques de la France et de la Hongrie, 68.
*Lyka (Charles)*. Histoire de l'art, 45.
*Mabille de Poncheville (A.)*. Histoire d'Artois, 118.
*MacDewitt (M.-M.)*. Louis Veuillot, d'après sa correspondance, 349.
*Mac Gregor Dawson (Robert)*. Constitutional issues in Canada, 1900-1931, 109.
*Macgregor (D. C.)*. Voir *Hasebroek (J.)*.
*Mac Kay (Donald C.)*. Essays in the history of modern Europe, 136.
*Mac Lean (John)*. Notes of a twenty five years'service in the Hudson Bay territory, 109.
*Macurdy (G. U.)*. Roxanes and Alexander IV in Epirus, 268.
*Maggiorotti (L.-A.)* et *Bánfi (Fl.)*. La fortezza de Giavarino in Ungheria ed i suoi architetti militari, spezialmente P. Ferabosco, 41.
*Magne (E.)*. Le château de Marly, 574.
— *(H.-M.)*. Décor du tissu, 555.
*Maillet (Germaine)*. La peinture religieuse, 558.
*Main de Boissière* (abbé *J.-M.*). Notre-Dame de Niort en Poitou, t. I, 118.
*Malo (H.)*. Les Clouet de Chantilly, 571
*Malonyay (Didier)*. L'art populaire hongrois, 45.
*Mályusz (Elemér)*. Geschichte des Bürgertums in Ungarn, 32.
— La bourgeoisie de la Hongrie à l'époque de la Révolution française, 32.
— La douane et le trafic du comitat de Turóc au Moyen Age, 25.
— La formation d'un comitat dans la Hongrie historique, 64.
— La génération de l'époque des réformes, 32.
— La lutte de la noblesse moyenne pour le rôle prépondérant dans la vie sociale en 1790, 32.
— La polémique Eckhart, 52.
— Les Hongrois de France, 74.
— Papiers de l'archiduc Alexandre Léopold, palatin de Hongrie, 1790-1795, 32.
— Sturm auf Ungarn. Volkskommissäre und Genossen im Auslande, 74.
*Manuel (Roland)*. Voir *Colombier (Pierre du)*.
*Maradász (Elemér)*. Voir *Gellért (Emeric)*.
*Marangoni (Matteo)*. Saper vedere, 554.
*Marcel (L.-F.* et *L.-E.)*. Artistes et ouvriers d'art à Langres avant la Révolution, 562.
*Mariani (Valerio)*. Voir *Paribeni (Roberto)*.
*Marosi (Arnold)*. Nos monuments chrétiens primitifs et la basilique de Fövenypiszta, 57.
*Marot (Pierre)*. Le vieux Nancy, 563.
— Recherches sur les pompes funèbres des ducs de Lorraine, 346.
*Marquet de Vasselot (J.-J.)* et *Weigert (R.-A.)*. Bibliographie de la tapisserie, des tapis et de la broderie en France, 555.
*Marres (Paul)*, Les Grandes Causses, 628.
*Martin (Paul-E.)*. 1536-1936. Un grand anniversaire genevois, 148.
— *(V.)*. Aspects de la société athénienne, I, 276.
*Marx (Karl)*. Les luttes de classes en France, 1848-1850, 348.
— et *Engels (F.)*. Sur la religion. Textes choisis par *L. Henry*, 348.
*Masson (Paul)*. Les Bouches-du-Rhône; t. IV, 1^er vol. : Archéologie, 561.
*Mauclair (C.)*. L'architecture va-t-elle mourir? 594.
*Maurice (F.)*. The campaign of Marathon, 265.
*Maurice-Denis (Noelle)* et *Boulet (Robert)*. Romée ou le pèlerin moderne à Rome, 563.
*Mead Earle (Edward)*. Turkey, the great Powers and the Bagdad railway, 127.
Mélanges Gustave Glotz, 291.
*Melich (Jean)*. La Hongrie à l'époque de l'installation des Hongrois, 58.
Mémoires de S. A. R. l'infante Eulalie, 1868-1931, 343.
Mémorial de Mohacs, 1526, 36.
*Ménabréa (Henri)*. Histoire de Savoie, 631.
*Mendöl (Tibor)*. Le sol et l'homme, 30.
*Mérei (Jules)*. Les programmes des partis politiques hongrois, 1867-1914, 38.
*Meritt (B. D.)*. Athenian financial documents of the fifth century, 259.
*Merlet (Paul)*. Répertoire numérique des

fonds judiciaires et pénitentiaires de la période révolutionnaire, 102-2312, 630.
*Merriman (R. B.)*. The rise of the Spanish Empire in the old world and in the new; t. IV : Philip the Prudent, 78.
*Mesnil du Buisson* (comte *du*). Le site archéologique de Mishrifé-Qatna, 75.
*Mestre (J.-B.)*. Guillaume de Flavy n'a pas trahi Jeanne d'Arc, 314.
*Meynier (A.)*. Géographie du Massif central, 629.
— *(M.)*. Levées et pertes d'hommes en France de 1792 à 1825, 630.
*Miklósy (Zoltán)*. La flotte maritime du roi de Hongrie au Moyen Age, 39.
*Mikó (Emeric)*. De la Transylvanie à l'Europe, 71.
— Le village transylvain et la question des nationalités, 71.
*Mirkine-Guetzévitch (B.)*. Le parlementarisme sous la Convention nationale, 347.
*Mirot (L.)*. Autour de la paix de Chartres, 309.
— Bonnacorso Pitti, aventurier, prieur, diplomate et mémorialiste, 308.
— La politique française en Italie sous le règne de Charles VI, 307.
— Un conflit diplomatique au XIVe siècle. L'arrestation des ambassadeurs florentins en France, 1406-1408, 308.
— Une expédition française en Tunisie au XIVe siècle. Le siège de Mahdia, 1390, 305.
— Voir Chronique de J. Froissart.
*Mitchell (W. Fraser)*. English pulpit oratory from Andrewes to Tillotson, 103.
*Moga (Ion)*. Rivalitatea polono-austriacă şi orientarea politică a Tărilor române la sfârşitul secolului XVII, 97.
*Molnár (Coloman)*. Le caractère de droit public de l'histoire constitutionnelle de la Hongrie est-il une illusion? 51.
*Molnár Péterfalvi (Didier)*. Limanova, une victoire hongroise, 42.
*Mönckmeier (Wilhelm)*. Die Geschichte des Hauses Johann-Maria Farina gegenüber dem Jülichs-Platz ; mise au point par *Hermann Schaeffer*, 116.
*Mondolfo (R.)*. Voir *Zeller (E.)*.
*Monod (Henri)*. Voir *Jaulme (André)*.
*Monsarrat (G.)*. Le code de l'urbanisme, 595.
Monumentos españoles. Catálogo de los declarados Nacionales, arquitectonico e historico-artisticos, 559.
*Moravek (André)*. La loi des nationalités devant le Parlement hongrois, 1861-1868, 66.
— Les nationalités de la grande Hongrie, 66.
*Moreau-Vauthier*. La peinture. Les divers procédés, les maladies des couleurs, les faux tableaux, 554.
*Móricz (Paul)*. La *honvéd* royale hongroise, 1868-1918, 42.
*Morizet (André)*. Du vieux Paris au Paris moderne. Haussmann et ses prédécesseurs, 582.
*Mourey (Gabriel)*. Le livre des fêtes françaises, 571.
— Tableau de l'art français ; t. II : XVIe et XVIIe siècles, 570.
*Mühl (M.)*. Untersuchungen zur altorientalischen und althellenischen Gesetzgebung, 273.
*Müller (Jules)*. La civilisation française de Vienne au XVIIIe siècle, 67.
*Munier (A.)*. Un projet d'église au XXe siècle, 593.
Muséographie, architecture et aménagements des musées d'art, 593.
*Myres (M. L.)*. The last book of the Iliad, 283.
*Naef (Ernest)*. Salomon-Guillaume Counis, 1785-1859, peintre de S. A. I. la Grande-duchesse de Toscane, 582.
*Nagy (Ivan)*. Les Hongrois des cinq parties du monde, 55.
— *(Zoltán)*. Le palais des Arpadiens à Esztergom, 43.
*Nagy de Geszely (Ladislas)*. La formation du système de *tanya* en Hongrie, 27.
*Nebelthau*. Roger de La Fresnaye, 592.
*Németh (Emeric)*. Les bases de l'administration de l'époque Arpadienne, 52.
*Nicolay (J. de)*. Les principes de la peinture d'après les maîtres, 554.
*Nilsson (M. P.)*. Homer and Mycenae, 283.
— The Mycenaean origin of greek mythology, 279.
*Nissim-Rossi (Lea)*. I Malatesta, 566.
*Nogara (Bartolomeo)*. Les Étrusques et leur civilisation ; trad. par *T. Dromard-Mairot*, 502.
*Nolhac (Pierre de)*. Peintres français en Italie, 576.
— Voir *Érasme*.
Œuvres de Callimaque, suivies des mimes d'Hérondas et du chant III des Argonautiques d'Apollonios de Rhodes ; trad. par *J. Trabucco*, 289.
Œuvres de Jacques de Hemricourt ; publ. par le baron *C. de Borman*, *Alphonse Bayot* et *Édouard Poncelet*, t. III, 293.
*Olay (François)*. La presse hongroise dans les États successeurs, 1918-1928, 74.
— Le calvaire de la civilisation hongroise dans les territoires arrachés, 1918-1928, 74.

*Olay (François)*. Un maître français de l'histoire hongroise : Édouard Sayous, 60.
*Oprescu (G.)*. Andreescu, 588.
— L'art roumain de 1800 à nos jours, 588.
*O'Rahilly (Thomas F.)*. The Goidels and their predecessors, 175.
*Ors (Eugenio d')*. La peinture italienne d'aujourd'hui. Mario Tozzi, 590.
*Orton (C. W. Previté)*. Marsilius of Padua, 175.
*Ostern (Rose)*. Journalistes et littérateurs juifs dans la presse périodique de langue allemande en Hongrie jusqu'à la fondation du *Pester Lloyd* en 1854, 48.
*Ouart (Charles)*. Évolution du montant des pensions militaires rémunérant les services en France au cours d'un siècle, 144.
*Outardel (G.)*. Voir *Dumolin (M.)*.
Pacon (H.), architecte, 594.
*Pais (Didier)* Les rapports franco-hongrois sous le règne des Arpad, 68.
*Paoli (U. E.)*. Il processo di Agorato, 266.
*Parès (A.-Jacques)*. Aperçu sur les spectacles de Toulon avant la Révolution, 346.
*Paribeni (Roberto), Mariani (Valerio), Serra (Beatrice)*. L'arte italiana ; vol. I : Dal Cristianesimo al cinquecento, 557.
*Parke (H. W.)*. The tithe of Apollo and the harmost at Decelea 413 to 404 B. C., 266.
*Parker (K. T.)*. The drawings of Antoine Watteau, 577.
*Parturier (Maurice)*. Voir Lettres de Mérimée.
*Pataki (Vidor)*. La vie du fort d'Eger, 40.
— Les travaux de fortification en Hongrie au XVII^e siècle, 40.
*Pauli (Gustav)*. Voir *Dehio (Georg)*.
*Paulovics (St.)*. Die römische Ansiedelung von Danapentele, 57.
Pays de Cognac (le), 562.
*Penson (Lillian M.)*. Voir *Temperley (Harold)*.
*Personè (Luigi M.)*. Sisto Quinto, il genio della potenza, 351.
*Péter (André)*. Histoire de l'art hongrois, 45.
*Picard (Charles)*. Le péché de Pandora, 284.
— Manuel d'archéologie grecque. La sculpture ; t. I : Période archaïque, 323.
— *(Roger)* et *Hugon (Paul)*. Le problème des dettes interalliées ; nécessité d'une revision, 636.
*Piccioli (Angelo)*. The magic gate of the Sahara, 634.
*Piceni (Enrico)*. Zandomeneghi, 585.
*Pierrefeu (F. de)*. Le Corbusier et P. Jeanneret, 594.
*Pilch (Eugène)*. Nicolas Horthy, 55.
*Pintér (Eugène)*. Histoire littéraire hongroise, 49.
— Manuel de l'histoire de la littérature hongroise, 49.
*Pistor (E.)*. Griechenland und der Nahe Osten, 291.
*Planchenault (R.)*. La « Chronique de la Pucelle », 295.
*Platon*. La République, livres I à X ; trad. par *E. Chambry*, 287.
— Phèdre ; trad. par *L. Robin*, 288.
*Pleidell (Ambroise)*. Contribution à l'histoire du mercantilisme, 29.
— Le Fundus publicus, 28.
— L'origine des villes hongroises, 57.
*Pocquet du Haut-Jussé (B.-A.)*. Deux féodaux : Bourgogne et Bretagne, 1363-1491, 318.
*Poncelet (Édouard)*. Voir Œuvres de Jacques de Hemricourt.
*Post (R. R.)*. Les élections épiscopales à Utrecht jusqu'en 1535, 147.
*Pottier (E.)*. Coupe attique d'Éléonte au Musée du Louvre, 282.
*Poulain (Roger)*. Hôpitaux, sanatoria, 593.
*Pourrat (Henri)*. L'Auvergne. Les Limagnes, 561.
*Poux (J.)*. La cité de Carcassonne. Histoire et description, 1^re partie, 526.
*Prémont (P.)*. L'évolution de Fontainebleau, 560.
*Prestige* (Rév. *Léonard*). Edward Bouverie Pusey, 104.
*Proust (M.)*. Les statistiques officielles et privées du blé en France, 347.
*Púkansky (Béla)*. Geschichte des deutschen Schrifttums in Ungarn, 67.
— Mohács et l'opinion allemande de l'époque, 59.
*Puy (Michel)*. L'effort des peintres modernes, 590.
*Quennel (Marjorie* et *Ch. B.)*. The good new days, 146.
*Radet (G.)*. Notes sur l'histoire d'Alexandre ; VIII : Alexandre à Troie, 264.
*Ragey (Louis)*. La question du chemin de fer de Bagdad, 1893-1914, 127.
*Raphaël (Max)*. Proudhon, Marx, Picasso. Trois études sur la sociologie de l'art, 591.
*Rat (Maurice)*. Voir *Érasme*.
*Ravasz (Ladislas)*. Voir *Révész (Emeric)*.
*Réau (Louis)*. Histoire de l'expansion de l'art français. Le monde latin, 557.
— Histoire universelle des arts, 556.
— Vienne, Schönbrunn et les abbayes de l'Autriche, 563.
*Refort (Lucien)*. La caricature littéraire, 554.
*Regling (K.)*. Münzkunde, 262.
*Reille* (baron *Karl*). Deux cents châteaux et gentilhommières d'Indre-et-Loire, 571.

Relation of the voyage to Port-Royal in Acadia or New France by the sieur de Dièreville ; édité par *John Clarence Webster*, 108.
*Rempel.* Architectura poslevoenni Itali, 592.
*Renaud (H.-P.-J.)* et *Colin (G.-S.).* Documents marocains pour servir à l'histoire du « Mal franc », 93.
*Renders (Émile).* Hubert Van Eyck, personnage de légende, 569.
*Reulos (Michel).* Étude sur l'esprit, les sources et les méthodes des Institutes coutumières d'Antoine Loisel, 142.
*Révay (Joseph).* La vie et la politique de Jules Gömbös, 55.
*Révész (Emeric).* Histoire du protestantisme en Hongrie, 53.
— Hungarian reformed Christianity and Calvinism, 53.
— Points de vue pour examiner l'origine du « calvinisme » hongrois, 53.
— *Kovács (St.)* et *Ravasz (Ladislas).* Hungarian protestantism, its past, present and future, 53.
*Rey (A.)*, La jeunesse de la science grecque, 285.
*Richardson (A. E.)* et *Eberlein (H. Donaldson).* The Smalther english house of the later Renaissance 1660-1830, 580.
*Rigaudias-Weiss (Hilde).* Les enquêtes ouvrières en France entre 1830 et 1848, 347.
*Ritter (Hubert).* Der Krankenhaus der Gegenwart, 593.
*Rivière (Georges).* Cézanne, 586.
*Robert (L.).* Epigraphica ; IX : Pierres errantes, 262.
*Roberts (E.).* Pierre d'Ailly and the council of Constance, 534.
*Robin (L.).* Voir *Platon.*
*Robinson (Ch.-A.).* The Ephemerides of Alexander's expedition, 272.
*Rodd* (Sir *Rennel*). Rome of the Renaissance and to-day, 563.
*Rodin.* Dessins, 588.
*Roger-Marx (Cl.).* Choix de cinquante dessins d'Eugène Delacroix, 584.
Roman de Louis Veuillot (le). Correspondance inédite entre Louis Veuillot et la comtesse Juliette de Robersart ; publ. par *Louis Davignon*, 349.
Romans grecs. Les Éthiopiques ou Théagène et Chariclée ; trad. par *E. Bergougnan*, 289.
*Rose (H. J.).* Althaia et Dionysos, 280.
*Rosetti* (général *Radu*). Din corespondența inedită a principelui Milan al Serbiei cu colonelul Gheorghe Catargi în timpul războiului din 1877-1878, 635.
*Rószaffy (Didier).* La peinture hongroise au XIXe siècle, 1844-1900, 45.
*Rouchès.* Velasquez, 567.
*Roussel (L.).* Art et folklore dans les Φαρμακεύτριαι de Théocrite, 289.
— Delphes et l'Amphyctionie après la guerre d'Aitolie, 270.
— La population de Délos à la fin du IIe siècle avant J.-C., 276.
— Le testament du roi de Cyrène, 261.
*Roux-Spitz (Michel).* Réalisations, 594.
*Roy (Maurice).* Artistes et monuments de la Renaissance en France, t. II, 571.
*Royère (Jean).* Le musicisme sculptural : Mme Archer Milton Huntington, 553.
*Rubinth* (général). Données relatives au rôle du soldat hongrois dans la guerre mondiale, 42.
*Ruprich-Robert.* Rigault d'Oureille, sénéchal de Gascogne et de l'Agenais, et son château de Villeneuve-Lambon, 570.
*Sajó (Elemér).* Mémoire visant une exploitation plus intensive de nos eaux, 29.
*Salembier (L.).* Le cardinal Pierre d'Ailly, 1350-1420, 532.
*Salmi (Mario).* Masaccio ; trad. par *Jean Chuzeville*, 564.
*Salverte* (comte *François de*). Les ébénistes du XVIIIe siècle, 581.
*Samaran (Ch.).* Voir *Basin (Thomas).*
*Sars* (comte *Maxime de*) et *Broche (Lucien).* Mons-en-Laonnois et les Creuttes, 345.
*Schäfer (Ladislas).* La formation du capitalisme en Hongrie, 28.
*Schaeffer (Hermann).* Voir *Mönckmeier (Wilhelm).*
*Schapiro (Y. Salwyn).* Condorcet and the rise of liberalism, 120.
*Schmidt-Pauli (Edgar).* Graf Stefan Bethlen, 55.
*Schneider (R.)* et *Alazard (A.).* Histoire des arts. Album no X : L'art en Italie au XVe siècle, 566.
*Schumacher.* Ladenbau, 593.
*Schwarz (Elemér).* Les noms de lieu dans la Hongrie occidentale, 65.
*Sée (Henri).* Französische Wirtschaftsgeschichte, 123.
*Senger (Alex. de).* Le cheval de Troie du bolchevisme, 595.
*Serra (Beatrice).* Voir *Paribeni (Roberto).*
*Servien (Pius).* Principes d'esthétique. Problèmes d'art et langage des sciences, 552.
*Seymour (Charles).* American diplomacy during the World war, 616.
*Sfintescu (Cincinnat. I).* Urbanistica generala. Urbanistica speciala, 595.
*Simonds (Frank. H.).* American foreign policy in the Post-War years, 618.
*Singer (Hans-Wolfgang).* Das Fachausdrücke der Graphik, 587.

*Singleton (Evelyn Ellen)*. Workmen's compensation in Maryland, 139.
*Sisson (C. J.)*. Lost plays of Shakespeare's age, 634.
*Smertenko (C. M.)*. The political sympathics of Aeschylus, 285.
*Soulange-Bodin (Henri)*. Les châteaux du Maine et de l'Anjou, 561.
*Soyer (Jacques)*. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret, III, 141, 628.
*Spragna (A. C.)*. Shakespeare and the audience, 633.
*Srbik (H. Ritter von)*. Deutsche Einheit. Idee und Wirklichkeit vom Heiligen Reich bis Königgrätz, 332.
*Stahmer (Eduard)*. Bruchstücke mittelalterlicher Enqueten aus Unteritalien. Ein Beitrag zur Geschichte der Hohenstaufen, 76.
*Stanoiévitch (Stanoyé)*. La Yougoslavie par les chiffres, 351.
*Staub (Karl Willy)*. Die Architektur im Dritten Reich, 592.
*Stefan (Fr.)*. Münzkunde des Altertums, 262.
*Steier (Louis)*. Ungarns Vergewaltigung. Oberungarn unter tsechischer Herrschaft, 74.
*Stein (H.)*. L'Hôtel-Dieu de Beaune, 562.
*Stern (Jean)*. Le château de Maisons, Maisons-Laffitte, 574.
*Story (Norah)*. Voir Documents relatifs à l'histoire du Canada.
*Strasburger (H.)*. Ptolemaios und Alexander, 272.
*Szabó (Didier)*. Histoire du règlement des redevances seigneuriales à l'époque de Marie-Thérèse, 33.
*Szabolesi (Bence)*. Éléments datant du temps de la migration des peuples dans la musique populaire hongroise, 46.
*Szalay (Akos)*. Étude sur le *castellum* romain de Dunabogdány, 57.
— *(Zoltán)*. Le développement de l'industrie textile en Hongrie, 55.
*Szász (Zsombor)*. The minorities in Roumanian Transylvania, 74.
*Szekfü (M.)*. Trois générations et ce qui les suit, 31.
*Szende (Zoltán)*. La catastrophe hongroise de 1918-1919, 41.
*Szendrey (Akos)*. Les organes administratifs du peuple villageois, XVIe-XVIIIe siècles, 52.
*Szent-Iványi (De)*. L'occupation turque en Hongrie et ses conséquences, 36.
*Szentpétery (Emeric)*. Diplomatique de la Hongrie, 54.
— fils *(Elemér)*. La formation de la juridiction du trésorier hongrois, 52.
*Szerb (Antoine)*. Histoire littéraire hongroise, 73.
*Szilágyi (Roland)*. Le rôle de la chancellerie royale hongroise dans le gouvernement du pays, 1458-1526, 52.
*Szilassy* (baron *J. de*). Le procès de la Hongrie. Les relations franco-hongroises devant l'histoire, 68.
*Szőcs (Georges)*. Bibliographie de l'origine et de l'histoire des Sicules, 72.
*Szondy (Georges)*. Est, Nord, Sud. Portraits et esquisses de la littérature hongroise minoritaire, 74.
*Szuhai (J.)*. Histoire de l'armée nationale *honvéd*, 42.
*Tabarant*. Une correspondance inédite d'Édouard Manet. Lettres du siège de Paris, 1870-1871, 585.
*Takacs de Felvincz (Zoltán)*. Voir *Bardt (Béla)*.
*Takáts (Alexandre)*. Esquisses de l'époque turque, 41.
*Tayler (Alistar* et *Henrietta)*. The old chevalier : James Francis Stuart, 329.
*Tchernoff (J.)*. Dans le creuset des civilisations : de Nijni-Novgorod à Paris, 145.
*Telecki* (comte *Paul)*. Die weltpolitische und weltwirtschaftliche Lage Ungarns in Vergangenheit und Gegenwart, 31.
— The evolution of Hungary and its place in European history, 36.
*Temperley (Harold)* et *Penson (Lillian M.)*. Short bibliography of modern European history 1789-1936, 623.
*Terlinden* (vicomte *Charles*). Trois souverains : Léopold Ier, Léopold II, Albert Ier, 625.
*Terrasse (Ch.)*. Van Gogh, 586.
*Terry (Charles Sanford)*. The forty-five, a narrative of the last Jacobite raising by several contemporary hands, 329.
*Thienemann (Théodor)*. Érasme en Hongrie, 47.
*Thirring (G.)*. Le recensement de la population en Hongrie sous Joseph II, 1784-1787, 34.
*Tibal (A.)*. Les communications dans l'Europe danubienne, 29.
*Tickner (F. W.)*. London through the ages, 147.
*Tillyard (E. W.)*. The english epic tradition, 175.
*Tisza* (comte *Étienne*). Lettres de guerre, 1914-1916, 41.
*Tomcsányi (Maurice)*. Une conception erronée du droit public et de l'histoire du droit hongrois, 52.

*Tompa (François).* Die wichtigsten Probleme der Urgeschichtsforschung in Ungarn, 58.
*Tóth (Ladislas).* Les véritables causes de l'échec de l'émigration kossuthiste, 37.
— *(Zoltán).* L'armée de mercenaires étrangers du roi Mathias, 39.
*Toussaint (Maurice).* Bibliographie de Camille Jullian, 623.
*Trabucco (J.).* Voir Œuvres de Callimaque.
Treaty of Paris of 1783 (the), 139.
*Treml (Louis).* Die ungarischen Lehnwörter im Rumänischen, 67.
— L'habitat primitif des Roumains et la théorie de la continuité, 63.
Trésors de la peinture française (les), XVIIe siècle, 577.
*Treves (P.).* Demostene e la libertà greca, 267.
— Ieronimo di Cardia e la politica di Demetrio Poliorcete, 268.
*Trolet (Georges).* Histoire du Perche, 118.
*Tucci (Raffaele di).* Studi sull'economia Genovese del secolo decimosecondo. La nave e i contratti marittimi, la banca privata, 602.
*Turóczi-Trostler (Joseph).* Ungarns Eintritt in das literaturwissenschaftliche Bewusstsein Deutschlands, 59.
*Ullein (Antoine).* Les grandes étapes de l'évolution constitutionnelle de la Hongrie, 52.
*Uzureau* (chanoine *F.*). Andegaviana, 31e série, 141.
*Váczy (Pierre).* L'époque de la doctrine d'État dite symbolique en Hongrie, 50.
— Le rôle de la féodalité dans la royauté de Saint-Étienne, 50.
*Vaillant (Édouard).* L'évolution économique et la Révolution sociale, 343.
*Valentiny (Antoine).* Voir *Győrgy (Louis).*
*Valéry (Paul).* Pièces sur l'art, 553.
*Valori (Aldo).* La guerra contro il Turco in Cipro e a Lepanto, 136.
*Vanyő (Tihamér).* La géographie du peuplement de la vallée du Vulka, 65.
*Váradi (Emeric).* La letteratura italiana e la sua influenza in Ungheria, 68.
*Varju (Elemér).* Forteresses hongroises, 40.
*Váry (Albert).* Les victimes du régime rouge en Hongrie, 54.
*Vatin (F.).* Une page d'histoire de France. Du Guesclin en Espagne, 304.
*Vellay (Ch.).* La « Grosstroja » d'Alfred Brückner et le témoignage d'Hellanicos, 257.
— Les fouilles d'Hissarlik. Troia iterum exstincta, 257.
— Les « Astypaléens » de Strabon et la première tentative de reconstruction de Troie, 264.
*Venturi (A.).* Storia dell'arte italiana, vol. IX, parte V et VI, 566.
*Verbrugge (R.).* Yuan-Che-K'ai, sa vie, son temps, 626.
*Veress (André).* L'origine et le nom des Tchangos de la Moldavie, 72.
*Viard (J.).* Philippe VI de Valois. Débuts du règne, février-juillet 1328, 301.
*Vidal (J.-M.).* Histoire des évêques de Pamiers ; fasc. III : Schisme et hérésie au diocèse de Pamiers, 1467-1626, 535.
*Vidal de la Blache (Paul).* Géographie universelle ; t. XIII : Amérique septentrionale, par *H. Baulig*, 1re partie, 619.
*Viski (Charles).* Voir *Bátky (Sigismond).*
*Vitry (P.).* La sculpture classique, de Jean Goujon à Rodin, 571.
*Wade-Gery (H. T.).* Thucydides, the son of Melesias, 266.
*Walbank (F. W.).* Aratos of Sycion, 269.
*Waldman (M.).* Joan of Arc, 311.
*Wallace (W. Stewart).* The memoirs of the Right Honourable Sir George Foster, 109.
*Walton (Th.).* Le Doctrinal du temps présent de Pierre Michault, 1466, 544.
*Waquet.* L'art breton, 561.
*Warmington (E.).* Voir *Cary (M.).*
*Waugh (W. T.).* Joan of Arc in english sources of the fifteenth century, 315.
*Webster (John Clarence).* Voir Relation of the voyage to Port Royal.
*Weigert (R.-A.).* Voir *Marquet de Vasselot (J.-J.).*
*Weill (Georges).* Le journal ; origines, évolution et rôle de la presse périodique, 134.
*Weis (Étienne).* La société hongroise de nos jours, 55.
*Wells (John Edwin).* Sixth supplement to a Manual of the writtings in Middle English, 1050-1400, 632.
*White (Beatrice).* Mary Tudor, 89.
*Wildenstein (G.).* Chardin, 577.
*Willamowitz-Moellendorf (U. von).* Der Glaube der Hellenen, t. II, 278.
*Wilm (Hubert).* Vincent Van Goghs Künstlerschicksal, 586.
*Winkler (Jean).* L'organisation de l'administration judiciaire et la procédure civile en Hongrie, 1526-1848, 53.
*Winterbotham* (brigadier *H. St. J. L.*). The national plans, 632.
*Wollin (Nils G.).* Desprez en Italie, 580.
— Gravures originales de Desprez ou exécutées d'après ses dessins, 580.
*Woodward (J. M.).* Bathycles and the laconian Vase-Painters, 282.
Works of Samuel Champlain (the), publ. par

*P. Biggar*, vol. IV et V, 108 ; vol. VI, 625.
*Worschitz (J.)*. Essai historique sur la Hongrie forestière, 27.
*Wuilleumier (P.)*. Voir *Chauvel (A.)*.
*Xénophon*. Cyropédie - Hipparque - Equitation-Hiéron-Agésilas-Revenus ; trad. par *P. Chambry*, 288.
*Yabsley (D.)*. Voir *Lemaire des Belges (Jean)*.
*Yong Ann-Yen (Thaddée)*. Aux origines du conflit mandchou, Chine, Japon, paix de Versailles, 353.
*Zambra (Alois)*. Catalogue descriptif de l'exposition historique Garibaldi, 37.
*Zehntbauer (Richard)*. Einführung in die neuerer Geschichte des ungarischen Privatrechts, 60.
*Zeller (E.)*. La filosofia dei Greci nel suo sviluppo storico. Parte I : I Presocratici ; trad. par *R. Mondolfo*, vol. I, 284.
*Zelovitch (Corneille)*. Széchenyi et les communications en Hongrie, 29.
*Zillhardt (Madeleine)*. Louise - Catherine Breslau et ses amis, 586.

# TABLE DES MATIÈRES

## ARTICLES DE FOND

Pages

HENRY (Paul). Le gouvernement provisoire et la question polonaise en 1848. 198
JOHNSEN (Oscar Albert). Le commerce et la navigation en Norvège au Moyen Age. . . . . 385
LEFRANC (Abel). Les éléments français de *Peines d'amour perdues* de Shakespeare . . . . . 411
PINGAUD (Albert). La Grèce pendant la première année de la Grande Guerre. 433
VALENTIN (Veit). Y a-t-il des lois dans la politique extérieure de Bismarck? . 1
WOYTT (Gustave). L'administration épiscopale de Strasbourg au Moyen Age. 177

## MÉLANGES

DUPONT-FERRIER (Gustave). Les origines et le premier siècle de la Cour du Trésor. . . . . 17
GRENIER (Albert). Les Étrusques et l'histoire primitive de l'Italie . . . . . 502
LAURENS (Louis). L'évolution de la médecine et l'histoire des idées. . . . 465
PRATT (E. J.). La dernière étape sur la route de la Grande Guerre : 1913. . 241

## BULLETIN HISTORIQUE

**Histoire grecque (1931-1933),** par Paul CLOCHÉ. . . . . 246
**Histoire de France.** Fin du Moyen Age (1328-1498), par Édouard PERROY. . . . . 292, 524
**L'Histoire en Hongrie (1867-1935)** (*fin*), par Tibor BARÁTH . . . . . 25
**Histoire de l'art, du XV^e^ siècle à nos jours,** par Louis HAUTECŒUR. . . . . 549

## COMPTES-RENDUS CRITIQUES

ADAMS (James Truslow). America's tragedy (**E. Préclin**). . . . . 613
AIGRAIN (René). Les Universités catholiques (**Louis Halphen**). . . . . 95
BAKER (Joseph-Ellis). The Novel and the Oxford movement (**E. Préclin**). . 104
BAXTER (James Phinney). Naissance du cuirassé (**André Reussner**). . . . 128
BELLOC (Hilaire). A shorter history of England (**Roger Chauviré**). . . . . 599
ID. James the Second (**Id.**). . . . . 329

Pages

BERNUS (Pierre). Histoire de l'Ile-de-France (**L. Halphen**) . . . . . 118
BISSON (Laurence A.). Le romantisme littéraire au Canada français (**E. Préclin**) . . . . . 109
BRĂTIANU (G. I.). Recherches sur Vicina et Cetatea Albă (**Paul Henry**) . . . 97
BREAZU (Ion). Michelet şi Românii (**Id.**) . . . . . 97
BURNETT (Edmund C.). Letters of members of the Continental Congress, vol. VII (**E. Préclin**) . . . . . 614
BURT (Alfred LEROY). The old province of Québec (**Id.**) . . . . . 108
CIORĂNESCU (Al.). Documents concernant le règne de Mihai Radu, 1658-1659 (**Paul Henry**) . . . . . 97
Close rolls of the reign of Henry III (1261-1264) (**Ch. Bemont**) . . . . . 84
COCHET-COCHET (Ch.). Notes historiques sur la Brie ancienne (**L. Halphen**). 118
COMMAGER (Henry Steele). Documents of American history (**E. Préclin**) . . 615
CROCE (Benedetto). Vite di avventure, di fede e di passione (**Georges Bourgin**) . . . . . 130
Curia regis rolls of the reigns of Richard I and John, preserved in the P. Record Office, 15-16 John (**Ch. Bemont**) . . . . . 84
DARTIGUE-PEYROU (Charles). Jeanne d'Albret et le Béarn, 1555-1572 (**Paul Courteault**) . . . . . 606
ID. Un petit pays souverain au XVIe siècle. La vicomté de Béarn sous le règne de Henri d'Albret, 1517-1555 (**Id.**) . . . . . 606
DOBREE (Bonamy). William Penn, quaker and pioneer (**E. Préclin**) . . . . . 104
Documents en français des archives angevines de Naples (règne de Charles Ier). Transcrits par P. DURRIEU et A. DE BOÜARD (**Ch. Bemont**) . . . . . 326
DONOVAN (Rev. Marcus). After the Tractarians (**E. Préclin**) . . . . . 104
DOUGHTY (Arthur G.). Rapports sur les archives publiques pour les années 1932 et 1933 (**Id.**) . . . . . 109
DUMONT-WILDEN (L.). Le prince errant, Charles-Édouard, le dernier des Stuarts (**Roger Chauviré**) . . . . . 329
GOOCH (G. P.). Before the war. Studies in diplomacy ; vol. I : The Grouping of the Powers (**Maurice Baumont**) . . . . . 126
HABERKERN (Eugen) et FRIEDRICH (Joseph). Hilfswörterbuch für Historiker (**Ch. Guignebert**) . . . . . 322
HENNINGS (Beth). Gustav III som Kronprins (**Émile Laloy**) . . . . . 612
HÖJER (Torvald Tison). Carl Johan i den stora Koalitionen mot Napoleon fran landstigningen i Stralsund till stillståndet i Rendsburg (**Id.**) . . . 121
INGRAM (Kenneth). John Keble (**E. Préclin**) . . . . . 104
IRSAY (Stephen D'). Histoire des Universités françaises et étrangères (**Louis Halphen**) . . . . . 95
JORDAN (W. K.). The development of religious toleration in England from the beginning of the English toleration to the death of Queen Elizabeth (**E. Préclin**) . . . . . 103
KAMMERER (A.). La mer Rouge. L'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité. T. II : Les guerres du Poivre (**G. Contenau**) . . . . . 91

Pages
KOT (Stanislaw). Historja Wychowania (**Ambroise Jobert**) . . . . . 596
LABANDE (L.-H.). Histoire de la principauté de Monaco (**Robert Latouche**) . 597
LANGER (William L.). The diplomacy of Imperialism 1890-1902 (**M. Baumont**) . . . . . 340
LÉONARD (Émile-G.). Histoire de Jeanne Ire, reine de Naples, comtesse de Provence, 1353-1382, t. I (**V.-L. Bourrilly**) . . . . . 603
LLORCA (Bernardino). Die spanische Inquisition und die « Alumbrados », 1509-1667 (**Fernand Braudel**) . . . . . 328
MAC GREGOR DAWSON (Robert). Constitutional issues in Canada, 1900-1931 (**E. Préclin**) . . . . . 109
MAC LEAN (John). Note of a twenty five years'service in the Hudson Bay Territory (**Id.**) . . . . . 109
MAIN DE BOISSIÈRE (abbé J.-M.). Notre-Dame de Niort en Poitou. T. I (**Louis Halphen**) . . . . . 118
MERRIMAN (R. B.). The rise of the spanish Empire in the old world and in the new. T. IV : Philip the Prudent (**Fernand Braudel**) . . . . . 78
MESNIL DU BUISSON (comte DU). Le site archéologique de Mishrifé-Qatna (**G. Contenau**) . . . . . 75
MITCHELL (W. Fraser). English pulpit oratory from Andrewes to Tillotson (**E. Préclin**) . . . . . 103
MOGA (Ion). Rivalitatea polono-austriacă si orientarea politică a Ţarilor române la sfârşitul secolului XVII (**Paul Henry**) . . . . . 97
MÖNCKMEIER (Wilhelm). Die Geschichte des Hauses Johann-Maria Farina gegenüber dem Jülich-Platz (**Henri Hauser**) . . . . . 116
PICARD (Charles). Manuel d'archéologie grecque. La sculpture. T. I : Période archaïque (**A. Merlin**) . . . . . 323
PRESTIGE (Rev. Leonard). Edward Bouvery Pusey (**E. Préclin**) . . . . . 104
Relation of the Voyage to Port-Royal in Acadia or New France by the sieur de Dièreville ; édité par John Clarence WEBSTER (**Id.**) . . . . . 108
RENAUD (H.-P.-J.) et COLIN (G.-S.). Documents marocains pour servir à l'histoire du « Mal franc » (**Louis Laurens**) . . . . . 93
SCHAPIRO (J. Salwyn). Condorcet and the rise of liberalism (**Henri Sée**) . . . 120
SÉE (Henri). Französische Wirtschaftsgeschichte (**Henri Hauser**) . . . . . 123
SEYMOUR (Charles). American diplomacy during the World war (**E. Préclin**). 616
SIMONDS (Frank H.). American foreign policy in the Post-War years (**Maurice Baumont**) . . . . . 618
SRBIK (H. Ritter VON). Deutsche Einheit. Idee und Wirklichkeit vom Heiligen Reich bis Königgrätz (**Louis Eisenmann**) . . . . . 332
STAHMER (Eduard). Bruchstücke mittelalterlicher Enqueten aus Unteritalien. Ein Beitrag zur Geschichte der Hohenstaufen (**A. de Boüard**) . . . 76
TAYLER (Alister et Henrietta). The old chevalier. James Francis Stuart (**Roger Chauviré**) . . . . . 329
TERRY (Charles Sanford). The forty-five, a narrative of the last Jacobite raising (**Id.**) . . . . . 329
TROLET (Georges). Histoire du Perche (**Louis Halphen**) . . . . . 118

Pages

TUCCI (Raffaele di). Studi sull'economia genovese del secolo decimosecondo (**André-E. Sayous**) . . . . . 602

VIDAL DE LA BLACHE (Paul). Géographie universelle. T. III : Amérique septentrionale, 1re partie, par H. BAULIG (**Louis Eisenmann**) . . . . . 619

WALLACE (W. Stewart). The memoirs of the Right Honourable Sir George Foster (**E. Préclin**) . . . . . 109

WEILL (Georges). Le journal (**Henri Sée**) . . . . . 134

WHITE (Beatrice). Mary Tudor (**Roger Chauviré**) . . . . . 89

Works of Samuel Champlain, vol. IV et V (**E. Préclin**) . . . . . 108

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Histoire générale, 136, 343, 621. Antiquité, 344, 623. Belgique, 625. Canada, 625. Chine, 626. Danemark, 138. Espagne, 627. États-Unis, 138. France, 140, 344, 628. Grande-Bretagne, 145, 632. Irak, 349. Italie, 350, 634. Orient, 635. Pays-Bas, 147. Pays scandinaves, 635. Suisse, 148. Yougoslavie, 635. Europe centrale et orientale, 351. Après-guerre, 352, 636. Histoire religieuse, 351.

## RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

**France.** Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 638. Anjou historique, 355. Annales de Bourgogne, 149. Annales de l'Université de Paris, 150, 638. Annales d'histoire économique et sociale, 151, 639. Annales du Midi, 640. Annales historiques de la Révolution française, 355. Année politique française et étrangère, 356. Archives et bibliothèques, 356. Archivum latinitatis medii aevi, 152. Bibliothèque de l'École des chartes, 641. Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 642. Bulletin hispanique, 642. Carnet de la Sabretache, 357. Études, 357. La Grande Revue, 153, 643. Journal des Savants, 154, 644. Mercure de France, 154, 645. Le Moyen Age, 648. Polybiblion, 358. Préhistoire, 649. La Révolution française, 359. Revue archéologique, 359. Revue de l'histoire de Versailles, 360, 656. La Revue de Paris, 157, 651. Revue des Deux Mondes, 156, 654. Revue de Saintonge et d'Aunis, 360. Revue des Études anciennes, 656. Revue des Études historiques, 361. Revue des Études napoléoniennes, 362. Revue des Questions historiques, 363. Revue de synthèse, 363. Revue des Sciences politiques, 657. Revue d'histoire moderne, 158. Revue historique de Bordeaux, 158, 658. Revue historique de droit français et étranger, 158, 659. Syria, 659. Le Vieux Marly, 661.

**Allemagne.** Göttingische gelehrte Anzeigen, 661. Historische Zeitschrift, 159.

**États-Unis.** Foreign Affairs, 364. The American historical Review, 365. The national geographic Magazine, 367. Speculum, 368.

**Grande-Bretagne.** The Cambridge historical journal, 369. The English historical Review, 369. History, 371. The Times. Literary supplement, 164. Transactions of the Royal historical Society, 372.

**Italie.** Archivio storico italiano, 168. Atti della Reale Accademia nazionale dei Lincei, 169. Rendiconti della R. Accademia nazionale dei Lincei, 169. Rivista storica italiana, 170.

**Histoire générale.** L'Esprit international. International Mind, 373.

**Histoire religieuse.** Analecta Bollandiana, 372. Analecta Praemonstratensia, 375. Archivum historicum Societatis Jesu, 376. Revue bénédictine, 376. Revue d'histoire ecclésiastique, 377. Revue d'histoire des missions, 378.

NÉCROLOGIE. Alfred Stern, par Louis EISENMANN, 380.

CHRONIQUE. Congrès, 172, 663. France, 172, 382, 668. Allemagne, 174, 383. Brésil, 174. États-Unis, 383, 670. Grande-Bretagne, 175, 671. Hongrie, 384. Italie, 176, 384.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE, 672.

TABLE DES MATIÈRES, 688.

*Le gérant :* R. LISBONNE.
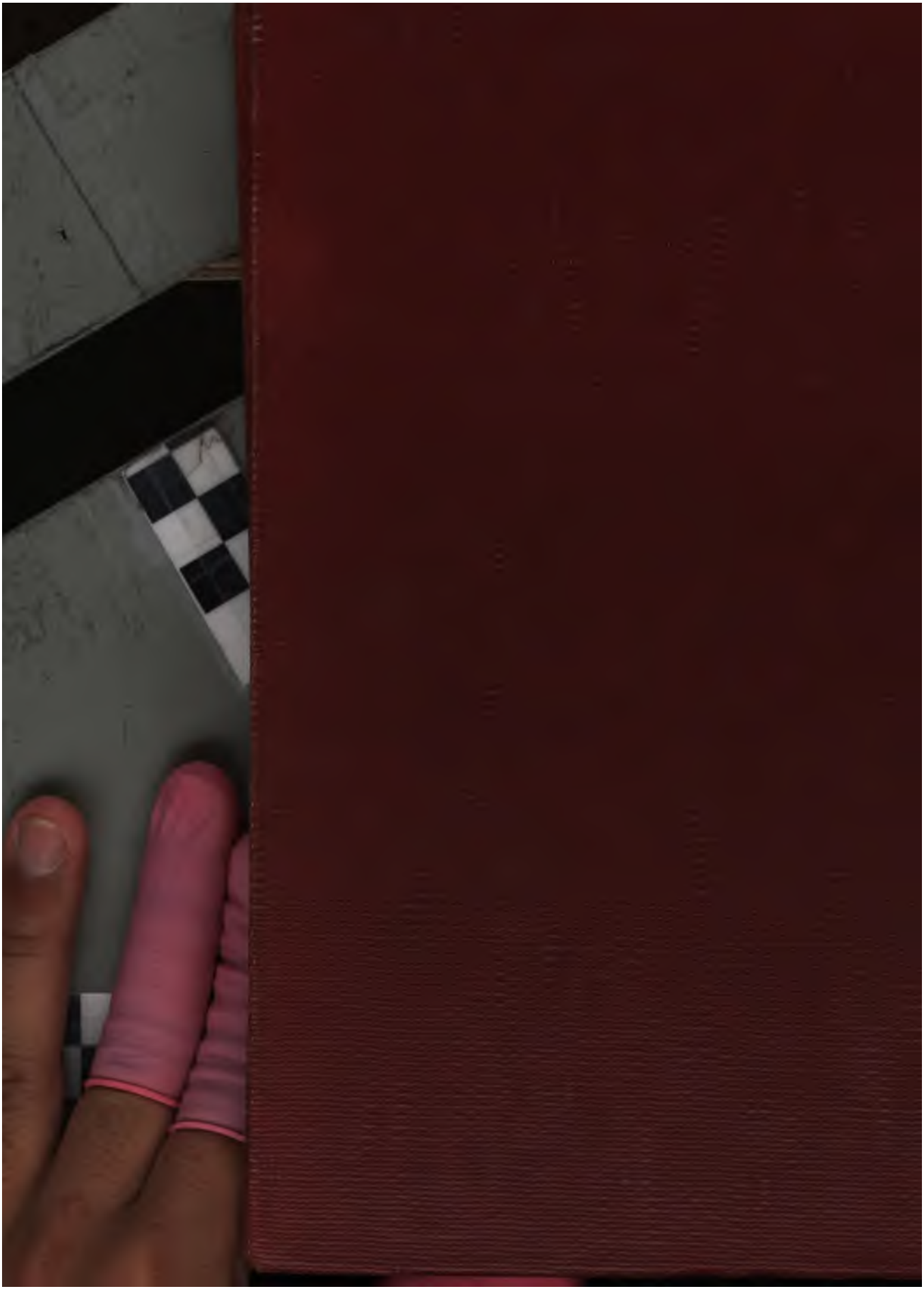
NOGENT-LE-ROTROU. IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 1937.